LE CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-QUINZIÈME ANNÉE

213

TOME DEUX CENT TREIZIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1903

LE

CORRESPONDANT

LA POLITIQUE DU DERNIER PONTIFICAT

ET DU DERNIER CONCLAVE

II

LE CONCLAVE

Les novateurs épris d'un état social où la religion n'ait plus de place ont une foi plus robuste qu'il ne convient à des incrédules, s'ils ne se sentent pas découragés par la réponse du monde contemporain à leurs espoirs.

Quand, à la fin du dix-huitième siècle, les philosophes français apportèrent à la société fondée sur la loi chrétienne un autre évangile, la bonne nouvelle que, pour ordonner l'existence de chaque homme et de tout l'univers, il suffisait de la raison, cette raison commença par se contredire. Les uns, laissant à l'intelligence le droit de se tromper, proclamaient la liberté de conscience et admettaient que la foi continuât à inspirer la vie individuelle : il leur suffisait que l'Etat devînt étranger à une hypothèse indémontrable et se gouvernât sans s'inquiéter d'elle. Plus logiques, les autres comprirent que tout homme attaché aux vérités religieuses comme à la loi de sa vie personnelle les tenait pour également utiles à la vie sociale, par suite que, si la majorité des citoyens demeurait attachée au catholicisme, le catholicisme, par la somme des volontés individuelles, continuerait à régner dans l'Etat : et ils avaient conclu au devoir de détruire, fût-ce par la force, la superstition dans chaque homme pour délivrer d'elle la société. Mais tous étaient d'accord pour prédire que la religion, ou abolie

ou cachée dans le secret des consciences, cesserait d'occuper les gouvernements.

Le dix-neuvième siècle, il est vrai, n'a pas maintenu intacte l'ancienne solidarité de l'Eglise et de l'Etat. Entre les droits de l'une et les droits de l'autre, la liberté de l'individu a réclamé les siens. Mais si la contrainte religieuse, que toute société exerçait autrefois sur chacun des siens, règne encore dans les contrées païennes ou musulmanes, si elle survit dans une partie des Etats orthodoxes, si elle durait encore il y a peu d'années dans les Etats protestants, elle a disparu d'abord des Etats catholiques, et va diminuant partout dans le monde. Mais les nations qui garantissent le mieux à chacun de leurs membres le droit de rompre pour son compte avec toute foi religieuse, par leur morale et leurs lois essentielles sont demeurées chrétiennes. Ce n'est pas ce changement qu'avaient prévu les philosophes d'incrédulité. C'est ce lien social qu'ils ont prétendu rompre, comme s'il n'y eût à couper qu'un fil. Or, où ils ont fait le plus de besogne, ils ont à peine usé quelques mailles du filet où les pêcheurs d'hommes ont pris le monde. Même il semble que ces mains ennemies, parfois, et malgré elles, au lieu de le trouer le réparent. De toutes les religions, celle qu'ils ont le plus attaquée est celle qui a le moins perdu. Le dédain confiant de leurs premiers coups à la décrépitude du catholicisme n'a paru vite qu'une présomption de jeunesse, et, à mesure que passaient les années, ses persécuteurs ont semblé vieillir plus que lui. Les uns après les autres, il les a ensevelis, exerçant contre un grand nombre la vengeance d'exister toujours pour leur apporter son pardon quand leur fin se repentait de leur vie. Et pendant qu'une partie de ses adversaires répudiaient eux-mêmes leur œuvre à l'heure où l'on ne ment plus, les nations formées par lui ont, malgré les ravages faits par les subtilités des doctrines nouvelles, résisté, grâce à l'ancienne vigueur amassée par une longue tradition. Bien plus, les peuples qui s'étaient, autrefois, séparés de lui et semblaient, eux aussi, défendus contre un changement par leur tradition d'inimitié, ont pris une conscience plus exacte de son importance sociale, de son efficacité civilisatrice, de sa vitalité indestructible. Empereurs, rois, présidents de républiques, les chefs des gouvernements les plus divers, mandataires des communions orthodoxes et protestantes, ont mis au premier rang des intérêts généraux les actes de réparation et de bienveillance envers la minorité catholique et ont voulu terminer le dix-neuvième siècle par l'établissement de rapports publics et publiquement affectueux avec la Papauté.

Le vingtième siècle commence par un démenti plus éclatant

encore à la sagesse de ceux qui annoncent la séparation prochaine entre la vie sociale et la vie religieuse. Le conclave a prouvé combien peu les puissances politiques renoncent à s'occuper des affaires religieuses. Il a montré l'Eglise non pas réduite à solliciter l'indifférence des Etats, mais obligée de défendre contre leur intérêt trop vif et leurs ingérences usurpatrices sa liberté.

I

La confusion du pouvoir religieux et du pouvoir politique avait été le chef-d'œuvre de la tyrannie païenne. Où la souveraineté du plus fort se disait divine, l'homme était réduit à adorer toutes les iniquités de l'Etat. Mettre fin à cette tyrannie par la distinction des deux puissances, séparer celle qui fixe le droit et celle qui possède la force, ne fut le moindre des bienfaits apportés au monde par le christianisme. La garantie de perpétuité pour cette réforme civilisatrice est que l'autorité chargée de rappeler à l'homme ses prérogatives naturelles et aux gouvernements leurs limites, ne soit pas élevée à son magistère par l'influence de ces gouvernements. S'il est un droit dont l'exercice appartienne au catholicisme, c'est le droit pour l'Eglise de choisir son chef. Depuis la destruction de l'Etat pontifical, la Papauté ne régnant plus que sur des consciences, n'a même pas besoin d'être reconnue par les Etats pour avoir la plénitude de son autorité.

Voilà pourquoi, à la mort de Léon XIII, l'Eglise pensa à l'élection nouvelle sans chercher conseil auprès des gouvernements. Le Sacré Collège, chargé de l'élection, n'avait à prendre avis que de lui-même. Il apparut aussitôt que, cette fois encore, il ne dérogerait pas à l'usage de prendre le Pape parmi ses membres, et ses membres italiens. C'est à l'aide de ceux-ci que s'exerce à Rome le gouvernement de l'Eglise. Ils s'en partagent et en suivent les grandes affaires, groupés en un certain nombre de conseils ou « congrégations ». Chaque congrégation est dirigée par l'un d'eux, ministre sous le titre de préfet. Deux charges complètent les institutions. Un secrétaire d'Etat, premier ministre, s'efforce vers l'unité d'une conduite générale, veille à l'ensemble des intérêts religieux dans l'univers, et y sert la volonté pontificale, dont il est le confident. Enfin, par la nomination d'un cardinal-camerlingue, le Pape, qui choisit tous ces auxiliaires de son règne, pourvoit d'avance au lendemain du jour où ce règne s'achèvera. Le camerlingue, dont l'autorité commence à la mort du Pape assemble le conclave, le préside, avise aux urgences et, dépositaire passager de la souveraineté, empêche que la vacance du siège devienne une interruption du

pouvoir. C'est parmi ces dignitaires de l'Eglise que les regards des cardinaux cherchaient le plus digne.

Le plus désigné à l'attention par l'importance du rôle qu'il avait exercé était le cardinal Rampolla. Le secrétariat d'Etat, il est vrai, est une place d'où l'on s'élève malaisément à la Papauté. Comme tous les pouvoirs, il s'exerce moins par des grâces que par des refus; la gratitude de celles-là passe, la rancune de ceux-ci demeure, même chez les gens d'Eglise. Plus qu'un autre pouvoir, il attire les oppositions qui, mal à l'aise pour critiquer le Vicaire du Christ, même dans les desseins où il n'est pas infaillible, accommodent leur respect avec leur indépendance en portant leurs coups plus bas. Plus sa fonction dure, plus elle l'use. Seize ans de services, la grandeur même des desseins auxquels il avait collaboré, les mécomptes qui se multiplient par l'étendue de l'action, enfin, la lassitude laissée par les longs règnes eussent-ils été glorieux, et le goût de changement auquel n'échappent pas tout à fait les hommes, ces hommes fussent-ils les représentants de la puissance la plus constante en ses desseins, étaient autant d'obstacles à l'élévation de Rampolla. Et lui, prêtre avant tout, plus attiré vers les retraites silencieuses de la piété que vers les ardeurs de l'action et les soucis des affaires, estimant les honneurs de ce monde à la mesure de l'autre vie, certain que la fonction la plus haute est le siège des responsabilités les plus redoutables, et que Dieu demande surtout un compte sévère des pouvoirs ambitionnés, était l'homme le moins capable d'accroître ses chances en travaillant à son élévation. Mais le long acte de renoncement qu'avait été son ministère sous un maître trop ardemment épris de toutes ses idées pour n'en être pas jaloux, la perfection d'une obéissance où les observateurs les plus sagaces n'avaient pu distinguer quand le ministre unissait et quand il sacrifiait sa volonté à celle du Pape, et l'évidence d'une vertu qui songeait à plaire à Dieu seul étaient des titres au suffrage des hommes, surtout d'hommes qui dans l'homme n'estiment rien à l'égal de la conscience. Les aptitudes du cardinal, l'expérience qu'il avait acquise d'un grand maître, la connaissance générale et détaillée de l'Eglise dans tout l'univers, épargneraient, s'il continuait à gouverner, le flottement des rênes dangereux quand elles changent de mains. Après un pontificat qui avait partout étendu l'action religieuse et, par suite, laissait inachevés beaucoup de commencements, il semblait à certains qu'il y avait plus d'intérêt encore à donner pour successeur à Léon XIII le confident et le ministre de ses desseins.

Des raisons de même ordre recommandaient le cardinal Gotti. Préfet de la Propagande, s'il n'étendait pas sa main sur toutes les

affaires de l'Eglise, il dirigeait la congrégation qui les gouverne dans tous les pays qui n'ont pas de concordat, c'est-à-dire dans la plus grande partie du monde. Moine et carme, Gotti, par la manière dont il gouvernait son ordre, avait attiré l'attention de Léon XIII; chargé d'une mission dans les républiques américaines, il avait réussi; fait cardinal et préfet des Evêques et Réguliers, il fut élevé, ensuite, à la préfecture que la mort de Ledokowski laissait vacante : il la conduisit avec sagesse. Dans ces rapides changements de condition, il était demeuré le même, gardait sous la pourpre la rude observance, la gravité, le silence de sa vocation monastique, et, se montrant toujours égal à toutes les tâches, avait donné à plusieurs l'idée qu'il était fait pour la première. Les objections à sa candidature laissaient intacte sa personne. Elles se résumaient à craindre que, moine, il n'eût quelque préférence pour le clergé régulier, en un moment où les attaques contre l'Eglise étaient surtout des attaques contre les ordres religieux, qu'il se trouvât moins libre de décider, dans l'intérêt supérieur du catholicisme, s'il fallait subir ou combattre, et que l'énergie du cloître, manquant en lui de patience, ne le précipitât à la lutte contre les Etats persécuteurs.

Le gouvernement de l'univers religieux est ainsi partagé entre la Propagande, pour les pays sans concordat, et la secrétairerie d'Etat, pour les pays dotés d'un traité de cette nature. Après elles, la congrégation des évêques et réguliers régit la hiérarchie religieuse en ce qui concerne les rapports des Evêques soit avec les Réguliers, soit avec les prêtres séculiers de leurs diocèses. Le préfet de cette congrégation, le cardinal Ferrata, attirait aussi les regards par l'importance de sa fonction. Elle avait été la récompense de l'habileté avec laquelle il avait rétabli les rapports religieux avec la Suisse, amorti, en Belgique, après la victoire des catholiques, les colères des libéraux vaincus, et, durant sa nonciature en France, dérobé sans cesse aux mauvais vouloirs du gouvernement les occasions d'empirer le sort précaire de l'Eglise. Il n'avait pas perdu à Rome cet art de vivre au milieu des intérêts contraires sans capituler ni rompre, d'enlever aux conflits leur venin par la mansuétude des paroles, par la temporisation dans la douceur. Les caractères absolus, cherchaient avec quelque inquiétude le fond solide dans cette fluidité, l'énergie dans cette prudence, et sa jeunesse était à la fois sa recommandation auprès de ceux qui souhaitent de longs pontificats et sa défaveur auprès de ceux qui préfèrent n'enfermer pas trop longtemps dans les mêmes mains les destinées de l'Eglise.

Des deux frères Vannutelli, le cardinal Serafino était secrétaire du Saint-Office et grand pénitencier, le cardinal Vincenzo était

préfet de la congrégation du Concile. Tous deux anciens nonces, ils étaient tous deux fort en crédit à Rome auprès du patriciat et de la prélature; Vincenzo, affable, de belle humeur, habile à gagner la confiance par un air de dire spontanément toute sa pensée, même son ambition de mettre par justice son frère à la première place; Serafino, pieux, réservé, digne, et laissant faire la Providence que Vincenzo voulait aider. Les partisans de réformes dans l'administration pontificale craignaient que sa douceur ne le laissât désarmé contre les abus où il verrait des traditions. D'autres redoutaient l'amitié si intime des deux frères, pensaient que choisir l'un pour Pape serait donner aussi le pouvoir à l'autre, et préféraient laisser à Dieu seul le privilège d'être un maître en plusieurs personnes.

La vacance du siège donnait le premier rôle au camerlingue Oreglia. Aristocrate de naissance, d'allures, d'opinions, et seul survivant des cardinaux nommés par Pie IX, il perpétuait dans le Sacré Collège les traditions de ce pontife, la résistance de la doctrine aux faits contraires, le dédain des accommodements, la crainte des compromis comme de pièges où l'Eglise laisse toujours quelque lambeau de sa chair, la foi que le devoir est de transmettre intact le dépôt du passé à l'avenir. Lui-même, sous le dernier pontificat, semblait un ambassadeur du passé au présent, lorsque voûté, tassé dans sa taille, appuyé sur une canne et frappant à petits coups secs les dalles du Vatican, il s'avançait à petits pas vers les appartements de Léon XIII. Il avait pour le contredire plus de liberté que les autres cardinaux, car lui seul avait été autrefois son égal, et il se le rappelait. Il se trouvait par le bénéfice de ces circonstances indiqué aux mécontents de la politique suivie sous le dernier règne; mais l'on craignait qu'à la fermeté des principes s'ajoutât quelque violence d'humeur, et qu'il fût parfois incommode non seulement aux adversaires mais aux serviteurs de l'Eglise. Mais les imperfections d'un vieillard, si incommodes soient-elles, ont un mérite : leur fin est proche. Et il paraissait la ressource de ceux qui, embarrassés de prendre sur l'heure un parti définitif, comptaient en élisant pape un camerlingue de soixante-quinze ans prolonger le provisoire, et se donner du temps pour orienter l'avenir.

D'autres enfin pensaient que l'expérience acquise dans les congrégations et les nonciatures forme sans doute des administrateurs, des savants et des diplomates, mais que les hautes fonctions où l'on administre, où l'on argumente, où l'on négocie, si nécessaires soient-elles à l'Eglise, laissent à leurs dépositaires peu de temps pour les plus essentielles; que la plénitude et l'utilité

suprême du sacerdoce est le soin des âmes, la familiarité avec leurs vertus et leurs faiblesses, le dévouement à la multitude humaine dont le Christ eut pitié, et qu'au vicaire du Christ le don le plus nécessaire est la charité du cœur. Ceux-là souhaitaient un pape choisi parmi les évêques les plus accoutumés à l'exercer, parmi les chefs de diocèse. Et comme parmi les diocèses italiens, ceux où la vie religieuse est plus active, l'organisation des catholiques plus parfaite, l'action du clergé plus ardente et plus efficace sont ceux de la haute Italie, les cardinaux Ferrari, Svampa, Sarto, évêques de Milan, de Bologne, de Venise, étaient l'espérance de plusieurs.

Toutes ces candidatures s'élevaient dans le grand silence du deuil et du recueillement où était entrée l'Eglise depuis la mort de Léon XIII. Sans être soutenues par l'industrie des habiletés, sans être débattues, sans être posées même, en cette chambre mortuaire d'où les prières chassaient les intrigues, elles s'instruisaient par le regard impénétrable des cardinaux. Ce silence n'était pas rompu par les libelles clandestins qui, selon l'habitude, à la veille du conclave, fouillaient la vie de tous les candidats probables, et non seulement leur passé mais celui de leurs familles : entreprises de haine, de vengeance, souvent de calomnies, conspiration de passions basses, œuvre des méchants qui, malgré eux, travaillaient au bien. Car elle ne laisse rien ignorer aux juges chargés de choisir, elle les sollicite de démêler par leurs enquêtes la vérité ou le mensonge des dénonciations, elle les aide à écarter celui qui, s'il n'a pas toujours su se gouverner, n'est pas apte à gouverner l'Eglise, même celui qui, intact et saint, a trop près parmi les siens quelques fautes dont le scandale l'atteindrait : car il ne faut pas que les imperfections humaines jettent leur ombre sur le visage fait pour refléter la pureté du Christ. Pendant ce temps les âmes pieuses demandaient à ce Christ d'inspirer, selon sa promesse, l'Eglise, les imaginations éprises de merveilleux cherchaient, dans les armes des cardinaux et dans les circonstances de leur vie, auquel d'entre eux s'appliquaient les mots *Ignis ardens*, par lesquels Malachie a désigné le successeur de Léon XIII. Et la superstition des Romains faisait entrer l'âge du pape défunt, le jour et l'heure de sa fin, le nombre des cardinaux, la date du conclave, en d'innombrables cabales de nombres, pour jouer sur ces chiffres au prochain *lotto*.

II

La politique prétendit se mêler par des combinaisons plus certaines au choix du Pontife. Sans être conviée, elle s'empressa aussitôt, et les Etats, par leur intérêt pour le conclave, par leurs

égards pour le Sacré Collège, témoignaient qu'ils ne considéraient pas l'Eglise comme une force adverse et à détruire, mais comme une force utile et dont la vie importait à eux-mêmes. Et, tant cette opinion était générale et certaine, le gouvernement italien, le seul auquel la Papauté n'eût pas proposé de paix, le plus suspect de souhaiter du mal à son ennemie, le mieux placé pour changer de mauvais désirs en mauvais procédés et troubler le conclave, voulut rassurer publiquement contre ce péril toutes les nations. Il affirma par la bouche de ses ministres que lui aussi tenait pour un intérêt universel la transmission régulière du Pontificat, il appela des troupes pour veiller sur la sécurité du conclave et rendre les honneurs souverains à ce futur Pape qui renouvellerait peut-être par son premier acte les protestations du Saint-Siège contre la présence de la dynastie savoisienne à Rome. Cette attitude du monde, et surtout de cette Italie que le gouvernement français croyait son alliée au moins dans la lutte contre le catholicisme, était la première déception infligée à nos hommes d'Etat. Eux avaient cru, par la guerre à l'Eglise, tracer la voie où la civilisation s'engagerait à leur suite, et la France se trouvait, seule avec quelques minuscules républiques du Nouveau Monde, à l'écart du mouvement qui rassemblait autour du conclave les sympathies et les respects des Etats.

Parmi ces Etats, quelques-uns même tenaient le catholicisme pour une force si précieuse qu'ils voulurent s'assurer son concours en exerçant à leur profit une influence sur le choix du nouveau Pape. Tel apparut le dessein de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie. Il se révéla, dès la mort de Léon XIII, dans leur presse. Il ne faut pas juger de cette presse par la nôtre. Nous avons perdu et presque tous les peuples ont gardé une intelligence commune des ambitions nationales, tous les partis oublient leurs désaccords intérieurs dès qu'il s'agit d'elles, et le gouvernement, quand il suscite ou adopte ces projets de grandeur, devient le mandataire de ses adversaires même. C'est pourquoi la presse, qui pour agir sur l'opinion doit d'abord ne pas la blesser, est intéressée à le servir, le devine dans la mesure où il le désire, le devance quand il la pousse, n'est indiscrète que de ce qu'il veut répandre, et devient pour toutes les affaires extérieures l'interprète docile et sûr de ce qui est ou va être la politique de l'Etat. Or, la presse des trois pays, dès la mort du Pape, s'occupa du conclave pour se déclarer contre le cardinal Rampolla.

Celle de l'Allemagne donna le signal sans même attendre la mort de Léon XIII. Entre les organes protestants et les publications catholiques, il n'y eut de différence que le ton d'arguments iden-

tiques. Dans une mémoire ordonnée et tenace, s'étaient accumulés les griefs. Avant qu'il parvînt aux affaires, la bienveillance du Pontificat pour l'Allemagne s'était manifestée, ne se laissant pas décourager par les dispositions hostiles du gouvernement impérial : sous le secrétaire d'Etat Jacobini, Léon XIII avait poussé les catholiques à faire cause commune avec la patrie allemande, lutté contre la longue résistance du centre, et, au risque de compromettre son autorité sur eux, jeté de force le centre dans les bras de l'empereur[1]. Depuis que Rampolla était devenu ministre, disait-on, en vain le gouvernement impérial avait multiplié les preuves d'attachement au catholicisme, une volonté obstinée et hostile avait repoussé ses plus justes prétentions, celles qui étaient à la fois dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Eglise. N'est-ce pas Rampolla que l'Allemagne avait trouvé devant elle quand elle s'offrait, service éminent, à couvrir dans le monde entier, par le prestige de sa diplomatie et de son empire, les missions des catholiques allemands? N'est-ce pas malgré lui que dans le Chang-toun, devenu terre allemande, l'Allemagne avait obtenu la protection religieuse des missionnaires allemands? N'est-ce pas son refus qui avait tenu écartés de cette protection les établissements du catholicisme allemand en Terre sainte? N'est-ce pas son influence qui avait retardé jusqu'à la présente année l'ouverture d'une faculté catholique à Strasbourg? N'est-ce pas son influence qui avait prévenu contre les demandes, les offres, la présence même et les empressements de Guillaume II, Léon XIII si sensible pourtant aux égards des grands princes? Rampolla était donc l'ennemi de l'Allemagne.

En Italie, les journaux de tous les partis qui soutiennent la maison de Savoie et son œuvre rappelèrent des griefs semblables. Dans tout le Levant, où l'Italie avait possédé une longue prépondé-

[1] L'action pontificale sur le centre commença par une note du cardinal Jacobini, en date du 3 janvier 1887. C'était à la veille du débat sur la loi militaire, et Jacobini pressait le centre de la voter. Le 14 janvier la loi fut repoussée par 186 voix contre 154, les 99 voix du centre, toutes hostiles au septennat, formaient la majorité de la majorité. Aussitôt le Reichstag fut dissous. Le 21 janvier, seconde note de Jacobini pour obtenir que dans le programme des nouvelles élections le centre se rallie à la loi. Le 6 février, Windthorst répond par le discours de Cologne qui est le manifeste électoral de son parti, et expose pourquoi le centre ne peut consentir au septennat. Dans le nouveau Reichstag la majorité est acquise au gouvernement et le projet revient en discussion. Le chef du centre déclare persister dans son opposition : mais il ne parle plus au nom du parti tout entier. Sur les 99 membres du centre, tous réélus, 7 votent le septennat, et parmi eux le fondateur du parti, Pierre Reichensperger, les autres ne votent plus contre, mais s'abstiennent. Ainsi commença malaisément l'évolution qui devait faire du centre le soutien de la politique impériale.

rance et voulait la reprendre, les plus nombreux serviteurs de l'apostolat catholique sont toujours les moines italiens. Rien eût-il été plus naturel et plus utile au gouvernement royal que de se faire leur protecteur et en déployant sur leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs couvents, le drapeau national, de donner à la nation part à l'influence acquise par leurs services? Rampolla avait mis un point d'honneur à tenir séparées la force catholique et la force nationale, à refuser à l'Italie le bénéfice des vertus italiennes. Et cette malveillance n'était, sur ce point du monde, que l'exercice d'une animosité permanente et universelle. Rampolla avait été le ministre des rancunes ecclésiastiques contre l'unité italienne. Il représentait la revendication intraitable du pouvoir temporel, l'espoir obstiné de le reconquérir, et, à cause de cela, il n'avait voulu par aucun accord fortifier le gouvernement royal et donner à la Papauté l'apparence de la résignation. Toutes ces choses étaient rappelées dans la presse italienne, sans violence, sans injures. Même au plus fort de leurs querelles, les Italiens n'oublient pas qu'ils sont d'un même peuple, ne veulent pas se déchirer devant l'étranger, et savent respecter ceux de leur race qui les honorent. Les journaux rendaient justice au mérite du cardinal et se contentaient de dire que, regrettant de l'avoir pour ennemi, ils ne pouvaient le souhaiter pour Pape. D'ailleurs, la langue, achevant l'œuvre de la plume, ajoutait aux griefs ses traîtrises, et dans toute l'Italie, où le choix du Pape était la curiosité universelle et la conversation publique, se décelait l'entreprise de rendre le cardinal odieux même au populaire[1].

Pour la presse autrichienne, le pontificat de Rampolla était la continuation d'ébranlements dangereux au régime établi, le progrès de l'entente sociale entre le catholicisme et la démocratie, la persistance des faveurs romaines aux nationalités slaves de l'empire. La coalition de la philosophie incrédule, de l'attachement germanique et des capitaux juifs, maîtresse longtemps de l'opinion dans Vienne et toujours de la presse dans l'empire, n'oubliait pas qu'au début de la lutte entreprise contre elle par Lueger le gouvernement avait fait demander à Rome, par le cardinal archevêque de Prague, un désaveu de cette tentative; que Léon XIII avait coupé court à la requête par une approbation explicite du mouvement conforme à l'encyclique *Novarum;* que les entretiens de l'envoyé

[1] Je me trouvais alors à Rome. On sait la familiarité que la domesticité italienne associe aux démonstrations de respect. Dans l'hôtel où j'étais descendu, la femme qui faisait ma chambre mit un jour son plumeau sous son bras pour me dire : « Rampolla sera-t-il élu? — Le choix vous intéresse? — Certes. — Et vous désirez ce Pape? — Dieu nous en garde. Un homme fier et si dur! »

avec le secrétaire d'Etat, plus libres, étaient demeurés aussi inutiles, et que l'archevêque avait reconnu non seulement un serviteur intraitable des volontés pontificales, mais un adversaire satisfait de couvrir ses propres desseins par l'autorité de son maître. François-Joseph n'oubliait pas davantage la tentative de la Papauté pour le détacher de la Triple Alliance : bien que l'ouverture eût été faite par Jacobini, le refus de l'empereur avait été recueilli par Rampolla, successeur de Jacobini; le nouveau secrétaire avait paru, à Vienne, responsable du refroidissement qui avait suivi la constatation des désaccords, il passait, malgré les dates, pour l'inspirateur de la demande indiscrète, ses actes de ministre prouvaient qu'il ne l'eût pas désavouée, c'était assez pour le rendre suspect à l'empereur. Toutes ces rancunes et le projet auquel elles pouvaient amener le gouvernement se trouvèrent dévoilés par l'article où la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, aussitôt après la mort de Léon XIII, indiquait la nécessité d'écarter, fût-ce en exerçant contre lui le droit d'*Exclusion*, l'ennemi de l'Autriche et de la Triple Alliance.

C'est en effet la Triple Alliance qui s'élevait contre Rampolla. Elle groupait les griefs particuliers à chacun des trois Etats, en une accusation plus vaste, repoussait le plus constant et le plus incommode obstacle qu'elle eût trouvé en face d'elle. Et cherchant de qui Rampolla semblait défendre le patrimoine, au profit de qui Rampolla résistait aux avances des trois Etats, à l'aide de qui Rampolla comptait trouver de plus grands avantages, la Triplice trouvait partout la France. Pourquoi le protectorat réclamé par l'Allemagne et l'Italie sur les missions de leur race avait-il été refusé? Pour ne pas réduire le protectorat plus ancien et plus général qui appartenait à la France. Pourquoi l'Eglise avait fait effort pour détacher l'Autriche de ses alliés? Surtout pour diminuer le danger de la France. Pourquoi la Papauté avait-elle persisté dans son intransigeance contre les faits accomplis sur le sol italien? Parce que, pour substituer à ces faits un ordre où l'Eglise retrouvât les biens perdus, elle comptait sur le futur concours de la France. Toute la politique du dernier pontificat avait donc été une contre-alliance. C'est sur la France que s'appuyait l'obstination de la Papauté. C'est à la France que les trois Etats avaient à reprendre le protectorat de leurs missions catholiques. C'est contre la France qu'ils avaient à maintenir leurs énergies prêtes et unies. C'est la France qu'ils avaient à affaiblir. Et pour être en sûreté, il leur fallait un Pape qui ne s'opposât point à leurs reprises contre elle, un Pape qui ne comptât plus sur elle, et que le vain espoir d'un libérateur transalpin ne rendît pas intraitable aux accommodements

nécessaires. Un homme ne pouvait être ce Pape : Rampolla ne pouvait se séparer de son passé, de son œuvre, de ses efforts, de lui-même. La Triple Alliance combattait surtout en Rampolla l'indéfectible ami de la France.

Ce fut là la seconde surprise et la seconde déception qui, même avant le conclave, atteignaient notre gouvernement. Qu'il rencontrât l'hostilité de l'Autriche, passe encore. C'étaient nos armes qui avaient commencé, en 1859, son déclin, c'est notre sympathie pour la Prusse et pour l'Italie qui, en 1866, avaient consommé sa défaite, et le parti républicain avait été le constant complice de l'empereur Napoléon III dans cette antipathie pour l'Autriche, et dans cette affection pour la Prusse et pour l'Italie. Mais cette Italie et cette Prusse! Ce n'était donc pas assez que pour prix de notre secours, celle-ci nous eût mutilés et que celle-là eût promis à l'autre d'empêcher notre revanche. Ce n'était pas assez qu'hier nos chefs eussent oublié ce passé, rassuré l'Allemagne sur ses conquêtes de 1870, donné à l'Italie les preuves d'une amitié aveugle comme l'amour, négligé comme chose vile et embarrassante le protectorat catholique dont elles étaient ambitieuses, prodigué, comme les royalistes de 1814, à « nos amis les ennemis » des gages de notre désintéressement et les caresses de nos sacrifices, les ennemis restaient toujours les ennemis. La persévérance de leur hostilité était, outre une menace pour la France, une amère humiliation pour le parti au pouvoir. Par leur persistance dans leurs anciens desseins, nos rivaux prouvaient qu'ils ne tenaient pas pour une garantie sérieuse les avances de notre gouvernement, qu'ils connaissaient sa fragilité. Malgré les répudiations qu'il avait faites de notre passé, de nos espoirs légitimes, de nos talents essentiels, la France demeurait la même aux yeux de ses adversaires. Les doctrines de la démagogie n'étaient pas pour eux un commentaire autorisé de la volonté nationale. Ils devinaient sous cette écume soulevée par nos tempêtes la couleur stable des profondeurs nationales et déjà voyaient se dégager par places le bleu de France que les tempêtes troublent sans le changer. Ils prévoyaient que des régimes éphémères ne prévaudraient pas contre la puissance des traditions historiques, contre l'attraction séculaire de l'aînée parmi les nations catholiques vers la Papauté. Ils concluaient que rien ne serait définitivement perdu de cette primauté religieuse tant que la Papauté attendrait ce retour, espérerait en lui. Il leur fallait donc pour leur sûreté obtenir un Pape qui ne mît plus son espoir en la France, et qui, le jour où, dégagée de ses maîtres actuels, elle voudrait reprendre le cours de ses destinées historiques, se trouvât prisonnier de combinaisons nouvelles et conçues par eux.

La lutte ainsi engagée par la Triplice contre la France commençait par une habile manœuvre. Ce n'étaient pas les gouvernements alliés qui paraissaient ambitieux d'imposer au monde un Pape dévoué à leurs intérêts : c'était l'opinion spontanée des trois pays qui semblait faire appel à l'opinion générale. Eux, ne manifestaient par aucun acte une prédilection pour un des candidats, ils semblaient scrupuleux de peser sur les votes du conclave. Elle se contentait de protester contre le choix d'un seul comme contre le népotisme d'un seul en faveur d'une seule nation. Elle demandait seulement un Pape qui étendit l'impartialité de sa sollicitude apostolique sur tous les peuples. Ainsi la Triplice avait l'air de soutenir un intérêt général, de défendre l'équilibre des puissances quand elle le menaçait. En même temps qu'elle dissimulait son action, elle provoquait la France à prendre publiquement parti. Repousser Rampolla seul, et pour ses attaches françaises, était transformer toute élection, sauf une, en une victoire pour la Triple Alliance, en une défaite pour la France; par suite pousser la France à une campagne publique en faveur de Rampolla; et tandis que ce patronage justifierait la défiance de tous les autres peuples contre le candidat devenu le candidat français, réduire la France à des coups de hasard contre le candidat inavoué, contre le Pape *in petto* de la Triplice.

Celle-ci laissait en repos ses hommes d'Etat, elle avait pour agir de plus efficaces intermédiaires auprès du Sacré Collège, les cardinaux qu'elle inspirait. Elle savait l'importance de se ménager parmi eux des amitiés. Le gouvernement italien semblait, par sa rupture avec la Papauté, dénué de toute influence sur les dignitaires de l'Eglise, mais eux et lui échappaient à cette situation logique précisément parce qu'eux et lui sont Italiens, et les rapports entre le gouvernement pontifical et la maison de Savoie rappellent la distinction théologique entre la « thèse » et « l'hypothèse ». A Rome et dans les anciens Etats du Saint-Siège, la maison de Savoie est usurpatrice, l'Eglise ne la connaît pas. Mais la maison de Savoie possède régulièrement le Piémont et l'Italie du Nord reprise sur l'Autriche, et dans ces contrées elle est tenue pour légitime par les autorités religieuses. Or, là les archevêques des plus grandes villes sont d'ordinaire cardinaux et ils ont besoin de paix avec l'autorité qui, selon ses dispositions envers l'Eglise, peut accroître ou diminuer les difficultés de leur ministère. Le gouvernement avait à qui insinuer qu'un Pontificat trop énergiquement hostile aux faits accomplis, et suspect de préparer la ruine de la royauté italienne, préparerait à la Papauté une crise redoutable par les représailles de cette royauté, et que mieux valait, pour accomplir le bien dans les

conditions permises par la Providence, un pontife patient et doux. Il était bien placé pour réveiller, avec la rivalité latente entre les cardinaux de Rome et les cardinaux des diocèses italiens, la crainte que l'avènement de Rampolla fût un péril pour l'Eglise en Italie.

L'Autriche avait six cardinaux. Nommés par le Saint-Siège sur la présentation de Vienne, prêtres grands seigneurs, familiers avec la cour, sensibles aux égards du gouvernement pour l'Eglise, ils mettaient au nombre de leurs devoirs le zèle pour lui. Dès leur arrivée à Rome, ils agirent comme s'ils avaient mission d'influer sur les cardinaux étrangers qui, de tout temps, avaient eu une propension à se concerter en dehors des cardinaux italiens, et qui aujourd'hui, moitié presque du Sacré Collège, étaient maîtres, sinon de faire, au moins d'empêcher une élection où nul ne devient Pape s'il n'obtient les deux tiers des suffrages. Parmi ces cardinaux étrangers, les Autrichiens avaient accès comme dans leur compagnie naturelle, ils étaient par l'art qui est la grâce de l'aristocratie et l'intelligence des cours, les plus capables de deviner et de dire à chacun les paroles les mieux faites pour plaire et persuader. Ils considéraient que, des cardinaux étrangers, les plus favorables à Rampolla étaient les Espagnols et les Français : les Espagnols, à cause des souvenirs reconnaissants que sa nonciature à Madrid, sa fermeté à dégager du carlisme le clergé avaient laissés dans ce pays à l'Eglise et au gouvernement; les Français, parce qu'il était combattu à cause de son attachement à la France. Français et Espagnols furent visités par les Autrichiens. Et les Autrichiens, mêlant aux courtoisies leurs opinions, de façon à donner crédit à celles-ci par celles-là, représentèrent que, malgré son mérite et ses intentions, Rampolla était une cause de discorde, qu'il le fallait sacrifier à la paix de l'Eglise, et ils laissaient entendre que s'ils obtenaient sur ce point satisfaction ils étaient prêts à accepter tout candidat. Pendant ces discours, ailleurs, les cardinaux allemands travaillaient pour le candidat de la Triplice. Kopp, prince-évêque de Breslau, l'ami et le confident de Guillaume II, passait pour avoir le secret de l'empereur. Sans perdre son temps et éventer ses projets par des controverses avec les cardinaux amis de Rampolla, il parut surtout occupé des cardinaux hostiles à l'ancien secrétaire d'Etat pour grouper leurs sympathies autour du plus efficace compétiteur. Le nom du cardinal Gotti est le nom qu'il recommandait, assez bas et à des confidents assez sûrs pour que nulle indiscrétion ne permît de prendre en flagrant délit sa tentative de donner un Pape à la Triple Alliance. Mais autant que discrète, sa propagande fut active. Il avait pour la rendre efficace le souvenir des services rendus par l'Allemagne au

catholicisme, les promesses d'un concours plus amical encore dans l'avenir, et surtout le prestige impérial de la force, la force à laquelle l'Eglise sait mais n'aime pas résister.

La politique de la Triplice avait donc su partager entre les Etats les diverses tâches, dans chaque Etat dissimuler l'action du gouvernement derrière l'action d'autorités religieuses, les associer étroitement et servir par l'emploi habile de toutes les forces l'unité d'un dessein bien mûri.

III

Combien différente fut la conduite de la France! L'événement la surprenait aussi divisée que ses rivaux étaient d'accord. L'amitié qu'ils avaient hâte de rompre entre nous et la Papauté pesait plus encore à notre ministère. L'homme qu'ils voulaient écarter comme un allié indéfectible de la France était réduit, par notre agression contre le catholicisme, à prévoir la rupture avec notre gouvernement, sans avoir fait l'union entre les catholiques. Les monarchistes l'associaient à leurs griefs contre Léon XIII parce qu'il leur avait, comme son maître, conseillé d'accepter la république. Et, sans que la rencontre leur donnât à réfléchir, depuis plusieurs années, les plus qualifiés des conservateurs se trouvaient, par leur répulsion contre le secrétaire d'Etat, unis aux démagogues les plus violents contre l'Eglise. C'est dans cette anarchie que l'attaque de la Triple Alliance nous montrant les intérêts et l'homme à défendre, réduisait le gouvernement français à la plus fausse des situations. Comment souhaiter Rampolla, le continuateur de desseins contre lesquels s'employait toute notre énergie? Comment avouer, en abandonnant Rampolla, une complicité avec les ennemis de la France? Comment ne pas être d'accord avec eux, puisque leur effort pour séparer la Papauté de la France secondait notre propre effort? Et comment ne les pas combattre puisqu'ils voulaient favoriser, en se l'attachant, la puissance de l'Eglise? Quoi que résolût le gouvernement, opter pour lui était se contredire.

Il échappa à l'embarras de choisir un parti en en suivant plusieurs. Et l'on eût dit qu'il y avait différents ministères pour qu'ils eussent diverses politiques. Aux Affaires étrangères, où survivaient quelque tradition du passé et quelque connaissance des autres peuples, on savait que ne pas jouer le jeu de ses adversaires est le plus sûr et que le candidat le plus redouté d'eux était pour nous le plus souhaitable. M. Delcassé et les plus modérés de ses collègues étaient donc favorables à Rampolla. Mais depuis que notre diplomatie s'était éprise de l'alliance italienne, il devenait plus difficile de soutenir l'homme dont tout le ministère avait été

une protestation contre la royauté établie à Rome. Enfin, pour le président du Conseil, tout entier à sa lutte contre le catholicisme, résolu à achever la destruction des ordres religieux en France et désireux d'étendre, sous prétexte de complicité avec les condamnés, la ruine à l'Eglise entière, le Pape le plus souhaitable était un moine, qui sentirait plus vivement l'injustice et l'injure faites à ses frères, mettrait de son indignation dans sa résistance, et portant à leur secours toute l'Eglise, l'exposerait toute aux coups portés contre eux. C'est ce cruel espoir qui avait fait à la candidature du cardinal Gotti des partisans parmi les pires ennemis de l'Eglise et confondait leurs vœux avec les efforts de la Triple Alliance. Tous ces projets en se traversant s'annulaient. Un gouvernement si peu d'accord avec lui-même ne pouvait imprimer à ses actes l'unité qui n'était pas dans ses desseins.

On le vit bien à la conduite de notre diplomatie à Rome.

La France a pour la représenter à Rome, la renseigner et la servir auprès des pouvoirs ecclésiastiques, un ensemble d'institutions importantes et faites, quand elles exercent de concert leur effort, pour lui assurer un grand crédit. L'ambassade près le Saint-Siège n'est que l'expression la plus haute de ces forces et l'autorité ordonnatrice qui donne à toutes les autres appui, direction, et accroît son influence de la leur. Une expérience commune a appris à tous les Etats que, pour connaître un gouvernement sacerdotal et agir sur lui, des laïcs ne suffisent pas. Pour pénétrer des âmes de prêtres, savoir quels scrupules sont pour eux invincibles, quelles considérations les touchent, à quelles espérances ils cèdent, quel ton les décide, il faut éprouver soi-même les sentiments qui les conduisent, il faut être prêtre comme eux. Les établissements pieux, les séminaires, les maisons générales, fondés à Rome par les largesses de chaque peuple et où vivent un certain nombre de ses prêtres et de ses religieux, sont pour lui des centres d'information et de propagande. Les Etats catholiques ont souhaité davantage et attaché un grand prix à obtenir du Saint-Siège que des ecclésiastiques de leur nation fussent introduits, par l'exercice de quelques charges, dans le gouvernement romain. C'est ainsi que la France, l'Autriche, l'Espagne ont chacune, pour un ecclésiastique à elles, une place dans la Rote, autrefois le plus important des tribunaux, demeurée la première des prélatures; c'est ainsi que les grands Etats tiennent à avoir un de leurs nationaux comme cardinal « de curie », c'est-à-dire membre du Sacré Collège avec résidence à Rome. Tous ces groupes de catholicisme et de nationalité se rattachent, comme les dignitaires ecclésiastiques, à l'ambassade qui représente leur patrie près du chef de leur foi, et

lorsque leur gouvernement ne poursuit pas un dessein contraire à l'Eglise, ils sont tout disposés à mettre leur influence religieuse au service de l'Etat. Aucun pays n'a à Rome autant d'établissements religieux que la France, elle a près, de l'ambassadeur, un consulteur canonique ; à la Rote, un auditeur ; au Sacré Collège, un cardinal de curie. Le consulteur canonique, Mgr Guthlin, est un Alsacien attentif et avisé, grand lecteur, grand écouteur, informateur précieux grâce à une observation attentive et continue des faits même minuscules et, par l'art de les rapprocher, de les ordonner et d'en discerner les liens secrets, capable de prévoir leur importance et leurs suites. L'auditeur de Rote, Mgr Mourey, disciple de Lacordaire, ami, comme son maître, de son temps et de son pays, apte non seulement à juger les faits mais à les conduire, est un de ces rares hommes que les circonstances ne surprennent jamais à court de pensée, de résolution et de moyens. Moins ancien à Rome, le cardinal de curie, Mgr Mathieu, a un don de familiarité avec les idées et avec les hommes qui lui donne l'air d'un habitué partout où il pénètre, une hardiesse tranquille à dire les choses embarrassantes, une façon de franchir avec sans gêne les distances que la gravité et la lenteur romaines étendent autour des personnes et des affaires : négociateur capable de réussir par des moyens qui feraient échouer les autres. C'étaient des auxiliaires précieux pour un gouvernement qui aurait su employer leurs mérites divers.

Mais ces instruments efficaces pour assurer à l'Etat tous les avantages d'une entente avec l'Eglise ne trouvaient plus leur emploi dans la guerre entre les deux puissances. Par sa politique, notre gouvernement s'était privé de leur concours. Faute d'une direction commune qui, au nom de la patrie, leur eût imposé la concorde dans l'effort, ils n'obéissaient plus qu'à eux-mêmes dans leur volonté de servir l'Eglise et la France. L'indépendance des fonctions ne les obligeait pas à s'entendre, la diversité des caractères ne les y portait pas. Et si la réserve habituelle aux membres du clergé, quand il s'agit d'affaires religieuses, empêchait toute divergence bruyante, il n'échappait pas à des yeux ecclésiastiques, depuis que la santé déclinante de Léon XIII obligeait à prévoir un changement de règne, que les chefs de nos établissements pieux, notre consulteur canonique, notre auditeur de Rote et notre cardinal de curie ne formaient pas les mêmes vœux.

Les désaccords de notre diplomatie laïque étaient plus patents encore. D'abord, nous avions deux ambassades, l'une auprès du Pape, l'autre auprès du roi. En des temps réguliers, cette dernière n'eût pas été mêlée à l'élection pontificale. Mais M. Barère est

comme une toile de maître qui déborde toujours de son cadre. Principal artisan de la réconciliation avec l'Italie, il avait flatté la passion irréligieuse du parti au pouvoir : bonne fortune qui eût dispensé un autre de mérite et qui ajoutait au sien. Par suite, il avait à Rome l'influence prépondérante, comme le représentant véritable de la pensée gouvernementale. Rien que de naturel à un tel homme, en une telle situation, s'il songeait à resserrer les liens qu'il avait noués et à disposer la France à l'élection d'un Pape désiré par l'Italie. Sans qu'il songeât à envahir, en Italie on attendait son concours, et en France on sollicitait ses conseils. Et c'est ainsi que sa sympathie déjà ancienne et publique pour le cardinal Agliardi, opposé à Rampolla et peut-être pour cela vu avec faveur au Quirinal, donna à notre ambassadeur auprès du Quirinal l'air d'un faiseur de Pape, ajouta un nom à la liste des candidats, et parut, par le choix d'un ambassadeur français, combattre le candidat repoussé par nos adversaires comme l'ami de la France.

Si du moins notre ambassade auprès du Saint-Siège, seule chargée de nos rapports avec le monde religieux eût manifesté sur l'élection pontificale des idées aussi nettes que l'ambassade incompétente et si notre double représentation à Rome eût ressemblé seulement aux deux visages de Janus, tournés l'un vers le Vatican et l'autre vers le Quirinal. Mais le moyen que le mandataire d'un gouvernement divisé soit net, énergique et influent? Certes M. Nisard était un diplomate qui savait son métier et par ses rapports essayait de l'apprendre aux ministres : mais il ne pouvait à lui seul changer ses rapports en instructions, et faute de recevoir celles qu'il attendait, ne pouvait en donner à son personnel. L'ambassade, au lieu d'opposer au moins aux influences contraires sa solidarité, était une dispersion d'agents abandonnés à eux-mêmes et chacun en droit de faire son devoir à son gré. Or bien diverses étaient les influences qui les sollicitaient : le désir naturel de deviner les intentions de Paris, pour se faire un mérite d'avoir obéi en épargnant au ministère l'embarras du commandement; la tentation politique de plaire non à leur chef direct, le ministre des affaires étrangères, mais à celui qui représentait davantage les passions de la majorité parlementaire, au président du Conseil; l'intérêt mondain de ménager et de servir les opinions en crédit dans la société aristocratique et dans une partie de la société religieuse; enfin les petites raisons personnelles de goûts et d'antipathies contribuaient à porter çà et là sur diverses candidatures les vœux de nos divers agents. Tandis que M. Nisard se tenait fidèle au secrétaire d'Etat, le second de l'ambassadeur, M. de Navennes, ne cachait pas ses préférences

pour le cardinal Gotti, les secrétaires et les attachés choisissaient à leur gré parmi ces sympathies contraires de leurs chefs, s'ils n'aimaient mieux parier sur d'autres noms à ce jeu des chances. M. Nisard contemplait de son œil fin et un peu triste cette dispersion où il n'y avait pas de sa faute et semblait penser que, notre lutte religieuse annulant l'influence française sur le monde ecclésiastique, le moindre mal était encore que l'ambassade partageât ses mises sur tous les candidats probables, et qu'ainsi, quoi qu'il advînt, la France n'eût pas l'air de perdre. Mais ces divergences qui étaient le secret de tout Rome jetaient du ridicule sur nos vœux tout occupés à s'annuler, et la multiplicité des personnages qui représentaient nos intérêts rendait plus évidente l'anarchie de notre politique.

A la veille du conclave, il est vrai, une tentative fut faite pour rendre à notre action diplomatique l'unité. Il faut rendre à M. Delcassé cette justice, qu'averti par l'attitude des autres puissances, il comprit l'intérêt de la France, et, le préférant aux passions irréligieuses de ses plus importants collègues, prescrivit à notre ambassade un concours non équivoque à l'élection de Rampolla. Cet ordre mit fin aux combinaisons indépendantes et rappela tous nos agents à une œuvre commune. Mais quand on entendit tel d'entre eux déclarer que, ses sympathies personnelles restant acquises à Gotti, son concours de fonctionnaire passait à Rampolla, quand on vit tels autres travailler au succès de la candidature que, la veille, ils disaient impossible, cette conversion était trop tardive pour convertir à son tour, et l'autorité était mince de ceux qui, pour s'entendre, étaient réduits à se contredire. D'ailleurs, il ne suffisait pas d'une dépêche pour réparer l'œuvre de toute une politique : eussent-ils été toujours unanimes, quel crédit pouvaient avoir sur l'Eglise les mandataires d'un gouvernement obstiné à la combattre? Delcassé comprit qu'il ne pouvait plus communiquer utilement avec elle, sinon par personnes interposées. Et, pour que ses désirs ne parvinssent pas au Sacré Collège par des bouches suspectes, il invita les cardinaux français à s'entretenir avec lui avant de se rendre au conclave. Mais c'était au lendemain du jour où le cabinet venait d'enlever son traitement à l'un de ces cardinaux, pour sa protestation contre les violences antireligieuses du gouvernement. C'était la veille du jour où le président du Conseil allait à Marseille menacer l'épiscopat tout entier : et comme à la date fixée pour ce discours le Sacré Collège serait en conclave ou le Pape déjà choisi, M. Combes, incapable de supporter la pensée que sa parole ne fût pas malfaisante, avait eu soin de confier aux agences officieuses, assez à temps pour avertir

le Sacré Collège avant le conclave, que la solidarité de l'épiscopat français avec les ordres religieux allait être dénoncée comme une complicité de révolte et que le châtiment pourrait être la rupture du Concordat. Des cardinaux français, les uns déclinèrent l'invitation de M. Delcassé, les autres reçurent la confidence de son désir qu'ils votassent pour Rampolla, et si le succès était impossible, pour le candidat préféré par Rampolla. Pas plus les cardinaux qui s'étaient rendus à l'appel du ministre que les cardinaux demeurés à l'écart ne pouvaient, approuvassent-ils ses vœux, s'en faire les interprètes. S'ils passaient pour les mandataires du gouvernement, ils n'accroîtraient pas leur autorité de la sienne, mais compromettraient la leur auprès du Sacré Collège. Ils ne pouvaient trouver audience auprès de leurs collègues des divers pays qu'en parlant, au nom de la nation française, des services rendus par elle à l'Eglise, de la protestation constante élevée par ses vertus chrétiennes contre les entreprises antichrétiennes de son gouvernement.

Et c'est ici qu'ils trouvaient une impuissance de plus, puisque cette France catholique n'était pas d'accord avec elle-même. Les cardinaux français avaient suivi d'un pas inégal la politique de Léon XIII, et la distance entre eux s'était peu à peu allongée, à mesure que les obstacles de la route mettaient leur constance à l'épreuve. Plusieurs d'entre eux se demandaient s'ils seraient sages en soutenant la candidature de l'homme contre lequel étaient les préventions les plus vives, et craignaient, s'ils mécontentaient pour une question politique les conservateurs, de diminuer le zèle religieux, et que l'Eglise, entre les royalistes découragés et les républicains adverses, restât isolée. Ils arrivaient donc à Rome tous en conflit avec le gouvernement, et peu d'accord les uns avec les autres. On le vit à l'hésitation première de leur allure, à une réserve où il y avait moins de discrétion que d'embarras. C'est Rome qui les instruisit de ce qu'ils devaient faire. Quand ils lurent dans la franchise de certains cardinaux étrangers la volonté d'écarter Rampolla, malgré ses mérites, par scrupule de patriotisme et par crainte de donner trop à la France, quand, dans les sollicitations de certains autres, ils virent des habiletés machinées comme des pièges, quand ils constatèrent, dans l'union intime de tous les Allemands, de tous les Autrichiens et de quelques Italiens, l'effort de la Triple Alliance, ils comprirent que leur devoir était de faire, dans l'intérêt français, équilibre à ces groupements où l'intérêt national se substituait à l'intérêt catholique. Ils unirent leurs volontés d'abord flottantes à la fermeté des cardinaux espagnols, qui étaient partis de Madrid d'accord avec la couronne et qui avaient trouvé à Rome, dans leur cardinal de curie le moine

Vivés, un admirateur et un partisan déclaré de Rampolla. Ils lièrent partie avec les cardinaux italiens, qui travaillaient pour la même cause. Grâce à eux, l'unité se rétablit dans l'attitude de ceux qui, dans le Sacré Collège, allaient représenter la France; les voix françaises ne manqueraient pas à une candidature que les adversaires de notre pays appelaient française pour la perdre et un parti s'était formé contre celui de la Triplice.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit le conclave.

IV

Le Sacré Collège comptait 64 membres : 62 entraient au conclave le vendredi 31 juillet vers cinq heures; le cardinal Celesia était retenu à Palerme par l'état de sa santé et l'archevêque de Sydney n'était pas arrivé à Rome.

Dans les conclaves, l'usage est, on le sait, de procéder chaque jour, à deux scrutins, une fois le matin et une le soir, jusqu'à ce qu'un nom ait recueilli les deux tiers des suffrages. Au premier scrutin du samedi 1er août, Rampolla recueillit 24 voix, Gotti 16, le reste des suffrages se partagea entre une dizaine de cardinaux, parmi lesquels le plus favorisé, Serafino Vannutelli, obtint 4 suffrages. Au scrutin du soir, Rampolla obtint 27 voix, Gotti 15, Sarto 6, et le reste des suffrages continua de se disperser. Les scrutins du premier jour avaient indiqué les forces des deux « factions » principales. La Triplice avait fait connaître son candidat, choisi et préparé en silence, et le résultat ne répondait ni au mérite de l'homme ni à l'habileté de la campagne : Gotti n'avait pour lui qu'une faible minorité de cardinaux italiens, ses partisans les plus nombreux étaient des cardinaux étrangers, l'influence de la Triplice n'avait même pas assuré à son candidat le tiers des suffrages, cette minorité nécessaire pour devenir un embarras, empêcher l'élection d'un Pape hostile, et contraindre la majorité à un accommodement. Rampolla, au contraire, dès le premier vote, avait obtenu plus que le tiers des voix. Il suffisait donc à ses partisans de tenir bon pour imposer, sinon Rampolla, au moins un Pape agréé par lui, continuateur de sa politique, et, il y avait des chances pour que Rampolla obtînt davantage. La « faction » française et espagnole avec ses 11 voix ne formait que l'appoint de la force réunie autour du cardinal. C'est parmi les Italiens ses compatriotes, juges les plus impartiaux des rivalités internationales et témoins les plus proches de ses efforts, qu'étaient ses amis les plus nombreux et les plus capables de lui conquérir des adhérents nouveaux. Et, en effet, commençait à son profit, dès le second tour, cette attraction qui dans tous les corps électoraux désagrège les petites masses au profit des grandes.

Le dimanche, au scrutin du matin, se continue l'accession qui accroît lentement les troupes de Rampolla et dissout rapidement celles de Gotti. Le premier s'élève à 30 voix, le second n'en garde plusque 8.

Puisque Rampolla, malgré sa politique envers la Triplice et malgré la politique de la France envers lui, demeurait le candidat le plus fort, il n'y avait pas de doute que si la France ne l'eût pas affaibli en faisant échec à la politique pontificale, il aurait déjà entraîné les suffrages nécessaires à son élection. Malgré la situation fausse que lui faisait notre intolérance religieuse, s'il continuait encore un jour ou deux, fût-ce avec lenteur, ses conquêtes, l'ébranlement décisif pouvait-il se produire en sa faveur, et les quelques voix qui lui manqueraient lui être subitement acquises? C'est l'éventualité que la prévoyance de ses adversaires craignit, qu'ils voulurent prévenir, et c'est alors que s'accomplit l'acte le plus imprévu du conclave.

Quand le résultat du troisième scrutin fut connu, le cardinal de Cracovie déclara qu'il était chargé par l'empereur d'Autriche de faire une communication au conclave et que ce prince, invoquant un privilège de sa couronne, s'opposait à l'élection du cardinal Rampolla.

Ce moyen auquel l'Autriche avait recours soulevait un grave incident de frontières entre l'Eglise et l'Etat. Il faut, pour fixer la valeur du droit invoqué, en dire brièvement l'origine et l'histoire.

L'ambition d'intervenir dans le choix des Papes est chez les souverains aussi ancienne que le catholicisme. Empereurs de Rome et de Byzance, rois goths ou lombards, souverains germaniques, tous les pouvoirs dont la main peut s'étendre jusqu'à Rome, prétendent jusqu'au douzième siècle au droit de confirmer l'élection pontificale. A l'exception des souverains francs, les seuls qui aient exercé la dignité impériale pour protéger l'Eglise et non pour l'asservir, tous cherchaient dans le droit de confirmation un prétexte à mettre sur la chaire de Saint-Pierre leurs créatures. Le mode d'élection favorisait leurs ingérances. Bien que la primauté du Pontife romain sur toute l'Eglise fût reconnue dès l'origine, l'on a longtemps élu l'évêque de Rome par les moyens en usage pour l'élection des autres évêques, et dans des siècles où les laïques et le clergé intervenaient pour proposer ou accepter les évêques, le Pape était choisi par « le clergé et le peuple de Rome ». Or, l'usage de choisir comme un évêque ordinaire et par un corps d'électeurs tout locaux et mal définis l'évêque universel, fournissait à la fois aux empereurs, pour investir cette autorité, des facilités et même un prétexte d'utilité religieuse; représentants et défenseurs de l'Eglise universelle, ils se disaient meilleurs juges de ses intérêts généraux que le collège tout local des électeurs romains. Lorsque, entre une

Papauté parvenue à la pleine conscience de son magistère universel et une Allemagne ambitieuse d'une universelle domination, éclata la guerre de deux cents ans, la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, les empereurs comprenaient fort bien qu'ils obtiendraient tout le reste par surcroît s'ils disposaient de la Papauté; pour sauver toute l'indépendance de l'Eglise, il fallait soustraire à l'influence des empereurs l'élection des Souverains Pontifes. Détruire l'apparence qui, en face d'un empereur mandataire de la catholicité, plaçait un Pape élu par les représentants d'un seul diocèse, dégager la Papauté de cet épiscopat local qui avait été sa première forme historique, lui donner, aux yeux de tous et par la manière dont elle se transmettrait, son caractère universel, devenait la meilleure défense et la défense nécessaire de l'Eglise contre les sophismes impériaux. Le collège électoral était trop vaste et trop étroit à la fois : trop vaste parce qu'il comprenait une masse confuse de clercs et de laïques sans compétence ni vertus éprouvées, foules tumultueuses sur lesquelles les influences extérieures avaient trop de prises; trop restreint parce qu'il bornait le droit de vote à des mandataires de Rome. Il fallait à la fois le restreindre en n'admettant à voter que l'élite des plus éminents, des plus purs des clercs, et l'élargir en choisissant l'élite non pas seulement dans le peuple romain, mais dans tout l'univers catholique. Dès le onzième siècle, l'urgence de la réforme apparut au grand homme qui, avant de s'appeler Grégoire VII, dirigea sous cinq Papes les résistances du Sacerdoce à l'Empire. Commencée par Nicolas II, continuée par Alexandre III, Grégoire X, Pie IV, elle reçut de Grégoire XV, au dix-septième siècle, par la bulle *Æterni Patris*, sa perfection dernière. A l'ancien mode d'élection succédait l'élection par les cardinaux, le Sacré Collège était constitué. Représentation permanente des représentants des diverses races sur lesquelles s'étend l'Eglise et des plus hauts mérites que l'Eglise inspire, le Sacré Collège ne laissait plus de prétexte aux envahissements des pouvoirs politiques sur l'élection du Souverain Pontife. Le catholicisme est une terre ensemencée par le Christ, où toutes les vérités sont contenues dès le premier jour, mais où chacune mûrit en sa saison. La suprématie pontificale, qui a été se précisant d'âge en âge, avait trouvé un moyen plus parfait de s'exercer et de se transmettre. Et ainsi les ambitions des princes, en menaçant l'Eglise, avaient travaillé pour elle.

Dès lors ces ambitions, qui n'abdiquaient pas, durent s'exercer sous une forme nouvelle et plus respectueuse de l'indépendance religieuse. Leurs princes avaient pour ambassadeurs naturels de leurs désirs, auprès du Sacré Collège, les cardinaux leurs sujets

et parfois aussi les anciens légats ou nonces accrédités auprès d'eux par le Saint-Siège. Les sympathies ou les répugnances des souverains pour les candidats à la tiare eurent ainsi des interprètes dans les conclaves, et bien que, sans rien imposer, elles sollicitassent seulement le libre arbitre des cardinaux, ceux-ci, par leur souci même des intérêts religieux, étaient disposés à tenir compte de ces indications, et plus le souverain était considérable, plus il avait chance que ses préférences et ses répulsions ne fussent pas indifférentes au Sacré Collège. Accoutumés à ce qu'on eût égard à leur volonté, les Etats prétendirent transformer ce fait en un droit, il ne leur suffit plus de soumettre leurs désirs au jugement du Sacré Collège, ils voulurent, au moins en ce cas, être juges eux-mêmes, et que la notification de leur hostilité suffît à exclure du pontificat le candidat tenu par eux pour ennemi. Au dix-septième siècle, ils étaient en situation de beaucoup obtenir. Les grandes monarchies étaient constituées, semblait-il, pour longtemps; l'Eglise affaiblie, et instruite par la Réforme, sentait le danger de nouvelles pertes et l'importance de ne pas s'aliéner, en se montrant intraitable sur ses droits, les puissances qui lui restaient unies.

C'est ainsi que trois grandes puissances, l'Autriche, l'Espagne et la France conquirent le droit de « l'exclusion » ou de « l'exclusisme », c'est-à-dire le privilège de s'opposer chacune à la nomination d'un candidat. Ce privilège, qui n'a jamais été ni réglé ni reconnu par aucune bulle ni par aucune déclaration pontificale, s'établit comme un usage par le consentement plusieurs fois renouvelé du Sacré Collège. Et celui-ci, pour rassurer sa conscience, considérait que ces grands Etats étaient dans le monde entier les gardiens d'un ordre fondé sur l'adhésion de la puissance publique aux enseignements de l'Eglise, qu'ils avaient servi son apostolat par leurs armes, sanctionné ses préceptes par leurs lois, que, par cette fidélité, ils méritaient confiance, et que, si par leurs préventions ils pouvaient écarter du pontificat le plus digne peut-être, du moins jamais ne poursuivraient-ils un dessein prémédité de malveillance contre l'Eglise.

Tout cet état de choses fut changé par la Révolution française. Elle commença la jalousie de l'intelligence contre la foi, elle se fit gloire de décider, seule, les lois, les institutions, l'avenir des sociétés humaines. Même aux peuples qui restèrent catholiques elle apprit une autre manière de l'être; même où le mariage des deux pouvoirs ne fut pas rompu, elle fit succéder à l'ancien régime de la communauté légale la séparation des patrimoines. Dès lors, les reprises exercées par l'Etat contre l'Eglise autorisaient l'Eglise à reprendre elle-même ce qu'elle avait concédé à un Etat autrefois

généreux envers elle. Puisque, jaloux de l'indépendance conquise, il ne voulait rien sacrifier aux intérêts ou aux enseignements de l'Eglise, l'Eglise n'avait plus à sacrifier son autonomie aux convenances de l'Etat, à consentir des avantages sans réciprocité. Les privilèges « d'exclusion » accordés aux gouvernements dans les conclaves ne se justifiaient plus.

Mais les événements retardent sur la logique, et ce qui a cessé d'être en raison continue à être en fait, comme la chaleur de la vie dure après la mort. Le dix-neuvième siècle a été ce temps d'illogisme où les gouvernements détachés de l'Eglise continuaient à prétendre aux avantages obtenus d'elle dans les jours de solidarité. C'est ainsi que le droit « d'exclusion » a survécu, mais avec une hésitation plus grande des Etats qui l'exercent et avec une résistance croissante du Sacré-Collège qui la subit. En 1823, quand meurt Pie VII, l'Europe est en réaction victorieuse contre les doctrines révolutionnaires, la Sainte Alliance des monarques veille sur l'ancien ordre qu'ils crurent avoir restauré. L'Eglise ne leur dispute donc pas la prérogative qui était la leur dans ce passé rétabli. L'Autriche seule en use en 1829, après la mort de Léon XII. Quand s'ouvrent les conclaves de 1830, après le court règne de Pie VIII, et de 1846, à la mort de Grégoire XVI, le passé ne règne plus qu'en Autriche; en Espagne, il est vaincu avec don Carlos, en France avec Charles X, et, comme Marie-Christine, Louis-Philippe cherche un « juste milieu » entre le principe conservateur et le principe révolutionnaire. En 1830, l'Espagne exerce l'exclusion que le Sacré Collège accepte encore. En 1846, l'Autriche la décide contre le cardinal Mastaï Ferretti, mais le Sacré Collège commence à opposer la rapidité des conclaves aux exigences extérieures, et le cardinal chargé de la signifier arrive au conclave trop tard, quand Pie IX est proclamé.

C'est sous Pie IX que se précipite la destruction de la vieille Europe. Les changements se font dans les esprits. Le *Syllabus* taxant d'erreur la plupart des formules chères à la Révolution, semble avoir provoqué tous les peuples; dans le confus, aigre et vain combat qui se livre autour de mots non définis, une seule chose est claire, la susceptibilité générale d'une opinion disposée à se défendre contre toute ingérence dans les matières du gouvernement.

Les changements s'accomplissent dans la politique des puissances catholiques envers l'Eglise. L'année 1870 achève la ruine du pouvoir temporel sans qu'une seule tente de sauvegarder l'indépendance pontificale, intérêt autrefois essentiel pour toutes. Les changements modifient l'importance des divers Etats. Au dix-septième siècle, l'Angleterre ne sortait pas encore de son île, la

Russie de ses neiges, l'Allemagne de sa faiblesse, l'Italie de ses divisions, et les immensités où les Etats-Unis s'étendent n'étaient que des terrains de chasse pour les tribus d'Indiens : toutes les grandes puissances étaient catholiques, nul peuple, nulle coalition de peuples n'était capable de résister aux plus grandes d'entre elles, la France, l'Autriche, l'Espagne réunies, et par leur prestige le caractère catholique était maintenu dans les contrées alors les plus importantes du monde. Le dix-neuvième siècle voit ces Etats décliner, et à côté d'eux grandir démesurément ceux qui ne comptaient pas autrefois. Ces puissances nouvelles, à mesure que vieillit Pie IX, songent à intervenir dans le choix de ses successeurs; comme trois Etats qu'elles égalent ou qu'elles surpassent ont voix au conclave, elles réclamaient les mêmes avantages. Après 1870, un travail diplomatique est conduit par l'Allemagne, afin d'attribuer à toutes les puissances le droit d'exclusion. Or, parmi celles qui prétendent au partage de ce privilège se trouvent l'Italie, adversaire du Saint-Siège, l'Allemagne, en lutte avec les catholiques, les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie, étrangères au catholicisme. Le moment est venu pour l'Eglise de ne plus reconnaître l'ancien privilège des puissances catholiques, et parce qu'elles sont moins catholiques, et parce qu'elles sont moins puissantes, et parce qu'il faut couper court aux prétentions des puissances non catholiques.

Il appartenait à Pie IX, le doux artisan des violentes ruptures avec le monde, de dénoncer la fin des faveurs accordées par l'Eglise aux Etats. Tout comme, dans le concile du Vatican, il n'avait pas laissé aux ambassadeurs de puissances la place qu'ils occupaient autrefois dans les assemblées de l'Eglise, il eut soin de fermer, par deux bulles, l'accès des conclaves aux anciennes influences des gouvernements. La première de ces bulles, *In hac sublimi*, datait du 23 août 1871, moins d'un an après qu'il avait perdu Rome sans une protestation d'une puissance catholique. Dans cette bulle, après avoir rappelé que le droit d'élire le Souverain Pontife appartient au Sacré Collège seul, il déclarait nécessaire de maintenir strictement la rigueur de cette prérogative, et il excluait en termes exprès, toute intervention de la puissance laïque, quelle que fût cette puissance et la forme de son intervention [1]. Le 10 octobre 1877, quatre mois avant sa fin, par la bulle *Consulturi*. il confirmait et renouvelait dans les mêmes termes, la déchéance de toute autorité laïque. A sa mort, il sembla que toutes les puissances comprissent et acceptassent l'abrogation de l'ancienne prérogative. Aucun des Etats qui jusque-là avaient le droit d'exclusion ne songea

[1] Les termes de la bulle sont : *Excluso prorsus et remoto quovis laicæ potestatis cujuslibet gradus et conditionis interventu.*

à l'exercer et, pour la première fois depuis des siècles, la politique n'eut pas la parole dans le conclave qui élut Léon XIII. Durant le règne de ce Pape rien n'était survenu qui justifiât un retour de l'Eglise aux concessions abolies par Pie IX. Au contraire, l'amoindrissement de l'Espagne, l'athéisme officiel de la France, l'abdication de l'Autriche au profit d'un consortium où les volontés de l'Italie et de l'Allemagne dominent la sienne, avaient achevé d'enlever sa raison d'être au privilège autrefois consenti aux trois puissances représentatives du catholicisme. C'est pourquoi Léon XIII n'avait modifié par aucun acte les prescriptions de son prédécesseur. C'est pourquoi le bon sens général considérait le droit d'exclusion comme une de ces armes que le temps a fait passer des arsenaux dans les musées. Les journaux de l'Italie unitaire surent le dire quand, la *Nouvelle Presse libre* parla la première d'exclusion de Rampolla. Il est vrai qu'ils voulaient faire ailleurs la leçon, inquiétés par l'entretien de M. Delcassé avec nos cardinaux, ils craignaient que le ministre français songeât à exclure aussi le candidat de la Triple Alliance, et contre l'exclusion exercée par la France donnaient les bons arguments dont ils ne se sont plus souvenus quand l'exclusion a été déclarée par l'empereur.

C'est un bruit accrédité dans les chancelleries qu'elle fut décidée par François-Joseph seul, qu'il en confia le secret au cardinal de Cracovie seul. Cette hypothèse se trouverait confirmée par l'attitude de plusieurs cardinaux autrichiens qui, le jour où le cardinal chargé du secret le fit connaître au Sacré Collège, manifestèrent une confusion étonnée. Si François-Joseph crut n'avoir délibéré cet acte qu'avec lui-même, il l'avait résolu d'une volonté depuis longtemps soumise à d'autres conseillers. S'il obéit à des animosités personnelles, ces animosités vengeaient les intérêts d'autrui plus que les siens. La politique pontificale qu'il s'agissait d'abandonner ou de poursuivre, avait été dirigée principalement contre certaines prétentions de la royauté italienne et de l'empire allemand, elle n'avait atteint l'Autriche que par contre-coup et à cause de l'aide prêté par cette puissance aux deux autres. Mais seul des trois souverains celui d'Autriche possédait le moyen de satisfaire au conclave leurs communes rancunes : et l'effort des deux Etats qui, ne pouvant parler sinon par sa bouche, lui avait depuis longtemps soufflé sa résolution [1]. Du jour où ils lui avaient inspiré le désir

[1] Dans une note de son ouvrage si documenté sur *le Conclave* (Paris, Lethielleux, in-8°, 1894), Lucien Lector écrit p. 574 : « Au commencement de février 1892, la *Gazette de Francfort* publiait cette information visiblement puisée à une source officieuse : « La Triple Alliance se prépare dès maintenant au futur conclave... L'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne auraient décidé l'empereur d'Autriche à faire valoir son droit de *veto*... »

de faire ce qui leur était avantageux, ils achevaient de pourvoir à leurs avantages en lui laissant tout l'honneur des mauvais procédés.

Quoi qu'il en soit, entre les encycliques pontificales qui prescrivaient au conclave de résister à toute ingérence séculière, et le pouvoir séculier que revendiquait une ancienne prérogative, le Sacré Collège fut mis en demeure de se prononcer. La réponse fut aussi nette que la prétention impériale. Le cardinal Oreglia, président de l'Assemblée, déclare avec dignité et avec calme qu'il n'a pas à donner acte au cardinal autrichien de ses déclarations, et qu'elles ne sauraient rien changer au droit du Sacré Collège. La victime de l'exclusive, Rampolla, s'exprime ainsi : « Au nom de l'Eglise, je proteste contre la prétention de la puissance laïque à entreprendre sur l'indépendance du pouvoir religieux. En ce qui me concerne je n'ai pas à me plaindre si je suis l'objet de ces hostilités : rien ne saurait me faire plus d'honneur ni plus de joie. » La France est atteinte aussi par ce coup : elle a une parole à dire et l'homme pour la dire, puisque le cardinal Perraud est là. Il fait justice de la prétention autrichienne en quelques mots, avec une sévérité dédaigneuse, où l'on sent vibrer, non un orgueil humain, mais une conscience intrépide qui, habitant près de Dieu, laisse tomber de haut les justices. Reste au Sacré Collège à prononcer lui-même. Dans les derniers conclaves où se fut exercée l'exclusion, en 1823, quand l'Autriche l'avait prononcée contre Severoli, 26 voix étaient acquises au cardinal, au scrutin suivant, il n'en garda plus que 2; en 1830, quand l'Espagne déclara l'exclusion contre Giustiniani, le cardinal avait recueilli 21 voix, après l'exclusion, ses voix furent réduites à 10. Au dernier conclave, après l'intervention du cardinal de Cracovie, dans le scrutin du dimanche soir, Rampolla obtint 32 suffrages. Non seulement il n'en avait perdu aucun, mais tout le résultat du veto autrichien avait été d'accroître le nombre de ses partisans.

Encore la leçon n'était-elle pas égale au mécontentement du Sacré Collège. Cette mainmise brutale de l'Autriche avait blessé comme un anachronisme et comme une usurpation. Il avait, dans la coalition de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, reconnu la vieille complicité des ambitions germaniques et gibelines qui avaient fait tant de mal à l'Eglise. La rappeler avait été la seule faute de la Triple Alliance au terme de son habile campagne. Car c'était rappeler aussi que la France avait été moins entreprenante contre les droits de l'Eglise, que depuis le dix-septième siècle elle s'était servie une seule fois de ce veto souvent employé par l'Espagne et surtout par l'Autriche, qu'elle avait été l'armée séculaire, précieuse toujours au Sacerdoce contre les avidités renaissantes de l'Empire.

La sommation de l'Autriche justifiait la politique de Léon XIII. Supposez à ce moment une France qui, au lieu de travailler contre elle-même, eût par sa fidélité à ses traditions continué à son avantage ce contraste historique, et par ses égards rendu plus offensantes les brutalités de ses rivaux, leurs maladresses étaient à son profit. Ils avaient fait une de ces manœuvres hasardées qui, pour avoir voulu trop de succès, le donnent à l'adversaire. Le Sacré Collège sûr d'un appui, eût été maître de suivre le mouvement de la dignité offensée, de songer à une revanche légitime, de se déclarer pour ceux qui respectaient sa liberté contre ceux qui attentaient à son indépendance, et l'élection de Rampolla qui eût avec éclat signifié aux couronnes la fin de leurs entreprises sur le droit des conclaves eût été une victoire française.

La conduite de la France paralysa cet élan. Si le Sacré Collège ne reconnaissait plus aux Etats autorité pour lui interdire un choix, il ne pouvait s'interdire à lui-même l'examen des dangers que courrait l'Eglise à braver leur désir, et un désir si ardent. Il eût été imprudent de s'aliéner trois grandes puissances capables de faire au catholicisme, les unes beaucoup de bien, les autres beaucoup de mal, pour s'attacher à l'amitié d'un pays qui témoignait à l'Eglise sa haine et faisait grief à la Papauté de ses bonnes dispositions. Le Sacré Collège se décida donc à abandonner Rampolla, et Rampolla fut la victime de la France plus que de l'Autriche.

Ce n'était pourtant pas fini de son influence. Dans les deux conclaves du dix-neuvième siècle où s'était exercé le veto des puissances, les cardinaux avaient déféré à l'exclu le choix du Pape et nommé le candidat désigné par lui. Ainsi tout en se résignant à l'exclusion, ils protestaient contre elle, ne désertaient pas leurs intentions premières et affirmaient sur un autre nom les mêmes volontés. Les cardinaux français songèrent à ce moyen. Puisque le second scrutin du dimanche ne leur permettait plus l'espoir du succès pour leur candidat, il leur restait à faire triompher, à défaut de sa personne, ses idées. Par les suffrages qu'il avait obtenus, par l'exclusion même dont il était frappé, Rampolla demeurait l'homme le plus considérable du conclave. S'il indiquait celui qu'à défaut de lui-même il préférait, les voix acquises au cardinal assureraient à cette candidature nouvelle et moins désignée aux antipathies une telle supériorité qu'elle entraînerait sans doute l'adhésion générale. Et comme il désignerait un continuateur de sa politique, le pontificat nouveau perpétuerait la tendresse patiente où nous trouverions intactes encore nos chances le jour où nous cesserions de les dédaigner. La manière dont le cardinal Perraud avait défendu la liberté de l'Eglise et Rampolla le désignait comme

l'interprète de ses collègues auprès de ce dernier. Chargé par eux d'exprimer leurs intentions, le cardinal Perraud se rendit le dimanche soir auprès du cardinal Rampolla, et lui fit connaître qu'ils étaient prêts à voter pour tout candidat indiqué par lui à leurs suffrages. Le cardinal Rampolla accueillit la proposition avec gratitude, mais s'excusa de ne pas l'accepter. En d'autres circonstances, il n'eût pas manqué d'indiquer, puisqu'on lui en exprimait le désir, le candidat qui lui paraissait le plus capable de servir l'Eglise. Mais le *veto* de l'Autriche lui imposait, croyait-il, un autre devoir. Conseiller une candidature serait renoncer de lui-même à la sienne; y renoncer serait se soumettre à l'exclusion formulée par l'Autriche. Il ne voulait pas, ne fût-ce que par une apparence, reconnaître aucune efficacité à un abus de l'autorité politique. Il demeurerait donc volontairement passif, ne retirerait pas plus sa candidature qu'il ne l'avait posée, et sans aucune illusion sur les chances, sans aucun désappointement de ne pas obtenir ce qu'il n'avait jamais souhaité, il laissait au Sacré Collège l'initiative des résolutions les plus utiles à l'Eglise, et se contentait pour lui-même de manifester par son attitude, où rien ne serait changé, qu'il tenait le *veto* de l'Autriche comme non avenu.

Il est permis de croire que le cardinal se trompait dans ce choix de ses devoirs. Les attitudes importent moins que les résultats : s'il y avait pour lui une grande dignité à demeurer immuable comme si l'Autriche n'eût pas agi, cela n'empêchait pas qu'elle eût agi, et, tout en mettant hors d'usage pour l'avenir l'arme du *veto*, n'eût détruit les chances de son adversaire. Mais les erreurs mêmes d'un tel homme sont si certainement inspirées par la conscience que la raison est embarrassée pour les réfuter et qu'elle est sans prise sur eux. Le cardinal Perraud avait lui-même la conscience trop scrupuleuse pour tenter un combat contre les scrupules dont il reconnaissait sinon la justesse au moins l'élévation et le désintéressement. Il n'insista pas et vint rendre compte à ses collègues que sa démarche n'avait pas réussi [1].

[1] On s'étonnera peut-être que les détails d'un conclave où tous les assistants ont promis le secret soient vite et avec précision connus. D'abord l'obligation du silence, si elle est considérée par tous comme absolue pendant le conclave, semble à un grand nombre moins stricte après. Puis le conclave ne renferme pas seulement des cardinaux, mais leurs secrétaires, mais un personnel laïque de dignitaires et d'agents subalternes : et le mystère est d'autant moins en sûreté qu'il est confié à plus de gardiens. Sauf que la comparaison est irrespectueuse, les conclaves ressemblent aux alcarazas. Si bien qu'ils soient fermés, ils laissent s'évaporer ce dont ils sont remplis, sans le répandre, et tout le monde sait bientôt ce que personne ne semble avoir raconté.

La résolution de Rampolla se justifiait peut-être par un motif qu'il ne donnait pas, par un doute sur l'opportunité, pour l'Eglise, de persévérer dans l'effort tenté par lui. Après avoir pendant quinze ans sacrifié nombre d'avantages immédiats et considérables que lui offraient d'autres peuples, à l'espoir d'une future collaboration avec la France, il avait vu cette entente fuir devant lui, s'éloigner de plus en plus. Peut-être, sentait-il dans le Sacré Collège plus encore de déception et de lassitude. Peut-être, redoutant de prendre une responsabilité que la certitude du bien à faire ne lui imposait pas, trouvait-il une délivrance providentielle dans ce *veto* qui lui fournissait une raison de ne plus agir. Et en tout cas, son inertie inébranlable détruisait la seule chance qui restât d'obtenir un pontife continuateur de sa politique et persévérant dans la prédilection pour la France. Le cardinal Perraud vint dire à ceux au nom de qui il avait parlé l'inutilité de son effort. Du moins dans ces jours pleins pour nous de si humiliantes tristesses, lui et ses collègues pouvaient-ils se rendre le témoignage qu'ils avaient noblement représenté la France et combattu pour elle.

Deux jours s'étaient passés en ces luttes d'Etats. Elles demeuraient stériles et tout en divisant le Sacré Collège, semblaient livrées devant lui plus que par lui, car la majorité de ses suffrages ne s'était donnée à aucun candidat de « factions » rivales. Ces issues préparaient les volontés à la résolution qui mettrait un terme à cette impuissance. L'idée se répandit dans le Sacré Collège de choisir un homme étranger aux deux factions qui s'étaient disputé d'abord la prépondérance, libre envers elles, qui ne se trouvât, par aucun acte de sa vie, suspect d'aucune préférence ou d'aucune hostilité envers aucun Etat, qui, n'ayant accompli aucune fonction politique ne fut compromis envers personne et se trouvât nouveau comme son pontificat.

Dès le premier scrutin, tandis que l'attention, les efforts et les chances paraissaient se partager entre le parti de la Triplice et le parti français, un certain nombre d'électeurs, sans concert, sans espoir de succès, et seulement pour obéir à un sentiment intime s'étaient refusés à choisir entre les solutions préparées : ils avaient commencé à chercher un Pape qui fût seulement l'homme de l'Eglise. Leurs voix éparses semblaient perdues : mais, dans la dispersion de leurs suffrages, ils avaient reconnu l'unité de leur désir, et avaient commencé à se grouper, et, dès le second scrutin, le nom du cardinal Sarto auquel se ralliaient quelques noms, devint celui d'un parti. Comparé aux « factions » politiques, il était bien faible encore, mais il allait être fortifié et par toutes les deux. Pendant qu'il se formait le samedi, les partisans de Gotti avaient

perdu l'espérance de pousser leur candidat : ne pouvant avoir le Pape politique de leur choix, ils en venaient à souhaiter eux aussi un Pape non politique, et contre Rampolla ils se rallièrent le dimanche à Sarto! Le lundi, les partisans de Rampolla vinrent à leur tour : ils ne pouvaient plus l'avoir pour Pape, ils voulaient n'avoir pas un adversaire; si le succès, dès lors probable, de Sarto paraissait déterminé par les partisans de Gotti, la main de la Triplice semblerait trop proche et le moyen de prévenir toute dépendance était que le Pontife reconnût à la fois parmi ses partisans, ceux de Gotti et ceux de Rampolla. Ainsi le cardinal Sarto, le mardi 4 août, réunissait 53 suffrages et, un peu avant midi, la foule réunie sur la place Saint-Pierre entendait la nouvelle que l'Eglise avait un Pape et qu'il avait pris le nom de Pie X.

V

Tel fut le dernier conclave. Quand on le raconte, il semble que la politique le remplisse; quand on le juge, on voit qu'il l'a domptée. La victoire de la religion sur la politique, voilà la politique du dernier conclave. Sa volonté de ne pas reconnaître le vieux privilège des couronnes catholiques est la première manifestation de ce sentiment. Il n'a pas consenti à mettre sur le trône pontifical un candidat de la Triple Alliance. Le *veto* de l'Autriche, et l'abstention de Rampolla ruinent les chances d'une candidature favorable à la France. Le choc des influences nationales et leur défaite commune ouvrent les voies à une candidature purement religieuse, née en dehors des intérêts en lutte, où les mérites décisifs de l'élu parurent être la simple et belle ordonnance d'une vie toute sacerdotale. L'âme du conclave est dans ces cardinaux isolés qui, dès le premier jour, ont voulu cette candidature et dont l'obstination a refusé la victoire aux groupes nationaux. Non seulement elle a brisé leurs combinaisons politiques, mais elle s'est servie de leurs débris comme matériaux de son œuvre. Non seulement elle a dominé les partis politiques, mais elle les a dissous : faction de la Triple Alliance et faction de Rampolla ont mêlé leurs rangs, associé leurs efforts, oublié leurs querelles et salué d'une joie commune le Pape qu'elle leur donnait.

Cette promptitude efficace, cette indépendance, cette concorde, ce détachement facile des intérêts, des sympathies, des espérances ne sont pas habituels aux assemblées humaines. Tout cela est naturel à une assemblée qui ne ressemble à aucune autre.

Les corps politiques doivent, le plus souvent, leur force à leur absence de scrupules. Leur loi suprême est le succès. Et ils jugent

naturel, légitime, honorable que la conscience de chacun se sacrifie à l'intérêt collectif. La force d'un parti est faite de l'obéissance passive qui soumet la parole, les votes, les actes de tous aux ordres donnés par les chefs. Une ambition à laquelle on sacrifie tant est tenace, avide, jalouse, elle perpétue entre les hommes des luttes qui sont la guerre avec ses haines, ses représailles, ses iniquités lucratives, et leurs destinées si diverses se ressemblent par ce qu'à toutes manque la conscience.

La conscience, au contraire, est l'inspiratrice de la vie sacerdotale. La conscience interdit au prêtre les abdications et les servitudes dont est faite la vie politique. La conscience l'oblige à chercher lui-même ce qui lui paraît le devoir et elle ne juge nulle autorité assez haute pour dispenser personne de ce travail personnel, surtout pour autoriser personne à agir jamais contre ce qu'il croit le devoir. La conscience interdit les emportements désordonnés des passions, elle ne veut pas pour servantes du bien les animosités, les jalousies, les préventions, elle enferme dans de sévères limites l'ambition même légitime.

Là est le secret de la supériorité que les conclaves ont toujours eue sur les autres assemblées de leur temps. Mais eux-mêmes, selon les temps, ont été plus ou moins pénétrés par les pouvoirs humains. Quand les dignités ecclésiastiques donnaient les biens temporels, les richesses, l'autorité sociale, il se trouvait des hommes engagés dans le sacerdoce pour des avantages terrestres et qui y portaient avec l'ambition les pensées de la terre. C'est ainsi que, au moyen âge, les évêques, seigneurs féodaux, étaient partagés de devoirs et que plus d'un, seigneur d'abord, était subsidiairement évêque. C'est ainsi que, jusqu'à la Révolution française, le privilège de la naissance, les droits de l'Etat sur les bénéfices ecclésiastiques s'ajoutaient aux vocations et parfois y suppléaient pour fournir aux grandes charges de l'Eglise. Mais les changements accomplis dans la société, qui ont enlevé au sacerdoce ses richesses, son pouvoir politique, ses honneurs, et qui ont fait de l'Eglise parfois une étrangère, parfois une suspecte dans l'Etat, ont eu ce résultat que nul attrait humain n'attire plus vers elle, que nulle influence humaine ne dispose plus d'elle, et que, par suite, de plus en plus y pénètrent et y règnent les vertus religieuses.

Ce sont ces vertus religieuses qui ont fait le conclave de 1903. Qu'on le compare, en sa courte et simple histoire, aux conclaves du moyen âge, avec leurs bruits d'armes et les menaces brutales des souverains germaniques, à ceux du seizième siècle où les rivalités des républiques italiennes se donnent carrière et où les mœurs de la Renaissance triomphent dans la vie de Papes magnifiques,

artificieux, artistes; aux conclaves du dix-septième et du dix-huitième où se jouent les « factions » des couronnes. Il n'est pas composé de grands seigneurs, peuplé par le népotisme, il ne doit aucune force aux richesses, aux combinaisons politiques. Ses membres ne représentent plus que la vertu sacerdotale, cherchée dans tous les peuples catholiques et dans toutes les conditions sociales.

Si les passions humaines se sont agitées autant que jamais autour de ces hommes, elles ont moins que jamais commandé en eux. Tout serviteurs qu'ils fussent d'un pays ou d'un autre, tout dévoués qu'ils fussent à la grandeur de leur souverain, on n'a plus reconnu parmi eux les ardeurs autrefois communes d'un zèle poussé jusqu'à l'injustice.

Les plus engagés dans les divers partis ne s'y sont pas tenus avec cette obstination qui faisait autrefois la longueur des conclaves. Il n'y a pas eu entre eux ces violences de langage, ces animosités qui avaient plus d'une fois mêlé la faiblesse humaine à l'œuvre de leurs devanciers. Quelques-uns à peine avaient apporté du dehors et du milieu où ils vivaient un zèle politique dont les premiers mouvements les poussèrent durant les premiers scrutins du conclave; bientôt, la sérénité religieuse qu'ils troublaient les pénétrait à son tour et devenait la plus forte : ils oubliaient tout ce qui, dans les instructions de leurs princes, dans les espoirs de leurs patries, dans les mouvements de leur propre cœur, était étranger à leur mission de prêtres. Ils se sont souvenus seulement que, responsables devant Dieu de toutes leurs actions, ils n'auraient à rendre d'aucune un compte plus redoutable que d'avoir donné ou non à l'Eglise le Pape dont elle avait besoin. La certitude qu'ils le cherchaient d'un même cœur les rendaient respectables et précieux les uns aux autres, et se sentant fermes et unis d'intention à travers les divergences de leurs premiers choix, ils se donnaient en toute charité le baiser de paix. Ce n'étaient pas des ambitieux, ce n'étaient pas des politiques, ce n'était pas une troupe docile au signe de ses chefs, c'étaient des juges qui accomplissaient une fonction sacrée avec un tremblement de conscience, c'étaient des prêtres, qui, après avoir reçu l'hostie, déposaient leur vote dans un calice.

C'est pourquoi les hommes sur lesquels se porta aussitôt leur choix étaient ceux en qui la vertu sacerdotale avait un rayonnement plus pur, ceux en qui apparaissait avec éclat le plus insolite des sentiments, l'indifférence à la puissance, la crainte de la primauté. Un ambitieux hypocrite peut affecter le désintéressement et prier Dieu de soustraire à ses lèvres le calice d'honneur qu'il a soif de boire : mais il se trahit par quelque endroit, par quelque

chose de faux dans le ton, par la convoitise du regard qui dément la générosité du geste, et par l'avarice de la main qui retient ce qu'elle semble écarter, et qui s'abat quand elle le peut sur ce qu'elle convoite. Rien de pareil dans les deux candidats qui se partagent les premiers suffrages : ils demeurent noblement étrangers à ce mouvement dont ils sont le centre, ils ne l'ont pas provoqué, ils ne le favorisent pas, ils auraient scrupule de contrarier ou même de prévenir les desseins d'une Providence envers laquelle ils se sentent liés. La vision de la toute-puissance s'approche et s'éloigne sans allumer dans leurs regards une flamme de désir ou mettre sur leur impassible visage l'ombre d'un regret. Surtout ils donnent un spectacle que l'on attend encore des politiques : le vent d'un jour les pousse l'un contre l'autre, les vertus de toute leur vie les obligent à s'aimer. Rampolla et Gotti, que les circonstances font adversaires seraient prêts, leurs confidents le savent, à se retirer l'un devant l'autre, à reporter l'un sur l'autre leurs voix. Et quand les chances de l'un et de l'autre ont disparu, les familiers de Gotti constatent que rien dans ses attitudes n'a changé, ceux de Rampolla qu'il a recouvré la sérénité dès qu'il n'a plus eu peur de la toute-puissance.

Pour celui à qui cette puissance est réservée, après les premiers scrutins où son nom a recueilli quelques suffrages, il disait en souriant à son voisin le cardinal Lecot : « Ils s'amusent avec mon nom. » Mais à mesure que ce nom se recouvre de voix plus nombreuses, le sourire s'efface. Quand ses chances deviennent probables, il ne se contente pas de protester auprès de ses amis, il demande publiquement au Sacré Collège de ne pas songer à lui; quand son élection devient à peu près certaine, il renouvelle sa déclaration. A ses amis il donne les motifs touchants de ses refus : il ne veut pas que l'Eglise souffre de son insuffisance. Il faut que le cardinal Ferrari, son ami, lui rappelle qu'on peut pécher par excès de scrupule, que se refuser à la Providence fait de l'humilité même une présomption puisqu'on préfère son propre sentiment aux devoirs préparés par elle. C'est à ces représentations qu'il cède, résigné et malheureux, c'est par des larmes qu'il commence sa haute puissance, effrayé qu'il est par l'immensité de ses devoirs.

Cette élévation de vertu religieuse qui a fait l'honneur du conclave, est la meilleure sécurité de la France. Les ambitions qui ont poussé leurs tentations jusqu'au milieu du conclave ne sont pas épuisées. Les mêmes influences captieuses et tentatrices continueront à agir contre la France, à saisir des occasions probablement trop fréquentes, à plaider sans cesse le procès de nos

fautes, à émouvoir les indignations du Pape, à obtenir qu'il devienne l'ennemi de ses ennemis, qu'il fasse contre eux cause commune avec les Etats respectueux de son autorité.

Ces tentations n'ont pas de prises où il n'y a pas de cupidités, pas de vengeances, pas de haines. L'âme d'un tel Pape, entouré de tels conseillers, est à des hauteurs où les orages ne montent pas, où la vertu devient intelligence. Ni les iniquités d'un gouvernement ne font oublier à ce Pape les anciens services d'une nation, ni les caresses d'un prince les cupidités séculaires d'une race. Il voit, d'un regard que nulle passion ne trouble, passer au-dessous de l'Eglise l'inconstance des choses, comme passent les nuages sous l'immobile pureté du ciel. Il sait quelle faible place occupent les plus vastes empires dans l'espace promis à l'Evangile et quelles rapides heures épuisent la puissance des plus grands rois, dans la succession des siècles qui ont perpétué et accru la vie de l'Eglise. Il est averti de ne pas attacher ce qui ne doit pas changer à ce qui change, ce qui doit durer à ce qui meurt. Et plus, dans la fonction où il passe lui-même et dont il a médité la brièveté, il est le représentant de l'Eglise universelle, la contemple tout entière dans l'espace et dans la durée, entend monter vers lui de toutes les parties du monde la confiance de toutes les nations catholiques, moins il peut être l'homme d'un prince et d'un Etat. Nul pouvoir humain n'emprisonnera, ne fera travailler à son profit, ne tournera contre d'autres chrétiens ce pontife. Sa paternité impartiale entre les nations s'étend sur toutes ses filles qu'il appelle de leurs noms divers avec la même tendresse.

Mais si la France n'a pas à craindre que nul dessein du nouveau pontificat la frappe et la sacrifie, elle ne peut pas espérer que le pontificat nouveau combatte pour elle le cours naturel des événements, et la défende contre les conséquences de ses fautes. En sûreté contre les actes du Pape, elle ne saurait être soustraite à la responsabilité de ses propres actes. L'équilibre de justice qu'une Papauté indépendante de la politique doit maintenir entre toutes les nations ne laisse plus place à la faveur que la Papauté accordait à la France protectrice de l'Eglise. Entre les temps révolus et l'avenir engagé il y a cette différence que la France, toujours fille de l'Eglise, perdra peut-être ses droits de fille aînée. Et cette différence présage dans la situation de la France et dans celle de l'Eglise plusieurs changements qu'il reste à indiquer.

Etienne Lamy.

La fin prochainement.

LES ARMÉES ITALIENNES AU NORD DES ALPES

2e PARTIE

Nous avons exposé précédemment [1] dans quelles conditions les troupes italiennes seraient appelées à participer aux opérations contre la France au nord des Alpes.

Nous avons dit qu'une armée italienne, composée de trois corps d'armée, serait transportée dans la haute Alsace pour se souder à l'aile gauche allemande et que cette armée, en cas de succès complet et dans ce cas seulement, pourrait être amenée à traverser le territoire suisse pour en faciliter l'accès à une armée tenue en réserve dans la Péninsule.

C'est de cette armée de réserve qu'il nous paraît intéressant d'esquisser aujourd'hui le rôle multiple dans les projets de la Triple Alliance.

I

L'armée italienne comprend douze corps d'armée, chiffre notablement supérieur à celui dont elle peut trouver l'emploi normal sur le théâtre d'opérations des Alpes françaises.

Le nombre des corridors donnant accès dans le massif des Alpes, entre la frontière suisse et le littoral, est limité.

Dans chacun de ces corridors on ne peut utilement engager qu'un effectif restreint, sous peine de ne pouvoir le déployer et de se trouver aux prises avec les plus graves problèmes de ravitaillement.

D'autre part, les troupes avec lesquelles nous pourrions descendre dans la plaine du Pô sont également limitées comme nombre et il n'est pas difficile aux Italiens de calculer avec quels effectifs il serait possible d'arrêter notre offensive.

Enfin, devant certains débouchés : mont Cenis, mont Genèvre,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1903.

Tende, des ouvrages puissants ont été construits et fortement armés; les frais ont été en partie couverts par des concours étrangers et cela dans le but de réduire encore le nombre des troupes nécessaires sur la frontière française.

Aussi a-t-il été décidé que, dans certaines éventualités, le chiffre des corps d'armée italiens à nous opposer sur les Alpes serait limité à quatre, plus la couverture.

Comme nous l'avons dit précédemment, trois corps d'armée sont destinés à opérer au nord des Alpes, à l'aile gauche allemande; leur transport est prévu par la ligne du Brenner et leur concentration s'opérera dans la haute Alsace.

Au sud de la Péninsule et en Sicile un corps d'armée est destiné à former flanc-garde défensive et offensive à l'aile sud du dispositif général. Ce corps d'armée servira d'appui aux milices territoriales chargées de protéger les côtes contre les diversions possibles de notre marine.

Si la fortune nous est défavorable sur mer ou si notre vigilance est mise en défaut, ce corps pourra également tenter des débarquements en Afrique.

Certainement Bizerte est aujourd'hui une place qui défie les coups de main aventureux. Mais le littoral tunisien est étendu; les Français y sont noyés dans une population italienne nombreuse, remuante, organisée pour l'insurrection; des troupes parties de Palerme ou de Messine et débarquées sur des points convenablement choisis pourraient servir de noyau et d'appui à une révolte dont on ne saurait mesurer les conséquences.

Ainsi : 4 corps d'armée et la couverture sur les Alpes; 3 corps à l'aile gauche allemande; 1 corps avec les divisions de milice territoriale, à la garde des côtes ou pour les opérations accessoires. Total 8 corps.

Restent 4 corps d'armée à utiliser. On conçoit aisément que la Triple Alliance n'ait pas l'intention de laisser cette force sans emploi.

Pour bien comprendre quel peut être cet emploi, il est indispensable d'esquisser le plan général de nos adversaires éventuels.

II

La guerre prochaine, que nul ne souhaite, mais que l'imprévu ou l'incident voulu fera naître en dépit des congratulations réciproques, des effusions et des banquets, comportera deux phases : la phase française et la phase russe.

La phase française se déroulera pendant les quatre premières

semaines de la mobilisation et, dans l'esprit de la Triple Alliance, ces quatre semaines devront suffire pour briser la force militaire française ou pour paralyser son élan offensif.

Cette phase peut se résumer ainsi :

1[re] *Semaine.* — Engagements de couverture.

2[e] *Semaine.* — Concentration des armées, plus ou moins près de la frontière suivant le résultat des premiers engagements. — Mise en mouvement des masses concentrées.

3[e] *Semaine.* — Choc des masses en deux ou trois journées constituant la première bataille.

Le vaincu ira se reformer en arrière ou manœuvrera. Le vainqueur poussera en avant, pour donner le second coup à l'adversaire ébranlé.

4[e] *Semaine.* — Nouveau choc, constituant la deuxième bataille, peut-être sur la Sarre si nous avons eu l'avantage, peut-être sur l'Ornain si nous avons dû reculer.

A ce moment, l'armée italienne transportée au nord des Alpes entre en scène.

Si nous sommes vaincus, cette armée pèse sur notre aile droite et peut déterminer la retraite vers les régions de défense naturelle : Morvan et Plateau Central. C'est notre force militaire brisée au moins pour de longues semaines.

Si nous sommes vainqueurs, l'armée italienne menace nos derrières. Il faut lui faire face avec un gros détachement; en même temps il faut masquer Metz et Strasbourg. Voilà donc trois armées immobilisées. Et puis le pays devient plus difficile, les moyens de défense se multiplient. C'est notre offensive sinon paralysée, du moins très entravée.

Dans l'un et l'autre cas, le but de l'adversaire aura été atteint.

Quoi qu'il en soit, pendant cette phase, l'intérêt immédiat, des deux côtés, est d'accélérer les opérations.

D'une part, en effet, nous avons avantage à rejeter les Allemands au nord-est avant que les corps italiens, en train de se concentrer, aient opéré leur jonction avec eux.

D'autre part, les Allemands ont un intérêt plus grand encore à produire contre nous un effort décisif avant de se retourner contre la Russie.

Faut-il en conclure qu'il serait plus habile de notre part de nous concentrer très en arrière ou bien de traîner les choses en longueur, d'éviter les batailles décisives et de céder du terrain en manœuvrant? Peut-être. Mais, pour cela, il faudrait changer le tempérament d'une nation nerveuse à l'excès et prompte à s'affoler. Eviter la bataille serait peut être préparer la déroute.

Rappelons-nous ce propos de l'empereur Guillaume : « Je veux que, dès le premier jour de la guerre, on sente la pointe de l'épée allemande jusqu'au cœur de l'adversaire. » Nous nous trouverons donc devant une offensive résolue à chercher le gros de nos forces et à le battre. Si nous ne sommes pas animés d'une résolution égale, nous subirons la volonté de l'adversaire; sa masse se multipliant par le carré de sa vitesse, nous recevrons quand même le choc que nous voulions éviter, et cela dans des conditions manifestes d'infériorité morale.

Certaines personnes objectent que les idées d'offensive de l'empereur allemand se sont modifiées. Elles en donnent pour preuve les travaux de défense qui s'accumulent en Alsace-Lorraine depuis quelques années. On améliore les places existantes : Groupe Metz-Thionville, Groupe Strasbourg-Molsheim, Bitche. On renforce les points d'appui, les têtes de pont, les nœuds de communication : côte de Delme, région des Etangs, ligne du haut Rhin et trouée de Bâle.

L'organisation d'une ligne de points d'appui défensifs de Thionville à Huningue s'explique très aisément par ce fait que, même vainqueurs, les Allemands devront se mettre sur la défensive à l'ouest, quand les masses russes apparaîtront sur la Vistule.

Elle peut encore avoir une autre explication.

L'empereur allemand paraît désireux d'intervenir dans l'héritage de l'*homme malade* de l'Europe centrale. La couronne de Saint-Etienne ferait fort bien l'affaire du prince Ethel de Hohenzollern; un port sur l'Adriatique ferait mieux encore l'affaire de la marine allemande. Avec un peu de doigté, l'intervention pourrait se produire sans créer de *casus fœderis* entre la France et la Russie. La neutralité russe peut s'obtenir : il y a part pour deux. La neutralité française ne s'obtiendrait pas : on l'imposerait.

Les Malgaches prétendaient que leurs deux meilleurs généraux étaient *Hazo* et *Tazo :* la Forêt et la Fièvre. Les mauvais plaisants disent que, devant la France officielle, les meilleurs généraux allemands se nomment *Furcht* et *Geld*. Sans aller jusque-là, nous pouvons supposer qu'on aura soin de nous annihiler soit par quelque affaire de politique intérieure, soit en nous donnant à gratter la coquille montagneuse de l'huître marocaine, avec défense de goûter aux parties savoureuses. Encore sera-t-il bon de prendre par surcroît quelques précautions. Une bonne flanc-garde établie derrière la ligne de défense qui s'étend de Thionville à Huningue suffirait probablement, avec l'état d'esprit actuel, à nous maintenir en « neutralité surveillée », et l'Allemagne, tranquille de ce côté, pourrait faire face au Sud.

Voilà les deux raisons qui ont présidé à l'établissement des fortifications nouvelles en Alsace-Lorraine. Mais soyons bien persuadés que l'idée d'offensive prédominera chez les Allemands pendant la phase française de la guerre.

La phase russe, d'après ce que nous savons des projets de la Triple Alliance, devra se dérouler en deux campagnes.

La première aura pour objectif de briser l'offensive russe sur la Vistule et les Karpathes. La deuxième visera à couper les communications des masses russes avec la partie sud de l'Empire, région fertile et peuplée, pour les rejeter dans la zone inclémente des provinces du Nord.

L'exécution de ce programme commencera du 28ᵉ au 35ᵉ jour, suivant la saison. Elle sera précédée de combats de couverture, coïncidant avec la phase française et dont les résultats pourront avoir une grosse influence sur l'issue de la guerre.

Les Russes, en effet, dont la mobilisation est forcément lente à cause de la faible densité de la population et dont les moyens de transport sont très imparfaits à cause de l'étendue des espaces à franchir, ont concentré une grosse armée de couverture dans le quadrilatère polonais. Cette armée est parfaitement capable d'un effort violent indépendant, d'un *Drang* qui serait peut-être le meilleur procédé de défense en attendant la concentration des masses mobilisées.

En face de cette armée toujours prête, les Austro-Hongrois ont installé une bonne couverture sur le versant polonais des Karpathes.

En face des masses russes dont on prévoit la concentration avec son centre de gravité en Pologne, ils concentreront quatre armées, de la frontière allemande à la frontière roumaine.

De leur côté, les Allemands consacrent, dès le début, cinq corps d'armée à la défense de leur frontière de l'Est (trois seulement dans certaines éventualités), et leur aile droite est si intimement liée à la gauche des rassemblements autrichiens, que le corps d'armée autrichien de Bohême a une ligne de marche commune avec un corps d'armée allemand.

On notera que les Allemands n'ont pas négligé de faire concourir les Saxons aux opérations éventuelles dans la Pologne russe, sur laquelle la maison royale de Saxe n'a pas abdiqué certaines prétentions.

Un premier grand choc, dont la Pologne ou la Silésie sera le théâtre, se produira probablement pendant la 5ᵉ semaine et, quel qu'en soit le résultat, il faudra disposer de réserves pour la suite des opérations.

Or, à ce moment, la phase française ayant reçu sa solution, on pourra distraire des armées opérant contre nous certains corps de 1re ligne qu'on relèvera par des troupes de moindre valeur. La grande souplesse du réseau allemand permettra le transport de ces corps de la Moselle à la Vistule et, avant la fin du 2e mois, ils pourront intervenir efficacement dans la lutte contre la Russie.

Mais il y a un moyen de constituer une réserve plus immédiate : c'est de transporter au nord-est des Alpes les quatre corps disponibles de l'armée italienne. On y a songé, et ce transport a été étudié avec soin : nous reviendrons sur ce sujet.

Lorsque la puissance offensive de la principale masse russe aura été brisée, les armées alliées commenceront leur grand mouvement de conversion, l'aile gauche appuyée à la Baltique, pour se transporter du front Stettin-Bucarest sur le front Riga-Moscou.

L'aile marchante aura à se flanc-garder d'abord des Slaves du Sud, plus ou moins inféodés à la Russie, puis des contre-attaques de l'armée du Caucase.

En l'état actuel, le rôle de flanc-garde est dévolu :

1° A une armée austro-hongroise concentrée sur la Drave, face au Sud-Est, avec ses avancées en Bosnie;

2° A deux corps d'armée roumains qui s'établiront sur le bas Danube;

3° A deux autres corps roumains qui formeront l'aile droite du dispositif général et prendront pour direction Kharkow.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les détails de ces opérations ni les aléas formidables qu'elles comportent. Il suffit d'avoir esquissé l'idée maîtresse du plan des alliés.

III

Nous avons dit précédemment que le transport et l'emploi éventuel au nord-est des Alpes des quatre corps italiens disponibles avaient été prévus et étudiés.

La zone de concentration choisie était sur la Tisza, c'est-à-dire sur le versant hongrois des Karpathes.

Ce transport éventuel a soulevé les plus graves objections aussi bien de la part des Italiens que de la part des Autrichiens.

Les Italiens avaient bien accepté d'aller combattre en Alsace, aux côtés de leurs grands frères teutons; cette pensée les flatte et l'on peut être sûr qu'ils apporteront dans la lutte une noble émulation. Et puis l'action à l'aile gauche allemande sera en quelque sorte parallèle à celle engagée sur les Alpes, ce qui est à considérer.

Par contre, ils ont été un peu surpris de l'obligation éventuelle d'envoyer le tiers de leurs forces dans une direction absolument opposée, avec la perspective de s'enfoncer pendant deux ans dans l'inconnu des steppes. Aussi ont-ils cherché une « combinaison ».

Ils ont d'abord discuté l'emplacement : puisque l'Autriche-Hongrie constituait une armée de réserve, face au Sud-Est sur la Drave, il serait plus rationnel de donner ce poste de flanc-garde balkanique à l'armée italienne transportée au nord-est des Alpes et d'assigner à l'armée de réserve autrichienne le rôle de réserve centrale derrière les Karpathes. Ce à quoi l'Autriche opposa un refus formel : sur la Tisza très bien ; sur la Drave, non. — Même entre alliés la confiance ne se commande pas.

Avec quatre corps sur la Drave, un corps dans l'Italie-Sud susceptible d'être débarqué sur la côte albanaise et 4 corps dans la vallée du Pô pouvant tourner subitement le dos aux Alpes françaises, suivant le vent de la fortune, la position de Trieste devenait trop hasardée.

Il fut donc arrêté en principe que les quatre corps italiens viendraient au pied des Karpathes, sans plus préciser.

Mais cette décision même rencontra la plus grande opposition dans les conseils de l'empereur François-Joseph. Ses vieux compagnons d'armes de Solférino lui firent les objections les plus instantes. L'un d'eux s'éleva même contre tout projet de transport des troupes italiennes par delà les Alpes. Il décline toute responsabilité si, pendant la traversée du Trentin, les sentiments italophiles font explosion à la vue des couleurs de Savoie. Il adjure tout au moins son souverain de ne pas laisser des alliés si peu sûrs débarquer au cœur de la monarchie des Habsbourg. Ces sages conseils ont été écoutés, et si le transport de quatre corps italiens en Hongrie reste à l'état de projet étudié et applicable, il n'a pas le caractère ferme de l'envoi d'une armée italienne dans la haute Alsace.

Les quatre corps d'armée italiens, constituant une force d'environ 200,000 hommes, restent donc en Italie comme réserve générale de la Triple Alliance.

L'état-major allemand, satisfait déjà du contingent mis de prime abord à sa disposition, entend bien imposer plus tard l'envoi de la réserve italienne sur les confins de la Russie pour engager à fond l'Italie dans l'affaire, sans souci des embarras qui peuvent en advenir pour l'Autriche, peut-être même à cause de ces embarras.

L'état-major italien, au contraire, garde l'arrière-pensée de faire servir l'armée de réserve soit à établir la liaison à travers la Suisse avec l'armée transportée sur le Rhin, et c'est là l'idée qui a été

communiquée à M. J. Delaporte [1], soit à peser dans des négociations éventuelles en vue d'obtenir des avantages tangibles.

200,000 hommes de troupes fraîches concentrées à égale distance du canton du Tessin, du Trentin et de Trieste, peuvent donner une force singulière aux poussées irrédentistes; à défaut d'un morceau du territoire français, on saurait se contenter d'un lambeau de Suisse ou d'Autriche.

Quant à l'état-major autrichien, comme il appartient à un pays où la politique intérieure prédomine, il fera des objections, il louvoiera; mais, en fin de compte, il subira : c'est le lot des faibles.

En résumé, la répartition des troupes italiennes, en cas de conflit entre la Triple Alliance et la France alliée à la Russie, sera la suivante :

4 corps et la couverture en défensive-offensive sur les Alpes;
3 corps en offensive sur le Rhin;
1 corps en flanc-garde côtière;
4 corps en réserve générale de la Triplice.

Tel est, dans ses grandes lignes, le rôle assigné aux forces italiennes dans le plan général des états-majors alliés.

Ce plan, ne l'oublions pas, est dirigé contre nous. Il est, pour l'Italie, le résultat non pas d'une convention presque caduque qu'on subit l'ayant trouvée dans un héritage, mais d'un pacte délibérément renouvelé il y a peu de temps. Il est exécutoire demain si un incident l'exige. Il n'a pour base aucune de ces nécessités de défense devant lesquelles on s'incline. Il a un objectif précis lors du règlement des comptes : *Nice*.

Pendant la grande Exposition universelle, — j'entends par là celle qui fut organisée par Le Play, — Paris en fête, Paris tout à la paix, faisait accueil à des souverains venus en amis pour jauger notre force militaire et supputer le taux de notre rançon.

A la table où l'on recevait un personnage de la suite de ces souverains, un Français naïf, nanti et satisfait, vantait les bienfaits de la paix et concluait : « En somme, la guerre n'est plus possible; les peuples n'en veulent plus. » Et l'étranger de répondre froidement : « Monsieur, il nous faut l'*Elsass*. » Le mot fit beaucoup rire : c'était en 1867.

***

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1903 : la *Guerre sur les Alpes*, par J. Delaporte.

L'ATTAQUE DU PÔLE SUD [1]

Il y a deux ans, après avoir, dans un article antérieur, plaidé la cause de ce que nous appelions « un pôle sacrifié », nous avons eu la satisfaction de mettre les lecteurs du *Correspondant* au courant des premiers efforts qui venaient d'être enfin tentés en vue de l'exploration des abords du pôle antarctique.

C'était le moment où arrivaient, en Europe, les rapports faisant connaître les résultats de la campagne de la *Belgica*, le premier navire qui eût hiverné dans ces parages, et ceux de l'expédition conduite un an après, à la Terre Victoria, par M. Borchgrevink, à bord du vaisseau *Southern Cross*. Non seulement cet explorateur avait hiverné au cap Adare, mais refaisant, à cinquante-huit ans de distance, la route suivie en 1842 par Ross, et côtoyant la grande banquise qui s'appuie contre la Terre Victoria, il avait poussé en traîneau, sur un champ de neige indéfiniment étendu vers le sud, une pointe d'une quarantaine de kilomètres, qui l'avait mené jusqu'à 78°50′ de latitude. Il devenait ainsi, jusqu'à nouvel ordre, détenteur du « record » antarctique.

A cette occasion, nous faisions observer que la campagne de la *Southern Cross*, organisée un peu vite, avec des moyens insuffisants, par un explorateur trop pressé de conquérir un succès sur la facilité duquel il se faisait de grandes illusions, avait, en réalité, ajouté peu de chose à ce qu'on savait déjà sur la géographie antarctique. La grande expédition anglo-allemande, qui s'organisait à ce moment, nous semblait seule conçue de manière à obtenir des résultats importants. Cette expédition, dont le *Correspondant* avait raconté la genèse en 1898, et qui a dû son aboutissement aux énergiques efforts de sir Clements Markham, l'éminent président de la *Royal Geographical Society* de Londres, comportait l'envoi simultané de deux navires équipés, l'un par l'Angleterre, l'autre par

[1] *National Antarctic expedition, in Geographical Journal*, XXII, p. 20; *The German Antarctic expedition*, ibid., p. 195.

l'Allemagne, le premier devant explorer à fond le contour de la Terre Victoria, tandis que le second étudierait le secteur voisin des terres d'Enderby et de Kemp.

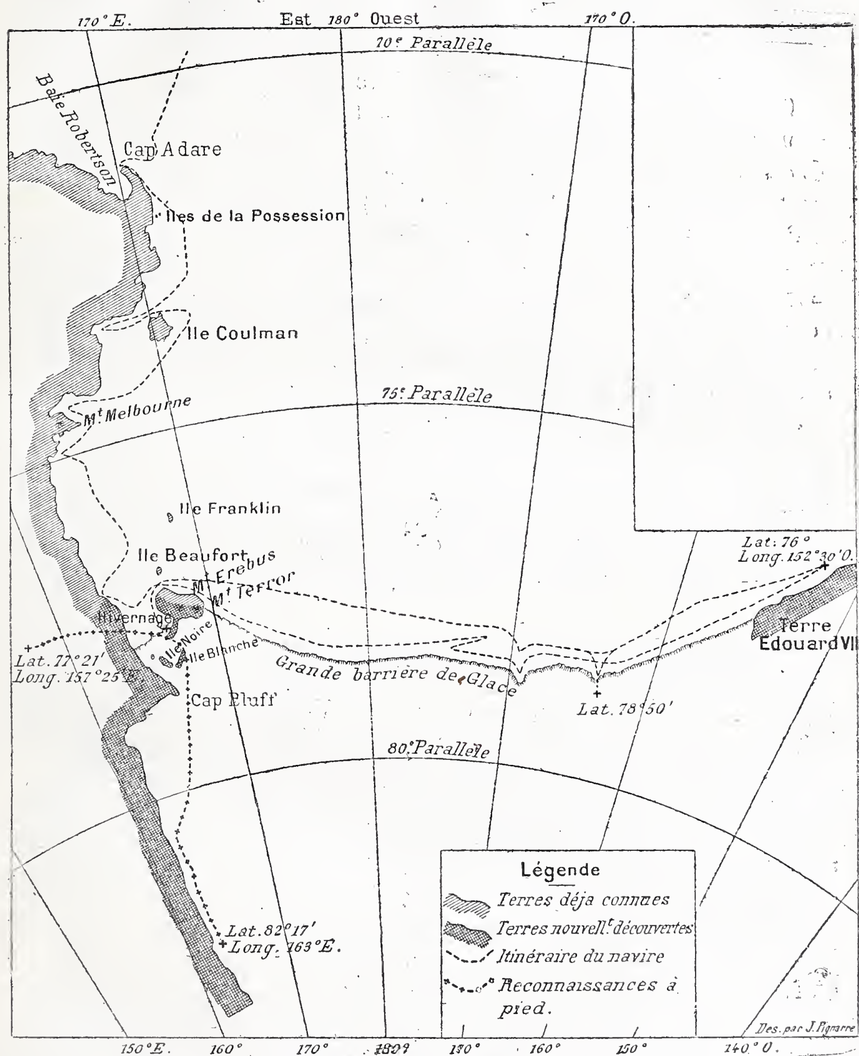
A la fin de 1899, l'accord avait fini par se faire entre la Société de géographie de Londres et le gouvernement britannique, qui pendant assez longtemps avait hésité à promettre son concours. Les frais de l'expédition anglaise, pour une durée prévue de deux ans, étant estimés à 2,250,000 francs, le gouvernement en prit la moitié à sa charge, et le reste fut fourni par une souscription publique, à laquelle la Société de géographie prenait part pour 200,000 francs, et un industriel anglais, M. Longstaff, à lui seul, pour 625,000 francs.

Un navire fut mis en chantier qui, pour la première fois, réalisait le type d'un vaisseau construit exprès en vue de la recherche projetée et, pour lui porter bonheur, on lui donna le nom de *Discovery*, déjà illustre dans les fastes de l'exploration britannique. Jamais jusqu'alors on n'avait engagé une aussi grosse dépense dans un but scientifique; mais aussi, une fois connus les premiers résultats de la campagne, sir Clements Markham a-t-il pu dire que jamais navire d'exploration n'avait obtenu à moins de frais de plus importantes conquêtes, grâce à la fois à la perfection du matériel et à la valeur d'un personnel hors ligne.

Ce personnel comprenait, sous le commandement du capitaine Scott, cinq officiers de marine : MM. Armitage, Royds, Skelton, Shackleton et Barne, un état-major scientifique de cinq personnes : MM. Koettlitz, Hodgson, Wilson, Bernacchi, Ferrar, les deux premiers déjà connus par la part qu'ils avaient prise, près du pôle Nord, à l'exploration de la terre François-Joseph, enfin vingt-six matelots, tous de choix.

Le rapport du commandant de l'expédition sur la campagne de 1903 est parvenu récemment en Europe et a fait, devant la Société géographique de Londres, l'objet de commentaires autorisés de la part de sir Clements Markham. C'est à ces documents que nous emprunterons les renseignements qui vont suivre. Mais pour permettre d'en suivre plus utilement le détail, nous reproduisons ici, d'après le *Geographical Journal*, un croquis des parages de la Terre Victoria.

Lorsque, partant de la Nouvelle-Zélande, on se dirige droit au sud, vers le pôle antarctique, après la traversée du cercle polaire, on atteint, un peu au-delà du 70e degré de latitude, la terre découverte en 1842 par Ross et dédiée par lui à la jeune reine d'Angleterre. L'extrémité de cette terre forme le cap Adare et, à partir de ce promontoire, entre le 170e et le 160e degré de longitude est


170° E.
Est 180° Ouest
170° O.
70° Parallèle
Baie Robertson
Cap Adare
Iles de la Possession
Ile Coulman
Mt Melbourne
75° Parallèle
Ile Franklin
Ile Beaufort
Mt Erebus
Mt Terror
Hivernage
Ile Noire
Ile Blanche
Lat. 77°21′
Long. 157°25′ E.
Cap Bluff
Grande barrière de Glace
Lat. 78°50′
Lat: 76°
Long. 152°30′ O.
Terre Edouard VII
80° Parallèle
Lat. 82°17′
Long. 163° E.
Légende
Terres déja connues
Terres nouvellt découvertes
Itinéraire du navire
Reconnaissances à pied.
Des. par J. Pignarre
150° E.
160°
170°
180°
170°
160°
150°
140° O.

de Greenwich, on voit se poursuivre, du nord au sud, une côte presque rectiligne, formant, sur près de 800 kilomètres de longueur, le bord oriental de la haute Terre Victoria; et tandis que, du cercle polaire au cap Adare, la navigation est presque constamment gênée par une grande banquise de glace, le long de cette terre, en bonne saison, un navire est toujours assuré de trouver le chemin libre.

Tout contre ce chenal navigable, la terre ferme s'élève d'un jet à une hauteur considérable, et, en arrière, l'expédition du *Southern Cross* a reconnu l'existence de véritables chaînes de montagnes, dont l'altitude atteint 3,000 et même 4,000 mètres.

Parvenu à l'extrémité méridionale de la Terre Victoria, on bute contre les deux volcans du mont Erèbe et de la Terreur, qui ferment le chenal au sud; et là commence, appuyée à ces gigantesques cônes, une grande barrière de glaces, perpendiculaire à la côte jusqu'alors suivie, et qui continue à perte de vue du côté de l'est, son bord se tenant toujours entre le 77° et le 78° degré de latitude.

Cette barrière, Ross l'avait longée et, plus tard, le navire qui portait M. Borchgrevink en avait également reconnu le front. En outre, abordant sur la banquise en un point où elle était d'accès plus facile, l'explorateur norvégien avait poussé, jusqu'à 78°50′, la pointe en traîneau dont nous avons déjà parlé et qui lui avait montré, dans la direction du sud, une plaine de neige sans limites.

Les principaux problèmes géographiques qui se posaient devant l'expédition anglaise étaient donc les suivants : reconnaître en plusieurs points l'intérieur de cette Terre Victoria, dont M. Borchgrevink n'avait exploré que l'extrémité voisine du cap Adare; déterminer les relations de cette terre avec le groupe volcanique qui semblait la terminer au sud; suivre la banquise terminale dans l'est aussi loin que possible; enfin pousser des reconnaissances en arrière des volcans, où personne n'avait encore pénétré. On va voir que, dès la première campagne, tout ce programme a été exécuté d'une façon exceptionnellement brillante.

Le jour de Noël, en 1901, la *Discovery* partait de Port-Chalmers en Nouvelle-Zélande. Le 1er janvier 1902, le navire commençait à rencontrer des glaces flottantes isolées, ayant la forme tabulaire propre à ces régions. Le jour suivant, par 66°30′ de latitude, on tombait au milieu de véritables traînées d'icebergs. La traversée du cercle polaire eut lieu dans ces conditions le 4 janvier. Le 6, les glaces devinrent très serrées; mais le 8, par 70°25′ de latitude et 173°44′ de longitude est (Greenwich), la *Discovery* atteignit le bord méridional, remarquablement bien dessiné, de la banquise qu'elle venait de traverser. Au delà, par un étrange paradoxe, s'étendait la

mer libre, bien qu'on se rapprochât du pôle. A ce moment, la sonde indiquait pour la mer une profondeur de 2,708 mètres. D'autre part, avant l'entrée dans la banquise, coïncidant avec l'apparition de l'île Scott (découverte à la fin de 1902 par le *Morning*, navire chargé du ravitaillement de la *Discovery*), la sonde avait accusé 1,830 mètres. Il est donc assez vraisemblable que cette barrière de glaces flottantes est localisée au-dessus d'un haut fond, large d'environ 400 kilomètres, et compris entre deux zones de trop grande profondeur pour que la glace y trouve de l'appui.

Arrivé le 9 janvier au cap Adare, le navire passa au large des îles de la Possession, pour atteindre le 13 l'île Coulman, sur les bords de laquelle on fit pendant deux jours, en vue de l'alimentation d'hiver, une ample provision de phoques. Le 17, après un détour imposé par la fréquence des icebergs, on put toucher la terre, par 75° latitude, au sud du mont Melbourne, et constater, à peu de distance au sud, l'existence d'un énorme glacier venant de l'ouest. C'était le premier qui se fût montré depuis le cap Adare, c'est-à-dire sur une longueur de 540 kilomètres; ce qui donne bien à penser que, dans cette partie méridionale, toute la pente de la Terre Victoria est dirigée vers l'ouest, et que le rivage est formé précisément par le revers oriental de l'arête culminante, celle qui, dans le mont Sabine, presque collé au cap Adare, atteint 3,000 mètres d'altitude.

L'extrémité libre de ce glacier paraissait flotter sur la mer, et son allure ressemblait considérablement à celle des paquets de glaces qu'on venait de rencontrer; sûrement ces paquets devaient provenir de là, et non de la congélation directe de la mer.

Le 20 janvier, après un nouveau parcours de près de 200 kilomètres, la haute terre était derechef touchée par 77° de latitude, cette fois encore en vue d'un grand glacier, auquel le mont Erèbe faisait face. Entre les deux s'étendait un détroit, où il était visible qu'on trouverait un excellent abri pour l'hiver. Jusqu'alors, le temps n'avait pas cessé d'être merveilleusement clair et ensoleillé.

Passant entre le mont Erèbe et la petite île de Beaufort, la *Discovery* atteignit le 22 le cap Crozier, extrémité nord-est du mont de la Terreur, soudé par sa base à l'Erèbe. Les deux volcans sont énormes. Le mont de la Terreur s'élève à 3,319 mètres, c'est-à-dire aussi haut que l'Etna, et l'Erèbe le dépasse encore de plus de 400 mètres, arrivant à l'altitude 3,770. Nulle part on ne pourrait citer deux cônes volcaniques contigus de pareille importance. Le seuil qui les sépare se tient entre 1,200 et 1,500 mètres. Une colonie de pingouins occupe le pied du mont de la Terreur, où l'expédition eut soin d'établir un abri en pierres pour y déposer

les renseignements destinés à ceux qui viendraient à chercher les traces du passage de la *Discovery*.

Juste contre cette station commence la grande barrière de glaces, dont le front présente, jusqu'à 163° longitude ouest, une hauteur variable entre 10 et 60 mètres, la sonde rencontrant le fond, au pied de la banquise, à environ 200 mètres. Au delà de 163°, il était facile de voir que la barrière se prolongeait par des pentes neigeuses, affectant la forme d'ondulations qui se succédaient du sud-ouest au nord-est et atteignaient assez vite une altitude de 250 à 300 mètres. On était alors au 29 janvier 1902. Le beau temps fit place à une tempête de vent du nord, accompagnée de continuels ouragans de neige. Le lendemain, ayant parcouru environ 200 kilomètres, on s'aperçut que la masse neigeuse s'appuyait contre une haute terre, que personne n'avait encore signalée, et que le commandant baptisa en lui donnant le nom de « Terre du roi Edouard VII ». Cette masse, haute de 600 à 1,000 mètres, fut longée encore pendant un jour, jusqu'à 150°30′ longitude ouest, point extrême de la traversée, atteint le 31 janvier par 76° de latitude et 200 mètres de fond.

On aurait pu aller plus loin; mais l'impossibilité de trouver dans ces parages aucune station d'hivernage détermina le commandant à revenir sur ses pas, ce qui lui donna l'occasion de toucher, entre le 2 et le 3 février, le point extrême où Ross s'était arrêté le 24 février 1842. Durant cette traversée de retour, une sorte d'encoche dans la banquise s'étant offerte par 78° 30′ de latitude et 176° 15′ de longitude ouest, le navire y pénétra. Pendant que le commandant faisait gonfler le ballon, pour s'élever à 200 mètres de hauteur et observer les ondulations neigeuses de l'intérieur, le lieutenant Armitage débarquait sur la glace, pour exécuter en traîneau, jusqu'à 78° 50′, une reconnaissance qui lui permit de traverser plusieurs de ces ondulations.

Cette reconnaissance donna à l'équipage le temps de compléter ses provisions d'hiver en embarquant 18 phoques tués aux alentours, et, le 4 février, on reprit le chemin du cap Crozier, qu'on atteignit au milieu d'incessantes tempêtes de neige. Puis, continuant à suivre la côte, la *Discovery* fut amenée à faire le tour complet du mont Erèbe, au sud duquel le navire vint buter contre un promontoire dirigé au sud-ouest. Le raccordement de cette pointe avec le flanc sud du volcan offrait, pour l'hivernage, un ensemble de circonstances exceptionnellement favorable. On décida de s'établir tout près de l'extrémité de cette pointe, baptisée du nom de cap Armitage.

Au moment où cette décision fut prise, personne absolument,

parmi les explorateurs, ne mettait en doute que les paquets de glace au milieu desquels on venait de pénétrer ne dussent se disloquer encore et se mettre en mouvement au cours de la saison; et cela d'autant mieux qu'on voyait la mer libre s'étendre fort loin au sud du cap Armitage. Aussi, dans cette conviction, n'eut-on pas même l'idée de préparer, par quelques travaux, une sortie libre pour le navire. Le 11 février on commença sur le rivage la construction de baraques. Le 24, on débarquait le charbon et autres provisions, en même temps qu'on organisait l'installation des instruments destinés aux observations magnétiques.

Le 3 mars, 2 officiers, 2 savants et 8 hommes partirent pour faire en traîneau le tour du mont de la Terreur par le sud et atteindre le signal de reconnaissance érigé au cap Crozier. Cette expédition eut beaucoup à souffrir des tourmentes de neige. Même elle perdit un homme qui, glissant sur une pente neigeuse, se trouva tout d'un coup entraîné à la mer sans avoir pu s'arrêter. Il fallut revenir à bord le 20 mars, sans avoir atteint le but, mais ayant acquis une expérience plus complète du genre de précautions qu'exigent des parages aussi inhospitaliers. Le 24 mars, la glace, trompant toutes les espérances du début, devenait de plus en plus compacte autour du navire, qui allait ainsi se trouver emprisonné pour plus d'une année.

Cependant, le 1er avril, le commandant Scott et le lieutenant Armitage voulurent profiter de ce que la nuit n'était pas encore venue pour tenter au moins quelque chose d'utile en vue des expéditions qu'il y aurait lieu de faire au retour de la belle saison. Ils entreprirent donc d'aller installer un dépôt de provisions à quelque distance vers le sud-est, et partirent avec douze hommes, emmenant les chiens. Presque immédiatement la température tomba au-dessous de —40°; les animaux devinrent incapables d'aucun service; au bout de trois jours il fallut rebrousser chemin.

Ces essais infructueux auraient pu être considérés comme un fâcheux présage pour l'hivernage qui s'imposait. Il n'en fut rien; l'endurance et même la bonne humeur ne firent pas défaut aux prisonniers, si bien que, dans son rapport, le capitaine Scott ne craint pas de dire que « l'hiver se passa *très confortablement* ». Tout le monde poursuivit avec régularité les observations scientifiques à terre, malgré un vent local de sud-est qui rendait cette besogne très difficile à accomplir. C'est seulement le 3 mai que se produisit la première chute de neige vraiment forte, et elle eut pour effet d'améliorer sensiblement la condition des hivernants, grâce à l'amoncellement de cette neige peu conductrice sur les flancs et le pont du navire.

Le 2 septembre, on se hasarda pour la première fois à sortir pour reconnaître le côté nord du mont Erèbe. Cette tournée, qui dura trois jours, ayant paru justifier l'inauguration des expéditions projetées pour le printemps, MM. Armitage et Ferrar se mirent en route le 11 septembre, accompagnés de cinq hommes, pour reconnaître la terre ferme à l'ouest. Malheureusement le printemps antarctique est particulièrement sévère. La température, chose singulière, y descend par moments plus bas qu'en hiver, et le vent y est à la fois plus persistant et plus gênant qu'en toute autre saison. Aussi, après de grandes épreuves, fallut-il revenir le 25. Tout le monde était malade d'une atteinte de scorbut. Une enquête sérieuse montra que ce danger pourrait être évité dorénavant, si l'on augmentait la ration de viande de phoque, en s'assurant de sa bonne cuisson.

Le capitaine Scott ne fut guère plus heureux dans une tentative qu'il fit le 17 septembre, en se dirigeant vers le sud. A peine l'expédition était-elle en route qu'elle fut assaillie par une tempête qui dura tout un jour, et pendant laquelle la température tomba jusqu'à 45° sous zéro. Les sacs-couchettes étaient remplis de glace; un des hommes était à moitié gelé. Il fallut rebrousser chemin pour ne repartir que le 23, avec le lieutenant Shackleton et l'équipage de chiens.

Cette fois, malgré l'état de la surface, hérissée de blocs de glace et de crevasses, malgré l'insuffisance de la lumière, on atteignit en sept jours le cap avancé (cap Bluff) qu'on apercevait du navire et qui constitue, à cette latitude, la pointe la plus orientale de la Terre Victoria, étant dominé, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest, par le mont Discovery, haut de 3,000 mètres. A peu de distance du cap, en vue de repères choisis de manière à être aisément retrouvés, on établit un dépôt de provisions pour faciliter les reconnaissances futures. Entre ce dépôt et le navire, il y avait à peu près 100 kilomètres.

Le retour, joint à d'autres explorations faites simultanément permit de constater définitivement cet important résultat, que les deux grands volcans, Erèbe et Terreur, sont situés sur une île, distante de la Terre Victoria d'environ 50 kilomètres de l'est à l'ouest. Dans la direction du sud, entre l'île volcanique et le cap Bluff, à moitié chemin, se trouve un petit groupe insulaire, composé de l'île Blanche et de l'île Noire, et se terminant au nord-ouest par un cratère volcanique de 838 mètres de hauteur. Au contraire, à partir du cap Bluff, le bord de la Terre Victoria se poursuit indéfiniment dans une direction nord-sud.

Ces constatations décisives une fois faites, il n'y avait plus qu'à

attendre l'été pour tenter les grandes explorations, à la fois dans le sud et dans l'ouest. Mais auparavant on jugea nécessaire de renouveler les documents déposés au signal du cap Crozier, afin qu'un navire de secours n'eût pas de peine à trouver la position de la *Discovery*. Cette mission fut confiée à MM. Royds et Skelton, accompagnés de quatre hommes. On partit le 4 octobre; mais à peine avait-on atteint les pentes orientales du mont de la Terreur qu'on fut assailli par un ouragan qui dura cinq jours, et pendant lequel les membres de l'expédition, immobilisés sous leurs tentes, notèrent la plus basse température que l'expédition ait enregistrée en 1902, celle de *cinquante degrés au-dessous de zéro*. M. Royds, malade, dut s'arrêter avec deux hommes, pendant que M. Skelton, accompagné des deux autres, réussissait à atteindre le signal, et à rapporter plusieurs spécimens jeunes du pingouin-empereur. Le retour au navire eut lieu le 24 octobre.

Dans l'intervalle, tous les préparatifs de la grande expédition vers le sud avaient pu être achevés. Le 2 novembre eut lieu le départ. Le capitaine Scott emmenait avec lui le lieutenant Shackleton, le docteur Wilson et dix-neuf chiens. Trois jours plus tôt, M. Barne avait pris les devants avec onze hommes à titre de renfort.

Le 11 novembre, les deux troupes réunies se rejoignaient au dépôt antérieurement établi et s'avançaient ensemble vers le sud. Les chiens étaient dans une condition remarquable, si pleins d'entrain, bien qu'ayant chacun cent livres à traîner, qu'il fallait s'asseoir sur les traîneaux pour les empêcher d'aller trop vite. On dut accroître progressivement leur charge, en leur donnant à porter tout ce que les explorateurs eux-mêmes avaient pensé garder sur eux. Aussi, le 15 novembre, jugeant la troupe de renfort tout à fait inutile, M. Scott lui enjoignit-il de retourner au navire, convaincu qu'avec ses seules forces il irait très loin vers le sud. On était alors par 79° 15′ de latitude.

Ici commence la partie vraiment héroïque de l'expédition. A peine les trois explorateurs, Scott, Shackleton et Wilson, étaient-ils en route que les circonstances se mettent à changer du tout au tout. Ce sont d'abord les chiens qui donnent des signes de faiblesse. On s'en étonne, car ni le repos ni la nourriture ne leur ont été marchandés. Mais bientôt on découvre la cause, malheureusement irréparable, de ce contre-temps. L'expérience du Groenland ayant démontré que la morue de Norvège était ce qui convenait le mieux à la nourriture des attelages de chiens, on en avait fait provision à bonne source. Il faut croire que le passage sous les tropiques avait détérioré ces conserves. Quoi qu'il en soit, ce fut, au point de vue

des animaux, un vrai désastre. Il fallut marcher d'abord à demi-charge, puis pousser soi-même les traîneaux.

Le 80e parallèle fut franchi le 27 novembre. La marche était devenue si laborieuse qu'on jugea nécessaire d'établir un second dépôt de vivres. Ce n'est que le 15 décembre qu'on fut assez près de la terre pour y pouvoir faire choix des signes de repère indispensables. Le dépôt se trouvait en face du débouché d'un glacier qui échancrait la haute terre voisine. Certain de ne pouvoir compter au retour sur les chiens, Scott y laissa pour trois semaines de provisions, gardant avec lui de quoi marcher quatre semaines encore, en réduisant la ration quotidienne à un peu moins de 2 livres par homme.

Enfin, le 30 décembre, on se trouve par 82°17′ de latitude et 163° longitude est, c'est-à-dire à environ 800 kilomètres du pôle, soit la distance qu'avaient laissée, entre elles et le pôle Nord, toutes les expéditions antérieures à celles de Nansen. Du coup, le record de M. Borchgrevink était dépassé de près de 400 kilomètres! A l'ouest-sud-ouest, se profilait une magnifique chaîne de montagnes, et une autre chaîne de même hauteur filait au sud, formant le bord immédiat de la terre et continuant à perte de vue dans cette direction.

Le 31 décembre, après avoir fait toutes les observations possibles, et pris des dessins ainsi que d'intéressantes photographies, on voulut faire une tentative pour s'assurer de la nature, probablement volcanique, des roches de la côte voisine. Des difficultés insurmontables s'y opposèrent, et il fallut commencer la marche de retour.

C'était le 1er janvier. Les chiens ne pouvaient plus rien faire d'utile. Le 9, on les détela et, dans l'espoir d'en sauver quelques-uns, les explorateurs chargèrent sur leurs traîneaux la nourriture qui était destinée à ces pauvres bêtes. Le temps devenait mauvais, la terre n'était plus visible. Le 13, il fallut camper, n'ayant plus que deux jours de vivres; heureusement une éclaircie se fit dans le brouillard et permit d'apercevoir le pavillon qui avait été dressé au-dessus du dernier dépôt de provisions.

Cette première angoisse une fois écartée, d'autres difficultés attendaient l'héroïque trio. Epuisé par les efforts des jours précédents, le lieutenant Shackleton, au départ du dépôt, le 14 janvier, pouvait à peine respirer et crachait le sang en abondance. Il fut décidé qu'il essaierait de marcher sur des patins, tandis que ses deux compagnons se chargeaient de traîner chacun un poids de 260 livres. Il ne restait plus que deux chiens, qu'il fallut bientôt sacrifier. Heureusement l'état du malade s'améliorait et on atteignit le

premier dépôt à la date du 28 janvier. A ce moment un ouragan de neige survint, qui raviva les souffrances du lieutenant et le mit à deux doigts de la mort. Enfin, il se rétablit assez pour qu'on pût reprendre la marche et arriver au navire le 3 février. Ces vaillants, isolés pendant trois mois du reste du monde, venaient d'accomplir, tout d'une traite, un parcours à pied de 1,579 kilomètres, prouesse sans précédents dans les annales de l'exploration polaire!

Pendant ce temps, les autres explorations projetées avaient eu lieu avec un plein succès. La plus importante, digne en plus d'un point de celle que nous venons de raconter, est la reconnaissance effectuée sur la terre ferme, à l'ouest du mont Erèbe, sous la conduite du lieutenant Armitage. Il fallut faire l'ascension d'un glacier qui descend à la mer entre des murailles abruptes de rocher. On s'éleva d'abord à 1,200 mètres au-dessus de la mer. Là, le chef de l'expédition renvoya six de ses hommes, que la raréfaction de l'air commençait à incommoder gravement; puis, traversant un autre glacier, au milieu de mille difficultés, grâce à des prodiges d'énergie, il finit par atteindre, par 2,700 mètres d'altitude, le point à la fois le plus haut et le plus occidental que l'homme ait encore foulé aux pieds sur le continent antarctique. C'était par 77° 21′ de latitude et 157° 25′ de longitude est. De ce point, éloigné du navire de 228 kilomètres à vol d'oiseau, la vue s'étendait sans limites vers l'ouest.

Lorsque le capitaine Scott revint à son bord, un grand événement venait de s'accomplir : l'arrivée du navire de secours *Morning*, que la prévoyance de la Société géographique de Londres avait fait équiper dans ce but. En effet, à peine la *Discovery* était-elle engagée dans les glaces, que sir Clements Markham commençait une vigoureuse campagne pour démontrer la nécessité de pourvoir à son ravitaillement; car la mission allemande, opérant dans un tout autre quartier, ne pouvait être d'aucun secours à l'expédition anglaise. Cédant à l'influence persuasive de leur président, les membres de la Société géographique souscrivirent presque à eux seuls les fonds nécessaires à l'achat, à l'installation et à l'équipement du navire.

Le *Morning*, muni de provisions, comprenant de la houille et une bonne quantité de viande gelée de mouton, partit le 6 décembre de Lyttelton en Nouvelle-Zélande, sous le commandement du capitaine Colbeck. Le 25, il naviguait encore en mer libre, avec 1800 mètres de profondeur, lorsque le 26, en vue de la banquise, il découvrit une île inconnue, l'île Scott. Entré de suite dans le *pack* de glaces flottantes, il en sortit le 5 janvier 1903 et, après avoir touché le cap Adare et l'île Coulman, il arriva le 18 au cap Crozier,

où il trouva les renseignements déposés dans le signal, ce qui lui permit d'arriver le 23 en vue du quartier d'hiver de la *Discovery*.

Mais une distance de 16 kilomètres de glace compacte séparait les deux navires. Il fallut que tout le monde se mît à l'œuvre pour décharger les provisions sur des traîneaux. 14 tonnes furent ainsi débarquées, ainsi que 20 tonnes de charbon. Mais il était temps que l'opération fût terminée, et le *Morning* dut se hâter de repartir le 3 mars, sous peine de devenir, lui aussi, prisonnier des glaces qui commençaient à s'amonceler. Grâce à cette arrivée providentielle, la *Discovery*, pourvue de 80 tonnes de charbon, se trouvait ravitaillée jusqu'en janvier 1904. L'arrivée de la viande fraîche de mouton fut surtout opportune et eut la vertu de faire disparaître les symptômes de scorbut qui s'étaient manifestés, à cause de la qualité défectueuse des conserves.

Ici nous laisserons entièrement la parole à sir Clements Markham [1] :

« Le 3 mars, le *Morning* appareilla pour son voyage de retour [2]. Scott et ses officiers étaient venus lui faire leurs adieux. Ce dut être une scène touchante que celle où l'on vit ces héros, les premiers grands pionniers de l'exploration antarctique, hâlés par les intempéries, la peau meurtrie par la gelée, debout sur le bord de la glace immobile qui emprisonnait leur navire, avec le mont Erèbe pour fond de tableau. On croit entendre leurs hourrahs et voir s'agiter leurs coiffures à mesure que le *Morning* se mettait en mouvement. Pensons à eux, à cette heure où ils affrontent joyeusement un second hivernage ! Pensons aux terribles difficultés et aux souffrances qu'ils ont endurées pour la science et pour la renommée de leur patrie ! Quel conte fantastique pourra jamais dépasser l'histoire de ces hommes qui ont planté la croix de Saint-Georges par 82° 17′ de latitude méridionale ? »

Comme conclusion de ces belles paroles, sir Clements Markham ajoutait qu'une seconde campagne du *Morning* était indispensable pour assurer le salut des héros du pôle, que 300,000 francs suffiraient pour cette entreprise, dont la moitié était déjà réalisée par l'excédent des fonds en caisse, et il concluait ainsi : « Que l'Angleterre puisse faillir à un tel devoir est sûrement chose impossible. »

En effet, il est nécessaire de prévoir le cas où la *Discovery* ne pourrait pas être dégagée des glaces au moment où ses provisions seront presque épuisées. Dans ce cas, le retour par la Terre Victoria

[1] *Address to the Royal geographical Society*, 1903.

[2] Le navire ramenait en Europe le lieutenant Shackleton, trop éprouvé pour tenter un second hivernage.

devant être considéré comme impraticable, il faut que, dès les premiers jours de 1904, un moyen de salut soit offert aux explorateurs. Une seconde traversée du *Morning* y pourvoira; et s'il faut que la carcasse de la *Discovery*, après l'exploit accompli par elle, soit abandonnée au milieu de ces glaces dont elle avait si brillamment forcé l'accès, du moins il importe que son équipage puisse revenir en Europe et recevoir les félicitations auxquelles il a tant de droits.

*
* *

Le rapport préliminaire du commandant Scott suffit pour établir avec netteté l'extrême importance des résultats d'ordre géographique obtenus par l'expédition : le bord de la Terre Victoria reconnu sur douze degrés de latitude, la barrière de glaces explorée sur un front d'un millier de kilomètres; un nouveau massif continental découvert, celui de la Terre du roi Edouard; le caractère insulaire des grands volcans nettement affirmé; près de 900 kilomètres de rivages entièrement nouveaux maintenant reconnus; la Terre Victoria foulée en son milieu jusqu'à 2,700 mètres d'altitude et à 160 kilomètres du rivage; enfin la distance entre le pôle et le point extrême atteint au sud (*farthest south*) réduite à un peu moins de 8°, voilà, certes, de quoi illustrer ceux qui, en une seule année, ont su apporter à nos connaissances géographiques un tel accroissement.

Quant aux autres résultats scientifiques, nous ne les connaîtrons qu'après la mise en ordre et la discussion des nombreuses observations de détail poursuivies durant la campagne. Il est évident qu'au point de vue de la météorologie, de la physique du globe, du magnétisme terrestre, de la composition de l'eau de mer, de la faune, du régime des glaces, etc., il a dû être fait des constatations aussi nombreuses que décisives. Seulement, il importait, avant de les publier, qu'elles fussent soumises à une rigoureuse analyse, et c'est pourquoi le rapport n'en fait rien connaître encore.

Il y a cependant quelques résultats sur lesquels il convient déjà, ce nous semble, que l'attention soit appelée. C'est d'abord la rareté des aurores polaires, si fréquentes dans les régions arctiques. Nous signalerons ensuite une observation intéressante, relative à la grande banquise du sud, observation faite au commencement de février, alors que, par 78°30′ de latitude et 163°15′ de longitude ouest, la *Discovery* stationnait dans un petit fjord échancrant la barrière. Pendant toute la journée qu'elle y demeura, on put s'assurer que le navire gardait la même altitude relativement à la glace. Donc,

celle-ci, malgré son épaisseur, obéissait au mouvement de la marée.

Nous avons fait remarquer que depuis le cap Adare jusqu'en face des volcans, soit sur plus de 650 kilomètres, un seul glacier échancrait la Terre Victoria. Là, sans doute, est la cause de l'immunité dont jouit le chenal navigable. Tout le relief de la haute terre étant concentré sur son bord oriental, les neiges qui s'y appuient doivent pencher vers l'ouest et alimenter les énormes champs de glaces qui, dans cette direction, en arrivent à dépasser le cercle polaire. Les débris orientaux de ces calottes, stationnant sur un haut fond extérieur, engendreraient le *pack* qu'il faut traverser entre l'île Scott et le cap Adare. De là jusqu'à l'île des volcans, le seul glacier situé au sud du mont Melbourne enverrait à la mer les paquets d'icebergs qui seuls viennent obstruer le détroit compris entre la côte et l'île Coulman.

Mais les glaciers deviennent plus fréquents vers le sud. On en a compté au moins huit entre 77°25′ et 82°17′ de latitude; comme, d'autre part, la faible profondeur de la mer (200 mètres), observée devant le front de la banquise, indique la proximité d'une terre méridionale, dont la Terre du roi Edouard VII serait un éperon faisant saillie au nord-est, on comprend que les neiges de ce secteur, immense golfe dont la Terre Victoria et la Terre d'Edouard VII marquent les deux rives, aient assez de puissance pour engendrer et pousser vers le nord la grande banquise flottante, dont le front limite la navigation dans ces parages. Ainsi que l'avaient déjà démontré les expéditions précédentes, toutes ces banquises antarctiques sont de formation strictement continentale. Aucune d'elles ne provient de la congélation de l'eau de mer. Elles sont, relativement au front de nos glaciers alpins, dans le même rapport que la largeur qui sépare la Terre Edouard VII de la Terre Victoria, relativement à l'ouverture de la vallée de Chamonix, par exemple. En les suivant sur de telles étendues, on ne peut plus s'étonner de les voir donner naissance à des îles flottantes de glace en forme de tables, ayant jusqu'à 100 kilomètres de longueur, comme on en rencontre parfois au large du cercle polaire.

Il ne nous paraît pas non plus nécessaire d'attendre des renseignements plus circonstanciés pour signaler la relation qui unit les formations volcaniques avec le relief d'ensemble de ces parages. Le bord oriental de la Terre Victoria, presque exactement rectiligne sur plus de 1,200 kilomètres et, tout le temps, marqué par des montagnes de 3,000 à 4,000 mètres, représente à coup sûr une des plus remarquables dislocations de l'écorce terrestre. Cette dislocation comporte nécessairement des fentes, sur lesquelles se sont établis, comme de coutume, des volcans, ceux du groupe de

l'Erèbe, et par où sont sorties les laves observées au cap Adare et en d'autres points de la côte.

Mais il n'existe pas d'exemple d'un terrain exclusivement volcanique qui s'élève à une pareille hauteur. Bien sûr les formations d'origine éruptive récente ne doivent faire que garnir par endroits un fond plus ancien. Déjà, en 1895, M. Borchgrevink avait recueilli au cap Adare un morceau d'une roche granulaire contenant des minéraux caractéristiques des formations cristallines propres à ce qu'on appelle le terrain primaire. En 1900, il avait observé de grands filons de quartz au camp Ridley. Or, en dépit de l'extrême rareté des indications géologiques contenues dans le rapport du capitaine Scott, nous en relevons une au passage qui concorde tout à fait avec ces déterminations.

Quand le lieutenant Armitage fit, à la fin de novembre, sa belle exploration de la Terre Victoria, il était accompagné au début par M. Koettlitz, le géologue de l'expédition. Il mentionne expressément que le glacier, dont il fallut faire l'ascension, est bordé par des escarpements de *granit*. Il en est de même de l'autre glacier, dont M. Armitage fit seul la traversée. Enfin, en redescendant, M. Koettlitz s'assura que la crête qui sépare les deux fleuves de glace est formée par un granit très déchiqueté, auquel les intempéries et l'action du vent ont imprimé des contours extraordinaires. A côté de ce granit, apparaît une roche de quartz, recoupée par des filons de basalte.

Ainsi, dans la seule partie du massif continental qui ait été explorée à fond, le granit joue un rôle prépondérant. En 1901, commentant les observations de M. Borchgrevink, nous disions : « Cette indication nous autorise pleinement à penser que la Terre Victoria offre, non loin du cap Adare, une des extrémités du massif cristallin et granitique dont l'autre bout a été observé sur le détroit de la *Belgica*. Ainsi l'*Antarctique* aurait bien, au moins comme noyau, un massif très ancien, ainsi que l'admettait sir John Murray, sur la foi des échantillons que la drague du *Challenger* ramenait du fond de la mer, il y a vingt-cinq ans, en avant de la banquise. »

Appuyée maintenant sur une constatation encore plus décisive, faite à près de 1,000 kilomètres de la précédente, cette induction acquiert une force nouvelle. Au rebours du pôle Nord, occupé par une mer, c'est un massif continental de très ancienne date qui garnit les parages antarctiques. Quelle conquête ce sera lorsque les géologues pourront pénétrer davantage dans l'histoire de cet antique massif!

*
* *

Nous voudrions maintenant donner une idée sommaire de la campagne que poursuivait l'expédition allemande, à l'heure où les Anglais s'illustraient par de si précieuses découvertes. Certes, l'intervention des Allemands, par les observations scientifiques qu'il leur a été donné de poursuivre, concurremment avec celles de la *Discovery*, à une distance de 2,500 kilomètres, pèsera d'un grand poids dans la solution des problèmes relatifs à la physique du globe. Mais la géographie proprement dite paraît destinée à en tirer un profit beaucoup moindre. Et vraiment, si on était superstitieux, on serait tenté d'en voir la cause, ou du moins la prédestination, dans la différence marquée des genres de patronage qu'il avait plu aux deux expéditions de choisir.

Habent sua fata libelli, dit le proverbe. Or, nous avons vu qu'on avait baptisé le navire anglais du nom de *Discovery*, comme pour bien attester le genre d'exploits qu'on attendait de lui. Le commandement en chef de l'expédition avait été donné à un marin, le capitaine Scott; si bien que cette désignation avait entraîné la retraite de M. J.-W. Gregory, primitivement choisi comme chef de l'état-major scientifique. Il n'avait pas plu à ce savant de se trouver en sous-ordre; et, d'autre part, le gouvernement, qui faisait la moitié des frais de la campagne et lui prêtait ses officiers, n'admettait pas qu'un autre qu'un marin de l'Etat pût assumer la responsabilité de la conduite d'une expédition où l'expérience, l'endurance et le dévouement professionnel des hommes de mer devaient être aussi largement mis à profit.

On ne peut nier que les faits n'aient pleinement justifié la décision prise, en même temps que le navire faisait honneur à son nom par la nature et l'importance des résultats obtenus.

En Allemagne, c'est sous les auspices de la science pure qu'on avait tenu à placer le projet d'expédition. Le navire avait reçu le nom de *Gauss*, l'un des plus profonds mathématiciens que l'Allemagne ait enfantés, le père de la théorie du magnétisme terrestre. Comme chef, on avait choisi un géologue, M. de Drygalski, bien connu par les importantes études qu'il a faites sur les glaciers du Groenland. Or la destinée du *Gauss* était de se voir enfermé, dès le début, dans les glaces, à une énorme distance du pôle, avec un champ de découvertes géographiques presque nul, de sorte que son activité a dû être à peu près exclusivement employée à des observations de l'ordre physique ou physiologique.

Parti de Kerguelen le 31 janvier 1902, le *Gauss* atteignait le *Pack* le 13 février par 61°58′ de latitude et 95°8′ de longitude est.

Le 21 du même mois, passant entre plusieurs icebergs tabulaires, le navire vint heurter le front d'une banquise continue, en avant de laquelle la sonde accusait environ 400 mètres. C'était évidemment le bord d'une calotte glaciaire, recouvrant une terre qui s'élevait peu à peu dans la direction du sud. Le 22 février, juste sous la latitude du cercle polaire, le *Gauss* se voyait emprisonné dans les glaces, d'où il ne devait plus sortir que le 8 février 1903!

Par une très curieuse circonstance, bien qu'il fût encore à une assez grande distance de la terre ferme, le *Gauss* se trouvait dans un endroit spécialement protégé contre la mobilité de la glace.

Au-dessous de sa station d'hiver, le fond se rencontrait vers 300 à 400 mètres; puis la profondeur allait en diminuant vers le sud et, à 80 kilomètres du navire, sous le bord de la calotte continentale, elle n'était plus que de 180 mètres. Là d'ailleurs, la mer était parsemée de bas-fonds ne portant qu'une centaine de mètres d'eau et sur lesquels les icebergs, échoués, ne bougeaient plus. La prédominance des vents d'est, en favorisant cet échouage, enfermait, en quelque sorte, le *Gauss* dans une espèce d'anse où les mouvements de la glace flottante étaient négligeables; si bien qu'on put s'y livrer en toute sûreté aux mêmes observations physiques que si on avait été à terre, en particulier aux expériences sur le pendule.

Comme aux abords de la Terre Victoria, le climat de la belle saison se montra fort inégal. Nulle part sur la terre, affirme M. de Drygalski, on ne pourrait voir se succéder avec autant de rapidité les extrêmes de beau et de mauvais temps. Des ouragans de neige interrompaient subitement les belles périodes de l'été, de sorte qu'il y avait des séries de jours où l'on ne pouvait même pas songer à sortir. En revanche, du commencement de septembre à la fin d'avril, on pouvait compter sur des journées généralement claires et souvent belles. L'inverse avait lieu de la fin d'avril à la fin d'août.

Le 29 mars, le chef de l'expédition, aidé du docteur Philippi, put faire trois ascensions en ballon. D'une hauteur de 500 mètres, il fut aisé de voir l'ensemble du pays entourant la station d'hiver du navire. On aperçut ainsi une montagne, le *Gaussberg*, le seul point de la contrée qui ne fût pas enseveli sous la glace. Le sommet de cette montagne fut d'ailleurs atteint, tout contre l'angle de la calotte glaciaire, lors d'une reconnaissance en traîneau conduite par M. Philippi, et on vit alors que le pétrel des neiges y venait faire son nid. Le rapport sommaire ajoute bien que des échantillons géologiques ont été recueillis sur la montagne, comme aussi on a eu soin de faire collection des pierres transportées par les icebergs. Mais, sans doute afin de mieux faire venir l'eau à la bouche aux

hommes du métier, le rapport reste absolument muet sur la nature de ces trouvailles; soit qu'elles exigent une détermination micrographique préalable, soit qu'on n'ait pas voulu déflorer par des indications prématurées le futur travail du spécialiste compétent.

Les installations scientifiques comprenaient deux observatoires magnétiques, dont un à enregistrement photographique; une station météorologique avec tous ses accessoires; un observatoire astronomique pour les mesures méridiennes et l'étude de la gravité: des trous ménagés dans la glace pour l'étude de la faune marine; une échelle de marée; enfin des appareils thermométriques et électriques pour la détermination de la température de la glace et de la mer.

Pour les observations météorologiques, il fallut renoncer à l'usage continu des instruments enregistreurs, trop faciles à détériorer, et organiser, dès le mois de mai 1902, un service d'observations horaires particulièrement pénible à remplir par certains temps.

Autour du navire, de mars à avril et de septembre à décembre, on exécuta sept voyages en traîneaux, qui prirent en tout quatre-vingt-dix jours. Les chiens firent un excellent service. On en attelait de 7 à 9 par traîneau; avec 7 chiens, un poids de 670 livres était facilement mené sur une glace à surface difficile. Le froid ne s'abaissa pas au-dessous de — 30°. Une fois, huit explorateurs durent rester quarante heures sous la tente pendant une tempête de neige.

En revanche, dans le navire, durant la période hivernale de mai à septembre, on n'eut jamais à souffrir du froid. Il n'y eut pas besoin de mettre en action les calorifères à vapeur, les poêles à anthracite ayant suffi. La santé de l'équipage, entretenue par des distractions telles que lectures, discussions, célébrations d'anniversaires, séances de musique, jeux, etc., auxquels tout le monde, officiers, savants et matelots, prenait part, se maintint excellente.

Au commencement de décembre 1902, la glace se mit en mouvement autour du *Gauss*. Vers le 30 janvier, on crut pouvoir se préparer au départ et, pour accélérer la fusion de la banquise sur le chemin qu'on espérait suivre, une bande d'une largeur de 10 à 12 mètres fut saupoudrée de tous les détritus, cendres et débris accumulés durant le séjour. L'effet fut immédiat, mais pas assez accentué pour amener la libération du navire. Sans plus de succès, on se mit à attaquer la glace à coups de hache, de scie et de dynamite. Mais la banquise avait 5 mètres 1/2 d'épaisseur, et le travail à accomplir dépassait les forces du personnel. Heureuse-

ment, le 8 février, la glace se mit d'elle-même en mouvement. On l'entendait craquer et bientôt elle se disloquait. Bien vite on procédait à l'embarquement des chiens et du matériel des observatoires. A cinq heures du soir, la fissure sur le flanc du navire était devenue assez large pour que l'usage des câbles devînt nécessaire au rapatriement du reste de l'équipage. Enfin, à sept heures, au milieu des hourrahs, le *Gauss* quittait sa prison.

Jusqu'au 8 avril, on fit toutes sortes d'efforts pour explorer le bord de la banquise, mais sans qu'il fût possible de pénétrer plus au sud. Il fallut, par 64° 58′ de latitude et 79° 33′ de longitude est, se décider à repartir pour le nord. Le 13 avril on rencontrait le dernier iceberg, pour atteindre Kerguelen le 19, Saint-Paul le 26 et la Nouvelle-Amsterdam le 27. Enfin, le 31, le navire abordait en Afrique à Port-Natal.

Si maigres qu'aient été les découvertes géographiques du *Gauss*, elles n'en ont pas moins une assez grande importance, en raison du point spécial où avait lieu l'hivernage du navire.

Quand on considère une carte des régions antarctiques, on voit que, depuis le 145ᵉ degré de longitude est jusqu'au 50ᵉ, le contour du cercle polaire est jalonné par une série de terres, qui prolongent à l'ouest la Terre Victoria. Ce sont la terre Adélie, puis la terre Clarie, la terre Sabrina et la terre de Knox, cette dernière apparaissant par 105° de longitude. De là jusqu'au 60ᵉ degré, où se montre la terre de Kemp, prolongée jusqu'à 50° de longitude par la terre d'Enderby, on ne connaissait rien; et comme on savait qu'en 1874 le *Challenger* avait, dans ces parages, dépassé le cercle polaire sans rien rencontrer, on pouvait se demander s'il n'y avait pas, de ce côté, une échancrure semblable à celle qui, en 1823, permit à Weddell de s'avancer en bateau jusqu'à plus de 72°, dans le nord-ouest de la terre de Graham.

La découverte de la terre à laquelle appartient le Gaussberg tranche la question. On peut dès lors penser que, sur un bon tiers du cercle polaire, le continent antarctique se poursuit régulièrement, tantôt dépassant légèrement le cercle, tantôt demeurant un peu en arrière. Il reste à savoir comment se prolonge à l'est la terre d'Enderby, et de quelle façon la Terre d'Edouard VII peut se relier à l'île de Pierre Iᵉʳ ainsi qu'à la Terre Alexandra. Sur ces derniers points, l'expédition Charcot parviendra peut-être à nous renseigner.

En tout cas, on peut dire que l'année 1902 aura mérité une place à part dans les fastes de l'exploration antarctique. Bien préparées, conduites avec sûreté, munies de tout ce qui pouvait rendre leur action efficace, les deux expéditions, anglaise et allemande,

donneront sûrement les résultats qu'il était permis d'en attendre. Presque sans sacrifice de vies humaines, elles auront résolu d'importants problèmes et montré dans quelle voie il convenait de poursuivre leur œuvre. Ce sera l'honneur des sociétés savantes, la Société de géographie de Londres et celle de Berlin, d'avoir réussi à provoquer ces mémorables campagnes, au souvenir desquelles demeureront attachés, comme ceux de chefs résolus, énergiques et prudents, les noms du capitaine Scott et du docteur de Drygalski.

Cependant, s'il nous paraît équitable de ne pas séparer ici ces deux noms, ce n'est pas avec l'intention de les égaler. Sans mettre en doute le moins du monde que tout l'équipage du *Gauss* n'eût été capable de déployer, à l'occasion, les mêmes qualités que celui de la *Discovery*, c'est simple justice de reconnaître que, du côté anglais, les efforts accomplis, les souffrances endurées, les risques courus, ont été, par le fait, d'une autre envergure. De ce côté, la vaillance a atteint, comme on dit en théologie, le « degré héroïque ». Assurément une bonne part en revient aux circonstances qui, dans ce cas seulement, exigeaient une énergie dont l'occasion n'a pas été offerte aux prisonniers de la banquise du Gaussberg. Mais il n'est pas écrit que les tâches exceptionnellement difficiles rencontreront toujours, à point nommé, des héros tout prêts à les bien accomplir. Quand le fait se produit, on y doit applaudir sans réserve, en félicitant ceux qui donnent de tels exemples à un monde que la mollesse est en train d'envahir.

A. de Lapparent.

EUGÈNE FROMENTIN

CRITIQUE D'ART [1]

Vous connaissez tous l'histoire d'Ingres et de son violon. Ce grand peintre, ce très grand peintre, à qui je ne pense pas que personne de nos jours osât disputer ou marchander sa juste gloire, avait la manie de jouer du violon, et la vanité de croire qu'il en jouait admirablement. Et c'était peut-être vrai. Oui, peut-être en jouait-il admirablement! Mais le préjugé français, qui n'admet pas volontiers que l'on soit à la fois deux grands hommes ou deux hommes de talent, a décidé qu'étant le peintre de l'*Apothéose d'Homère* et de *la Stratonice*, Ingres pouvait s'en contenter, et que le rival d'Eugène Delacroix ne passerait jamais pour l'émule de Paganini. Eugène Fromentin, votre illustre compatriote, a été plus heureux. Peintre et littérateur, les littérateurs ne l'ont point considéré comme un peintre égaré parmi eux; les peintres ne l'ont point traité comme un littérateur fourvoyé dans leur compagnie; et la postérité ne l'a pas, si je puis ainsi parler, divisé. Il occupe un rang distingué, plus que distingué, dans l'histoire de notre Ecole française de peinture, et je ne connais pas d'écrivain qui ne fût fier, et à bon droit, d'avoir écrit *les Maîtres d'autrefois*. Sa peinture n'a pas nui à sa « littérature »; et, ce qui est plus rare, sa « littérature » n'a pas nui à sa peinture. *Dominique* est un joli roman, *la Chasse au Faucon* est une jolie toile... Et, sans doute, et avant tout, c'est ce qui fait l'originalité d'Eugène Fromentin, mais aussi c'est ce qui fait la difficulté d'en parler.

Vous m'excuserez donc si je n'ai retenu, pour vous en entretenir aujourd'hui, qu'une partie de son œuvre; et, d'abord, si j'ai l'air de négliger le peintre. Je l'aime et je l'admire, mais, de ses tableaux dispersés dans toutes les collections de l'Europe et même de l'Amérique, je n'en connais guère qu'une douzaine, ce qui n'est pas

[1] Conférence faite à la Rochelle, le 29 septembre, au profit de la souscription du monument Fromentin, sous la présidence de M. W. Bouguereau, membre de l'Institut, et de M. d'Orbigny, maire de la Rochelle.

assez ; et puis, j'en connaîtrais davantage, que la présence de M. Bouguereau suffirait, ce soir, à m'avertir de ne parler de peinture qu'avec prudence, discrétion et timidité.

Je ne vous parlerai pas non plus très longuement de l'auteur de *Dominique* ou d'*Une Année dans le Sahel* et d'*Un Eté dans le Sahara*. Il y a d'admirables descriptions dans ces deux récits de voyages : il y en a de colorées, d'animées, de spirituelles. Il y a aussi de l'*humour*, et il y a de la poésie. Mais nous ne manquons pas de jolies pages descriptives dans notre littérature contemporaine, et, si j'en voulais citer de Fromentin, j'avoue que ce n'est pas à son *Sahel* ou à son *Sahara* que je les emprunterais, mais à son *Dominique*. Quelques descriptions de *Dominique* ont cet avantage, à mes yeux, et l'auraient peut-être surtout aux vôtres, je ne dirai pas de ne pas être exotiques, mais pourtant de vous rendre les paysages et l'atmosphère de votre pays d'Aunis. Je ne vous en remettrai sous les yeux qu'une seule, dont l'exactitude et la ressemblance avec le modèle, vous feront excuser la longueur :

Je me souviens qu'un jour Madeleine et M. de Nièvres voulurent monter au sommet du phare. Il faisait du vent. Le bruit de l'air, que l'on n'entendait point en bas, grandissait à mesure que nous nous élevions, grondait comme un tonnerre dans l'escalier en spirale, et faisait frémir au-dessus de nous les parois de cristal de la lanterne. Quand nous débouchâmes à cent pieds du sol, ce fut comme un ouragan qui nous fouetta le visage, et de tout l'horizon s'éleva je ne sais quel murmure irrité dont rien ne peut donner l'idée quand on n'a pas écouté la mer de très haut. Le ciel était couvert. La marée basse laissait apercevoir entre la lisière écumeuse des flots et le dernier échelon de la falaise le morne lit de l'Océan pavé de roches et tapissé de végétations noirâtres. Des flaques d'eau miroitaient au loin parmi les varechs, et deux ou trois chercheurs de crabes, si petits qu'on les aurait pris pour des oiseaux pêcheurs, se promenaient au bord des vases, imperceptibles dans la prodigieuse étendue des lagunes. Au delà commençait la grande mer, frémissante et grise, dont l'extrémité se perdait dans les brumes. Il fallait y regarder attentivement pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l'un et l'autre avaient la même pâleur incertaine, la même palpitation orageuse, et le même infini. Je ne puis vous dire à quel point ce spectacle de l'immensité répétée deux fois, et par conséquent double d'étendue, aussi haute qu'elle était profonde, devenait extraordinaire, vu de la plate-forme du phare, et de quelle émotion profonde il nous saisit. Chacun de nous en fut frappé diversement sans doute ; mais je me souviens qu'il eut pour

effet de suspendre aussitôt tout entretien, et que le même vertige physique nous fit subitement pâlir et nous rendit sérieux. Une sorte de cri d'angoisse s'échappa des lèvres de Madeleine, et, sans prononcer une parole, tous accoudés sur la légère balustrade qui seule nous séparait de l'abîme, sentant très distinctement l'énorme tour osciller sous nos pieds à chaque impulsion du vent, attirés par l'immense danger, et comme sollicités d'en bas par les clameurs de la marée montante, nous restâmes longtemps dans la plus grande stupeur, semblables à des gens qui, le pied posé sur la vie fragile, par miracle, auraient un jour l'aventure inouïe de regarder et de voir au delà.

La page est certainement plus que ressemblante; elle est belle; et je ne sais si le trait final, la dernière touche, ne lui donne pas un air de grandeur que l'on serait embarrassé de retrouver dans les toiles de Fromentin. A quoi j'ajoute que *Dominique* a, comme roman, d'autres mérites encore. George Sand, à qui le livre est dédié, et Sainte-Beuve, dans un article de ses *Nouveaux Lundis*, s'empressèrent de les reconnaître. Comme *Indiana* et comme *Volupté*, c'était en effet une confession que *Dominique*, ou du moins, le récit en avait la forme et l'accent de sincérité. La notation psychologique, extrêmement précise, et parfois un peu sèche, y atteignait souvent la profondeur. La passion même n'y faisait pas défaut. Et pour toutes ces raisons, qu'il serait facile de développer, *Dominique*, dont la première apparition date de 1862, est encore, après quarante ans écoulés, du petit nombre des romans que l'on réédite. Mais un autre Fromentin est bien plus original encore : c'est l'auteur des *Maîtres d'autrefois*, et, ce soir, c'est de lui que je voudrais uniquement vous parler.

J'en ai d'ailleurs une raison presque personnelle. J'ai peu connu Fromentin, et de son vivant, ou, pour parler plus exactement, dans la dernière année de sa vie, je ne l'ai approché que... de loin. Je l'ai entendu causer; je ne lui ai jamais parlé. Mais, en revanche, *les Maîtres d'autrefois* sont l'un des livres qu'au temps de ma jeunesse j'ai le plus lus et relus, le plus assidûment; où j'ai appris le plus de choses, de choses neuves, dont j'ai le plus souvent depuis lors éprouvé la justesse; un de ces livres que l'on appelle des « livres de chevet », qu'on ne rouvre jamais sans plaisir, et moins encore sans profit; et un de ces livres enfin dont on ne saurait parler aussi bien qu'on le voudrait, mais dont on se flatte pourtant que, quoi que l'on en dise, on ne saurait en parler absolument mal, puisqu'on en parle avec reconnaissance.

C'est de ce livre, Mesdames et Messieurs, que je voudrais vous

parler ce soir, ou plutôt, c'est ce livre que je voudrais feuilleter rapidement avec vous. Je voudrais vous en montrer l'originalité, la nouveauté toujours subsistante, après trente ans bientôt écoulés. Je voudrais vous dire l'espèce de « révolution » qu'il a opérée dans la critique d'art, et, quand on sait le lire, dans la critique générale. Je voudrais essayer d'en extraire ou d'en résumer ce que j'y trouve de rare, d'excellent, d'unique; et je voudrais enfin, par tous ces motifs, vous amener à conclure que, n'eût-il écrit que *les Maîtres d'autrefois*, Eugène Fromentin serait digne du souvenir que vous gardez de lui, et de la consécration que vous en voulez faire sur une de vos places publiques.

*
* *

Si je disais qu'avant Eugène Fromentin la critique d'art n'existait pas en France, j'exagérerais, et je ferais tort, — pour ne citer que leurs deux noms, — à Taine et à Diderot, d'une partie de leur gloire. Je ne compare, vous l'entendez bien, ni les deux hommes, ni les deux œuvres, et, quelque cas que l'on soit convenu de faire des *Salons* de Diderot, que j'en fasse moi-même au besoin, la *Philosophie de l'art* est autre chose, et d'une autre portée. Mais, d'abord, la *Philosophie de l'art* est à peine de la critique d'art, et, j'ai tâché moi-même de le montrer en plus d'une occasion, l'auteur s'y est montré surtout préoccupé d'esthétique et de psychologie. Aux yeux de Taine, en général, et sauf quelques cas où la vivacité de son émotion l'emporte sur la précision de son analyse, les œuvres d'art ne sont, à vrai dire, que des « documents », et ce n'est pas elles qu'il cherche en elles, quoique parfois il les y trouve, mais l'expression des mœurs ou des idées de leur temps, du génie des races, et de la nature des civilisations.

Diderot, lui, n'y a cherché qu'un prétexte à littérature. Je ne veux pas mêler ce soir d'autres citations à celles que je devrai vous faire de Fromentin, mais reportez-vous aux *Salons* de Diderot, et notamment aux descriptions qu'on y trouve des toiles sentimentales de Greuze : *l'Accordée de village* ou *la Malédiction paternelle*. On n'analyserait pas autrement une « nouvelle », un « conte moral » de Marmontel, ou un mélodrame. Lui aussi, ce sont des « expressions » qu'il cherche, mais ce sont des « expressions » psychologiques ou littéraires, à moins que ce ne soient des « impressions » morales. A peine se douterait-on qu'il parle de « choses peintes »; et s'il lui arrive de dire deux mots, en passant, du dessin ou de la couleur, c'est surtout et toujours au « sujet » qu'il s'intéresse, et le « sujet » dans un tableau, vous le savez sans

doute, c'est ce qui peut faire la matière d'un récit intéressant. C'est aussi ce qui permet de bavarder ou de philosopher. Et, à ce propos, il faut bien convenir que, de cette manière d'entendre la critique d'art, Diderot n'est pas seul coupable ou responsable. Beaucoup de nos peintres, à commencer par les plus grands, et sans en excepter Poussin, ont mis trop d' « intentions », trop d'esprit, trop de philosophie, dans leur peinture; ils ont attaché trop d'importance au « sujet »; ils l'ont conçu, disposé et traité d'une manière trop « littéraire ». Un tableau de Poussin se raconte, et on en peut même faire l'analyse logique. Tout y a sa raison d'être, dont le peintre aurait pu rendre compte, et cette raison est rarement pittoresque. A cet égard Diderot n'a donc rien innové. Mais, précisément, c'est ce que je regrette pour lui qu'il n'ait pas fait, et c'est pourquoi ses *Salons* sont à peine de la critique d'art; ils sont de la critique littéraire à propos des œuvres d'art; ils sont un recueil d'anecdotes, parmi lesquelles, s'il y en a de vivement contées, il y en a aussi de plus lourdes et même de parfaitement obscènes. Ils sont du « bavardage », ils sont de la « philosophie », ils sont tout ce que l'on voudra; et ils ont été, si l'on y tient, à leur heure et pour leur temps, de la critique d'art, mais ils n'en sont plus, et il importe qu'ils n'en soient plus depuis que Fromentin a écrit ses *Maîtres d'autrefois*.

Qu'est-ce qu'en effet Fromentin se demande en présence d'un tableau? Le voici, dans la cathédrale d'Anvers, face à face avec *la Descente de croix*. Que va-t-il nous en dire? Ecoutons-le parler lui-même :

La composition n'est plus à décrire; vous n'en citerez pas de plus populaire comme œuvre d'art et comme page de style religieux. Il n'est personne qui n'ait présents à l'esprit l'ordonnance et l'effet du tableau, *sa grande lumière centrale*, *plaquée sur des fonds obscurs*, *ses taches grandioses*, *ses compartiments distincts et massifs*. (Edition in-18, pages 79, 80).

Voilà pour la composition; et voici maintenant pour le dessin :

Le Christ est une des plus élégantes figures que Rubens ait imaginées pour peindre un Dieu. Il a je ne sais quelle grâce allongée, pliante, presque effilée, qui lui donne toutes les délicatesses de la nature et toute la distinction d'une belle étude académique... Vous n'avez pas oublié l'effet *de ce grand corps un peu déhanché, dont la petite tête maigre et fine est tombée de côté, si livide et si parfaitement limpide en sa pâleur, ni crispé, ni grimaçant*, d'où toute douleur

a disparu, et qui descend avec tant de béatitude, pour s'y reposer un moment, dans les étranges beautés de la mort des justes. *Rappelez-vous comme il pèse, et comme il est précieux à soutenir, dans quelle attitude exténuée il glisse le long du suaire*, avec quelle affectueuse angoisse il est reçu par des bras tendus et des mains de femmes. (*Ibid.*, p. 80-81.)

Et voici enfin pour la couleur :

La toile est sombre, malgré ses clartés et l'extraordinaire blancheur du linceul. Malgré son relief, la peinture est *plate.* (Ici, c'est Fromentin lui-même qui souligne.) *Le coloris n'est pas très riche; il est plein, soutenu, nettement calculé pour agir de loin... Il se compose d'un vert presque noir, d'un noir absolu, d'un rouge un peu lourd et d'un blanc. Ces quatre tons sont posés bord à bord aussi franchement que peuvent l'être quatre notes de cette violence.* Le contact est brusque et ne les fait pas souffrir. *Dans le grand blanc, le cadavre du Christ est dessiné par un linéament mince et souple, et modelé par ses propres reliefs, sans nul écart de nuances, grâce à des écarts de valeurs imperceptibles.* (*Ibid.*, p. 83-84.)

J'arrête ici la citation : il faudrait tout lire! et je ne prends la peine de vous faire observer, pour le moment, ni ce qu'il y a de nouveauté dans ce style, ni ce qu'il s'insinue de sentiment et d'intelligence littéraire du « sujet », dans ces explications que l'on croirait d'abord purement techniques. Mais, au contraire, je veux insister sur ce qu'elles ont précisément de technique, et vous en montrer l'intérêt.

La peinture est un « métier », sans doute, mais elle est aussi, et avant d'être un « métier », une langue, dont les moyens sont les formes et les couleurs. Il faut connaître ces moyens pour entendre cette langue, et on ne l'entend, et, à plus forte raison, nous n'en jouissons qu'autant que nous les connaissons. Il ne s'agit donc pas d'en traduire ou d'en transposer les termes en une autre langue, et c'est ce qu'ont fait Taine ou Diderot, avec leur critique d'art « littéraire », mais de déterminer la valeur, le juste emploi, le rapport entre eux, la portée de ces termes, et c'est ce qu'a fait Fromentin. Il est venu poser ce principe : qu'une œuvre « peinte », — eût-elle par ailleurs cent belles qualités, — devait d'abord être « bien peinte », et qu'on ne nous en avait rien dit, de quelque éloquence en en parlant que l'on eût fait preuve, si l'on ne nous avait montré comment, en quoi, par où, pourquoi, une toile « bien

peinte » différait d'une autre toile « bien peinte ». Car, les grands peintres, Rubens, dont il était question tout à l'heure, ou Rembrandt, dont il va nous parler, peignent-ils également bien? C'est un problème à examiner! Mais ils peignent « diversement ». Ils ont une manière de voir qui, de l'un à l'autre, n'est pas la même, et en conséquence, une manière « inimitable » ou unique, de s'exprimer et de rendre ce qu'ils voient. A des lignes et à des couleurs que l'on croirait les mêmes, ils font dire des choses différentes; et ces choses différentes sont indépendantes du « sujet » qu'ils traitent; et dans la mesure où elles en sont indépendantes, c'est en cette mesure qu'ils sont peintres et grands peintres.

Un exemple achèvera d'illustrer ce que je veux dire, et que je crois tout à fait conforme à la pensée de Fromentin.

Rappelez-vous donc un de ces thèmes qu'ont traité presque tous les grands peintres, et remettons-nous ensemble sous les yeux une *Assomption* de Raphaël, une *Assomption* de Titien, une *Assomption* de Rubens, une *Assomption* de Murillo. Le sujet étant consacré, la composition est la même; et, qu'elle s'élève au ciel par ses propres forces, ou qu'elle y soit comme attirée et « tirée » d'en haut, c'est toujours une Vierge dans sa gloire que le tableau représente, avec, au-dessous d'elle, dans la nuée, des anges qui montent ou qui remontent au ciel avec elle, et quelquefois en bas, si vous voulez, des saints qui la regardent monter. Les couleurs sont les mêmes : une tunique rouge, un manteau bleu, à moins que, comme dans l'*Assomption* de Murillo, — qui est plutôt une *Immaculée Conception*, — la tunique ne soit quelquefois blanche. Le dessin, indépendamment de ce qu'il a d'analogue par la seule imitation de la forme féminine idéalisée, vise au même objet, trahit les mêmes intentions, qui sont, pour ainsi dire, d'alléger l'âme humaine de son corps, et sans faire évanouir l'un, de « sublimiser » l'autre. Voulez-vous encore quelque chose de plus? Il n'y a donc pas jusqu'à l'expression qui ne doive être cherchée dans les mêmes données psychologiques, je veux dire où le peintre ne se soit efforcé de mêler ensemble, et de fondre, avec le triomphe de la pureté, l'extase de la joie prochaine. Et cependant, quoique tout ce qui peut ici se définir « littérairement » soit le même, est-il un seul de nous qui confonde, fût-ce à distance, une Vierge de Raphaël avec une Vierge de Titien, ou l'*Assomption* de Rubens avec celle de Murillo? Preuve évidente, matérielle et tangible, pour ainsi parler, que ce qui fait qu'ils sont l'un, Rubens, et l'autre, Raphaël, c'est ce qu'il y a dans leurs chefs-d'œuvre de moins « littéraire » et de plus « technique »; et qu'on pourra bien nous dire plus tard, si l'on le veut, comment ils ont « senti », ou ce qu'ils ont « pensé »,

mais, avant tout, il faut nous dire comment ils ont « dessiné » et comment ils ont « peint ».

C'est ce que Fromentin a voulu faire, et c'est ce qui fait l'originalité de ses *Maîtres d'autrefois*. Avant d'être autre chose, la peinture est la joie de la vue, la volupté des yeux, comme la musique est la volupté de l'oreille. Elle est autre chose! mais elle est, et il faut qu'elle soit cela d'abord. On ne peut donc d'abord la définir, la caractériser, l'apprécier, la juger, qu'en fonction du plaisir des yeux. Défions-nous des métaphores! Quelque parenté, très certaine et très étroite en un sens, qu'il y ait entre les diverses formes de l'art, on ne « pense » pas plus en couleurs, que l'on ne « peint » avec des mots. On nous procure seulement des sensations qui nous acheminent quelquefois vers des idées. On nous en procure plus souvent qui ne nous y acheminent point, et qui n'en sont pas pour cela moins vives, ni d'une qualité moins rare ou moins précieuse. Il n'y a pas d' « idées » dans une toile d'Albert Cuyp ou même de Frans Hals, lesquels n'en sont pas moins Frans Hals ou Albert Cuyp, de « beaux peintres », qui ont rempli la notion de leur art, et de vrais maîtres. Et voilà pourquoi c'est de ces sensations qu'il faut que la critique d'art, avant tout, nous rende compte et, par hasard, si l'on craignait qu'en se spécialisant de la sorte, elle ne se diminuât, c'est encore, nous l'allons voir, l'exemple de Fromentin qui nous convaincrait du contraire.

*
* *

La critique d'art telle qu'il l'a comprise, est seule capable de différencier utilement les écoles, les styles et les époques.

Qu'est-ce, en effet, qu'une « école », en peinture et en littérature? Car je ne pense pas qu'avec nos indépendants, vous n'y vouliez voir qu'une contrainte, et une discipline, dont l'objet ne serait que de gêner l'essor de l'originalité. Une « école », c'est une manière de voir, de concevoir et d'interpréter la nature. C'est donc une manière de l'exprimer ou de la rendre. Si nous nous proposons, comme Corneille, dans son *Cid* ou dans son *Horace*, de faire « plus grand que nature », notre vocabulaire ne sera pas le même que celui de Racine, qui ne s'est proposé, dans son *Andromaque* ou dans son *Bajazet*, que d'imiter la nature. Nous ne traiterons pas les mêmes sujets de la même manière. Si nous voulons obtenir des effets différents, nous n'userons pas de moyens analogues. Il en est de même en peinture. A un idéal différent, et quel que soit cet idéal, répondront, non seulement des moyens, mais des « procédés » différents. « Tel point de vue, tel style et tel style, telle méthode. » C'est donc, à notre tour, cette méthode qu'il

nous faut définir, et c'est ce que personne, il me semble, n'a mieux fait que Fromentin, dans les pages célèbres où il s'est efforcé de caractériser la peinture hollandaise.

Toute peinture hollandaise est concave; je veux dire qu'elle se compose de courbes décrites autour d'un point déterminé par l'inscrit, d'ombres circulaires autour d'une lumière dominante. Cela se dessine, se colore, s'éclaire en orbe avec une base forte, un plafond fuyant et des coins arrondis, convergeant au centre; d'où il suit qu'elle est profonde, et qu'il y a loin de l'œil aux objets qui y sont reproduits. Nulle peinture ne mène avec plus de certitude du premier plan au dernier, du cadre aux horizons. On l'habite, on y circule, on y regarde au fond, on est tenté de relever la tête pour mesurer le ciel. Tout concourt à cette illusion : la rigueur des perspectives aériennes, le parfait rapport de la couleur et des valeurs avec l'objet que le plan occupe. Toute peinture étrangère à cette école du plafonnement, de l'enveloppe aérienne, de l'effet lointain, est une image qui paraît plate et posée à fleur de toile. (Edition in-18, p. 183, 184).

Il continue et il insiste :

Pour être complet, il faudrait examiner l'un après l'autre chacun des éléments de cet art si simple et si complexe. Il faudrait étudier la palette hollandaise, en examiner la base, les ressources, l'étendue, l'emploi, savoir et dire pourquoi elle est réduite, presque monochrome, et cependant si riche en ses résultats... Il serait intéressant de déterminer combien cette peinture de toute conscience contient d'art, de combinaisons, de partis-pris nécessaires, presque toujours d'ingénieux systèmes... Viendraient enfin le travail de la main, l'adresse de l'outil, le soin, l'extraordinaire soin, l'usage des surfaces lisses, la minceur des pâtes, leur qualité rayonnante, leur miroitement de métal et de pierres précieuses. (*Ibid*, p. 184, 185.)

Vous le voyez, c'est bien ce que je vous disais. Ce qui caractérise l'école et ce qui la différencie d'une autre, c'est une manière de « peindre » ou de s'exprimer en leur langage, commune et unique à tous ceux qui l'ont illustrée. Chacun d'eux est lui-même, et, tous ensemble, ils ont une manière de traduire leurs impressions qui n'est ni celle des Italiens, ni même celle des Flamands, celle de Breughel ou de Téniers : Fromentin n'oublie pas d'en faire expressément la remarque. Et, sans doute, on nous dira, comme on l'a dit longtemps : « C'est qu'ils sont tous Hollandais! » Mais l'explication n'en est pas une. Il restait à dire ce que c'est que

d'être « Hollandais » en peinture, et Fromentin, si je ne me trompe, est le premier qui nous l'ait dit.

Il a fait plus encore; et, telle est, en critique, la portée d'une idée juste, ou la fécondité d'une méthode vraie, qu'en passant de la différenciation des « écoles » à la différenciation des « styles » ce peintre a éclairci soudainement, pour ainsi dire, et sans presque avoir l'air d'y toucher, l'une des questions les plus obscures, je ne dis pas seulement de l'histoire de la peinture ou de l'histoire de la littérature, à la hauteur où elles se rejoignent, mais de l'histoire même de la civilisation.

Messieurs, vous avez tous entendu parler de l' « humanisme », et vous savez tous la diversité des définitions que l'on en a données, comme du « classicisme », qui peut-être n'en est qu'un autre nom, et comme du « romantisme », qui peut-être n'en est que le contraire. L' « humanisme », pour les uns, c'est ce qu'ils ont appelé, d'un nom quelque peu pédantesque, la « latinisation de la culture »; et pour les autres, dont Michelet, c'est ce qu'ils ont appelé « la découverte de l'homme » par les érudits de la Renaissance. Je le veux bien ! et, en effet, il y a de cela dans l' « humanisme ». Il y a aussi quelque superstition ou quelque idolâtrie de l'antiquité. Mais toutes ces définitions sont vagues, et elles sont surtout discutables. Ce serait toute une affaire que de démêler ce qu'elles contiennent ensemble d'erreur et de vérité. Le moyen âge n'a pas « ignoré l'homme »; et, dans l'Europe entière, vous savez quelle peine ont eue les « langues vulgaires » à triompher du latin. Cependant, et tandis que tous, tant que nous sommes, nous nous évertuions à chercher une définition de l' « humanisme », c'est Fromentin qui la trouvait, et, je l'ai dit, sans presque y songer :

Il existait une habitude de penser hautement, grandement, un art qui consistait à faire choix des choses, à les embellir, à les rectifier, qui vivait dans l'absolu plutôt que dans le relatif, apercevait la nature comme elle est, mais se plaisait à la montrer comme elle n'est pas. *Tout se rapportait plus ou moins à la personne humaine, en dépendait, s'y subordonnait et se calquait sur elle*, parce qu'en effet, certaines lois de proportions et certains attributs comme la grâce, la force, la noblesse, la beauté, savamment étudiés chez l'homme et réduits en corps de doctrines, s'appliquaient aussi à ce qui n'était pas l'homme. *Il en résultait une sorte d'universelle humanité ou d'univers humanisé, dont le corps humain, dans ses proportions idéales, était le prototype. Histoire, visions, croyances, la forme humaine presque seule exprimait tout ce qui peut être exprimé par elle.* La nature existait vaguement autour

de ce personnage absorbant. A peine la considérait-on comme un cadre qui devait diminuer et disparaître de lui-même, dès que l'homme y prenait place. Tout était élimination et synthèse. Comme il fallait que chaque objet empruntât sa forme plastique au même idéal, rien ne dérogeait. Or, en vertu de ces lois du style historique, *il est convenu que les plans se réduisent, les horizons s'abrègent, les astres se résument, que le ciel doit être moins changeant, l'atmosphère plus limpide et l'homme plus semblable à lui-même, plus souvent nu qu'habillé, plus habituellement accompli de stature, beau de visage, afin d'être plus souverain dans le rôle qu'on lui fait jouer.* (Edition in-18, p. 174-175.)

Est-ce un peintre qui parle, et un écrivain d'art? ou si c'est un historien de la littérature et des idées? Car jamais on n'a donné du vers célèbre de Boileau,

Minerve est la prudence et Vénus la beauté,

un commentaire plus précis, plus ingénieux, ou plus profond! On n'a jamais mieux défini le « classicisme » ou l' « humanisme ». L' « humanisme », c'est la nature entière exprimée, pour ainsi dire, en fonction et par le moyen de la forme humaine. C'est l'homme absorbant la nature, et s'en rendant maître au lieu de se soumettre à elle, et de s'y absorber, ou de se répandre en elle. C'est donc par suite, et nécessairement, l'élimination de ce qui se rencontre en chacun de nous d'accidentel ou de particulier, de l'exception et de la singularité, de la laideur ou de la difformité. C'est ce qui fait, en dépit de tant de différences, la parenté de Raphaël et de Racine. C'est aussi ce qui met un abîme entre l'art italien et l'art hollandais. Un Ruysdaël ou un Rembrandt sont le contraire d'un « humaniste ». Et tout cela, que personne avant Fromentin, si quelques-uns l'avaient soupçonné, n'avait vu, du moins avec cette lucidité, ni dit avec cette précision de termes, Fromentin ne l'a vu qu'en approfondissant ce qu'il y a de plus « spécial » dans la technique des écoles. C'est la connaissance intime des procédés qui l'a conduit tout naturellement à la distinction des principes des styles. Et c'est elle encore, comme je vous le disais, qui devait le conduire à caractériser mieux que personne, après les différences des « écoles » et des « styles », la différence des « époques ».

Rien de plus trompeur, en effet, et surtout de plus hasardeux, en peinture comme en littérature, que de rapporter les différences des « époques » aux différences des temps; et, ainsi, de mettre la succession des « écoles » dans la dépendance de l'histoire générale

des mœurs. Assurément, s'il existe dans l'histoire de la peinture une grande école d'art, dont on puisse dire que les œuvres respirent la paix, la joie calme de vivre, les vertus domestiques, le charme de l'intimité, c'est l'école hollandaise. Et cependant, comme le fait observer Fromentin, reportons-nous aux années écoulées de 1620 à 1700, et nous pourrons dire avec lui « que tous les peintres de cette grande école ont vécu littéralement et sont morts sans avoir cessé presque un seul jour d'entendre le canon ».

Pas un trouble, — nous dit-il encore, — pas une inquiétude dans ce monde extraordinairement abrité, qu'on prendrait pour l'âge d'or de la Hollande, si l'histoire ne nous avertissait du contraire.

Les bois sont tranquilles, les routes sûres; les bateaux vont et viennent au cours des canaux; les fêtes champêtres n'ont pas cessé. On fume au seuil des cabarets, on danse au dedans; on chasse, on pêche et l'on se promène. De petites fumées silencieuses sortent du toit des métairies, où rien ne sent le danger. Les enfants vont à l'école et, dans l'intérieur des habitations, c'est l'ordre, la paix, l'imperturbable sérénité toujours bénis. Les saisons se renouvellent, on patine sur les eaux où on naviguait, il y a du feu dans les âtres, les portes sont closes, les rideaux tirés : les duretés viennent du climat et non pas des hommes. C'est toujours le cours régulier des choses que rien ne dérange et le fond permanent des petits faits journaliers avec lesquels on a tant de plaisir à composer de bons tableaux. (Edition in-18, p. 196-197.)

Mais, alors, si l'évolution des écoles et la succession des époques n'est pas en relation avec l'histoire générale du temps; si ce calme ou plutôt ce flegme, et on serait tenté de dire cette indifférence, offrent un si surprenant contraste avec les agitations qui troublent, et si souvent même ensanglantent le pays; si c'est, dans ce pays dont on ne saurait dire lequel des aspects donne la plus profonde sensation de tranquillité, un intérieur de Gérard Dow ou un moulin d'Hobbema, l'indépendance même du pays et l'existence nationale qui se jouent sur les champs de bataille, que reste-t-il? et qu'en faut-il conclure? sinon que les causes de l'évolution des époques et de la succession des écoles ne sauraient être cherchées que dans l'histoire de l'art même? Et, en effet, Messieurs, ce ne sont pas les événements de l'histoire générale ni les transformations des mœurs qui agissent le plus intérieurement et le plus efficacement sur les œuvres de la littérature et de l'art? Ce sont les œuvres elles-mêmes. Sophocle a voulu faire *autrement* qu'Eschyle, et Racine a voulu faire *autrement* que Corneille. Pareillement, les Hollandais, en

peinture, ont voulu faire *autrement* qu'avant eux les Flamands, lesquels, Rubens, en tête, avaient voulu faire *autrement* que les Italiens.

La peinture hollandaise, *on s'en aperçut bien vite*, — notons ces quatre petits mots, — ne fut et ne pouvait être que le portrait de la Hollande, son image extérieure, fidèle, exacte, complète, ressemblante, *sans nul embellissement*. Le portrait des hommes et des lieux, des mœurs bourgeoises, du fracas, des rues, des campagnes, de la mer et du ciel, tel devait être, réduit à ses éléments primitifs, le programme suivi par l'école hollandaise, *et tel il fut depuis le premier jour jusqu'à son déclin.*

La peinture italienne, en ses plus beaux moments, la peinture flamande, en ses plus beaux efforts, ne sont pas lettre close, et on les goûtera encore, *mais elles sont lettre morte, parce qu'on ne les consultera plus.* (Edition in-18, p. 173).

Voilà le mot qu'il fallait dire : « On ne les consultera plus! » Et pourquoi ne les consultera-t-on plus? Parce qu'elles n'auront plus rien à nous apprendre; et que, de savoir comment on peint une *Antiope* ou une *Galathée*, cela ne nous enseigne rien sur la manière de peindre « un terrain avec ses fuites, un nuage avec son mouvement, un visage avec sa physionomie, une main dans son geste ou un habit dans ses habitudes ». Une « technique » nouvelle a succédé à l'ancienne, d'autres moyens et d'autres procédés, d'autres « partis-pris ». Ce n'est presque plus aux mêmes lignes, ni aux mêmes couleurs que l'on demandera de dire des choses différentes. Une « époque » s'achève, est désormais révolue; c'en est une autre qui commence. Mais vous voyez bien qu'elle est née, si je puis ainsi dire, dans les ateliers. Il a fallu qu'avant tout, et même pour se faire apprécier ou comprendre, une manière nouvelle de concevoir et de voir trouvât l'instrument de son expression; qu'elle se constituât son vocabulaire, sa grammaire, sa syntaxe; qu'elle débutât, comme les autres, par des exercices de style; et tout cela c'est de la « technique ». Seule capable de nous renseigner sur la différence des « styles », une critique technique, à la manière de Fromentin, était seule capable de déterminer les différences des écoles et la distinction des époques.

*
* *

Nous ne nous étonnerons pas, après cela, qu'elle soit incomparable, ou unique, pour caractériser les individus, ce qui, sans doute, est un des objets de la critique, et peut-être celui qu'avant

Fromentin elle avait le plus rarement atteint. Vous remarquerez qu'il y en avait, je ne dirai pas une bonne raison, mais une raison péremptoire. Telle que l'avaient conçue Taine ou Diderot, — puisque c'est eux que j'ai déjà nommés, — la critique d'art, en transposant ses impressions ou ses jugements dans l'ordre littéraire, ne tenait compte, et forcément ne pouvait tenir compte au peintre, que de ses qualités les plus générales ou les moins pittoresques. Elle vantait « la fougue » de Rubens, et elle célébrait « le mystère » de Rembrandt. On parlait de l'un comme d'un « orateur » et de l'autre comme d'un « poète ». La critique de Fromentin a renversé les termes du problème, et il est venu nous dire : « Possible qu'en effet Rembrandt soit un poète, et Rubens un orateur. Nous verrons cela plus tard. Mais, en attendant, et d'abord, étudions leurs qualités de peintre ». Et puisque vous l'avez vu le faire pour Rubens, je voudrais maintenant vous le montrer aux prises avec Rembrandt, et faisant pour la *Ronde de Nuit*, ce que nous l'avons vu faire pour la *Descente de Croix*.

La donnée conçue par Rembrandt est des plus ordinaires, et j'oserai dire que la plupart de ses contemporains l'auraient jugée pauvre en ressources, les uns, parce que la ligne abstraite existe incertaine, étriquée, symétrique, maigre et singulièrement décousue; les autres, les coloristes, parce que cette composition pleine de trous, d'espaces mal occupés, ne se prêtait pas à ce large et généreux emploi des couleurs, qui est l'exercice ordinaire des palettes savantes. Rembrandt était seul à savoir comment, avec des visées particulières, on pourrait se tirer de ce mauvais pas; et la composition bonne ou mauvaise, devait convenablement suffire à son dessein, *car son dessein était de ne ressembler en rien, ni à Frans Hals, ni à Grebber, ni à Ravestein, ni à Van der Helst, ni à personne.* (Edition, in-18, p. 332.)

C'est un premier trait de la physionomie de Rembrandt : il accepte de s'engager « dans un mauvais pas », dont il sait qu'il ne se tirera qu'en imposant à son sujet, qui d'ailleurs est des plus ordinaires, « des visées particulières ». En voici un second, qui regarde le coloriste :

Sauf une ou deux couleurs franches, deux rouges et un violet foncé, excepté une ou deux étincelles de bleu, vous n'apercevez rien dans cette toile incolore et violente qui rappelle la palette et la méthode ordinaire d'aucun des coloristes connus. Les têtes ont plutôt les apparences que le coloris propre à la vie. Elles sont rouges, vineuses ou pâles, *sans avoir pour cela la pâleur vraie que Velasquez donne à ses visages, ou ces nuances sanguines, jaunâtres, gri-*

sâtres ou pourprées que Frans Hals oppose avec tant de finesse lorsqu'il veut spécifier les tempéraments de ses personnages... Quand un rouge apparaît, c'est un rouge assez peu délicat par sa nature, et qui exprime indistinctement la soie, le drap, le satin. Le garde qui charge son mousquet est habillé de rouge de la tête aux pieds. *Vous apercevez-vous que les particularités physionomiques de ce rouge, sa nature, sa substance, ce qu'un coloriste vrai n'eût pas manqué de saisir, aient un seul moment occupé Rembrant?* On dit que ce rouge est admirablement conséquent dans son ombre et dans sa lumière : en vérité, je ne crois pas qu'un homme habitué à manier un ton puisse être de cet avis, *et je ne suppose pas que ni Velasquez, ni Véronèse, ni Titien, ni Giorgione, pour écarter Rubens, en eussent admis la composition première et l'emploi.* (*Ibid.*, p. 343-344.)

Et voici enfin la conclusion de cette longue analyse, que je ne saurais trop vous inviter à relire tout entière dans les *Maîtres d'autrefois*.

Si l'on vous dit que la palette de Rembrandt a la vertu propre aux opulentes palettes flamandes, espagnoles et italiennes, je vous ai fait connaître les raisons pour lesquelles il vous est permis d'en douter. Si l'on vous dit qu'il a la main preste, adroite, prompte à dire nettement les choses, qu'elle est naturelle en son jeu, brillante et libre dans sa dextérité, je vous demanderai de n'en rien croire, au moins devant *la Ronde de nuit*. Enfin, si l'on vous parle de son clair-obscur comme d'une enveloppe discrète et légère, destinée seulement à voiler des idées très simples, ou des couleurs très positives, ou des formes très nettes, examinez s'il n'y a pas là une nouvelle erreur, et si, sur ce point comme sur les autres, Rembrandt n'a pas dérangé le système entier des habitudes de peindre. Si, au contraire, vous entendez dire que, désespérant de le classer, faute de nom dans le vocabulaire, on l'appelle *luminariste*, demandez-vous ce que signifie ce mot barbare, et vous vous apercevrez que ce terme d'exception exprime quelque chose de fort étrange et de très juste. Un luminariste serait, si je ne me trompe, un homme qui concevrait la lumière en dehors des lois suivies, y attacherait un sens extraordinaire, et lui ferait de grands sacrifices. Si tel est le sens du néologisme, Rembrandt est à la fois défini et jugé. Car, sous sa forme déplaisante, le mot exprime une idée difficile à rendre, une idée vraie, un rare éloge et une critique. (*Ibid.*, p. 358, 359.)

Sur ce jugement, je ne prends parti, quant à moi, ni pour ni contre Fromentin, et encore moins pour ou contre Rembrandt! Ce

jugement de Fromentin sur Rembrandt, ou plutôt sur *la Ronde de nuit*, a été très vivement discuté, je le sais; et je le crois volontiers discutable. Mais je n'examine pas pour aujourd'hui ce point, et quelle que soit la conclusion qu'en ait tirée Fromentin, c'est la méthode qui m'intéresse uniquement ce soir. Vous en voyez pleinement, je pense, le caractère de précision, et comment, quand il s'agit de caractériser les « individus » ou les « individualités », tout autre méthode, en comparaison d'elle, est insuffisante en son principe et vague dans ses résultats.

Mais quoi! me direz-vous, et en supposant que cette méthode ait toutes les vertus que vous prétendez nous faire admirer ou reconnaître en elle, un peintre seul sera capable de l'appliquer, et nous, critiques d'art ou public, nous ne sommes pas des peintres! Je réponds en distinguant, et je dis : « Vous, public, je le veux bien, c'est votre droit, mais vous, critiques d'art, vous avez tort; et si vous n'êtes pas peintres, apprenez donc à le devenir! » Ou plutôt, et tous ensemble, si cette ambition d'être peintres est au-dessus de nos forces, apprenons au moins cette langue de la peinture, si nous voulons l'entendre; et n'en confondons pas l'accent propre et particulier, la saveur originale ou unique, avec l'insignifiance des traductions qu'on en donne quand on en fait de la « littérature ». Je ne vous demande pas d'être Rubens ou Rembrandt, mais de vous rendre compte en quoi, par quelles qualités, ils sont Rembrandt ou Rubens, et de me faire clairement entendre que ce sont des qualités de peintres. Entrons donc dans les ateliers, et sans essayer d'y surprendre le secret des maîtres, ce qui serait d'ailleurs une entreprise aussi vaine que puérile, interrogeons-les sur les procédés ou sur les moyens de leur art. Demandons-leur les raisons « techniques » des effets, le pourquoi du pouvoir d'un mot, je veux dire d'un trait, d'une touche, d'un accent, d'une lumière, d'un ton « mis en leur place ». Pénétrons avec eux dans les profondeurs d'un art dont les critiques jusqu'à Fromentin n'ont guère saisi que les surfaces, quand ils ne se sont pas contentés de les effleurer. L'acquisition de ces connaissances, que je serais tenté d'appeler « élémentaires », n'a sans doute rien qui dépasse la capacité d'un critique de culture moyenne, mais de conscience délicate. Et, quand il les possédera, je me tiens d'ailleurs pour assuré qu'il n'écrira pas *les Maîtres d'autrefois*; et il ne les écrira pas, parce que ce qui faisait la difficulté de les écrire, je consens que ce fût chez les prédécesseurs de Fromentin l'insuffisance ou le manque de ces connaissances, mais c'était bien plus encore qu'ils n'avaient pas son talent d'écrivain.

Vous avez pu vous en apercevoir au cours de cette conférence :

ce qu'il y a de plus neuf dans les descriptions, les analyses ou les jugements de Fromentin, d'absolument original et exquis, c'est la qualité de la langue et du style. Pour exprimer, comme il le dit lui-même quelque part, « des vérités d'atelier, terribles à énoncer en français », il a trouvé des mots, et des tours, et des moyens qui font de la langue des *Maîtres d'autrefois* ce qu'on appelle en termes consacrés, une « invention perpétuelle ». Nul pédantisme et nulle emphase! Aucune rhétorique! Nulle préoccupation de paraître ingénieux ou profond, rare ou savant, éloquent ou spirituel! Mais une « soumission absolue à l'objet! » Mais un constant effort, presque toujours heureux, vers la clarté, vers la lucidité, vers la simplicité. Oui, beaucoup des choses qu'il disait étaient, selon son mot, « terribles à énoncer en français », par la bonne raison qu'il était le premier qui se fût avisé de les dire. Il est toujours plus difficile de défricher un terrain que de le retourner! Fromentin y a réussi. Ce n'est pas seulement avec intérêt, c'est vraiment avec passion qu'on lit les *Maîtres d'autrefois.* On est pris et charmé, avant d'avoir toujours compris, ce qui est l'un des effets et aussi des dangers du style. Le style nous entraîne où il veut. Mais on les relit alors, et on découvre que, si l'agrément de cette lecture a son explication dans le bonheur de l'expression, l'agilité du tour, la liberté de la phrase, l'explication n'est pas complète, et il y faut ajouter la nouveauté des aperçus, l'abondance des renseignements, l'originalité des opinions. *Les Maîtres d'autrefois*, qui sont une date, et une date considérable dans l'histoire de la critique d'art, sont un chef-d'œuvre de l'art d'écrire, où un rare écrivain, dont je ne sais plus s'il était un peintre ou un littérateur, a formulé quelques-unes des lois de l'art de peindre.

Je n'en dégagerai qu'une, en terminant, qui est aussi une loi de l'art d'écrire, et ainsi qui nous montre cette critique de Fromentin, qu'on eût pu croire si spéciale, aboutissant aux conclusions les plus générales de l'esthétique. Vous vous le rappelez en présence de Rembrandt et de *la Ronde de nuit.* Pour se former une idée de cette toile célèbre qui le déconcertait, qui l'obsédait, qui l'irritait, comment s'y est-il pris? Je ne sais si vous l'avez remarqué dans les passages que j'ai mis sous vos yeux, mais, par une série de comparaisons savantes et d'éliminations successives, il l'a réduite, si je puis ainsi dire, aux intentions de Rembrandt. Qu'est-ce que Rembrandt a voulu dire? comment l'a-t-il dit? et, dans les données de son sujet et de son art, avait-il le droit de le dire? Voilà peut-être, Messieurs, le fondement de toute critique. Ecrivain ou peintre, poète ou musicien, l'artiste, en tant que tel, a le droit de n'être jugé que par rapport à ses intentions. Quels que soient

les moyens particuliers de son art, il est artiste, et se classe lui-même, dans la mesure, et pour ainsi parler, à la hauteur où il a réussi; et il a « réussi », dans la mesure où, voulant dire quelque chose, il l'a dit, cela d'abord, ou cela seulement, et rien de moins, ni de plus, ni d'autre. Ai-je besoin, sur cela, de ramener moi-même ce discours à son point de départ, et de vous faire observer que si « bien peindre » et « bien écrire » ne sont, en un certain sens, qu'une même chose, c'est à la condition qu'on ne demande compte, à l'écrivain, que de l'emploi qu'il a fait des ressources de son art, et pareillement, au peintre, que de l'usage qu'il a fait des moyens propres et spéciaux du sien?

*
* *

J'ai tâché de vous dire quelles qualités j'aimais et j'admirais dans la critique de Fromentin. Elles sont de l'ordre le plus rare, et telles qu'elles assurent aux *Maîtres d'autrefois* une réputation qui ne saurait s'éteindre qu'avec notre langue elle-même. Un homme qui ne parle que de ce qu'il connaît, qui n'en dit que ce qu'il en veut dire, qui le dit comme il l'a voulu dire, et qui le dit supérieurement, avec autant de grâce impérieuse que de convaincante autorité, s'il n'y a rien de plus rare, Fromentin a été cet homme; et j'ai l'entière confiance que ce qu'il fut et ce qu'il est pour nous, il le sera pour ceux qui nous suivront.

C'est pourquoi je serais heureux, et un peu fier, d'avoir contribué, pour ma modeste part, au monument que vous avez formé le projet de lui élever. Je remercie M. Bouguereau de m'en avoir procuré l'occasion. Je serais plus heureux encore si ma voix pouvait franchir les remparts de cette vieille cité de la Rochelle, — ce qui subsiste encore de ses remparts! — et intéresser à ce monument tout ce qu'il y a d'amis ou d'admirateurs de votre illustre compatriote. Il doit y en avoir; il faut qu'il y en ait beaucoup. Et, en effet, n'est-ce pas la vraie manière d'entendre le patriotisme local : donner à la patrie commune des enfants qui lui fassent honneur; — dont l'illustration rejaillisse comme en une gerbe de gloire sur leur province natale; — et dont le monument, dressé sur une place de la ville qui les a vus naître, atteste, et en l'attestant, fortifie cette solidarité qui de tous les Français ne devrait faire qu'un seul corps, et, — ce qui est plus difficile, — une seule âme!

Ferdinand Brunetière.

L'AUTRE ROUTE[1]

DEUXIÈME PARTIE

XVI

Lentement, Suzanne replia les minces feuillets noircis d'une fine écriture et les glissa dans l'enveloppe gonflée couverte d'empreintes officielles, tandis que Mme Pontchanin disait avec un grand soupir :

— Vous voyez, chère amie, que nous ne sommes pas au bout de nos peines et de nos inquiétudes.

La baronne de Saint-Gervais se redressa dans son fauteuil :

— Ni de vos légitimes fiertés! Savez-vous que je vous envie furieusement votre fils, en dépit des soucis et des anxiétés qu'il vous cause! Il est admirable d'entrain, de gaieté, de bravoure spirituelle et vraiment française, au milieu des dangers qu'il traverse en se jouant. Vous aurez beau vous plaindre, vous êtes une heureuse mère!

Mme Pontchanin protesta du geste.

— Une mère de douleur, voulez-vous dire, et depuis longtemps j'aurais succombé à tant de chagrins et d'angoisses, si je n'avais pas celle-ci.

Sa main pâle et ridée s'abattit sur le bras de Suzanne assise auprès d'elle et y demeura un instant, pendant qu'elle poursuivait :

— Ma fille, mon enfant fidèle et consolante.

— Et qui pourtant vous en a donné aussi des tourments et du souci quand elle s'est avisée d'être malade! riposta vivement Mme de Saint-Gervais. Elle n'est pas encore bien fraîche ni bien plantureuse. Vous devriez la donner à Mme d'Arvennes ou aux Montveillon qui ne demandent qu'à l'emmener aux eaux ou dans les montagnes. Un changement d'air serait excellent pour cette enfant.

Mme Pontchanin se récria :

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1903.

— Il n'y a pas d'air meilleur que celui de Martigny, nous sommes en pleine montagne et certes ce n'est pas la vie d'hôtel, décousue et agitée, telle que la comprend Mme Montveillon ou même Cécile d'Arvennes, qui peut convenir à la santé encore un peu délicate de Suzanne. Elle a ici une vie calme, régulière et confortable, qui lui vaut infiniment mieux, sans parler des mille soins qu'elle ne pourrait trouver ailleurs, n'est-ce pas, mon enfant?

— Je n'ai nul besoin d'aller aux eaux, je vais très bien, affirma Suzanne.

Mais ses traits tirés, la pâleur de ses joues, le bistre profond de ses yeux sans éclat démentaient hautement ses paroles.

La baronne haussa les épaules.

— Mes chères amies, vous êtes aussi entêtées l'une que l'autre, j'ai le regret de vous le dire, tout en gardant la ferme conviction que ce n'est pas l'air de Martigny, si bon soit-il, ni la vie de Martigny, fût-elle encore cent fois plus régulière et plus confortable, qui rendront à Suzanne la vigueur et l'entrain naturels à son âge.

Elle enveloppa Suzanne d'un regard d'affectueux reproche.

— Tu as beau sourire, être charmante et gracieuse, ce n'est pas comme cela que je te voudrais, ajouta-t-elle en se levant, et ces joues-là ne me conviennent guère.

— Laissez-moi achever l'été, dit doucement la jeune fille, le docteur Gaspard m'a donné toute une année pour me remettre; vous verrez que je devancerai même ce délai.

— Dieu t'entende! A bientôt. Mille amitiés au colonel puisque j'ai le regret de le manquer; dites-lui de venir me voir, je veux lui adresser mes compliments sur son fils, dont il doit être fier!

Elle sortit, suivie par les deux femmes, qui l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture, puis s'attardèrent à regarder le modeste équipage s'enfoncer dans l'avenue, immobiles et silencieuses, comme les gens que rien ne presse, qui auront toujours trop de temps pour penser et souffrir.

— Voulez-vous que nous restions un moment au jardin, ma tante, demanda Suzanne. J'irai vous chercher un fauteuil?

— Oui, mon enfant, c'est cela, nous serons bien sous les tilleuls, l'ombre est épaisse et fraîche.

La jeune fille apporta des fauteuils d'osier à l'endroit indiqué, glissa un tabouret sous les pieds de la vieille dame et s'assit à son tour, les mains inactives croisées sur les genoux.

— Puisque tu ne fais rien, voudrais-tu me relire encore la lettre de Jacques? demanda Mme Pontchanin presque timidement, car depuis la veille c'était la dixième fois qu'elle réclamait le même service.

— Bien volontiers, dit la jeune fille en saisissant l'enveloppe.

Et, sans lassitude, elle recommença la lecture. Elle la savait presque par cœur, maintenant, et suivait toutes les impressions sur le visage de sa tante, s'arrêtant à propos pour échanger avec elle une remarque, une supposition, pour permettre à sa tendresse d'exhaler tour à tour ses inquiétudes et ses légitimes fiertés. Et c'étaient d'interminables commentaires, des interprétations sans fin des moindres phrases. Mais Suzanne ne s'enthousiasmait plus comme autrefois, les exploits de son cousin lui coûtaient trop de larmes..., ils pesaient trop lourdement sur la triste vieillesse de Mme Pontchanin, pour qu'elle n'en vînt pas à douter de la beauté de cet héroïsme.

Depuis longtemps, des pensées troublantes hantaient son âme douloureuse, dont la délicatesse s'augmentait encore de sa nervosité de convalescente, aggravait l'amertume de son amour dédaigné. Elle n'avait pas la certitude que Jacques l'eût sacrifiée à de plus hauts devoirs, et voici que cette dernière lettre venait confirmer son intime tourment. Non, ce n'était point pour un bien supérieur que Jacques avait rejeté sa part d'humbles devoirs, qu'il avait brisé tous les cœurs qui l'aimaient. La joie qu'il avait refusée ici, il ne l'avait portée à nul autre, du moins jusqu'à présent; partout, au contraire, il semait la souffrance.

Et la voix de Suzanne s'altéra en arrivant à cette page où il associait son nom, à elle, à la triste conclusion d'une scène de combat.

« ... Dans cette case isolée et lugubre, j'ai pensé à Suzanne, et, pour la première fois, j'ai compris son horreur de la guerre, forcément cruelle et meurtrière. Une femme râlait, le front contre terre, écrasant sous son poids un bébé de quelques semaines; un autre enfant, affolé de terreur, se cramponnait aux haillons sanglants de sa mère, tandis qu'une fillette blessée était évanouie devant la porte. J'ai tenté de la ranimer, mais à quoi bon? elle a une jambe fracassée, et mieux aurait valu pour elle la mort immédiate. Alors, toujours en pensant à Suzanne, j'ai emmené le petit garçon et le confierai aux missionnaires. Tout l'enivrement de la victoire est tombé sous l'oppression de tant de souffrances venues *par moi*, par un geste de ma main ordonnant la mort. Il m'a fallu deux jours pour réagir contre cette impression déprimante et malsaine pour un soldat. Il faut se souvenir que notre but final est assez beau pour effacer cela. Nous combattons pour la France, pour la civilisation, pour de grandes et nobles causes qui méritent, certes, les sacrifices nécessaires qu'elles exigent; nos victimes d'aujourd'hui nous béniront demain.

« Adieu, très chère maman, mon bon père, ma petite Suzanne. Je vous envoie le meilleur de mon cœur. — JACQUES. »

Sa lecture achevée, une fois encore et des yeux seulement, Suzanne parcourut la dernière page.

— C'est affreux, pensait-elle, qu'il soit responsable de tant de douleurs et de morts. Il a tué des femmes et des enfants celui que j'aime!

Une insoutenable souffrance, depuis la veille, lui labourait le cœur. Jusqu'ici, elle avait tremblé pour la vie de Jacques, pleuré intarissablement son absence obstinée et cruelle, et maintenant un supplice nouveau, plus atroce, venait s'ajouter, dans son esprit surexcité, à tout ce qu'elle endurait depuis trois ans. Elle adorait Jacques, et il lui faisait horreur! Avec sa vie, avec son sang, elle eût voulu racheter l'œuvre abominable, et d'aimer toujours et malgré tout le trop cher conquérant lui semblait faire d'elle sa complice!

Et ne l'était-elle pas, en effet, puisque, par jalousie, elle avait jadis brisé le seul lien assez fort peut-être pour le retenir, puisque, avant tout, par-dessus tout, elle avait voulu rompre le charme dont, doucement, l'enveloppait Germaine. Oui, dans tout ce mal, dans toutes ces douleurs proches ou lointaines, elle avait sa part de responsabilité. Tout à coup, elle songea avec une joie poignante et douloureuse que cela du moins l'unissait à Jacques, qu'il y avait entre eux, ignoré de tous, ce lien puissant de la conscience.

Elle se leva, incapable de dominer davantage l'émotion qui la bouleversait, et s'éloigna d'un pas vif, sans que Mme Pontchanin, à demi assoupie, tentât de la retenir.

Ces trois ans écoulés depuis le départ de Jacques avaient pesé lourdement sur les frêles épaules de Suzanne. D'abord, elle avait lutté contre son chagrin, refoulé vaillamment au fond de son cœur la douleur passionnée de son amour repoussé, puis peu à peu son courage avait fléchi, accablé par l'atmosphère de morne tristesse où il se débattait, et lasse, abattue, désintéressée de tout, elle avait ardemment souhaité de mourir. Un moment elle avait pu croire son vœu près de se réaliser. Affaiblie et prédisposée à accueillir tous les mauvais germes, elle avait eu, l'année précédente, une violente fièvre typhoïde dont les rechutes et les complications l'avaient tenue plus de deux mois inerte au fond de son lit.

De ses souffrances, de l'inquiétude des siens, elle ne gardait qu'un vague et brumeux souvenir. Une heure seulement de cette période lui était restée présente à l'esprit avec une intensité brûlante : elle frissonnait encore parfois à l'impression de cette heure d'angoisse

et de fièvre qui l'avait, en un moment de solitude, jetée une nuit à son petit bureau pour écrire à Jacques son suprême adieu. Tous les mots s'en étaient à jamais gravés brûlants dans son cœur, ils avaient hanté sa fièvre et sans doute son délire, mais jamais personne ne lui en avait parlé. Lorsqu'au sortir de cette heure de folie, le colonel l'avait trouvée inanimée sur le parquet, il ne lui avait adressé ni un reproche ni une question, il avait reçu sans protester la lettre cachetée au nom de Jacques et avait promis de la remettre..., le cas échéant, avait-il dit.

Qu'était devenue cette lettre maintenant, cet ardent testament d'amour qui eût peut-être réveillé le cœur engourdi de Jacques? Le colonel l'avait-il détruite? Suzanne regrettait que la mort ne lui eût point donné ce droit d'aveu suprême, que Jacques n'eût jamais lu les lignes passionnées où elle avait cru mettre son dernier souffle de vie! Il l'aurait pleurée au moins; il aurait chéri son souvenir, adoré son fantôme et cette idéale et mystique tendresse elle-même, Suzanne n'avait pu l'obtenir.

Malgré elle, sa jeunesse avait triomphé de la mort et elle avait éprouvé une mélancolique douceur aux caresses attendries de Mme Pontchanin, aux longs regards profonds du colonel, aux soins affectueux du docteur, à l'empressement de ses amis, à la joie exubérante des petites Lucquier. Elle s'était sentie très aimée et une joie inattendue lui était venue de son retour à la vie.

Mais la convalescence avait été longue, le retour de Jacques même, une simple visite de six semaines, n'avait éveillé en elle qu'une excitation fiévreuse trop vite suivie d'un abattement plus profond. Le jeune officier l'avait comblée d'attentions et de cadeaux, il prévenait ses moindres désirs, l'entourait de soins indulgents et parfois même, dans ses yeux, Suzanne avait cru voir la petite lueur divine qui bouleversait son cœur. Pourtant, il était reparti pour le Centre-Afrique. Il repartait toujours!...

Le colonel, plein de pitié pour la détresse morale de Suzanne, avait tenté de réagir contre son accablement. Il avait cherché à la rattacher à la vie, à l'arracher, ne fût-ce que quelques jours, à cette ambiance de tristesse et de regrets, à cette idée fixe de Jacques qui imprégnait toute la vieille maison. Il eût voulu la confier aux d'Arvennes ou à Mme Montveillon, mais Mme Pontchanin vieillie, malade, détachée de tout, ne comprenait pas ce besoin de déchirer le voile de mélancolie désespérée qui se tissait étroitement autour de l'âme de Suzanne, au risque de l'étouffer.

De son côté, la jeune fille était trop anéantie par sa faiblesse et son chagrin pour vouloir y échapper et elle laissait couler les jours et les mois avec une douloureuse indifférence. La vie était murée

pour elle : du moment que Jacques était absent, tout lui semblait dénué de sens et d'intérêt. Le colonel en avait donc été réduit à attirer le plus possible chez lui les quelques voisins que l'été lui amenait. Il s'était du moins vu très intelligemment secondé par Mme Montveillon qui, sans rancune pour ses échecs passés, montrait un cœur excellent, par les d'Arvennes toujours prêtes à venir babiller une heure à Martigny, par le bon sens un peu autoritaire de la baronne de Saint-Gervais. Mais surtout le secours lui était venu de Château-Rouge où sans cesse Lina réclamait sa grande amie. Suzanne y allait souvent avec effort, mais toujours elle en revenait moins pâle et moins languissante. L'affection dévote des petites filles lui était douce et fortifiante, et la reconnaissance respectueuse et discrète de M. Lucquier, qui avait renoncé à la vie politique et s'était fixé à Château-Rouge depuis son veuvage, lui donnait conscience du bien qu'elle apportait dans cette maison.

Une intimité très grande s'était donc établie entre les deux châteaux, ou plus exactement des relations très cordiales et fréquentes, car M. Lucquier, froid et sévère, n'avait pas cet abandon confiant qui est la base même de l'intimité. Il ne parlait jamais de lui, de sa vie précédente, se bornant à narrer les petits détails de son existence actuelle ou à causer avec le colonel de grandes questions générales et impersonnelles. Pendant la maladie de Suzanne, il était venu quotidiennement « chercher des nouvelles pour Lina », disait-il, et le jour où elle fut enfin sauvée, il apporta, toujours au nom de ses filles, une magnifique gerbe de roses!

D'une politesse parfaite, correct, instruit, distingué, il n'avait pas tardé à se rallier dans le pays une opinion d'abord hostile. Sans bien s'expliquer son attitude vis-à-vis de ses filles, on se rendait compte qu'il n'avait pas dû être aussi coupable que les apparences l'en accusaient et on le jugeait plus digne de pitié que de blâme. Le docteur Gaspard avait largement contribué à accréditer cette opinion : « C'est un homme malheureux, disait-il souvent, et qui vaut mieux que sa destinée. »

L'obscure monotonie de son existence toute consacrée à ses enfants lui avait valu les sympathies de Mme Pontchanin qui l'invitait volontiers à déjeuner le dimanche au sortir de la messe avec ses trois petites filles. Souvent la baronne se joignait à eux et ces petites réunions dominicales étaient la grande joie, le point lumineux dans la vie calme de Château-Rouge. Les treize ans de Lina n'avaient, hélas! amené aucune amélioration dans son état, car si, à force de soins, le docteur Gaspard était arrivé à remettre à peu près en service la pauvre jambe atrophiée, il n'avait pu empêcher l'enfant de se voûter de plus en plus, chaque effort de croissance

aggravant sa déformation. Deux fois, M. Lucquier avait conduit sa fille à des spécialistes à Lyon et à Lausanne, et il était revenu plus découragé et plus triste.

Lina, elle, souffrait peu et ne montrait point de chagrin; très douce, très intelligente, elle était l'idole de son père qui s'occupait d'elle exclusivement comme s'il eût voulu, à force de soins, de dévouement et de tendresse, faire oublier à la petite infirme son long délaissement. Georgette et Annie grandissaient, espiègles et gentilles, un peu indisciplinées, surtout depuis le départ de miss Regina qui n'avait point été remplacée; l'institutrice de Martigny, la bonne sœur Françoise, venait tous les jours, de cinq à sept heures, faire travailler les petites, et deux fois par semaine Suzanne leur donnait des leçons de piano.

En dehors de ces sorties régulières et des quelques visites qui animaient les mois d'automne, un grand événement s'était produit qui avait forcément arraché pour quelques jours Suzanne à sa torpeur et à son isolement. La plus jeune des d'Arvennes, la jolie Laure, avait fait, l'année précédente, un mariage d'inclination : avec une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas, elle avait tenu tête à toutes les oppositions et finalement mené à bonne fin son heureux roman. Après dix-huit mois de résistance, Mme d'Arvennes s'était résignée à laisser sa dernière enfant prendre le pas sur ses aînées, sans pouvoir se consoler d'un acte qu'elle considérait comme attentatoire à toutes les traditions familiales.

En dépit de son mécontentement, elle avait tenu à faire grandement les choses et à donner au mariage de sa fille tout l'éclat qu'elle jugeait devoir à son nom. Il y avait donc eu des fêtes et des réunions où Suzanne avait figuré en double qualité d'amie d'enfance et de demoiselle d'honneur.

Elle s'y était rencontrée avec le jeune Givreuille dont la vivacité et les empressements l'avaient forcément un peu distraite de ses habituelles préoccupations. Mais elle n'y attachait aucune importance et fut profondément stupéfaite quand un jour sa tante lui fit part d'une demande en mariage. Elle refusa sans une hésitation et écouta sans intérêt les avantages que, par conscience, son oncle lui fit valoir en faveur du jeune Lyonnais. L'énorme fortune des Givreuille la laissait complètement indifférente et les sentiments mêmes du jeune homme ne pouvaient éveiller en son cœur qu'une banale sympathie.

Peu après, Mme de Saint-Gervais avait voulu la marier à un de ses neveux, mais, aux premières ouvertures, Suzanne l'avait nettement priée de renoncer à son projet : elle ne se marierait pas.

Jacques, pendant son congé, fut informé par ses parents de ces

deux incidents. Il parut trouver très naturelle l'attitude de sa cousine et n'attacha aucune importance à ces demandes repoussées, comme si Suzanne n'eût pu agir différemment. Le colonel crut alors pouvoir, sans trahir le secret de la jeune fille, faire allusion à ses propres désirs, mais en se plaçant seulement sur le terrain pratique.

— Il est évident qu'un autre mariage nous conviendrait bien mieux. Si Suzanne te plaisait assez pour en faire ta femme, j'en serais profondément heureux, et à tous les points de vue, car, sans rien t'enlever de la fortune qui te revient de droit, nous assurerions ainsi une situation facile et large à cette chère enfant, qui n'a pas grand chose personnellement; mais, évidemment, ce n'est qu'une considération secondaire, et, pour bien d'autres motifs, nous serions heureux de pouvoir donner à Suzanne le nom de fille, en toute vérité.

Jacques n'avait répondu que par des paroles vagues; il trouvait Suzanne charmante, infiniment supérieure à toutes les jeunes filles, il serait doux de partager sa vie, mais lui-même ne songeait nullement à se marier; l'Orient l'appelait, on verrait au retour. Et il était parti, calme et inconscient des grands espoirs qu'il brisait une seconde fois. Plus tard ce serait le repos. Maintenant, il était tout à l'ivresse de vivre.

XVII

Son chapeau de paille sur la tête, son ombrelle à la main, Suzanne, prête à partir, vint embrasser sa tante.

— Vous n'avez besoin de rien? demanda-t-elle; voulez-vous que je vous conduise au jardin avant de vous quitter? Mon oncle est à la mairie, je crois, et vous allez être bien seule jusqu'à son retour?

— Oui, c'est ton jour de Château-Rouge? interrogea la mère de Jacques, mais tu ne peux y aller ce matin.

Suzanne leva vers sa tante un regard surpris.

— Non, ce n'est pas convenable.

— Pourquoi? demanda la jeune fille de plus en plus étonnée.

— Tu ne le devinerais jamais! M. Lucquier m'a demandé ta main.

— M. Lucquier! répéta Suzanne.

— Oui!...J'ai refusé, naturellement.

— Vous avez bien fait!... Quelle idée extraordinaire!

— N'est-ce pas? J'avoue que je n'ai pu lui dissimuler ma stupéfaction. Je dois dire, d'ailleurs, qu'il était confus de son audace et ne cachait aucun des mauvais côtés pour toi d'un tel mariage. Quel singulier prétendant! S'il n'avait pas eu l'air si malheureux, vraiment, j'aurais été tentée de rire. Il faisait son procès avec

acharnement. « J'avais une belle fortune, me disait-il, mais il ne m'en reste que juste de quoi vivre très modestement, une dizaine de mille francs, à peu près. J'ai quinze ans de plus que M[lle] Suzanne, je suis veuf, triste, sans valeur ni avenir. Je n'ai à offrir que des charges, des soucis, des fatigues et des devoirs. Je suis honteux d'oser vous adresser une inacceptable demande; c'est encore une faiblesse de ma part. Il y a si longtemps que les enfants me supplient d'épouser leur grande amie! J'ai beau leur dire que c'est impossible, elles se cramponnent à leur désir; il faut que vous le détruisiez vous-même, Madame, sans cela, elles croiront que j'aurais pu leur donner cette mère qu'elles désirent si ardemment et que je ne l'ai pas voulu. »

— Pauvres petites! murmura Suzanne.

« Et j'ai tant à réparer vis-à-vis d'elles! a-t-il ajouté. Je comprends que je suis incapable de leur donner le bonheur qu'elles espèrent, mais, du moins, qu'elles ne s'imaginent pas que j'aurais pu les faire heureuses et que je n'ai pas essayé... Il y a des erreurs dans la vie qu'on ne répare point. Si j'étais seul à en souffrir, je ne m'en plaindrais pas, mais mes pauvres petites... » Je t'assure, Suzanne, qu'il me faisait pitié, dans son attitude humble et malheureuse.

Elle parlait légèrement, contente, malgré tout, de ce vain incident qui mettait une petite diversion dans leur vie monotone et alimentait la conversation.

— Je suis surprise que M. Lucquier, qui est un homme de tact et se rend parfaitement compte de l'inutilité de sa démarche, ait glissé, pour rien, en somme, cette gêne dans nos relations; et je crains fort que sa faiblesse vis-à-vis de ses filles ne les prive de cette intimité qu'il tentait de resserrer. C'est hier qu'il m'a fait ses confidences, pendant que tu te promenais avec ton oncle. Jamais je ne l'avais vu si expansif, malgré son évidente contrainte. Il a voulu me raconter son histoire « pour que je ne garde aucune illusion sur son compte », m'a-t-il dit. Le fait est qu'il me paraît peu capable de diriger une famille; il n'a jamais agi que contre son opinion, cédant à sa mère d'abord, à sa femme ensuite et maintenant à ses enfants. Il reconnaît et déplore cette faiblesse de caractère, cette indécision qui le met à la merci de tous ceux qui l'entourent, sans pourtant le décharger d'une responsabilité dont il sent tout le poids. Il a raté sa vie et s'en fait de tels reproches qu'il se juge désormais incapable de rien faire de bon. Il se défie de lui et cette défiance le paralyse. Telle est, du moins, l'opinion de ton oncle, à qui j'ai naturellement raconté hier soir toute cette entrevue et qui n'a pas été moins surpris que moi de cette entreprise maladroite.

— Et que lui avez-vous répondu? demanda lentement Suzanne.

— Mais je te l'ai dit... Que tu ne voulais pas te marier, que tu avais refusé l'année dernière des partis très avantageux.

La jeune fille eut un petit geste contrarié.

— Ce n'était pas la même chose, dit-elle. J'ai refusé d'être la femme de M. Givreuille ou de M. de Maxelles. Aujourd'hui, c'est Lina qui me demande d'être sa mère...

Mme Pontchanin eut un sourire indulgent et répondit d'un ton léger, jugeant l'incident clos :

— Comme tu ne pourrais l'être qu'en épousant M. Lucquier...

Et reprenant son tricot en même temps que la voix banale des conversations ordinaires, elle conclut :

— Tu comprends maintenant que, malgré ma réponse, tant que je n'ai pas officiellement transmis la tienne, il ne convient pas que tu ailles à Château-Rouge. Et même ensuite, je m'arrangerai pour que tu n'y retournes pas seule, au moins pendant quelque temps... Figure-toi que Lina, je ne sais comment, a entendu parler de la demande de Georges Givreuille et qu'elle est absolument tourmentée par l'effroi de ton mariage qui, forcément, la priverait de toi. Il est positif que tu es l'ange de la joie pour ces pauvres enfants et que tu mérites bien le culte qu'elles t'ont voué. Mais ce n'est pas un motif pour qu'elles deviennent trop exigeantes et accaparent ta vie à leur profit.

La tête un peu penchée, le regard perdu, Suzanne écoutait pensivement sa tante, et ce n'était ni le fin profil mélancolique du veuf ni les visages tendres des petites orphelines qui s'évoquaient devant elle. Suzanne voyait soudain la case sanglante dépeinte par Jacques, la fillette évanouie, la mère mourante, le petit enfant affolé de terreur appelant en vain celle qui ne lui répondait plus. Son amour méconnu, son instinct de femme lui cachaient la filiation des choses, lui montrant exclusivement tout ce mal fait par Jacques et, dans son cœur, germait une pensée nouvelle.

Longtemps, immobile et muette, elle laissa parler sa tante. Le colonel entra dans la chambre et ressortit; la cloche du déjeuner sonna son double appel sans que la jeune fille s'arrachât à sa profonde méditation.

— Eh bien, ma chérie, à quoi penses-tu si profondément? demanda enfin Mme Pontchanin en lui prenant le bras.

Suzanne sembla revenir de très loin.

— Je pensais à Jacques, dit-elle gravement.

Quand, vers trois heures, Mme Pontchanin se retira comme à l'ordinaire pour faire ses prières, disait-elle, mais aussi pour dormir

un peu, Suzanne, au lieu de se mettre au piano, monta dans sa chambre. Elle avait besoin de se recueillir, de regarder en elle les pensées nouvelles qui l'envahissaient impérieusement depuis quelques heures.

Les projets de Mme de Saint-Gervais comme les instances du jeune Givreuille l'avaient laissée sereine et désintéressée. Elle avait repoussé les unes et les autres avec une tranquille indifférence et sa monotone tristesse n'en avait point été troublée. Aujourd'hui, les réflexions du colonel, écoutées jadis par pure déférence, lui revenaient à l'esprit, prenaient une valeur qu'elle n'avait point encore soupçonnée. Au fond de l'âme, quelque chose lui disait qu'elle ne pourrait pas, qu'elle ne devait pas vivre ainsi toute une vie dans le regret et l'inertie; que ferait-elle le jour peut être prochain où elle n'aurait plus pour but et pour appui les chers vieillards qui l'avaient élevée? Il faudrait vivre pourtant, — on ne meurt pas de chagrin, — vivre seule dans la détresse toujours croissante de son abandon, de son inutilité, puisque, pour jamais, elle avait perdu l'espoir de forcer le cœur de Jacques.

Pourtant, ce n'étaient point ces pensées raisonnables qui la jetaient dans un tel trouble. Tout au fond d'elle-même, au plus intime de son ardent amour, s'agitait confusément un sentiment d'expiation. Jacques avait tué, Jacques avait semé la désolation et la mort; il avait enlevé une mère à ses enfants. Dans la chère solidarité qu'elle voulait entre eux, ne devait-elle point, à l'autre bout du monde, payer en joie leur dette de douleur, ranimer un foyer puisqu'il en avait détruit; elle serait bonne, douce, dévouée, autant qu'il avait été inconsciemment cruel. Ce serait l'aimer encore, ce serait vivre pour lui que de donner sa vie aux orphelines.

Elle pourrait sans remords lui garder son amour. M. Lucquier ne lui demandait ni son cœur, ni ses pensées; jamais elle n'eût pu épouser un autre homme, jamais elle n'eût accepté une tendresse qu'elle était pour toujours incapable de rendre; triste, morte à elle-même, elle ne pouvait que se dévouer, donner ses heures, ses actes et sa pitié. On ne lui demandait pas davantage, pourquoi eût-elle refusé si, par ce don d'elle-même, Dieu, un jour, devait bénir Jacques, si, de sa vie décolorée, de ses rêves brisés, de ses espoirs éteints un peu de joie pouvait encore naître pour d'autres?...

Pourtant, si Jacques avait voulu! S'il avait dit un mot d'espoir! Mais non, il ne l'aimait pas, il ne l'aimerait jamais! Il était parti insensible à ses larmes et à ses prières, sans un regret, sans un remords; il partirait encore, volontairement aveugle et sourd.

Un pas ferme et pesant résonna dans l'escalier :

— Es-tu chez toi, Suzanne? questionna le colonel.

La jeune fille ouvrit sa porte, essuyant ses yeux d'un geste rapide.

— Je venais te demander si tu as des commissions pour Château-Rouge. Je vais porter ta réponse à ce brave Lucquier. Inutile de le faire languir. Je tâcherai de raisonner les petites, du moins Lina, pour t'éviter une scène de larmes. C'est bien ton avis, n'est-ce pas?

Suzanne resta silencieuse, hésitante et sans force devant les mots décisifs qui rejetteraient à jamais dans l'impossible son rêve mort, mais toujours cher.

Une immense pitié emplissait le cœur du colonel pour cette enfant que, depuis trois ans, il voyait silencieusement souffrir, et souffrir par son fils.

— Veux-tu que j'attende à demain? demanda-t-il avec bonté. Es-tu souffrante, ma petite Suzanne? tu es si pâle et si troublée.

— Non, je ne suis pas malade, dit-elle avec effort. Mais vous allez être bien étonné, j'ai changé d'avis depuis ce matin..., je crois que je voudrais épouser M. Lucquier.

Le colonel réprima un geste de surprise pour ne point augmenter l'embarras de Suzanne. Précaution inutile : l'angoisse de la jeune fille était trop profonde pour qu'elle pût ressentir un autre sentiment.

— Oui, continua-t-elle, la voix brisée; j'ai beaucoup réfléchi, je crois vraiment que c'est ma voie. Je ne vous quitterai pas, je viendrai tous les jours à Martigny et, en même temps, je pourrai être utile à ces enfants.

— Tu es bonne, Suzanne, mais je dois te mettre en garde contre ton cœur. Tu penses à nous, tu penses à Lina, tu ne penses pas à toi, et, dans un mariage, c'est à *soi* surtout qu'il faut penser. Ecoute-moi, ajouta-t-il, arrêtant un geste de Suzanne, il ne faut pas se marier par dévouement, c'est une chose trop grave de se lier pour toute la vie, de murer le passé, de fermer l'avenir. Réfléchis bien, ma chère petite fille, ta pitié pour Lina ne doit pas t'entraîner... non plus que ton filial dévouement pour nous. Je n'ai pas besoin de te dire que tu es notre joie et notre consolation; mais je veux que tu saches bien qu'avant toute chose nous plaçons ton bonheur et que ta chère présence même nous serait une souffrance si nous te sentions malheureuse. En ce moment, tu es encore affaiblie par ta maladie et, par le fait même, triste, découragée; notre intérieur n'est ni bien gai, ni bien réconfortant pour toi, chère enfant; mais il ne faut pas perdre confiance, tu as repoussé les propositions de M. Givreuille et d'Hubert de Maxelles, je n'ai pas insisté puisqu'ils ne te plaisaient point; d'autres occasions, que nous ne prévoyons pas, peuvent se présenter qui t'offriront une vie

plus personnelle et plus heureuse, un mari plus jeune, plus gai, plus...

Suzanne l'interrompit :

— C'est précisément ce que je ne veux pas, mon oncle : je ne pourrai jamais me faire à une vie brillante et gaie ; je n'ai pas l'âme joyeuse, dit-elle avec un petit sourire douloureux, cela vient sans doute de ma maladie qui m'a transformée et vieillie, ajouta-t-elle comme une excuse : un mari jeune et plein d'entrain me serait intolérable, et je souffrirais de le rendre malheureux. J'aime la vie lente et calme de notre paisible montagne ; j'aime avoir du temps à perdre pour regarder le ciel et les nuages ; j'aime les heures silencieuses. La vie mondaine des Montveillon ou des d'Arvennes me ferait horreur : elle serait au-dessus de mes forces.

— Tu l'aimais pourtant, il y a trois ans, objecta le colonel.

— Ah ! oui, acquiesça-t-elle, pendant un mois, avec Jacques ! C'est vrai, je m'étais amusée... Mes goûts ont changé depuis. Je vous le dis, mon cher oncle, j'ai vieilli, je ne puis plus sentir comme autrefois ; il ne faut pas m'en vouloir !

Il y avait tant d'angoisse dans son sourire, une si poignante détresse dans ses doux yeux humides que le colonel n'osa plus insister. Qu'aurait-il pu lui dire, du reste, quel encouragement lui donner, quel espoir faire luire à son cœur désolé, quand jamais il n'avait pu obtenir de Jacques le moindre engagement ? Pouvait-il la faire attendre des années encore, consumer sa jeunesse dans d'inutiles et cruelles espérances ? Ce triste mariage lui-même ne valait-il pas mieux pour la jeune fille ? Pendant trois ans, elle s'était vainement gardée pour Jacques, et Jacques, insensible et distrait, n'avait point voulu du trésor qui s'offrait à lui. Pouvait-il, lui, le père, prolonger encore pour Suzanne cet inutile supplice d'un amour dédaigné et ne valait-il pas mieux en finir, plonger résolument la jeune fille en plein devoir austère et absorbant ?

— Ma chère petite, je ne veux que ton bonheur, si tu crois le trouver ici...

— Je crois que c'est ma destinée, reprit Suzanne la voix affermie. Il faut donc la suivre. Les avantages apparents d'autres unions seraient des inconvénients à mes yeux, tandis qu'à celle-ci j'en trouve d'exceptionnels. Je ne vous quitte presque pas d'abord, je change à peine ma vie... et puis d'autres encore...

— Pourtant, mon enfant, répliqua M. Pontchanin vaguement inquiet, tu comprends que le mariage, quel qu'il soit, entraîne des devoirs graves et constants, auxquels une honnête femme ne peut jamais tenter de se soustraire. Tu sais qu'en épousant M. Lucquier, ce n'est pas seulement à Lina et à ses sœurs que tu donneras ta vie et ton dévouement, c'est avant tout et surtout à ton mari.

— Oui, je le sais, murmura la jeune fille, mais c'est pour Lina qu'il désire m'épouser, c'est pour elle, plus que pour lui, qu'il souhaite ma présence et mes soins.

— Oui, oui, cependant ne t'y trompe pas, il les voudra aussi pour lui, insista-t-il.

— Je ne les lui refuserai pas, dit simplement Suzanne.

— Enfin, conclut le colonel à demi tranquillisé, réfléchis encore; je n'irai que demain à Château-Rouge; réservons au moins cette nuit pour mûrir ta décision. Si demain elle n'a pas changé, tu me le diras, et alors je porterai ta réponse à M. Lucquier, mais je n'agirai pas sans que tu me reparles. Que cette conversation ne t'engage donc nullement envers toi-même. Il y a tant d'aspects à une même question qu'il est naturel de n'en point tirer toujours la même conclusion.

Il se leva, serra Suzanne dans ses bras et posa sur ses cheveux un long baiser paternel.

— Que Dieu t'éclaire, ma chère fille, et te conduise où il te veut, pour ton bonheur et pour ton bien!

Il sortit et Suzanne frémissante se jeta à genoux.

— Non, pas pour mon bonheur, supplia-t-elle dans une ferveur exaltée, mais pour le bonheur et pour le bien de Jacques! C'est pour lui, pour lui seul, ô mon Dieu! que, dans ce mariage, je sacrifie ma vie...

XVIII

Bien qu'elle eût largement contribué à exalter le mysticisme ardent et tendre qui pesait aujourd'hui d'un si grand poids sur la destinée de Suzanne, Mme Pontchanin ne connaissait pas l'âme de son enfant.

Elle n'avait point vu grandir et se développer insensiblement sa personnalité.

Pour elle, Suzanne restait toujours la fillette docile et confiante des premières années; parce qu'elle était restée maîtresse de ses actes, elle se croyait aussi maîtresse de ses pensées. Il ne lui venait pas à l'esprit que Suzanne, si douce et si soumise, pût avoir un jugement propre, une volonté personnelle. Elle ne s'était jamais demandé quelle conception de la vie hantait ce jeune cerveau, quels désirs, quels désespoirs peut-être habitaient ce cœur de vingt-trois ans.

Une seule chose lui paraissait certaine, dominant et réglant toutes les autres : Suzanne aimait Jacques, — comment eût-il pu en être autrement? — et consacrait sa vie à ce culte idéal. A tra-

vers le refus péremptoire opposé à Georges Givreuille, Mme Pontchanin avait clairement vu un aveu et un engagement. Dans son aveugle tendresse maternelle, elle admettait très bien que Suzanne emplît son existence entière de cet amour sans réponse.

D'ailleurs, quel homme était comparable à Jacques? et comment, après avoir connu le brillant officier, après lui avoir donné son cœur, pourrait-on jamais le reprendre?

Aussi, sa surprise fut-elle très proche de l'indignation lorsque le colonel lui parla des nouveaux projets de Suzanne. Si le mot de trahison ne franchit pas ses lèvres, il effleura son esprit et tout son attendrissement alla vers son grand fils si lâchement abandonné. Peu à peu, cependant, une plus juste vision des choses lui vint, en écoutant parler le colonel. Son indignation tomba, mais non son étonnement.

La résolution de Suzanne lui paraissait inexplicable, déroutante, un véritable acte de folie. Si encore elle avait accepté Georges Givreuille, c'eût été compréhensible. Il était jeune, « bien de sa personne », très riche, très amoureux! Et Suzanne avait passé, sans détourner la tête pour voir ce qu'elle repoussait. De même pour Hubert de Maxelles, jeune aussi, moins riche, mais avec un beau nom, une brillante position... Elle avait répondu un *non* indifférent... Et c'était pour aboutir à ce mariage insensé et déplorable! Non, vraiment, cela n'avait pas le sens commun...

— Mais que fera-t-elle, mon ami, que fera-t-elle de sa vie entière, enfermée à Château-Rouge, entre une enfant malade et un mari désenchanté? s'écria Mme Pontchanin avec une véhémence inaccoutumée. Nous ne devons pas lui laisser commettre une pareille sottise!

— Et que lui offrirons-nous? répliqua tristement le colonel. La vie de Martigny remplira-t-elle son existence mieux que celle de Château-Rouge? Nous avions fait un beau rêve; est-ce la faute de Suzanne s'il ne s'est point réalisé, et pouvons-nous exiger qu'elle y soit éternellement fidèle? Non, mieux vaut, au contraire, qu'elle réagisse et cherche un intérêt nouveau.

Peut-être, j'y songeais tout à l'heure en l'écoutant, l'avons-nous mal préparée à la vie...; elle ne connaît que notre existence à nous, notre vie triste et désabusée. Nous n'avons pas développé son énergie, sa vigueur physique et morale. Jeune, elle a toujours vécu dans l'ombre de notre passé, de nos souvenirs et, à présent, elle ne peut pas, elle me l'a dit, regarder en face la pleine vie ardente avec ses grandes joies et ses grandes douleurs. Ce qui la tente, à Château-Rouge, c'est précisément d'y continuer notre vie lente et monotone, vide d'actions, pleine de rêves. Elle se trompe. Heureu-

sement, sous une apparence uniforme, son existence là-bas serait toute différente de celle-ci. Les mille devoirs quotidiens rempliraient ses journées et je me fie, pour cela, aux trois enfants. Maintenant quel mari serait pour elle Lucquier? Très bon, je n'en doute pas, très reconnaissant...

— Il n'aurait, j'en suis sûre, aucun autre sentiment plus vif, affirma Mme Pontchanin.

— Suzanne s'en rend compte et ne désire rien de plus.

— Tristes conditions pour se marier.

— Je l'ai pensé comme vous, mon amie. Mais, en conscience, je ne puis contrarier Suzanne. Elle n'est pas une enfant capricieuse et étourdie, elle est ignorante et parfois chimérique; pourtant elle raisonne sa résolution, et peut-être voit-elle juste quand elle découvre là sa destinée. Je lui ai demandé de réfléchir encore. Nous pouvons lui faire ajourner sa décision. Nous ne devons pas la combattre.

Un peu à contre-cœur, Mme Pontchanin se rangea à l'opinion de son mari, et il fut convenu qu'on demanderait à Suzanne huit jours de réflexion, pendant lesquels le colonel alla lui-même à Dijon recueillir sur place des renseignements précis. Ils confirmèrent, avec quelques détails, ce qu'il savait déjà.

René Lucquier était le fils d'un riche notaire de Dijon. Orphelin de père à douze ans, il avait été élevé par sa mère, une maîtresse femme, intelligente et volontaire, qui avait conservé la haute main sur l'étude et mené à la baguette tout son personnel. Bien que René eût un goût prononcé pour les arts et la littérature, et une insurmontable aversion pour le papier timbré, les actes et la procédure, Mme Lucquier n'avait admis ni protestations ni faux-fuyants, et s'était crue la meilleure des mères le jour où, bon gré, mal gré, elle avait intronisé son fils dans le cabinet paternel. Las et découragé de ses luttes impuissantes, convaincu désormais de l'inutilité de toute résistance, René s'était courbé, résigné, sous cette implacable volonté maternelle. Il conformait docilement ses actes extérieurs aux ordres impérieux de Mme Lucquier, allait, venait, agissait avec une enfantine obéissance qui le faisait citer à Dijon, non sans quelque ironie, comme le meilleur des fils. Mais son âme s'évadait de cette étroite contrainte, il restait, malgré tout, le rêveur, l'artiste, le poète, et, de tous ces dons refoulés jalousement, naissait en lui une timidité inquiète et douloureuse.

A vingt-cinq ans, sa mère lui avait fait épouser une des plus jolies filles de Dijon, Mlle Louise Le Mortier. Elle n'avait pas une dot en rapport avec la grosse fortune de René, mais Mme Lucquier avait, avant tout, recherché pour son fils dont elle déplorait, en l'exploi-

tant, la faiblesse du caractère, une femme énergique et tenace qui fût capable, — elle-même disparaissant, — de conduire le ménage d'une main ferme.

Elle s'était d'ailleurs singulièrement trompée en croyant se donner en Louise un auxiliaire et un successeur. A peine mariée depuis deux ans, la jeune femme, à qui ne suffisaient plus les succès de province, exigea que son mari se présentât à la députation. Il fut élu, et, pendant huit ans, vécut à Paris la plus triste partie de son existence. Egalement incapable de résister à sa femme et de s'aveugler sur l'abîme où elle les entraînait, il assista, impuissant, à la perte lente de sa fortune et à celle autrement cruelle de la santé de Lina.

Tardivement, la mère de René avait reconnu son erreur et cherché à la réparer. Avec son énergie coutumière, elle avait voulu défendre la fortune familiale, s'emparer des enfants mal soignés et aimés. Mais elle s'était heurtée, cette fois, à une volonté plus raide encore que la sienne, parce qu'elle était plus déraisonnable et plus égoïste ; et, après des scènes violentes dont René avait été la pire victime, elle avait dû revenir à Dijon, à demi brouillée avec le jeune ménage. Elle était morte presqu'en même temps que sa belle-fille, laissant à René les trois cent mille francs qui constituaient maintenant toute sa fortune.

Le colonel n'avait eu nulle peine à recueillir ainsi toute l'histoire du père de Lina. La haute honorabilité, la puissante fortune des Lucquier et aussi la finesse élégante de René, le despotisme de sa mère, avaient fait de lui, pendant quelques années, sans même qu'il s'en doutât, l'homme le plus en vue et le plus intéressant de la vieille cité bourguignonne. Son mariage avec Mlle Le Mortier avait ruiné bien des espérances, sans pourtant lui attirer des rancunes; et d'universelles sympathies avaient compati à sa ruine et à ses malheurs.

Le docteur Gaspard avait donc raison en affirmant qu'il était moins coupable que malheureux et qu'il valait mieux que sa destinée.

Ce récit, en remplissant de pitié le cœur tendre de Suzanne, eût achevé de la décider s'il en eût été besoin. Mais, pendant cette semaine d'attente, où chaque jour Mme Pontchanin lui représentait les inconvénients indéniables d'un tel mariage, sa résolution n'avait cessé de s'affermir. Elle voyait dans cette abnégation, dans ce don d'elle-même, une idéale union avec l'âme de Jacques. Son mysticisme s'exaltait à cette pensée de faire refleurir sur la terre le bonheur que, là-bas, il avait détruit. La grande idée chrétienne d'échange et de réparation s'était emparée d'elle et la transportait

d'une ivresse de dévouement et de sacrifice. Elle avait enfin découvert un but, un motif à son existence, et un immense soulagement lui en était venu.

A son retour, le colonel la trouva donc moins abattue que de coutume. Son pâle visage s'illuminait du rayonnement douloureux des martyrs ; un petit sourire recueilli errait sur ses lèvres. Elle paraissait calme et résolue, prête à accomplir ce qu'elle avait décidé. Même en apprenant les tristesses de M. Lucquier, elle sentit croître pour lui sa sympathie. « C'est bien décidément ce qu'il me faut, dit-elle à son oncle, et j'espère qu'avec moi, au moins, il ne sera pas malheureux. »

Bien qu'un peu étonné de ne recevoir aucune réponse officielle à sa demande, M. Lucquier n'avait point osé en réclamer. Il avait accepté, sans objection, le prétexte d'une indisposition quelconque empêchant, pour quelques jours, Suzanne d'aller à Château-Rouge. Dans sa défiance naturelle, il redoutait vaguement que sa demande n'eût été jugée présomptueuse et déplacée et ne le privât, lui et ses filles, de la chère amitié qui faisait tout leur bonheur.

Aussi eut-il un grand battement de cœur quand, un soir, la voix joyeuse de Georgette cria dans l'escalier :

— Papa, venez vite, voici Suzie et le colonel.

Il se pencha à la fenêtre.

Mme Pontchanin aussi accompagnait la jeune fille. C'était une visite solennelle qui émotionnait profondément M. Lucquier, sans rien lui présager de bon ; on ne vient pas ainsi apporter en famille une réponse favorable ; c'était sans doute par bonté d'âme, pour lui témoigner que rien ne serait changé entre eux, qu'affectant d'oublier sa maladroite demande, les châtelains de Martigny venaient ensemble lui faire une visite de bon voisinage.

Il descendit au salon et tout de suite il vit Suzanne entourée des enfants comme ce premier soir d'hiver où elle lui était apparue, douce et triste déjà, et pourtant souriante, le doigt levé, disant : « Georgette vole !... » Son cœur se serra... Ce ne serait donc jamais pour lui le bonheur !

Il s'avança vers Mme Pontchanin. Mais le colonel, brusquant la situation, coupa court à d'embarrassants préambules.

— Mon cher ami, dit-il en lui tendant la main, nous vous amenons une maman pour vos petites filles...

Un cri de joie traversa la pièce, et Lina, d'un bond, fut au cou de sa grande amie.

— Oh ! peu m'importe d'être malade maintenant ; je vous ai, je vous aurai toujours, ma bien-aimée Suzie, murmurait-elle au milieu de ses baisers.

Georgette et Annie s'associaient à cette joie sans très bien la comprendre.

Un éclair de bonheur avait soudain transfiguré M. Lucquier, effaçant le pli désabusé des lèvres, les fines petites rides, rayonnant au fond des yeux bleus. Il ne trouvait rien à répondre, immobile et gauche, comme frappé de stupeur par cette félicité inconnue qui, enfin, venait à lui.

— Merci, merci, répondait-il s'adressant tour à tour au colonel et à Mme Pontchanin sans oser regarder Suzanne. Vous voyez, je suis sans paroles, je n'aurais jamais osé espérer...

Il s'approcha pourtant de la jeune fille, et baisant la petite main qu'elle lui tendait :

— Mademoiselle, comment jamais vous témoigner ma reconnaissance?...

— En étant heureux, vous et les petites, répondit-elle avec un grave sourire.

Déjà s'éteignait le grand feu de joie qui flambait au cœur de René Lucquier : de son bonheur à elle, elle n'avait point parlé.

XIX

Ce fut un *tolle* général lorsque, dans le petit cercle jurassien, on apprit le mariage de Suzanne. On refusa d'abord d'y croire, mais comment douter quand le colonel lui-même annonçait la nouvelle? Mme d'Arvennes accourut avec ses filles, indignée et curieuse, ne pouvant admettre une aussi inconcevable mésalliance que n'excusaient ni la fortune, ni la situation, ni la séduction personnelle du prétendant. Elle ne cachait pas sa consternation et donnait à ses félicitations les allures discrètes et plaintives des plus douloureuses condoléances. Scandalisées et surprises, Marguerite et Jeanne n'adressaient à leur amie que des paroles contraintes, un peu pincées, sur le ton de personnes qui ne comprennent pas et ne peuvent comprendre des décisions tellement en dehors des *usages* et des *convenances*.

Mme Montveillon, avertie par Marguerite, lui répondit, courrier par courrier, six pages indignées. Quant à la baronne de Saint-Gervais, elle voulut absolument entretenir Suzanne seule à seule pour lui faire toucher du doigt la folie d'un tel mariage. Il fallait que cette enfant eût perdu la raison pour préférer ce fils de tabellion, ce veuf ruiné, à son neveu à elle, au séduisant Hubert de Maxelles...

— Comment peux-tu épouser un homme qui n'est ni de ton

monde, ni de ton âge, ni de ta situation? protestait-elle avec véhémence.

— Mais si, répliquait calmement Suzanne, il est tout à fait de ma situation. Nous avons les mêmes goûts paisibles, je ne changerai, en somme, ni de vie ni d'affection. Aucun mariage n'eût pu être mieux assorti, au contraire.

— C'est de la folie..., de la folie, répétait la vieille dame très excitée. Mlle de Chagny épouser un vieux notaire ruiné! Il est insensé que ton oncle te laisse commettre une pareille insanité.

— Mon oncle comprend ce qui me convient : j'aurais été très malheureuse avec M. Givreuille et même avec votre neveu.

— Qu'en sais-tu? C'eût été en tous cas une union fort convenable. Même en épousant le jeune Givreuille, tu eusses trouvé, dans son énorme fortune, quelque excuse à ta mésalliance... Mais épouser M. Lucquier, non, vraiment, Suzanne, c'est inqualifiable.

La jeune fille se redressa.

— Je préfère cependant n'avoir pas, pour ma défense, cette excuse d'argent que vous eussiez admise.

Devant l'inébranlable fermeté de Suzanne, il avait bien fallu se rendre. Seul, le curé l'avait hautement approuvée, se félicitant de ne point perdre une si précieuse et dévouée paroissienne, qui catéchisait les enfants, visitait les malades, chantait au mois de Marie et lui était, en maintes circonstances, plus utile qu'un vicaire, déclarait-il en souriant. Il se réjouissait surtout du grand bonheur que serait pour les petites orphelines la constante présence de Suzanne. Quant au docteur Gaspard, il avait félicité la fiancée et s'était abstenu de toute réflexion.

Bien qu'on ne fût qu'à la fin de juin, le mariage avait été fixé par Suzanne au mois d'octobre. Sans l'avouer, elle tenait à connaître l'impression de Jacques avant de se lier irrévocablement. M. et Mme Pontchanin trouvaient le délai un peu éloigné, mais ils n'insistèrent pas devant sa répugnance à presser le mariage.

Le premier moment d'émoi passé, René Lucquier avait repris sa politesse froide et courtoise. Deux ou trois fois par semaine, il venait à Martigny, tantôt seul, tantôt accompagné de ses filles. Il avait offert à Suzanne une bague ancienne fort belle qui avait un peu modifié à son égard l'opinion des d'Arvennes.

Elles venaient souvent à Martigny, curieuses d'observer les fiancés, de respirer cette atmosphère d'agitation et de joie qu'elles brûlaient de connaître un jour personnellement. Mais elles furent bien déçues dans leur romanesque attente. Elles ne purent découvrir aucun trouble, aucune contrainte, aucun empressement spécial entre Suzanne et M. Lucquier. Rien ne semblait changé dans

l'amicale et correcte cordialité de leurs rapports passés. Ni l'un ni l'autre ne recherchait les tête-à-tête. De temps en temps, le père de Lina apportait à sa fiancée une gerbe de roses blanches; elle le remerciait simplement et les disposait dans les vases du salon.

— C'est à n'y rien comprendre, disait Marguerite à sa sœur, ils n'ont pas même l'air de s'aimer.

Mme Pontchanin s'occupait du trousseau. Le colonel préparait le contrat. Sans être riche, le ménage pourrait aisément se tirer d'affaire, la vie simple de Château-Rouge n'exigeant pas de gros revenus. Suzanne apportait cinq mille francs de rente. Comme cadeau de mariage, son oncle lui offrait dix mille francs pour ses frais d'installation, frais légers à la vérité, car les quelques bijoux qu'elle avait hérités de sa mère suffisaient amplement à ses besoins. Elle possédait aussi des meubles de famille précieusement conservés qui prirent un jour le chemin de Château-Rouge. M. Lucquier lui avait fait visiter la grande demeure en partie délabrée, la priant de choisir son appartement, de décider elle-même les réparations à faire, les aménagements à combiner. Suzanne avait demandé une chambre voisine de l'appartement des enfants, et, ce seul désir exprimé, s'en était remise, pour tout le reste, au goût de son fiancé.

— Vous vous y entendez sûrement mieux que moi, avait-elle dit; tout ce que je vous demande, c'est de ne pas faire de trop belles choses; je suis une personne simple qui ne tient pas au luxe.

En dépit de cette recommandation, M. Lucquier avait créé pour Suzanne un nid délicieux. Dans un petit salon, il avait assemblé tous les meubles venus de Martigny, lui préparant ainsi un centre de souvenirs. Mais il avait voulu lui offrir au moins sa chambre de jeune femme. Ne reculant devant aucune difficulté, il avait fait élargir les fenêtres, ouvrir des portes, exhausser le plafond à poutrelles; il avait choisi les tentures de satin vert pâle où couraient de grands chrysanthèmes roses, dessiné les meubles Louis XV, appelé de Lyon peintres et tapissiers. Lina suivait avec ravissement tous ces préparatifs. Rien ne lui paraissait assez beau pour fêter Suzanne. Chaque soir, elle rayait un jour sur son petit calendrier, et, certes, plus impatiemment que personne, elle désirait le mariage.

A mesure que les mois s'écoulaient, un énervement gagnait Suzanne. De jour en jour, elle attendait la lettre de Jacques répondant à l'annonce de son mariage. S'il allait protester, pourtant; s'il allait réclamer pour lui ce cœur jusqu'ici dédaigné? Si invraisemblable que fût cette supposition, elle bouleversait la jeune fille. Deux fois déjà, elle avait fait retarder la date fixée par elle. Elle ne

pouvait sans explications plus plausibles l'ajourner de nouveau.

Le courrier tant attendu arriva enfin.

Suzanne, pâle d'émotion, les lèvres serrées, déplia en tremblant la feuille que lui tendait sa tante. Jacques, affectueux et gai, racontait son existence, ses déplacements, mille détails émouvants et humoristiques. Il réclamait des nouvelles et des anecdotes, parlait même de Lina, mais du mariage, pas un mot. Evidemment, il n'en savait rien encore.

Une immense déception accabla la jeune fille. Il était trop tard, maintenant, pour reculer, pour attendre encore... Attendre quoi, du reste? Le souhait de bonheur banal et tranquille qui, seul, lui arriverait un mois plus tard des bords de l'Oubanghi.

Qu'importait, après tout, cette déconvenue! Quelle espérance inavouée se glissait sous sa résolution de courageux sacrifice? Jacques ne l'aimait pas d'amour, il l'avait cent fois dit et prouvé. Mieux valait, résolument et sans tarder, embrasser la vie qu'elle choisissait en pensant à lui. Ce soir-là, avec une ferveur nouvelle, les yeux fixés sur la photographie de l'absent, elle répéta sa prière quotidienne : « Mon Dieu, je vous donne ma vie pour le bonheur de Jacques. Que le bien que je pourrai faire retombe sur lui en bénédictions. »

A quelques jours de là, toute blanche sous son voile, Suzanne, au bras du colonel, entrait dans la vieille église, et, devant Dieu, elle engageait sa vie à René Lucquier. Mais, tout bas, elle envoyait son souvenir au lointain officier qui n'avait pas voulu du bonheur auprès d'elle.

XX

Dans sa jolie chambre fleurie où brillait un feu clair, Suzanne, un peu lasse, rêvait, étendue sur la chaise-longue. Depuis deux jours, Annie était malade; une petite fièvre éruptive sans importance, disait le docteur Gaspard, et qui ne demandait qu'à suivre son cours normal. Mais Annie était difficile : elle ne voulait, ni jour ni nuit, quitter sa chère maman Suzie. Aussi la jeune femme avait fait glisser chez elle le petit lit blanc, et, s'enfermant avec la fillette, s'occupait uniquement à préparer des tisanes et à raconter des histoires. Enfin, vers cinq heures, l'enfant s'était endormie, et Suzanne, qui ne s'était guère reposée les nuits précédentes, cédant à la fatigue, commençait à s'engourdir, lorsque, ouvrant doucement la porte, René entra.

D'un geste vif, elle fut sur pieds.

— Qu'est-il arrivé, mon ami? vous ne deviez pas commettre l'imprudence d'entrer dans cette chambre. Sortez vite, s'écria-t-elle.

— Non, je ne sortirai plus, répliqua René d'un ton joyeux et résolu. Il était inadmissible que vous restiez ainsi seule à soigner Annie. Je viens vous aider, sinon vous remplacer.

— Pour porter ensuite la contagion à Lina, vous n'y songez pas!

— J'y songe très bien, au contraire; aussi, acceptant l'invitation de votre oncle, je viens d'envoyer nos filles à Martigny. Elles y seront parfaitement bien, et... vous ne me renverrez plus; ces deux jours ont dû vous être longs et pénibles, ma chère Suzanne. Laissez-moi vous relayer, allez prendre l'air. Que deviendrais-je, que deviendrions-nous tous, si vous étiez malade? Vous devez être bien fatiguée.

— Non, je vous assure. Annie n'est pas exigeante; pourvu que je lui raconte des histoires elle est d'une admirable docilité, boit toutes les tisanes et reste bien tranquille dans son lit.

— Soignée par vous, elle n'est pas bien à plaindre, murmura René.

Comme Suzanne ne répondait pas, il fit quelques pas dans la chambre, rejeta une bûche dans la cheminée, tira les rideaux, car il faisait nuit, maintenant, et, roulant la chaise-longue auprès du feu, voulut aider Suzanne à s'y étendre.

— Je suis bien égoïste, dit-il, en glissant un coussin sous la tête de la jeune femme; je devrais vous renvoyer, et je vous garde dans cette chambre que vous ne quittez pas depuis quarante-huit heures.

— Mais il ne me tarde nullement d'en sortir, répondit Suzanne, surtout puisque je sais Lina et Georgette à Martigny. Etaient-elles contentes de partir? Lina ne souffrait pas?

La petite infirme était devenue la grande préoccupation de Suzanne; c'était d'elle presque uniquement qu'elle s'entretenait avec René lorsqu'ils se trouvaient tous deux seuls. Et si le père était profondément touché de la grande affection vouée à sa fille préférée, le mari souffrait en silence de n'avoir point encore su pénétrer dans le cœur fermé de Suzanne.

Très discret, toujours maître de lui, constamment poursuivi par la crainte d'être importun, il se bornait à témoigner, en toute circonstance, à sa jeune femme, une déférence et une reconnaissance qui se traduisaient par les soins les plus attentifs. Il s'efforçait de prévenir ses moindres désirs, et, dès le premier jour, lui avait sacrifié ses plus légitimes préférences.

Dans la désespérante froideur des fiançailles, il comptait sur le tête-à-tête forcé du voyage de noces, si court fût-il, pour gagner la confiance de Suzanne, franchir cette limite de sympathie banale où elle le maintenait en souriant et qui lui était si cruelle. Il se reprochait amèrement de n'avoir pas osé montrer son amour, ce grand

sentiment d'adoration reconnaissante et passionnée qui, dès la première rencontre, avait galvanisé son cœur. Habitué depuis trop longtemps à emprisonner son âme, rien n'avait trahi son cher secret. Suzanne ne le soupçonnait pas, le soupçonnerait-elle jamais?

En l'étudiant, René avait compris l'incurable indifférence dont était faite sa bonté. Sans tout à fait deviner la vérité, il sentait bien qu'elle était loin de lui, et que le meilleur d'elle-même ne s'était point donné. Il maudissait la sotte fausse honte qui lui avait fait, en quelque sorte, renier son propre cœur et abriter derrière sa sollicitude pour ses filles, un sentiment autrement ardent et personnel. Il était bien tard maintenant pour dissiper le cruel malentendu. Suzanne l'avait pris au mot; elle était pour Lina et ses sœurs une mère parfaite, trop parfaite même et trop dévouée, puisque, le jour même du mariage, il avait suffi d'un léger accident arrivé à Georgette pour lui faire ajourner le voyage projeté.

— Ce sera pour un peu plus tard, il vaut mieux ne pas quitter les enfants en ce moment; elles sont si excitées et si étourdies que nous ne serions pas tranquilles loin d'elles, avait-elle déclaré calmement, convaincue que, pas plus qu'elle, René ne tenait à s'isoler.

Et il n'avait point osé protester. Sans fracas, comme s'il en avait toujours été ainsi, il avait emmené Suzanne et les petites, et tout de suite la vie nouvelle avait commencé, simple, calme, régulière. Suzanne s'occupait de la maison, des enfants; chaque jour, elle allait à Martigny; René avait espéré, en la conduisant lui-même, se réserver au moins ces courts moments de tête-à-tête; mais, presque toujours, les enfants demandaient à les accompagner, et jamais Suzanne ne semblait trouver leur présence importune. N'était-ce point pour elles qu'elle s'était mariée?

Toujours douce et souriante, elle désespérait René par sa perfection même. Impeccable et indifférente, sans un caprice ni un désir, elle le faisait parfois songer avec envie aux femmes dont le despotisme et les emportements l'avaient jadis tant fait souffrir.

A Suzanne, il eût sacrifié avec ivresse ses goûts, sa fortune et sa vie, et elle ne lui demandait même pas son cœur, elle ne voyait pas son amour. Il eût préféré de la haine à cette implacable sérénité, il eût du moins pu se plaindre, crier sa peine et sa passion. Mais

> Elle allait son chemin, distraite, sans entendre
> Le murmure d'amour élevé sous ses pas.

Ainsi qu'elle se l'était juré, toute sa vie appartenait à ses nouveaux devoirs, mais l'intime de son cœur était toujours à Jacques.

Dans la jolie chambre élégante et claire préparée avec tant

d'amour par René, elle avait suspendu les portraits des êtres chers, son père, sa mère, le colonel, Mme Pontchanin; et, sur son bureau, dans un cadre de vieil argent, la photographie du jeune officier en uniforme, le képi sur la tête, le petit ruban rouge à la pelisse. Très rarement elle parlait de lui à son mari qui le connaissait peu, mais à Martigny c'était toujours le sujet cher entre tous, et, pas un jour, Mme Pontchanin n'eût omis de s'y attarder complaisamment avec Suzanne.

Un mois environ après son mariage, elle avait reçu une courte lettre de son cousin. Bien des fois elle l'avait relue, scrutant chaque mot, étudiant, interprétant, discutant en elle-même à perte de vue sur le sens caché des phrases banales. En termes brefs, Jacques la félicitait de son mariage et lui adressait ses souhaits de bonheur. « Du moment, disait-il, que ton choix s'est fixé sur M. Lucquier, c'est que tû le crois seul capable de te rendre heureuse; tu es assurément le meilleur juge à cet égard. Pour tardifs que soient mes vœux, je te prie de les croire bien ardents et de les partager avec lui. C'est un grand bonheur pour mes parents de ne point te perdre et une douce sécurité pour moi de te sentir toujours près d'eux. »

Evidemment il accueillait sans enthousiasme le fait accompli, mais quels motifs inspiraient ce blâme silencieux, et très clair cependant? Trouvait-il simplement, comme Mme de Saint-Gervais, les d'Arvennes et les Montveillon, qu'elle était absurde en préférant René aux brillants partis repoussés l'année précédente? Ce devait être cela, car pas un cri du cœur ne trahissait une souffrance intime. C'était en frère, non enamoureux, qu'il regrettait son mariage. M. et Mme Pontchanin s'étaient montrés à ce sujet d'une extrême réserve; le colonel avait lu à Suzanne une longue lettre de l'officier et ne la lui avait point confiée; il n'avait même pas dissimulé qu'il ne la lisait pas tout entière, supprimant sans doute les passages qui concernaient la jeune femme. Si vive que fût sa curiosité, elle n'avait pas osé les réclamer.

Plusieurs jours après seulement, Mme Pontchanin laissa échapper la phrase attendue :

— Oui, Jacques a été étonné de ta décision, il croyait que tu ne voulais pas te marier. Ce sont tes refus de l'année passée qui lui avaient donné cette conviction. Le fait est qu'à première vue Georges Givreuille ou le jeune Maxelles semblaient devoir mieux te convenir! Mais ce n'est pas moi, ma chère fille, ajouta-t-elle vivement, regrettant déjà sa phrase inopportune, qui me plaindrai de ton choix! Pour nous personnellement, aucun ne pouvait être aussi doux, car nous ne t'avons pas perdue. René est bien bon de te

laisser venir chaque jour, et nous lui en sommes, ton oncle et moi, très reconnaissants. Chère petite, ici comme à Château-Rouge, tu es la consolation et la joie. Dieu te bénira : la plus grande vertu, c'est d'adoucir le sort des autres. C'est aussi bien souvent le meilleur moyen d'être heureux.

Si elle n'était pas heureuse, Suzanne trouvait cependant une austère satisfaction à l'accomplissement des devoirs qu'elle s'était choisis dans l'exaltation mystique de son amour déçu. Elle avait enfin déposé le lourd fardeau de sa vie inutile ; chacune de ses journées, elle s'en rendait compte, apportait maintenant un peu de joie autour d'elle, un peu de bien. Elle était, dans son cercle étroit, la dispensatrice de bonheur ; trois petites vies enfantines étaient suspendues à la sienne et il lui semblait qu'à travers tous les obstacles et toutes les séparations, d'elle aussi dépendait le bonheur de Jacques. Ses tristesses et ses souffrances, ses lourdes heures de mélancolie n'étaient plus des douleurs oisives ; dans le monde mystérieux des âmes, elles devenaient la rançon, le trésor, le don royal que son amour offrait à Dieu pour le vagabond.

René, il est vrai, ne tenait dans sa pensée qu'une place très secondaire, et Suzanne en éprouvait parfois comme un vague remords ; mais à s'examiner de plus près, sa conscience se rassurait. Elle avait pour son mari une affection sincère, sinon ardente, et si elle reportait surtout sur les enfants ses attentions et ses soins, n'était-ce pas la meilleure façon de répondre à ce qu'il attendait d'elle ? Il ne lui avait jamais parlé d'amour, et de pouvoir, sans cruauté ni ingratitude, rester maîtresse de son cœur, était pour Suzanne d'un prix inestimable. Son attachement pour son mari s'accroissait de cette liberté d'âme, elle lui était reconnaissante de ne point l'aimer plus qu'elle-même ne pouvait l'aimer. Aussi leurs relations lui semblaient-elles cordiales, aisées, très amicales : Suzanne aidait René de bonne grâce dans ses efforts d'aménagement et d'amélioration ; elle s'intéressait à ce qui l'occupait, classement de bibliothèque ou manipulations photographiques ; elle lui tenait fidèle compagnie dans les longues soirées d'hiver, et ne se lassait jamais de rêver avec lui l'impossible guérison de Lina.

Ainsi s'écoulèrent les premiers mois de cette étrange union, sans secousse, sans grande joie, sinon pour les enfants dont la vie était transfigurée sous la douce autorité de Suzanne. Au printemps, René, inquiet pour sa jeune femme, de la monotonie de cette existence cloîtrée, avait reparlé d'un voyage en Suisse. Mais à qui confier les enfants ? Mme Pontchanin se remettait mal d'une grave bronchite, le colonel avait la goutte, impossible de les charger des petites filles,

et la courte échappée tant souhaitée par René avait encore été ajournée.

Il avait alors offert à Suzanne un gentil attelage, un panier avec sa ponette qu'elle pouvait conduire elle-même. La voiture, très légère, était assez grande cependant pour contenir toute la famille. Ce cadeau imprévu avait amené un rayon dans les yeux de la jeune femme; d'un geste spontané, qu'il ne lui connaissait pas, elle lui avait tendu la main, et souriante s'était écriée :

— Que vous êtes bon! Vous avez deviné un désir que je ne m'avouais pas à moi-même. Mais c'est déraisonnable..., il ne fallait pas...

— Je suis trop heureux de vous faire plaisir; je voudrais tant, Suzanne, que votre vie fût douce près de moi.

Il parlait à voix basse, serrant toujours dans la sienne la main qu'elle lui avait donnée, troublé d'une émotion intense, le cœur prêt à laisser échapper son aveu.

Mais elle le regarda, gracieuse, calme, à peine surprise. Elle ne devina pas son angoisse et, lui tendant son front pour un baiser, répondit presque gaiement.

— Je suis enchantée, ce me sera si commode maintenant pour aller à Martigny sans déranger personne! J'étais vraiment confuse, mon pauvre ami, de mettre si souvent votre obligeance à contribution.

Il s'éloigna le cœur serré : non, il ne fallait rien dire..., elle ne le comprendrait pas.

L'été ramena quelque diversion à Château-Rouge avec le retour des d'Arvennes et des Montveillon. Germaine Givreuille, aujourd'hui comtesse Grandyce, reprenait avec son mari le fameux projet des chutes d'eau et en remuait tout le pays. Suzanne reçut quelques visites, accepta et rendit deux ou trois dîners. Mme Montveillon, sa rancune oubliée, chercha à l'entraîner dans son tourbillon, mais la jeune femme s'y refusa résolument et pria son mari de la soutenir dans sa résistance.

— Je déteste le monde, lui dit-elle, et à moins que vous n'y teniez, je préfère à tout, pour mon compte, cette calme vie entre vous, nos enfants et mes parents.

— Vous n'avez pas d'autres désirs, d'autres rêves, petite Suzanne? demanda-t-il avec tendresse.

— Non, point d'autre, répondit-elle.

— Vous êtes heureuse? questionna-t-il la voix tremblante.

Elle hésita une seconde.

— Oui, René, je suis heureuse, j'ai trouvé ici tout ce que je souhaitais, tout ce que j'espérais.

Mais aucune joie n'éclatait dans ses paroles graves, et ses lèvres étaient si pâles que René ne se sentit plus la force de l'interroger.

La vérité lui apparaissait bien claire maintenant. Il n'avait pu vivre une année entière, aux côtés de Suzanne, toute son âme avide d'amour tendue vers son âme à elle, insensible et distraite, sans entrevoir enfin l'abîme qui les séparait. Que de fois il avait surpris le regard rêveur de Suzanne fixé sur le portrait de Jacques! Que de fois il l'avait vue rougir et se troubler au seul nom de l'officier! Et ses mains trembler, et ses yeux si calmes étinceler quand arrivait une lettre d'Afrique! Ces jours-là, elle était si différente d'elle-même! La voix vibrante, le geste vif, transformée, rayonnante; René, le cœur déchiré de jalousie, entrevoyait dans un éclair une Suzanne qu'il ne connaissait pas, une Suzanne frémissante et passionnée qui le bouleversait de désespoir et d'amour.

XXI

Dans la cour sablée de Château-Rouge, Suzanne, d'une main fébrile, bouclait elle-même le harnais de sa ponette, incapable d'assister inactive aux lents mouvements du jeune jardinier.

— Allez chercher le fouet, commanda-t-elle en s'élançant dans la voiture. Vous me le donnerez à travers la grille, quand je passerai vers les communs.

Déjà elle rendait les rênes, quand Annie apparut.

— Où allez-vous, maman Suzie? Il ne faut pas partir. Papa vous cherche! Georgette aussi...

— Allons, bon! murmura Suzanne, et, jetant les rênes avec impatience, elle sauta à bas de la voiture. Reste tranquille, ma pauvre Eldor, nous ne sommes pas encore parties...

Repoussant brusquement Annie, peu habituée à un pareil accueil, elle entra dans la maison :

— Eh bien, appela-t-elle nerveusement, Georgette, René, de quoi s'agit-il? Pourquoi me cherchez-vous? Est-il arrivé quelque catastrophe?

Sa voix était brève, presque hostile, tellement éloignée de son habituelle douceur, que Georgette s'arrêta, interdite, dans l'escalier.

— Mais non, balbutia-t-elle, hésitant à avouer le futile objet de ses désirs.

René apparut à son tour.

— Vous avez à me parler? demanda la jeune femme sans changer de ton. Annie m'a dit que vous me demandiez.

— Annie s'est trompée, répondit-il, sans paraître remarquer

l'agitation de sa femme, je regrette qu'elle vous ait dérangée. Georgette me demandait un ruban pour nouer le bouquet qu'elle destine à Lina. Je vous l'avais adressée, voilà tout. Si j'avais su que vous sortiez ce matin, je lui aurais dit d'attendre... Je regrette...

— Moi aussi..., je regrette... Ce n'était vraiment pas la peine..., pour un ruban...

Sans achever sa phrase entrecoupée, sans un mot d'explication ni d'adieu, elle regagna vivement sa voiture et disparut dans l'allée. Sans souci des brusques tournants, des côtes raides, elle allongeait à Eldor de grands coups de fouet, et le léger véhicule filait à toute allure sur la route de Martigny. Peu à peu, cependant, son irritation s'apaisait et, honteuse, elle regretta ce mouvement de colère, le premier depuis son mariage. Qu'avait dû penser René? Et les petites? A quelle surexcitation mauvaise avait-elle donc cédé pour être ainsi brusque et violente? La seule attente de Jacques la bouleversait-elle à ce point que plus rien ne subsistât en elle de ses habitudes, de ses résolutions, de ses tendresses... Car, pourtant, elle aimait son mari et ses enfants, et se reprochait amèrement cette première peine qu'elle venait de leur causer.

C'est qu'aussi ses nerfs étaient tendus à l'excès, ce matin. Depuis quelques jours, on attendait d'heure en heure, à Martigny, la bienheureuse dépêche annonçant enfin l'arrivée de Jacques. Et hier, précisément, elle n'avait pu faire à sa tante la chère visite quotidienne. Elle avait dû accompagner son mari à Pontarlier, faire avec lui quelques emplettes à l'intention de Lina, dont c'était aujourd'hui le quinzième anniversaire. Elle avait vaillamment dompté sa contrariété et son agitation : elle avait suivi son mari dans les magasins, choisi avec lui une boîte de couleurs anglaises, un album et des friandises, combiné sérieusement le menu du lendemain, car les Pontchanin, les d'Arvennes et Mme de Saint-Gervais voulaient aussi venir fêter la petite infirme.

Mais sa déception avait été grande en rentrant chez elle, le soir, de n'y trouver aucune nouvelle de Martigny. Elle n'avait pu fermer l'œil de la nuit, et s'était levée de bonne heure pour courir en chercher. Dix fois elle avait été retenue : c'était la cuisinière qui se brûlait la main, il fallait d'abord la panser; puis Georgette qui voulait des fleurs et n'osait en choisir sans permission; puis Lina, dont le cahier était terminé; Annie qui renversait de l'encre sur sa robe; la femme de chambre qui demandait de l'ouvrage; René lui-même qui réclamait son avis sur le choix des vins...

Avec de grands efforts, elle avait dominé son énervement croissant. Mais dix heures sonnaient. Si elle ne partait pas tout de suite, il

faudrait attendre après déjeuner; il faudrait même attendre jusqu'au soir que les Pontchanin apportassent eux-mêmes des nouvelles. C'était intolérable; elle ne pouvait plus supporter cette anxiété. Se dire que peut-être Jacques était là déjà tout près d'elle, à quelques kilomètres, que *les siens*, ceux qu'elle avait toujours aimés, se réjouissaient, émus de cette grande joie de la réunion dont elle avait sa part autrefois, et dont aujourd'hui elle était exclue...

Enfin, elle approchait. La grille était ouverte, elle enfila l'avenue de tilleuls, interrogeant la vieille façade grise, les fenêtres ouvertes qui d'instant en instant se rapprochaient.

Soudain, derrière elle, une voix jeune cria :

— Suzanne!

Elle se retourna, pâle et frémissante :

— Jacques!

Débouchant d'une allée voisine, l'officier était devant elle, hâlé, bruni, mais toujours beau et de fière allure.

— Excuse-moi, cria-t-il, en montrant Mme Pontchanin appuyée à son bras, tandis que la jeune femme, les mouvements soudain ralentis, descendait de voiture.

Ce fut le colonel qui lui tendit la main. Il sembla à Suzanne qu'il la pressait plus longuement que de coutume. Tremblante et bouleversée, elle n'osait maintenant se rapprocher de Jacques. S'embrasseraient-ils comme autrefois? N'éprouverait-il rien, lui, en retrouvant sa petite compagne devenue la femme d'un autre? D'un geste, Mme Pontchanin rendait à Jacques sa liberté. Il s'avança vivement vers Suzanne, les yeux brillants, la main tendue, et, la voyant immobile et indécise, il demanda en souriant :

— Ne veux-tu plus m'embrasser?

Elle lui présenta sa joue pâle :

— Mais si, Jacques, je t'aime toujours, comme autrefois, murmura-t-elle.

Il répliqua, sans voir son émotion.

— J'y compte bien! que tu es gentille d'être venue ce matin! Précisément nous remarquions combien tu nous manquais, hier à mon arrivée! C'était triste, ta place vide! ce n'est plus tout à fait la *maison* à présent que tu n'y es plus...

— Ne nous plaignons pas, dit le colonel, elle y est très souvent, au contraire; René est un vrai fils pour nous, en nous laissant ainsi notre chère fille.

— Il va bien? Et les enfants aussi? demanda Jacques, sans chaleur.

— Oui, très bien, merci.

— Tu les verras ce soir, Jacques, dit Mme Pontchanin, je pense que Suzanne ne refusera pas ce convive imprévu. Nous dînons à Château-Rouge, expliqua-t-elle à son fils, en l'honneur des quinze ans de Lina.

La vieille dame reprit le bras de son grand fils, moins encore pour s'appuyer, que pour le garder, le tenir, avoir tout à elle ce cher vagabond qui toujours lui échappait. Elle lui parla tout bas, le contraignant à abaisser vers elle sa haute taille, à lui donner tout son regard, tout son sourire.

Mais Suzanne aussi en était avide.

— C'est ce matin que tu es arrivé, Jacques? demanda-t-elle.

— Non, hier soir, à sept heures.

— Si j'avais su, je t'aurais attendu à la gare, nous sommes justement revenus de Pontarlier par le train de six heures et demie.

— Nous ne pouvions pas te prévenir, mon enfant, expliqua le colonel, la dépêche nous est arrivée après midi et tu n'étais plus chez toi.

— Si tu n'étais pas venue ce matin, ajouta Mme Pontchanin, je t'aurais envoyé un mot pour te faire prévenir que Jacques serait des nôtres ce soir.

— Pourrons-nous fêter ton troisième galon? demanda la jeune femme à son cousin.

— Mais non, pas encore, répondit vivement Mme Pontchanin, c'est pour le 14 juillet, à la promesse formelle du général Lanson. Mais tu n'es pas au courant, je te raconterai cela plus tard.

Surmontant l'impression pénible qui l'envahissait, Suzanne posa encore quelques questions à Jacques. Presque toujours, avec une impatience légère, sensible cependant, Mme Pontchanin répondait pour lui, brièvement, sans détail, en femme qui sait déjà et qu'encombrent ces questions désormais sans intérêt. Elle avait tant d'autres choses à demander à Jacques, tant aussi à lui confier!

Entre la mère et le fils l'aparté recommençait. Sans s'occuper davantage de Suzanne, ils s'engageaient les premiers dans une allée étroite, reprenant leur inspection interrompue. Alors Suzanne promena autour d'elle, sur Jacques qui ne la voyait point, sur Mme Pontchanin absorbée et heureuse, sur cette maison qui n'était plus la sienne, sur les massifs, sur les pelouses, sur les allées ensoleillées qu'elle traversait en étrangère, un long regard d'indicible mélancolie. « Je ne suis plus d'ici, pensa-t-elle tristement. Mieux vaut m'en aller... »

Elle se rapprocha de la petite voiture.

— Tu pars déjà? demanda le colonel demeuré auprès d'elle. Tu ne veux pas déjeuner avec nous?

Elle secoua la tête, reconnaissante pourtant de cette bonne parole.

— Non, mon oncle, merci, on m'attend à Château-Rouge. A ce soir, n'est-ce pas?

Elle s'enfuit sans retourner la tête, sans répondre à l'exclamation de Jacques, stupéfait d'un si prompt départ. Toute sa fièvre de joie était tombée; une immense désillusion, un sentiment profond de désespérance et d'abandon succédaient à la surexcitation ardente des jours précédents.

Elle revenait de cette entrevue tant désirée, tant attendue, tant redoutée aussi; elle avait vécu cette minute que dans l'ardeur exaltée de son amour, elle appelait depuis des mois comme le point culminant et décisif de son existence. Meurtrie, désenchantée, elle retombait de son rêve imprécis avec une blessure nouvelle au cœur. En vain essayait-elle de raisonner sa peine, elle se répétait les courtes phrases échangées avec Jacques, elle évoquait l'insignifiante douceur de son baiser, la joyeuse cordialité de son accueil. Qu'espérait-elle donc de plus? Pourtant, de tous ses mots, de tous ses gestes, de son regard même et de son étreinte, ne lui était venu qu'une insurmontable souffrance.

Un lien encore s'était brisé entre eux : non elle n'était plus à Martigny, ni la fille, ni la sœur; ces doux titres auxquels, pendant si longtemps, elle avait cru pouvoir prétendre, ni son dévouement, ni son amour n'avaient pu les lui conserver. Elle avait pu se méprendre autrefois. Jacques lui-même et ses parents l'avaient vraiment crue leur sœur et leur enfant, tant qu'elle était là, constamment, partageant tous leurs actes comme toutes leurs pensées. Mais à présent, elle n'était plus pour eux qu'une amie étrangère : Jeannette même et le vieil Antoine, bien plus qu'elle, aujourd'hui étaient de la famille.

Suzanne tressaillit, arrêtant sa pensée. Ne devenait-elle point injuste à son tour? N'exagérait-elle pas le froissement et la blessure? Un mot du docteur Gaspard revint à sa mémoire : « Ma petite Suzanne vous avez trop d'aptitude pour la souffrance. » C'était vrai, tout était douleur pour son cœur endolori, que le plus léger effleurement, une caresse même, faisaient saigner.

En y songeant bien, Jacques avait été affectueux et bon autant qu'il pouvait l'être; c'était d'elle seule que venait la froide contrainte qui la désespérait. Elle était accourue d'un grand élan vers lui, mais quelles paroles s'étaient échappées de son cœur plein d'amour? Avec plus de raison qu'elle, Jacques aurait pu se plaindre! Elle n'était plus la Suzanne de jadis!

Pour la première fois, un doute découragé effleura son esprit. Sur la route déserte, brûlée par le soleil, dans cette solitude ardente et désolée, une lente révolution commença dans Suzanne. Elle se

demanda si elle n'avait point tenté un impossible rêve, en voulant disjoindre son cœur et sa vie, si tout son amour ne resterait pas à jamais une vaine offrande incomprise, du moment qu'ailleurs elle avait donné son existence. Elle s'était trompée. On ne peut faire deux parts de soi-même : jamais Jacques ne comprendrait, ne soupçonnerait même qu'en donnant sa vie à René, c'était lui seul qu'elle aimait.

Dès les premières phrases, doucement, poliment on l'avait rejetée à sa nouvelle famille, on lui avait parlé de mari et d'enfants, à l'heure même où elle les sacrifiait à l'ancienne tendresse fidèle et triomphante! Et maintenant elle était seule, dans l'abandon et le délaissement...

Les roues grincèrent sur le gravier. D'elle-même Eldor arrondit une courbe harmonieuse et s'arrêta devant les trois larges marches du perron. D'un grand effort, Suzanne repoussa sa tristesse : ici, du moins, on l'attendait, on l'accueillait avec joie. Georgette et Annie accouraient les bras tendus, les yeux implorant le pardon de la faute ignorée qui avait rendu maman Suzie si sévère. La jeune femme eut un remords. Avec une ardeur nouvelle, elle embrassa les petites filles.

— J'ai peur d'être en retard, mes chéries, il est midi sonné, je crois, allez vite à table, je vous rejoins, il ne faut pas faire attendre votre père.

Elle entra dans le grand vestibule dallé, frais et sombre avec ses persiennes closes, et n'aperçut pas d'abord René qui s'avançait vers elle. D'un geste las, elle posa son chapeau, jeta ses gants, passa la main sur ses yeux encore humides, et se dirigea vers la salle à manger. Il l'arrêta, devinant qu'elle souffrait.

— Vous avez trop chaud, ma petite Suzanne, dit-il doucement! Il faut vous reposer au moins quelques minutes. Ce soleil est brûlant. Venez ici.

Il lui ouvrait la porte du petit salon créé pour elle, rempli des meubles qu'elle aimait, et pour la faire passer devant lui il entoura de son bras les épaules de la jeune femme.

Si brève qu'eût été cette discrète caresse, Suzanne en ressentit une étrange douceur.

— Merci, dit-elle à demi-voix.

« Celui-là, pensait-elle, aurait su aimer. »

Toujours hanté par la crainte d'être importun, René sortait déjà.

— Je vous laisse, ne vous pressez pas.

Mais elle le rappela, cédant à une impulsion soudaine.

— Mon cher René, ce soir nous serons occupés par nos invités, Jacques est arrivé, ce sera sa fête à lui, plus que celle de notre

Lina. Alors je pensais, si vous vouliez, que nous pourrions la fêter ce matin, tout seuls, entre nous : ce serait meilleur, cette intimité, ne croyez-vous pas?

— Oh! oui, ma Suzanne.

Il mit dans ces simples mots une si profonde tendresse, qu'elle leva vers lui un regard troublé. Une émotion intense la secoua toute entière : dans les yeux bleus fixés sur elle brillait l'éclair d'amour vainement cherché sur les traits souriants de Jacques.

— Je vais avertir Georgette et Annie, reprit René hâtivement, honteux et craignant d'avoir dépassé, par son accent, la réserve qu'il s'était imposée.

Il est sorti, et Suzanne maintenant sent se dissiper son hallucination. Est-elle donc si avide d'amour, que partout elle croit le voir? Quelle folie! René lui a donné bien plus qu'il n'avait promis, bien plus qu'elle ne lui donne. Sa bonté à lui est faite de tendresse attentive et clairvoyante. Avec quelle indulgence il l'a accueillie, sans un reproche, sans même une question, il a deviné son besoin d'être seule encore; il a su, sans un mot indiscret, la secourir dans sa tristesse, l'entourer dans son abandon.

« Oui, répète-t-elle, il aurait su aimer, lui! »

Un vague regret lui vient de ce qui aurait pu être. « Pourquoi n'est-ce pas lui que j'ai aimé? Pourquoi ne nous sommes-nous pas rencontrés plus tôt. Quand nos cœurs étaient neufs et pouvaient se donner? Nous aurions été heureux... Il est trop tard... »

Pourtant elle se sent moins triste qu'à Martigny, et c'est sans effort que, quelques minutes plus tard, ses lèvres sourient en embrassant Lina.

XXII

La journée s'est achevée mieux que ne l'espérait Suzanne. La réunion cordiale et animée, la gaieté des enfants, l'entrain inaccoutumé de Mme Pontchanin, la vivacité de la baronne de Saint-Gervais et jusqu'au fastidieux babillage des d'Arvennes, tout a contribué à lui faire traverser sans trop de peine ces heures qu'elle redoutait. Ainsi qu'elle l'avait prévu, Jacques a été le héros de la fête, mais il s'est montré bon prince. Aimable, charmant comme il savait l'être, empressé, courtois, séduisant : arrêtant ses récits personnels pour faire causer les autres, soulignant un compliment, mettant en relief tout ce qui pouvait flatter les maîtres de la maison.

Il avait réclamé le tour du propriétaire, admiré les réparations et les aménagements, dûment félicité René et Suzanne du goût parfait de leur installation. Mais surtout, il s'était laissé accaparer par les

fillettes, au léger déplaisir de Mme Pontchanin qui trouvait qu'elles en prenaient vraiment bien à leur aise avec le brillant officier. Suzanne avait surpris cette rapide impression, mais loin de retenir ses filles, elle les avait défendues.

— C'est la fête de Lina, déclarait-elle, c'est à elle que revient le héros du jour.

Jacques était d'ailleurs arrivé les mains pleines de cadeaux et de bibelots exotiques.

— Il s'agit de me faire bien voir de mes nièces, avait-il dit gaiement, je tiens beaucoup à gagner leurs jeunes cœurs.

— Il n'était pas besoin, pour cela, de tant de cadeaux, riposta vivement Suzanne. Il suffit d'aimer pour se faire aimer..., du moins des enfants.

Personne ne releva sa phrase, personne, sans doute, n'en comprit tout le sens, tout l'amer regret, et cela valait mieux ainsi.

Plusieurs fois, dans cette journée si longue, la jeune femme avait senti peser sur elle le regard grave de René : pourquoi l'observait-il ainsi? Cherchait-il à déchiffrer son âme? Ou remarquait-elle seulement, ce soir-là, une attitude coutumière? Etait-elle ancienne cette tendresse active et vigilante dont, aujourd'hui seulement, elle éprouvait la douceur? Constamment, depuis son retour de Martigny, à travers les insignifiants détails matériels qui avaient rempli ces dernières heures, elle l'avait senti près d'elle, prompt à la comprendre, à l'encourager. Elle l'avait deviné inquiet de ses silences, épiant son moindre désir. Il avait été le soutien discret et fidèle, trop discret même, puisque, deux fois, il avait brusquement détourné la tête comme pris en faute quand leurs regards s'étaient rencontrés.

Accoudée à sa fenêtre ouverte, Suzanne pensait à toutes ces choses dans le silence de cette nuit d'été. Elle était seule, libre de toute contrainte. D'ordinaire, elle aimait cette heure paisible, où elle vivait pour elle, déchargée de tous ses devoirs. Ce soir encore, elle prit entre ses mains la chère image si souvent contemplée; elle posa sur les yeux décevants le long et douloureux baiser qui ne lui serait jamais rendu, puis, poussée par un irrésistible besoin de tendresse, sans bruit elle ouvrit la porte. Lina, très excitée par la journée de fête, ne devait pas dormir encore, elle allait lui donner une dernière caresse. Une veilleuse éclairait faiblement la chambre virginale, le petit bureau, la chapelle, les meubles blancs laqués... Suzanne s'approcha du lit, écarta les rideaux de mousseline.

— Dors-tu, Lina? demanda-t-elle à voix basse.

L'enfant tressaillit, mais ne répondit pas, la tête tournée contre le mur.

— Lina, c'est moi, Suzie. Tu ne me réponds pas..., tu pleures? Elle se pencha sur la petite infirme, et doucement la força à montrer son visage.

— Oui, tu pleures, tu as du chagrin, ma chérie, ma pauvre petite Lina... Souffres-tu? t'a-t-on fait de la peine? Dis moi ce que tu as, mon enfant?

Agenouillée près du lit, elle entourait de ses bras la tête maladive, cherchait à lire dans les yeux pleins de larmes que l'enfant ne lui cachait plus.

— Pardonnez-moi, maman Suzie, c'est mal à moi d'avoir du chagrin. Je devrais être bien heureuse, au contraire... Vous êtes si bonne, si bonne pour moi, vous m'aimez tant, papa aussi... Je me dis bien quelquefois que vous m'aimeriez moins peut-être si je ne vous faisais pas pitié, que je devrais bénir le mal qui me vaut tant de tendresse. Mais il y a des jours où je ne puis pas, où je me sens malheureuse, horriblement... Je vois bien à présent que je ne guérirai jamais, que je ne serai jamais comme les autres, et c'est affreux, voyez-vous, maman Suzie, de penser cela, de se sentir une intelligence, un cœur, une âme enfermés dans ce pauvre corps, tous les jours plus difforme. Je le sais bien, allez, continua-t-elle en rendant à Suzanne un triste baiser. Vous faites tout ce qui est possible pour me cacher ma misère, mais rien au monde, pas même votre amour, ne peut me la dissimuler. Je suis trop grande à présent, je vois et je comprends. Ah! Suzie, Suzie, si j'avais pu mourir petite, alors que je me croyais heureuse, s'écria-t-elle tout à coup en se jetant dans ses bras avec une explosion de chagrin.

— Ma chérie, ma petite Lina bien-aimée, répétait Suzanne bouleversée devant cette douleur qu'elle n'avait point soupçonnée..., calme-toi, tu te trompes, il faut toujours espérer.

— Non, il ne faut plus me parler ainsi, à présent. Vous savez bien que c'est fini pour moi, papa lui-même n'espère plus rien. L'année dernière encore, le docteur était très sévère, il voulait que je m'étende, il cherchait à me redresser : je puis bien faire ce que je veux à présent, il ne m'ordonne ni ne me défend plus rien! il m'abandonne. Tout est inutile... Et je vais vivre comme cela dix ans, vingt ans, cinquante ans peut-être. Je ne puis pas, je ne puis pas...

— Ma Lina, mon enfant chérie! répétait toujours Suzanne, pleurant avec elle, impuissante à trouver des mots consolateurs.

— Comprenez-vous la raison d'une vie comme la mienne? reprit lentement l'enfant. Je suis un désespoir pour vous qui m'aimez, autant que pour moi-même. Vous souriez toujours et pourtant vous êtes triste, je le vois bien; papa aussi a du chagrin, ses cheveux

ont blanchi. C'est à cause de moi que personne n'est heureux...

— Ce n'est pas vrai, protesta Suzanne, tu es notre amour et notre joie, tu es notre ange protecteur : je puis bien te le dire, ma chérie, c'est pour toi, pour toi seule, pour être ta maman et ne jamais te quitter que j'ai épousé ton père... Je le connaissais bien peu alors et ne pouvais l'aimer comme aujourd'hui. Mais toi, je t'ai toujours aimée...

L'enfant se blottit plus étroitement contre elle.

— Vous êtes bonne, maman Suzie, et moi je suis ingrate et mauvaise. J'avais pourtant promis au bon Dieu de ne jamais me plaindre s'il me faisait votre enfant. J'ai été bien lâche, bien égoïste, je vous ai fait de la peine, pardonnez-moi, ma chère petite maman, oubliez ce que je vous ai dit, c'était de l'enfantillage, voyez-vous, je suis déjà consolée... Je crois que j'avais bu un peu trop de champagne ce soir, et qu'il m'est monté au cerveau... Vous n'allez pas prendre ma sottise au sérieux, n'est-ce pas?... vous n'en direz rien à papa?... C'est tout à fait passé maintenant, je ne comprends même pas que j'aie pu vous raconter toutes ces folies..., je ne savais pas ce que je disais, il faut les oublier, vous aussi..., vous me promettez?...

Les yeux brillants à travers les larmes, elle souriait, la vaillante fillette, accablait Suzanne de caresses passionnées comme si c'était la jeune femme qui avait besoin de consolation et d'encouragement.

— Maintenant, reprit-elle, en se dégageant des bras maternels pour s'étendre dans son lit, vous serez bien bonne de me laisser dormir, j'ai tellement sommeil..., encore l'effet du champagne! Heureusement que je n'ai pas tous les jours quinze ans, vous ne sauriez plus que faire de votre grande fille. Bonsoir, maman...

Suzanne embrassa longuement le doux visage qui se tendait vers elle, rayonnant d'humble héroïsme, elle caressa les cheveux bruns, traça, ainsi qu'une bénédiction et une prière, un lent signe de croix sur le front de l'enfant et attirant sur elle les rideaux blancs :

— Dors bien, ma chérie, dit-elle, et que Dieu te protège!

Rentrée chez elle, longtemps elle demeura immobile contre la porte, épiant un appel ou un sanglot, et ce ne fut que très tard dans la nuit, après avoir enfin surpris le souffle calme et régulier de l'enfant endormie, qu'elle-même se jeta toute habillée sur son lit. Un remords cruel lui mordait le cœur. Comment avait-elle pu s'absorber dans son stérile amour, au point d'assister, aveugle et inutile, au désespoir muet de l'enfant qu'elle chérissait? Comment avait-elle pu la croire résignée et heureuse? Comment n'avait-elle pas compris l'affreux chagrin qui torturait René? Non, elle avait tranquillement accepté pour les autres l'inexorable arrêt du fait

accompli, réservant pour elle seule ses larmes et ses regrets...

Elle n'avait pas même eu la force de Lina, l'héroïsme de sa tendresse; elle n'avait pas su dissimuler sa peine, elle usurpait la reconnaissance de l'enfant qui se croyait seule cause de sa tristesse. Elle pouvait donc, elle aussi, ignorer les âmes auprès d'elle? Qu'avait-elle tenté pour arracher Lina à son destin cruel? N'y aurait-il eu, n'y avait-il vraiment plus rien à faire? Le docteur Gaspard pouvait se tromper. Les médecins de Lyon, de Lausanne n'étaient pas infaillibles. On avait vu des cures si merveilleuses. Il faudrait essayer encore à Paris, à Berlin, partout!

Elle eût voulu courir sur l'heure auprès de René, lui dire son insupportable angoisse, la douleur de leur enfant, sa volonté passionnée de la sauver envers et contre tout, de lutter contre l'impossible. Mais il était cinq heures à peine. René devait dormir. Assez tôt elle lui causerait cette peine nouvelle de savoir Lina malheureuse. Elle attendit encore impatiente, fiévreuse, tourmentée, incapable de rester cinq minutes immobile, tantôt se jetant à genoux pour une ardente prière, tantôt baignant à la fenêtre son front brûlant dans l'air frais du matin.

Enfin, elle entendit du bruit dans la maison, des volets ouverts claquaient contre les murs, les pas amortis des domestiques glissaient derrière les portes, on parlait à voix basse le long des corridors.

Dans une glace, Suzanne aperçut ses cheveux défaits, son visage décomposé, le large cercle bleuâtre agrandissant démesurément ses yeux. Hâtivement elle plongea sa figure dans l'eau froide, rattacha ses cheveux dénoués et se rendit chez son mari. René achevait sa toilette; il avait mal dormi, lui aussi, préoccupé des incidents de la veille.

Au coup rapide frappé à sa porte, il se retourna, étonné qu'on ouvrît sans attendre sa réponse, mais il eut un sursaut en voyant la jeune femme.

— Mon Dieu, Suzanne, qu'est-il arrivé? s'écria-t-il, non moins effrayé de son entrée soudaine que de l'altération de ses traits. Etes-vous malade, ma pauvre amie? Vous êtes si pâle et si défaite! Parlez, répondez-moi?...

Il lui avait pris les deux mains et plongeait dans les yeux de sa femme un regard anxieux.

— Non, non, je ne suis pas malade, répondit-elle, j'ai passé une mauvaise nuit, simplement.

— Je le vois bien! pourquoi ne m'avoir pas appelé, Suzanne?

Elle sentit le doux reproche.

— Ah! mon ami, assez tôt vous apprendrez ce que je ne sais

moi-même que depuis quelques heures. Lina est malheureuse.

— Hélas! fit tristement René.

— Oui, elle a pris conscience de sa disgrâce et de son malheur, accentua Suzanne, croyant ne s'être pas fait comprendre.

René la regarda avec surprise.

— Vous ne le saviez donc pas? questionna-t-il à son tour. Vous aviez cru à sa gaieté factice? Moi aussi, je m'y suis longtemps trompé, ajouta-t-il vivement pour corriger le léger reproche qu'elle eût pu voir dans son étonnement. Mais, depuis quelques mois, je l'ai bien observée. Devant nous, elle est calme et joyeuse, elle rit et s'amuse; mais, dès qu'elle se croit seule, le masque tombe, et bien souvent je l'ai vue pleurer, sans oser m'approcher d'elle pour la prendre dans mes bras et essuyer ses larmes. A quoi bon amollir son courage quand je ne puis adoucir sa peine, quand je n'ai su ni la prévenir ni la conjurer, moi, le gardien infidèle et imprévoyant?

— Ne vous accusez pas, René, ne soyez pas injuste envers vous-même, protesta Suzanne effrayée par cette douleur d'homme, grave et profonde, qui, pour la première fois, se découvrait tout entière à ses yeux : tout ce qui était possible pour la guérir, vous l'avez fait. Nous tenterons l'impossible maintenant et nous la sauverons.

Il secoua tristement la tête.

— Comment ferons-nous, ma pauvre enfant? C'était au début qu'il fallait enrayer le mal, il y a dix ans, alors que personne ne s'en occupait. Il est trop tard maintenant. Le docteur Gaspard me l'a répété vingt fois, il est inutile de la torturer par des traitements impuissants, la croissance ne fait que précipiter et aggraver son mal; notre Lina sera toujours difforme et ce « toujours » ne sera peut-être pas bien long...

— Mon Dieu, René, que voulez-vous dire?

— Qu'on ne vit pas longtemps dans un pareil état, et... cela vaut peut-être mieux, acheva-t-il la voix brisée.

Un grand élan de pitié jeta Suzanne dans les bras de son mari.

— René, René, sanglota-t-elle, comme vous souffrez pour parler ainsi!

Il la serra silencieusement sur sa poitrine.

— Mais ce n'est pas possible, reprit-elle, je ne veux pas croire à ce cruel arrêt, le docteur Gaspard n'est après tout qu'un médecin de campagne, c'est un spécialiste qu'il faut voir.

— J'en ai tant vu déjà!

— Vous ne les avez pas vus tous; la science a fait des progrès durant ces dernières années, c'est à un chirurgien qu'il faut conduire Lina, répliqua Suzanne, s'obstinant dans son espérance. Sa

santé même n'est pas mauvaise, elle n'est pas très amaigrie, elle mange régulièrement, elle dort...

Le père eut un triste sourire.

— Elle est bien pâle et bien anémique.

— Toutes les jeunes filles sont anémiques, répliqua péremptoirement Suzanne. Il n'est pas surprenant que, prenant si peu d'exercice, elle n'ait pas les couleurs de Georgette. Mais regardez-la, elle n'a pas les yeux fiévreux, la figure trop longue, les bras démesurés des vrais infirmes, acheva-t-elle à voix basse, n'osant pas prononcer tout haut, en parlant de leur enfant, les mots cruels traduisant sa pensée.

Mais rien ne pouvait réconforter le père.

— Vous avez raison, dit-il, elle ne porte pas les terribles indices des malheureux condamnés dès leur naissance. Elle aurait dû être forte et vigoureuse; en d'autres mains, elle l'eût été, et c'est là mon pire tourment.

— Eh, que pouviez-vous faire, enfin, que vous n'ayez pas fait? Vous ne pouvez être responsable de l'accident, ni même de ses suites! Vous les avez allégées, au contraire. Songez donc, quand vous avez amené Lina à Château-Rouge, elle ne marchait pas et sa vie même était bien fragile et bien menacée. A présent, elle va et vient dans la maison, monte les escaliers sans appui, peut même faire de petites promenades. Puisqu'à force de soins on a pu lui rendre l'élasticité de ses jambes, on pourra bien aussi la redresser. Ce n'est pas l'affaire du docteur Gaspard, voilà tout. Il faudra voir d'autres médecins.

Sans cesse elle répétait les mêmes paroles, finissant par se convaincre elle-même à force de vouloir convaincre son mari.

— Je ne demande pas mieux, accorda-t-il d'un ton découragé. Nous la conduirons où vous voudrez, on peut toujours essayer!

A présent Suzanne ne trouvait plus rien à lui dire, elle sentait bien qu'elle ne pouvait le consoler comme un enfant, le bercer avec des mots tendres et de chimériques promesses. Il avait dû si longtemps se cramponner à un suprême espoir! Il avait dû tant de fois retourner en tous sens les plus improbables possibilités, s'attacher désespérément aux suppositions favorables. Maintenant toute sa confiance était morte. Aucune parole ne pouvait la ressusciter.

Il savait gré cependant à Suzanne de ces efforts de consolation, car il lui dit doucement en la forçant à s'asseoir.

— Vous voilà toute bouleversée, ma pauvre amie... Quelle triste vie je vous ai offerte!...

Elle l'interrompit d'un geste brusque.

Il n'insista pas et revenant à Lina.

— Vous a-t-elle confié son chagrin? demanda-t-il.

Suzanne alors lui raconta, en l'adoucissant un peu, la scène navrante de la nuit.

— Elle m'avait bien priée de ne rien vous en dire, conclut-elle en terminant, mais c'était impossible, vous aviez le droit de tout savoir de votre enfant, et j'avais la folie de vous croire aussi aveugle que moi. Et puis il fallait bien nous entendre pour tenter encore quelque chose, n'est-ce pas?...

— Vous avez raison, il faut encore essayer, répéta René sans conviction.

XXIII

Depuis quelques jours, la température avait brusquement monté. Des buées de chaleur s'élevaient en plein midi des champs de blé dorés, l'odeur forte des foins coupés montait par bouffées jusqu'aux appartements de Château Rouge. Pour trouver dans la journée un peu de fraîcheur, il fallait se réfugier dans la forêt impénétrable aux rayons du soleil, où tremblait de loin en loin, comme un fuyant fil d'or, quelque rayon brisé glissant à travers les branches.

Afin d'éviter la fatigue de la marche, Suzanne emmenait les enfants dans sa petite voiture et attachait à un arbre sa paisible ponette. On emportait des livres, des ouvrages et des jeux, un fauteuil pliant pour Suzanne, mais où toujours elle forçait Lina à s'asseoir, préférant beaucoup, disait-elle, son siège rustique d'aiguilles de pins.

René ne tardait guère à rejoindre sa femme et ses filles. Son journal à la main, distrait en apparence, il jouissait profondément de ces heures douces pour Lina, il écoutait Suzanne lire à haute voix de belles histoires qui intéressaient passionnément les fillettes. Quelquefois, rencontrant son regard, la jeune femme lui tendait le livre.

— A vous maintenant, disait-elle en souriant, je vous écouterai en prenant mon ouvrage.

D'autres fois elle organisait avec Lina une partie de dames ou de jacquet et chargeait René de sa revanche, pendant que Georgette et Annie cherchaient des framboises pour le goûter qu'on servait sur de belles assiettes de feuilles vertes. Il y avait toujours quelque surprise que, vers quatre heures, Suzanne tirait de la petite voiture : bouteille de sirop, fruits ou gâteaux. Ces petits festins en plein air faisaient le bonheur des enfants, et Lina s'écriait d'une voix sincère : « Oh! la bonne après-midi! » Suzanne et René échangeaient alors

un regard qui les unissait plus étroitement que n'avaient pu le faire des mois de vie commune!

Cependant, toujours discret et prévenant, il offrait souvent à Suzanne de la conduire à Martigny. La jeune femme, dès le lendemain du retour de Jacques, avait cessé ses visites quotidiennes. Quand René lui avait, comme d'habitude, demandé à quelle heure il faudrait atteler, elle avait, sans hésitation, répondu qu'elle ne sortirait pas.

— Je ne pourrais pas quitter Lina aujourd'hui, expliquait-elle, d'ailleurs, ils ont Jacques à présent et n'ont plus besoin de moi.

En effet, Mme Pontchanin avait accepté sans protestation qu'elle espaçât ses visites. D'abord la jeune femme avait cru devoir s'excuser par un mot ou, tout au moins, fournir le lendemain une explication quelconque. Mais bientôt, elle en avait senti l'inutilité : personne ne s'étonnait qu'elle demeurât chez elle et délaissât Martigny.

Le colonel pourtant, moins absorbé par son fils que Mme Pontchanin, remarquait ce changement dans l'attitude de Suzanne. Plusieurs fois, quand elle avait passé deux ou trois jours sans quitter Château-Rouge, il était venu s'informer, prendre des nouvelles, avec une sollicitude affectueuse dont la jeune femme lui savait un gré infini. Aussi fut-ce à lui seul qu'elle confia, et en le priant de n'en point parler, la nouvelle tentative à laquelle allait être soumise Lina. L'enfant même n'était pas prévenue des projets de ses parents.

— Vous comprenez, mon oncle, nous ne voulons pas lui donner à l'avance un espoir qui n'aboutira, je le crains bien, qu'à une déception nouvelle. Le docteur Gaspard n'a aucune confiance, pour lui Lina est irrémédiablement difforme : il trouve complètement inutile d'essayer encore des examens, des remèdes et des traitements forcément pénibles, mais il comprend cependant que nous voulions tenter un dernier effort. Il a écrit de divers côtés, étudié les récentes découvertes, il s'est mis en rapport avec de grands chirurgiens et, d'ici à quelques jours, il attend une réponse qui nous fixera sur ce que nous devrons faire. Je ne sais pas encore si nous irons à Paris ou simplement à Genève, où le docteur Schwartz a fait, paraît-il, des opérations merveilleuses! Il faudrait d'abord être très sûr de la cause du mal : savoir si réellement c'est une maladie de la moelle épinière ou bien la rétraction des muscles, comme le croit plutôt le docteur Gaspard.

Le colonel non plus n'avait pas confiance, mais il approuvait l'effort de Suzanne et il aurait voulu le seconder.

— Si je puis vous être utile, dispose de moi, ma chère enfant! dit-il.

— Merci, peut-être plus tard aurai-je recours à vous, mais, pour le moment, il n'y a rien à faire, qu'à attendre et à prier... Quand nous emmènerons Lina, je vous demanderai, pendant notre absence, de venir quelquefois voir les petites.

— Tu nous les donneras à Martigny?

— Non! ce ne sont plus des bébés et d'ailleurs, je le crains, nous reviendrons bien vite, sans avoir rien pu tenter pour la guérison de Lina. Il y a des moments où je me demande si le docteur n'a pas raison, si ce n'est pas une cruauté inutile que de lui donner, de donner à René l'angoisse d'un espoir aussi désespéré. Cependant il me semble que, toute ma vie, je me reprocherais, à présent que j'ai vu leur chagrin à tous deux, de n'avoir rien tenté pour le combattre. Toujours il me resterait un doute, un remords aussi, d'avoir négligé la chance, unique entre mille, entre cent mille peut-être, de les arracher à leur désespoir. Quand tout aura été fait, alors je n'aurai plus qu'à les consoler, à porter leur croix avec eux, s'ils veulent me le permettre! car ils sont si courageux, si braves dans leur souffrance que je n'avais, jusqu'à ce dernier mois, jamais su la comprendre. A présent je sais mieux lire dans leurs yeux et dans leurs cœurs, c'est l'âme d'une héroïne qui se cache dans le pauvre corps ployé et contrefait de ma petite Lina.

— Tu as raison, mon enfant, le véritable héroïsme, c'est de se vaincre soi-même, approuva gravement le colonel.

Ainsi que le lui avait demandé Suzanne, M. Pontchanin garda pour lui seul les confidences de sa nièce; ni Jacques ni sa mère ne soupçonnèrent les douloureuses angoisses, l'attente anxieuse de la jeune femme et de son mari. Jacques, bien que très recherché par les d'Arvennes et les Montveillon, venait assez souvent à Château-Rouge et presque toujours accompagné de Mme Pontchanin qui ne pouvait se priver une heure de la possession trop rare de son fils. Il ne s'était donc pas trouvé seul avec Suzanne qui, de son côté, avait toujours l'une ou l'autre de ses filles auprès d'elle. Le jeune officier en témoignait même parfois une certaine impatience, qu'elle feignait de ne point remarquer.

Ah! si elle avait deviné, dans son regard ou dans son attitude, une tendresse trop longtemps comprimée, elle se serait bien arrangée pour éloigner toute présence importune! Si chaste était son amour, si candide son honnêteté, qu'inconsciente du danger d'une telle entrevue, elle aurait, sans un scrupule, permis à son cousin l'aveu d'une tendresse idéale comme la sienne, de regrets répondant aux siens. Mais non, ce n'était pas, elle le sentait, à son cœur que Jacques voulait parler : il s'étonnait seulement, et s'irritait peut-être un peu, de ne plus retrouver en elle l'attention

exclusive et passionnée, le culte fervent qui la consacrait à lui dans une admiration sans bornes. A présent, elle l'interrompait quelquefois au milieu d'un récit, pour s'inquiéter de Lina, pour répondre à un signe de René ou faire une défense à Annie. Si Jacques était toujours son grand et douloureux amour, il n'était plus son unique pensée, il n'était même plus la première.

La révélation inattendue du désespoir si vaillamment dominé de son mari et de Lina, au moment même où une profonde secousse morale l'ébranlait toute entière, avait amené au plus intime de son âme, une transformation dont elle ne se rendait pas compte encore, mais qui s'accentuait chaque jour davantage. La même pitié qui avait déterminé son mariage l'inclinait plus tendrement maintenant vers ceux à qui si longtemps elle avait marchandé son cœur. Elle sentait confusément qu'elle se devait à eux sans partage et que ce ne serait point trop d'elle-même tout entière, de tout son cœur, de toute son âme, pour endormir et consoler de pareilles douleurs.

Aussi s'était-elle fait plus douce et plus caressante, non seulement pour Lina, l'enfant chérie qu'elle avait de tout temps entourée de tendresse, mais pour René dont elle savait maintenant la torture secrète. Elle s'inquiétait de ses longs silences jadis inaperçus, remarquait enfin les fils d'argent qui blanchissaient aux tempes la fine chevelure blonde, les rides menues qui meurtrissaient les paupières. Elle s'attristait de la mélancolie résignée du sourire et quand elle devinait trop lourde la pensée accablante, oubliant la froide correction de ses habitudes, elle s'approchait de son mari, passait d'un geste caressant la main sous son bras, et l'entraînait dans une courte promenade.

Ce changement n'échappait point à René. Mais il n'en comprenait pas toute la portée et l'attribuait uniquement à la bonté d'âme, à la pitié compatissante dont Suzanne lui avait déjà donné, sans amour, tant de preuves. Il ne voyait pas venir lentement à lui, ce cœur désemparé, parce que lui-même n'avait jamais connu la joie, parce qu'il avait un cœur

... semblable aux cœurs de femme
Prompt à saigner, lent à guérir.

et il n'éprouvait qu'une reconnaissance émue pour le dévouement attentif de la jeune femme.

Dans les premiers jours de juillet, le docteur Gaspard partit pour Genève, avec René ; ils voulaient voir le docteur Schwartz avant de lui amener Lina. Ces quarante-huit heures semblèrent à Suzanne d'une lenteur intolérable : Mme de Saint-Gervais vint cependant

passer un après-midi avec elle, et les Pontchanin l'invitèrent à déjeuner pour le lendemain. A son profond étonnement, la présence même de Jacques ne parvint pas à combler le vide que laissait René. Sans doute, l'anxiété de connaître la réponse ou du moins l'impression première du célèbre praticien, était la vraie cause d'une telle impatience; pourtant Suzanne ne pouvait se dissimuler que la présence silencieuse et effacée de son mari lui manquait étrangement.

Il devait revenir par le train de huit heures, et les enfants se faisaient une fête d'aller à sa rencontre. Mais, en dépit des prières et des supplications, Suzanne, pour la première fois, se montra inexorable et partit seule pour la gare.

En courant, impatiente et joyeuse, dans la fraîcheur douce de la nuit d'été, elle oubliait presque l'inquiétude qui la tenaillait depuis quinze jours, elle ne songeait plus au but du voyage qui avait éloigné René, elle ne pensait qu'à son retour, à la joie du revoir après cette première séparation.

Hélas! dès qu'elle le vit descendre de wagon, la réalité la ressaisit puissamment. Elle n'eut besoin d'aucune question... Au premier regard elle comprit l'inutilité de la démarche, et serrant tristement la main de son mari,

— Mon pauvre ami, murmura-t-elle.

Sans parler, ils montèrent dans la voiture, traversèrent Champagnole, s'engagèrent sur la route blanche qu'éclairait la lune et, sans jouir de la beauté des choses, de la pureté de l'air, du calme de la nuit, ils rentrèrent à Château-Rouge.

Cependant, un pli volontaire barrait le front de Suzanne. Si longtemps soumise à l'inexorable, elle sentait surgir en elle une volonté désespérée de dompter enfin la vie.

C. Nisson.

La suite prochainement.

SEDAN

ET LE GÉNÉRAL DUCROT[1]

X. — Le général Ducrot commandant en chef. Question se rattachant a cette phase. Conduite du général pendant le reste de la bataille.

Beaucoup de témoignages, désintéressés ou non, s'accordent à reconnaître qu'il était un peu moins de 7 heures quand le général Ducrot fut informé verbalement, pour la première fois, par le commandant Riff, puis par le général Faure lui-même, chef d'état-major général de l'armée, qu'il devenait commandant en chef. Tous les témoins de cette transmission de pouvoirs ont relaté la scène d'une façon à peu près identique et accepté le récit qu'en a donné le général lui-même :

« Le général Ducrot dit, en recevant cette communication : « Il « est bien tard; la responsabilité est bien lourde. N'importe! nous « la supporterons avec résolution. » Puis, se tournant vers ses officiers d'état-major, il ajouta : « Il n'y a pas un instant à perdre. « Il faut reprendre notre plan d'hier. *L'ennemi nous amuse sur notre « centre, pendant qu'il cherche à envelopper nos ailes*, — c'est son « éternel mouvement de Capricorne, — cette fois, nous ne serons « pas assez sots pour nous y laisser prendre[2]. »

En 1887[3], le Dr Sarazin écrivait :

« ... A cette nouvelle, le général lève les bras au ciel en s'écriant : « Que voulait-il faire ici, grand Dieu! » Sa bonne figure, jusque-là calme et froide, presque indifférente, exprime le découragement et le désespoir. L'écrasante mission qui lui est confiée bouleverse un moment l'âme de ce brave soldat; un moment de silence se fait autour de lui.

« Cette poignante émotion qui semble le dominer ne dure qu'un moment; d'une voix ferme, décidée, il appelle bientôt ses aides de camp et leur dicte ses ordres[4]... »

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1903.
[2] Ducrot (général), *La Journée de Sedan*, p. 20.
[3] Le général Ducrot est mort le 16 août 1882; le docteur était donc complètement indépendant.
[4] Sarazin (docteur C.), *Récits sur la dernière guerre franco-allemande...*, p. 120.

L'émotion du général était d'autant plus naturelle, convaincu comme il l'était de l'imminence du danger, que le général Faure lui-même ne put rien lui apprendre, — il y avait pour cela une excellente raison, — des intentions du maréchal. Continuons la citation qui respire la vérité :

« ... Je les (les ordres) entends clairs et précis [1], se succéder sans interruption pendant quelques minutes; je n'en comprends pas tout d'abord la portée, mais je vois la consternation sur toutes les figures. Je demande à un capitaine qui est près de moi : « Que se « passe-t-il donc? » — Il me répond : « C'est la retraite, mon « pauvre docteur! » — Et un autre ajoute : « La déroute! »

« Une armée française de 100,000 hommes, battre en retraite dès 8 heures du matin! Fuir honteusement devant les Prussiens dès les premiers coups de canon! Quelle effroyable déroute nous attend! Et c'est Ducrot qui donne ces ordres-là! Me suis-je donc trompé sur le compte de cet homme? La retraite! quand pourtant les troupes se battent bien, et que rien ne semble donner raison aux craintes qu'il a manifestées la veille!

« A côté de moi, le chef d'état-major, s'adressant à un capitaine qui est le plus vieil aide de camp du général, lui dit :

« — C'est à vous de vous sacrifier [2]; c'est à vous de lui parler; la retraite en ce moment, c'est la honte, c'est le déshonneur, c'est une affreuse déroute! »

L'aide de camp obéit, mais Ducrot lui coupe la parole :

« — Je n'ai pas de conseils à recevoir de vous, f....., obéissez. » Et, se retournant vers nous : « Oui, c'est la retraite; c'est notre seule chance de salut. Nous allons immédiatement nous dégager. » (Puis viennent quelques explications techniques.) « Et rappelez-vous tous que la retraite est sur la route de Mézières; c'est là que vous me rejoindrez [3]. »

C'est cette scène que le général a rappelée en écrivant : « ...Je n'hésitai pas un instant. Vainement mon chef d'état-major, mon aide de camp, me firent-ils des observations, me disant que tout allait bien, que la journée ne faisait que commencer, qu'on pouvait attendre. — Attendre quoi? leur répondis-je, *que nous soyons complètement enveloppés? Il n'y a pas un instant à perdre.* Exécutez mes ordres, trêve de réflexions [4]. »

Ces ordres avaient pour but de concentrer l'armée entière sur le

[1] On trouvera plus loin la même impression chez le colonel Debord.

[2] Le général Ducrot avait parfois l'abord un peu rude, — l'auteur de ces lignes ne saurait l'avoir oublié, — mais il était bon, très bon.

[3] Sarazin (docteur C.), *Ut suprà...*, p. 120.

[4] Ducrot (général), *La Journée de Sedan*, p. 22.

plateau d'Illy. Ils furent exécutés, nous allons le voir, par le 1er et le 12e corps; il semble qu'informés seulement du projet, les 5e et 7e corps n'aient pas reçu d'ordres de mouvement immédiat. On lit, en effet, ensuite : « Les échelons en retraite se formant par la droite, le 12e corps devait donc commencer le mouvement. Le général Wolff, à l'extrême gauche (1re division du 1er corps), devait rester le dernier et se retirer par les bois de la Garenne en se défendant pied à pied. »

Le général Ducrot a dit comment, selon lui, la marche sur Mézières n'ayant pas été exécutée, il aurait voulu que l'armée fût placée le 1er septembre au matin : une brigade dans Sedan et au Vieux-Camp :

« La droite, sur les hauteurs de Floing et de Saint-Menges, dominant la grande route de Mézières par Vrigne-aux-Bois; la gauche, à Illy et Fleigneux, dominant la haute vallée de la Givonne... »

Puis il examine les différents cas pouvant se présenter : attaque de l'aile gauche ennemie « sous le feu des hauteurs de Saint-Menges »; attaque de l'aile droite ennemie à Illy et Fleigneux.

Le plus net à retenir de la démonstration est que, ainsi, nous n'aurions plus été « au centre de la circonférence décrite par l'ennemi », mais « sur la circonférence même ».

L'exposé du terrain a montré que la véritable clef du champ de bataille était le plateau des Rochettes ou du Champ-de-la-Grange. Avec ce que nous savons *aujourd'hui* des mouvements que pouvait soupçonner seulement le général Ducrot de l'aile gauche allemande, on est disposé à croire que le 7e corps eût dû recevoir, le plus tôt possible, l'ordre d'occuper, dans le plus bref délai, le plateau des Rochettes, de l'enlever au besoin et de laisser au passage une garnison et de l'artillerie sur le Hattoy. Peut-être le général Ducrot, qui est resté muet à ce sujet [1], voulait-il se constituer d'abord une base solide. Faisant face au nord, ainsi qu'il y eût été obligé, avec le 7e corps comme point d'appui de gauche et pivot, il se fût trouvé amené, en voyant la ligne allemande

[1] Voici ce que j'écrivais en 1882 : « On a affirmé qu'à l'heure où la retraite fut prescrite, la route de Mézières nous était fermée d'une façon irrémédiable. Les Allemands l'affirment, et cela se conçoit; le simple exposé des faits montrera tout à l'heure si, rigoureusement, cette allégation est vraie. Il eût été plus rationnel de regretter que le premier acte de prise de commandement du général Ducrot n'ait pas été d'ordonner au général Douay d'occuper de suite la forte position dite de Saint-Menges... » (*Histoire militaire contemporaine*, t. II, p. 212). Le temps écoulé depuis me fait atténuer cette critique; il eût fallu une rare perspicacité et la connaissance immédiate de bien des choses pour prendre d'emblée une décision aussi nette et juste.

s'allonger du côté de l'est, à marcher par échelons, la droite en avant, contre la hauteur de Fleigneux; de là, se rabattant vers l'ouest, il eût attaqué le XI[e] corps dans des conditions favorables. Il semble difficile, impossible même, de pousser plus loin les suppositions, de dire, en un mot, quelle physionomie aurait revêtu la lutte sur cette croupe du Champ-de-la-Grange dont la possession préalable était nécessaire pour pouvoir utiliser les chemins du bois de la Falizette, afin de déboucher sur la Claire. Dans la vallée de la Claire, que se serait-il passé? Nul ne peut le dire, tant les éléments en jeu sont nombreux : Bosséval, que les Allemands n'ont pas occupé sérieusement, et Vrigne-aux-Bois étaient les objectifs naturels, mais ensuite? Le champ est ouvert aux hypothèses. Certes, le général Ducrot était de taille à faire face aux difficultés de toute nature qui se seraient présentées, mais il aurait eu affaire à forte partie. Le moral eût joué là un rôle capital. J'admire beaucoup ceux qui, en matière aussi délicate, n'hésitent pas; pour moi, je me déclare incompétent.

Mais étudions les solutions entre lesquelles le général Ducrot eut à faire un choix presque instantané le 1[er] septembre au matin; nous aurons ensuite à nous demander si la croupe des Rochettes étant tombée en notre pouvoir, le bois de la Falizette, situé au nord du défilé de Saint-Albert encore occupé ou toujours battu par le canon allemand, pouvait être traversé par l'armée. Cette deuxième question appartient naturellement à l'examen de la tentative de retraite sur Mézières.

Première question. — Si on questionnait un officier du 1[er] corps de l'armée de Châlons sur l'opportunité qu'il y aurait eu, le 1[er] septembre au matin, à reprendre la marche sur Montmédy, il protesterait et s'exprimerait en termes plus que vifs : « Comment! nous faire revenir le 1[er] septembre à l'endroit quitté la veille au matin, à Carignan, d'où nous ne nous éloignâmes qu'en maudissant l'auteur d'allées et de venues décidément inutiles! » Si, au point de vue moral, cette solution est à écarter, elle l'est aussi à cause des difficultés nouvelles créées par les mouvements de l'armée de la Meuse effectués le 31 août sur la rive droite de la Chiers. L'armée, si elle était parvenue à vaincre, pour dépasser la Givonne, puis la Magne, la résistance immédiate de la Garde, du XII[e] corps, du IV[e] corps et du I[er] bavarois, qu'eût bientôt renforcé le II[e], aurait eu à effectuer une longue et périlleuse marche de flanc [1]. La conduite à tenir par les Allemands était tout indiquée : lutter de

[1] Le général Ducrot, qui avait douloureusement pesé toutes les solutions, a dit de celle-ci : « Le 30 et le 31 août, on courait à une perte certaine; le 1[er] septembre, « ç'eût été de la folie. » *La journée de Sedan,* p. 24.

front, sur une position d'arrêt, dans l'étroit couloir formé par la frontière et la Chiers et agir en nombre sur le flanc droit de l'armée française de façon à l'acculer à la frontière. Le général Ducrot auquel, vers 7 heures du matin, un billet du maire de Villers-Cernay avait appris la marche vers l'ouest de deux fortes colonnes allemandes s'avançant par Francheval et Villers-Cernay, ne pouvait songer à forcer de front leur résistance avec la perspective d'une attaque contre son flanc droit. Réduite par des combats incessants, l'armée, si, par miracle, elle avait pu se rapprocher de Metz, eût été incapable d'agir efficacement contre l'armée de Frédéric-Charles et eût été détruite, dissociée ou capturée.

Examinons une deuxième solution. Une sortie de jour par Torcy pouvait-elle avoir quelque chance de réussite? Des raisons nombreuses s'y seraient opposées : cette solution qu'un soldat ne songerait pas à soutenir, même à la seule inspection de la carte, ne résiste pas à l'examen du terrain.

La route nationale de Sedan à Mézières par Dom-le-Mesnil qui, en 1870, comme aujourd'hui, constituait la seule voie de communication par la rive gauche de la Meuse, formait un véritable défilé. Sortie, par une seule porte, de la tête de pont de Torcy, elle s'est trouvée, pendant toute la journée du 1er septembre, jusqu'à l'embranchement de la route de Vouziers par Cheveuges, à la naissance du défilé de Frénois, sous le feu concentrique des batteries établies à Wadelincourt, à Frénois et au nord du château de Bellevue; or, les pièces de rempart garnissant l'étroit front sud de Sedan ne pouvaient rien contre elles, ainsi que l'expérience l'a montré : leur portée était insuffisante; leur approvisionnement ne leur eût pas permis de soutenir la lutte. Puissamment soutenues comme elles l'étaient, les pièces bavaroises auraient pu, à la rigueur, suffire pour régler la question, d'abord en rendant très difficile le débouché par une seule ouverture, puis en écrasant tout ce qui aurait pu sortir et gagner un peu de champ vers le nord, c'est-à-dire vers le canal de dérivation, pour prendre une formation sommaire, indispensable avant de tenter l'assaut des hauteurs. Tout l'espace restreint compris entre ce canal, la rive gauche de la Meuse et la section de route considérée eût été rapidement transformé en un véritable charnier. Pour qui connaît la durée d'écoulement d'un seul corps d'armée, même très allégé, marchant sur une seule route resserrée en défilé à partir de Frénois, qui n'eût pas été dépassé, il est évident que l'entreprise était vouée fatalement, dès le début, à un désastre véritable. Or, ce n'est pas un corps d'armée, mais deux, trois, quatre qu'il s'agissait, en projet, de faire défiler ainsi, pendant de longues heures, à excellente portée

de canon et de mousqueterie. Il est inutile de signaler le danger qu'entraîne la traversée d'une ville, qui aurait été immédiatement soumise au bombardement, par une armée que l'on conduit au feu ; on eût ainsi facilité imprudemment bien des défections.

Le 31 au soir, après de Moltke qui écarta de suite l'idée, le Prince royal avait écrit dans son ordre : « Le IIe corps bavarois fera partir une de ses divisions à 5 heures, la portera, par Bulson, sur Frénois, et établira l'artillerie de réserve sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse, en face de Donchery. L'artillerie de réserve se placera à cet effet en tête de la division. L'autre division passera par Noyers, et se formera en avant de Sedan, entre Frénois et Wadelincourt, pour empêcher l'ennemi de déboucher de la place... » Le 1er septembre, dès qu'il eut assuré, de la Croix-Piaux, le mouvement de l'aile gauche, il s'occupa de rendre inexpugnable la base Wadelincourt-Frénois; de son côté, ainsi qu'on peut le voir dans la *Relation* prussienne [1], le roi donna des ordres dans le même sens. Bref, entre 9 h. 1/2 et 10 heures, il y avait entre Wadelincourt et Frénois une division d'infanterie, au moins une brigade de cavalerie et de fortes batteries; les deux villages étaient organisés défensivement et, en outre, des barricades avaient été élevées sur chacune des routes conduisant à Sedan. Une pareille prévoyance est, on en conviendra, un sûr garant de succès.

Si, par impossible, la sortie eût dépassé Frénois, soit du côté de Donchery, soit vers Cheveuges, son succès ne se serait pas prolongé longtemps.

A proximité de Donchery, la division wurtembergeoise, son artillerie pouvant tirer par dessus la Meuse et deux divisions de cavalerie libres de franchir le fleuve à Dom-le-Mesnil, étaient disponibles [2]; on se rend compte de l'action qu'elles eussent exercé sur le flanc droit de la colonne française.

Du côté de Cheveuges, une partie de l'artillerie bavaroise, rapidement établie au nord-ouest du bois de la Marfée, à la cote 307, eût aussi promptement réglé la question.

En admettant qu'il y ait eu une heure plus propice qu'une autre pour tenter cette attaque qui exigeait, en dehors de toutes les difficultés signalées, du temps et de l'espace, on admettra qu'il aurait fallu, pour la bien choisir, être sorcier ou avoir reçu une communication spéciale de l'ennemi.

Une sortie de nuit qui, apparemment, ne pouvait être tentée en masse, n'aurait pas dépassé, à cause des mesures défensives que

[1] *Récit officiel prussien,* 1re partie, pp. 1139, 1140, 1141, 1142.
[2] *Ibid.*, p. 1164.

nous venons de signaler, l'entrée du goulot de bouteille de Frénois. La tentative aurait échoué, pour les mêmes raisons, comme au pont de Mouzon, dans la nuit du 30 au 31 août, et, du côté de Cazal, le 1er septembre.

En dernier lieu, on a examiné la possibilité de la résistance sur place. Si le général Ducrot ou le général de Wimpffen avaient adopté cette mesure passive, au lieu de prendre l'offensive, comme chacun s'est efforcé de le faire dans des conditions différentes, on les aurait blâmés et avec raison. L'artillerie allemande si supérieure, sous tous les rapports, à l'artillerie française eût réglé la question en moins de temps encore. Mais, pourquoi s'attarder à étudier une solution que, pour notre malheur, la marche naturelle des événements imposa : la marche concentrique des corps allemands fut et devait être irrésistible; tout reflua vers Sedan comme le gibier qui est rabattu.

S'il est établi qu'une tentative du côté de Carignan eût assuré fatalement la disparition de l'armée de Châlons, que la sortie par Torcy était d'avance avortée, et puisque l'on connaît les résultats qu'a procurés la lutte héroïque de Bazeilles, il ne reste plus qu'à examiner la retraite sur Mézières.

De toutes les solutions, celle-ci était la plus rationnelle, la plus prudente, la plus pratique, bien que d'une exécution délicate. Elle répondait aux sentiments d'une armée déçue dans son légitime espoir et n'était point en contradiction avec une décision que les circonstances avait imposée. Bonne les 30 et 31 août, cette solution l'était encore, quoi que dût coûter sa réalisation, même le 1er septembre.

Je n'ai rien à changer à ce que j'écrivais succinctement, il y a vingt et un ans : « ... Du côté de Mézières seulement, répétons-le, étaient des chances de salut : une fois à Mézières, on trouvait des munitions, des rations; on disposait du chemin de fer d'Hirson pour alléger l'armée des malingres, éclopés, etc. L'armée eût été ainsi bien réduite? qu'importe! elle eût du moins constitué avec ses débris, un noyau précieux que le réseau des places du Nord eût reçu. Tout d'ailleurs, excepté Sedan [1]. »

Cette solution était à la fois la plus prudente et la plus réalisable pour les raisons suivantes : la largeur de la zone comprise entre la Meuse et la frontière est suffisante pour manœuvrer; les ponts de Donchery et de Villers une fois détruits, le flanc gauche de l'armée eût été efficacement garanti par le fossé de la Meuse; deux grandes directions étaient utilisables pour gagner Mézières et

[1] *Histoire militaire contemporaine*, t. II, p. 213.

Charleville; les huit cent mille rations que la pusillanimité d'un chef de gare avait fait refluer le matin de Sedan sur Mézières étaient immédiatement disponibles; enfin, l'appoint du corps Vinoy (13e) n'était point à dédaigner. Cette solution était donc, dans la détresse du moment, la meilleure à adopter, à la condition expresse que l'armée ne serait point immobilisée à Mézières, où elle aurait eu le même sort qu'à Sedan; mais il semble que cette crainte fût vaine.

« Il n'y avait donc pas à hésiter », ainsi que le dit le général Ducrot[1]; aussi n'hésita-t-il pas. Ayant pesé ces raisons pendant toute la journée du 31 août, il put, le 1er septembre au matin, donner tout de suite ses ordres, dès qu'il eut le droit de parler en maître. La retraite sur la Belgique ne pouvait être qu'un pis-aller douloureux que je n'ai pas à examiner. J'arrive donc naturellement à une question très controversée et brûlante encore.

Deuxième question. — La question de la *praticabilité* ou de la *non praticabilité* du bois de la Falizette, en août 1870, est d'une importance majeure dans le jugement à porter sur le projet Ducrot; aussi a-t-elle soulevé de vives discussions.

De 1878 à 1880, à l'Ecole supérieure de guerre, je m'appuyai sur les affirmations très catégoriques données le 1er septembre au matin, au général Ducrot par un officier de troupe qu'il avait attaché, pour la circonstance, à son état-major. Marié quelques années auparavant à Sedan, chasseur passionné, le capitaine adjudant-major Debord en connaissait fort bien les environs et, tout particulièrement, les bois. Or, cet officier se faisait fort de conduire l'armée, suivant les circonstances, soit à Mézières, soit à Rocroy, en utilisant les chemins existants dans la région boisée au nord d'Illy et de Saint-Menges.

Lorsque surgirent, dès 1879, les premières négations, je me préoccupai de contrôler, par un examen des lieux, ces affirmations que j'avais jusqu'alors regardées comme suffisantes. Le problème ramené à la direction seule de Mézières se présentait ainsi : existait-il, en 1870, dans le bois de la Falizette, des chemins utilisables pour toutes les armes et pouvant permettre, *sans entrer sur le territoire belge*, de tourner le défilé de Saint-Albert et de déboucher au nord-ouest dans la vallée de la Claire, affluent de gauche de la Vrigne.

La carte au 1/80,000e *alors en circulation* indiquait, ainsi qu'on peut le vérifier, plusieurs chemins établissant communication entre la longue croupe dite de la Ferme du Champ-de-la-Grange et la vallée de la Claire. Ils n'étaient, il est vrai, indiqués que par un

[1] *Ut suprà*, p. 9.

trait et plus ou moins exactement tracés. Toutefois, il ne pouvait y avoir de doute pour le chemin, point trigonométrique 258, — Foulerie, ni pour le chemin F^e du Champ-de-la-Grange, — la Faïencerie. Le premier présentait, à l'union de son deuxième et de son dernier tiers, un embranchement conduisant vers le sud à la Maison rouge, issue du défilé vers Vrigne-aux-Bois; le second, plus direct que ne l'indiquait la carte, aboutissait aussi à la rive gauche de la Claire que dessert un excellent chemin. Se détachant, au nord-ouest de Fleigneux, de la route de Sugny, le troisième chemin, dont le tracé était beaucoup moins certain, se dirigeait vers le nord jusqu'à la rencontre du deuxième affluent de gauche du ruisseau qui prend sa source près de la Fontaine Fleuret, descendait sa rive gauche, franchissait le ruisseau précédent et en suivait la rive droite jusqu'à la route de Bosséval.

Il était naturel, m'étant proposé de faire faire des reconnaissances, pendant l'été de 1880, à l'occasion de deux visites du champ de bataille de Sedan par une promotion de l'Ecole de guerre, de songer d'abord à m'adresser à la complaisance de l'administration forestière. J'ai le regret de devoir dire que mon espoir fut déçu. Dès 1882, j'aurais pu publier la réponse inepte, — je l'ai sous les yeux, — que je reçus alors de Sedan, malgré l'intérêt à la fois historique et patriotique. Je ne le ferai pas davantage aujourd'hui, ayant une haute idée d'un corps que j'ai beaucoup pratiqué en Corse, en Lorraine, dans les Alpes et en Auvergne. Bref, on allégua le mal que l'on aurait à réunir des levés, et à les compléter pour des propriétés particulières formant des enclaves assez nombreuses dans le bois de la Falizette que j'ai pu reconnaître suffisamment, le 23 mai dernier, en quelques heures!

Deux années de suite, en 1880 et 1881, j'ai fait faire des reconnaissances dont les dernières ont été les plus précises et les plus concluantes. Or, voici littéralement ce que je pus écrire, en 1882 [1] :

« MM. Coustis de la Rivière et Guèze, capitaine, Gendron, lieutenant, entreprirent, sur nos indications [2], une reconnaissance qui, faite isolément par chacun d'eux, leur demanda environ trois heures *à cheval*. Tous trois arrivèrent à des conclusions presque identiques, à l'aide de renseignements qu'ils prirent auprès de bûcherons, d'agents locaux, de vieux cantonniers, de gardes forestiers, d'habitants, et qu'ils contrôlèrent sur place.

« Or, le 1er septembre 1870, le bois de la Falizette était tra-

[1] *Histoire militaire contemporaine*, t. II, p 230.

[2] Je donnai ces indications à Sedan en ayant sous les yeux la carte au 1/80,000^e de l'époque portant des chemins dits de vidange qui figurent naturellement sur la carte au 1/40,000^e de l'Atlas accompagnant mon ouvrage.

versé [1] par *trois* chemins praticables à l'*artillerie* : le premier, *vieux* chemin, tracé sur un terrain schisteux et ferme, conduit de Saint-Menges à la Foulerie sur la Claire en passant par le moulin de la Grange (ferme du Champ); le second, offrant les mêmes facilités que le précédent, se rend du moulin de la Grange (ferme du Champ) à la Faïencerie; le troisième se détache de la route de Saint-Menges à Sugny, passe sur la rive droite de la Claire et descend vers le sud.

« L'armée française pouvait donc, le 1er septembre, en utilisant *tôt ou tard* le défilé de Saint-Albert, déboucher en quatre colonnes sur la ligne Moulin-Rouge-la Claire. *Que serait-il arrivé ensuite? Nous l'ignorons.* Mais le dénouement ne pouvait être plus déplorable. »

Si je ne vérifiai pas, dès 1881, et de 1882 à 1903, cette triple reconnaissance, c'est que j'en fus empêché par plusieurs motifs. Au début, le principal fut que les affirmations étaient émises par des officiers en lesquels j'avais une confiance absolue et, d'une façon générale, d'accord avec ce que m'avait fait supposer la carte. En 1881, pendant que ces camarades faisaient leurs reconnaissances, non pas en break ou même en cabriolet, mais, comme il convient, à cheval et à pied, de façon à pouvoir passer partout, j'étais occupé moi-même à étudier le champ de bataille situé à l'ouest de la presqu'île d'Iges que j'ai signalé comme favorable si la bataille à proximité de Sedan s'imposait. A la fin de l'année, je quittai l'Ecole. Dès 1882, lorsque j'eus publié un ouvrage parvenu, sans bruit ni réclame, au cinquième mille, je fus charitablement engagé, dans l'intérêt de mon avenir, à cesser d'écrire : n'ayant pas de goût pour l'anonymat, je suivis ce conseil. Puis, pendant dix-sept ans officier de troupe, chef de corps et de brigade, en grande partie dans le Briançonnais, en Auvergne et dans les Alpes-Maritimes, je fus accaparé par d'autres obligations. Redevenu mon maître, je me promis de garder le silence, même sur la question de la carte qui m'était familière, tant que je n'aurais pu revoir les lieux. Je fus empêché d'aller à Sedan en 1902, mais j'eus la satisfaction de recevoir de mes camarades de 1881, le premier devenu général, le second chef de bataillon, ayant été prématurément arrêté dans sa carrière par la maladie, le troisième colonel, la pleine confirmation de leurs rapports; ils ajoutèrent que, comme alors, ils pensent qu'il était possible de tenter l'aventure.

Enfin, les 23, 24 et 25 mai dernier, j'ai recommencé ce douloureux pèlerinage. Le 23 mai, tout heureux de pouvoir encore, par

[1] Ce sont à peu près les conclusions du rapport du capitaine Coustis de la Rivière.

une forte chaleur, marcher pendant dix heures, je partis de Vrigne-Meuse et je gagnai la vallée de la Claire. Là, je m'entretins avec des gens du pays, des habitants et des gardes forestiers : *tous furent du même avis* sur la viabilité des chemins que je leur indiquais et sur leur existence en 1870. Je pouvais entamer ma reconnaissance. Je parcourus *en totalité* les trois chemins, les deux premiers en double sens, sans être arrêté. Voilà pourquoi je peux dire aujourd'hui : « J'ai vu, j'ai suivi ces chemins » qui existaient tels quels en 1870 et que je n'ai jamais dit être des routes, ni même des chemins vicinaux. Je n'ai pas été étonné un seul instant de trouver très exacts, à quelques nuances près, les résultats de 1881 ; mais j'ai éprouvé une joie véritable, car il m'eût été pénible, je l'avoue, comme chef et comme soldat, d'être déçu.

De tous les témoignages oraux recueillis sur place par moi et affirmant que les *trois chemins* n'ont subi aucune modification depuis 1870, le plus précieux est celui de M. Martin, propriétaire actuel de la Foulerie, d'où partent la route de Saint-Menges et le chemin n° 1 : sa famille est établie là depuis plus d'un demi-siècle, son père, qui l'entretint si souvent des événements relatifs à la bataille de Sedan, est mort il y a quelques années seulement, enfin lui-même est officier de réserve. Aussi, lorsque je le quittai, ce fut avec la certitude que j'allais fouler du pied les chemins mêmes que l'armée de Châlons aurait pu utiliser.

Je ne perdrai pas de temps à essayer de convaincre ceux qui ne veulent pas être convaincus. Je me contenterai de dire aux autres : Allez voir vous-mêmes et vous serez édifiés; vous ne serez arrêtés ni par des mares, ni par des fondrières, ni par de grosses pierres. Oui, comme mes camarades de 1881, je maintiens que le bois de la Falizette était praticable en 1870, étant parcouru alors par trois chemins utilisables pour toutes armes, pouvant être classés par ordre d'importance : numéro 2 (ferme du Champ-de-la-Grange à Faïencerie) nullement vu de Briancourt; numéro 1 (258 à Foulerie) vu seulement au départ; numéro 3 (b. k. 3,500 à rive droite de la Claire) plus invisible encore que le numéro 2. Leur largeur eût été bien vite doublée, puis triplée après le passage d'une certaine quantité de troupes. Il suffit d'avoir fait parcourir sous bois un sentier ou un chemin à un bataillon pour savoir que sa largeur est promptement augmentée. D'ailleurs, quand une troupe bat en retraite dans un bois, les hommes actionnés par le sentiment du danger profitent de tous les élargissements possibles du chemin ou sentier (ils sont nombreux dans le bois de la Falizette) et ne marchent pas en file indienne. Ces chemins méritaient mieux que le trait noir souvent incertain de la carte au 1/80,000e. Il est loi-

sible à tous de voir qu'ils sont portés avec deux lignes, dont une ponctuée, sur les cartes allemandes publiées aussitôt après la guerre, dans la *Relation* historique de l'état-major prussien et dans le tome II des *Lettres sur la stratégie* du prince de Hohenlohe, mais dans les limites supérieures du cadre [1].

Il était donc tout aussi inutile de chercher à innocenter l'ancien corps d'état-major français que de crier haro sur lui.

Les points de départ des trois chemins du côté de Sedan situés sur la croupe du Champ-la-Grange qui, n'offrant aucun obstacle, *peut être parcourue en tous sens*, y sont échelonnés de la côte 258 (chemin n° 1), à la borne kilométrique 3 k. 5 (chemin n° 3) sur une longueur de près de 3 kilomètres. Il n'y aurait donc pas eu là le moindre encombrement, même en tenant compte de la forte arrière-garde à y maintenir. Il est évident que leurs débouchés sur la Claire eussent gagné à être mieux servis, par une troisième route par exemple; aucune personne impartiale ne prétendra qu'il y avait là un motif d'exclusion ou que le général Ducrot doit être rendu responsable de cette insuffisance d'ailleurs restreinte : il fallait accepter le terrain tel qu'il s'offrait, et surtout s'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible.

Si l'on ajoute aux trois chemins la route de Saint-Albert, on a bien les quatre voies de communication ci-dessus indiquées. Il est évident que la dernière n'aurait pu être utilisée que *tôt ou tard :* tôt si des troupes françaises l'avaient abordée par l'est, c'est-à-dire par Saint-Albert, en même temps que les Allemands s'y engageaient par l'ouest, c'est-à-dire en partant de la Maison-Rouge; tard, soit à une heure que personne ne peut déterminer, dans le cas où, attaquées à revers, les troupes du XIe corps auraient reflué vers le point de départ : le fait n'est pas sans précédent; il suffit de rappeler certain incident du 18 août 1870 au soir, dans le défilé de Gravelotte et la bousculade qu'eurent à subir les hauts personnages postés au pont sur la Mance, bousculade qui se propagea jusqu'à la ferme de Mogador, où se tenait le roi, et lui fit prudemment donner les ordres de prévoyance dont on chercherait vainement la plus légère trace dans le *Récit officiel prussien*.

Ma reconnaissance du 23 mai, que continua le lendemain le parcours du champ de bataille, eût été incomplète si je n'avais fait une visite à l'officier qui était appelé à jouer un grand rôle dans le cas où le plan Ducrot eût suivi son libre développement. Le 25 donc, je me présentai à M. le colonel Debord qui, s'étant retiré dans son pays d'adoption, les Ardennes, habite le château Sorel situé

[1] Le chemin n° 3 est en dehors de ces limites.

entre Charleville et Nouzon. Le colonel[1], aujourd'hui complètement rétabli, relevait d'une grave maladie, mais a conservé une grande netteté d'esprit : il est donc naturel que son opinion sur la matinée du 1er septembre ait gardé une grande importance. La voici en résumant un long entretien et en supprimant les questions qui se pressaient sur mes lèvres.

« J'ai conservé la conviction la plus entière que, le 1er septembre au matin, l'armée française aurait pu gagner par les chemins existants alors et bien connus de moi, soit Mézières, soit Rocroy, au prix, il est vrai, de pertes plus ou moins grandes... »

« Le général Ducrot eut à peine été informé de sa désignation pour commander l'armée que, après un court moment d'étonnement (équivalent de la scène décrite par le docteur Sarazin), il dicta ses ordres pour assurer la retraite de l'armée sur Mézières. Pendant qu'il parlait, j'étais dans l'admiration et je me disais : « Mais cet homme, pour voir aussi clair en un pareil moment, a donc « été informé de ce qu'a décidé le général de Moltke ?... » Aussi ai-je toujours conservé depuis pour lui la plus grande admiration...

« Je n'ai pas oublié l'énergie avec laquelle il coupa court aux observations qu'un officier de son état-major qui, tout entier, était stupéfait, consterné, essaya de lui présenter...

« J'assistai à une faible distance, comme tous les officiers présents, à la vive explication qu'il eut le matin, un peu après 9 heures, avec le général de Wimpffen ; lorsqu'il revint à nous, il leva les bras en disant : « Messieurs, nous sommes... pincés ! »

« Enfin, j'entends encore très nettement, au moment où le général Ducrot s'efforça, pour la deuxième fois, de faire comprendre au général de Wimpffen le danger croissant au nord du champ de bataille, le général de Wimpffen répondre d'un ton conciliant : « Mais, mon cher Ducrot, il n'y a là que de la cavalerie et de « l'artillerie... »

C'est le capitaine Debord qui, vers ou un peu après 3 heures, conduisit le général Ducrot à Sedan.

De ce qui précède, il résulte nettement que le bois de la Falizette était praticable. Cette constatation suffit pour établir que le projet du général Ducrot, qui a eu le bon sens et le tact de ne point entrer dans le détail, n'était nullement insensé et était, avec des circonstances favorables, réalisable[2]. Quant à savoir quel *rendement*

[1] Il est étonnant qu'il ait été frustré d'un grade auquel de brillants états de services lui donnaient des droits incontestables.

[2] Comme, le 23 mai, j'étais engagé sur le chemin n° 1 (la Foulerie-moulin 258), des gardes forestiers, avec lesquels je me mis en rapport après leur avoir naturellement paru suspect, me dirent : « Mais, mon général, vous

eussent donné ces chemins, une fois joints sur la longueur de 3 kilomètres, en totalité ou seulement en partie, je laisse à d'autres le soin de le fixer avec plus ou moins d'assurance : ceci est du domaine de la haute fantaisie. Encore une fois, la praticabilité et le *rendement* sont deux choses distinctes : la première est prouvée, ainsi qu'il est facile de le voir sur le terrain ; la deuxième demeure problématique à cause des incidents nombreux qui pouvaient surgir[1].

J'ai hâte de cesser de mettre ainsi en avant ma modeste personnalité. En 1882, après avoir relaté, d'après l'ouvrage de Bibesco, — on trouvera son récit à la page 163, — l'héroïque tentative faite pour percer, le long de la Meuse, à Cazal, un peu avant 3 heures du soir, par le commandant d'Alincourt avec un escadron du 1er cuirassier, — sur un front de quatre hommes..., — j'écrivis : « Telle est, en dehors de la vigoureuse attaque de Balan, la seule tentative vraie qui ait été faite pour percer, à partir du moment où le cercle de fer a été complet. » J'ajoutai en note[2] : « Sans vouloir renouveler de douloureux souvenirs, il est permis de dire que les troupes qui sont sorties du champ de bataille, à la suite d'un ordre mal donné ou mal interprété, ont traversé *un espace complètement libre* et ont débouché, en grande partie, sur la route de Bouillon. Il convient, au nom de la vérité, de faire justice de la légende des *perceurs*, tout au moins désobligeante pour ceux qui sont restés. » Je n'ai rien à modifier de ce qui précède : j'ai dit ce que, détaché comme soutien d'une batterie de douze rapidement désemparée, perceur bien involontaire avec tous les hommes de ma compagnie respectés par le feu, j'ai vu. Les faux perceurs ont suivi librement de très grand matin la route de Fleigneux-Sugny ou ont été rejetés plus tard, entre 9 heures et 11 heures, sur la route de Bouillon et ont appuyé vers l'ouest à travers bois : les uns et les autres, ceux qui ne sont pas restés en Belgique, ont traversé sans encombre, par Sugny et Pussemange, le territoire belge, pour franchir de nouveau la frontière et gagner Gespunsart.

Les trois chemins du bois de la Falizette n'ont donc pas été utilisés, pour se rendre à Mézières, par aucune troupe française constituée. J'en trouve la confirmation provoquée par moi dans

vous donnez beaucoup de mal, le bois est praticable en bien des endroits. »

[1] Le 16 juillet dernier, je reçus la visite de l' « officier supérieur » qui revenait de Sedan; il me dit : « Eh bien ! mon général, je rentre de Sedan où j'ai enfin pu aller. J'ai vu et parcouru *vos* trois chemins; dame, ce ne sont pas des routes nationales; mais, tels quels, ils pouvaient être utilisés par l'armée. » Nous sommes donc au moins deux soldats à être du même avis, et je demeure en bonne compagnie, avec un homme dont le sens pratique est très développé.

[2] *Histoire militaire contemporaine*, t. II, p. 223.

la déclaration écrite, que j'ai obtenue, le 23 juillet, de M. Martin : « Des fuyards français isolés ont été vus dans la soirée du 31 août et dans la matinée du 1er septembre; quelques-uns se dirigeaient sur Mézières, mais la plupart gagnaient, à travers bois, la frontière. Aucune fraction constituée n'est passée par Bosséval pour se rendre à Mézières. J'ai vu presque tous les vieux habitants de Bosséval et de la Claire... » On voit de quelle façon, ne cherchant que la vérité, je me suis appliqué à serrer de près la réalité. Il est donc naturel que je cite aussi textuellement le passage suivant : « J'ai parcouru les trois chemins de votre calque. Ces chemins sont praticables pour toutes armes, excepté sur 50 ou 60 mètres dans le chemin n° 3. Cette lacune pouvait être facilement corrigée à l'aide de fascines pour le passage de l'artillerie [1].

« Les chemins 1, 2 et 3, d'après les renseignements recueillis, étaient, en 1870, en aussi bon état qu'aujourd'hui. Ils pouvaient donc être employés à la traversée de la Falizette de l'est à l'ouest... »

Enfin, dans cette Déclaration, je trouve incidemment la réfutation d'une de ces erreurs volontaires de la *Relation* prussienne auxquelles j'ai déjà fait allusion. D'après elle, *un bataillon* prussien aurait été envoyé de bonne heure à Bosséval, point si important ; or, M. Martin m'a répondu : « A 8 heures, *une compagnie* d'infanterie occupait Bosséval et y stationnait une heure ; de là, elle se rendait aux environs du Moulin de la Faïencerie [2], où elle a été vue à 11 heures du matin. »

Encore deux renseignements pour que le lecteur ait à sa disposition tous les éléments favorables ou non de la discussion. Il est exact que, vers 5 heures du matin, des patrouilles de cavaliers allemands ont parcouru la vallée de la Claire et qu'elles se sont même avancées au delà du ruisseau de la Bénarde [3]. Le passage les concernant de la *Relation* prussienne est rédigé de façon à laisser supposer que c'est peu après cette heure que le général de cavalerie Brahant a été capturé par elle près de la frontière!

On admet communément que les Allemands n'ont point utilisé les chemins conduisant de la vallée de la Claire à la croupe des Rochettes. Cependant ils les ont employés en... sens inverse comme les Français les auraient employés. La réponse que m'a adressé

[1] De Vrigne-aux-Bois à Bosséval, il y a 2 kil. 500.

[2] De Bosséval à la Faïencerie, où débouche le chemin n° 2 et devant laquelle passe, sur la rive droite de la Claire, le chemin n° 3, il y a exactement 1 kil. 600. Je laisse au lecteur le soin de tirer la conclusien : ici rien n'est hypothétique.

[3] Affluent de gauche de la Claire; le chemin n° 3 suit sa rive gauche avant de passer sur la rive droite de la Claire.

sur ce point M. Martin est fort curieuse et suggestive : « Le 1er septembre, à 10 heures du matin, il y avait des Allemands en nombre dans la vallée de la Claire ; ils y sont arrivés *par les différents sentiers existant dans le bois de la Falizette*, ainsi que par la route du Sugnon. »

Le général Ducrot, auquel j'ai hâte de revenir, ne pouvait naturellement connaître ces détails : arrivé sur la Givonne la veille, à la nuit, nullement renseigné sur les mouvements de l'aile gauche allemande, qu'il a eu le grand mérite de deviner, il pouvait compter sur le capitaine Debord qu'il avait désigné pour être attaché le lendemain, de grand matin, à son état-major ; or, cet officier connaissait les chemins de la Falizette [1]. Ne les eût-il pas connus que les points de départ auraient apparu à mesure que l'on aurait gagné du terrain de l'est vers l'ouest sur la croupe du Champ-de-la-Grange : celui du nord, ou n° 3, sur la route de Saint-Menges-Sugny à hauteur de la borne kilométrique 3 kil. 500 ; celui du milieu, ou n° 2, à la hauteur de la ferme du Champ-de-la-grange ; celui du sud, ou n° 1, accessible sur une longueur de 80 à 100 mètres à la hauteur de la cote 258.

C'est parce que le général savait que les minutes valaient des heures qu'il se garda bien d'attendre, pour donner ses ordres, le retour des reconnaissances de cavalerie envoyées dans le défilé de Saint-Albert. Il est vrai que, comme elles auraient absorbé au moins une heure, la question eût été bien simplifiée pour les Allemands... ; aussi lui a-t-on reproché de ne les avoir pas prescrites.

Certain que ses ordres recevraient une prompte exécution au 1er corps, le général Ducrot, bien inspiré, courut au 12e corps et constata que le mouvement n'avait pas encore commencé. Au général Lebrun, alléché par un commencement de succès, il dit, entre autres choses : « ... Mon cher ami, il n'y a pas à hésiter ; pendant que l'ennemi nous amuse de votre côté, *il est en train de manœuvrer pour nous envelopper*. Ce qui se passe ici n'est pas sérieux ; la véritable bataille sera bientôt derrière nous, du côté d'Illy... » Le général Lebrun obéit. Une de ses trois divisions, la division de Vassoigne, se porta en arrière, dans la direction du plateau, par échelons de brigade ; les divisions de seconde ligne du 1er corps, les divisions Lhériller et Pellé, rétrogradèrent à leur tour

[1] Le général Ducrot croyait encore, lorsqu'il écrivit son livre, que, comme on le lui avait dit, M. Debord était né à Sedan, alors qu'il est né à Miallet (Dordogne), j'ajouterai le 31 janvier 1830. On avouera que cette inexactitude involontaire ne signifie rien : il en eût été autrement si le capitaine n'avait pas connu à fond, mieux que bien des habitants du pays, comme on l'a vu lors du procès de 1895, les chemins de la région.

avec l'artillerie de réserve et l'artillerie divisionnaire jusqu'à la hauteur du bois de la Garenne; les positions étaient gardées et le mouvement protégé par la division Wolff et par la division de Lartigue, maintenues l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Givonne.

Il était environ 9 heures et « le général Ducrot voyait avec satisfaction son mouvement de retraite parfaitement se dessiner [1] » lorsqu'un officier lui apporta l'ordre suivant écrit au crayon :

Le général de Wimpffen au général Ducrot. — « L'ennemi *est en retraite* sur notre droite. J'envoie à Lebrun la division Granchamp. Je pense qu'il ne doit pas être question en ce moment de mouvement de retraite. J'ai une lettre de commandement de l'armée du ministère de la guerre; mais nous en reparlerons après la bataille. Vous êtes plus près de l'ennemi que moi; usez de toute votre énergie et de tout votre savoir pour remporter la victoire sur un ennemi dans des *conditions* désavantageuses.

« En conséquence, soutenez vigoureusement Lebrun, tout en surveillant la ligne que vous êtes chargé de garder.

« De Wimpffen. »

Tel est l'original de ce billet qui, chose étrange, ne mentionnait, malgré son importance, ni lieu d'expédition, ni date, et que l'on est en droit de trouver singulier comme première expression d'une volonté.

De Wimpffen, qui avait fourni les 2 et 4 septembre deux rapports différents, l'a modifié dans la première édition de son ouvrage : obéissant à une intention facile à deviner, il a remplacé « est en retraite » par *faiblit* et « conditions » par *positions* [2].

Le général Ducrot se précipita à la recherche de son successeur et, l'ayant joint, eut avec lui, devant le général Lebrun, un entretien analysé ci-dessous : il ne put le convaincre [3].

Dès lors, c'en est fait : « Tandis que le général de Wimpffen, lit-on dans la *Relation* prussienne, tente vainement de s'ouvrir une issue vers l'est pour culbuter la droite allemande, derrière lui se constitue peu à peu une infranchissable barrière qui lui ferme d'abord la route de Mézières, puis enfin ses derniers débouchés vers la Belgique. L'armée française, complètement cernée, est finalement réduite par les armes et contrainte à capituler [4]. » Il est difficile de mieux établir la succession des événe-

[1] *La journée de Sedan.*
[2] Ducrot (général), *La journée de Sedan*, pp. 28 et 29.
[3] *Ibid.*, p. 31.
[4] *Récit officiel prussien*, 1re partie, p. 1234.

ments et la croissance du danger. Clairvoyant, Ducrot a permis d'espérer le salut; aveugle, de Wimpffen a rendu l'écrasement inévitable. La retraite sur Mézières pouvait ne réussir qu'en partie, être même suivie d'un complet insuccès, on n'aurait pas eu le droit d'incriminer le général Ducrot. Personne n'a, en effet, jamais songé à rendre responsable de la mort d'un malade le médecin appelé trop tard au chevet de l'être aimé, dont l'incurie d'un confrère a préparé la perte. Or, il est impossible de nier que le général Ducrot ne se soit trouvé bien tard à même de faire réussir le remède qu'il avait vainement préconisé quand il en était encore temps. Il suffit de savoir s'il a vu clair et s'il a pris les mesures de début appropriées à une situation essentiellement critique; je crois l'avoir démontré comme l' « officier supérieur », tout en suivant une marche assez différente de la sienne.

On a prétendu que le mouvement rétrograde entamé sur l'ordre du général Ducrot compromit d'une façon irrémédiable la situation. « Les Français, dit le *Récit* officiel prussien, sont dans l'erreur quand ils prétendent que la perte de Bazeilles, de Daigny et de Givonne serait due au mouvement de retraite prescrit par le général Ducrot. A ce moment, les Français n'avaient pas encore évacué Bazeilles; la division Lartigue continuait à se maintenir à Daigny, qui ne lui était enlevé qu'à 10 heures, alors que, depuis longtemps déjà, le général de Wimpffen avait pris le commandement en chef. Quant à Givonne, aucun engagement ne s'y était encore produit à 9 heures du matin [1]. » Quoique cette note ne soit pas tout à fait désintéressée, il est incontestable que le mouvement des deux divisions de deuxième ligne du 1er corps s'est effectué sous la protection des deux divisions de première, Wolff et de Lartigue, rivées sur place. Le retrait a dû procurer un certain avantage aux Bavarois; cependant, Bazeilles n'a été définitivement perdu que vers 11 heures.

A partir de 9 h. 1/4 ou 9 h. 1/2 du matin, on assiste à une singulière interversion des rôles : le commandant en chef français s'obstine à demeurer avec le 12e corps, comme si le général Lebrun, son chef, avait besoin d'être stimulé; un de ses lieutenants devient peu à peu, sous la pression des événements et par le fait même du... désintéressement de son chef, le véritable généralissime. Ducrot signale à de Wimpffen la nécessité d'envoyer des renforts au calvaire d'Illy, s'il veut conserver cette position, et il obtient pour réponse : « Eh bien ! chargez-vous de cela... »

C'est ce qu'a fait le général Ducrot avec toute l'ardeur, toute

[1] 1re partie, p. 1107.

l'énergie, qui étaient l'apanage de sa riche nature. Pour l'honneur des généraux français, de Wimpffen, Douay, Ducrot et Lebrun ont déployé partout où ils se sont tenus une admirable bravoure; seul, il ne faut pas se lasser de le répéter, Ducrot a fait œuvre de généralissime.

C'est lui qui, ordonnant au nom du général de Wimpffen, appelle sur le plateau faisant face à Floing et à Fleigneux toute l'artillerie disponible avec le général Forgeot; c'est lui qui décide et fait entamer les charges de cavalerie; c'est lui enfin qui, « splendidement multiple », s'efforce, avec le concours des généraux Douay et Liébert, entre autres, de galvaniser une infanterie qui, sidérée, n'en veut plus.

Mon ami de collège, feu le capitaine d'artillerie Achard, a raconté ainsi ce qu'il a vu[1] :

« ... Hélas! ce mouvement devait échouer; mais l'artillerie put se dire qu'elle avait fait tout ce qu'il fallait pour en faciliter la réussite.

« En effet, pendant ce combat glorieux de notre artillerie, le général Ducrot rassemblait la cavalerie et l'infanterie qui lui restaient sous la main et tentait, par un appel énergique et suprême aux sentiments d'honneur et de devoir, de faire passer dans l'âme de ses troupes la mâle et courageuse résolution dont il était lui-même animé. La cavalerie répondit noblement à cet appel et fournit une charge des plus brillantes, mais qui vint se briser contre une nouvelle pluie de feu qui eut bientôt entassé pêle-mêle chevaux et cavaliers. L'infanterie, hélas! était accablée; tout ressort en elle était brisé : depuis le matin, elle avait supporté une canonnade ininterrompue qui l'avait désorientée d'abord, puis démoralisée. Elle reste sourde à la voix de ses chefs. Par trois fois, le général Ducrot et son état-major se mirent à sa tête pour la ramener au feu; ils obtinrent d'elle l'obéissance, mais ce fut tout. Chaque fois qu'ils durent porter leurs soins ailleurs, elle n'écouta plus ses officiers et lâcha pied. »

Le général Ducrot lui-même dit plus nettement encore :

« Pendant que l'artillerie et la cavalerie faisaient de nobles efforts, le général Ducrot à la tête de son état-major, cherchait à entraîner les quelques bataillons ou fractions de bataillons qu'il avait pu grouper autour de lui. Mais ces troupes, exposées depuis le matin au feu de 400 pièces, portées tantôt en avant, tantôt en arrière, impuissantes à répondre directement à un ennemi invisible

[1] Attaché à l'état-major du 1er corps, Achard remit au chef d'état-major du 1er corps des notes dont un extrait figure parmi les « pièces à l'appui » du livre du général Ducrot, pp. 132 à 140.

qui les couvrait de projectiles, se voyant enfin enveloppées de toutes parts, n'avaient plus ni élan, ni énergie.

« Par trois fois, le général Ducrot essaie de les enlever. Il les appelle, les encourage, et cherche à leur communiquer l'ardeur et la colère qui l'animent. Quelques braves se précipitent, les autres suivent, mais, accablés, ils reculent et se débandent. Lorsque la cavalerie est ramenée en désordre pour la troisième fois, les dernières troupes d'infanterie restées encore solides se disloquent. Alors, de la droite à la gauche, les lignes prussiennes s'avancent en poussant leurs hurrahs! dont les éclats se mêlent à ceux de la canonnade et de la mousqueterie. La confusion se met dans nos rangs et tous en désordre se précipitent dans la direction de Sedan où, instinctivement, chacune des fractions de l'armée va s'engloutir [1]. »

Lorsque le général Ducrot, accompagné du général de Galliffet, se retire au pas vers Sedan, c'est qu'il est exposé à être fait prisonnier par les Allemands qui s'avancent de tous côtés.

XI. — Commandement en chef du général de Wimpffen.

La façon dont le général de Wimpffen a exercé le commandement en chef est nettement caractérisée par les réponses ou les promesses qu'il a faites de 9 heures du matin à environ 1 heure du soir; on pourrait, à la rigueur, se contenter de les reproduire. Déjà mécontent que l'empereur n'eût pas songé à lui pour exercer un des grands commandements de l'armée, gardant rancune au maréchal de Mac-Mahon d'avoir contribué à son maintien en Algérie, il était passé par Paris. Là, l'esprit encore rempli des faciles triomphes de 1859, ne connaissant pas les adversaires présents, il avait dû, en toute sincérité, faire preuve d'une assurance qui séduisit le ministre de la guerre. Celui-ci, sans prendre l'avis du maréchal ni de l'empereur, lui remit, séance tenante, une lettre de service le désignant pour remplacer, le cas échéant, le maréchal.

Au moment où Wimpffen rejoint l'armée, il tombe au milieu des fuyards du corps d'armée qu'il va commander en attendant mieux. Dès le surlendemain, sans avoir été à même encore d'apprécier le système de guerre allemand, sans rien naturellement connaître du pays, alors que déjà la situation de l'armée est des plus critiques, il passe au premier rang. Il n'a pas prévenu le maréchal, il est resté silencieux pendant deux heures, après avoir eu connaissance de la blessure de celui-ci, lorsque, tout à coup, il se décide :

[1] Ducrot (général), *La journée de Sedan*, p. 36.

sa prise de commandement n'est retardée par aucun incident; il n'a dépendu que de lui qu'elle eût lieu plus tôt.

Le caractère personnel, vindicatif, haineux même de Wimpffen est assez établi aujourd'hui, pour que l'on soit autorisé à dire que, en revendiquant tardivement le commandement, il a obéi à une pensée, très humaine d'ailleurs, d'ambition et nullement, comme il l'a dit, à un sentiment d'abnégation, de patriotisme[1].

Le 12e corps tient en échec, à Bazeilles, le Ier corps bavarois qu'il aurait certainement repoussé si celui-ci n'avait été secouru par des fractions importantes de deux autres corps, le IIe bavarois et le IVe corps prussien; c'est de ce côté, pense Wimpffen, qui ne soupçonne pas, quoi qu'il ait pu dire depuis, le mouvement tournant et enveloppant de l'aile gauche allemande, qu'il faut porter l'effort principal : confiant dans sa puissance d'entraînement, ayant « une confiance illimitée dans sa propre capacité[2] », il escompte le succès que longtemps, grâce à sa foi robuste, il a cru tenir.

Les avertissements modestes ou énergiques ne lui ont pas fait défaut; à tous il répond, dans son aveuglement, par une parole d'espoir. L'armée de la Meuse et deux corps de la IIIe armée ont pour mission première de retenir le plus longtemps possible les Français sur la Givonne et à Bazeilles où il va, sans s'en douter un seul moment, faire le jeu des Allemands et procurer à leur aile gauche le temps dont elle a besoin.

Une première fois, aussitôt informé qu'il ne commande plus l'armée, Ducrot va trouver Wimpffen, s'efforce de lui persuader « que l'ennemi est en train de manœuvrer pour nous envelopper »... « Au nom du salut de l'armée, je vous adjure, lui dit-il, de laisser continuer le mouvement de retraite. Dans deux heures, il ne sera plus temps. » Mais en vain : « Mais pourquoi voulez-vous battre en retraite, quand Lebrun a l'avantage?... Oui, nous n'avons que de la cavalerie derrière nous; nous n'avons pas à nous en inquiéter. Le général Douay la maintiendra. Quant à nous, réunissons tous nos efforts pour écraser ce qui est devant Lebrun. » Ducrot insiste : « Mais où voulez-vous qu'aille cette infanterie qui passe depuis ce matin à Francheval, à Villers-Cernay, si ce n'est à Illy? » Mais Wimpffen ne sait pas ce que c'est qu'Illy... « Le général de Wimpffen daigna jeter à peine un coup d'œil sur la carte, et dit : « Oui, oui, tout cela est très bien; mais pour le moment Lebrun a « l'avantage; il faut en profiter. Ce n'est pas une retraite qu'il

[1] *Sedan*, p. 163.
[2] Lebrun (général), *Guerre de* 1870. — *Bazeilles, Sedan*, p. 111.

« nous faut, c'est une victoire! » — « Ah! il vous faut une « victoire? Eh bien! nous serons trop heureux si nous avons une « retraite ce soir! » Et, piquant des deux, le général Ducrot partit au galop, la mort dans l'âme[1]. »

Déjà Wimpffen avait ordonné au général Lebrun d'arrêter le mouvement rétrograde de son corps d'armée, en lui disant : « Je ne veux pas de mouvement de retraite sur Mézières; si l'armée devait opérer sa retraite, ce serait sur Carignan et non sur Mézières. Mais nous n'en sommes pas là... Tu auras les honneurs de la journée[2]. » Lebrun, qui ne demandait pas mieux, ne fit aucune objection.

Wimpffen a dit, en août 1871, ce qu'il espérait le 1er septembre 1870, vers 9 h. 1/2 du matin : « ... Ma conviction étant que l'opération de retraite par Illy offrait une prompte défaite, j'ordonnai au contraire un mouvement offensif vigoureux en avant sur notre droite. J'espérais pouvoir écraser *la gauche de l'ennemi* formée des deux corps bavarois, puis, les ayant battus et jetés à la Meuse, revenir avec les 12e et 1er corps, vers les 5e et 7e pour combattre, avec toute l'armée réunie l'*aile droite des Allemands*[3]... »

Ainsi, onze mois après le désastre, Wimpffen ignorait la présence à Sedan des Ve et XIe corps prussiens, de la division wurtembergoise et de deux divisions de cavalerie constituant *l'aile gauche véritable*. Victorieux à Bazeilles, il comptait se transporter sur la Givonne; rien ne devait se passer face à la ligne Floing-Illy.

Le général de Wimpffen va voir au-dessus de Floing le général Douay qui lui fait part de ses craintes et lui demande les renforts nécessaires pour s'étendre jusqu'à Illy, il s'efforce de lui démontrer qu'il n'a affaire qu'à une démonstration et se retire après avoir dit : « Je veillerai à ce que le 1er corps se porte en forces au calvaire; il y aura tout à l'heure, sur le plateau, plus de monde qu'il n'en faudra. Allons, bon courage; il nous faut une victoire[4]. » Plus tard, il est vrai, il le chargera à la légère, par écrit, de tenir l'arrière-garde... Comme il venait trouver le général Douay, il a été questionné par l'empereur encore sous l'impression de la crainte manifestée par un officier de chasseurs à pied qui, s'approchant de lui, a dit : « Sire, je suis du pays, je le connais parfaitement; si on laisse tourner le bois de la Garenne, l'armée sera entourée et se trouvera dans une position des plus critiques. » Wimpffen a répondu textuellement : « Que votre Majesté ne s'inquiète

[1] Ducrot (général), *La journée de Sedan*, pp. 29 à 31.
[2] Lebrun (général), *loc. cit.*, p. 112.
[3] Wimpffen (général de), *Sedan*, p. 163.
[4] Bibesco (prince), *Belfort, Reims, Sedan*, p. 146.

pas; dans deux heures, je les aurai jetés dans la Meuse[1]. »

A peine a-t-il quitté le général Douay que celui-ci reçoit de lui, vers midi 15 (Bibesco), un billet daté de midi.

« La gauche du 12e corps est fort engagée. Portez-y toutes les troupes de renfort dont vous pourrez disposer.

« DE WIMPFFEN. »

Et le général Douay, dont les craintes augmentent cependant avec raison, de plus en plus, s'affaiblit dans cet instant critique d'abord d'une division et, un peu plus tard, ce qui est incompréhensible, d'une troisième brigade[2].

Le général Ducrot a cherché une seconde fois à éclairer le général de Wimpffen. La situation s'aggrave, car un débordement d'hommes et de chevaux venait du calvaire d'Illy; il le trouve au sud du bois de la Garenne : « Les événements que je vous annonçais, lui dit-il, se sont produits plus tôt que je ne le pensais. L'ennemi attaque le calvaire d'Illy. Douay est fort ébranlé. Les instants sont précieux. Hâtez-vous d'envoyer des renforts, si vous voulez conserver cette position. » — « Eh bien! chargez-vous de cela, réunissez tout ce que vous trouverez de troupes de toutes armes et maintenez-vous bien par là, tandis que moi je m'occuperai du 12e corps. » Et, de fait, il retourna vers le sud et la bataille s'acheva pour lui entre Bazeilles et Balan.

Toutefois, comme il avait incontestablement une énergie exceptionnelle, il n'avait pas abandonné son projet d'ouvrir à l'armée un passage vers Carignan. On en trouve la preuve dans l'ouvrage du général Lebrun auquel il donna l'ordre de se préparer à se porter sur Bazeilles avec son corps d'armée, lorsque la division Goze du 5e corps serait en état de l'appuyer à gauche[3]. C'est alors qu'il adressa à l'empereur, vers 1 heure, dit-il, son billet : « Sire, venez vous mettre à la tête de vos troupes; elles tiendront à honneur d'ouvrir à Votre Majesté un passage à travers les lignes ennemies. »

La division Goze avait à peine franchi une distance de 400 à 500 mètres, dit le général Lebrun, lorsque attaquée sur son flanc gauche « par les forces allemandes très nombreuses qui, occupant toute la partie du champ de bataille comprise entre Bazeilles et le ravin du Fond-de-Givonne (?) », elle dut se jeter sur sa droite pour se réfugier dans les enclos de Balan.

Rejoint, sur les 4 heures, près de la porte de Sedan, par un

[1] Lettre du général Pajol (témoin auriculaire), aide de camp de l'Empereur, du 16 juillet 1871.

[2] Bibesco (prince), *Belfort, Reims, Sedan*, p. 147.

[3] Lebrun (général), *loc. cit.*, p. 120.

officier d'ordonnance de l'empereur, le capitaine Pierron, porteur d'une lettre qui lui est destinée, Wimpffen, ne voulant pas négocier, refuse d'en prendre connaissance et retourne du côté de Balan. Alors a lieu cette dernière tentative, vouée d'avance à l'insuccès, puisqu'elle n'a été effectuée qu'avec plusieurs centaines de vaillants de toute provenance, suivant deux hommes de cœur, les généraux de Wimpffen et Lebrun ; après avoir été arrêtés bien vite dans leur élan, ils se replièrent sur Sedan.

XII. — La capitulation et le « camp de la misère ».

Des préliminaires de la capitulation et de sa douloureuse consommation, j'ai peu de chose à dire, puisque tout cela est passé dans le domaine de l'histoire.

Après avoir peut-être cherché sur le champ de bataille, où il demeura jusque vers 11 h. 1/2, une mort libératrice, Napoléon III était rentré dans Sedan. Il apprécia sainement la situation de l'armée désunie, démoralisée, et fit le nécessaire pour obtenir une capitulation qui, quoi qu'aient pu dire sur le moment des fanfarons ou des aveugles, était inévitable. La scène pénible qui se passa à la sous-préfecture fut provoquée par les plaintes injustes du général de Wimpffen. Déjà l'empereur avait rendu justice au général Ducrot et avait reconnu sa funeste erreur en lui disant spontanément : « J'ai vivement regretté la nomination, par le ministre de la guerre, du général de Wimpffen au commandement en chef; mais, résolu à ne contrecarrer en rien les décisions venues de Paris, je n'ai pas voulu m'y opposer. Cependant, il n'y avait que votre mouvement de retraite qui pût nous sauver ». Et, après une moment de silence : « Vos pressentiments sur les intentions de la Prusse, ce que vous m'aviez dit de ses forces militaires et du peu de moyens que nous aurions à leur opposer, tout cela n'était que trop vrai ! J'aurais dû tenir plus de compte de vos avertissements et de vos conseils. »

Au quartier général allemand, pendant la négociation de la capitulation, les officiers français qui accompagnaient le général de Wimpffen eurent l'humiliation de lui entendre dire par le général de Moltke, impatienté par ses maladroites fanfaronnades : « Général, vous ne connaissez pas la topographie des environs de Sedan. » Déjà, le matin, le général Ducrot s'était efforcé, mais en vain, de lui faire comprendre l'importance d'Illy (calvaire), dont il ne connaissait même pas le nom; l'attraction du 12e corps et de Bazeilles était trop grande...

Lorsque l'armée fut... parquée dans la presqu'île d'Iges, qui

devint si promptement le *camp de la misère*, le général Ducrot vint s'installer à l'entrée, dans une petite maison au rez-de-chaussée de laquelle trop d'officiers, mal éclairés sur leurs devoirs, signèrent le *revers* que le général de Wimpffen avait commis la faute d'accepter, comme un prétendu honneur, de la main des Allemands qui l'avaient connu et pratiqué en 1806. Il s'appliqua à renseigner beaucoup d'autres qui lui durent de ne pas prêter ce *serment d'insensibilité;* il s'efforça, par tous les moyens en son pouvoir, d'obtenir des vivres et de soulager les souffrances inénarrables de ses compagnons d'armes. Bref, il ne s'éloigna, le 7 septembre, que sur un ordre formel de l'autorité allemande, non sans laisser derrière lui six officiers qui s'appliquèrent, jusqu'au départ du dernier détachement, le 14 septembre, à servir d'intermédiaires entre l'armée prisonnière et ses impitoyables vainqueurs. Le général Lebrun remplit son devoir de la même façon. Quant au général de Wimpffen, dès le 4 septembre, il s'était éloigné, au grand étonnement du général Lebrun, qui a eu raison de blâmer cette étrange conduite[1]. On a le regret d'être obligé d'ajouter que le général de Wimpffen, oublieux des prescriptions si sages de notre règlement sur le service en campagne, avait demandé et obtenu pour lui-même des avantages personnels : l'autorisation de se rendre librement à Stuttgart, en passant par la Belgique, avec quatre officiers, ses chevaux et ses bagages[2].

XIII. — Ouvrages publiés par des généraux de l'armée de Chalons.

Cet exposé demeurerait incomplet s'il ne faisait pas connaître succinctement les *Relations* qu'ont publiées, après la guerre, les officiers généraux présents à la bataille de Sedan.

Dès août 1871, trop tôt évidemment, puisque des publications officieuses avaient seules vu le jour en Allemagne, le général de Wimpffen lance son livre intitulé *Sedan*, dont la quatrième édition parut en 1872. C'est un réquisitoire véritable contre le général Ducrot, un plaidoyer personnel, dont il est juste de signaler les lacunes, les erreurs, et, bien à regret, la mauvaise foi. Le colonel suisse Lecomte, qui n'avait aucune prévention contre l'auteur, l'a jugé ainsi. Tant qu'il n'est pas lui-même en jeu, le général indique avec exactitude certaines causes de nos désastres, signale les erreurs et les fautes commises dans la direction des opérations. Dès qu'il s'agit de lui, le ton change, et l'appréciation si louan-

[1] *Guerre de* 1870. — *Bazeilles-Sedan*, p. 175.

[2] *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, t. I, p. 347, nº 251.

geuse pour ses propres actes devient violente, passionnée pour ses lieutenants en général, et plus particulièrement pour le général Ducrot, dont, bien à tort, il passe sous silence l'obéissance, le coup d'œil et le bouillant dévouement. Il affirme, contrairement à la réalité, avoir su, dès le 31 août au soir, que 80,000 hommes tournaient l'armée par Donchery, alors que, par deux fois, le 1er septembre, il a dit au général Ducrot et au général Douay que le 7e corps n'a devant lui que de la cavalerie, et qu'il n'est l'objet que d'une démonstration. Il avance, lui qui, sur le terrain, a dû avouer qu'il ne connaît pas Illy, que, dès le matin, le bois de la Garenne (*sic*), « point culminant de ce qu'on appelle le plateau d'Illy », lui « parut une clef de position appelée à jouer un grand rôle ». Il se permet, fait plus grave qu'ont signalé, dès 1871, le général Ducrot, et en 1900 l' « officier supérieur », de modifier, dans son propre intérêt, le billet si important qu'il adressa au général Ducrot pour lui annoncer sa prise de commandement. Il prétend que l'état-major du maréchal de Mac-Mahon ne s'est pas mis à sa disposition, alors que c'est lui, ainsi que l'a affirmé le général Faure, chef d'état-major de l'armée, qui a repoussé d'une façon... peu aimable ses offres de service. En ajoutant que, en août 1871, le général de Wimpffen, auquel le temps écoulé n'a rien appris, parle d'une « armée du roi[1] » qui devait être l'armée de la Meuse, on aura une idée suffisante de la valeur de ce pauvre, inexact et orgueilleux document. L'intention est manifeste : rejeter sur les autres toute la responsabilité d'une capitulation dont la cause véritable remonte cependant plus haut.

L'accusation était telle que le général Ducrot devait immédiatement répondre. *La Journée de Sedan* parut donc en septembre 1871, puis fut rééditée plusieurs fois. Si quelques légères erreurs de détail ont été commises pour la raison que nous avons donnée ci-dessus, l'exposé général, qui montre bien la différence entre l'accusateur et l'accusé présente une grande netteté, respire la loyauté, la résolution; l'histoire l'adoptera d'autant mieux que le général sait s'arrêter dès que l'hypothèse va devenir une nécessité.

Les pièces justificatives qui accompagnent ce récit sont, pour la plupart, très importantes aussi : elles donnent surtout une physionomie fidèle de la soirée qui se termina par la signature de la capitulation.

Le général F. Douay n'a rien écrit sur sa participation à la journée de Sedan. Toutefois, on peut regarder comme inspiré

[1] Lecomte, après avoir signalé cette erreur plus que singulière, conclut : « ... Des calculs où entre une erreur aussi capitale sont donc à refaire presque entièrement. »

par lui l'ouvrage intitulé : *Campagne de* 1870, *Belfort, Reims, Sedan*, publié, en novembre 1872, par le prince Georges Bibesco : il a traité celui-ci, on le sait, en ami et a accepté cette relation dont certainement le manuscrit lui a été soumis, puisqu'il n'en a jamais contesté aucune assertion. Bibesco, mon camarade de promotion, qui savait écrire, a adouci tout ce qui était délicat à raconter; toutefois, comme le silence ne saurait tenir lieu d'explication, la conduite du brave général, la veille et le jour même de la bataille, au point de vue du haut commandement, n'y a pas été justifiée et ne le sera pas. Ajoutons que la plupart des heures données sont très inexactes ou peu exactes.

Le général Lebrun ne s'est décidé qu'assez tard, en 1884, pour des raisons qu'il est inutile de donner ici, à publier le livre intitulé : *Guerre de* 1870. — *Bazeilles-Sedan*. Ce travail, qui fait suite aux *Souvenirs* de Crimée et d'Italie dont j'ai relevé, en 1902, dans *Histoire et Art militaires*, les nombreuses et étonnantes inexactitudes, prête trop facilement à la critique. On lit, par exemple, à la page 104 : « Le 1er septembre, dès 8 heures du matin, les troupes amenées de Metz par le prince *Frédéric-Charles* avaient fait leur jonction avec le prince royal de Saxe, et ces forces réunies enserraient déjà l'armée française. »

On conviendra que commettre trois erreurs en trois lignes, c'est dépasser la mesure : erreur de noms [1], erreur de date et ignorance de rôles. C'est ce sentiment qui a amené le colonel Grouard à qualifier ce livre de « triste ouvrage ».

On est également étonné que le général Lebrun, qui sait fort bien, comme les Bavarois, que la résistance à Bazeilles a duré jusque vers onze heures, attribue une influence exagérée à la retraite momentanée de la division de Vassoigne.

Chaque lecteur impartial s'associera donc au jugement que formulait, en 1885, le colonel Grouard estimant que l'incapacité de la direction a énormément contribué à nos désastres initiaux de 1870 : « ... Quand on constate, en effet, qu'un de nos chefs de corps d'armée a pu, quinze ans après les événements, écrire un pareil livre, dans lequel il montre à chaque page qu'il n'a encore rien compris à ce qui s'est passé, où il n'a tenu aucun compte des faits

[1] Un pince-sans-rire, le lieutenant général Kraft de Hohenlohe-Ingelfinger, cherchant à excuser la façon dont le maréchal de Mac-Mahon exerça son commandement, a écrit : « Le maréchal Mac-Mahon, qui était blessé, a raconté après la capitulation, qu'il avait souvent été induit en erreur parce que les Allemands étaient commandés par deux Kronprinz; tantôt on lui signalait l'armée du Kronprinz, à droite; tantôt c'était à gauche, de sorte qu'il n'y comprenait plus rien... » *Lettres sur la stratégie*, t. II, p. 302.

relevés par le procès Bazaine ni par l'ouvrage du grand état-major allemand, qui, pour lui, sont non avenus; lorsqu'on sait, en outre, que l'auteur de ce triste livre passait pour être un des meilleurs généraux de l'armée française, on voit très clairement pourquoi nous avons été battus. L'explication est suffisante; il n'est pas besoin d'en chercher d'autre [1]. » Or, le général Lebrun était réputé instruit; brave, il avait de beaux états de services et ses sentiments étaient élevés.

On trouvera du moins, dans cet ouvrage, un curieux jugement sur le général de Wimpffen. Lebrun s'est évidemment exprimé avec une complète sincérité, car il a déclaré qu'il ne partageait pas les idées de son « vieux camarade » Ducrot sur la retraite et il a secondé de Wimpffen avec un absolu dévouement : « Il faut bien le reconnaître, dit-il, le général de Wimpffen était loin d'être dépourvu des qualités militaires qui font les hommes aptes au commandement. Le mal qu'il s'est plu à dire de moi dans le livre qu'il a publié après la guerre, ne m'empêchera pas de lui rendre la justice qui lui est due. Mais cette déclaration faite, j'ai toujours été convaincu que, dans tout le cours de sa carrière, il avait toujours eu, à ses propres yeux, une opinion exagérée sur sa capacité et sur ses talents professionnels. Sa confiance en lui-même était si grande qu'il admettait difficilement qu'elle pût jamais le tromper [2] ».

XIV. — Conclusion.

Le moment est venu, si, dans cette recherche de la vérité, j'ai produit des raisons suffisantes, de conclure.

Le 31 août au soir, les mouvements d'enveloppement des deux ailes de l'armée allemande étaient assez dessinés pour que la situation de l'armée française fût déjà dangereuse.

Le 1er septembre au matin, elle l'était bien davantage encore par suite de l'inaction de la nuit et de la non occupation des hauteurs de Briancourt et de la croupe du Champ-de-la-Grange. Le salut de l'armée proprement dite, les convois étant sacrifiés, dépendait du parti qui serait pris.

Une seule solution, celle de la retraite sur Mézières, pouvait permettre, si elle était adoptée à temps et énergiquement poursuivie, de dégager momentanément le présent et, peut-être, d'assurer l'avenir. Il fallait le comprendre aussi bien qu'apprécier la valeur du temps.

Le général Ducrot vit clair, et sans pouvoir se douter, puisque

[1] *L'armée de Châlons, son mouvement vers Metz* (1870), p. 198.
[2] *Guerre de* 1870, *Bazeilles-Sedan*, p. 152.

la veille il était à Carignan, que la route de Mézières était menacée à aussi bref délai qu'elle l'était, il comprit le danger que courait l'armée d'être attaquée à dos. Il n'avait pu se faire comprendre ni entendre le 31 août; le 1er septembre, aussitôt investi du commandement en chef, il donna sans hésitation ni retard des ordres judicieux.

De même qu'il n'est nullement responsable de la perte de seize ou dix-sept heures, il serait souverainement injuste de lui imputer l'aggravation de la situation : une dernière chance, aussi minime qu'on le voudra, existait, il l'a entrevue; seul, pour n'avoir pas *compris*, le général de Wimpffen, par le contre-ordre donné aux mouvements en cours d'exécution, a assuré d'une façon irrémédiable la perte de l'armée.

« Si le général de Wimpffen, au lieu d'arrêter le général Ducrot, fût entré dans ses vues, ils auraient (peut-être) sauvé l'armée; tous deux réunissant leurs efforts pour atteindre un but défini, tous deux luttant d'activité et de courage, car s'ils différaient par le savoir et par le coup d'œil, ils étaient également intrépides [1]... »

L'utilisation des trois chemins traversant le bois de la Falizette et praticables pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, dans des conditions naturellement inégales, était subordonnée à la prise de possession de la croupe du Champ-de-la-Grange. Nul ne peut dire ce qui se serait passé ensuite.

Le fait même que des chances sérieuses existaient pour tenter la retraite sur Mézières légitime amplement la décision prise par le général Ducrot. S'il avait échoué, l'armée serait tombée les armes à la main, en rase campagne, et il eût mérité, quand même, d'être glorifié pour n'avoir pas désespéré et avoir voulu tenter même l'impossible.

La postérité a commencé pour le général Ducrot : elle lui sera favorable. Celui qui, prophète avant une guerre néfaste, a montré ensuite une rare sagacité, et donné à plusieurs reprises d'excellents conseils malheureusement méprisés; celui qui, dans une épreuve suprême, n'a pas fui la responsabilité et s'est immédiatement appliqué à conjurer le désastre, était et demeurera un homme de guerre de haute valeur que les injures ne sauraient atteindre.

Général F. Canonge.

[1] A. G*** (colonel Grouard). — *L'armée de Châlons, son mouvement vers Metz.* — 1885.

L'IDÉAL AMÉRICAIN

D'APRÈS LE PRÉSIDENT ROOSEVELT

I

Il y a trois ans, peu après l'arrivée au pouvoir du président Roosevelt, le *Correspondant* le présenta au public par la plume d'un de ses brillants collaborateurs, M. Edouard Rod[1]. A part d'audacieuses prouesses à Cuba, où il avait conduit l'escadron d'élite des Rough Riders, rien n'avait jusque-là attiré l'attention sur Théodore Roosevelt. Il était un inconnu. Mais cet inconnu qui avait peu agi, avait déjà écrit et parlé; et M. Rod publiait quelques extraits de son œuvre oratoire et littéraire, pour donner un aperçu de ce que pourrait être cette présidence qu'ouvrait un assassinat. Depuis, Théodore Roosevelt a fait ses preuves. Il a pris rang d'homme d'Etat. Ses actes ont été le commentaire de ses livres, et ses livres eux-mêmes ont excité l'universelle curiosité. L'un d'eux, où sont plus spécialement exposées ses conceptions politiques et sociales, *American Ideals*[2], traduit l'année dernière en allemand, va l'être bientôt en français. Nous croyons donc le moment opportun pour parler encore de cet homme qui a mis si vite son nom sur les lèvres du monde civilisé. Il est en train de devenir un des maîtres classiques dans l'art de gouverner. Ces mots mêmes, qu'il a placés en tête de son livre, *American Ideals*, sont tout un programme. Le politique américain répète ce qu'avait dit le plus grand poète américain : *Excelsior!* — devise sublime qui reproduit le mot d'ordre du Christ à l'humanité : *Ascende superius*!

En même temps qu'elles peuvent s'appliquer à tous les hommes, les leçons de Théodore Roosevelt s'appliquent davantage à son pays; et, là, il serait en droit d'inscrire sur son enseigne une autre devise, — celle qu'adoptait ces jours-ci un candidat anglais se présentant aux électeurs, — *Imperium* — *Libertas*. Jamais, en effet, l'appel au sentiment et au respect de la liberté n'a été adressé aux

[1] *Le président Roosevelt d'après son œuvre littéraire.* (*Correspondant* du 25 octobre 1901.)

[2] *American Ideals and other Essays social and political,* by Theodore Roosevelt New-York, 1903.

individus et aux sociétés sur un ton plus impérieux de commandement que par le libre président des Etats-Unis.

Les Américains d'ailleurs étaient prêts et comme mûrs pour comprendre et suivre l'homme qu'ils se sont choisi pour chef. Son avènement a marqué une étape nouvelle dans leur croissance. Il leur a révélé plus distinctement les aspirations qui fermentaient en eux, et il entend à la fois les développer et les diriger.

En France, cet état d'âme des Américains est presque ignoré; ils y sont très à la mode et, souvent, très mal connus. Le vulgaire ne les voit qu'à travers des types d'exception, ceux que nos littérateurs ont dessinés dans leurs pièces de théâtre et leurs nouvelles. Pour lui, les organisateurs de trusts géants, les cow-boys popularisés par Buffalo, les excentriques aux caprices bizarres, les marchands de cochons de Chicago, les Yankees déchargeant leurs revolvers sur le cadavre pendu d'un nègre, les batteurs de réclame à la façon de Barnum, les quelques milliardaires trônant sur des monceaux de dollars, sont l'image de la grande nation qui peine et prospère sur l'autre rive de l'Océan. Se représenter de la sorte les Etats-Unis est à peu près aussi exact, il faut l'avouer, que de se représenter la France d'après ses romans peuplés de rastas et farcis d'adultères. Les Américains sont quelque chose d'autre, quelque chose de plus humain et de meilleur; ils ont beaucoup de défauts, d'excès et de travers, mais ils cherchent le mieux; ils nourrissent un idéal de justice et de liberté vers lequel ils tendent, et d'où parfois ils descendent, — sauf à y remonter bientôt, — avec une rapidité brutale.

Leur jeune président est merveilleusement représentatif de ce qu'ils sont déjà, et plus encore de ce qu'ils s'efforcent d'être; il réalise le vieil adage latin : *Mens sana in corpore sano*. Avant d'entrer à la Maison-Blanche, il a été étudiant des Universités, fermier de l'Ouest, chasseur infatigable, écrivain plein d'esprit et historien plein de savoir, fonctionnaire entreprenant et zélé, que ce soit à la Police de New-York ou dans les bureaux de la Marine; énergique soldat de la guerre avec l'Espagne, gouverneur de l'Etat de New-York, vice-président de la République. Il a le corps robuste et l'esprit cultivé; il rappelle ces personnages de notre seizième siècle français, qui faisaient l'histoire, puis l'écrivaient, diplomates et soldats, artistes et lettrés, maniant l'épée aussi bien que la plume. Comme eux, Théodore Roosevelt est, dans le plus beau sens du mot, un homme.

Conducteur d'un peuple, il veut l'instruire et l'élever. De la fonction suprême il n'a pas, comme d'autres, hélas! accepté seulement les honneurs et les profits, il a accepté aussi les devoirs et les

responsabilités; et sa présidence est un apostolat, parfois sévère, toujours salutaire et viril. Ses livres sont remplis des hautes pensées qui l'animent. Tous les Français devraient les lire. Ils y trouveraient que la liberté et l'équité font la grandeur des nations; ils y apprendraient ce que peut l'effort individuel; ils y toucheraient du doigt le néant des débats mesquins qui étouffent notre essor; ils y sentiraient enfin ce qu'est un chef, conscient de son rôle, et qui pratique le mot de Bossuet : « Gouvernez hardiment! » Lorsqu'on parcourt les études précises, vigoureuses et souvent éloquentes d'*American Ideals*, il est impossible de ne pas être réconforté : c'est comme un souffle salubre, qui vient du large, à travers l'Atlantique, rafraîchir les âmes abattues et raviver en elles l'énergie.

II

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Il semble que ces mots de l'Evangile aient pénétré jusqu'aux moelles le président Roosevelt. L'idéal! Donner à la vie un but élevé, y tendre par l'effort passionné de la pensée et de l'action : à ses yeux, c'est la vertu essentielle, fondamentale, celle qu'aucune autre ne saurait remplacer. Avec sa franchise rude, ignorante des ménagements, il le disait dans un de ces articles de la *Vie intense* [1] révélés naguère au public français : « Un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion à un idéal. »

Mais ce que Théodore Roosevelt applique à l'individu, il l'applique plus encore à la nation. Un pays n'a pas qu'une vie matérielle, il a une vie morale, d'autant plus importante qu'il lui doit sa réputation, sa grandeur, sa place dans le monde. Sans cesse, le chef de la République américaine revient sur cette pensée; elle lui tient à cœur entre toutes, et, pour l'inculquer à ses compatriotes, il y insiste violemment.

Dans le premier chapitre d'*American Ideals*, rappelant l'œuvre de Washington et celle de Lincoln, il écrit : « Quelque incalculable que soit envers ces hommes la dette de la nation pour le bonheur matériel qu'elle leur doit, cette dette ne se borne pas là. Au-dessus du fait que nous sommes un peuple uni et indépendant, ayant reçu en héritage la moitié d'un continent, il demeure l'autre fait que chaque Américain a beaucoup gagné par le legs de nobles

[1] *La Vie intense*, traduite par Mme la princesse Ferdinand de Faucigny-Lucinge et M. Jean Izoulet.

actions et de nobles paroles qui lui vient de Washington et de Lincoln. Aucun de nous, en lisant le discours de Gettysburg et la seconde Adresse inaugurale du plus grand Américain du dix-neuvième siècle, ou en étudiant les longues campagnes et la belle carrière de cet autre Américain, lui aussi très grand, ne peut échapper à une émotion intime qui le fait monter vers des choses plus hautes, et que ne lui procurera jamais la prospérité purement matérielle.

« Ces hommes ne nous ont pas seulement laissé en héritage le pays qu'ils ont contribué à sauver et à former; ils nous ont aussi laissé ce qu'il y a de meilleur et de plus sublime dans leur caractère et leur vie. Lincoln et sa puissante génération ne nous ont pas seulement légué la liberté de ceux qui furent jadis esclaves, ils nous ont encore légué le fait de les avoir affranchis. Nous héritons aussi bien de la gloire, de l'honneur, de la merveille de l'acte accompli que de ses résultats immédiats. Les cloches qui sonnèrent quand fut proclamée l'émancipation, résonnent encore dans l'ode de Whittier; et chaque fois que les hommes songeront à la vraie nature du triomphe que remporta alors l'humanité, leurs cœurs battront comme jamais ne les feront battre les plus éclatants succès industriels ou des victoires moins péniblement acquises. »

Quelques lignes plus loin, il reprend : « En dehors des résultats matériels de la guerre civile, nous sommes du nord au sud prodigieusement enrichis par ses souvenirs. Nous sommes plus riches par chaque dure campagne, par chaque rude bataille. Nous sommes plus riches à cause de la valeur également déployée par ceux qui luttèrent avec tant de vaillance pour le droit et par ceux qui, non moins vaillants, luttèrent pour ce qu'ils croyaient le droit. Nous portons en nous des capacités plus nobles pour tout ce qui est grand et bon à cause des misères et des souffrances infinies qui furent alors supportées, et à cause du splendide triomphe final. »

Nous pourrions citer d'autres pages encore où le chef du peuple, qui passe pour le plus réaliste de tout l'univers, glorifie les idées généreuses et ceux qui les ont incarnées. Tour à tour il célèbre, avec un enthousiasme presque lyrique, les héros nationaux, Washington, Lincoln, Grant, Franklin, Hamilton, « les morts puissants », comme il les appelle, qui ont élargi et élevé l'horizon du peuple américain. En revanche, les hommes qui, par leurs théories ou leur conduite, ont pu abaisser et rétrécir cet horizon, il les flétrit avec une véhémence indignée.

« Il est trop vrai, dit-il, que nous héritons du mal comme du bien accompli par nos devanciers » ; et il voue au mépris des bons citoyens le matérialiste, qui « est par dessus tout un homme à courtes vues »; les adversaires de la liberté sans laquelle périra la

République; ceux des industriels ou des marchands qui sont durs, secs, égoïstes; l'agitateur de profession, déchaînant la haine et la violence, poussant l'ouvrier à la révolte et qui se trouve être son pire ennemi; le législateur qui, pour obtenir des suffrages, dénonce le soldat et le magistrat parce qu'ils répriment la canaille; les gens vulgaires « pour qui le commerce et la propriété sont infiniment plus sacrés que la vie et l'honneur, et de bien plus grande conséquence que les hautes pensées et les nobles émotions, seules capables, cependant, de faire une nation puissante; ces gens qui croient, avec une foi touchante en sa naïveté, que l'ange de la paix, drapé dans un morceau de calicot exempt de taxes, a donné son suprême message aux hommes quand il les a suppliés de consacrer toute leur énergie à produire de l'oléo-margarine un quart de centime meilleur marché par quarteau ou à importer des laines moins coûteuses que celles de fabrication nationale ». Par dessus tout, il tonne contre le coquin qu'absout le succès; le spéculateur enrichi par son absence de scrupules, ses friponneries, ses ruses avec la Justice, et qui achève ses jours au milieu de la considération générale, comblé de biens et d'honneurs. « On n'en dira jamais assez, s'écrie-t-il, contre ces hommes d'argent qui sacrifient tout pour arriver à la fortune. Il n'est pas dans le monde entier de type plus abject que l'Américain dont l'unique idéal est la conquête de l'argent, qui est insensible au devoir, fermé à tous les principes, courbé sur la tâche d'amasser un gros capital, et l'employant aux plus vils usages : ... il veut permettre à son fils de mener une vie de paresse dispendieuse et de grossière débauche, ou cherche, pour lui livrer sa fille, quelque faquin de haute situation sociale sur ce continent ou sur l'autre. Il est encore plus malfaisant lorsqu'il donne de l'argent pour fonder un collège ou doter une église, car les honnêtes gens oublient alors son iniquité. » De pareils individus sont « de véritables malédictions pour le pays ». Dans ce réquisitoire contre les spéculateurs, on sent l'homme qui a essayé déjà et qui, peut-être, entamera un jour la lutte en règle contre les trusts, à moins que ces puissances excentriques et si facilement immorales ne s'affaissent sous leur propre poids.

Après cela, personne ne sera surpris que Théodore Roosevelt écrive : « L'honnêteté sociale et civique est aussi indispensable que le courage et la force »; ou encore : « Le caractère est bien plus important que l'intelligence pour la nation comme pour l'individu. Nous avons certes besoin de l'intelligence, et il n'y a pas de raison pour que nous ne la possédions pas en même temps que le caractère; mais, s'il faut choisir entre les deux, sans hésitation, nous choisissons le caractère. »

III

De même qu'il recommande à tout bon Américain d'avoir un idéal, le président Roosevelt lui prêche le patriotisme. Beaucoup en seront étonnés. De ce côté-ci de l'Océan, on a tendance à croire que tout citoyen des Etats-Unis est un cosmopolite; les sans-patrie de chez nous s'imaginent, volontiers, qu'ils ont en lui un frère. On ne veut pas admettre que les Anglais, les Français, les Allemands, les Danois, les Irlandais, les Italiens qui, depuis plus ou moins de générations, ont quitté le vieux continent où leur vie était sans emploi, pour venir sur le nouveau gagner leur pain à la sueur de leur front, aient pu se fondre en un seul peuple; qu'ils vibrent à l'unisson, d'un même cœur, sur certains sujets; qu'ils éprouvent pour leur drapeau d'adoption cet amour tendre, profond et fier que nous éprouvons pour le nôtre. Leur patrie, dit-on, c'est la ferme, la banque, le magasin, l'usine où les retiennent leurs affaires. Ils n'ont ni tradition commune, ni idéal commun. Tout au plus pourrait-on prétendre qu'une similitude d'intérêts a créé entre eux quelques liens fragiles. — Eh bien, écoutez le président Roosevelt; il vous apprendra ce qu'aux Etats-Unis on pense de l'internationalisme :

« Quelques personnes peu nombreuses se plaisent à décrier le patriotisme comme une vertu égoïste; elles s'efforcent, de toute leur faible puissance, de le remplacer par une sorte de cosmopolitisme à l'eau de rose [1]. Ces bonnes gens ne sont jamais des hommes de caractère robuste ou de personnalité remarquable, et leurs tendances ne méritent elles-mêmes aucune considération. Certains réformateurs peuvent avancer que, dans un lointain avenir, le patriotisme comme la monogamie deviendront des vertus inutiles et surannées, mais, dans le temps présent, l'homme aimant d'autres pays autant que le sien, est aussi nuisible à la société que l'homme aimant d'autres femmes autant que la sienne. L'amour de la patrie est une vertu élémentaire, comme l'amour de la famille, comme l'honnêteté ou le courage. Aucun pays n'agira dans le monde s'il ne s'élève lui-même... Le membre utile dans le concert des peuples est celui qui est le plus saturé d'idées nationales et qui réalise le plus complètement ses droits comme pays et ses devoirs envers ses citoyens. Ceci, d'ailleurs, n'est en rien incompatible avec un respect scrupuleux des droits des autres peuples, et avec le désir de remédier au mal de ceux qui souffrent. » A un autre endroit de son livre, il revient à la charge; il déclare que l'absence complète de patriotisme est le plus abominable des crimes.

[1] La traduction littérale serait : au lait coupé d'eau.

Si Théodore Roosevelt est justement indigné par les rêves impies des sans-patrie, il est sévère pour l'esprit de clocher, l'esprit provincial; il en blâme les excès dans son pays qui n'est pas centralisé comme le nôtre, et il demande que, du nord au sud, de l'est à l'ouest, ce soit un large esprit national qui anime tous les citoyens.

A un point de vue opposé, il répudie ces Américains enrichis qui abandonnent leur patrie et s'en vont dépenser leurs revenus à Londres ou à Paris. Il gourmande les artistes, les écrivains qui, non contents de se rendre en Europe pour étudier dans les grandes écoles et sous les maîtres célèbres du vieux monde, s'acharnent à de banales imitations et ne seront jamais que des copistes médiocres. C'est, déclare-t-il, en s'inspirant du génie national qu'ils feront de belles œuvres et que leur talent s'épanouira.

Le président Roosevelt a si grand peur que le patriotisme américain ne reste pas pur de tout alliage que les immigrants l'inquiètent. Il redoute qu'ils apportent aux Etats-Unis les coutumes et les préjugés de leurs pays d'origine; qu'ils soient une entrave au courant national, et il veut des lois pour restreindre leur action : « Nous tendons, dit-il, librement et en bons camarades, une main bienveillante à tout homme qui arrive chez nous avec l'intention droite d'être un bon citoyen des Etats-Unis. Nous ne nous préoccupons ni de ses croyances, ni de son pays natal. Mais nous avons le droit et le devoir d'exiger de lui qu'il soit un bon citoyen, qu'il ne vienne pas compliquer nos luttes avec les disputes et les préjugés du vieux monde. Il lui faut, en touchant notre sol, abdiquer certaines idées. Il doit apprendre que la vie américaine est incompatible avec toute forme d'anarchie ou de société secrète ayant pour objet le meurtre à l'intérieur ou à l'extérieur. Il doit savoir que nous exigeons une tolérance religieuse absolue et la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat... Il doit aimer notre commune patrie et s'enorgueillir de ses succès. Il doit révérer notre drapeau, ne le considérant pas comme le premier, mais comme le seul. Il doit célébrer la fête de Washington et non celle de la reine ou de l'empereur, le 4 juillet et non le jour de saint Patrick. Nos questions sociales et politiques ont besoin d'être résolues comme elles le méritent, sans être embrouillées par les querelles entre l'Angleterre et l'Irlande, entre la France et l'Allemagne, querelles qui ne nous regardent pas... Par-dessus tout, l'immigrant doit apprendre à parler, penser et agir à l'américaine. »

Quand on considère ces dispositions irrévocables et passionnées du génie américain, on comprend à quel point furent heureusement inspirés ceux des évêques du Nouveau Monde qui, vers 1892, s'opposèrent aux tentatives des Allemands pour constituer, non

pas une Eglise catholique des Etats-Unis, mais une Eglise catholique qui, au sein même des Etats-Unis, répondrait aux origines diverses des classes d'immigrants. On aurait eu des catholiques irlandais, des catholiques allemands, des catholiques italiens, des catholiques français; chaque catégorie aurait possédé ses paroisses, ses écoles, sa hiérarchie cléricale. Au temporel, tous auraient été Américains; au spirituel, ils seraient restés Irlandais, Allemands, Italiens, Français. Les évêques craignirent que l'Eglise catholique, s'émiettant ainsi en une série de groupes nationaux, n'apparût comme un obstacle permanent à l'assimilation des colons, comme un asile à l'abri duquel, conservant le vieil homme, ils formeraient de petits Etats dans l'Etat américain. Le Pape Léon XIII, dans sa sagesse politique, jugea de même; et, pour le plus grand bien du catholicisme en Amérique, les prétentions des Allemands furent rejetées.

Mais, revenons au président Roosevelt. Il dit encore : « Porter le nom d'Américain, c'est porter le plus honorable des titres. Quiconque ne l'entend point ainsi n'a pas à prendre ce nom, et, s'il vient d'Europe, plus vite il y retournera, mieux cela vaudra... Il est urgent de réglementer et de modérer l'immigration par des lois beaucoup plus énergiques que celles en vigueur, cela dans le double but d'écarter les travailleurs qui déprécient le marché et de se tenir à l'abri des races qui ne s'assimilent pas à la nôtre. »

De tels propos ne sont pas rares sous la plume du président Roosevelt. Ils sont tout à son honneur et prouvent sa clairvoyance et sa sagacité. Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer, parce qu'il rejette les dissertations niaises sur la fraternité des peuples dont les maîtres actuels de notre pauvre France nous fatiguent les oreilles, qu'il soit l'homme des attitudes agressives ou hargneuses. Non; le président Roosevelt, s'il a le patriotisme inquiet, l'a en même temps très large. C'est lui qui disait naguère : « De plus en plus nous apprenons qu'aimer son pays plus que tous les autres n'est nullement incompatible avec le fait de respecter tous les autres et de leur vouloir du bien, et que la grande loi de la justice devrait exister, non seulement d'homme à homme, mais aussi de nation à nation. »

Comment Théodore Roosevelt entend-il les rapports des Etats-Unis et de l'Europe? Est-il pour ou contre la maxime fameuse : l'Amérique aux Américains? Accepte-t-il, sur son continent, les conquêtes ou les interventions étrangères? Après ce que nous avons dit déjà, la réponse se devine; mais Roosevelt va nous la fournir lui-même, précise et nette, dans son chapitre sur *la Doctrine de Monroë*. « Si la doctrine de Monroë n'existait pas, déclare-t-il

dès les premières lignes, il faudrait l'inventer... La doctrine de Monroë peut être brièvement définie : la résistance à l'empiètement européen sur le sol américain. » Puis, il développe ainsi sa conception de la politique des Etats-Unis dans le Nouveau Monde : « Les Etats-Unis n'ont pas le moindre désir d'établir un protectorat universel sur les autres pays d'Amérique, ou d'être rendus responsables de leurs méfaits. Si l'un d'eux a un différend avec une puissance européenne, le différend doit se vider entre eux suivant la méthode habituelle. Mais il ne doit être permis à aucun Etat d'Europe de s'agrandir sur le territoire américain aux dépens d'aucun Etat d'Amérique; il ne doit être permis à aucun Etat d'Europe de passer à un autre Etat d'Europe une colonie américaine, si les Etats-Unis jugent ce transfert nuisible à leurs intérêts propres. » Il rappelle que telle a toujours été la politique des Etats-Unis. Il cite des exemples : la Russie cherchant à s'emparer de l'Orégon; l'Espagne prétendant recouvrer d'anciennes possessions; la France soutenant Maximilien au Mexique; l'Angleterre, enfin, réclamant tout un territoire au Vénézuéla; et, chaque fois, les Etats-Unis se mettant à la traverse de ces prétentions. Il achève par ces mots : « Tout vrai patriote, tout homme rompu aux affaires d'Etat, devrait appeler le jour où plus une seule puissance d'Europe ne possédera un pied de terre sur le sol américain. »

Roosevelt veut que, dès l'école, dès le collège, ces idées pénètrent le cerveau des petits garçons du Nouveau Monde. « Il est fâcheux, dit-il, quand un maître oublie que l'éducation doit rendre le patriotisme plus intense, et que, le patriotisme, ce n'est pas seulement de lutter pour le bien du pays à l'intérieur, mais de défendre à tout prix ses intérêts et son honneur lorsqu'ils sont menacés à l'extérieur. »

Pour conclure, nous voulons encore citer cet appel qui termine son essai sur *le Véritable américanisme* : « Avant tout, nous devons nous tenir épaules contre épaules, sans nous demander quels sont les ancêtres ou les croyances de nos camarades, n'exigeant d'eux que d'être de vrais Américains, et travailler tous ensemble par la tête, le cœur et les mains, à l'honneur et à la grandeur de notre commune patrie. »

IV

Surexciter, comme le fait le président Roosevelt, l'orgueil patriotique, exalter l'honneur national, c'est bien. Mais encore faut-il qu'il ne s'agisse pas seulement de rodomontades jetées en l'air; que l'effet puisse, en cas de besoin, suivre la menace; que ces sonne-

ries de clairon suscitent des soldats. A quoi servirait, dans notre société moderne où plus que jamais, suivant le vieil adage, la force prime le droit, où le glaive du vainqueur fait pencher le plateau de la balance comme autrefois à Rome, — à quoi servirait de vouloir la patrie indépendante, respectée, glorieuse, si l'on n'était point capable de relever les défis, de résister aux attaques, de soutenir les revendications? Le président Roosevelt est d'humeur trop positive et trop pratique pour goûter les fanfaronnades et se payer de mots à panaches. Logique avec lui-même, au risque de déplaire à beaucoup d'Américains, il proclame que « la plus haute des vertus est la vertu militaire ».

« Nous sommes, dit-il, une grande nation pacifique, une nation de marchands et d'industriels, de fermiers et d'ingénieurs, une nation d'ouvriers qui travaillent incessamment par la tête et par les mains » ; mais rappelons-nous ce que Washington écrivit, il y a plus d'un siècle : « Le meilleur moyen de maintenir la paix est de « préparer la guerre. »

Roosevelt ne craint pas la guerre. Il serait presque tenté de la considérer, à l'exemple de Joseph de Maistre, comme un mal nécessaire. « Une paix honteuse, — ce sont ses propres paroles, — est pire que n'importe quelle guerre... Un peuple vraiment grand, fier et de haut esprit, devrait préférer les désastres de la guerre à la basse prospérité dont l'honneur national est le prix. Toutes les grandes races maîtresses ont été des races guerrières; et, dès l'instant où un peuple perd les rudes vertus militaires, quelles que soient celles qu'il ait conservées, quelque habileté qu'il ait acquise dans le commerce, les finances, la science ou l'art, il n'a plus droit au premier rang. La couardise, chez une nation comme chez un individu, est un impardonnable péché, et refuser de se préparer au danger peut avoir d'aussi funestes effets que la poltronnerie. »

La paix, d'ailleurs, ne peut-elle pas être aussi sanglante que la guerre? Voyez, dit-il, les Arméniens. Et, par contre, voyez les peuples qui ont su imposer le respect par leur intrépidité. « Les Hollandais occupaient un bien petit coin de l'Europe : leur industrie florissante, leur esprit d'entreprise dans les travaux de la paix, leur culture artistique les aidèrent à devenir un grand peuple; mais ces qualités auraient été stériles si elles n'avaient été appuyées par les vertus plus austères qui leur permirent d'arracher leur liberté à la puissance de l'Espagne et de la conserver ensuite contre les forces liguées de l'Angleterre et de la France. Les marchands et les artistes contribuèrent beaucoup à la grandeur de la Hollande, mais les bourgeois affamés qui luttèrent jusqu'à la mort sur les

murs de Harlem et de Leyden firent plus encore pour elle, et aussi les illustres amiraux qui menèrent ses flottes à la victoire sur les mers basses et larges. » Avec les Hollandais, M. Roosevelt cite les Anglais. Leur littérature, d'après lui, est aussi belle que celle des Grecs, leur commerce aussi considérable que celui des Carthaginois, mais « ils se sont élevés infiniment plus haut que la Grèce et Carthage, parce qu'ils ont possédé aussi les qualités dominatrices que possédèrent les Romains par qui l'une et l'autre furent détruites. »

Fort de ces exemples, il veut que les Etats-Unis aient une armée et une flotte. « De nos jours, s'écrie-t-il, aucune nation ne peut faire figure dans le monde, ni accomplir une œuvre utile, si elle n'est en mesure de défendre ses droits les armes à la main. » Il déclare que, chez les citoyens d'un grand pays, la vigueur physique et le courage moral doivent aller de pair. Il s'emporte contre les capitalistes qui répugnent à l'armement, et contre les visionnaires qui rêvent une paix universelle, les uns égoïstes et les autres fous. Il montre qu'aujourd'hui il est d'autant plus indispensable d'être toujours prêt que les armes et les navires, à cause de leur perfectionnement même, sont plus délicats, plus longs à construire, et que les guerres, brusquement menées, peuvent être achevées avant qu'on ait eu le temps de fondre un canon ou de mettre à flots un cuirassé. Il prône les armées de métier : « Il est inepte de croire, dit-il, que l'on improvise des soldats. A mesure que la guerre devient plus technique, on diminue le temps d'apprentissage du soldat et du marin : c'est le contraire qu'indique le bon sens. C'est comme si, depuis que les montres sont devenues chronomètres, on les faisait faire par des jardiniers. Vous ne sauriez croire combien un juriste est embarrassé pour commander un navire de guerre! »

Le président Roosevelt sentait bien que ces raisons, quelque solides qu'elles fussent, se heurteraient aux répugnances de très nombreux Américains. Pour rassurer les timides et imposer silence aux récalcitrants, il invoque la tradition nationale, il se place, comme nous l'avons dit, sous le patronage incontesté de Washington. « Nous ne faisons, assure-t-il, que suivre ses leçons, les leçons de tous les grands Américains qui ont lutté pour la vraie grandeur de l'Amérique, lorsque nous travaillons à édifier ces vertus guerrières, que ne peuvent remplacer, chez un individu comme chez un peuple, ni le raffinement, ni la culture, ni la richesse, ni la prospérité. » Et, pour commencer, il réclame une bonne marine, « parce que nous voyons en elle la plus sûre garantie de la paix, et parce que nous estimons qu'aucune vie nationale n'a de valeur, si la nation n'est décidée, quand le besoin

s'en fera sentir, à tout remettre à l'arbitrage suprême de la guerre, à répandre son sang, son trésor, ses larmes comme de l'eau, plutôt que de consentir à perdre son honneur et son renom. La paix, de même que la liberté, n'est pas un don qui demeure longtemps dans les mains des poltrons, ou des faibles, ou des imprévoyants qui n'en sont pas dignes. »

Quelle sera la réponse des Etats-Unis? S'engageront-ils dans la voie où prétend les guider leur président? A l'exemple des peuples d'Europe, et aussi de leurs proches voisins d'Extrême-Orient, les Japonais, vont-ils s'armer jusqu'aux dents? La grande race industrielle et commerçante deviendra-t-elle une grande race guerrière? L'avenir le dira. Mais, dès maintenant, on peut le croire : ils ont conquis les Philippines et Cuba; ils sont intervenus, avec leurs marins et leurs diplomates, dans l'expédition de Chine, au Vénézuéla, même dans la Méditerranée. Et les mâles accents de Théodore Roosevelt éveillent dans nos cœurs un écho tragique. Qu'il y a loin de ce langage altier aux déclamations de nos démagogues raillant le prestige du drapeau! En les comparant, on sent avec effroi ce qui sépare un peuple jeune et ardent, qui monte, d'un peuple las et désabusé, qui descend.

V

Qui proposerait au président Roosevelt de prendre pour devise de gouvernement la maxime connue : « Laisser faire, laisser passer », serait en vérité fort mal reçu. L'indifférence politique est une des faiblesses qu'il pardonne le moins. « L'homme, dit-il quelque part, qui laisse aller les affaires publiques de mal en pis, et se borne à railler la corruption des politiciens; l'homme qui constate la mauvaise administration de la justice, sans tenter un effort immédiat et résolu pour la réformer, oublie son devoir et ménage à son pays d'infinies misères. »

Ce n'est pas qu'il veuille jeter dans la politique tous les incapables, tous les étourdis et tous les brouillons; mais il entend qu'aucun citoyen, digne de ce nom, ne se désintéresse de la chose publique. Il fait appel aux jeunes gens, il les encourage, il leur donne des conseils virils, il leur enseigne, selon son expression, deux évangiles : « L'évangile de la morale et l'évangile de l'action. » Dans ce qu'il dit, sur un ton parfois un peu bourru, mais franc, loyal et d'une chaleur si communicative, il y a tant de vues justes, appropriées à nos besoins présents, qu'il vaut mieux lui laisser la parole :

« Il est presque inutile, en ce qui touche aux affaires publiques, de prêcher la doctrine de la moralité à tout citoyen intègre et

probe. Pécher contre la chose publique est infiniment plus grave que pécher contre un individu. L'homme qui corrompt la vie publique par la malversation des fonds, par l'achat des votes et des consciences, par un usage mauvais des charges de l'Etat..., est un plus grand ennemi de notre bonheur national que le caissier infidèle d'une banque ou que quiconque trahit la confiance privée. L'intelligence et l'énergie ne sauveront pas une nation à qui manque l'honnêteté; aucun gouvernement n'obtiendra un succès continu si ses chefs ont un idéal bas. La première qualité requise du citoyen qui entre dans la vie publique pour y exercer une fonction ou simplement accomplir son devoir d'Américain, c'est d'être désintéressé et animé du zèle sincère de servir l'Etat. » Mais, continue Roosevelt, le désintéressement, la probité, le dévouement à la justice ne suffisent pas. Il faut agir : « Agir et non pas seulement critiquer. Ce n'est pas l'homme assis au coin de son feu, plongé dans son journal du soir et gémissant sur la politique et les politiciens, qui fera jamais rien pour nous; c'est l'homme qui se mêle au grossier brouhaha des meetings populaires...; c'est l'homme qui se jette dans la lutte et en prend sa part sans être arrêté par le sang ni la sueur. Il peut être agréable, mais il est dangereux de ne s'associer qu'à des hommes de culture raffinée et de haut idéal, poussés par le sincère désir de faire le bien, et de s'imaginer qu'on a fait tout son devoir quand on a discuté politique avec de tels partenaires. Sans doute, il est bon, il est même nécessaire, de rencontrer des gens de cette espèce, car ils rehaussent notre idéal..., mais, avec eux seuls, nous ne ferions rien. Les batailles d'aujourd'hui se livrent sur d'autres terrains, moins plaisants; elles se gagnent avec les hommes qui représentent et guident la masse des électeurs : souvent ils sont rudes et grossiers, souvent leur idéal est inférieur, mais ils sont capables, habiles et ardents. C'est en se mettant sur le même pied qu'eux, en prouvant qu'on sait donner de sévères leçons et en recevoir sans broncher, en se montrant aussi renseigné qu'eux sur le maniement des affaires publiques, qu'on luttera avec fruit pour la grande réforme. »

A un autre endroit de son livre, Théodore Roosevelt aborde une idée qui lui est chère : la « politique pratique »; et voici comment il la définit : « Politique pratique ne doit pas se traduire par politique vile et malpropre. Loin de là; la politique de fraude, de perfidie, de bassesse, est une politique impratique. Le plus pratique des politiciens est celui qui est pur, intègre, honnête. » Mais, ajoute-t-il aussitôt, si l'on doit, dans la bataille, ne jamais amoindrir son idéal, si l'on doit rester fermement attaché à ses convictions, il faut aussi ne pas oublier que l'action politique, pour être

efficace, a besoin de réunir de très nombreux concours; il peut devenir nécessaire de sacrifier à ses alliés quelques opinions afin de les mieux grouper sur les questions essentielles et de vaincre avec eux. — Ailleurs il reprend en insistant davantage : « On entend quelquefois des gens dire, — et dans leur bouche c'est un éloge : — « Celui-ci ne transige jamais. » C'est pourtant une vérité évidente que la politique est une perpétuelle concession. Sans doute, de loin en loin, des questions surgissent à propos desquelles un compromis est inadmissible. Il ne pouvait pas y en avoir quand il s'est agi de la Sécession, et il n'y en a pas eu. Il ne devrait jamais y en avoir quand la morale est en jeu. Mais rares sont les réformes et les mesures importantes qui sont obtenues sans transaction. Est-il besoin de rappeler que la Constitution elle-même est un faisceau de concessions, que cela seul l'a fait accepter, et qu'il en fut de même pour la proclamation de l'émancipation? »

Le président Roosevelt tient là le langage de la raison et du sens commun. Il parle comme ont parlé, dans tous les temps, les hommes d'Etat de toutes les nations, comme l'ont fait les nôtres depuis Richelieu jusqu'à M. Thiers. « Je prends une moyenne dans les idées de mon pays, disait ce dernier, et, avec cette moyenne, je gouverne. » Ce principe est-il mieux compris de l'autre côté de l'Atlantique qu'il ne l'est de ce côté-ci? Nous ne savons. Les grosses vérités élémentaires sont, en bien des cas, les plus difficiles à faire admettre.

Chercher ce qui rapproche, écarter ce qui divise : c'est encore un axiome que, bon tacticien politique, prône le président Roosevelt. Que les idées s'entrechoquent, tant mieux; la lumière pourra en jaillir. Mais pas de violences, pas d'injures : ce sont là des armes maudites; leur blessure s'envenime de haine, et la haine est stérile. Hélas! les politiciens d'Amérique s'en servent. L'insulte, la diffamation, le scandale sont leur mode préféré de polémique; ils pénètrent avec eux jusque dans la vie privée et jusqu'au foyer de la famille, et éloignent de la vie publique la partie la plus saine, la plus morale de la nation, celle qui ressemble à Washington. Il est malheureusement trop certain que, dans notre démocratie française, le mal comme le péril sont pires encore. Le politicien a avili la politique. Pour y entrer, on sent qu'il faut d'abord, aux élections, prendre un bain de boue, et les meilleurs hésitent. N'avons-nous pas vu un de nos présidents de République, dont le nom signifiait fermeté, descendre du pouvoir après six mois, écœuré par l'abominable campagne de presse que dirigeaient, contre lui et les siens, quelques-uns des chefs actuels de la majorité ministérielle? A ces forbans du journalisme, Théodore Roosevelt fait rudement la leçon :

« Le ton d'une partie de notre presse envers les hommes publics, particulièrement envers les adversaires politiques, est dégradant; toutes les formes de calomnie bruyante et grossière sont regardées comme des armes légitimes contre quiconque est du camp opposé. Et, malheureusement, beaucoup de journaux qui se flattent d'être indépendants, et qui sont les organes des gens cultivés, se comportent à l'avenant, d'une façon moins brutale, mais aussi funeste. Ces journaux font un grand mal. Ils accoutument les citoyens à voir les hommes publics, bons ou mauvais, indistinctement traités de canailles. Le résultat est double : d'une part, le citoyen apprend à n'ajouter foi à aucun récit de journaux, de telle sorte que les attaques dirigées contre le mal sont sans effet; d'autre part, il acquiert graduellement la conviction enracinée que tous les hommes publics sont plus ou moins tarés. En conséquence, son instinct politique est à jamais faussé; il devient incapable de discerner un bon d'un mauvais représentant. La plus grave offense qui puisse être faite à la République, est l'offense faite par le politicien qui trahit sa confiance. Mais, après celle-là, immédiatement, vient l'offense faite par celui qui veut persuader aux autres qu'un politicien actif est malhonnête et sans valeur... Une franche malhonnêteté peut être, somme toute, moins dangereuse que ces incessants sarcasmes, ces faux récits et ces demi-vérités qui sont les pires des mensonges. »

C'est assez dire qu'avec le président Roosevelt, la politique revêt immédiatement un caractère d'élévation. Telle qu'il la pratique, on peut lui reprocher d'être excessive ou partiale, on ne lui reprochera jamais d'être basse.

VI

Le président Roosevelt est profondément chrétien. Des hauteurs de sa pensée désintéressée et sereine, il se met en face du problème religieux. Il admet toutes les croyances, il les respecte, il les veut libres; mais il proclame l'éclatante supériorité du protestantisme et du catholicisme : « Ces deux religions, dit-il, accomplissent une œuvre noble pour la race, parce qu'elles enseignent aux individus à subordonner leurs propres intérêts aux intérêts de l'humanité. » Cette parole de sympathie respectueuse pour la religion catholique aurait-elle été prononcée, il y a vingt ans, aux Etats-Unis? Ce n'est pas sûr. Peut-être trouve-t-elle son explication dans ce fait, — commenté naguère avec beaucoup de talent par le comte Boni de Castellane, — que les classes assises de la démocratie américaine voient dans la hiérarchie catholique une sorte de sauvegarde sociale.

Quoi qu'il en soit, Théodore Roosevelt fait entrer dans son pro-

gramme politique « la tolérance religieuse absolue et la complète séparation des Eglises et de l'Etat ». Il exige que personne ne soit inquiété pour sa foi : « Nous sommes opposés, dit-il, à toute distinction faite en faveur d'un homme, ou contre lui, à cause de ses croyances. Nous demandons que tous les citoyens, protestants ou catholiques, juifs ou païens, soient également bien traités de toutes manières, et que leurs droits soient également garantis... Nous soutenons que c'est un outrage, quand on vote pour un candidat, de prendre en considération sa foi religieuse. Est-il bon Américain? Tout est là. Lorsqu'une société secrète agit, comme semble l'avoir fait en certains endroits l'Association protectrice américaine, et cherche à proscrire les catholiques politiquement et socialement, les membres de pareilles sociétés sont aussi peu Américains, aussi étrangers à notre doctrine politique, que les pires immigrants débarquant sur nos côtes. Leur conduite est à la fois basse et méprisable... Ils devraient être sévèrement condamnés par tous les patriotes Américains. »

Dans un article sur l'*Assistance civique*, paru en octobre 1900 dans une Revue américaine, le président Roosevelt fournit un amusant exemple de la manière dont il entend la tolérance réciproque. C'est à propos d'un Père Pauliste, le P. Casserly, qu'il connut à New-York, au début de sa carrière, alors qu'il était délégué à la police, et dont il trace un spirituel portrait : « Le P. Casserly devint très intime avec moi, raconte-t-il, m'aidant de toutes les manières et, inconsciemment, me donnant des intuitions sur son œuvre à lui et sur son caractère. Continuellement, par un chemin ou par un autre, je tombais sur ce que le P. Casserly faisait. Si un des garçons d'une famille était sauvage, c'était le P. Casserly qui inventait une méthode pour l'amender. Si un garçon rangé tombait dans quelque infortune, perdait sa place, ou autre chose, c'était le P. Casserly qui allait exposer les faits à l'employeur... » M. Roosevelt avait une absolue confiance dans les jugements et les recommandations du P. Casserly; et il se servait de ses avis pour recruter le corps des policemen : « Que l'homme fût protestant, catholique ou juif, s'il était un fidèle serviteur public, il nous le représentait comme tel, et s'il était infidèle, il était représenté comme tel, tout à fait sans égard à sa croyance. Nous avons fait cette expérience sur un respectable nombre de prêtres et de clergymen. Une fois, dans la même fournée de promotions, de sergent à capitaine, il y avait un protestant sur lequel notre attention avait été attirée par les PP. Casserly et Doyle, et un catholique qui nous avait été signalé par l'évêque de Potter[1]. »

[1] Traduit dans la *Vie intense*, p. 81-83.

Les actes du président Roosevelt ne démentent pas ses paroles. Il ne néglige, lui aussi, aucune occasion de traiter sur le même pied catholiques et protestants. Naguère, pour mettre fin à la gigantesque grève des charbonnages américains, dont M. Albert Gigot vient de retracer les péripéties dans un magistral article du *Correspondant*, il nommait une commission de sept arbitres, et, parmi eux, se trouvait Mgr John L. Spalding, évêque de Peoria (Illinois). Ce faisant, il était du reste d'accord avec l'opinion publique aux Etats-Unis. Les ouvriers des mines d'anthracite n'avaient-ils pas proposé d'eux-mêmes de s'en rapporter à la sentence d'un comité où entrerait l'archevêque Ireland? Et, d'autre part, on se souvient du rôle du cardinal Gibbons dans l'affaire des *Chevaliers du travail.*

Non seulement le président Roosevelt ne cherche pas noise aux catholiques, mais il encourage leurs œuvres, il les protège. Il y a quelques mois, on le vit notamment rendre un hommage public aux religieuses d'Albany, pieuses âmes qui recueillent dans leur maison les filles perdues et cherchent à les arracher au vice et au désespoir. « Cette institution particulière, disait-il, est sous l'administration d'une croyance qui n'est pas la mienne, mais peu de chose m'ont causé plus de plaisir que de signer un bill accroissant son pouvoir et son utilité. » — Ainsi que le constatait récemment, avec son ironie pleine de bon sens, M. Emile Faguet : « On ne peut pas avoir une impartialité plus révoltante entre toutes les religions que M. Roosevelt. Et, cette impartialité, il l'affiche [1]. »

La question religieuse amène naturellement le président Roosevelt à une autre question : celle des races. Bien qu'elles soient philosophiquement séparées, pratiquement ces deux questions sont souvent mêlées. Ce sont les religions qui font les civilisations.

Entre les civilisations, des différences telles peuvent se produire que la lutte y remplace forcément l'harmonie ou l'émulation féconde. Qu'il y ait donc des précautions à prendre, c'est évident; mais qu'il y ait aussi des principes à sauvegarder et des devoirs d'équité à remplir, c'est non moins clair. Pour les Etats-Unis, il faut en outre considérer que leur situation est exceptionnelle. Lorsqu'une nation est faite, absolument faite, et que les alluvions étrangères qu'elle pourra recevoir risquent moins de l'entamer ou de la décomposer, on conçoit qu'elle accorde l'égalité d'une main plus large. Nous en offrons nous-mêmes un saisissant exemple. Au moment où le roi Louis XVI et plus tard Napoléon estimèrent l'heure venue de concéder, chez nous, le droit commun à la race juive, il n'y avait nul danger que le fonds de la société française en

[1] Voy. les *Idées du président Roosevelt*, dans la *Revue latine* du 25 août 1903, p. 463.

fût altéré. Mais, il y a trente ans, en Algérie, le cas n'était pas le même; et, à quelque opinion qu'on appartienne, presque tout le monde est unanime à reconnaître que l'assimilation complète des Juifs aux Français dans notre grande colonie africaine a été une vraie surprise faite par l'israélite Crémieux à nos compatriotes absorbés par la guerre : il en est sorti une monstruosité contre les Arabes et un péril pour notre propre domination. De même qu'en Algérie, aux Etats-Unis la société n'est pas faite, elle se fait : *in fieri, non in actu*, comme disait la Scolastique. Il y a pour eux, par conséquent, un intérêt vital à ne pas permettre à des races, manifestement inférieures par la culture intellectuelle et morale, de déborder dans leur sein hors de toutes proportions. Peuvent-ils laisser l'élément nègre les transformer en république noire, ou les Chinois en république jaune? Ce serait leur suicide, et le suicide de la civilisation au Nouveau Monde. Mais, cela reconnu, il faut reconnaître aussi qu'au nom même de leur supériorité intellectuelle et morale, les citoyens des Etats-Unis doivent concilier la vigilance et la préservation avec la justice et la charité de l'Evangile. Ils doivent cesser les atrocités honteuses contre les nègres. Ils doivent se conduire en Américains, mais superlativement en chrétiens, nous voulons dire en hommes.

Tel est bien l'esprit du président Roosevelt. Personne n'a oublié la crânerie avec laquelle il prit à partie, il y a quelques années, le préjugé de couleur, au risque de s'aliéner les Etats du Sud; et, ces jours-ci encore, dans une lettre au gouverneur de l'Indiana, pleine de la même énergie morale, il faisait le procès du lynchage, — cette coutume dégradante et barbare qui, frappant le plus souvent les Noirs, a de temps à autre aux Etats-Unis des accès furieux. Les exécutions sommaires, qui sont toujours une révolte contre le pacte social, étaient primitivement limitées par la populace elle-même au viol et au rapt, puis, elles se sont étendues à tous les cas d'assassinat et de violence. Elles tombent à tort et à travers, selon le caprice de la foule déchaînée, sur les bandits pris sur le fait et sur les accusés enfermés dans leurs cachots. On a même vu récemment, dans certaines villes, des troupes hurlantes d'hommes, de femmes et d'enfants, s'emparer d'un misérable, l'arroser de pétrole et le brûler au milieu d'effroyables souffrances. D'après une statistique très sûre, il y a eu en Amérique, depuis le 1er janvier de cette année, quarante-cinq lynchages [1]. C'est contre ces mœurs exécrables que s'élève le président Roosevelt. Peu lui

[1] D'après une statistique autorisée, il y a eu, de 1885 à 1900, 2,516 individus lynchés, parmi lesquels on compte 1,678 nègres, 801 blancs, 21 Indiens, 9 Chinois et 7 Mexicains. Sur ce nombre, il y avait 50 femmes.

importent le forfait et son auteur. Il proteste, comme il le dit, non par sympathie pour les coupables, mais par respect pour la loi qui veut qu'aucun prévenu ne soit condamné sans jugement; et, visant les exécutions compliquées de torture, il ajoute : « Quiconque a jamais pris part à la mise à mort d'un criminel par l'horrible supplice du feu, doit perpétuellement, dans la suite, garder dans son cerveau et dans son âme le spectacle affreux de sa propre action. Il ne peut plus jamais redevenir le même homme qu'avant. »

Théodore Roosevelt médite évidemment de donner à sa présidence le caractère que M. Guizot attribuait à notre première royauté capétienne en l'appelant une « justice de paix ». Lui aussi veut être le juge de paix de sa nation; et, ce rôle, il l'explique dans cette belle déclaration : « Pour faire de la bonne besogne en politique, l'organisateur ne doit nullement considérer si ses camarades sont nés ici ou là, sur ce continent ou de l'autre côté de l'Océan, s'ils sont protestants ou catholiques, juifs ou païens, banquiers ou bouchers, professeurs ou ouvriers à la journée. Tout ce qu'il est en droit de leur demander, c'est d'être honnêtes, loyaux Américains, et d'accord en substance sur les idées politiques. »

VII

Pendant qu'il dirigeait la police de New-York, Théodore Roosevelt vécut parmi les humbles de ce monde, au milieu des ouvriers d'usine, des artisans, des travailleurs de toutes sortes, de cette foule des grandes villes qui peine sur un dur labeur pour gagner le pain quotidien. Il leur voua une sympathie profonde et vive; il étudia les moyens de soulager leur inguérissable misère; et son esprit pratique et avisé eut tôt fait de distinguer les remèdes efficaces des panacées dangereuses. Il a exposé ses vues sur cette question sociale, — si complexe, si délicate aux Etats-Unis comme chez nous, — dans un des plus curieux essais de son nouveau livre : *Comment nous ne devons pas aider nos frères pauvres.* Il y examine tour à tour le rôle de l'Etat et celui des particuliers; et, cette fois encore, il a le courage d'exprimer sans ambages sa pensée, de dire avec netteté ce qu'il croit juste.

Que doit faire l'Etat? Presque rien, répond le président Roosevelt. Les maux actuels « tiennent moins à l'insuffisance de la société qu'à la nature humaine elle-même »; ce n'est pas avec des lois qu'on réforme les mœurs. Il est hors de doute, cependant, qu'une bonne loi peut être une source de progrès; qu'elle peut sauvegarder les droits du faible, faciliter sa tâche, améliorer son sort. Le président Roosevelt le reconnaît, et il ajoute : « Je ne

voudrais pas plus faire un fétiche de l'individualisme sans frein qu'admettre l'omnipotence de l'Etat pour reconstruire de fond en comble la société. » Il précise et développe sa pensée dans un autre passage : « Au fur et à mesure que, dans un pays, les citoyens deviennent plus éclairés, l'Etat peut être appelé à jouer un rôle de plus en plus grand dans la vie de la communauté : en même temps, l'effort individuel peut avoir, sur certains points, ses coudées plus franches. Mais il est suprêmement dangereux d'accorder à l'Etat plus qu'un minimum de pouvoir au moment même où, dans son sein, les masses peuvent être remuées par les dénonciations et les plaidoyers des meneurs socialistes. Il pourrait exister des systèmes de taxe meilleurs que ceux en usage, il pourrait être sage de diviser les taxes d'héritages et de réglementer certaines affaires qui exigent la protection spéciale de l'Etat; il est nécessaire, quand ils se produisent, de réprimer les abus de la richesse, ainsi d'ailleurs que, jusqu'à ce jour, on l'a généralement fait dans notre pays. Mais la première leçon à enseigner à l'homme pauvre, c'est que la richesse de quelques-uns dans la communauté lui est personnellement profitable, qu'il sera plus à son aise si d'autres sont dans l'abondance, et que la meilleure façon de détruire pour lui toute chance de prospérité, c'est de paralyser l'énergie et d'empêcher le bien-être des gens parvenus au succès. »

Si la part de l'Etat est ainsi restreinte, celle de l'initiative privée grandit d'autant plus. Cette initiative privée se manifeste surtout par les démagogues et les philanthropes. Que faut-il penser des uns et des autres?

Le président Roosevelt n'est pas tendre pour les démagogues. Il rappelle l'œuvre féconde qu'il entreprit à New-York pour y rendre moins sombre la vie des travailleurs : création de jardins dans les quartiers populeux, démolition des logements infects « où les ouvriers étaient parqués comme des cochons dans des toits à porcs », constructions de maisons aérées et salubres, etc., et il constate que les beaux parleurs socialistes, si prompts à provoquer la haine des classes, restèrent sourds à son appel et ne lui furent d'aucun secours. Aussi, il ne leur mâche pas son indignation : « Par dessus tout, il est criminel d'exciter le mécontentement et la colère sans proposer un remède, ou bien en proposant un remède inefficace. Le pire ennemi des pauvres gens est le meneur, — philanthrope ou politicien, — qui essaye de les convaincre qu'ils sont les victimes d'injustices ou de conspirations, alors qu'ils accomplissent simplement leur destinée avec leur sang et avec leur sueur, comme l'immense majorité des hommes dignes de ce nom l'ont toujours fait et le feront toujours. » Comparant ces agitateurs stériles aux

mauvais riches, il les juge pires encore : « Il y a beaucoup de riches qui manquent si complètement de patriotisme, qui ont des traits de caractère si égoïstes et si bas, qui mènent des vies si vides et si vulgaires, que tout homme à l'esprit droit doit les considérer avec une méprisante colère. Mais, après tout, ceux qui prospèrent sont aptes à être de meilleurs citoyens que ceux qui ne prospèrent pas, et le pire des capitalistes ne fera jamais aux travailleurs tout le mal que leur font les démagogues. »

Le président Roosevelt voudrait que l'harmonie régnât entre les riches et les pauvres; qu'il n'y eût pas des divisions, et par suite des haines de classes; qu'on n'estimât pas un citoyen d'après ses dollars, mais d'après ses vertus. « Les riches et les pauvres, dit-il, peuvent également avoir des torts. S'ils en ont, tous les citoyens devraient se réunir pour châtier le coupable, quel qu'il soit. L'honnêteté et la droiture d'âme devraient être le seul critérium, non pas la fortune ou la misère. »

Parlant à New-York devant des jeunes gens, au mois de décembre 1900, il reprenait la même idée et la développait avec son habituelle franchise : « Chacun de nous a en lui certaines passions et certains instincts qui, s'ils prenaient la haute main dans son âme, signifieraient que la bête sauvage a tout à fait pris le dessus en lui. L'envie, la méchanceté et la haine sont de telles passions, et elles sont tout aussi mauvaises quand elles sont dirigées contre une classe ou un groupe d'hommes que si elles sont dirigées contre un individu. Ce que nous demandons à nos leaders et éducateurs, c'est de nous aider à supprimer de tels sentiments, de nous aider à éveiller et à diriger les sentiments qui sont leurs extrêmes opposés. Malheur à nous comme nation, si jamais nous suivons la direction des hommes qui cherchent, non pas à étouffer, mais à enflammer les instincts de bête fauve du cœur humain! Dans la réforme sociale et industrielle, non moins que dans la réforme politique, nous ne pouvons faire un travail sain, un travail digne d'une république libre, digne d'une démocratie qui se gouverne elle-même, qu'en marchant sur les traces de Washington et de Franklin, et non sur les traces de Marat et de Robespierre. »

Des démagogues, Théodore Roosevelt passe aux philanthropes. A toutes leurs intentions, il rend un même hommage; mais, entre leurs méthodes, il fait des distinctions : ne réussit pas qui veut à venir en aide au prochain.

Tout d'abord, Roosevelt condamne sans ménagement les œuvres qui provoquent et encouragent le paupérisme, relâchent la fibre virile et diminuent le respect de soi-même; ces œuvres qui apprennent aux misérables à s'en remettre à autrui de les tirer

d'affaire. Tendez, dit-il en substance, une main secourable à votre frère qui trébuche ; aidez-le à se relever, mais, s'il ne veut point marcher, ne le portez pas sur votre dos. Vous ne sauriez lui rendre un plus mauvais service. « La pire leçon qu'on puisse enseigner à un homme, c'est de lui apprendre à tout attendre des autres et à gémir sur ses propres malheurs. Si un Américain veut arriver à quoi que ce soit, il faut qu'il compte sur lui-même et non sur l'Etat ; il faut qu'il soit fier de son travail au lieu de s'asseoir paresseusement et d'envier la chance des autres ; il faut qu'il regarde la vie en face avec un courage résolu ; qu'il gagne la victoire s'il le peut, qu'il accepte la défaite s'il le doit, sans chercher à en rejeter sur un tiers la responsabilité. » Le philanthrope sentimental, ajoute-t-il, est presque aussi funeste que le démagogue ; il est « encore plus nécessaire de tempérer la compassion par la justice que la justice par la compassion ».

Par contre, toute œuvre qui augmente le bien-être des masses, en grandissant l'idéal, en développant l'énergie, la confiance en soi, l'initiative, est, à ses yeux, noble, fructueuse, digne d'éloges. « La plus haute des philanthropies, dit-il, est celle qui jaillit du sentiment de la fraternité et repose sur la saine base du respect de soi-même, des obligations mutuelles et des efforts communs. La vraie manière d'élever quelqu'un, c'est de s'unir à lui dans un même effort, de se prêter appui l'un à l'autre et, ainsi, de s'entraîner tous les deux. »

Finalement, Théodore Roosevelt résume sa doctrine sociale dans cette déclaration brève : « Le meilleur moyen d'aider les gens, c'est de leur apprendre à s'aider eux-mêmes. »

Telles sont les principales idées qui se dégagent des écrits du président Roosevelt. Il y en a, parmi elles, qui ne sont pas bien neuves. Si l'on feuilletait notre histoire, on y verrait que beaucoup furent appliquées chez nous, et que nous leur avons dû, à d'autres époques, la grandeur de notre pays et sa place dans le monde. Il n'en est pas moins bon de les reproduire et de les répandre : comme toutes les vues saines et profondes, elles ne cessent jamais d'être justes et pratiques. Et, sous la plume de Théodore Roosevelt, président de la République américaine, exprimées par le chef d'un peuple qui est à l'avant-garde des nations et auquel sourit l'avenir, elles sont deux fois bienfaisantes : elles sont une leçon immédiate et un vivant exemple.

Bernard DE LACOMBE.

DEUX REPRÉSENTANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE PRÉSIDENT HÉNAULT ET LE DUC DE LIANCOURT

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS

Le président Hénault (1685-1770), d'après des documents inédits, par Henri Lion, docteur ès lettres : Paris, Plon, 1903, iv-446 pages in-8°. — *La Rochefoucauld-Liancourt* (1747-1827), par Ferdinand-Dreyfus : Paris, Plon, 1903, xvi-546 pages in-8°.

Des dates mêmes que nous venons de rappeler, il résulte qu'Hénault est venu au monde quinze ans avant la fin du dix-septième siècle et que Liancourt a vu le premier quart du dix-neuvième. Mais les dates ont doublement tort ici, comme cela leur arrive parfois. C'est bien le dix-huitième siècle, sous différents aspects de ses idées et de ses mœurs, qui revit dans la physionomie de ces deux hommes : l'un est un type intéressant, sinon tout à fait remarquable, de littérateur homme du monde et d'amphitryon à la mode; l'autre est la personnification même du philanthrope.

I

Nous avons déjà eu l'occasion de parler d'Hénault [1], à propos d'un livre de M. Lucien Perey. L'aimable écrivain que cache mal ce pseudonyme avait, comme d'habitude, groupé force anecdotes piquantes se rapportant au président et à son entourage de société.

[1] *Correspondant* du 10 octobre 1893.

Le nouveau biographe d'Hénault, M. Henri Lion, qui a eu la légitime ambition de faire acte de critique littéraire et d'érudition, s'attarde peu sur cette partie anecdotique : beaucoup moins que le donneur de soupers et l'ami de Mme du Deffand, c'est l'homme de lettres, l'historien, j'oserai presque dire le « penseur », qu'il révèle à notre oubli et qu'il propose à notre admiration. Suivons donc brièvement, sur ce nouveau terrain, un guide expert et disert, sauf à ne point prêter à toutes ses appréciations un docile acquiescement.

Il nous faut pourtant rappeler en quelques lignes que Charles-Jean-François Hénault, fils d'un riche fermier général, acquit tout jeune une charge de conseiller au Parlement, et devint rapidement président à la première chambre des enquêtes. Apprécié de ses chefs et de ses collègues, moins sans doute pour l'ampleur de ses connaissances juridiques que pour la sagacité de son jugement, il ne tarda point cependant à résigner ses fonctions, en gardant le titre honoraire de « président », qui rehaussait le prestige des écus paternels. Il fut très répandu dans le monde ou mieux dans tous les mondes parisiens, fréquentant et recevant les hommes de cour comme les gens de lettres, les parlementaires comme les financiers. Ecrivain fécond en prose et en vers, lauréat précoce des concours académiques, ses relations aussi bien que sa réputation lui valurent de bonne heure un fauteuil à l'Académie. Enfin, par une de ces contradictions dont fourmillait son époque, il entretint, au vu et au su de tous, une liaison quasi officielle de plus de quarante ans avec Mme du Deffand, et, en même temps, pris en gré particulier par la pieuse reine Marie Leczinska, admis dans le cercle intime de cette princesse, il fut surintendant de sa maison.

On pensait généralement jusqu'ici qu'Hénault avait été de ces hommes dont les succès même littéraires s'expliquent surtout par le charme de leur commerce ou l'agrément de leur hospitalité : la chose, qui se voit encore de nos jours, était fréquente en un temps si friand de conversations et de réceptions mondaines. Tout en flattant outre mesure le président, du crédit duquel il croyait avoir besoin, Voltaire n'a pu s'empêcher d'établir malicieusement la hiérarchie de ses mérites dans ce début d'une épître :

Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre chronologie,
. . . .

Sans s'inscrire positivement en faux contre cette appréciation, M. Lion a pris la peine de rechercher et d'analyser *toutes* les pro-

ductions d'Hénault. Les explorations de ce genre ne vont jamais sans quelque partialité : avec beaucoup de discrétion et de mesure, le biographe s'est appliqué à mettre en relief les « beautés » des œuvres qu'il venait d'exhumer.

C'est ainsi qu'il a loué l'harmonie de la langue et la souplesse du rythme dans les vers de jeunesse qu'Hénault composa à l'imitation de Fontenelle. Il est à craindre que la plupart des lecteurs modernes ne soient moins indulgents à l' « Héroïde » où Psyché repentante implore son pardon de l'Amour, à la « Cantate » sur la *Toilette de Vénus*. Même en faisant abstraction de ce que ces thèmes ont de rebattu, de factice, de purement scolaire, on est frappé de la froideur avec laquelle Hénault les a développés : sans vouloir l'accabler sous l'illustre nom d'André Chénier, il est tel rimeur de la fin du dix-huitième siècle qui, traitant les mêmes sujets dans le même esprit, a su, sinon les rajeunir, du moins y apporter ce coloris et cette chaleur sans lesquels il ne saurait y avoir de vraie poésie. Les périphrases sont particulièrement pitoyables : celles de Delille, tant raillées depuis près d'un siècle, ont du moins pour excuse l'ingéniosité des épithètes ou la joliesse de certains traits; mais se peut-il rien voir de plus platement chevillé que la description que fait Hénault d'un boulanger se mettant au travail :

Et le ministre actif de la blonde Cérès
Pétrit les dons chéris de ses riches guérets!

En composant deux tragédies, où la psychologie voulait être racinienne et le dialogue cornélien, Hénault ne faisait que se conformer à un usage général : jouées sous le nom de deux poètereaux de métier, qui avaient quelque peu collaboré avec le véritable auteur, elles eurent un honorable insuccès. Les comédies du président sont plus curieuses à relire, à cause des traits de mœurs qui y sont semés et des sentiments galamment alambiqués qu'elles mettent en scène. Mais, comme l'a dit Sainte-Beuve, la meilleure sans contredit de ses pièces se donna au Parlement, lors du lit de justice tenu à l'occasion de la majorité de Louis XV : Hénault avait une telle réputation d'écrivain facile et ingénieux que de quatre côtés différents, le plus mystérieusement du monde, on vint lui demander de composer les discours qui devaient être prononcés dans cette solennité par le régent d'Orléans, le jeune roi, le garde des sceaux et le premier président; il s'exécuta de bonne grâce, prêta à chaque personnage le ton exact qui convenait à son rôle, et eut la satisfaction, le jour de la séance venu, d'entendre les illustres acteurs débiter fidèlement sa prose. — Mis en goût par ce

succès, il se prêta, quand il fut élu à l'Académie française, à faire non seulement son propre discours, mais celui du confrère chargé de le recevoir. Le trait est moins piquant, et la tradition s'en est heureusement perdue..... à l'Académie. On assure qu'elle renaît de temps à autre dans la critique, par le fait de certains auteurs persuadés qu'on n'est jamais mieux loué que par soi-même.

Hénault fit applaudir dans les salons des dissertations littéraires ou soi-disant morales, sur des sujets de ce goût : « Que les femmes doivent se convaincre que la constance en amour est une vertu. » Il excella dans un autre jeu de société, les « portraits » des personnes présentes ou des amis absents; ce genre, qui fleurissait encore il y a trente ans dans quelques petites villes de province, est condamné à osciller entre la fadeur et l'impertinence : à la différence de son amie Mme du Deffand, le poli et bienveillant Hénault préférait risquer d'être fade. — Ses lettres surtout étaient portées aux nues par les contemporains : Marie Leczinska rougissait de plaisir en les décachetant; Montesquieu lui répondait : « Je voudrais bien, monsieur mon illustre confrère, donner trois ou quatre livres de l'*Esprit des Lois* pour savoir écrire une lettre comme la vôtre. » Ces deux traits nous semblent prouver surtout que le grand Montesquieu ne reculait point devant une gasconnade et que la reine Marie était fort sevrée de distractions. Les quelques lettres qui demeurent du très fécond épistolier que fut Hénault sont agréables, spirituelles, tendres même à l'occasion : elles ne sauraient se comparer, je ne dis point aux chefs-d'œuvre d'une Sévigné ou d'un Voltaire, mais même à tant de correspondances où le tour du style est plus vif et la pensée plus pénétrante ou plus originale [1].

Ce n'était point pour se donner tout entier au monde et à la littérature de salon qu'Hénault avait abandonné le Parlement. Il conçut le projet de vulgariser la connaissance de l'histoire de France, qu'on n'étudiait point alors dans les collèges et que quelques érudits étaient seuls à bien savoir; une partie de son temps et de sa fortune fut consacrée à rassembler des matériaux. Mais comme d'autre part il ne comptait point la présomption au nombre de ses défauts, et que parmi les historiens latins il portait une singulière prédilection à l'abréviateur Velleius Paterculus, sans entreprendre un monument de vastes dimensions, il composa un simple

[1] C'est presque le même jugement, et dans les mêmes termes, que nous porterions sur les *Mémoires* d'Hénault, publiés seulement en 1854. Le récit est instructif, aimable, parfois enjoué, sans aucune qualité transcendante ni même originale. Ici encore, Hénault n'a pas dépassé la moyenne dans un genre où tant de Français ont excellé.

Abrégé chronologique, où des colonnes de noms, de dates et de faits alternaient avec des portraits ou des récits sommaires, consacrés aux événements et aux personnages importants.

Le succès fut très vif, et se prolongea près d'un siècle, ce qui montre bien qu'il ne s'agit point là d'un engouement de société : en effet, l'idée était alors aussi originale que l'exécution était pratique. L'Académie des inscriptions alla peut-être un peu loin en appelant Hénault dans son sein, comme si un manuel élémentaire était une œuvre d'érudition. Les amis de l'auteur, Mme du Deffand en tête, passèrent tout à fait la mesure quand ils prétendirent ranger l'*Abrégé* au nombre des chefs-d'œuvre historiques et littéraires; d'Alembert remettait les choses au point, lorsqu'il se récusait en ces termes pour en parler dans l'*Encyclopédie* : « Je n'y pourrais dire autre chose, sinon que son livre est utile, commode et s'est bien vendu. » Ce sera, je crois, l'opinion dominante parmi les quelques curieux qui feuilletteront l'ouvrage d'Hénault. Son mérite est encore appréciable, d'avoir initié plusieurs générations aux éléments de l'histoire nationale : on risquerait de le diminuer, en comparant même de loin son manuel aux livres qui défient le temps, comme le *Discours sur l'histoire universelle* ou la *Décadence des Romains*.

En somme donc, et malgré la valeur des recherches et des analyses auxquelles s'est livré M. Lion, les productions littéraires ou historiques d'Hénault offrent moins d'intérêt que sa vie elle-même, partagée entre des occupations et des sociétés qui ne laissent pas de sembler difficilement compatibles. C'est par cet asssemblage de contrastes, par cette absence de logique dans la conduite, qu'il est bien l'homme de son temps, si raisonneur et au fond si peu raisonnable. Nous nous en convaincrons en examinant rapidement sa manière d'être avec trois des personnes dont la faveur ou l'amitié lui tint le plus à cœur.

C'est une comédie-ballet, composée pour une fête de Versailles, qui mit le président en relations avec Marie Leczinska : il changea son dénouement pour complaire à la reine, qui souhaitait que la pièce « finît bien ». Très prévenue en sa faveur par les récits de la duchesse de Luynes, la princesse désira le voir, et ne tarda point à l'admettre dans son intimité. Comme le beau livre de M. de Nolhac nous a donné occasion de le dire, le caractère de Marie Leczinska a été travesti par les flatteurs des favorites de Louis XV : irréprochable et pieuse, sa vertu comme sa religion n'avaient rien de morose, et c'était plutôt par un peu de frivolité qu'elle péchait; elle souffrait surtout de cet accablant ennui dont la chape de plomb pesait sur les existences royales au temps de l'étiquette. Hénault lui

contait les anecdotes de la ville, et l'arrachait pour quelques instants à la monotonie de sa solitude couronnée; sa conversation était assez émancipée pour distraire la reine, assez discrète pour ne pas la scandaliser. Elle l'attira auprès d'elle, tout ami qu'il fût de Mme du Deffand et correspondant de Voltaire. De son côté, tout contribua à l'attacher à la princesse, naturelle sympathie pour une auguste infortune, satisfaction d'amour-propre, espoir même d'ambition : car le roi, qui négligeait si ouvertement sa femme, trouvait bon qu'elle ne fût point délaissée des courtisans. Louis XV accéda gracieusement à la demande de la reine, d'avoir Hénault pour surintendant : les « gages », comme écrivait le président avec une bonhomie bien offensante pour notre susceptibilité démocratique, les gages n'étaient que de quinze mille livres, mais cette charge de cour consolidait la situation sociale du fils de financier, et le roi eut l'attention d'y joindre des distinctions personnelles fort prisées, comme un logement au château même de Marly, et non dans les communs. Cette faveur, on pourrait dire cette *amitié* de Marie Leczinska, *honora*-t-elle Hénault autant que le prétend son biographe? Disons plutôt, puisqu'aussi bien il s'agit d'un temps où l'on raffinait sur les sentiments et sur les mots, qu'elle est « à son honneur » : il y a une nuance.

Hénault, piètre mari d'une femme modèle, était devenu veuf de bonne heure; sans renoncer à une existence assez légère, il contracta avec la marquise du Deffand, séparée de son mari, une de ces liaisons quasi officielles que le dix-huitième siècle acceptait et respectait. Ce fut, comme le dit spirituellement M. Lion, un « mariage de raison illégitime », car les deux amis cédèrent plutôt à un attrait d'esprit qu'à un entraînement de cœur. Si peu romanesque que fût Hénault, la sécheresse de sentiment de la marquise n'avait pu lui échapper, et il en soupira quelquefois : mais il appréciait la verve caustique de sa conversation, et il était flatté de faire les honneurs du salon le plus réputé de Paris. Après même que l'influence de la reine l'eut amené à modifier ses idées, sinon ses pratiques, le courage lui manqua pour rompre une si vieille habitude, et il continua à trôner chez la protectrice des philosophes. Seulement, la dissidence des opinions s'ajouta à la tiédeur des sentiments, et le vieux ménage ne fut plus guère uni que par la force de l'accoutumance. Quand les jours d'Hénault parurent comptés, la marquise fit cette confidence : « Sa mort apportera des changements dans ma vie, mais je ne veux point anticiper les choses désagréables. » Voilà le cri du cœur.

Avec Voltaire, les relations du président étaient plus anciennes encore. Certain jour que le poète, impatienté des critiques de

détail qu'on lui adressait après une lecture, avait fait le geste de jeter au feu le manuscrit de la *Henriade*, Hénault dans sa précipitation avait brûlé ses manchettes pour sauver le trésor : le trait fut jugé digne de l'antique, et l'assistance ne manqua point d'évoquer le souvenir de l'*Enéide* arrachée aux flammes. Voltaire, qui savait le président influent dans les salons de Paris, à l'Académie, dans le cercle de la reine, demeura constamment en correspondance avec lui, feignit de solliciter ses critiques littéraires, et lui prodigua, en vers [1] comme en prose, sinon les flatteries les plus délicates, du moins les flagorneries les mieux faites pour séduire l'amour-propre d'un auteur. De ces lettres de Voltaire, où un compliment alterne avec une épigramme, une digression littéraire avec une diatribe antireligieuse, plusieurs étaient restées inédites : en les publiant en appendice de son livre, M. Henri Lion a infligé un dangereux voisinage aux productions d'Hénault, mais il a réservé un rare régal à ses lecteurs : bouffonneries, médisances, éclats d'enthousiasme ou d'indignation, dissertations lumineuses et superficielles, c'est là un excellent spécimen en quelques pages de la correspondance de Voltaire, de ce prodige de verve, de passion, de limpidité et de parti-pris; il y a notamment un fougueux et curieux réquisitoire contre Calvin, à propos du supplice de Servet.

A ce torrent d'amabilités, Hénault répondait sur le même ton; mais loin de flatter les passions antireligieuses ou antifrançaises de Voltaire, il eut plus d'une fois le courage (le mot n'est pas trop fort) de lui marquer sa désapprobation. Sans doute cette désapprobation s'entourait de mille précautions oratoires, mais elle n'en finissait pas moins par se formuler, et cela à l'adresse de l'écrivain le plus susceptible et le plus adulé de son temps. Sainte-Beuve avait déjà cité la sorte d'apologie pratique de la religion, envoyée à Voltaire après la publication pseudonyme d'un libelle impie. Voici, au point de vue patriotique, une critique du *Siècle de Louis XIV* conçue en termes plus nets, presque sévères, et que M. Lion vient d'avoir la bonne fortune de retrouver : « Craignez que l'on ne vous reproche de n'avoir fait de Louis XIV qu'un roi de théâtre et un général en peinture : ce n'est sûrement pas votre intention, mais le parallèle avec le prince d'Orange achève de porter cette idée dans l'esprit des lecteurs, de même que la manière dont vous parlez des Français, surtout quand vous les comparez

[1] Rival heureux de Salluste et d'Horace,
Vous savez peindre, orner la vérité;
J'ai crayonné pour le moment qui passe
Et vous gravez pour la postérité.

aux autres nations, est bien loin de la passion que l'on a d'ordinaire pour ses compatriotes. » — Il eût été plus conséquent assurément et plus héroïque de ne s'en point tenir à ces amicales réserves, et de rompre tout commerce de compliments avec l'insulteur du christianisme : mais cesser de recevoir des lettres si flatteuses et si amusantes, mais courir le risque d'être vilipendé par le diable d'homme en compagnie de Nonotte et de Patouillet, la perspective en vérité avait de quoi faire frémir Hénault, qui ne se sentait à aucun degré la vocation du martyre.

Voltaire d'ailleurs, tout en lui faisant ostensiblement bonne mine, ne lui pardonna point le dissentiment si discrètement exprimé. Quand Hénault fut mort, et mort chrétiennement, le patriarche adressa à M[me] du Deffand une lettre où, dans les termes les plus outrés, les plus spirituels aussi, il déchirait la réputation littéraire et morale de celui qu'il avait si longtemps encensé; la volte-face était si brusque, qu'il la proclamait lui-même :

Je chante la palinodie :
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire,
Mais ce charlatan n'aimait rien;
De plus, il disait son bréviaire.

A défaut de cœur, la marquise eut assez de tact pour protester contre cette oraison funèbre, et pour rappeler qu'Hénault « avait eu l'esprit bien agréable et le meilleur ton du monde ». Ce semble bien avoir été là le mérite supérieur du président, mais de ce genre de qualités, la postérité ne saurait porter un jugement personnel. En dépit de l'intéressante et consciencieuse étude de M. Lion, Hénault demeurera pour nous un écrivain médiocre, en qui ses contemporains appréciaient un charmant causeur et un aimable amphitryon.

II

Il paraît que François-Alexandre-Frédéric de La Rochefoucauld, duc de Liancourt, puis duc de La Rochefoucauld, répudiait le titre de philanthrope, moins par modestie qu'à cause du sens défavorable ou ridicule attaché à ce mot. Il était pourtant jusqu'ici le type du philanthrope d'il y a un siècle, avec sa générosité, ses illusions et ses préjugés; cette opinion traditionnelle sera confirmée chez tous les lecteurs du livre très complet et très documenté que publie M. Ferdinand-Dreyfus, ancien député. Comme beaucoup

de biographes. M. Ferdinand-Dreyfus exalte volontiers son héros; comme la plupart de ses coreligionnaires, il témoigne à l'endroit du catholicisme de sentiments très médiocrement sympathiques. A condition de se tenir en garde contre cette double tendance, quiconque s'intéresse aux questions philanthropiques aura grand profit à étudier la définitive histoire de celui qui, à tout prendre, fut un grand homme de bien.

Le père et la mère de Liancourt (c'est le nom sous lequel il est resté communément désigné) appartenaient tous deux à l'illustre famille de La Rochefoucauld : l'un était de la branche d'Estissac et l'autre de celle de La Roche-Guyon; le duc d'Estissac occupait à la cour la charge de grand-maître de la garde-robe.

Assidu presque dès l'enfance dans le salon de sa tante, la duchesse de La Rochefoucauld d'Enville, c'est là que s'orientèrent ses idées. La duchesse, mère de cet éloquent et généreux duc de La Rochefoucauld qui devait être en 1792 égorgé à Gisors, était fougueusement attachée au parti des philosophes. Liancourt prit au sérieux les discours de ses hôtes sur les devoirs d'assistance fraternelle; sa jeune intelligence s'imbut aussi de leurs attaques contre les religions positives.

Marié à dix-sept ans, selon l'usage, il eut peu de succès à la cour, où le desservaient sa gravité naturelle et un défaut de prononciation. Comme La Fayette, avec qui il avait plus d'un trait de ressemblance morale, cet échec mondain le jeta dans l'opposition. Tout en améliorant la culture de ses terres, en inaugurant l'enseignement technique, il se laissait aller à de faciles déclamations, parlant par exemple de son « égal éloignement et pour l'état de domesticité et pour l'état d'intrigue », ce qui était au moins déplacé sous la plume d'un grand-maître de la garde-robe et d'un maréchal de camp par droit de naissance.

Sa charge lui avait permis d'assister aux derniers moments de Louis XV et le rapprocha de Louis XVI; séparés par les idées et les croyances, le roi et le duc se trouvèrent en communion de dispositions généreuses à l'égard des classes pauvres. Sans rien obtenir qui ressemblât à du crédit politique, Liancourt était personnellement sympathique au monarque, qui aimait à converser avec lui.

Par son rang, par sa fortune, par ses opinions surtout, il devait être naturellement porté à briguer la députation aux Etats Généraux. Comme tout le monde, il publia sa brochure au printemps de 1789, brochure assez sage, qui réclamait l'égalité financière et la liberté politique, tout en laissant subsister les trois ordres. Néanmoins, la noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis,

inquiète des tendances du duc, et cédant sans doute aussi à la jalousie des hobereaux de province contre les gentilshommes de cour, ne l'envoya à Versailles que par une très petite majorité, avec le mandat exprès de maintenir le vote par ordre.

Gêné par cette restriction, troublé dans son optimisme par le choc de passions dont il était témoin, il traversa d'abord une crise d'hésitations et de regrets : « Je voudrais pour beaucoup, écrivait-il le 25 juin, n'être pas dans cette affaire. » Mais ses réflexions et les exhortations de ses amis eurent vite fait de le raffermir. A l'aube du 15 juillet, il usa du privilège de sa charge pour pénétrer chez le roi, le mettre au courant des événements de la veille, lui prêcher le renvoi des ministres et le rappel de Necker. L'Assemblée lui témoigna sa gratitude du service rendu en l'élisant président, le premier de son ordre[1]. Dès lors, son parti fut pris et sa ligne de conduite alla s'accentuant. Il applaudit non seulement aux décrets du 4 août, mais à la suppression des titres honorifiques, parla de brûler sa généalogie et, à quelqu'un qui croyait courtois de le saluer comme autrefois, répliqua sèchement : « Il n'y a plus de ducs. » La mise en vente des biens ecclésiastiques, la constitution civile du clergé, eurent pareillement son vote et son approbation.

Avant la réunion de la Constituante, Liancourt, très empressé à soulager les misères qui l'environnaient, très zélé à susciter autour de lui les progrès de l'agriculture et de l'industrie, ne s'était pourtant pas occupé spécialement des questions dites philanthropiques. Ses collègues lui révélèrent sa voie en le nommant membre du *comité de mendicité*, dont il fut le président et le principal porte-parole. Les rapports de principe présentés par lui en cette qualité, et qui ne furent point discutés par l'Assemblée, faute de temps, constituent ce que M. Ferdinand-Dreyfus a pu appeler un « plan d'assistance sociale » : ce n'est point seulement la mendicité, mais la misère, que Liancourt prétendait extirper par un ensemble de secours, de travaux publics, par une meilleure répartition de la propriété. M. Jaurès en faisait récemment l'éloge en s'écriant : « Il y a là, au profit des dépossédés, un titre historique et social que nous ne laisserons pas périmer ! » Sans nous laisser effaroucher par cette compromettante apologie, nous devons reconnaître que les projets de Liancourt sont inspirés par un grand souffle de générosité, de solidarité sociale, pour employer un mot qui demeure vrai, malgré l'abus qu'on en a fait ; sur certains points, comme l'assis-

[1] On sait que la Constituante renouvelait son bureau tous les quinze jours. Les deux premiers présidents avaient été Bailly et Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne.

tance des vieillards à domicile et les secours médicaux dans les campagnes, il s'est montré précurseur. Les vices dominants de son système sont l'exagération du rôle de l'Etat, la défiance de l'initiative privée, surtout l'hostilité ouverte contre la charité chrétienne. De ceci, son biographe l'approuve, en montrant l'Eglise acharnée à « garder l'énorme clientèle des malades, des orphelins, des vieillards ». Le mot de « clientèle » est joli : mais le jour où l'Eglise abdiquerait cette protection des déshérités dont on parle comme d'une entreprise de lucre ou de gloriole, elle méconnaîtrait les enseignements du Sermon sur la montagne et renierait des traditions qui remontent au moins au diacre Laurent...

Après la séparation de la Constituante, Liancourt reçut à Rouen un grand commmandement militaire. Très attaché, comme La Fayette, à l'établissement politique qu'il croyait avoir fondé, il songea comme lui à défendre la monarchie constitutionnelle de Louis XVI contre les attaques alors les plus menaçantes, celles des démagogues. Au printemps de 1792, il aurait voulu que le roi vînt le rejoindre en Normandie, et là, entouré de régiments fidèles et de populations amies de l'ordre, négociât avec l'Assemblée. Ce plan, dont l'ex-duc parla beaucoup, trop peut-être, offrait-il quelques chances de succès? Le roi refusa d'en essayer, sous l'inspiration de Marie-Antoinette, qui considérait comme une imprudence et une humiliation de se placer sous la protection des partisans de la Révolution.

A la nouvelle de la révolution du 10 août, c'est à son propre salut que Liancourt dut songer. Il quitta Rouen à la dérobée, et grâce au dévouement de quelques hommes de cœur put s'embarquer sous un déguisement de matelot au Crotoy, près d'Abbeville. Après un court séjour en Angleterre, pendant lequel il brigua le dangereux honneur de défendre Louis XVI devant la Convention, il passa aux Etats-Unis, terre d'élection de l'émigration constitutionnelle et libérale. Le récit de ses voyages sur le continent américain, publié par lui-même en huit volumes, prouve que pas plus que les émigrés d'extrême droite, il n'avait rien appris ni oublié : presque autant que des procédés de culture ou des institutions sociales, il s'occupe des sectes ou des confessions religieuses, pour outrager ou railler le catholicisme; les prêtres canadiens, qui déjà alors sauvegardaient la langue française et préparaient l'autonomie nationale, sont d'après lui « intrigants, bas adorateurs et soutiens du pouvoir arbitraire, parce que, comme l'Eglise, il ne permet ni réflexion ni raisonnement ». On nous dispensera de prolonger ces citations.

Au Consulat, l'ancien constituant fut des premiers rayés. Mais

la plus grande partie de ses biens avait été vendue pendant son émigration : du vaste domaine de Liancourt, il ne restait que le château et le parc. Par une décision qui dénotait plus de vaillance pratique que de sentiment esthétique, il rasa le château, abattit les futaies du parc, défricha le sol et s'installa dans les communs : « J'ai mis la charrue », écrivait-il à un ancien ami, « où vous avez vu des allées, des cascades et des jets d'eau. » Sous son impulsion, l'art agricole fit de rapides progrès dans tout le canton de Creil, en même temps que les manufactures se multipliaient et que la prospérité se répandait dans la région environnante.

La situation politique de Liancourt sous Napoléon fut assez singulière et complexe. Son biographe affirme qu'il fut « indépendant » : à la vérité, il ne fut point nommé au Sénat, et n'exerça ni emploi politique ni charge de cour; mais en qualité d'inspecteur général des écoles d'arts et métiers, il prononçait tous les ans des discours où le maître était loué sans réserves, à la mode des fonctionnaires de ce temps et de beaucoup d'autres; surtout, il vit les siens au comble de la faveur. Un de ses fils, par une alliance qui avait paru plutôt modeste, avait épousé une demoiselle Pyvart de Chastullé : il se trouva que la dame était parente des Beauharnais, et quand on forma la maison de l'impératrice, ce cousinage, joint au grand nom de La Rochefoucauld, décida Napoléon à donner à la comtesse la place prépondérante, celle de dame d'honneur. Le mari fut pourvu de postes diplomatiques importants; la fille, mariée à un prince romain, fut cette femme d'élite qui pendant si longtemps fit les honneurs du palais Borghèse aux Français de passage à Rome. — Ce qui est exact, c'est qu'en dehors de son exploitation agricole et des écoles d'arts et métiers, Liancourt se donna exclusivement à des œuvres de bienfaisance, comme la Société philanthropique, la Société de charité maternelle, la propagation de la vaccine : mais ici encore, son attitude n'eut rien de très farouche, car il fit ou laissa vendre son portrait avec une légende qui le qualifiait de *Vaccinateur de S. M. le roi de Rome.*

Aux heures critiques de 1814 et 1815, sa conduite fut flottante. Il consentit à aller en messager du gouvernement provisoire à Hartwell, où Blacas, qui lui avait succédé dans son ancienne charge de grand-maître de la garde-robe, l'empêcha de voir le roi. Tout naturellement appelé à la Chambre des pairs, il y garda une attitude très réservée pendant la première Restauration, accepta d'être élu à la Chambre des représentants des Cent-Jours, collabora aux plans d'instruction publique de Carnot, et quelques mois plus tard n'eut pas de scrupule à voter la condamnation à mort du maréchal Ney!

Rentré en effet sans difficulté en possession de son siège de pair

de France, il soutint d'abord les ministères modérés de Louis XVIII, en y mettant parfois plus de vivacité que le gouvernement ne l'aurait souhaité. C'est ainsi que pour célébrer l'évacuation du territoire français par les alliés, il faisait chanter à Liancourt la *Sainte-Alliance des peuples* de Béranger, ou que pour combattre le rétablissement de la propriété ecclésiastique, il déclarait à la tribune du Luxembourg : « Les prêtres ne doivent être que des fonctionnaires salariés. »

A l'égard du second ministère Richelieu, surtout du ministère Villèle, il se posa en adversaire déclaré, sans même observer toujours cette modération de forme qui caractérisait les discussions de la Chambre des pairs. En dehors des débats parlementaires, il s'associait, autant que son âge le lui permettait, à toutes les manifestations antigouvernementales [1] : c'est alors qu'il eut quelque temps pour secrétaire un jeune Provençal qui s'appelait Adolphe Thiers.

Quelque passion qu'il y mît, la politique était loin de tenir la première place dans sa vie : plus il avançait en vieillesse, et plus il s'adonnait à la philanthropie. Son activité, sans doute, avait quelque chose de fébrile, de superficiel et d'un tantinet ridicule : Rœderer, qui partageait la plupart de ses idées et de ses antipathies, l'a blâmé de sa manie d'être « président partout »; il n'est pas bien sûr qu'un autre « libéral », Casimir Bonjour, n'ait pas visé Liancourt dans une plaisante tirade de comédie sur les comités de bienfaisance. Mais l'excès même ici est profondément respectable, quand on l'oppose à tant d'existences consumées dans l'égoïsme et dans l'insouciance à l'égard de la portion déshéritée de l'humanité.

Aux œuvres d'enseignement agricole ou industriel, comme les écoles d'arts et métiers, dont il avait fondé le prototype à Liancourt avant la Révolution, comme le Conservatoire des arts et métiers, comme les premières expositions industrielles, le duc joignit de plus en plus les œuvres d'éducation sociale ou d'assistance. Il prit une part importante aux travaux du conseil des hospices de Paris (correspondant à notre conseil supérieur de l'Assistance publique), à ceux du conseil des prisons; il fut l'un des fondateurs de la Caisse d'épargne, et composa des *tracts* pour la populariser.

Sa campagne en faveur de l'*enseignement mutuel* appelle plus de réserves. On désignait ainsi un procédé pédagogique que l'expérience a condamné, et qui consistait à ce que les mieux doués

[1] Il eut soin pourtant de ne jamais s'écarter de la légalité, et le silence de son biographe confirme qu'il ne prit part à aucune conspiration.

d'entre les élèves se fissent à l'école primaire les répétiteurs de leurs camarades. L'enseignement mutuel avait sous la Restauration la faveur du parti libéral, peut-être parce qu'il était d'importation anglaise, sûrement parce que les congrégations enseignantes étaient assez avisées pour s'en défier. Quiconque se montrait seulement tiède à son endroit était taxé d'obscurantisme, et La Fayette, de ce ton d'oracle que tant de déceptions n'avaient pu ébranler, s'écriait : « C'est le plus grand pas fait depuis la découverte de l'imprimerie ! »

Liancourt fut encore un des organisateurs, et comme de juste le premier président, de la *Société de morale chrétienne*. Naguère, à propos des Souvenirs du comte de Montalivet, j'avais indiqué ici le caractère peut-être maçonnique, sûrement anticatholique de ce groupement : mon appréciation avait contristé quelques âmes indulgentes, qui m'ont courtoisement reproché de voir les choses trop en noir. Pour dissiper leurs doutes, je ne sais rien de plus topique que le chapitre très complet, très curieux... et très favorable que M. Ferdinand-Dreyfus a consacré à la Société de morale chrétienne. Il expose gravement que Liancourt et ses amis « se mirent en quête d'un christianisme nouveau, dégagé des dogmes, faisant sa part au libre examen, renonçant à la propagande... » A tous ces traits, comment ne pas reconnaître une machine de guerre contre le catholicisme ? C'est, du reste, ce que démontraient, dans un rapport plein de verve et de logique [1], les bureaux de la police générale, alors dirigée par le congréganiste Franchet : le tort de Franchet était de mêler la police à une question de polémique philosophique et religieuse.

Ce qui peut faire illusion, c'est que plusieurs membres de la Société de morale chrétienne ont vécu plus tard et sont morts en catholiques exemplaires ; mais il serait aisé de citer nombre de saint-simoniens dans le même cas. En réalité, ce groupement de catholiques non pratiquants et de protestants, en vue de traiter les questions religieuses, était une tentative pour combattre la religion dominante, et même toute religion révélée : le nom du Christ déguisait mal le caractère déiste de l'entreprise.

Celle-ci n'était pas viable, et c'était lui faire trop d'honneur que de supposer qn'elle pût mettre le catholicisme en danger. Mais le parti dit de la Congrégation, très influent alors dans l'Eglise et le gouvernement, ne l'entendait pas ainsi : persuadé que la Révolution avait été due uniquement à la faiblesse du pouvoir, il préconisait à tout propos, il imposait au besoin la politique des coups

[1] M. Ferdinand-Dreyfus publie les parties essentielles de ce document.

de massue. Le spirituel et indolent Corbière, ministre de l'intérieur, fut mis contre son gré en demeure d'agir, et ainsi se préparèrent les déplorables événements qui marquèrent la fin de la vie de Liancourt.

Celui-ci à la vérité fournit un prétexte. Une ordonnance du 25 juin 1823 avait « réorganisé » le conseil général des prisons; c'était déjà l'euphémisme classique pour éliminer les adversaires politiques. Le duc, qui avait été maintenu dans le conseil, adressa sa démission au préfet de police par une lettre impertinente, qu'il s'empressa de rendre publique. Son âge, son passé, le bien qu'il avait fait, tout conseillait de ne point prendre la chose au tragique, et de rappeler doucement ce grand seigneur au respect des convenances. Mais le préfet de police de Lavau était du parti de l'énergie : à son instigation, une ordonnance royale destitua Liancourt à la fois de huit postes, tous gratuits et presque tous de pure bienfaisance; un poète (car tout alors se mettait en vers) en faisait l'incomplète énumération :

C'est ainsi qu'en un jour six conseils différents
Perdirent à la fois le roi des présidents :
Prison, conservatoire, hospice, agriculture,
Et jusqu'à la vaccine et la manufacture.

Ce fut un *tolle* dans le parti libéral, une tristesse chez les amis raisonnables de la Restauration. Le vieillard, très ulcéré au fond d'être arraché à des œuvres qui absorbaient le meilleur de sa vie, fit bonne contenance, et se rejeta vers les associations indépendantes. Il eut même le bon goût de réclamer la place qui lui revenait dans la cérémonie du sacre de Charles X, et de porter l'offrande du pain d'argent, comme l'un des doyens de l'ordre du Saint-Esprit.

Il mourut octogénaire en 1827. Du récit de son fils, il semble bien résulter qu'aux exhortations de l'évêque de Beauvais, il répondit par l'éloge du protestantisme, et que s'il accueillit les paroles de consolation du prélat, il refusa les derniers sacrements. Ses obsèques n'en furent pas moins célébrées solennellement dans l'église de l'Assomption, mais au sortir de là, un scandale affreux se produisit. Soit que Franchet et de Lavau n'eussent point désarmé, soit qu'un subalterne voulût faire du zèle, un commissaire de police prétendit interdire aux élèves de l'Ecole des arts et métiers de Châlons de porter le corps de leur bienfaiteur, comme cela s'était fait au départ de la maison mortuaire. Sur leur refus, il requit l'intervention du piquet d'honneur : une lutte s'engagea,

au cours de laquelle le cercueil se brisa sur le pavé, pendant que les insignes de pair de France et le cordon bleu tombaient dans le ruisseau.

Au lieu de désavouer le commissaire, et peut-être même ses chefs, le gouvernement couvrit la police. Ce macabre incident fut pour beaucoup dans les progrès de l'opposition à la Chambre des pairs et dans le résultat des élections parisiennes de 1827. Il se trouva encore un poète, Boulay-Paty, pour prédire cette conséquence; mais celui-là se hissa jusqu'au mode lyrique, dans son apostrophe aux ministres :

Le fer brille. Devant ses coups,
Le peuple en frémissant près du cercueil se range.
Le cercueil tombe dans la fange :
La fange a rejailli sur vous!

Liancourt eût sûrement acclamé trois ans plus tard la révolution qui substitua au roi très chrétien... un ancien membre de la Société de morale chrétienne. Mais quant à prétendre que sa vie, sa mort ou son enterrement aient contribué à l'événement de Juillet, ce serait une pure hyperbole, figure de rhétorique dont la poésie partage le privilège avec la politique : l'histoire ne saurait s'octroyer de ces licences.

L. de Lanzac de Laborie.

REVUE DES SCIENCES

Philosophie scientifique : Astronomie. — La grandeur de l'univers. — Hypothèses et calculs de lord Kelvin. — Nombre des étoiles. — Poids total de la matière sidérale. — Histoire naturelle : La chasse chez les animaux. — Chasse à l'affût, au piège, à l'appât. — Chasse à courre. — Poissons chasseurs. — L'arme hydraulique. — La projection liquide. — Les Toxotes. — Caïmans et alligators. — Aux bords des grands lacs. — Déjeuner aux mouches. — Les sangsues des forêts américaines. — La baudroie. — La glu. — Le fourmilier. — L'aigle. — Un petit aiglon et un Saint-Bernard. — L'instinct chasseur. — Les araignées en chasse. — Mœurs des chiens sauvages. — La meute. — Attaque du tigre. — Les loups et leurs stratagèmes. — Les animaux braconniers. — Oiseaux de mer et stercoraires. — Médecine : A Berlin. — M. le professeur R. Koch et l'étiologie de la fièvre typhoïde. — Le bacille de la fièvre typhoïde parasite ordinaire de l'homme. — Transmission de la maladie de l'homme à l'homme. — Nos réserves. — Traitement défensif. — Premières expériences en Allemagne. — Physique : Les coups de foudre du 1er octobre. — Eglise foudroyée. — De la nécessité de contrôler les paratonnerres avant la saison orageuse.

Il y a longtemps que l'homme se demande quelle est la grandeur de l'univers visible. Le saura-t-il jamais? Et le problème n'est-il pas au-dessus de ses moyens? Quoi qu'il en soit, il a essayé d'aborder la question et s'est heurté à des difficultés innombrables. Une des plus grandes illustrations de l'Angleterre, lord Kelvin, de la Société Royale de Londres, a essayé à son tour de reprendre ce sujet intéressant. Tout dernièrement, au Congrès de septembre de l'Association Britannique pour l'avancement des Sciences, il a consacré tout son discours à l'univers visible. Les opinions de lord Kelvin ont une grande portée dans le monde savant et il nous paraît utile de faire connaître, au moins très sommairement, les conclusions auxquelles l'on conduit des recherches qui ont commencé dès 1901.

Voici, brièvement, les données sur lesquelles s'appuie l'illustre physicien pour serrer le problème de beaucoup plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. La partie de l'univers visible pour nous peut être considérée comme enfermée dans une sphère dont le rayon est égal à la distance d'une étoile dont la parallaxe ne dépasse pas un millième de seconde d'arc. Cette distance équivaut à environ 30 *mille millions de millions* de kilomètres, distance si énorme

que la lumière met trois ans à la franchir. Lord Kelvin, par des considérations un peu délicates à analyser, arrive à estimer que le nombre d'étoiles lumineuses ou non lumineuses existant dans cette sphère est d'environ mille millions. Ce chiffre concorde précisément avec les chiffres de Newcomb et de Young, les deux éminents astronomes américains qui ont calculé que les étoiles seulement visibles sont de 50 à 100 millions. Si l'on admet que la masse moyenne de ces étoiles est à peu près égale à la masse de notre soleil, on trouve que le total des astres répartis dans l'univers visible est environ une masse représentée par $2{,}10^{36}$ tonnes métriques. C'est un poids bien fait pour nous confondre.

Si les mille millions de soleils avaient été distribués avec uniformité dans cette sphère imaginaire et s'étaient mis en mouvement, il y a vingt-cinq millions d'années, ils auraient acquis par la loi de gravitation des vitesses semblables à celles que présentent actuellement les étoiles, ou bien si, il y a des millions de millions d'années, ils s'étaient mis en mouvement séparément, à des distances excessivement grandes, en comparaison du rayon de la sphère fictive et se fussent distribués de cette façon qu'ils seraient temporairement espacés également dans cette sphère, leurs vitesses moyennes seraient encore les mêmes que celles que l'on observe actuellement. Une distribution, au contraire, non uniforme des étoiles au début donnerait des vitesses plus fortes pour les étoiles que celles que nous observons et toute forte augmentation dans le nombre présumé de ces soleils exigerait des vitesses beaucoup plus fortes que celles que nous constatons. Ce raisonnement conduit lord Kelvin à conclure que le total de la masse des astres dans notre univers est plus fort que *cent millions* de fois et moindre que deux *mille millions* de fois la masse de notre soleil.

Un calcul de lord Kelvin tend à prouver qu'il y a place dans la sphère considérée pour *mille millions* de soleils. Si les soleils étaient disposés séparément au centre de mille millions de cubes par lesquels on peut supposer la sphère partagée, alors chaque soleil serait à environ cinquante millions de millions de kilomètres de chacun de ses six plus proches voisins. L'observation confirme à peu près ce chiffre : cependant cette distance est un peu plus forte que celle des étoiles fixes les plus rapprochées de notre système solaire.

Les déductions de lord Kelvin tendent donc à montrer qu'en développant telle ou telle hypothèse, d'ailleurs conforme à la mécanique céleste, on finit par tomber sur des nombres qui se rapprochent très sensiblement de la réalité.

Revenons modestement sur terre. Les chasseurs qui battent les

plaines en ce moment se doutent-ils que les animaux, eux aussi chassent, sans permis bien entendu, et en employant souvent les mêmes méthodes que l'homme. Quelques exemples peuvent être bons à citer. C'est un poisson, le toxote, poisson des rivières de la Malaisie qui semble avoir inventé la chasse à tir. Il mérite son nom de « arche » ou de poisson cracheur. Il se nourrit presque exclusivement d'insectes ailés. Quand il est à bonne portée d'un insecte, il s'emplit la bouche de liquide et ferme les ouïes. Puis il projette violemment sur l'insecte l'eau qu'il a emmagasinée; la bestiole mouillée et étourdie tombe dans la rivière et passe aussitôt dans l'estomac du poisson. Ce qui est curieux, c'est la justesse du tir. Les amateurs prennent des toxotes pour les placer dans les aquariums, afin de jouir du spectacle qu'offre le poisson tuant ainsi les insectes à distance. Le chélinous est aussi un poisson charnu douchant les insectes, mais il est, paraît-il, moins adroit.

Beaucoup d'animaux pratiquent la chasse à l'affût. Le crocodile, l'alligator possèdent à cet égard une patience incomparable. J'ai vu des alligators couchés au milieu de troncs d'arbres, au bord du lac du Nicaragua attendre leurs victimes des heures entières et les victimes ne sont souvent que des insectes. Je m'amusais en barque à suivre leur manège. En plein soleil, étendus mollement dans la vase, ils ouvraient à moitié leurs mâchoires énormes; on distinguait bien le rouge des tissus de l'arrière-bouche. Puis une mouche audacieuse se hasardait à l'intérieur de cette caverne vivante, puis une seconde, une troisième; si bien qu'au bout d'un quart d'heure, tout était noir de mouches. Une seconde encore, puis on entendait un bruit sec, les mâchoires s'étaient brusquement refermées; des centaines de mouches étaient avalées d'un coup. Et l'opération recommençait.

On sait bien aussi que le serpent python reste suspendu aux arbres par la queue dans une immobilité telle qu'on le prendrait pour une branche; quand un animal vient à passer à sa portée, il l'entoure rapidement et l'absorbe. En Afrique, les sangsues s'attachent aux bêtes de somme et aux hommes pour leur sucer le sang. On entend souvent dans les forêts vierges d'Afrique un bruit persistant rappelant celui de la grêle tombant sur le feuillage. Ce sont les sangsues qui, perchées sur les branches, produisent ce bruit et se laissent tomber littéralement par terre pour attaquer bêtes et gens. La sangsue n'est pas si aquatique qu'on le pense. Les anguilles aussi et même quelques poissons font des excursions assez loin de la rivière.

Il est superflu de citer l'aigle toujours à l'affût. Je viens de voir en Suisse un tout petit aiglon; il avait été pris dans son nid par un

montagnard qui l'a cédé à l'un de ses amis. L'oiseau n'a que deux mois et demi, il est déjà gros comme une petite poule avec des ailes dont l'envergure atteint plus d'un mètre. Grand, beaux yeux noirs, serres déjà puissantes. Il est sur son perchoir comme un perroquet faisant entendre sans cesse un petit cri caractéristique. Mais l'instinct de l'oiseau chasseur apparaît déjà; il a pour compagnon de chambre un jeune chien du Saint-Bernard; quand le chien l'approche de trop près, il saute sur son dos et lui arrache son poil soyeux. Il est pourtant jusqu'ici très abordable et se laisse prendre et caresser par son maître. On le saisit, on lui étale ses grandes ailes, sans qu'il s'y oppose; il continue seulement à pousser son petit cri avec plus de force. Deux fois il s'est sauvé et deux fois il s'est laissé reprendre sans opposition. Il paraît aussi avoir certaine affection pour son maître, qui le nourrit de viande et de quelques fruits. Je suivrai le petit aiglon des montagnes quand il grandira. Il convient de citer aussi le guêpier, ce bel oiseau chasseur de guêpes. Il se pose tranquillement au voisinage d'un nid de guêpes ou d'abeilles et les happe au passage, à mesure qu'elles entrent ou qu'elles sortent du logis. Certains poissons pratiquent l'affût amorcé. Ainsi la baudroie. Ce poisson, assez gros, se cache dans la vase et ne laisse voir qu'un petit appendice inséré sur son nez par l'intermédiaire d'un long filament qui flotte au gré de l'eau. Les petits poissons accourent en nombre vers le filament. Aussitôt la baudroie ouvre sa large bouche et les engloutit. Les insectes chassent au piège. La fourmi-lion creuse un large trou dans le sable; tout insecte qui survient tombe dans le trou et il est happé par la larve. Si l'insecte ne tombe pas assez vite, la larve pousse dessus du sable et hâte la prise. La larve des cicindèles chasse aussi au trou; elle fait un trou vertical et s'y enfonce de façon que sa tête bouche l'extrémité excavée. Qu'une bestiole passe et le plafond mobile s'enfonce avec elle et la voilà prise et dévorée.

Les araignées chassent au filet. Tout le monde les a vu opérer. Si la proie est grosse, afin d'en venir plus vite à bout, elle l'emmaillotte dans ses fils et après l'avoir ainsi immobilisée, elle la tue. L'araignée de Madagascar prépare à l'avance un véritable petit câble qui apparaît blanc d'argent au milieu de la toile. Une sauterelle un peu grosse vient-elle à se précipiter dans la toile, elle finirait par en sortir, mais l'araignée développe rapidement son câble et la sauterelle est garrottée et immobilisée en un clin d'œil.

La chasse à la glu a son pendant chez l'animal. Le fourmilier étale sur le sol sa langue gluante; tous les insectes qui passent par là d'aventure s'y collent et quand la provision est convenable, le fourmilier rentre sa langue et engloutit tout ce petit monde. A

l'occasion, il mange à même les fourmilières. Avec sa langue, il fait vite le vide. La chasse à courre est fréquente chez les mammifères, chez les chiens sauvages, les loups, les renards, etc. M. F. Houssey affirme que les chiens sauvages poursuivent leurs proies en meutes mmenses. Les antilopes, les gazelles, malgré leur vitesse finissent par être atteints; les sangliers, malgré leur défense énergique, sont vaincus par la meute. En Asie, le chien sauvage attaque le tigre qui ne peut résister au nombre. Les chiens sauvages de l'Inde se nourrissent uniquement de gibier. Pressés par la faim, ils s'attaquen à toute bête vivante. Un correspondant du *Field* chassant le cerf cheetel (axis maculata) racontait dernièrement qu'il avait observé une compagnie de trente chiens sauvages divisés en quatre groupes et battant de concert la jungle sur une ligne de près de 500 mètres. Une véritable discipline présidait à leurs opérations; chaque groupe avait un chef qui communiquait avec les autres chefs tandis que les chiens restaient le nez sur le sol flairant la piste. Ils bondissent ensuite sur leur victime.

Les loups chassent aussi en bandes considérables; leur histoire est bien connue. Cependant on sait moins qu'ils sont susceptibles de feintes pour attendre leurs victimes. Les loups isolés recherchent les troupeaux, et comme ils savent que le chien de berger est là qui veille, ils commencent par s'en débarasser. Un des loups attire l'attention du chien qui se met à le poursuivre avec furie. Pendant ce temps, le second larron saisit un mouton et l'emporte sous bois. On a vu des loups se livrer à une attaque stratégique vraiment intelligente. L'un d'eux poursuit un chevreuil pendant que l'autre se blottit dans un fourré. Le loup rabatteur dirige le chevreuil dans la direction de son compagnon. Celui-ci s'élance au bon moment et continue la chasse. Il s'établit ainsi un véritable relai. Le chevreuil s'épuise et finit par être atteint et mis à mort.

Il y a même des braconniers chez les animaux, et beaucoup. Mais le plus connu c'est un oiseau de mer, le stercoraire, que l'on voit sur les plages poursuivre les goëlands, les mouettes, les hirondelles de mer, comme s'il voulait les dévorer. La manœuvre du stercoraire est beaucoup plus compliquée. On sait aujourd'hui ce qu'il en est. En l'observant bien, on le voit harceler les oiseaux de mer jusqu'à ce que ceux-ci laissent tomber dans l'eau une masse blanchâtre sur laquelle il se précipite et qu'il avale gloutonnement. On avait cru que cette masse n'était qu'une déjection de l'oiseau de mer (d'où la dénomination de « stercoraire »). Mais on a reconnu que la masse blanche rejetée n'était autre qu'un poisson que venait de pêcher l'oiseau. Le stercoraire force sa victime à lâcher sa proie. Il la harcèle et la frappe sur la tête, la forçant à abandonner son butin.

Le stercoraire chasse sur le territoire d'autrui. Toutes ces mœurs sont connues aujourd'hui; mais elles démontrent que bien sûr, ce n'est pas l'homme qui a inventé la chasse.

M. le professeur M. Koch de Berlin qui est un esprit novateur vient, dans une conférence à l'Ecole du service de santé militaire berlinois, d'émettre encore des vues nouvelles sur l'étiologie de la fièvre typhoïde. Partout on admet que la fièvre typhoïde se transmet généralement par l'intermédiaire d'une eau de boisson contaminée par les déjections des malades et plus rarement par des poussières provenant des sécrétions des typhoïsants. M. Koch renverse cette doctrine. La contagion, pour lui, se fait directement toujours de l'homme à l'homme par le bacille sans que celui-ci soit nécessairement véhiculé par les eaux. Cette affirmation très grave modifierait singulièrement la prophylaxie de la maladie.

Sans doute le bacille peut très bien vivre dans l'eau et dans le sol, mais pour M. Koch, il ne s'y conserverait pas longtemps. Son vrai milieu biologique serait l'homme; il serait un parasite de l'homme comme celui de la diphtérie et autres affections et ne deviendrait virulent que dans des conditions déterminées. Ce serait donc l'homme lui-même qui serait la raison persistante des épidémies, le sol et l'eau n'en étant que les raisons passagères. Partant de ce nouvel ordre d'idées, M. Koch a entrepris la lutte contre la fièvre typhoïde, soutenu dans sa tâche par le Ministre des cultes et par le Médecin général. Il a commencé par le district de Trêves, véritable foyer de fièvre typhoïde. L'action a débuté sur quatre villages où l'on notait 72 cas. Les eaux n'étaient pourtant nullement infectées. La maladie se transmettait à l'école d'enfant à enfant et par les déjections abandonnées dans les rues et disséminées par les souliers. Une fois le diagnostic établi, les malades furent isolés dans une baraque et soignés par des gardes auxquels on avait adjoint un aide pour la désinfection quotidienne. Aucun malade ne sortit, avant la guérison absolue. La fièvre typhoïde disparut du pays en trois mois, et six mois après elle n'avait pas fait d'incursion nouvelle bien qu'elle continuât à sévir dans les communes voisines. Pendant les mois d'août et de septembre, à l'époque de son retour habituel, la maladie a laissé la population indemne. Il est bien clair, fait remarquer M. Koch, que si l'agent infectieux se trouvait dans l'eau ou dans le sol, il aurait produit de nouveaux cas. En présence de ce premier résultat satisfaisant, on va appliquer la méthode dans les districts de la Sarre, de Thionville et de Metz où la fièvre typhoïde est particulièrement fréquente. On assainira toute la région industrielle de Sarrebruck.

Un premier établissement sanitaire, œuvre de fonds privés, fonctionne depuis six mois dans le bassin de la Rhühr.

Nous mentionnons ces faits sous toutes réserves; les idées de M. Koch nous semblent encore sujettes à contestation, mais les résultats sont là et seuls ils ont de l'importance. Il est donc indispensable qu'on les connaisse en France et que l'on suive de près ces expériences d'un si haut intérêt. Les foyers épidémiques ne manquent malheureusement pas dans notre pays et la fièvre typhoïde fait chaque année de très nombreuses victimes parmi nos soldats et dans la population civile.

L'année a été particulièrement orageuse. On ne se défie pas assez de la foudre. Encore pendant les orages qui ont éclaté sur la France dès le 1er octobre dernier, il y a eu des victimes en province. Aux environs de Paris, le tonnerre est tombé sur l'église de Boulogne-sur-Seine, munie pourtant d'un paratonnerre. L'électricité a suivi d'abord le conducteur métallique, mais elle a bifurqué, a mis le feu à une conduite de gaz et un commencement d'incendie s'est déclaré. Le fait est à citer, parce qu'il montre une fois de plus qu'un paratonnerre est dangereux, s'il est mal établi. On s'imagine trop souvent que lorsqu'un paratonnerre a été posé, on est à l'abri de tout danger. C'est une erreur. Avec le temps, le conducteur du paratonnerre peut se modifier, la communication avec le sol devenir mauvaise et l'appareil, au lieu d'être une sauvegarde, peut introduire la foudre à l'intérieur. On ne saurait trop répéter que chaque année un paratonnerre doit être vérifié. Il y a plus de vingt-cinq ans que nous avons indiqué un instrument simple de contrôle. Aujourd'hui, on trouve partout des ouvriers électriciens qui peuvent s'assurer que le conducteur est en bon état et laisse convenablement passer le courant électrique. Alors, mais alors seulement on peut dormir tranquille.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1903.

Dans cette Rome dont l'apôtre saint Pierre fit, selon un mot de Bossuet, la capitale du royaume de Jésus-Christ, un des plus grands poètes de l'antiquité, Lucrèce, rêvait d'habiter les temples sereins des sages, *sapientum templa serena*. C'est bien dans ce temple de la sagesse et de la sérénité que l'on croit entrer en lisant l'Encyclique par laquelle le Pape Pie X parle pour la première fois à la chrétienté. C'est une voix étrangère à nos luttes, une voix haute et désintéressée, qui se fait entendre. Pie X redit avec une émotion touchante de quel tremblement il fut saisi à la pensée « de succéder à celui qui, pendant vingt-six ans, gouverna l'Eglise avec une très grande sagesse et se signala par une intelligence sublime et la splendeur de tant de vertus ». Mais le souvenir de Léon XIII, qui peut être un effroi, est encore plus un réconfort; son pontificat a laissé une empreinte ineffaçable; le sillage qu'a tracé sous sa main la barque de Pierre demeurera longtemps après lui sur l'Océan mobile. Cette paix romaine que Léon XIII avait semée et recueillie presque partout, puisse la miséricordieuse parole de son successeur la faire éclore là où la perversité et la haine l'avaient repoussée! L'Encyclique de Pie X est un appel évangélique et cordial aux hommes de bonne volonté. Il ne poursuit « aucun but terrestre et aucune préoccupation de parti ». Il ne veut connaître que Jésus-Christ en qui toutes choses, âmes et sociétés, doivent être restaurées. La charité et la vertu mettront la paix entre les peuples, entre les citoyens d'un même pays, entre les riches et les pauvres, entre les gouvernants et les gouvernés; et alors les hommes reconnaîtront « que l'Eglise a été instituée par le Christ et doit jouir d'une pleine et entière indépendance, libre de toute domination extérieure ».

Il nous faut, hélas! redescendre à nos petites affaires du jour.

M. Combes est préoccupé. La session qui va s'ouvrir ne lui dit rien de bon. Ce mois d'octobre, où tombent les feuilles, serait-il aussi le mois où les portefeuilles tombent? Le premier ministre sent qu'on est las, même honteux de lui, et que ceux qui lui savent gré de faire le mal, trouvent qu'à force de le faire mal, il le gâche. C'est un lourdaud embarrassant. S'il rend la tâche facile à ses

successeurs par le dégoût qu'il inspire, et qui, tout mauvais qu'ils seront eux-mêmes, fera de leur venue une sorte de soulagement public, il complique aussi cette tâche par l'appétit de persécution et de désordre où il aura mis tout ce qu'il y a de plus abject dans le pays. M. Combes est donc triste de la tristesse qu'aurait pu avoir un vieux cheval fourbu de la Terreur qui, après avoir traîné des charretées de victimes à l'échafaud, ne tiendrait plus sur ses jambes et flairerait vaguement l'approche de l'équarrisseur. Il a révélé l'état de sa belle âme, non plus à son confesseur, comme lorsqu'il portait la soutane et qu'il était tout confit en saint Thomas d'Aquin, mais au convent franc-maçonnique qui est maintenant son directeur de conscience. Il a réalisé entre les mains de ses maîtres du convent la *perindè ac cadaver* que, lorsqu'il est à court d'arguments et qu'il ne sait plus que dire, il reproche aux Jésuites. Notons incidemment la confiscation croissante du gouvernement par les Loges. Il y avait un moment où M. Combes ne jurait que par le Parlement; on lui disait que, pour se laver, lui et sa famille, des accusations très précises dirigées contre eux, à propos du million des Chartreux, il avait dans le jury un moyen décisif de confondre calomnie et calomniateurs, il répondait : « Le Parlement, les yeux fermés, nous a déclarés innocents : cela me suffit ! » Quand il étranglait toutes les congrégations, on lui disait encore que l'immense majorité des conseils municipaux avaient prononcé en leur faveur, et qu'en tout cas, les tribunaux devaient statuer, il répondait : « Je n'ai à m'occuper ni des uns ni des autres, je me méfie de tous; le Parlement vote tout ce que je veux : cela me suffit ! » Et voilà que le Parlement lui-même branle dans le manche; M. Combes ne compte plus à la vie et à la mort que sur ses chers francs-maçons. Ils viennent de le consoler par une adresse de félicitations, qui l'invite à continuer sa politique et surtout à ne pas lâcher son portefeuille. M. Combes ne s'est pas tenu de joie; il dirait volontiers, comme, autrefois, au séminaire, qu'il est aux anges : « Je reçois avec bonheur la nouvelle du vote émis par le convent; ce qui me touche particulièrement dans l'adresse de félicitations que vous m'avez transmise, c'est l'expression de la confiance absolue qu'elle me témoigne; j'ai besoin de cette confiance pour triompher des attaques de tout genre comme aussi des intrigues qui sont dirigées contre moi. Dites bien aux républicains éprouvés et convaincus qui composent le convent que je ferai jusqu'au bout mon devoir, tout mon devoir de président du Conseil républicain. Remerciez-les, je vous en prie, en mon nom, de se fier à ma loyauté. J'ai pris le pouvoir sans peur, je le quitterai sans reproche. » Signé : Emile COMBES, président du Conseil.

Dans le ferme et éloquent discours qu'il a prononcé devant des libéraux lyonnais, M. Aynard a déjà signalé tout ce qu'avait de cyniquement illégal cette attitude d'un chef de gouvernement avouant et affichant même son lien de dépendance vis-à-vis d'une association anonyme, secrète et illicite. Avec sa compétence incontestable d'auteur responsable de la loi de 1901, M. Waldeck-Rousseau avait montré que M. Combes, qui ne put balbutier un mot de réponse, la violait au détriment des congrégations religieuses, autorisées ou non. M. Combes la viole doublement, avec une effronterie pire encore, au profit de cette congrégation irréligieuse qui s'appelle la franc-maçonnerie, — société sans publicité ni contrôle, qui ne s'occupe que de politique, qui relève de l'étranger, et qui condense au degré maximum tous les vices, tous les abus, tous les délits et tous les périls d'un Etat dans l'Etat. Un honorable député de Paris, M. Prache, a manifesté l'intention d'appeler sur ce scandale l'attention des honnêtes gens qui, sans appartenir à tel ou tel groupe, admettent encore le respect de la loi et l'égalité des citoyens.

Mais de la lettre de M. Combes à ses mandants de la franc-maçonnerie, il ressort qu'il est inquiet de la majorité. Il réclame « une confiance absolue » qui se refuse. Il parle « des attaques, même des intrigues » qui se forment contre lui. Fait-il allusion aux propos de M. Loubet qui se colportent de bouche en bouche, et qui sont comme les soupapes par lesquelles le fortuné et infortuné président de notre République exhale sa honte? Songe-t-il à M. Rouvier et à d'autres encore de ses collègues qui, dans leurs conversations avec tout venant, croient s'amnistier eux-mêmes en flétrissant une politique où « le bandit » le dispute à « l'idiot? » Il est certain que, chaque jour, la marée de boue monte où le ministère impossible restera comme enlisé. Le discours de M. Combes à Tréguier, les visites débraillées et provocantes de M. Pelletan à nos ports de Bretagne ont été suivis à très bref délai de ces scènes épouvantables d'Hennebont où, malgré les efforts du maire, vieux républicain libéral, que les agents de l'autorité centrale n'ont pas soutenu, la ville, l'église, les femmes, les enfants, les citoyens les plus respectables ont été livrés à la sauvagerie démagogique. M. Combes avait dit à Tréguier que son gouvernement était modéré, puisqu'on ne voyait nulle part la guillotine. Nous ne sommes pas loin du massacre des otages; ce qui reste des bourreaux d'alors figure dans les cortèges officiels; et il ne faudrait qu'un accident pour que l'esprit que le gouvernement a soufflé dans le pays, n'y enfantât presque partout les horreurs combinées de la Commune et de la Jacquerie.

Evidemment la nation est lasse d'un régime qui la corrompt, l'énerve et l'abrutit. L'odieux des persécutions religieuses, des brutales expulsions de saints prêtres et de bonnes Sœurs, des fermetures d'écoles, qui désolent les familles et ruinent nos finances, apparaît de plus en plus. On sait que cette guerre à Dieu et aux consciences n'a même pas l'excuse d'un fanatisme vrai; qu'elle n'est que le truc d'abominables farceurs qui, tandis qu'ils font la curée, veulent distraire le peuple grisé de leurs promesses, irrité de leurs mensonges et plongé plus avant dans sa misère. On vient de voir avec quel sursaut de dégoût, avec quel haussement d'épaules le congrès socialiste de Reims, qui se vante de n'avoir d'attache ni avec les policiers ni avec les politiciens, a repoussé la proposition d'un de ses membres voulant exclure de la liberté d'association les associations confessionnelles : « Il n'y a pas, s'est écrié M. Jules Guesde, un seul parti socialiste dans le monde entier qui accepterait de limiter la liberté d'association. On ne comprendrait pas que vous distinguiez entre ceux qui doivent profiter de la liberté. Vous n'avez pas le droit de vous faire les gardes du corps du ministère Combes, de prendre parti en faveur d'un parti bourgeois contre un autre parti bourgeois! Vous devez demander la liberté d'association pour tous, comme vous demandez la liberté de réunion et de presse pour tous, même pour les réunions et la presse confessionnelles! »

M. Combes avait triomphé de voir un de ses copains dans la persécution à outrance, le député Rabier qui, sans talent, n'est connu que par son agitation malfaisante, choisi comme président par le convent maçonnique qui lui adressait à lui-même de si beaux certificats de satisfaction. Il a moins jubilé lorsqu'il a appris que, dans la ville électorale du citoyen Rabier, le conseil d'arrondissement, imitant le conseil municipal d'Orléans et le conseil général du Loiret, avait, en refusant d'adhérer à la continuation de la politique ministérielle, indiqué très nettement sa répulsion.

Au malheur d'avoir des collègues qui le combattent, M. Combes ajoute le malheur plus grand encore d'avoir des collègues qui le défendent. Cela n'est guère arrivé très ostensiblement qu'à deux; mais ses pires ennemis n'auraient pu mieux choisir pour assommer les gens qu'on couronne. Le discours de M. Trouillot devant le buste du docteur Charcot, — docteur des fous, non des sots, — avait été navrant. Celui qu'il a prononcé au Havre avait eu une portée plus fâcheuse; son mérite était d'être presque inintelligible : sans quoi il aurait fallu conclure que la France n'avait pas besoin d'avoir une armée; que la défaite a du bon;

que la victoire est fertile en embarras; et que, somme toute, l'Allemagne était moins à envier que la France :

L'Allemagne eut Bismarck et la France a Trouillot.

Le rire, mêlé de soupirs, que ces facéties dites avec aplomb avaient excité, a été amorti par la stupeur où l'opinion publique est tombée en apprenant coup sur coup ce qui se passait au ministère de la marine, chez le plus chevelu des collègues de M. Combes. Il y a quinze jours, M. Camille Pelletan avait blâmé, puis privé du commandement de l'escadre de l'Extrême-Orient, le vice-amiral Maréchal, coupable d'avoir couvert de sa haute approbation un de ses officiers qui, par la plus légitime intervention, avait sauvé des prêtres et des chrétiens près d'être massacrés. L'amiral avait demandé audience au ministre qui, n'osant le regarder en face, n'avait pas répondu. Soudain on apprend que l'amiral est même mis en non-activité, et cela pour une autre raison : parce que, sur une plainte portée par une famille à la suite d'un drame intime où une jeune fille s'était suicidée, il avait traduit devant un conseil d'enquête, composé selon l'application la plus stricte des règlements, un autre de ses officiers contre lequel la famille de la jeune fille élevait une accusation. Le conseil d'enquête ayant prononcé à l'unanimité, après examen des pièces et comparution de l'inculpé, l'amiral avait purement et simplement renvoyé en France l'homme qui était l'objet de ce verdict. Que pouvait faire d'autre l'amiral Maréchal? M. Pelletan ne se borne pas à l'outrager dans des lettres dont nous ne connaissons que des extraits, et où il l'accuse faussement, comme il a dû le reconnaître, d'avoir choisi arbitrairement les membres du conseil d'enquête; il refuse de le recevoir, il ne veut pas l'entendre, il le frappe, sans explications contradictoires, des peines les plus graves, il brise son épée, il disgracie les juges, il se conduit envers de braves officiers comme le code d'instruction criminelle défend de se conduire envers les derniers des malfaiteurs pris sur le fait. C'est, du reste, le nouveau genre importé au ministère de la marine, — le genre bohème! Dans d'autres affaires ne voyons-nous pas ordonner à des amiraux qui s'y refusent, le texte des lois à la main, de brûler les dossiers de justice? Le ministre sera le grand juge à lui tout seul. A lui tout seul, il sera chambre des enquêtes, cour de cassation, conseil de révision. Les amiraux, les officiers réclament; alors changement de décor, scène de Polichinelle, dont le ministre a dû revoir la répétition lorsque, rentrant par les Champs-Elysées à l'hôtel de la place de la Concorde, il s'est arrêté devant Guignol. C'est Robert Macaire qui a pris la perruque de

M. Royer-Collard, c'est Rabagas déguisé en doctrinaire; il éconduit amiraux et officiers en s'écriant qu'ils doivent obéir sans discuter, que la discipline est le nerf des flottes comme des armées, que le respect est le fondement des sociétés, etc. Combien de temps encore cette lugubre plaisanterie durera-t-elle? Et les hommes, même de la gauche, comme MM. Doumer et autres, qui ont vu à l'œuvre nos héros de mer, n'auront-ils pas pitié d'un pavillon sur lequel s'étale cette teigne?

Il est superflu de dire qu'avec un gouvernement pareil, la France fait la douleur de ses amis et la joie de ses ennemis. Quel fonds peuvent faire sur elle nos meilleurs alliés lorsqu'ils entendent le vrai chef du ministère actuel, M. Jaurès, prêcher le désarmement de la France devant l'Europe armée jusqu'aux dents, décrier nos institutions militaires, mettre tout en œuvre pour nous anéantir? On conçoit que, plutôt que de conférer avec nous, l'empereur de Russie ait mieux aimé s'aboucher directement avec l'allié de l'Allemagne, l'empereur d'Autriche, qui est un honnête homme. Puissent-ils replâtrer une trêve de paix dans ce coin des Balkans où la guerre n'aurait pour nous que de redoutables surprises? Dix ans après Waterloo, au sortir de luttes épuisantes où nous n'avions succombé que sous le poids de l'Europe entière, telle n'était pas notre impuissance. La Grèce s'est souvenue que la glorieuse France des Bourbons l'avait affranchie à Navarin et en Morée; elle vient d'élever à Nauplie un monument en l'honneur de ses libérateurs. Elle l'a inauguré ces jours-ci au milieu des fêtes; et un orateur a dit dans l'applaudissement de ses concitoyens : « Le but de cette solennité est de perpétuer la mémoire de faits impérissables, de témoigner que ces noms de Maison, de Fabvier, de de Rigny, de Charles X, de Chateaubriand, de Béranger, de Delavigne, de Victor Hugo ne sont pas un souvenir effacé, mais une réalité vivante, proclamant la fidélité de nos affections, voire l'hommage de notre reconnaissance envers la France. »

Oubliant que le nom de Dieu est officiellement proscrit en France, l'orateur grec a terminé sa vibrante harangue par ce cri d'espoir pour notre patrie : « Dieu est grand et veille sur ce peuple français qui porte en lui la pensée providentielle, c'est-à-dire la liberté du monde! Au nom de la patrie hellénique, j'adresse à la France le salut le plus cordial et le plus chaleureux du peuple hellène! *Vive la patrie! Vive le roi! Vive la France!* »

Dans quelques jours, le gouvernement sera en fête; M. et Mme Loubet recevront le roi et la reine d'Italie. On nous donne déjà le programme des cadeaux et des réjouissances; et en voyant toute la prodigalité de prosternements et de platitudes où plus d'un

ennemi des couronnes est déjà en train de s'avachir, nous nous rappelons le mot d'un pamphlétaire qui faisait le libéral en son temps, Paul-Louis Courier : « Le Français est né laquais. » Ce n'est pas que nous blâmions tout ce qui pourrait amener un rapprochement et cimenter l'entente entre la France et l'Italie telle qu'elle est présentement constituée; la politique a des nécessités impérieuses avec lesquelles toutes les nations, en particulier celles qui ont à lutter pour l'existence, doivent compter. Il n'est pas indifférent pour la France que l'Italie soit amie ou ennemie; et tout ce que notre gouvernement pourra faire pour désarmer et neutraliser l'inimitié de son ingrate et dangereuse voisine, sera licite. Mais, en toute chose, il y a la mesure et le tact; ce que nous recommandons à notre gouvernement, c'est la tenue : ne pas se mettre à plat ventre est la première condition pour que l'on ne marche pas sur vous.

Dans un discours qu'il prononça à l'Assemblée nationale de 1871, au lendemain même de nos malheurs, — comme dans son admirable correspondance diplomatique avec notre ambassadeur à Berlin, M. de Gontaut-Biron, — M. Thiers a très bien montré ce que nous devions penser de l'Italie, et comment nous devions agir avec elle. Il ne rétractait rien des jugements qu'il avait portés sur les origines et le but du nouveau royaume. Il avait, dès 1859, dénoncé le prince qui « se faisait jacobin pour devenir conquérant ». Il avait adressé à Napoléon III frappé d'insanité les avertissements les plus prophétiques. « Je ne désavoue, disait-il à l'Assemblée nationale, le 22 juillet 1871, aucune de mes opinions passées, et je n'en désavoue aucune parce que je les crois justes, et qu'aujourd'hui, comprenant les intérêts de mon pays comme je les comprends..., je les ai présentes. J'ai donc dit au gouvernement impérial : « Vous « détruisez l'équilibre européen ; en faisant l'unité italienne, vous « faites naître l'unité germanique. Vous allez toucher à une grande « et redoutable question religieuse; vous allez affliger les cons« ciences, ébranler peut-être le catholicisme, et, de plus, vous « portez une atteinte à la vieille politique de la France qui était « de conserver soigneusement la clientèle catholique. »

Après avoir affirmé, — sur les égarements de la politique napoléonienne d'où était sorti, avec le bouleversement de l'équilibre européen, l'effondrement de la France, — ses convictions persistantes que l'événement avait consacrées, M. Thiers, en sa qualité de chef du gouvernement, ajoutait ces paroles dont l'accablante justesse n'était pas moindre : « Cette Italie, je n'en suis pas l'auteur : je puis avec vérité le dire au monde; de tous les hommes du temps, je suis celui qui a le moins contribué à cette unité, mais enfin elle existe, elle est faite; il y a une Italie, il y a un royaume

d'Italie qui a pris place parmi les puissances considérables de l'Europe. Que voulez-vous que nous fassions? Il faut parler net; il ne faut pas nous imposer une diplomatie qui aboutirait à ce que vous désavoueriez publiquement, c'est-à-dire la guerre. »

C'était le bon sens même. Lorsque M. Thiers parlait ainsi, il ne doutait pas, comme il l'écrira, quelques mois plus tard, à M. de Gontaut, que, signé ou non signé, un traité d'alliance, nous pourrions dire de vasselage, liait l'Italie à l'Allemagne, parce que l'Allemagne était, pour nos anciens protégés de Solférino, comblés de nos bienfaits et arrosés de notre sang, la victoire, la force, le profit. Depuis ce moment, le traité a été rédigé et paraphé; et le prince qui va se promener dans nos rues pavoisées a fait, entre les mains du Kaiser allemand, le serment de marcher contre nous à un signal donné, de nous envahir par le midi ou par le centre, d'aider son aigle à nous déchiqueter. Sans doute, il peut, au fond du cœur, désirer que l'éventualité sinistre ne se réalise pas; il faut lui rendre cette justice que, comme son père Humbert, il n'a pas eu l'impudeur d'aller, sur notre terre de Metz, commander en uniforme prussien son régiment allemand et cavalcader derrière l'empereur Guillaume. Il n'est pas moins de la Triplice où le gouvernement de son pays voulait même, au temps de Crispi, faire la mouche du coche; et, comme membre de la Triplice, il a ses obligations précises. Que le gouvernement du Quirinal se soit prêté très sincèrement à une politique de détente vis-à-vis de la France; qu'il ait jugé meilleur pour ses finances, pour son commerce et son industrie, pour le jeu utile et fécond de sa diplomatie, une attitude moins rogue et presque amicale à notre égard; nous ne demandons pas mieux que de le reconnaître. Mais, par intérêt, il demeure plus que jamais inféodé à son tout-puissant patron de Berlin; et, en ayant des coquetteries intermittentes pour nous, il ne fait que reprendre la tactique traditionnelle de la maison de Savoie qui, au temps même où elle était la plus asservie aux Césars d'autrefois, jusqu'à présider dans la personne de ses princes, prince Philibert ou prince Eugène, à nos désastreuses défaites de Saint-Quentin ou de Malplaquet, trouvait moyen, par des feintes de rapprochement avec nos rois, de se faire mieux graisser la patte par l'empereur. Engagé dans la Triple Alliance, dont le pivot est à Berlin, le gouvernement italien convoite le bien de l'un de ses deux alliés; il veut prendre à l'Autriche les provinces, Trieste et la Dalmatie y compris, qu'il dénomme italiennes. Vienne, à la mort de l'empereur François-Joseph, une dislocation de la vieille, pacifique et tutélaire monarchie des Hapsbourg, il peut se trouver en concurrence avec l'Allemagne elle-même qui ne se laissera pas

enlever ses communications avec l'Adriatique d'où, puissance navale et trafiquante, elle gagnera plus vite la Méditerranée, l'isthme de Suez et les mers de l'Extrême-Orient. Un peu de *flirtage* avec la France, — *flirtage* sans conséquence, — sera un élément dans les calculs avisés d'un bon marchandage.

Il importe que le gouvernement français, tout entier à sa joie de recevoir un roi, ne tombe pas trop facilement dans les panneaux tendus à sa vanité. Si nous lui disions que, représentant de la nation très chrétienne, les convenances lui commandent d'être réservé dans l'hommage à l'Etat dont la situation irrégulière à Rome met en souffrance la chrétienté tout entière, nous ne ferions que l'exciter à manquer de plus en plus de mesure. Etant donné la mentalité inférieure de M. Combes, nous sommes convaincus que ses récents lazzi contre la mule du Pape avaient dans sa pensée les proportions d'une méthode savante; de l'outrage au Souverain Pontife, au désarmé, au faible, notre ministre des cultes voulait faire une flatterie au roi. Espérons que le descendant de Charles-Albert n'y a vu qu'une injure! Dans le discours de 1871, dont nous citions des extraits, M. Thiers, qui s'affligeait de ne pouvoir plus, dans la détresse de la France envahie et mutilée, prendre efficacement en main la cause du droit et de l'équilibre, ne se croyait pas pour cela dégagé de tout devoir : « Je le dis tous les jours aux Italiens, faisait-il observer à l'Assemblée nationale, car c'est le meilleur moyen de diplomatie à employer auprès d'eux, je leur dis : Prenez-y garde, la conscience religieuse est une des plus formidables puissances de ce monde, et c'est l'honneur de l'humanité que ce ne soient pas seulement les questions matérielles qui la meuvent, mais que ce soient aussi des questions religieuses, des idées profondément désintéressées. » Evidemment M. Combes ne pourrait pas tenir ce langage, il ne comprendrait même pas.

Ce qu'il pourra mieux comprendre, et ce que des rebuffades lui inculqueraient au besoin, c'est que, dût-il à cœur-joie piétiner sur le Pape et ramper sous le roi, il n'aurait recueilli en pure perte qu'un double déshonneur. Il n'est pas un homme sérieux qui ne sache que l'Italie du Quirinal est rivée à l'Allemagne, non seulement parce que l'Allemagne est omnipotente, mais parce qu'elle est monarchique. Dans une longue lettre sur la Tunisie, publiée il y a dix ans, le 2 octobre 1892, par le journal le *Temps*, M. Jules Ferry, après avoir rendu un plein hommage « aux prophétiques discours » de M. Thiers contre l'unité italienne, que la gauche avait appuyée à la suite de Napoléon III, reconnaissait que l'alliance allemande avait été, dès l'origine, le vœu de tous les hommes d'Etat et conspirateurs piémontais; et il ajoutait ces mots

qui sont écrits au cœur de la maison de Savoie : « L'alliance rêvée ne pouvait être que monarchique, parce qu'en Italie l'unité est identique à la monarchie. » Il faut que la République française n'oublie pas cet avis; elle doit éviter le sort du parvenu qui, très flatté de recevoir un homme de qualité chez lui, ne se contente pas de se mettre en frais extravagants de galas et de révérences, et signe, les yeux fermés, tous les billets qu'on lui présente.

La situation est telle aujourd'hui que toutes nos fautes servent l'Italie; la visite que vient nous faire le roi Victor-Emmanuel semble n'être qu'une visite de reconnaissance et d'encouragement. L'année dernière, une grève formidable, où l'élément cosmopolite, surtout l'élément italien et l'élément démagogique travaillaient de compte à demi, faisait une blessure presque mortelle à Marseille pour le plus grand profit de Gênes, de la Spezia et de Brindisi. Marseille avait réussi à secouer le joug de son maire, complice de l'étranger, et à se ressaisir elle-même dans une administration toute française. M. Combes, escorté de M. Pelletan, a voulu venir en personne à Marseille pour battre en brèche la municipalité nouvelle et relever de la déchéance le maire que M. Waldeck-Rousseau lui-même avait refusé de recevoir. Le gouvernement italien n'a pu que dire : Merci! Merci encore pour les outrages au Pape, qui, faisant oublier jusqu'à l'occupation illégitime de Rome, isolent la France dans la chrétienté comme si elle était la principale, presque l'unique persécutrice de l'Eglise! Merci pour cette monstrueuse loi contre les congrégations, qui, donnant le beau rôle à l'Italie, lui permet de recueillir nos proscrits, les Chartreux à Pignerol, nos religieux et nos religieuses dans la plupart de ses villes, d'établir sur ses frontières, comme aux portes de Nice, des maisons d'instruction publique où les enfants ne seront pas élevés sans Dieu, de réveiller enfin dans ses anciennes populations dont nous inquiétons la foi, le souvenir et le regret d'une patrie plus civilisée et plus libre!

Il y a quelques années, le gouvernement italien, pour faire concurrence à la propagande française que nos congrégations religieuses avaient rendue, dans le Levant, victorieuse de toutes les rivalités, avait essayé de défendre et d'étendre son influence dans toutes ces contrées par la diffusion d'écoles laïques. Il avait dû renoncer à son essai qui avait complètement échoué. Le suicide de sa propre grandeur que la France est en train de commettre par sa politique, a redonné confiance au gouvernement italien; il reprend son œuvre avortée en délaïcisant ses écoles enfantines que dirigeront désormais des religieux et des religieuses de sa nationalité. Si, devant des nécessités créées par nos méfaits, les intentions les plus bienveillantes du Saint-Siège

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Ancien clergé de France. *Les Evêques pendant la Révolution. De l'exil au Concordat*, par M. l'abbé Sicard. — 1 vol. in-8°. Lecoffre.

Ce nouveau volume de M. l'abbé Sicard, dont nos lecteurs ont pu apprécier ici même plusieurs émouvants chapitres, abonde en documents inédits et dépasse encore en importance les deux précédents. Nous suivons d'abord le clergé sur les chemins de l'exil, nous voyons l'accueil si divers qu'il reçut dans les différentes contrées de l'Europe, et nous sommes initiés à la politique épiscopale de l'émigration.

Mais c'est en France que se jouent les destinées du pays. Ces dix années les plus agitées de notre histoire mettent pour la première fois le clergé en contact avec la société moderne, avec la République. Cette question du ralliement, posée il y a un siècle par les divers serments qui se succèdent, ces conditions d'une vie toute nouvelle sont exposées par M. l'abbé Sicard avec une ampleur magistrale.

L'intérêt grandit encore avec la dernière partie de l'ouvrage qui traite de la restauration religieuse avant le Concordat.

Bien que l'auteur ne cherche point l'actualité et ne fasse aucune allusion à notre temps, on croirait parfois lire un livre d'histoire contemporaine. Ce sont là plus de titres qu'il n'en faut pour lui assurer le succès dont il est digne.

Les chapelles de l'église de Notre-Dame de Dôle, par Rance de Guiseuil, ancien magistrat. — 1 vol. gr. in-8°, avec planches. Picard.

L'église de Notre-Dame de Dôle, ville qui a été longtemps la capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, date du seizième siècle. Tout en étant l'une des plus remarquables de cette province, elle n'a pas encore fait l'objet d'une étude générale. M. de Guiseuil, ancien magistrat, offre aujourd'hui au public l'histoire de chacune de ses chapelles, au nombre de quarante et une, pendant le cours des quatre derniers siècles.

L'intérêt principal de ce livre résulte des circonstances suivantes, savoir : 1° La fondation et la construction de ces sanctuaires par les membres des familles nobles, parlementaires et bourgeoises du pays et par les corporations judiciaires, militaires et ouvrières de la ville de Dôle; 2° leur possession par les personnes de ces mêmes classes jusqu'en 1792 et l'existence dans les caveaux, creusés sous ces chapelles, des restes mortels des fondateurs, possesseurs et de quelques autres personnages; 3° leur restauration pendant le dix-neuvième siècle; 4° leur architecture, leur ornementation, leurs inscriptions, leurs pierres tombales avec ou sans figures, les événements dont elles ont été les témoins, les saints auxquelles elles étaient ou sont encore vouées, et les hommes illustres qui les ont construites ou fréquentées et que domine la grande figure de Jean Boyvin (1575-1650), président du Parlement de Franche-Comté.

Beaucoup de familles comtoises y trouveront des titres rappelant leur ancienneté, leur noblesse, l'honorabilité et la générosité de leurs ancêtres; les ouvriers, des souvenirs des corporations et des confréries auxquelles leurs pères appartenaient, et tous les fidèles, un aliment à leur zèle et une excitation nouvelle à leur piété et à leur patriotisme.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

LES CATHOLIQUES DE LA TRIPLICE

En l'an 1164, l'archevêque Raynald de Dassel entrait triomphalement à Cologne et portait au Dôme, dans la plus belle chapelle du chœur, de précieuses reliques pour lesquelles il commandait aussitôt une châsse d'or richement gemmée. Vainqueur des cités lombardes qui avaient osé dresser la tête contre le saint-empire romain-germanique, pilleur et destructeur de la cité milanaise, l'empereur Frédéric Barberousse venait, en effet, de donner à son fidèle chancelier les ossements des trois rois Mages, le plus beau joyau du trésor cathédral qu'il avait dilapidé. Et Cologne, où l'acquisition des saintes reliques avait excité l'enthousiasme religieux, devenait ainsi le pèlerinage le plus fameux de la chrétienté germanique.

En août 1903, sept cent trente-neuf ans après, S. E. le cardinal André Ferrari, archevêque de Milan, rapporte dans le trésor de sa métropole les reliques exilées. Les fidèles milanais et les fidèles rhénans se tendent la main par-dessus les barrières neigeuses des Alpes; les deux chapitres fraternisent dans une paix commune; non contents de s'embrasser pour mieux sceller la réconciliation de leurs deux métropoles, les deux archevêques, en croisant leurs barrettes, signent le pacte qui les unit.

Au temps de Barberousse, l'archevêque milanais s'était incliné devant l'Empereur et prosterné à ses pieds en lui disant : « Sache que toute la puissance t'appartient. Ta volonté est le droit. Car il est dit : Ce qui plaît au prince a force de loi. » Sous le règne de Guillaume II, le successeur de saint Ambroise se découvre à nouveau devant la majesté du Centre catholique et de l'Empire. « Même si la langue est différente, disait-il récemment aux catholiques réunis à Cologne et accourus des parties les plus reculées du *Deutsches Reich*, la foi ne l'est pas. C'est ma foi qui m'a conduit au milieu de vous; c'est la vénération de vos saints qui a guidé mes pas dans votre ville rhénane; c'est en même temps la bienveillance inlassable de votre archevêque et de votre chapitre qui a appelé ici un Milanais et c'est ce dont je tiens à vous exprimer toute ma gratitude. Il s'agit de voir revenir à Milan les reliques des trois Rois. Vous le savez aussi bien que moi : si les Milanais n'avaient pas, durant tant de siècles, conservé ces reliques, les habitants de Cologne n'auraient jamais pu les posséder; mais j'ai à vous remercier d'avoir veillé jalousement sur elles. » Et c'est après ce court préambule, sans qu'il fît la moindre allusion au rapt ancien et au transfert actuel, que Son Eminence ajoutait : « A partir de ce jour, nous devenons frères et sœurs en un double sens. Jus-

qu'ici, nous l'étions par la foi; mais, à partir d'aujourd'hui, nous le devenons par cette vénération commune des reliques qui créera une alliance durable entre Cologne et Milan. Permettez que je sois ici l'interprète de la reconnaissance des Milanais; souffrez que je sois leur intermédiaire en vous félicitant de la brillante réunion que vous avez su organiser, et dont je n'avais jamais pu me faire une idée, même approximative; laissez-moi vous remercier encore du spectacle imposant auquel vous m'avez permis d'assister. L'Allemagne catholique est, en effet, si grande qu'elle dépasse toutes mes conceptions. Comme vos assemblées antérieures, votre cinquantième congrès est un modèle pour tous et un exemple pour toutes les nations. *Germania docet.* Oui, l'Allemagne est notre professeur : *Deutschland ist die Lehrerin der Nationen.* Vous avez combattu pour le trône et pour l'autel. Maintes fois je l'ai dit à mes fidèles Milanais, aux membres des congrès catholiques italiens; je leur ai proposé de prendre exemple sur vous; je leur ai rappelé les victoires et les triomphes que vous avez remportés dans le combat pour la religion et pour la société. Persévérez dans votre activité; continuez et développez votre programme qui est aussi celui des trois Rois : *vidimus et venimus.* Nous avons vu l'étoile et nous sommes venus. Cette étoile, nous la voyons encore; car elle n'a pas disparu depuis vingt siècles. Vous êtes des maîtres brillants. Vous avez non seulement eu la foi; vous avez aussi eu l'action. En cinquante ans, vous avez reconquis l'autorité que d'autres peuples vous envient. Vous avez cru et vous avez combattu, vous croyez et vous combattez, et vous avancerez de triomphe en triomphe et de victoire en victoire par la foi, par la charité, par l'espérance, pour arriver ainsi à la félicité éternelle. »

Ces éloges sans bornes, mais quelque peu ampoulés, n'ont dû déplaire ni aux président et vice-présidents du congrès, ni à l'archevêque et aux chanoines métropolitains, ni aux catholiques de tout l'empire. L'archevêque de Milan, qui connaît l'art de tourner les compliments et de flatter son auditoire, a su d'ailleurs en termes chaleureux souligner les louanges qu'il décernait et il s'y est employé avec l'exubérance d'une âme vraiment italienne. Deux fois pendant la durée du congrès, après qu'on lui eut souhaité la bienvenue, et avant de prendre congé de ses hôtes, il a saisi l'occasion de s'épancher avec effusion, et terminé son panégyrique par un mot d'esprit. « Mes frères, s'est-il écrié, ce sont les Allemands. *Germanus bedeutet Bruder.* »

Si le transfert des reliques qui vient de s'opérer entre Cologne et Milan est passé inaperçu, si beaucoup n'y ont vu que le fait d'une réintégration tardive sans doute, mais légitime, l'échange de sympathies, de compliments, voire même de baisers entre les cardi-

naux Fischer et Ferrari, le premier Allemand, le second Italien, a par contre une importance capitale. Il est, au point de vue politique, très symptomatique. Pour la première fois, en effet, des fractions catholiques de la Triplice se sont ouvertement, presque officiellement, donné la main; elles ont promis en quelque sorte de marcher côte à côte et d'unir leurs efforts vers un but commun. Catholiques de la Lombardie et catholiques des provinces rhénanes, italiens et allemands, ont contracté une union politique qu'ils croient indissoluble; et ils ont juré d'agir dans une entente durable.

Le moment qu'ils ont choisi pour cimenter cette amitié a été certes très propice; le cinquantième congrès catholique tenu à Cologne[1] permettait au Centre allemand de dénombrer ses forces sans cesse grandissantes et, après les dernières élections au Reichstag, de jeter les bases d'un nouveau programme politique[2]. Le prétexte même à rapprochement était très adroit : car il s'agissait de transférer des reliques d'une métropole dans une autre. L'heure même était décisive : la vacance récente du siège de Saint-Pierre et la nomination de Pie X au trône pontifical, après l'échec de la candidature Rampolla, laissait en suspens de multiples questions, tandis que le voyage du roi d'Italie en France, donnant une consécration officielle à l'accord franco-italien, posait sur le terrain politique de graves problèmes. Et il semble que les catholiques des trois États de la Triplice aient précisément songé à renouer la chaîne dont l'un des anneaux était rompu, à l'heure où un accord anglo-italo-français allait coexister avec le pacte italo-austro-allemand, où deux triplices paraissaient devoir marcher comme parallèlement. En Allemagne, où souffle actuellement un vent d'anglophobie et de domination mondiale, en Autriche, où l'on est las de la tutelle prussienne, en Italie enfin où depuis le voyage de Guillaume II, qui a laissé une mauvaise impression, on semble jeter plus les yeux du côté de la France que du côté de Berlin, la Triplice de Bismarck et de Crispi va-t-elle s'effriter peu à peu? Trouvera-t-elle dans les groupes et les partis catholiques le remède apte à la régénérer? Et s'il se crée une triplice purement catholique, l'ancienne Triplice sera-t-elle renforcée par ce nouvel amalgame; et vivra-t-elle encore sans s'effondrer?

I

La Triplice à son aurore s'est constituée en dehors des unités catholiques : elle est l'œuvre de politiciens plus libres-penseurs que

[1] Cf. *Correspondant* du 10 septembre 1903 : Mgr Kannengieser, *le Congrès catholique de Cologne.*

[2] Cf., pour l'histoire des congrès catholiques, *Geschichte der Generalversammlungen der katholiken Deutschlands* (1848-1902). *Im auftrage des Zentralcommissions.*

protestants, plus antifrançais qu'antiromains; mais elle n'est pas née de l'enthousiasme commun de peuples de mœurs et de races très différentes qui jugeaient indispensable d'unir leurs destinées. Les trois nations se sont inclinées devant la volonté de leur roi ou de leur empereur, sans discuter ce pacte étrange dont elles s'éprenaient plus par orgueil que par intérêt. Et pourtant ces trois nations formaient une majorité catholique. La royauté de Savoie commande à 32 millions d'individus, tous catholiques, puisque l'on n'y compte que 62,000 protestants et 38,000 juifs[1]. La monarchie austro-hongroise compte 36 millions de sujets catholiques[2], l'empire allemand 20 millions[3]. En sorte que, sur une population totale de 134 millions pour l'ensemble des trois Etats de la Triplice, les catholiques à eux seuls étaient 88 millions, soit près des deux tiers.

Ils se sont pourtant, à l'origine, systématiquement mis à l'écart de cette trinité politique qu'ils ne jugeaient ni saine, ni naturelle. Le parti catholique allemand, quoique fortement organisé avec Windthorst, venait de traverser la crise terrible du *Kulturkampf*. Il n'aspirait point à l'hégémonie politique et ne pouvait encore prétendre à aucune action efficace dans les affaires gouvernementales et extérieures. Le parti catholique autrichien était encore dans les langes : il n'avait ni chefs directeurs, ni soldats disciplinés, ni plan de bataille précis et étudié. Quant aux catholiques italiens, fidèles au drapeau pontifical, ils obéissaient au mot d'ordre du pontife romain, leur seul maître, et comme on leur enjoignait de ne pas s'immiscer dans les affaires politiques de la Péninsule, ils se ralliaient sans défection aucune à la formule du *Non expedit*.

Au temps de Bismarck et de Crispi, une triplice catholique était impossible et qui plus est inconcevable. Les éléments catholiques de l'Italie, de l'Autriche, de l'Allemagne, n'avaient aucune cohésion et ne songeaient même pas à se lier par une foi mutuelle. Sur un seul point ils étaient d'accord : ils ne pouvaient de gaieté de cœur admettre la spoliation dont l'Etat pontifical venait d'être victime. La question romaine devait être l'obstacle initial à toute entrée des masses catholiques dans une Triplice antiromaine. Et ils ne voyaient pas sans défiance et sans inquiétude s'organiser ce nouveau concert des trois puissances continentales, dont l'une avait permis l'occupation de Rome, et l'autre, trop faible pour agir seule,

[1] Les résultats définitifs du recensement du 10 février 1901 donnent une population de 32,475,253.

[2] Le recensement de 1900 donne un chiffre total de population de 45,407,267 dont 26,150,708 pour les pays autrichiens et 19,254,559 pour les pays hongrois.

[3] D'après le recensement du 1er décembre 1900, la population de l'empire atteint 56,367,000 dont 35,231,104 protestants et 20,327,913 catholiques.

avait suivi sans protester la politique du cabinet de Berlin et des rois de Prusse, ses vainqueurs de la veille, pour reconnaître la monarchie de Savoie maîtresse de la Ville Eternelle. La Triplice, dirigée contre la France et contre Rome, était pour les catholiques une injure humiliante et, en rouvrant des plaies saignantes, était un coup droit porté aux intérêts catholiques dans une royauté et dans deux empires. L'union des têtes couronnées ne pouvait être celle des peuples, emprisonnés dans le cercle étroit et factice des sympathies ou des intérêts personnels de leurs souverains.

Léon XIII l'avait bien compris et c'est peut-être la plus grande gloire de ce pontificat que d'avoir opposé à la Triplice une duplice franco-russe. Les documents officiels, encore au secret, ne permettent pas d'affirmer comment il fut conduit à en être le promoteur et au prix de quels efforts et de quelle persévérance il parvint à accrocher ce contrepoids à la balance européenne. Mais les revues et les journaux catholiques les mieux informés sont unanimes à signaler la part active que le pontife romain prit à ce « renversement des alliances; qu'on relise à cet égard les pages, plus durables que l'airain, où M. Etienne Lamy, dont la pensée vigoureuse et étincelante plane sur des cimes inexplorées, révélait avec autant de finesse que de profondeur comment Léon XIII avait osé regarder en face la Triplice, comment il sut entreprendre l'accomplissement de ce dessein conçu qui n'était pas un rêve d'imagination et comment ses succès furent aussi rapides que ses efforts. Dès la première année de son pontificat, du jour où il succéda à Pie IX, Léon XIII ne cessa de protester contre le vol des Etats de l'Eglise; convaincu que « l'Italie n'est grande que par les Papes », il réclama vigoureusement l'autorité et les droits du Saint-Siège [1]. Il devait donc, quoi qu'on ait pu dire, être l'ennemi-né de la Triplice dans laquelle étaient entrés ses spoliateurs. Il ne poussa jamais les catholiques ni allemands, ni autrichiens, ni même italiens à adhérer à une entente qui, dirigée contre la France, la fille aînée de l'Eglise, reconnaissait en outre implicitement la déchéance de la temporalité. Aussi bien Léon XIII avait-il très nettement senti que la question romaine courait risque de n'être jamais résolue et que la suprématie temporelle de la Papauté s'enlisait de plus en plus pour disparaître dans un lointain souvenir, puisque l'Allemagne et l'Autriche s'alliaient à l'Italie. L'existence d'une triplice, en contrecarrant ses desseins politiques, ruinait les rêves qu'il avait faits de reconquérir le patrimoine de Saint-Pierre.

On a prétendu en Allemagne, mais sans preuves, que Léon XIII avait proscrit la Triplice pour la raison bien simple qu'il avait été

[1] Encyclique du 21 avril 1878 : *L'Eglise et la civilisation.*

écarté par le chancelier de fer, après des avances qui auraient été catégoriquement repoussées; on a même ajouté que, devant l'opposition systématique de l'Allemagne et de l'Autriche, il se serait par dépit et par pis-aller, réfugié dans les bras de la démocratie française. La politique du successeur de Pie IX aurait été, à en croire certains historiens d'outre-Rhin, d'une simplicité presque enfantine. Au début de son pontificat, et dès qu'on lui eut ouvert les yeux sur la situation véritable de l'Allemagne, Léon XIII se serait senti invinciblement attiré vers l'empire prussien. Pour cimenter la réconciliation souhaitée entre l'Allemagne et la cour de Rome, il aurait écrit *proprio motu* au prince de Bismarck et proposé de conclure la paix. Il aurait même déclaré en 1879 et 1880 à certains médiateurs, qui se sont nommés depuis, que l'empereur d'Allemagne, quoique protestant, était à ses yeux le défenseur et le gardien des principes monarchiques, le seul souverain qui pût marcher à la tête de la civilisation européenne, et il se serait montré tout prêt à mettre sa main dans celle de Guillaume I[er].

Mais le chancelier, persévérant dans son entêtement, et sourd à toute sollicitation, ne voulut en faire qu'à sa tête et opposa une fin de non-recevoir catégorique. Le jour où il devint évident que le rétablissement du pouvoir temporel ne se ferait ni avec l'appui de l'Allemagne, ni avec celui de l'Autriche, le jour où les deux cabinets de Berlin et de Vienne répondirent négativement à la demande si clairement formulée de « Rendez-moi Rome », Léon XIII aurait immédiatement changé de tactique; peu à peu, de 1886 à 1899, il aurait retiré chaque jour davantage sa main de celle de l'Allemagne pour la tendre à la France et à la démocratie antimonarchique.

Tels sont les arguments par lesquels on voudrait, dans certains milieux allemands, même catholiques, expliquer la sympathie indéniable de Léon XIII pour la France. Malheureusement ces assertions, qui sont le plus souvent des insinuations perfides, restent encore dans le domaine de l'hypothèse ou sont le fruit d'une synthèse historique faite en imagination. N'a-t-on pas prétendu en Allemagne que Léon XIII avait condamné le régime démocratique, le *regimen populare*, qu'il considérait par principe comme une institution contraire au génie du christianisme et dans ses conséquences fatale au bon ordre des Etats? N'a-t-on pas osé soutenir qu'il avait donné ordre de divulguer cette déclaration qui témoignait de ses convictions monarchiques?

Les Allemands ne pardonnent certainement pas à Léon XIII d'avoir été, quinze ans de pontificat durant, l'adversaire opiniâtre de la politique prussienne, ce qui revient à dire l'ami fidèle de la France; et ils se perdent en suppositions. Voici ce que disait le 9 août 1903 l'*Allgemeine Zeitung* dans une notice nécrologique

consacrée à Léon XIII[1] : « Le pouvoir temporel ne pouvant pas être rétabli à l'aide des puissances du Nord, ni avec celle de la bourgeoisie modérée, dont l'influence était dominante dans les autres Etats, le Vatican résolut de rompre avec la monarchie et de faire une alliance avec les forces intellectuelles et éclairées des nations, avec les grandes masses, avec cette démocratie envahissante qui finira d'ailleurs par le submerger. La conséquence inévitable de ce pas était une alliance avec la France contre la Triplice, la France étant la personnification de la démocratie. Il fallait à tout prix la conserver sur la Seine, pour pouvoir la réaliser plus tard sur le Tibre. La ruine du royaume d'Italie, si la République était conservée à Paris, était une simple question de temps, et des ruines du royaume on espérait voir surgir une république fédérative dont le Pape serait le président. Les rêves chimériques du *primato dei Italiani* tels que les avait forgés Gioberti, — avec qui, d'ailleurs, Pecci était en relations lorsqu'il était internonce à Bruxelles, — reparaissent, mais, hélas ! d'une façon tronquée et sous une forme entièrement antinationale. Les idées grégoriennes et guelfes du moyen âge attendirent et célébrèrent leur résurrection ; mais c'était un guelfisme qui avait pour base la mort des espérances nationales et l'anéantissement de l'unité italienne. »

S'il est vrai que la restauration du pouvoir temporel soit, comme on l'a dit, « la clef du pontificat » de Léon XIII, il est permis de douter que ce Pape ait conçu ce rétablissement comme dépendant de la création d'une république en Italie. Sans doute, comme il désirait être réintégré dans le fief de ses ancêtres injustement confisqué, il eût préféré traiter avec de nouveaux venus plutôt qu'avec ses spoliateurs. Il demandait à la dynastie de Savoie de lui rendre Rome; mais il n'escomptait pas la chute de la dynastie et n'espérait pas qu'elle serait chassée de la péninsule par une tourmente révolutionnaire. Encore même qu'il eût le cerveau hanté par le célèbre dilemme posé en 1849 devant l'Assemblée constituante par Terenzio Mamiani : « Rome doit être au Pape ou à Colas Rienzi », il se connaissait trop en hommes et en gouvernements pour ignorer que les conséquences d'un radicalisme démocratique pouvaient porter atteinte aux intérêts vitaux de l'Eglise, et qu'une république romaine et italienne, si elle était proclamée, pourrait fort bien laisser le Pape prisonnier dans le Vatican et maintenir le *statu quo*, en accordant au pontife, comme depuis 1870, les honneurs souverains, la possession des basiliques romaines et une rente de 3,200,000 lire. Son intelligence lumineuse n'attendait

[1] F.-X. Kraus, *Das Pontificat Leos XIII* (*Allgemeine Zeitung*, 9 août 1903). Cette notice avait été écrite à l'avance pour paraître dans le journal le jour de la mort de Léon XIII.

pas du régime républicain renversant la monarchie les garanties de son indépendance temporelle, et c'eût été bien chimérique que d'espérer devenir, à l'aurore du vingtième siècle, le chef incontesté d'une fédération démocratique qui eût brisé l'unité.

Ce sont là pourtant des rêves qu'on a prêtés à Léon XIII et l'opinion que nous entendions émettre en août 1903 par une plume catholique dans l'*Allgemeine Zeitung* est de tous points semblable à celle que soutenait il y a douze ans le plus antipapiste des ministres de la Triplice, Francesco Crispi. Crispi, dans un article publié par la *Contemporary Review* en août 1891, accusait Léon XIII de fomenter en Italie la république, et qui plus est la révolution [1]. « La république, écrivait-il, est le désir de ceux qui ne désirent pas l'unité nationale. Une république, c'est l'aspiration du Vatican qui pense, par cette voie, parvenir au rétablissement du pouvoir temporel des Papes. Que les Italiens réfléchissent. C'est la question de leur existence nationale contre laquelle se tendent bien des pièges. » C'est au nom de l'unité nationale que le révolutionnaire converti déclarait la guerre à la Papauté, rebelle selon lui à la dynastie de Savoie; c'est au nom de l'unité, faite pourtant grâce aux armées françaises qu'il tentait de prouver, avec une insigne mauvaise foi, que la France, loin d'avoir voulu cette unité, avait tout fait pour l'entraver : à l'entendre, la France avait voulu qu'une garnison française défendît la capitale pontificale, et si l'Italie prenait tant de précautions et s'alliait à d'autres puissances pour ne pas rester neutre et isolée, c'était parce qu'elle craignait toujours que la France voulût rétablir le pouvoir du Pape à Rome.

Ainsi, pour justifier son adhésion à la Triple Alliance, pour excuser sa politique de jalousies mesquines et de vexations équivoques, Crispi n'avait rien imaginé de mieux que cette entente parfaite entre la cour de Rome et le cabinet du quai d'Orsay, travaillant tous deux à la ruine du jeune royaume. Cette déclaration sensationnelle fut accueillie en Europe par un immense éclat de rire, depuis le Vatican même jusqu'aux républiques les plus indifférentes du Nouveau-Monde. Elle fit même d'autant plus rire que Crispi avait jadis affirmé que « le Pape et la république sont la négation l'un de l'autre ». Mais elle eut sans doute pour résultat de resserrer plus étroitement les liens d'amitié entre Léon XIII et la France. Elle fit de son secrétaire d'Etat l'adversaire déclaré de la

[1] *Italy, France and the Papacy* (*The Contemporary Review*, août 1891, vol. LX). Crispi répondait une seconde fois à un article publié en avril par la même revue anglaise et signé : Un homme d'Etat continental (*The Savoy Dynasty, the Pope and the Republic*, by A continental Statesman). La première réponse de Crispi avait paru en juin (*Italy and France*, by an Italian Statesman, *Contemporary Review*, juin 1891).

Triple Alliance. Il le fut en 1887, lorsque fut confirmé l'accord secret conclu, le 15 octobre 1879, entre l'Autriche et l'Allemagne, transformé en 1883 en une Triplice. Il le fut encore en 1891, lorsque la Triple Alliance fut renouvelée pour six ans. Grâce à Rampolla, à la lucidité de ses idées, à la fermeté de sa politique, les catholiques allemands, autrichiens et italiens ne briguèrent pas, pendant un temps, l'honneur de s'associer à la ligue des trônes contre les peuples. Contre la Triplice, contre la dynastie de Savoie, ils se firent les champions de la temporalité et de l'indépendance du Saint-Siège.

II

La résolution prise par les catholiques allemands, en 1903, à Cologne, est à cet égard significative. « Le cinquantième congrès considère de son devoir de protester contre la position du Saint-Siège à Rome depuis 1870. Comme tous les autres catholiques du monde, les catholiques allemands, précisément parce qu'ils sont catholiques, réclament avec instance que la liberté pleine et entière soit rendue à leur chef suprême, liberté qui est la condition indispensable de l'indépendance nécessaire à l'Eglise catholique. » On ne saurait poser plus catégoriquement la question romaine : le parti du Centre veut le rétablissement du pouvoir temporel.

Un avocat de Munich, le docteur Rumpf, s'est fait récemment le porte-parole de ces revendications obstinées. « Toutes les assemblées de l'Allemagne catholique, disait-il, depuis la première jusqu'à la dernière, ont été des manifestations sincères et imposantes où s'est affirmée son inébranlable fidélité envers la sainte Eglise et le Saint-Père, où les catholiques, dans leur vénération pour le Saint-Siège, ont compati aux douleurs et aux peines qui, depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ont affligé l'Eglise et le Souverain Pontife. La question romaine, que beaucoup croient résolue depuis longtemps, bien qu'elle ait été traitée dans tous les congrès, est un problème qui existe encore et qui attend aujourd'hui une solution. Les catholiques du monde entier sont unanimes : la chrétienté n'aura de repos que le jour où cette question sera définitivement réglée. Quant aux catholiques allemands, ils estiment que la question doit être débattue sans trêve, que l'œuvre des Windthorst et des Lieber doit être poursuivie et continuée, et qu'il y a lieu de manifester et de protester ouvertement, ne fût-ce que pour apporter à la plaie béante un baume qui la rendra moins cuisante. Ils demandent en conséquence, comme le Vatican, que l'injustice commise vis-à-vis du plus ancien et du plus vénérable des trônes soit réparée, et qu'il surgisse dans ce grave conflit une solution apte à garantir au chef de la chrétienté catholique, l'indépendance

ou la souveraineté territoriales nécessaires au gouvernement de l'Eglise et à la bonne administration des trésors que lui a confiés son divin fondateur. Pour remplir sa mission sacrée et les devoirs multiples qui lui incombent, l'Eglise doit avoir une indépendance sans bornes. Comme la vérité divine qui est toujours constante, inaltérable et immuable, elle n'est pas fondée pour un laps de temps défini, elle ne s'adresse pas à une nation plutôt qu'à une autre, elle est de tous les temps et dans tous les Etats la maîtresse de toutes les âmes qu'elle doit conduire ensemble au même but : la perfection morale. Souveraine, l'Eglise ne doit être sujette de personne.

« Qu'en résulte-t-il? Une vérité dont il n'est nul besoin de faire la preuve. La question romaine n'a jamais été et ne sera jamais une affaire purement italienne, et l'on ne pourra jamais accuser les autres puissances d'ingérence intempestive et déplacée, lorsqu'elles s'aviseront de la soulever à nouveau. D'ailleurs, ceux-là mêmes qui, au 20 septembre, ont pénétré par la brèche de la Porta Pia, ont reconnu légitimes les revendications de l'univers catholique. Victor-Emmanuel a-t-il tenu sa parole de roi? Les éléments révolutionnaires qui ont aidé à la création du jeune Etat italien ne forment-ils pas aujourd'hui un foyer d'infection? Un gouvernement qui fut forcé de rechercher en eux un appui a-t-il encore la force, le voulût-il même, de tenir la parole donnée par un roi? Que vaut la fameuse loi des garanties? N'est-elle pas une simple farce? car n'y a-t-il pas une contradiction flagrante à soumettre à une loi spéciale un souverain qui est par essence au-dessus de la loi, et à l'abandonner au hasard d'un vote parlementaire? Les scandales qui éclatèrent, lorsque les restes de Pie IX furent ensevelis à Saint-Laurent, montrent trop ce qui arriverait au Pape, s'il lui prenait fantaisie de se montrer dans les rues de Rome. Et l'état de choses est tel aujourd'hui qu'on est obligé de se demander quelle serait vraiment la destinée du Saint-Siège le jour où le mouvement républicain et radical finirait par l'emporter. Après trente-trois ans, — la vérité est triste à constater, — le Saint-Père est prisonnier.

« Léon XIII, grand politique, sage et prudent, profondément épris de paix, n'a jamais cessé de protester contre la situation déplorable dans laquelle il se trouvait. Comme ses prédécesseurs, il a revendiqué la souveraineté territoriale. Il a connu les heures de découragement et de désespoir quand il a vu un gouvernement hostile, établi dans sa Rome, étendre la main sur les biens de la Propagande, tandis que, dans cette même Rome, une autre propagande, semblable à celle du *Gustav-Adolf-verein*, s'étalait impunément, tandis que l'Italie, prenant modèle ailleurs, attaquait le droit matrimonial chrétien et, dans des régions autrefois dominées par le Pape, s'efforçait d'annihiler la doctrine chrétienne de l'indis-

solubilité et de la sainteté du mariage. Comme lui, et comme Pie IX, Pie X, en face de la question romaine qui peut encore être résolue, acceptera la main pacificatrice qui lui rendra ses Etats. Usant de douceur envers son pays, qui est un jeune malade, il se fera rendre justice sans capitulation. »

Ces déclarations et ces espérances sont d'autant plus significatives qu'elles sont l'écho direct de la majorité allemande dont les chefs sont ceux du Centre; et alors même que le parti catholique, aujourd'hui prépondérant au Reichstag, n'aurait pas inscrit le rétablissement du pouvoir temporel dans son programme politique, il reste acquis que certains groupes catholiques continuent à entretenir la question romaine comme un feu qui couve sous la cendre. Si Crispi vivait encore, accuserait-il la France de vouloir seule la restauration de l'Etat pontifical? Car ceux-là mêmes qui crient : « Vive le Pape roi ! », s'ils n'étaient pas ses amis et ses alliés il y a dix ans, sont devenus aujourd'hui les partisans les plus convaincus de la Triple Alliance. Ecartés pendant longtemps du pouvoir, se désintéressant jadis de toutes les questions diplomatiques, ennemis mêmes d'une alliance qui blessait d'autant plus leurs sentiments chrétiens que le gouvernement impérial en avait fait fi, ils cherchent aujourd'hui, et parce qu'ils détiennent la puissance, à concilier les droits du Saint-Siège avec les traditions bismarckiennes, à trouver un *modus vivendi* entre leur fidélité à la cour de Rome et leur chauvinisme antifrançais.

L'évolution du parti catholique allemand et son entrée en lice dans les affaires de l'Empire avaient pour conséquence inévitable et immédiate de déplacer le pôle d'équilibre d'une Triplice antiromaine. Car on pouvait prévoir que l'Italie se détacherait sans regrets le jour où les deux empires, obéissant aux *directives* catholiques, demanderaient la solution de la question romaine : le jeune royaume ne veut pas regagner Florence par la brèche de la Porta Pia, et ses ennemis seront ceux qui demanderont le rétablissement de la temporalité. Les chefs du Centre se sont parfaitement rendu compte que les revendications, dont ils se faisaient les champions, pourraient froisser la monarchie de Savoie, alliée à leur empereur qui est l'âme de la Triplice. Aussi bien ont-ils proclamé hautement que la solution de la question romaine était indépendante de la Triple Alliance, et qu'elle ne détendrait pas les bons rapports entre les trois nations amies. Et ils disaient récemment au congrès de Cologne « que leur attachement pour un Saint-Siège maître de Rome et leur adhésion à la Triplice pouvaient marcher de pair, que Windthorst, leur vénéré chef, l'avait proclamé dès 1881 : l'existence de la Triplice ne gênait nullement les catholiques allemands dans leurs aspirations. Nous demandons la solution de la

question romaine, non seulement pour le Saint-Siège, mais encore pour l'Italie. On nous reproche de haïr l'Italie. On a tort. L'Italie est et reste le pays des rêves et des désirs allemands. Nous n'en voulons pas, certes, à l'Italie, notre alliée, d'avoir réalisé son unité nationale. Mais nous avons pitié du jeune royaume et de son peuple, et nous les plaignons tous deux parce que, dans leur égarement, ils ont mis la main sur le patrimoine de Saint-Pierre et n'ont pas reculé devant la Rome éternelle ».

Depuis que les partisans du Centre ont la majorité au Reichstag, et que leur volonté influe sur les décisions de l'Empereur, les groupes conservateurs et protestants sont fort mécontents du programme catholique et ils redoutent que cette politique religieuse finisse par « scier la branche même sur laquelle est assise la tradition impériale ». Aussi les vœux si formels des congressistes de Cologne ont-ils été fort mal accueillis et durement critiqués par tous les journaux protestants, libéraux et modérés, surtout par la presse berlinoise. La *National Zeitung*, voyant les catholiques agiter la question romaine au lendemain de l'élection de Pie X, considérait qu'il serait imprudent et peu convenable de répéter toujours les mêmes formules — comme si la vacance du siège apostolique avait amené un changement dans la situation du Pape — et lâchaient un cri de rage impuissant : « Donc quand même ». La *Vossische Zeitung* constatait, en se lamentant, que jamais les catholiques ne s'étaient prononcés aussi nettement sur la restauration du pouvoir temporel. « Il ne s'agit, pour le moment, disait-elle, que du patrimoine même. Pour ce qui est des légations de Spolète et de Bénévent, on se les réserve encore ; mais peut-être les laissera-t-on à l'Italie. » Les *Berliner Neuesten Nachrichten*, en laissant éclater leur indignation, ne voyaient pas sans inquiétude et de fort graves soucis les catholiques allemands devenus en 1903 plus papistes que le Pape « *noch päpstlicher als der Papst* », surtout d'un Pape qui n'avait pas encore jugé nécessaire de protester contre la prise de Rome. Aussi jugeaient-ils que l'attitude des catholiques et du Centre dans la question romaine, *Rœmische Frage*, était « une indélicatesse politique très grave ».

Pour qui entend donner à la dynastie de Hohenzollern des gages d'une fidélité à toute épreuve, pour qui tient à être considéré comme l'appui indispensable et le soutien le plus ferme du trône, la leçon était dure, et le reproche amer. Le Centre a voulu se laver d'une pareille accusation. « Tout le monde convient, disait un article de la *Kœlnische Volkszeitung* [1], qu'en fait de liberté et de sûreté le Pape est très mal logé à Rome. Les catholiques allemands

[1] 27 août 1903 : *Die Kœlner Katholikenversammlung.*

ne font que remplir un strict devoir en demandant l'indépendance pour le chef de l'Eglise. On leur reproche d'être plus fanatiques que tous autres : car on dit que, dans aucun pays, les catholiques ne font des démonstrations analogues. Le reproche est à la fois absurde et méchant. Si les catholiques allemands forment une exception, l'attitude des autres catholiques qui n'ont pas les mêmes dispositions envers le Saint-Siège n'est certes pas digne de tous les éloges. Il est non moins absurde d'accuser l'Allemagne catholique de vouloir détruire le royaume d'Italie, de nourrir vis-à-vis de ce royaume des sentiments hostiles et de songer à faire la guerre pour le rétablissement de la temporalité. On devrait tout de même supposer que les catholiques allemands ont plus de sens historique et plus de délicatesse. »

Le parti catholique allemand qui, il y a vingt ans, vit d'un mauvais œil l'Italie entrer dans la Triplice, s'efforce de prouver aujourd'hui qu'il est désireux, tout en dénouant le nœud compliqué de la question romaine, de maintenir la Triple Alliance dans son intégrité. Mais il tourne dans un cercle vicieux, et pour peu qu'il persévère, ses tentatives et ses combinaisons pourraient bien rester infructueuses. Certains groupes catholiques ont déjà entrevu combien cette politique était périlleuse et ils estiment que « résoudre la question romaine dans le sens du Pape ultramontain est une théorie irréalisable ». Au lieu d'exiger le rétablissement intégral du pouvoir temporel, ce qui est le désir des catholiques les plus fougueux, les modérés préféreraient que le Saint-Siège fît la paix avec la monarchie de Savoie ou émît des prétentions plus acceptables. Et comme la restitution des Etats pontificaux présenterait selon eux bien des difficultés, ils proposent, après une argumentation scientifique, une solution : « Le gouvernement italien, disait un anonyme dans la revue libérale catholique, *le XXe Siècle*[1], ne peut rendre les Etats pontificaux : car l'Italie se ruinerait comme grande puissance tant militaire que politique. Elle devrait abandonner un territoire, et en retour le Vatican devrait verser des indemnités pour toutes les dépenses faites depuis 1870 dans l'ancien patrimoine. La solution de la question romaine dans un sens favorable à la Curie est impossible : le roi d'Italie ne peut pas faire de concessions sans se décapiter. Notre proposition est beaucoup plus modeste que ne le sont les vœux du cardinal Rampolla. Nous sommes d'avis que le Pape n'a nullement besoin des Etats pontificaux, mais espérons vaincre l'entêtement de certains groupes catholiques qui, au lieu de se prêter à un essai de conciliation,

[1] *Wissenschaftliche Beweisführungen betreffs der rœmischen Frage nebst einer Vorschlag zur Lœsung der letzteren* (*Zwanzigste Jahrhundert*, 11 juillet 1903, p. 330).

préfèrent que l'Eglise perde des milliers d'âmes. » Et pour trancher la question romaine, l'auteur formulait ainsi ses conclusions :

1° Le Pape est souverain. Comme il l'est par le bon vouloir de la maison de Savoie, ce point n'a pas besoin d'être discuté.

2° Rome reste la capitale du royaume. Mais on délimitera les frontières du nouvel État pontifical qui englobera quelques milles carrés au nord-ouest le long du Tibre, dans le quartier du Trastevere aux alentours de la porte San Spirito. Il n'y aura pas de frontière douanière entre le royaume et le nouvel État. L'Etat pontifical toucherait-il à la mer, ce qui n'est pas nécessaire, la maison de Savoie seule réglerait la question des douanes. En cas de guerre, les troupes italiennes auraient droit de passage. Pour tout le reste, le Pape serait souverain, exerçant le droit de justice et administrant son État.

3° Les 3,250,000 lire accordées au Pape comme liste civile seraient capitalisées à 3 1/2.

4° Le Vatican céderait formellement au royaume d'Italie son ancien territoire et s'engagerait à ne jamais plus le revendiquer.

Cette solution de la question romaine, si chimérique qu'elle paraisse, a pourtant trouvé en Allemagne de fervents adeptes; certains cercles catholiques se déclareraient satisfaits si le Pape recevait quelques lambeaux de territoire; pour éviter la dissolution de la Triple Alliance, ils n'hésiteraient pas, quoique catholiques, à pousser le Saint-Siège à une capitulation, à l'obliger à demeurer, malgré quelques dédommagements territoriaux, en servitude.

Ainsi l'Allemagne catholique est divisée en deux camps. Les uns qui se groupent autour du Centre, et qu'on appelle ultramontains, ne veulent entendre parler ni de concessions, ni de capitulations : la question romaine ne doit être résolue que par la restauration complète de l'Etat pontifical. Les autres, libéraux, modérés, catholiques réformistes et intellectuels, se rallient à la proposition dont le *XXe Siècle* donnait il y a deux mois la teneur. La lutte a éclaté entre les intellectuels et le Centre, lutte inégale d'ailleurs. Car si les premiers sont en minorité, le second est parvenu à établir son hégémonie sur des bases solides. En outre le Centre a rallié à sa cause les deux tiers de l'épiscopat allemand. L'évêque de Rottenburg, Mgr Keppeler, l'archevêque de Fribourg, Mgr Nœrber, et le cardinal-archevêque de Cologne, Mgr Fischer, sont les directeurs du parti catholique de l'Empire et tout permet d'affirmer que ce parti triomphera.

Mais les catholiques allemands, s'ils ne s'entendent pas sur la question romaine, si les uns demandent obstinément que le Pape soit roi dans Rome, si les autres souhaitent qu'il y ait une réconciliation entre le Pape et le roi catholique d'un pays catholique,

leur opinion à l'endroit de la Triplice est unanime. La Triple Alliance doit être sauvegardée et maintenue : l'union entre les partis catholiques en sera le meilleur garant. En combinant leurs efforts, les catholiques des trois pays pourront donner une direction unique à leur politique religieuse et forcer leurs souverains à évoluer dans leur orbite, telles des planètes encerclées. Autour des trois chefs, comme autour d'un noyau initial, les éléments catholiques viendront se grouper comme autant de couches concentriques pour le protéger. Tel est le vœu le plus cher des catholiques allemands, dont l'esprit dominateur voudrait entraîner la catholicité à sa remorque.

III

Depuis que le cabinet de Berlin gouverne avec le Centre, il est indéniable que la Triplice a pris une orientation nouvelle. Elle n'est plus seulement un consortium militaire, une ligue défensive en cas de guerre avec la France; elle est devenue aujourd'hui une alliance offensive; car l'Allemagne, qui en est la tête, cherche à compromettre les intérêts catholiques français, à supplanter la fille aînée de l'Eglise, à la dépouiller de toutes ses prérogatives pour s'en affubler. Comment, en effet, pourrait-on expliquer, autrement que par ces visées ambitieuses, la campagne menée actuellement en Allemagne contre le protectorat de la France en Orient [1]? Est-ce faire preuve de courtoisie vis-à-vis de la France que de déclarer que les prétentions de ce pays visant à la protection des lieux saints et des catholiques d'Orient ne sont justifiées ni historiquement, ni juridiquement, que ce protectorat doit être l'apanage de l'Autriche pour être plus tard celui de l'Allemagne [2]. C'est pourtant là le cri de toute l'Allemagne catholique, et le but avoué de ses efforts est de faire retirer à la France par le Saint-Siège des privilèges séculaires, trop heureuse de voir le gouvernement français s'engager à ses propres dépens dans un Kulturkampf où il a plus à perdre qu'à gagner. Et voilà pourquoi, en 1903, l'Allemagne lance sa proclamation retentissante : « Depuis que l'amitié obséquieuse de la France à l'égard du Vatican a fait mûrir des fruits si brillants, il est juste que l'Allemagne se mette à la tête des intérêts catholiques pour les sauvegarder [3]. »

[1] *Das Protektorat über das heilige Land und die Katholiken in Orient.*

[2] Une brochure parue sur l'avenir de l'Autriche déclarait qu'à cette puissance seule appartenait le protectorat des chrétiens d'Orient. L'Autriche ne pouvant plus s'agrandir en Europe, son terrain d'expansion était en Orient où elle devait représenter les intérêts du Saint-Siège. (Cf. Dr A. Ehrard, *Die orientalische Kirchenfrage und Oesterreichs Beruf in ihrer Lœsung.*)

[3] *Zwanzigste Jahrhundert,* avril 1903.

Pour enlever à la France le plus beau fleuron de sa couronne catholique, la Triple Alliance s'est précisément opposée à ce qu'on donnât pour successeur à Léon XIII l'homme qui était le plus disposé à laisser à la France le protectorat. On a déjà montré ici avec une autorité indiscutée[1] quelle avait été l'action directe de la Triplice lors de la vacance du Saint-Siège et à quelles raisons il fallait attribuer l'échec du cardinal Rampolla. Le seul fait d'avoir évincé le secrétaire d'Etat de Léon XIII reste une victoire remportée par la Triplice catholique. « Rampolla, lisait-on dans une revue catholique, étant l'ennemi de la Triplice, qu'il considère comme un obstacle infranchissable à la reconstitution du pouvoir temporel, n'était pas *persona grata* auprès du gouvernement viennois. Ce cardinal, tout en faisant à un gouvernement athée et franc-maçon, comme celui de la France, des concessions exorbitantes, n'avait cessé de combattre par tous les moyens la politique autrichienne, de nouer des intrigues entre les Tchèques et les Slaves contre les Allemands, de semer des mésintelligences entre les Croates et les Hongrois. Le cabinet de Vienne et de Buda-Pesth n'avait pas en Europe d'adversaire plus acharné que l'ancien secrétaire d'Etat. François-Joseph pouvait-il voir se préparer l'élection de Rampolla, les mains dans ses poches? N'avait-il pas à maintes reprises fait preuve d'une grande patience et d'une sage modération, et, par son respect pour Léon XIII, évité une rupture entre Vienne et le Vatican? Et comme dans le passé il n'y avait aucune garantie pour l'avenir, l'empereur, foncièrement catholique, a considéré comme néfaste l'élection du cardinal secrétaire d'Etat. Il a préféré prévenir le danger. Car l'Autriche était placée dans la douloureuse alternative ou bien de se soumettre à la politique rampolliste qui méconnaissait les intérêts de l'Autriche-Hongrie, ou de rompre avec le Saint-Siège. En ce qui concerne la Triple Alliance, elle n'avait rien à craindre de Rampolla. Les trois Etats alliés auraient pu exiger une réparation lorsqu'il y a quelques années ils apprirent que le secrétaire d'Etat avait dit à un diplomate allemand : *Enfin l'alliance franco-russe est faite; si la Triplice déclare la guerre, elle sera battue*. Cette déclaration imprudente fit sur l'Allemagne et la Triplice une impression profonde. Celle-ci n'a nullement eu peur des sourdes et mesquines intrigues tramées, ni des vœux pieux formés contre elle. Pas plus en Allemagne qu'en Autriche ou en Italie, on n'a voulu prendre au sérieux cette autre assertion de Rampolla, à savoir que l'Espagne était la première nation catholique, ni tenir les promesses des

[1] Cf. Etienne Lamy, *la Politique du dernier pontificat et du dernier conclave* (*Correspondant* du 10 octobre 1903).

francs-maçons français en faveur du rétablissement temporel pour de l'or en barres[1]. »

Avoir rendu impossible la candidature patronée par le groupe des cardinaux français et espagnols et espérer en outre enlever à la France le protectorat, ce sont là deux résultats fort appréciables. Ce sont deux succès remportés par la Triplice catholique, succès dont elle s'enorgueillit. Mais ces succès continueront-ils? L'entente entre les catholiques de la Triple Alliance sera-t-elle durable? Il est permis d'en douter.

Dans les trois partis catholiques, il y a des divisions et des mésintelligences. En Allemagne, de violentes discordes ont éclaté entre les partisans du Centre et les catholiques réformistes; les forces catholiques s'éparpillent au lieu de se coordonner et des scissions sont à craindre. En Autriche, les catholiques sont divisés en deux camps : les uns se rallient au haut clergé, dont les richesses sont immenses et les revenus considérables; les autres se groupent autour du bas clergé, fort pauvre, ennemi des hauts dignitaires de l'Eglise et des princes-évêques, et qui a contribué à créer la *los von Rom Bewegung*. En Italie, enfin, existent deux courants : le premier, purement démocratique, à la tête duquel est le cardinal Ferrari, le parti des *jeunes* représenté par l'abbé Murri, directeur de la *Cultura sociale*, par le professeur Toniolo et par le comte Medolago Albani de Bergame, désireux d'asseoir sa puissance dans le Parlement, grâce aux idées démocratiques, qui demande l'abrogation du *Non expedit*, enjoint par Léon XIII aux catholiques italiens; le second, dirigé par les conservateurs et le comte Paganuzzi et fidèle au mot d'ordre pontifical, le parti des *réfractaires* représenté par les journaux *l'Unità cattolica*, *la Difesa*, *la Voce della Verità*, pense que les catholiques italiens ne doivent pas participer à la vie politique ni prêter leur concours à la monarchie de Savoie.

Aussi bien le désaccord règne-t-il au sein des catholiques dans chacun des trois Etats de la Triplice.

Aux oppositions de sentiments ou d'opinions entre les fractions catholiques d'un même Etat, viendront s'ajouter les mésintelligences entre partis et même entre puissances. Déjà la presse catholique autrichienne n'a pas vu sans dépit le gouvernement s'immiscer dans l'élection du successeur de Léon XIII, et frapper d'un veto formel la candidature du cardinal Rampolla, dans le dernier conclave. Elle a jugé humiliant que l'Autriche fût traînée à la remorque de l'Allemagne. Le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, a bien déclaré avec insistance que, ni avant, ni après le

[1] Spectator, *Das Veto Oesterreichs im letzten Konklave* (*Zwanzigste Jahrhundert*, 5 septembre 1903).

conclave, il n'avait eu d'entrevue, soit avec l'empereur, soit avec le chancelier, soit avec quelque homme politique de l'empire, que le gouvernement allemand s'était abstenu de toute pesée sur l'assemblée conclavaire et qu'il était contraire à toute vérité de parler d'un représentant de l'empereur au conclave. Les catholiques allemands ont bien décliné toute responsabilité dans la question du *veto* et essayé d'établir qu'en cette occurrence l'influence de l'Autriche était la seule qui se fût exercée d'une façon directe et notoire. Mais ces déclarations ont été démenties dans les journaux autrichiens et jusque dans le Parlement de Vienne. Un député socialiste chrétien affirmait, le 30 septembre à la tribune, avec pièces à l'appui, que le *jus exclusive* dont s'était servie l'Autriche n'avait été exercé qu'à l'instigation seule de l'Allemagne [1], et que les catholiques autrichiens supportaient à contre-cœur l'hégémonie allemande en matière de politique religieuse. Entre le Centre et les démocrates catholiques du parti de Lueger en-Autriche, il n'y a ni unité de vues, ni entente efficace.

Le Centre ne pourra pas davantage se mettre d'accord avec les catholiques italiens : l'alliance entre les cardinaux Fischer et Ferrari risque fort de n'être qu'éphémère. Le parti allemand essaye de concilier ses sentiments patriotiques avec sa fidélité au Saint-Siège, son orgueil impérialiste et son dévouement à l'Empire avec ses secrètes espérances de restauration temporelle. Le parti italien démocrate est actuellement antigouvernemental; si les jeunes catholiques qui le composent sont moins irréductibles que les conservateurs partisans obstinés du *Non expedit*, ils arriveront à reconnaître « l'Italie officielle » et à déclarer surannées les prétentions du Saint-Siège. Leur souci de se mêler de politique pourrait bien les conduire un jour à être des auxiliaires dévoués de la dynastie de Savoie. Les catholiques allemands consentiront-ils alors à pactiser avec leurs frères d'Italie si oublieux des revendications pontificales? Ces fidèles serviteurs de Guillaume II voudront-ils donner la main à des démocrates dont ils commencent à se méfier? Car, au congrès de Cologne, n'a-t-on pas entendu l'un des chefs du Centre souhaiter « que *les éléments conservateurs*, jusqu'alors éloignés du gouvernement, puissent prendre part à la politique du royaume d'Italie : *la Triplice ne pourrait, en effet, qu'y gagner* [2] ». La solution de la question romaine présage ainsi bien des ruptures. La Triplice aux mains des catholiques se trouve aux prises avec des difficultés insurmontables.

On est même en droit de se demander si Guillaume II, François-Joseph et Victor-Emmanuel III parviendront à sauvegarder le pacte

[1] *Münchner Neueste Nachrichten*, n° 455, 30 septembre 1903.
[2] *Kœlnische Volkszeitung*, 28 août 1903.

ancien qui les lie. Entre les trois souverains, l'alliance semble être aujourd'hui fort précaire. François-Joseph se tient à l'écart, mais ne viendra jamais au Quirinal pour bien montrer qu'il considère comme un vol l'occupation de Rome par l'Italie. Victor-Emmanuel III ne cherche pas seulement à maintenir son alliance avec les deux empereurs; il veut encore entrer dans d'autres systèmes d'alliances et s'unir à l'Angleterre et à la France, les deux ennemies de l'Allemagne. Comme les princes de la maison de Savoie sous Louis XIV, il joue une partie double, dont le succès n'est d'ailleurs pas certain. Comme Bismarck, il a soin d'avoir deux fers au feu, *zwei Eisen im Feuer*. Seul, Guillaume II ne cesse d'entourer le Saint-Siège des plus délicates attentions; il se réclame de principes religieux; il veut être, sinon le maître, du moins le protecteur des intérêts catholiques du monde. « Je veux, a-t-il dit maintes fois, que la religion soit maintenue dans mon peuple : *Ich will dass meinem Volk die Religion erhalten bleibe.* » Pendant que l'empereur met un point d'honneur à être le défenseur de l'Eglise, le jeune souverain italien, tout en souhaitant la conservation de la paix européenne, fait dans son toast de l'Elysée l'apologie des gouvernements « hautement civils ». Victor-Emmanuel III, inaugurant une politique, habile sans doute, mais périlleuse, cherche la concentration des partis populaires, contre les catholiques, les Guelfes et le Saint-Siège sous l'égide de la maison de Savoie. Radical, autant que peut l'être un souverain, il flatte une démocratie intransigeante, haineuse et sectaire dont le programme politique n'est basé que sur l'anticléricalisme. Guillaume II, au contraire, comprend que l'union de tous les partis fait la force d'un Etat; il s'efforce de les rallier autour de l'aigle impérial, en respectant leurs convictions. Le Saint-Siège est, à ses yeux, comme il le disait, « le pôle moral du monde » et peut, comme les autres Etats laïques et civils, contribuer au maintien de la paix européenne. Le descendant des Hohenzollern protestants ne considère pas le pouvoir religieux à travers un prisme qui le déforme. Et, tandis que le roi d'Italie, dans son royaume comme devant la République française, se coiffe du bonnet phrygien, le monarque allemand chevauche dans la Rome pontificale, comme au moyen âge les chefs du Saint-Empire romain-germanique.

L'étoile de la Triple Alliance a évidemment pâli : la ligue des Bismarck et des Crispi paraît à un tournant dangereux.

A. Müller.

L'ÉMIGRATION ITALIENNE

Au moment où la visite des souverains d'Italie en France exalte un peu ingénument chez nous les esprits superficiels, il n'est pas sans intérêt de voir quel degré de prospérité matérielle présente l'état économique de ce pays et de nous rendre compte des avantages qu'il peut offrir à notre commerce et à notre industrie en échange de nos sympathies un peu naïves et de nos faciles acclamations.

L'émigration italienne va nous édifier amplement sur ce point.

Les Italiens émigrent soit temporairement, soit d'une façon permanente. D'où deux catégories bien distinctes :

La première comprend les individus qui vont chercher du travail hors des frontières de l'Italie, généralement au moment où ils ne trouvent pas à s'employer dans leur pays. Ceux-ci rentrent au bout d'un temps assez court ; ils n'abandonnent pas leurs foyers, qui restent toujours constitués.

La seconde catégorie comprend les individus qui, acculés à une nécessité absolue, s'expatrient pour aller fonder à l'étranger des établissements durables. Cette émigration, qui a pour cause unique la misère, est de beaucoup la plus intéressante.

Il nous importe peu de savoir, en effet, que mille travailleurs se rendent ici ou là, dans les pays limitrophes, pour exécuter un travail quelconque et revenir ensuite dans leurs villages.

Par contre, nous ne saurions marchander notre sympathie aux pauvres paysans affamés qui désertent leurs foyers sans espoir de retour, pour aller chercher, parfois très loin, non pas un ciel plus clément, mais une terre moins ingrate, où la lutte pour la vie soit moins âpre, et où ils aient vraiment l'espoir de vivre.

Aussi, dans les pages qui suivent, ne nous occuperons-nous que de ces derniers ; les chiffres cités ne se rapporteront qu'à l'émigration permanente.

*
* *

Par sa conformation même et par son orientation géographique, l'Italie comprend deux régions très différentes :

Le Nord, au sol riche, agriculteur, industriel, commerçant ;

Le Sud, au sol plutôt pauvre, où l'industrie est presque nulle, et où l'agriculture constitue la seule ressource de la population.

Or, Jacini l'a dit avec une grande justesse : « L'expérience de tous les temps et de tous les lieux montre que les pays purement agricoles ne sont jamais riches, et qu'au contraire, les revenus privés créent la richesse rurale dans ceux où fleurissent le commerce et l'industrie. »

Telle est la raison de la richesse de la haute Italie et de la pauvreté de la partie méridionale.

Les provinces qui sont au sud de Rome trouvent que l'on ne fait pas assez pour elles; celles qui sont au nord estiment que l'on fait beaucoup, parfois trop, pour ces compatriotes déshérités.

L'action du gouvernement consiste, non pas à maintenir la balance égale entre ces deux fractions, mais à faire davantage pour celle qui réclame le plus de sollicitude, sans soulever les plaintes ni le mauvais vouloir du Nord.

Le ministère actuel n'a pas failli à ce devoir, en élaborant d'importants projets, appelés à modifier considérablement la situation dans un avenir qui n'est plus très éloigné. On construira d'abord l'aqueduc des Pouilles, réclamé depuis longtemps. D'autre part, une commission cherche à donner droit de cité à l'industrie dans le Midi, en étudiant la possibilité de doter la ville de Naples de forces motrices à bon marché, par l'utilisation des cours d'eau. Une autre a pris en main la régularisation de ces torrents invraisemblables, composés d'un lit de 1,000 mètres de large et d'un mince filet d'eau capricieux, nomade, qui, serpentant ici ou là, roule vers la mer, l'été, de petits cailloux, et, l'hiver, des quartiers de roche. Véritables fléaux du Sud, ces torrents ravagent parfois de vastes superficies, ne laissant à la place de terrains fertiles que du sable, de la vase et du gravier.

L'aliénation précipitée des biens ecclésiastiques et domaniaux, voilà la cause du déboisement inconsidéré des flancs de l'Apennin. Ce déboisement, que l'on combat aujourd'hui par tous les moyens, a ruiné le régime des eaux, stérilisé les vallées et étendu le triste domaine des fièvres palustres.

C'est ainsi que dans la Capitanate, le plus grand ennemi de toute amélioration, c'est toujours la malaria, contre laquelle on lutte depuis 1839. Il est vrai qu'il manquait un plan d'ensemble. Mais, aujourd'hui, le gouvernement exécute des projets mûris longuement. Ici une machine puissante élève les eaux et les refoule à la mer par un canal; là, d'autres travaux ont pour but de combler de vastes marécages.

En même temps, les communes des Pouilles, de la Basilicate et des Calabres, commencent à se préoccuper sérieusement des moyens de relever l'agriculture.

De nombreux propriétaires des environs du cap de Leuca viennent de se grouper pour secourir l'industrie agricole. Leur programme comprend : des distributions aux paysans, de semences, d'instruments aratoires, de chevaux et de bœufs; la création de cours d'agriculture; la construction de maisons d'habitation; enfin l'ouverture de bureaux de placement, qui permettront d'expédier des travailleurs aux endroits où les propriétaires en réclameront, en un mot, de soustraire au hasard les mouvements de personnel pour les diriger d'une façon rationnelle.

Cette idée féconde se propage dans les campagnes méridionales, à la façon des taches d'huile. Tout récemment, un comité du même genre s'est constitué à Tarente. On peut attendre tout de ces organisations locales, qui n'ont en vue que le bien public.

Le sud de l'Italie traverse, en effet, une période critique. Au commencement de l'année dernière, les propriétaires des environs de Lecce ont déjà dû suspendre les travaux urgents de la récolte, à cause des désordres causés par les paysans. Depuis, l'agitation a pris de vastes proportions, et les autorités locales cherchent les moyens de calmer l'effervescence générale. Certaines communes ont créé des fourneaux économiques et utilisent à divers travaux la main-d'œuvre disponible.

Mais ce ne sont là que des palliatifs insuffisants, qui n'ont point arrêté le mouvement agraire. A Nardo, les paysans ont dépassé toute limite par l'adoption d'un travail arbitraire.

Des bandes d'individus, poussés par la faim, s'introduisent dans les propriétés, où ils exécutent un travail quelconque, souvent inutile, parfois nuisible. Puis, ils réclament au propriétaire un salaire dont eux-mêmes ont fixé le taux.

Tout dernièrement, cent ouvriers se sont rendus chez un riche propriétaire, et, sans ordre, sans autre règle que leur caprice, se sont mis en devoir de creuser un fossé là où le maître du lieu ne songeait nullement à faire exécuter un semblable travail.

Le soir venu, ils se rassemblèrent auprès de la maison d'habitation, réclamant leur salaire. Le propriétaire leur fit savoir qu'il voulait bien, à titre gracieux, donner 0 fr. 30 à chacun de ceux qui avaient coopéré à cette œuvre fantaisiste. On eut toutes les peines du monde à leur faire accepter cette modique somme.

Ils se réunirent ensuite sur la place du village, en réclamant, à grands cris, du travail et du pain. En résumé, point de travail, et attitude menaçante des paysans affamés.

Le manque de travail, voilà la principale cause du malaise économique qui règne dans le midi de l'Italie.

Le nombre d'hectares défrichés reste à peu près invariable,

tandis que la population augmente considérablement. Ici, point d'usines pour utiliser les bras que l'agriculture laisse inoccupés. Ce surcroît de population deviendrait de jour en jour plus misérable; il finirait même par créer un sérieux danger si les vannes de l'émigration ne laissaient écouler le trop-plein au dehors.

Des émissaires se chargent d'ouvrir ces vannes. Ils se répandent dans les plus humbles hameaux; ils grimpent jusqu'aux humbles villages calabrais, bâtis comme des nids d'aigle au sommet des falaises qui bordent le détroit de Messine.

Dans ces milieux, où la culture intellectuelle est forcément restreinte, où la crédulité dépasse les bornes permises, ces agents répandent le bruit qu'une entreprise au nom ronflant (en Italie, comme en France, les mots jouissent d'un irrésistible prestige) recrute des travailleurs pour le Brésil. Dans sa générosité, l'entreprise en question accorde aux émigrants le passage gratuit jusqu'à destination.

Malgré des avis réitérés qui ont pour but de mettre en garde les paysans contre les privations et les déceptions probables, des bandes de ces malheureux se concentrent rapidement dans les ports. Au bout de peu de jours, ils sont légion sur les quais de Naples, de Brindisi, de Tarente.

Là, leurs groupes compacts assiègent les bureaux des compagnies de navigation. On en voit d'autres dans les gares, roulés dans des couvertures, hommes, femmes, enfants, miséreux, sordides, insouciants. Tout leur avoir contenu dans un mouchoir qu'ils portent à la main, ils se laissent diriger passivement vers le grand inconnu.

Et quand on leur demande : Pourquoi émigrez-vous? Ils répondent en chœur :

— *Miseria e fame!* « La misère et la faim! »

C'est triste, c'est horrible; mais c'est ainsi.

Du moins, la plupart de ces pauvres paysans trouveront-ils le repos, l'aisance, dans cette nouvelle patrie, dont ils ne connaîtront le nom que plus tard? Nous le verrons ci-après, par les confidences d'un envoyé officiel, M. Rossi.

Les Pouilles, la Basilicate, les Calabres, fournissent le plus fort contingent d'émigrants.

Rien ne vaut parfois l'éloquence des chiffres. En 1876, l'Italie expédiait au dehors 19,756 émigrants, à titre permanent.

En 1901, ce chiffre s'est élevé à 251,577.

Dans les six premiers mois de 1902, on en a compté 148,737.

Ce torrent humain se précipite, presqu'en entier, vers le Nouveau Monde et se divise en deux grands courants :

L'un se dirige vers l'Amérique du Nord, par New-York ; l'autre, sur l'Amérique du Sud (surtout Brésil et Plata).

La statistique montre les faits suivants :

L'émigration permanente a décuplé, de 1876 à 1902. Elle est particulière aux provinces méridionales de l'Italie. 50 pour 100 de ceux qui partent emmènent leur famille ou leurs parents.

On compte, en moyenne, sur 100 émigrants : 50 agriculteurs, 20 manœuvres ou terrassiers, 12 tailleurs de pierre ou maçons, 8 ouvriers ou artisans, 2 industriels ou commerçants.

Tout récemment, un journal anglais déclarait que l'Italie encourageait l'émigration et qu'elle avait créé un service particulier pour l'organiser et la diriger. Cette feuille ajoutait : « Le but du gouvernement italien est de se débarrasser ainsi de tous les mauvais sujets qui pullulent dans les villes du royaume et d'empêcher les ouvriers et les paysans sans travail de tomber sous l'influence de la *camorra* ou de la *maffia.* »

Voilà comment on interprète parfois les meilleures intentions. Certes, le gouvernement n'a pas le pouvoir de s'opposer à ce flot débordant. Il a créé le service de l'émigration pour le régler, le surveiller, le canaliser dans les limites du possible.

Nous allons rapidement examiner la situation de ces émigrants dans les différents pays où ils résident.

*
* *

A tout seigneur, tout honneur.

Quelle est la situation, aux Etats-Unis, des Italiens émigrés?

La criminalité italienne, dans les grandes villes de l'Union, dépasse de beaucoup celle des autres collectivités étrangères. D'autre part, on ne peut oublier que, par une étrange fatalité, tous les anarchistes de marque qui, pendant ces dernières années, se sont livrés à la propagande par le fait, appartiennent à la nationalité italienne. De plus, on désigne, aux Etats-Unis, l'émigré italien sous le nom de *dago* (à cause de l'usage trop fréquent qu'il fait de cette arme si portative). Ajoutez à cela que la langue italienne est fort éloignée de l'anglaise. Enfin, le travailleur italien, frugal et résistant, se contente d'un salaire minime et fait à l'ouvrier américain une concurrence presque aussi terrible que le Chinois.

Nous n'hésitons pas à donner la prépondérance à ce dernier grief, et, en somme, l'opinion publique, qui raisonne peu, semble préférer l'émigrant irlandais ou allemand à l'italien.

Un vieux commerçant d'Italie, qui habite depuis longtemps les Etats-Unis, résume en quelques mots la situation de ses compatriotes dans ce pays : « Les Irlandais ont réussi à s'emparer

d'emplois lucratifs et d'excellentes situations officielles dans les administrations publiques. Mais, de toute la colonie italienne, personne n'a réussi à occuper une place supérieure à celle de *policeman*. La seule région du Nord où les Italiens aient vraiment réussi, c'est la Californie; l'un d'eux a été nommé récemment sénateur au congrès fédéral. »

Ajoutons toutefois que cette situation s'améliore singulièrement, dès la deuxième génération. Ainsi, Hoboken (faubourg de New-York) renferme 60,000 habitants, dont environ 12,000 Italiens. Sur ce nombre, 8 ou 10 fonctionnaires d'un rang assez élevé sont d'origine italienne, c'est-à-dire nés en Amérique, mais complètement américanisés.

Au point de vue de l'émigration, l'Italie est le plus fort client des Etats-Unis.

En 1901-1902 (l'année commençant le 1er juillet), il est arrivé dans les ports des Etats-Unis 648,743 émigrants, qui se répartissent de la manière suivante :

Italie.	178,375	Portugal.	17,484
Autriche-Hongrie. .	171,989	Japon.	14,270
Russie.	107,347	Grèce.	8,104
Angleterre. . . .	46,013	Roumanie.	7,196
Suède-Norvège. . .	30,894	Turquie d'Asie. . .	6,223
Allemagne.	28,504		

En dix années, de 1891 à 1901, plus de 720,000 Italiens ont débarqué dans les ports de l'Union.

La seule ville de New-York en renferme 200,000.

Et ce mouvement s'accentue de jour en jour. On croit même que bientôt des émigrants de l'Amérique du Sud afflueront à New-York à cause du bien-être qui règne dans la vaste république du Nord, et de la misère imputable à diverses causes qui règne dans les républiques australes.

* * *

L'émigrant italien reçoit un meilleur accueil dans la République Argentine. On explique le fait par la similitude des climats et des langues, et aussi par la très nombreuse colonie italienne, si laborieuse et si estimée, qui est établie dans les pampas. Cette colonie compte près d'un million d'âmes dans l'Argentine. C'est le facteur principal du développement de l'agriculture et de l'industrie dans ce pays, qui exporte annuellement 100,000 kilogr. de viandes par les vapeurs frigorifiques, et 600,000 bœufs et moutons sur pied.

Mais, depuis quelque temps, les émigrants ont beaucoup à souffrir

de la crise agricole. Maintes fois, la presse italienne a signalé l'instabilité des choses, la faiblesse du gouvernement, le désordre et les irrégularités qui règnent dans les administrations et dans les finances de la République Argentine.

Bien qu'il ne soit peut-être pas très équitable d'apprécier les phénomènes de la vie d'un peuple très jeune par les procédés que l'on emploie dans les vieux Etats de l'Europe, il est incontestable que les immigrants n'y sont point satisfaits.

L'année dernière, trente-cinq Sociétés italiennes d'émigrés ont signalé à leurs compatriotes la condition intolérable des ouvriers des villes et des paysans des campagnes : « Que ceux de nos compatriotes d'Italie, disent-ils, qui songent à émigrer dans la République Argentine restent chez eux ou qu'ils aillent ailleurs ; car on compte actuellement, à Buenos-Ayres, 40,000 ouvriers sans travail, et 120,000 dans les provinces. »

Cette déclaration a eu le don d'émouvoir, non pas les masses profondes qui fournissent les émigrants, mais le gouvernement italien lui-même. Le ministre de la République Argentine, à Rome, a donné l'assurance officielle que son pays avait pris des mesures pour remédier à la crise agricole. Il estime que vers la fin de 1903 les conditions économiques seront améliorées. Les paysans italiens pourraient alors trouver du travail dans les villes ou dans les pampas.

C'est bien autre chose dans les autres Républiques sud-américaines.

Au Chili, les Italiens paraissent plutôt en suspicion. La statistique chilienne sur la criminalité montre que, dans les campagnes, les petits commerçants italiens sont fréquemment assassinés. Les malfaiteurs de ce pays, comme d'ailleurs ceux du Brésil, semblent convaincus que l'assassinat d'un Italien est beaucoup plus pardonnable que celui d'un Brésilien ou d'un Chilien.

L'immigration italienne dans la République Argentine a subi des fluctuations considérables, dues aux crises politiques et économiques qui sévissent sur cet Etat.

Voici les chiffres des dernières années :

1890	36,695	1896	56,026
1891	24,125	1897	36,712
1892	25,331	1898	33,938
1893	32,541	1899	44,168
1894	32,557	1901	58,314
1895	41,029		

Comme symptôme de la crise économique que traverse ce pays, on cite le mouvement des émigrants et immigrants de toute nationalité, pendant les mois de mars et d'avril 1902. On a compté en mars 1902,

Arrivées. 12,293
Départs. 14,468

En avril 1902,

Arrivées. 10,338
Départs. 13,441

Il s'est donc produit, pendant ces deux mois, un fait très rare dans la République Argentine : la prédominance de l'émigration sur l'immigration. Diverses causes ont motivé cette crise : la mauvaise récolte des céréales, la baisse du prix des laines, les pertes d'animaux causées par les inondations, enfin l'incertitude de la situation politique. Comme correctif, le gouvernement argentin vient, tout récemment, de rendre l'enseignement de la langue italienne *obligatoire* dans les collèges nationaux.

Les Italiens se sont montrés très sensibles à ce bon procédé.

*
* *

Que dire du Brésil? Ici, les difficultés de l'heure présente sont presque insurmontables. D'abord, le climat de certaines parties (celui de Rio Janeiro en particulier) n'est pas favorable aux Européens.

En second lieu, les Etats ne font pas grand chose pour attirer les émigrants, et, surtout, pour les conserver. Les Etats de Minas Geraes et d'Espiritu Santo n'ont rien fait pour eux, et ne pourraient, par suite, en recevoir un grand nombre.

Au Sud, l'Etat de Saint-Paul peut en accueillir des légions. Il est plus grand que l'Italie et les neuf dixièmes de sa superficie sont encore en friche. Les Italiens s'y rendaient en foule.

Mais, l'année dernière, le gouvernement italien, frappé par les rapports pessimistes de ses consuls, envoya sur les lieux un commissaire, avec mission de faire une enquête officielle. Cet agent visita les *fazendas;* il interrogea les colons, il s'enquit des causes de leur misère et enregistra leurs déclarations.

C'est à la suite de cette mission que le gouvernement suspendit l'émigration gratuite, jusqu'à ce que l'Etat de Saint-Paul eût voté une loi de garantie pour les contrats des émigrants.

Voici un court résumé de la situation, d'après M. Rossi, qui a contrôlé officiellement les faits.

La production excessive a fini par avilir les prix du café. Tous les spéculateurs qui s'étaient improvisés *fazendeiros* et qui, sans capitaux, avaient planté du café dans les régions de l'intérieur, ont fait faillite. Un très petit nombre d'anciens *fazendeiros* ont résisté à la crise; ce sont ceux qui, pendant les années d'abondance, avaient constitué une réserve d'argent.

Pour tous les autres, ç'a été la ruine.

Dans les meilleures zones, les *fazendeiros* ont hypothéqué les trois quarts de leurs biens pour des sommes supérieures à leur valeur actuelle. Dans les autres, on compte à peine 5 pour 100 des *fazendas* dégagées de toute dette.

Les salaires relatifs à la culture ou à la récolte du café déclinent sans cesse. Aussi, dès que le travailleur en trouve l'occasion, il s'en va, sans même posséder la somme nécessaire pour rentrer en Italie. Alors, il émigre dans l'Argentine, sans ignorer que cette république traverse également une crise terrible.

Les familles de paysans que l'on envoie dans l'Etat de Saint-Paul pour remplacer les colons que le désespoir en a chassés, ont réellement à souffrir de la faim. Les propriétaires, endettés et sans crédit, ne donnent que 9 à 10 francs par mois pour l'entretien de chaque famille, et, en outre, l'État contraint les colons à acheter les vivres dans leurs *vendas*, où tout objet coûte le double de sa valeur réelle. Pressé par les usuriers, ruiné par les hypothèques portant intérêt à 18 ou 20 pour 100, le *fazendeiro* se *refait* tranquillement sur le colon.

Aussi l'émigrant n'a-t-il qu'une idée fixe : abandonner ces lieux maudits où le malheur l'accable. Les hommes s'échappent-ils des *fazendas* pendant la nuit? Le propriétaire séquestre les femmes et les enfants comme gages des vivres qu'il a avancés. Les consulats d'Italie sont assaillis par des malheureux qui réclament la libération de leurs familles, le paiement de leurs salaires, et qui demandent en suppliant leur rapatriement.

L'Etat de Saint-Paul offre aux émigrants le voyage gratuit. On envoie chercher les colons dans leur pays même; on les trompe par des opuscules qui décrivent le Brésil tel qu'il était aux époques les plus favorables. Alléchées par la gratuité du passage et par de belles promesses, beaucoup de familles n'auraient jamais songé à émigrer sans les sollicitations dont elles ont été l'objet.

C'est seulement quand ces malheureux se trouvent isolés à plusieurs centaines de kilomètres dans l'intérieur des terres, qu'ils touchent du doigt toute leur infortune, et ils y demeurent comme prisonniers, sans moyen de retour. La situation est tellement mauvaise dans cet Etat, un si grand nombre de familles y restent par force, que si demain l'on proposait de rapatrier gratuitement tous les paysans de vingt à quarante ans, le territoire se dépeuplerait en quelques jours.

Tel est le récit d'un témoin oculaire.

Pourtant, 45,658 émigrants italiens sont arrivés à Saint-Paul, en 1901.

*
* *

Il y a, en Italie, un troisième petit courant d'émigration, qui intéresse la France tout particulièrement : c'est la dérivation incessante, qui se dirige de la Sicile sur la Tunisie.

L'émigration italienne (ou plutôt sicilienne), dans notre colonie d'Afrique, est depuis longtemps signalée comme un véritable danger.

Pour le comprendre, il suffit de dire que la Tunisie compte aujourd'hui 100,000 étrangers en chiffres ronds, et qu'après une occupation de vingt ans, un colon français, mis dans un des plateaux de la balance, doit faire équilibre à quatre étrangers dans l'autre plateau.

Et cette sorte de conquête pacifique du pays par les Siciliens, cette infiltration menaçante, loin de diminuer, paraît au contraire en augmentation.

De janvier à octobre 1902, on a compté 9,234 arrivées par bateaux italiens. Ne sont pas compris dans ce chiffre les émigrants italiens arrivés par les frontières de l'Algérie, par les paquebots français, et par les innombrables balancelles qui abordent journellement sur tous les points de la côte.

Après avoir fait leur déclaration de séjour à Tunis, ces immigrants disparaissent rapidement dans l'intérieur du pays.

Voici comment se décomposent, par mois, ces 9,234 arrivées :

Janvier. . .	913	Juin. . . .	793
Février. . .	875	Juillet. . .	1,228
Mars. . . .	909	Août. . . .	1,178
Avril. . . .	1,271	Septembre. .	1,000
Mai. . . .	1,067		

*
* *

La République australienne paraît redouter beaucoup la concurrence. Après avoir voté l'exclusion des Chinois et des Canaques, elle accueille assez mal les Européens, si l'on en juge par le fait suivant. L'année dernière, un vapeur, chargé d'Italiens indigents, aborda à Freemantle. Les autorités du lieu tentèrent de s'opposer à leur débarquement, en s'appuyant sur les prescriptions de la nouvelle loi sur l'émigration. Mais ce fut en vain, car les immigrants réunissaient les conditions voulues : pouvoir écrire sous la dictée, dans leur propre langue.

Les journaux protestèrent contre l'inefficacité de la loi, en déclarant que l'exemple devait servir de règle pour les modifications à y introduire. Cette loi restrictive de l'émigration, que le Parlement fédéral australien a récemment votée, réserve ses dispositions les plus rigoureuses aux illettrés et à ceux qui, avant le départ, auraient stipulé un accord ou un contrat.

Des propriétaires et des commerçants australiens ont vivement critiqué ces dispositions sévères, car le besoin de main-d'œuvre se fait très vivement sentir depuis l'expulsion des Canaques.

Les industriels sucriers de l'Etat de Queensland employaient en grand nombre ces indigènes dans leurs plantations. Aujourd'hui, le Queensland manque de bras.

Il n'y a pas longtemps, quelques propriétaires avisés ont suppléé au dépeuplement des régions agricoles en introduisant dans la nouvelle République des émigrants d'Europe, et parmi eux, un certain nombre d'Italiens.

Enfin, au mois de décembre 1902, le gouvernement du Queensland a été saisi d'un projet relatif à l'extension de la colonisation à l'aide d'agriculteurs que l'on demanderait à l'Europe.

Le vote de cette proposition ouvrirait aux Italiens un vaste champ, car ils resteraient sans concurrents sur le territoire australien, puisque les Chinois et les Canaques en ont été éliminés.

*
* *

Jusqu'ici, les Etats-Unis ne demandaient que le nombre, et ils acceptaient sans discussion tout le personnel qui débarquait dans leurs ports. Mais la population étant devenue plus dense, le gouvernement américain réclame aujourd'hui la *qualité* des émigrants.

Le 1er mai 1902, le président Roosevelt a signé et promulgué le bill, voté par les deux Chambres, qui interdit aux Chinois le territoire de l'Union.

Le 22 mai suivant, la Chambre des représentants de Washington votait un bill prohibant l'immigration des illettrés. C'était porter un coup droit à l'émigration italienne; car cette disposition éloignait de l'Amérique du Nord le plus grand nombre de ceux qui proviennent des provinces méridionales de l'Italie, où l'instruction est si peu répandue.

Une statistique, établie en 1900, a donné les chiffres suivants, pour les conscrits, choisis sur divers points de l'Italie :

Sur 100 conscrits,
Le Piémont fournit 14,36 hommes ne sachant ni lire ni écrire,
La Lombardie, 15,57,
Le district de Venise, 21,60,
Les Abruzzes, 44,59,
La Sardaigne, 50,73,
La Sicile, 54,30,
La Calabre, 55,02.

La loi ne tarda pas à produire l'effet que l'on en attendait. Le 16 juin dernier, le gouvernement italien apprenait que 3,000 Ita-

liens se trouvaient en rade de New-York, dans l'impossibilité de débarquer, sous prétexte que ces nouveaux venus ne remplissaient pas les conditions exigées par la loi américaine.

Trois mois après, la commission fédérale de l'émigration appelait l'attention sur l'augmentation toujours croissante du nombre des immigrants européens, provenant de l'Europe méridionale et orientale. Le rapport concluait, en insistant, pour l'adoption de lois plus sévères. Enfin, au mois de décembre 1902, l'ambassadeur d'Italie à Washington a conféré longuement avec M. Roosevelt au sujet de ces restrictions. Il paraît douteux que le résultat de cet entretien soit très favorable aux désirs de l'Italie.

Les Etats-Unis ne sont pas seuls en cause. Il se produit aujourd'hui, presque partout, une véritable levée de boucliers contre les illettrés. On leur marchande l'accès des territoires, ou même on procède à leur exclusion complète, sans appel ni phrases.

Voilà de nouveaux et graves soucis pour l'Italie. L'instruction obligatoire, inscrite dans ses lois, n'a guère représenté jusqu'ici qu'un vœu à exaucer, un idéal à atteindre, dans un avenir plus ou moins éloigné. Ce pays possède un grand nombre d'universités, mais il dote assez pauvrement les écoles primaires. Déjà un mouvement se dessine en faveur de la propagation de l'instruction au sein des masses où se recrutent les émigrants. C'est certainement la meilleure réponse à faire aux lois draconiennes de l'Australie et de l'Amérique du Nord. Le maire de Lercara vient de publier un manifeste pour annoncer à ses administrés que le conseil municipal avait voté la création d'une école du soir. Point n'est besoin de mettre en relief la sagesse d'une telle mesure qui améliore les conditions matérielles et morales du peuple. Il est à désirer que l'exemple de Lercara trouve beaucoup d'imitateurs, de manière à neutraliser les déplorables effets de la loi nouvelle, qui ajoute à la lutte pour la vie de si terribles difficultés.

D'autre part, un professeur a calculé qu'en moyenne un paysan pouvait apprendre à lire et à écrire en un an. Partant de là, il propose d'enrôler un millier d'instituteurs et de créer des écoles volantes dans la Sicile et l'Italie du Sud.

La dépense ne serait pas considérable si les communes donnaient le logement et l'Etat les voyages gratuits. Le ministre actuel de l'instruction publique, qui a l'esprit ouvert et la décision prompte, n'est point homme à reculer devant une semblable tâche, qui réduirait à néant tous les bills et permettrait au torrent de l'émigration de reprendre son cours normal vers les pays où le travail est vraiment rémunérateur.

*
* *

Pendant que les Etats-Unis semblent aiguillés vers une sorte de protectionisme du travail, et que le Brésil et la République Argentine traversent une crise, l'Afrique du Sud a déclaré qu'elle comptait ouvrir ses portes à l'émigration italienne pour donner de l'extension à l'exploitation des mines et mettre en valeur les terrains qu'elle possède en proportion illimitée.

Les bras, en effet, manquent singulièrement à ce pays, plus neuf encore que l'Argentine. Aussi, la guerre terminée, a-t-on vu les *farmers* et les sociétés des mines (or et diamants) se mettre en quête de travailleurs.

Et, pendant que les particuliers s'occupaient de ce grave problème, le Parlement du Cap s'est mis à discuter longuement la même question, sentant fort bien que, de la solution, dépendait en grande partie l'avenir du pays.

Après un examen approfondi, le choix du Parlement a paru ne pouvoir se porter que sur les émigrants italiens ou sur les coolies chinois.

Adhuc sub judice lis est.

Que décidera M. Chamberlain? L'instrument de la colonisation sera-t-il blanc, noir ou jaune?

La décision semble d'autant plus difficile à prendre que les intéressés eux-mêmes, loin de montrer un accord parfait sur ce point, reconnaissent simplement l'impossibilité de trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire. Les uns feraient volontiers des sacrifices en faveur des travailleurs blancs; d'autres préfèrent le travail nègre, malgré ses à-coups, ses imperfections et son faible rendement. D'autres, enfin, réclament l'introduction immédiate de 100,000 Chinois. Mais, ces derniers paraissent en défaveur; ils ont contre eux la presse anglaise, hypnotisée, dirait-on, par le *péril jaune*. Aussi, les propriétaires des mines qui prônent ce genre d'émigration tournent-ils prudemment la difficulté en déclarant que le séjour des jaunes dans l'Afrique du Sud ne sera que temporaire.

D'autre part, les noirs employés autrefois, ne veulent plus revenir aux conditions antérieures, et il y aurait un danger réel à demander des nègres à l'Ouganda, parce qu'une affection mystérieuse, la maladie du sommeil, fait de très nombreuses victimes dans ces régions. L'importation de ces indigènes amènerait aussi, probablement, celle du fléau.

L'émigrant italien offre sur le Chinois et sur le noir de nombreux avantages. D'abord, il appartient à la race blanche, titre éminent aux yeux des législateurs sud-africains. Ne s'agit-il pas, avant tout, d'assurer à l'élément blanc la prépondérance sur cette race noire qui s'accroît très vite et menace d'engloutir les conquérants?

Ajoutez à cela les qualités d'endurance, de sobriété, inhérentes au paysan italien, et vous serez convaincu que ce choix donnera à l'établissement anglais le colon idéal. D'autant plus que les Italiens apporteront dans ces solitudes des méthodes agricoles rationnelles, là où l'on ne connaît encore qu'une agriculture fruste, sauvage, extensive.

Donc, si l'on admet que le travail des mines ne convient pas aux blancs, le côté agricole pourrait, du moins, être réservé aux Italiens.

Mais, ici, se pose une première question. Convient-il que le courant d'émigration, quel qu'il soit, se dirige immédiatement sur ce pays? La sécurité est-elle assez complète dans l'Afrique du Sud? Les émigrés sont-ils sûrs de trouver, dès leur arrivée. un travail régulier, à des conditions suffisamment rémunératrices?

Tout cela paraît fort douteux, puisque le Cap, le Natal, l'Orange, le Transvaal, traversent actuellement une crise aiguë, que M. Chamberlain lui-même, malgré toute son impatience et son habileté, n'arrivera pas à conjurer du jour au lendemain. D'ailleurs, l'Angleterre n'a pas encore rapatrié tous les prisonniers boers et, d'après les informations officielles, la situation du Transvaal est si embrouillée que les autorités elles-mêmes ne peuvent encore se faire une idée très nette de l'état du pays.

Plus d'agriculture, plus de commerce, plus d'industrie. Epuisement des réserves de toute sorte, y compris celles du bétail. Il faut reconstituer ces réserves et replacer le travail en condition normale dans les districts agricoles avant de faire appel à l'émigration.

Combien de temps mettra-t-on pour reconstituer ce que la guerre a détruit? Cela dépend évidemment des mesures plus ou moins énergiques et opportunes que le gouvernement anglais prendra pour y pourvoir.

Voilà pour le Transvaal et aussi pour l'Orange. Mais, il semble qu'il y ait lieu de distinguer entre les diverses parties de l'Afrique australe. Ainsi, la guerre n'a pas troublé aussi profondément la colonie du Cap, qui renferme des exploitations agricoles immenses. Les *Africanders* qui les possèdent réclament des travailleurs blancs pour introduire chez eux des méthodes rationnelles de culture, peut-être même des procédés intensifs.

Comme exemple de ces *Africanders* à large vue, il convient de citer M. Merriman, propriétaire de très vastes vignobles aux environs de Capetown, celui-là même qui a provoqué récemment un vote de 400,000 francs, à titre d'essai, en faveur des émigrants italiens.

Il s'est produit, à ce propos, un fait bien significatif qui mérite les honneurs d'une parenthèse. Les journaux *loyalistes* (qui représentent l'élément anglais dans la colonie) ont attaqué ce

vote avec vigueur, se demandant, avec une mauvaise humeur évidente, pourquoi l'on irait chercher des Italiens, alors qu'il y aurait lieu de réserver l'Afrique du Sud aux seuls Anglais?

Mais l'incapacité anglaise, en matière de colonisation agricole, est manifeste. N'insistons pas.

Nous le répétons, il faut attendre. Actuellement, la situation n'est pas favorable. On signale dans les ports de débarquement, à Capetown, à Port-Elisabeth, la présence de milliers d'émigrants, arrivés depuis la conclusion de la paix. Ces infortunés ne trouvent point de travail, et les circonstances ont paru si graves que, pour éloigner tout danger, le gouvernement local a pris d'urgence des mesures restrictives. Ainsi, défense aux travailleurs de pénétrer dans le Transvaal et dans l'Orange, à moins d'une demande expresse du *farmer* qui entend leur donner de l'occupation. Et encore l'auteur de cette demande doit-il s'engager à employer, pendant six mois au moins, le ou les émigrants qu'il réclame.

Ce n'est pas tout. Le ministère anglais des colonies a décidé que, dorénavant, les bureaux de permis installés dans les ports de l'Afrique australe, auraient seuls qualité pour délivrer des autorisations de voyage dans le Transvaal et dans l'Orange. Par suite, avant de partir pour ce pays, l'intéressé doit s'assurer que le bureau du port d'arrivée accordera l'autorisation de débarquer. Ce ne sont pas les exploitations agricoles que les immigrants ont recherchées de préférence; ce sont les mines, parce que le travail y est toujours disponible, sans aléa ni chômage, qu'il est largement rémunéré, et que l'apprentissage n'y est jamais fort long. Les demandes sont si nombreuses que les mines ne peuvent en accepter que la dixième partie. Il y a donc, entre l'offre et la demande, une disproportion faite pour décourager les plus acharnés.

Voici, en tout cas, à quelles conditions le gouvernement du Cap accepterait, quand le moment sera venu, les Italiens.

On engagerait les émigrants, par contrat écrit, pour trois ans, et de préférence les hommes mariés ayant des enfants. Les hommes toucheraient 4 francs par jour; les femmes, 1 fr. 50. Les premiers travailleraient depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; les femmes, de huit heures à quatre heures, avec un jour de repos non obligatoire, le dimanche.

De leur côté, les propriétaires s'engageraient à donner à chaque famille, soit une maison avec jardin, soit l'équivalent en argent. A titre de caution; les propriétaires auraient le droit d'opérer une retenue sur les salaires. Cette caution serait restituée au bout des trois ans, époque de l'expiration du contrat.

Plusieurs de ces clauses demandent à être précisées, et M. Rossi

qui traite en ce moment sur les lieux la question de l'immigration de ses compatriotes, ne manquera pas de le faire remarquer au gouvernement[1].

*
* *

Reste la question du transport des émigrants. Jusqu'en 1888, le gouvernement italien n'exerçait aucun contrôle sur les compagnies de navigation italiennes et étrangères, qui opéraient ces transports.

La loi de 1888, présentée par M. Crispi, n'était pas parfaite, et le contrôle qu'elle permettait d'exercer était plus apparent que réel.

Une loi nouvelle, votée en 1901, impose aux Sociétés de transports des obligations plus strictes et plus nombreuses. Elle édicte d'autres taxes; elle institue des visites réglementaires des navires; elle prescrit des règles d'hygiène relatives aux émigrants. La loi de 1901, outre qu'elle sauvegarde les droits des émigrants, tend implicitement à attribuer aux compagnies italiennes de navigation la majeure partie de ces transports.

En toute justice, on ne saurait contester à l'Italie le désir assez légitime de transporter sur ses vapeurs ses propres émigrants.

*
* *

En résumé, l'Italie a des émigrants en grand nombre, issus, en majorité, de ses provinces méridionales. Ces émigrants se rendent surtout dans les deux Amériques.

Aujourd'hui, plusieurs frontières leur sont fermées; certains pays ne peuvent les recevoir pour cause de crise économique et financière.

Cette population surabondante cherche donc des débouchés nouveaux[2].

Pour faire rouvrir les territoires qui se ferment devant l'immigration des illettrés, il est indispensable de répandre à pleines mains l'instruction élémentaire parmi les masses destinées à constituer les contingents migrateurs de l'avenir.

En attendant, on peut reconnaître par tout ce qui précède que l'Italie agricole et industrielle, l'Italie pauvre et affamée, ne semble pas encore à la veille de nous offrir les avantages très hypothétique que des esprits insuffisamment renseignés espèrent tirer du « rapprochement » (?) dont notre emballement se grise, et que nous ferons sagement de rester sur une prudente expectative.

Humbert de Pianti.

[1] M. Rossi est arrivé à Capetown le 3 décembre 1902.
[2] En 1902, 7,000 Italiens ont émigré en Angleterre.

LES TRAITÉS D'ARBITRAGE PERMANENT

ET

LE TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS DU 14 OCTOBRE 1903

La France et l'Angleterre viennent de signer, le 14 octobre 1903, un traité d'arbitrage permanent. Tandis que la presse britannique semble n'y prêter qu'une attention médiocre, la presse et l'opinion en France se divisent à ce sujet. Les uns jugent le traité inefficace et l'estiment volontiers une duperie ; les autres, pris d'enthousiasme, proclament qu'une ère nouvelle de paix et de justice est ouverte depuis que lord Lansdowne et M. Cambon ont apposé leur signature au bas des trois articles qui composent l'acte du 14 octobre. Que faut-il penser de la froideur ou de la répulsion des premiers, des espérances des seconds? Convient-il de se réjouir ou de s'alarmer? Faut-il voir dans le nouveau traité le germe d'une révolution dans les rapports internationaux ou simplement une manifestation sans portée, un hommage purement théorique à l'excellence de l'arbitrage? La ratification qui semble probable sera-t-elle funeste, bienfaisante ou indifférente? La question vaut la peine d'être examinée et la réponse suppose d'abord une notion exacte de l'arbitrage international, ensuite une connaissance précise du traité dont le titre seul pourrait induire aux plus graves illusions.

I

L'arbitrage international n'est pas une nouveauté. Le moyen âge l'a connu et pratiqué. Papes, rois, corps judiciaires ou universités ont plus d'une fois été saisis de différends que princes ou républiques en conflit leur demandaient de résoudre pacifiquement et juridiquement. La période d'absolutisme qui sortit du mouvement de la Renaissance et de la Réforme devait, pendant trois siècles, marquer un recul dans la pratique de l'arbitrage. Les princes et les Etats, plus jaloux de leur autorité sans contrôle, plus orgueilleux de leurs pouvoirs, étaient moins portés à s'en remettre à des tiers du soin de décider entre eux, plus enclins à recourir à la force qu'à s'exposer à une sentence prononçant contre eux. Au

dix-neuvième siècle, après la rude expérience des guerres de la Révolution et de l'Empire, les peuples, appelés à participer dans une mesure plus ou moins large au gouvernement, devaient manifester plus de répugnances pour la guerre, dont les risques et les charges leur apparaissaient d'autant plus lourds que leur richesse accrue s'en trouvait plus menacée et que le recrutement national d'armées plus nombreuses exposait plus de vies aux périls de la lutte. En même temps, le développement prodigieux des moyens de communication, en rapprochant les nations, en amenant une pénétration réciproque des hommes et des choses, augmentait, avec l'enchevêtrement des intérêts, les occasions de conflits. Les différends devenaient plus nombreux, les Etats se montraient moins empressés à prendre les armes. L'arbitrage allait rentrer en faveur. Un départ s'opéra entre les querelles; quand on ne put s'entendre sans vouloir cependant guerroyer, on convint de soumettre à des arbitres choisis de commun accord l'examen des prétentions et la décision des litiges. Ce fut, à vrai dire, pour des questions secondaires que la sagacité des arbitres trouva, dans la confiance des gouvernements, l'occasion de s'exercer. Chaque fois que des ambitions irréductibles ou des passions contradictoires furent aux prises, il ne fut plus question d'arbitrage; ce fut la guerre qui décida. Et dans les Etats les plus démocratiques, dans les Etats les plus pacifiques, lorsque les hommes qui font l'opinion, frappant l'imagination populaire au point sensible, convainquirent la masse que l'Etat devait être intraitable et devait contraindre l'adversaire à céder, l'entraînement belliqueux fut plus violent, plus intransigeant, plus irrésistible qu'il ne le fut jamais dans les conseils des monarques absolus. Ainsi, l'expérience du siècle passé a fait à l'arbitrage une part assez large, mais limitée cependant aux litiges d'importance secondaire entre Etats de bonne volonté; elle a laissé à l'empire de la force le soin de résoudre les conflits les plus graves et les plus passionnants.

Des esprits généreux ont cru que les succès de l'arbitrage, encore qu'ils fussent restreints, permettaient l'espoir de nouvelles conquêtes. Ils se sont flattés de pouvoir substituer ainsi le règne du droit au règne de la force; ils ont cru qu'il suffirait d'inscrire dans des traités l'obligation de l'arbitrage pour assurer la déchéance de la guerre. Ils ont prêché l'évangile des traités d'arbitrage permanent. Que les Etats s'engagent réciproquement à déférer à des arbitres tous leurs différends, quels qu'ils soient, et les guerres publiques disparaîtraient comme ont disparu les guerres privées. L'entente des gouvernements réaliserait ce que la France avait vainement tenté seule lorsque l'Assemblée nationale, en 1790, avait solennellement proclamé que « la nation française renon-

çait à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes ». Ils oubliaient que, selon une forte expression, « en décrétant le règne de la paix, l'Assemblée avait décrété la confiance et proscrit les passions »[1], ou ils se faisaient l'illusion qu'en s'accordant confiance au jour de la signature d'un traité d'arbitrage permanent, les Etats pourraient proscrire à tout jamais les passions susceptibles d'agiter les uns contre les autres les peuples soumis à leur autorité.

La conférence de la paix, réunie en 1899 à La Haye, sur l'initiative du tsar Nicolas II, a mis en pleine lumière le néant d'espoirs aussi chimériques. Nul n'a osé y plaider la cause des traités d'arbitrage permanent illimités, s'étendant à tous les litiges internationaux, et ce sont les avocats des traités d'arbitrage permanent limités à certaines catégories de conflits qui se sont chargés de démontrer l'impuissance radicale de ce système à résoudre les différends les plus graves pour la paix du monde. La Russie proposait de rendre le recours à l'arbitrage obligatoire en certains cas, mais elle écartait toute idée semblable pour la solution des conflits d'ordre politique. Non seulement elle se gardait de l'illusion qu'une mince et fragile feuille de parchemin revêtue de signatures diplomatiques pût être une barrière assez forte pour résister aux entraînements des ambitions de cabinet ou des passions populaires, mais elle démontrait, par des arguments de raison, tirés de l'essence même de ce procédé, que les arbitres ne pouvaient aspirer à régler les différends politiques. Les arbitres, en effet, ne peuvent que dire le droit et appliquer les traités existants. Or les conflits politiques naissent généralement des prétentions d'Etats qui réclament la modification et non l'application des traités existants. Les traités politiques « ne sont autre chose, lit-on dans la note russe soumise à la conférence, que l'expression temporaire des rapports fortuits et transitoires entre les diverses forces nationales. Ces traités lient la liberté d'action des parties tant que restent invariables les conditions politiques dans lesquelles ils se sont produits. Ces conditions venant à changer, les droits et les obligations découlant de ces traités changent aussi nécessairement ». Il n'est que trop vrai que les traités politiques les meilleurs sont impuissants à fonder un ordre de choses immuable. L'immutabilité n'est pas la condition de ce bas monde. Intérêts, mœurs, besoins, aspirations, situation économique, éléments de prospérité ou germes de décadence, tout subit l'action lente et inévitable du temps, tout s'altère et se transforme. Et les traités qui sont la loi des Etats vieillissent et deviennent insuffisants, comme les lois qui régissent les rapports des

[1] Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 91.

particuliers à l'intérieur des Etats perdent leur raison d'être et deviennent caduques, lorsque les circonstances qui les ont justifiées ont disparu. L'objet essentiel des traités comme des lois est de régler, conformément à la justice, les rapports entre hommes, entre Etats ou entre particuliers. Les traités et les lois les plus justes à leur naissance manquent à leur mission et doivent être révisés dès que, les éléments des situations qu'ils visaient s'étant altérés, les conditions de la justice dans les rapports auxquels ils s'appliquent se sont modifiées. Comme, en outre, les hommes ne s'accordent pas toujours et sont sujets à se méprendre sur la justice, comme ils sont sujets à la méconnaître, les lois qu'ils portent et les traités qu'ils signent empruntent trop souvent une partie au moins de leur raison d'être, de leur efficacité et de leur valeur à la force que possèdent ceux qui les imposent. Que la force abandonne ceux qui les ont édictés, ceux qui les ont soufferts se croient en droit de se libérer! A l'intérieur des Etats, selon les ressources qu'offre la constitution de chacun, le pouvoir législatif ou la révolution décident du changement des lois. Dans les rapports internationaux, nulle autorité reconnue ne s'élevant au-dessus des Etats, la révision des traités ne se peut faire que par la diplomatie ou par la guerre. Quand un Etat juge un traité politique injuste dans son origine ou caduc par suite de changements survenus, quand il se croit assez fort pour se soustraire aux conséquences d'un acte qu'il a cessé de respecter, il n'y a pas d'arbitrage qu'il puisse accepter. Car, nécessairement les arbitres le condamneraient au nom du droit ancien, et inévitablement il se refuserait à exécuter la sentence au nom du droit nouveau qu'il prétend fonder.

Avouer l'impuissance de l'arbitrage à résoudre les conflits d'ordre politique, c'est avouer son impuissance à assurer le maintien de la paix, puisque ce sont les conflits d'ordre politique qui, le plus souvent, sont la cause et l'occasion des guerres. Les traités d'arbitrage permanent pourraient-ils du moins assurer le règne du droit dans les litiges internationaux qui, étrangers aux intérêts politiques des Etats, se présentent sous un aspect juridique et se prêtent à une sentence juridique?

Le gouvernement russe ne l'admettait pas sans réserve, mais il proposait de faire un tri, d'établir des catégories parmi les conflits possibles, de prendre l'engagement d'aller devant arbitres au moins quand il s'agirait de litiges susceptibles d'être tranchés par l'application de règles de droit consacrées par l'assentiment unanime des Etats contractants et non susceptibles de compromettre les intérêts essentiels des puissances en jeu. L'attitude de l'Allemagne mit en échec tout projet d'arbitrage obligatoire. Malgré les

instances dont ses délégués furent l'objet, le gouvernement impérial déclara nettement que l'expérience de l'arbitrage n'était pas assez concluante pour rendre sans péril l'engagement d'y recourir. Il estimait sans doute que, pour la défense des droits germaniques, la puissance de l'empire, son armée et sa flotte suffisaient amplement et qu'il valait mieux se reposer sur elles que sur la foi, peut-être incertaine, de traités, et les lumières, peut-être vacillantes, de juridictions arbitrales. Peut-être aussi répugnait-il à l'empereur d'incliner sa souveraineté fière de sa force, de paraître en abdiquer quelques parcelles aux mains d'arbitres élevés en quelque sorte au-dessus d'elle. Quoi qu'il en soit, la volonté de l'Allemagne pouvait se justifier par des considérations d'ordre plus général et de valeur tout à fait décisive.

L'arbitrage international est un instrument délicat; il demande à être ménagé si l'on ne veut le briser; pour l'avenir de ses destinées, il convient de n'en user que dans la mesure où il peut servir, de n'en attendre que ce qu'il peut donner. Précieux moyen de mettre un terme à une discussion mal engagée, de couvrir une retraite sans découvrir l'amour-propre d'un négociateur mal inspiré, de dispenser d'une concession trop manifeste en laissant à des tiers le soin de trancher une question de droit ou de fait controversée, il ne peut fournir de solution satisfaisante qu'à une double condition. Il faut, si le litige porte sur une question de fait, que les Etats intéressés soient d'accord sur le droit à appliquer aux faits contestés; si le litige porte sur une question de droit, que chacune des puissances en cause juge acceptable, à la rigueur, la solution qu'elle a d'abord combattue. Il faut, en outre, que chacune ayant mesuré toutes les conséquences d'une sentence défavorable à ses prétentions, estime qu'elle peut et qu'elle doit, le cas échéant, s'y soumettre. L'exécution de la sentence est, en effet, le point le plus délicat de tout arbitrage international. De même qu'il n'y a pas de législateur international, il n'y a pas de force coercitive internationale. Dans la communauté internationale telle qu'elle est aujourd'hui constituée, il ne peut y en avoir. Pour assurer l'exécution de sentences rendues contre un Etat, il faudrait substituer à la coexistence d'Etats souverains, égaux en droit, autonomes, jaloux de leur souveraineté, de leur égalité et de leur indépendance, une monarchie ou une république universelle, tout au moins établir entre ces Etats et légèrement au-dessus d'eux une fédération universelle. Encore l'exemple de la confédération germanique de 1815 autorise-t-il, si même il ne le commande, un scepticisme très radical sur l'efficacité d'un corps d'huissiers ou de gendarmes internationaux au service du tribunal d'une fédération universelle. La *pax romana*, l'unique domination

d'une puissance assez forte pour s'imposer à tous les Etats devenus ses vassaux, — rêve irréalisable autant que peu souhaitable, — serait le seul point d'aboutissement logique de tout système tendant à assurer, en tout cas, l'exécution de sentences condamnant des Etats. Dans la situation actuelle du monde, l'exécution de pareilles sentences dépend uniquement du bon vouloir de l'Etat condamné. Il importe donc que ce bon vouloir ne soit pas mis à trop rude épreuve.

Lorsque deux Etats conviennent de déférer à des arbitres un différend déjà né, l'engagement de se soumettre à la sentence est pris en connaissance de cause; son exécution spontanée ne doit donc pas soulever grande difficulté. Il en va tout autrement avec les traités d'arbitrage permanent. En s'obligeant à aller devant arbitres pour des litiges à venir, les Etats se lient sans se rendre compte de la portée ni des conséquences de leurs engagements. Ils risquent de plaider sur des droits incontestables si ces droits sont contestés, et par là, l'acte destiné à terminer les conflits peut en susciter; — ils risquent de plaider devant des arbitres inconnus, sans garanties suffisantes de compétence et d'impartialité, car, sous peine d'être illusoire, un traité d'arbitrage permanent doit prévoir et fixer une procédure automatique pour la désignation des arbitres; — ils s'exposent à des condamnations imprévues, intolérables à leur amour-propre, préjudiciables à leurs intérêts essentiels, inacceptables pour un gouvernement jaloux de son rôle et pour un peuple ombrageux sur ses droits et ses intérêts. Ils s'exposent, par là même, à de multiples tentations d'éluder ou de déchirer des engagements pris avec une coupable imprévoyance dans un moment d'entraînement irréfléchi. Qu'ils succombent à ces tentations, il n'y aurait pas lieu d'en être très surpris, mais rien ne serait plus propre à compromettre et à discréditer le principe même de l'arbitrage!

On pourrait insister, pousser plus loin l'analyse des traités d'arbitrage permanent. Un examen plus minutieux ne ferait que fournir de nouveaux arguments pour aboutir à cette conclusion : les traités d'arbitrage permanent sont dangereux, à moins qu'ils ne soient inefficaces. Ils sont dangereux si, méconnaissant le caractère essentiellement volontaire de l'arbitrage, ils lient les Etats inconsciemment engagés au delà de leurs prévisions; ils sont inefficaces s'ils permettent aux Etats signataires de reprendre, par quelque détour, leur imprudent consentement, soit en discutant le caractère du litige pour le dérober aux arbitres, soit en prétendant au libre choix des arbitres, ce qui permet d'éluder tout accord sur leur désignation et de prévenir la sentence redoutée, faute de tribunal pour statuer.

II

Dans quelle catégorie convient-il de ranger le traité anglo-français du 14 octobre 1903? Est-ce un acte gros de périls ou un acte dépourvu de portée? A l'examiner avec quelque précaution, il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour être bientôt en droit de conclure sans crainte de se tromper. C'est avant tout un acte inefficace. Réclamé par les partisans les plus ardents de l'arbitrage obligatoire, il a été conclu par des praticiens sans illusions, très avertis de la nécessité de ne pas aller à l'encontre de la nature des choses, très convaincus, sans aucun doute, que l'arbitrage ne peut porter de fruits bienfaisants que s'il naît du libre consentement d'Etats fort instruits des conséquences auxquelles ils s'exposent en se livrant avec confiance à des arbitres de leur choix. Il semble que la pensée dominante des négociateurs ait été de ménager l'amour-propre, nous dirions volontiers de *sauver la face* des promoteurs de l'entreprise, en se gardant de toute stipulation qui pourrait enchaîner la liberté des Etats contractants. Il en résulte quelque équivoque et quelque contradiction entre le titre du traité et son contenu. Cette équivoque et ces contradictions ne sont pas sans inconvénients. Mieux eût valu assurément ne point signer de traité d'arbitrage permanent. Mais, du moment que la France et l'Angleterre commettaient la faute d'en signer un, celui qu'elles viennent de conclure est sans doute le moins mauvais qu'elles pussent consentir.

Le préambule du traité, sans en découvrir trop nettement l'esprit, en laisse déjà pressentir l'inanité. La convention de La Haye, de 1899, tout en évitant d'imposer en aucun cas l'obligation de l'arbitrage, laissait aux Etats signataires la faculté de stipuler cette obligation dans des arrangements particuliers. Le préambule vise donc le texte de la convention qui réserve cette faculté, mais en termes singulièrement discrets : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté britannique, signataires de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux conclue à La Haye, le 29 juillet 1899, — Considérant que, par l'article 19 de cette convention, les hautes parties contractantes se sont réservé de conclure des accords *en vue du recours à l'arbitrage dans tous les cas qu'elles jugeront possible de lui soumettre*, — ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes. » Ainsi ce n'est pas de la faculté de conclure des conventions d'arbitrage obligatoire qu'on annonce l'intention de s'inspirer, mais de la simple faculté de s'accorder en vue de recourir à l'arbitrage quand on jugera possible de le faire.

Si l'article 1er stipule d'abord l'obligation de recourir à l'arbitrage

en certains cas, c'est avec des précautions qui sont la meilleure démonstration du rôle restreint qu'on lui réserve et peut-être la plus décisive démonstration de la vanité des traités d'arbitrage permanent : « Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre les deux parties contractantes qui viendraient à se produire entre elles et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, seront soumis à la cour permanente d'arbitrage établie par la convention du 29 juillet 1899, à La Haye, *à la condition toutefois* qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux ni l'indépendance ou l'honneur des deux Etats contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces puissances. »

Deux classes de conflits sont donc réservées, soustraites à l'obligation de l'arbitrage : d'une part les conflits d'ordre politique, visant à l'abrogation ou à la modification des traités existants; d'autre part tous les conflits déjà nés et non encore résolus. Il en est pourtant parmi ces derniers qui sont d'ordre juridique et relatifs à l'interprétation des traités existants ! La question de Terre-Neuve, pour n'en citer qu'une, présente incontestablement ce double caractère, à moins que, dans l'opinion britannique, l'opposition du parlement de Saint-John à l'exercice de nos droits et l'hostilité des Terre-Neuviens à l'exécution des traités suffisent à donner à la querelle un caractère politique. Mais, s'il en est ainsi, quel est le différend juridique qui ne puisse, au besoin, être qualifié de politique? Quelle est la question d'interprétation de traité qui ne puisse se transformer en une question de révision échappant à la compétence des arbitres? N'est-il pas singulièrement instructif et singulièrement décevant de voir deux grands Etats affirmer leur confiance en l'excellence de l'arbitrage obligatoire pour les conflits à venir, et en témoigner si peu à l'arbitrage pur et simple pour les litiges pendants? On peut répondre, il est vrai, que l'obligation formulée au début de l'article 1er est étrangement amoindrie, pour ne pas dire annihilée, par les réserves de la fin. Ces réserves prudentes empruntent des expressions très vagues et très élastiques. Elles ouvrent toute grande la porte aux discussions sur la portée du traité, ou, pour mieux dire, elles permettent à chaque puissance de décliner, à son gré, l'arbitrage demandé par l'autre. Chacune entend et entendra toujours juger seule de ses « intérêts vitaux, du soin de son indépendance ou de son honneur ». Il peut paraître superflu de relever encore les ressources que pourrait offrir la dernière restriction de l'article 1er; si en effet beaucoup de litiges internationaux risquent de mettre en cause les intérêts de tierces puissances, il en est assurément, surtout parmi les moins importants, qui peuvent n'affecter que les deux Etats en conflit.

Mais ce n'était pas assez de soustraire ouvertement à la compétence des arbitres les différends les plus graves. En certains cas, il pourrait être excessif et malséant d'invoquer les intérêts vitaux, l'indépendance ou l'honneur de l'Etat, et cependant fort désagréable d'aller devant arbitres. Les restrictions dues à la nature ou à l'importance du litige n'assureraient pas, en tout état de cause, la liberté d'action des Etats contractants. Aussi l'article 2 vient-il suppléer à l'insuffisance de l'article 1er et parfaire, par un artifice de procédure, les ressources qui permettent, en tout cas, d'éluder un arbitrage importun.

Pour rendre l'arbitrage inéluctable, un traité permanent devrait non seulement délimiter avec une rigoureuse précision les litiges qui devraient nécessairement y être soumis, mais encore pourvoir, par des dispositions strictes, à la composition du tribunal dans tous les cas où celui-ci serait appelé à statuer. Il faudrait qu'en désignant les arbitres ou les personnes chargées de les choisir, il dispensât les Etats contractants de la nécessité d'un accord pour les constituer eux-mêmes. S'il ne le fait, l'Etat désireux d'éluder l'arbitrage aura beau jeu pour susciter des difficultés sur la nomination des arbitres, refuser son assentiment aux propositions de son adversaire et rendre, faute d'arbitres, l'arbitrage impossible.

Mais, d'un autre côté, si le traité pourvoit strictement et en tout cas à la désignation des arbitres, les Etats signataires commettent une grande imprudence et s'exposent à de singuliers périls. Nommer des arbitres pour tous les différends à venir, au moment où l'on traite, serait accorder une foi excessive à des hommes dont la compétence serait difficilement universelle et dont l'impartialité la plus avérée ne pourrait être garantie à jamais de toute altération! Les meilleurs arbitres pourraient d'ailleurs disparaître ou se trouver momentanément empêchés de statuer. Il faudrait, en tout cas, désigner les personnes ou les autorités chargées de remplacer ceux qui viendraient à manquer ou de les nommer tous. Il faudrait choisir ces personnes ou ces autorités de telle sorte et en tel nombre qu'il pût s'en trouver toujours pour s'acquitter de la sélection nécessaire. Mais il serait peu raisonnable de se remettre à des arbitres inconnus, désignés peut-être par des personnes inconnues, du soin de trancher des questions délicates qui veulent des juges éclairés et à l'abri de tout soupçon. Quelle autorité pourraient avoir, quel respect pourraient inspirer des sentences rendues par des juridictions arbitrales suspectes à l'Etat condamné? Et comment ces juridictions pourront-elles commander la confiance, si elles ne tiennent leurs pouvoirs du libre choix et de l'accord pleinement conscient des parties en litige?

L'article 2 du traité du 14 octobre 1903 stipule qu'avant de

s'adresser à la cour de La Haye, les Etats contractants devront conclure un compromis concernant le différend particulier à soumettre aux arbitres, et c'est d'accord qu'ils mesureront leurs pouvoirs en même temps qu'ils détermineront le mode de leur nomination. « Dans chaque cas particulier, les hautes parties contractantes, avant de s'adresser à la cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les détails à observer en ce qui concerne la constitution du tribunal arbitral et de la procédure. » A première vue, ces stipulations semblent imposer aux contractants l'obligation de s'entendre pour constituer arbitres. Simple apparence; il est aussi vain de stipuler l'entente que de décréter la confiance. Pour déterminer l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres, leur désignation ou le mode de désignation, la procédure, il faut un concours de volontés qui ne peut résulter que du libre consentement de chacun, et qui peut faire défaut si les prétentions de l'un paraissent inacceptables à l'autre. Spécifier la nécessité de l'entente, sans en préciser les conditions, c'est, en dépit des apparences, réserver la possibilité du désaccord, et puisque les arbitres ne peuvent tenir leurs pouvoirs que d'un accord, et que cet accord ne peut être imposé par personne, c'est, en réalité, laisser les parties libres de décider, dans chaque cas particulier, s'il leur convient ou non d'aller devant arbitres. Le Foreign-Office a pris soin, d'ailleurs, de souligner le sens, l'esprit et la portée du traité au point de vue britannique, en ajoutant à la publication du texte la note suivante : « Cet accord est le résultat d'un mouvement qui, on s'en souvient, a reçu récemment, dans les deux pays, beaucoup d'encouragements, et qui tendait à affirmer, d'une manière générale, le principe du recours à l'arbitrage dans tous les cas où ce procédé serait commode et sans dangers. » On ne saurait souhaiter de commentaire plus autorisé ni plus concluant. Et si l'on veut résumer en une formule brève la signification du traité du 14 octobre, on peut dire que la France et l'Angleterre y prennent l'engagement de saisir la cour permanente de La Haye lorsqu'elles jugeront utile de recourir à l'arbitrage. Encore cet engagement modeste a-t-il un caractère d'essai purement temporaire. « Le présent arrangement, aux termes de l'article 3 et dernier, est conclu pour une durée de cinq années à partir du jour de la signature. »

III

La conclusion de ce qui précède est qu'il ne faut pas attacher d'importance au traité du 14 octobre. A cette condition, cet acte demeurera inoffensif. Il deviendrait dangereux si, se méprenant sur son titre, oubliant ou ignorant ses dispositions, l'opinion lui attri-

buait une vertu qu'il ne saurait avoir. Les Anglais ne se croient pas liés. Il ne faut pas que nous les croyions liés ni que nous nous croyions liés nous-mêmes. Il ne faut pas imaginer que ce témoignage d'estime accordé par les deux gouvernements à l'arbitrage, soit une charte de paix et de justice entre les deux nations. Ni le texte ni l'esprit du traité n'autorisent de tels espoirs que démentiraient l'expérience et l'essence même de l'arbitrage, et que dément d'ailleurs de façon si expressive, faut-il le répéter, le dédain de l'arbitrage pour la solution des conflits pendants. Après comme avant l'acte du 14 octobre, la France et l'Angleterre iront devant arbitres, quand, d'un commun accord, elles le jugeront à propos; elles n'iront pas, lorsque l'une ou l'autre jugera l'arbitrage importun. Elles iront devant arbitres pour liquider des litiges secondaires; elles n'iront pas pour régler les conflits importants. Elles ont sauvegardé leur liberté d'action et en cela elles ont eu raison, mais elles ont paru se lier, et en cela elles ont eu tort. Car cette apparence risque d'induire en de fâcheuses erreurs.

Les Français s'éprennent volontiers de formules sans chercher quelles réalités elles peuvent couvrir, ou quel vide elles peuvent cacher. Ils ont cru longtemps à la vertu des constitutions; ils ont cru leurs droits garantis parce que ces droits étaient inscrits dans une déclaration solennelle; ils ont cru la liberté fondée, parce qu'ils avaient des assemblées délibérantes; confiants dans les mots parce qu'ils étaient écrits, dans les institutions parce qu'elles semblaient libérales, la perte de libertés positives a plus d'une fois été la rançon de leur foi naïve en l'efficacité des formules. L'expérience d'un siècle ne les a cependant pas guéris. On essaie aujourd'hui de les entraîner, dans l'ordre international, à des illusions analogues. De généreux esprits, inconscients de leur chimère, les veulent persuader que l'arbitrage possède une magique vertu pour qui consent à en accepter le joug bienfaisant. Le traité anglo-français leur apparaît comme une étape importante dans la voie qui peut mener à la paix perpétuelle et au désarmement universel. Il faut craindre que l'opinion s'égare à leur suite, et qu'elle sacrifie, au fétichisme de l'arbitrage, la notion juste des conditions de la justice et de la paix entre nations.

Qu'il s'agisse de relations politiques ou économiques entre sujets d'un même Etat ou entre sujets de souverains différents, toutes les questions qui touchent aux rapports des hommes entre eux sont avant tout des questions morales. On l'a dit, à juste titre, des questions sociales; on peut le dire, avec non moins de vérité, des questions internationales. Parce qu'elles mettent en cause et parce qu'elles mettent aux prises les passions humaines et le libre arbitre humain, elles ne peuvent être résolues par l'action mécanique, en

quelque sorte, d'une institution, d'une abstraction. La paix et la justice, dans les relations internationales aussi bien que dans les relations sociales, dépendent avant tout de la valeur morale des hommes et de ceux qui les gouvernent, de leur esprit de modération, de leur respect des droits d'autrui, de l'empire qu'ils exercent sur leurs passions, du sacrifice qu'ils savent faire de leur égoïsme. Perdre de vue ces vérités essentielles, oublier que l'effort constant sur soi-même, la volonté de se dégager de soi sont nécessaires pour comprendre les autres et en tenir compte, croire qu'une formule dispense de cet effort et rend inutile cette volonté, vouloir la paix et la justice sans en vouloir les conditions, c'est aller à l'encontre de la nature des choses, c'est tourner le dos au but que l'on veut atteindre, c'est s'exposer aux déceptions et aller au-devant des catastrophes. Le danger des formules est précisément de faire perdre de vue les réalités qu'aucune formule ne peut suppléer. Le danger des illusions sur la valeur de l'arbitrage international, c'est de persuader les peuples que cette fragile institution leur permet de n'écouter que les suggestions de l'intérêt, sans crainte de compromettre la paix et la justice confiées à la garde des arbitres. Les peuples, comme les individus, ne sont que trop enclins à exagérer leurs droits, à poursuivre avec âpreté leurs intérêts, à céder aux entraînements de leurs passions; or la voix des intérêts et des passions n'est pas une bonne conseillère de justice et de paix. C'est cependant celle que politiques et publicistes font le plus souvent retentir, et les traités d'arbitrage obligatoire ne suffisent pas à en étouffer les échos. Ils ne peuvent qu'endormir les craintes suscitées par le heurt des intérêts adverses et des passions contraires, sans pouvoir prévenir les réveils belliqueux — d'autant plus redoutables que le rêve des ambitions aura été moins troublé par la conscience du péril qu'il contient.

Pour aider au maintien du droit dans les rapports internationaux, l'arbitrage doit trouver un appui dans l'esprit d'équité des gouvernements; pour aider au maintien de la paix, il lui faut un soutien dans l'esprit pacifique des nations. Avec cet esprit d'équité et cet esprit pacifique, l'arbitrage n'a pas besoin d'être déclaré obligatoire pour produire ses effets bienfaisants; à leur défaut, il n'est qu'un vain instrument aussi impuissant à suppléer qu'à faire naître les bonnes volontés nécessaires. La conclusion de traités d'arbitrage ne saurait suffire à créer l'esprit indispensable à les vivifier, mais elle risque d'accréditer l'erreur qu'elle suffit à dispenser de cet esprit, et c'est par là que tout traité d'arbitrage permanent, fût-il aussi modeste que celui du 14 octobre 1903, peut porter en soi un péril.

Charles Dupuis.

LA SCIENCE ET LE PAYSAGE

Au nombre des ouvrages dont la possession s'impose à toute bibliothèque respectable, il est un livre charmant, modèle de style et de pensée, où la clairvoyance à l'endroit des ridicules de l'espèce humaine trouve moyen de se concilier avec une bonne humeur constante, que rehausse un sentiment profond de tout ce qui est noble et beau. Nous voulons parler des *Nouvelles genevoises* de Töpffer. Dans un de ses récits les plus alertes, l'auteur s'est amusé à prendre à partie un groupe de touristes que le hasard avait mis sur son chemin au cours d'une promenade dans la vallée de Trient. Voici le portrait qu'il en trace :

« Cette caravane se composait de trois messieurs à pied et d'un mulet chargé de pierres. Ces messieurs étaient des géologues. C'est une charmante compagnie que les géologues, mais pour les géologues surtout. Leur manière est de s'arrêter à tout caillou, de pronostiquer sur chaque couche de terre. Ils ne sont pas sans imagination, mais cette imagination a pour domaine le fond des mers, les entrailles de la terre; elle s'éteint dès qu'elle arrive à la surface. Montrez-leur une cime superbe : c'est une soufflure; un ravin rempli de glaces : ils y voient l'action du feu; une forêt : ce n'est plus leur affaire. »

Aussi la joie d'avoir pu fausser compagnie à ces hommes de ténèbres excite-t-elle chez Töpffer, à l'égard du dieu de la lumière, une reconnaissance qu'il traduit par ce cri : *Sic me servavit Apollo.*

Il est vrai que, sa boutade une fois lancée, l'auteur s'empresse de distinguer entre la science et ses interprètes. Sévère pour ceux-ci, il n'a pour la première que des caresses. Mais que ces caresses sont perfides et quelle bonne grâce il faudrait pour s'en contenter! Si la géologie l'attire, c'est qu'il la juge « vague comme toute poésie ». Le principal mérite qu'il se plaise à lui reconnaître est l'impuissance à fournir des solutions précises et, comme conséquence, la vertu qu'elle aurait de donner libre carrière à l'imagination, en lui permettant d'évoquer à sa guise les lointaines et

mystérieuses époques où la terre était peuplée de créatures fantastiques.

Que dirait donc aujourd'hui Töpffer, s'il lui était donné d'apprendre que les descendants de ces géologues, objets de son dédain, ont la prétention de posséder seuls la pleine intelligence des paysages, et que loin de borner leur domaine aux entrailles de la terre, ils osent interpréter avec une précision stupéfiante les moindres particularités de la surface? Si bien qu'un site naturel quelconque, moins encore, la simple carte topographique qui représente ce site, devient pour eux un livre ouvert, où se lisent couramment des histoires de bouleversements, de guerres et de conquêtes, dont l'intérêt le dispute à celui que peuvent offrir les annales de l'humanité.

Ce n'est pas qu'on ait attendu jusqu'à l'heure présente pour apercevoir clairement l'inévitable lien qui rattache les accidents de la surface terrestre à la composition et à l'architecture du sous-sol. Du temps même de Töpffer, Elie de Beaumont traçait de ces relations un tableau saisissant dans sa classique description des Vosges; et si le malin Genevois avait pris soin de lire les lignes exquises où l'illustre maître dépeignait la végétation des bords du lac de Retournemer, sans doute il se fût fait scrupule de prétendre que les forêts n'étaient pas « l'affaire » des géologues.

Toutefois, pour donner à ces notions la forme extraordinairement nette qu'elles ont revêtue depuis peu d'années, il convenait que l'observation disposât d'un terrain particulièrement propice, où les relations soupçonnées devinssent assez éclatantes pour s'imposer même aux moins attentifs. Il ne faut pas s'étonner si cette bonne fortune nous est venue d'Amérique.

Là-bas, dans le Far West, par delà les Montagnes Rocheuses, s'étendent d'immenses solitudes, que caractérise trop justement la qualification de *région aride*, et devant lesquelles l'effort de la colonisation est contraint de s'arrêter. Un ciel obstinément pur et sec y éclaire un paysage étrange pour des yeux européens, tout au plus aptes à s'en faire une idée réduite par l'aspect qu'offrent chez nous certaines tranchées de chemin de fer de récente construction. Nulle végétation ne couvre la surface. Aussi les diverses couches du terrain apparaissent-elles au dehors dans toute la netteté de leurs stratifications comme dans tout l'éclat de leurs teintes naturelles; ici blanches comme le marbre ou d'un jaune d'or; à côté, aussi vertes que l'émeraude ou parfois d'un rouge du plus pur vermillon.

De temps à autre, ces plateaux désolés s'accidentent de gigantesques entailles, au fond desquelles mugit un cours d'eau qui

vient de très loin. Alors, sur les flancs escarpés de ces vertigineux *canyons*, en témoignage de l'érosion accomplie à une époque de moindre sécheresse, la succession des assises multicolores, tour à tour résistantes ou meubles, dessine de capricieuses dentelures. Le tout engendre des architectures grandioses, dépassant en fantaisie de contours et en magnificence de couleurs tout ce que l'imagination des constructeurs de temples indiens a jamais pu réaliser.

Devant de pareils spectacles, pas n'est besoin d'être géologue pour lire la structure de l'écorce terrestre. Tous les détails que, dans nos pays fertiles, la végétation s'entend si bien à masquer, s'imposent là-bas et resplendissent en pleine lumière, avec une crudité qui se prête à la plus minutieuse analyse. Et voilà comment, d'un sol rebelle à toute culture, l'intelligence humaine a pu faire définitivement jaillir une discipline nouvelle, qui n'est ni de la géologie ni de la géographie, mais réunit ces deux sciences dans un fécond embrassement. Le nom un peu rude dont il lui a plu de se baptiser, celui de *Géomorphogénie*, lui sera sans doute pardonné, en considération des horizons vraiment merveilleux qu'elle a su nous ouvrir.

En effet, ce n'est pas trop d'affirmer qu'elle a mis comme un nouveau sens à la disposition des observateurs. Elle a fait plus : grâce à elle, d'une analyse qui semblait condamnée à se résoudre dans un travail de dissection singulièrement aride, s'appliquant à des formes dont le premier aspect est celui de l'absolue fixité, est sortie comme d'elle-même la notion d'une mobilité perpétuelle. Déjà vivants par le cadre qu'ils offraient aux évolutions du monde animé, les paysages ont pris une vie propre avec la révélation des cycles de changements dans lesquels chacun d'eux est perpétuellement entraîné.

On savait déjà que, sur les continents, la mer était venue empiéter à maintes reprises, déposant chaque fois, avec de nouvelles couches de terrains, les débris des animaux contemporains de ces incursions. On n'ignorait pas non plus que, sur la terre ferme, il s'était succédé de nombreuses générations d'êtres vivants, pendant que le relief se voyait fréquemment modifié, soit par des mouvements de l'écorce, soit par des accumulations volcaniques.

Néanmoins on peut dire que jamais l'idée de l'incessante évolution de la surface ne s'était présentée avec une pareille force ni sous un aspect aussi bien ordonné. Jamais non plus il n'était apparu avec autant de clarté que le principe de cette évolution ne doit être cherché ni dans des cataclysmes violents ni dans l'intervention de puissances extraordinaires. L'action efficace entre

toutes, parce qu'on la trouve partout et toujours à l'œuvre, est celle de l'eau courante, autrement dit de l'humble goutte de pluie qui, sollicitée par la pesanteur, descend en creusant son chemin, jusqu'à ce qu'elle arrive au lieu de son repos, après avoir entraîné fatalement avec elle les débris du sol ameubli par les intempéries.

Sous cette influence, la surface des continents, soumise à un véritable travail de sculpture, reçoit un modelé progressif, dont l'issue inévitable serait l'aplanissement total de la terre ferme, si les forces intérieures ne venaient parfois à la traverse, en ouvrant un nouveau cycle par une modification du niveau relatif des terres et des mers. Les étapes de ce modelé peuvent être prévues en tout point, selon la puissance de l'agent qui opère et la nature des terrains qu'il dissèque. De la sorte, chaque paysage représente un moment défini, au cours d'une évolution inégalement avancée suivant les lieux. Et puisque le terme final ne peut être que l'équilibre complet, acquis au moment où la puissance mécanique de l'eau deviendrait nulle, le degré d'avancement se mesure à la valeur de la pente des versants et surtout des thalwegs, pente d'autant plus réduite que le travail de l'érosion est plus près de sa fin.

De là est née la notion féconde de l'âge des réseaux hydrographiques. Tel ensemble de cours d'eau, aboutissant à un émissaire commun, peut être déclaré jeune, si ses éléments abondent en cascades, en rapides et en lacs étagés. On dira du réseau qu'il est parvenu à l'âge mûr, si, sur des pentes partout régularisées, l'eau qui ruisselle est invariablement conduite aux rivières par la voie la plus rapide. Enfin un système de vallées aux versants aplatis, où circulent des cours d'eau paresseux, souvent encombrés par leurs propres dépôts, dénote les approches de la décrépitude. Si l'on réfléchit à quel point ces conditions de pente et de relief doivent influer sur la végétation, les cultures et l'aspect du terrain, on comprendra qu'il soit permis de parler de l'âge d'un paysage, tel qu'il peut aujourd'hui se révéler à un initié.

Il y a des montagnes, telles que nos Alpes, dont la jeunesse se trahit par la hardiesse des cimes, comme par la raideur des gorges ouvertes dans leurs flancs. A d'autres chaînes, la vieillesse a fait perdre aiguilles et pyramides, et les crêtes se profilent sur l'horizon, à la manière des Pyrénées, sous la figure d'une muraille à peine crénelée. Ou bien encore il s'agit, comme au Cantal, d'anciens amas volcaniques, dont il ne subsiste plus que des lambeaux de coulées ; mais ces débris sont disposés de telle sorte, que l'œil du géologue va chercher avec sûreté, au moins à mille mètres dans les

airs, la place où se trouvait le sommet du cône majestueux d'où ces laves sont sorties, et contre lequel l'impitoyable érosion s'est acharnée depuis l'extinction du volcan.

Par un contraste saisissant, tout à côté de ces témoins d'une activité plutonique déjà lointaine, une suite de monticules, disposés sans ordre autour de rochers partiellement polis, dénonce à un regard exercé le genre de paysage qui, dans le nord de l'Europe, caractérise les moraines des derniers glaciers. Ainsi revit à nos yeux l'époque, voisine de la nôtre, où la crête de l'ancien cirque volcanique en voie de destruction lançait vers l'ouest, sur le Plateau Central, des masses de neiges et de glaces assez puissantes pour arrondir sous leur poids les angles du granit.

Enfin, il est des cas où, sur une plaine presque absolument horizontale, comme celle des Fagnes ardennaises, l'apparition ordonnée d'une série de bandes de roches diverses permet au spécialiste d'évoquer le souvenir d'une chaîne disparue, aujourd'hui rabotée jusqu'à ses racines. La montagne qui n'est plus se devine à l'état de dislocation des couches, redressées, renversées et repliées sur elles-mêmes dans les plus capricieux zigzags. Ce plissement est le résultat des convulsions qui, après le dépôt des terrains houillers du nord, avaient provoqué, de l'Armorique à la Pologne, la formation de la grande chaîne hercynienne des géologues, de son temps peut-être aussi belle que les Alpes. Mais de longs siècles ont passé. Une à une, les cimes ardennaises ont vu leurs matériaux emportés dans l'océan; et un jour le territoire entier n'a plus formé qu'une plaine monotone, où des rivières sans pente traçaient de nombreux et incertains méandres.

Par cette façon d'interroger les formes de la surface, ce n'est pas seulement le passé qui ressuscite sous nos yeux, avec tout le cortège des tableaux vivants que la connaissance des animaux et des végétaux disparus autoriserait un paléontologiste à évoquer pour chaque époque. C'est aussi le paysage de l'avenir qui vient se révéler à nous.

Aux cimes de l'Oberland bernois, justement fières de leur majesté présente, on a le droit de prédire un émiettement progressif qui, les faisant disparaître l'une après l'autre, finira par réduire le massif alpin à la condition d'une plaine à peine ondulée, descendue presque au niveau de l'océan. Mais ici s'introduit cette restriction qu'en matière de relief la mort n'est jamais irrévocable; car il suffira que plus tard un lent soulèvement du sol survienne, pour que, sous l'effort des eaux courantes, recevant de cette montée une nouvelle impulsion, la surface s'accidente de gorges de plus en plus profondes.

C'est justement le cas de l'Ardenne, où un mouvement de ce genre, de date relativement récente, a mis la Meuse et la Semois dans l'obligation de descendre sur place, à mesure que se relevait le plateau des Fagnes, auparavant réduit à la condition de plaine basse. Aussi, en plein contraste avec la désespérante monotonie de la surface, les gorges de ces rivières reproduisent-elles franchement le paysage des régions montagneuses, bien accusé dans les sites pittoresques auxquels la tradition s'est plu à rattacher les épisodes de la légende des Chevaliers de la Table Ronde. Que la déformation vienne à se prolonger, et le plateau pourra se trouver assez complètement disséqué pour qu'on n'aperçoive plus, comme en Amérique dans les Appalaches, qu'une succession de rides bien découpées. Etrange retour du passé, qui fait revivre une chaîne détruite à l'endroit même où elle se dressait autrefois, et permet d'inscrire, dans les annales du relief terrestre, d'authentiques histoires de revenants!

Les géologues avaient-ils donc tort d'interroger avec tant de soin les profondeurs de la mer et les entrailles de la terre? C'est par là qu'ils ont opéré la conquête de cette surface dont Töpffer leur déniait l'accès; et pendant que le besoin de déchiffrer les dislocations des montagnes faisait de beaucoup d'entre eux les plus déterminés des alpinistes, tous s'habituaient à regarder la nature avec des yeux de plus en plus attentifs, émerveillés chaque fois de ce que cet exercice leur apprenait.

Ainsi nous sommes amenés à conclure que le plus sûr moyen d'obtenir la pleine jouissance d'un paysage n'est pas toujours de s'absorber dans une contemplation béate et tant soit peu inconsciente. Même il peut y avoir profit à tourner le dos un instant au spectacle qui charme les yeux, pour s'attarder à casser quelques pierres, dût-on scandaliser les bonnes âmes qu'effarouche comme un sacrilège tout essai d'analyse d'une impression esthétique; comme si le beau n'était pas la splendeur du vrai, de sorte que son prestige ne peut que gagner à l'entière connaissance des raisons propres à déterminer notre admiration.

Mais nous n'avons pas tout dit encore. Ce n'est pas seulement aux formes visibles du paysage que la nouvelle doctrine excelle à prêter une vie intense. Le même privilège s'étend aux bruits de la nature, en particulier à ce murmure des eaux, si justement célébré par les poètes.

Nous oserons le définir : la musique aux accents de laquelle s'accomplit le modelé de la terre ferme. Musique pacifique par excellence, croira volontiers le vulgaire! Musique funèbre, pourront déjà dire ceux qui, mieux informés, comprennent le rôle dévolu à

l'eau courante, et savent qu'elle mène vraiment le deuil des continents, lentement entraînés avec elle vers le grand cimetière de l'océan! Musique guerrière, ne craindrons-nous pas à notre tour d'affirmer! Car sous des dehors paisibles se dissimule une rivalité de tous les instants. Chacune de ces fraîches cascades, le long desquelles l'imagination de nos ancêtres se plaisait à distribuer des groupes de nymphes aux nonchalantes allures, cache dans son cristal un infatigable outil de destruction, dont l'activité est en perpétuelle concurrence avec celle de ses voisins.

De deux cours d'eau qui travaillent côte à côte à la régularisation de leur lit, l'un peut être plus favorisé que l'autre, soit par la masse liquide en mouvement, soit par la valeur de la pente, soit encore par la moindre résistance du terrain. Son œuvre de creusement progresse donc plus vite; la tranchée qu'il approfondit pénètre plus rapidement dans le cœur de la montagne, et un moment vient où, faisant écrouler la ligne de faîte, cette tranchée envahit le domaine du cours d'eau voisin, dont toute la partie supérieure est alors capturée.

Aux histoires de revenants, dont il était question tout à l'heure, devrons-nous joindre maintenant des histoires de brigands? On le croirait, à entendre certain géographe américain, qui n'a pas craint d'appeler « voleurs de rivières » des torrents de son pays, dont l'activité avait fait merveille dans cette guerre de conquêtes. Toutefois l'expression est plus pittoresque qu'elle n'est juste, car s'il arrive à un cours d'eau de décapiter son voisin, c'est simplement par l'usage, et non par l'abus, d'une énergie définie, dont il n'a pas le droit de laisser perdre la moindre parcelle. Quoi qu'il en soit, l'histoire du modelé de la surface fourmille de ces exécutions capitales, qui se traduisent par l'apparition de tronçons de *vallées mortes*, au fond desquelles on est tout surpris de ne voir circuler que d'insignifiants filets d'eau, en contradiction formelle avec l'ampleur du vide qu'à la faveur d'un régime antérieur l'érosion avait réussi à creuser.

Ainsi tout change, lentement mais inflexiblement, dans ce qui nous entoure. Conformément à la loi du plus fort, les réseaux hydrographiques ne cessent d'empiéter les uns sur les autres. Les lignes de partage des eaux, que naguère encore les géographes dessinaient avec tant de conviction sur les atlas, comme les données fondamentales et immuables du relief, subissent une perpétuelle migration. Il suffit de regarder une carte bien faite pour y découvrir à tout instant des traces de ces péripéties, et ajouter à l'histoire de la rivalité des eaux courantes quelque épisode encore insoupçonné.

Quoi de plus instructif, à cet égard, que les mutilations subies par le bassin de la Meuse, et signalées à notre attention par un savant américain, M. Davis, qui, sans avoir besoin de mettre le pied en France, les avait devinées à la seule inspection de nos cartes d'état-major?

Pourtant, avant lui, plus d'un géographe s'était promené dans la vallée de la Bar, et il semble aujourd'hui que ce fût pour un spécialiste un devoir élémentaire de se demander pourquoi le volume actuel de cette rivière est à ce point disproportionné avec l'ampleur de ses versants. Quelles réflexions n'aurait pas dû éveiller l'étrange situation de sa source, sortant d'une espèce de marais, au milieu même d'une vallée largement ouverte, à proximité immédiate d'autres filets d'eau qui, laissant la Bar se rendre paresseusement à la Meuse au prix de mille méandres, s'empressent de fuir dans une direction opposée pour rejoindre l'Aisne par les défilés de l'Argonne!

Cependant ces particularités du paysage demeuraient à peu près inaperçues, même des gens du métier, parce qu'elles parlaient un langage dont on n'avait pas encore la clef. A ces hiéroglyphes, il fallait des Champollion. Ceux-ci sont venus, et maintenant tout s'illumine! La Bar est une rivière décapitée, dont les eaux supérieures, à partir de la haute Marne, ont été capturées une à une par les affluents de la Seine, qui coulaient non loin de là, comme autant de pièges redoutables, à un niveau sensiblement inférieur. En même temps, la Meurthe, favorisée d'un semblable avantage, lançait un de ses affluents à la conquête de la haute Moselle; et celle-ci qui, jusqu'alors, avait conduit ses eaux à la Meuse par un défilé encore bien reconnaissable entre Toul et Pagny, devenait tributaire du Rhin. Comme si les luttes héroïques, auxquelles la Lorraine et l'Argonne ont tant de fois servi de théâtre durant l'histoire, avaient mérité pour préface les batailles de rivières dont l'ancien bassin de la Meuse a fait les principaux frais.

Jusqu'ici on n'avait guère demandé à nos paysages français du Nord-Est d'autres sensations esthétiques que celles des eaux claires et des vertes prairies, encadrées par de riants coteaux où la teinte dorée des moissons faisait ressortir le sombre et majestueux coloris des forêts installées sur les sommets. A la vérité, la tradition y mêlait trop souvent des souvenirs d'invasions et de guerres civiles. Mais voici que les mêmes sites se mettent à nous raconter à l'envi des luttes, des amputations et des conquêtes de date singulièrement plus ancienne et, avec cela, bien différentes de celles dont l'histoire de nos pères est remplie; car aucune victime humaine n'a payé de son sang les résultats obtenus; aucun crime, aucun acte

de mauvaise foi n'est venu assombrir l'accomplissement régulier des lois posées par la Suprême Sagesse.

Bien mieux! Tandis que les épisodes guerriers de nos annales sont trop souvent marqués sur le terrain par des ruines à l'aspect désolé, c'est parfois à des paysages d'une grâce infinie qu'est échu le soin de raconter les hauts faits des cours d'eau. Témoin le délicieux chapelet des lacs de l'Engadine, fruit des déprédations opérées aux dépens de l'Inn par une rivière italienne, la Maira. Celle-ci, sollicitée vers le lac de Côme par une pente exceptionnellement rapide, a conduit avec tant d'énergie son œuvre de creusement, que sa gorge a entamé la crête des Alpes Rhétiques, réussissant à y faire brèche entre le Splügen et la Bernina. Du coup, les anciennes sources de l'Inn se trouvaient capturées au profit de l'Adriatique, et la conquête a eu le temps de s'étendre jusqu'au col actuel de la Maloja. Cette décapitation, en appauvrissant le débit de la rivière allemande dans ce qu'il restait de son cours supérieur, l'a laissée sans force pour balayer les alluvions que les torrents latéraux continuaient à lui apporter et qui, s'accumulant en travers de la vallée principale, ont fini par la barrer en plusieurs points. A l'abri de chacune de ces digues, et juste à la place où, avant sa défaite, l'Inn roulait avec fracas des eaux chargées de boue, un lac s'est formé dont le limpide miroir, en son gracieux encadrement de verdure, se plaît à réunir dans la sérénité d'un même reflet l'azur du ciel et les neiges éternelles des cimes environnantes.

En terminant ce rapide aperçu des jouissances contenues en germe dans ce que nous appellerons volontiers l'analyse logique des paysages, oserons-nous dire que les géologues se sont noblement vengés des sarcasmes de Töpffer?

Eh bien, non! car ce serait faire peser sur la mémoire du spirituel auteur un reproche incomplètement mérité. De lui-même, en effet, il était venu bien vite à résipiscence. C'est de 1839 que sont datées les *Nouvelles genevoises*. Neuf ans plus tard paraissaient les *Voyages en zigzag*, et voici ce qu'on y peut lire, à propos d'une compagnie de touristes tout pareils à ceux de la vallée de Trient :

« Ah! que ne sommes-nous géologue nous-même? Bien sûr nous serions resté au milieu d'eux et, une fois au moins en notre vie, nous aurions frayé, conversé, vécu avec ces magnificences alpestres que nous ne pouvons jamais que coudoyer en passant. »

Qu'était-il donc advenu? Quel éclair de Damas avait lui sur le chemin du sceptique, et changé en un tel enthousiasme le dédain que lui inspiraient autrefois les casseurs de cailloux? Les dates inscrites en tête des chapitres vont nous le dire.

En 1842, comme il faisait avec sa joyeuse bande d'élèves l'ascension du Grimsel, Tœpffer y avait rencontré Agassiz, Forbes et Desor, en train de procéder à leurs mémorables recherches sur le mouvement des glaciers. A ce contact, sa répugnance d'antan s'était si bien évanouie que, cessant d'invoquer contre les importuns le secours d'Apollon, il laissait échapper, non seulement l'exclamation qu'on vient d'entendre, mais encore ce cri de détresse : « Pourquoi n'avons-nous pas des géologues en quantité? »

Ici, c'est nous qui serions tentés de refréner un aussi beau zèle, ne fût-ce que pour éviter l'affluence immodérée des fidèles dans un temple dont le prestige risquerait d'être amoindri, si trop d'adorateurs étaient admis à la familiarité du sanctuaire.

Mais quelle illusion de nourrir ce scrupule! Voilà certes un genre de péril qui, de longtemps, n'est pas à redouter! Même parmi les esprits cultivés, ceux qui regardent le cadre matériel de leur existence, et spécialement sa partie souterraine, avec le dessein arrêté d'y comprendre quelque chose, ne formeront jamais qu'une infime minorité.

Lorsque, par les beaux dimanches d'été, la foule s'entasse sur les pelouses de Longchamp, au milieu d'un décor naturel dont la séduction ne laisse personne insensible, combien pourrait-il s'en trouver, même dans l'enceinte où l'on a coutume de peser... ce qu'on fait, pour s'intéresser aux causes qui ont isolé le mont Valérien du plateau de Saint-Cloud, et permis à l'étonnante variété de composition du sous-sol parisien de se manifester avec tant d'agrément sur les pentes de Meudon? D'autres calculs absorbent et retiendront longtemps encore l'attention des témoins de ce spectacle.

Il doit suffire à notre satisfaction présente de constater que le champ des jouissances réservées à l'étude rationnelle du paysage s'est tout d'un coup démesurément agrandi. Puisse un tel attrait, en suscitant à cette recherche de dignes adeptes, augmenter chaque jour le nombre de ceux à qui la nature paraît d'autant plus belle qu'elle est mieux comprise, et que resplendit avec plus de clarté l'harmonieuse ordonnance des phénomènes dont la succession a préparé notre demeure terrestre!

A. DE LAPPARENT.

L'AUTRE ROUTE[1]

XXIV

Suzanne s'était invinciblement obstinée. Avec l'ardeur passionnée qui faisait le fond de sa nature, elle voulait, envers et malgré tout, la guérison de Lina; elle se refusait à la croire impossible et se jurait de lutter encore. Mais, témoin de la déception de son mari, elle ne lui parlait pas de ses tenaces espérances, et se bornait à les confier au colonel. Par lui, elle s'était procuré des Annales médicales, des journaux spéciaux où elle s'acharnait à découvrir des encouragements à son dessein.

En secret, elle avait adressé au docteur Schwartz une de ces lettres que la raison désapprouve, mais où le cœur sait mettre une irrésistible éloquence. Et le docteur avait répondu. Suzanne s'était retirée dans sa chambre pour relire une fois de plus les deux petites pages qui la troublaient au plus haut point.

« Madame,

« Ainsi que vous le dites fort justement, je n'ai pu juger de l'état de la malade que par ce que m'en ont dit soit son père, soit le médecin qui l'a soignée. Des renseignements, fort détaillés et précis, que j'ai reçus j'ai conclu, je dois le dire, que la science était malheureusement impuissante à guérir votre enfant. Le mal est ancien déjà, il a informé le tempérament, et l'âge même de la malade est une aggravation, elle ne présente ni la souplesse d'un enfant, ni la résistance d'une grande personne. Je ne crois donc pas, Madame, devoir vous donner de trompeuses espérances. Cependant, si tel est votre désir, j'examinerai votre fille; alors seulement mon opinion pourra être absolument formelle et décisive.

« Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.

« SCHWARTZ. »

Depuis les quelques heures qu'elle possédait cette lettre, vingt fois déjà Suzanne avait été sur le point de la tendre à René, et toujours un secret instinct l'en avait empêchée. Il n'avait pas son

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre et 10 octobre 1903.

ndestructible confiance à elle, et sûrement il la blâmerait de s'obstiner ainsi; il ne la comprendrait pas, ce qui était pire que de la blâmer, et refuserait d'exposer Lina à des fatigues et des émotions superflues.

Aussi, sans trouver encore le moyen qu'elle cherchait pour arriver au but, elle glissa de nouveau le précieux papier dans sa poche et descendit au petit salon. La chaleur accablait les enfants. Annie, couchée dans un fauteuil, s'était à moitié endormie; Georgette s'énervait visiblement sur un problème d'arithmétique que lui expliquait son père; Lina, son ouvrage sur les genoux, laissait errer au hasard son regard triste. A l'entrée de Suzanne, elle rappela vivement le sourire sur ses lèvres pâles.

— Je vous attendais, dit-elle; je ne sais plus comment m'en tirer, maman Suzie, je ne suis pas une habile brodeuse.

— Maman Suzie, c'est trop difficile, gémit Georgette en s'étirant les bras; je vous en prie, dites à papa que je ne puis pas, je n'y comprends rien à ces abominables racines. N'est-ce pas que vous détestez aussi l'arithmétique? C'est tellement ennuyeux. Voyez, Annie s'en est endormie.

Suzanne jeta un regard sur toutes les petites figures pâlies et ennuyées, et une idée subite traversa son cerveau.

— Soit, Georgette, je demande ta grâce, dit-elle gaiement. D'ailleurs nous sommes à l'époque des vacances, il ne s'agit plus de travailler; j'ai de bien autres projets en tête.

— Oh! quels projets? s'écrièrent les enfants.

— Je n'ose pas les dire avant qu'ils aient reçu l'approbation de votre père.

— Mais si, maman Suzie, dites-les; papa voudra bien si vous voulez... Quels projets? Quels projets?

Annie s'était réveillée et, suspendue au cou de Suzanne, répétait comme ses sœurs :

— Dites vite, je vous en prie.

— Est-ce que je le dois? demanda la jeune femme en regardant son mari.

— Georgette a raison, ma chère amie, vous savez bien que vos projets sont approuvés d'avance, répondit gracieusement René, convaincu qu'il s'agissait de quelque promenade aux environs.

— Vraiment? fit Suzanne encore hésitante, c'est qu'ils sont considérables, mes projets. J'ai envie que nous partions tous, que nous fassions enfin ensemble le petit voyage en Suisse toujours ajourné. Nous ne circulerions pas beaucoup, naturellement; nous irions voir un lac, nous passerions une quinzaine quelque part, à Genève, par exemple.

René s'était levé brusquement. Il s'avança vers la jeune femme et, la forçant à le regarder, murmura tout bas d'un accent de pitié profonde :

— Ah! Suzanne, Suzanne, vous ne saurez donc jamais vous soumettre à la vie?

Elle baissa les yeux, troublée jusqu'au fond de l'âme par la forme imprécise du reproche, sans oser approfondir la pensée de René. Avait-il donc compris ses éternels regrets, l'indomptable force de sa tendresse pour Jacques?

Mais les enfants étaient là, enthousiastes et transportées, poussant des cris de joie. René les regarda, les yeux de Lina brillaient de plaisir.

Devinant son indécision sans la comprendre, Annie suppliait.

— Dites oui, papa, dites oui!

— Puisque votre maman le veut, je le veux bien aussi, accorda-t-il avec effort.

— Quel bonheur! Quand partons-nous? Bientôt, n'est-ce pas? Tout de suite!

A présent qu'elle avait, en principe, gagné sa cause, Suzanne n'essayait même plus de la défendre. Ses petites filles se chargeaient d'en précipiter le triomphe. Elle se taisait, un peu honteuse d'avoir pris ainsi son mari par surprise. Toutes les raisons qu'elle se faisait valoir pour s'excuser ne parvenaient pas à détruire cette impression pénible qui l'effleurait pour la première fois. « Ce n'est pas comme cela qu'on agit dans les ménages vraiment unis », pensait-elle. Pourtant, elle n'osa point encore, ce jour-là, montrer à René la lettre du docteur Schwartz.

Sans une critique, ni un mot de reproche, M. Lucquier s'occupa d'organiser le petit voyage. Il fut décidé que l'on irait d'abord coucher à Lausanne; le lendemain, on visiterait le fond du lac, Montreux, Clarens, Vevey, puis on irait, toujours par le bateau, jusqu'à Genève ou dans une petite station avoisinante. Avec une parfaite bonne grâce, René compulsait les indicateurs, étudiait les horaires, organisait minutieusement un itinéraire. Les enfants, ivres de joie, ne parlaient plus que du voyage, s'agitaient dans des préparatifs incohérents, chantaient, riaient du matin au soir, ne tenaient plus en place.

Enfin on partit. A la gare de Champagnole, le colonel et Jacques vinrent saluer les voyageurs. En embrassant son oncle, Suzanne eut une seconde d'émotion. Lui seul connaissait le cher espoir qui l'entraînait loin de cette vallée familière, de ce petit coin de montagnes jurassiennes où toute sa vie s'était écoulée.

XXV

— Ce sera pour demain matin, mardi, à neuf heures, dit René, en entrant dans la chambre d'hôtel où Suzanne l'attendait.

— Ah! vous avez vu le docteur lui-même? demanda la jeune femme.

— Oui, deux minutes seulement; il était très pressé, il repart demain, je crois, et, si je n'avais insisté, sûrement nous n'aurions pu lui conduire Lina. Il est entendu que je vous laisserai toutes deux chez lui; il faut bien, du reste, que l'un de nous garde Georgette et Annie, que nous ne pouvons laisser longtemps seules à l'hôtel. A dix heures, j'irai vous reprendre.

— Ce sera long, observa Suzanne.

— Il veut naturellement examiner à fond notre pauvre petite, l'étudier minutieusement et nous fixer ensuite irrévocablement.

D'un geste instinctif, Suzanne joignit les mains.

— Il ne faut pas désespérer, dit-elle avec humilité, comme pour s'excuser, auprès de son mari, d'une confiance qu'elle ne parvenait pas à lui faire partager.

Ils convinrent de ne rien dire à Lina pour ne pas la troubler. Le changement d'air, le plaisir de cette vie nouvelle, les multiples distractions du voyage, avaient ramené un peu de rose à ses joues. Elle mangeait mieux, stimulée par le décor mouvant des tables d'hôtes, et s'endormait plus vite, le soir, après une journée joyeuse.

Les Lucquier étaient descendus dans une de ces pensions qui bordent le lac, et, dès leur réveil, les fillettes se précipitaient au balcon pour jouir de l'animation du quai et du débarcadère, assister à l'arrivée des bateaux, au mouvement incessant du port. Elles guettaient l'apparition imminente du mont Blanc, dont le hautain profil neigeux s'adoucissait parfois, au couchant, d'un étincelant glacis rose, ou s'amusaient à voir les cygnes glisser mollement sous les ponts, aux alentours de l'île Jean-Jacques.

Mais surtout elles se promenaient! Pour éviter à Lina les marches fatigantes, on prenait le petit bateau à vapeur qui traverse le port en trois minutes : un bateau de poupée, disait Annie, en laissant traîner ses mains dégantées dans l'eau transparente. Il y avait toujours concert quelque part, dans un jardin, sur la promenade des Bastions, au parc des Eaux-Vives, aux Paquis : on prenait des glaces, en écoutant la musique; puis on rentrait lentement, en s'attardant le long des magasins aux éblouissantes devantures. Et le soir, après dîner, les heures coulaient doucement à contempler, du balcon de l'hôtel, dans la féerie de la rade illuminée, le mer-

veilleux jet d'eau, tandis que, de l'autre rive, arrivaient par bouffées les rythmes incomplets, les lambeaux de mélodie des orchestres en plein air et que, peu à peu, s'effaçait la vieille ville étagée dans l'ombre de ses montagnes, la lourde masse de Saint-Pierre et les coupoles dorées du temple russe.

Ces plaisirs étaient si nouveaux pour Suzanne elle-même qu'ils l'avaient aidée à supporter sans trop d'impatience une première déception : l'absence, pour quelques jours, du célèbre médecin.

En arrivant à Genève, elle avait bien dû expliquer, enfin, à son mari ce qu'il avait compris déjà; elle lui avait montré la lettre du docteur Schwartz, un peu confuse de la lui avoir si longtemps cachée. Mais René ne lui avait adressé aucune observation; il l'avait embrassée, au contraire, avec un sourire indulgent et incrédule.

— Ma pauvre chère enfant, je crains bien que vous ne couriez au-devant de beaucoup d'émotions, de fatigues et de dépenses complètement inutiles...

— Inutiles, René, quand il s'agit du bonheur de Lina, du vôtre, s'écria Suzanne avec véhémence! Rien, pour atteindre un tel but, ne peut nous paraître trop rude ou trop difficile. Au fond, vous le pensez comme moi... Il y a évidemment la question pécuniaire que nous ne pouvons oublier, mais...

— Ah! si j'avais la moindre raison d'espérer, je ne m'y arrêterais certes pas, vous pouvez m'en croire, interrompit vivement René.

— Mais il *faut* avoir confiance : d'autres que Lina ont été sauvés, que pourtant les médecins avaient condamnés comme elle.

Et, s'asseyant tout près de lui, d'une voix chaude, tour à tour volontaire ou persuasive, elle lui raconta de nouveau les cures merveilleuses qu'elle avait si souvent relues pour alimenter sa propre foi dans la science. Il l'écoutait, ranimé par l'ardeur tendre des beaux yeux bruns fixés sur lui, gagné peu à peu par cette énergique volonté. Sans parvenir lui-même à partager ses espérances, il savait confusément gré à Suzanne de n'avoir pu se soumettre à l'implacable arrêt qui condamnait Lina. Lui, le résigné, dès longtemps assoupli par la souffrance, il trouvait, dans cette révolte superbe, une sorte de revanche; il regardait sa jeune femme, avec une surprise admirative et inquiète, tenir obstinément tête à la destinée.

Que lui avait apporté, hélas! son éternelle soumission? Etait-ce la vraie sagesse d'écouter toujours la raison, d'obéir toujours passivement aux circonstances? Peut-être avait-il trop souvent médité la phrase humoristique de Mme de Staël : « Il ne faut jamais se fâcher contre les choses, cela ne leur fait rien du tout! » Et il

s'intéressait, avec un doute qui n'était pas encore un espoir, à cette rébellion audacieuse.

Touchant presque maintenant à l'instant décisif, il partageait la fièvre de Suzanne.

Pour tromper cette fébrile attente, il offrit à sa femme et aux enfants une excursion à l'Ariana, le curieux musée aux portes de la ville, et tous partirent une fois de plus dans le vapeur minuscule qui faisait la joie des enfants. En observant, penché sur l'eau, le visage aminci de Lina, pour un moment insoucieuse et gaie, René sentit un léger souffle de confiance alléger son cœur, et son regard chercha le regard pensif de Suzanne pour lui offrir, en silencieux hommage, cette joie de leur enfant. Toute l'après-midi, son attention se partagea entre elles deux, sans que ni l'une ni l'autre soupçonnât l'amour et l'angoisse dont elles le troublaient.

Le lendemain, Suzanne entra à huit heures dans la chambre où s'habillaient les trois enfants. Elle envoya Georgette et Annie auprès de leur père, et, comme elle l'avait promis, se disposa à préparer Lina au nouvel examen qu'elle allait subir.

— Ma chérie, dit-elle en s'asseyant sur le rebord du lit où la petite infirme était encore couchée, puisque nous sommes à Genève, nous avons grande envie de te conduire au docteur Schwartz. C'est un excellent médecin et je suis sûre qu'il pourra nous indiquer un traitement qui te fortifiera, qui...

— Quoi! maman, ma chère maman Suzie, vous ne désespérez donc pas de moi? murmura Lina en appuyant sa tête sur l'épaule de Suzanne. Vous voulez encore essayer de me guérir?

— Oui, nous voulons encore essayer, mais à une condition, ma petite Lina, c'est que tu ne te tourmenteras pas, que tu ne te désespéreras pas, si l'on ne peut rien faire en ce moment pour ta guérison. Tu comprends, il est très possible, très probable même, que le médecin veuille attendre ta pleine croissance, que tu sois en possession de toutes tes forces.

— Oui, oui, soyez tranquille, maman chérie, je n'aurai point de chagrin, seulement tant de reconnaissance pour vous qui voulez encore tenter de me sauver. Vous avez donc rendu la confiance à mon pauvre papa?

— Je n'ai pas eu besoin de la lui rendre, Lina, il ne l'avait jamais perdue, mais il attendait le moment propice pour essayer un nouveau traitement. Habille-toi, mon enfant; c'est ce matin que le docteur Schwartz nous a donné rendez-vous, à neuf heures; tu n'as pas de temps à perdre.

En dépit de sa volonté, l'émotion faisait trembler les mains de

Lina. Jamais, sans le secours maternel, elle n'eût fait sa toilette assez rapidement pour être exacte au rendez-vous. Et tout en lui passant sa robe, en lui mettant à la hâte son chapeau, Suzanne, prise de pitié pour le grand trouble contenu qu'elle lisait dans les yeux fiévreux, dans les gestes maladroits, dans la petite flamme rouge brûlant les pommettes, dans l'agitation involontaire et les phrases courtes et haletantes de l'enfant, se félicitait de lui avoir épargné une plus longue attente. Elle achevait à peine de l'habiller quand René entra dans la chambre. Lina s'échappa des mains de Suzanne pour courir à son père.

— Merci, s'écria-t-elle, que vous êtes bon de vouloir quand même me guérir!

Emu, il la serra longuement dans ses bras.

— Ta mère t'a dit?

Suzanne reparaissait, son chapeau sur la tête.

— Les petites sont déjà dans la voiture, reprit René; nous allons vous conduire chez le docteur Schwartz, il habite assez loin d'ici, boulevard de Plainpalais; je ramènerai tes sœurs et nous viendrons ensuite vous reprendre.

Il s'efforçait d'être calme, de conserver à sa voix son intonation habituelle pour ne point ajouter au trouble de sa fille. Suzanne vint à son aide; quand ils furent tous installés dans la large voiture de place qui attendait à la porte de l'hôtel, elle donna quelques commissions à Georgette, fière de son importance, fit des projets pour l'après-midi, s'étendit en longues explications sur un choix de carte spostales. Mais, à mesure que les ponts s'enfuyaient sous la voiture rapide, que les rues disparaissaient, que les places succédaient aux quais et aux boulevards, ses phrases devenaient plus insignifiantes et plus brèves. Elle était aussi pâle que Lina quand la voiture s'arrêta. Pourtant, elle descendit lestement, pressée d'en finir avec cette attente anxieuse.

— A tout à l'heure, dit-elle aux enfants. Soyez gentilles avec votre père.

A quelques pas de là, l'église du Sacré-Cœur appelait les fidèles de ses larges portes ouvertes. Suzanne la montra à René :

— Allez faire une petite prière, dit-elle tout bas en lui serrant fortement la main.

— Ma pauvre enfant, comme il m'en coûte de ne point vous accompagner, répondit-il sur le même ton! Mais, plus que la mienne, votre présence sera utile et bienfaisante; il est neuf heures moins cinq, adieu... C'est au premier, à droite!

Il embrassa sa fille, et la regarda entrer avec Suzanne dans la grande maison blanche.

Au coup de sonnette, une femme vint ouvrir et, sans mot dire, les introduisit dans un petit salon largement éclairé.

— Je veux vous remercier encore, maman Suzie, dit tendrement Lina; quoi qu'il arrive, je vous remercie...

Elle n'acheva pas. La porte se rouvrait et un homme d'une cinquantaine d'années s'avançait vers elles. Tout le monde connaissait à Genève la mince silhouette voûtée, la tête trop grosse et les yeux perçants de l'illustre chirurgien. Il courait maintes légendes sur sa brusquerie comme sur sa pitoyable bonté; il était la terreur des femmes nerveuses, n'accordait rien à la courtoisie ni au snobisme, n'était à coup sûr ni brillant ni fat, mais n'ignorait point sa haute valeur et n'admettait pas qu'on lui volât, pour des niaiseries, des heures précieuses pour la souffrance. Mais Suzanne ne connaissait rien de son caractère, ni de ses habitudes; elle avait mis sa foi en lui, il ne s'y trompa pas.

— Madame Lucquier? dit-il en s'inclinant légèrement, et, sans attendre la réponse, il s'approcha de Lina et, l'attirant tout près de lui, la regarda profondément. D'une main sûre, il souleva un peu la pauvre tête inclinée, mais, s'arrêtant aussitôt :

— Déshabillez-vous, mon enfant, dit-il avec bonté, mais ne craignez rien, je ne vous ferai aucun mal.

— Ce n'est pas la souffrance que je redoute, il ne faut pas avoir peur de me faire mal, murmura Lina avec une timide ardeur.

— Bien, bien, fit le docteur en souriant, j'aime la bravoure chez mes malades, mais je tiens plus encore au calme.

Tandis que Suzanne aidait Lina à quitter ses vêtements, il roula près de la fenêtre une chaise longue haute et plate, leva des stores pour ménager une pleine lumière dans le petit salon, sortit un instant et rentra aussitôt avec des serviettes et des instruments brillants qui épouvantèrent la jeune femme. Il surprit son impression et répéta pour elle, la voix encourageante :

— Ne craignez pas, Madame, cet examen n'a rien de douloureux.

Les lèvres pâles et le regard résolu, Lina, très ferme, semblait décidée à tout. Le savant se retourna vers elle et, sans plus s'inquiéter de Suzanne, commença son minutieux examen. Avec une lenteur extrême, il étudiait le pauvre corps difforme, faisait mouvoir les membres, répétant dix fois le même geste du bras, la même inflexion de la nuque. Tantôt il relevait doucement la tête, tantôt il pesait sur l'épaule ou suivait d'un doigt subtil les anneaux raidis de l'épine dorsale.

Enfin, il entr'ouvrit les lèvres. Et Suzanne crut qu'il allait répondre à la question de son regard. Mais non, il dit simplement à Lina :

— Etendez-vous, maintenant, mon enfant, allongez-vous le plus possible.

Alors l'auscultation commença, bientôt suivie d'expériences électriques.

Lina regardait sans terreur les piles et les tuyaux... Penché sur elle, toujours impénétrable, le docteur Schwartz l'interrogeait.

— Vous ne sentez rien? Vous ne souffrez pas?

Il augmentait peu à peu la violence du courant.

— Ah! ici, vous êtes sensible? Bien..., encore..., encore... Cela suffit.

Interrompant le jet électrique, il recommença, comme s'il n'avait rien fait encore, son silencieux examen. Suzanne était à bout de forces, quand enfin, se redressant, le docteur Schwartz dit à Lina d'un ton paternel :

— C'est très bien, vous pouvez vous rhabiller maintenant et moi je vais rassurer Madame votre mère qui était plus à plaindre que vous pendant cet examen. Voulez-vous me suivre, Madame? ajouta-t-il en ouvrant la porte.

Suzanne adressa un sourire à Lina.

— Je reviens tout de suite, lui dit-elle à demi-voix en s'éloignant.

— Eh bien! docteur? demanda-t-elle sans pouvoir davantage cacher son anxiété, aussitôt que la porte fut fermée.

— Eh bien, Madame, voici ce que je vous propose. Je pars ce soir, je vais à Paris pour un congrès scientifique où se trouveront également les deux hommes en qui j'ai la plus grande confiance. Voulez-vous m'accompagner?

Suzanne eut un sursaut.

— Ce soir? dit-elle.

— Oui, il n'y a pas de temps à perdre! le congrès ne dure que trois jours, et l'un des savants dont je vous parle, pas plus que moi, du reste, ne prolongera son séjour à Paris : c'est une occasion exceptionnelle...

— Vous avez donc l'espoir de la guérir?

La physionomie du docteur se rembrunit.

— Je n'ai rien dit de tel, Madame, je ne suis plus aussi convaincu de l'impossibilité d'une guérison, voilà tout... Mais ce n'est pas votre fille?... s'interrompit-il brusquement en dévisageant la jeune femme.

— Non, c'est la fille de mon mari, expliqua Suzanne, vous pouvez donc me dire la vérité sans ménagements, c'est encore moi qui peux le mieux l'entendre.

— Je me ferais scrupule de vous donner un faux espoir; l'état

de cet enfant est très grave et très compliqué... Il ne s'agit pas seulement des muscles, dont je pourrais me rendre maître, il y a encore l'ankylose, et le tout aggravé par un état de faiblesse trop explicable. C'est pour cela que je ne puis prendre sur moi une décision aussi grave.

— Quelle décision? demanda Suzanne.

Il ne répondit pas à sa question.

— Madame, poursuivit-il avec une certaine solennité, dans neuf cas sur dix semblables au vôtre, j'aurais maintenu ma première impression, j'aurais dit : « Résignez-vous, adoucissez le plus possible cette existence sacrifiée, ne songez pas à la guérir. » Mais j'ai vu, chez vous d'abord, puis chez cette enfant, une telle volonté de vivre, que je veux tenter même ce qui est presque impossible, ne pas renoncer à une seule chance favorable. Réfléchissez, Madame, je ne vous promets rien, je ne m'engage à rien. Peut-être de la consultation que je vous propose, ne retirerez-vous que la certitude de l'incurabilité de votre enfant.

— Peut-être aussi en sortira-t-il sa guérison?

— C'est possible, quoique peu probable.

— Nous partirons, docteur, il faut tout essayer.

Il la regarda :

— Vous avez raison, Madame; vous ne sauriez croire combien la confiance et l'énergie du malade peuvent seconder le médecin.

On frappait à la porte, il alla ouvrir. C'était René, il n'avait pu attendre davantage; laissant les petites dans l'escalier, il venait aux nouvelles, tremblant et anxieux, se défendant contre toute espérance.

— Où est Lina? demanda-t-il rapidement à sa femme.

— A côté, elle s'habille.

— Mme Lucquier vous expliquera mon opinion et ma proposition, Monsieur, dit nettement le docteur Schwartz. En un mot, je ne crois pas la guérison de votre fille absolument impossible, je la crois extrêmement difficile et ne puis assumer la responsabilité très grave d'une opération dont le résultat m'apparaît fort incertain, sans avoir l'opinion des plus habiles de mes confrères. Aussi, je proposais à Mme Lucquier de partir pour Paris ce soir même, en même temps que moi. Nous y retrouverions le professeur von Liecht qui s'occupe de l'ankylose, comme moi des maladies des muscles, et le docteur Ribevoyx qui possède le plus merveilleux diagnostic que j'aie jamais rencontré.

— Il faut y aller, René, appuya Suzanne, voyant une hésitation sur le visage de son mari, pris au dépourvu par une si soudaine mise en demeure.

— Sans doute, mais pas ce soir, comment voulez-vous? Nous ne

pouvons pourtant pas emmener les petites, ni les abandonner seules à Genève...

Le docteur insista :

— Si vous ne partez pas ce soir, il sera trop tard, les médecins dont je vous parle ne sont que pour trois jours à Paris.

René regarda Suzanne, hésitant encore, voyant tant de difficultés et d'objections pratiques à ce départ précipité.

La jeune femme n'osa pas enlever de vive force une décision aussi grave, elle ne voulut pas brusquer la volonté de René et se borna à une question.

— Nous ne sommes pas obligés de nous décider immédiatement : à quelle heure partez-vous, docteur ?

Mais la fermeté de sa voix démentait l'indécision des paroles. Le savant comprit que sa présence était une entrave à l'œuvre de persuasion, il devina l'âme irrésolue et défiante de René, et, chez Suzanne, la volonté d'espoir tenace qui surmonte tous les obstacles au risque de s'y briser. Et puis sa petite malade l'intéressait, avec son regard intelligent, son énergie grave, son ardent désir de guérison. « Impossible de trouver un meilleur sujet, pensait-il, mais son cas est bien délicat. »

— Je prends le train de huit heures..., Madame, je ne sais plus exactement, je vais consulter l'indicateur.

Sans écouter les excuses de la jeune femme, il se leva et entra dans le petit salon où Lina achevait de s'habiller. Il n'était pas fâché de causer un peu seul avec la fillette, d'étudier son âme pour mieux ensuite deviner le mal physique qu'il voulait vaincre. Soit le docteur Gaspard, soit René, lui avaient donné, avec une extrême précision, sur Lina tous les détails physiologiques qu'il pouvait désirer. Il y avait pourtant certaines nuances qui lui échappaient encore et qu'il ne pouvait saisir que sur les lèvres ou la physionomie de l'enfant elle-même.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls, Suzanne se rapprocha de son mari. Entièrement dominée par son ardent désir de la guérison de Lina, fascinée par le faible espoir donné par le docteur Schwartz et qu'elle regardait déjà comme une conquête, la jeune femme avait peine à comprendre que, dans un tel moment, René pût s'arrêter à des considérations d'ordre secondaire. Il devina sa pensée et la prévenant...

— Vous n'hésiteriez pas à partir, vous..., je le vois bien, et je vous suis plus reconnaissant que je ne puis le dire de votre zèle à guérir notre enfant... Mais c'est si brusque, ce départ..., et d'un résultat tellement douteux. C'est par acquit de conscience que le docteur vous le propose. Pourtant, je veux bien en courir le risque,

mais, ce soir, ce n'est pas possible, je n'ai même pas ici l'argent nécessaire..., je n'avais pu prévoir de si subites décisions. Et puis que faire de Georgette et d'Annie?

— Si ce n'est que cela, nous pourrions télégraphier à mon oncle de venir les chercher. Elles passeraient la nuit à l'hôtel sans nous, voilà tout.

— La nuit et la matinée ; en admettant que votre oncle prenne le premier train du matin, il ne peut être ici avant onze heures. C'est difficile, je vous assure, de laisser ces enfants aussi longtemps seules ici. Et il y a bien d'autres questions... ; non, je ne puis conduire Lina à Paris, sans repasser à Château-Rouge.

— Eh bien! passez-y; vous y laisserez les petites et nous rejoindrez à Paris, s'écria Suzanne. Je partirai, ce soir, avec Lina en même temps que le docteur Schwartz. Je ne pense pas qu'il puisse la faire examiner très sérieusement le premier jour : il faudra d'abord qu'elle se repose et qu'il s'entende avec les autres médecins. Vous arriverez après-demain matin à Paris, après avoir conduit les petites à Martigny et pris ce qu'il vous faut à Château-Rouge.

Un sourire traversa le visage soucieux de René.

— Comme vous arrangez cela, petite Suzanne! J'aurais voulu consulter le docteur Gaspard..., réfléchir... Tout cela est bien précipité.

— C'est une occasion unique, le docteur vous l'a dit..., insista Suzanne.

— Vous le voulez? Eh bien! soit..., céda tout à coup René, la voix subitement changée.

Toute hésitation disparaissait de ses traits ; il se leva, redressa sa haute taille élégante et mince, et, posant ses deux mains sur les épaules de Suzanne debout aussi devant lui :

— Suzanne, mon enfant très chère, pour la seconde fois, je vous donne Lina. Toute la douceur de sa pauvre existence sacrifiée, c'est vous qui la lui avez donnée, elle vous appartient; de tout mon cœur et en toute confiance, je la remets entre vos mains. Vous l'aimez autant que moi, je le sais et, mieux que moi, vous savez la protéger et la défendre. Vous avez la foi et l'énergie qui me manquent, hélas! il faut me pardonner, Suzanne, j'ai été si longtemps malheureux...

Impressionnée par cette voix grave et douloureuse, la jeune femme prenait soudain conscience de sa responsabilité. C'était à son tour de douter et de craindre : rien ne s'opposait plus à sa volonté et son désir chancelait, maintenant que tombaient les obstacles.

Le dernier mot de René lui rendit du courage. C'était vrai, le

malheur, le remords incessant dont l'infirmité de Lina empoisonnait sa vie, avait usé en lui la confiance et l'énergie, il ne croyait pas au bonheur, et ne tendait même plus la main pour le saisir.

Elle eût voulu trouver la parole d'espoir qui fortifie, le mot d'amour qui console, mais ils ne s'aimaient pas..., leur sympathie, accrue par la commune douleur, n'avait jamais rempli leurs cœurs. Ils n'étaient unis que pour des motifs en dehors d'eux, leur tendresse douce découlait des amours plus puissants qui pesaient sur leur vie. Suzanne en éprouva une sourde douleur. « Je ne puis rien pour lui, pensa-t-elle, que d'aimer ses enfants », et un regret aussi que son cœur, méprisé par Jacques, n'eût pu se donner de ce même grand élan que René, peut-être, n'eût point repoussé, lui qui avait souffert...

Et, de ne pouvoir prononcer les mots qui lui montaient aux lèvres, elle resta muette en face de lui, incapable de répondre. Ah! si, dans ses yeux à lui, elle avait revu en cet instant la petite flamme qui l'avait réchauffée en un autre jour de détresse!

Il se méprit sur son silence, et, confus déjà de l'émotion qu'il n'avait pas su dominer, il changea encore d'attitude.

— J'entends la voix de Lina, dit-il, je suppose que nous pouvons entrer dans cette pièce?

— Oui, c'est là que nous avons été reçues d'abord.

Comme René ouvrait déjà la porte, elle lui saisit la main, et l'appuyant sur son cœur.

— Combien je voudrais mériter votre confiance, murmura-t-elle.

Mais on ne rappelle pas les minutes rares où les âmes s'effleurent. René eût-il voulu répondre que, déjà, il ne le pouvait plus, pas plus qu'il ne pouvait refermer la porte entr'ouverte, ni fuir le regard ardent de Lina, ni repousser la main tendue du docteur Schwartz s'excusant de congédier ses visiteurs.

— Il faut que je sois à dix heures et demie à ma clinique..., le mardi il y a toujours beaucoup de monde..., des enfants surtout..., il ne faut pas les faire attendre... Bonsoir, Madame..., Monsieur... Bonsoir ou au revoir ? dit-il, certain d'avance de la réponse.

— Au revoir, à ce soir, docteur, répondit René, en passant son bras autour de la taille de Lina pour la serrer contre lui.

— Très bien, nous ferons route ensemble, n'est-ce pas, mademoiselle Lina, dit le docteur d'une voix encourageante? Oui, oui, cela vous étonne, nous partons ce soir pour Paris.

Lina, en effet, promenait autour d'elle des regards étonnés où, tout à coup, éclata un rayonnant espoir.

— Mais alors, s'écria-t-elle, vous voulez me guérir!

XXVI

Suzanne se leva avec précaution dans son compartiment, pour voiler plus étroitement la petite lampe dont un mince rayon glissait jusque sur le front de Lina. Après Bellegarde et les formalités de douane, l'enfant avait consenti à s'étendre. Suzanne lui avait fait un lit avec des coussins; elles étaient heureusement seules, et longtemps elles avaient causé; puis, peu à peu, la fatigue avait vaincu l'agitation de la fillette, les phrases s'étaient espacées, et maintenant elle dormait. A son tour, bien qu'elle ne sentît aucun sommeil, Suzanne s'allongea sur la banquette en gardant sous sa main son petit sac de voyage. Dans l'obscurité, elle s'assura encore une fois que rien ne lui manquait : ses billets..., le bulletin de bagages..., un flacon de sels..., son porte-monnaie... et l'enveloppe cachetée où René avait enfermé deux billets bleus pour parer à toute éventualité en attendant qu'il les rejoignît.

Elle palpa encore, à travers le papier de soie, des sandwichs et des pêches qu'au dernier moment, ne pouvant la forcer à manger, son mari avait glissés dans son sac... Oui, tout était bien..., elle n'avait rien oublié. Dans le trouble de cette décision brusque, la hâte de cette dernière journée, elle n'avait pas même eu le temps de se ressaisir, toutes ses minutes prises depuis qu'elle était sortie, entre René et Lina, de chez le docteur Schwartz. Il avait fallu d'abord acheter des valises, préparer les bagages, télégraphier à Château-Rouge...

Puis des détails que, dans son émoi, Suzanne avait perdus de vue; justement, à trois heures, ce jour-là, elle avait pris rendez-vous chez un photographe pour un groupe des trois petites. René n'avait pas voulu renoncer à cette séance, et dans l'insistance qu'il mit à y conduire ses filles, la jeune femme avait trop deviné l'appréhension inquiète, pour ne pas se rendre à son désir; mais plus d'une heure avait été ainsi perdue.

Elle avait, en rentrant à l'hôtel, jeté hâtivement dans une valise quelques vêtements pour Lina et pour elle-même, leurs objets de toilette, deux ou trois bibelots, des photographies qui ne la quittaient pas et dont elle animait sa banale chambre d'hôtel. Elle avait fait aussi la malle des petites, écrit un mot à Martigny.

René s'était décidé à partir presqu'en même temps qu'elle, afin de coucher à Pontarlier et de se réserver ainsi une journée pour ses affaires. Il tenait à voir le docteur Gaspard, à l'emmener, s'il était possible...

Bercée par le grondement sourd et continu de l'express, la jeune

femme s'engourdissait, sans cesser de penser. C'était son premier grand voyage et elle l'entreprenait seule, sans appui, ignorante de tout et pourtant responsable. Les paroles de son mari lui revinrent à l'esprit : ce don grave qu'il lui avait fait de Lina; elle aussi, la chère petite, s'était confiée en elle avec un si touchant abandon. Ne leur apporterait-elle que désillusion et chagrin?...

A la porte du couloir, la tête grise du docteur Schwartz fit une apparition.

— Elle dort, dit Suzanne, en se levant, heureuse d'interrompre le cours anxieux de ses pensées.

— Vous devriez en faire autant, répondit le savant à demi-voix.

— Je ne puis pas, j'étouffe dans cette chaleur et cette obscurité.

— Venez dans le couloir alors, nous causerons.

Elle ne demandait pas mieux : la voix calme, le geste ferme, l'assurance tranquille du docteur Schwartz apaisaient son trouble. Il lui semblait qu'auprès de cet homme savant et fort rien n'était à redouter.

— Vous ne connaissez pas Paris, lui dit-il en s'accoudant contre la portière baissée. Je descends dans un calme hôtel de la rive gauche, où vous serez très bien. Je connais le propriétaire.

— Serons-nous à Paris pour longtemps? demanda Suzanne.

— Je pourrai sans doute vous répondre demain soir, mais aujourd'hui, je réserve mon opinion.

— Vous espérez pourtant?

Il la regarda en souriant.

— Et vous, Madame, vous voulez croire?

— J'ai lu de vous des guérisons si merveilleuses! Cette enfant paralytique, à Bâle... Lina n'est pas paralytique, ce doit être moins difficile de la guérir; et cet ouvrier difforme lui aussi et que tous les médecins avaient abandonné...

— Oui... oui, les muscles seulement étaient atteints, tandis qu'il y a autre chose encore pour votre belle-fille. Mais vous pouvez être certaine que tout ce qui sera faisable sera fait, et si un jour elle guérit, elle vous devra la vie autant qu'à sa mère, plus peut-être : il est plus dur de réparer que de créer. Vous pourrez vous dire que vous avez racheté une vie.

— Mais si je la perds, docteur! si tous mes efforts n'aboutissent qu'à rendre, après une heure d'espérance, la résignation plus difficile et le désespoir plus profond?

Il eut un geste d'impuissance.

— Evidemment! Vous courez à une déception possible! on ne vous la reprochera jamais, même en pensée. Vous avez entendu ce matin le cri de cette enfant : « Il ne faut pas avoir peur de me faire

mal. » Elle a raison. Que de fois, par crainte de faire mal, on ne fait pas le bien. Elle affronterait tout, joyeusement, pour tenter, entre mille, une seule chance de guérison et nous en avons plus d'une, rassurez-vous.

Suzanne le regarda implorant un encouragement plus formel, mais il détourna la conversation.

— Il y a plusieurs années que vous êtes mariée?

— Deux ans bientôt.

— Vous connaissiez la mère de ces enfants?

— Non, elle vivait à Paris, M. Lucquier était député; mais je connaissais les petites qui étaient venues dans le Jura, à cause de Lina à qui l'air de Paris ne convenait guère.

— Ni le genre de vie qu'elles y menaient, le docteur Gaspard m'a dit cela.

— Ce n'était pas la faute de mon mari, répliqua Suzanne, légèrement froissée : il ne faisait pas ce qu'il voulait, sa femme était malade et il a dû bien souvent lui sacrifier ses goûts et sa volonté.

— Je sais, je sais : cela aussi le docteur Gaspard me l'a raconté, en m'expliquant la genèse de l'infirmité de Mlle Lina. Votre mari a beaucoup souffert, Madame, il est malheureux qu'il ne vous ait pas toujours eue auprès de lui.

Indifférente au compliment, la jeune femme poussa un soupir, la science pouvait sur certains points se tromper étrangement. N'étaient-ce pas les malheurs de René, l'infirmité de Lina et plus encore la douleur désespérée de son amour à elle, qui avaient décidé la réunion de leurs misères? René l'entourait d'attentions et de soins parce qu'il était bon, parce qu'il lui savait gré d'aimer les enfants; il n'avait point d'amour. Elle en était autrefois satisfaite et rassurée; cette nuit dans les ténèbres et l'angoisse, pour la première fois, lui vint la pensée fugitive qu'il ferait bon se blottir dans ses bras, pleurer sur son cœur toutes les larmes qui entraînent la douleur, lire, dans ses yeux clairs et profonds, l'ardent aveu d'amour que jamais elle n'avait reçu.

Mais aussitôt elle rejeta loin d'elle cette involontaire impression, un flot de sang brûla ses joues. Enfin, mise en face des réalités de la vie, puissamment saisie par de pressants devoirs, elle se sentait peu à peu entraînée hors de son rêve chimérique; elle commençait à soupçonner l'insoutenable paradoxe du rôle qu'elle avait assumé. Sans se l'avouer encore, elle tremblait de voir s'estomper et pâlir le romanesque amour auquel, ingénument elle s'était consacrée. Mécontente, elle rentra brusquement dans son compartiment, se pencha sur Lina qui dormait toujours, le visage noyé dans ses cheveux châtains, puis elle chercha dans son petit sac, la chère

image de Jacques. Elle ne la trouva pas et se rappela avec un remords que, dans sa hâte, avant de partir, elle avait tout emballé dans la grande valise, mise aux bagages; le portrait de Jacques devait s'y trouver avec les autres, elle ne pouvait pas aujourd'hui lui adresser son adieu fidèle.

— Vous avez besoin de quelque chose, vous êtes souffrante, demanda le docteur avec son habituelle formule affirmative.

Etonné du silence, puis du brusque retrait de Suzanne, il était entré aussi dans le compartiment et s'assit à côté d'elle.

— Non, merci, je venais voir si Lina dormait toujours. Voyez comme elle est calme, pauvre chérie!

— Vous l'aimez bien!

— Oh! oui, c'est elle que j'aime le plus au monde, après...

— Après votre mari, naturellement, acheva le médecin.

Suzanne ne répondant pas, il poursuivit :

— Elle lui ressemble beaucoup, du reste, oui.. ce sont les mêmes yeux gris pensifs, le même front élevé, la même forme des lèvres un peu minces. C'est une nature intéressante que cette petite. Elle est certainement très au-dessus de son âge par la réflexion et la volonté.

— C'est vrai, elle a une incroyable énergie. Vous connaissez son ardent désir de guérir et cependant, se croyant irrévocablement condamnée, jamais elle ne laissait échapper une plainte ou un regret : elle était souriante et gaie, à ce point que je la croyais heureuse jusqu'au moment où, par hasard, j'ai surpris son chagrin, et encore, à peine m'avait-elle ouvert son cœur, que déjà elle voulait reprendre son secret.

— Comment donc?

Poussée par le docteur, Suzanne raconta non seulement la scène émouvante qui lui avait révélé le désespoir de Lina, mais s'étendit sur la chère fillette, sur sa douceur, sa tendresse, son intelligence fine et brillante.

Le docteur Schwartz professait qu'un médecin, comme un peintre, doit tout connaître du sujet qu'il veut traiter : ses goûts, ses habitudes, ses antécédents, et jusqu'à ses opinions religieuses et politiques. Il existe des rapports si étroits entre les tendances morales et les dispositions physiques, entre le caractère et le tempérament. La jeunesse, l'inexpérience et la confiance de Suzanne, le servaient admirablement. Elle répondait à ses questions et, sans même s'en douter, livrait au savant, avec la vie et l'âme de Lina, sa propre âme et sa vie.

Tout en l'écoutant, le regard du docteur allait de la tache indistincte et pâle que faisait dans l'ombre la petite figure amaigrie de Lina, au visage charmant tourné vers lui, dans tout l'éclat de la

jeunesse, éclairé par les grands yeux ardents et veloutés et dont ni la fatigue, ni le chagrin, ni l'inquiétude ne pouvaient altérer la beauté.

— C'est la même âme qui les anime toutes deux, pensait-il, c'est la même ardeur contenue qui fait briller leurs yeux et trembler leur sourire. Ce n'est pas surprenant qu'elles s'aiment d'un tel amour. En sauvant l'une, je sauverai l'autre aussi peut-être. Ce sont deux vies et deux bonheurs que je tiens entre mes mains, et même trois.

Lorsqu'il sut tout ce qu'il désirait savoir, il arrêta Suzanne.

— Je vous ai fait causer bien longtemps, dit-il, maintenant il faut vous reposer, nous arrivons à Mâcon, c'est le moment de dormir. Allons, étendez-vous, ordonna-t-il sans écouter les dénégations de Suzanne.

Il lui prit le poignet.

— Vous avez de la fièvre, je n'aime pas cela. C'est votre fille qui vous donne le bon exemple. Faites comme elle, dormez calmement, ne vous préoccupez de rien, je resterai devant votre porte.

Il la força à obéir, s'assura qu'elle était bien installée et resta dans le couloir en fumant et se promenant, jusqu'à ce que, la voyant immobile, il la crut endormie.

Fidèle à son rôle de guide et de protecteur, ce fut lui encore qui déchargea les voyageuses de tout embarras à l'arrivée à Paris.

— J'ai retenu une voiture, leur dit-il, je vais vous y conduire : vous m'y attendrez pendant que j'irai retirer vos bagages, donnez-moi les clefs.

Suzanne protesta, mais il ne voulut rien entendre.

— On ne laisse pas les jeunes filles seules ici, dit-il gaiement; allez garder la vôtre dans cet omnibus.

Assourdies par le tapage, les cris des employés, l'ébranlement des camions, le tonnerre des trains se succédant sans relâche sous l'immense hall vitré, Suzanne et Lina, serrées l'une contre l'autre, attendirent le savant sans parler, fatiguées de cette agitation qui les entourait, autant que de leur nuit en chemin de fer... Pour Suzanne, l'impression était toute nouvelle. Jamais, jusqu'à ces jours derniers, elle n'avait quitté sa paisible vallée du Jura, et de trouver subitement jetée, presque seule, dans l'incessant mouvement de la grande ville bruyante et fiévreuse, l'ahurissait un peu.

Le docteur Schwartz ne tarda pas à revenir, suivi d'un employé qui portait les valises.

— Là, fit-il en montant dans la voiture, en route maintenant. Il donna l'adresse : hôtel des Ministres, rue de l'Université.

L'omnibus tourna sur lui-même et roula vers la ville. Au passage, le docteur jetait un nom de rue ou de monument. Lina reconnais-

sait les quais, la silhouette superbe de Notre-Dame, les statues de Charlemagne et d'Henri IV. Elle éprouvait un plaisir enfantin à présenter à Suzanne cette ville de Paris dont elle avait gardé un souvenir à la fois pénible et enchanté. Sur les quais, presque déserts à cette heure matinale, ils croisaient parfois une lourde voiture de maraîcher.

— Voici l'Institut, l'Académie, expliquait Lina, et ce grand palais, de l'autre côté de la Seine, c'est le Louvre; cette statue, je crois que c'est Voltaire, je ne me souviens plus très bien, il y a si longtemps que nous avons quitté Paris!

Mais la voiture quittait la douce clarté des quais pour s'enfoncer dans des rues grises et tristes où lentement s'ouvraient les devantures.

— Nous sommes arrivés, annonça le docteur Schwartz, je vais vous faire donner une chambre, vous déjeunerez d'abord, puis vous vous coucherez pour être tout à fait reposées. Je viendrai vous voir à midi. D'ici là, ne songez qu'à vous délasser.

Elles obéirent. Lina du moins obéit strictement. Elle ne montrait ni trouble, ni inquiétude. Jamais son regard n'avait été plus souriant et plus pur. Suzanne en était surprise et ravie, et maîtrisait avec peine son intense anxiété. Si René s'était trouvé là, elle aurait éprouvé un soulagement à parler avec lui de ses espoirs et de ses craintes : en cherchant à l'encourager, elle se serait rassurée elle-même, mais elle se sentait seule et abandonnée dans cette chambre inconnue, en face du calme confiant de Lina. Elle essaya d'écrire une longue lettre à son oncle, mais, dès la seconde page, la plume lui tomba des doigts. Elle s'assit alors en face du lit blanc où s'endormait la petite infirme, et, en dépit de l'agitation et du trouble aigu de son esprit, elle sentit peu à peu un engourdissement paralyser ses membres, sceller ensemble ses mains jointes et ralentir la prière sur ses lèvres.

Il était midi passé quand elle se réveilla. Le docteur souriant la regardait en causant avec Lina toujours couchée.

— Vous avez fait un bon sommeil, mais, en dépit du proverbe, cela ne vous dispensera pas de déjeuner. Je vais vous faire servir ici, n'est-ce pas? Moi, je mange avec des collègues. Je reviendrai dans une heure. Bon appétit. Je disais à Mlle Lina de ne pas se lever; elle déjeunera dans son lit, je le préfère. Malgré tout, c'est fatigant pour elle une nuit de chemin de fer, et il ne faut pas qu'elle présente des yeux cernés et des lèvres pâlies aux visites que le lui amènerai.

— Quand? demanda vivement Suzanne en le suivant jusqu'à la porte.

— Je ne sais encore, songez que j'ai à peine entrevu mes collègues. Ne vous préoccupez donc pas, ajouta-t-il tout bas. Vous êtes moins raisonnable qu'elle... Je vois bien que vous vous affolez comme une enfant.

Il sortit, laissant ce dernier mot dans l'oreille de la jeune femme... René aussi l'appelait une enfant et mettait, dans ces mots, une grave tendresse indulgente et protectrice dont elle appréciait la douceur à présent qu'elle en était privée. Non, vraiment, jamais elle n'aurait cru que son mari, d'un abord si froid, si réservé, si indécis, lui fût cependant un tel appui et comme la force cachée qui active toutes les énergies; elle sentait loin de lui pourtant se fondre son courage, sa belle résolution hardie et volontaire.

Ce fut Lina qui lui vint en aide.

— Alors, nous allons faire la dînette, maman Suzie? demanda-t-elle gaiement en se redressant contre ses coussins.

Etait-ce de sa part force d'âme ou insouciance? L'une ou l'autre semblait inadmissible à la jeune femme qui enviait, en l'admirant, ce calme joyeux. Elle fit un effort énorme pour s'y associer et se rendit compte qu'elle n'y parvenait pas; heureusement, la sérénité de Lina était inaltérable. Elle était contente de revoir Paris, racontait ses souvenirs d'enfant, les promenades aux Champs-Elysées, au Jardin d'acclimatation, les éléphants, la voiture aux chèvres, les beaux perroquets multicolores; elle parlait, parlait, dispensant Suzanne de répondre, sans fièvre cependant ni surexcitation.

Quand le repas fut achevé, elle s'étendit dans son lit, de nouveau, en disant :

— Maintenant, je crois que je vais dormir encore. Voulez-vous m'embrasser, ma bien-aimée maman?

Et, à la chaleur de son étreinte, Suzanne comprit qu'elle n'était ni insouciante ni distraite.

XXVII

Depuis plus d'une heure, les yeux fixés sur la pendule, toute son âme suspendue aux moindres bruits, tendue vers la pièce voisine, Suzanne attendait qu'on l'appelât.

Après un premier examen rapide, les médecins l'avaient congédiée; et, malgré son regard suppliant, le docteur Schwartz l'avait mise à la porte; il lui avait même conseillé de sortir un peu, d'aller prendre l'air sur les quais : ce serait un peu long, elle se morfondrait dans une immobile attente; mieux vaudrait tromper son anxiété par une petite promenade.

Elle n'avait pas voulu, s'était assise dans l'antichambre sur le

premier siège venu, jusqu'à ce qu'une femme de service, prenant pitié de son air malheureux, l'eût fait entrer dans une pièce inoccupée, tout à côté de celle où se trouvait Lina. Elle avait été contente de rester ainsi près d'elle, de la quitter le moins possible, prompte à voler à son secours, mais en même temps son angoisse s'était encore augmentée : à chaque instant, elle croyait entendre un cri ou un gémissement. Que voulait-on faire, pour la renvoyer ainsi, elle, la mère, après tout... Ces médecins nouveaux ne lui inspiraient pas beaucoup de confiance : le docteur Ribevoyx, surtout, avec ses grosses lunettes et sa parole brève. Le docteur von Liecht avait un air plus doux, toute sa large figure mangée par une barbe fauve; il lui avait dit quelques mots en français, mais, bien vite, s'était adressé en allemand au docteur Schwartz, de sorte qu'elle n'avait rien pu comprendre.

Enfin, à trois heures et quart, le docteur reparut.

— Ces messieurs sont partis, dit-il, en s'asseyant en face d'elle. Nous avons dû endormir votre petite Lina pour l'examiner plus librement sans risquer de l'effrayer, ni de la faire souffrir. Quoique réveillée, elle est encore un peu sous l'influence du soporifique et ne s'apercevra guère de votre absence, nous pouvons donc causer sérieusement et sans nous presser. Je regrette que les circonstances m'obligent à le faire en l'absence de votre mari... ; mais, après tout, peut-être cela vaut-il mieux !

Il s'essuya le front, moins gêné par la chaleur suffocante de cette journée de juillet que par le regard anxieux fixé sur lui.

— Je ne puis vous dissimuler que le cas est extrêmement grave, si grave que, nous, médecins, nous ne pouvons prendre seuls la responsabilité d'une décision quelle qu'elle soit. Il nous faut, soit pour ne rien faire, soit pour tenter une opération, votre autorisation à vous.

— A moi, mais je ne sais pas, comment voulez-vous que je sache? murmura la jeune femme, épouvantée.

— Je vais vous expliquer les choses très franchement, très nettement : pardonnez-moi la brutalité nécessaire des mots. Si, conformément à l'opinion, assez motivée, du reste, de votre médecin ordinaire, nous renonçons à tout traitement, l'enfant continuera une existence maladive pendant quelques années encore, elle atteindra dix-huit ans, vingt ans, peut-être, je doute fort qu'elle aille au delà : ayant déjà, par hérédité, un tempérament peu vigoureux...

— Son père n'est pas malade, interrompit Suzanne.

— Non, mais il n'est pas très robuste...; et surtout, il y a sa mère... Enfin, conformée comme elle l'est, cette enfant est fata-

lement vouée à la consomption. L'air ne peut pas pénétrer librement jusqu'aux poumons, du moins en quantité suffisante. D'ailleurs, ce ne sont pas les motifs du diagnostic qu'il vous importe de connaître : c'est uniquement le dilemme où nous sommes enfermés.

D'une part, laisser aller les choses, qui, nécessairement, conduiront, d'ici quelques années, à une issue fatale; de l'autre, tenter tout de suite une opération très grave, très dangereuse même, et qui, pour quatre chances de réussite, en a pourtant une d'insuccès...

— L'insuccès, demanda Suzanne, très pâle, serait-ce la mort?

— C'est possible, articula lentement le médecin, les yeux baissés, tant la figure torturée de la jeune femme lui faisait mal à voir, lui qui, pourtant, connaissait bien la douleur.

— Alors, vous me demandez de choisir moi-même le sort de mon enfant : la mort lointaine, avec son cortège de souffrances et d'angoisse, ou la mort immédiate?

— Ou, plus probablement, la guérison, reprit doucement le médecin : je vous l'ai dit, nous évaluons à quatre sur cinq les chances de succès; c'est peu, je le reconnais, et si cette enfant n'était pas condamnée, d'autre part, nous ne vous aurions jamais soumise au supplice que je vous impose. Vous m'avez écrit, il y a quinze jours, que vous pouviez tout entendre et tout affronter. Je ne l'ai point oublié.

— Vous avez raison...

Livide, sans une larme, sans un geste, le regard fixe devant elle, elle semblait pétrifiée. Pendant quelques minutes, le docteur respecta son silence; mais l'heure pressait, il tira sa montre.

— Alors, dit-il, que décidez-vous?

Elle se récria, affolée :

— A présent? C'est à présent, toute seule, que vous voulez que je décide? Mais c'est impossible... Ce n'est pas moi, c'est son père qui doit décider. Non, non, je ne puis pas..., je ne dois pas..., oh!... ordonner sa mort...

— Ou sa guérison.

— Mais je ne sais pas, moi, je ne puis pas..., puisque vous-mêmes, les savants, vous qui voyez et qui savez, vous n'osez prendre une décision... Comment voulez-vous que moi..., non, non, je ne puis pas..., je ne puis pas... Attendez au moins un jour.

— Attendre, c'est se décider à ne rien faire. Il n'est pas facile, je vous assure, de réunir von Liecht et Rybevoix.

Ils quittent Paris samedi matin, du moins von Liecht, et nous sommes à mercredi. Avec d'autres qu'eux, les chances de succès diminuent; ce n'est, pour ma part, qu'avec eux que je tenterais l'opération; de plus, même du côté de Lina, tout retard est un danger;

je vous l'ai dit, la consomption la guette, et, d'un jour à l'autre...

— Alors, quand feriez-vous cette opération..., si vous la faisiez?

— Demain matin.

Elle se leva, chancelante, fit quelques pas à travers la chambre, en répétant d'une voix égarée :

— Non, ce n'est pas possible, ce n'est pas possible... Décider! moi toute seule! Je ne puis pas, je vous dis que je ne puis pas...

Le docteur n'insista pas. Il regarda l'heure de nouveau, se leva, et, l'arrêtant dans sa marche hagarde :

— Je vous comprends. Eh bien! nous attendrons..., vous réfléchirez... Je n'ai pas besoin d'une réponse rigoureusement immédiate. Je suis obligé d'être au congrès de quatre à six heures, nous verrons ce soir... Je vais revoir notre malade. Si elle désire se lever, je n'y vois pas d'inconvénient; au contraire, elle peut même très bien sortir un moment. A tout à l'heure.

Mais Suzanne le suivit auprès de Lina, redoutant la solitude, comme si quelque chose pouvait encore accroître son tourment.

L'enfant, tranquille et reposée, un peu accablée encore, les accueillit avec un sourire. Son regard interrogeait, mais elle ne posa aucune question. Suzanne détourna la tête, elle ne pouvait supporter, en cette minute, la douceur résignée et tendre de ces chers yeux fixés sur elle : sur un meuble, elle aperçut ses gants et son chapeau restés là depuis le matin..., un siècle! Vivement, elle s'en empara, poussée par une idée soudaine.

— Il doit y avoir un bureau de poste, dans ce quartier, n'est-ce pas, docteur? Je vais y porter ma lettre à tes sœurs, ma chérie, je serai de retour bien vite.

Elle sortit précipitamment, elle voulait envoyer une dépêche à René, lui expliquer l'horrible décision que l'on attendait d'elle, lui demander, à lui, le père, quelle mort il choisissait pour son enfant... Et pourtant, non, c'était trop cruel, trop affreux, elle ne ferait pas cela. Comment, sur un télégramme, fût-il de cinq cents mots, pourrait-il prendre une décision, lorsqu'elle-même, à côté du docteur Schwartz, elle se sentait mourir d'angoisse? D'ailleurs, il n'était plus temps. Il y avait cinq kilomètres de Champagnole à Château-Rouge, sa dépêche arriverait trop tard, juste à temps, peut-être, pour infliger à René montant en wagon une nuit d'intolérable tourment. Non, à quoi bon le faire souffrir davantage? Il serait là demain, il apprendrait bien assez tôt... Quoi, mon Dieu?.. Car demain aurait tranché le sort de Lina. Elle ne pouvait même pas attendre et se taire, puisque attendre serait vouloir la mort fatale de Lina, sa mort certaine après des mois de douleur et de déception. Que dirait-elle, la pauvrette, quand on lui ferait reprendre,

sans rien tenter, la route de Château-Rouge? Quel serait son désespoir de se voir à jamais condamnée? Suzanne se rappelait son cri de douleur, la nuit de ses quinze ans. Elle avait dit : « Mieux vaudrait mourir que vivre de ma vie... » René aussi l'avait pensé, il savait que sa Lina était irrévocablement condamnée, que chaque journée, que chaque heure écoulée la rapprochaient d'un pas sûr du terme fatal; et lui qui l'aimait, il avait dit de sa voix désespérée « Mieux vaudrait, peut-être!... » Alors, oui, il fallait être brave, il fallait courir la terrible chance!

Mais, aussitôt, à son esprit épouvanté, se présentait Lina baignée dans son sang, pâle et mourante. Elle aussi, Suzanne, pourrait donc commander la mort? Et Jacques lui faisait horreur lorsqu'il tuait, dans l'ardeur légitime de la guerre, des étrangers, des ennemis! Elle aussi allait faire couler le sang, le sang de sa Lina, de son enfant! Pauvre petite, toujours immolée par ceux qu'elle aimait! par sa mère oublieuse et négligente; par son père, qui portait, comme un chancre dévorant au cœur, l'atroce remords de n'avoir su conjurer le mal et, à présent, par sa Suzie, par sa mère d'élection dont un mot allait la jeter aux bourreaux...

Suzanne sentait des lueurs de folie traverser son cerveau. D'un grand geste, elle repoussa l'horrible vision... Tout à coup, elle eut conscience que dans la rue, on la regardait, et, s'adressant au premier passant venu, elle demanda d'une voix lointaine, d'une voix étrangère qu'elle ne reconnut pas :

— L'hôtel des Ministres, la rue de l'Université?

— Mais vous y êtes, l'hôtel des Ministres est à deux pas, lui répondit-on.

C'était vrai! Il lui semblait pourtant qu'elle marchait à l'aventure depuis si longtemps! Elle rentra à l'hôtel, elle ne pouvait laisser indéfiniment Lina seule. Hélas! demain peut-être elle ne la verrait plus, elle avait soif de ses caresses et monta presque en courant l'escalier qui conduisait à sa chambre.

La fillette achevait de s'habiller.

— Vous voilà, maman Suzie, le docteur Schwartz nous donne congé jusqu'à six heures. Si cela ne vous fatiguait pas, nous pourrions faire une petite promenade?

— Cela te ferait plaisir, mon enfant?

— Grand plaisir. Nous irons aux Champs-Elysées, voulez-vous?

— Je le veux bien, accorda Suzanne, avide de satisfaire les moindres désirs..., les derniers, peut-être, de la fillette.

Elles sortirent donc, mais, bientôt, la jeune femme n'eut plus la force de marcher, elle sentait ses jambes fléchir sous elle : elle fit signe à un fiacre qui passait et y monta avec Lina.

— Donne tes ordres au cocher, dit-elle, en s'efforçant de sourire : c'est toi qui es mon guide aujourd'hui.

— A l'Etoile, par les Champs-Elysées, commanda Lina, se rappelant une formule souvent entendue dans sa première enfance.

Elle reprit ses explications du matin, eut une joie en retrouvant les Tuileries, la place de la Concorde et ces Champs-Elysées, enfin, dont elle avait gardé un si prestigieux souvenir. A ces longues explications, Suzanne répondait parfois par un monosyllabe, c'était tout ce qu'elle pouvait faire. A la fin, lasse de parler sans parvenir à la distraire, Lina se tut, abandonnée elle aussi à ses pensées. A l'Etoile, pourtant, elle fut saisie par la grandeur du spectacle : la voiture avait tourné et regardait maintenant, en la dominant, l'immense avenue fourmillante et, tout au fond, au delà de l'obélisque et des frondaisons touffues des Tuileries, le Louvre énorme et somptueux dans le flamboiement du soleil déjà bas, reflété par l'éclat de ses mille fenêtres.

— C'est beau! dit Lina, je suis contente d'avoir vu cela; et vous, maman Suzie?

— Oui, oui, c'est beau, répéta Suzanne, sans voir ni comprendre.

— Où est-ce qu'il faut vous conduire, maintenant? demanda le cocher.

— Près d'une église, à la Madeleine, ce n'est pas loin, je crois, répondit Lina.

Et tandis que la voiture repartait, elle ajouta à demi-voix :

— Il faut bien demander au bon Dieu de nous protéger. Nous en avons tant besoin, ma pauvre petite maman... et puis lui recommander le voyage de papa. A quelle heure doit-il partir de Champagnole? Je pense qu'il dînera à Martigny en y conduisant Georgette et Annie. Que d'embarras je cause! et comme tout le monde est bon pour moi... Je suis vraiment un peu honteuse de mettre ainsi toute la famille sens dessus dessous. Mais quand je serai guérie..., si je guéris..., je tâcherai d'être si bonne à mon tour, de passer ma vie comme vous à faire du bien à tout le monde. Vous avez dit une fois : « Le plus sûr bonheur est celui que l'on donne... » et je ne l'ai jamais oublié, parce que je me suis dit que c'était là votre devise. Oh! jamais, jamais, je ne vous dirai assez merci, ni combien je vous aime!...

Vainement, Suzanne essayait de la faire taire, elle continuait toujours son hymne de reconnaissance et de tendresse, sans soupçonner l'intolérable supplice qu'infligeait chacune de ses douces paroles.

Quand, enfin, elles rentrèrent à l'hôtel, le docteur Schwartz s'y trouvait déjà. Il fit immédiatement appeler Suzanne dans sa propre chambre pour n'être pas dérangé.

— Je veux vous demander deux choses, lui dit la jeune femme en entrant. Ce n'est que d'après vos réponses que je pourrai me décider.

— Parlez, je vous répondrai en toute sincérité.

— La chance d'insuccès pour l'opération?... demanda Suzanne hésitante, je n'ai pas bien compris... Vous redoutez quoi? Que l'on ne puisse pas faire ce qu'il faut... ou bien que la fièvre trop violente...

Elle s'arrêta, les mots s'étouffaient dans sa gorge.

— Pas précisément, dit le docteur, la prenant en pitié... Je ne puis vous expliquer, vraiment, ce que seul un spécialiste pourrait comprendre; tout ce que je puis vous dire, c'est que je réponds bien de réussir l'opération des muscles... Il s'agit de greffer les muscles vivants sur les muscles atrophiés, cela je le ferai. J'ai étudié la malade d'assez près pour pouvoir vous le garantir. Ce n'est pas tout, il y a des articulations complètement ankylosées, il faut leur rendre leurs libres mouvements : c'est l'affaire du docteur von Liecht... Mais vous comprenez bien que c'est là une double opération, forcément longue et pénible; qu'il faut, pour la supporter, un corps sain, si ce n'est robuste, et au moins une certaine force de résistance quand ce ne serait que pour tolérer les anesthésiants puissants dont nous serons obligés de nous servir. C'est là qu'est le danger. Là où la chirurgie trouve des certitudes, la médecine n'offre que des probabilités. Le docteur Rybevoix croit que la malade n'a encore aucun organe essentiel atteint, et que sa faiblesse, avec une attention et des ménagements extrêmes, pourra supporter l'épreuve. Mais enfin, il ne peut être rigoureusement certain de ce qu'il avance. Voilà, très exactement, le résumé de la situation... Quelle est votre seconde question?

— Si Lina était votre fille, demanda-t-elle lentement, la feriez-vous opérer?

— Oui, sans hésitation, affirma le docteur.

— Eh bien! alors..., alors..., commença la jeune femme, sans parvenir à arracher à ses lèvres le mot définitif...

— Et même, continua le docteur, si, ce qu'à Dieu ne plaise, je m'étais trompé, je n'aurais point de remords, tandis qu'il m'en resterait toujours, en voyant dépérir et mourir lentement cette enfant, de n'avoir pas tout risqué, même sa vie, pour la guérir et la sauver.

— Eh bien! alors oui, s'écria Suzanne d'une voix déchirante; et, se cachant la tête entre ses bras, elle sanglota éperdument.

XXVIII

Le docteur Schwartz ne lui avait pas laissé le temps de se ressaisir.

— Il faut prévenir Lina maintenant, avait-il dit. Naturellement, ce n'est pas ici que peut se faire l'opération : il faut aller, dès ce soir, dans une maison spéciale. J'ai heureusement en poche un mot du docteur Rybevoix qui nous ouvrira toutes les portes.

Suzanne avait protesté faiblement.

— Ne peut-on au moins attendre à demain matin pour quitter l'hôtel ? M. Lucquier arrivera de bonne heure, que dira-t-il en ne trouvant personne?

— Il vous trouvera, vous. Je veux bien vous emmener ce soir, et vous faire accepter pour la nuit dans la maison de santé, quoique cela ne se fasse pas habituellement. Mais, demain, à six heures, vous en repartirez. L'opération commencera de bonne heure, car elle vient, pour ces Messieurs, en surcharge des occupations prévues. Ils se dispenseront d'une séance du congrès, mais il faut absolument qu'à onze heures von Liecht soit libre.

— Vous étiez donc décidés à opérer Lina, quoi que je pusse vouloir ? demanda tout à coup la jeune femme, espérant ainsi mettre à couvert sa responsabilité.

— Je n'aurais rien fait contre votre volonté, mais j'étais sûr d'avance de votre décision ; prévenez votre fille, faites vos petits préparatifs, j'envoie chercher une voiture.

. . . .

Au souvenir de sa conversation avec le docteur, si précis qu'elle en gardait dans l'oreille certaines intonations, succédait dans l'esprit de Suzanne la confusion terrorisée de l'affreux cauchemar. Elle entendait encore, elle entendrait toujours le cri étrange de Lina quand, brutalement (elle n'avait ni le temps, ni la force de préparer ses phrases), elle lui avait annoncé l'opération prochaine : cri d'angoisse et d'effroi, d'espérance et de joie, cri d'agonie et de triomphe, cri de détresse aussi et de suprême adjuration...

Puis, à travers des rues enchevêtrées, d'interminables boulevards, le docteur les avait emmenées vers un quartier lointain, les avait poussées devant lui, dans une maison claire et silencieuse, où des religieuses en tabliers blancs glissaient sans bruit le long des corridors. Puis... elle ne savait plus... Martelant son cerveau, le rythme implacable d'une valse lente s'obstinait, quoiqu'elle fît, à scander son énervante mélodie... Est-ce qu'elle devenait folle?... Non, pourtant...; elle revoyait Lina, à genoux près d'elle, faisant sa prière du soir..., puis la religieuse qui, presque de force, lui faisait boire une

potion calmante... Mais où donc avait-elle entendu cette valse?... Et Lina, toute pâle dans son grand lit blanc, les cheveux serrés en fines tresses...; elle avait voulu la coiffer une fois encore elle-même, mais la religieuse s'y était opposée. C'était la toilette du condamné, oh! quelle horrible pensée!... La chambre de Lina était claire, gaie même, avec sa large baie donnant sur un jardin... Ah! oui, la valse..., c'était à Genève qu'elle l'avait entendue..., au café du Nord... Suzanne éprouva un soulagement puéril, réel cependant, à le savoir... Elle ferma les yeux, s'appuya contre des coussins...

— Vous sentez-vous mal, Madame? voici de l'éther, demanda tout près d'elle une voix calme et mesurée.

Elle rouvrit les yeux et comprit, d'un effort de mémoire...

Oui, il était arrivé le moment terrible. Lina, sa petite Lina, était maintenant insensible et inerte aux mains des chirurgiens. Se réveillerait-elle jamais? Et elle, Suzanne, on l'avait chassée de cette maison où son enfant, peut-être, allait mourir. On l'avait mise en voiture avec une religieuse. On la renvoyait à l'hôtel pour attendre René... Dans une heure il serait là, que lui dirait-elle, mon Dieu?... Il lui avait confié son enfant. Qu'en avait-elle fait?... Il faudrait tout lui raconter, tout lui dire, ses hésitations, ses terreurs, ses craintes, et, à présent, ses regrets, ses remords. Comment avait-elle pu livrer Lina, avoir cet affreux courage?... Mais non, il ne faudrait pas dire cela à René..., elle souffrait trop..., il fallait lui laisser au moins l'espoir qu'elle n'avait plus, lui faire croire au succès, arracher, pour lui, quelques heures encore au désespoir. Assez tôt il saurait son malheur, assez tôt il la maudirait pour sa trahison et son crime. Oui, son crime,..; n'avait elle pas conduit à la mort l'enfant qu'il lui avait donnée?

Des coups de marteau battaient ses tempes, elle était baignée de sueur dans la fraîcheur du matin.

Sans mot dire, la religieuse lui fit respirer un flacon, versa dans ses mains dégantées quelques gouttes d'éther qui la brûlèrent en la ranimant. Elle se redressa, regarda autour d'elle.

— Il ne faut pas vous épouvanter, Madame, dit la religieuse compatissante...; j'ai déjà vu bien des opérations, et jamais, jamais, il n'est arrivé de malheur comme vous semblez le craindre, surtout avec des chirurgiens et un médecin comme ceux-ci! C'est bien naturel que vous soyez impressionnée, mais il ne faut pas vous bouleverser à ce point. Prenez courage, Madame, ma sœur Marie-Cécile, qui s'est occupée de votre petite fille, m'a dit qu'elle était dans d'excellentes conditions : c'est beaucoup, voyez-vous, d'avoir un bon état moral, cela a tant d'importance pour la fièvre, qui est en somme la seule chose à redouter dans une opération de ce genre...

Suzanne savait bien que non, mais elle n'avait pas le courage de formuler ses craintes.

— Et puis, Madame, poursuivit la religieuse, vous serez bien vite rassurée; nous vous enverrons un exprès aussitôt l'opération terminée. Il ne faut pas vous effrayer ainsi. Songez que, dans quelques heures, vous serez si contente, si rassurée; c'est l'opération qu'on redoute, ensuite on prend bien son parti des longs soins et des sévères précautions. Et cette pauvre petite, comme elle sera heureuse de vous devoir sa guérison. Nous prierons bien pour elle, Madame, et pour vous aussi... Nous sommes arrivées, désirez-vous que je reste auprès de vous, en attendant Monsieur votre mari?... Non? vous préférez être seule?... Eh bien! adieu, Madame, ne vous tourmentez pas. A onze heures vous aurez des nouvelles, de bonnes nouvelles.

— Bonsoir, ma sœur, merci...

Chancelante, sous le regard apitoyé des gens de l'hôtel, Suzanne regagna sa chambre, sa pauvre chambre déserte où Lina arrivait hier confiante et joyeuse, où René allait entrer dans quelques minutes en lui demandant son enfant. Elle quitta machinalement son chapeau et sa jaquette, essaya de se calmer, se mit à genoux pour une prière. Elle avait tant prié depuis la veille! A présent encore, elle s'efforçait de joindre ses mains défaillantes, elle imposait à ses lèvres les mots ardents, trop faibles pour traduire sa souffrance et son désir. Mais ses bras retombaient; elle s'écrasa sur elle-même, ployée, anéantie par l'excès de son angoisse.

On frappa légèrement à la porte qui s'ouvrit du dehors.

En apercevant René, elle bondit sur ses pieds, les yeux dilatés, tremblant de tous ses membres.

— Oh! René, René, s'écria-t-elle, pardonnez-moi!

— Quoi donc? Qu'est-il arrivé? demanda M. Lucquier.

— Lina... Oh! je ne devrais pas vous dire comme cela... Je devrais...

— Quoi..., Lina? fit-il, anxieux, en se penchant sur sa femme.

— On l'opère en ce moment, murmura-t-elle, je n'ai pas pu retarder... Je n'ai pu faire autrement... Pardonnez-moi!

Une pâleur livide couvrit les traits de René; il demeura un instant sans parole, chancelant sous le coup... Puis il tendit les bras à Suzanne.

— Ma pauvre petite! dit-il seulement.

Elle se jeta sanglotante sur son cœur, et longtemps, sans parler, ils se tinrent embrassés; mais la douceur même de cet appui et de cet pardon ne pouvait calmer l'atroce angoisse de Suzanne. Elle lu

dans les yeux troublés de René une anxieuse question. Refoulant ses larmes, elle se dégagea :

— Il faut que je vous raconte tout, que je vous explique, dit-elle en le forçant à s'asseoir avec elle sur un canapé. Après, vous me jugerez.

Il l'interrompit, la voix brisée :

— Vous juger? ma chère petite enfant... Comme si je ne savais pas d'avance que vous avez agi pour le mieux!

— On ne pouvait pas différer. J'ai supplié le docteur Schwartz d'attendre votre arrivée, mais il n'a pas voulu, pas pu, veux-je dire. Le docteur von Liecht part après-demain; il est pressé, à cause de ce congrès... Enfin, ce matin seulement, l'opération était possible..., et rien qu'avec lui..., et si on ne la faisait pas... O René, vous souvenez-vous de ce que vous m'avez dit un jour? C'était vrai... Si Lina ne guérissait pas..., elle ne pourrait pas vivre. C'est pour cela qu'on ne vous a pas attendu.

— Vous avez bien fait, murmura René avec effort, le visage crispé. Alors, c'est à présent? Où est-elle?

— Dans une maison de santé, rue Blomet, je crois. Nous y sommes allés hier soir avec le docteur Schwartz. J'ai passé la nuit avec elle; elle était si calme, si courageuse...

Elle se remit à pleurer, mettant toute son énergie à taire son effroyable crainte.

— Le docteur Schwartz croit-il fermement au succès?

— Il m'a affirmé que, si Lina était sa fille, il n'hésiterait pas une seconde à l'opérer. Il m'a dit que nous avions tout à gagner et... rien à perdre, acheva-t-elle presque violemment, dans l'effort qu'elle s'imposait.

— Et... elle?... notre Lina? Que disait-elle? Etait-elle effrayée? demanda-t-il encore.

— Je ne sais pas, elle est si courageuse, si forte contre elle-même. C'est elle qui m'encourageait, qui me rassurait. Elle a dormi, cette nuit, moi aussi; on nous a fait boire à toutes deux quelque chose de calmant. Ce matin, si vous l'aviez vue, elle était toute paisible et reposée dans son lit. C'est elle qui m'a renvoyée si doucement. Elle me disait : « Il faut vous en aller, ma petite maman, je ne veux plus que vous voyiez cette vilaine Lina tordue et contrefaite... Vous aurez bientôt une jolie petite fille très droite. Vous verrez comme je me tiendrai bien; vous serez fière de moi. » Elle essayait de rire, quand déjà les médecins étaient en route vers elle...

La jeune femme s'arrêta, suffoquée. Mais elle reprit presque aussitôt :

— Elle m'a embrassée très fort; elle m'a dit merci, pauvre

chérie! Puis elle m'a embrassée encore, pour vous, cette fois, et m'a demandé de la bénir en votre nom. Hier soir, en arrivant dans cette maison, elle a voulu voir un prêtre! Je ne sais ce qu'elle pense; devant moi, elle a été si calme, presque joyeuse... Tenez, René, je veux vous donner son baiser.

Elle posa sur le front penché de son mari, avec une gravité émouvante, le baiser confié par Lina. Leurs mains se rencontrèrent et s'étreignirent convulsivement. Il leur semblait qu'ils venaient d'échanger le don sacré d'une mourante.

— Hier, reprit Suzanne après un long silence, elle a voulu faire une promenade... Elle était contente de revoir Paris; elle me montrait les monuments, me racontait ses souvenirs d'enfance. Le soir, nous avons été en voiture aux Champs-Elysées, puis à la Madeleine... Je l'avais rarement vue aussi animée... Pauvre petite. Elle me voyait préoccupée et voulait me distraire. Elle était restée dans son lit presque toute la journée. En arrivant, le docteur Schwartz avait voulu qu'elle se couchât. Elle a déjeuné dans son lit à onze heures, et à deux heures les médecins sont venus pour l'examiner. Ils m'ont renvoyée. Ils sont restés jusqu'à trois heures... Je croyais qu'ils ne sortiraient jamais de cette chambre, et pourtant, qu'était l'inquiétude d'hier auprès de celle d'aujourd'hui?

Elle reprit, haletante :

— Vous aussi, René, il me semblait que vous n'arriveriez jamais, que nous mourrions avant de nous revoir, que l'éternité nous séparait.

Elle s'arrêta court..., qu'avait-elle dit, mon Dieu?

Elle passa la main sur son front d'un air égaré..., adressa à son mari un sourire navrant.

— Je crois vraiment que je divague. René, il ne faut plus m'écouter..., je ne suis pas comme Lina, moi, je n'ai ni force ni courage...

— Ma petite Suzanne, ma pauvre enfant, répétait René, sans trouver d'autres paroles.

— On apportera des nouvelles immédiatement, reprit Suzanne, elles seront ici à onze heures.

Puis, ils se turent, serrés l'un contre l'autre, broyés par l'angoisse, dans l'attente affolante. De temps en temps Suzanne rejetait nerveusement la tête en arrière pour chercher l'air qui lui manquait..., elle étouffait... René tordait à l'arracher sa fine moustache blonde.

— Onze heures! dit tout à coup Suzanne les yeux fixés sur la pendule.

D'un geste machinal René tira sa montre.

— Oui, onze heures..., répéta-t-il.

Ils se turent de nouveau, leur anxiété devenait intolérable...

De divers côtés, les lentes horloges des églises sonnaient leurs onze coups, tristement, comme un glas.

On entendit vers la porte des pas précipités, un coup bref...

Tous les deux s'élancèrent...

— Une lettre pour Madame..., dit un domestique.

Elle se jeta vers lui, arracha le billet..., ses mains tremblaient, impuissantes à rompre l'enveloppe...

— René! cria-t-elle d'une voix de folie et, tournant sur elle-même, elle s'abattit inerte sur le tapis...

. . . .

Une sensation tiède et douce la rappela à la vie... Inconsciente encore, elle entr'ouvrit les yeux... René, à ses genoux, couvrait ses mains de baisers et de larmes.

— Suzanne, ma bien-aimée, mon amour, mon ange béni, mon sauveur, ma rédemptrice.

A ce mot, une joie de délivrance, irréfléchie, irrésistible, envahit son cœur. Confusément, s'enfuyant dans l'oubli, son Jacques qu'elle avait aimé, la cabane lointaine, les enfants égorgés lui apparurent une dernière fois...

— La rédemptrice! répéta René avec ferveur.

Cette fois, elle se souvenait, elle comprenait...

— Sauvée! s'écria-t-elle, en ouvrant des yeux éblouis.

XXIX

— Ma petite Lina!...

Un air frais glissait sous les grands marronniers en quinconce. De lointaines rumeurs arrivaient par bouffées, à travers le calme silence, jusqu'au lit de repos qui s'allongeait à l'ombre du paisible jardin.

Très pâle encore, faible et raidie dans son appareil, Lina aspirait avec délices les parfums qui montaient autour d'elle. C'était sa première sortie. Suzanne, pour la fêter, avait jonché de fleurs la large chaise longue, le guéridon de fer, jusqu'à l'allée où reposait la chère ressuscitée; elle avait jeté des roses blanches sur ses mains et sur ses genoux. Bien qu'elle se fût promis d'être très calme et raisonnable, de ne pas faire parler Lina, de la laisser paisiblement dormir au grand air, Suzanne ne pouvait détacher ses yeux de l'enfant. Parfois, brusquement, elle se penchait sur elle et posait sur les yeux fermés un rapide baiser. Ou bien, irrésistiblement, un tendre mot montait à ses lèvres.

— Ma petite Lina! disait-elle très bas; mais un léger sourire lui montrait qu'elle était entendue.

Suzanne adorait ce sourire, et, rien que pour le voir glisser une seconde sur les lèvres pâlies de la petite malade, elle eût fait des folies... Quand Lina souriait, Suzanne croyait revoir René, elle croyait l'entendre lui répéter les mots d'amour, elle croyait sentir la caresse de ses baisers.

— Ma petite Lina! disait-elle tout bas.

Etait-il possible qu'un tel bonheur dilatât son âme? Qu'eux trois, qui avaient tant souffert, triomphassent maintenant d'une indicible joie?... René! Lina! Suzanne murmurait dévotement ces noms aimés, elle trouvait, à les prononcer, une douceur infinie; elle s'attendrissait dans une extase heureuse; son cœur, qui avait enfermé tant de larmes, était impuissant aujourd'hui à contenir la joie nouvelle, la joie débordante de son jeune amour.

Suzanne se le reprochait presque en regardant sa triste robe de deuil. Elle l'aimait bien pourtant, le cher oncle si brusquement disparu, et son chagrin sincère n'était pas étouffé sous son récent bonheur. Mais, quand le malheur était arrivé, dix jours après l'opération de Lina, Suzanne était encore écrasée par les émotions trop fortes, anéantie des inquiétudes récentes et de l'amour nouveau. Elle avait pleuré l'ami sûr et dévoué de toute sa vie. René l'avait bercée de si douces caresses que, dans sa peine même, elle avait été heureuse. Mais René était parti, il avait porté leurs deux âmes dans la maison désolée de Martigny. Depuis, M. Lucquier allait et venait, tantôt à Paris, tantôt à Château-Rouge où il ne pouvait complètement abandonner Georgette et Annie.

Il tenait aussi à remplacer un peu Suzanne auprès des Pontchanin; mais la tâche n'était pas facile. Le coup avait été trop soudain, une attaque avait enlevé le colonel en quelques heures, et la pauvre veuve ne se remettait pas de l'épouvante des derniers moments. Elle passait des heures entières, assise dans un fauteuil, immobile, sans qu'on pût lui arracher un geste ni un mot. De grosses larmes roulaient silencieusement sur ses pauvres joues maigres et ridées. Quelquefois, à l'arrivée de René, elle faisait un effort, demandait des nouvelles de Suzanne et des enfants. Mais elle n'entendait même pas la réponse et ses yeux fixes semblaient chercher très loin quelque vision mystérieuse.

Jacques était plus sombre encore. Il accueillait avec une nervosité étrange la sympathie sincère de René. Le plus souvent, il évitait ses visites et se murait sauvagement dans son chagrin; il faisait à travers champs de grandes promenades solitaires, ou bien, s'enfermant chez lui, il sortait de sa poche une petite feuille

jaunie, trouvée par lui dans les papiers de son père. Il relisait, à les savoir par cœur, les lignes ardentes que lui avait jadis adressées Suzanne, plusieurs années auparavant, dans le délire de la maladie et d'un amour désespéré. Il comprenait enfin, trop tard, ce cœur charmant, cette âme de femme, ardente et mystique; il voyait la passion où il avait à peine soupçonné la tendresse, et un amer regret du bonheur perdu s'ajoutait cruellement à la douleur du deuil récent.

Tout s'éclairait maintenant, à la funèbre clarté des cierges mortuaires. Les secrets désirs du colonel, la tendresse éperdue et tremblante de Mme Pontchanin, l'amour déçu et persévérant de Suzanne, tout ce qu'il n'avait pas vu, ou s'était refusé à voir. Et son impitoyable résistance, ses cruelles volontés impossibles à fléchir, tous les espoirs qu'il avait brisés, tous les amours qu'il avait repoussés, lui labouraient le cœur, aujourd'hui, pareils à des remords.

Pourtant, Suzanne aussi était coupable : c'est elle qui rendait le mal irréparable avec son absurde mariage! Comment, dans son égoïste quiétude, Jacques n'avait-il pas prévu cela, n'avait-il pas songé que les plus folles idées pouvaient germer dans cette chère petite tête exaltée et chimérique, dans ce cœur généreux ignorant de la vie? Il aurait dû comprendre que, plus que tout, la solitude affole les imaginations ardentes, que l'innocence même et la piété candide de sa petite amie étaient les pires dangers, au point de vue pratique, pour la réalisation de la vie. Ce mariage insensé, il en entrevoyait le sens aujourd'hui; et il sentait gronder en lui une rage folle de ne pouvoir défaire cette œuvre de désespoir.

— Mais je l'aimais pourtant, se disait Jacques, ne pouvait-elle m'attendre? Jamais je n'ai songé à une autre femme qu'elle, je lui ai, depuis toujours, voué mon cœur, fallait-il donc renoncer à vivre? C'est elle qui a manqué de confiance et de fidélité! Elle était si jeune encore : ne pouvait-elle m'accorder quelques années d'ardeur, d'activité, avant de m'enliser pour toujours dans la douceur de sa tendresse? Parce que je ne suis pas venu tout de suite à son appel, elle a cru que je ne l'aimais pas; elle est partie pour toujours, elle a donné sa vie, en me gardant son cœur..., je suis sûr qu'elle me l'a gardé, petite âme rêveuse et pure qui croit possible de tels partages! qui s'imagine qu'une telle certitude peut combler le vide affreux où je me débats.

Et Jacques revoyait mille détails illuminés pour lui d'un jour nouveau : l'embarras et l'empressement de Suzanne à leur première entrevue depuis son mariage, l'espèce de rempart qu'elle mettait toujours entre eux, se défendant du moindre tête-à-tête.

« Elle s'entoure de son mari et des enfants, elle veut bien m'aimer : elle se ferait scrupule de me le dire. Mais je l'y forcerai bien, pensait Jacques en arpentant fiévreusement sa chambre. Elle me l'a écrit : pour la vie, pour la mort, pour l'éternité son cœur m'appartient ! Qu'importe à cela des serments dénués de sens ? Elle est à moi, à moi seul, à moi qui l'aime, qui l'ai toujours aimée, à moi que seul elle peut aimer ! Ce Lucquier est un intrus, un voleur dans sa vie, un sot, puisqu'il n'a rien compris, à qui je ne ferai même pas l'honneur d'être jaloux !... »

Pourtant, dans ses nuits sans sommeil, dans ses longues journées désœuvrées et inquiètes à travers les champs brûlés de soleil, près du triste fauteuil où s'éteignait lentement sa mère, les mêmes pensées, toujours, lui tenaillaient le cœur. Il fuyait quand arrivait Lucquier, parce que, de l'entendre dire, calme et souriant, « ma femme » en parlant de Suzanne, lui était une intolérable souffrance ; parce que cet échange continuel de lettres, dont René parlait avec complaisance, lui semblait une monstruosité, le souffletait comme une injure. Il serrait les dents pour ne pas crier au mari stupide : « Mais vous êtes un misérable et un niais. Vous ne voyez donc pas qu'elle vous supporte avec horreur, et c'est moi, moi seul qu'elle aime. Elle me l'a dit, je porte sur mon cœur l'aveu brûlant de son indestructible amour... »

Il ne s'avouait pas qu'à son tardif amour s'ajoutait, pour l'accroître, la terreur du sacrifice qui allait s'imposer... Il sentait que sa mère, infirme et accablée, ne pouvait rester seule ; que sa place était là, dans cette grande maison vide et désolée, que sa vie se murait entre la tombe de son père et la défaillante vieillesse où sombrait, chaque jour un peu plus, la pensée trop douloureuse de sa mère... Et Suzanne n'était plus là, Suzanne, le seul être au monde capable de lui adoucir la rigueur d'un tel sacrifice !

Mais il chassait ces pensées confuses et s'imaginait, en exaltant son amour, faire taire en son cœur d'autres regrets non moins ardents.

Quelquefois, après avoir erré durant des heures dans les grands bois de pins, où glissait entre les arbres, sur la mousse, l'ombre fugitive de Suzanne à vingt ans, un peu d'apaisement tombait sur son âme endolorie. Il osait réfléchir et c'était plus triste encore. Le flot amer de ses regrets effritait peu à peu les idoles d'autrefois. Tout ce qu'il avait aimé, tout ce qu'il avait voulu, ses rêves, ses enthousiasmes, ses légitimes ambitions, ses nobles ardeurs de jeunesse lui apparaissaient maintenant menteurs et vains. Sévère et soupçonneux, injuste aussi parce qu'il souffrait trop, il scrutait, hostile à soi-même, les secrets mobiles de sa vie passée. Certains mots de Suzanne lui

revenaient à la mémoire : « La gloire, c'est un mot, une chimère dorée, ce n'est ni le bien, ni le devoir », disait-elle, lorsque, suppliante et passionnée, elle s'efforçait de le retenir. Hélas! qui donc avait raison? Que lui rapportait-elle aujourd'hui, cette gloire chèrement conquise, payée par les larmes de tous ceux qui l'avaient aimé? Pour la gloire, Jacques avait foulé aux pieds la plus chaude tendresse maternelle, les graves conseils de son père, l'amour de Suzanne, le bonheur qui s'offrait. Sa vie, sa glorieuse vie d'officier audacieux et intrépide, à qui donc avait-elle servi? Il avait, disait-on, porté au bout du monde les vertus civilisatrices. Quelle dérision! Ne savait-il pas quel âpre désir de lucre et de conquête, quelles convoitises commerciales cachent parfois ces guerres sanglantes, auxquelles, dans son insouciance aventureuse, lui et tant d'autres prêtaient leurs jeunes courages? Il avait connu l'ivresse de détruire et de prendre. Là-bas, comme ici, il avait fait souffrir. Et sa tâche délaissée, c'était Suzanne qui l'avait prise. C'était elle, la chère petite, exaltée et naïve, qui, pratiquement, avait compris la vie; elle qui, partout, avait semé le bien, la consolation, la douceur, elle qui avait entouré de soins et de tendresse les vieux parents impuissants à retenir leur fils, elle qui, dans son mariage même, ne les avait point abandonnés, elle qui soutenait les enfants sans mère, qui rendait la vie et la joie à l'infirme!... Humble, discrète, effacée, elle avait été, pour tous, bonne et bienfaisante...

Et Jacques, regardant le mince ruban rouge qui saignait à sa boutonnière, pensait : « C'est moi qui le porte, mais c'est elle qui le mérite. »

XXX

Malgré la mélancolique splendeur de cette journée d'automne, les promeneurs étaient rares, ce matin-là, au bois de Boulogne.

De l'allure ferme et mesurée d'une Parisienne de race, Suzanne franchit la porte Dauphine et se dirigea vers le lac. Sa taille souple et élégante s'amincissait encore dans l'étroit costume de cachemire noir. Ses cheveux d'or légers, coquettement gonflés sous le large chapeau de crêpe, encadraient bien son fin visage au teint éblouissant. Une joie intérieure, suave et recueillie, flottait en langueur douce dans les grands yeux bruns, entr'ouvrait d'un vague sourire les lèvres roses, lisses et pures comme celles d'un enfant.

Elle leva son clair visage de femme heureuse, nimbé d'une mystérieuse et indéfinissable auréole, vers le ciel pâle qu'éclaboussait de lumière un soleil sans ardeur, se complut dans cette beauté déclinante, au charme puissant et velouté comme la caresse indulgente et douce d'une aïeule dont les jours sont comptés.

Elle croisa quelques cavaliers fidèles à leur promenade quotidienne, de grands automobiles qui s'engouffraient à toute allure dans les larges avenues mal protégées par les arbres dépouillés. Les feuilles ne tombaient pas si vite dans le Jura, il devait faire bon encore dans la grande allée de tilleuls à Martigny.

Le visage de Suzanne s'attrista : elle ouvrit son ombrelle, gênée par les regards d'un vieux monsieur, qu'elle s'étonna de croiser pour la troisième fois; elle ne voulait pas qu'on la regardât penser et s'engagea dans l'allée complètement déserte qui longe le petit lac... Elle s'amusa à regarder les cygnes qui lui rappelaient ceux de Genève... Comme c'était loin déjà, reculé presque dans l'oubli! Se pouvait-il, vraiment, qu'il y eût quatre mois à peine qu'elle avait quitté Château-Rouge, qu'elle avait, pour la dernière fois, dans la gare de Champagnole, embrassé son oncle?...

Pauvre oncle, si bon, si profondément tendre et dévoué dans son affection forte et silencieuse. Il la caressait peu, mais la devinait si bien, et lui apportait à point nommé l'appui et le secours dont elle avait besoin! Elle comprenait mieux tout ce qu'elle lui devait, à présent que jamais plus elle ne pourrait lui dire merci.

Il faut donc toujours des rançons nouvelles, et les lentes douleurs de tant d'années, l'horrible tourment des inoubliables journées n'avaient pas suffi à racheter leur joie! On peut donc être triste et heureux à la fois!... Car elle était heureuse en dépit de son chagrin et de son deuil sincères. Il lui semblait que sa vie datait de trois mois seulement, de la minute bienheureuse où elle avait appris, à la fois, l'amour de son mari et le salut de leur fille.

Comme sa vie était belle maintenant! Elle planait dans une joie sereine, au-dessus des épreuves et des adversités. Même le grand chagrin de la mort de son oncle n'avait pu étouffer l'hymne joyeux et confiant qui chantait dans son cœur... René l'aimait, il l'avait toujours aimée, du premier jour où il l'avait surprise à Château-Rouge, jouant à « pigeon-vole » entourée des enfants. Ah! comme son amour savait, maintenant, se faire caressant et tendre, comme il lui consacrait son âme enfin libérée et libérée par elle (il le lui avait dit) de tout remords, de toute angoisse, même de tout regret : « Car c'est mon malheur même qui vous a donnée à moi », lui avait-il dit sans qu'elle pût protester. Ah! bénie soit la souffrance si elle apporte un tel bonheur!

Elle-même, Suzanne, bénissait la maladie de son cœur. Si elle avait été joyeuse et gaie, libre d'aimer, non, elle n'aurait pas songé à épouser René.

Elle prit dans sa poche, pour la relire, la lettre reçue le matin même.

« Tu diras ce que tu voudras, ma chérie, il est impossible que je passe loin de toi l'anniversaire béni de notre mariage. Georgette et Annie peuvent très bien rester seules ici quelques jours, mais moi, je ne puis plus vivre loin de toi, mon cher bonheur! Songe donc, il y a quinze jours entiers que je n'ai baisé tes yeux qui sont à moi, que tu m'as donnés en me donnant ton âme à la minute heureuse qui a brisé toutes nos douleurs. Ma Suzanne, je voudrais faire un temple, un sanctuaire pour nous seuls de cette chambre d'hôtel où j'ai reçu de toi la vie de ma fille et l'aveu de ton amour... Petite folle, qui croyait que je ne l'aimais pas, que je n'avais pour elle que de la reconnaissance!... Ah! qu'il me tarde de te redire que je t'aime, que je t'ai toujours aimée.

« Hier, je n'ai pas conduit les petites à Martigny et je m'en suis félicité; ta tante m'a à peine reconnu; elle ne se remet pas du tout du coup qui l'a frappée, et ne quitte presque plus son fauteuil. Tu la trouveras bien changée à ton retour... Ton retour! le bon mot qui me grise de joie. Alors, c'est vrai, le docteur Rybevoix nous fait espérer ton passeport pour fin novembre! Dis bien à Lina d'être prudente, de compter ses pas scrupuleusement et de s'étendre toujours bien à plat comme elle le doit. Son appétit revient-il? Quelle fête, le jour où elle pourra faire sa première sortie en voiture! Je veux en être, c'est entendu... Ne me dis pas que je suis déraisonnable...; je suis tellement affamé de joie..., excuse-moi en songeant que j'ai été si longtemps malheureux. Je ne suis qu'un enfant pour le bonheur. Quand tu seras auprès de moi je deviendrai la sagesse même et nous songerons à rétablir l'ordre dans nos finances. En attendant, je me trouve déjà héroïque de ne pas être venu vous rejoindre à Paris avec les petites, à présent que vous avez pu quitter la maison de santé. Soigne-toi bien, ma Suzanne, n'oublie pas ta promesse solennelle de faire tous les matins une promenade au Bois. C'est indispensable à ta santé et je te refuse toute autorisation d'être malade. Il faut être soumise, ma chère parfaite petite femme. C'est là que je veux te retrouver un de ces jours, là que j'irai te surprendre bientôt, bientôt, au bord du lac. Je pense que tu n'as pas été moins ravie que Lina de votre changement de domicile, Voici une semaine que tu m'as annoncée la description minutieuse et le plan de votre pension...; je l'attends. Ce grand balcon donnant sur l'avenue du Bois est précieux pour Lina. C'est un trésor que ce bon docteur Schwartz, et c'est à toi encore que je le dois, ma chérie, comme tout ce que j'ai connu de bien et de beau dans la vie.

« Adieu, ma Suzanne, je t'aime.

« RENÉ. »

La jeune femme, assise au bord de l'eau, n'avait pu encore détacher ses yeux de cette longue épître amoureuse lorsqu'elle entendit son nom prononcé à demi-voix derrière elle.

— Suzanne!

Etonnée, elle résista pourtant au premier mouvement qui la faisait se retourner. Elle s'était trompée, sans doute, personne ici ne la connaissait, ce ne pouvait être encore René.

Mais la voix, plus près d'elle, répéta : « Suzanne! » et au même instant un homme surgit à ses côtés.

— Jacques! s'écria-t-elle stupéfaite. Que fais-tu là?

— Je viens te chercher, Suzanne; Lina m'a dit que tu étais ici... Je viens te parler, dit-il d'une voix étrange qui troubla la jeune femme.

Il était pâle et triste dans son grand deuil, si différent de son expression habituelle, que Suzanne, émue, lui tendit les deux mains.

— Mon pauvre Jacques! dit-elle.

Il accepta le geste cordial, mais sans répondre. Déroutée et confuse de se sentir heureuse malgré tout, Suzanne reprit embarrassée :

— Je sais que ma tante ne se remet pas... René me l'écrit... Le malheur a été tellement imprévu, tellement foudroyant. J'aurais voulu courir à Martigny..., c'est le docteur qui m'en a empêchée... Il aurait fallu expliquer mon absence à Lina, et ce n'était pas possible. Si vite après son opération, toute émotion était dangereuse pour elle. Tu as bien compris ce qu'il m'en coûtait, n'est-ce pas..., et ta mère aussi?

— Oui, répondit distraitement Jacques, nous avons compris.

— Mais pourquoi te trouves-tu à Paris? demanda de nouveau Suzanne, très gênée par le laconisme de son cousin.

Il la regarda comme si jamais encore il ne l'avait vue.

— Pour te voir, Suzanne, je te l'ai dit... Depuis mon retour, jamais tu ne m'as permis d'être seul avec toi, tu me fuyais, ne dis pas non... ou tu t'armais des enfants contre moi. Puis tu es partie, sans même me dire que c'était pour des mois...

— Je ne le savais pas, protesta Suzanne.

Il poursuivit avec une énergie croissante, sans l'écouter, sans admettre ses gestes de vive dénégation.

— Mais je t'aurais suivie au bout du monde. Il faut que je te parle, Suzanne, il faut qu'enfin je te dise mon amour, que je te demande pardon aussi d'avoir si longtemps mal compris le tien. Ne proteste donc pas : ton âme au moins m'appartient, tu me l'as donnée pour l'éternité, tu ne pourrais pas la reprendre à présent, quand même tu le voudrais. Mais, souviens-toi donc! Nous nous

sommes toujours aimés, j'ai été, hélas! égoïste et insensé, puisque je t'ai laissée perdre nos deux vies, puisque je n'ai pas su te faire comprendre la tendresse jalouse et profonde que te gardait mon cœur. Oui, j'ai eu tort..., j'ai eu tort, je le sais, je comptais sur toi, et j'attendais..., je voulais tout avoir : la gloire, les aventures et le bonheur..., pardonne-moi, je ne t'aimais pas alors comme aujourd'hui, je n'avais pas lu dans mon cœur..., je n'avais pas lu dans le tien non plus... Je croyais pourtant que tu m'aimais..., te rappelles-tu notre promenade dans les bois, un soir d'hiver, il faisait nuit, et pourtant dans tes yeux, dans ta voix, j'avais sent trembler l'amour. Rappelle-toi, Suzanne, rappelle-toi...

Très pâle, elle le regarda en face.

— Sois tranquille, répliqua-t-elle, je n'oublie rien, je ne renie rien... Oui, Jacques, je t'ai aimé, je t'ai aimé de toutes mes forces..., mais à présent, c'est fini.

Il se pencha sur elle, lui saisit les poignets avec violence.

— Non, ce n'est pas fini, non, non, ne blasphème pas. Tu m'aimes encore, Suzanne, tu m'aimeras toujours, tu cherches à me tromper, c'est impossible maintenant! D'ailleurs, j'ai ta lettre, tu sais, ta lettre d'il y a quatre ans, quand tu croyais mourir et que tu me donnais ton âme, Suzanne, pour toujours, toujours.

— Tu as cette lettre? demanda pensivement Suzanne.

— Je l'ai trouvée dans les papiers de mon père. Mais qu'importe? Je n'en avais pas besoin pour savoir que tu m'aimes, que je t'aime, qu'il n'y a que nous au monde...

Elle arracha ses mains à l'ardente étreinte et se redressant, hautaine.

— Tais-toi, Jacques, ordonna-t-elle, si tu ne veux pas perdre la sœur que je suis pour toi. Oui, je t'ai aimé : pendant plus de cinq années, tu as été toute ma vie, toute ma pensée, toute ma souffrance, je t'ai supplié de rester avec nous, je t'aimais tellement qu'oubliant toute dignité, tout orgueil, je t'ai offert mon cœur. Tu n'as pas voulu le voir, et tu es parti..., tu es parti trois fois, je t'ai détesté par excès d'amour, je crois. Je t'aimais encore quand j'ai épousé M. Lucquier, tu vois, je suis bien franche avec toi; je le suis encore en te disant qu'aujourd'hui ma folie est passée..., c'est mon mari que j'aime.

— Ne dis pas cela..., cria-t-il en lui posant la main sur la bouche.. Non tu ne m'as pas chassé de ton cœur. Un tel amour ne passe pas.

— Si, l'amour passe... quand il s'est trompé, reprit-elle lentement...

— Et c'est toi qui parles ainsi? Alors tout est changé à présent,

tes idées comme tes tendresses, répliqua le jeune homme avec une amertume qui grandit bientôt en colère? Je ne reconnais plus ni ton esprit ni ton cœur. Il fallait changer ton corps aussi, que je ne m'y méprenne plus! Car tout cela était à moi, oui, tes yeux trompeurs qui se détournent aujourd'hui, les mêmes pourtant qui me parlaient d'amour, tes cheveux si souvent caressés par moi, tes lèvres fraîches où, sot que j'étais, je reculais toujours l'ivresse du baiser, tout ton être charmant qui était pour moi le trésor sacré qu'on ne touche pas, mais *mon* trésor quand même, mon trésor bien à moi.

Suzanne se redressa d'un geste de protestation.

— Tu ne le nieras pas, affirma l'officier avec une ardeur croissante. Tu étais à moi, tu m'appartenais de droit et d'amour depuis toujours : je le sais, j'ai été stupide de ne pas te lier à moi irrévocablement. Mais pouvais-je croire que tu t'évaderais ainsi du sanctuaire que je t'avais fait dans mon cœur?

— Je ne me suis pas évadée, dit doucement la jeune femme, c'est toi qui m'a fuie, tu avais bien le droit de suivre ta carrière, comme moi d'employer ma vie.

— Ah! Suzanne, Suzanne, cette voix calme, ce n'est plus la tienne, tu n'es plus toi, tu n'es plus ma petite Suzette que j'ai tant aimée, qui m'aimait aussi. Tu veux absolument, cruellement, n'être plus que Mme Lucquier, la mère dévouée, l'épouse modèle qui n'existe plus que pour des filles qui ne sont pas les siennes et un mari d'occasion.

— Jacques, tais-toi! s'écria la jeune femme.

— Eh! pourquoi me gênerais-je? N'avais-tu pas juré de n'aimer jamais que moi?

— Je me trompais, je l'aime à présent.

Il protesta passionnément, mais la voix moins dure, honteux de sa violence :

— Non, non, tu ne comprends pas le sens des mots..., ton cœur, avide de tendresse, se raccroche à tout ce qu'il trouve, je t'ai manqué quand j'aurais dû être là, je m'en accuse et je m'en désespère, mais tu ne peux pas m'avoir rejeté de ton cœur, tu ne peux pas me dire ce terrible « jamais ». Je regagnerai ton amour, laisse-moi seulement t'approcher, ne te défends pas de moi comme tu le faisais... Vois, il a suffi à M. Lucquier de vivre près de toi..., tu t'es attachée à lui par bonté, par pitié, par habitude. Mais tu ne l'aimes pas, tandis que moi...

— Ne nous faisons pas de mal, Jacques, à quoi bon? Puisque tu as voulu cette inutile explication, il ne doit rester entre nous, ni un doute, ni une arrière-pensée. Je t'ai aimé alors que tu ne m'aimais pas...

— Si, je t'aimais, je t'ai toujours aimée, toi seule, uniquement, d'un amour calme et discret, c'est vrai, trop discret puisque tu ne l'as pas vu...

Elle fit un geste découragé...

— Mon pauvre Jacques, que puis-je te dire?... J'ai pour toi, j'aurai jusqu'à la mort mon affection d'enfance, mon affection de sœur...

Il repoussa la main qu'elle lui tendait...

— Alors, à présent, fit-il, la voix amère, presque agressive, c'est M. Lucquier que tu aimes comme tu m'aimais...

Elle répondit grave et très douce :

— Non, Jacques, pas *comme* je t'aimais, il y a quelque chose de tué en moi qui ne revivra plus..., non, pas comme toi, autrement, mais autant et, cette fois, pour toujours.

— Alors, tu es heureuse, par lui, maintenant? murmura Jacques, accablé. Je ne suis plus rien dans ta vie?

— Jacques, me reprocheras-tu si, sans le vouloir, sans le savoir, je me suis lentement préparé un bonheur nouveau dans l'ombre désolée de mon rêve?

Il comprit qu'elle disait vrai, que c'était bien fini, que, par rien au monde, il ne pourrait la reconquérir, et, comme il sentait une larme monter à ses yeux, il cacha sa tête entre ses mains.

Suzanne le regardait compatissante, émue mais non troublée, ne comprenant déjà plus très bien le déchirement de ce chagrin d'amour, à présent qu'elle était heureuse.

— Quand je songe à ce qu'aurait pu être notre vie, notre belle vie à jamais manquée, murmura Jacques..., et par ma faute!

— Ne dis pas cela, Jacques, dit-elle vivement, il ne faut rien regretter. Tu te trompes à présent comme je m'étais trompée; nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Mais non..., songe donc... à la différence de nos idées et de nos rêves.

— Je reconnais que j'étais dans l'erreur, toi seule avais compris la vie...

— Non. Tu avais raison, au contraire, en m'assurant qu'il y a des voies diverses vers le bien et vers le bonheur... Tu as pris une route... Je me suis engagée dans l'autre... Mais la tienne est noble et grande.

— La mienne! Qu'ai-je fait que cent autres n'eussent fait à ma place? J'ai brisé les cœurs qui m'aimaient, j'ai rejeté les joies saintes et les pieux devoirs pour courir à travers les océans à la poursuite d'une gloire chimérique et barbare.

— Tu as offert ta vie à ton pays, Jacques. Tu as été brave entre les braves...

— Je m'agitais pendant que tu agissais. Ta jeune vie, resserrée dans notre étroite vallée, est plus précieuse pour l'humanité que ne pourra jamais l'être la mienne, fussé-je un héros et un conquérant.

— C'est beau l'héroïsme...

— C'est trop peu! Je te le répète, ce que j'ai fait, un autre ou mille l'eussent fait mieux que moi..., mais toi, ce que tu as fait, nulle autre que toi ne le pouvait faire...; tu as été, pour quelques-uns, la joie, la vie, le bonheur. C'est bien ton œuvre, cela, l'éternelle justification de ta vie devant Dieu et devant toi-même.

— Toi aussi, tu as accompli une noble tâche, différente de la mienne, et plus haute, répliqua-t-elle faiblement.

Jacques eut un ressaut de douleur.

— Oh! Suzanne, gémit-il, j'arrivais vers toi le cœur navré, mais pourtant confiant. Je pleurais sur notre bonheur, mais j'avais foi dans ton amour. Il y avait encore une douceur dans ma détresse; enfin j'avais ouvert les yeux, je comprenais ton âme, je brûlais mes chimères pour adorer tes rêves, et à présent que je tends les bras vers toi, tu m'apparais lointaine et insensible; je ne te devine que quand tu as changé, je n'ose t'aimer que lorsqu'il n'est plus temps! Je suis un malheureux, victime de mon orgueil.

Suzanne, embarrassée, émue, ne savait comment consoler ce tardif amour qu'elle ne partageait plus.

— Tu es injuste envers toi, Jacques. Nous nous sommes efforcés chacun de suivre notre sentier..., le mien est tout uni, tout modeste et facile..., mais le tien est glorieux, tu as beaucoup à faire encore!

Elle essayait de l'encourager, de faire luire à ses yeux le cher idéal qu'elle avait tant combattu autrefois; pressée aussi de le faire partir, car René peut-être allait bientôt paraître.

Jacques secoua la tête.

— Non, dit-il, cela aussi c'est fini...; tiens, voici ma démission.

Il sortit de sa poche une enveloppe.

— Ta démission, et pourquoi?

— Parce qu'elle est indispensable. Tu n'as pas vu maman depuis notre malheur, elle a descendu une pente qu'elle ne remontera jamais. Il faut qu'une fois au moins, je songe à mes devoirs de fils, soupira-t-il avec amertume.

— Ne dis pas cela, Jacques; tu as toujours été la fierté, la gloire de tes parents.

— J'ai été leur tourment surtout, toi seule les as rendus heureux!

— D'un incomplet et fugitif bonheur, dit tristement Suzanne. Ici-bas, le bonheur n'est jamais qu'une consolation qui berce et

apaise la tristesse du passé, l'effroi de l'avenir. Mais la gloire rayonne et subsiste, c'est plus peut-être que le bonheur.

— Je le pensais aussi, et tu me combattais alors.

— Il faut l'oublier, je te parlais dans l'affolement de mon chagrin...

— Tu avais raison pourtant. Vois à quelle détresse, à quelle désolation m'a conduit mon trop vaste rêve! Le passé m'est à la fois un remords et un torturant regret, l'avenir m'épouvante : j'ai repoussé le bonheur alors qu'il m'appelait, il ne me reste maintenant qu'un strict et aride devoir.

Malgré lui, il se laissait reprendre par l'amer regret de ses rêves écroulés. Depuis des mois, sans l'avouer à lui-même, il aggravait son chagrin d'amour du désespoir de sa carrière brisée. S'il s'acharnait furieusement à renverser les chères idoles de sa jeunesse, c'était surtout parce qu'il ne pouvait plus les servir. Aussi éprouva-t-il soudain une réconfortante douceur à entendre Suzanne les défendre contre lui.

— Cela ne condamne pas tes rêves : j'ai souffert, moi aussi, répondait la jeune femme, s'attendrissant à la fois sur son ami et sur elle-même, et maintenant mon cœur est apaisé. Courage, Jacques, reprends vaillamment ta tâche, elle est noble et digne de toi. Tu répands de la force et de la loyauté dans le monde. Cela, du moins, n'est jamais inutile.

— Mais, je ne le puis plus, ma pauvre Suzanne, je n'en ai plus le droit. Mon père a donné sa démission pour soigner sa mère seule et infirme, je suis dans le même cas, aujourd'hui, je dois faire comme lui.

— Ton père n'avait pas de sœur, Jacques, dit-elle très doucement. C'est moi qui soignerai ma tante, qui la prendrai à Château-Rouge.

— Pauvre Suzanne!

— De quoi me plains-tu? Crois-tu que jamais je pourrais oublier ce qu'elle a été pour moi? Ah! ma part est belle : toutes mes douleurs se sont changées en joie. Orpheline et sans enfant, j'ai été vraiment fille et vraiment mère. J'ai connu toutes les tendresses humaines.

— Parce que tu as aimé..., parce qu'au-dessus du tien, tu as mis le bonheur des autres.

— Non, non, les circonstances m'ont été bonnes, voilà tout, rectifia la jeune femme. Elles le seront aussi pour toi, Jacques, tu verras... Il faut partir une fois encore, changer en gloire tes chagrins et tes regrets... Dans deux ans tu reviendras..., tu seras heureux, toi aussi... Donne-moi cette lettre, continua-t-elle sans s'arrêter, et laisse-moi!

Elle le pressait de partir, anxieuse, épiant les rares promeneurs, car l'heure approchait où René allait venir : aux battements désordonnés de son cœur, elle devinait qu'il était proche.

Elle prit la lettre que docilement Jacques lui tendait, et la déchira en menus fragments.

— Donne-moi l'autre encore, demanda-t-elle plus timidement.

— La tienne? Jamais, protesta Jacques en serrant instinctivement sa main sur son cœur; c'est tout ce qu'il me reste de toi, Suzanne, de ton amour passé. Laisse-le moi.

Sa voix se faisait humble et suppliante, la jeune femme n'insista pas.

— Adieu, Jacques, dit-elle, pars maintenant, il le faut, adieu.

— Adieu, Suzanne, ma Suzanne d'autrefois, murmura l'officier en mettant sur les mains de son amie un long baiser ardent.

Puis il partit en brave sans retourner la tête.

Et Suzanne, le suivant de son regard pensif, s'étonnait de n'éprouver, pour celui qui si longtemps lui était apparu comme l'âme même de sa vie, qu'une affectueuse et compatissante pitié. Elle regardait, avec une indulgence douce, ce chagrin d'amour qu'elle avait souffert jadis, mais tout son cœur se retournait déjà vers le bonheur grave et profond, vers l'immuable tendresse que lui apportait René.

Et lorsqu'une heure plus tard, elle entra radieuse au bras de son mari, dans la chambre d'hôtel où l'accueillait le sourire extasié de Lina, elle sentit dans un inexprimable élan de joie que la vraie vie commençait enfin.

C. Nisson.

DAVID D'ANGERS

ET LES TRAGIQUES GRECS

CENT DESSINS INÉDITS

Au lendemain du coup d'Etat de 1851, David d'Angers dut prendre la route de l'exil. Arrêté dans son domicile, le matin du 9 décembre, retenu prisonnier durant quatre jours au Dépôt et à la Conciergerie, le statuaire eût été transféré dans un fort sans l'intervention puissante du baron Larrey. Celui-ci obtint que l'artiste ne serait pas frappé d'une peine afflictive s'il consentait à passer la frontière. Le séjour de David à l'étranger devait être de courte durée. Lorsque l'effervescence causée par le coup d'Etat aurait cessé, le maître serait libre de rentrer dans son atelier. Tel fut, au début, le caractère de bénignité relative de la mesure prise contre David.

Il part.

Réfugié à Bruxelles, l'artiste essaie de tromper l'ennui des jours d'inaction en visitant, son carnet à la main, Louvain, Bruges, Liège, Ostende. Mais, parfois, une tristesse profonde l'envahit. C'est à Ostende qu'il trace ces lignes mélancoliques :

« Beaucoup de noms sont gravés, et les uns très profondément, sur la balustrade de la jetée. Un navire, poussé par la tempête, a heurté l'estacade, emportant à sa suite les madriers sur lesquels tant d'oisifs avaient incrusté leurs noms, se croyant sûrs peut-être de l'avenir. Ces frêles archives vont faire bouillir la marmite des femmes de pêcheurs. Que la gloire a peu de durée! Elle est plus mouvante que les vagues qui viennent se briser sur la grève. Je lisais hier, dans un journal américain, la description de l'incendie de la bibliothèque de Washington : le buste colossal que j'avais offert à l'Amérique est calciné. Il y a quelques mois, le navire auquel la ville de Dunkerque avait donné mon nom a péri dans un naufrage. On parle de détruire le Fronton du Panthéon, et moi-même je suis exilé. C'est quelque chose de bien périssable qu'un nom! Qu'il soit inscrit sur le marbre ou dans le bronze, il s'efface au frottement des siècles : un seul survit, c'est celui de l'humanité, et encore doit-il disparaître! »

Le buste offert à l'Amérique, dont parle ici David, est celui de

George Washington que l'artiste avait sculpté, en 1827, à la demande d'un comité de souscription, et qui vient d'être remplacé, en la présente année 1903, par un bronze pris sur le modèle original, conservé au musée David à Angers. Une seconde œuvre du statuaire, le buste de La Fayette, avait disparu dans l'incendie de Washington. Le maître ne paraît pas avoir soupçonné cette disparition. Le Fronton du Panthéon fut condamné. On songea, pendant quelque temps, à le démolir, et Constant Dufeux, l'architecte du monument, se proposa de reconstituer l'œuvre de David dans une salle de verdure des jardins de Versailles. La statue de Talma, enlevée du Théâtre-Français, à la fin du règne de Louis-Philippe, se trouva tout à coup placée dans le jardin des Tuileries, mais privée du nom du tragédien, du nom de l'artiste, de la date d'exécution, perfidement effacés sur la plinthe de la statue.

Si le *Fronton* fut respecté, si le *Talma* reprit sa place, tardivement il est vrai, au Théâtre-Français, l'honneur en revient pour une large part au baron Larrey. C'est lui, notamment, qui, au camp de Châlons, à la table de l'empereur, sut intéresser Napoléon III à la figure du général Bonaparte, sculptée dans le *Fronton*, avec une résolution d'attitude et de geste qui n'appartient qu'à lui. Alors que tous les personnages de l'immense bas-relief attendent la couronne d'immortalité, Bonaparte s'empare de la sienne, non sans quelque violence. Ce trait d'autorité, voulu par l'artiste, relevé par son ami, devenu tout à coup premier chirurgien de l'empereur, décida de la conservation du *Fronton*.

Mais Larrey dut reconnaître que son crédit avait des bornes. Il insista près de l'empereur pour que David rentrât en France sans conditions. L'empereur refusa. On exigeait du statuaire qu'il demandât sa grâce et prêtât serment au souverain. C'était trop espérer du maître, dont l'attitude et les actes avaient toujours été d'une parfaite correction. Demander grâce, c'est implicitement reconnaître un tort ou une faute. Le libéral invétéré, le républicain convaincu, l'ancien représentant du peuple, le maire du XI[e] arrondissement de Paris, demeuré fidèle à ses principes, avait constamment donné la mesure d'une irréprochable loyauté. Que dis-je? David s'était fait une vertu de l'abnégation. Combien peu de ses contemporains auront porté sur eux-mêmes ce témoignage de désintéressement, en tous points véridique, formulé dans une lettre du maître à l'un de ses compatriotes :

« Ma politique est toute de dévouement. Lorsque, le 25 février, les gardes nationaux vinrent, dans la nuit, m'apporter ma nomination de maire du XI[e] arrondissement, je recevais en même temps celle de directeur des Musées nationaux. Je ne balançai pas un

instant à refuser la place rétribuée, et à accepter celle qui me présentait de grands périls et des dépenses d'argent. Lorsque j'ai siégé à la Constituante, tous mes appointements ont été consacrés aux crèches d'Angers et de Paris. Je n'ai eu de la République que mon écharpe de maire. »

Instruit de l'insuccès des efforts du baron Larrey, il lui écrit :

« Bon et cher ami, mille remerciements de la démarche que vous avez faite à mon égard, et de la manière délicate dont vous avez sauvegardé mon honorabilité politique. Je n'attendais pas moins de votre amitié pour moi et de la dignité de votre caractère. Me voilà libre; actuellement, ma position est nette, telle qu'elle me convient surtout. Que mes amis demeurent désormais inactifs et, comme moi, attendent l'avenir sans peur et sans reproche. Pour vous, mon ami, croyez bien que votre souvenir vivra toujours dans mon cœur reconnaissant. »

La politique avait fait du maître un proscrit. Il accepta la proscription. Cette épreuve hâta sa fin, et de bons esprits, insuffisamment informés de l'enchaînement des faits dans l'existence de David, ont émis le regret qu'il se fût occupé de politique. Peut-être convient-il de rappeler ici les causes multiples d'un entraînement honorable auquel l'artiste ne fut pas libre de se soustraire.

La politique est l'emploi de l'activité de certains hommes en vue de l'intérêt général. Théoriquement, la politique implique le don de soi à la chose publique. Ce n'est pas un accroissement de capitaux, la fortune d'une maison que poursuit l'homme politique. Ce qu'il cherche, ce qu'il tend à réaliser, c'est le bien d'un peuple, l'équité dans les institutions, la liberté dans l'ordre. Par suite, tous les problèmes sollicitent son étude. Sa haute mission le séduit. Il a conscience de son rôle. Il sait que tout progrès est une conquête et un bienfait. Observée sous cet angle, la politique est un aimant et, plus une intelligence est baignée de lumière, plus une volonté incline aux actes bons, plus l'attraction de l'aimant est irrésistible.

Sans doute, le dur labeur de l'homme politique exige une préparation. Il semble que la culture des lettres ou des sciences, la connaissance du droit, un don de plume ou de parole soient nécessaires au législateur. Par contre, la pratique de l'art n'est pas considérée comme une initiation à la vie publique, et David d'Angers est artiste.

Soit. S'il s'agissait d'un artiste, ou peintre, ou sculpteur, qui, après une jeunesse laborieuse, tout entière occupée à la conception d'œuvres étrangères à l'histoire, se révélerait soudainement épris de politique, à l'heure de la virilité, nous aurions quelque droit de

marquer notre surprise. Ce transfuge de l'art paraîtrait céder à un caprice. Or, les responsabilités de l'homme public sont trop graves pour que l'opinion ne se montre pas soupçonneuse envers qui les assume sans motif sérieux. Mais la genèse de l'homme politique, chez David, est autre.

Il naît en 1788. A peine est-il âgé de cinq ans lorsque son père, sculpteur sur bois à Angers, s'enrôle dans les corps de troupes improvisés qui s'efforcent de tenir tête aux Vendéens. Afin d'alléger les charges qui vont peser sur sa femme, le sculpteur emmène avec lui son dernier né. Cet enfant sera David d'Angers. Ce que furent les périls auxquels échappa l'enfant, lui-même l'a raconté. Je lui laisse la parole.

« Pendant que j'accompagnai mon père sur les champs de bataille de la Vendée, je ne cessai d'avoir une santé délicate. J'étais souvent malade. Une nuit, aux environs de la Haie-des-Hommes (commune de Coron), le chef qui commandait le corps de républicains dans lequel servait mon père engagea maladroitement sa troupe dans un défilé, où elle fut assaillie par des feux croisés qui jetèrent le désordre dans les rangs. Un menuisier fut atteint par une balle au talon. Mon père, qui avait la force d'un Ajax, chargea le blessé sur ses épaules et, tout en faisant le feu de peloton avec une soixantaine de braves, il battit en retraite. Confié plus tard par mon père à cet ami, ce fut lui qui m'abandonna lâchement sur la route de Varrains, après la bataille de Saumur. Je fus recueilli, près du pont, par des femmes vendéennes qui eurent pitié de moi. On apprit, à quelque temps de là, que les gens qui m'avaient emmené dans la direction de Varrains, pour me soustraire au sac de Saumur, étaient morts, tués dans une rencontre inattendue. Je parcourus la Vendée à cheval sur un caisson, à la suite du général de La Rochejaquelein. — Peut-être ai-je passé auprès de Barra! — Ce ne fut qu'à Saint-Florent que mon père, l'un des prisonniers délivrés par Bonchamps, me retrouva fortuitement au milieu des bagages. »

L'odyssée périlleuse que David résume ici en quelques lignes avait duré huit mois. La première rencontre des Chouans et des Bleus, à la Haie-des-Hommes, est du 16 mars 1793; la bataille de Bégrolle eut lieu le 17 octobre. Entre temps, Kléber, nommé général de brigade, avait été envoyé par la Convention, avec l'avant-garde mayençaise, à la grande armée chargée de réduire les Vendéens. Quelque génie qu'il déployât, — le mot est de Marceau, son rival de gloire, — si intrépides, si résistants que fussent les Mayençais, « qui ne reculaient jamais plus de trente pas

sans se remettre en bataille », — c'est le témoignage que leur rend Lucas-Championnière, — Kléber, à Torfou, dut battre en retraite devant Bonchamps. C'est lui qui, avec ses Angevins et ses Bretons « aux vestes vertes », dans une manœuvre habile, déborda la gauche des grenadiers de Kléber, et changea la face de la bataille. La déroute fut lente et terrible. De part et d'autre, les soldats se montrèrent prodigues de leur sang. Trois mille hommes périrent dans cette journée. Le père de David d'Angers fut blessé et fait prisonnier. On le dirigea sur Saint-Florent, et il fut enfermé dans l'église où devaient le rejoindre plus de quatre mille républicains, tombés aux mains de leurs adversaires à Chatillon, à La Tremblaye, à Cholet et à Bellefontaine.

Rappellerons-nous la mort chevaleresque et chrétienne de Bonchamps, maintes fois racontée? Pourquoi non? Bonchamps inflige une défaite aux républicains, le 19 septembre, à Torfou. C'est à Torfou que Pierre-Louis David, le sculpteur sur bois, devient le prisonnier des Vendéens. Or, trente ans plus tard, David d'Angers érigera le monument de Bonchamps, un adversaire politique, l'homme, enfin, qui a fait de son père un vaincu.

Le 17 octobre, — il y avait un mois que le père de David était prisonnier, — Kléber, Marceau, Westermann, Haxo, Beaupuy avaient concentré leurs forces sur le plateau qui se déroule de la Treille au Bois-Grolleau et domine Cholet. L'armée républicaine comptait 60,000 hommes. Les Vendéens étaient au nombre de 40,000. Des deux côtés, l'attaque fut implacable. La victoire parut longtemps indécise. Les régiments pliaient sous le choc. Les chemins creux, les landes, les touffes de bois aidaient les deux camps aux surprises meurtrières. Cette bataille suprême s'appelle La Tremblaye, Cholet, Bégrolle, Saint-Florent, du nom des localités qu'elle joncha de cadavres affreusement mutilés. Mais Bonchamps, déjà blessé à Fontenay, à Erigné, à La Tremblaye, fut mortellement atteint dans la lande de la Pépinière. « Quatre de ses soldats, écrit un témoin, se chargèrent de ce glorieux fardeau et le portèrent, en se relayant, jusqu'aux bords de la Loire. » C'en était fait des Vendéens. Les républicains les poursuivirent jusqu'à Saint-Florent. Là, le tumulte fut à son comble. Les vaincus, refoulés sur un même point, laissaient éclater leur colère. Ce n'étaient que menaces, cris de vengeance, appels aux représailles. Tout à coup on songe aux milliers de républicains enfermés dans l'église. La foule, exaspérée, a juré leur mort. L'armée victorieuse harcelée par l'arrière-garde vendéenne ne peut tarder, sans doute, mais le feu aura fait son œuvre. Les prisonniers vont trouver la mort dans l'église incendiée. Ainsi en décide une foule en délire.

Qui empêchera ce crime? Qui peut mettre obstacle au massacre? Un seul homme : Bonchamps.

Des Vendéens en larmes escortent la litière où râle le vaillant soldat. Le douloureux cortège approche de Saint-Florent. Les cris de haine arrivent aux oreilles du petit groupe qui entoure le blessé. Lui-même est frappé des étranges clameurs qui s'élèvent. Il interroge. On l'instruit. Aussitôt Bonchamps se redresse sur son brancard, et d'une voix que la mort imminente revêt d'une irrésistible séduction, le généralissime jette la parole magnifique : « Grâce aux prisonniers! »

Tel est le respect des Vendéens, pour leur chef, que cet ordre est immédiatement répété par des milliers de bouches et domine le tumulte. De toutes parts, aux cris de haine succède l'assurance du pardon : « Grâce aux prisonniers, Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne! » Inspiration chrétienne chez Bonchamps; superbe exemple de discipline chez ses soldats; page héroïque et bien française qui fait contrepoids aux tristesses de l'historien tenu de raconter ces luttes fratricides.

« Mon père, écrira plus tard David d'Angers, fut l'un des 5,000 prisonniers, enfermés dans l'église de Saint-Florent, qui durent la vie au sentiment de politique et d'humanité qui s'exhala des lèvres mourantes de Bonchamps. »

Le drame de 1793 explique le marbre de 1825. Que si des esprits superficiels s'obstinaient à voir en David d'Angers un fils des républicains qui combattirent Bonchamps, il faudrait opposer à leurs réticences cette déclaration, très nette, du sculpteur, que nous retrouvons sous la plume d'Halévy, dans l'éloge du maître prononcé devant l'Institut : « En exécutant le monument de Bonchamps, j'ai voulu acquitter, autant qu'il dépendait de moi, la dette de mon père. »

Nous sommes en 1815, David est à la Villa Médicis. Les alliés ont envahi la France. Le sculpteur réunit ses camarades et leur propose de rentrer à Paris pour combattre les alliés. Son patriotisme ne trouve pas d'écho. Murat, dépossédé de sa couronne, appelle tous les peuples de l'Italie à l'émancipation. David voit en Murat un libérateur. Il quitte la Villa Médicis et s'enrôle dans un parti de carbonari résolus à replacer Murat sur le trône de Naples. L'entreprise échoue, et le sculpteur, fait prisonnier par des Hongrois sur les ruines de Pæstum, est sur le point d'être fusillé.

De retour en France, sa première œuvre est la statue de Condé. *Racine*, *Fénelon*, le *général Foy* sortent de son atelier. C'en est fait, il a trouvé sa voie. Son tempérament d'artiste, et aussi les

circonstances orientent son esprit et sa main vers les figures historiques. Il aura le culte des grands hommes de toutes les époques; il sera l'annaliste des personnalités de son temps. Et quel temps fut plus fertile en illustres rencontres que les années magiques de 1820 à 1840, où l'on vit se coudoyer les survivants de la Révolution, les soldats du Premier Empire et cette génération radieuse de 1830 où poètes, philosophes, orateurs, savants, historiens, romanciers, critiques, peintres, sculpteurs, musiciens, répandent leurs œuvres à pleines mains, et devant lesquels l'Europe un instant fait silence? Dans cette foule d'hommes supérieurs, au milieu desquels se meut David, une ardoise et un peu de cire à la main, saisissant d'un doigt furtif le profil, toujours juste, du personnage qu'il retient à peine, la politique occupe une large place. Les modèles de David, durant cette période, où la sculpture iconique a le pas, dans son œuvre, sur la sculpture d'histoire, se sont appelés La Révellière-Lépeaux, dont la petite-fille va devenir Mme David d'Angers, Lameth, Lakanal, Sieyès, de Pradt, Grégoire, Daunou, Gohier, Dulaure, Couturier de Vienne, les deux Merlin, Chauvelin, Panis, Levasseur de la Sarthe, Debry, Choudieu, Thibaudeau, Réal, Bailleul, Rœderer, Jullien de Paris, Barrère, Oudot, Sergent-Marceau, Bouchotte, Le Bas, Suchet, Lefèvre, Exelmans, Grouchy, Victor, Montholon, Gourgaud, Soult, Hullin, Fabvier, La Fayette, Rouget de Lisle, Royer-Collard, Siméon, Kératry, Casimir Périer, Caumartin, Benjamin Constant, Chateaubriand, La Mennais, Dupont de l'Eure, Armand Carrel, Dupin, Guizot, Laffitte, Manuel, Béranger, Barbès, Godefroy Cavaignac, Marrast, Manin, Garnier-Pagès, Cormenin, Thiers, Barthélemy... J'abrège. Comment, dans l'intimité de tels hommes, David s'y serait-il pris pour échapper à l'influence du milieu?

Un jour, Chateaubriand vient à l'atelier du maître, accompagné d'un secrétaire. Il s'excuse auprès de David de n'être pas seul, mais il doit prononcer le lendemain un important discours à la Chambre des pairs. Il monte sur le haut fauteuil où prennent place les hôtes du statuaire. Le secrétaire s'installe devant une table. David a découvert le buste inachevé de l'homme d'Etat. Il prend un ébauchoir. La glaise est à portée de sa main. La séance de pose est commencée. Elle durera deux heures, et pendant ces deux heures Chateaubriand ne cessera de dicter. Quelles conditions heureuses pour un statuaire soucieux d'exprimer la vie par le relief, d'atteindre à l'éloquence en n'ayant d'autre verbe qu'une matière inerte; quelle occasion merveilleuse de s'emparer de l'être moral et de faire transsuder une âme sur les ressauts d'un marbre éloquent; mais aussi quelle irrésistible fascination!

Et de sa ville natale lui parvenaient ces lignes, toutes vibrantes, signées de Victor Pavie, esprit supérieur et affiné, auquel il n'a manqué que l'ambiance de Paris pour qu'il marchât de pair avec Nodier dans le groupe romantique : « Je me réjouis de toute mon âme de la bonne fortune qui vient de vous échoir. Vous tenez le grand homme, l'homme du dix-neuvième siècle : Chateaubriand ! Toutes les puissances de l'époque moderne se seront courbées sous la porte de votre atelier. »

David, au surplus, n'a nul besoin qu'on le stimule. Puget écrivait à Louvois : « Pour grosse que soit la pièce, je nage quand j'y travaille ! » David n'eût changé qu'un mot à cette fière parole. Il eût dit : « Pour grand que soit le nom. » Relevons, au hasard, quelques notes de ses carnets :

« L'autre jour, l'abbé de Pradt m'a donné une séance dans une petite chambre d'introduction. Son domestique le coiffait. Je ne le voyais qu'à travers un nuage de poudre qui m'étouffait. N'importe, mon cœur battait. Je sortis de chez lui tout couvert de poudre, mais j'avais son profil. »

Suivrons-nous l'artiste chez un autre conventionnel?

« Hier, je suis allé voir Merlin de Thionville. Il était assis près d'une table couverte de livres, le dos tourné du côté de la fenêtre. Il tenait ouverte devant lui une carte que le gouvernement autrichien vient de lui envoyer. Il fixait le regard sur sa fameuse redoute. J'ai éprouvé un saisissement indéfinissable en me trouvant en face de cet homme, dont je distinguais à peine les traits, mais dont la voix mâle articulait, avec énergie, des pensées originales sur l'époque révolutionnaire. »

Veut-on savoir avec quelle ardeur le maître s'applique à l'œuvre qui l'a séduit? « Je poursuis ma galerie de contemporains, malgré les dégoûts à essuyer. Pour obtenir de faire un portrait, il faudrait, pour ainsi dire, se mettre à genoux devant l'homme qui brûle de l'avoir. Je suis étonné que ma timidité disparaisse lorsqu'il s'agit de pareilles choses. Je ne vois plus que l'œuvre : j'oublie l'homme. Je deviens indulgent pour cette pauvre carcasse humaine, esclave des moindres accidents de l'atmosphère et des piqûres de la civilisation. Je n'envisage que le génie : c'est devant lui que je m'incline, car il est immortel. La carcasse disparaîtra bientôt, et pour toujours. Ces messieurs ne viendraient pas chez moi, mais je n'y tiens pas. On me rencontre, avec une petite ardoise, courant comme si j'allais voir l'immortalité. »

Nous pourrions rappeler, ici, les entrevues de David avec Levasseur de la Sarthe, Lakanal, Rouget de Lisle, rencontres curieuses où le statuaire se donne tout entier et, dans son enthousiasme,

s'estime l'obligé des hommes politiques dont il a fixé les traits.

C'est peut-être lorsqu'il posait devant David que Cormenin formula cette haute pensée dont on lui fait honneur : « La véritable fin de la politique est le bonheur du peuple. » Si l'on objecte que certains hommes dont l'artiste a modelé le profil sont demeurés des personnages de second plan, ce n'est point le sculpteur qui doit être fait responsable de l'arrêt subit, voire même des défaillances de quelques-uns de ses modèles. Il les a saisis à l'heure des promesses, se souvenant de cette parole du philosophe : « L'histoire, dans la plupart des cas, n'est faite que de politique expérimentale. » Donc, le législateur d'hier, l'écrivain, le polémiste qui traitent des affaires d'une nation posent le pied sur le chemin de l'histoire. Ils ont chance de léguer un nom et le souvenir de leurs actes aux générations à venir. Mais, dans cette marche vers une réputation durable, beaucoup faiblissent et sont distancés. L'histoire oubliera de les nommer. Du moins, leur image aura survécu.

On le voit, David, depuis son berceau jusqu'à sa tombe, a vécu dans une atmosphère politique. Son élection de représentant du peuple en 1848 ne fut qu'une résultante. On peut s'étonner qu'il n'eût pas pénétré plus tôt dans les Chambres de son pays. Son échec, lors des élections à l'Assemblée législative (27 mai 1849), lui fut une première déception. La sentence d'exil qui l'atteignit trois ans plus tard acheva de le détacher de la vie publique. Nous avons dit, ailleurs, l'attitude toujours parfaitement correcte et sensée du député à l'Assemblée nationale, nous n'y reviendrons pas. Mais la haute droiture, le désintéressement, la générosité constante de David dans l'exercice de son mandat représentatif ou municipal auraient dû, ce semble, imposer le respect et protéger l'artiste contre la proscription.

Le séjour du maître en Belgique fut de quatre mois. Louis de Potter, ancien membre du gouvernement provisoire de 1830, que David avait connu à Rome lorsqu'il était à la Villa Médicis, entoura l'exilé d'une sollicitude affectueuse. Mme David et ses enfants vinrent à maintes reprises à Bruxelles. C'est dans cette ville que David composa son étude sur le sculpteur Espercieux, élève de Louis David et de Roland, mort en 1840. Des lettres d'amis, datées de France, apportaient quelque adoucissement à l'inaction pénible du proscrit. Entre toutes, celles de Victor Pavie étaient chères à l'artiste. Pavie vient de perdre un enfant. Il confie sa peine à son ami : « Que de projets en ruine, que de rêves étouffés ! Que d'espérances, que de vœux éteints sous cette pierre trop étroite

pour qu'on y puisse inscrire un nom! Et puis, ce lait qu'on tarit comme une source importune, ce lait de trop, auquel nulle lèvre ne s'abreuvera... »

Tout à coup, le correspondant de David s'interrompt :

« Assez, écrit-il, assez, bien cher ami, changeons de peine; à votre tour. Vous aussi, vous voilà, tarissant de force, en votre cœur, cette sève de l'art où s'abreuvaient vos nourrissons, chères statues appelées à une vie plus longue que celles dont nous vivons, nous autres. Je n'articule rien, c'est assez de toucher, de toucher de l'ongle cette corde, pour la faire vibrer tout le jour au dedans de vous. Comme l'exil doit grandir; comme il doit acheminer l'homme, l'homme vrai, celui qui pense, à cette perspective suprême d'où, détachés de tout, nous contemplerons tout un jour.

« Pour nous, l'exil se retourne. Nous restons, consommant de funèbres adieux avec les êtres chers qui nous quittent. Ce sont eux qui nous ménagent, en éclaireurs vigilants, le dur chemin de l'autre vie. De ce point de vue, du vrai auquel on a tant de mal à se mettre, les choses se redressent, et retrouvent leur sens, déplacé par l'infirmité de notre nature. La peine, c'est l'expiation. Les meilleurs d'entre nous dérogent tellement encore au modèle adorable! L'adieu, c'est la possession sans relâche de ceux dont l'œil vous garde et dont la prière vous soutient. La mort, c'est le réveil, c'est la vie.

« Je crois, bien cher ami, que le grand travail de notre pensée sur cette terre, consiste à retourner les choses et à remettre à l'endroit, si j'ose le dire, sous le flambeau de l'esprit, tout ce qui gît à l'envers sous l'ombre de nos passions et de nos intérêts terrestres. Je l'ai cru de tout temps, mais je le sens aujourd'hui, tout comme je sens mon cœur battre dans ma poitrine pour ceux que j'aime, et pour vous. »

Des pages de cette élévation honorent-elles moins celui qui les reçoit que l'homme qui les signe? C'est le même homme, Victor Pavie, qui, lié avec Victor Hugo, ne craindra pas d'écrire à Paul Foucher, beau-frère du poète : « Il m'est venu, hier, un mot de Guernesey, de votre sœur. J'ai, — cloué à ce roc, — une bonne partie de mon passé. J'y regarde souvent et bien souvent j'écoute. Les images s'y heurtent; il en arrive des sons qui électrisent, d'autres qui tuent. Le malheur est plus grand, plus respectable que la cause. Il faut choisir dans cet exil. » Pavie n'estima pas qu'il y eût à « choisir » dans l'exil du statuaire.

Il fallut se rendre à l'évidence. Sans cesse rebuté quand il se présentait à la résidence de France, David comprit qu'il ne devait

rien attendre du gouvernement de son pays. Il prit le parti de s'éloigner. L'Italie l'appelait de toute la vivacité de ses souvenirs de jeunesse. Mais l'Italie n'était pas ouverte aux proscrits de Décembre. David se sentit attiré vers l'Orient.

Ses proches s'effrayèrent de cette résolution. L'artiste ne pouvait partir seul. L'abattement qui le minait, sa santé fortement ébranlée réclamaient auprès de lui la présence de quelqu'un des siens. Le maître craignit de compromettre les études de son fils s'il l'emmenait avec lui. D'autre part, la femme de l'artiste était sollicitée de ne pas quitter la France, dans l'intérêt de ses enfants. La confiscation des biens de la famille d'Orléans avait effrayé les victimes du coup d'Etat. Fondé ou non, le bruit persistait que les biens des proscrits seraient également frappés de confiscation. Mme David dut se résoudre à rester à Paris, pour défendre, le cas échéant, à la première alerte, sa fortune patrimoniale. Il fut décidé que ce serait la fille du statuaire, Hélène David, alors âgée de quinze ans, qui accompagnerait son père. Tous deux quittèrent Bruxelles le 25 avril 1852, et se dirigèrent vers la Grèce.

Dès 1841, l'artiste avait conçu le projet de visiter Athènes. Maint obstacle s'était opposé à la réalisation de son rêve. C'est en exilé qu'il allait aborder aux rives de l'Attique. Il emportait le secret espoir de rejoindre quelques jeunes Grecs qui jadis avaient reçu son enseignement et d'ouvrir, s'il était possible, une école d'art dans la patrie de Phidias.

La première étape des voyageurs fut à Berlin, où ils reçurent l'hospitalité d'Alexandre de Humboldt; puis, ayant traversé l'Allemagne, ils prirent à Trieste le *Lloyd* autrichien, qui les porta jusqu'au Pirée. Un bâtiment français stationnait dans le port : « A la vue du drapeau tricolore, écrit la fille de David, mon père fut tellement ému qu'il m'embrassa, les larmes aux yeux, au grand étonnement de la foule massée sur notre bateau, et qui ne s'expliquait pas la cause de notre émotion.

Descendu à l'hôtel d'Orient, le statuaire se hâte de prendre possession des ruines célèbres qui sont la richesse et l'attrait de la capitale de la Grèce. Il court au Pnyx, à l'Acropole, au Parthénon, à l'arc d'Adrien, au temple de Jupiter. Il va de l'Ilissus au Céphise, fixant ses moindres impressions sur un carnet de poche. Bientôt, sa présence est connue. Edmond About, élève à l'école d'Athènes; Charles Garnier, de Curzon, le fils de Marco Botzaris, Pittakis, le conservateur des antiquités d'Athènes, les Soutzo, les Caradja, l'archéologue Rangabé, Canaris, que le poète des *Orientales* et des *Chants du crépuscule* a fait populaire dans toute l'Europe, se mon-

trent pleins de déférence et d'attentions délicates envers l'exilé. Beulé, confiné sur son chantier de l'Acropole, sera plus réservé. Toutefois, c'est à Beulé que nous empruntons ces lignes : « Il est un visiteur qui m'a ému à la première vue, avant même que j'eusse appris qu'il était un artiste illustre et un proscrit. Je l'avais remarqué à diverses reprises; mais son visage flétri par le chagrin, sa moustache épaisse, son paletot clair et boutonné, il ressemblait à un Polonais. Il s'appuyait sur le bras d'une jeune fille... Un jour, le voyageur, après avoir interrogé, en me regardant, le gardien de l'Acropole qui l'escortait, m'adressa sur mes fouilles quelques questions auxquelles je répondis avec le désir de le satisfaire. Il me remercia, me tendit la main et me dit qu'il s'appelait David d'Angers.

« Il est revenu plusieurs fois. Il me raconte ses projets, ou plutôt ses déceptions. Il fera le buste de Canaris, et, pour la villa de la duchesse de Plaisance, bâtie sur le bord de l'Ilissus, un bas-relief qui sera placé sur la porte d'entrée : *Thémistocle chez Admète*, image de l'hospitalité. Mais les carrières du Pentélique sont mal exploitées, mais l'argile de l'Attique est trop sèche, mais le plâtre d'Athènes ne vaut rien... En un mot, tout trahit l'exilé, tout lui manque; il se manque à lui-même parce qu'il a perdu ses attaches et ses ressorts. »

Beulé se trompe. Si pénible que fût l'exil pour David, quelque difficultés qu'il rencontrât dans l'exécution des œuvres qu'il projetait de faire, le travail fut son refuge. Il est vrai, la duchesse de Plaisance, femme étrange, n'obtiendra pas de l'artiste le bas-relief dont parle Beulé, mais le buste de Canaris est déjà modelé. Consultons le carnet du maître.

« Lors du soulèvement général de la Grèce, et pendant la guerre de l'Indépendance, les Grecs avaient éveillé toutes mes sympathies. A plusieurs reprises, je m'étais vu sur le point de faire le voyage, afin de modeler les bustes des braves défenseurs de la liberté. Empêché par diverses circonstances de suivre mon désir, je dois à l'exil de pouvoir réaliser aujourd'hui ce projet. C'est un adoucissement à ma douleur dans Athènes, ma sublime prison. Je vais terminer dans quelques jours le buste de Canaris. J'ai fait le médaillon du hardi marin et celui de sa femme. Je savais le toucher profondément par cette attention méritée, car Mme Canaris est la digne femme d'un héros. »

Edmond About, dans l'*Illustration* du 27 juillet 1852, nous donne les détails qui suivent sur l'exécution du buste de Canaris : « M. David, qui a les plus beaux ateliers de Paris, n'aurait pas su où travailler sans l'obligeance du docteur Reuser, médecin du roi et l'un des hommes les plus bienveillants et les plus éclairés qui

soient en Grèce. Par une de ces plaisanteries que le sort se permet quelquefois, c'est dans l'hôpital des aveugles que M. David a fait son buste. L'atelier trouvé, il fallait se procurer de la terre, chose moins facile aujourd'hui qu'au siècle de Périclès. La glaise ne valait rien, elle était courte et se crevassait tous les jours, quelque soin qu'on prît de la mouiller. Le modèle achevé, pas de mouleur. Ce sont les élèves de l'Ecole de sculpture qui ont fait le moule; mais le plâtre n'était pas meilleur que la terre, il a fallu travailler sur nouveaux frais. Enfin, le buste est fait, et le marbre viendra bientôt, mais il faudra que M. David se serve lui-même de praticien. »

Une médaille des *Trois Grâces*, une autre, représentant *la Peinture, la Sculpture et l'Architecture*, médailles de grandes proportions, furent également modelées par David durant son séjour à Athènes, mais ces compositions ne sauraient être comparées aux cent dessins que le maître consacra à l'interprétation des tragiques grecs, lorsque les chaleurs de l'été l'eurent obligé à se réfugier à Képhissia.

Le village de Képhissia, situé à 15 kilomètres d'Athènes, tire son nom de la principale source du Céphise. C'est un lieu salubre, renommé pour ses ombrages et l'abondance de ses eaux. La fièvre sévissant à Athènes vers la mi-juin, beaucoup d'habitants de la capitale émigrent à Képhissia. Rangabé arrêta deux pièces, dans la maison de paysans aisés, où David et sa fille allèrent s'installer. Ces chambres, grossièrement planchéiées, mais aérées, spacieuses, propres et très claires, leur suffirent. Un escalier en bois, placé à l'extérieur, y donnait accès. Un drogman et sa femme se chargèrent de la table frugale des deux Français. Les propriétaires de la maison logeaient au-dessous de leurs hôtes; le drogman trouva gîte au fond d'une cour. Là, plus de visites; la solitude presque complète. Le matin, l'artiste accompagnait sa fille, qui allait dessiner quelques sites aux environs du village. Au milieu du jour, enfermé dans sa chambre de passage, David lisait les poètes tragiques et traçait les compositions que motive cette étude.

Que parlai-je tout à l'heure des ombrages et des eaux de Képhissia? En 1841, lorsque David méditait d'élever le monument de Ludwig Boerne, l'un des chefs de l'école libérale allemande, mort exilé à Paris en 1837, l'artiste laissait tomber cette parole mélancolique : « La terre d'exil est un grand désert où ne pousse jamais la végétation de la patrie. » Pensée douloureuse et toujours vraie. Le maître en fit lui-même l'expérience à mesure que se prolongea son séjour à l'étranger. C'est le cœur ulcéré qu'il date de Képhissia de nombreuses lettres adressées à son fils, débordantes d'amour pater-

nel. Sa nature délicate lui suggère toutes prévenances. Le 1er juillet est la date anniversaire de sa fille, devenue sa compagne d'exil. Dès la première heure, David pénètre dans la chambre de son enfant, tenant à la main un modeste bouquet de basilic et de roses. La fille du maître, vivement émue par cette attention touchante, ne peut retenir ses larmes : « Ne pleure pas, lui dit son père, car tu m'enlèverais tout courage ! » A dater de cette heure jusqu'au retour en France des deux proscrits, l'enfant ne pleura jamais.

Ce trait laisse pressentir l'acuité de l'angoisse qui sans cesse étreignait l'âme du patriote et de l'artiste. Mais Beulé s'est trompé lorsqu'il a dit de David : « Tout lui manque; il se manque à lui-même, parce qu'il a perdu ses attaches et ses ressorts. » L'homme torturé qui se reprend à vivre par l'intelligence dans l'intimité des plus puissants génies de la Grèce ancienne, n'a rien perdu de ses attaches. Quant au résultat de ses entretiens avec les maîtres de la pensée, devant ces compositions nombreuses, à la fois naïves et puissantes, exécutées pendant les heures brûlantes de la journée, en moins de quelques semaines, on éprouve la sensation d'une force de volonté, d'une sérénité surveillée qui, psychologiquement, ne permettent pas d'écrire que le maître se soit manqué à lui-même. Il se révèle, au contraire, doué de cette énergie supérieure qui fait les hommes d'élite plus grands que l'infortune.

Les dessins de David, d'après les *Tragiques*, sont exactement au nombre de cent. Détail curieux, l'artiste ne s'est servi que d'un seul crayon dans l'exécution de ce vaste travail. Surpris lui-même de la durée de son outil, David le dénommait, en riant : « l'éternel crayon ». Deux mains de papier, de qualité commune, achetées rue d'Hermès à Athènes, furent employées par l'artiste, chaque composition, d'une mesure uniforme de 0^{m},30 sur 0^{m},21, remplissant la demi-feuille. Conditions précaires pour mener à terme une tâche importante. De modèles vivants, de « mannequins », de moulages, d'estampes, de recueils de vêtements ou d'armes, qui sont les points de repère de tout artiste lorsqu'il compose, aucun vestige. Nulle possibilité de se procurer le moindre secours, dans cet ordre d'idées, à Képhissia. David, dans sa chambre d'exil, n'eut d'autre auxiliaire que sa mémoire.

Avant d'aborder l'examen de ces précieux croquis, donnons le motif de leur publication tardive. Rentré en France le 13 mars 1853, à la faveur d'un passeport obtenu par Béranger, David eut quelque velléité de faire reproduire par la lithographie ses compositions sur les *Tragiques*. Mais, déjà, la mort l'avait touché. Ses forces chancelaient. Il réunit en album les cent feuillets rapportés de

Képhissia et en fit hommage à sa compagne d'exil qui conserva pieusement ces dernières œuvres de son père.

Il y a quelques mois, Hélène David, aujourd'hui Mme Leferme, cédant aux instances de critiques éclairés, pria MM. Braun et Clément de traduire en phototypies, MM. Plon et Nourrit de présenter au public l'album qu'elle avait gardé comme une relique. Elle veut que ces pages suprêmes soient dédiées aux « élèves de l'Ecole des beaux-arts, dont les devanciers, — ce sont les termes de la dédicace, — ont été enseignés par David d'Angers pendant trente années ». Enfin, un portrait du maître, d'après nature et d'un caractère particulier, doit servir de frontispice au recueil.

« O mon sculpteur, écrivait à David le poète des *Feuilles d'automne*, sur le roc de Guernesey, un jour vous m'avez mis une couronne sur la tête et je vous ai dit : « Pourquoi? » Vous deviniez la proscription. » Peu d'années avant le coup d'Etat, qui devait être mortel pour le maître, David, posant devant l'objectif d'un praticien, eut la pensée de placer près de lui sa statue de la Liberté et de la couvrir d'un crêpe. Avait-il donc le pressentiment des jours mauvais? C'est le portrait obtenu dans cet instant de mélancolie prophétique qui précédera le recueil en préparation.

Notre lecteur est informé des circonstances dans lesquelles l'artiste a travaillé. Quelle est la valeur esthétique de son œuvre?

David, lorsqu'il traçait les compositions qui nous occupent, n'a pas soupçonné que ces dessins seraient publiés. Ce n'est qu'à son retour en France qu'il songea, vaguement, à les mettre au jour après les avoir retouchés. Mais, au début, le livre à faire ne l'a pas tenté. Il n'a pas arrêté de plan. Eschyle, Sophocle, Euripide, traduits en français, étaient sous sa main. Le proscrit ayant résolu de dresser sa tente sous le ciel de l'Attique, avait demandé aux divins interprètes des épouvantes et des deuils de l'antiquité de l'accompagner dans leur pays, et d'endormir sa douleur. Eschyle, Sophocle et Euripide lui obéirent. Mais ce qui prouve l'imprévu de leurs entretiens avec David, c'est tout d'abord le nombre de leurs rencontres, soigneusement relevé par le maître français dans ses dessins, qui sont en quelque sorte les notes marginales du statuaire sur les livres de ses poètes. David a composé trente-sept dessins d'après Eschyle; cinquante-six lui sont inspirés par Sophocle; il n'en puisera que sept dans Euripide. Or, nous ne possédons d'Eschyle et de Sophocle que sept tragédies; Euripide, plus favorisé que ses devanciers, nous a légué dix-neuf de ses pièces.

Pourquoi David n'a-t-il traduit que quelques scènes d'*Hécube* et

des *Suppliantes* d'Euripide, alors qu'il consacrait, par exemple, vingt-quatre compositions à l'*Orestie* d'Eschyle, onze au *Philoctète* et quatorze à l'*Œdipe roi* de Sophocle? C'est que l'artiste, cédant inconsciemment à la loi des affinités, a recherché, tout d'abord, la société d'Eschyle et de Sophocle. Nous avons sous les yeux les petits volumes dont le statuaire fit à Képhissia ses livres de chevet. Celui dont le cartonnage fatigué atteste les plus fréquentes lectures, c'est le Théâtre de Sophocle.

Trois frontispices précèdent la série des planches de l'Eschyle. *Sophocle devant ses juges* a fourni au statuaire le motif de deux tableaux; un frontispice spécial à l'*Œdipe à Colone* ouvre la suite des treize dessins que cette tragédie suggère à David. Telles scènes de l'*Œdipe roi* sont traitées jusqu'à trois fois avec variantes. L'artiste n'a pas cru nécessaire de prendre un parti. Suivant l'impression du moment, il a exprimé, en sculpteur, ce que lui inspirait le tragique avec lequel il était en colloque.

Dès lors que le maître n'a voulu travailler que pour lui-même, sous l'œil de sa compagne d'exil, ne nous étonnons pas de voir dans ses compositions plus d'un détail inachevé. L'ensemble de la scène, les acteurs principaux ont visiblement préoccupé David. Cela fait, il a parfois laissé à l'état d'esquisse les comparses, la foule, tel personnage du chœur, posé où il convient, dans l'attitude voulue, mais traité d'un doigt négligent.

Coïncidence digne de remarque, trois sculpteurs modernes se sont appliqués à traduire les Anciens en se servant du crayon : ce sont Flaxman, Seurre aîné et Antoine Etex.

La Grèce tragique, tel sera le titre des quarante planches à l'eau-forte, d'après des dessins au trait, que le statuaire Etex a consacrées au *Prométhée* d'Eschyle, à *l'Electre* de Sophocle, aux *Phéniciennes* et à *l'Hippolyte* d'Euripide. Mais Etex s'est visiblement souvenu de Flaxman. Il le suit sans atteindre à la grâce, au style de son modèle.

Seurre s'était imposé une tâche méritoire dont il sied de lui savoir gré. Toutefois, il est entré quelque étrangeté dans son effort. Son recueil renferme près de cent planches. Elles ont pour objet l'illustration des *Fables de La Fontaine*. Nous sommes loin des Grecs avec le fabuliste. Sans doute, et Seurre l'a compris; mais son tempérament l'inclinant vers l'antiquité, l'artiste a voulu traiter ses sujets dans le style antique. Gageure dangereuse dont l'artiste n'est pas sorti à son honneur. Je ne sais quoi d'anormal et de convenu donne au travail de Seurre un aspect académique. Grandville s'était montré plus simple. Ses *Fables* sont exquises, et Théophile Gautier a bien dit : « On pourra singer Grandville,

mais non le refaire ou le continuer. » Seurre n'avait pas lu le mot de Gautier.

Flaxman est devenu classique. Ses profils affinés seraient proclamés sans lacunes si les Grecs n'avaient idéalisé la forme au point de faire paraître défectueuse l'interprétation la plus achevée. L'*Orestie*, *les Sept devant Thèbes*, *Prométhée*, *les Perses*, *les Suppliantes*, c'est-à-dire tout le théâtre d'Eschyle, ont tenté Flaxman. Ses compositions, d'après ce poète, font équilibre à celles que le sculpteur anglais a tirées d'Homère ou d'Hésiode. Cependant, le véritable inspirateur de Flaxman, c'est Homère. Le poète de l'*Iliade* raconte. Eschyle, agit. Flaxman est l'homme du tableau. La vie n'est pas absente des scènes qu'il compose, mais c'est une vie régulière, ordonnée, que rien ne précipite. A cette réserve, peut-être, se borne la critique permise sur Flaxman.

Mais Flaxman, comme après lui Seurre et Etex, se sont imposé une tâche surveillée. Ils avaient entrevu la diffusion certaine de leurs dessins, la publication des « recueils » qu'ils projetaient d'exécuter, aussi se sont-ils interdit toute disgression, toute halte imprévue ou prolongée qui eût altéré l'ordonnance préalablement arrêtée de leurs tableaux. Pour être plus intimes, plus abandonnés, plus sincères que ceux de ses deux émules, les dessins de David auront-ils pour nous moins de prix? Nous ne le pensons pas. Qu'importe que le maître français ait vécu près de Sophocle plus longuement qu'auprès d'Eschyle ou d'Euripide? Le nombre des scènes nous laisse indifférent. Ce qu'il faut relever, à l'honneur de David, c'est la promptitude, la puissance qu'il apporte à se pénétrer du génie grec, et à traduire dans sa langue, qui est celle de la ligne et du relief, les évocations impérissables de ses modèles.

Eschyle a peint des colosses; Sophocle, des héros; Euripide, des hommes. De ces trois maîtres, presque contemporains, Eschyle est l'aîné; on le supposerait un ancêtre. Je ne sais quoi d'abrupt et de rauque se fait jour dans son geste et dans son verbe. Il y a du sauvage chez ce précurseur qui semble donner à la tragédie une origine lointaine et mystérieuse. Sa muse, c'est l'Effroi. Ses visions n'ont rien d'humain. La terreur le hante et l'attire. Il est l'Ezéchiel hellénique. La trilogie démesurée de l'*Orestie*, qui est son chef-d'œuvre, est également un sommet pour le théâtre antique. Sophocle et Euripide, plus affinés qu'Eschyle, n'ont rien fait qui surpassât l'*Orestie.*

David a magistralement traité les scènes d'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*. Les colosses que le poète met en action, les sanglantes péripéties du drame qui se déroule sous le

flamboiement des épées, ont été fixés avec un art supérieur par le crayon du maître. Les types, les caractères, l'attitude sont écrits avec une justesse, une autorité toutes personnelles. Mais David, esprit essentiellement créateur, n'a pu s'asservir aux préceptes d'un guide, ce guide s'appelât-il Eschyle, sans être tenté d'innover. Qu'avait-il à craindre s'il rompait avec la tradition? N'était-il pas maître de sa pensée? Où David est novateur dans ses compositions d'après les Tragiques grecs, c'est dans sa conception esthétique des Furies.

Les *Sibylles* chez les poètes de l'antiquité, comme les *Sorcières* chez les modernes, sont invariablement laides et âgées. Le devin Tirésias est aveugle. Les Furies n'ont pas été frappées de cécité. Ces chercheuses de victimes ont besoin de leurs yeux. Leur regard est pénétrant, avide, courroucé. Mais la décrépitude des traits et des formes ajoute à la hideuse vision de ces mégères. Le mythe les a nommées. Elles sont trois, comme les Grâces et les Parques. Eschyle ne tient pas compte du mythe. Il déchaînera parfois sur la scène une horde de cinquante Furies. Bande anonyme et funèbre, à l'aspect répugnant. C'est la prodigalité, que dis-je? c'est le débordement dans l'horreur. Un commentateur d'Eschyle nous l'a dit : « Les Furies étaient des femmes d'une maigreur spectrale, aux masques barbouillés de sang et de fiel, la face écrasée, les traits grimaçants, la langue pendante comme celle des Gorgones, les doigts crochus comme ceux des Harpies. Des touffes de serpents s'entrelaçaient à leurs chevelures; une ceinture écarlate serrait leur tunique noire à leurs flancs étroits. D'une main, elles brandissaient un bâton, insigne menaçant de leurs hautes œuvres; de l'autre, elles agitaient un flambeau chargé d'une flamme sulfureuse. Elles ne marchaient point, elles sautaient comme d'une sortie d'embuscade, par bonds saccadés, par enjambées gigantesques qui rappelaient l'allure de leur chasse furieuse dévorant l'espace, de leur vol aptère arpentant les nues. Qu'on se figure cette cohue de Striges envahissant la scène, avec leurs cris sauvages, leurs saltations épileptiques, leurs cheveux sifflants, leurs torches livides, et le grammairien Pollux paraîtra croyable, lorsqu'il raconte qu'à cette entrée formidable des femmes grosses avortèrent, et que des enfants moururent dans les convulsions [1].

David n'a pas voulu suivre son modèle dans l'évocation des Furies. Il a respecté le mythe, quant au nombre de ces messagères de vengeance, et, d'un esprit délibéré, il les fit jeunes et belles. Se souvenant toujours du précepte que nul ne doit en-

[1] Paul de Saint-Victor, *les Deux masques*, t. I, p. 504-505.

freindre : « L'art est la manifestation du beau », le maître français voulut que ses Érinnyes eussent l'aspect de marbres vivants, implacables, meurtriers, terribles, mais de formes qui témoignent de leur essence supérieure. En quoi ces jeunes femmes, à l'élan rapide, seraient-elles moins troublantes, parce que l'artiste les a faites riches de lendemains, que s'il les eût imaginées nonagénaires, usées, trébuchant? Que pèse la menace qui s'échappe d'un corps défaillant? Ne peut-on se soustraire à la poursuite chancelante de vieilles femmes? La malédiction, balbutiée d'une bouche édentée, a-t-elle donc une vertu que n'aurait pas le verbe strident et sûr d'une divinité svelte, radieuse, dont les formes évoquent l'idée de puissance et de durée? David a fait preuve de goût par sa conception sobre des Érinnyes. Il ne les a privées d'aucun de leurs attributs. Elles portent la chevelure sifflante et la torche. L'artiste a fait plus encore. Ne disposant pas de la couleur, il n'a pas cherché à rappeler la ceinture écarlate sur le corsage noir, mais il s'est avisé d'un détail auquel n'avaient pas songé les metteurs en scène du temps d'Eschyle. Il a fait à ses jeunes Furies une ceinture de serpents des plus ingénieuses. Je n'imagine pas que l'on pût doter les Érinnyes d'un attribut comparable aux nœuds de reptiles, dont le maître français a si adroitement entouré la taille de ses perfides émissaires de Némésis.

Sophocle est la personnification du génie grec dans ce qu'il a de plus achevé. Eschyle est violent. Sophocle a pour lui la grâce et la grandeur. Athènes lui sert de cadre et il remplit Athènes à cette heure matinale où tout est gloire et sérénité pour la race hellénique. La tragédie s'épure et trouve sa forme héroïque sous la plume châtiée de Sophocle. La vie du poète sera longue. Ses œuvres seront nombreuses. Beaucoup ont péri, mais nous avons l'*Œdipe à Colone* que le poète composa lorsqu'il avait dépassé quatre-vingts ans, et le drame paraît écrit par un homme encore sur le seuil de la jeunesse. Aucune lassitude dans ce haut esprit que l'âge n'a pas atteint. Les caractères, les situations, le dialogue laissent le spectateur sous le charme d'un chœur de guerriers, aux strophes régulières et soutenues, que viendrait interrompre quelque Homère, avec des fragments d'épopée sur Œdipe ou Philoctète en butte aux dieux malveillants. Il n'est pas surprenant que David ait subi la fascination de Sophocle. Plus de cinquante compositions, nous l'avons dit, ont été consacrées par le maître à l'interprétation du théâtre de ce poète. *Ajax* lui fournit quatre scènes; il en empruntera onze à *Philoctète;* quatorze à *Œdipe roi;* treize à *Œdipe à Colone* et, de nouveau, onze à *Antigone.*

Les dessins d'après Sophocle ne sont pas moins attachants que ceux inspirés à David par Eschyle. Mais il semble que les personnages, plus humains, plus accessibles aux passions qui sont les nôtres, revêtent ici une intensité d'expression dont le plus habile physiologiste se déclarerait satisfait. Néoptolème, Ulysse, Créon sont des figures achevées au point de vue de la loyauté, de la ruse, de la force cruelle. Le maître en a fait des types. Mais, plus encore que cette lecture intérieure du sentiment, qui met en jeu les muscles de la face ou des membres, ce qu'il faut louer dans les compositions sur Sophocle, c'est la mise en scène.

David n'est pas ici le commentateur de poèmes écrits; il est en face d'une action et il la traduit. Chateaubriand recevant la visite d'Ozanam, âgé de vingt ans, lui conseilla de ne pas aller au théâtre s'il voulait goûter les classiques. Et le biographe d'Ozanam ajoute : « Rien n'égale la représentation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture silencieuse et solitaire des grands hommes. » Sophocle, lu par un homme de pensée, à travers les dessins de David, vaut une représentation, si consciencieux que puissent être les interprètes du tragique. Le drame se déroule avec toute ampleur sous le crayon du maître. Que dis-je? l'entente du théâtre est telle chez ce prestigieux enthousiaste de noblesse, de poésie, d'action superbe, que telles scènes d'*OEdipe roi*, celles par exemple où l'infortuné roi de Thèbes, les yeux vides, palpe avec des cris déchirants les têtes innocentes d'Antigone et d'Ismène, font pressentir le jeu de scène de Mounet-Sully, dont le riche répertoire ne compte pas de création supérieure à celle d'OEdipe. Or, est-il besoin de le rappeler? l'*OEdipe roi*, que les lettrés applaudissent à la Comédie-Française ou dans l'hémicycle grandiose d'Orange, est d'une date postérieure à la vie du statuaire, et, d'autre part, le tragédien que son haut talent a fait se rencontrer avec David dans la compréhension de Sophocle n'a pu soupçonner l'existence de dessins restés inédits jusqu'à ce jour.

Euripide n'a pas la gravité de Sophocle. Les dieux chancellent, la foi s'obscurcit quand Euripide paraît dans l'Agora. Les tragédies de Sophocle n'auraient pas été déplacées au Parthénon. Euripide, frondeur, avocat, sceptique, ne s'inquiète nullement des mythes auxquels les philosophes ont cessé de croire; il se borne à l'analyse des passions. Dans cette sphère, il est maître. La nature, prise sur le vif, interrogée par un observateur pénétrant et subtil; le cœur, celui de la femme plus encore que celui de l'homme, scruté, fouillé, surpris dans ses mouvements les moins perceptibles placent Euripide à proximité de ses héroïques émules. Polyxène, Médée, Anti-

gone, Hécube, Andromaque, Alceste, Phèdre, Electre sont des types immortels. David n'a composé que cinq dessins d'après *Hécube* et deux d'après *les Suppliantes*. Les forces et le temps lui ont manqué pour faire moins étroite la place d'Euripide dans ses études sur les tragiques. La muse d'Euripide c'est la Pitié, que Shakespeare dans *Macbeth* appelle « la douce pitié ». Ce sentiment, exploité par un psychologue de génie, lui a permis d'atteindre au pathétique dans une mesure où aucun poète ne l'a surpassé. Racine est le descendant direct d'Euripide.

Sans des circonstances imprévues l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Electre* aurait sûrement obtenu les préférences du maître français. En effet, l'heure est proche où David visitant pour la dernière fois le musée dont il a si magnifiquement doté sa ville natale, et dans lequel vont prendre place ses compositions originales sur les Tragiques grecs, exprimait le regret d'avoir négligé, durant sa vie si bien remplie, de représenter la Femme, alors que l'homme, poète, guerrier, prélat, écrivain, orateur, tient une si large place dans son œuvre. Il eût voulu, disait-il, redevenir jeune pour se consacrer à des travaux où la femme occuperait le premier rang. De pareils regrets sont rarement acceptés par ceux qui en recueillent la confidence. Il est admis que les plus hauts esprits s'égarent souvent sur leurs propres aptitudes, et l'artiste le mieux doué n'est pas jugé sur ses paroles, mais sur son œuvre. Rude, comme David, eût voulu, dans ses derniers jours, se consacrer à l'interprétation de la beauté féminine. Simart, contemporain de Rude et de David, l'homme aux sujets classiques, s'est reproché, au déclin de sa vie, de ne pas s'être adonné aux compositions où le costume moderne ne peut être éludé. Je ne sais ce qu'il serait advenu des incursions de Simart dans le domaine de la sculpture historique, ou d'une orientation nouvelle du génie de Rude, mais David ne se trompait pas sur lui-même lorsqu'il s'estimait préparé à être le sculpteur de la Femme. Souvenons-nous de *l'Innocence* et de *la Justice*, de l'œil-de-bœuf de la cour du Louvre, de *la jeune Grecque au tombeau de Botzaris*, de *la comtesse de Bourck* dans le monument de son mari, de *sainte Cécile*, de *la Vierge* du Calvaire de la cathédrale d'Angers, d'*Isabelle de Lorraine*, de *Marguerite d'Anjou*, de *Jeanne de Laval*, dont les gracieuses figures décorent le haut piédestal de *René d'Anjou*, des *Victoires* des tombeaux des maréchaux Lefèvre et Suchet, du groupe central du *Fronton du Panthéon*, des *Renommées* de *la Porte d'Aix*, à Marseille, et surtout regardons les cinq cents figures de femmes qui peuplent les dessins du maître sur Eschyle, Sophocle et Euripide. David est âgé de soixante-cinq ans lorsqu'il tient le crayon dans l'humble habitation

de Képhissia, et c'est avec une fraîcheur, une grâce exquises qu'il trace les profils d'Antigone, d'Ismène, de Tecmesse, de Polyxène et des Euménides. Un fin critique parle en quelque endroit de la « sainte gaucherie » de Poussin. Le mot renferme un éloge. Les maîtres seuls ont le secret de la naïveté qui distingue les personnages de l'*Arcadie*. C'est également la naïveté de la pose et de l'expression qu'il faut louer dans les groupes des Troyennes ou des femmes de Thèbes, que David a représentées en suppliantes autour des autels, des suivantes d'Hécube ou de Jocaste, des filles de Téthys gravissant le roc où souffre Prométhée.

Or la nature, si indispensable à l'artiste soucieux de vérité, n'est, dans aucune mesure, accessible pour David pendant son séjour à Képhissia. La nature! Vous souvient-il du secours inattendu que reçut, un jour, Pradier, de cette puissance bienfaisante? Une jeune fille, nommée Rachel, modèle de profession, est entrée dans l'atelier désert du statuaire. Celui-ci tarde à paraître. Rachel, prise de lassitude, s'endort, assise, les bras tendus, les mains croisées sur le genou. Lorsque Pradier arrive, il est surpris du caractère de la pose et des lignes heureuses que présente la jeune femme. Il prend un peu de glaise, traduit la pose fortuite qu'il a sous les yeux, et la belle dormeuse s'appellera *Sapho*. La *Jeune Grecque*, cette œuvre achevée de David, est-elle d'origine moins fortuite? « Me promenant, un jour, dans un cimetière, écrit l'artiste, je vis une petite fille à genoux sur un tombeau, épelant, avec son doigt, l'inscription qui y était gravée. Le monument de Botzaris était trouvé. » Mais de quelle ressource aurait été, pour David, la vision d'une enfant, lorsqu'il travaillait à Képhissia? Ce n'est pas une figure isolée, ce sont des groupes, des cortèges de femmes qu'il avait à mettre en action. La richesse, la profusion d'attitudes que lui suggéra sa pensée créatrice attestent les observations anciennes et prolongées d'un contemplateur de la forme féminine. On a réuni, dans des publications connues, les *Femmes de Gœthe* et les *Femmes de Shakespeare*. L'artiste, le critique, l'amateur qui voudront apprécier la Femme dans l'œuvre de David d'Angers devront se pénétrer de ses *Dessins sur les Tragiques grecs*, travail de longue haleine, exécuté dans des conditions particulièrement douloureuses et difficiles, magnifique testament du maître penseur le plus fertile et, sans contredit, l'un des plus hautement doués de l'école française au dix-neuvième siècle.

Henry Jouin.

LE DURBAR[1]

Ce fut un accès de « brain fever ».

D'habitude la fièvre cérébrale sévit aux Indes à des époques intermittentes; le baromètre oscille alors entre 95 et 125 degrés Fahrenheit. En l'année 1902, l'épidémie alla crescendo de l'été à l'hiver. L'inoculateur n'était autre que le grand « Ornemental », vice-roi des Indes : lord Curzon.

Le Durbar fut le prétexte officiel. Evidemment, l'assemblée du 1er janvier 1903 eut pour but de proclamer l'avènement au trône du roi d'Angleterre, empereur des Indes, mais il s'en trouva beaucoup, parmi les trois cent millions de sujets asiatiques de Sa Majesté Edouard VII, qui prétendirent, qu'au lieu de se nommer « Coronation », la cérémonie aurait dû s'appeler « Curzonation ». Quel que puisse être le mobile directeur du vice-roi, le résultat a été triomphal; le Durbar de 1903 restera, dans les annales du faste, un des plus merveilleux spectacles qu'ait jamais présenté la magnificence orientale. Avec le luxe occidental, inutile de chercher à établir une comparaison. Et ce n'est pas un mince mérite au noble lord d'avoir su, à l'heure précise, tirer le peuple Hindou de sa crasse, de son incurie, de sa paresse.

Le loyalisme britannique, il faut le reconnaître, contribua singulièrement au succès. Les Anglais auraient pu déployer peu d'entrain, car ils étaient en service commandé. Depuis des mois, les fonction-

[1] Peu de nos compatriotes ont sans doute assisté aux grandes fêtes où l'Inde prêta le serment de fidélité à son nouvel empereur Edouard VII. Nous avons la bonne fortune d'en offrir aujourd'hui à nos lecteurs un récit aussi coloré que spirituel. Il est dû au délicat écrivain qui signa, tout récemment, du pseudonyme de Guillaume Dall, une étude très fine sur *Angélique Arnaud*, et ce joli roman de *Myriane* qui consacrèrent sa réputation. Ce n'est plus maintenant une indiscrétion de nommer, comme nous l'avons fait à notre sommaire, la grande dame qui apporte autant de modestie dans ses travaux littéraires que dans ses œuvres de bienfaisance.

(*N. D. L. R.*)

naires, qui pullulent aux Indes, savaient qu'à dater du 26 décembre, — Christmas se fête « at home », — ils devraient venir camper, jusqu'au 12 janvier, dans la plaine cobratique de Dehli.

Le système vice-royal pour constituer la foule ne manquait ni d'originalité ni de méthode. Au sommet de la pyramide officielle il plaçait la cour : duc et duchesse de Connaught; le grand-duc de Hesse, lord Kitchener et son état-major; au-dessous : autant de roitelets, les lieutenants-gouverneurs des provinces.

Chacun de ces hauts personnages, investi de la charge d'un camp, se trouvait requis d'y inviter de cinquante à soixante notabilités désignées par le gouvernement.

A la suite, les camps des divers services d'un pays aussi vaste que la moitié de l'Europe.

Enfin les camps 1, 2, 3, où des hôtes, officiellement agréés, recevraient une hospitalité, d'ailleurs peu écossaise, puisque la rétribution varierait entre 45 et 50 roupies par jour, sans possibilité de fractionner la quinzaine : — ceci afin d'empêcher les départs prématurés qui attristent la fin des séries de fêtes.

La cérémonie de l'investiture assurait l'exactitude des rajahs; les décorations stimulent leur ardeur et aussi la promesse d'une augmentation dans le nombre des saluts qui leur sont accordés. Ces potentats traînent à leur remorque des milliers de serviteurs. Si on ajoute l'armée, le corps diplomatique, les curieux, on arrivait, même en négligeant de compter le vil peuple, à trois cent mille personnes. Lord Curzon créait un dixième Dehli.

Déjà huit villes, appelées de ce nom, couvrent de leurs ruines le sol aride, depuis le Kustar-Minar jusqu'au Dehli actuel qui est la neuvième, et donnent, avec leurs tombeaux épars, l'impression d'une terre maudite.

A côté de ces désolations, le Dehli vice-royal surgirait glorieux.

Le boom était lancé. Les « civils et politicals officers » préparaient leurs uniformes; les femmes combinaient leurs toilettes. Du nord au sud, des paquebots aux gares, sur les bancs des jardins botaniques comme aux réceptions des « nice people », les bribes de conversation apportaient le refrain : Durbar. La mère-patrie frétait l'*Arabia*, l'Amérique installait un camp.

Et les hôteliers de partir en guerre! A la fin d'octobre, moyennant 100 à 150 roupies par jour, on pouvait s'assurer pour la grande quinzaine, toujours sans possibilité de fractionnement : un lit semblable à la planche de la salle de police; un tub d'eau sale; les tas de poussière accumulés depuis l'ouverture de l'hôtel; des lézards, fourmis, araignées, rats palmistes à discrétion; le potage au gingembre, le lait empoisonné, le pain moite, les sauces à la téré-

benthine, le rôti de paon, La « brain fever » dévorait les cerveaux.

Malgré cela, les saisons n'en continuaient pas moins leur évolution immuable. Le souffle glacé, qui traverse l'air une seconde pendant les plus fortes chaleurs, se transforme, l'hiver, en bise aigre. Au mois de décembre il gèle matin et soir à Dehli et le soleil ne calcine que l'après-midi. Les hôtels de première classe promettaient du feu au salon. Les Hindous, qui incinèrent, en quarante-cinq minutes, les défunts, une heure après décès, excellent à construire les bûchers; ils allument des flambées à brûler, en une soirée, les trois cents morts des jours de peste; malheureusement les portes béent, faute de serrures. De là, l'exécrable « chill » et la fièvre, inséparable des refroidissements en ce perfide climat.

Qu'importe! Les Anglais paquetaient leur « bedding », le plus volumineux et le seul essentiel des dix-huit colis qu'ils introduisent à l'intérieur des deux wagons de première et de deuxième classe attachés au mail-train, nombre fatidique ces deux voitures que la compagnie du North-Western, alléguant l'insuffisance de matériel, se dispensa d'augmenter en vue des trois cent mille personnes attendues au Durbar.

Le « bedding » renferme les oreillers et matelas qui suppléent à l'absence de ces objets dans les hôtels. Ils atténuent la fatigue des quarante-huit heures de chemin de fer, nécessaires pour parcourir des distances équivalentes à celle de Paris à Nice, trajets aggravés du supplice de la « tonga » lorsqu'il s'agit d'atteindre l'altitude où commence, l'été, l'air respirable. Les montagnes constituent les villégiatures : le Saint-Germain et le Versailles des Indes.

Les Anglais, si exigeants à l'étranger, se laissent secouer, cahoter, ballotter, sans protester. Ils ne peuvent cependant expliquer l'indulgence qu'ils témoignent envers les compagnies de la même manière que leur incroyable tolérance à l'égard des hôtels où soutiennent-ils, vu les habitudes d'hospitalité de leurs compatriotes, nul ne descend : ils circulent constamment en chemin de fer.

Bien entendu, dans les hôtels on ne voit qu'eux.

Les gentlemen en habit et les dames décolletées (hélas!) infligent cet accroc à la vérité parce qu'ils sont, à juste titre, honteux de subir d'insignes malpropretés et d'accepter d'être servis à table par des domestiques qui se mouchent dans leurs doigts.

Des gens, soumis à un pareil entraînement, se préoccupaient peu de la certitude de trouver leurs cuvettes gelées sous les tentes gouvernementales ou de se morfondre dans des « barracks ». Avec acharnement, ils cherchaient une « accomodation ». Chaque bungalow de Dehli se changeait en hôtel; les propriétaires de villas bâtissaient des annexes en torchis dont l'architecture tenait de

l'étable et de la porcherie. On y concédait, pour tout confortable, la liberté de faire son lit soi-même et de remplir son bain, la silhouette d'un serviteur devant rester à l'état de mythe.

Monsieur N'importe-qui, l'exilé des camps, c'est-à-dire Monsieur Tout-le-monde, se résignait à payer une stalle de ces écuries au poids de l'or.

Les Anglais ont l'argent facile, ils se contentent, quand ils n'en possèdent plus, de retourner tristement leurs poches.

Dès le mois de décembre, les malles encombraient les gares, les valises de zinc bondaient les wagons, et les mails-trains, traînassant jour et nuit, de station en station, avec arrêt d'une demi-heure chaque dix-kilomètres, trimbalaient vers la terre promise des hordes de pèlerins à casque ou à casquette, suivant l'évolution solaire.

Le boom réussissait.

. . . .

L'ahurissement prêté aux vaches regardant filer un express ne pouvait s'observer chez les centaines d'éléphants alignés le long de la voie aux approches de Dehli. Ces pachydermes, — eux aussi avaient leur camp! — présentaient aux voyageurs leurs croupes rugueuses tandis que se balançaient les pesantes trompes au-dessus de petits tas de paille. Avant de devenir les héros de la fête, ils piétinaient, entravés par des chaînes de fer. Certains, susceptibles de s'enrhumer, portaient, en guise de couvertures, une jonchée d'herbes, d'autres, las des marches et des contre-marches, gisaient inertes sur le flanc; la majorité dandinait ses bajoues flasques enduites de couleurs criardes. Les seigneurs de la jungle se disputent le record du badigeonnage.

Au contraire de ces géants, des Anglais, ténébreux, promenaient de sobres galons d'or devant les gares neuves qui sectionnaient la zone de Dehli.

Les équipages à panaches, les serviteurs aux accoutrements disparates, la garde de noirs cavaliers, les tapis, étendus à terre, pronostiquaient l'arrivée d'un rajah.

La mission des « civils officers » à longue redingote et à épée de vermeil consistait à recevoir « les Excellences » et à les conduire à leur camp. L'apathie des cochers, les housses garantissant les harnais, la somnolence des cavaliers, les chevaux au piquet, prouvaient la durée de l'expectative. Les « civils officers » qui faisaient les cents pas eurent à exercer leur patience.

Il n'y avait à circuler promptement que les ingénieurs. Sur les rails, des coolies, attelés à des pousse-pousse, les dirigeaient adroitement de remblais en déblais.

Plusieurs chemins de fer de dégagement se raccordaient à la ligne principale. Quelques-uns semblaient à l'état d'ébauche tandis que des équipes d'ouvriers se pressaient à d'autres endroits. Rien ne permettait d'augurer un achèvement prochain; le sol était bouleversé de fond en comble.

Le mail-train zigzaguait péniblement à travers les camps, traçant sa raie noirâtre au milieu de la blancheur des tentes. Les signaux, haltes, manœuvres, alanguissaient la marche. On arrivait pourtant; mais on ne distinguait quoi que ce fût. Les bâtiments de la gare disparaissaient derrière un empilement de caisses et de meubles de toutes formes, préparant un emménagement monstre.

A l'extérieur, la cohue des Hindous assaillait le voyageur que l'enchevêtrement des fiacres retenait prisonnier. Les enchères au logement se glapissaient à l'envers :

— 50 roupies par jour, tout compris! 45... 30... 15... 8...

L'offre dégringolait à 5, à mesure que les cartes de « boarding houses » lapidaient le nouveau débarqué.

Un nuage de poussière enveloppait la ville. Plutôt qu'aux préparatifs d'une fête, on aurait pu croire à une mobilisation d'armée.

Des charrettes, tirées par les bullocks bossus, se succédaient à la queue leu-leu; en sens inverse s'en allait, au trot de ses mules, le train des équipages. Bouviers et cipayes, couchés sur les sacs ventrus ou aplatis, selon qu'ils convoyaient les approvisionnements de Dehli ou bien s'en retournaient délestés pour revenir le lendemain, se désintéressaient de la direction de leurs bêtes qui ne se dérangent jamais. Entre les roues, les caravanes de chameaux cognaient les piétons; les troupeaux de bœufs, destinés à la boucherie, se bousculaient, affolés; les vaches, dispensatrices du lait empoisonné, couraient après leur chef de file, le taureau; les chèvres lançaient, à tort et à travers, des coups de cornes; les ânes décochaient force ruades.

Ce n'était pas assez des espèces bovines, ovines, caprines, camelines : des escadrons occupaient les trottoirs attendant les Officiels, à moins que, devant et à la suite de leurs équipages, ils ne galopassent; des breaks essayaient leurs quatre chevaux mal mis; tous les véhicules de la création se frôlaient et s'accrochaient.

Il fallait pourtant livrer passage aux rapides purs-sang des « civils officers », organisateurs du Durbar, même aux amazones et aux cyclistes.

Quant au vil peuple, qui donc songe à lui ménager un chemin? Il passe où il peut; seulement, ce vil peuple étant nombreux comme le sable du désert, il tient de la place et, à la façon des bullocks et des dromadaires, fonce sur l'obstacle. La femme hindoue, malgré

la cadence de sa démarche, soulève autant de poussière qu'un peloton de gendarmes... Le nuage obscurcit l'air...

Malheur à l'Européen qui chamelait sur les avenues de Dehli! La poudre grise l'aveuglait, l'étranglait, cédait sous la pression de son corps. Le tohu-bohu n'était point un épisode; il se renouvelait de l'aurore au coucher du soleil; chaque jour, il allait empirant à mesure que se rapprochait la date de la Coronation.

La fin des manœuvres rabattait sur les camps les infanteries anglaise et indigène, obstinées l'une et l'autre à ne point rompre les rangs, malgré l'apparence de milices que leur donne la coutume de porter le fusil la crosse en l'air et aussi la badine désinvolte des sous-officiers. La flotte expédiait ses matelots à vastes chapeaux de paille, presque aussi vastes que ceux des soldats birmans. Combien ces pieds chaussés et nus piétinaient!

Il n'y avait pas un rajaton, invité ou accouru à titre privé, qui ne voulût exhiber son attelage à quatre, ses écuyers à fanions... et sa tunique neuve. Le vice précoce des jeunes, blottis encore près des précepteurs d'Europe, se plaisait à scruter le mystère des plaisirs latents. Chafouins, ils annonçaient des éveils de virilité; leurs yeux, que la lanterne magique fascine, clignaient; leur gaucherie avait des sursauts. Les tout petits étaient charmants. Une calèche décrivait des méandres; quatre garçonnets, joliment vêtus de bleu marine, la remplissaient. La livrée reproduisait le bleu discret; le turban blanc se tordait autour de l'occiput des enfants et des valets. Attrayante au possible la corbeille fleurie de volubilis et ses voisines garnies de boutons à demi éclos...

Malheureusement, le mouvement perpétuel continuait. Au bazar, les échopes rejetaient dans la rue l'excédent des chalands; le remous de la foule battait les essieux; le hourvari étourdissait.

Soudain, s'abattait une trombe... Des vociférations déchiraient l'air. Des gens arrivaient à la débandade; les hommes se démenaient, grimaçaient, dansaient à la tambourinade tintamaresque du gong; les femmes secouaient des madras. Sur les épaules des porteurs, une claie soutenait une forme humaine, ligottée dans du sparadrap. Un mort s'en allait près du fleuve pour être brûlé. Que ne restait-il en panne comme la morte qu'on vit un dimanche à la porte de la ville où sa famille l'avait oubliée, adossée au mur! Les enterrements brisent les digues; devant ce signe de douleur, la consigne fléchit; la troupe cède le pas.

Plaisirs et chagrins, semeurs de désordre, règnent au bazar. Le pétrole des lampes, le suif des chandelles, la cendre des braseros se joignaient à l'impalpable et diabolique poussière.

Ce n'était pas tout : on arrosait. Une crotte abominable alternait

avec la poussière. Tachante, visqueuse, gluante, cette boue collait aux chaussures; sitôt qu'elle avait maculé ce qui se trouvait à son contact reparaissait la poudre grise. L'alternance se renouvelait de l'aube à la nuit. La matinée, qui était spécialement l'heure de la crotte, était également celle des répétitions. Le cérémonial de l'entrée de lord Curzon angoissait les metteurs en scène. La gare centralisait les essais de représentation. Il s'agissait d'initier les troupes, les cochers, les escortes et les éléphants à leurs mouvements respectifs.

On demandait aux calèches officielles de décrire un cercle à l'intérieur du jardin public, situé en face de la station, et de s'arrêter dans une allée. Cela semblait d'une simplicité biblique; là où passait la calèche vice-royale, les autres n'avaient qu'à suivre. Mais le raisonnement ne fait pas partie de la mentalité hindoue. Chaque automédon engageait son quadrige dans une allée différente. Un coup de pied au bas des reins eût été le meilleur moyen d'ouvrir la compréhension de ces cochers, pourtant triés sur le volet, mais ils plastronnaient sur des sièges à housses, tandis que les « civils officers » étaient à cheval. Les calèches à étoiles azur, sur fond argenté, faisaient l'école buissonnière : l'officier moniteur s'épuisait à les poursuivre...

Les éléphants se montraient moins obtus. Chargés de l'howdah, habillés de riches couvertures, ils se tenaient en bataille à droite de la gare, observant strictement l'ordre des préséances.

Le gigantesque éléphant vice-royal, choisi pour sa taille parmi ses frères indiens, ne pouvait apercevoir, de sa place curzonienne, tant ils étaient loin, les éléphants des rajahs minores. Est-ce par amour-propre froissé que l'un de ces pachydermes de dernière classe recroquevillait maussadement sa trompe et croisait ses jambes de devant, tel un boutiquier grinchu, arc-bouté contre sa devanture, ploie sur ses genoux cagneux? Au signal des cornacs, ils se mettaient en marche; la procession exécutait intégralement le parcours adopté pour le grand jour.

Toutefois, il y avait des éléphants atrabilaires. L'un d'eux attaquait un camarade et lui enfonçait les côtes; un second, folâtre, obliquait vers le camp des visiteurs et refusait d'en sortir. La théorie tanguante se scandait, et les secrétaires, qui, du haut des howdahs, singeaient les rajahs, atteignaient, à longs intervalles, le point terminus. Les Anglaises, juchées aux lieux et places de lady Curzon et de la duchesse de Connaught, étaient probablement seules à ne point maudire la durée de la course. Les troupes, de corvée à partir de cinq heures du matin, jugeaient peu récréatives les lubies éléphantesques et les frasques des cochers.

Un chef de musique utilisait paternellement l'attente : une partition à la main, il faisait répéter leurs notes à deux petits tambours.

LA PROCESSION

Lord Curzon fit, le 29 décembre, son entrée impériale à Dehli.

La grande quinzaine du Durbar s'ouvrit par un temps idéal. Des nuages légers ombraient le ciel..., on eût dit un vélum.

Arrivant le matin à onze heures de Calcutta, lord Curzon devait recevoir à la gare à onze heures quinze, venant de Bombay, le duc de Connaught, représentant le roi d'Angleterre.

Prenant immédiatement place sur les éléphants, le vice-roi et le prince de sang royal, suivis des maharajahs et de la multitude des officiels, devaient se rendre à la mosquée, traverser Chandi-Cross, l'artère principale de la ville indigène, puis gagner, entre l'armée déployée, leur camp. Tel était le premier numéro du programme des fêtes de la Coronation : le clou.

La procession des éléphants surexcitait les curiosités. Serait-ce un défilé à la Barnum ou bien la marche symbolique de la puissante Angleterre? Durant la nuit du 29 décembre, quelque baguette magique effleura certainement Dehli. Le matin, les cent mille bullocks, entraînant les ânes, les mules, les chèvres avaient disparu. A peine un chameau trotteur, la tête relevée par la bride rouge que tenait le cipaye, glissait-il sur le sol noyé d'eau, si bien noyé que nul grain de poussière ne subsistait. Un nombre incalculable de voitures circulait toujours, mais sans bruit, sans hâte ni désordre. Très peu d'officiers anglais, du geste plutôt que de la voix, leur indiquaient le chemin. Comme par enchantement, l'immense quadrilatère compris entre le fort et la mosquée Jumna-Musjid sortait des brumes nocturnes prêts pour la fête.

Deux cents éléphants, trompe à trompe, se pressaient sur l'avenue que devait suivre le cortège. Des housses éclatantes couvraient ces géants; seuls leurs pieds dépassaient, cerclés de bracelets à l'instar des chevilles féminines. Des colliers magnifiques enserraient leurs cous, des médaillons voilaient leurs croupes, des pendeloques cachaient leurs oreilles, des ferronnières ornaient leurs fronts.

Les clochettes mignonnes commençaient leur gai carillon, l'échelle d'argent, que des agrafes fixent à la housse, brillait sur le flanc. Il ne manquait à cette parure que la beauté naturelle : les défenses. Le lucre, uni à la circonspection, lime les extrémités de l'ivoire qui s'atrophie, se fendille. O décadence! on applique, afin d'enrayer la carie, des boulons de fer et les défenses ressemblent,

avec ces nœuds, à des cannes à sucre ou à des tuyaux hideux, lors même qu'ils sont sertis de cabochons. Qu'est devenu l'ivoire jaune, poli, plus acéré qu'une flèche? Il enrichit les musées... Déjà, les mahouts, ainsi se nomment les cornacs, à califourchon sur la nuque des éléphants, laissaient pendre leurs jambes brunes. Déjà les rajahs occupaient les howdahs.

Deux banquettes parallèles composent ce siège. Le prince indien s'asseoit-il : un Noir, debout derrière le dossier, ouvre un parasol, d'autres serviteurs s'accrochent, on ne sait comment, à la housse; beaucoup marchent autour de l'éléphant.

Vu la solennité, les souverains déchus avaient perfectionné la tradition. Les banquettes disparaissaient, enfermées dans des morceaux d'orfèvrerie : de véritables châsses. A la place du parasol s'élevaient des dômes, des couronnes, vains simulacres d'une vaine royauté. Le bleu, le vert, le rouge rayonnaient selon le goût du sirdar. Ce n'étaient que nefs, tourelles, crénelures.

L'excentricité se taillait large part; une victoria, à capote écarlate, remplaçait l'howdah; la caisse produisait grand effet, embellie de vernis Martin. Un chef montagnard avait reproduit sa tonga : une tonga enjolivée de peintures. On voyait l'éléphant-catafalque, caparaçonné de blanc et de noir; les glands des cordons que soulèvent les serviteurs achevaient sa similitude avec un corbillard. Des rajahs fantaisistes avaient eu l'idée de placer sur les défenses de leurs montures des candélabres, d'autres une rangée de globes contenant des bougies. On eût juré une application de ventouses. Malgré ces erreurs, la masse des colosses se détachait, imposante, sur la lumière crue du matin.

Entre les trompes, les soldats, arme au pied, paraissaient une légion de gnomes. Les guêtres des highlanders faisaient de petites taches; les chapeaux des Birmans devenaient imperceptibles; les chevaux des officiers prenaient des proportions de gros chiens; les chameaux trotteurs semblaient étriqués. La place avait été laissée intentionnellement vide. Sur le côté ouest, une estrade groupait les officiels; les terrasses de la Jumna-Musjid et de l'hôpital Dufferin recevaient les invités; le public occupait les marches de la mosquée et des gradins, bordant les avenues. Fond au tableau, dont les éléphants constituaient les personnages, s'étageaient les toits de Chandi X, croulant sous la multitude de celles qu'en style administratif les Anglais appellent galamment les « femelles ».

La captive s'évadait; les brahmines avaient quitté la zénana et imitaient les pauvresses des dernières castes, qui seules ont le droit méprisé de sortir; toutes assiégeaient le faîte des maisons. Et c'était le délice des yeux.

Les attitudes pittoresques ajoutaient à l'originalité des types; les sombres carnations ressortaient près des nuances vives des silées; les bijoux, attachés au col, aux bras, aux oreilles, aux narines, semés sur l'ébène des chevelures, créaient l'illusion d'un envolement de houris. La femme hindoue révélait des charmes inconnus...

Tandis que sur l'éther du ciel s'éployait cette écharpe d'Isis, jusqu'au sol chatoyaient les couleurs étincelantes. Le mâle rivalisait avec la « femelle ».

Les Anglais, respectueux de la liberté, se gaussent de l'égalité; ils se gardent de mêler ceux que, — toujours le style administratif, — divise en « native men » et « gentlemen Européens »; les Hindous, parqués loin des Blancs, formaient des blocs distincts. Ce qu'y perdaient les sentiments égalitaires, le coup d'œil le gagnait; les « natives », au point de vue décoratif, valent les « femelles ».

La peluche, la soie, le tussor composent leurs vêtements; la nacre brille sur les coiffures. Et le native s'était mis en frais. L'ackan ajusté et le coat droit, le tobi et le chaperon avaient la fraîcheur d'un premier jour. Pas une chemise qui ne fût soigneusement étirée par-dessus le pantalon; ni un trou, ni une tache; on croyait rêver.

L'Inde, souillée du sang de la femme, l'Inde si malpropre que la terre même sent mauvais, se piquait, l'espace de ce matin, de se montrer immaculée.

La coiffure nationale triomphait avec le turban. A n'en point douter, chacun continuait à se moucher dans les pans : de quelle utilité serait l'aune d'étoffe flottant sur l'épaule? Mais ses couleurs tendres ravissaient l'orientaliste. Vagues, imprécises, permettant à peine de distinguer le rose pâle et le vert d'eau du bleu ciel, toutes les nuances se fondaient en une tonalité opaline exquise. De la base aux corniches, l'angle de la mosquée n'était que reflets gorge-de-pigeon. A l'ombre de l'antique Jumna-Musjid, l'Inde renaissait jeune, resplendissante.

L'Angleterre s'assemblait. Depuis des heures roulaient sur la chaussée les huit-ressorts amenant les officiels. Ces gentlemen qui, aux colonies, montent de jolis chevaux, attèlent des carcans. Il est rare qu'un des carrossiers ne boite, et lorsqu'il y en a quatre, deux au moins allongent le nez piteusement. Cependant les équipages font de l'effet; les Noirs à turban sauvent la face.

Le front ceint d'une torsade éclatante, habillé de la tunique assortie que retient la ceinture blanche, le cocher est pompeux, malgré ses pieds nus. Il se multiplie du serviteur qui partage son siège et des deux porteurs de chasse-mouches, debout contre la

capote, et ceci n'est rien auprès de l'esbrouf de l'escorte. Chaque officiel, suivant son grade et sa fortune, s'offre une suite variant de deux à quinze ou vingt cavaliers. Rivés sur des chevaux fougueux qu'ils manient dextrement, ces Hindous, vêtus de blouse de lin, ne laissent voir qu'à moitié leur visage enseveli sous le turban; leurs sandales chaussent les étriers d'acier. A la main, ils tiennent un fanion aux couleurs du maître et jouent avec adresse de leurs lances.

L'appareil britannique, quand il s'agit d'assister aux « grandes fonctions », est, en vérité, très réussi. L'uniforme noir et or a du cachet. Les Anglais le parent; beaucoup ont des prestances avantageuses, ils ne sont jamais grotesques.

Les galons et les épées doraient l'estrade, puis, peu à peu, garnissaient les terrasses de l'hôpital Dufferin, envahissaient le dôme de la mosquée. Des miss intrépides emportaient d'assaut les balustrades; la mission de Cambridge, occupée d'ordinaire à recruter des prosélytes au coin des rues, détenait un minaret.

Les équipages à escorte amenaient toujours de nouveaux « civils et politicals », officiers irréprochables sous le harnais gouvernemental.

Leurs épouses, installées à leur droite, payaient le tribut que la laideur doit à la nature.

Un coup de canon discret... Lord Curzon entrait en gare...

Les Anglais haïssent le fracas. Ils parvinrent, en ce jour d'exception, à imposer silence aux Hindous qui jettent, sans rime ni raison, des cris de damnés. Le peuple braillard se taisait; on n'entendait ni ses hurlements, ni ses « Ouah! ouah! » bénisseurs que répètent les perroquets.

Un deuxième coup de canon... Lord Curzon recevait le duc de Connaught. Les équipages avaient cessé de passer, la chaussée était libre..., vingt mille spectateurs tournèrent les regards vers le même endroit...

Un temps..., une faible musique qui se rapproche... Quatre-vingt-dix sur cent Anglo-Saxons braquent leurs instantanés..., l'éléphant vice-royal apparaît... Sa stature monumentale dominait ses deux cents frères, serrés en ligne sur la route. Son énormité miroitait, enveloppée de drap d'or.

Deux cents éléphants le saluèrent de la trompe. A mesure qu'il avançait, de toutes les howdahs venait le signal de l'hommage. Les fastueux sirdars, trônant sur leurs piédestaux éléphantesques, n'étaient que des vassaux secondaires. Le Nizam et les maharajahs de haute volée avaient été admis à présenter au suzerain, sous la tente à crépines de la station, leurs respects. A ceux-ci, princi-

picules, la condescendance britannique accordait, pour toute grâce, de prendre, après génuflexion, la file du cortège.

Lentement, l'éléphant impérial longea les deux avenues du quadrilatère. La musique s'entendait à peine..., un raffinement de silence voulait-il empêcher les circonstances extérieures de détourner l'attention de qui de droit? Crainte chimérique! On ne cherchait que « Lui ».

Les escadrons, ouvrant la marche, auraient mérité mieux que l'indifférence. Les horse-guards défilaient, superbes, et les dolmans, soutachés de jaune, de l'artillerie luttaient victorieusement avec les casaques rouges. La maison militaire, perchée sur deux éléphants, se tirait à bon compte du rôle désagréable de comparses, personne ne songeait à l'examiner.

« Il » approchait... Son visage glabre se dessinait auprès de l'immense chapeau de lady Curzon. Les deux hérauts d'armes, qui les précédaient à cheval, atteignaient la Jumna-Musjid. Ils frappaient en cadence les quatre gros tambours armoriés sur lesquels se dressent les léopards...

... Des applaudissements partirent de la mosquée. Lord Curzon, qui est sympathique aux Hindous, n'est point aimé de l'armée. Elle lui reproche d'avoir déclaré préférer serrer la main d'un natif que celle de n'importe quel soldat anglais. Quant aux officiels... Qui donc assista jamais d'un cœur joyeux à l'apothéose d'un semblable?

Le vice-roi témoignait d'une certaine nervosité, il s'agitait sur son coussin ponceau, et faisait des gestes à ses secrétaires. Les vivats le rassérénèrent... Il y avait lieu d'applaudir. En cette orchestration difficile, aucune fausse note ne détonnait. L'howdah richissime ne contenait que les banquettes d'usage; l'Hindou, drapé de rouge, élevait solennellement le parasol. Le mahout imprimait peut-être des saccades trop énergiques au chasse-mouches de crin : désirait-il écarter les insectes de l'éléphant ou bien, du noble couple, des piqûres... qu'il ne méritait point.

Lord Curzon abritait sa tête du casque colonial; une redingote moulait la minceur de son buste; un bouquet blanc fleurissait la boutonnière sur les revers de moire. Il n'y avait là rien de théâtral.

Lady Curzon se préservait du soleil avec une ombrelle rouge sans se soucier autrement du parasol d'or. L'Inde a pour sa vice-reine les yeux de Rodrigue. Serait-ce, selon le dire des détracteurs, que le sexe fort perde la notion de la beauté à ne considérer que des visages féminins flétris par la poussière? Injustice! Lady Curzon est jolie : mieux que jolie, charmante. Sa prédilection pour les chapeaux très grands et très sombres prête un nimbe à l'ovale de sa figure, met en vigueur son piquant attrait de brune. L'amour des

violettes : une touffe sur le corsage — fût-il bleu — une touffe au chapeau, lui donne le grain d'originalité qui rend son genre de séduction très personnel; sa finesse délicate s'accroît de l'expression de la physionomie. Lady Curzon possède la qualité maîtresse : la grâce. Ses saluts incessants englobaient officiels et Hindous; son sourire, un peu quêteur, sollicitait les hourrahs et, dès qu'ils éclataient, allait aux amis, remerciait les enthousiastes.

L'éléphant splendide cheminait, épandant sa housse de brocart. Emblème expressif de domination, le colosse majestueux dont les pieds pesants pétrissent ou broyent, qui préciserait? le sol de l'Inde.

L'éléphant du duc de Connaught emboîtait le pas.

De ta suite j'en suis,

aurait pu fredonner le représentant d'Edouard VII.

Son uniforme rouge pâlissait auprès de la redingote vice-royale. La duchesse, avec son chapeau mesquin, sa robe quelconque et son ombrelle incolore, incarnait le devoir.

Derrière le groupe impérial, s'échelonnaient le grand-duc de Hesse, délégué de l'empereur d'Allemagne et les envoyés japonais. Lord Kitchener, à cheval, en une solitude étudiée, émergeait de sa pelisse de noirceur menaçante au milieu des dorures de l'état-major. Les brigades se suivaient, sabre au clair, mais l'attention se concentrait ailleurs.

La procession fantastique venait...

Les éléphants, blindés d'incrustations polychromes, les howdahs, cloisonnées d'émaux, éteignent tout ce qui n'est pas le décor oriental, apanage du rajah. Les pierres précieuses constituent la majeure partie de la fortune des descendants des rois de l'Inde.

Comme la flore, comme les espaces de ce pays déconcertant, où toute chose est anormale, les pierreries ont des dimensions excessives. Les contemporains se demandent qui découvrit ces mines prodigieuses, qui put sonder les Océans recéleurs de merveilles. Introuvables maintenant, ces joyaux déroutent nos modernes indigences.

Les trésors accumulés depuis des siècles dans des cachettes de palais, les rajahs les exposaient au soleil de Dehli. L'aigrette de diamants du Nizam titillait sur le turban de ce souverain de Golconde. Le rajah de Mysore étalait les splendeurs de son écrin; le rajah de Jeypore avait ouvert sa cassette incomparable. Les maharajahs du Rajpootama et du Maduré, ceux du Dékkan et ceux du Bengale s'arrachaient la palme arborescente de la prodigalité.

En soutenant leur renom d'opulence, ils acquittaient la rançon des

ordres du Bain, de l'Etoile, de l'Inde, de l'Empire Indien dont le gouvernement de Sa Majesté allait, à la cérémonie de l'Investiture les nommer, suivant leur déploiement somptuaire, chevalier grand-croix, chevalier grand commandeur ou très bonnement « compagnons ».

Pour avoir droit à « onze saluts permanents » du fusil au lieu de neuf, princes et chefs se ruineraient. Aussi renouvelaient-ils les éblouissements des Agbar et des Jehangir : les rois esclaves redevenaient les empereurs conquérants. La procession formait une ligne étincelante. Les bracelets et les bagues, les boucles et les peignes ne comptaient qu'à titre d'accessoires. La parure des éléphants se composait d'enfilements de médaillons, de plaques d'argent, de colliers de perles.

Les rajahs, habillés de tissus lamés aux couleurs de l'arc-en-ciel, étaient vêtus de saphirs, coiffés d'émeraudes, chaussés de rubis. Cela seyait à ces hommes noirs. Ils ont conservé, les sauvages et les policés, les traits de leur race.

Dégénérés, ils n'empruntent à la civilisation que ses vices ; quand même ils sont rois de l'époque magnifique. Les arriérés, en raison de l'atavisme, avaient rétrogradé, pour vouloir trop resplendir, vers la barbarie. L'un s'auréolait de plumes de paon ; un autre arborait un travesti vert-chou ; le troisième, bardé d'une armure hérissée de clous, pourfendait l'air avec un cimeterre formidable ; tel chef s'était collé un masque tandis que son émule s'enorgueillissait d'un chapeau à plumes.

Les éléphants pâtissaient du débridage des imaginations. Enluminés en tous sens, ils seraient devenus caricaturaux s'ils n'avaient été si puissants. Leurs trompes, zébrées de raies multicolores, se constellaient de soleils. L'abus des têtières : capuchons de vieilles femmes et bonnets d'ânes, les assimilaient à des têtes de cotillons. Mais leur majesté résistait aux bouffonneries.

Ils défilèrent trois cents...

L'escouade de serviteurs portait avec componction les glands des passementeries, semblables à des embrasses.

Spectacle inoubliable celui des seize éléphants d'Hyderhabad, des quinze de Gwalior, des onze de Rowah, accompagnant, débarrassés de la présence de séïdes, leur maharajah. Un lot de douze éléphants, enveloppés de drap rouge, fermait la procession géante, effarante, écrasante... Mais ils constituaient l'exception, les seigneurs de la jungle affranchis de la promiscuité de figurants, déambulant à leurs pieds ou installés sur leur dos afin d'exhiber les courtisans d'un sirdar prétentieux.

Si une howdah défilait vide, c'est que le rajah se trouvait malade.

L'Angleterre avait alors exigé l'envoi de l'éléphant. Un rajah s'était-il volontairement dispensé du pèlerinage de Dehli, un « civil officer » le remplaçait. S'annihilait de la sorte la protestation de l'abstentioniste qui, s'estimant lésé dans la répartition des décorations durbariennes, avait décliné la faveur de se traîner à la remorque de la nation spoliatrice. Le gouvernement feignait d'accepter l'excuse, mais l'Anglais, cramponné à l'howdah, sur laquelle il glisse, représentait fort insolemment, nonobstant sa triste posture, l'impérieuse Albion.

Mieux avisé que le rajah rageur, oh combien! le rajah pâmé d'aise étalant un crachat, « dernier bateau », sur le plastron de son habit rouge « made in London ». De même ceux qui se rengorgeaient à côté de leur régent. A certains princes la sollicitude britannique départ un tuteur également « made in London » qui veille sur leur maturité avec un zèle scrupuleux pendant que ses collègues couvent la jeunesse des rajahs mineurs.

Les « civils officers », liés à ces pupilles d'âge variable, s'accommodaient assez mal du régime de l'howdah qui est sujette à d'intempestifs déclanchements. Ils se rattrapaient aux coussins et ne savaient si oui ou non ils dégringoleraient. Un seul souriait qui protégeait un gentil petit rajah casé en un cadre d'or sur un éléphant nain. Des murmures flatteurs accueillaient l'altesse et le mastodonte babys. La foule adore les roitelets prématurément fardés pour lui plaire. Ils foisonnaient les rajatons en l'honneur desquels avaient été mis au pillage les coffres des palais.

Autant d'héritiers, autant d'idoles. Vichnou et Çiva, le jour de leur fête, ne sont point ornés de plus beaux diamants que ces noirauds : les bouddhas n'ont point attitude plus énigmatique. Leur enfance se prend au sérieux : les tout petits se posent en fétiches comme les aînés...

Indéfiniment ils passèrent, les jeunes et les vieux fils des rois de l'Inde, bercés par l'éléphant, se pavanant en leur gloire fallacieuse, gonflés d'orgueil et parfaitement domestiqués.

Tandis que les hérauts d'armes, frappant les grosses caisses brodées de tapisseries où s'agriffent les léopards, proclamaient l'Angleterre, civilisatrice, à la fin du cortège un régiment singulier leur infligeait un démenti. Hirsutes, leur longue chevelure emmêlée, la barbe frisotant en tire-bouchons jusqu'à la ceinture, des guerriers déguisés de blouses pantalonantes gesticulaient avec des coutelas effroyables, et l'œil hagard, la mine féroce, montraient des vestiges réfractaires à toute civilisation. Se différenciant des cipayes militairement disciplinés et sous le pagne et le turban, soldats réguliers, la troupe échevelée des Blandikars indiquait aux

illusionnés, qui croient à la bénignité des Hindous, ce que serait l'Inde sans les Anglais : un repaire de peuplades fanatiques.

Et il était bien que les rois de l'Inde, bercés par l'éléphant, passassent domestiques...

Le soleil se coucha radieux sur le camp vice-royal. La blancheur des tentes s'orangeait du reflet des rayons; le mica qui sablait les allées, les pailletaient de métal.

Alentour, les camps, tous modèles d'élégance, acquéraient un nouvel attrait : effet de mirage. Les claires petites pierres, bordant les pelouses du camp des Cadets, devenaient une guirlande de cailloux du Rhin; les chimères apocalyptiques qui défendaient le seuil du camp des Birmans s'animaient... La hampe du drapeau, planté au milieu d'un massif de bégonias devant la tente du gouverneur du Bengale, s'élançait du calice d'une fleur...

Seules, rappelaient à la réalité, les fenêtres qu'éclairait le travail, de la fabrique des rives de la Jumna, comme l'avaient fait à midi, les malades de l'hôpital Dufferin s'efforçant, de leur grabat, d'apercevoir un lambeau du monôme éléphantesque.

La douceur apaisée du soir prêtait à la multitude des frêles maisonnettes de toile le charme crépusculaire. Le calme régnait au camp vice-royal. La tente palatiale de lord Curzon, aussi bien que le bungalow blanc du duc de Connaught, restaient silencieux. Instant de repos avant les fatigues de la réception officielle.

La lumière se prolongeait, mais, déjà l'électricité s'allumait, très pâle. S'il eût agréé à lord Curzon de regarder mourir le jour, du sommet de la colline de la « Mutinerie » qui domine le dixième Dehli, son œuvre, il y eût entendu tirer son horoscope.

De même qu'après l'ondée, la plaine cobratique se hérisse de serpents, de cette plaine galvanisée grâce à son esprit d'initiative, son art d'organisateur, et surtout sa volonté, sortira pour lui, à la suite du Durbar, le titre que souhaitent ses ambitions : celui de « Premier ». Le 29 décembre 1902 lui sera fécond.

L'EXPOSITION

Un coquet décor. Les arbres séculaires traçant des avenues, des pelouses tondues de près, l'ébauche d'un jardin... A l'extrémité les blanches rotondités de l'Exposition, soit un édifice de pur style indien orné de fresques.

Huit mois auparavant, à la place de ces terrasses de Kudsia, il n'y avait qu'un coin de terre nue. Pour qui sait voir l'indolence hindoue, une construction si rapide tenait du phénomène; chercher

à y provoquer une manifestation artistique semblait tentative téméraire. Lord Curzon avait eu cette audace. Au mois d'avril 1902, il décrétait l'Exposition des arts industriels de Dehli. Preuve irrécusable de ce que produit la ténacité, le palais s'éleva par enchantement; les exposants affluèrent.

L'école de Lahore montra ce qu'obtient d'élèves, heureusement doués, l'impulsion intelligente d'un gouvernement; des artistes insoupçonnés envoyèrent des œuvres délicates. L'amour-propre des Indiens se sentit doucement chatouillé; n'allaient-ils pas assister à la résurrection de leur art, qu'ils ne font, du reste, nul effort pour empêcher de tomber en décrépitude?

L'inauguration était fixée au 30 décembre, avant-veille du Durbar. Les babous et les bahadurs auraient bien voulu y venir, mais... il n'y avait point de place pour eux. La répugnance qu'éprouvent les Anglais à se mêler aux natives les incite à restreindre les listes, quand elles comprennent l'élément indigène : trois mille sièges seulement attendaient les spectateurs. La cérémonie eut donc lieu en petit comité, c'est-à-dire entre select Orient et Occident.

Elle fut très simple.

Quatre fauteuils dorés, disposés sur la plate-forme du péristyle, devaient recevoir lord et lady Curzon; le duc et la duchesse de Connaught, entourés des gouverneurs des provinces, des membres du conseil du vice-roi, des commandants en chef. Le quatuor impérial serait flanqué sur les ailes, à gauche des officiels, à droite, des rajahs. A leurs pieds, des rangées de chaises étaient mises à la disposition des invités, parmi lesquels se glissaient timidement les notoires indiens. C'était tout. Ni écussons, ni oriflammes, point de drapeaux, ce drapeau que la France galvaude à chaque réjouissance, aux devantures des mastroquets. De cette absence d'oripeaux, de ce respect des couleurs nationales, si fort à l'éloge de l'Angleterre, naît une distinction caractéristique, presque une émotion.

Admirable chose que la liberté! Combien le peuple qui en sait faire usage paraît supérieur! Jamais un cri, ni une bousculade chez le public. L'invité se rendant aux *great functions* ne se presse pas : il arrive tard; muni de son billet, il connaît ce à quoi il a droit; des officiers, d'une urbanité parfaite, lui désignent une place. La consigne se résume à exécuter de part et d'autre ce qui est convenu. L'assistance la plus nombreuse se réunit librement, sans tumulte, sans une parole inutile. Point de tracasseries. Une bicycliste en paletot olive, émissaire de l'Armée du Salut, pédalait avec ardeur à travers les avenues que sillonnaient les calèches à huit ressorts... Pourquoi pas? Elle possédait un billet.

Les officiels cependant se dépêchaient d'arriver et ils déplacent beaucoup d'air, avec leurs quatre chevaux et leurs escortes. La foule, heureusement, n'ose les approcher. Les Hindous, lorsqu'ils ne le précipitent point en compagnie de sa femme et de ses enfants dans le puits de Cawnpore, ont la crainte salutaire de l'Anglais.

A peine une centaine de natives s'accoudaient-ils contre la barrière, onze heures et demie était l'instant indiqué pour l'ouverture. Cette heure matinale est chère à John Bull qui n'entend, à aucun prix, retarder son tiffin plus tard que deux heures; elle implique la toilette du matin. Les invitations la prescrivaient. Il y aurait excès à rééditer la définition humoristique de la tenue anglaise : habit ou caleçon; toutefois le négligé dépassait la mesure. Un lieutenant-gouverneur, et non des moindres, portait une chemise de couleur. Les dentelles et les plumes, généralement fripées, des ladies ne suffisaient pas à racheter le laisser-aller des officiels. Adieu les uniformes noir et or! Aussi quel triomphe pour l'Asie!

Les tuniques des rajahs rutilaient sur la plate-forme. Les coiffures cubes, pyramides, spirales flamboyaient; l'écharpe de Caïphe frôlait le chaperon de Pilate, car la magistrature indigène, mêlée au corps diplomatique, fusionnait avec les rajahs. L'habit queue de pie des Japonais servait de repoussoir aux débauches de soieries. L'aigrette, alliance du diamant et de la redingote, ornait le turban du Nizam qui se vêt à l'européenne, et cette hardiesse vestimentaire tournait à l'avantage du roi de Golconde.

La mobilité des physionomies surpassait la diversité des étoffes, qui oscillaient des teintes heurtées, violentes, aux nuances lumineuses d'aurore boréale. Les rivalités sont terribles entre princes indiens. Il est un ordre de préséance dans la servitude. La plateforme condensait les drames de jalousie. Le rajah, fraise écrasée, frémissait de colère en apercevant, au milieu des officiels, le rajah, couleur perruche, de Lahore. Mais Albion est une suzeraine avisée. Un officier se détachait et introduisait le mécontent parmi le clan privilégié. Le rajah, fraise écrasée, s'épanouissait...

Le dôme fauve, crénelé d'améthystes, branlait sur le chignon d'un prince jaunâtre; il confiait ses indignations à son grand-vizir, un poussah, écarlate des babouches au bonnet. Les dents rougies de bétel du ministre grinçaient en articulant des protestations. L'officier accourait. Le prince échangeait sa chaise, à housse de lustrine, contre un fauteuil; il étalait complaisamment sa tunique soufre gondolée d'or : la bonne humeur revenait.

Cette comédie se renouvelait à chaque apparition nouvelle. L'officier se multipliait. Peu à peu, les rajahs, pacifiés, se rassérénèrent. Seniors et juniors se prélassaient avec des craquements de

soie qui traduisaient les tressaillements de plaisir... La plate-forme, côté Orient, aveuglait. Deux vestons, égarés au centre de ce chatoiement, semblaient sales; peut-être l'étaient-ils. Des parfums, savants et coûteux, — une roupie, la goutte, — épandaient leur odeur subtile, créant une atmosphère adéquate à cette orgie de satin, de bijoux.

La haie des horse-guards, de faction à l'amorce des avenues, releva ses oriflammes; la sonnerie grêle saluait le vice-roi. Des jockeys, « pourris de chic », arrêtèrent la daumont devant la porte où se tenait le directeur de l'Exposition, le docteur Watt. Lord Curzon, non moins chic que ses jockeys nègres à bottes à revers et toques de velours, fit son entrée.

Ce n'est pas lui qui eût risqué la chemise de couleur! Sa redingote, du meilleur faiseur, grandissait encore sa taille; le bouquet blanc était agréablement épinglé; les huit reflets du haut de forme défiaient la critique. Lady Curzon, toujours gracieuse, toujours ombrée des bords retombants du Gainsborough, restait fidèle aux violettes nichées sur le chapeau noir et au milieu du fouillis de guipures du corsage.

Le duc et la duchesse de Connaught venaient à la suite, très dignes, très effacés.

Lord Curzon commença immédiatement son discours. Il dit des choses qui transportèrent les Hindous : « Votre art est incomparable; votre industrie réalise des merveilles, encouragez-les! Cessez de vous fournir à Londres et à Berlin qui vous expédient des horreurs. Protégez vos artistes. »

Les rajahs opinaient du turban, tout en projetant une commande chez Maple. Le vice-roi insistait, s'érigeait en rénovateur de l'art national. Des applaudissements soulignaient ses affirmations. Les Hindous exultaient. Les Anglais, chiches de battements de mains, écoutaient religieusement. On eût entendu voler une mouche. Les auditeurs dévoraient des yeux le speaker.

Lord Curzon est-il beau ou laid? Ni l'un ni l'autre. Ses traits irréguliers finissent de travers; le côté droit du menton fait défaut. Est-il distingué? Ce n'est pas sûr, mais il a l'air de quelqu'un. Cet Irlandais possède-t-il le type anglais? Il s'anglicanise, quoique sa vivacité annule parfois ses tentatives de flegme britannique. Sa parole incisive manque de liant, mais non d'autorité. L'auditoire subit son ascendant, c'est beaucoup. Nul ne saurait contester à lord Curzon l'envergure d'un « prime minister ».

Tandis qu'il développait le thème de l'initiative indienne, la liberté continuait à régner. Deux amazones, passablement risibles, plaçaient la tête de leurs chevaux près de celles des assistants des

derniers rangs : une musulmane poussait ses coolies-porteurs contre la balustrade et, derrière le châssis de sa chaise-prison, dévisageait l'orateur; la cycliste au paletot olive prenait des licences de salutiste. A Paris, l'inévitable Circulez! les eût rappelés à la discrétion; à Dehli, personne ne notait leur sans-gêne. Il faut se sentir très fort pour être si naturel.

Quiconque a expérimenté les lenteurs et salamalecs des solennités françaises n'en revenait point de la brièveté des harangues. Sitôt son discours terminé, lord Curzon offrait le bras à la duchesse de Connaught et Leurs Excellences, entourées exclusivement des personnages, noirs et blancs, de la plate-forme, pénétraient dans l'Exposition.

Trente secondes de poignées de mains, présentations, congratulations, et chacun se dispersait au gré de ses sympathies. Le vice-roi s'attardait auprès de l'émir de Kaboul; l'Altesse royale refaisait connaissance avec le sirdar Rao of Catch; mais les traînes de gala, adoptées par les ladies fashionables, se déployaient ondulant de la galerie d'honneur aux chambres spéciales, destinées à la ville de Bombay et aux reproductions architecturales du Punjab et de la Birmanie. Il y avait matière à louer. L'Exposition évitait l'écueil du bazar, ce qui est un mérite pour l'Hindoustan.

Les trois travées, décorées avec un goût sûr, présentaient les laques; des cristaux, des armes. Les produits textiles dénotaient un travail aussi recherché que les dentelles. Une classification ingénieuse facilitait l'examen, et l'art moderne tirait de l'analyse un succès inattendu; il soutenait la comparaison avec l'art ancien.

Cependant, des collections avaient été écrémées et le musée de Kensington s'était dessaisi de pièces admirables. Le Gaehwar de Baroda avait prêté une grande couverture de table composée de perles, de turquoises et de rubis qui formaient des ramages. Un immense tapis, tramé avec la laine du Cashmyre, calquait les dessins affinés des châles; un second fondait le velours et la soie en une rare douceur de tons. Ces échantillons parfaits risquaient de tuer les tapis modernes. Mais les Hindous sont imitateurs. Les tisserands de 1902 étaient parvenus à copier la pureté des lignes, à retrouver les coloris de leurs devanciers.

Les doigts masculins brodent à ravir, fignolent le petit point, exécutent les lingeries les plus fines; eux seuls, car les femmes ne sont capables de quoi que ce soit. Ces trousseaux de Péri déconcertaient quand on songeait qui avait accumulé les plis de batiste, multiplié les jours. Les phalanges noires manient le poinçon aussi adroitement que l'aiguille. Les cuivres de Peshawar se gonflaient sous les arabesques; l'argenterie de Madras sous les personnages...

et les maîtres ciseleurs du Cashmyre leur dérobaient le prix! Découpures de bois de teck : fragilité de toiles d'araignées; incrustations d'Agra : esquisses du mausolée du Taj Mahal; écrans, sculptures et statues; acier et étain attiraient et retenaient.

Chez un peuple où les mendiantes portent des boucles d'argent, où les hommes, depuis le rajah jusqu'aux coolies, se parent de bijoux, les joailliers ont beau jeu. Ils excellent aux montures, les adaptent aux ressources de leurs acheteurs : des Crésus et des affamés, flattent le caprice de chaque caste, alourdissent les peignes, allègent les anneaux et, en cela, ne font que pasticher les autres nations, mais, ce qui ne se voit qu'aux Indes, c'est le velours griffé de pierres précieuses.

Des mètres et des mètres d'étoffes scintillent, chargés de joyaux, chefs-d'œuvre réalisés par des fées à l'intention des dieux de l'Olympe. Ceci n'est point une allégorie. Ces tissus prestigieux ne figuraient pas seulement à l'intérieur des vitrines qui rassemblaient les pierres les plus remarquables qui aient jamais été réunies, ils couvraient les mortels et ces mortels on les coudoyait!

Les maharajahs avaient des robes de pierreries; le velours s'apercevait à peine; l'épaisseur de l'or encadrait les joyaux : le prince pliait sous le faix. Les diamants pailletaient les tobis; les bracelets ceignaient les poignets; cinq ou six rangs de perles, grosses comme des œufs de pigeon, pendaient au cou du rajah de Srinagar, un enfant. Les chefs, jouant du yatagan, et les efféminés dont les tuniques exhalaient des senteurs de cassolettes; les princes Charmant, — il y en avait, — et les irréductibles mahométans des plaines de l'Indus illuminaient la salle.

Contraste de races : près de la massivité des satins, bleuis de saphirs, les saraï diaphanes; les écharpes Loïe Fuller s'enroulaient autour des dames Parsis. Vol d'oiseaux délicieux s'abattant sur les galeries... Ces oiseaux qui éploient leurs ailes bigarrées ou bien reposent sur l'épine dorsale des buffles; ces oiseaux, splendeur des rizières et des étangs, les oiseaux sacrés de l'Inde égayaient le conte des fées. Quelque talisman, serait-ce la mitre de leurs époux? préserve des fugues « modern style » la suavité neigeuse des adoratrices du feu.

Une Chinoise avait enlaidi d'un boa plumeux les lunes et les soleils hallucinants de sa robe céleste-empire. La bévue n'était point unique. Lady Curzon gâtait par un boléro l'étiquette cérémonieuse de sa toilette héliotrope. L'ampleur de la traîne en souffrait; ce rapprochement hétéroclite diminuait les propriétés capiteuses du grand chapeau noir. Mais quelque chose peut-il dépoétiser lady Curzon? L'adjonction malheureuse pouvait n'être, à tout prendre,

qu'une flatterie diplomatique à l'adresse des inélégances indo-anglaises.

L'amabilité de la femme conquiert les cœurs. Les vieux chefs, armés jusqu'aux dents, et les jeunes rajahs, drapés de gaze blanche, l'escortaient, séduits. Témoignage irréfragable des charmes de la vice-reine, une pièce demeurait déserte, malgré l'abondance des préparatifs : le buffet. La grâce américaine subjugait l'Europe et l'Hindoustan.

Quant à lord Curzon, redevenu simple particulier, il flirtait au balcon de la chambre birmane.

LE POLO

Jeypore contre Patiala!

Les cavaliers, casaques algériennes et turbans assortis, ou bien casaques rayées avec turbans jaunes, entraînés par leurs ardents poneys, lancent le maillet; la boule saute. Le rouleau a nivelé la pelouse; le brin d'herbe ne dépasse pas le brin d'herbe.

Jeypore vaut Patiala. Le directeur anglais qui surveille le jeu a fort à faire. Il maintient son pur-sang aux grandes allures; à chaque minute, la boule ricoche d'un camp à l'autre; c'est lui qui la rejette.

Ce 31 décembre se livrait la bataille suprême pour le thé, qu'engageaient l'après-midi les membres du polo. A quatre heures, les « bands », à savoir, la masse des musiques militaires, devaient donner un concert. Le paysage riait aux yeux. A la pelouse très fraîche, très peignée, des arbres lointains formaient un cadre de verdure un peu poudreuse, nonobstant jolie; au delà du toit blanc du chemin de fer « léger » se dispersaient, à perte de vue, les tentes blanches.

Des camps; indéfiniment des camps... Le polo, situé à plusieurs milles de Dehli, couvrait un espace considérable, nécessité par les usages très différents auquel il se trouvait appelé. N'était-ce point entre ses barrières que devait s'entonner, le 4 janvier, le psaume de circonstance enjoignant au soleil et aux étoiles de célébrer les vertus du roi-empereur et de se réjouir de l'avènement au trône d'Edouard VII? Un nombre inusité de choristes s'imposant afin d'augmenter la chance de parvenir du verset impérial, et les officiels, les invités et l'armée devant joindre leurs prières à l'invocation, force avait été de choisir un emplacement de carrousel pour le service divin.

Telle était l'explication de ce mélange de sport et de religion. Le polo est presque une dévotion tant il occupe de place dans les préoccupations britanniques.

Le polo et le lawn-tennis, ces doubles condiments de la vie anglaise, tendent à s'introduire dans la vie indienne. Le lawn-tennis, plus à la portée des bourses, y fait florès; mais durant la quinzaine de la coronation, les natives s'en donnèrent aussi à cœur joie du polo. Ce sont des cavaliers émérites. Les Noirs de Jeypore et ceux de Patiala dressent des poneys agiles qui se tortillent et se tordent, à la fois couleuvres et chevaux.

Les Hindous peuvent se mesurer avec les Anglais... Fi donc! Chacun avait sa pelouse. La ligne de démarcation tracée par Albion ne se franchit jamais. Les abonnés indigènes, bien que le polo eût la prétention d'être éclectique, étaient bloqués à l'angle du club. Le frêle chalet n'offrait cependant aucune analogie avec les bungalows confortables où les gentlemen vont, avant le dîner, se griser de whisky.

La construction temporaire de Dehli, élevée sur un tertre, ne mettait à la disposition des spectateurs que des plans inclinés criblés de sable. On s'y groupait près des tables à thé guéridons. Les habitants des camps, membres de droit, se donnaient rendez-vous à quatre heures; malheureusement, les milliers de vestons et les milliers d'ombrelles, accourus de la mère-patrie, y venaient aussi.

Ces dix mille vestons quadrillés, ces dix mille vilaines ombrelles, synthétisaient les laideurs de caravanes de Cook. Les quinze cents passagers de l'*Arabia*, les nationaux de la Triplice, les importations, multiples ou isolées, s'uniformisaient dans le déjà vu.

Tous les types saugrenus de voyageurs d'outre-Manche s'asseyaient, bénéficiaires de l'hospitalité du terre-plein, écoutaient la fanfare, qu'on n'entendait pas, et surveillaient, d'un œil éteint, la lutte de Jeypore contre Patiala. On n'apercevait que vestons rapés, pantalons douteux : de vraies tenues d'Opéra, à Paris. Un trottin eût pouffé de rire en examinant les modes féminines. Certes, les traînes faisaient rage, les volants, les berthes, les garnitures abondaient, s'accrochaient par devant, par derrière, on ne savait ni pourquoi ni comment. Fagotages!!! Ces créations de magasins de nouveautés en délire gâchaient les toilettes neuves; — et il y en avait trop de fanées et même de déchirées! Les malles défraîchissent les falbalas; il fait si chaud, aux Indes, que nul n'a le courage de raccommoder les accrocs.

Le flirt battait son plein. Le flirt s'élève, aux Indes, à la hauteur d'une institution. On flirte au lawn-tennis, au bal, à cheval, en voiture, chez soi. Y a-t-il meilleur moyen de combattre le désœuvrement tandis que le soleil de feu cloue « at home »? Les dames raffolent des officiers.

Ceux qui ne flirtent pas marquent les points; la galerie jacasse, tout le monde est satisfait. Le flirt est tueur de temps. Il conserve,

d'ailleurs, l'apparence glaciale; les intéressés passent des heures face à face et n'échangent point dix paroles. Cela se comprend : les Anglais cotent les gens d'après leur froideur. Plus on est compassé, plus on est distingué. Le flirt est d'autant plus intense qu'il paraît moins expansif. L'éclat de rire précité ne constituait en l'espèce qu'un exotique procédé d'attaque.

Les chanteurs copient les flirteurs. Des voix chaudes, vibrantes, d'une étendue extraordinaire atteignent les notes extrêmes sans qu'un muscle de la figure du chanteur ne bouge; quand les chœurs exécutent un morceau on croirait des automates. Le contraste est saisissant entre l'effet obtenu et cette impassibilité. A détailler les visages on ne découvrirait ni un tressaillement, ni les grimaces, faute desquelles les méridionaux ne peuvent filer un son. Les « nice people », qui dictent la loi, parlent les dents serrées, quittes à ne point se faire entendre.

Donc, près des tables du polo, le thé se buvait, et les microscopiques plums-cakes se grignotaient silencieusement. Patiala avait gagné la première manche. L'écheveau des cavaliers s'embrouillait sur la pelouse... Le frou-frou de la coterie select, qui opérait son entrée, détournait d'eux l'attention; les équipages à escortes se suivaient derrière la palissade; les serviteurs orientaux surplombaient les piétons; le flot des officiels grossissait.

Jeypore et Patiala pouvaient se vanter d'attirer une assemblée d'élite; le chic allait tenir cour plénière... Brusquement, l'écheveau se dévida. Les équipes s'arrêtaient... En un clin d'œil les cavaliers eurent mis pied à terre : les maillets traînèrent épars; les poneys, libres, galopèrent à l'aventure; un des Patiala venait de mordre le gazon — rudement. Il y eut un moment d'incertitude. L'écuyer directeur apportait le détail au président. Patiala était-il mort? Seulement expirant. L'émoi coutumier : tout là-bas, l'accident avait eu lieu fort loin, le rassemblement, la civière, quelques curieux accourant... Le médecin traversa la pelouse de l'est à l'ouest. Surprenant, le disciple d'Esculape. Raide comme barre, les coudes au corps, il se hâtait, d'un trot régulier, en s'administrant des coups de talons dans le bas des reins. S'il fut praticien aussi habile qu'émérite steppeur, veine pour le pauvre Patiala!

Mais à celui-ci, personne ne songeait plus... On avait recommencé à mordiller les plums-cakes. Un Hindou de plus ou de moins cela ne tire point à conséquence; le native ne compte pas. Si c'eût été un Anglais! La civière avait enlevé le patient.

Jeypore et Patiala rentrèrent en scène; un substitut remplaçait le Hira Jingh désarçonné... Les officiels au complet maintenant, se saluaient, s'accostaient. Les abonnés indigènes, relégués à l'écart,

les enveloppaient de leur craintive admiration. Déjà les « bands », massées sur la tribune distante, essayaient leurs instruments. Prélude au concert, le buffet, piétrement servi, ouvrait ses portes ; les vestons et les oreilles de chien se précipitèrent...

Jeypore avait vaincu Patiala, *All right!*

La consécration tardait un peu au succès de la fête. L'heure du soleil déclinant l'apporta. La coquille effilée, dont les Anglais conservent pour leurs calèches les courbes gracieuses, obliquait bien attelée — IL attelle bien — à l'embranchement de la « main road ». Les tuniques cramoisies avaient été substituées à l'habituelle livrée des valets.

Lord Curzon se dirigeait vers le polo. Pouvait-il manquer à ces assises mondaines? Il occupait seul le fond de la voiture; un aide de camp, de vert habillé, se guindait en face de lui, figé. Le grand Ornemental renonçait à ses décalques de raideur. Assis de biais, vif, le regard scrutateur, il inspectait... La redingote gris clair et le chapeau haut de forme assorti joints à l'orchidée de la boutonnière, n'allaient-ils pas corriger les négligences des officiels, relever le niveau des tenues? Qu'il chevauche l'éléphant, s'intitule Mécène, ou bien s'offre en Curzon à la Deschanel, toujours et partout cet énergique personnage sait être le « premier ».

DURBAR

La forme elliptique donnée à l'amphithéâtre du Durbar fut une trouvaille. Très pratique, de très bon goût, l'architecture de l'hémicycle le plaçait hors pair. Les dispositions étaient ingénieuses; deux longues galeries convergeaient vers un temple en miniature dont la rondeur se détachait en relief, ainsi qu'il convient à un lieu sacro-officiel, sur la ceinture de tribunes. Tout plaisait : la couleur d'abord, d'une entière blancheur; la décoration, strictement indienne; les dentelures à l'emporte-pièce décoraient les balustrades de la toiture; couronnement ajouré des palais de soleil.

Ces délicieuses ciselures guillochaient les rampes naines, s'écartant à droite et à gauche des degrés du temple. Des mosaïques rehaussaient la délicatesse des motifs et des colonnettes grêles élevaient le dôme doré. Un bijou ce temple : des patines d'onyx, des losanges de moucharabiehs, des jets de chromes. Les pavillons hindous, chapiteaux des piliers, espacés, s'élançaient des balustres; la guipure de pierre courait autour de l'amphithéâtre et lui faisait un fond de transparence diaphane.

A l'ombre du dôme allaient officier, en un splendide isolement,

le vice-roi et la vice-reine, le prince et la princesse de sang royal. La sculpture avait converti en objets d'art les fauteuils grenats de lord Curzon et du duc de Connaught; deux fauteuils bleus de moindre grandeur, placés entre ces sièges royaux, attendaient lady Curzon et la duchesse de Connaught.

Des tapis mats et, secret de l'Orient, somptueux, malgré leurs nuances ternes, recouvraient le sol et les quelques marches qui descendaient jusqu'à l'enceinte de l'amphithéâtre, belle entre les belles : la pelouse veloutée et le ciel prestidigitateur.

D'un buisson de fleurs, au centre, sortait la hampe où serait hissé un drapeau : le drapeau. Au pied de l'emblème évoquant la patrie, les musiques militaires se tenaient prêtes à le saluer. Deux mille musiciens occupaient la moitié de la pelouse, au delà du mât. A tour de rôle, ces « bands » artilleurs et fantassins abrégeaient, par des morceaux remarquablement exécutés, les impatiences de l'attente.

Les tribunes contenaient 25,000 places. Au revers des gradins, des escaliers spacieux menaient à une large allée circulaire saupoudrée de mica. Un talus gazonné les séparaient.

Debout, près des différents escaliers, un highlander, d'esthétique celtibérienne, guidait vers l'amphithéâtre les invités novices avec une courtoisie de chambellan. Le particularisme des Anglais se délectait à cette note d'intimité; ils auraient pu inscrire en vedette le mot qu'ils affectionnent : *Private*.

Les vingt-cinq mille possesseurs du Sésame, frappé sur vélin aux armes de Sa Majesté, montaient à l'amphithéâtre sans qu'un heurt se produisît, tranquilles, à leur aise, et, nouveauté stupéfiante pour les témoins français, à leur heure. Libre à eux de fouler le mica de l'allée circulaire, transformée en promenoir d'aimable compagnie, ou d'admirer les fauteuils du temple vice-royal. Chacun gagnait sa place quand bon lui semblait. Les numéros sauvegardaient les droits. Qui eût songé à empiéter?

L'entre-soi était bien un terme précis. De tous les coins de l'Inde, les « civils et politicals officers » étaient venus; les compatriotes se rencontraient. La métropole pouvait se féliciter de ses coloniaux. Point de types inquiétants ni même communs. Cependant l'affluence était incalculable. Atteignit-elle le chiffre de 300,000 qu'avaient prédits les lanceurs du boom? Peut-être le tiers seulement, ce qui est déjà joli, étant donné qu'il avait fallu épurer et canaliser ce flux humain. Ensuite l'amener.

Dix à douze kilomètres de terrains en jachère s'étendent entre Dehli et la solitude où avait été édifié l'amphithéâtre du Durbar. Afin de le rendre abordable, il s'était agi de construire des routes,

mais s'imagine-t-on ce que doivent être les routes dans un pays où personne ne va à pied? Les Anglais croiraient déroger; quant aux Hindous de caste supérieure, ils ne se ravalent jamais à coudoyer les parias.

Les voitures de l'Inde entière se trouvaient en branle le 1er janvier! Le chemin de fer léger organisait des trains incessants et... aristocratiques, car ils furent, dès l'aube, confisqués au profit des titulaires d'un abonnement de quinzaine, taxé 50 roupies. On dédaignait le fractionnement, en temps béni de Coronation. Hors ce carnet, point de place. Ceux qui négligèrent de se précautionner à l'avance allèrent, *ô shame dear!* pédestrement au Durbar.

Il y en eut. Ceux-là passèrent la revue des moyens de transport connus et inconnus : ekka, dundees, rickshaws, chaises à porteurs, tongas à mules et à bullocks, mails et carrosses à quatre, six, huit chevaux, breaks tirés par des dromadaires et chars-à-bancs par des chameaux, des innombrables garrys qui sont les fiacres hindous; des tam-tams, équipage obligatoire de chaque dame anglaise, y inclus des chevaux de selle, bicyclettes, et escortes promues à des effectifs de régiment.

Mais, grâces soient rendues au service d'ordre! Le miracle de la procession des éléphants se renouvela. De même que jamais les chemins ne furent moins poudreux, le réseau inextricable qui s'enchevêtra dès le lever du soleil sur des lieues et des lieues, se débrouilla inoffensivement. La « brain fever » jouit-elle aux Indes de certaines immunités ou bien le mérite de la réglementer appartient-il à la férule administrative? La fête mémorable débuta calme, quiète. Aucun symptôme ne trahissait l'effort, sous cette formidable organisation.

La sobriété neigeuse de l'hémicycle, le temple d'ivoire à coupole d'or, créaient l'illusion d'un palais de marbre où il paraissait naturel que vînt se dérouler un chapitre inédit du conte des *Mille et une Nuits*. Les indigènes bondaient les extrémités des tribunes. Contrairement aux Européens, ils ne flânaient pas au promenoir et se dépêchaient d'occuper les banquettes si fort enviées. La symphonie des turbans recommençait. Les moirures des tuniques diapraient l'amphithéâtre; mais la gradation des roses, les volutes, fleur de pêcher, n'étaient qu'estompes comparées aux rutilences des premiers rangs.

La cimaise aveuglait. On y avait installé les délégués des provinces. La variété des costumes surpassait celle des réunions antérieures, et leur richesse touchait au domaine de l'irréel. Les peaux noires émergeaient de collerettes, nuance oiseaux de paradis; de

manchettes, couleur plumes d'ibis; les robes étaient empierrées de diamants. Les envoyés birmans avaient édifié sur leurs chignons des pagodes à trois étages; l'armature disparaissait sous un quadruple cercle d'émeraudes. Leurs robes de soie ocre formaient trois godets, brodés de scarabées. Les envoyés népaulais avaient d'amples jupes brochées qui frôlaient le sol, en simulant des tuyaux d'orgue.

Le chef, arrivé de la frontière à cheval, précédé d'un sonneur de gong et suivi de deux chameliers armés de piques, et Sa Hautesse le rajah; le premier, croisant sur sa poitrine plate des bandelettes d'acier, le second, enseveli dans les draperies de velours lapis-lazuli, étincelaient des mêmes feux. Que les jambes étiques flottassent au milieu des plis bouffants ou bien fussent emprisonnées dans des pantalons fourreaux de parapluie, montaient simultanément la gamme chromatique des teintes incarnadines et la splendeur des bijoux. Les diadèmes de topazes, les pyramides de turquoises usurpaient les fonctions du turban.

Que le sirdar vînt du rougeâtre désert, des marécages ou des cimes, sa tunique se niellait de vermeil comme si, les soirs de son long voyage, tandis qu'il côtoyait les rives des fleuves, s'étaient abattues sur lui les mouches d'or, reines du Brahmapoutre et du Gange.

Les vêtements, entraînés par leur lourdeur, débordaient sur les places voisines. Quelques délégués fluets, osseux, presque des masques d'ascètes, mais d'ascètes cruels, se tenaient à la façon des poupées de Nuremberg, qui sont piquées sur des pieux. Muets, ces quasi-sauvages fixaient les êtres civilisés qu'ils éblouissaient. Ce n'étaient plus les despotes paradant du haut de l'éléphant, ni même de la plate-forme de l'Exposition; le spectacle dont ils constituaient les acteurs-étoiles les ahurissaient car s'ils incarnaient leur pays, — l'Inde féerique, — à côté se dressait un autre peuple : celui des maîtres.

Ce peuple se montrait, en l'uniforme noir et or, sévère et magistral.

Le carrosse d'argent, traîné par le quadrige caparaçonné, amenait-il le rejeton d'un roi déchu, celui-ci se fît-il escorter d'une nuée de guerriers à tuniques indigo et turbans bouton d'or, il n'en avait pas moins, assis à sa gauche, le résident. Cet Anglais, impassible, le surveille; son bicorne, qui signifie omnipotence, ne sert nullement de repoussoir au « tobi », mais bien d'éteignoir.

Le Parsi, sel de l'Inde, avait beau, infidèle à sa mitre, se coiffer d'un haut de forme doré; ses coreligionnaires exhiber des tubes safran, de la couleur de leur teint, ces transactions entre le faste d'Asie et le tuyau de poêle européen ne réalisaient point le trait

d'union, irréalisable. Le Parsi en était pour ses frais : indéniablement prépondérante, se déployait la morgue britannique.

Elle s'entend à s'environner d'apparat! Les perruques poudrées à blanc des juges de Haute Cour sont troublantes; la pourpre cardinalice revêtue par l'évêque de Calcutta, solennelle. L'uniforme des généraux ajoute à leur radiance rouge, toujours du rouge, celles des décorations et des plaques. Les torsades et les aiguillettes obligent les dolmans bitumes des officiers, à luire. Chaque ordre possède son genre de parure. L'Eglise ne le cède en rien à l'épée. Les pasteurs des multiples confessions portent qui le rabat, qui le bonnet carré. Clergé laïque fort autoritaire avec la lévite et les culottes courtes.

Les sommités, gratifiées de chaises, s'échelonnaient derrière le temple jusqu'au niveau du dôme. Leur courbe immense s'arrondissait si pompeusement que les Asiatiques se perdaient parmi les Saxons; seules, des têtes pointaient au-dessus du papillotement des chamarrures.

Chaque point représentait un dignitaire. Tant et tant étaient-ils que la lorgnette se décourageait à les reconnaître. Il fallait, pour les distinguer, qu'ils imitassent l'archevêque de Calcutta, s'acquittant de son métier d'époux et circulant bras-dessus, bras-dessous, avec Mme l'Archevêque.

Aux magnificences de l'amphithéâtre, il y avait un pendant : l'armée. On l'apercevait, confondue avec l'horizon. L'art savant de sa présentation confinait au grandiose. Commençant à l'ouverture de l'arène, les fantassins, placés de profil, se prolongeaient, traçant deux lignes droites. Impressionnante la rectitude de cette coulée humaine si mince. La même raie lumineuse éclairait les vestes rouges, frappait les casques. A leur gauche, la massive artillerie jaune et noire, très voyante, le devenait plus encore sous la blancheur du casque. A l'opposé de l'amphithéâtre, la cavalerie, superbe, décrivait un arc. La forêt de fanions, réminiscence de légende, dessinait sur le bleu du firmament son feuillage pâle.

A onze heures sonnant, le plus beau bataillon qui soit au monde fit son apparition : les highlanders. Vingt-quatre tambours en casaques vertes battaient la charge, guidant les casaques rouges. L'agilité de leurs doigts accélérait la marche. Les baguettes voletaient, retombaient, rebondissaient : escamotage de grâce et d'adresse. Ils se développèrent, non de profil, sur double rang parallèle, entre la hampe et le temple.

Le privilège de faire face au trône du prince de sang royal revenait aux Celtes fidèles. L'Ecosse, par ses montagnards, l'Irlande, en la personne du vice-roi, s'unissaient ainsi devant l'Angleterre.

Le tambour-major, un Hercule, s'arrêta court. Il tendit le jarret, ficha sa canne au bout de son soulier et fixe! Pendant quatre heures, malgré le terrible soleil, plus un mouvement. Pas un plaid ne fléchit; pas un carreau des cottes ne se déplissa; ni une guêtre blanche, ni un casque blanc n'oscillèrent. Les vingt-quatre grosses caisses reposaient sur le gazon, séparées par autant de petits pavillons. Le bataillon d'élite était métamorphosé en statues.

L'armée dispersée se soudait admirablement. La mince colonne d'infanterie, flanquée d'artillerie, reliait la cavalerie lointaine au détachement en bandière, qu'appuyaient les deux mille musiciens. Aucune sensation d'émiettement, mais de grandes clartés mettant les diverses armes en vigueur et plaçant chaque unité au point : la troupe noire de profil; de front, les highlanders.

Guillaume II, s'il avait vu cette impériale ordonnance, en eût fait une maladie.

... Des bravos : un vieil Hindou, courbé sous le poids des ans, traverse la pelouse. Un soldat anglais l'aide... Peu après un second vieillard, plus déjeté encore, se traîne, soutenu par deux sous-officiers. Les bravos redoublent... Ces vieux sont les survivants de la mutinerie de 1857. A leur suite viennent, pêle-mêle, les vétérans qui combattirent les rebelles. On les acclame... L'Angleterre reconnaissante honore les sujets loyaux. La joie se peint sur les traits de ces anciens; l'ovation redresse les deux nonagénaires.

— Des traîtres, chuchotent quelques étrangers.

Pourquoi traîtres? L'Inde n'a jamais été une nation. D'ailleurs la révolte des cipayes eut un caractère purement religieux; même le culte du lingam n'excuse les atrocités que commirent les séditieux. Le martyrologe des Anglais se lit sur les plaques de marbre de toutes les églises. Les râlements de centaines de femmes et d'enfants agonisants quarante-huit heures avant de mourir, au fond du puits de Cawnpore restent la flétrissure du peuple Hindou. De pareilles cruautés expliquent la séparation rigoriste qu'observent les Anglais. Le mépris de l'indigène, qu'ils affichent, rendait la chaleur de leur réception extraordinairement précieuse aux vétérans de 1857. Des larmes mouillent leurs yeux; l'émotion les entraîne à des gestes incohérents, à des cris... Authentiques natives qu'ils sont, ils se ruent, y compris les vieillards, vers leur tribune. Les sous-officiers ont bien du mal à les apaiser.

Une calèche à huit ressorts, jaune serin, escortée d'étranges cavaliers à barbiche rebroussée, qui sabrent, avec une lame recourbée, toute damasquinée, leur tunique de soie jaune paille, contourne la pelouse, princière prérogative, et dépose près du temple le Nizam. L'aigrette de diamant surgit derrière les fauteuils

présidentiels. Loi des contrastes : la redingote « Jockey-Club » du souverain d'Hyderhabad spécialise l'unique vêtement de ce modèle. Le corps politico-diplomatique n'est qu'uniformes. Le grand-duc de Hesse se contentait du casimir noir, seulement ce casimir était jaspé de passementeries ainsi qu'il convient aux représentants de l'empereur d'Allemagne. Lord Kitchener, constellé de croix, primait l'état-major de sir et de baronnet. Enfin, parut l'imposant escadron du Royal-Artillery : le duc de Connaught arrivait.

Accompagné de la duchesse, le frère du roi gravit les degrés du temple; la toilette mastic de la duchesse se fondit, effacement par destination, avec le velours du fauteuil.

Le duc, lui, portait beau. Il s'affirmait, ce matin-là, prince de sang royal. La culotte blanche et l'uniforme rouge sont fort seyants; le casque blanc, recouvert du plumet rouge, auquel sert de transparent le plumet blanc, est une coiffure extrêmement martiale. Elégante et belliqueuse, elle donne crâne mine aux officiels; le duc la portait royalement.

Les musiques militaires alternaient. Quelque mélodieux que fût le concert, un soupçon de lassitude se manifestait. La séance, annoncée pour midi, ne commencerait qu'à une heure... Le soleil dardait ses impitoyables rayons. De temps en temps, de la ligne de l'infanterie, un soldat, aussitôt enlevé et remplacé, tombait tout d'une pièce, en avant : insolation foudroyante.

Le promenoir déversait dans les tribunes les retardataires. Une brochure blanche, écussonnée de la rouge couronne britannique, passait, de mains noires en mains noires, communiquant la traduction, en hindoustani, du discours que prononcerait lord Curzon...

Mais où était lord Curzon? Le vice-roi des Indes défaillait à la politesse des rois...

Le duc de Connaught, pour se donner une contenance, causait avec la duchesse. Penché vers le lion d'or du fauteuil-trône, il ne pouvait dire : « J'ai failli attendre. » Il attendait bel et bien, grave, digne, très prince.

Une salve d'artillerie tonna, comme se plaît à tonner la poudre anglaise : sur le ton assourdi. Lord Curzon quittait le camp vice-royal; accrocha-t-il en route ou voulut-il savourer son triomphe? Un temps assez long s'écoula entre la première et la seconde salve.

Un flottement imperceptible se produisit à l'angle de la tribune de droite. Le public, que maintenait une file de soldats, cherchait à voir. Ce fut l'indice révélateur. Jusque-là, on ne se doutait point de la proximité du vulgaire. Quelle différence avec la foule continentale bruyante, turbulente, envahissante! L'Hindou, de nature braillarde et qui ne peut accomplir ses rites et ses travaux sans

gloussements rauques, se tait au contact du Blanc; par indifférence, suivant les uns, plutôt paralysé par la peur. L'Anglais garde toujours son flegme.

L'assistance ne paraissait comprendre que les spectateurs de l'amphithéâtre et l'armée, ce qui imprimait à la cérémonie un cachet essentiellement aristocratique, mais rendait difficile l'évaluation du public.

Au demeurant, le dédain procédait paternellement; des chapeaux féminins, des vestons, des turbans striaient la haie de soldats. La note simple se retrouve en toutes choses. Les officiers ne s'employèrent-ils pas, entre les salves, à déterminer les positions des photographes, appelés à transmettre à la postérité l'apothéose de lord Curzon?... Les fanions frissonnèrent... Une brise sembla, à l'horizon, les soulever. Les lances se baissaient et se relevaient, découpant le ciel limpide.

IL passait...

Le prélude de l'hymne national rapprocha les deux mille musiciens; des éclairs jaillirent des fusils qui se redressaient, des sabres qui saluaient... Le tambour-major fit son premier signe; il lança sa canne en l'air; la baguette des highlanders à casaques vertes volèrent, tandis que les highlanders à casaques rouges rendaient les honneurs...

La daumont vice-royale débouchait à la lisière du champ populaire; la lenteur calculée s'harmonisait avec le silence voulu, parce que respectueux. Les beaux jockeys à toques de velours noir, assorties à leur peau, et recouvertes de franges d'or tournèrent avec maëstria. Les quatre carrossiers, conscients de l'importance de l'heure forcèrent leurs actions : ils stoppèrent magnifiquement. L'aide de camp, qui montait comme savent monter les Anglais, rivait son cheval à la droite de lord Curzon. De l'autre côté caracolait un cavalier de rêve.

Oui, les horse-guards, vedettes et à la suite, étaient d'une correction impeccable, mais que vaut le régiment le plus brillamment équipé auprès d'un escadron de princes charmants? Au trot valseur de leurs fines bêtes de sang les « Cadets » voltigeaient autour du fondateur de leur école. Mi-européanisés de par la culotte et les bottes à l'écuyère, mi-Indiens de par la tunique de soie blanche et le turban bleu à fil d'or, ces jeunes brahmines ont hérité de leurs aïeux le visage ovale, la taille svelte et les mœurs fastueuses. Lorsque, affinés par l'éducation, ils vont aller à Windsor où les convie la bienveillance d'Edouard VII, les Anglaises d'outre-manche, auxquelles on prête, à l'inverse de leurs sœurs expatriées, quelque faiblesse à l'égard de noirs Lowelace n'auront qu'à se méfier : ce ont des séducteurs.

Lord Curzon a créé le Saint-Cyr hindoustani afin de les initier à l'art militaire. Pour nous chasser, pronostiquent les « civils » pessimistes. Quoi qu'il advienne, le vice-roi s'est fait de ces fils de rajahs une garde mirobolante : la perfection de l'abracadabrant. Il y eut à l'amphithéâtre une ébauche d'ovation...

Pendant ces minutes orgueilleuses où ils purent, sans excès d'illusions, s'imaginer être réellement les souverains qu'ils représentaient, alors qu'une armée les saluait, que l'Orient et l'Occident se préparaient à leur rendre hommage, qu'ils faisaient attendre le frère du roi-empereur, il y aurait eu psychologique intérêt à pénétrer l'état d'esprit de lord et lady Curzon.

Le tour de force que sa volonté habile venait d'accomplir, obliger l'Inde de peste et de famine, l'Inde abjecte à ressusciter la splendeur mogole afin de prêter — radieuse et idyllique comme si rimait encore le poète Amir Khusrau, — son serment de servitude, ce tour de force comblait-il les désirs du vice-roi?

La gracieuse lady Curzon tandis que tout un peuple admirait sa beauté, songeait-elle combien est éphémère le pouvoir du sourire? Au milieu de l'enivrement de l'heureuse fortune enviait-elle le renom durable que ses hôpitaux et ses écoles assurent à la bonne vice-reine qui la première prit pitié de la femme et de l'enfant hindous : lady Dufferin.

. . . .

. . . .

Les princes charmants s'étaient essaimés. La daumont, toujours visible, stationnait, hors de l'hémicycle, proche de l'infanterie. Après un échange bref de politesses, lady Curzon avait pris possession du fauteuil bleu, jumeau de celui de la duchesse de Connaught. Le duc et le vice-roi se tinrent debout devant les fauteuils grenats.

De l'espace libre, baigné de lumière, entre les troupes, se détachèrent deux hérauts d'armes. Ils apportaient, dans leur main droite, le sceptre et la couronne d'Angleterre. Leur chevauchée ramenait l'âge antique; les crevés jaunes et pourpres des pourpoints, le harnachement des palefrois perpétuaient la tradition. Profondément enfoncés entre les arçons, la poitrine bombée, ces hérauts d'armes, aux formes athlétiques ne remuaient que leurs gantelets blancs et mathématiquement, juste assez pour faire résonner le tambour qui pendait sur la peau de tigre. Henri VIII les eût reconnus pour siens.

Les musiciens, deux mille virtuoses, jouaient l'ouverture du *Tannhauser;* les highlanders avaient ramassé à terre les petits pavillons argentés; rigides, les plaids reprenaient l'alignement; le canon ne cessait de gronder; au faîte du mât montait lentement le drapeau.

Les deux hérauts d'armes s'étaient séparés : ils longèrent les tribunes présentant aux féaux le sceptre et la couronne. Devant le trône, ils immobilisèrent leurs palefrois et se figèrent en une grave posture, cependant que sur les ors de leurs cimiers, flamboyait le soleil des tropiques.

Le moyen âge était là... Les siècles épargnent les Anglais.

Le major, sensationnel, s'avança vers le trône. Un court palabre s'engagea entre lui et lord Curzon; il y eut échange de documents. Ce major, choisi avec un soin méticuleux, à cause de la capacité de ses cordes vocales, avait pour mandat de notifier le couronnement d'Edouard VII. Il demandait à l'assemblée du Durbar de proclamer le roi d'Angleterre empereur des Indes. Ce qui fut fait.

Dès que l'orchestre eut achevé le morceau solennel, lord Curzon commença le sien. Droit, le pied sur un tabouret, la pose avait dû être étudiée devant la glace, il prononça son discours. Soit enrouement, soit émotion, l'organe ne seconda point l'éloquence. La voix ne parvenait pas à l'ampithéâtre; les vingt-cinq mille auditeurs n'entendaient rien.

Alors ils regardèrent. Examen, est-ce croyable? fatal à l'orateur. Son habit de préfet l'engonçait, les galons des basques plaçaient la taille au milieu du dos. Combien bourgeois le pantalon à bandes, à côté de la culotte collante du duc de Connaught, et que les plumes noires du bicorne soutenaient mal le voisinage du plumet blanc à transparent rouge. Ce bicorne, trop en arrière, tombait sur la nuque et, dénudant le front, octroyait au grand « Ornemental » un air campagnard qu'on n'eût jamais attendu du gentleman casqué de la procession éléphantesque ni du sportsman au chapeau gris, incliné sur l'oreille en casseur d'assiettes.

Aussi y eut-il jouissance esthétique quand le fâcheux bicorne reposa sur le fauteuil. Protocolairement décoiffé, lord Curzon donna lecture d'un télégramme d'Edouard VII... Des applaudissements accueillent le message royal et l'interrompent chaque fois que le souverain loue les vertus de feue sa mère.

Les Hindous ayant ainsi officiellement commémoré le souvenir de la reine Victoria, consentiront-ils désormais à recevoir les roupies à l'effigie d'Edouard VII? Se refusant à croire à la mort de leur « vieille queen », ils n'acceptent encore que la monnaie frappée à son image.

Le bicorne, replacé à la Jan-Jan, l'orateur reprit ses digressions personnelles. A l'exception de quelques babous qui déchiffraient les hiéroglyphes, lie de vin, de la brochure hindoustani, l'invincible fatigue gagnait l'assistance. Les Européens somnolaient, les musiciens s'affalaient sur les grosses caisses, les soldats tombaient

comme des capucins de cartes; seuls les highlanders résistaient, stoïques. Le tambour-major essuyait sans broncher le débit monotone de lord Curzon. Il le dévisageait.

Ombre légère à un tableau incomparable, cette lassitude. La responsabilité ne saurait appartenir à l'abus de rhétorique, simplement aux dimensions de l'amphithéâtre, et surtout au retard qu'avait subi la séance. Le sultan, en l'espèce l'auditoire, si fort assoupi à ne pas ouïr Shéhérazade, se réveilla par enchantement dès que le vice-roi, infiniment supérieur à la sultane qui se bornait à narrer le merveilleux que lui mettait en action, demanda trois hourrahs en l'honneur de Sa Majesté Edouard VII.

La réplique ne ressembla guère au : « Vive le roi fêtard! » qu'eût crié à tue-tête telle autre foule, même sympathique et très versatile. Ce fut l'Angleterre sérieuse, réfléchie, s'inféodant, non pas seulement à Edouard VII, que beaucoup de ses sujets nomment pourtant le « bien-aimé, » mais à la royauté.

Les fronts se découvrirent; tout le monde, à l'exemple du duc et de la duchesse de Connaught, se leva et, sourds, se succédèrent les trois hourrahs. Les Anglais prononcent hourrehs. Cette articulation étouffée, presque recueillie, interprète noblement l'abandon intégral d'un grand peuple à la famille régnante qui le rend puissant. Le vice-roi demanda trois hourrahs à l'armée. Les échos vibrèrent, répercutant de mile en mile d'indistincts ehs! ehs! ehs!

L'auguste cérémonie avait pris fin. Le conte des Mille et une Nuits continua. Lord Curzon ouvrit la plus étourdissante « Levée » qu'ait jamais présidée vice-roi des Indes. Les audiences de Calcutta resteront, en comparaison, bagatelles de cour.

La métropole ayant rendu hommage arrivait le tour des tributaires. Ils défilaient un à un. Les hérauts d'armes qui s'étaient éclipsés pendant le discours avaient repris position. Maharajahs et sirdars vinrent s'abîmer entre la couronne et le sceptre anglais; les palais vomissaient des altesses; le zénana avait entrebaillé ses portes. Seul, le rajah orphelin, — l'enfance est oublieuse, — négligeait de balayer les degrés du trône des perles de son collier.

Les quatre personnages qui composaient le fac-simile de l'empereur des Indes avaient quitté leurs sièges. Lord Curzon, au seuil du temple, reçoit les serments. Le duc de Connaught demeure en arrière; la duchesse et lady Curzon s'adossent contre une colonnette. Ainsi se tient la « Levée ». La mythologie est anxieuse. Le Travancore et l'Akan, le Maduré et le Gowlior guettent... Lequel sera appelé le premier.

Un officier leur fait signe, les conduit, au besoin les pousse...,

le trouble déséquilibre les élus. Ils approchent, empêtrés dans les plis de leurs robes pulvérisées de pierres précieuses, répandant les feux de leurs diadèmes. L'épaisseur d'or qui trame les tuniques alourdit la démarche et les tempes dodelinent, broyées par l'étau de bijoux. Le maître des cérémonies les nomme. Courbés, anéantis, ils balbutient les protestations ardentes des faibles.

Le vice-roi écoute attentivement, effleure son bicorne, presse les doigts bruns surchargés de bagues, graduant la pression à la véhémence de la fidélité jurée et, s'agit-il d'un rajah de tout repos, le repasse au duc de Connaught qui daigne accompagner de quelques paroles, sa hautaine poignée de main.

L'astre d'Asie regagne sa constellation... simili-astre, ne l'étant qu'à cause de l'enveloppe qui fuse; au fond, mortel piteux, tremblant de n'avoir pas débité assez de platitudes, inquiet de ne point s'être suffisamment humilié. Trébuchant, il bat en retraite; voilà qu'il rebrousse chemin quand il aurait fallu avancer! Lors même qu'il traverse le temple, lui échappe l'opportunité d'une inclination devant la vice-reine et la princesse de sang royal. Ces dames, lasses d'attendre des saluts qui ne viennent pas, se décident à se rasseoir. La politesse s'accorde mal avec l'ahurissement et le mépris du sexe.

La femme hindoue, cependant, pour la première fois peut-être, entrait en scène. Un enroulement de gaze, un assemblage compliqué d'écharpes... De l'élan de quelqu'un qui se jette à l'eau, une créature se précipite aux pieds de lord Curzon. Les baisa-t-elle? Sans doute. Quelle combinaison d'intérêts amène cette « Rani » à violer la loi du zénana? Elle ne la transgresse, du reste, qu'à moitié; ses voiles la rendent invisible. Les mains jointes sur le front, elle gît, prosternée. Non, le féminisme, aux Indes, ne redresse point la tête...

Le vice-roi fut bon. Cet anéantissement : Esther aux genoux d'Assuérus, choque assurément ses instincts de civilisé. Nouvel Assuérus, de force, il relève l'Esther noire qui résiste. Elle se tient pliée en deux. Il lui parle tête-nue, ce qu'il n'avait fait pour personne. Le duc de Connaught rivalise de courtoisie. Malgré les étreintes de mains, la conversation doit être plutôt laborieuse. Un grelotis de bracelets... les gazes tourbillonnent, l'écharpe « rosée du matin » s'évanouit parmi les draperies satinées des rajahs.

Mais, sonne l'heure des princes charmants... Les voici... Ils présentent leur sabre au duc de Connaught, qui serre la garde. Eux, appliquent les lèvres à l'endroit touché par le frère du roi. Affirmation de dévouement accomplie avec l'élégance sémillante d'officiers gentilshommes. L'uniforme pâle, qu'engendra la rêverie d'un artiste, les immatérialise. Ils sont une vision de jeunesse et de

grâce. Quel délicat emblème lie la torsade du turban : le fil d'or des brahmes.

Ce rappel de l'Empyrée clôt-il la féerie? Point. Certains rajahs ne peuvent surmonter leur timidité. Il faut les relancer çà et là. L'ambassade birmane est hébétée. Un officier l'arrache à sa posture d'empalée. Un murmure admiratif court quand se perçoit le trésor de ces porteurs de tiares pagodes. La grosseur des émeraudes stupéfie; la limpidité de leur eau laisse filtrer la lumière, tamisée de vert. Néron n'oserait point sortir son lorgnon...

Ce n'est pas fini. Entremêlés aux cadets juvéniles et aux vieillards déjetés, les pupilles unissent leurs promesses inconscientes à l'unanime servilité. Ils sont curieux à observer. Le regard fuyant sous les cils abaissés, sournois et félins, inhabiles à maîtriser leur brusquerie de tyranneaux. Le précepteur ne les lâche pas, intéressé à savoir comment sera récitée la formule péniblement apprise.

A sa manière de répondre, on devine chez lord Curzon la préoccupation de frapper l'esprit débile de ces mineurs. Il importe de suggestionner ces futurs rajahs, afin que se grave dans leur mémoire l'allocution initiale de leur tutrice, l'Angleterre.

Encore le génie de l'Inde s'obstine à tourner les verres du kaléidoscope! Pas un costume n'en reproduit un autre; aucun visage ne ressemble au précédent. Autant de vassaux, autant de types. Le Sémite après l'Arien, le Tartare après le Cinghalais. Autant de figures basanées, autant de physionomies dissemblables. Des yeux en amande et de courtes paupières; des lèvres arquées et des bouches d'ogres; des joues rasées et des barbiches aplaties; des crânes tondus et des chevelures éparses; des fards savants et de primitifs tatouages; l'émail et l'antimoine; des touffes de poils durs comme des crins et les peignes d'écaille blonde. Toutes les nuances de peau, depuis le jaune jusqu'au bistre; le langage doré des Hindous, le parler rude des musulmans. Un seul trait uniforme : les dents blanches.

Quand la dernière babouche a scintillé sur les marches du temple, le luxe a-t-il jeté sa lueur suprême? Le luxe individuel, oui, mais non le luxe collectif. Les rajahs, qui ont dépensé des sommes extravagantes pour leur attirail, veulent exhiber ce coûteux appareil.

La daumont vice-royale avait emmené le *Deus ex machina* de la fantasmagorie; le duc de Connaught était parti, ainsi que le grand-duc de Hesse, lord Kitchener et le Nizam; les huit-ressorts capitonnés des lieutenants-gouverneurs réintégraient les camps, et aussitôt après disparaissent les officiels.

Les rajahs ont enfin la permission de s'envoyer quérir sur les tribunes. Ils usent du droit, fébrilement brigué, aux fins de contourner la pelouse et de glaner des applaudissements. La parade cesse d'être isolée.

Le prince, en présence de l'escorte piaffante, lance en arrêt, bouclier au flanc, monte dans son équipage attelé d'un nombre inusité de chevaux, couverts de cuivres et de caparaçons. Le massier, nanti de la canne ancien régime, ordonne de livrer passage et les valets enturbannés ponctuent la sommation d'ordres gutturaux.

Auprès du maharajah se carrent le ministre, le secrétaire, le confident. Ventripotents, omnipotents, encombrants, ces satellites luttent de démence. Beaucoup possèdent eux-mêmes calèches et écuyers. L'orgie du luxe redouble; la débauche des couleurs triomphe; l'amas des bijoux augmente... C'est de la frénésie. La folie des grandeurs a engendré l'inconcevable. Jeypore, Mysore, Gawlior, Ranpore et consorts, font la roue sans qu'il soit possible de définir une teinte, ni de préciser une pierre parce que, toutes, elles se trouvent amoncelées.

Une berline flamboyante roule... Les stores de lampas dissimulent la créature qu'on a vue, quelques instants auparavant, abîmée aux genoux de lord Curzon : princesse, l'opulente rani pilerait, le cas échéant, les pauvres hères.

L'Argus n'attriste plus les voitures : il est assis sur le devant. Le rajah a offert à sa femme une place à sa gauche et sur la toilette de la résidente déferle les mousses soyeuses de l'Altesse. A mesure que la joute s'amplifie, s'accroissent les vanités de la saturnale : cette recrudescence est du délire. Les carrosses et les escortes pivotent, pirouettent; la pléiade asiatique devient phosphorescente. Il y a des incohérences, des verroteries, du clinquant; le soleil amalgame ces éblouissements et la clarté magique du ciel les condense en un poudroiement d'or, perlé de cristal.

Là-bas fuit la cavalerie; les banderoles hachent l'horizon et le peuple hindou... Ce peuple, obstinément invisible, assistait-il donc au Durbar?

Maintenant, il se décèle... la mousseline de ses pagnes pique de bleuets et de coquelicots la plaine aride, il enjambe l'infinité des étroits cours d'eau qui irriguent la campagne; il se disperse à travers les terres incultes... et demeure foule... Il est innombrable...

Tard dans la nuit, il revenait encore, couple par couple, se tenant par le petit doigt. Il rentrait, silencieux et respectueux. Le respect; ce mot explique l'ordre imposant qui fit de la Coronation un spectacle grandiose. Le respect uni à la simplicité...

Mais les prodiges des Mille et une Nuits? L'inouï est d'essence

orientale; le maharajah, demi-dieu enchâssé dans l'howdah étincelante, n'est point truqué. Il reste ce qu'il a toujours été, ce que veut qu'il soit le soleil de l'Inde.

Mais la pompe anglaise? Les hérauts d'armes archaïques; les escortes de cipayes aux reins cambrés; la hardiesse insolente des habits rouges; le bataillon sacré des highlanders et le clan jongleur? C'est une pompe sobre et éloquente; les hérauts d'armes ne sont-ils point l'histoire; les cipayes, des soldats; les habits rouges, les défenseurs de la mère-patrie; le bataillon de poésie agreste, évocateur de gloire? Ils sont la force.

Tels à Londres, tels à Dehli. Demain comme hier. Il n'y a aucunement paradoxe à parler de leur simplicité. La pensée créatrice eut même une inspiration géniale en la laissant subsister et, très altière, en l'opposant aux prodigalités insanes. Cette simplicité marque chez la nation l'habitude d'être grande.

Tous ses fils, civils et militaires, sans distinction, portaient le casque colonial : ce casque colonial si uni, sous lequel ils affrontent le climat meurtrier pour accroître la prospérité de la métropole. Ce casque était le signe de ralliement des sujets d'Edouard VII autour du drapeau, solitaire et arrogant.

Le respect émane de leur loyalisme; c'est ce qui fit qu'outrepassant les bornes d'un tournoi fantastique, le Durbar eut la noblesse d'une profession de foi.

Guillaume Dall.

UNE CORRESPONDANCE DE Mme DE STAËL

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister, publiées par MM. Pau Usteri et Eugène Ritter : Paris, Hachette, 1903, VIII-285 pages in-16.

Les amis de Mme de Staël étaient unanimes à déclarer que ses livres n'étaient qu'un reflet bien pâle de sa conversation, ingénieuse autant que nourrie, ardente autant qu'éloquente, et que ce qui donnait la moins imparfaite idée de cette conversation, c'étaient les lettres adressées aux interlocuteurs momentanément séparés d'elle. De ces lettres malheureusement, la majeure et la plus intéressante partie a disparu ou demeure inaccessible. Mme de Staël était trop spontanée, trop passionnée surtout pour ne pas y faire une place aux émotions de son cœur à côté des impressions de sa riche et vive intelligence; ses héritiers ont cru devoir soustraire à la malignité publique des chefs-d'œuvre épistolaires qui avaient le tort d'être *vécus* à l'excès, et de fidèlement retracer les orages d'une existence souvent troublée. Ce qui n'a pas été détruit reste scellé pour longtemps encore.

Aussi convient-il d'accueillir avec empressement la publication qui vient d'être faite par deux professeurs suisses, MM. Paul Usteri et Eugène Ritter, de toute une correspondance de Mme de Staël. Sans doute, les lettres ainsi mises au jour ne sont pas adressées à un ami du premier degré, mais à un familier de la maison Necker, qui s'est intéressé aux débuts de l'enfant-prodige et demeure un peu le vieux conseiller de la femme célèbre; sans doute encore, la différence d'âge et l'absence de complète intimité écartent les confidences les plus piquantes comme les plaintes les plus brûlantes. Ces lettres, qui s'échelonnent sur toute la durée de la vie de Mme de Staël, n'en sont pas moins fort curieuses en elles-mêmes; de plus,

elles mettent en relief certains traits du caractère de leur auteur, certaines de ses idées politiques; à ce dernier point de vue, elles peuvent servir non pas à corriger, mais à compléter le beau livre de M. Paul Gautier [1].

*
* *

Henri Meister, dont le nom est aujourd'hui bien peu connu, ne jouissait également de son vivant que d'une notoriété fort restreinte; la plus goûtée de ses œuvres a paru sous un autre nom que le sien, et il n'a jamais rien fait pour en revendiquer la paternité. Sainte-Beuve le prenait encore pour un simple secrétaire de Grimm, alors qu'en réalité il a composé et rédigé pendant quarante ans la fameuse *Correspondance littéraire* du baron.

C'était le fils d'un pasteur de Zurich et d'une Française dont la famille s'était expatriée lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se laissa gagner aux idées des encyclopédistes et publia une brochure destinée à démontrer que les religions étaient une invention de la « fourberie sacerdotale ». Diderot déclara que c'était un « joli ouvrage », et Voltaire, que ce serait un jour « le catéchisme des honnêtes gens ». Le succès fut tout différent à Zurich, où, malgré le crédit de son père, l'auteur fut condamné au bannissement perpétuel et son écrit brûlé par le bourreau.

Meister en prit aisément son parti. Très attiré par la littérature française et l'esprit français, il avait accepté à Paris une place de précepteur chez une coreligionnaire, Mme de Vermenoux, qui eut successivement la future Mme Necker pour dame de compagnie et la future Mme de Staël pour filleule [2]. Cette huguenote n'était point une puritaine : elle se laissa adorer par le jeune précepteur, le garda comme commensal après l'éducation de son fils, et lui légua son cœur en mourant. Dans son salon, dans celui des Necker, Meister rencontra tous les hommes en vogue; c'est ainsi que Grimm le distingua, lui confia quelques travaux pour sa *Correspondance*, puis en partant pour la Russie le chargea d'un intérim qui devait se prolonger bien au delà de leurs prévisions à tous deux. Quelques illustres souscripteurs furent seuls mis dans le secret; Grimm écrivait de Saint-Pétersbourg en style tout commercial : « L'impératrice est fort contente de mon vicaire; et quand celle-là est contente, je pense que mes autres pratiques peuvent l'être aussi. »

[1] Cf. le *Correspondant* du 10 février 1903.
[2] M. le comte d'Haussonville en a parlé dans son intéressante étude sur le *Salon de Mme Necker*.

Nous aurons tout dit sur Meister, quand nous aurons ajouté qu'à la Révolution il regagna son pays natal, où la sentence de bannissement « perpétuel » avait été effacée depuis longtemps, et qu'après avoir dépassé la soixantaine, il épousa une veuve, une grand-mère, avec laquelle il avait ébauché quarante printemps plus tôt une idylle d'enfance. « C'est un beau soir », lui écrivait joliment Mme de Staël, « que cette union qui est précédée par les souvenirs de toute la vie ». Corinne poétisait les choses : le ménage n'en vécut pas moins parfaitement heureux, et le cœur de Mme de Vermenoux fut relégué au grenier; on eut grand peine à l'y dénicher plus tard pour le placer dans le cercueil de Meister, qui avait omis après son mariage de modifier ses dernières volontés.

Quand Germaine Necker n'était encore qu'une enfant heureusement douée, c'est Meister qui rédigeait ou qui rimait les compliments qu'elle débitait pour la fête de ses parents. C'est lui qui se chargea plus tard de revoir, puis de prôner dans sa *Correspondance littéraire* les essais de la jeune baronne de Staël. Dans la première lettre qui nous ait été conservée, elle lui communiquait un manuscrit, en prodiguant les protestations de modestie qui sont de rigueur chez un écrivain débutant[1]. Par une survivance bien naturelle des impressions d'enfance et d'adolescence, Meister fut toujours pour elle le censeur dont le suffrage lui importait plus que tous les autres; parvenue au faîte de la gloire, elle lui demandait son avis sur *Corinne* avec une impatience trop naïve pour ne pas être sincère : « Il me revient qu'on trouve à Paris que c'est ce que j'ai fait de mieux; je le crois aussi, mais votre opinion m'est nécessaire. »

La littérature ne fut jamais pour Mme de Staël (et c'est le charme durable de ses écrits) qu'un moyen de traduire ses idées ou ses passions. Elle fut jusqu'au bout la femme qui, à vingt et un ans, remerciant Meister de l'hommage d'un livre, mêlait insensiblement les confidences aux gracieusetés, et se laissait aller à écrire : « Que je vous remercie d'avoir bien parlé d'aimer! Si quelques hommes d'un esprit supérieur ne soutenaient pas philosophiquement que c'est le premier bonheur de la vie, on appellerait ces sentiments, bientôt, des amusements de femmes, qu'on rapprocherait des jeux des enfants. »

*
* *

Pendant la période d'enivrement que fut pour elle le second ministère de son père, Mme de Staël, toute à ses amis politiques, ne

[1] « C'est ma seule copie; mais je vous assure que je n'y mets précisément d'autre valeur que de ne la pas jeter au feu. »

trouva point le loisir d'écrire régulièrement à Meister. La correspondance ne se renoua qu'aux jours sombres de 1792 et 1793, alors que, selon l'expression de Mme Necker, les massacres mettaient « la Suisse en deuil », que son mari s'offrait à aller présenter la défense du roi dont il avait été le ministre, et que sa fille s'ingéniait à arracher des victimes aux proscriptions. Les lettres de cette époque témoignent de l'admirable générosité de Mme de Staël, générosité poussée jusqu'aux sacrifices d'amour-propre, générosité qui s'aveugle sur les qualités de cœur de ses protégés. Pour assurer un gagne-pain au savant Saussure, ruiné et exilé de Genève, elle condescend à faire faire des démarches auprès de l'impératrice Catherine, cette transfuge de la philosophie, « cette femme qui pend et Varsovie et Kosciusko ». Non contente d'avoir sauvé et d'héberger Mathieu de Montmorency, Jaucourt et Narbonne, elle cherche une installation dans le canton de Zurich, pour y donner l'hospitalité à Talleyrand, dont le séjour ne serait pas toléré dans le pays de Vaud, et dont elle vient d'apprendre le renvoi d'Angleterre : « Ce bruit m'a tellement bouleversée que je puis à peine tenir ma plume, à cause du tremblement que j'ai depuis cet instant... Je ne me fixerai nulle part sans lui... Ah! l'Angleterre, ils m'en ont ôté mon aimable, mon excellent ami!... C'est un caractère méconnu; son esprit si orné, si charmant, est moins supérieur encore... » On sait que ces illusions sur le « caractère » de l'ancien évêque d'Autun devaient persister, puisque c'est Mme de Staël qui lui fit obtenir, en 1797, le portefeuille des relations extérieures; on sait aussi que le réveil fut cruel sous le Consulat.

Après tout, si ces lettres sur Talleyrand donnent une médiocre idée de la perspicacité psychologique de leur auteur, elles font grand honneur à son « caractère » à elle, à la bonté et à la chaleur de son cœur. On ne saurait en dire autant de sa correspondance du printemps de 1797 : rentrée en France, et témoin de la réaction antijacobine dont les élections étaient la plus significative manifestation, c'est de l'inquiétude qu'elle exprimait, c'est l'intolérance monarchique et catholique qu'elle dénonçait : « La République m'exile; la contre-révolution me pend; il me faut un juste milieu, qui n'est jamais en France qu'un passage si rapide, qu'il sert à peine de transition entre un excès et l'autre. » Une autre phrase était plus significative encore : « Sans les armées, il n'y aurait plus d'espoir pour la République. » C'était un appel non déguisé à ce détestable coup d'État militaire du 18 fructidor, qui tua pour longtemps en France les idées de liberté constitutionnelle et prépara les voies à la dictature napoléonienne.

*
* *

« Cet homme de plus vaut une armée », s'écriait Mme de Staël en apprenant le retour d'Egypte, et elle pronostiquait le définitif triomphe de la République (ce qui après tout n'était qu'une erreur de mots, puisque Bonaparte consul et empereur allait consolider la plupart des résultats essentiels de la Révolution). Quand à cette crise d'enthousiasme commença de succéder le célèbre différend dont nous avons essayé naguère de retracer les phases, Mme de Staël trouva que Meister faisait bien faiblement écho à son indignation. Sur la désignation du Premier consul, l'ancien banni avait été mis à la tête du gouvernement zurichois; mandé à Paris, il avait été conquis par un sourire du grand homme, et s'était même laissé prendre aux patelinages de Fouché, qui, dans le feint abandon d'une conversation en tête-à-tête, s'était comparé à un « volcan éteint ». Aussi sa correspondante se faisait-elle violence pour ne pas s'étendre avec lui sur les sujets politiques; c'était en quelques phrases d'une brève ironie ou d'une colère concentrée qu'elle traduisait ses préoccupations dominantes, soit qu'elle appelât le Consul « le plus libre de tous les Français », soit qu'elle traitât la France de « pays de fer », soit qu'après Austerlitz elle écrivît, d'un ton qu'elle voulait rendre négligent : « Je ne vous dis rien du Continent, où il n'y a plus qu'un homme. »

Sur les angoisses d'un ordre plus intime qui la tenaillaient, elle était également avare de confidences à l'égard de Meister. C'est par des amis communs que celui-ci recevait des détails tantôt sur son dépit du mariage de Benjamin Constant [1], tantôt sur sa crainte croissante de la vieillesse. Au contraire, à cet ancien habitué de l'hôtel Necker, elle parlait volontiers des membres de sa famille. Elle ne lui déguisait ni le peu d'affinité de nature qu'il y avait entre sa mère et elle, ni son impression de douloureux agacement en présence des volontés dernières de Mme Necker, de tant d'application minutieuse à régler les moindres détails funèbres ou plutôt funéraires [2]; cette réflexion lui échappait : « Ce n'est pas comme cela que j'entends le besoin de n'être pas oubliée. »

[1] « Elle refuse depuis six ans de l'épouser, et ne peut supporter l'idée qu'il en épouse une autre. Cette contradiction doit paraître absurde; mais elle s'explique pour ceux qui connaissent le cœur humain. » La personne qui raisonnait si expertement était une amie d'enfance de Mme de Staël, Mme Rilliet-Huber.

[2] « Ma mère a donné des ordres si singuliers, si extraordinaires, sur les différentes manières de l'embaumer, de la conserver, de la placer sous une glace dans l'esprit de vin, que si, comme elle le croyait, les traits de son visage eussent été parfaitement conservés, mon malheureux père eût passé

Mme de Staël ne jugeait que sa mère avec cette clairvoyance un peu irrévérencieuse; pour son père, elle professait le culte le plus aveugle et le plus fanatique, ne soupçonnant pas que dans le caractère, les écrits, la vie publique de Necker, rien pût prêter à la censure ou au sourire. Cherchant un précepteur allemand pour ses fils, elle écrivait le plus sérieusement du monde : « Il se peut que l'espoir de vivre auprès d'un homme tel que mon père tentât beaucoup de jeunes gens susceptibles d'enthousiasme. » Après la mort de Necker, elle se répandait en cris de douleur d'autant plus touchants qu'elle ne déguisait point ses efforts pour s'arracher à son chagrin : « C'est en vain que je renouvelle mon esprit, et par la distraction naturelle dont je suis susceptible, et par la volonté de distraction que j'ai : je sens une blessure dans le cœur, par laquelle ma vie s'en ira. »

Ainsi que nous l'avons dit, Mme de Staël continuait à voir avant tout en Meister le rédacteur de la *Correspondance littéraire;* car la *Correspondance* subsista jusqu'en 1812, bien que parmi les souscripteurs de marque du début, la plupart fussent morts, détrônés ou exilés. Elle s'entretenait avec lui des ouvrages nouveaux, et malgré son naturel penchant à l'indulgence, ne pouvait se retenir de décocher à un roman de Mme Cottin le qualificatif de « capucinage marivaudé ». Elle communiquait et soumettait presque à Meister des projets de travaux personnels, entre autres le plan d'un poème historique sur la troisième croisade, dont Richard Cœur de Lion eût été le héros, et la Grande Charte, le dénouement; franche comme toujours, elle ne dissimulait point d'où lui était venue cette inspiration inattendue : « Les *Martyrs* qui, selon moi, sont un ouvrage manqué, m'ont donné l'idée qu'on pourrait faire un ouvrage dans ce genre, qui serait très beau. Mais il faudrait pour cela voir le Levant, etc., car toutes les descriptions des lieux qu'on n'a pas vus ressemblent à la rhétorique sur les sentiments qu'on n'a pas éprouvés. »

En 1796, conviée à une rencontre avec Wieland, elle avait répliqué avec un dédain aussi spirituel qu'injuste : « Aller à Zurich pour un auteur allemand, quelque célèbre qu'il soit, c'est ce que vous ne me verrez pas faire. Je crois savoir déjà tout ce qui se dit en allemand, et même cinquante ans de ce qui se dira. » Bientôt revenue de cette superbe indifférence, elle se mit avec ardeur à l'étude de la langue allemande, qu'elle possédait mal, puis à celle de la littérature et de la philosophie.

sa vie à la contempler. » Sans oser exécuter littéralement ce que Mme Necker avait prescrit, on lui donna une sépulture très bizarre, qui a été décrite *de visu* dans les *Souvenirs* du duc Victor de Broglie.

Ses lettres à Meister, bien qu'écrites avec une prudence calculée, reflètent l'étendue de la déception, je dis mal, du désespoir que lui causa la saisie par la police inpériale du livre de l'*Allemagne :* « Croyez-moi, c'était une noble action que cet ouvrage... Je n'ai plus de talent, plus d'idée, plus d'inspiration, et je suis devenue passive, ce qui n'était guère dans ma nature. »

En même temps, la vie de Paris lui manquait chaque jour davantage, comme un aliment intellectuel peut-être encore plus que comme une distraction : « Il faut que je cause avec vous, et parce que je vous aime, et parce que j'ai besoin de savoir si je suis encore digne de parler avec vous. » Et elle ajoutait mélancoliquement cette observation, dont la profonde et cruelle justesse n'est que trop vérifiée par l'histoire des proscriptions politiques : « L'exil abat l'esprit, lors même qu'il relève l'âme. »

*
* *

Comment pour Mme de Staël en particulier, l'exil fut un mauvais conseiller, c'est ce que nous avons rappelé naguère et ce qu'il est superflu de répéter ici. Après sa fuite de Coppet, les satisfactions d'amour-propre ne lui manquèrent point, mais la satiété vint vite. Elle s'était promis des joies sans pareilles de son séjour en Angleterre, cette terre classique de l'éloquence politique et de la liberté. Plus perspicace, la spirituelle Mme Rilliet-Huber écrivait à Meister : « J'ai toujours pensé que Mme de Staël n'était pas faite pour l'Angleterre, qu'elle finirait par s'y ennuyer. » C'est précisément ce que l'intéressée confessait en termes plus nobles à Guillaume de Schlegel [1] : « On m'a reçue comme une princesse; mais c'est une telle foule, une telle quantité de femmes, une si grande monotonie de société, que cela m'étourdit plus que cela ne m'amuse..... Ce qui est étonnant, c'est que tout le monde vous dira que je suis reçue à ravir et que, cependant, cela ne me fait que l'impression d'un océan de visages, dans lequel tout se ressemble. » Elle ne désarmait point contre Napoléon, lui reprochant, à l'occasion de la levée des gardes d'honneur, de « consumer l'espèce humaine », et dénonçant avec perspicacité après Leipzig le secret de sa force : « Ce qui manque à la France pour se débarrasser de son chef actuel, c'est l'idée claire et agréable d'un lendemain..... Les lettres de Paris expriment de la haine de ce qui est, mais de l'ignorance de ce qui serait. »

[1] MM. Usteri et Ritter ont découvert et publié dix des lettres de Mme de Staël à Schlegel; c'est sans doute tout ce qui subsiste d'une très vaste correspondance.

Les dernières lettres de Mme de Staël à Meister mettent cet ancien ami au courant du mariage de sa fille et de l'arrangement par lequel Louis XVIII lui restituait les millions jadis avancés par Necker. Au printemps de 1817, Mme Rilliet-Huber écrivait : « Mme de Staël est au comble de ses vœux : sa maison est la plus animée de Paris, et influe tant qu'elle veut et tant qu'elle peut, sans trouver d'opposants. Sa fortune est grande; sa fille charmante... » Quelques mois plus tard, la même amie, aussi dévouée et presque aussi distinguée que Mme Necker de Saussure [1], était réduite à raconter à Meister la fin de celle que, dans le petit cercle de Genève et de Lausanne, on appelait la *célèbre amie* [2] : « Jusqu'au dernier moment, elle a conservé sa tête et toutes ses facultés mentales; elle ne pouvait plus ni bouger, ni se soutenir; et elle parlait comme dans ses plus beaux jours, lorsqu'elle était debout au milieu d'un salon. » Cette mort à la Socrate était bienc onforme à la vie comme au caractère de Mme de Staël : autour d'elle, on s'exclama d'admiration; seule, sa pieuse fille laissa plus tard entrevoir quelque regret que ses discours d'adieu n'eussent point été empreints d'un accent plus marqué de résignation chrétienne et d'appel à l'éternelle miséricorde.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] D'une lettre publiée par MM. Usteri et Ritter, il résulte que Mme Rilliet collabora au moins par ses conseils à l'excellente *Notice* de Mme Necker de Saussure sur Mme de Staël.

[2] C'est ainsi que Mme de Staël est toujours désignée dans le piquant *Journal* de Mme de Cazenove d'Arlens, que M. A. de Cazenove vient de publier sous le titre de *Deux mois à Paris et à Lyon sous le Consulat* (Picard, in-8°).

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Les divisions des socialistes européens sont-elles sincères? — La thèse et l'hypothèse. — Les congrès de Dresde, d'Olten et de Reims. — L'anticapitalisme en Allemagne. — L'antimilitarisme en Suisse. — L'anticléricalisme et l'esprit révolutionnaire en France.

II. A quoi tient l'essor de la population? — Une enquête française. — L'avis des économistes. — Les causes morales, économiques et politiques de la dépopulation d'un pays.

III. L'impérialisme anglais et les projets de M. Chamberlain. Les *cartells* agricoles en Allemagne. — Les associations rurales en Belgique.

IV. Questions financières. — Le crédit de la France et de l'Angleterre en 1903. — L'émission des billets de banque et les réserves métalliques. — Le papier-monnaie. — Le dernier bilan de la Banque de France. — Les légistes.

I

Les socialistes européens donnent à leurs adversaires l'exemple d'une inlassable activité. Rien ne les décourage, ni la rivalité des chefs, ni l'attente prolongée des réformes, ni même, en bien des pays, les amertumes de la défaite. Çà et là, la perspective des batailles sanglantes anime la jeunesse bien plus qu'elle ne l'effraie, et l'espoir des revanches futures flotte sur les masses ouvrières comme un étendard de victoire. Déjà, dans le nord de la France, un mot d'ordre révolutionnaire a fait surgir l'émeute avec son cortège de violences et de pillages sinistres.

On dit bien que la division des chefs menace la démocratie socialiste, mais la variété des écoles et la différence de tactique n'exclut ni l'unité du but, ni, au jour du combat, la communauté dans l'effort. Les divisions sont, du reste, plus apparentes que réelles; le bloc socialiste est fait aujourd'hui d'un triple ciment : l'anticapitalisme, l'antimilitarisme, l'anticléricalisme. Les derniers congrès, que commente et illustre la presse socialiste, sont très suggestifs à cet égard.

Le congrès de Dresde, qui réunissait, du 16 au 21 septembre, trois cents représentants du socialisme allemand, était présidé par M. Singer, mais inspiré et dominé par le vieux député Bebel, disciple intransigeant de Karl Marx, orateur passionné et dictateur du parti. Cette année, le dictateur se montra plus absolu que jamais. Il savait, par la préparation du congrès, les questions délicates qu'allaient soulever les « jeunes » et que devaient patronner la prudente dialectique de M. Bernstein et l'habileté oratoire de M. de Vollmar. Mais le député Bebel prit les devants. Il rappela la période héroïque de son parti, ses luttes, ses progrès, ses succès. Comment ceux-ci avaient-ils été obtenus? Par l'affirmation incessante d'un programme intégral, par le dédain des compromissions politiques, par la lutte à outrance contre le capitalisme bourgeois. Et c'est au lendemain de la victoire socialiste, que des novateurs imprudents voudraient, à l'exemple des socialistes ministériels de France, une part dans le gouvernement et s'assurer ainsi les faveurs et les fonctions publiques. Pour lui, Bebel, qui, depuis quarante ans, luttait sans trêve pour la démocratie socialiste, il n'allait pas terminer sa carrière par un parjure. Lorsque les acclamations enthousiastes des congressistes cessèrent, le dictateur prit à partie le chef des socialistes bavarois, M. de Vollmar, « révisionniste » et « possibiliste » : « Jusqu'en 1891, Vollmar et moi nous avons toujours combattu côte à côte; depuis, nous sommes malheureusement en conflit au sujet de questions vitales pour le pays. On a osé dire que, dans le parti socialiste, il n'y a pas de place pour deux Alexandre, comme si la basse envie existait entre nous; c'est une calomnie. Nous pouvions être Gœthe et Schiller. Nous n'avons aucune animosité personnelle. Les révisionnistes se croient des diplomates avisés. Admettons un instant que Vollmar soit ministre, il aurait les mains liées; il ne pourrait rien faire, si ce n'est détruire le parti socialiste. »

Trois questions principales étaient soumises au congrès. Le groupe socialiste parlementaire devait-il accepter une vice-présidence au Reichstag, avec toutes les obligations qu'elle comporte? Est-il permis à un membre du parti socialiste de donner sa collaboration aux journaux qui combattent la démocratie allemande? Faut-il, selon les besoins politiques, préférer au programme intransigeant de la « lutte de classes » l'union momentanée avec les partis non socialistes? Les révisionnistes, désireux d'échapper à la tutelle de chefs autoritaires, se prononçaient, dans ces trois questions délicates, pour l'affirmative absolue; ce fut M. de Vollmar qui prit la parole en leur nom. Il le fit avec esprit et non sans âpreté. Il rappela, lui aussi, les services rendus à la cause socialiste par

le chef qu'on venait d'acclamer, mais il réclama la liberté de discussion. « Bebel, dit-il, juge les hommes et les femmes, censure ses collègues, leur distribue des semonces, les menace, les déshonore. Bebel excommunie. Il partage avec Bismarck sa haine à l'égard de l'Allemagne du sud. Tout le monde ne peut cependant pas être Prussien. Compagnons, si on m'impose une muselière, il m'est égal qu'elle soit policière, religieuse ou démocratique. A quoi bon abattre des idoles, si on en érige de nouvelles? » On devine l'agitation de l'assemblée, les exclamations, les protestations coupées par les applaudissements des révisionnistes. Comme dans tous les congrès, il fallut présenter une motion. Ce fut l'œuvre de MM. Bebel, Singer et Kautsky, qui firent adopter, par 288 voix contre 11, le texte suivant : « Le congrès demande que la fraction parlementaire réclame le poste de premier vice-président et celui d'un des secrétaires du Reichstag, mais qu'elle refuse toute obligation non motivée par la constitution de l'Empire et par le règlement du Reichstag. Le congrès condamne ensuite de la manière la plus formelle les tentatives révisionnistes, ainsi que tout essai de diminuer les antagonismes de classes, dans le but de faciliter l'accointance avec les partis bourgeois. » Qu'ont fait les révisionnistes et M. de Vollmar à leur tête? Ils ont voté, pour la plupart, la résolution proposée, si bien que cette manœuvre, prolongeant l'équivoque, a faussé le scrutin et que le congrès n'a pas eu de sanction. Bien plus, le comité directeur du parti représentera, comme par le passé, les deux courants de l'opinion socialiste. Comme on félicitait M. de Vollmar de l'habileté de sa tactique, il répondit simplement : « Tous, ne sommes-nous pas d'accord? Bebel représente l'idéal; moi, je suis la réalité; l'avenir est à tous les deux. »

Voilà bien, nettement posée, la « thèse » et l' « hypothèse », que l'on rencontre dans tous les milieux politiques, religieux ou sociaux. Des hommes ardents conçoivent un programme; ils s'y attachent; ils vouent à sa réalisation leurs efforts et leurs peines. Mais les années passent, et une nouvelle génération arrive, qui n'a pas connu les difficultés du début et qui a soif de réussite. Elle veut alléger le programme et faciliter la tâche. Mais les « anciens » se plaignent; ils ont peur des succès faciles, et gardant jalousement le programme du début, la « thèse » élaborée aux heures confiantes de la jeunesse, ils restent fidèles à l'idéal. Qui doit réussir? L'expérience répond que ce sont les tenants de l' « hypothèse », les hommes pratiques et décidés qui veulent les résultats immédiats et tangibles. C'est bien aussi la conclusion qui se dégage du dernier congrès des socialistes suisses.

Réunis à Olten, le dimanche 4 octobre, les délégués du parti

socialiste de la Suisse française, allemande et italienne, avaient à étudier un programme qui ne comprenait pas moins de soixante-six articles. C'était la « thèse » divisée en trois parties : fédérale, cantonale et communale. Dans ce pays de mœurs simples, de fortunes divisées, doté des institutions les plus démocratiques de l'Europe, que peut donc réclamer le parti socialiste? Voici quelques revendications à méditer.

Partie fédérale : 1° Egalité des deux sexes au triple point de vue civil, économique et politique.

2° Nomination directe par le peuple de tous les fonctionnaires administratifs et judiciaires.

3° Abolition du code pénal militaire et de la justice militaire en temps de paix.

4° Limitation du droit d'héritage aux degrés les plus proches et à une certaine somme.

5° Suppression de tous les impôts indirects et leur remplacement par l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions. — Fixation d'un minimum d'existence.

6° Gratuité des soins aux malades.

Partie cantonale : 1° Gratuité de l'instruction et du matériel scolaire à tous les degrés.

2° Classes mixtes à tous les degrés.

3° Cours civiques et d'économie sociale.

4° Prescriptions pour la protection des élèves contre le surmenage.

Partie communale : 1° Repas et vêtements aux élèves pauvres. Bains et jardins scolaires. Médecins des écoles.

2° Création d'infirmeries, d'asiles pour convalescents et pour accouchées. Service du lait pour les nourrissons.

3° Pharmacies communales.

4° Assurance des ouvriers communaux contre les accidents, la maladie et la vieillesse.

5° Institutions de prévoyance en faveur des veuves et des orphelins.

Ce ne sont là que des exemples, mais ils suffisent à faire apprécier la « thèse » de ces réformateurs. Ils ne rêvent que dépenses sans songer aux recettes. On comprend que ce programme tripartite ait quelque chose d'éblouissant, mais quand on saura que le congrès d'Olten, ouvert le dimanche 4 octobre à neuf heures du matin, s'est terminé à six heures du soir, et que l'examen du programme a été renvoyé à « plus tard », on éprouvera quelque désenchantement. Qu'a donc fait le congrès? Il a détaché de ce prospectus détaillé ce qui répond à la brûlante question de l'antimilitarisme. Chose curieuse! C'est dans ce pays

de « milices nationales », où les hôteliers sont colonels, que les passions antimilitaristes deviennent de plus en plus agressives. C'est le pays où l'obéissance du soldat est la plus critiquée, où les refus de servir sont relativement les plus nombreux, où les attaques contre les chefs sont les plus véhémentes. A l'unanimité des congressistes, l'assemblée d'Olten a donc voté les décisions suivantes; c'est l' « hypothèse » :

1° Le budget militaire de la Confédération ne doit pas dépasser, en temps de paix, la somme de 20 millions.

2° Il ne peut être employé de troupes en cas de grève ou de *boycott*.

3° Les officiers, sous-officiers et soldats doivent recevoir la même nourriture.

4° L'Etat devra tenir compte aux soldats dénués de ressources des conséquences économiques du service militaire.

5° Tout ce qui n'est pas nécessaire pour le maintien d'une armée populaire capable ou ce qui lui est contraire, tous les abus résumés dans l'idée de militarisme, seront combattus par le parti socialiste avec tous les moyens que lui donne la constitution.

On peut être certain que la campagne commencée par les antimilitaristes de la Suisse sera menée avec vigueur. Elle est partie de la Suisse française et a placé à Genève son centre de propagande. Il faut bien qu'elle cause une petite appréhension dans les cercles fédéraux, puisque aujourd'hui même, 25 octobre, le peuple suisse est appelé à voter un texte de loi qui renforce, en matière militaire, les prescriptions du code pénal. Le nouveau texte est dirigé contre la presse socialiste et est ainsi formulé : « Sera puni de l'amende ou de l'emprisonnement celui qui aura *incité* ou *entraîné* des citoyens soumis au service militaire à commettre des crimes ou délits dont les tribunaux militaires ont à connaître. La tentative de ce délit est passible des mêmes peines. » Le parti socialiste soutient que cet article est une atteinte à la liberté de la presse, garantie par la constitution fédérale, mais nous croyons que le peuple acceptera le texte qui lui est proposé.

Chaque pays voit ainsi s'accentuer, s'aggraver la propagande du parti socialiste. En France, elle a choisi, comme champ d'attaque, l'anticléricalisme et elle a trouvé des alliés inespérés dans la majorité parlementaire. « Nous poursuivons d'abord l'affranchissement intellectuel et moral du pays, répètent MM. Jaurès et de Pressensé; l'affranchissement économique suivra. » Telle est l'activité des socialistes ministériels, qu'ils semblent avoir raison de leurs frères ennemis, les socialistes collectivistes. Ceux-ci, instruits par MM. Jules Guesde et Paul Lafargue, se plaisent à répéter que la

religion est « affaire privée » et que la lutte de classes doit commencer par le capitalisme. C'était la « thèse » d'antan, mais aujourd'hui le courant qui porte M. Combes et sa majorité est tel, qu'il entraîne aussi les fiers intransigeants du socialisme. On l'a vu récemment au congrès de Reims, où les collectivistes, obligés de se prononcer sur la question de l'enseignement, ont adopté cette vague formule, présentée par le citoyen Lagardelle : « Le congrès déclare s'associer à toutes les mesures dirigées contre l'enseignement des Eglises et à toutes celles destinées à orienter l'enseignement de l'Etat dans un sens plus conforme aux intérêts et aux aspirations du prolétariat. » Avec l'école collectiviste on plane toujours dans les nuages; aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'ayant, dans le même congrès de Reims, à s'occuper des retraites ouvrières, elle ait pompeusement déclaré : 1° que le taux de la pension de retraite doit être assez élevé pour assurer aux vieux travailleurs un minimum de vie humaine; 2° que l'obtention de la pension ne doit pas être fixée à un âge que l'immense majorité n'atteint pas. » Quel verbiage !

Mais il arrive un moment où les vagues déclarations et les vaines promesses ne suffisent plus aux militants du socialisme, et la résignation a ses limites. On a pu le constater récemment dans le nord de la France, où une grève révolutionnaire, partie le 3 octobre d'Armentières, a jeté le désordre et provoqué, dans certaines villes, une véritable émeute. Il est acquis aujourd'hui que si le 6 et le 7 octobre, à Lille, l'armée n'avait en toute hâte gardé filatures et tissages, c'en était fait de ces immeubles. Il est acquis, en outre, que si le 13 octobre, à Armentières, l'armée n'était intervenue vigoureusement, c'en était fait de la ville où le pillage venait d'être méthodiquement organisé et où l'incendie avait commencé ses ravages. Ce sont là les prodromes de la révolution. Déjà les initiateurs du mouvement annoncent qu'ils ne désarment pas. « C'est une suspension d'hostilité, disent-ils, jusqu'au printemps 1904. »

II

Avez-vous entendu, dans quelque salon parisien, un imprudent visiteur soulever la question de la « population »? Aussitôt les jeunes filles baissent les yeux, les mères se taisent, les célibataires sourient — maudits célibataires! — les moralistes froncent les sourcils et les économistes prennent la parole. Ils la prennent aussi à l'Académie, mais ils s'exposent, en cette occurrence, aux objections des juristes et des historiens, bien que ces derniers aient une

tendance à ne parler que lorsque leurs contemporains sont décédés, ce qui est un sûr moyen d'éviter la contradiction.

Donc, cette année, l'Académie des sciences morales et politiques entendit les économistes discourir sur la « population ». Comment avaient-ils été saisis de la question? C'est ici que l'histoire se complique. On sait que le ministre actuel de la guerre a projeté de faire enseigner, à l'École de guerre, la psychologie des foules et l'économie politique. Enhardi par de tels desseins, un guerrier, le lieutenant-colonel Toutée, pensa que si les militaires avaient jusqu'ici, par des moyens violents, diminué la population, il convenait qu'ils contribuassent à l'accroissement d'icelle par des moyens pacifiques. Disciple de Bentham, sachant que l'intérêt est le grand mobile des actes humains, le colonel Toutée veut intéresser ses semblables à la procréation des enfants. Il a un système pour repeupler la France; il le dit; il le répète. Le voici : il consiste à offrir à tant de ménages, volontairement stériles, « l'appât d'héritages d'autant plus importants qu'ils auront plus d'enfants ». Il s'agirait donc de modifier le Code civil, art. 744, et d'y introduire la disposition suivante — je cite la disposition fondamentale : — *Toutes les successions donnent lieu à partage. A chaque héritier sont attribuées, en outre de sa part, autant de parts égales à la sienne qu'il a d'enfants vivants ou représentés.*

L'introduction de cette disposition dans notre loi civile aurait, d'après M. le colonel Toutée, de très grands avantages. D'abord le principe de l'égalité des partages serait maintenu. Les époux se marieraient plus jeunes et ils auraient plus d'enfants qu'aujourd'hui. Les branches les plus fécondes d'une même famille seraient héritières en raison de leurs charges; la gêne diminuerait ainsi dans les familles nombreuses. La moralité générale y gagnerait en même temps que « le nombre des enfants pourrait s'accroître de 400,000 par an ».

On ne peut nier que ce système ait quelque chose de séduisant, et l'Académie des sciences morales lui a consacré de longues discussions [1]. Il ne frappe pas les célibataires et les ménages sans enfants, comme le projet de M. le sénateur Piot [2], et il n'accorde pas de privilèges aux pères chargés de famille; cependant les économistes lui ont adressé de nombreuses critiques. On a dit

[1] *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, août 1903.

[2] Le projet de M. Piot frappe tout célibataire, homme ou femme, de plus de trente ans, d'une taxe spéciale du 15e de leur contribution directe et les époux mariés depuis cinq ans et n'ayant pas d'enfants, d'une taxe du 20e; en outre il consacre une somme annuelle de 20 millions pour subventions aux familles nombreuses.

d'abord que le moyen proposé serait inefficace, que jamais lés lois n'avaient eu une action durable sur le mouvement de la population. « Un jeune ménage qui vit dans une certaine aisance ira-t-il, s'il est guidé non par l'amour de la famille, mais par un calcul d'intérêt, procréer quatre enfants au lieu de deux, qui lui coûteront par an chacun, suivant sa condition sociale, peut-être 500 francs, peut-être 1,000 francs pendant vingt ans, en vue de recueillir, après trente ans et plus, un modique héritage [1]? » Ainsi s'exprime M. Levasseur qui ne croit pas qu'on se mariera beaucoup et beaucoup plus tôt avec le système proposé.

On devine que M. Cheysson, en reconnaissant au contraire, l'efficacité de la loi successorale, a défendu la liberté testamentaire. « Mon illustre maître Le Play, groupait sous ce nom, a-t-il dit, les régimes de succession dans lesquels le propriétaire, ayant de nombreux enfants, dispose librement au moins de la moitié de ses biens. » Il est certain que dans tous les pays où le père dispose souverainement de la moitié de son patrimoine, on a reconnu que l'autorité paternelle est plus forte et que le père, n'ayant pas à redouter le partage forcé de ses biens, cherche beaucoup moins à limiter le nombre de ses enfants. La division trop grande de l'héritage répugne au chef de famille, et pour éviter ce morcellement nombre de Français se refusent les joies de la paternité [2]. On objecte qu'il y a parfois des pères injustes, ce qui est vrai ; mais aujourd'hui la certitude d'obtenir une part de patrimoine est, pour beaucoup d'enfants, une cause de prodigalité. Entre deux systèmes successoraux dont l'un, comme le système français, ébranle la famille, entrave la richesse et nuit à l'essor de la population, et l'autre qui favorise les intérêts vitaux d'un pays, les Anglais et les Américains n'ont pas hésité. Déjà chez nous un mouvement se dessine en faveur d'un accroissement de liberté testamentaire.

Pour M. Paul Leroy-Beaulieu, ce n'est pas d'abord la loi successorale qui exercera une réelle influence sur la natalité. « La stérilité relative et croissante de la population française tient surtout à l'état démocratique, à l'ambition familiale, à l'affaiblissement des croyances religieuses, à une conception matérialiste et égoïste de la vie [3]. » Mais l'Etat a bien aussi sa mission. Il devrait d'abord respecter les croyances et les traditions des populations prolifiques comme celles de l'Ouest, mais il a, en outre, un devoir positif. Il faudrait que l'Etat et toutes les Compagnies en rapport avec l'Etat donnassent les emplois qui n'exigent aucune faculté spéciale au

[1] E. Levasseur, *loc cit.*, p. 182.
[2] *Loc. cit.*, p. 128.
[3] *Loc. cit.*, p. 207.

père qui aurait au moins trois enfants. Ces emplois sont près de 600,000. En outre, au delà du chiffre de *trois*, les familles d'employés de l'Etat auraient droit, par chaque tête d'enfant, à un supplément d'appointements. Puisqu'on octroie des primes à la culture du lin, du chanvre, etc., pourquoi ne donnerait-on pas aussi des primes à la famille nombreuse?

M. Clément Juglar qui, depuis tant d'années, étudie le mouvement des crises économiques a noté pour l'Allemagne, l'Angleterre et la France que l'augmentation des naissances coïncide avec les périodes de prospérité. « Les naissances, dit-il, sont en rapport avec l'abondance des capitaux et du crédit, avec l'activité du travail et des transactions et la sécurité des affaires; dès que cette sécurité est mise en question par une nouvelle distribution de la richesse tout s'arrête[1]. » Mais si les crises économiques agissent sur le mouvement de la population, combien les préoccupations morales et la conception qu'on se fait de la vie exercent d'influence. C'est ce qu'a montré M. Louis Passy, en bornant ses observations à une seule région française : la Normandie. Il est vrai que ses observations portent sur une période de quarante années. « La cause de dépopulation que subit la Normandie appartient à l'ordre moral. Si le nombre des enfants diminue, c'est que les parents n'en veulent pas. La passion du bien-être, l'ambition de la fortune, la crainte de laisser des enfants moins riches que soi, le désir plus égoïste d'échapper aux embarras d'une nombreuse famille, tels sont les penchants qui dominent au sein des ménages[2]. » C'est la même pensée qu'a développée M. de Tarde. Il a fait remarquer que la plupart des Français considèrent la famille nombreuse comme une épreuve, comme un malheur. Avec elle tout est plus difficile, et, même au point de vue électoral et politique, la situation du chef de famille ne donne nul avantage, nulle supériorité! « La voix du célibataire pèse d'un même poids que celle d'un père de famille qui répond de trois, quatre, cinq, six têtes d'enfants. Cela est criant. Cela tient au développement croissant de l'individualisme. » M. de Tarde voudrait que l'on réformât le droit électoral, mais il ne se fait pas d'illusion sur le sort de sa proposition. Ce qu'il dénonce, non sans amertume, c'est que « dans toutes les administrations, il est plus avantageux pour obtenir un emploi d'être célibataire ou marié sans enfants, que d'être père de famille[3]. Aussi appuie-t-il la proposition de M. Paul Leroy-Beaulieu.

[1] *Loc. cit.*, p. 220.
[2] *Loc. cit.*, p. 247.
[3] *Loc. cit.*, p. 211.

On voit, par le court résumé de cette importante discussion, combien complexe est la question de la population. En France, tout concourt à accroître la difficulté du problème : les mauvaises lois, les mauvaises mœurs, la mauvaise direction des affaires publiques. Aussi, à notre avis, la solution du problème est-elle morale, économique et politique. Il est inutile d'insister, dans cette revue, sur ce fait souvent constaté que l'immoralité et l'irréligion sont destructives du mariage et de la natalité dans le mariage. Médecins et capucins sont renseignés à cet égard. Il n'est pas moins certain que les charges fiscales écrasent le chef de famille et que plus on a d'enfants, plus l'impôt est lourd. Voilà bien l'impôt progressif dont ne se doutent pas nos réformateurs socialistes! Comment ne demandent-ils pas un dégrèvement d'impôts directs pour le père qui a quatre enfants ou plus[1]? Mais ils ont une autre compréhension de la famille et se rattachent, pour la plupart, à l'école de Malthus. Pour eux, moins la population est dense et plus la masse partageable est importante. On sait que l'idée du partage hante l'esprit de ces apôtres! Nous ferons remarquer enfin que, dans l'ordre politique, nous entendons toute réforme législative et toute intervention gouvernementale qui favoriserait la famille et l'expansion de la race.

La question de la population intéresse la richesse nationale, l'armée, les colonies. On se rappelle que le Sénat, dans la séance du 22 novembre 1901, a invité le gouvernement à instituer une commission extraparlementaire qui devrait rechercher les moyens les plus pratiques de combattre la dépopulation. Cette commission a été nommée. Que fait-elle? Où sont ses travaux? Aurons-nous jamais les conclusions? Nous savions depuis longtemps que les commissions parlementaires travaillaient peu et parlaient beaucoup, mais les penseurs extraparlementaires nous rassuraient. En eux nous mettions notre espoir; vont-ils encore nous enlever toute illusion? Pour simplifier leur tâche, nous leur dirons : « Le mouvement de la population dépend de cinq facteurs : mariages, naissances, décès, immigration de l'étranger, émigration des nationaux. N'étudiez que les trois premiers éléments, si le courage vous manque pour embrasser le tout, mais, de grâce, travaillez, discutez, concluez. Et souvenez-vous du mot du maréchal de Moltke : « Les Français perdent tous les jours une bataille. »

Aussi sommes-nous reconnaissants au colonel Toutée d'avoir ramené notre esprit à cette question vitale et nationale. Quel que

[1] Voici le système souvent proposé. Le père de quatre enfants serait dégrevé de 1/5 de la contribution directe; de cinq enfants, de 2/5; de six enfants, de 3/5; de sept enfants et plus, de 4/5.

soit le sort de son projet, nous nous souviendrons qu'il l'a rédigé loin de la France, à Gaya-sur-Niger (arrière pays du Dahomé), dans de longues heures de solitude. Là, fatigué, attristé, reportant sa pensée vers son pays, l'officier écrivait à l'Académie : « Au moment où quelques avertissements de la maladie me font craindre de ne pouvoir achever la descente du Niger et de ne pas rentrer vivant en France, je crois bon de rédiger la note ci-après, résumant les idées, — ou mieux une idée — que je mûris depuis cinq ans[1]. » L'idée a fait son chemin et si l'auteur se retrouve quelque jour dans les campements de l'Afrique occidentale, il aimera à relire les discussions qu'aura provoquées son mémoire.

III

Les Anglais, qui si souvent se riaient de nos divisions, subissent aujourd'hui la peine du talion. C'est le moment pour eux de méditer Shakespeare qui a écrit tant de belles pages sur « l'expiation ». Mais il est parmi eux un homme qui ne lit pas, — surtout l'histoire, — et qui se moque de la presse. Il est vrai qu'elle ne l'a pas épargné au temps de la guerre sud-africaine. On devine qu'il s'agit de M. Joseph Chamberlain, le grand *Joe*, de l'Angleterre. « Autoritaire », « atrabilaire », « sanguinaire », telles étaient les épithètes que les journaux français décernèrent, pendant deux années, au ministre, ennemi des Boers. La presse allemande et hollandaise se montrait encore plus sévère. Qu'importait tout cela au grand « colonial » que le public anglais couvrait d'acclamations! Les temps sont bien changés. Aujourd'hui M. Chamberlain voit s'élever contre lui ses admirateurs d'autrefois; la presse est divisée et l'opinion libre-échangiste accable l'ancien ministre. Mais lui oppose un front d'airain à cette levée de boucliers; ses derniers portraits nous le montrent rajeuni, souriant, presque beau. Il voudrait être l'homme d'Horace, que les ruines du monde ne sauraient émouvoir :

Impavidum ferient ruinæ.

Quel est donc le projet de M. Chamberlain? Pour lui, l' « impérialisme » est avant tout économique. Unir étroitement les colonies à la métropole et protéger ce territoire impérial contre la concurrence étrangère, moins par les armes que par un mur douanier, voilà le grand dessein qui doit transformer l'Angleterre. Tout autre

[1] *Loc. cit.*, p. 138.

est l'impérialisme américain, qui vise sans cesse à de nouveaux débouchés et qui voudrait planter sur les marchés du monde son commercial drapeau. Tout autre est aussi l'impérialisme allemand, qui s'appuie sur le pangermanisme européen et rêve pour la race teutonique une expansion en Orient. Plus menaçant est l'impérialisme de M. Chamberlain qui assigne leur place immédiate à trois groupements humains : l'Angleterre, les colonies anglaises, les pays étrangers.

L'Angleterre. M. Chamberlain déclare que la supériorité des Anglo-Saxons s'affirme de moins en moins et que, laissés à leurs seules forces, avec le système du laissez-faire et du laissez-passer, ils seront supplantés par l'Allemagne et les Etats-Unis. M. Chamberlain cherche à effrayer ses compatriotes et lorsque, dans la première partie de ses discours, il a suffisamment jeté l'effroi, il consacre la seconde partie à rassurer les esprits. Il affirme que toute industrie anglaise non protégée périclite et qu'au contraire les quelques productions protégées, telles que les bières et les liqueurs, sont florissantes. Il dit, et avec raison, que les Anglais consomment les blés de France et de Russie, les viandes de l'Amérique, les vins de France, d'Italie et d'Espagne, les charcuteries d'Allemague et de Chicago. Pourquoi alors ne pas demander ces produits aux colonies anglaises et en retour leur fournir les produits manufacturés de la métropole? Le remède à la crise actuelle consiste donc dans le libre commerce entre l'Angleterre et son vaste empire colonial, tandis que les produits de l'étranger seront arrêtés à la frontière et frappés de taxes douanières.

Les colonies anglaises. Il faut qu'elles développent les industries alimentaires et qu'elles approvisionnent la métropole. Quelle sera leur activité commerciale et combien grands leurs bénéfices, lorsque, maîtresses du marché anglais, elles lui fourniront annuellement du blé pour 1 milliard 500 millions, de la viande pour 950 millions, du beurre et de la margarine pour 580 millions, du fromage pour 200 millions, des œufs pour 150 millions? Ce sont là en effet quelques chiffres attestant la consommation courante de nos voisins. Quant à eux, ils fourniront à leurs colonies tous les produits de fabrication anglaise et cet échange ingénieux maintiendra le stock monétaire dans tous les Etats de l'empire.

Les pays étrangers. Ceux-ci ayant, pour la plupart, établi des tarifs de douane très élevés, ne trouveront pas étonnant, dit M. Chamberlain, que nous imitions leur procédé. Nous leur ferons du reste des concessions dans la limite où eux-mêmes faciliteront, sur leur territoire, l'entrée de nos produits.

Voilà, brièvement résumé, le grand dessein de M. Chamberlain. Il

bouleverse les partis, provoque les démissions ministérielles, suscite partout, dans les cercles, dans les rues, dans les familles, une agitation passionnée. Les libres-échangistes répondent à cette campagne protectionniste par une défense énergique du système actuel qui, depuis soixante ans, leur a donné une grande prospérité. Ils citent des chiffres, et l'ancien ministre, M. Ritchie, s'en va de ville en ville expliquer le tableau des exportations nationales.

ANNÉES	EXPORTATIONS	
1850.	61,000,000	liv. st.
1855.	89,000,000	—
1860.	124,000,000	—
1865.	144,000,000	—
1870.	188,000,000	—
1880.	201,000,000	—
1890.	227,000,000	—
1900.	253,000,000	—

Le commerce est-il en décadence lorsque les exportations se développent sans cesse? Ce qui est vrai, c'est que les Etats-Unis et l'Allemagne devancent l'Angleterre dans certaines productions, mais pouvait-elle espérer que tous les marchés resteraient indéfiniment tributaires de sa fabrication? Nous assistons ainsi à un rude tournoi dont nous entretiendrons nos lecteurs. Ils savent que la poussée protectionniste est générale en Europe. On se l'expliquera plus facilement, en Angleterre, si l'on considère que lettrés, hommes politiques et membres des clergés abandonnent de plus en plus la vieille thèse « individualiste », sur laquelle Herbert Spencer a écrit tant de livres; ils estiment que « l'indifférentisme » gouvernemental a fait son temps et que la vieille formule « laissez-faire, laissez-passer » ne répond ni aux besoins, ni aux vraies aspirations du peuple anglais. Voilà longtemps que d'illustres lettrés, comme Carlyle, Ruskin et Georges Eliot, ont préparé les esprits à une évolution qu'exploite, en ce moment, au profit du protectionnisme, M. Chamberlain.

C'est à l'abri des douanes que les industriels allemands ont organisé maint *cartell* ou syndicat destiné à établir les prix de la fabrication ou de la vente. Longtemps les agriculteurs avaient dédaigné ces moyens artificiels de travail et d'échange, mais aujourd'hui l'agriculture se fait de plus en plus commerçante et elle imite les procédés de la manufacture. Les agriculteurs allemands ont créé des *cartells* qui, sans empêcher la surproduction,

ont maintenu le prix du sucre et des alcools. Ces ententes, il est vrai, réunissaient aux agriculteurs des industriels et des propriétaires fonciers, tandis que les ententes purement agricoles ont rencontré bien des difficultés. La méfiance instinctive du cultivateur, la jalousie, la routine, sont autant de causes qui entravent les ententes agricoles. Nous les voyons cependant s'organiser pour la vente du beurre, de la viande et du lait. Qui dit « organisation » ne dit pas « réussite »; c'est là ce qui ressort de l'ouvrage si précis et si documenté que vient de publier M. A. Souchon[1]. Contre les *cartells* agricoles se dresse l'unanimité des consommateurs, et on retrouve ici la lutte traditionnelle des villes contre les campagnes. L'accaparement a toujours provoqué l'hostilité de la foule. Mais, en ces dernières années et pour ce qui concerne l'Allemagne, cette sévérité est-elle justifiée par les faits? « C'est fort douteux. Ce qui est gagné pour des agriculteurs n'est pas toujours perdu par les derniers acheteurs de leurs produits. Il ne s'ensuit pas nécessairement une cause d'augmentation dans le prix du pain[2]. » On doit conclure que la vente en commun et une organisation commerciale de l'agriculture sont de plus en plus nécessaires. Il n'est pas possible que les causes économiques qui contribuent à la vente des produits manufacturés n'exercent pas à la longue la même et utile action sur la vente des produits du sol. Le syndicat agricole est en France l'embryon du *cartell*.

Les groupements allemands dont nous venons de parler poursuivent un but économique, et si certains « agrariens » ont voulu s'en servir dans un intérêt politique, il semble bien qu'ils ne répondent pas aux intentions des fondateurs. Tout autre est la situation en Belgique, où les groupements agricoles sont ouvertement politiques et confessionnels. Chaque association agricole rappelle les anciennes corporations d'arts et métiers; elle est conservatrice et religieuse, lorsqu'elle est organisée par les catholiques; elle est socialiste et révolutionnaire, lorsqu'elle a pour initiateurs les adhérents du socialisme. M. Max Turmann, qui a étudié sur place l'origine, le fonctionnement et les résultats des associations agricoles de Belgique, en a rapporté un livre plein d'intérêt, où les monographies et les statistiques, réunies avec une grande impartialité, jettent une vive lumière sur la vie rurale catholique et l'action socialiste[3]. Pour lui, « les préoccupations, religieuses ou

[1] *Les Cartells de l'agriculture en Allemagne,* par A. Souchon, professeur à la Faculté de droit de Paris, maître de conférences à l'Institut agronomique. Paris, A. Colin, 1903.

[2] *Op. cit.*, p. 239.

[3] *Les Associations agricoles en Belgique,* par Max Turmann, docteur ès

politiques, ont singulièrement stimulé et entretenu le zèle des fondateurs et des directeurs des associations agricoles belges [1] ». Trois forces ont été mises à profit par nos voisins : le *syndicat*, la *coopération*, l'*assurance mutuelle*. Dans le moindre village, le plus petit cultivateur peut, grâce au syndicat, se procurer à bon compte les engrais et les matières alimentaires ; grâce à la société coopérative de production, il vend son lait à un prix rémunérateur ; s'il a besoin d'argent, il trouve, dans la société de crédit ou caisse rurale, l'appui dont il a besoin; enfin l'assurance mutelle le protège contre les risques qui menacent son bétail, ses récoltes, son domaine. Pour la réalisation de tant d'institutions utiles au peuple belge rien n'a manqué ni les conseils des « autorités sociales », ni l'appui du clergé, ni les subsides du gouvernement. Les socialistes, si forts dans les villes, ont peu réussi jusqu'ici dans les campagnes et ce sera l'honneur des catholiques belges, — comme le montre excellemment M. Max Turmann, — d'avoir pris l'initiative d'un mouvement social dont rien désormais n'arrêtera l'essor. On nous dit que le livre de M. Turmann a été présenté comme thèse de doctorat. Nous en félicitons l'auteur. Son ouvrage est à la fois scientifique et pratique et on peut le recommander à tous ceux qui, dans nos campagnes, s'occupent de syndicats, de caisses rurales et de mutualités.

IV

Si le crédit des États est lié à la gestion politique des gouvernants, il faut convenir que la politique anglaise et les errements français ont sur les fonds publics une fâcheuse répercussion. L'Angleterre a voulu réaliser l'unité politique dans le sud de l'Afrique et elle en subit les conséquences financières. Le gouvernement français veut imposer l'unité morale aux citoyens et il atteint le crédit national. Est-ce bien vrai? M. Combes disait au banquet démocratique de Tréguier : « Ne nous égarons pas à la recherche de causes hypothétiques, quand les causes réelles sont à la connaissance de tout le monde. Rendons à la réaction ce qui appartient à la réaction. Elle a tout fait pour amoindrir notre crédit et compromettre notre situation financière. Des masses de titres ont été jetées sur le marché, à des époques convenues, dans un but d'écrasement. » Déjà M. le ministre des finances avait cru bon d'apporter au Parlement ces mêmes allégations, mais ni l'un ni l'autre ne nous ont

sciences politiques et économiques, professeur au collège libre des sciences sociales. Paris, Lecoffre, 1903.

[1] *Op. cit.*, p. VI et 408.

fourni les causes « réelles » de la baisse des fonds français. « A l'heure présente, ajoutait M. le président du Conseil, le crédit de la France peut soutenir avantageusement la comparaison. » Pas n'est besoin de comparer la France à d'autres pays, il suffit d'observer sa rente à quelques années de distance. La rente française 3 0/0 perpétuelle, qui valait 102 fr. 65 en 1898, ne vaut plus que 96 fr. 60 en octobre 1903. Il est vrai que, pour se consoler, M. le ministre des finances peut citer les consolidés anglais qui valaient 110 fr. 90 en 1898 et qui sont descendus aujourd'hui à 89 fr. 60. Mais les fonds anglais ont été entamés par une guerre malheureuse, tandis que la baisse des fonds français a pour principale cause la lutte violente dirigée par un gouvernement sans scrupules contre les consciences catholiques.

C'est à un pareil moment qu'on nous parle d'importantes réformes budgétaires et que le parti radical, dans ses derniers congrès, annonce sa ferme volonté de faire aboutir l'impôt progressif. Voilà qui va hâter l'exil des capitaux et compliquer le vote du budget!

Tel que M. Rouvier l'a établi, le projet de budget de 1904 accuse les chiffres suivants :

Recettes	3,572,922,656 fr.
Dépenses	3,572,803,112 fr.
Excédent des recettes . .	119,544 fr.

Comme tous les ministres qui l'ont précédé, M. le ministre des finances, après avoir produit ces chiffres, célèbre son œuvre budgétaire. Elle réalise « un progrès sensible; elle répond exactement aux nécessités actuelles de la situation financière ». Mais le ministre redoute le Parlement; il connaît ses projets en matière d'enseignement et de « solidarité sociale »; il le supplie de « limiter exactement le chiffre des crédits annuels aux besoins urgents des services publics, mais encore et surtout de ne point grever à l'avance les exercices futurs par l'adoption de lois nouvelles. » Bon M. Rouvier! Il croit dégager ainsi sa future responsabilité, mais c'est en vain. Rivé à une majorité qui se moque de ses conseils et qui entend poursuivre à sa manière « l'œuvre réformatrice », il faudra que le ministre des finances se soumette ou se démette. Mais il se soumettra, car il aime à redire que l'homme politique « gouverne avec son parti, mais non pas contre lui ».

Deux faits caractéristiques de la situation financière méritent d'être signalés : la hausse du taux de l'escompte en Angleterre et le départ continu des capitaux français pour l'étranger. En Angleterre, les banques ont voulu protéger leur encaisse métallique

contre des retraits de plus en plus considérables. Dans ce pays, le renchérissement de l'argent est manifeste et la baisse des fonds publics, que nous signalons plus haut, les ramène au taux observé dans les périodes de crise, notamment en 1866. Mais c'est en France que les capitaux sont bien intéressants à étudier. Depuis deux ans, ils quittent régulièrement, méthodiquement, le pays qui les a produits et se portent sur les fonds étrangers de deuxième et même de troisième ordre. La presse ministérielle a essayé d'incriminer les moines. Comme plusieurs congrégations partaient pour l'Amérique et qu'en ce moment les valeurs américaines, notamment les obligations de chemins de fer, sont à la mode, on a dit : « Ce sont les moines qui achètent. » Comme la confédération suisse et les cantons ont fait plusieurs emprunts fructueux en ces dernières années et que les Français ont répondu à cet appel de fonds, la même presse a répété : « Ce sont les Dominicains de Fribourg qui sont en tête du mouvement. » Comme les valeurs hongroises ont trouvé récemment des preneurs en grand nombre, l'*Aurore* citait avec complaisance ces paroles *authentiques* d'un homme d'Etat hongrois : « Nous avons été sauvés par les congrégations françaises qui ont fait un achat de 50 millions. » Il a fallu que M. Georges Picot démentît cette dernière fable qui allait faire son tour d'Europe. Mais ce qui est vrai, indiscutable et qui nous a été confirmé par plusieurs banquiers de l'étranger, c'est l'exode continu, régulier des capitaux français. Il n'y a pas d'autre cause que le défaut de confiance, mais cette cause est générale et s'observe dans tous les milieux. La situation des caisses d'épargne traduit le sentiment des plus modestes travailleurs; pendant les neuf premiers mois de cette année, l'excédent des retraits sur les dépôts a été de 151,698,000 francs.

Sait-on comment les socialistes, les plus sérieux, interprètent ces différents faits de l'ordre financier? Ils soutiennent qu'ils sont une conséquence de « l'anarchie économique » du temps présent. C'est la liberté du travail, de l'échange et du crédit qui cause tout le mal; ils font appel à la réglementation, au monopole, à la « nationalisation » des forces productives. Que de crises seraient évitées, disent-ils, si l'Etat était le distributeur du crédit, s'il pouvait créer la monnaie métallique et la monnaie de papier selon les besoins du pays. Ils se plaisent à rappeler que l'Etat moderne s'est réservé, çà et là, le monopole du tabac, de l'alcool, des mines, des chemins de fer; ne pourrait-il, en se gardant le monopole du billet de banque et en étendant ou en resserrant la circulation de cette monnaie légale, résoudre bien des difficultés économiques? Examinons l'illusion socialiste et la réalité.

Que le billet de banque rende de signalés services en suppléant à l'insuffisance de la monnaie métallique, nul n'y contredira. Il est le titre de crédit le plus perfectionné, puisqu'il est payable à vue, au porteur, et qu'il a une valeur « ronde », en harmonie avec notre système monétaire. Emis et signé par un établissement de crédit dépendant de l'Etat ou opérant sous son coutrôle, le billet de banque circule légalement comme la monnaie métallique. Chacun est donc tenu de l'accepter, mais chacun sait que le billet est remboursable en espèces par l'établissement d'émission[1]. D'où vient la confiance du public, sinon de la certitude morale que l'émission des billets est soumise à des règles précises et rigoureuses; le jour où ces règles ne sont plus observées, la confiance s'envole et ne revient pas facilement.

Aujourd'hui, l'émission du billet de banque a pris, dans tous les pays, une importance considérable. A la fin du deuxième semestre de 1903, les grandes banques d'Europe avaient jeté dans la circulation plusieurs milliards de billets[2] :

Banque impériale d'Allemagne. . . .	1	milliard	793	millions.
Banque d'Autriche-Hongrie.	1	—	633	—
Banque impériale de Russie.	1	—	532	—
Banque d'Espagne	1	—	630	—
Banque de France	4	—	225	—

Comment les Etats maintiennent-ils la confiance du public et la circulation normale des billets de banque? Les uns fixent une proportion entre l'encaisse métallique et l'émission; les autres imposent un maximum à la circulation des billets; d'autres, enfin, contrôlent périodiquement l'émission et surveillent l'encaisse et le portefeuille. Bref, il n'y a pas un Etat qui ne réglemente l'émission de la monnaie de papier, aussi bien que la fabrication de la monnaie métallique. Mais comment l'Etat doit-il intervenir en cette matière? Faut-il qu'il se réserve le monopole de l'émission des billets ou que, laissant à des établissements de crédit la liberté de l'émission, il se contente de surveiller, de contrôler régulièrement cette émission? Les socialistes réclament le monopole de l'Etat et citent notamment l'exemple de la Russie. Une banque gouvernementale sera toujours l'idéal des centralisateurs. Aux

[1] Le billet de banque a cours libre lorsque nul n'est tenu de l'accepter; cours légal lorsque nul ne peut le refuser, mais la Banque est tenue de le rembourser; cours forcé, lorsque la Banque est dispensée par l'Etat de tout remboursement.

[2] Cpr. *Bulletin de statistique et de législation comparée*, juillet 1903, p. 96.

Etats-Unis, on trouve le système de la libre concurrence : le droit d'émettre des billets appartient à toute banque qui se soumet aux conditions fixées par la loi. Dans d'autres pays, l'Etat fait concurrence aux banques privées; c'est le système de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne. On sait qu'en France nous avons le monopole d'une banque d'émission fondée par les particuliers et privilégiée par l'Etat. A-t-on assez discouru sur le « privilège » de la Banque de France? Lorsqu'en 1877, le privilège d'émettre des billets fut prorogé jusqu'au 31 décembre 1920, le chiffre de l'émission fut fixé au maximum de 5 milliards. On sait que, dans ces limites, la Banque de France opère à son gré et suivant les besoins du commerce. Or, depuis la guerre de 1870, le commerce n'a cessé de s'étendre, car la circulation des billets de banque, autorisée par la loi, n'a cessé de s'accroître, comme le témoigne le tableau suivant :

MAXIMUM.	LOIS.
1 milliard 800 millions.	12 août 1870.
2 — 400 —	14 août 1870.
2 — 800 —	29 décembre 1871.
3 — 200 —	15 juillet 1872.
3 — 500 —	30 janvier 1884.
4 — 000 —	15 décembre 1893.
5 — 000 —	17 novembre 1897.

C'est au moment des désastres de 1870 que la loi fixa un maximum à la circulation des billets. La Banque de France prêta alors au gouvernement un concours précieux qui se traduisit par des avances considérables[1]. La Banque demanda et obtint le « cours forcé » de ses billets, et ce fut pour elle, en ces jours d'épreuves nationales, la compensation des services rendus. En temps normal, le billet de banque a cours *légal* et est toujours remboursé par la Banque de France; en temps de crise, le billet a cours *forcé*, et la Banque est dispensée de tout remboursement. C'est ainsi qu'elle garde son encaisse métallique et qu'elle fait face à ses engagements, grâce à des billets qui ne lui coûtent rien. On comprend que ce genre d'opérations séduise l'école socialiste; elle voit, dans cette arbitraire création de la monnaie, une manifestation ingénieuse de la toute-puissance de l'Etat; que serait-ce si lui-même, créant les billets de banque, pouvait en multiplier l'émission au gré de ses désirs et selon ses besoins!

[1] Ces avances atteignirent le chiffre de 1 milliard 530 millions.

L'idée n'est pas nouvelle et nos modernes réformateurs n'inventent rien. Déjà, aux treizième et quatorzième siècles, les légistes, confidents de nos rois, leur avaient appris comment on fabrique la bonne et la mauvaise monnaie. C'est à Philippe le Bel qu'un ministre complaisant disait aimablement : « Sire, c'est votre tête gravée sur la monnaie qui lui donne son prix; ne vous inquiétez ni du poids ni du titre; le signe et l'emblème font la valeur de vos écus. » Et le roi, charmé de ses conseils, altéra les monnaies, et ses successeurs l'imitèrent si bien que ce devint une tradition. Mais les légistes se heurtèrent à trois forces : le commerce, la banque et les économistes. Tandis que chaque négociant augmentait les prix de vente en raison de la baisse des monnaies, les banquiers établissaient une monnaie idéale, telle que la livre tournois, et décidaient qu'elle vaudrait un poids déterminé de métal fin, or ou argent. Et c'est ainsi qu'on stipulait dans les contrats, comme si, aujourd'hui, pour éviter le change des monnaies étrangères, on convenait de payer cinquante ou cent grammes d'or. Mais les économistes entrèrent en scène et prirent à partie les légistes. Qu'étaient-ce que ces hommes de loi et de la basoche, étrangers à la pratique des affaires, qui osaient soutenir que la monnaie n'est pas une « valeur » dont le poids et le titre doivent être certifiés? Mais alors, comment mesurer et apprécier l'ensemble des marchandises, si la mesure monétaire doit varier sans cesse, selon le bon plaisir des gouvernants? Non, l'empreinte officielle, disaient-ils, est simplement une attestation, un certificat du titre et du poids du métal; dans toute monnaie, la valeur intrinsèque doit correspondre à la valeur nominale inscrite sur le jeton monétaire. Cet enseignement ne plaisait ni aux hommes de loi ni aux hommes d'Etat, et la « fabrication » des monnaies resta synonyme d' « altération ». Lorsque, à la fin du dix-huitième siècle, le gouvernement révolutionnaire créa les « assignats » et imposa le cours forcé, il ne faisait qu'appliquer au papier la théorie que, quelques siècles plus tôt, les légistes avaient imaginée pour la monnaie métallique. L'assignat de 100 francs tomba un jour au prix de quelques centimes, et on vit que le papier-monnaie ne créait pas moins d'embarras et de ruines que la fausse monnaie d'autrefois.

Quelques-uns se demandent si le billet de banque, lorsqu'il a cours forcé, ne devient pas un véritable « papier-monnaie ». Bornons-nous à répondre pour la France, où, en 1848 et en 1870, notre billet eut, en effet, cours forcé et rappela, à cet égard, l'assignat de la période révolutionnaire. Mais il a sur le papier-monnaie deux supériorités : d'abord il est émis, non par l'Etat, mais par une banque privée et privilégiée qui opère pour le compte des particu-

liers; en outre, l'émission est toujours limitée par la loi. Ce sont là deux garanties suffisantes pour que le billet de banque, même avec cours forcé, ne subisse qu'une faible dépréciation.

Aujourd'hui la Banque de France est soumise à la loi du 17 novembre 1897. Fondée en 1800, par un groupe de banquiers parisiens, encouragés et soutenus par le Premier consul, la Banque de France n'a cessé de prospérer et de grandir. Son dernier bilan, publié récemment a attesté le succès de l'entreprise. A la fin de 1902, le maximum de la circulation des billets a atteint 4 milliards 402 millions. Quant aux réserves métalliques, elles étaient de 3 milliards 617 millions. La Banque n'a cessé d'étendre ses succursales dont les plus importantes restent Lyon, Marseille, Lille, Le Havre, Bordeaux et Nantes. Quant aux opérations de la Banque, les voici brièvement résumées :

	Milliards. Millions.
Le chiffre des affaires en 1902 a été de.	16,449,934,900
Bénéfice brut.	36,501,141
Bénéfice net partageable.	24,654,863

La répartition de ce bénéfice net a été faite de la façon suivante :

Versement aux réserves.	1,128,000
Réescompte de 1902.	1,488,630,18
Dividende net de 120 francs par action.	21,900
Bénéfices non répartis.	238,233,17
Total. . .	24,654,863,35

Le monopole de l'émission des billets, abandonné à la Banque de France jusqu'au 31 décembre 1920, révolte l'école socialiste. Elle le critique par les mêmes arguments dont elle accable les compagnies de mines ou de chemins de fer. Elle a pour elle l'appui du jacobin et l'autorité du légiste. Ce dernier est par tradition conseiller du pouvoir, mercenaire souvent et courtisan toujours. Du jurisconsulte il ignore les brillantes qualités et les hautes vertus. Sous la monarchie, il flattait le pouvoir personnel; il veut maintenant une république oligarchique. Il a le culte de la loi « écrite » et le dédain de la liberté. Son œuvre législative est une œuvre de haine, de division, de destruction, de persécution. D'Aguesseau disait qu'à Rome le légiste avait « l'âme d'un esclave et la main d'un tyran ». Que dirait-il aujourd'hui?

A. Béchaux.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Finita la musica. — Les souverains d'Italie. — Le succès de la Reine. — La duchesse d'Aoste. — Vive le Roi! — La Muse populaire. — Chansons gouailleuses. — Les oublis du Protocole. — La chasse de Rambouillet. — Le collier de l'Annonciade. — M. Loubet en camée. — Triste contraste! — Les soucis d'un roi. — Les grèves anarchiques. — Un exemple de M. Roosevelt. — Arrestation de ministres... — Souvenirs de la *Némésis*. — Madame Loubet dans le Protocole. — Railleries de la presse radicale. — A Longchamp. — Une héroïne nationale. — Retour des Chambres. — Supprimons tout! — Proscription des chapeaux. — Une fantaisie de proconsul. — Jeanne d'Arc hors la loi. — Mot d'évêque. — La peur des revenants. — Où passe l'argent? — Littérature de fumier. — Une recette pour la pêche de la sardine. — Fête de la Raison. — Et l'affaire Humbert? — Les douceurs de Fresnes. — Le Touring-Club à l'avenue de la Grande-Armée. — La course Paris-Bordeaux. — Les « Midinettes ». — Au pays des Rosières. — Chez les Athlètes. — Dans les airs. — Où en est le Cyclisme. — Les théâtres. — Querelles domestiques. — *Blanchette* dépaysée. — La *Tosca* à l'Opéra-Comique. — Plus de bals masqués à l'Opéra. — Mme de Girardin et Alfred de Musset. — A l'Académie. — Un cinquantenaire. — L'œuvre de trois générations.

È finita la musica. — Nos royaux visiteurs sont partis, les lampions sont éteints, les mâts et banderoles remisées au magasin des accessoires; il n'y a plus qu'à faire le compte des fêtes et à en établir le résultat.

On peut dire qu'en somme la réception a été convenable, sans enthousiasme, mais courtoise; et, cela, grâce surtout à la présence de la reine.

Lorsqu'il fut question du voyage, la reine ne devait pas y prendre part, à raison d'espérances qui ne se sont pas réalisées, mais qui, dans son ardent désir de donner un héritier au trône, lui déconseillaient alors d'affronter les fatigues de la route et des cérémonies officielles. Et si, à cause de la mort de Léon XIII et du Conclave, l'ajournement des fêtes à un automne maussade et pluvieux a nui à leur éclat extérieur, il a eu l'avantage de permettre à la reine d'accompagner son royal époux, et, de l'aveu général, d'être pour les trois quarts dans le succès du voyage, d'abord parce qu'elle est belle et gracieuse, puis parce qu'elle est la fille du prince de Montenegro, uni à la famille du tsar, notre allié.

Le roi, de petite stature, timide, froid, embarrassé, n'a laissé qu'une impression ordinaire.

Depuis 1896, date de son mariage, la princesse Hélène n'a cessé, assure-t-on, de voir grandir autour d'elle les sympathies italiennes, mais si deux jolies petites filles sont venues, — la première après cinq ans d'union, — charmer le foyer conjugal, la couronne attend toujours un prince héritier, et la légende, volontiers maligne, aime à montrer la belle-sœur de la souveraine, la princesse Hélène d'Orléans, femme du duc d'Aoste, frère du roi et premier prince du sang, faisant sauter fièrement ses deux jeunes fils sur ses genoux...

Quoi qu'il en soit, Paris, le Paris badaud, frivole et joyeux, qui adore par-dessus tout les spectacles, les galas et les fêtes, a comblé ses hôtes de prévenances et de cadeaux; et le gouvernement de la République, naguère si heureux de recevoir, dans son isolement et sa quarantaine, un simple shah de Perse, s'est mis cette fois en frais pour témoigner sa reconnaissance du grand honneur qui lui était fait aux yeux du monde. Nos ministres sectaires ont crié : *Vive le Roi!* tant qu'on a voulu, en arborant même dans nos rues et sur nos boulevards l'image de la Croix blanche de Savoie, de cette croix qu'ils arrachent et piétinent partout ailleurs.

La Muse populaire s'en est égayée parce qu'elle s'amuse de tout, et les journaux ont reproduit à cet égard quelques couplets gouailleurs :

Le populo, sans doute,
Qui n'est pas invité,
Voudrait bien boire un' goutte
De vin à votr' santé.
Suivant l'usage, en France,
En reniflant chaqu' plat,
Devant l' buffet, le peuple danse;
Il chant'... donc, il paiera!

Ce n'est pas du Rostand, mais c'est expressif tout de même...
Et cet autre couplet sur notre personnel gouvernemental :

Viens, Hélène, viens
R'cevoir l'hommag' des Parisiens!
Tu verras la trombine
De gens très amusants,
André, Combes, Lépine,
Delcassé, Pelletan,
Et devant leurs courbettes,
Tu diras, c'est certain :
— « Minc' qu'ils ont des binettes
Tous ces républicains! »

Tous les kiosques du boulevard étalaient ces chansons de circonstance : *Viens, Mimile, v'là Totor!* — le *Cake-walk franco-italien,* — *le Nougat et le Macaroni,* — et une foule d'autres, d'une littérature sans prétention, mais traduisant à leur manière l'impression de la foule.

Nos politiciens ont beaucoup parlé à ce propos d'un « rapprochement » (?) avec l'Italie, et même risqué le mot d' « alliance »?... comme si la Triplice ne continuait pas d'exister, comme si Victor-Emmanuel III n'était pas l'allié de Guillaume II contre la France, comme si les armées italiennes ne maintenaient pas les plans d'offensive tournés vers notre frontière qu'une plume compétente et renseignée révélait si lumineusement dans nos dernières livraisons?

C'est bien aisé, dans une heure d'emballement, de jeter aux naïfs les mots « d'Union latine » et de « nation-sœur » ; mais où et quand s'est manifestée cette tendresse de l'Italie pour la France? Elle nous doit tout; nous avons sacrifié pour elle des milliers de soldats et des centaines de millions. Que nous a-t-elle rendu? Elle s'est unie à l'Allemagne pour lui garantir la possession de l'Alsace-Lorraine contre toute tentative de revanche de notre part. — Est-ce donc le cas de lui en témoigner de la reconnaissance? Et a-t-on cessé, dans les écoles de la Péninsule, d'enseigner aux enfants la géographie sur des cartes où la Corse, Nice et la Savoie sont marquées comme faisant partie intégrante de l'Italie?

Je ne sais quel humoriste a dit : « L'amitié, c'est le dévouement *de l'autre...* » — N'est-ce pas de cette façon que l'Italie actuelle entend nous prendre pour amis?

Nos gouvernants sont si flattés des visites dont les leurre une politique avisée et calculatrice que, sans se rappeler la fable du *Renard et du Corbeau*, ils gobent tous les compliments intéressés qu'on leur débite et lâchent niaisement leur fromage...

Le tsar nous a tiré le sien; Edouard VII nous en a soutiré un autre; nous ne tarderons pas à savoir quel similaire le pays du Stracchino et du Gorgonzola a obtenu à son tour.

Mais qu'importe l'intérêt français pourvu que la République ait l'air d'être un gouvernement, et que les républicains y trouvent leur profit! — Un d'eux ne vient-il pas d'écrire cyniquement dans le journal le *Matin :* « Ma foi! si je dois dire le fond de ma pensée, je déclare, au risque de me faire conspuer, que je préfère le règne de M. Loubet au règne de Louis XIV. » — Je ne l'invente pas : c'est textuel!...

Le Protocole avait oublié deux choses dans son programme, pourtant fort étudié : Une visite aux Invalides, et la messe du

dimanche matin. — Ce second oubli avait été manifestement volontaire; mais, quant au premier, qui remisait ainsi dans l'ombre les vieux survivants de Magenta et de Solférino, il y avait lieu d'en être surpris. Aussi, les souverains d'Italie ont-ils rectifié sur ces deux points le programme de leur séjour, en allant d'eux-mêmes visiter l'église des Invalides et le tombeau de Napoléon, puis en se rendant, le dimanche matin, simplement et sans aucune escorte, à la chapelle italienne de l'avenue des Ternes, où, à sept heures et demie, ils ont entendu la messe dite par un vicaire de la paroisse Saint-Ferdinand, — la reine, demeurant agenouillée sur son prie-Dieu pendant toute la durée de l'office, et, après la cérémonie, le prêtre venant baiser la main du roi, puis la reine baisant à son tour la main sacerdotale, en signe de respect. — Quelle leçon pour Combes et sa séquelle!

Quant à M. Loubet, il n'avait eu garde d'oublier, dans le programme des fêtes, une chasse à Rambouillet! Qu'eût été la visite sans une chasse!

C'est bien à notre Président qu'on peut appliquer les vers d'un poème enthousiaste publié naguère sous l'Empire : la *Chassomanie.*

Chacun a son rêve ici-bas.

> Le prisonnier rêve la liberté;
> L'ambitieux, la puissance infinie.
> Tous les amours rêvent la volupté;
> Mon rêve, à moi, c'est la Chassomanie!

Ne lui parlez pas

> ... d'une meute aux cent voix de Stentor

C'est trop pompeux, et puis ça coûte trop cher...

> La chasse à courre est de vaste harmonie,
> Mais, à ses grands et fiers événements,
> Moi, je préfère, en la chassomanie,
> Mille imprévus, plus simples et charmants...

Du moins, pourrait-il chasser le loup, l'épervier, le milan, le vautour, les oiseaux de proie qui pullulent autour de lui; mais il craint d'en recevoir quelques coups de bec, et il tolère placidement leurs déprédations pour mieux éviter leurs atteintes...

On signale ce petit fait de galanterie diplomatique qu'à la chasse de Rambouillet le président a laissé au roi d'Italie les honneurs du tableau. — Vraiment, c'est bien le moins qu'il devait à son hôte pour le consoler de l'incessante averse dont le pauvre souverain avait été trempé jusqu'aux os!...

Et, par une dernière et suprême attention, M. Loubet, voulant

mettre le comble à tous ses bons procédés, et reconnaître le don du collier de l'Annonciade, privilège exclusif des têtes couronnées, a offert à Victor-Emmanuel... son portrait sculpté dans un camée!

Quel usage pourra bien faire le roi d'Italie d'un pareil cadeau?... On se le demande avec anxiété. — Le taureau offert à M. Loubet par le facétieux Edouard VII pouvait au moins fournir quelques rôtis appréciables. Mais un camée?... Et un camée présentant l'image de notre Président?... On se perd en conjectures...

Par un navrant contraste, une autre reine, déchue et exilée, la pauvre Ranavalo, autorisée à venir à Paris pour tromper un instant ses ennuis, assistait tristement, des fenêtres de l'hôtel modeste où on l'avait confinée, à tout l'éclat tapageur des fêtes italiennes. Décoration de la rue, festons et astragales, galas et illuminations, dîners somptueux, concerts, gerbes de fleurs, rien de tout cela n'était pour elle, et c'est d'un œil mélancolique que, dissimulée derrière les rideaux d'un troisième étage, elle a suivi toutes ces splendeurs... N'y avait-il pas quelque cruauté à lui en laisser voir la pompe, décernée à d'autres!... Elle, aussi, eût bien voulu prendre quelque plaisir, goûter quelque joie, recevoir quelque consolation!... Mais rien... La France chevaleresque, qui l'a vaincue et expulsée de son île, ne lui donne même pas les petits dédommagements que réclament sa jeunesse et ses malheurs...

Je sais bien que si Marianne n'est pas généreuse, c'est qu'elle réserve toutes ses faveurs aux gens du Bloc. Aussi, l'infortunée Ranavalo a-t-elle dû reprendre le chemin de l'Algérie sans autre satisfaction que d'avoir vu les salamalecs prodigués à d'autres...

Du reste, le roi des Belges, qui se trouvait aussi à Paris dans les mêmes circonstances, nous a offert un autre exemple des vicissitudes humaines et des amertumes qui accompagnent souvent les grandeurs. — Pendant qu'il s'occupait ici, dans la coulisse, des difficultés congolaises, la nouvelle arrivait d'une aggravation de l'état de sa sœur, l'impératrice Charlotte, âgée aujourd'hui de soixante-trois ans, et qui traîne sa folie dans un château solitaire des environs de Bruxelles. Puis, courant de chez nous à Vienne, pour ces mêmes embarras du Congo que lui suscite sournoisement l'Angleterre, il y était, paraît-il, sérieusement interrogé par l'empereur François-Joseph sur la question de ses rapports avec ses deux filles, la princesse Louise de Cobourg, et la comtesse de Lonyay, veuve de l'archiduc Rodolphe, — question délicate, que les deux souverains n'envisagent peut-être pas de même, car les dépêches nous ont appris qu'en se quittant à la gare de Vienne, les deux monarques, contrairement à l'usage, ne se sont pas embrassés... Encore un mystère, qui semble cacher bien des douleurs...

*
* *

Mais tous ces spectacles, où apparaît la fragilité des grandeurs, laissent M. Loubet souriant, dans son imperturbable béatitude. Ni les grèves transformées en mouvements révolutionnaires qui saccagent les maisons de commerce et incendient les banques, ni le sang qui coule, ni la baisse persistante de la rente et l'effroi qui vide les caisses d'épargne, ne parviennent à l'émouvoir. Il reste impassible devant la ruine et le désordre, tant que ne sont pas menacés ses douze cent mille francs, et si résolu que soit ce Ponce-Pilate à tout signer, il y a pourtant une chose qu'il ne signera jamais : sa démission.

Les journaux américains nous apprenaient tout récemment qu'un contre-maître de l'Imprimerie nationale avait été exclu du syndicat de sa corporation, et que les ouvriers demandaient formellement son renvoi définitif, en prenant soin de déclarer très haut que si le président Roosevelt ne leur accordait pas cette satisfaction, son refus pourrait influencer notablement les prochaines élections présidentielles. Après examen, Roosevelt a nettement refusé.

Voilà un exemple que M. Loubet se gardera bien de suivre! — Demandez à l'amiral Maréchal...

D'autre part, si nous n'en sommes pas encore au point de la République d'Haïti, dont le principal organe annonce la mise en état d'arrestation du ministre des relations extérieures, du ministre des finances, du ministre de l'instruction publique et de plusieurs chefs de service, il faut convenir que nous avons tout au moins un ministère de malfaiteurs et de fantoches dangereux contre lesquels il serait bien urgent de prendre des mesures, car, avec les gens qui nous gouvernent, nous ne sommes plus même en « maçonnerie » suivant le mot de Mgr Goute-Soulard, mais en pleine « Apachie », ce qui est la dernière étape d'un pays civilisé.

Mais le Président s'en inquiète bien! — Il chasse, il empoche, il reçoit les cadeaux des rois, il songe à visiter en pompe Rome et Bruxelles, puis à se reposer dans son château de Mazenc : cela ne doit-il pas suffire à notre bonheur?...

Je viens de relire à son intention la célèbre *Némésis*, de Barthélemy, qui flagellait jadis de bien moindres abus et dont les vers cinglants semblent écrits d'hier tant ils s'appliquent à la situation présente :

Entendez les bruits sourds que transportent les vents;
La doctrine a semé ses germes dissolvants;
Ils ont porté leurs fruits : reculant son domaine,
De Dunkerque à Toulon l'émeute se promène;

Sur des sillons détruits, sur un sol crevassé,
L'esprit perturbateur, comme un fleuve, a passé ;
La Loi, jadis si forte, est partout dédaignée;
On déchire partout sa toile d'araignée...
. . . .
Que font donc la police et tous nos magistrats?...
. . . .
S'ils frappaient hardiment de leurs réquisitoires
Tant d'attentats publics, tant de crimes notoires,

on ne verrait pas longtemps ce spectacle démoralisateur de bandits qui,

..... bien loin d'être abattus,
Passent effrontément devant les substituts;
Leur nombre les protège ; on les absout en masse ;
On tremble de juger la France contumace,
Et le glaive des lois, aiguisé pour punir,
Ne trouve plus un bras qui le sache tenir.
Est-ce vivre, cela? Honte à qui nous gouverne !....

Et pendant ce temps, à quelle besogne se livrent nos députés? Ecoutez encore la *Némésis* :

Oubliant qu'ils sont faits pour discuter des lois,
Ils montent pêle-mêle à l'assaut des emplois :
Officieux courtiers de leurs compatriotes,
Ils savent à quels prix il faut payer leurs votes.
C'est merveille! On dirait qu'ils ont fait le serment
De placer en détail tout l'arrondissement !
Aussi, vous les voyez, en pères de famille,
Semer à pleines mains leur banale apostille;
Jusqu'aux pieds des commis, protecteurs suppliants,
Ils remorquent à pied leurs affamés clients,
Et jettent au hasard, parmi leurs créatures,
Des bureaux de tabac et des sous-préfectures.
Voilà par quels travaux ils défendent nos droits.
Convoqués pour une heure, ils arrivent à trois.
Ils entrent; des débats, ils ne s'informent guère :
Qu'importe qu'on discute ou l'impôt ou la guerre !
Vers le banc du ministre, à l'heure du scrutin,
Ils viendront rappeler l'affaire du matin.
Voyez-vous à l'écart ces graves mandataires,
Qui semblent de l'Etat combiner les mystères?
Vous croyez que, chargés d'un important souci,
Politiques profonds, sur le papier noirci,
De leur patriotisme ils épanchent les flammes?
Vous vous trompez : ils font des lettres à leurs femmes,

Annoncent leur retour au maire du canton,
Cotent les prix courants du bœuf ou du mouton,
Et, transformant la Chambre en bureau d'écriture,
Font leur correspondance aux frais de la questure !

Est-ce que le tableau est chargé? Est-ce que les portraits ne sont pas d'une vivante ressemblance? — Qu'on s'étonne, après cela, de la décomposition des forces sociales, des progrès de l'anarchie et de la ruine publique!

Mais M. Loubet n'en persévère pas moins dans son inaltérable sérénité, tout fier et tout radieux d'avoir pu, grâce à ces incidents, introduire sa femme dans le glorieux Protocole, d'où Mme Carnot et Mme Félix Faure étaient restées sévèrement exclues! Toutefois cette usurpation ne va pas sans quelques gouailleries de la fraction avancée du Bloc. Il faut entendre l'*Action* parler avec dédain de « la marchande de nougat de l'Elysée » et rire aux éclats de « Madame de Montélimar » ! — Mais, encore une fois, qu'importe au Président, pourvu que demeurent intacts les avantages matériels de la situation — (1,200,000) !

Solidement et moelleusement assis sur cette base, il a cru pouvoir se dispenser, la semaine dernière, d'aller à Longchamp assister au Grand-Prix d'automne où se disputait la timbale de 100,000 francs offerte par le Conseil municipal de Paris. On l'y attendait, avec la confiance de le voir saluer la victoire d'un cheval français; mais les tribunes de cet hippodrome lui ont laissé de cuisants souvenirs et il répugne toujours à y parader...

C'est la dixième fois qu'avait lieu cette épreuve sensationnelle, qui marque la reprise de la vie mondaine, et, cette année, elle offrait d'autant plus d'intérêt qu'un cheval anglais de premier ordre devait y lutter contre le champion favori des écuries françaises, la *Camargo*. — Le Président a manqué aux acclamations qui ont accompagné le triomphe de cette *Camargo* qui, battue précédemment aux courses de Bade et d'Ascot, a pris à Longchamp une si éclatante revanche que la foule en délire lui a fait des ovations sans pareilles, et qu'il s'est même trouvé des organes de sport pour la qualifier « d'héroïne nationale ! » — tout comme Jeanne d'Arc ! — Mais l'Angleterre n'en est pas émue : elle sait bien qu'elle se rattrapera avec usure du côté de notre ministère des affaires étrangères...

En même temps que renaissait sur le turf la vie mondaine, nos députés reprenaient leurs manœuvres au Palais-Bourbon, et nos ministres leurs brutalités accoutumées contre tout ce qui gêne les passions du Bloc.

La méthode indiquée par le défroqué Combes, retour du pays

des castagnettes, consiste à s'occuper d'abord du budget, — en reculant toujours les fameuses lois ouvrières et les non moins fameuses caisses de retraites qui, depuis des années, demeurent à l'état de mirage parce qu'on ne sait comment en réaliser les chimériques promesses. — Mais le budget — (3 milliards, 573 millions à extirper de nos poches, s'il vous plaît!) — le budget lui-même, à la façon de ces boîtes à surprises d'où sortent brusquement des diables, se prêtera, à propos de maint crédit, aux débats les plus irritants, comme aux digressions les plus inattendues, ne fût-ce qu'à l'occasion des nouvelles suppressions projetées dans le chapitre des cultes, — car il paraît que les cultes avaient été jusqu'ici l'objet de telles prodigalités qu'il y a urgence de les rogner un peu... Et, d'ailleurs, n'a-t-on pas discuté déjà, par avance, dans les séances intimes de la commission du budget, l'emploi des 45 millions qui deviendront disponibles après la suppression du Concordat?...

Aussi bien, ces gens-là ne rêvent que suppressions dans tous les domaines, et il serait instructif de dresser le bilan de toutes celles que réalise ou réclame leur fureur destructive. — Citons-en quelques exemples :

Dans l'ordre législatif et administratif : — Suppression du budget des cultes; — suppression du monopole des pompes funèbres; — suppression de la messe du Saint-Esprit à la rentrée des lycées et collèges; — suppression des aumôniers de ces établissements; — suppression de l'enseignement du catéchisme dans toutes les maisons d'éducation de l'Etat; — suppression des crucifix dans les classes et même dans les infirmeries des lycées, collèges et écoles du gouvernement; — suppression du mot *Dieu* dans les ouvrages classiques mis entre les mains des élèves; — suppression de la croix du Panthéon; — suppression des offices religieux à bord de la flotte; — suppression de tout service religieux dans les hôpitaux de la marine; — suppression de tout signe de croyance le jour du Vendredi-Saint sur les bâtiments de l'Etat — suppression de la messe du Saint-Esprit à la rentrée des Cours et Tribunaux; — suppression du discours traditionnel à la rentrée de ces mêmes Compagnies judiciaires; — suppression des processions — suppression des pèlerinages, excepté, bien entendu, ceux qui ont pour but d'honorer Renan, Zola, ou les scélérats de la Commune; — suppression des majorats; — suppression des musiques militaires; — suppression des ordonnances au service des officiers; — suppression du monopole des Agents de Change; — suppression de la congrégation des Avocats, des Avoués et des Notaires; — et, comme le comique se trouve toujours à côté de l'odieux et du tragique, — suppression de la grenade au collet de la tunique des polytechniciens; et bientôt,

assure-t-on, suppression du bicorne légendaire ; — suppression de la distribution des prix ordonnée par plusieurs municipalités ; — enfin, et c'est le bouquet ! suppression par arrêté du proconsul Augagneur, maire de Lyon, déjà célèbre par une taxe fantaisiste sur les convois funéraires, suppression, dis-je, des chapeaux en bois et en métal qui servent d'enseigne aux chapeliers ! — Après celle-là, il faut vraiment tirer l'échelle ! A moins qu'on n'accorde la palme au préfet de Maine-et-Loire, interdisant l'érection d'une statue à Jeanne d'Arc sur une place d'Angers, par cette considération majeure que Jeanne d'Arc étant à la veille d'être béatifiée, cette statue prendrait un caractère clérical !!!...

J'ai entendu un évêque homme d'esprit dire avec indulgence : « Ce n'est pas un péché d'être bête... » — Soit ! mais la bêtise doit, tout de même, avoir des bornes, et le digne préfet de M. Combes paraîtra peut-être les avoir dépassées...

Une autre autorité administrative, celle qui règne à Pau, vient de faire enlever, par une suppression non moins niaise et arbitraire, les fleurs patriotiquement déposées au pied de la statue d'Henri IV à l'occasion de l'anniversaire de la bataille d'Arques !

N'est-ce pas avouer la peur d'une ombre et d'un nom, la peur d'un revenant ?...

Je ne parle pas de la suppression, devenue courante, des traitements ecclésiastiques, dont le total, tant pour les évêques que pour nombre de curés, atteint déjà plusieurs centaines de mille francs. Seulement, des curieux se demandent ce qu'est devenue cette somme, dont le budget ne fait aucune mention ?... On n'ose pas supposer que le ministre des cultes l'ait paternellement employée à couvrir les frasques du joyeux Edgard...

On se souvient de la scène testamentaire des *Faux Bonshommes* où Péponnet s'écrie : « Mais, il n'est question que de ma mort là-dedans !... » — Ne pourrait-on dire aussi, du programme de nos politiciens sectaires : « Mais il n'est question que de suppressions là-dedans !... » C'est, en effet, une rage de suppression qui les emporte... en attendant le jour heureux où ils seront supprimés eux-mêmes...

Et il serait vraiment temps, car ils s'acharnent à tout détruire, les mœurs après les institutions, l'honnêteté publique après les croyances. On ne se doute pas de la littérature fangeuse qu'ils répandent à profusion dans le peuple pour achever de le corrompre, et c'est à peine si l'on peut en donner une idée par quelques titres honteux de leurs sales ouvrages. — Le journal de l'ex-abbé Charbonnel, l'*Action*, un des plus chers à l'autre défroqué Combes, publie par milliers d'exemplaires le *Secret des Cloîtres*, *Mémoires*

d'une Nonne, avec cet impudique sommaire : *La vie intime au couvent. — Le mystère monastique. — L'amour sous le froc. — La morale des moines.* — Un autre journal du même apostat, la *Raison*, vomit une *Histoire sanglante de l'Eglise*, en qualifiant « d'instrument nécessaire de propagande » cette œuvre de mensonge et de haine. — Une librairie spéciale, fondée par cette école de démoralisation, lance avec fracas des *Leçons sur le sixième Précepte du Décalogue*, sur les *Obligations des époux et autres Questions relatives au Mariage*, — leçons qui ne sont autre chose qu'un mélange de blasphèmes et d'ordure.

Un des écrivains les plus ardents de ce groupe sans nom, le professeur Gustave Téry, qui s'indignait récemment d'avoir à enseigner la philosophie dans les lycées « avec un crucifix sur la tête », vient d'être appelé à la chaire de philosophie de Roanne : — Quelle confiance auriez-vous dans les leçons que ce maître va donner aux enfants confiés à ses soins?...

La semaine dernière, l'*Action* publiait en tête de ses colonnes un article intitulé : *Dieu le Fils*, qui débutait par cette déclaration : « Non seulement je refuse l'hommage de mon respect au dieu biblique, père de Jésus, mais j'estime que le fils ne vaut pas plus que le père, et que tous les deux jouissent auprès des naïfs d'une réputation usurpée. »

Et, à la même heure, un autre journal, également ministériel, la *Voix du Peuple*, parlant de la détresse des pêcheurs de sardines, et de l'appât spécial de leur industrie connu sous le nom de *rogue*, donnait d'un ton jovial ce conseil à nos gouvernants : « Il y aurait un moyen bien simple d'obtenir une *rogue* d'une espèce nouvelle et attirante : prendre tous les curés, capucins ou engeance de même ordre, les hacher plus menu que chair à pâté, et en faire une bouillie noire et putride... Le gouvernement se réserverait le monopole de cette fabrication, en y trouvant deux avantages : celui d'un bénéfice bouchant un trou du budget, et le moyen de se débarrasser de la gent enfroquée. »

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

Voilà où nous sommes tombés! Voilà le langage de journaux *ministériels!* — Faut-il, après cela, s'étonner d'apprendre que toute la clique du Bloc prépare, pour le dimanche, 8 novembre prochain, dans le grand amphithéâtre du Trocadéro, une Fête solennelle de la Raison, exactement comme aux beaux jours de 93?



Au milieu de toutes ces turpitudes, l'affaire Humbert est déjà bien oubliée, résultat que poursuivaient, du reste, avec ardeur tous les gros personnages compromis dans l'aventure. Depuis que l'auguste famille condamnée à cinq ans de réclusion a signé son pourvoi, on n'entend plus parler de rien. On dit même que ce pourvoi n'est pas encore arrivé au greffe de la Cour suprême, laquelle vient seulement d'opérer sa rentrée et ne pourra s'occuper de ce détail que dans un certain délai. Il faudra d'abord que le président de la Chambre criminelle désigne un rapporteur, lequel devra à son tour étudier le dossier, réclamer les pièces jugées nécessaires à son examen, puis accomplir son travail, ce qui exigera, naturellement, d'assez longs délais. L'organe du ministère public aura besoin à son tour de quelque répit pour compulser les documents et approfondir l'affaire; enfin l'avocat de Thérèse n'aura pas moins besoin de temps et de réflexion pour préparer ses moyens de défense. C'est assez pour comprendre que nous ne sommes pas encore à la veille d'une solution définitive, car si le pourvoi était admis, le procès irait recommencer devant une autre cour d'assises, mais il paraît douteux qu'on se risque à de nouveaux débats où la vérité serait peut-être moins facilement escamotée que la première fois, et où pourraient se produire des surprises et des révélations gênantes...

Quoi qu'il advienne, et en attendant, l'intéressante dynastie peut se croire en simple villégiature dans un de ses anciens châteaux, tant l'administration pénitentiaire s'applique à lui faire oublier, par ses attentions délicates et ses égards, le caractère de la résidence de Fresnes. Thérèse est installée à l'infirmerie, où la lecture et la promenade l'aident agréablement à supporter la solitude. Son mari et ses frères, exonérés de l'obligation du travail, pourraient d'autant mieux se croire en aimable déplacement qu'on leur laisse toute liberté de se nourrir à leur convenance, et peut-être M. Loubet, bonhomme, leur a-t-il envoyé quelques perdreaux de ses dernières chasses, en souvenir des jouissances cynégétiques goûtées en leur compagnie dans les bois des Vives-Eaux...

Ils sont donc heureux, provisoirement, et nous devons patienter, à leur exemple.

Quant à l'hôtel désormais historique de l'avenue de la Grande-Armée, il vient enfin de trouver acquéreur, au prix de 500,000 fr., dit-on. — C'est le Touring-Club qui l'a acheté pour y établir son siège social, et les travaux d'appropriation des locaux sont déjà

commencés, de manière que l'inauguration puisse en être faite dès le début de 1904.

Si le conseil administratif du Touring-Club avait été incité à cette acquisition par le secret espoir de découvrir, dans les fouilles et remaniements de l'hôtel, quelques-uns des millions jusqu'ici introuvables des Crawford, il courrait le risque de quelques désillusions...

En attendant, le Touring vient de se signaler par un rare exploit : la course pédestre de Paris-Bordeaux, gagnée par Péguet, qui a « couvert », suivant l'expression consacrée, les 600 kilomètres séparant les deux villes en 114 heures et quelques minutes, soit une moyenne de plus de 5 kilomètres à l'heure, pendant quatre jours et quatre nuits consécutifs! Formidable effort, surtout chez un homme de plus de quarante ans et que rien n'avait préparé à une pareille gymnastique, car il était précédemment cocher de fiacre.

Je veux bien admirer une aussi merveilleuse « performance », comme dit la langue du sport, mais je cherche en vain l'utilité d'un pareil tour de force... Pour ma part, — et je suppose que le lecteur est de mon avis, — j'aime infiniment mieux franchir en sept heures et demie la distance de Paris à Bordeaux, paisiblement assis sur les coussins d'un bon wagon, que de me couvrir de gloire en m'exténuant durant quatre jours et quatre nuits, à travers la pluie, la boue ou la poussière, pour accomplir le même trajet! — Je ne sais quel prix exceptionnel a pu recevoir Péguet pour cet acte d'endurance extraordinaire, mais y eût-il gagné l'honneur d'une statue de marbre ou de bronze que je préférerais encore dépenser 65 francs pour faire agréablement le voyage par le Rapide, entre le déjeuner et le dîner...

Mais ces exploits excentriques sont à la mode, et il n'y a rien à objecter contre la mode.

Tout récemment, nous racontions, en ce genre de folie, la « Marche de la Nouveauté », c'est-à-dire la course pédestre des employés de magasins sur une route de 40 kilomètres. — Après cette course insensée des « Calicots », nous avons celle, plus ridicule et déplacée encore, des « Midinettes », c'est-à-dire la « Marche de la Couture », formée de tous les petits trottins de l'aiguille, en jupes courtes et cheveux au vent, qui, chaque soir, au sortir de l'atelier, vont, sous le vent ou la pluie, « s'entraîner » place du Carrousel ou dans les allées du Bois de Boulogne, pour se préparer à la course sensationnelle de Paris-Nanterre! — La petite cité en verra-t-elle plus de rosières?...

Après la Vitesse, — la Force, triomphe du muscle! — Le

« championnat du monde » sous ce rapport, organisé par l'*Halterophile-Club* de France, — un Club que vous ne connaissiez peut-être pas encore, — a été gagné par un athlète russe, contre un Turc, un Espagnol, un Suisse, un Français et un Roumain, tous professionnels, aux formes puissantes. L'épreuve consiste en un jeu de poids énormes que les concurrents doivent soulever et faire voltiger comme des plumes au-dessus de leurs têtes et autour de leurs flancs, — exercices aussi pénibles à voir que durs à pratiquer, mais auxquels, paraît-il, s'attache également une certaine gloire...

Autrement utile et passionnante apparaît la noble tentative de conquérir les chemins de l'air, en s'y jouant comme sur la terre ou sur l'onde, en supprimant ainsi les frontières, les montagnes et les mers, et en armant l'homme d'une puissance nouvelle pour la guerre comme pour la paix.

La France est à la tête de ce mouvement; c'est à son école, jalousée de l'Allemagne et de l'Angleterre, que l'étranger vient chercher des leçons, et nous applaudissions l'autre semaine à l'intrépidité d'un archiduc et d'une archiduchesse d'Autriche, d'un prince de la maison de Bourbon, de vaillants représentants de la vieille aristocratie française, sollicitant de nos aéronautes la faveur de monter dans leurs ballons pour explorer en leur savante compagnie les routes mystérieuses de l'espace.

Le comte de la Vaulx et son digne lieutenant, le comte de Castillon-Saint-Victor, les hissant à bord de leur flottille aérienne, leur ont montré, du haut du *Centaure*, du *Syrien*, de l'*Oubli*, comment on traverse la Manche pour descendre en Angleterre, et avec quelle sûreté on passe au-dessus de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne pour aller débarquer en Russie, sur le littoral de la Baltique!

Sans doute, nous ne possédons pas encore le secret entier, absolu de la direction des ballons, mais nos aéronautes sont assurément en bonne voie, et les récompenses qui leur sont offertes pour encourager leurs efforts ne peuvent manquer de hâter la solution si ardemment poursuivie. — Le Brésil vient d'instituer un prix de 500,000 francs en faveur d'une expérience déterminée, et le comité organisateur de l'Exposition de Saint-Louis décerne un prix de même importance au navigateur aérien qui approchera le plus de la découverte.

Pendant ce temps, le Cyclisme continue ses évolutions sur terre. — Qui donc avait prétendu que la bicyclette commençait à être délaissée? Ce n'est pas ce qui ressort de la statistique que vient de publier la direction générale des contributions indirectes à propos de la taxe des vélocipèdes.

Le nombre de ces instruments, en progression constante depuis dix ans, s'élève actuellement en France à 1 million 206 mille 768, qui donnent à l'impôt près de sept millions!

Comme on voit, la « petite reine » n'est pas encore à la veille d'être détrônée.

La pluie, le froid, la maussaderie persistante d'un grelottant automne ont décidé les théâtres, sinon encore à faire feu de leurs nouveautés, du moins à solliciter le public par d'attirantes reprises. Mais la *Blanchette* de M. Brieux n'a guère plus réussi à la Comédie-Française que la Loïe Fuller à Marigny. La première, sortie de la salle Antoine, qui l'avait produite, s'est trouvée toute dépaysée à la rue Richelieu, dont elle ne parlait pas la langue, dont elle choquait le ton et les mœurs; et la seconde, naturellement semblable à elle-même dans son invariable tournoiement, n'a évoqué que l'impression d'un « *déjà vu* » un peu monotone.

Du reste, l'attention publique était détournée de la rampe par les incidents tragi-comiques qui se passaient dans les coulisses et qui agitaient toute la presse. On ne s'intéressait plus qu'au divorce de Réjane, à la querelle Claretie-Le Bargy et au fonctionnement de Coquelin cadet dans le rôle de juré de la Seine! Dans notre société contemporaine, tout ce qui concerne les comédiens prend aussitôt des proportions épiques, et le conflit russo-japonais, la question macédonienne, le problème menaçant du Maroc ont immédiatement pâli devant ces graves complications. On s'est même demandé un instant si elles n'allaient pas être déférées à la Cour d'arbitrage de La Haye. — Heureusement, on s'est embrassé à la rue Richelieu (ô Lamourette!); les tribunaux s'occupent de pacifier le différend intime du Vaudeville, et Cadet, oublieux de certaines fooormes, a calmé les scrupules judiciaires en mettant la main sur son cœur.

Seul, l'Opéra-Comique a lutté avantageusement contre l'indifférence avec la partition italienne de la *Tosca*, traduction musicale, comme on sait, du beau drame de M. Sardou, joué naguère avec un si retentissant succès par Sarah Bernhardt. Seulement, le drame déroulait la saisissante action en cinq actes et six tableaux, tandis qu'elle est condensée en trois actes par le compositeur, qui la réduit ainsi à une sorte de pantomime; aussi le drame initial a-t-il paru de toutes manières bien supérieur à la partition de Puccini, et à la musique de la nouvelle école italienne.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre est luxueusement montée, et quoiqu'elle ne soit pas folâtre, elle pourra survivre quelque temps à l'actualité qui l'a produite, c'est-à-dire à la visite des souverains

d'Italie, à laquelle la direction de l'Opéra-Comique avait habile ment saisi l'occasion de l'accrocher.

Moins favorisé de la fortune, l'Opéra, dont les bals masqués dataient de 1715, voit périr une institution qui eut ses jours de vogue, mais dont le caractère s'harmonisait de moins en moins avec nos mœurs positives. C'est encore une pierre qui tombe du vieil édifice d'autrefois, du temps où l'on s'amusait avec expansion dans une société tranquille, ordonnée et prospère.

Depuis un certain nombre d'années déjà, le déclin de ces bals était manifeste. Mme de Girardin, dans ses lettres du vicomte de Launay, en esquissait la décadence d'une plume fine et attristée, et Alfred de Musset en crayonnait amèrement l'agonie. — « Si jamais, écrivait-il, la ruine d'un siècle, la mort d'un peuple, la destruction d'une ville, la perdition d'un royaume, ont pu inspirer des triolets mélancoliques à un observateur bénévole, quel sujet plus grave de méditation peut être donné à un homme que le pitoyable spectacle qu'offrait hier l'Opéra! Tous les plaisirs du bal masqué, ceux de la promenade, ceux de l'intrigue, l'occasion de dire quelque chose, la permission de tout dire, l'imbroglio, les charmes du cœur et de l'esprit, ceux de la folie et du mystère, tout est mort! »

Et à la décadence morale, — si l'on peut employer ce mot en pareil sujet! — était venue, depuis, s'ajouter la décadence financière. De 60 et de 50 mille francs, les recettes, baissant toujours, étaient successivement tombées à 25 mille, à 18 mille, à 12 mille, à 9 mille francs, et finissaient par ne plus payer la chandelle!

On ne se déguisait plus; on ne dansait plus! Quelques costumes défraîchis, mêlés aux derniers habits noirs, circulaient lugubrement dans les couloirs à demi déserts. Plus de pierrots joyeux! Plus de pierrettes affriolantes! On eût dit une réunion présidée par M. Brisson!...

Force a donc été de mettre fin à ces bals macabres. Ils n'annonceront plus et ne termineront plus le carnaval, qui, lui aussi, est en train de s'éteindre. Plus de bœuf gras! Plus de cortège! Plus de cavalcade! — Et les mascarades de la politique, les descentes de Courtille républicaines finiront bientôt à leur tour!...

Seules survivent et sont assurées de l'avenir les œuvres de l'intelligence et de l'art, les fêtes de l'esprit et du cœur, comme celle que les cinq Académies nous offrent aujourd'hui même, comme ces mémorables et fortifiantes séances du palais Mazarin où des voix éloquentes célèbrent la foi, le dévouement, la vertu, tout ce qui grandit et ennoblit l'homme!

Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace et de temps, citer

ici quelques-unes des pages étincelantes et élevées que M. d'Haussonville et M. Gebhard ont fait applaudir sous la coupole, mais nous avons, du moins, la bonne fortune de reproduire, pour le charme de nos lecteurs, le morceau délicat et savoureux où notre éminent collaborateur M. de Lapparent a fait admirer une fois de plus l'art suprême avec lequel il sait parer la Science d'une grâce exquise, introduire de lumineux rayons dans les arcanes les plus obscurs et dorer de poésie les sites et les paysages dont il nous révèle en souriant les curieux dessous. — On l'a vu, l'autre semaine, dans l'émouvante étude où il décrivait l'héroïsme des explorateurs du Pôle sud; on retrouvera le même enchantement dans ce qu'il appelle aujourd'hui avec modestie « l'analyse logique des paysages ».

En finissant, nous voudrions, à l'heure où tant de feuilles tombent, saluer avec sympathie une publication qui a marqué sa place parmi celles qui méritent de vivre, et qui vient de célébrer sans bruit son cinquantième anniversaire.

Il s'agit de la *Semaine religieuse* de Paris, fondée en 1853, dont la collection compte aujourd'hui cent volumes de plus de mille pages, et qui a servi de modèle à plus de cent revues semblables, non seulement en France, mais encore à l'étranger et jusqu'en Amérique.

Depuis un demi-siècle, elle est l'œuvre de trois générations successives, qui l'ont agrandie et perfectionnée avec un même zèle et un égal dévouement. On peut dire que la famille De Soye y a attaché son nom puisque, après le père, le fils et le petit-fils s'y sont consacrés avec la même fidélité persistante, en conquérant la haute estime de tous les archevêques successifs de Paris et en méritant les signes les plus flatteurs de la reconnaissance du Saint-Siège.

En même temps que la *Semaine Religieuse*, la maison De Soye imprimait, sous l'Empire, un des organes les plus dévoués à l'Eglise, *l'Ami de la Religion*, supprimé pour son énergie à défendre la cause de la Papauté. Aujourd'hui, c'est le *Correspondant* qui sort de ses presses, toujours associées, comme on voit, aux mêmes principes, aux mêmes causes, et leur empruntant la force morale qui fait seule les succès durables.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1903.

Le roi et la reine d'Italie sont rentrés chez eux. Nous ne doutons pas qu'ils n'aient remporté un bon souvenir de la France, de son accueil cordial et de son désir de plaire. Ce bon souvenir, se mêlant à l'âpre mêlée des calculs et des intérêts de la politique, pourra l'adoucir un peu, comme un rayon de soleil qui pénètre dans une feuillée noire. Mais, en dehors de ce résultat tout sentimental, nous n'espérons pas grand chose pour nous de ce voyage royal que le gouvernement de la République a fêté avec toute la fougue d'un courtisan intempérant. Supposez que les Bourbons aient reçu après 1815, avec ces exubérantes démonstrations, un des princes quelconques qui nous avaient abandonnés dans nos malheurs; comme les farceurs libéraux du temps auraient crié au scandale! Paul-Louis Courier aurait décoché une lettre, Béranger une chanson et Benjamin Constant un discours! Les rois de l'Europe doivent dire de nos démocrates nantis le mot qu'on prête à Napoléon Ier sur d'autres individus : « Il n'y a vraiment qu'eux qui sachent servir. » Le roi Victor-Emmanuel III, qui nous paraît un pince sans rire, s'est amusé à leur passer au cou, comme on met un licol, les cordons de ses ordres : même notre défroqué de président du Conseil a remis sur sa poitrine la croix, — la croix de Savoie, — marquée à la double empreinte d'un Dieu et d'un roi. L'hirsute Pelletan, l'abatteur de crucifix, faisait jabot sous la livrée de deux saints, saint Maurice et saint Lazare.

Lorsque Napoléon, dont nous rappelions une boutade, recevait des rois, il leur offrait des divertissements où se mirait, avec sa gloire, la grandeur de la France. Nous comprenons à merveille que le gouvernement dont M. Combes est le plus bel ornement n'ait ni les mêmes ressources ni les mêmes inspirations. Malgré toute sa bonne volonté d'être agréable, il aurait été difficile à Victor-Emmanuel III d'interrompre une représentation dramatique pour serrer la main de M. Loubet en écoutant ces vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux!

Tout au plus aurait-il pu le faire en cachette, derrière l'éventail de la reine? M. Loubet, de son côté, n'aurait guère risqué de s'incliner avec une petite mine souriante vers Victor-Emmanuel, à l'audition de ces vers de Corneille :

Soyons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

L'administration des beaux-arts nous a paru avoir trouvé la note juste en prenant comme pièce de circonstance le *Bourgeois gentilhomme*. On a ri, et nous n'en sommes pas surpris. En voyant M. Jourdain, on pensait à M. Loubet tout chamarré de l'Annonciade, et on le sentait aussi heureux que le *Mamamouchi* de Molière, s'entendant dire : « Vous irez de pair avec les plus grands seigneurs de la terre. »

Le roi Victor-Emmanuel III, héritier de la finesse réfléchie de sa race, a discrètement défini le but de son voyage par ces paroles réservées, en réponse au toast un peu chaud de M. Loubet : « Les intérêts de l'Italie la portent à souhaiter de toutes ses forces la conservation de la paix, et sa position en Europe la met à même de contribuer par son attitude à la réalisation de ce résultat hautement civil. » Pourquoi cette épithète : *hautement civil?* Le roi a-t-il voulu sous-entendre, sans les retirer ni les désavouer, les obligations militaires par lesquelles, dans des conventions récemment renouvelées, il s'est lié à l'Allemagne? De sa déclaration il ressort que, si, du temps de M. Crispi, l'Italie a pu être le boute-feu qui voulait allumer en Europe l'incendie où nous aurions achevé de périr, elle ne le sera plus désormais. Sa politique à notre égard sera celle du frein qui tâche de contenir, non celle de l'aiguillon qui pousse en avant. C'est un changement heureux, mais mince. Personne ne veut la guerre en Europe. Tous ne pensent qu'à consolider leurs conquêtes par le repos; la France qui, elle, n'a pas fait de conquêtes, et qui n'a fait que des pertes, sait que, dans l'état où ses révolutions l'ont mise, elle est la plus intéressée à la paix. Elle est moins désireuse d'attaquer que de ne pas être attaquée. L'amitié de la Russie, qui ne nous promettait aucune réparation territoriale, nous assurait du moins que, si notre situation n'était pas améliorée, elle ne serait pas aggravée. Elle confirmait le *statu quo* dans notre mutilation. Si l'amitié de la Russie a été, pour une portion du public français, une déception, c'est qu'elle avait commencé par être une illusion.

L'amitié de l'Italie ne nous donne même pas cette garantie du *statu quo* dans les limites du traité de Francfort. Elle ne nous présente que cette maigre consolation que, si une conflagration générale éclate où ses troupes seront obligées, par ses engagements

dans la Triple Alliance, de marcher contre nous, le signal et le coup ne partiront pas de sa diplomatie. L'Italie marcherait contre nous, mais à contre-cœur.

A moins d'être un badaud, nous ne croyons pas que cette conclusion puisse être niée. Remarquons, d'ailleurs, que, si son engrenage dans la Triple Alliance ne la laisse pas maîtresse de ses résolutions, l'Italie, avec qui nous avons intérêt à bien vivre, a un intérêt plus grand encore à bien vivre avec nous. On nous dit qu'elle n'entend nous susciter aucune concurrence au Maroc; est-ce sérieux? Elle gagne beaucoup plus aux coudées franches que nous lui concédons à Tripoli. Ne soyons donc pas dupes des mots; tout en nous félicitant de notre rapprochement avec nos voisins transalpins, mettons-le à son point, — tout comme cet accord d'arbitrage anglo-français, qui n'est qu'un bâton flottant de plus dans notre politique, et dont sont d'avance exceptées toutes les affaires sérieuses, celles où, si la France condescendait par mollesse ou bonté, la positive Angleterre ne céderait jamais. Demandez donc à l'Angleterre de soumettre à l'arbitrage sa question d'Egypte!

Nous voudrions, pour le bien de notre pays, que les jeunes souverains d'Italie, qui ont fait sortir avec tant de spontanéité, des pavés de Paris, nos vieux cris nationaux : Vive le roi! Vive la reine! eussent entrevu, derrière notre régime d'un jour, la grande France d'hier, qui pourrait être encore la grande France de demain. Au moment de leur arrivée à Paris, le plus répandu de nos journaux ministériels, le *Matin*, donnait pour la seconde fois un article qui avait pour refrain : A bas Louis XIV! Vive Loubet! Quoique tous les goûts soient dans la nature, c'était dire : A bas Richelieu et Mazarin! Vive Combes! A bas Turenne et Condé! Vive André qui, à lui seul, les vaut tous les deux! A bas Colbert! Vive Pelletan! A bas la France fière de l'Alsace et de la Lorraine! Vive la France avilie et démembrée! Devant les dîners de Gargantua qu'on leur servait, le roi et la reine d'Italie auraient pu croire que le journaliste officieux avait raison : si une nation se juge à sa cuisine, la République de M. Combes peut prétendre qu'elle a enfoncé toutes les monarchies; et notre Président, dans un concours entre les Etats, aurait des chances d'être proclamé le premier maître d'hôtel de l'Europe. Les socialistes eux-mêmes ont montré des appétits de rois : M. Jaurès, qui, avec sa dame, assistait au banquet de l'Elysée, avait la bouche tellement pleine qu'il a oublié de monter sur la table, comme à Carmaux, pour chanter l'*Internationale;* et on s'attendait qu'au dessert il se serait levé pour redire gravement

une plaisanterie de M. Rochefort à la Maison Dorée : « Avouons que nous n'avons pas mal dîné pour des ouvriers sans travail ! »

Ce qui, en dehors de la somptueuse mangeaille, a pu clore le bec reconnaissant de M. Jaurès, c'est qu'au même moment les gens qu'il a grisés de ses phrases creuses, et qui sont moins repus, mettaient à feu et à sang Armentières, volaient, pillaient, saccageaient, incendiaient, assassinaient, faisaient un pas de plus dans les applications pratiques du régime né des crimes de nos ministres, et qui menace d'être, à très bref délai, le régime entier de la France. On conçoit que M. Jaurès, qui aurait dû être à Armentières où levait la moisson qu'il avait semée, ait préféré rester au dîner royal; MM. Combes, Pelletan et les autres, encore plus coupables puisqu'à leurs discours privés ils avaient joint l'autorité officielle, lui donnaient l'exemple.

Heureusement, les souverains italiens ont vu la France ailleurs. Ils l'ont vue dans le palais de Versailles qui n'est plus habité que par l'impérissable souvenir de nos gloires. Ils l'ont vue aux Invalides, où Napoléon n'a trouvé de tombeau digne de lui que sous la coupole de Louis XIV. Ils l'ont vue à Vincennes, dans notre armée qui n'avait jamais été plus acclamée par la population, et qui restait bien la magnifique et consolante image de la patrie. Le matin de la revue, qui était un dimanche, le couple royal, à qui notre gouvernement n'avait même pas voulu montrer Notre-Dame, communiait avec la France, la vraie France, en allant à sept heures entendre la messe dans une petite chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue, pauvre sanctuaire que, s'il n'avait eu peur, M. Combes aurait déjà fermé. Pourquoi ce gouvernement de honte avait-il eu ce scrupule? Il avait fait pis, de manière à blesser plus encore nos hôtes. A l'extrémité du comté de Nice, il y a une chapelle, consacrée par l'immémoriale vénération des siècles, qui est comme un reliquaire de la maison de Savoie; c'est là qu'au lendemain de Novare, ayant déjà abdiqué, le roi Charles-Albert avait passé sa dernière nuit italienne; il s'était confessé et il avait reçu l'hostie sainte avant de s'embarquer pour le Portugal où il allait mourir. Le 15 octobre était le jour du grand pèlerinage de Notre-Dame de Laghet; si Victor-Emmanuel s'y était présenté, il aurait trouvé la chapelle fermée par M. Combes. Le digne évêque de Nice n'avait pas accepté ce triple affront fait à Dieu, à l'Italie et à la France; au milieu d'innombrables multitudes accourues des deux côtés de la frontière, il avait célébré la messe en plein air, essayant d'étouffer dans la prière la rumeur croissante qui sort de ces populations annexées d'hier, violentées dans leur foi et prêtes à nous maudire.

Si le roi Victor-Emmanuel III s'inspire des maximes de Machiavel, il ne peut rêver mieux pour lui que la politique de M. Combes. Elle est celle qu'il recommanderait s'il avait chez nous un agent payé. Avec les religieux et les religieuses, elle proscrit les meilleurs ouvriers de notre travail d'assimilation ou de propagande en Tunisie et dans le Levant. Il n'est pas jusqu'aux Frères de la Doctrine chrétienne, tout autorisés qu'ils sont, qui ne soient menacés de la même proscription. Peut-être M. Combes veut-il consommer, avec notre ruine, la prééminence de l'Italie en faisant de l'Italie elle-même une des sauvegardes du Saint-Siège contre nous-mêmes? La maison de Savoie souffre de sa rupture avec l'Eglise; partagée entre sa convoitise et sa conscience, elle voudrait ajouter à sa puissance matérielle la puissance morale qui la mettrait dans l'ordre et au pinacle. Est-ce impossible? Si l'impossibilité est surmontée, ce sont les fautes de la France qui auront comblé l'abîme.

Il serait puéril de croire que, se rapprochant de nous, la maison de Savoie désire se rapprocher de la Révolution. Plus nous allons à gauche, plus nos voisins, alliés ou amis, iront à droite. Ils veulent bien tirer de nous-mêmes tous les profits, tout, excepté nos principes et nos allures de gouvernement. Sans se brouiller avec nous, la Russie est plus près de la Triple Alliance qu'elle n'était hier : elle s'entend avec l'Autriche pour faire la police dans les Balkans où Bulgares et Turcs braillent et tuent moins; elle s'entend non moins discrètement avec l'Allemagne, dont, sans grand effroi de l'Angleterre qui veut lui jeter le Japon dans les jambes, elle a besoin pour asseoir tranquillement sa domination dans la Mandchourie. Lorsque le tsar Nicolas II a fait savoir que, devant les manifestations socialistes, sa visite à Rome était ajournée, qui peut douter que les empereurs d'Autriche et d'Allemagne n'aient approuvé la leçon? Le roi Victor-Emmanuel III l'a certainement approuvée tout bas. Il n'a pas plus de goût que ses confrères couronnés de Vienne et de Berlin pour les socialistes radicaux ou socialistes tout court ; ceux qui gouvernent en France ne représentent que la subversion anarchique et la trahison nationale. Succédant aux élections des Pays-Bas, les récentes élections municipales de Belgique, dont nous parlerons plus à fond après le deuxième tour de scrutin, viennent de nous montrer, par les échecs écrasants des socialistes, la réaction produite partout par la politique française.

Quelques jours avant l'arrivée du roi d'Italie, M. Combes s'était, à Clermont, laissé comparer à Vercingétorix par un radical socialiste, ancien magistrat très médiocre du second Empire, qui n'avait dû alors un peu de notoriété qu'à sa demande de déportation en masse des républicains. M. Combes devait être le Vercingétorix qui,

plus heureux que l'autre, vaincu par la Rome des Césars, pulvériserait la Rome des Papes. Le défroqué avait écarté modestement la comparaison; se souvenant de ses anciennes formules du séminaire, il avait développé la thèse que, hors de lui, il n'y avait pas de salut. Le général André avait, dans un incohérent discours, glissé à peu près le même développement qu'avait dû lui fournir son vrai maître à Clermont, l'homme qui fait révoquer les généraux commandants de corps d'armée, le caporal-bottier du régiment, chef de la Loge maçonnique.

En même temps, il arrivait à M. Combes un ordre à exécuter, rédigé à Marseille par un ramassis de politiciens du Parlement et de la presse. Les deux morceaux essentiels du programme étaient la suppression absolue de la liberté d'enseignement et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

De la suppression absolue de la liberté de l'enseignement, nous dirons peu de chose parce que nulle matière n'a été traitée plus péremptoirement par la Commission présidée par M. Ribot, et parce que les hommes les plus avancés, comme M. Léon Bourgeois, ont été unanimes à repousser un monopole dont l'Université elle-même ne veut pas. Supprimer les derniers restes de la liberté d'enseignement, déjà si entamée, c'est désavouer les déclarations faites, au nom de la République, par M. Ledru-Rollin, et inscrites dans la Constitution de 1848, — Constitution tellement démocratique qu'elle n'instituait même pas un Sénat. — La campagne qui s'inaugure trahit sa pensée vraie par deux propositions subsidiaires du Congrès de Marseille : d'une part, plus de prêtres, pas même d'aumôniers dans les lycées de l'Etat où toute la jeunesse française sera mise de force; et, d'autre part, dans ces mêmes lycées, enseignement obligatoire d'une histoire des religions. On le voit, c'est un plan d'extermination du christianisme.

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat tendant à prendre corps et à passer de la théorie dans les faits, il convient de s'y arrêter davantage.

Si nous avions affaire à des gouvernements d'honnêtes gens, fussent-ils libres-penseurs, la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat serait de celles qu'on pourrait aborder et discuter sans crainte. Supposez par exemple qu'il y eût au pouvoir des hommes publics qui, très respectueux de la liberté de conscience qu'ils revendiqueraient pour eux-mêmes et qu'ils reconnaîtraient à autrui, jugeraient le moment venu, à cause de la forme de nos institutions et de certaines dispositions de l'opinion démocratique, de substituer à l'antique et bienfaisante union de l'Eglise et de l'Etat le régime de la séparation; cette question que n'aurait pas

inspirée un parti-pris manifeste de spoliation et d'oppression, pourrait être débattue et peut-être résolue dans l'équité. Est-ce de cela, de cette solution loyale, qu'il s'agit? Evidemment non; nous sommes en présence d'une bande de grand chemin qui, sortie des Loges et autres mauvais lieux, ne dit même pas à l'Eglise : « La bourse ou la vie! » mais lui dit : « La bourse et la vie! » On veut affamer l'Eglise, puis la bâillonner, puis l'étouffer; c'est tout le programme.

Puisqu'on parle de la dénonciation du Concordat, qui est un contrat entre deux puissances, il y aurait d'abord, pour la puissance signataire qui veut rompre, à conférer avec celle envers qui elle veut se dégager; c'est de la probité vulgaire. Aucun Etat ne manque à cette règle qui fait partie du droit des gens. Lors même que le ministère actuel se méfierait des intentions du Saint-Siège, il n'aurait aucune raison de s'affranchir d'une procédure nécessaire. Cette défiance d'ailleurs n'aurait pas un motif à invoquer; si la cour de Rome est renommée dans le monde, c'est pour son extrême patience dans la négociation. Le gouvernement de Juillet qui, de tous nos gouvernements du dix-neuvième siècle, a passé pour le moins asservi à ce qu'on appelle les influences cléricales, traitait directement avec le Saint-Siège dans tous les cas où l'Eglise et l'Etat menaçaient d'entrer en lutte; il avait tenté l'expérience au lendemain de 1830, il la renouvela en 1845, et toujours il s'en trouva bien. Dans cette question si grave de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, quel prétexte, autre que son impiété persécutrice, aurait le gouvernement français pour tout trancher sans et même contre la puissance avec laquelle il est lié par des engagements précis?

Nous savons bien qu'en prévision du mauvais coup que, sans conviction, par pure servilité pour ses maîtres des Loges et d'ailleurs, il commettra peut-être, M. Combes a déjà préparé, contre le gouvernement pontifical, un dossier de griefs dont il a communiqué des extraits au Sénat. Il accuse le Pape de violer ou de laisser violer par le clergé le Concordat; en conséquence, il le dénoncera. Est-il besoin de montrer l'inanité de l'imposture? C'est le loup qui reproche à l'agneau de troubler le ruisseau. La chicane du gouvernement français, à propos du *Nominavit* tout court ou du *Nominavit nobis* des bulles instituant les évêques, est un échantillon de ces puérilités; que le mot de *Nominavit* soit suivi ou non du mot *nobis*, la fonction du gouvernement français, dans les choix épiscopaux, se réduira toujours à prononcer ou à proposer le nom sur lequel le Pape apposera la sanction souveraine qui fait l'évêque; si cette sanction

manque, rien n'est fait. La grammaire elle-même le prouve; lorsque l'abbé Combes était professeur au petit séminaire de Pons, il aurait compté une faute à celui de ses élèves qui, ayant à mettre en latin que César ou Napoléon avaient fait un général, aurait traduit *nominavit*, qui ne signifie que l'appel d'un nom, au lieu d'*instituit*, qui signifie la collation réelle et l'investiture effective. Le sécularisé M. Combes est donc bien mal venu à parler de la violation du Concordat quand elle n'existe que de son fait; il y a quelques jours encore, sa présence et son discours à Tréguier, dans une manifestation qui se donnait hautement comme une protestation et une provocation contre le christianisme, étaient la violation manifeste du Concordat dont le texte commence ainsi : « Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français. Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France et de la profession particulière qu'en font les consuls de la République. » Nous le demandons à tout homme impartial : du gouvernement français d'aujourd'hui ou du Saint-Siège, lequel est resté dans les termes et dans l'esprit du Concordat? Lequel le viole?

Nous pourrions le demander encore au premier venu, nous le demanderions à tous les peuples étrangers des deux mondes, témoins neutres, trop souvent étonnés ou indignés de ce qui se passe chez nous : entre le gouvernement français d'aujourd'hui et le Saint-Siège, de quel côté est la tolérance? De quel côté le respect de toutes les délicatesses et de toutes les garanties qui tendent à pénétrer de plus en plus dans les lois des sociétés modernes? Tandis que le gouvernement français d'aujourd'hui se livre froidement à la persécution, jamais, à Rome, la vérité ne s'est plus déployée dans la charité. Le monde entier, le monde dissident, plus encore peut-être que le monde catholique, a prodigué l'hommage à la politique large et lumineuse de Léon XIII. Ces jours-ci encore, un protestant, l'éminent historien de Blanche de Castille, M. Elie Berger, dont le nom est plusieurs fois consacré par la science, se plaisait à raconter, dans la *Bibliothèque* de l'Ecole des Chartes, où il est professeur, avec quelle confiance sereine dans la force du droit ce grand Pape ne réclamait pour l'Eglise que la justice. Il avait ouvert les archives pontificales au public savant; également hospitalier aux érudits de tous pays, de toutes opinions, de toutes confessions, il les encourageait de son sourire et de sa parole. Comme on lui objectait qu'un de ces tra-

vailleurs appartenait à la religion réformée, il répondit : « Il n'importe! Allez lui dire de ne cacher rien; il peut tout publier. » A défaut de la foi, il ne demandait que la bonne foi, laquelle souvent mène à la foi. M. Combes, qui a méconnu Léon XIII, ne méconnaîtrait pas moins Pie X s'il prétendait qu'étant, selon la formule de quelques niais sans mandat, un Pape non politique, il n'a pas à s'occuper du Concordat qui est une affaire politique. Politique et religion sont obligatoires chez tout chef de l'Eglise; le Christ a recommandé la sainteté et aussi la prévoyance à ses Vicaires : Pie VII, qui fit le Concordat, fut un saint qui se conduisit en politique. Le choix du nouveau secrétaire d'Etat que vient de faire Pie X, continue la tradition pontificale; jeune prélat élevé à la grande école de Léon XIII qui l'avait mis à même de déployer, au Canada comme à Londres, la précocité de son tact et de sa sagesse, Mgr Merry del Val sera le digne second d'un Pape aimé et vénéré.

Si une conversation sérieuse, — comme entre honnêtes gens, — s'engageait sur la dénonciation du Concordat, il serait impossible de ne pas examiner de près ce qui fut une des raisons déterminantes et une des clauses essentielles de ce traité synallagmatique. La Révolution française avait solennellement proclamé que l'Etat était débiteur envers l'Eglise dont il prenait les biens; elle avait tenu d'autant plus à le proclamer qu'elle repoussait toute imputation de vol, et qu'elle avait à cœur d'affirmer le droit de propriété au premier rang des droits de l'homme et du citoyen. L'Etat expropriait l'Eglise pour cause d'utilité publique, mais contre indemnité. Rien de plus formel que le vote de l'Assemblée constituante; le 2 novembre de cette année 1789, d'où l'on fait dater l'hégire nouvelle, elle sanctionna, à la majorité de 568 voix contre 346, la double motion qu'avait présentée Mirabeau, le tribun qui semblait la Révolution faite homme : « Qu'il soit déclaré, premièrement, que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces; — secondement, que, selon les dispositions à faire pour les ministres de la religion, il ne puisse être affecté à la dotation des curés moins de 1,200 livres, non compris le logement et le jardin en dépendant. » Remarquons que l'énorme majorité de 568 voix, qui votèrent cette double proposition de Mirabeau, comprenait tous les partisans de la Révolution, même Robespierre; la minorité n'était composée que des hommes qui repoussaient, non l'équité d'une indemnité nécessaire, mais le principe même d'une expropriation, compensée ou non par une

indemnité. On peut donc dire que, le 2 novembre 1789, il y a eu un engagement de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, pris et ratifié par la France entière.

C'est cet engagement que l'homme que, par une exagération de mauvais goût, Mme de Staël appelait Robespierre à cheval, Bonaparte entendit tenir en l'inscrivant dans le Concordat; loin de renier la Révolution, il se donnait mission de l'organiser. Il pouvait y mettre son ambition, il y trouvait encore plus son intérêt qu'il confondait avec l'intérêt national; tant que l'Etat n'avait pas acquitté sa dette et continuait sa banqueroute, les biens d'Eglise n'étaient que des biens volés, imprimant une tare à leurs possesseurs, et frappés d'un discrédit moral qui produisait l'avilissement vénal. A mesure que la société, délivrée de la Terreur, reprenait conscience d'elle-même, la clameur s'élevait plus forte contre l'iniquité qui entachait notre sol. Napoléon voulut du même coup satisfaire la moralité, accroître la sécurité et développer la richesse publiques; trois effets de la même cause, que l'événement justifia. C'est pourquoi Napoléon obtint de Pie VII la promesse suivante qui fut consignée dans l'article 13 du Concordat : « Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayants cause. » L'article 14 du Concordat, qui suit celui-là, le complète en stipulant la promesse réciproque que le chef de l'Etat fait au chef de l'Eglise : « Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle. » L'article 15 renforce encore l'article 14 : « Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations. »

On voit que tout cela est très logique et très limpide, et qu'à l'heure qu'il est, comme autrefois, les droits et les devoirs de chacun se dessinent avec une netteté absolue dans une égale lumière. Si, pour des motifs que nous ne discutons pas en ce moment, l'Etat français désire la résiliation des engagements qu'il a pris envers l'Eglise catholique, comme de ceux que l'Eglise catholique a pris envers lui-même, il sait les règles que, dans des cas de ce genre, l'honnêteté impose à tous, nations ou particuliers. Ce que l'Etat français ne ferait pas au roi Behanzin ou à la reine Ranavalo, le fera-t-il à Pie X? On tient sa parole quand on l'a

donnée; ou, pour s'en délier, on offre un dédit à débattre. Nous ne croyons pas être exigeants; nous ne sollicitons pour l'Eglise que l'application des principes qui régissent tous les peuples civilisés. Si, ayant pris au clergé ses biens, et lui retirant l'indemnité qu'il lui avait assurée en échange, l'Etat français le laissait absolument dépouillé, il ferait ce que n'ont fait en pleine conquête ni la protestante Angleterre, qui a respecté chez les Sulpiciens du Canada les propriétés dont ils jouissent encore, ni la protestante Allemagne, qui a respecté chez nos prêtres d'Alsace et de Lorraine l'allocation stipulée par un Concordat que son dur vainqueur d'Iéna avait signé. Il serait triste de dire que, pour trouver la justice, l'Eglise a besoin de n'être pas en France; et notre République ne peut tenir à être appelée dans la chrétienté entière la République la voleuse.

D'une indemnité représentative des biens confisqués et des traitements supprimés, qui serait loyalement donnée par l'Etat comme le fond de premier établissement de l'Eglise soumise au régime de la séparation, — nous sommes loin avec le projet qu'un député de la Loire, M. Briand, vient de déposer pour préparer la dénonciation du Concordat. Qu'il soit moins violent que celui de M. de Pressensé, peu importe; il n'est pas moins la spoliation pour le passé, pour le présent et pour l'avenir. Il tient pour non avenus les droits les plus authentiques de propriété qui furent jamais, puisque la Révolution les a reconnus dans les actes législatifs et diplomatiques. Par une série de dispositions arbitraires qui sont des infractions au droit commun, il empêche l'Eglise de constituer jamais un simple patrimoine lui permettant de pourvoir elle-même et elle seule à ses dépenses; il prononce dès maintenant la confiscation d'une partie des biens appartenant actuellement aux menses épiscopales, celle des ressources économisées et capitalisées par les fabriques, même, contrairement à la jurisprudence constante de l'administration des cultes et du conseil d'Etat, celle des édifices construits sur un terrain que les fabriques ont acquis de leurs deniers. Les cathédrales et autres églises pourront être louées pour l'exercice du culte, la charge de l'entretien et même des grosses réparations laissée au locataire. Si telle est la partie matérielle du projet, la partie morale est pire encore; le prêtre y est traité comme un repris de justice minutieusement soumis à la surveillance de la haute et basse police.

Ces projets de séparation qu'on nous présente, ne répondent à aucune idée de progrès ni de justice; ils ne sont que des expédients de guerre civile et religieuse avec lesquels une poignée de politiciens veut opprimer les consciences et tenir un pays. Oui, ce

n'est qu'une poignée de politiciens qui mène cette campagne de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; et elle la mène contre l'instinct et la volonté de l'immense majorité de la France. Sur ce point, l'épreuve est faite, elle est aussi décisive qu'impartiale. C'est une sorte de plébiscite quotidien qui, partout et toujours, ratifie le Concordat. Pour le dénoncer, on nous dit que la France est divisée en deux, une partie de ses citoyens usant de l'Eglise, et une autre partie, égale ou même plus nombreuse, n'en usant plus; que, par conséquent, l'Etat n'a pas le droit de faire peser sur tous les charges d'un culte qui n'est que le culte de quelques-uns. Pour trancher le différend, il suffit de compter dans nos villes, dans nos bourgs et dans nos campagnes le nombre des citoyens qui, pour eux-mêmes et pour leurs familles, ne veulent pas de l'Eglise pour les actes solennels de la vie, le baptême, la première communion, le mariage, l'enterrement. C'est une statistique facile à établir; elle est irrécusable comme un chiffre. Plus des trois quarts et demi des Français font acte de chrétiens en ces journées suprêmes de leur existence; ils veulent se marier à l'église, ils veulent que leurs enfants soient baptisés à l'église et fassent leur première communion à l'église, ils veulent être portés à l'église après leur mort. Ils se croiraient diminués, même disqualifiés, si ces caractères du chrétien leur étaient refusés. Quels que soient leurs doutes ou leurs mœurs, qui sont encore des obstacles plus grands que leurs doutes, ils tiennent à recevoir de l'Eglise cette marque sacrée qui les distingue de l'animalité courante; et ils s'insurgeraient contre le prêtre qui la leur disputerait. Cela est de toute évidence, et nous défions les théoriciens de la séparation de l'Eglise et de l'Etat de nous prouver le contraire.

Ils ont fait un effort énorme pour avoir dans toute l'étendue de la France une belle collection d'enterrements civils. Des sociétés se sont formées pour les développer; on a vu des horreurs en ce genre : des tentateurs qui avaient de l'argent s'approchaient du malheureux que la misère et la faim, mauvaises conseillères, assiégeaient; ils lui disaient : « Signe ce papier par lequel tu nous vendras d'avance ton corps pour que nous le fassions enterrer comme nous le voudrons, sans prêtre, sans Dieu! » La lutte s'engageait dans l'âme en détresse de ce malheureux. Que faire? L'extrémité où on l'enfermait était affreuse; vendre son corps, vendre sa mort, quel supplice! Mais l'échéance était lointaine, on aurait de l'argent tout de suite; et puis, tôt ou tard, on saurait bien se détacher de l'étreinte hideuse! Parfois le malheureux résistait, il se redressait par une explosion de dégoût; parfois aussi, il succombait, il promettait, il signait; et alors le gérant de l'œuvre

des enterrements civils s'en allait tout joyeux avec le papier signé que lui ou sa bande rapportaient à l'heure de l'agonie pour l'opposer à une mère en larmes ou à des enfants épouvantés. Les porteurs du papier s'installaient en maîtres au chevet du moribond, ils ne le lâchaient plus; ils avaient le cadavre, ils promenaient comme un trophée sa bière sans crucifix. Les affiliés affluaient de tous côtés; un enterrement civil était leur fête civique; des discours étaient prononcés qui faisaient de l'infortuné enfoui comme un chien un des héros de la libre-pensée, un de ces triomphateurs de la raison pure qui remportent des victoires bien plus glorieuses que celles d'Austerlitz et d'Iéna. Eh bien, malgré tout cet argent, tout ce fracas, toute cette mise en scène, les enterrements civils ont râté; c'est l'exception, — exception infime sous tous les rapports, — qui veut y passer après sa mort. Les promoteurs de la séparation de l'Eglise et de l'Etat le savent mieux que qui que ce soit; nous serions curieux qu'ils nous présentassent les listes annuelles de leurs funérailles athées par toute la France; et ils le sentent si bien que, voyant à peu près tout le monde s'adresser *in extremis* à l'Eglise, ils veulent enlever aux fabriques les inhumations.

Si nous voulions une preuve plus éclatante encore de tout ce que cette campagne pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat a de factice et de faux, nous la demanderions à la Chambre elle-même. Il y a dans tous ces politiciens qui la remplissent un double personnage : il y a l'homme qui est le serf de la Loge maçonnique, devenue son vrai comité électoral, et il y a l'homme qui, soit qu'il ait encore ou non une conscience, reste l'enfant d'une famille et d'un pays. Prenez en bloc ceux qui s'intitulent le bloc; de cette masse informe, il ne sort contre le Christ qu'un cri : *Crucifigatur!* Prenez-les en détail; la note est toute différente : Bourges a pu voir M. Brisson lui-même mener à l'église le corps de sa vieille mère; Paris, il y a quelques mois, voyait avec respect M. Bourgeois rendre les mêmes pieux devoirs à sa fille. Les journaux ont assez retenti de toutes les démonstrations édifiantes de M. Jaurès au baptême ou à l'enterrement de ses proches. Nous savons des députés très avancés de la majorité qui ont fait faire la première communion à leurs enfants, soit en dehors de leurs paroisses, soit hors de Paris, même en changeant de noms, pour mieux dépister les recherches. Quel député a osé annoncer à ses électeurs qu'il ferait fermer leur église? Même les plus farouches élus des populations méridionales se font un titre des allocations qu'ils obtiennent pour les presbytères et les clochers de leurs circonscriptions. D'autres, qui persécutent par leurs votes

les religieuses, ne veulent qu'elles pour les soigner, eux ou leurs femmes et leurs enfants, quand ils sont malades. On remarquait ces jours-ci que, dans la circonscription du seul député radical de Seine-et-Oise, les laïcisations d'écoles étaient suspendues. M. Combes a passé une bonne moitié de sa vie en soutane, n'ayant qu'une ambition au monde, celle d'émarger le plus possible au budget des cultes, que d'ailleurs, tout ministre des cultes qu'il s'intitule aujourd'hui, il supprimerait tout de suite si telle est la consigne. Nous ne doutons pas que, si le vote sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat était anonyme et secret, elle ne fût repoussée séance tenante à une énorme majorité. Tout en ayant mené la campagne sans conviction, nos politiciens s'y sont jetés; ils redoutent les foudres des Loges, ils sont tenus de marcher sous peine de les avoir pour ennemies. Dès lors, tout est possible, avec un Parlement qu'il ne faut pas défier de commettre une mauvaise action, surtout lorsque cette mauvaise action est une sottise.

La session qui vient de s'ouvrir a déjà montré, à propos d'un hommage à nos soldats d'Afrique, et même, dans les délibérations intérieures des groupes, à propos de la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'on redoute d'aborder, l'extrême fragilité de la majorité ministérielle. Que, de la discussion d'hier sur les interpellations relatives à la politique intérieure, M. Combes soit sorti encore avec un ordre du jour de confiance, rien d'étonnant pour ce début de session; il n'apparaît pas moins qu'il est condamné pour un délai peut-être très court.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ketteler. *Un évêque social*, par Jean Lionnet. Préface de Mgr Touchet, (collection « les grands hommes de l'Eglise au dix-neuvième siècle »). In-12 avec portrait 2 francs. (Béduchaud).

Question sociale! Economie sociale! Progrès social! Devoir social! Ce sont là des formules dont fourmillent les écrits et les discours contemporains. Un peu plus de lumière que ne lui en fournissent parfois orateurs ou écrivains serait nécessaire au lecteur. Voici un petit livre très clair, très précis qui répond à merveille à cet incontestable besoin.

Nous avons donné ici même, il y a plusieurs années, une remarquable étude de Mgr Kannengieser sur le célèbre évêque qui débrouilla puissamment, outre-Rhin, ces questions brûlantes. M. Lionnet, venant plus tard, a pu compléter son travail par tous les nouveaux renseignements publiés depuis. Son livre est excellent. Comme il en avait le désir, on sent vivre, on entend parler Mgr de Ketteler. Et cela encouragera sans doute à l'imiter.

P.-Fr. de Rémusat, **Mémoire sur ma détention au Temple** (Picard).

Ce court et poignant récit méritait d'être exhumé de l'oubli. Il donne une idée très nette de la tyrannie de la police sous le Directoire.

Pages choisies d'Henri de Bornier, par Eugène Pintard. 1 vol. in-18. — Fayard, éd.,

Après avoir, dans une remarquable introduction, pleine de documents nouveaux, étudié la vie et les ouvrages d'Henri de Bornier, M. Eugène Pintard a groupé sous trois divisions, avec un goût parfait, les plus émouvantes scènes de ses drames, les plus gracieuses pages de ses romans trop peu connus, les plus nobles strophes enfin de ses poésies, reliant les morceaux par de brèves analyses, de manière à mettre sous les yeux du lecteur, en un seul volume, toute la fleur de l'œuvre du maître.

Souvenirs de journalisme, par Maurice Talmeyr. — (Plon.)

Ce petit livre, dans son ironique et amère sincérité, en dit long sur ce qu'est devenu le « sacerdoce » de la presse. Edifiant, il ne l'est guère, mais brillamment instructif et amusant malgré tout.

La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle : II. *De la conversion de Newman à la mort de Wiseman* (1845-1865), par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. — Paris, Plon, 1903, 454 pages in-8°.

Presque tous les chapitres de ce nouveau volume ont d'abord paru dans le *Correspondant*, ce qui nous dispense d'en vanter longuement la pénétrante originalité. Ecrivant le premier une histoire dont, en Angleterre même, on n'avait guère publié que les matériaux, M. Thureau-Dangin y a introduit les qualités éminemment françaises qu'il possède à un si haut degré : la clarté, la méthode et la vie. Il a tracé en traits expressifs la physionomie des principaux personnages qui, dans une ou l'autre des deux confessions, participèrent alors aux polémiques religieuses : Manning, Keble, l'évêque Wilberforce, Pusey, et au-dessus de tous, la grande figure de Newman.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DE JULES FERRY A M. COMBES

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

M. Alfred Rambaud, de l'Institut, vient de publier un livre qu'il appelle lui-même « non pas une histoire définitive de Jules Ferry, mais l'ébauche d'une telle histoire ».

L'éminent écrivain nous donne là une étude des plus importantes et des plus intéressantes, contenant un grand nombre de documents, dont beaucoup inédits, et qui sera des plus utiles à tous ceux qui voudront plus tard écrire l'histoire de ce que l'on peut appeler aujourd'hui « la première période de la république des républicains. »

M. Rambaud a été le collaborateur de Jules Ferry, on peut même dire qu'il est son élève, — ce titre, nous en sommes convaincu, ne le blessera pas, — et son ouvrage est d'un bout à l'autre un long panégyrique du maître. Aussi, la préoccupation, pour ainsi dire constante, de l'auteur est-elle de nous prouver que la politique de Jules Ferry était toute différente de celle de M. Combes, pour laquelle l'ancien ministre de l'instruction publique du cabinet Méline témoigne, en maintes pages fort éloquentes, le plus profond dégoût. « Pour quiconque, nous dit M. Rambaud, prendra la peine de réfléchir il apparaîtra clairement qu'aucune solidarité ne peut être établie entre l'action gouvernementale qui se produit aujourd'hui et celle qui fut tentée, vingt-deux années auparavant; elles ne présentent aucune ressemblance ni dans les idées politiques qui les inspirèrent, ni dans les doctrines, ni dans les procédés[1]. »

« Ce que le public connaît le mieux, écrit autre part M. Rambaud, c'est le Jules Ferry des grandes luttes contre l'Empire, contre le 24 mai, contre le 16 mai, contre le cléricalisme militant, le Ferry des discours et des lois de représailles... Le Ferry que l'on connaît le moins, c'est celui de la résistance aux opinions extrêmes, utopiques, dangereuses pour la République et pour la France. Entre l'homme d'Etat qu'était Jules Ferry et ceux qui voulaient

[1] *Jules Ferry*, par A. Rambaud. Préface, p. VII.

aller toujours et toujours en avant, sans même se demander où cela les mènerait, au risque de revenir, par un détour, aux pratiques du despotisme les plus décriées dans l'histoire, il était impossible qu'une scission ne se produisît pas [1]. »

Entre l'extrême-gauche, — qui n'était pas l'extrême-gauche d'aujourd'hui, qui ne comprenait pas encore les socialistes, — et Jules Ferry, il y a, d'après M. Rambaud, un « abîme ». Jules Ferry lui-même, d'ailleurs, l'a dit au Sénat, dans son fameux discours sur la Révision, le 24 juillet 1884 :

« J'imagine que depuis quinze mois que nous sommes au pouvoir, L'ABÎME s'est assez profondément creusé entre les extrêmes et le gouvernement actuel : je ne vise donc pas à plaire à l'extrême-gauche [2]... »

Et M. Rambaud nous montre avec quel mépris Jules Ferry, dans l'intimité, traitait cette fraction avancée du parti républicain. Jules Ferry écrit, au sujet du général Boulanger, dans une lettre inédite, datée de Saint-Dié, 14 août 1886 :

« Je passe sur ses fréquentations *éhontées* avec ce qu'il y a de pis dans l'extrême-gauche, sa subordination absolue à M. Clémenceau, son intimité DÉGRADANTE avec les gens de *la Lanterne*[3]. »

Ennemi de l'extrême-gauche, il repousse son programme, le fameux programme de Belleville, le programme de 1869 [4] qu'il avait si vigoureusement soutenu sous l'Empire; désarmement, séparation de l'Eglise et de l'Etat, guerre religieuse, etc.

Enfin, toujours d'après M. Rambaud, ce que veut Jules Ferry c'est, sous l'étiquette républicaine, conserver tous les principes traditionnels de gouvernement français. Et s'il se garde de la prononcer, il la pense au moins, la fameuse formule de M. Thiers :

« La république sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

*
* *

Si telle était la conception ferryste de la république, une politique nette et claire s'imposait pour la réaliser : d'une part combattre à outrance ceux que les opportunistes appelaient déjà « le péril de gauche », ceux que M. Rambaud nomme « les ennemis de la stabilité républicaine, de la paix sociale, de la grandeur française [5]»; d'autre part, attirer à soi, en leur ouvrant la république, tous ceux qui, dans le pays, représentaient les principes conservateurs.

[1] *Jules Ferry*, p. 407.
[2] Cité par M. Rambaud : *Jules Ferry*, p. 232.
[3] *Jules Ferry*, p. 428.
[4] *Ibid.*, p. 410.
[5] *Ibid.*, p. 418.

Cette deuxième condition a toujours été regardée comme indispensable, et la chose est d'évidence, par tous ceux qui, comme Spuller et Challemel-Lacour, ont rêvé faire de la république la grande union de tous les vrais Français contre les éléments de discorde, de désorganisation, de décomposition nationale [1].

Si quelqu'un put jamais accomplir cette œuvre, ce fut bien assurément Ferry au moment où il prit le pouvoir.

C'était au lendemain de la victoire contre le 16 mai : il était tout-puissant, ses adversaires étaient plus que vaincus, écrasés ; il disposait d'une majorité énorme et sur laquelle il exerçait une autorité incontestée. Le pays, fatigué de luttes incessantes, lu demandait la paix, surtout la paix. Que fait-il? Son premier acte, c'est d'allumer la guerre, la guerre la plus terrible, la plus pernicieuse pour un pays, la guerre religieuse. Il propose l'article 7, il détache ainsi à jamais de lui ceux dont le concours lui est indispensable pour faire la république dont, d'après M. Rambaud, il voulait doter la France.

C'est surtout entre eux et lui qu'un « abîme » alors se creuse et est irrémédiablement creusé. Et il creuse cet abîme, non pas seulement du côté des conservateurs, mais même du côté de ces républicains modérés libéraux, les Dufaure, les Jules Simon, qui avaient le plus contribué à fonder la république. M. Rambaud, d'ailleurs, ne cherche pas à nier les conséquences désastreuses de l'article 7.

« La présentation de l'article 7, dit-il (p. 125), avait eu pour conséquence une certaine division dans le parti républicain : la rupture de Jules Ferry avec les libéraux, tant de la Chambre que du Sénat, le recours à des décrets qui remirent en vigueur une législation quelque peu surannée et qu'on avait cru jusque-là pouvoir laisser dormir. Il s'ensuivit une très grande agitation dans le pays..., une levée en masse des évêques, la démission de deux cents magistrats pour la plupart très honorables, un déploiement de démonstrations violentes contre des personnes et des propriétés... »

« Parmi les répercussions plus ou moins lointaines, dit encore M. Rambaud (p. 125), qu'eut la campagne de l'article 7, notons les rancunes et les haines si vivaces qu'elle laissa dans les rangs des conservateurs. Elles devaient peser lourdement sur toute notre politique, sur Jules Ferry lui-même quand il entreprit la tâche glorieuse de reconstituer notre empire colonial. »

[1] Jules Ferry, d'ailleurs, l'a lui-même reconnu : « Il faut, disait-il à Epinal le 16 avril 1886, à une république bien constituée un parti conservateur. » Cité par M. Rambaud : *Jules Ferry*, p. 421.

Mais si M. Rambaud admet que l'article 7 a été le point de départ de tout le mal, il présente pour Jules Ferry des excuses. Jules Ferry déposait un projet de loi d'enseignement, il ne pouvait pas, dans une loi sur l'enseignement, ne pas insérer son article 7 :

« En ne le faisant pas, déclare M. Rambaud, Jules Ferry eût certainement encouru le reproche déjà fait aux auteurs des lois de 1850 et de 1875 de consacrer par prétérition l'enseignement des congrégations non autorisées... Le législateur de 1850 s'était bien gardé de parler de ces congrégations, celui de 1880 était forcé d'en parler[1]. »

D'abord qui obligeait à ce moment M. Jules Ferry de présenter un projet sur l'enseignement? De plus la loi proposée n'était point une loi organique, mais une loi modifiant sur un point particulier, restreint, notre législation d'enseignement supérieur. Et chacun peut se rappeler la surprise, la stupéfaction de tous, dans tous les camps, lorsqu'on vit, insérée dans un projet aussi spécial, une disposition d'ordre général fermant toutes les branches de l'instruction publique à une nombreuse catégorie de citoyens français. Même ceux qui en étaient partisans trouvèrent qu'elle n'était pas à sa place.

« En tous cas, continue M. Rambaud, le parti républicain se trouvait dans une situation qu'il n'avait point créée, une de ces situations où la conviction s'impose à tous « qu'il y a une chose à « faire ».

« Aucun ami de Jules Ferry n'a pu s'empêcher de regretter qu'il se soit trouvé au pouvoir précisément le jour où il y avait une « chose à faire ».

Cette « chose à faire » c'était la dernière assurément « des choses à faire » pour un homme d'Etat qui veut amener l'union, la pacification dans un pays, qui veut représenter un véritable gouvernement et non « un parti au pouvoir »; car cette « chose à faire » c'était se venger des vaincus, exercer des représailles.

Mais ces représailles étaient nécessaires, nous dit-on, et M. Rambaud s'attache à nous le démontrer :

« Jules Ferry, écrit-il (p. 129), ne menaçait qu'une catégorie restreinte de congrégations, les plus militantes, celles qui gouvernent les autres, qui avaient action même sur le clergé concordataire; celles dont les écrits, les prédications, les groupements et les œuvres tendaient à subordonner par la théorie du « pouvoir indirect » la société civile à l'autorité religieuse. Contre cet

[1] *Jules Ferry*, p. 126.

ensemble de doctrines héritées de Grégoire VII, Innocent III ou Boniface VIII, ce fut une lutte de doctrine qu'engagea Ferry... »

En vérité, il faut que la cause soit bien mauvaise pour qu'un homme de la valeur de M. Rambaud la soutienne par de pareils arguments. La société civile menacée parce que quelques centaines de Jésuites, de Dominicains, de Capucins, auraient prêché la restauration du pouvoir temporel de la papauté sur tous les Etats européens tel qu'il existait au temps de Grégoire VII et d'Innocent III!

Où M. Rambaud a-t-il vu d'ailleurs que les congréganistes non autorisés aient jamais soutenu cette thèse? Quant à moi, je le déclare, j'ai été élevé par ces affreux Jésuites, et quand je suis sorti de leurs mains, j'ignorais ce qu'était la théorie du « pouvoir indirect »; je n'en avais jamais même entendu prononcer le nom.

M. Rambaud dit plus loin, page 129 :

« Des mesures restrictives de la liberté des congrégations pouvaient s'expliquer au temps de Jules Ferry quand l'article 291 et la loi du 10 avril 1834 étaient encore en pleine vigueur, et quand nulle association ne subsistait que par la tolérance du pouvoir; mais de telles mesures ne deviennent-elles pas du plus étrange anachronisme sous une législation nouvelle accordant la plus large liberté. »

Eh bien, la véritable « chose à faire », quand Jules Ferry prit le pouvoir, s'il voulait le triomphe de la politique que lui attribue M. Rambaud, c'était de créer cette législation nouvelle sur la liberté d'association qu'à ce moment-là le parti républicain n'eût pu refuser à personne, même aux religieux; car il lui eût été impossible de désavouer Gambetta qui venait de dire, à la veille même du 16 mai : « Si ce mal (l'existence des congrégations) se rattachait à l'exercice du droit commun, s'il était vrai qu'il y eût là une liberté d'association consentie par le législateur, donnée d'une façon égale pour tous, que chacun pût entrer en lutte avec une égale part d'ombre et de soleil, je ne m'élèverais pas contre ce développement et cette multiplication des ordres non seulement non autorisés, mais prohibés par la loi... »

Et ce qui prouve bien que ni l'opinion publique, ni même la majorité du parti républicain ne demandaient l'article 7, qu'il n'était qu'une satisfaction donnée à une infime minorité de sectaires, c'est un fait bien caractéristique qui se passa peu de temps après, en 1882. On discutait à la Chambre un projet de loi sur l'enseignement secondaire privé : M. Maze, député de Seine-et-Oise, proposa un amendement reproduisant exactement le texte de l'ancien article 7; ce fut le rapporteur même de la commission qui le combattit :

« Comment voulez-vous, dit M. Compayré, qu'à certaines personnes soi-disant membres des congrégations dissoutes, nous venions imposer l'interdiction d'enseigner? Nous dénaturerions complètement le caractère de cette loi, qui est une loi d'égalité. »

Jules Ferry, qui était alors président du Conseil, resta impassible à son banc, et pas une voix ne s'éleva parmi les députés pour répondre au rapporteur et soutenir l'amendement de M. Maze.

Ce qu'il ne faut pas séparer non plus de l'article 7, c'est l'odieuse campagne qui suivit le dépôt du projet dans lequel il était contenu, campagne que M. le comte Albert de Mun a flétrie si énergiquement dans l'un de ses plus superbes discours.

Répondant à M. Jules Ferry, il s'écriait [1] :

« Et toute cette campagne d'accusations violentes et passionnées, commencée à cette tribune par vous et vos amis, et promenée ensuite dans toute la France, non pas seulement contre les Jésuites mais contre la religion elle-même dont vous attaquiez la hiérarchie, le culte, les ministres, sauf, comme vous le disait M. Lamy, à respecter tout le reste... »

Jules Ferry mettait tant de passion dans cette campagne qu'il allait jusqu'à s'écrier, dans un discours à Epinal :

« Dix ans de ce laisser-aller, de cet aveuglement, et tout ce beau système de liberté d'enseignement sera couronné par une dernière liberté, la liberté de la guerre civile. »

C'était la loi de 1850 que Jules Ferry accusait ainsi de mener la France à la guerre civile, et au bout de dix ans! Il disait cela à Epinal, le 27 juillet 1879. Dix ans après, la loi de 1850 subsistait encore et dix ans après les Spuller, les Challemel-Lacour, soutenaient que le meilleur moyen de donner la paix à ce pays, de le préserver de la désunion et de la guerre civile, c'était de renoncer à la lutte religieuse commencée après la victoire du 16 mai! Dix ans après, le 6 juin 1889, Jules Ferry lui-même déclarait « surannée » la législation qu'il mettait en vigueur en 1880 contre les congrégations pour éviter, d'après lui, la guerre civile [2] ».

« Je ne voudrais pour rien au monde, assurait-il, raviver cette vieille querelle... Je tiens seulement à déclarer que je suis prêt à reconnaître que les associations religieuses ont droit, au temps où nous sommes, à un régime plus approprié à l'état de nos mœurs, à un régime plus souple et plus libéral que celui de 1792. »

La guerre civile, nous la verrons probablement bientôt : les chefs futurs de la révolution sont aujourd'hui des ministériels. L'histoire

[1] Chambre des députés, séance du 8 juin 1889.
[2] Chambre des députés, séance du 6 juin 1889.

dira que la responsabilité en retombe surtout sur Jules Ferry, qui a engagé la troisième république dans la voie fatale où M. Combes la mène ou plutôt la laisse mener à toute vapeur...

L'article 7 aboutit aux décrets de 1880. Chacun se rappelle les incidents de cette période; sur toute la surface du pays, toutes les libertés les plus sacrées outrageusement violées, liberté d'association, liberté d'enseignement, inviolabilité du domicile. M. Rambaud ne cherche pas à le contester. Mais il affirme cependant que Jules Ferry respecta le droit de propriété :

« Jules Ferry, nous dit-il, tout en faisant briser les portes à des couvents, se montra respectueux du droit de propriété » !!!

M. Rambaud nous déclare encore que Jules Ferry respecta les couvents de femmes. La vérité, que nous tenons de source absolument sûre, la voici : les décrets de 1880 comprenaient tout aussi bien les congrégations de femmes que les congrégations d'hommes. Nos maîtres d'alors, Gambetta notamment, voulurent l'exécution totale. Mais, après l'expulsion de certains ordres religieux d'hommes que nous pourrions nommer, les chefs militaires prévinrent le gouvernement que l'armée était écœurée de la besogne qu'elle venait d'exécuter et que, si elle recevait l'ordre de marcher contre les femmes, « on ne répondrait plus de rien. »

Voilà pourquoi Jules Ferry respecta les couvents de femmes malgré les « lois existantes ».

*
* *

Si M. Rambaud déplore l'article 7 et les décrets de 1880 qui en furent la conséquence, en revanche il exalte l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Les lois scolaires sont pour lui le « pilier d'airain » de la troisième république. Et, à ce sujet, il nous présente Jules Ferry comme « un partisan résolu de la liberté de l'enseignement sous toutes ses formes [1]. »

Partisan de la liberté de l'enseignement, — et résolu encore, — l'auteur de l'article 7, celui qui veut chasser de l'enseignement secondaire le plus grand nombre de ses adversaires, celui qui entend priver des maîtres qu'elles désirent le plus pour l'éducation de leurs enfants, tant de familles françaises !

C'est vraiment une singulière façon de comprendre la liberté de l'enseignement secondaire que de l'appliquer ainsi !

Jules Ferry a-t-il été plus libéral dans l'organisation de l'instruction primaire, qui est surtout son œuvre? Non, assurément; et il convient de le montrer en quelques mots, aujourd'hui où ses

[1] *Jules Ferry*, p. 131.

successeurs se rendent coupables de tels attentats contre la liberté, que nous sommes tentés d'oublier ceux qu'il a commis.

Ce qui domine l'école primaire que nous a léguée Jules Ferry, c'est la laïcité, c'est-à-dire l'école où, non seulement le maître sera laïque, mais l'enseignement aussi, où il sera interdit de parler de Dieu et des devoirs de l'homme envers Lui.

Ecole neutre! dit-on. Pure hypocrisie. Jules Simon, dans un de ses plus beaux discours, lors de la discussion de la loi, avait démontré que la neutralité était impossible, que l'école laïque devait forcément devenir ce qu'elle est aujourd'hui presque partout, ce que les auteurs de la loi du 28 mars désiraient qu'elle devînt : une véritable forteresse élevée dans chaque commune contre les croyances de la majorité des Français, l'arme la plus puissante de déchristianisation de ce pays.

Partisan de la liberté, l'auteur de la loi qui fonda une pareille école! Peut-on le dire quand cette école est imposée à chaque commune, quand les conseillers municipaux et les pères de famille n'ont pas le droit d'en choisir une autre à laquelle les impôts qu'ils paient seront attribués?

Liberté, dira-t-on, parce qu'il est permis de fonder, à côté, une école libre. Oui, mais ceux qui la désirent, le pourront-ils? Pour y parvenir, il leur faudra payer deux fois, payer l'enseignement qu'ils aiment et payer l'enseignement qui attaque dans l'âme de l'enfant ce qui leur est le plus cher au monde, leur foi. Et quand cette loi fut votée, ses auteurs pensaient bien que jamais les catholiques ne seraient capables de s'imposer les énormes sacrifices qu'ils ont consentis pour sauver dans ce pays l'enseignement primaire chrétien.

Liberté, parce que cette école libre peut exister à côté de l'école officielle! Mais ne sait-on pas qu'aussi bien du temps de Jules Ferry qu'à l'heure actuelle, tous les pères de famille ne sont pas libres d'envoyer leurs enfants à d'autres maîtres qu'à ceux de l'Etat? Ignore-t-on que l'école laïque a été imposée immédiatement à tous les fonctionnaires, à tous ceux sur qui l'Etat peut exercer directement ou indirectement son influence, et nous savons s'ils sont nombreux! Ceux-là, au sujet de l'enseignement, jouissent de la liberté peut-être, mais à la condition d'y sacrifier le pain, la vie de la famille.

Toutes les conséquences odieuses des lois scolaires, nous les avons vues se produire sous Jules Ferry comme sous M. Combes. M. le comte Albert de Mun les rappelait à Jules Ferry lui-même dans le discours précédemment cité[1] :

[1] Séance de la Chambre des députés du 8 juin 1889.

« Nous avons vu, disait-il, ces profanations des emblèmes religieux, comme le Christ de Benon dans la Gironde, brisé et jeté en morceaux dans la fosse d'aisances, comme le calvaire d'une commune d'Eure-et-Loir fusillé sur la route par un instituteur, et encore ce Christ d'une commune de l'Allier retrouvé brisé dans le pupitre de l'instituteur après qu'il avait dit que c'était pour lui un objet d'horreur : et ces odieuses leçons de choses, comme celle donnée par un instituteur qui faisait tuer un chien, l'éventrait devant ses élèves, et leur montrant ses entrailles leur disait : « Vous « voyez bien qu'il n'y a pas d'âme; il n'y a pas de raison pour « qu'il y en ait davantage dans l'homme. »

« Ce sont des faits journaliers, la presse en est pleine...

« Faut-il vous rappeler les crucifix des écoles de Paris brisés par votre préfet M. Hérold, sous les yeux des élèves et jetés pêle-mêle dans des tombereaux, et ces laïcisations brutalement exercées par toute la France, les Frères et les Sœurs jetés à la porte malgré les souvenirs de la guerre, malgré les Frères de Champigny relevant les blessés dans la neige sous les obus, malgré les Sœurs de charité mourant au chevet des malades dans les ambulances...

« Et ces manuels civiques patronnés, recommandés par vous, où l'on enseignait aux enfants à mépriser et à détester tout ce que nous respectons, où l'injure était versée à pleins bords contre la vieille France, contre ses gloires et ses traditions! »

Et ce sont ces lois, produisant des conséquences semblables, dont Jules Ferry entendait imposer l'acceptation à des catholiques comme condition de leur entrée dans la république, le jour, où, après avoir vu Challemel-Lacour juger si sévèrement sa politique, il croyait comme lui nécessaire le concours des conservateurs. M. Rambaud nous le rappelle :

« Ferry, nous dit-il, se déclara pour la république ouverte..., mais ce fut toujours avec cette réserve que la constitution républicaine et les *lois républicaines* seraient formellement acceptées par les nouveaux venus [1]. »

Imposer semblable condition à des adversaires avant de leur tendre la main, n'est-ce pas leur demander le reniement? Et ici M. Rambaud se trompe vraiment en nous présentant Jules Ferry comme un partisan de la politique de Léon XIII. Léon XIII, en effet, a donné aux catholiques français le conseil d'accepter la constitution républicaine, mais comme moyen de combattre plus efficacement ces lois que M. Rambaud appelle « les lois républicaines. »

[1] P. 420.

*
* *

A ce propos, il importe aussi de relever les passages du livre où l'auteur nous parle de l'intransigeance de la droite, de la « politique outrancière » de la droite, et où il paraît bien faire retomber sur elle l'échec de la politique d'union « de toutes les forces de conservation contre les forces de destruction. »

Il suffit de lire dans le *Jules Ferry* de M. Rambaud l'histoire de la constitution du ministère Rouvier pour démontrer combien peu intransigeante, combien peu « outrancière » a jamais été la droite. Le récit est très suggestif et mérite vraiment d'être cité :

« La situation apparaissait inextricable [1]... C'est alors qu'un membre de la droite, Antonin Lefèvre-Pontalis, personnellement connu de Grévy, lui persuada de recevoir M. de Mackau. Avec celui-ci, le président alla droit au fait : « Si la droite combat le « ministère que je médite de former, il n'y a pas d'issue. Mon-« sieur de Mackau, je fais appel à votre patriotisme ». M. de Mackau fit observer que le concours des droites ne pouvait cependant pas être une pure abdication. Il réclamait tout au moins « une large tolérance » dans l'application de certaines lois récemment votées. Son groupe parlementaire devenu « droite constitution-« nelle » s'abstiendrait de toute opposition systématique; mais il appuierait les mesures libérales, combattrait les mesures anti-sociales et antireligieuses, n'admettrait ni emprunts, ni impôts nouveaux. A une seconde entrevue avec le président, M. de Mackau acheva de préciser les conditions : « Nous n'exigeons pas d'enga-« gements formels, mais nous voulons d'autres procédés. — Soit, aurait répondu Grévy. Causez avec Rouvier et ensuite envoyez-le-moi [2]. »

[1] P. 431.

[2] Il faut croire que Jules Ferry approuva cette combinaison et que ce ne fut qu'après son approbation que M. Rouvier consentit à gouverner avec l'appui, d'avance concerté avec elle, de la droite, et accepta « le pacte » : « D'après le récit que nous suivons en ce moment et qui ne nous paraît point invraisemblable, continue M. Rambaud, M. de Mackau rencontra au Palais-Bourbon M. Rouvier qui s'entretenait avec Jules Ferry et Raynal. La présence de ceux-ci ne l'empêcha pas d'exposer l'objet de sa démarche. Après l'avoir écouté, M. Rouvier se tourna vers Jules Ferry et à « brûle-pourpoint » lui dit : « Qu'en pensez-vous? »

« La question était embarrassante, surtout pour Jules Ferry. D'une part, c'était le mode d'application sinon le principe des lois scolaires qui allait être en cause avec une sorte de désaveu de l'article 7. D'autre part, si la combinaison imaginée par Grévy, acceptée par M. de Mackau, échouait, c'était Boulanger reprenant possession du ministère de la guerre. Le narrateur qui se donne pour témoin oculaire de cet entretien ajoute : « Le

Ce récit ne prouve-t-il pas jusqu'à l'évidence que la droite se contentait alors de bien peu pour accorder son concours à un ministère républicain. La suite des événements a démontré que, plus tard, elle se contenta de bien moins encore!

Mais ce concours de la droite, au moment où il jouissait d'une si grande influence, au moment où il tenait si bien en mains sa majorité, Jules Ferry n'en voulut pas ou, du moins, fit tout ce qu'il fallait pour ne pas l'obtenir, et, dès lors, la politique que lui prête M. Rambaud et qui, nous en convenons avec lui, était bien la sienne, était condamnée d'avance à un échec certain.

Comme l'a si bien dit Castelar : « Il voulait la politique conservatrice, mais sans éléments conservateurs et avec une concentration républicaine délétère [1]. »

Ne comprit-il pas qu'en agissant de la sorte, il ne pouvait réussir? S'il en est ainsi, il faut ratifier le jugement qu'a porté sur lui M. Lamy quand il l'a traité « d'intelligence moyenne avec des talents ordinaires [2] ».

* * *

M. Etienne Lamy dit autre part de Jules Ferry : « Il aimait le combat jusqu'à en aimer le péril. »

Jules Ferry batailleur, Jules Ferry passionné par la lutte, Jules Ferry faisant tête à ses adversaires, Jules Ferry ne reculant jamais! C'est là la réputation qu'il a laissée!

« De sa haute taille, il dominait l'assemblée : sa large poitrine s'offrait aux tempêtes parlementaires comme un rocher aux coups de la mer [3]. »

Cette réputation de bravoure est, à notre sens, absolument imméritée. Nous ne parlons pas ici bien entendu du courage en face du danger « physique ». La loyauté nous fait un devoir de dire que, de ce courage-là, Jules Ferry a donné maintes preuves pendant le siège de Paris. Mais ce que nous nions absolument, c'est sa combativité en politique. Là, on ne l'a vraiment vu faire preuve d'énergie que contre des vaincus : il n'en a jamais montré vis-à-vis de ceux que nous avons entendu M. Rambaud appeler « les

visage de Jules Ferry se contractait. Enfin, d'une voix ferme, mais témoignant d'un douloureux conflit intérieur, il employa cette formule triviale mais expressive en s'adressant à M. Rouvier : « Vous pouvez y aller. »

[1] Cité par M. Rambaud.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1896, M. Lamy : « Le Gouvernement de la Défense nationale. »

[3] M. Rambaud, *Jules Ferry*, p. 511.

ennemis de la stabilité républicaine, de la paix sociale et de la grandeur du pays. »

Il a donné le vrai degré de sa trempe de combattant le jour de l'interpellation sur l'affaire de Langson, à la séance de la Chambre du 30 mars 1885.

Ce jour-là, il est harcelé de toutes parts et avec quelle violence! C'est d'abord M. Clémenceau qui débute :

« Je ne viens pas répondre à M. le Président du Conseil... Ce n'est plus un ministre, ce n'est plus des ministres que j'ai devant moi, ce sont des accusés; ce sont des accusés de haute trahison sur lesquels, s'il subsiste un principe de responsabilité et de justice, la main de la loi ne tardera pas à s'abattre. »

Après M. Clémenceau, M. Ribot :

« Vous ne pouvez à cette heure que vous retirer : vous le devez à la Chambre, que vous avez entraînée à votre suite sans lui dire avec assez de franchise où vous la conduisiez. Vous le devez à la République, à qui vous venez d'infliger sa première humiliation. Vous le devez enfin à la France, qui est prête à faire tous les sacrifices, mais à qui vous ne pouvez plus à cette heure parler avec autorité. »

Enfin, vient l'ordre du jour Ribot et Mézières :

« La Chambre, résolue à faire tous les sacrifices pour maintenir l'intégrité de l'honneur national, blâme les fautes commises, regrette de n'avoir pas connu jusqu'ici toute la vérité. »

Sous cette averse d'outrages, est-ce qu'un véritable orateur de combat ne va pas bondir? Sachant qu'il doit tomber, ne va-t-il s'efforcer de recevoir le coup de grâce en fonçant sur l'ennemi et en subissant une de ces défaites qui jettent sur la mémoire des grands lutteurs plus de gloire qu'un grand nombre de victoires faciles? Fait-il cela? Essaie-t-il même cela? Non; voici le récit que nous donne M. Rambaud lui-même de la fin de cette mémorable séance :

« On allait se compter, nous dit-il (p. 369), sur une question de procédure. Le président du Conseil ayant demandé la priorité pour la discussion sur la demande de crédits, elle fut repoussée par 306 voix contre 149... Jules Ferry ayant demandé la parole, Cassagnac s'écria : « La tribune est devenue un gibet. » Quand le silence fut rétabli, Jules Ferry annonça que le cabinet allait porter sa démission au président de la République ».

On sait ensuite comment il s'enfuit pendant que, sous les huées, s'éteignait le dernier mot de la phrase : « Vous êtes le dernier des... »

Bientôt l'occasion s'offrit à Jules Ferry de prendre une belle revanche. Il venait d'être réélu : la première question qui vint en

discussion à la nouvelle Chambre fut celle des crédits du Tonkin. C'est toute sa politique coloniale qu'il s'agit alors pour lui de défendre. M. Rambaud nous affirme que la bataille de Langson, que l'on croyait un désastre, a été, au contraire, « l'un de nos plus brillants succès coloniaux ». Jules Ferry est documenté maintenant. Il va pouvoir démontrer la fausseté, l'injustice des accusations terribles lancées contre lui le 30 mars 1885. Va-t-il se défendre? Non. Il reste muet. Et de 1885 à 1889 il ne prononcera pas un seul discours de combat. Pendant les batailles furieuses du boulangisme on pouvait le voir rester à son banc, écrasé, affalé comme un être en qui tout ressort semblait brisé, n'osant pas user de cette arme de la parole que ses panégyristes nous disent avoir été en lui si puissante. M. Rambaud nous déclare bien cependant qu'il a pris une part active aux luttes de ce temps. Il parlait, nous dit-il, il parlait souvent. Oui, il parlait... à Epinal, préférant un auditoire trié sur le volet, toujours prêt à l'applaudir, à celui d'adversaires qu'il avait au Palais-Bourbon et qu'un autre homme eût aimé à avoir face à face pour rendre coup pour coup à chaque occasion favorable. Est-ce là le vrai lutteur?

Dédain pour ses adversaires, disent ses amis! Dédain pour des adversaires tels que M. Clémenceau! La chose est difficilement croyable.

Pour mon compte, d'ailleurs, quand j'entends dire qu'un homme politique dédaigne des adversaires vraiment dignes de lui, je me rappelle toujours ce personnage de Labiche à qui un ami apporte un article outrageant de journal. Il s'indigne, veut répliquer. Mais l'ami qui l'en sait incapable le console :

« — Il y a des gens, dit-il, auxquels on ne doit répondre que par le mépris.

« — C'est égal, répond l'autre, j'aimerais mieux l'aplatir. »

*
* *

Les hommes d'extrême gauche, ceux que M. Rambaud appelle « les pires ennemis » de celui dont il écrit l'histoire, ceux-là, Jules Ferry, dans sa politique intérieure, n'a donc jamais osé sérieusement les combattre. Tout au contraire : et personne n'a pu contredire M. le comte Albert de Mun quand il a dit, à Jules Ferry, dans la séance du 8 juin 1889 :

« Vous déclariez à vos amis, dans une réunion récente, que la différence entre les radicaux et les opportunistes, c'est que, vous, vous n'avez pas promis, mais que vous avez tenu. Vous avez raison, ce sont les radicaux qui ont promis, et c'est vous qui avez tenu. »

C'est, en effet, sous la pression de l'extrême-gauche que l'article 7, auquel personne ne pensait dans le pays, fut déposé.

Quant à la laïcité de l'enseignement primaire, il est prouvé aujourd'hui que Jules Ferry n'en voulait pas : elle lui fut imposée. Chacun sait aussi que toutes ses « lois républicaines » lui furent pour ainsi dire dictées par les Loges maçonniques et par la Ligue de l'enseignement.

Et alors est-il vraiment juste de prétendre, avec M. Rambaud, « qu'aucune solidarité ne peut être établie entre l'action gouvernementale qui se produit aujourd'hui et celle qui fut tentée vingt-deux ans auparavant »?

Non, assurément. La solidarité niée par M. Rambaud existe : la solidarité de ceux qui n'aiment pas la révolution, qui ne la veulent pas, mais qui, par faiblesse, pactisent avec elle, lui ouvrent l'Etat, d'où, d'ailleurs, elle s'empresse, dès qu'elle y est installée en souveraine maîtresse, de chasser ses introducteurs.

C'est ce qui arrive à l'heure présente aux amis de Jules Ferry. Ils en paraissent étonnés; leur étonnement nous étonne. Car il leur arrive ce qui est toujours arrivé à leurs pareils. De plus avancés qu'eux leur ferment la république, ou du moins, pour y entrer, leur imposent comme conditions d'accepter des « lois républicaines » que leur conscience réprouve. Ils sont victimes aujourd'hui du même ostracisme dont Jules Ferry frappait autrefois les conservateurs. C'est là ce que Gambetta aurait appelé « la justice immanente des choses ».

En réalité, est-ce bien la faute des hommes? Nous croyons que c'est beaucoup plus encore la conséquence fatale des vices du régime. La république recommence ce qu'elle a toujours fait en France. Elle marche, — à grands pas, aujourd'hui, — dans la route de la révolution, et, comme autrefois, la poussière de sa route est jonchée de ses « grands hommes ». Après Jules Ferry, M. Goblet; après M. Goblet, M. Waldeck-Rousseau! Demain, sans doute, le tour de M. Combes! Déjà, d'ailleurs, M. Chaumié est appelé « jésuite » par la presse ministérielle, et le général André est injurié par elle avec autant de violence que s'il l'était réellement.

G. de Lamarzelle.

LA SITUATION POLITIQUE
EN ITALIE

Au lendemain de la visite du roi d'Italie en France et du changement de cabinet qui vient de s'accomplir à Rome, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner au lecteur français une idée exacte de la situation actuelle de la Péninsule, au triple point de vue politique, social et religieux, depuis les circonstances qui ont précédé l'assassinat du roi Humbert.

Tant que M. Crispi resta aux affaires, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 1896, l'ordre régna en Italie. L'énergie avec laquelle l'homme d'Etat sicilien l'avait rétabli lors de sa rentrée au ministère, le 14 décembre 1893, avait suffi à rassurer les honnêtes gens et à contraindre les révolutionnaires à respecter les lois. Comprenant que le seul parti vraiment dangereux était le parti socialiste, M. Crispi le combattit vigoureusement et non sans succès. M. Turati, député socialiste de Milan, avouera plus tard que si M. Crispi restait deux ans de plus aux affaires, c'en était fait pour longtemps du socialisme italien.

Malheureusement, à côté des services incontestables qu'il rendait à son pays, M. Crispi commettait de graves fautes. La légèreté avec laquelle il se laissa entraîner à une politique d'expansion coloniale fondée sur des rêves mal définis et dépourvue de toute préparation sérieuse amena sa chute.

En prenant la succession de M. Crispi, bien qu'on fût au lendemain du désastre d'Adoua, M. le marquis di Rudini pouvait faire beaucoup de bien et s'attirer la sympathie des neuf dixièmes des Italiens. Le retour de M. Crispi au ministère n'était pas possible pour deux motifs bien simples : le désastre d'Adoua et l'âge de l'ex-président du Conseil. Le premier obstacle n'était pas insurmontable. Le temps fait oublier bien des choses, et M. Crispi pouvait parfaitement bénéficier de cet oubli si les fautes de son successeur faisaient regretter son gouvernement à poigne. Mais le second obstacle était sans remède. Même en admettant que M. Crispi pût reprendre la direction des affaires, une telle éventualité ne pouvait se produire qu'au bout de deux ou trois ans au

plus tôt. Or, M. Crispi avait soixante-dix-sept ans, sa santé était ébranlée et sa vue de plus en plus faible. Dans ces conditions, comment pouvait-on croire qu'il pût aspirer au pouvoir. Les amis de l'homme d'Etat sicilien étaient les premiers à dire que sa vie politique était finie. M. di Rudini n'avait donc pas à se préoccuper d'un retour offensif de son adversaire. Il n'avait qu'à gouverner sagement pour être sûr de grouper autour de lui la grande majorité des Italiens, ce qui lui eût permis de garder longtemps la direction des affaires et de préparer un bon avenir pour l'Italie.

Malheureusement, lorsqu'il était dans l'opposition, le nouveau chef du cabinet avait fait une alliance dangereuse avec M. Cavallotti, chef des radicaux. On avait échangé des promesses en vue d'une succession possible, et M. di Rudini se crut obligé à les tenir lorsqu'il rentra au ministère.

Au lieu d'examiner avec calme et impartialité la situation de l'Italie, telle que M. Crispi l'avait laissée en se retirant, pour maintenir ce qu'il y avait de bon dans l'œuvre de son prédécesseur et corriger ses fautes, M. di Rudini, suivant docilement les déplorables conseils de M. Cavallotti, n'eut rien de plus pressé que d'adopter un programme consistant uniquement à faire le contraire de ce que M. Crispi avait fait.

S'il renouvela la Triple Alliance, ce fut uniquement parce qu'il recula devant la responsabilité d'un changement soudain de politique étrangère et parce qu'il l'avait une première fois renouvelée lui-même lors de son court passage aux affaires en 1891. Ce fut là le seul domaine où M. di Rudini ne changea pas la politique de son prédécesseur. Dans toutes les autres questions principales, la politique de M. di Rudini, fondée sur une contradiction systématique, fut la source de toutes les fautes et de tous les déboires du nouveau président du Conseil.

Pour ne pas trop allonger ce préambule, je me bornerai à examiner brièvement l'œuvre de M. di Rudini au point de vue des intérêts coloniaux de l'Italie. Je donnerai un peu plus de détails sur sa politique intérieure.

Au point de vue de la politique coloniale, M. di Rudini s'empressa d'adopter non seulement un programme modeste, — ce qui eût été sage, — mais un système incohérent dont l'Italie paye aujourd'hui les frais. Il empêcha le général Baldissera de battre les soldats du ras Mangacha, ce qui eût donné une espèce de revanche à l'armée. Il s'empressa de céder Kassala à l'Angleterre, sans même se soucier de se faire rembourser les dix ou quinze millions que sa conquête sur les derviches avaient coûtés à l'Italie. Or, Kassala et son territoire étaient la partie la plus riche et la

plus fertile de la colonie Erythrée et, depuis la chute du mahdi de Khartoum, cette province est devenue très prospère. Mais M. Cavallotti exigeait qu'on se débarrassât de la colonie Erythrée, et M. di Rudini, ne pouvant la lui sacrifier, voulut du moins lui donner la preuve de sa bonne volonté, sans tenir compte des avertissements de ceux qui lui disaient que les jours du mahdisme étaient comptés et que, lorsque les Anglais se seraient emparés du Soudan, Kassala procurerait des ressources considérables à la colonie italienne.

A l'intérieur, la politique de M. di Rudini fut encore plus désastreuse. M. Crispi ayant dissous les cercles socialistes, il s'empressa de leur accorder la plus large liberté sans se souvenir que cette même politique, pratiquée en 1892 par M. Giolitti, avait produit les insurrections de Sicile et de Carrare, qui, sans l'énergique intervention de M. Crispi, eussent été suivies d'une révolte générale en d'autres provinces.

Les socialistes, comme on le comprend sans peine, s'empressèrent de profiter de la protection que le pouvoir leur accordait. Leurs chefs, si humbles et si abattus lorsque M. Crispi était aux affaires, reprirent leur belle audace. Ils employèrent l'année 1896 à se réorganiser sous la direction de M. Turati et des autres gros bonnets du parti. En 1897, au moment des moissons, ils organisèrent de grandes grèves, surtout dans les provinces de Bologne et de Ferrare. Dans la pensée de leurs chefs, ces grèves étaient un essai qui leur donnerait la mesure et de la force de leur parti et de la tolérance du gouvernement.

M. di Rudini, obéissant aux sommations de M. Cavallotti et aux impérieux conseils de M. Zanardelli, ne voulut pas se rendre compte de la gravité de la situation créée par ces grèves. Il laissa toute liberté aux meneurs socialistes, fermant l'oreille aux plaintes des propriétaires et des fermiers. Les grèves se prolongèrent pendant des semaines, et le gouvernement semblait s'en désintéresser. Il s'ensuivit un désordre invraisemblable, une déplorable démoralisation des fonctionnaires, obligés à traiter de puissance à puissance avec ces mêmes meneurs qu'ils avaient énergiquement pourchassés sous le ministère précédent. A Ferrare, on eût dit que le gouvernement n'existait plus tant le désordre s'aggravait et prenait des proportions alarmantes. Ce fut à tel point que les principaux propriétaires de cette province, — gens respectables et étrangers aux coteries politiques, — furent contraints de télégraphier au ministère en ces termes : « Ceci n'est pas un gouvernement, c'est simplement l'anarchie ! »

En présence de cette dépêche, M. di Rudini ne put se soustraire

au devoir de rétablir l'ordre si gravement troublé. Il donna à ses agents des instructions plus claires et plus énergiques, et les grèves aboutirent à une transaction plus ou moins équitable. Les chefs du socialisme furent heureux de cette solution. Ils ne voulaient pas, en effet, pousser les choses trop loin. Contents des résultats de leur manœuvre, ils pouvaient se préparer à de nouveaux attentats, sachant fort bien qu'ils avaient affaire à un gouvernement faible. Les anarchistes, de leur côté, profitant des fautes du gouvernement qui confondait la liberté et la licence, réorganisèrent leur parti. L'attentat d'Acciarito contre la vie du roi fournit bientôt la preuve de leurs criminelles machinations.

Cependant, rien ne parvenait à ouvrir les yeux à un gouvernement qui demeurait délibérément aveugle devant les leçons de l'expérience. Au contraire, M. di Rudini persistait plus que jamais dans son programme d'alliance avec l'extrême-gauche. Pour complaire à M. Cavallotti, il avait congédié une Chambre où il pouvait compter sur une majorité sûre, et il avait appuyé, dans les élections, nombre de candidats du parti radical. Au mois de décembre 1897, il se sépara de plusieurs de ses collègues du ministère pour faire appel au concours de M. Zanardelli, chef de la gauche radicale et anticléricale, qui consentit à entrer, comme garde des sceaux, dans le cabinet. Mais l'heure allait sonner où ceux qui avaient semé le vent récolteraient la tempête.

L'année agricole 1897 n'avait pas été bonne. Le pain était relativement cher et, dans le midi de l'Italie, les populations étaient en proie à une gêne très réelle. Le parti socialiste profita de ces circonstances favorables pour organiser des émeutes. Les premiers désordres eurent lieu dans les Pouilles. Le gouvernement, pris au dépourvu, les réprima tardivement, apaisant la colère du peuple par de sages mesures qui, prises plus tôt, eussent épargné au pays et ces émeutes et les répressions qui s'ensuivirent.

Au mois d'avril, d'autres désordres eurent lieu à Faenza, Ancône, Plaisance et un peu partout, dans le nord et le centre de l'Italie. Là, on ne pouvait guère parler de misère. La situation économique de ces régions, sans être très prospère, s'était cependant améliorée depuis quelque temps, et il était absurde de la comparer, même de loin, à celle des Pouilles. Il était donc clair que ces événements étaient le résultat d'une campagne sectaire habilement menée par des gens qui savaient profiter du régime du *laisser faire*, *laisser aller*, adopté depuis deux ans par le gouvernement. Celui-ci, au lieu de comprendre son devoir, vivait au jour le jour, réprimant une émeute ou l'autre, sans songer à prévenir, par des mesures générales et énergiques, des désordres plus graves et plus étendus.

Encouragés par l'attitude embarrassée et par la politique incohérente du ministère, les meneurs du socialisme se préparèrent à la bataille décisive contre l'ordre social. De graves émeutes éclatèrent en même temps à Florence et à Milan. Effrayé par ce qui se passait dans ces deux villes, M. di Rudini y proclama l'état de siège. Le général Nicolas Heusch, celui-là même qui, trois ans auparavant, avait réprimé la révolution à Carrare, fut chargé de rétablir l'ordre à Florence. Le général Bava Beccaris reçut la même mission à Milan. En même temps, le ministre de la guerre, d'accord avec son collègue des travaux publics, « militarisa » tous les employés des chemins de fer.

Deux jours suffirent pour avoir raison des factieux à Florence et dans les environs, où la résistance des bandes socialistes fut médiocre, et où leur action ne dépassa jamais les proportions d'une agitation tumultueuse. Il en fut autrement à Milan. Là, une véritable révolution éclata, et il fallut quatre jours pour rétablir l'ordre. On dut même employer le canon dans un quartier excentrique de la ville où la résistance des factieux était plus opiniâtre.

On a répandu des légendes invraisemblables sur la répression de l'insurrection de Milan, au mois de mai 1898. La presse révolutionnaire n'a pas craint d'affirmer que le général Bava Beccaris y avait joué le rôle d'un petit Mourawieff et qu'on y avait massacré des milliers d'ouvriers. La vérité est que, si l'affaire fut chaude, elle ne coûta la vie qu'à un petit nombre de soldats et d'ouvriers, grâce à la vigilance et à la modération du général Bava Beccaris qui n'employa le canon que pour effrayer les factieux. Les morts et les blessés ne dépassèrent guère le chiffre de deux cents.

Si les émeutes et la révolution de Milan ne donnèrent pas les graves résultats que les meneurs du socialisme en attendaient, on le doit à l'impatience des chefs en sous-ordre qui devaient exécuter le plan général préparé par les gros bonnets du parti. Ce plan était habilement conçu. On devait provoquer, dans chaque région, de nombreuses émeutes dans les petites villes pour obliger les autorités militaires à éparpiller partout leurs forces et à dégarnir les grandes villes comme Milan, Florence, Naples, Bologne. Dès que les soldats seraient occupés à rétablir l'ordre en cent endroits, on devait proclamer la grève générale des employés et ouvriers des chemins de fer, suivie de la révolution dans les villes principales, où la grève empêcherait de renforcer rapidement les garnisons.

Le résultat ne répondit point aux prévisions et aux espérances des meneurs. D'abord, à Naples, tout se borna à quelques manifestations sans importance; en second lieu, les ardeurs révolution-

naires des petits chefs les poussèrent à brusquer les événements. Les émeutes éclatèrent à droite et à gauche, dès le mois d'avril 1898, sans que ceux qui en étaient les promoteurs semblassent se souvenir des instructions que le comité central leur avait données. Il s'ensuivit que l'armée eut facilement raison de ces agitations partielles. Elle aurait pu même réduire beaucoup plus vite les factieux à la raison sans les instructions incohérentes du ministère prescrivant à la répression des limites qui ne la rendaient que trop souvent inefficace et encourageaient les révolutionnaires du voisinage à s'insurger.

Malgré ces entraves, l'armée fit son devoir, et l'ordre, rétabli dans les petites villes, ne fut plus troublé, ce qui permit au gouvernement de renvoyer dans les villes principales les régiments qu'on avait dû appeler. Ce manque de discipline chez les chefs des révolutionnaires des petites villes déjoua les calculs du comité central. Désormais, il ne pouvait plus compter sur l'éparpillement des forces militaires Restait cependant la ressource de la grève générale des employés et ouvriers des chemins de fer, qui pouvait du moins empêcher le gouvernement d'envoyer des renforts à Milan surtout, où l'on voulait livrer la grande bataille. Mais le secret ne fut point gardé. Le gouvernement, informé à temps des intentions des meneurs, répondit à leur projet de grève par le décret qui « militarisait » les futurs grévistes.

La mesure était d'une légalité douteuse, car si le gouvernement avait le droit d'appeler sous les drapeaux les employés et ouvriers de chemins de fer appartenant aux classes qu'il avait rappelées sous les armes pour renforcer l'armée, il n'avait pas le droit de soumettre au service et à la discipline militaire les citoyens, — et ils étaient nombreux parmi le personnel des voies ferrées, — qui avaient l'âge où le congé militaire est définitif. Mais le gouvernement escompta et l'effet que produirait son décret de « militarisation » et le peu de penchant que MM. les socialistes italiens ont pour le « martyre ». Les événements justifièrent ses prévisions.

La plupart des employés ne se soucièrent point de braver l'autorité militaire. Ceux qui n'étaient pas socialistes furent enchantés du prétexte que le décret leur donnait de ne point tenir compte des ordres et des menaces des meneurs. La plupart des socialistes, craignant le conseil de guerre, se tinrent cois. Isolés, les plus turbulents durent se soumettre. Les chemins de fer, grâce à cette mesure énergique, continuèrent à fonctionner régulièrement, car les employés ne furent « militarisés » que pour être soumis à la discipline militaire, tout en continuant à remplir leurs fonctions habituelles.

Cette « militarisation » des employés et ouvriers des voies ferrées permit au gouvernement de concentrer de nombreux régiments à Milan et d'étouffer la révolution avant qu'elle eût pris des proportions désastreuses, et l'Italie ne paya pas trop cher la déplorable politique de ceux qui la gouvernaient.

En présence d'événements aussi graves, M. di Rudini fut contraint de renoncer à son alliance avec l'extrême-gauche. L'opinion réclamait vivement des lois qui missent le pays à l'abri d'une nouvelle levée de boucliers du socialisme. M. Zanardelli, doctrinaire incorrigible, trouvait que la répression suffisait et qu'il n'était point « libéral » d'adopter des mesures préventives contre les tentatives de ceux qui voulaient troubler l'ordre. M. di Rudini passa outre, et remplaça M. Zanardelli et ses amis par d'autres ministres. En même temps, il appela M. le marquis Raffaela Cappeli au département des affaires étrangères, où il prit la place de M. Visconti-Venosta lequel se retirait parce qu'il déplorait hautement les tristes résultats d'une politique intérieure dont il avait maintes fois signalé les dangers.

Au commencement du mois de juin, le Parlement reprit ses travaux, interrompus par de longues vacances. M. di Rudini présenta une série de projets de loi pour réprimer les menées du socialisme, et notamment un projet qui régularisait, pour l'avenir, au point de vue légal, la « militarisation » des employés et ouvriers des chemins de fer. Mais M. di Rudini avait perdu la confiance de la majorité. Il fut renversé au bout de peu de jours, et M. le général Louis Pelloux le remplaça à la présidence du Conseil. Telle fut l'issue fatale à laquelle aboutit la politique ondoyante et dangereuse d'un homme d'Etat qui n'était dépourvu ni de talent ni de culture, mais manquait d'énergie et pratiquait trop le scepticisme. Avec un caractère plus ferme, des idées plus élevées et un peu moins d'ambition, M. di Rudini eût fait un excellent premier ministre.

Le général Pelloux, qui le remplaçait, était un brave soldat et un homme très honnête, mais il n'était certes pas à la hauteur de la situation difficile qu'il devait affronter. Il commença par former un ministère de conciliation où la droite, les centres et la gauche modérée étaient représentés par des personnages de second ordre. Sous prétexte que le temps manquait pour les discuter avant les vacances d'été du Parlement, il retira les projets de loi de M. di Rudini contre le socialisme. Il s'efforça ensuite de rétablir le calme dans la Péninsule, mais il commit plus d'un acte de faiblesse pour atteindre plus facilement son but. Le résultat ne se fit guère attendre. Les socialistes, dont M. di Rudini avait supprimé les associations et les cercles, au lendemain des événe-

ments de Milan, reprirent la belle audace qu'ils avaient perdue à la suite de l'insuccès de leur action révolutionnaire. Alors, le général Pelloux présenta au Parlement de nouveaux projets de loi, bien moins sévères que ceux de M. di Rudini, pour la défense de l'ordre social. Les ministres qui faisaient partie de la gauche ou qui avaient d'intimes rapports avec la franc-maçonnerie (en Italie comme en France, — il est bon de le noter en passant, — la franc-maçonnerie est étroitement liée avec le socialisme) se refusèrent à accepter ces mesures. Ils furent remplacés par des membres de la droite ou du centre droit ; mais la politique faible et ondoyante continua de régner dans les conseils du roi Humbert. Le gouvernement en donna une preuve dans les concessions qu'il fit sans cesse aux exigences de l'extrême-gauche.

A la suite des émeutes du printemps 1898, un nombre assez considérable d'individus avaient passé devant les conseils de guerre qui les avaient condamnés à des peines plus ou moins graves. Il y avait parmi eux trois catégories. Les uns étaient les meneurs de la rébellion, d'autres étaient coupables de crimes de droit commun, d'autres enfin avaient été pris les armes à la main. Laissant de côté ceux qui avaient commis des crimes, il était clair que parmi les condamnés appartenant à la troisième catégorie il y avait nombre de malheureux, victimes des suggestions et de la propagande des meneurs. Au bout de sept ou huit mois, le gouvernement, les jugeant suffisamment punis, leur accorda l'amnistie. L'extrême-gauche ne fut pas contente. Pour ce parti, « foncièrement démocratique », les petits et pauvres gens ne comptent pas. Il n'y a que les chefs qui valent quelque chose. C'est une espèce d'aristocratie dans la démocratie. Or, comme ces chefs appartenaient précisément à la catégorie des meneurs et étaient responsables et des émeutes qu'ils avaient provoquées et des crimes de droit commun que des misérables excités par eux avaient commis, il est évident qu'il n'était que juste qu'ils payassent les frais de leur conduite factieuse, et cela d'autant plus que pendant que ceux qu'ils avaient soulevés bravaient tous les périls, eux ne risquaient rien et attendaient, à l'abri dans leurs maisons, le résultat de la révolution pour profiter de la victoire des autres.

Devant les insolentes réclamations des socialistes, des radicaux et des francs-maçons, le ministère Pelloux avait le devoir de se montrer ferme. Au contraire, il n'eut rien de plus pressé que d'accorder une amnistie générale, de telle sorte que les meneurs se tirèrent d'affaire avec un peu de prison. Désormais, on pouvait savoir en Italie qu'une tentative contre le gouvernement établi et contre l'ordre social ne se payait pas cher, et ceci ne devait qu'en-

courager les factieux à préparer de nouveaux coups. La politique de M. Crispi, à la suite de la répression des émeutes, avait été plus avisée. Il avait accordé de larges amnisties aux malheureux qui s'étaient laissé entraîner par les suggestions des meneurs, mais il n'avait concédé à ceux-ci que quelques réductions de peine. Lorsqu'il avait quitté le pouvoir, au mois de mars 1896, les meneurs étaient tous en prison. C'est M. di Rudini qui s'était empressé de les mettre en liberté, et cet acte de faiblesse n'avait pas exercé une mince influence sur la suite des événements.

Cependant le général Pelloux insistait devant la Chambre pour faire approuver ses projets de loi, bien modestes, pour la défense de l'ordre social. L'extrême-gauche s'y opposait opiniâtrément. Ayant conscience de l'incurable faiblesse du ministère et de la majorité, elle organisa l'obstruction. La Chambre des députés devint le théâtre des scènes les plus scandaleuses. Un député socialiste, M. Leonida Bissolati, le digne fils d'un prêtre défroqué du diocèse de Crémone, ne craignit même pas de crier : *Mort au Roi!* Que fit le gouvernement, que fit la majorité conservatrice pour mettre un terme à un tel état de choses? Au lieu de prendre des mesures énergiques qui eussent forcé les factieux à rentrer dans l'ordre, on perdit un temps précieux à chercher un biais, une cote mal taillée, un expédient quelconque dispensant gouvernement et majorité de faire leur devoir. Les socialistes et leurs collègues de l'extrême-gauche comprirent d'emblée tout le parti qu'ils pourraient tirer de cette attitude honteuse et peureuse des pouvoirs publics. Plus prévoyants que le gouvernement et la majorité, les représentants des partis révolutionnaires coalisés contre l'ordre social et les institutions qui le sauvegardent, avaient calculé d'avance les conséquences de la lutte sauvage où ils s'engageaient. Ils se disaient que si le gouvernement et la majorité de la Chambre reculaient devant leurs excès, l'extrême-gauche obtiendrait une victoire éclatante qui lui procurerait une influence décisive et durable à la Chambre et un grand prestige devant le corps électoral. Ils ne se trompèrent point.

Après avoir épuisé toutes ses ressources à chercher une solution qui ne pouvait être qu'une capitulation déguisée, le gouvernement et le chef de la majorité, M. Sydney Sonnino, se décidèrent enfin à être énergiques. Au milieu d'un vacarme épouvantable, M. Sonnino fit approuver en bloc par assis et levé un nouveau règlement coupant court à l'obstruction et autorisant le président à appeler les soldats pour expulser les députés qui ne voudraient pas se soumettre à son autorité. C'était fort bien, mais il fallait avoir le courage d'aller jusqu'au bout et de ne pas reculer devant des scrupules qui ne

dissimulaient que trop mal le manque de caractère et la peur.

Le gouvernement et la majorité espéraient que l'approbation du nouveau règlement suffirait à faire rentrer l'extrême-gauche dans l'ordre. Mais ce parti s'était trop engagé pour reculer et, conscient de la gravité de la situation, il ne voulait pas ruiner par une capitulation une action engagée avec tant d'énergie, où ses succès étaient déjà considérables. Et puis, — il faut bien le dire, — la minorité turbulente, dirigée par les socialistes, ne croyait guère au caractère et à l'énergie de la majorité. Elle se doutait que le cœur lui manquerait pour aller jusqu'au bout. Aussi, ne tenant aucun compte du nouveau règlement, elle recommença plus que jamais à faire de l'obstruction et à empêcher, par un bruit énorme, la Chambre de délibérer.

Le moment était enfin venu d'exécuter les mesures énergiques que le nouveau règlement autorisait le président à prendre contre ceux qui troublaient les travaux de la Chambre. Le président était M. Joseph Colombo, un savant distingué, un conservateur libéral et un fort honnête homme. Le pays comptait sur lui. Il pouvait, avec un peu de caractère et de fermeté, abattre pour longtemps l'audace des factieux dont l'insolence n'avait d'autre raison que la faiblesse des défenseurs de l'ordre et de la légalité. Mis dans l'alternative de reculer honteusement ou d'appeler les soldats pour expulser de la Chambre les sieurs Ferri, Bissolati et leurs dignes collègues, M. Colombo fut saisi d'une déplorable crainte et se déroba.

Si le président reculait en donnant sa démission, il y avait le bureau de la Chambre. Un des vice-présidents pouvait le remplacer et rétablir l'ordre dans l'Assemblée. Tous reculèrent. M. Sonnino et le général Pelloux ne montrèrent guère plus d'énergie. Pour se tirer d'embarras, ils recoururent à l'expédient de la dissolution de la Chambre, expédient bien dangereux dans de pareilles circonstances. Car le gouvernement se présentait aux électeurs sous le coup d'une honteuse défaite, tandis que les révolutionnaires pouvaient se vanter de l'avoir réduit à l'impuissance.

Faites dans ces conditions, les élections du 2 juin 1900 donnèrent le résultat qu'on pouvait en attendre. Les socialistes obtinrent un succès considérable. Leur groupe put désormais compter sur près de 40 voix. Tous les groupes de l'extrême-gauche furent également renforcés par le scrutin. La droite et les centres furent décimés. Le ministère Pelloux donna sa démission. Il fut remplacé par un ministère d'affaires présidé par M. Saracco. L'extrême-gauche, heureuse de ses succès, accorda une trêve au gouvernement, et la machine parlementaire put de nouveau fonctionner régulièrement.

Au mois de juillet, le Parlement prit ses vacances d'été. Trois semaines après, le 29 juillet 1900, l'attentat de Bresci était consommé. Humbert Ier tombait victime des anarchistes.

*
* *

Il est difficile d'exprimer l'horreur que l'assassinat du roi produisit en Italie. Tous les partis, sauf les socialistes, en furent bouleversés et terrifiés. Humbert Ier était aimé parce qu'il était bon. Ceux qui ne le connaissaient pas pouvaient se méprendre sur son caractère et ses intentions. Après vingt-deux ans de règne, les Italiens le connaissaient à fond. Ils lui reprochaient le manque d'énergie, un certain scepticisme qui facilitait chez lui la soumission aux volontés changeantes de ses ministres; mais ils n'ignoraient point ses belles et bonnes qualités. Quand les Italiens apprenaient que dans les journaux anarchistes de Genève ou d'Amérique on qualifiait leur roi de tyran, ils souriaient. Ils s'indignaient, au contraire, lorsqu'ils voyaient nier les grandes qualités du cœur qui l'avaient rendu populaire. On n'avait pas perdu, en Italie, le souvenir de la conduite héroïque d'Humbert Ier lors de la catastrophe d'Ischia et des terribles épidémies du choléra à Busca (Piémont) et à Naples. On le savait sensible aux souffrances du peuple, prompt à les soulager et on n'ignorait point qu'il faisait le plus noble usage de la liste civile. S'il n'avait pas les qualités qui font les grands rois, il avait celles qui rendent les souverains populaires. Son assassinat provoqua un cri général d'indignation et en même temps un sentiment très réel de honte. L'attentat de Bresci venait après ceux de Caserio, d'Angiolillo, d'Acciarito et de Luccheni. On était donc bien forcé d'avouer que l'Italie était la mère des plus féroces assassins politiques et des anarchistes les plus dangereux. En outre, un fait qui se produisit au lendemain du régicide frappa vivement les esprits. La magistrature fut forcée d'instruire, dans le nord et le centre de la Péninsule de nombreux procès contre des misérables qui n'avaient pas craint de faire l'apologie de Bresci et de son crime.

Sans doute, ces violents anarchistes n'étaient qu'une infime minorité si on la comparait à l'Italie tout entière. Mais leur nombre relativement considérable donnait à réfléchir aux personnes assagies par l'expérience. Il dénotait, en effet, l'existence de beaucoup de groupes anarchistes prêts à toutes les besognes, à tous les attentats. C'était un symptôme d'une démoralisation croissante des classes populaires qui inquiétait bien plus pour l'avenir que pour le présent.

Malheureusement cette inquiétude ne régnait pas assez en haut

lieu. L'émotion première une fois passée, on en revint à la routine d'avant le 29 juillet. La presse socialiste, qui avait stigmatisé pour la forme et pour se purger de toute responsabilité, l'attentat de Bresci, dénonça les manœuvres des « réactionnaires » qu'elle accusait de tentatives en vue de porter atteinte à la liberté en exploitant l'attentat de Bresci. Au fond, les socialistes savaient bien que personne ne songeait à établir le despotisme ni même un pouvoir absolu mitigé; mais ils n'ignoraient pas non plus qu'on les accusait de favoriser les tendances anarchistes et de compter dans leur parti nombre de gens capables d'imiter l'exemple du régicide; et voilà pourquoi ils criaient à la réaction. C'est alors que la presse radicale et maçonnique s'empressa de leur venir en aide.

Cette presse ouvrit une violente campagne contre le « cléricalisme ». On eût dit, à lire ses journaux, que l'Italie était sur le point de perdre son indépendance et de tomber sous la férule du « gouvernement des curés ». Si l'attentat du 29 juillet 1900 avait été commis par un curé ou un clérical, les sectaires n'eussent pas exprimé avec plus d'éloquence la terreur que leur causait le spectre clérical, ni leur indignation contre les crimes que les partisans de ce terrible spectre commettaient. Mais le danger étant bien à gauche, et leur campagne pour faire croire que le péril était à droite ne pouvait tromper personne.

Cependant, au mois de janvier 1901, le ministère Saracco fut renversé par une coalition où M. Sonnino s'était maladroitement laissé entraîner dans l'espoir d'en obtenir la succession. Victor-Emmanuel lui préféra M. Zanardelli. Le choix du nouveau président du conseil ne pouvait être plus malheureux.

M. Zanardelli est un avocat de Brescia. Il avait, en 1901, soixante-quinze ans. Dans sa jeunesse, il avait énergiquement lutté contre la domination autrichienne. Après les événements de l'année 1859, il était entré à la Chambre, dont il a toujours fait partie depuis. Doctrinaire incorrigible, la tête remplie d'utopies et d'illusions, M. Zanardelli est un incroyant notoire et un dangereux adversaire de l'Eglise. Je ne saurais dire s'il est franc-maçon. L'indépendance de son caractère me ferait plutôt croire que, tout en étant l'allié, l'ami et le protégé de la secte néfaste, il a toujours reculé devant une affiliation qui pouvait amoindrir sa liberté personnelle. En tous cas, il est certain que ses partisans et ses meilleurs amis, à Brescia comme à Rome et ailleurs, occupent tous dans les loges des positions éminentes, et que toutes les fois que M. Zanardelli a été ministre, la presse maçonnique l'a appuyé avec un zèle sans bornes.

Admirateur exalté de la Révolution française, M. Zanardelli a une préférence marquée pour le jacobinisme mitigé, c'est-à-dire pour la politique suivie, après le drame révolutionnaire, par ceux que M. le comte Vandal appelle si bien *les jacobins nantis*. Dans un volume sur le barreau, — M. Zanardelli est avocat, — le futur ministre avait rempli des pages et des pages pour célébrer les bienfaits et les fastes de la liberté interprétée suivant les idées jacobines. Au pouvoir, il a cherché à imposer à l'Italie l'expérience de ses systèmes. Deux fois ministre de l'intérieur, en 1878 et en 1903, il a voulu appliquer son fameux principe qui exclut *la prévention* et n'admet que *la répression*, comme s'il n'était pas plus simple, plus sage et plus honnête de prévenir le désordre plutôt que de laisser libre carrière aux entreprises des factieux qu'on devra réprimer plus tard. En 1878, la politique intérieure de M. Zanardelli avait abouti à l'attentat de Passanante contre la vie du roi Humbert et à une anarchie générale que ses successeurs durent réprimer énergiquement. En 1903, cette même politique produisit la campagne indécente des socialistes contre le tsar, dont il sera question plus loin. Comme garde des sceaux, M. Zanardelli a donné à l'Italie un code pénal déplorable. L'indulgence pour les assassins y est portée aux dernières limites, mais, en revanche, on peut y lire des articles sévères contre ce que M. Zanardelli appelle « les abus du clergé! »

Si je dois résumer en peu de mots ma pensée, je dirai tout simplement que M. Zanardelli n'a jamais été qu'un politicien sans grande valeur, malgré son éloquence un peu boursouflée et un talent très réel. Son anticléricalisme et son jacobinisme le rendaient dangereux, et voilà pourquoi je dis qu'en le rappelant aux affaires, Victor-Emmanuel III a fait un choix très malheureux.

M. Zanardelli s'associa au pouvoir M. Giovanni Giolitti, un homme habile dans les intrigues parlementaires et que sa carrière dans les bureaux ministériels avait habitué depuis longtemps au maniement des affaires, mais dépourvu de toute idée élevée, sceptique et opportuniste à l'excès. On l'a comparé à Waldeck-Rousseau et je crois qu'en réalité il lui ressemble par plus d'un côté, et surtout par l'ambition et le peu de scrupules touchant l'emploi des moyens qu'il croit aptes à le servir. M. Giolitti n'est pas affilié à la franc-maçonnerie. Je crois même que, dans son for intérieur, il a peu de sympathie pour la secte. Mais, comme il est dépourvu de tout principe solide, il voit dans la franc-maçonnerie une force qu'il veut ménager pour s'en servir au profit de son ambition. Au fond, chaque fois que M. Giolitti a été président du Conseil ou membre principal du cabinet, — comme après la crise

de janvier 1901, — la franc-maçonnerie a été très favorisée et l'a appuyée de toutes ses forces, ce qui prouve qu'il y avait partie liée entre la secte et l'*alter ego* de M. Zanardelli.

Les autres membres du ministère étaient pris à gauche et à droite. On remarquait, parmi les collègues de MM. Zanardelli et Giolitti, plusieurs francs-maçons de marque et, à côté d'eux, des gens très honnêtes comme MM. di Broglio, Prinetti et le comte Giusco. Ce dernier est un bon catholique et on se demandait ce qu'il allait faire dans cette galère. On a su depuis que, tandis que M. Prinetti n'avait pas su se soustraire aux tentations d'une ambition exaspérée, M. le comte Girolamo Giusso n'était entré dans le cabinet Zanardelli que dans l'espoir de régler certaines grosses questions dépendant du département des travaux publics à la tête duquel il fut placé.

Inutile de parler au long du programme du « ministère démocratique ». M. Zanardelli promettait les plus larges libertés et nous verrons bientôt ce qu'il entendait par « libertés ». Il attribuait le mal dont l'Italie souffrait réellement à des causes purement matérielles et économiques, et il promettait des dégrèvements d'impôts au profit des classes les moins aisées de la population. Sur les autres grands problèmes, il ne proférait que des phrases sonores. Quelques mots indiquaient l'intention du président du conseil de traiter l'Eglise plutôt en ennemie.

Pour formuler un semblable programme au lendemain de l'attentat de Bresci, il fallait être ou un inconscient ou un sectaire. Le mal dont souffrait alors la Péninsule et dont elle souffre encore aujourd'hui ne pouvait certainement être attribué à sa situation économique qui, au contraire, depuis 1893, s'était améliorée sensiblement. Sans être une nation riche, l'Italie avait traversé sans faiblir une crise financière, agricole et commerciale fort redoutable, et elle s'était relevée ensuite au point que l'agio sur l'or avait énormément baissé et allait disparaître. Sans doute les provinces du Midi et les îles de Sicile et de Sardaigne souffraient encore de la crise, et il y avait même des localités où la misère était très réelle. Mais c'était précisément là où la situation économique était le moins favorable que l'esprit anarchiste avait fait le moins de progrès. Au contraire, dans les grandes villes où l'aisance était générale, comme Turin et Milan, dans les régions industrielles, où la prospérité s'était énormément accrue, dans les pays où l'agriculture plus avancée et plus rationellement exploitée rapportait de beaux bénéfices, l'anarchisme, le socialisme, l'esprit de révolte, avaient fait d'effrayants progrès. Comment pouvait-on soutenir, après ces constatations, que les causes du mal dont souffrait l'Italie tenaient à ses conditions économiques ?

On dit qu'il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. M. Zanardelli et ses amis étaient de ce nombre, et voilà pourquoi ils se refusaient à voir ce que tout le monde voyait, c'est-à-dire que l'irréligion et la démoralisation qui en découle étaient les seules véritables causes du désordre qui régnait dans les esprits. A ces maux, on ne porte pas remède par des dégrèvements d'impôts. Il faut autre chose, et c'est précisément de cette « autre chose » que M. Zanardelli et ses amis ne voulaient pas entendre parler.

Cependant, tandis qu'à la Chambre on se livrait à des intrigues accompagnées d'interminables logomachies, les anarchistes et les socialistes se réjouissaient devant l'aveuglement du pouvoir et se hâtaient de profiter du libéralisme de mauvais aloi que pratiquait le gouvernement.

On organisa partout des grèves, mais surtout parmi les ouvriers des campagnes. M. Giolitti promit de protéger la liberté du travail; mais, en réalité, il ne protégea que les grévistes, se refusant à réprimer les nombreux attentats que ceux-ci commettaient. Tandis que tout propriétaire, tout honnête citoyen était traité en personnage suspect, les portes des préfectures étaient toutes grandes ouvertes devant les pires meneurs du socialisme, transformés par le gouvernement en conseillers des fonctionnaires qu'ils surveillaient et dénonçaient au besoin s'ils n'obéissaient pas sans se plaindre aux impérieuses exigences des meneurs. On eût dit que, pour jouir des faveurs du gouvernement royal, il fallait avant tout être l'ennemi acharné de la monarchie!

M. Giolitti, qui était l'auteur principal de ce beau programme politique et qui semblait se complaire en le voyant exécuter, s'est vanté du succès qu'il a obtenu en soutenant que l'ordre n'a été troublé nulle part, sauf à Berra, dans la province de Ferrare, où deux hommes, — dont un chef socialiste, — furent tués dans une échauffourée avec les soldats [1]. Mais M. Giolitti a oublié de dire que comme les grèves se produisaient généralement dans les campagnes au moment des récoltes, les propriétaires abandonnés par le gouvernement étaient bien forcés de passer sous les fourches caudines des meneurs socialistes. Il a oublié aussi d'avouer que l'agriculture, et surtout la culture du riz qui a besoin de beaucoup d'ouvriers, a éprouvé de très grands dommages à la suite des grèves protégées par le ministère, et que la classe ouvrière souffre depuis trois ans d'un manque de travail qui augmente d'année en année.

[1] Il est curieux de constater qu'au pont de Berra un peloton d'infanterie commandé par un lieutenant suffit à mettre en pleine déroute 1,500 socialistes. Cela donne la preuve du courage des socialistes italiens.

Au fond, les ouvriers ont été plus atteints que les propriétaires. Car ceux-ci, en supprimant les cultures trop coûteuses, ont pu, — tout en perdant de l'argent, — cultiver leurs terres à moins de frais. Mais l'ouvrier ne pouvait transformer également son travail. De là des souffrances très réelles, auxquelles le gouvernement n'a porté remède que partiellement et par des expédients.

Tout cela est sans doute grave, mais on pourrait y porter remède par une politique intérieure plus sage. Ce qui est bien autrement dangereux, c'est la démoralisation croissante des ouvriers des villes et surtout des campagnes. Sous le régime de « très larges libertés », cher à MM. Zanardelli et Giolitti, le socialisme a fait d'effrayants progrès dans le nord et le centre de l'Italie. En laissant toute liberté à la propagande des pires ennemis de la société, on a créé un état de choses qui pourrait bien aboutir à une révolution ou du moins à de très graves désordres. Il ne faut pas oublier que l'ouvrier italien est peu instruit et médiocrement impulsif. S'il est dirigé dans la bonne voie, il devient docile et laborieux, mais si on lui fait perdre le respect traditionnel qu'il professe pour le prêtre et pour le patron, il tombe facilement dans les plus déplorables excès. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de rencontrer dans la classe ouvrière d'Italie des gens disposés à se soumettre à la discipline d'un parti révolutionnaire et à patienter longtemps dans l'attente d'un avenir heureux, tel que les socialistes le promettent. Si des émeutes ne se sont pas encore produites, c'est uniquement par le fait des capitulations successives et fréquentes des propriétaires aux abois et du gouvernement. Mais aujourd'hui l'ère de ces capitulations a passé et le jour n'est pas loin où les masses se trouveront dans une situation fort critique. Pour en sortir, elles devront se révolter ou briser leurs idoles d'aujourd'hui, les meneurs qui les ont trompés et qui continuent de les duper. Or, la première solution est malheureusement plus probable que la seconde [1].

Quel intérêt pouvait avoir le gouvernement à laisser libre carrière à la propagande socialiste? C'est ce qui est difficile à comprendre. Des personnes bien informées m'ont affirmé à plusieurs reprises que M. Giolitti poursuivait un double but : attirer dans l'orbite des institutions monarchiques les socialistes « intellectuels »; discréditer le parti socialiste en prouvant pratiquement son impuissance.

[1] Les catholiques ont fait de nobles efforts pour combattre les progrès du socialisme en opposant de bonnes associations ouvrières aux mauvaises. Mais, en butte à l'hostilité du gouvernement, ils n'ont, jusqu'à présent, obtenu que de faibles résultats.

Ce programme, — je ne le discute pas au point de vue des principes, mais simplement au point de vue pratique, — ne répond nullement à la réalité. On assure que M. Giolitti y persiste même aujourd'hui, malgré les leçons contraires de l'expérience; mais il est condamné d'avance. D'abord, en Italie, les « intellectuels » sont, parmi les socialistes, une minorité dépourvue de toute autorité sérieuse. Et, pour faire cette constatation, il ne faut pas tenir compte des succès qu'ils ont remportés autrefois ni de l'influence dont ils jouissaient jadis. Il faut envisager la situation d'après les données que nous fournit l'heure présente. Autrefois les « intellectuels » étaient populaires parmi les socialistes parce qu'ils se montraient profondément révolutionnaires et parce qu'ils étaient les fondateurs de la doctrine nouvelle, et, comme tels, ils faisaient les plus larges et invraisemblables promesses aux ouvriers. Au surplus, sous le gouvernement du roi Humbert, et surtout sous les ministères Depretis et Crispi, les socialistes « intellectuels » étaient vivement combattus par le pouvoir. Ils avaient affaire aux tribunaux et quelques-uns étaient mis sous les verrous. Les « intellectuels » exploitèrent ce martyre à bon marché, et lorsque le socialisme jouit de la plus large liberté, ils commencèrent par être les idoles des masses dont ils avaient excité les passions. Mais bientôt leurs actions furent moins bien cotées. Les associations socialistes-ligues (*leghe*), coopératives, bourses de travail, fédérations, — qui, grâce au ministère Giolitti-Zanardelli, étaient sorties de terre comme par enchantement dans le nord et le centre de l'Italie, commencèrent à discuter les chefs.

L'envie qui ronge le parti lui rendait insupportable la supériorité « intellectuelle », — bien entendu fort relative, — des vieux généraux. Le despotisme intolérable du comité central de Rome où trônaient les « intellectuels » poussa de nombreuses associations à la révolte. A Milan, où M. Turati, le chef des « intellectuels » et le prétendu philosophe du parti, était autrefois très populaire parmi les ouvriers, la révolte contre son absolutisme se manifesta d'une manière très violente. L'occasion qui servit de prétexte à cette révolte mérite d'être signalée, parce qu'elle donne une idée exacte de la valeur morale du socialisme italien. Un des plus zélés propagateurs du socialisme dans le Milanais était un obscur employé, le sieur Costantino Lazzari. Il n'avait pas tardé à devenir très populaire par la violence de ses discours. On eut la malencontreuse idée de lui confier la caisse du parti. Il paraît que Lazzari n'avait pas une idée très précise de la théorie du mien et du tien. En maniant l'argent, il s'en appropria une partie, oubliant que cet argent n'appartenait pas à des prêtres ou à de vils bourgeois, mais

au parti de l'avenir. La découverte du trou béant dans la caisse socialiste provoqua des séances orageuses au sein des associations révolutionnaires. Le comité central, sur l'ordre de M. Turati, résolut de se montrer inexorable. M. Turati n'aimait pas Lazzari dont la popularité, en grandissant, offusquait la sienne. En outre, il voulait, par un acte vigoureux, prouver l'honnêteté de son parti ne reculant pas devant l'expulsion d'un de ses membres les plus en vue pour punir le vol. Malheúreusement, M. Turati oubliait que, parmi les « intellectuels », on en rencontrait plus d'un qui avait précédé Lazzari dans la voie de la malhonnêteté. Seulement, ils s'étaient bien gardés d'exercer leur industrie aux dépens de la caisse du parti. Ils avaient jugé plus sûr et plus profitable d'exploiter les caisses des municipalités, des hospices et des bureaux de bienfaisance où l'aveuglement des électeurs les avait installés. Tout le monde connaissait ces histoires, mais, comme ces administrateurs sans conscience, grâce à la nonchalance, à la faiblesse ou au manque de contrôle du gouvernement, avaient pu échapper à toute poursuite, M. Turati considérait tout cela comme des fables et il tenait à les démentir aux dépens de Lazzari.

Mal lui en prit. Un orage formidable se déchaîna sur sa tête. Il obtint, à vrai dire, l'expulsion de Lazzari du parti, mais cet acte révéla les profondes scissions, la discorde incurable qui rongeaient l'organisation socialiste. A Milan, M. Turati a fini par perdre, en grande partie, et son autorité et sa popularité. Les partisans de Lazzari ont fondé le parti socialiste intransigeant. Ils ont accusé Turati de connivence avec le gouvernement, l'ont dénoncé comme aspirant à imiter les Jaurès et les Millerand, et cela a suffi pour prouver l'inanité des efforts de M. Giolitti en vue d'opposer le socialisme « intellectuel » et apprivoisé au socialisme impulsif, révolutionnaire, allié nécessaire des anarchistes.

Reste la seconde partie du programme de M. Giolitti espérant, par sa politique, discréditer le socialisme. L'expérience a prouvé, — et il suffisait de connaître le milieu où le socialisme recrute ses partisans pour le comprendre d'avance, — l'expérience, dis-je, a prouvé que c'était là une idée absolument dépourvue de sens pratique.

Dans quel milieu M. Giolitti voulait-il discréditer le socialisme? Là est le nœud de la question. S'il voulait le discréditer parmi les honnêtes gens, c'était peine perdue, parce que le socialisme n'a jamais joui du moindre crédit chez les hommes sages et respectables. Si, au contraire, il se flattait de le discréditer parmi les révolutionnaires, il se méprenait singulièrement. Ce n'est pas la violence, ce ne sont pas les scandales qui discréditeront jamais le

socialisme dans les milieux où l'envie et les pires passions sont largement cultivées. Au contraire, plus le socialisme sera violent, anarchique, criminel, et plus il sera goûté par les masses corrompues et infestées d'idées révolutionnaires.

Malgré sa finesse bien connue, M. Giolitti a un défaut qui est à peu près commun à tous les hommes politiques actuels d'Italie. Il ne connaît pas son pays, il vit dans le milieu parlementaire, où, à force de s'occuper d'intrigues de coulisses, de petites querelles entre ministres et entre députés, on finit par croire que l'opinion du pays reflète celle de ses représentants. Rien n'est plus faux. En Italie, les discussions parlementaires n'intéressent presque personne. On ne lit avidement que le compte-rendu des scènes violentes ou scandaleuses qui se produisent de temps en temps à la Chambre et dont les socialistes intransigeants sont généralement les héros. Toutes les intrigues des couloirs de Montecitorio passent absolument inaperçues, et si quelqu'un en parle, c'est uniquement pour les blâmer et pour dire que les députés feraient bien mieux de s'occuper des graves affaires du pays, au lieu de perdre leur temps à poursuivre des buts d'ambition personnelle. Dans ces conditions, comment peut-on dire que l'on connaît son pays lorsqu'on ne s'éloigne jamais du milieu parlementaire? Qu'à la Chambre telle démarche ou transaction de M. Turati ou d'un autre « intellectuel » occupe les esprits, on le comprend à la rigueur; mais on devrait du moins avoir soin de vérifier si cette démarche ou cette transaction est le résultat d'une action personnelle ou si elle répond à un mouvement sérieux se dessinant au dehors. Eh bien, personne à Montecitorio, pas plus M. Giolitti que les autres, ne s'est jamais donné la peine de faire une semblable enquête, et voilà pourquoi ils ont pris la proie pour l'ombre et ils croient toujours qu'il y a en Italie un mouvement populaire en faveur du socialisme modéré, pseudo-philosophique et parlementaire de M. Turati et de ses collègues, alors que le socialisme impulsif et anarchique tend de plus en plus à prendre le dessus.

Malgré leur belle assurance, les « intellectuels » du socialisme ne se font aucune illusion à ce sujet. Au moment où j'écris ces lignes les journaux affirment que M. Giolitti, chargé de former le nouveau ministère à la suite de la démission du cabinet Zanardelli, n'a pas pu obtenir de M. Turati l'adhésion qu'il en espérait. M. Turati a refusé formellement d'entrer au ministère et il a fait dire à M. Giolitti que le socialisme italien *n'était pas mûr pour assumer la responsabilité du pouvoir*. Mais le public n'a pas été dupe de cet euphémisme et il a compris que *les raisins sont trop verts*. D'ailleurs les journaux se sont empressés de nous apprendre que le socia-

lisme violent fait chaque jour de grands progrès à Milan, que la situation de M. Turati devient de plus en plus critique et qu'il n'en est plus à compter ses défaites. La presse socialiste la moins révolutionnaire avoue elle-même cette triste issue des efforts « intellectuels » de son chef, et les journaux les plus sérieux en concluent que si M. Turati osait accepter un portefeuille, il serait du coup « complètement coulé ».

Du reste, il y a longtemps que les ultras se sont emparés de la direction du parti du désordre. Malgré les délibérations du congrès général des socialistes italiens qui siégea à Imola l'année dernière et qui, dans un but de concorde, avait décrété que les deux fractions du parti auraient la même influence dans le Comité central, il y a huit mois déjà que les violents ont pris le dessus et se sont emparés du journal *l'Avanti*, organe officiel du parti dont M. Enrico Ferri, un anarchiste épileptique, est devenu le directeur. On peut bien dire, sans crainte d'être démenti, que toutes les fois qu'une lutte s'est engagée au sein du socialisme italien, ce sont les violents qui ont fini par l'emporter, malgré quelques tentatives de conciliation ou quelques succès partiels et éphémères des « intellectuels ».

D'ailleurs, les « intellectuels » et leur patron, M. Giolitti, sont tous également responsables du progrès de l'anarchisme, et, — mes lecteurs me pardonneront le mot, parce que je n'en trouve pas un autre qui exprime aussi exactement la chose, — de la *voyoucratie*, également rebelles à tout sentiment d'honnêteté et de respect, comme à toute discipline.

Dès l'arrivée aux affaires du ministère Zanardelli-Giolitti, grâce au doctrinarisme du président du Conseil, aux utopies et à l'opportunisme du ministre de l'intérieur, on laissa pleine liberté de propagande au parti socialiste. On assista alors à un spectacle étrange et scandaleux, celui d'un gouvernement monarchique permettant, protégeant même indirectement les machinations des pires ennemis de la société. Les associations socialistes se multiplièrent à l'infini. C'était comme une génération spontanée témoignant de l'activité infatigable des chefs de ce parti. Dans chaque ville, grande ou petite, on établit un ou plusieurs cercles, — selon l'importance de la ville, — où se concentrait toute l'action de la propagande. Ces cercles étaient unis entre eux et dépendaient de la direction du parti siégeant à Rome, où le Comité central donnait à tous les instructions qu'il jugeait plus opportunes pour répandre partout les idées socialistes et couvrir le pays entier d'un filet dont on comptait resserrer de plus en plus les mailles pour le contraindre à subir la volonté des novateurs.

Chaque cercle avait une légion de « propagandistes », — les paysans les appellent *prédicateurs*, — chargés d'enseigner aux foules, surtout à la campagne, le nouvel évangile. Ces commis voyageurs du socialisme se recrutèrent exclusivement parmi les déclassés : médecins sans malades, avocats sans clients, notaires incapables de se créer une position faute de crédit, jeunes gens refusés aux examens, etc. Comme la propagande ne pouvait durer si les personnes qui en étaient chargées n'y étaient point intéressées, le parti obligea les cercles, les ligues et, en général, les associations socialistes à payer largement les conférenciers. Chaque conférence coûte ordinairement de 20 à 50 francs. Les frais peuvent cependant arriver jusqu'à 100 francs, lorsque c'est un gros bonnet du parti, député ou journaliste, qui daigne honorer de sa parole une ville ou un village.

Dans ces conditions, et grâce à la complicité aveugle du gouvernement, les conférences se multiplièrent à l'infini comme les associations socialistes. Les « prédicateurs » avaient soin de choisir les dimanches et les jours de fête pour faire leur propagande, surtout à la campagne, et ils prononçaient leurs harangues aux portes mêmes des églises, afin que le peuple, après avoir écouté le sermon, pût assister à l' « antisermon », et qu'après avoir entendu le prêtre lui expliquer l'évangile, il pût entendre le verbe de l' « antiévangile » de la bouche de l'orateur socialiste.

Mettant de côté tous les égards et tous les artifices dont se servaient les orateurs socialistes de jadis, alors que le peuple était plus catholique qu'aujourd'hui [1], les conférenciers prêchèrent le matérialisme et prônèrent la lutte du prolétariat contre le propriétaire et le capitaliste, mais surtout contre le clergé qu'ils accusèrent de renier Jésus-Christ, — un socialiste authentique, celui-là ! — et de falsifier sa doctrine. Tout ce que la haine la plus violente peut inspirer sortait de la bouche des orateurs. Ils ne manquaient pas, toutefois, d'hypocrisie, ces défenseurs attitrés de la vérité, car, avant de blasphémer grossièrement, ils cherchaient à tromper le peuple en lui disant que le socialisme tolère le sentiment et les pratiques religieuses. Mais, dès que le parti avait asservi une paroisse, c'était la guerre, et la guerre impitoyable, sans merci, qui était déclarée non seulement au clergé, mais à toute pratique religieuse. Quiconque, je ne dirai pas allait à la messe, mais mettait simplement les pieds à l'église, était expulsé du parti et

[1] J'ai donné des détails assez curieux sur ces artifices dans mon étude sur *le Mouvement révolutionnaire en Italie*. (Voy. le *Correspondant*, année 1894.)

mis au ban de son village ou de sa paroisse. Il s'ensuivit que, dans bon nombre de communes où l'esprit religieux était déjà affaibli par la propagande mazzinienne, comme dans les provinces de Forli et de Ravenne, les églises se vidèrent littéralement. Les paysans honnêtes n'osent plus aller le dimanche à la messe, parce qu'une foule de socialistes les attend devant l'église pour les siffler et les menacer! Et tout cela se passe depuis trois ans, sous les yeux du gouvernement, sans qu'il se soucie le moins du monde de faire respecter la liberté.

Malgré la loi des garanties et les articles du code pénal et de la loi sur la presse, le gouvernement permet aux orateurs socialistes d'insulter le Pape, l'Eglise, les prêtres, de calomnier les curés, les évêques et les cardinaux, de bafouer grossièrement la religion catholique et ses mystères. Il tolère le même scandale dans la presse socialiste, et tel journal illustré de Rome, — je ne le nomme pas pour ne pas lui faire de réclame, — peut librement publier d'immondes gravures qui sont partout affichées sans que l'autorité s'en inquiète. Dans ces conditions, comment s'étonner que l'esprit de révolte fasse d'effrayants progrès en Italie, et que la tendance anarchiste et révolutionnaire prenne de plus en plus le dessus dans le parti socialiste? Le gouvernement et les « intellectuels » ont semé le désordre et l'insoumission, ils ne doivent pas s'étonner si on les retourne contre eux.

Heureusement pour l'Italie, une bonne partie de la péninsule, — le Midi, le Piémont, la Ligurie, la haute Vénétie, — et les îles de Sicile et de Sardaigne sont encore réfractaires à la propagande socialiste, mais dans plusieurs grandes villes, surtout à Milan, à Turin et même dans une ville autrefois si tranquille, à Florence, elle a fait d'effrayants progrès. Il y a des provinces où l'irréligion et l'esprit révolutionnaire datent de loin, comme à Ravenne, où, depuis l'arrivée aux affaires du cabinet Zanardelli-Giolitti, on croirait presque que le gouvernement n'existe plus. A part les innombrables et perpétuelles grèves qui y sévissent, on peut s'en convaincre par la conduite des ouvriers. Non seulement ils ne respectent plus rien, mais ils sifflent sans vergogne les gendarmes, qui sont obligés de se laisser insulter parce que le ministère ne veut pas d'affaires avec les meneurs. Comme, à la suite des grèves, les ouvriers de la campagne de Ravenne étaient sans ressources, on leur a donné du travail grâce au budget des travaux publics, transformé en une espèce de providence en faveur des grévistes incorrigibles. Les ouvriers acceptent le travail officiel à la condition d'être bien payés, de *ne travailler que six heures par jour* et de n'admettre au travail que les membres des

associations mazziniennes et socialistes[1]. Ils vont au travail en chantant des chansons irréligieuses et révolutionnaires et en portant des drapeaux de leurs sectes, — car ils sont profondément divisés, — qu'ils plantent par terre avant de se mettre à l'œuvre. Il y a des drapeaux de plusieurs couleurs, verts, rouges et noirs, et chacun représente une secte antisociale et violente. Le gouvernement tolère tout cela, sauf à donner des instructions à la gendarmerie pour qu'elle surveille ces forcenés, toujours prêts à en venir aux mains, pour éviter qu'ils ne s'assomment les uns les autres.

Un tel système de gouvernement n'a pas besoin de commentaires. On peut s'étonner seulement qu'il n'ait pas encore produit tous les désastres qu'on peut en attendre. Mais tout l'optimisme des amis du gouvernement n'empêchera pas la logique, celle que Gambetta appelait « la force immanente des choses », de prévaloir à son heure. En attendant, si de graves émeutes ne se sont pas encore produites là où la propagande révolutionnaire a été plus vive et a donné des résultats conformes aux espérances des meneurs, le principe d'autorité est tombé si bas et la démoralisation populaire s'est accrue à un degré tel qu'il suffira désormais d'une petite cause pour produire de grands effets et pour démentir l'optimisme imperturbable qui règne en haut lieu.

*
* *

La presse officieuse oppose, je le sais, plus d'une objection spécieuse à ces prévisions qu'elle accuse de pessimisme. Elle nous montre la prospérité relative de l'Italie sous le régime « très libéral » de MM. Giolitti et Zanardelli, le budget se soldant par des excédents de 30 à 60 millions, la tranquillité apparente qui règne dans la Péninsule. J'en ai dit assez pour prouver ce que vaut cette tranquillité. Quant aux progrès très réels de la situation économique de l'Italie, personne ne les conteste. On a cependant le droit de dire, — parce que c'est la pure vérité, — que la Péninsule les doit à la sage gestion des ministères précédents. En effet, M. Zanardelli a trouvé cette bonne situation en arrivant aux affaires, et non seulement il ne l'a point créée de toutes pièces, mais ce n'est pas

[1] Mazzini n'est pour ces malheureux qu'une idole qu'ils ont héritée de leurs devanciers, les partisans du *carbonarisme*. Ils ignorent complètement les idées du « maître ». Toutes ses théories républicaines se résument, pour eux, en deux mots : *irréligion et anarchie*. Le mal que le mazzinianisme a produit dans les provinces de Ravenne et de Forli et dans quelques communes des Marches est incroyable. Un curé de campagne du diocèse de Ravenne avouait dernièrement avec la plus profonde tristesse à un de mes amis que *depuis trois ans* il n'avait fait ni un baptême ni un mariage!!

sa faute s'il ne l'a point compromise. C'est parce que la Chambre a résisté aux projets financiers fantaisistes du président du Conseil que le budget est encore aujourd'hui en de bonnes conditions.

Pour donner un os à ronger à ses amis de l'extrême gauche, M. Zanardelli leur offrit un projet de loi sur le divorce, et il eut la triste idée de le faire annoncer par le roi dans le discours du trône, à l'ouverture de la session parlementaire de 1902, où Victor-Emmanuel III fut obligé de lire des phrases affirmant que le pays jouissait d'une paix sociale parfaite, alors que tout le monde savait que les meneurs socialistes organisaient la grève générale des employés et ouvriers des chemins de fer. La Chambre se montra un moment énergique et infligea une leçon au président du Conseil en « blackboulant » son candidat à la présidence de l'Assemblée, M. Villa, franc-maçon de marque et grand fauteur du divorce. Le roi avait là une excellente occasion de se débarrasser d'un président du Conseil dangereux et jacobin. Le ministère avait été ébranlé, à la veille de la rentrée du Parlement, par la démission de M. le comte Giusso, ministre des travaux publics, adversaire résolu du divorce et partisan d'une politique énergique contre les meneurs de la grève des chemins de fer. Mais il paraît que Victor-Emmanuel III était convaincu que M. Zanardelli rendait de grands services au pays. Le fait est qu'il n'accepta pas sa démission et qu'un « replâtrage ministériel » permit au grand chef des doctrinaires de gauche de rester aux affaires.

L'Italie a payé les frais de cette politique. Si M. Zanardelli n'a pas réussi à arracher à la Chambre récalcitrante la loi sur le divorce, il a gravement compromis les intérêts du pays en bâclant un compromis avec les meneurs de la grève des chemins de fer. L'Etat a bel et bien capitulé, et comme les Compagnies ont absolument refusé — elles en avaient le droit — de payer la somme considérable qu'exigeaient les meneurs, ce sont les contribuables qui ont dû la solder. Mais, ce qui est bien pire, c'est que cette capitulation a détruit toute discipline dans le personnel des voies ferrées, qui réclame à hauts cris la *nationalisation* des chemins de fer, afin d'imposer au gouvernement, dès qu'il exploiterait lui-même le réseau italien, de nouvelles et plus dures exigences. Or, du train dont vont les choses, il n'est pas impossible que l'Etat se débarrasse des Compagnies pour ne pas mécontenter les socialistes [1]. Ce serait un véritable désastre pour les finances, mais M. Giolitti n'osera peut-être pas y échapper, prisonnier, comme il est, de l'extrême-gauche.

[1] En 1905, à l'échéance du contrat actuel avec les Compagnies des chemins de fer.

Je pourrais prolonger cet article à l'infini, en racontant toutes les scènes tristes ou comiques produites par la politique du dernier ministère. Je me bornerai à dire un mot du scandale qui a fait sombrer la barque de M. Zanardelli.

Victor-Emmanuel III, après son avènement au trône, fit un voyage à Berlin et à Saint-Pétersbourg. L'empereur d'Allemagne lui rendit la visite à Rome au printemps dernier. Quant au tsar, il annonça son voyage à la Ville éternelle pour la fin d'octobre. Tout le monde, en Italie, sauf les socialistes, était content de l'arrivée prochaine du tsar. On n'avait aucune cause de mésintelligence contre la Russie. Au contraire, on espérait que cette visite de Nicolas II à la cour du Quirinal faciliterait les négociations d'un traité de commerce également favorable à son pays et à l'Italie. On avait compté sans la faiblesse du ministère à l'égard des pires ennemis de la société.

Au mois de juin, le sieur Morgari, un ex-petit employé de comptabilité à Turin, interrogea, à la Chambre, le gouvernement sur l'arrivée prochaine du tsar. Le scandale fut grand. Le député socialiste tint un langage insolent et grotesque en annonçant solennellement que si le ministère n'écrivait pas à Saint-Pétersbourg que lui, Morgari, et ses amis n'admettaient pas que Nicolas II vînt en Italie, ils exposeraient le tsar à être bel et bien hué par les « prolétaires », indignés contre le despote du Nord.

L'attitude du gouvernement devant ce langage indécent fut assez piètre ; M. Giolitti se contenta de répondre que l'ordre serait maintenu et que le tsar était l'ami de l'Italie; mais il n'osa pas flétrir comme elles le méritaient les injures du sieur Morgari. On eût dit qu'il était plus pressé qu'il ne fallait de sortir de cet incident. D'ailleurs M. Giolitti, prévoyant le prochain naufrage du navire ministériel où il était embarqué, songeait dès lors à le quitter. Sous un prétexte futile, il donna, en effet, sa démission peu de jours après. Il s'est ménagé, de la sorte, la succession de son ami Zanardelli.

Heureux du scandale provoqué par son complice Morgari, le sieur Ferri, le bruyant chef des socialistes anarchistes, s'empara de la belle idée d'insulter le tsar. Il la fit sienne parce qu'il craignait qu'elle ne fût exploitée par quelque autre cuistre de son parti, et qu'il comptait bien donner, à cette occasion, une nouvelle preuve de sa puissance non seulement au gouvernement, mais surtout aux masses socialistes.

Ferri est une des plus ignobles figures que l'on puisse rencontrer parmi les révolutionnaires italiens. Pétri d'orgueil, d'une mauvaise foi insigne, il exploite sans vergogne l'ignorance des ouvriers révolutionnaires pour exciter chez eux les plus violentes passions,

les pousser à la révolte et au crime, tandis que lui, le chevalier sans peur et sans reproche des nouvelles couches, se tient soigneusement à l'écart et surtout à l'abri de la moindre égratignure. A ce point de vue, il ressemble prodigieusement à Mazzini, auquel il ne ménage point les attaques et qu'il accuse de n'être qu'un vil bourgeois. Ferri a été tour à tour conservateur libéral, opportuniste, progressiste, radical. L'évolution politique, chez lui, n'est jamais déterminée par une illusion ou par la recherche d'un idéal, voire même d'une utopie. C'est l'intérêt, c'est l'ambition blessée et exaspérée qui l'ont poussé sans cesse à changer d'idées, à passer d'un pôle à l'autre de la politique. Conservateur, il trouva que son avenir n'était guère assuré, et comme il était dès lors matérialiste et libre-penseur, il jugea plus simple d'abandonner son parti pour s'avancer vers la gauche. Lorsqu'il fut arrivé à l'avant-dernière étape de son rapide voyage — il ne mit que quelques années à l'accomplir, — il se heurta contre M. Zanardelli et se chamailla violemment avec lui à propos du code pénal. Le sieur Ferri, qui ne manque pas de culture — sans être l'homme de génie qu'il se croit, — était professeur de droit pénal à l'université de Pise. Il était très jeune encore lorsqu'il fut chargé d'enseigner cette science, d'abord comme professeur suppléant à Bologne, puis comme titulaire de la chaire de droit pénal à Sienne, d'où il passa à Pise. Cette brillante carrière enfla son orgueil. Elu député par le collège de Gonzague, il prétendit imposer ses idées à M. Zanardelli lors de la rédaction du code pénal. M. Zanardelli, qui n'aime pas la contradiction, se fâcha. De là la brouille entre lui et Ferri. Ferri trouvait que le code Zanardelli était incohérent — et certes il ne se trompait point. — Il reprochait au grand doctrinaire de violer les préceptes de l'école positiviste et l'attaqua sans ménagements. Mis à l'index par la gauche zanardellienne, il passa avec armes et bagages dans le camp socialiste.

Il ne faut pas croire cependant que sa querelle avec M. Zanardelli ait été la seule cause de cette évolution. En homme pratique et dépourvu de scrupules, il obéissait à un autre calcul. Le collège de Gonzague étant infesté de socialisme, Ferri prévoyait une défaite. Or, comme, étant donné ses rapports rien moins qu'amicaux avec M. Zanardelli, il ne croyait pas facile son succès dans un autre collège, il passa tout simplement le Rubicon et, du jour au lendemain, l'Italie apprit avec étonnement que cet homme qui, hier encore, était l'adversaire résolu du socialisme, avait fait une adhésion bruyante aux théories de Karl Marx.

Parmi les socialistes, les hommes cultivés n'abondent pas. Ferri devait donc arriver sans peine aux premières places. Mais, comme

il n'était pas le chef et que, d'ailleurs, il ne pouvait supporter d'être autre chose, il s'efforça de se créer un parti personnel. Comprenant d'emblée que l'esprit anarchiste aurait le dessus sur le doctrinarisme des « intellectuels », il caressa les plus détestables passions, se mit à la tête des obstructionnistes à la Chambre, préconisa la violence et l'insurrection, et devint ainsi le chef des socialistes anarchistes.

Pour donner une preuve de la valeur morale de M. Ferri, je citerai seulement deux faits. Il a l'impudence de signer : *Ferri, ouvrier authentique.* Or, il est si peu ouvrier, qu'il a une maison confortable, une villégiature luxueuse, une fortune considérable, et qu'il ne plaide jamais gratuitement. Il cherche, au contraire, avec le plus grand soin, les « bonnes causes, » c'est-à-dire les procès et les clients qui font gagner des milliers de francs à l'avocat. Poussé par son orgueil qui, en ces derniers temps, a atteint des proportions inouïes, il a voulu se donner le goût de provoquer les mazziniens des Romagnes, sans tenir compte des sages conseils de ceux qui l'avertissaient que, dans les provinces de Ravenne et de Forli, mazziniens et socialistes étaient fort montés les uns contre les autres et trop enclins à terminer les disputes par des coups de couteau et de revolver. Ferri n'en eut cure. Il fit sa tournée, prononça des discours violents qui exaspérèrent les mazziniens. Après son départ, il y eut des conflits et des assassinats dont il est bien responsable. Et encore, faut-il remercier Dieu d'avoir épargné à cette malheureuse région de plus grands malheurs. Car un député romagnol de l'extrême-gauche avouait naguère que la propagande néfaste de Ferri pouvait parfaitement aboutir à un massacre, étant donnée l'irritation sans cesse grandissante des deux fractions, également anarchistes, du parti révolutionnaire.

Un tel homme, placé à la tête de l'agitation contre le tsar, devait la pousser à toute extrémité. Sous son impulsion, en effet, la presse socialiste insulta grossièrement pendant plusieurs mois l'empereur de Russie; d'ignobles caricatures furent affichées partout, des meetings se réunirent dans les villes et jusque dans les villages, où des orateurs de carrefour traînèrent dans la boue le souverain ami de Victor-Emmanuel III. Cinquante députés de l'extrême-gauche préparèrent et signèrent un manifeste contre la visite de Nicolas II, avec l'intention de l'afficher à la veille de son arrivée. On organisa des groupes chargés de le siffler. Bref, on eût dit que le tsar était le pire ennemi de l'Italie.

M. Zanardelli laissa faire, ignorant qu'en Russie on a de la monarchie une tout autre idée que parmi les francs-maçons ita-

liens. L'indignation grandissait à Saint-Pétersbourg et à Moscou, à mesure que la campagne socialiste contre le tsar se développait en Italie. Informé de ce qui se passait dans la Péninsule, Nicolas II renonça à son voyage à Rome, et la *Gazette de Moscou* et le *Wiedemosti* de Saint-Pétersbourg déclarèrent sans ménagement que l'empereur, en agissant de la sorte, avait non seulement sauvegardé sa dignité, mais rempli les vœux de ses sujets qui ne pouvaient admettre une autre solution, l'honneur de la Russie étant engagé dans l'affaire.

En présence de cette débâcle, M. Zanardelli a donné sa démission. Les honnêtes gens espéraient que ce cabinet néfaste serai remplacé par un ministère fermement décidé à rétablir l'ordre. Mais M. Giolitti, chargé par le roi de la formation d'un nouveau cabinet, a commencé par faire appel aux radicaux et aux socialistes, traitant de puissance à puissance avec Bissolati, le député qui cria naguère : *Mort au roi!* en pleine Chambre, au mois de mai 1900. Radicaux et socialistes n'ont pas cru devoir entrer dans ce ministère. Mais M. Giolitti aura-t-il l'énergie de changer sa politique néfaste d'hier? Je pense qu'on a bien le droit d'en douter et que l'on peut s'attendre à de nouveaux progrès de l'esprit révolutionnaire en Italie.

Comte Joseph Grabinski.

LA LOI DU SERVICE DE DEUX ANS

La loi du service de deux ans, adoptée par le Sénat, n'est pas une loi militaire; c'est une loi politique votée par une majorité politique dominée par l'esprit de parti. Après avoir triomphé facilement des résistances et des indécisions du ministre de la guerre, la majorité du Sénat a accentué sa volonté de faire aboutir, à tout prix, la question de la réduction du service, en rejetant systématiquement la plupart des garanties demandées par quelques législateurs clairvoyants, conscients de leur responsabilité et soucieux de sauvegarder les intérêts militaires en cause.

Dans ces conditions, on peut se demander s'il est vraiment utile d'insister sur les conséquences funestes que ce projet de loi peut entraîner pour l'avenir de l'armée et du pays. L'essai est à faire, parce que les efforts généreux et persévérants tentés, au cours de la discussion, pour améliorer des dispositions vicieuses ou des textes obscurs, les scrupules manifestés par des consciences insuffisamment éclairées prouvent que, même dans la majorité, toutes les convictions ne demeurent pas entières, et un deuxième appel devant les représentants du pays restant ouvert, ceux qui ont la notion claire du danger peuvent considérer comme un devoir de produire leur opinion au grand jour de la publicité, en faisant valoir des arguments qui, dans les joutes oratoires du Parlement, n'ont pas été développés avec toute l'ampleur qu'ils méritaient.

La loi nouvelle manque d'autorité morale parce qu'elle n'a pas été élaborée dans les conditions normales qu'exige une loi servant de base fondamentale à la sécurité nationale.

Toute loi de recrutement a pour objet de doter un pays de l'armée que commandent les intérêts généraux de la nation; pour la France en particulier, sa situation en Europe l'oblige à entretenir une armée assez forte pour être en mesure de sauvegarder la liberté et l'indépendance nationales; tout le monde est d'accord sur ce point. La solidité de l'armée est donc le premier but à poursuivre par une loi française de recrutement; le soin de répartir équitablement le service militaire entre les diverses classes de la

population est à ranger au nombre des préoccupations d'ordre secondaire parce que l'intérêt de l'Etat prime tous les autres dans cette question. Il s'en suit que le gouvernement, organe des intérêts généraux du pays, est seul qualifié, en principe, pour présenter soit une loi nouvelle, soit des modifications à la loi existante et l'initiative parlementaire, gouvernée par les intérêts particuliers de la clientèle électorale, ne peut être que mal guidée dans la confection d'une loi spéciale qui, par sa nature, doit reléguer au second plan le souci des charges imposées aux populations.

La loi nouvelle porte ainsi l'empreinte d'un vice originel qui la déconsidère, au point de vue national, et on peut remarquer que ce mauvais point de départ a faussé les esprits à un point tel que les personnalités les mieux désignées pour éclairer les études préliminaires, les militaires d'expérience et quelques sénateurs d'une compétence notoire dans les questions militaires, ont été, de parti pris, écartés des travaux de la commission. Si l'on ajoute que presque toutes les propositions destinées à améliorer le fonctionnement de la loi ont été combattues par la commission et tenues en échec, même lorsqu'elles émanaient de membres de la majorité qui se bornaient à recommander l'adoption de quelques garanties laissant intact le principe même de la loi, on comprend les inquiétudes, les appréhensions qui se sont traduites, sous des formes diverses, dans le pays comme dans le Parlement, sur la valeur d'une loi pleine d'aléas et d'inconnues redoutables, présentée par des législateurs auxquels manquent l'expérience des choses militaires et la compétence dans l'appréciation des difficultés que soulève l'application d'une loi de recrutement nouvelle.

L'exclusion voulue des généraux sénateurs du sein de la commission de l'armée du Sénat tient à des causes multiples et complexes dont l'examen n'entre pas dans le cadre de cette étude; difficile à justifier au point de vue de la logique, elle s'explique d'elle-même pour l'étude d'une loi qui adopte, comme préface, la réduction du service militaire de trois à deux ans. Les généraux sont opposés, en principe, à toute réduction dans la durée du service, et il ne saurait en être autrement.

Les professionnels du métier des armes savent tous que la valeur d'une troupe dépend moins de sa force matérielle que de sa force morale; un groupe d'hommes bien outillés et bien encadrés ne constitue pas un régiment capable de supporter vaillamment les épreuves de la guerre, si tous ne se sentent pas unis par les liens d'une solidarité étroite qui sacrifie les intérêts particuliers à l'intérêt du groupe.

La vie commune, avec ses alternatives de travaux, de fatigues,

de joies ou de misères, cimente la camaraderie entre hommes soumis aux mêmes devoirs, aux mêmes exigences, au même enseignement; elle développe des sentiments d'assistance mutuelle et d'estime réciproque d'une puissance bien supérieure à tous les liens de la discipline; plus elle se prolonge, plus elle amalgame dans un tout harmonieux les facultés et les aptitudes si diverses de chacun pour constituer finalement la force morale qui est l'âme d'une troupe.

Toute diminution dans la durée du service arrête l'essor de ces sentiments généreux; elle porte atteinte à la solidité des principes dont l'éducation militaire cherche à pénétrer l'esprit de chaque soldat; elle diminue la valeur morale du groupe.

La loi de recrutement de 1872 avait donné à la France une armée forte et puissante par la quantité et par la qualité, et c'est avec la plus grande répugnance que les militaires ont accueilli la loi de 1889 qui, en augmentant dans des proportions démesurées le nombre des contingents de la réserve, affaiblissait notablement la solidité des troupes de première ligne; les critiques justifiées que soulevait, parmi les militaires, cette fausse conception de l'organisation de nos forces nationales avaient causé dans le monde politique des hésitations telles que, sans la présence à la tête de l'administration de la guerre d'un ministre civil, la loi de 1889 n'aurait pas réuni la majorité des suffrages du Parlement. On s'explique, dès lors, l'opposition que font actuellement au service de deux ans les militaires réfléchis et expérimentés qui considèrent la loi nouvelle comme désastreuse pour le pays, ce qu'un homme politique marquant a fort bien exprimé en disant que « si cette loi devait être votée et appliquée sans préparation et sans garantie, l'armée française entrerait en agonie. »

Le gouvernement, en laissant à l'initiative parlementaire le soin de poser le principe de la réduction à deux ans de service militaire, a peut-être évité des embarras passagers, mais il a endossé une bien grosse responsabilité devant le pays, en s'abstenant d'intervenir dans la préparation d'une loi à laquelle devait collaborer l'élément militaire dans une mesure au moins égale à l'élément civil. Cette exclusion des militaires a fait ressortir l'incompétence des législateurs de l'ordre civil à envisager tous les points de vue d'une question aussi complexe, et a pesé lourdement sur les discussions en séance publique comme sur les délibérations de la commission.

L'erreur de tous ceux qui ne connaissent pas les conditions

d'existence d'une armée est de croire que la limite maxima du maintien sous les drapeaux doit être déterminée par le temps minimum nécessaire pour donner aux jeunes soldats l'instruction militaire indispensable. « La partie essentielle du service militaire, dit-on en pleine discussion, est celle qui consiste à acquérir les rudiments du métier. » Avec des arguments de cette valeur, on pourrait tout aussi bien justifier la limitation du service à un an ou même à six mois, puisque dans les corps de troupe on s'efforce, tous les ans, de rendre mobilisables au printemps les jeunes soldats du dernier contingent.

Considérer le séjour sous les drapeaux au point de vue exclusif de l'instruction professionnelle à acquérir, c'est voir la question par son petit côté, c'est supposer l'homme un être inconscient qu'un dressage bien compris suffit à transformer en soldat; c'est cependant sur cette mince argumentation que s'appuient ceux qui, après avoir préconisé, jadis, le service de trois ans, invoquent aujourd'hui des raisons de simplification dans les règlements de manœuvres ou de perfectionnement dans les méthodes d'instruction pour prétendre qu'on peut, sans inconvénient, réduire le service à deux ans. Si l'on voulait restreindre l'examen de la question à ce point de vue étroit, on pourrait répondre qu'il est difficile de juger des connaissances professionnelles nécessaires au soldat moderne, par celles qui lui sont actuellement départies à la caserne, au terrain d'exercices et au champ de tir; l'armée n'a à sa disposition ni les terrains, ni les périodes qui lui seraient nécessaires pour parfaire l'instruction pratique des officiers de la troupe, et c'est à peine si, pendant dix jours par an, aux grandes manœuvres, officiers et soldats peuvent se trouver aux prises avec quelques-unes des difficultés qui seraient la monnaie courante de leur vie normale du temps de guerre. Mais la question est plus haute, et ceux qui ont quelque expérience de la guerre, ou tout au moins la notion exacte du véritable esprit militaire, savent fort bien qu'un homme instruit des choses du métier n'est un soldat complet qu'à la condition d'être pénétré des sentiments de discipline, de devoir et de dévouement au pays qui lui font accepter l'idée du sacrifice. L'homme n'est ni une machine manœuvrant automatiquement, ni un être surnaturel susceptible d'affronter la mort sans défaillance, c'est un être pensant qui tient à la vie et auquel une éducation rationnelle et progressive peut, seule, inspirer le mépris du danger qui met en complète valeur l'instruction technique qu'il a reçue.

Les principes d'obéissance et de discipline sur lesquels repose la constitution de l'armée reçoivent, dans l'éducation de la famille moderne, un développement insuffisant qui prépare mal les jeunes

gens à la pratique des vertus militaires; les sentiments d'abnégation, de dévouement au devoir, d'amour du drapeau ne peuvent s'acquérir que dans un milieu spécial, instruit et inspiré par des cadres homogènes qui ont placé dans la pratique de ces sentiments le but de leur vie et l'idéal de leurs aspirations. Les travaux qui remplissent la période du service actif développent les qualités physiques et morales du soldat pour augmenter sa confiance en lui-même et dans ses chefs; ils perfectionnent, chez lui, l'emploi de ses armes au point de lui en rendre l'usage familier et machinal, pour ainsi dire, jusque dans les émotions du combat; mais le séjour sous les drapeaux est surtout salutaire parce qu'il crée l'atmosphère, le milieu dans lequel les soldats puisent et entretiennent les sentiments qui sont la raison même de leur existence; c'est dans cette vie commune du rang où disparaissent les distinctions sociales que germe le lien de solidarité, que se déroule, sous la direction des chefs, l'enseignement méthodique qui oriente les pensées de chacun sur l'idée fixe de sacrifice pour le pays; c'est dans ce milieu qu'il est sain de vivre, parce que tous les actes de la vie militaire se concentrent dans le dévouement à un symbole, le drapeau, qui personnifie l'idée de patrie.

La religion du drapeau, comme toutes les religions, a des disciples fervents, des exaltés et des tièdes; si la crainte des rigueurs de la discipline est indispensable pour maintenir les indifférents dans la voie droite, la grosse masse remplit son devoir en obéissant à des sentiments plus nobles et à des inspirations plus élevées; mais le culte du drapeau ne s'entretient, dans les esprits et dans les cœurs, que par sa pratique journalière, et ce n'est que sous les drapeaux que se forment et s'affermissent les convictions de la masse, dans laquelle les individualités viennent fortifier et retremper leur foi.

Ceux qui ont suivi avec quelque attention les débats publics sur la loi de deux ans ont pu remarquer que les préoccupations dominantes des législateurs se sont concentrées sur des questions d'effectif et d'instruction militaire, c'est-à-dire sur les éléments qui constituent la puissance matérielle de l'armée; les questions spéciales qui sont, à proprement parler, du domaine de la physiologie militaire ont été incomplètement traitées, et les orateurs qui ont fait valoir la nécessité de conserver à l'armée toute sa force morale n'ont pas paru faire grande impression sur l'assemblée. Il est vrai que le chef de l'armée auquel ses fonctions donnaient mission spéciale de traiter la question à ce point de vue n'a pas semblé davantage en soupçonner l'importance.

Tous ceux qui ont pu constater, sur les polygones, les effets du tir des engins modernes devraient cependant reconnaître que le soldat moderne sera soumis à des épreuves autrement redoutables et impressionnantes que le soldat des guerres passées, et ce n'est que par une éducation forte, raisonnée et intensive qu'on peut espérer élever son moral à la hauteur des conditions critiques dans lesquelles le placera le combat moderne.

Le soldat du service actif est, moralement, mieux préparé à la guerre que le réserviste arraché brusquement à sa famille; l'élément le plus solide des armées sera toujours constitué par les hommes du cadre permanent et par les soldats du service actif, même au cas où l'instruction de ces derniers ne serait pas complètement terminée au moment de la guerre; les réservistes rappelés ne sont qu'un appoint de force matérielle, ils n'augmentent pas la force morale de la troupe, ils la font plutôt fléchir, au moins pendant les premiers jours de la campagne. C'est donc avec un profond étonnement qu'on a pu lire les étranges paroles prononcées par le rapporteur de la loi au cours de la discussion : « Ce seront les réservistes qui formeront, à l'avenir, le corps même de la défense nationale et qui constitueront nos meilleurs moyens de résistance. » C'est à des conclusions aussi fausses que peuvent aboutir des législateurs mal éclairés sur les conditions d'existence et de résistance des armées, et c'est, en réalité, sur ce contre-sens militaire que repose la loi nouvelle votée par le Sénat.

Il est notoire qu'un commandant de troupes aura toujours plus de confiance, au début d'une campagne, dans ses conscrits de six mois que dans des réservistes instruits qu'il n'a jamais vus, et cela par la seule raison que les premiers sont connus de lui et le connaissent. Sur dix capitaines d'infanterie, neuf préféreront ouvrir la campagne avec les 130 hommes de leur effectif de paix, plutôt qu'avec une compagnie renforcée par des réservistes à l'effectif de 250 hommes.

Un groupe d'hommes appelés à supporter les mêmes épreuves, les mêmes dangers, a un besoin instinctif de sentir son union cimentée par une communion constante d'idées et de sentiments qui fait la véritable force de l'association; la confiance réciproque entre chefs et soldats ne peut naître que des rapports fréquents du service et des relations journalières que crée la vie commune, elle ne s'impose pas par la discipline. Vienne dans ce milieu uni et compact un gros appoint de réservistes, c'est-à-dire d'hommes inconnus les uns aux autres, sollicités par des préoccupations de famille ou d'intérêt étrangères au but collectif poursuivi par le groupe, l'esprit de la masse se modifie, et le chef n'a plus, sur cette agglo-

mération, l'ascendant que lui donnait l'exercice du commandement sur des éléments connus de lui de longue date. L'amalgame qu'il serait désirable de réaliser avant la première rencontre avec l'ennemi sera d'autant plus long à se faire que la proportion des réservistes sera plus élevée.

Sous l'empire de la loi de 1872, les unités de combat complétaient leurs effectifs de guerre avec un tiers de réservistes; les effets de la loi de 1889 ont élevé la proportion des réservistes à plus de la moitié; avec la loi de deux ans, la proportion des deux tiers sera certainement dépassée. On se demande, alors, quelles certitudes on peut asseoir sur des moyens de résistance aussi précaires, et comment il est possible d'affirmer que ces multitudes de réservistes imparfaitement encadrés, et dans lesquelles seront comme noyés les quelques soldats de l'armée active, offriront des garanties suffisantes de solidité pour former le corps même de la défense nationale.

La question des effectifs, envisagée sous toutes ses formes, a retenu longuement l'attention des législateurs; partisans et adversaires de la loi ont vivement discuté le minimum d'effectif à entretenir pendant la paix. Il est évident que ce chiffre peut varier entre certaines limites sans qu'il en résulte un péril pour le pays; ce qu'il est essentiel de maintenir, c'est une juste proportion entre le chiffre de l'effectif entretenu et le nombre des unités organiques, de manière que l'effectif de ces dernières ne descende pas au-dessous d'un chiffre reconnu aussi nécessaire à l'instruction des cadres, en temps de paix, qu'à la solidité des unités, en temps de guerre.

Les militaires qui ont la pratique du commandement, sans nier l'importance du nombre, accordent, en général, plus de valeur à la qualité des troupes; ils ont pour eux l'expérience de la guerre de 1870 dont les résultats sont moins dus à la faiblesse de nos effectifs qu'à la conduite défectueuse des opérations de la campagne. L'histoire de cette époque néfaste est assez connue aujourd'hui pour pouvoir affirmer que, même avec les effectifs inférieurs dont nous disposions, une direction supérieure moins hésitante et plus consciente des conditions générales de la lutte aurait changé la face des événements, alors que des effectifs supérieurs n'auraient pu modifier les résultats qui ont clôturé la première période de la campagne.

Mais nous avons subi, au lendemain de la guerre, l'ascendant moral qu'exerce toujours le vainqueur et dont nous n'avons pas encore su nous affranchir. Après avoir copié ses méthodes et ses procédés, les réformateurs de notre organisation militaire, hypno-

tisés par la fantasmagorie des chiffres, ont voulu surpasser nos voisins; par un ensemble d'expédients malheureux et de mesures regrettables ils ont augmenté au delà de toute mesure le nombre des formations de guerre, et ils ont cru pouvoir se flatter, un jour, d'avoir doublé le nombre de nos unités de combat, sans se rendre compte que l'armée de première ligne perdait en qualité plus qu'elle ne gagnait en quantité. Bien que des idées plus saines semblent prévaloir maintenant, c'est encore la question des effectifs qui domine les débats sur la loi nouvelle, et nombre de législateurs paraissent redouter un affaiblissement d'effectif de quelques milliers d'hommes beaucoup plus que les conséquences du service de deux ans sur la valeur morale de l'armée.

La loi de deux ans est inapplicable au point de vue militaire parce qu'il n'y a pas de service à court terme possible sans un encadrement solide; les 20,000 rengagés supplémentaires *prévus* (dont 5,000 sous-officiers) sont insuffisants pour compenser l'affaiblissement moral dont souffrira l'armée par le renvoi des hommes de la troisième année qui sont un véritable encadrement pour ceux de première et de deuxième année.

Les incomplets permanents dans la catégorie des sous-officiers rengagés (5,000 environ) ont rendu jusqu'à ce jour, très pénible pour les cadres, l'application du service de trois ans, et ce n'est que grâce au dévouement ininterrompu du corps d'officiers que les conséquences de la loi de 1889 n'ont pas eu de répercussion fâcheuse sur la valeur générale de l'armée; mais on ne saurait oublier que la loi de 1889, votée et appliquée avant que l'armée ne fût dotée des cadres nécessaires pour en corriger les défauts, a pris les officiers au dépourvu, et que leur esprit de dévouement a seul permis de suppléer à l'insuffisance des cadres subalternes. Cette insuffisance est de nature double; numérique d'abord, professionnelle ensuite. A la réduction du service de cinq à trois ans devait correspondre, en effet, une augmentation des cadres, destinée à contrebalancer la perte que subissait l'armée, dans la valeur de son encadrement, par la libération des anciens soldats de quatre et cinq ans de service qui constituaient un encadrement solide pour les classes plus jeunes. En ce qui concerne l'insuffisance professionnelle des cadres subalternes, elle a été souvent constatée et signalée, et elle devait nécessairement se produire; la loi de 1889 avait fait perdre à l'armée le bénéfice de la supériorité pratique des sous-officiers de quatre et cinq ans de service sur leurs camarades plus jeunes, et les lois complémentaires sur le rengagement, mal appliquées ou inefficaces, n'ayant jamais permis de combler le déficit, n'ont pu rétablir l'équilibre rompu.

On peut conclure de ce résumé rétrospectif que toute modification à la loi de recrutement ayant pour conséquence une diminution dans la durée du service actif devrait être précédée par une loi nouvelle sur l'encadrement.

Si dans l'examen de cette question complexe du service à court terme on limite ses préoccupations au côté matériel du métier, c'est-à-dire au trouble que la libération de chaque classe apporte dans le fonctionnement général du service, c'est dans la vie intérieure d'un régiment qu'il faut pénétrer pour se rendre compte des difficultés contre lesquelles doivent lutter les officiers, et spécialement le chef de corps.

Chaque renvoi de classe cause une perturbation profonde dans l'organisme du corps : il creuse des vides notables, non seulement dans les grades de sous-officier et de caporal, mais encore dans les titulaires des nombreux emplois qui permettent à un corps de troupes de vivre, de s'administrer, de s'instruire, de marcher, de manœuvrer, de combattre : comptables, secrétaires, infirmiers, brancardiers, tailleurs, cordonniers, armuriers, bourreliers, tambours, musiciens, ouvriers d'art, moniteurs d'escrime, de gymnastique, conducteurs de voitures, etc. Dans l'artillerie et les corps de troupes à cheval, il faut y ajouter tous les emplois qui assurent l'instruction spéciale, l'entretien du matériel et le dressage des chevaux. C'est, en résumé, un véritable effondrement dans les effectifs et dans les principaux organes du corps.

Quand un chef de corps est parvenu à reconstituer péniblement tous ces cadres inférieurs, à leur faire donner hâtivement l'instruction intensive que comporte leur emploi, la vie reprend dans le régiment avec l'arrivée de la nouvelle classe : après le dégrossissement des recrues, les unités se réorganisent peu à peu, les jeunes s'amalgament avec les anciens pour arriver à former, au bout de l'année, sous l'impulsion et les enseignements des chefs, un tout compact, conscient de sa force matérielle et intellectuelle, mû par des sentiments généreux d'abnégation, d'émulation et de dévouement qui se condensent dans un état d'esprit spécial, esprit militaire ou esprit de corps, sans lequel un régiment n'est qu'une multitude sans cohésion, sans âme, incapable de triompher des épreuves qui l'attendent. Mais si à une insuffisance notoire des cadres s'ajoute un renouvellement trop fréquent des soldats, l'esprit de cette masse mal guidée flotte dans l'indécision, se morcelle et s'émiette dans des impressions fugitives, étrangères au but final, et le régiment ne forme plus, ni au point de vue de l'instruction ni dans son esprit collectif, un tout homogène inspiré par le sentiment élevé du devoir professionnel.

On oppose complaisamment aux défenseurs du service à long terme l'exemple de l'Allemagne qui applique, depuis plusieurs années, le service de deux ans dans l'infanterie, mais on oublie trop volontiers que la mise en essai de ce service réduit a été précédée d'une série de dispositions qui ont eu pour résultat de presque doubler le cadre des sous-officiers, en sorte que les régiments d'infanterie allemands ont une moyenne d'environ 380 gradés subalternes tous rengagés, constituant un effectif permanent éprouvé, jaloux de perpétuer les traditions de l'esprit de corps, et dans lequel viennent s'encadrer, soit pour trois ans, soit pendant les périodes d'instruction, soit pendant la guerre, toujours les mêmes hommes, domiciliés dans la région environnante. Comment comparer à cette situation celle de nos régiments d'infanterie qui perdent, par an, plus du tiers de leurs 210 gradés!

Vouloir appliquer le service de deux ans à notre armée avant de lui avoir assuré un cadre suffisant de gradés et d'anciens soldats rengagés, c'est consommer sa ruine à bref délai; la tâche des instructeurs, déjà si pénible avec le service de trois ans, deviendra impossible; les efforts qui leur seront demandés dépasseront la limite des forces humaines, et amèneront un découragement qui tarira la source des rengagements.

Les cadres surmenés ne pourront donner qu'une instruction rudimentaire aux gros contingents que le recrutement versera, tous les ans, dans les régiments d'infanterie; on aura des masses sans cohésion, instruites superficiellement par des mouvements d'ensemble qui donneront l'illusion de la manœuvre, mais la pénurie des cadres ne permettra de perfectionner ni l'instruction ni l'éducation individuelle, seules capables de développer l'individualisme du soldat d'infanterie dans les conditions qu'exige l'armement moderne.

Dans la cavalerie et dans l'artillerie, l'application de la loi de deux ans aura des effets encore plus lamentables; on arrivera peut-être à dresser quelques cavaliers, mais on n'aura plus de cavalerie, on mettra à cheval quelques servants, mais on n'aura plus d'artillerie à cheval.

La loi de 1889, qui a mal servi les intérêts militaires, a eu des conséquences également mauvaises au point de vue social et politique. Tout en aggravant les charges d'individualités intéressantes, elle a créé une catégorie spéciale de soldats à service réduit dont beaucoup arrivent au corps avec des titres insuffisants pour justifier une dispense de deux ans de service. Cette faveur, étendue par la suite à des catégories nouvelles, a eu pour effet

d'augmenter, sans limites précises, le nombre des soldats d'un an, devenus, en grosse majorité, de véritables privilégiés par rapport aux anciens volontaires d'un an astreints au paiement d'une prestation en argent. Si l'on ajoute que les nombreux cas de dispense créés successivement par les différentes législatures visent surtout les jeunes gens se destinant aux carrières libérales, on s'explique le reproche adressé souvent à la loi de 1889 d'avoir été faite dans l'intérêt de la classe bourgeoise.

Les soldats d'un an existaient, il est vrai, avant la loi de 1889; la catégorie des disponibles de la loi de 1872 n'était astreinte qu'à une période d'instruction de six mois à un an, mais le tirage au sort qui désignait les jeunes gens de cette deuxième portion du contingent favorisait indistinctement toutes les classes de la population, et les conditionnels d'un an qui contractaient leur engagement volontaire avant le tirage au sort renonçaient, d'avance, au bénéfice éventuel de leur numéro de tirage; la prestation en argent à laquelle ils étaient assujettis était, d'ailleurs, une charge compensant, à certains égards, les avantages qui leur étaient faits.

Quoi qu'il en soit, l'extension progressive de la catégorie des soldats d'un an, aux dépens du nombre des soldats de trois ans, a affaibli l'armée, a soulevé les récriminations des populations et a largement contribué à faire tomber la loi de 1889 dans le discrédit public. Mais, au lieu de procéder à une refonte complète qui ne s'imposait pas, la prudence la plus élémentaire commandait de ne s'engager dans la voie de la réduction de service que par étapes successives, réglées après entente entre le gouvernement et le Parlement, et on comprend difficilement l'attitude effacée et indifférente prise par le pouvoir exécutif en face d'une loi nouvelle de recrutement qui engage la question de la sécurité nationale.

Le gouvernement tout entier, représentant des intérêts généraux du pays, devait revendiquer le droit de présenter lui-même au Parlement les modifications qui lui semblaient pouvoir être introduites dans la loi, après avoir pris l'avis des personnalités autorisées et des conseils compétents, et le ministre de la guerre avait le droit de réclamer, avant l'application de toute réduction dans la durée du service, l'adoption de mesures préparatoires destinées à donner à l'armée les garanties de solidité qui lui avaient fait défaut, lors de la mise en vigueur de la loi de 1889.

Un des gros dangers de la loi votée par le Sénat est de conduire directement au service d'un an et aux milices. Par la suppression absolue de toute dispense, cette loi n'est pas née viable parce qu'elle repose sur des principes faux et antidémocratiques.

Le principe de l'égalité dans la durée du service, qui paraît juste en théorie, ne peut être appliqué dans toute sa rigueur parce que la différence des conditions sociales crée, pour les citoyens, l'inégalité des charges que les lois doivent s'efforcer d'atténuer; deux ans de service donnés au pays n'ont pas la même valeur pour ceux qui sont dans l'aisance que pour ceux qui doivent demander au travail la sécurité de leur avenir. Dans un pays comme la France, où le développement de la richesse accuse davantage la différence des conditions, le fardeau du service personnel ne pèse pas également sur tous, et ce n'est pas la faible indemnité qui sera allouée aux soutiens indispensables de famille qui rétablira, au point de vue de la charge du service, l'équilibre entre les déshérités et les favorisés de la fortune. Dans un Etat démocratique, où les conditions sociales sont loin d'être identiques, l'égalité absolue du service militaire fausse la notion de justice, parce qu'elle impose des charges plus lourdes aux faibles qu'aux forts, et par la loi de deux ans spécialement, on peut dire que l'erreur de notre législation est de chercher souvent sa base dans une égalité de traitement qui se rapproche d'autant plus de la suprême injustice que l'écart entre les conditions sociales s'accentue davantage.

Une loi de recrutement qui voudrait s'inspirer des véritables principes de la démocratie devrait répartir les charges de toute sorte, personnelles et pécuniaires, du service militaire entre les citoyens, en les imposant, en raison directe, des dommages que leur causerait l'état de guerre, mais la situation des individus et des familles offre une échelle de variétés si nombreuses qu'on ne peut même avoir la prétention d'équilibrer la durée du service du temps de paix avec les ressources de chacun, et il vaut mieux reconnaître que, dans la pratique du service obligatoire et personnel, l'égalité du service est, en soi, une injustice que le principe des dispenses a eu précisément pour but de corriger.

Ce n'est pas l'inégalité dans la durée du service qui a provoqué les réclamations des populations; cette inégalité a existé de tout temps, elle se trouve particulièrement liée à la question du service personnel; la différence de traitement des individus, au point de vue du service militaire, trouve sa justification dans l'inégalité des conditions physiques, morales, intellectuelles et sociales qu'aucun texte de loi ne peut faire disparaître. Il serait plus exact de dire que l'agitation créée autour de l'inégalité du service a eu pour cause première l'inégalité des charges que la loi de 1889 a accentuée, plus que les lois précédentes, et qu'elle a consacrée, en premier lieu, par les injustes privilèges concédés à certaines caté-

gories de citoyens dispensés de deux années de service, et, en second lieu, par une aggravation des charges imposées à certaines individualités intéressantes, comme les soutiens de famille, astreints désormais à une année de service.

L'égalité du service correspond à la notion du devoir, a-t-on affirmé à la tribune; c'est un pur sophisme; le devoir ne peut obliger personne à supporter pour le pays, en temps de paix, des charges plus lourdes que celles qui sont imposées aux autres citoyens. Le devoir de chacun consiste à apporter son concours personnel à la défense du pays, en cas de danger public, mais l'Etat a le devoir de proportionner dans la mesure du possible, aux ressources de chaque particulier, la somme des sacrifices qu'il lui impose, en temps de paix.

La loi de deux ans, dans les conditions où elle a été votée, est funeste aux intérêts militaires parce que le chiffre des engagements prévus, notoirement insuffisant pour constituer un encadrement solide, dépendra, chaque année, des votes du Parlement qui reculera devant l'allocation de sommes toujours croissantes; elle est inapplicable, au point de vue social, parce que la suppression de toute dispense entraînerait une inégalité de traitement tellement choquante que la loi sera modifiée avant d'avoir été mise en vigueur; une exception une fois admise en faveur d'un des cas de dispense de la loi de 1889, tous les autres suivront, et la porte sera ouverte au service d'un an.

La réserve observée par le gouvernement dans la discussion d'une loi qui met en cause l'avenir de l'armée ne peut se prolonger. Chargé de la garde des intérêts généraux du pays, un gouvernement doit prendre parti dans une question de cette importance, et quand il a placé en tête de son programme l'étude des problèmes sociaux et l'amélioration du sort des classes laborieuses, il est moralement obligé de répondre aux critiques de ceux qui reprochent à la loi la lourdeur des charges imposées aux déshérités de la fortune, même lorsque ces critiques émanent de membres de la minorité parlementaire; il est à peine besoin de faire remarquer que les opinions individuelles exprimées par des membres du gouvernement, en dehors des débats du Parlement, ne peuvent engager le gouvernement lui-même.

En résumé, sur cette question du service de deux ans, on ne sait rien de l'opinion du gouvernement, on ne connaît que les variations d'opinion du ministre chargé des intérêts de l'armée.

Le gouvernement ne peut abriter sa responsabilité derrière les votes du Parlement; ce procédé ne peut convenir qu'aux parlementaires qui, dans les circonstances embarrassantes, se retranchent

prudemment derrière les injonctions de leurs électeurs. Un aussi pauvre argument n'aurait un semblant de valeur que si la question du service de deux ans avait été posée aux électeurs, sans équivoque de part ni d'autre, et dans les termes où la comprennent les populations de l'Est qui savent ce qu'elles ont supporté de misères par l'imprévoyance des gouvernements!

Les enseignements de la guerre de 1870 sont facilement perdus de vue par ceux qui n'en ont pas souffert directement, et beaucoup d'esprits cultivés, sans avoir une foi entière dans l'avenir de paix universelle prédit par les prophètes de l'humanitarisme, se laissent volontiers séduire par d'anciennes déclamations sur la fraternité des peuples, rajeunies par quelques agitateurs politiques qui annoncent comme prochaine la solution pacifique de tous les conflits entre nations. Malgré l'insuccès du congrès international de la paix, les promoteurs des projets d'arbitrage trouvent encore des auditeurs crédules, même chez une nation dont les malheurs récents tirent leur origine des perfidies de la politique, mais dont la vigilance se laisse facilement endormir par les avances flatteuses de la politesse de cour.

On ne peut méconnaître l'influence qu'une ère de paix de trente-deux ans a exercée sur l'esprit public; elle a beaucoup contribué à émousser l'énergie nationale; la génération nouvelle, moins intransigeante que sa devancière, n'apporte plus la même ardeur dans ses revendications, et les populations dont la fibre nationale n'a pas été irritée par le contact de l'invasion étrangère, prêtent inconsciemment une oreille complaisante à des théories qui leur font entrevoir un allègement à leurs sacrifices.

Pour rassurer les consciences troublées par des thèses si contraires au sentiment national, les politiciens du juste milieu repoussent bien loin la conception des milices, et affirment la nécessité, pour la France, d'avoir une armée assez forte pour sauvegarder son indépendance, mais la réduction à deux ans du service militaire ne leur cause aucune appréhension pour les intérêts de la défense nationale, parce que, disent-ils, la France a renoncé à l'esprit de conquête qui, jadis, s'affirmait par l'existence d'un organisme militaire assez puissant pour entreprendre avec succès des guerres offensives; sa politique moderne qui s'inspire, au contraire, des idées de paix et de modération, peut se poursuivre sans le concours de la force militaire; l'armée française doit donc changer de caractère et se renfermer, à l'avenir, dans un rôle purement défensif pour lequel les réservistes donneront les meilleures garanties de solidité.

Ceux qui ne craignent pas d'exposer de pareilles doctrines, aussi fausses que dangereuses, font preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Il n'y a pas deux espèces d'armée, une pour la guerre offensive, l'autre pour la guerre défensive, par la raison fort simple que la défense d'un pays ne peut se limiter à la défense de ses points fortifiés. Une armée active est le complément indispensable de tout système défensif, pour se donner les moyens de chasser l'ennemi du sol national. Pour conduire une guerre défensive, il faut une armée aussi solide, aussi instruite, aussi manœuvrière que pour faire une guerre offensive; on pourrait même ajouter que la guerre défensive exige des soldats plus expérimentés et plus éprouvés que la guerre offensive dont les succès dépendent, en grande partie, des talents du chef.

Les troupes armées peuvent se ranger en deux grandes catégories : 1° Les troupes actives susceptibles de tenir la campagne; 2° les troupes territoriales, milices et gardes nationales, ne pouvant être utilisées que dans les places fortes ou à des missions de police locale.

Les troupes de la deuxième catégorie conviennent, en principe, à un pays neutre qui ne vise qu'à défendre une neutralité garantie par des traités, mais une nation qui voudrait soutenir une guerre défensive exclusivement avec des troupes de cette catégorie serait d'avance vouée à la défaite parce qu'elle devrait borner sa défense à celle de ses places fortes dont la durée de résistance est limitée. Une armée dont les réservistes forment l'élément principal a une valeur moyenne supérieure à celle d'une troupe dite territoriale, mais elle ne peut avoir, au début d'une guerre, une solidité suffisante pour tenir la campagne.

Il n'était pas superflu de rappeler ces principes élémentaires de défense territoriale qui, malheureusement, semblent ignorés de la plupart de ceux qui se donnent mission de disserter ou de légiférer sur l'organisation militaire qui convient à la France.

Envisagée dans ses conséquences immédiates, la loi de deux ans amènera fatalement le fléchissement des effectifs, l'insuffisance de l'encadrement et l'augmentation des dépenses; ces causes réunies conduiront, par voie inéluctable, à la diminution du nombre des unités entretenues; il y a donc là un autre danger. Ce n'est pas à dire que le chiffre des unités à entretenir en temps de paix soit de nature telle qu'il échappe à toute discussion; on peut même penser que les propriétés de l'armement nouveau, en modifiant le mode de conduite des troupes au combat, pourraient motiver une discussion nouvelle de la loi des cadres; mais le nombre des unités à

entretenir doit dépendre de considérations d'ordre militaire et non des conséquences qu'entraînera l'application d'une loi défectueuse.

A la suite des événements de 1870, les grandes puissances militaires de l'Europe ont développé leurs armements dans des proportions inconnues jusqu'alors. Les succès de l'Allemagne ont entraîné toutes les convictions dans la voie des gros effectifs, et la France notamment, désireuse de conjurer de nouveaux malheurs, a entrepris, la première, la réfection de son armée dans le sens de la formule adoptée par l'Allemagne : *la nation armée.*

Cette imitation hâtive des méthodes prussiennes, renouvelée de l'entraînement irréfléchi qui avait suivi, autrefois, la bataille de Rosbach, s'explique, en grande partie, par les inquiétudes qu'avait fait naître la situation politique, au lendemain de la guerre; mais aujourd'hui, on commence à penser que les procédés des vainqueurs, comme les bases de leur organisation militaire, ont été adoptés prématurément en France, avant qu'on ait pris le temps de discuter froidement les causes principales de nos désastres.

A mesure que l'armement se perfectionne dans sa portée, dans sa justesse et dans sa puissance, la conception toute moderne des grosses agglomérations armées heurte le bon sens, et ne paraît pas répondre à toutes les conditions dans lesquelles le succès peut être cherché.

Avec l'armement moderne, la question de supériorité dans les effectifs a perdu une grande partie de sa valeur au bénéfice de la question de la supériorité dans l'habileté professionnelle; le choc entre combattants est non seulement difficile, mais encore peu désirable, parce que dans le corps-à-corps les qualités supérieures des armes à feu sont annihilées; le combattant moderne s'entoure d'une zone de protection qui s'étend jusqu'aux limites de la portée efficace de son arme; c'est par l'emploi judicieux de cette arme à longue portée qu'il parviendra, soit à maintenir son ennemi à distance dans la défensive, soit à l'accabler de coups répétés, lointains et ajustés dans l'offensive, et c'est moins dans le nombre des fusils accumulés que dans l'emploi habile d'un minimum mis à sa disposition que le chef pourra se flatter de trouver le succès. C'est dans le combat en ordre mince qu'il sera possible au combattant individuel (ceci soit dit spécialement pour le fantassin) de donner tout le rendement de ses qualités physiques et intellectuelles. La masse étouffe l'intelligence du combattant, la liberté d'allures lui donne son plein essor; l'arme à longue portée crée l'individualisme du soldat, l'affranchit des entraves du rang serré, le rend maître de sa destinée; l'intelligence du combattant a raison de la prépondérance du nombre.

En augmentant la valeur offensive et défensive du combattant individuel, la puissance de l'armement nouveau a également développé dans de grandes proportions la valeur des diverses unités de combat, depuis les plus faibles jusqu'aux plus fortes, depuis le fantassin isolé jusqu'au corps d'armée; mais le succès dépendra plus que jamais de la valeur professionnelle et des qualités morales, tant du combattant individuel que des chefs des diverses unités; une batterie bien postée peut réduire au silence toute l'artillerie adverse, un régiment bien conduit peut décider le succès d'une affaire, un corps d'armée bien commandé peut se rendre maître du champ de bataille, parce que les engins modernes bien utilisés produisent sur les troupes atteintes des pertes matérielles et sur les troupes voisines une dépression morale telles, que les unes et les autres peuvent être considérées comme perdues pour le reste de la campagne.

La conception de la masse qui personnifie la force brutale n'est pas défendable en présence de l'emploi raisonné de l'armement moderne qui, dans sa fabrication comme dans sa mise en œuvre, synthétise la force intelligente; il y a antinomie, contradiction absolue entre la loi de progression des masses armées et la loi de perfectionnement continu de l'armement. Le groupement et le rassemblement des multitudes armées que permet de mobiliser l'organisation moderne ne donne pas satisfaction à l'idée de progrès qui s'attache à l'emploi d'un armement perfectionné.

L'armement nouveau ne peut donner tout son rendement qu'entre les mains d'un personnel expérimenté; ce sont les professionnels qui, dans l'avenir, formeront l'élément prépondérant des armées; dans une époque de transition comme la nôtre, un encadrement solide d'anciens soldats peut seul donner aux éléments jeunes des contingents l'appui moral nécessaire pour affronter les épreuves du combat moderne.

Une armée de première ligne, consciente de la puissance du nouvel armement, dotée de cadres instruits et éprouvés, composée de contingents jeunes fortement encadrés par un gros noyau d'anciens soldats, aura raison des plus gros effectifs dont les réservistes formeront l'élément principal.

Les conclusions suivantes s'imposent : appliquer la loi de deux ans telle qu'elle est sortie des délibérations du Sénat serait prendre l'initiative du désarmement dans les conditions les plus désastreuses, en continuant, par voie législative, l'œuvre de désorganisation commencée par la politique. Ce serait placer l'armée française dans une situation bien cruelle, plus pénible que toutes les douleurs qui l'accablent, que de l'exposer à se trouver dans

l'impossibilité de défendre l'intégrité du sol national. L'armée française ne mérite pas une pareille infortune!

D'un loyalisme à toute épreuve, elle donne depuis plus de trente ans le spectacle d'un organisme puissant, vivace, poursuivant avec persévérance la recherche du progrès, et toujours jaloux de justifier la confiance du pays. Son corps d'officiers, formé à l'école du malheur, n'a jamais perdu de vue la haute mission que lui avait confiée l'Assemblée nationale de 1871. Animé du plus ardent désir d'effacer les fautes et les défaillances de la guerre de 1870, fier, à juste titre, de compter dans ses rangs une grosse majorité d'officiers instruits dont le dévouement obscur n'attend sa récompense que de la satisfaction du devoir accompli, il est toujours prêt à tous les sacrifices, mais il serait profondément troublé dans ses convictions s'il était mis en demeure d'appliquer une loi qui ruinerait ses espérances et compromettrait gravement les intérêts qui lui sont confiés.

Les orientations de la politique extérieure des Etats sont changeantes; aux menaces d'orage que la France a connues, il y a peu d'années, ont succédé des périodes d'accalmie, de prévenances courtoises qui ont pu donner l'illusion d'une ère continue de paix et de sécurité, mais les enseignements de l'histoire nous rappellent que la terre de France a toujours été convoitée par l'étranger, que ses habitants ont soutenu, jadis, des luttes séculaires pour conserver leur indépendance. Une nation riche comme la France a besoin d'une armée forte pour se créer des alliances pendant la paix, sauvegarder ses intérêts économiques, et se mettre à l'abri des convoitises de voisins redoutables qui visent à l'empire du monde.

Au milieu de nations qui entretiennent et surexcitent, avec un soin jaloux, le sentiment national et qui sont toujours prêtes à en appuyer les revendications, un vaincu qui désarme le premier dégage de tout scrupule et de toute contrainte les entreprises de ses adversaires.

Il est encore permis d'espérer qu'un nouvel examen de la loi sur le service de deux ans apportera la lumière dans les consciences, dissipera des illusions dangereuses et provoquera des réflexions salutaires chez les hésitants que n'aveuglent pas les rêves de fraternité universelle.

Sans prétendre exercer sur les destinées européennes l'influence qu'elle a eue autrefois, la nation française a droit à l'existence, et c'est dans son armée seule qu'elle peut trouver les garanties de sa liberté et de son indépendance.

Général Kessler.

LE CONGRÈS DES JARDINS OUVRIERS

Les premiers froids, qui chassent les hirondelles, ramènent à Paris les hommes d'étude et les hommes d'action, également dispersés par les vacances annuelles. Sans attendre la date traditionnelle de la Toussaint, leur présence était réclamée cette année par toute une série de congrès : chirurgie, jardins ouvriers, lutte antialcoolique, patronages de jeunes gens, hygiène scolaire, ont tenu successivement leurs assises depuis le 15 octobre jusqu'aux premiers jours de novembre.

Entre tous ces congrès, celui des jardins ouvriers annonça les prétentions les plus modestes : il ne devait durer que deux jours, s'occupant uniquement d'une forme un peu spéciale de la bienfaisance, qui intéresse un public limité. L'affluence a dépassé les espérances des organisateurs, les discussions ont été animées, pratiques, pleines d'enseignements et les décisions adoptées amèneront probablement une extension nouvelle de créations dont la première en date remonte à quatorze ans à peine.

*
* *

On connaît le fonctionnement de l'œuvre.

Une personne charitable loue un champ à proximité d'une ville, le plus près possible du quartier ouvrier. Elle le divise en petits rectangles de trois à quatre ares de superficie; chacun d'eux est attribué à un ouvrier chargé de famille, dont le budget s'équilibre difficilement avec le seul salaire. Si ses ressources le lui permettent, le fondateur donnera, en outre, les semences et l'engrais pour la première année; puis il laisse l'ouvrier travailler sa terre, avec le concours des siens, femme, enfants, vieux parents, si son métier l'absorbe complètement.

Au bout de quelques semaines, les premiers légumes font leur apparition; puis ils se succèdent régulièrement tout l'été, alimentant pour une bonne part la marmite de la ménagère; et le jardin, qui coûte 8 ou 10 francs de loyer au bienfaiteur, rapporte cinq

fois plus au bénéficiaire. C'est la multiplication de l'aumône par le travail volontaire de l'assisté.

A cet avantage matériel, s'en ajoutent bien d'autres, d'un ordre plus élevé. Au sortir de l'atelier, l'ouvrier se hâte vers son jardin, où il lui tarde de constater les progrès de ses cultures. Il n'a plus de raison d'aller au cabaret, où le conduisait le plus souvent le désœuvrement; et voilà un remède efficace contre l'alcoolisme que veut enrayer le congrès voisin. « Ici, disait un jardinier, je gagne deux fois mon travail; une fois par les légumes que je mange, une autre fois par les petits verres que je ne bois pas. »

La famille se resserre, en travaillant côte à côte, sous l'œil du père. Les enfants peuvent jouer au grand air, sans gêner leurs parents. Ils prennent des couleurs et des forces, ce ne sont plus les pâlots débiles des taudis urbains.

Les premiers résultats enchantent; on veut économiser pour acheter un outil, des graines nouvelles. Puis le contact avec la terre développe le désir de la posséder; on voudrait avoir son petit coin à soi, d'où on n'aurait plus à craindre d'être chassé quelque jour. Et l'amour de l'épargne, cette grande force du paysan, entre au cœur de l'ouvrier de la ville.

Les jardins sont séparés par de minces barrières, parfois même par un simple fil de fer ou un petit sentier; on voisine par dessus ces clôtures, on se rend de petits services, on se donne des légumes en excès, « pour que rien ne se perde ». Et l'esprit de solidarité prend naissance entre les assistés.

Alors on songe à s'associer pour acheter des graines, une provision de pommes de terre, de charbon pour l'hiver. L'esprit coopératif se développe et permet une organisation. A Fourmies, un curé d'une haute intelligence, M. l'abbé Gruson, a groupé ses quatre cent vingt-trois jardiniers en dix-huit sociétés d'achats, alimentées par des versements hebdomadaires; chaque société fait ses acquisitions en gros et constitue une véritable société coopérative sans magasins.

Ces groupements, formés par des jardiniers voisins, permettent d'exercer sur eux une action morale; au jardin, tout est matière à conversation : le temps, les plantes, les travaux à effectuer, le salaire du mari, le chômage, la maladie. Le prêtre, directeur et fondateur, y a souvent repris contact avec des paroissiens qui ne fréquentent guère l'église et lui ferment leur porte, par suite des préjugés qu'on leur a suggérés. Et quand ils voient ce qu'une âme sacerdotale renferme de bonté, d'abnégation, de désir du bien, les préjugés se dissipent, l'affection se développe, et, du prêtre, elle remonte à Celui dont il est l'imparfaite image.

Si les visites sont faites par des laïques, il en résultera des conseils relatifs aux cultures, aux affaires de ces pauvres gens, à leur loyer, à leur salaire; si ce sont des dames, leur expérience leur suggérera bien des avis sur la tenue du ménage, l'élevage des jeunes enfants, l'éducation des plus grands.

Et, dans chacun de ces cas, l'ensemble du service rendu créera ce courant sympathique qui naît du contact personnel, tandis que l'aumône automatique laisse subsister la rançœur et la haine.

Sur certains points, on a aidé l'ouvrier à construire sa maison sur le coin de terre qu'il a acquis. A Saint-Etienne, un Jésuite, le R. P. Volpette, a fondé une œuvre considérable, que les lecteurs de cette Revue connaissent de longue date[1]. Depuis quelques années, il a créé une caisse rurale du système Raiffeisen-Durand, qui avance les deux tiers de la dépense d'une maison à l'ouvrier qui justifie des ressources nécessaires pour acquitter le premier tiers ; il a construit une briqueterie qui livre 5,000 briques par jour, à un prix extrêmement réduit. Et, grâce à ces conditions exceptionnellement favorables, quarante-cinq maisons s'élèvent maintenant sur ces champs concédés primitivement à des indigents près de succomber à leur misère et de disparaître dans ce « dixième submergé » que les économistes retrouvent dans toutes les grandes agglomérations ouvrières.

A Grenoble, un avocat, M. Vellot, a doté ses jardiniers d'une *Maison commune*, dans laquelle ils trouvent, au rez-de-chaussée, une resserre pour les outils et un réfectoire pour eux, au premier étage, une vaste salle de réunions dans laquelle des professeurs et des étudiants de l'université viennent faire, chaque semaine, des conférences. « Je m'efforce, nous disait le fondateur, de transformer cette salle de conférences en un modeste institut populaire. Après avoir procuré le pain matériel à ceux qui souffrent, je désire partager avec eux le pain intellectuel. »

C'est ainsi que l'idée primitive d'une œuvre d'assistance s'est progressivement élargie pour devenir une œuvre de relèvement. Du simple prêt de la terre est résulté le désir de sa possession, de la possession de la terre le désir d'une habitation à soi. En trois paliers successifs, pour ainsi dire, le prolétaire se transforme en propriétaire, l'être malheureux et haineux en un voisin amical, souvent fraternel, au jour des grandes épreuves.

Et l'on comprend, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, comment ceux qui ont fondé des jardins ouvriers arrivent à se

[1] R. P. Piolet, *Une nouvelle œuvre sociale : les jardins ouvriers, leur développement en France et à l'étranger* (Le *Correspondant*, 1898, t. III, p. 136, 336).

passionner pour une œuvre qui améliore les conditions de l'alimentation, du logement et de l'hygiène de l'ouvrier, qui combat efficacement l'alcoolisme, la tuberculose, la mortalité infantile, qui développe l'esprit de prévoyance et d'épargne, l'amour de la famille, la charité envers le prochain.

*
* *

Réunir ces bonnes volontés éparses, faire connaître à chacun les initiatives heureuses prises sur divers points, donner l'idée du mieux à ceux qui étaient tentés de s'immobiliser dans une conception primitive, dégager les principes essentiels de l'œuvre en faisant la plus large possible la part des volontés locales; tel était le programme des organisateurs du congrès.

L'initiative en est due tout entière à M. l'abbé Lemire.

On connaît cette sympathique figure de prêtre-député, auquel M. Adolphe Brisson concédait jadis un portrait en pied dans sa galerie des « Prophètes ». Le sourire aux lèvres, la main tendue, il sait passer à travers les difficultés d'une situation toute spéciale. Il étonne parfois par la hardiesse de ses propositions, mais il rassure bien vite par la largeur de sa charité. Son âme sacerdotale ne connaît pas d'ennemis parmi ses adversaires, et sa vibrante parole sait donner une tournure aimable même aux protestations nécessaires.

Cet enfant de la terre flamande a gardé au cœur l'amour des paysans, ses frères. Son ambition serait de leur assurer à tous un morceau du sol natal et, dès son arrivée à la Chambre, il déposait une proposition de loi dans le but de constituer une sorte de « homestead » français, sous le nom de « Bien de famille ». L'idée fait son chemin, puisque quatre ou cinq projets postérieurs en ont adopté le principe, tout en proposant d'autres modalités d'exécution. En attendant le jour du triomphe, M. l'abbé Lemire fonde des jardins ouvriers, puisque c'est le moyen d'associer aux jouissances que procure la terre ceux-là mêmes qui ne possèdent rien.

Pour préparer les discussions du congrès, il a été procédé à une enquête sur tous les points de la France. Tous les directeurs de groupes locaux ont reçu longtemps à l'avance un questionnaire très suggestif, groupant sous six chefs essentiels les diverses questions relatives aux jardins ouvriers. De toutes parts, les réponses ont afflué au secrétariat; il a reçu 186 rapports de toute dimension depuis la petite note de quatre pages jusqu'au mémoire de trente pages, résumant l'historique et le fonctionnement d'une grande œuvre.

Il n'était pas possible de faire passer en deux jours un pareil ensemble de documents sous les yeux des congressistes. Il y eut eu, d'ailleurs, des redites inévitables et fatigantes à la longue pour le public. Un membre du comité d'organisation s'est chargé de tout lire, de dégager les points saillants de chaque œuvre, de les condenser ensuite dans un rapport général suivant pas à pas le questionnaire et qui a servi de fil conducteur à la discussion.

Grâce à cette méthode, celle-ci a pu être conduite rapidement et utilement. La statistique a établi que la France possède actuellement 131 fondations groupant ensemble 6,167 jardins qui couvrent une surface de 219 hectares 64 ares. Si l'on compte les membres des familles assistées, on arrive à un total de 42,000 personnes, parents, enfants ou ascendants. Ces créations ont pris les formes les plus diverses : l'initiative en a été prise soit par un fondateur isolé, soit par une société spéciale, soit par une association antérieure désireuse de faire profiter ses membres ou ses assistés de cette forme de jouissance de la terre. Parfois enfin les municipalités ou les bureaux de bienfaisance sont intervenus pour fonder des groupes de jardins sur des terrains communaux.

Le plus souvent, ces jardins sont concédés gratuitement; parfois cependant on demande un léger prix de location.

Après avoir étudié le produit direct que donne un jardin, le congrès a examiné les résultats moraux dont nous avons dit quelques mots. Puis on est passé aux œuvres annexes, aux cours de cuisine qui doivent être le complément du jardin, pour apprendre à la femme à tirer parti économiquement de ses ressources; aux cours d'horticulture, professés à Beauvais, à Amiens, à Lille, à Valenciennes, à Sceaux; aux caisses rurales, qui facilitent l'acquisition du sol et la construction des maisons; enfin, aux fondations de jardins qui prolongent l'œuvre dans des domaines différents du sien : jardins scolaires pour les enfants des écoles et les jeunes gens des patronages; jardins militaires pour les garnisons de la France, de l'Algérie et des colonies; jardins des employés de chemins de fer, des douaniers, des éclusiers, des gendarmes; enfin « jardins en chambre », comme une spirituelle congressiste qualifiait l'œuvre charmante des *Fenêtres fleuries*.

On a terminé en étudiant les moyens de propagande par la presse, par les conférences, par les congrès, par les concours de toute nature généreusement accordés précédemment et qu'on s'efforcera de gagner de plus en plus. La nécessité de grouper tous ces efforts apparaissant clairement à tous les yeux, on a décidé d'adopter comme comité central des jardins ouvriers la Ligue du coin de terre et du foyer, fondée en 1897 par M. l'abbé Lemire, qui a son siège à

Paris, 26, rue Lhomond. Elle aura désormais mission de diriger la propagande par sa revue mensuelle, le *Coin de terre*, d'agir près des pouvoirs publics, s'il y a lieu, de renseigner chacune des œuvres sur les faits nouveaux et les expériences décisives.

*
* *

Nous ne saurions analyser ici les débats auxquels a donné lieu ce long programme. Bornons-nous à signaler les deux points qui ont provoqué les plus brillantes discussions.

Plusieurs directeurs de groupe avaient demandé conseil à l'avance sur la forme légale qu'il serait préférable de donner aux sociétés de jardins ouvriers; quatre rapports avaient été envoyés sur cette question par MM. Chenon et Saleilles, professeurs à la Faculté de droit, Robert Picot et Jean Terrel, avocats. Après avoir examiné les diverses combinaisons proposées, la réunion a adopté l'avis conseillant de recourir à la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association, sous la forme d'association déclarée. Quelque répugnance que puisse inspirer le titre III de la loi, qui met hors du droit commun une catégorie de citoyens respectables entre tous, il ne faut pas perdre de vue que son titre premier a concédé à tous les Français non visés par des dispositions spéciales un droit réclamé vainement depuis un demi-siècle. Comme le disait récemment un de nos maîtres les plus aimés, « c'est un tronçon de liberté qui peut devenir une arme d'affranchissement [1]. »

Le congrès a, en outre, émis un vœu demandant le vote rapide de la proposition Siegfried, déposée à la Chambre des députés le 11 mars 1897, et qui a pour but d'assurer aux petits héritages les avantages concédés aux habitations à bon marché par la loi du 30 novembre 1894.

Plus vive encore avait été la discussion relative au travail du dimanche. Trois opinions s'étaient manifestées de longue date à ce sujet dans le public qui s'occupe des jardins ouvriers.

Les uns veulent avant tout sauvegarder la règle du repos dominical. Même quand on y interdit en principe le travail du dimanche, les jardins ouvriers exposent à la tentation de travailler et provoquent des manquements. Ils constituent donc une œuvre mauvaise, ils causent du scandale. Il faut y renoncer.

Le dimanche inoccupé, disent les autres, est pour l'ouvrier une occasion de fréquenter le cabaret où il dissipe ses ressources et

[1] A. Béchaux, *Communication à l'assemblée générale des membres de l'Office central des Œuvres de bienfaisance,* 5 juin 1903.

ruine sa santé. Le jardin l'occupe au grand air, au milieu des siens, le défend contre les entraînements de la camaraderie; c'est donc une œuvre excellente qu'il faut développer.

Le repos dominical, dit-on encore, est une règle qui doit être respectée, mais qui admet des tempéraments. L'Eglise est une mère indulgente qui n'a pas maintenu au dimanche la rigidité du sabbat mosaïque. L'essentiel est d'assurer la sanctification du dimanche et de poser la règle générale établie par le troisième commandement; quant aux exceptions, l'autorité ecclésiastique a science et compétence pour les définir et donner les autorisations nécessaires.

Le congrès a estimé qu'il n'avait pas de vote à émettre en pareille matière et a laissé à chaque œuvre la liberté de ses décisions. Dans la grande majorité, le travail du dimanche est interdit et on n'en a pas moins de beaux et bons légumes. Ailleurs, on interdit les gros travaux et on tolère les petits travaux : ratissage, arrosage, cueillette de légumes. Il n'y a guère que les œuvres municipales ou fondées par des bureaux de bienfaisance qui s'abstiennent de toute prescription à ce sujet.

Notons comme un heureux symptôme la part importante prise par les dames aux discussions. Mme Hervieu, la fondatrice de l'*Œuvre de la reconstitution de la famille*, à Sedan, qui a donné, en 1889, le signal du mouvement en faveur des jardins ouvriers; Mme Changeux, créatrice à Reims d'une œuvre importante et remarquablement organisée; Mme Fiedler, bien connue des lecteurs de cette revue; Mme la baronne de Diesbach, la propagatrice des écoles ménagères, ont fait à plusieurs reprises des observations ou des propositions approuvées de tous. Nous voudrions voir cet exemple se généraliser. La femme a un grand rôle à jouer dans l'œuvre de relèvement moral à laquelle le jardin ouvrier sert de soubassement. Nous avons déjà dit ici comment, bien mieux qu'un homme, elle est à même de gagner la confiance des mères. Elle peut exercer par là une influence des plus utiles, infiniment préférable à ce rôle d' « éternelle quêteuse », où on semble vouloir trop souvent la confiner et contre lequel protestait avec éloquence l'une des adhérentes du congrès.

*
* *

Pendant que se développait un peu uniformément cette longue discussion, le bureau se renouvelait sur l'estrade. Chaque président représentait un groupe nouveau d'amis de l'œuvre dont il appréciait les efforts et le but à son point de vue spécial.

La première séance était, comme de juste, consacrée aux parlementaires, nos maîtres. En voyant prendre place au bureau,

M. Aynard, entre M. l'amiral de Cuverville et M. Jules Siegfried, on a compris dans la salle de quel large esprit de tolérance politique et religieuse les organisateurs s'étaient inspirés. Aussi, en dépit des nombreuses soutanes qui encadraient d'un ton grave la note claire des robes féminines, chacun s'est senti immédiatement chez lui. Dès le début, les discussions ont pris une tournure animée, familière, où adversaires d'hier et de demain tombaient d'accord pour un jour sur le terrain de la charité.

Le discours du président eût suffi, du reste, à fondre la glace, si elle eût été de saison. Avec cette fine bonhomie, qui sait fusionner le bon sens lyonnais et la grâce parisienne, le réalisme du banquier et l'atticisme de l'amateur d'art, M. Aynard a fait allusion à la manie qu'ont certains de nos contemporains de débaptiser les choses qui sont de tous les temps, sous le prétexte de les renouveler. « Disons-nous solidaires, mais soyons charitables. » Il a montré dans le jardin ouvrier une forme supérieure de l'assistance par le travail, créant une occupation utile, agréable, saine, et qui ne saurait préjudicier à personne, en augmentant la production. Il a insisté sur la puissance vivifiante qu'a le contact de la terre, il a montré Gladstone septuagénaire, abattant des chênes dans son parc de Hawarden et, faisant un retour sur son expérience quotidienne, il a conclu : « Si on obligeait les hommes politiques de toute nuance à cultiver leur jardin, quel changement on constaterait bien vite! »

L'épiscopat a eu les honneurs de la seconde séance; quatre cardinaux, six archevêques, seize évêques avaient envoyé à M. l'abbé Lemire leur approbation et leurs encouragements. Mgr Latty, évêque de Châlons, présidait, assisté de Mgr Leroy, évêque d'Alinda, et de Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise. Parlant du droit de propriété et de la nécessité de l'assurer au plus grand nombre possible de travailleurs, l'ancien professeur de la Sorbonne a exposé la grande doctrine de saint Thomas d'Aquin, en l'appropriant à nos oreilles modernes. Et montrant par une citation de Stuart Mill que les penseurs de notre temps sont d'accord sur ce point avec les docteurs scolastiques, Sa Grandeur a conclu qu'il n'y a de vraiment libre que l'homme qui possède quelque chose.

Puis vint le tour des étrangers accourus de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Allemagne; une véritable délégation de cinq personnes, dont quatre dames, représentait la grande société de la Croix-Rouge allemande. M. le conseiller de régence Bielefeldt, de Berlin, présidait; en un français excellent, il a raconté comment il avait conçu l'idée de fonder des jardins ouvriers en visitant l'Exposition universelle de 1900. Le tableau de la ligue du Coin de terre et du

Foyer attira son attention, il fit visite à l'abbé Lemire; de retour en Allemagne, il signala nos créations au comité de la Société patriotique des dames allemandes, et celle-ci s'empressa de créer à Charlottenbourg un groupe qui comprend déjà deux cent trente-trois jardins et constitue un auxiliaire puissant du sanatorium dans la lutte contre la tuberculose. Tous les malades du premier degré qui reçoivent un jardin sont rapidement guéris.

Cette grave question a été reprise avec plus de détails à la séance du dimanche matin, consacrée aux médecins et présidée par M. le professeur Albert Robin, membre de l'Académie de médecine. On sait que les spécialistes sont partagés sur ce point en deux écoles, celle du sanatorium pour tous, et celle qui veut réserver le sanatorium aux malades qu'il est impossible de soigner chez eux. Le président a montré comment ces soins peuvent être organisés à l'aide du dispensaire, sur le modèle inauguré à Lille par M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, à la condition de le compléter par le jardin ouvrier. Celui-ci constitue à la fois un moyen prophylactique, en amendant le sol humain et en le rendant réfractaire au microbe; et un moyen thérapeutique en guérissant les malades encore au début de la maladie. Il réalise donc les trois points du programme antituberculeux : assistance, prophylaxie, économie.

Il restait à faire la synthèse de tous ces débats, à dégager les conséquences morales et économiques des décisions adoptées. C'est la tâche qu'avait bien voulu accepter M. Ferdinand Brunetière pour la séance de clôture. Un public énorme était accouru pour écouter l'éminent académicien, et emplissait même les galeries supérieures de la salle; aussi de puissants applaudissements soulignèrent-ils à maintes reprises les larges développements de l'orateur. Dans un discours d'une ordonnance classique, où l'on sentait l'admirateur et l'élève de Bossuet, M. Brunetière a montré comment les jardins ouvriers correspondent aux divers besoins de la nature humaine. Le côté idéal et sentimental est satisfait par les fleurs qui constituent une beauté appréciable à tous, sans qu'il soit besoin d'une éducation spéciale, comme en matière d'art. Les jardins ne remplissent pas moins utilement un rôle économique et politique, en rattachant au sol de nombreux déracinés, en offrant un travail varié et volontaire à l'homme fatigué par le geste monotone du serviteur de la machine. Enfin, le jardin joue un rôle symbolique et religieux. Il renoue ces relations mystérieuses qui unissent l'homme à la terre et ont trouvé leur expression dans la mythologie de tous les peuples. Nous en possédons une version touchante dans les paroles que l'écrivain sacré met sur les lèvres de Ruth, parlant

à sa belle-mère Noémi. Le catholicisme, qui sait concilier les intérêts de la religion et les besoins instinctifs de l'humanité, ne pouvait manquer de tenir compte de ce sentiment profond.

Et alors l'orateur a salué en M. Beernaert, ministre d'Etat belge, qui présidait la séance, le chef du cabinet qui a puissamment orienté les catholiques vers les réformes sociales, en créant le ministère du travail, en organisant un remarquable système de retraites ouvrières, avec le concours de la mutualité, et la construction des habitations à bon marché, par celui des caisses d'épargne. On sait que la reconnaissance publique a décerné à cette dernière loi le nom populaire de « loi Beernaert[1] ».

*
* *

En sortant de cette belle séance, tout le monde se félicitait du résultat de ces deux journées de travail. On eût dit qu'un vent favorable avait amené dans la salle des Sociétés savantes comme un parfum de terre de France. Chacun en était imprégné, rêvait de relèvement individuel par la terre, de relèvement national par les individus devenus meilleurs. On se sentait fortifié, réconforté par cette atmosphère ambiante de sympathie et de foi.

Et cette constatation sera notre réponse à ceux qui blâmaient les ouvriers de la première heure d'avoir pris l'initiative d'un congrès, au milieu des tristesses du moment présent. Comme le disait M. Aynard dans le beau discours qui a inauguré le congrès, chaque âge croit être aux prises avec des difficultés exceptionnelles. La lutte est, hélas ! le lot permanent de l'humanité et, pour le chrétien, le moyen de triompher est de multiplier sans cesse ses efforts vers le bien.

Louis Rivière.

[1] M. Bernaert est président de la Ligue belge du *Coin de Terre et du Foyer*. C'est à ce titre qu'il avait bien voulu accepter de venir présider la séance de clôture du congrès organisé par la Ligue française, de concert avec M. Georges Picot, de l'Institut, le président de la Société française des habitations à bon marché, qui a le premier signalé au Conseil supérieur l'intérêt que présente le mouvement en faveur des jardins ouvriers.

SOEUR ALEXANDRINE

I

Sœur Alexandrine traversa la cour d'un pas leste, un grand paquet sous le bras.

Sa taille, carrée dans sa robe de bure grise, n'avait plus rien de féminin ; son visage craquelé, dans sa guimpe blanche, ne portait plus d'âge, et cependant elle était bonne et agréable à voir, avec ses yeux vifs, sa bouche intelligente prompte au sourire et à la répartie, son air de sérénité robuste et cet oubli de soi passé à l'état d'habitude, qui se trahit même dans l'extérieur et qui conquiert jusqu'aux égoïstes.

Tout le monde connaissait la sœur Alexandrine, dans cette maison de la rue de Buci, comme à peu près dans toutes les maisons pauvres du quartier. La concierge la salua d'un signe de tête. Les garçons en bras de chemise, occupés à clouer les caisses de l'emballeur, les blanchisseuses, penchées sur leur cuvier, lui lancèrent au passage un coup d'œil amical.

Seule, la propriétaire, Mme Cottard, assise à sa fenêtre du rez-de-chaussée, sa tête aux larges raies chauves penchée sur son journal, eut l'air de ne pas voir la sœur, qu'elle avait cependant été la première à reconnaître, de loin, comme elle apercevait à travers ses lunettes tout ce qui pénétrait chez elle.

Sœur Alexandrine était déjà entrée et elle montait prestement un escalier noir et étroit, sali d'indescriptibles souillures. Il y avait de tout dans cette couche inégale qui s'interposait entre le pied et le vieux bois des marches : de la boue apportée par les souliers de quarante locataires au moins entassés dans les huit logements de Mme Cottard, du charbon tombé des sacs qu'on montait, des épluchures rejetées des paniers à provision, des détritus de la poubelle, des papiers, des chiffons traînés par les enfants, de la poussière blanche laissée par les plâtriers logés là-haut, de la sciure de bois de l'emballeur, des bouts de cigarettes, des résidus de vieille pipe, des crachats, de la maladie, de la misère accumulée, fermentée, depuis un siècle peut-être que la maison était déchue et que les habitants se succédaient ici, de plus pauvres en plus pauvres, chacune de ces existences marquant sa trace : un sédiment noir.

Et, par cette chaude journée de juillet, tous ces dégoûts s'augmentaient de manque d'air, des odeurs qui se dégageaient sans qu'un rayon de soleil parvînt à jeter entre ces murs lépreux sa clarté joyeuse et assainissante.

Sœur Alexandrine avait acquis l'art de franchir indemne les passages difficiles, sans une atteinte à la propreté scrupuleuse de son costume, ce vieux costume des sœurs de la Providence, sans une ombre à cette belle humeur vaillante qui, dans l'ordre aussi, semble de tradition.

A l'aise comme chez elle, elle s'arrêtait sur le palier du second et apostrophait un bambin de cinq ou six ans qui piétinait sur cette plate-forme de deux mètres carrés.

— Qu'est-ce que tu fais là? Si on ne te veut pas chez toi, va-t'en dans la cour : tu prendras l'air au moins. Et les autres? Où sont-ils?

Elle leva la tête et découvrit « les autres » dans l'escalier, une fille d'une douzaine d'années, blême et vague dans la pénombre, qui se penchait pour regarder, et une autre, toute petite, qui s'amusait à passer sa tête mal peignée entre les barreaux.

— Voulez-vous descendre? reprit la sœur avec autorité. Allons, chez vous ou dehors!

Elle connaissait les dangers de ces maisons de Paris, dont elle fouillait depuis quarante ans les plus obscurs recoins. Mieux valait encore la cour où les rencontres avaient lieu en public, où les lunettes mêmes de Mme Cottard pouvaient jouer un rôle utile.

Les enfants descendirent lentement, à contre-cœur, marmaille débordant du logis trop étroit et qui n'avait pas l'instinct du grand air, du plein jour, dont la misère sordide craignait d'être éclaboussée par la pauvreté décente du voisin, race de chats de gouttière, de hiboux des toits, de rats d'égout, peut-être.

Sœur Alexandrine pénétrait à présent dans leur antre. Elle n'eut pas besoin de frapper. Régine Bréchet, l'aînée des sept orphelins, avait cette manie incorrigible de laisser la porte entr'ouverte.

Aujourd'hui, par cette chaleur, Régine était presque excusable.

L'air exténué, en jupon, avec une camisole trop courte, la grande fille travaillait, assise dans le courant d'air de la fenêtre, lâchant de temps en temps la couture pour secouer, avec impatience, le petit Louis, un peu faible d'esprit, qui venait toujours la tirer par sa manche.

Avant d'entrer, la sœur considéra un instant le profil qui se découpait, un profil gamin et fatigué de jeune ouvrière de Paris, sous un échafaudage invraisemblable de cheveux clairs, étayés de peignes de fausse écaille. Cette fille, presque en guenille, devait passer plus d'une heure à se coiffer, et c'était là son orgueil et sa tentation, cette chevelure blonde qui attirait les regards et les com-

pliments, des cheveux à faire envie aux grandes dames et aux autres aussi, à ces belles demoiselles ayant hôtel, voitures, cochers, et tout le reste, et dont certaines, étant parties d'aussi bas que Régine Bréchet, n'avaient pas eu pour faire leur chemin d'autres moyens que ceux qu'elle pouvait avoir.

— Bonjour, ma petite Régine, dit la sœur en s'avançant.

Ce fut une détente subite. Les yeux rêveurs reprirent leur vivacité naturelle, Régine bondit et, d'un mouvement joyeux, enfantin, levant les bras :

— Ah! vous arrivez à propos! Croyez-vous, ma sœur, que ce matin, je m'en allais vous trouver.

— Eh bien, pourquoi n'être pas venue?

La sœur prit la chaise que Régine oubliait de lui offrir, et, apaisant d'une caresse le petit Louis déjà accroché à elle comme une mouche importune, elle observa la jeune fille qui s'assombrit en répondant :

— Je ne suis jamais allée à votre boîte. Vous savez, je crains ça...

— Quoi donc?

— Vos histoires de là-bas..., le patronage, les congrégations, les rubans bleus... Ça ne me va pas. Je ne veux pas devenir bigote.

— Croyez-vous qu'on vous rendra bigote de force?

— Non..., mais tout de même...

Régine ne définit pas mieux le soupçon vague jeté, elle n'aurait pu dire par qui, dans son âme obscure.

— A ce compte, vous devriez vous méfier de moi aussi, dit sœur Alexandrine avec un sourire.

La jeune fille eut un cri du cœur.

— Oh! vous, je vous connais, vous êtes bonne! Et puis ici, ce n'est pas la même chose que là-bas!

Elle promena un coup d'œil rassuré sur les murs enfumés où se détachaient quelques images grossières découpées dans un supplément de journal ou distribuées gratis par un camelot, sur la table couverte encore d'assiettes et de verres non lavés, sur la bouteille d'eau-de-vie du père et son journal, sur la glace de bazar où elle mirait ses cheveux, sur l'armoire à moitié vidée par le mont-de-Piété, mais où se cachaient les romans prêtés par les camarades, sur ce désordre, cette incurie, cette misère découragée et malsaine où sa jeunesse s'enlisait et d'où elle craignait d'être arrachée, comme certains pauvres, mangés de vermine, craignent d'être plongés dans un bain. Et elle se fiait si bien à ces sauvegardes qu'elle ne s'apercevait pas de l'influence assainissante et douce, la pénétrant peu à peu.

— C'est pour Madeleine que vous avez besoin de moi? demanda la sœur Alexandrine, pressée de se mettre à la besogne.

— Oui, je voudrais bien que vous la voyiez .. Je ne sais plus qu'en

faire. Le jour encore, elle dort un peu; mais, la nuit, c'est à devenir folle.

Les paupières gonflées de Régine attestaient de ces nuits sans sommeil, et, soudain, sa plainte éclata :

— Depuis neuf heures du soir, elle commence à geindre, à pleurer, à se trémousser, et ça dure jusqu'à des cinq heures du matin. Le père se réveille et se met dans des colères!..., surtout quand il a bu!... C'est à croire qu'il va lui tordre le cou! Je n'ai que le temps de sauter de mon lit pour me mettre entre eux. Alors, j'ai fini par la coucher avec moi. Ce n'est pas agréable, allez, mais enfin, ça la calme un peu. Tenez, voyez-la.

Elles passaient ensemble dans la chambre, ou, plutôt, dans le cabinet voisin.

Ici, l'air et le jour ne venaient que de la pièce attenante, et tous les miasmes du logis semblaient s'être concentrés dans ce réduit où s'entassaient les hardes, les vieilleries, les débris, tous les dessous de ce ménage déjà si miséreux à la surface.

Sur un des trois grabats qui se touchaient, parmi les draps en loque et les vieux jupons tenant lieu de couvertures, on découvrait une petite figure rouge aux yeux clos, le nez bourgeonné, les lèvres enflées qu'entr'ouvrait un souffle court.

Celle-là était la dernière des sept enfants Bréchet, le résumé de toutes les tares de la race, malheureuse créature issue tardivement d'un alcoolique et d'une tuberculeuse à la seconde période.

Peu après cette naissance, la mère était morte, — il y avait trois ans de cela, — laissant à Régine les cinq autres frères et sœurs à élever, ce pauvre avorton, atteint d'une dégénérescence incurable qui ne parvenait ni à vivre ni à mourir tout à fait.

Sœur Alexandrine avait découvert le petit corps rachitique criblé de furoncles et, au lieu de répugnance, elle ne montrait qu'un attendrissement :

— Pauvre petit chat!

L'enfant ouvrait tant bien que mal ses yeux gonflés et, se sentant en bonnes mains, s'abstenait de crier.

Adroitement et vite, sœur Alexandrine la lotionna des pieds à la tête. Après quoi, la déposant sur les genoux de Régine, elle se mit à faire le lit avec des draps propres et une petite couverture neuve tirée de son grand paquet. Puis, l'ayant recouchée, elle balaya le réduit, nettoya, enleva les fioles vides, les débris inutiles, les chiffons recéleurs de microbes, et, revenue ensuite dans la chambre, elle continua à mettre de l'ordre autour d'elle, tout en reprenant la conversation avec Régine :

— Vous avez tort de coucher la petite auprès de vous. Son mal peut se gagner.

— Il faut bien tout de même qu'on la soigne, la pauvre mioche?

— On la soignerait bien mieux à l'hôpital. Voulez-vous que j'essaie de la faire admettre?

Régime redressa sa longue taille trop mince qui se voûtait. Il y eut une flamme dans ses yeux las et sceptiques :

— Ça, jamais! Maman n'y a jamais consenti pour aucun de nous; pas même quand j'ai eu ma typhoïde. Et je ferai pour la petite ce qu'on a fait pour moi, tant que je pourrai tenir. Quand je ne pourrai plus, alors...

Son geste large semblait embrasser toutes les catastrophes et la sœur eut l'intuition de cette âme populaire, si vaillante et si chancelante à la fois, qui peut s'abandonner à toutes les faiblesses aussi bien que se raidir dans l'héroïsme du plus admirable dévouement. Cette petite, qui pouvait contaminer matériellement sa sœur, était peut-être moralement sa défense. Il fallait laisser à Régine cette charge, et, pour cela, selon son expression, « l'aider à tenir ».

— Et les affaires? demanda la sœur. Où en sont-elles?

— Comme toujours. Au plus mal.

Un petit rire sarcastique dessina des plis dans le visage maigre de Régine. Elle était vieille en ce moment, vieille, avec ses dix-huit ans, de tous les soucis d'une femme.

— Depuis que papa s'est fait mettre à la porte par M. Chevalier, dit-elle, il ne travaille plus que de bric et de broc et ce n'est pas ce que je gagne à la couture qui nous tirera de là. Qu'est-ce qu'on peut faire, chez soi avec le ménage et tous ces enfants sur le dos? Ah! si ce n'était pas que d'eux! Si je pouvais aller à l'atelier, comme les autres!

Une flamme repassa sur ses traits fanés, mais, cette fois, la flamme ardente de la convoitise personnelle. L'atelier, avec les camarades, les racontars, la paie à la fin de la semaine et, peut-être, les rencontres à la sortie, lui apparaissait comme un eldorado.

Elle secoua, plus fort que d'habitude, le petit Louis revenu encore à la charge, et rageuse :

— Ce n'est pas qu'on regrette de se donner du mal. Mais penser qu'on n'arrivera jamais à rien, qu'on ne changera jamais rien, que toute la vie ce sera toujours la même chose...

Lamentable, avec son jupon et sa camisole trop courte, elle resta les yeux fixes, comme si elle réfléchissait, comme si, devant ce « toujours la même chose », l'arrêt de son sort, elle hésitait entre se soumettre ou se révolter.

La voix gaie de sœur Alexandrine résonna :

— Moi aussi, ma petite, depuis quarante ans, je fais la même chose.

Les yeux fixes de Régine se relevèrent avec, au fond, cette même hésitation. Ils allèrent vers la fenêtre, unique ouverture sur le

monde extérieur, mais qui servait suffisamment d'accès à la tentation, par où l'on voyait les grands garçons de l'emballeur taper sur leurs caisses, les plâtriers rentrer, en faisant des lazzis, comme une troupe de pierrots enfarinés, par où l'on pouvait montrer l'or des cheveux blonds s'encadrant entre deux pots de géraniums placés là tout justement à cet effet.

Puis les yeux de Régine revinrent à la robe de bure grise et à la guimpe blanche, et, comme pour se justifier d'une comparaison possible :

— Vous... ce n'est pas comme moi... On n'a pas besoin de distractions quand on n'a pas de soucis.

— Pas de soucis, moi! se récria la sœur qui, avant de sortir, achevait discrètement de vider son ballot. Mais, pauvre petite, j'en ai plein la tête, de soucis, surtout en ce moment. Nous sommes le 10. Et le 15 juillet, tous mes termes à payer.

A ce mot de « terme », la jeune fille pâlit rappelée à une brutale réalité.

Sœur Alexandrine lui mit la main sur l'épaule :

— Combien vous manque-t il pour le vôtre?

— Tout... et Mme Cottard est si mauvaise... Nous redevons encore sur l'autre. Elle nous mettra dehors. J'ai toujours pensé que cela finirait ainsi.

Peut-être Régine n'attendait-elle que cette fin pour se croire déliée de certains scrupules.

L'étreinte de la religieuse se fit plus maternelle :

— Allez! ne vous tourmentez pas trop pour le terme. Nous l'aurons, avec la grâce de Dieu. Je reviendrai demain ou après-demain. En attendant, gardez toujours ceci..., ne faites pas de façon. C'est pour donner quelques douceurs à la petite... Je vais lui envoyer le médecin..., et je parlerai à M. Chevalier. C'est un brave homme. S'il n'a pas encore remplacé votre père, il y aura peut-être moyen de s'arranger.

Ayant fait ici tout le bien qu'elle pouvait y faire pour ce jour-là, sœur Alexandrine s'esquiva, réclamée par d'autres misères.

A travers la porte qu'elle venait d'entre-bâiller, selon sa vieille habitude, Régine la vit qui se remettait à grimper l'escalier et devina aussitôt son but :

« Elle va chez Mme Henry. C'est pourtant du mérite, quand on n'y est pas obligé, de passer ainsi son temps à trimer pour le monde. Moi, je trime parce que je ne peux pas faire autrement, et que c'est pour les miens, mais elle, pourquoi est-ce qu'elle se donne tout ce mal? »

La grande fille demeura songeuse. Mais sa songerie ne s'arrêta pas sur les objets accoutumés, sur les plâtriers loustics, sur l'embal-

leur sentimental, ni sur le petit épicier galant qui dardait des œillades en emballant sa marchandise, ni même sur ce monsieur qui l'avait regardée l'autre jour devant un étalage du boulevard; un monsieur très chic, un vrai, un de ceux peut-être qui donnent des hôtels, des coupés et des rivières de diamant.

. . . .

Sœur Alexandrine ne s'arrêta pas au troisième. Le troisième était occupé par les Legrand, des gens rangés, à l'aise; le mari, comptable dans un grand entrepôt de draperie; la femme, sage et bonne ménagère, un peu jalousée des voisins à cause de sa tenue. Sœur Alexandrine la croisa dans l'escalier, bien mise, fraîche sous un petit chapeau de bon goût, avec le dernier bébé, tout en blanc, qu'elle allait promener dans sa petite voiture. On se borna à un salut de part et d'autre. Les Legrand étaient trop comme il faut pour ne pas se montrer polis, mais ils considéraient les sœurs avec indifférence, sûrs de ne jamais se trouver faire partie de leur clientèle.

Au quatrième, à gauche, demeuraient des clientes attitrées de sœur Alexandrine : Mme Henry, une veuve bien malade et sa mère bien âgée, toutes deux bien pauvres, ne vivant « que d'économie », répétait la mère un peu phraseuse et connaissant tous les clichés.

Ce fut elle qui vint ouvrir, une petite vieille en bonnet noir restée correcte malgré tout; et la chambre où entrait la sœur conservait aussi cette correction, avec une ombre de prétention, même... oh! si légère! et c'était tout ce qui leur restait, à ces deux malheureuses : le ressouvenir tenace des jours meilleurs!

Les meubles, très propres, étaient rares, mais, au-dessus de la cheminée, à la place autrefois occupée par une glace, se détachait un portrait de famille brossé jadis par un peintre d'enseigne; et Mme Henry pouvait ainsi revoir son pauvre défunt, toujours pimpant, prospère, avec une moustache de cirage sur un teint groseille et un faux-col éclatant de céruse.

Elle le contemplait à loisir, durant ces longues heures de souffrance qu'elle passait assise sur le fauteuil de paille au milieu de la pièce, dans la même attitude, pliée en deux, faisant porter le poids de son buste sur une canne qui lui servait d'appui, la tête relevée, avec des lèvres entr'ouvertes et de grands yeux noirs à fleur de tête, des yeux dilatés, presque effrayants dans le visage décharné et olivâtre.

Il y avait quinze ans que Mme Henry était en proie à ces terribles crises d'asthme se succédant presque sans répit, quinze ans qu'elle ne dormait plus dans un lit, qu'elle restait nuit et jour haletante, dans l'angoisse de l'étouffement, pouvant s'attendre à passer d'heure en heure; durant, néanmoins. Elle avait dû voir son petit

pécule de couturière s'épuiser, son mari mourir, la misère s'abattre sur elle et l'étreindre chaque jour davantage sans que nulle espérance pût survivre. Elle ne se révoltait pourtant pas. Elle se résignait à tout avec une admirable endurance chrétienne, même à cette vie obstinée, même à ces soins incomplets, à ces vains encouragements qu'elle devait accepter.

— Je vais un peu mieux, je vais toujours mieux quand je vous vois, dit-elle, serrant de ses mains fiévreuses les mains de sœur Alexandrine.

La vieille mère commençait ses longues jérémiades. Toujours, dans cette saison, les crises étaient plus mauvaises. Ça se comprenait. Est-ce que l'air ne manquait pas à tout le monde? Des dames de charité étaient venues qui avaient été bien bonnes. Si quelques-unes encore pouvaient s'intéresser à une pauvre malade!

Respectueuse et mielleuse, la bonne femme procédait par insinuations, parlant à la troisième personne... Si ma sœur voulait bien... Une habitude conservée du bon vieux temps où sa fille travaillait pour des comtesses et des marquises; et elle en arrivait au point délicat :

— Malheureusement, toutes ces dames sont parties pour la campagne. Nous voilà au 10 juillet. Bientôt au 15!

Elle poussa un gros soupir auquel sœur Alexandrine répondit par un signe d'intelligence. Ce terme des Henry figurait depuis longtemps sur son budget; et la vieille, tranquillisée aussitôt, s'en alla tricoter dans son coin, laissant enfin Mme Henry jeter ses courtes phrases, échos d'une pensée bien différente.

— Ce n'est pas indiscret de vous retenir un peu, ma sœur?... Il n'y a guère qu'avec vous que je cause... Maman est dure d'oreille, et j'ai tant de peine à parler... Les gens n'ont pas la patience de me suivre...

— Attendez..., nous allons faciliter un peu la conversation.

Sœur Alexandrine tira de sa large manche un étui de carton, à la vue duquel la pauvre malade rougit de plaisir, comme un enfant devant une friandise.

— Mes cigarettes... Vous m'en apportez encore!...

D'un mouvement avide, dont elle ne fut pas maîtresse, elle décacheta l'étui, mit à ses lèvres et alluma une de ces cigarettes pharmaceutiques qui lui procuraient un soulagement, de courte durée il est vrai, mais enfin un soulagement. Dans sa situation, le médecin n'aurait pas eu l'idée de lui prescrire ce remède de luxe, et elle eut honte d'en user.

A travers le nuage de fumée âcre entourant sa figure plombée, elle regarda la sœur avec des yeux d'ardente reconnaissance.

— Quelle gâterie!

— Bah! bah! il faut bien de temps en temps quelques petites douceurs.

C'était un des mots de sœur Alexandrine. Donner de temps en temps quelques petites douceurs, ajouter au pain tout sec de la bienfaisance le petit extra de la bonté.

Et, moralement, si pressée qu'elle fût, elle accordait encore « quelques douceurs » à la pauvre recluse. Elle la laissait exprimer ses pensées de créature simple, ignorante, souffrante, douée cependant de l'instinct idéaliste. C'était cet instinct, sa seule force, qu'il fallait évoquer, et, à son tour, sœur Alexandrine parlait maintenant.

Sans s'écarter des plus humbles détails de cette pauvre existence, elle ouvrait des échappées sur l'infini; elle raisonnait, elle philosophait, elle essayait d'arracher la malheureuse à la monotone contemplation de son malheur sans espoir, de le lui atténuer, de le lui cacher entre ces deux visions absorbantes : les perspectives de l'au-delà et le spectacle de l'éternelle misère humaine.

— Oh! oui, il y en a encore de plus à plaindre que moi, concluait Mme Henry quand la sœur se leva. Sans aller plus loin, cette petite Régine qui commence à souffrir de si bonne heure..., et puis aussi, je crois, les nouveaux voisins, ceux qui ont loué en face de nous.

Bavarde et charitable, Mme Henry ne tint pas compte de la grimace de sa vieille mère qui ne se souciait pas d'attirer l'intérêt sur autrui; et, racontant :

— Oh! pour sûr, il leur est arrivé quelque chose; la jeune dame ne sort jamais et personne n'est entré chez elle depuis huit jours qu'ils sont installés. Personne ne la soigne..., pas même, je crois, son mari..., et pourtant, il lui faudrait des soins. Elle est tout près d'accoucher. C'est pitié de la laisser ainsi. Vous n'y allez pas, ma sœur?

— Est-ce qu'elle m'a demandée?

— Oh! elle ne demande rien. Elle ne doit pas seulement savoir qu'on peut demander. Elle est comme une perdue. Cependant, une fois, elle a parlé à maman pour avoir de l'ouvrage : des broderies ou des peintures. Toutes ces jeunes dames ont l'idée qu'on peut gagner avec ces travaux-là. Et aussi, elles ne savent pas faire autre chose.

Cette remarque, cette qualification de « jeune dame » appliquée par Mme Henry suffirent à la sœur Alexandrine, experte en misère, pour former son diagnostic.

Il s'agissait ici de pauvres honteux.

— C'est un jeune ménage, alors, dit-elle, récapitulant ces informations assez vagues. Et le nom?

— M. et Mme Quantin. Du moins, ils se font appeler ainsi.

Sœur Alexandrine n'en demanda pas davantage, et, en sortant de chez Mme Henry, elle sonna bravement à la porte d'en face.

. . . .

Depuis quarante ans, les journées de sœur Alexandrine étaient faites de surprises, et presque rien ne l'étonnait plus.

Cependant, elle eut un petit mouvement de surprise lorsque, après avoir répondu à un murmure effaré venu de l'intérieur : « C'est moi, sœur Alexandrine », elle pénétra chez Mme Quantin.

Ce logement était la répétition de celui des Bréchet et de celui de Mme Henry : chambre à deux fenêtres et cabinet attenant; mais si, en bas, on pouvait se croire dans une roulotte, si, en face, on était frappé par le vide et la mélancolie d'une misère décente, l'impression, ici, était autrement anormale.

Ce logement banal d'ouvrier représentait assez bien, pour l'instant, une de ces masures où les écumeurs de la mer recèlent les épaves d'un naufrage.

Une grande glace, encadrée de velours, trop haute pour qu'on pût la suspendre, avait été posée sur champ contre le panneau du fond, qu'elle tenait tout entier. Des chaises de cuisine s'y miraient, étonnées. Un couvre-pied de satin brodé était jeté sur une vieille couchette de fer. Des livres, des cahiers de musique, déchets d'une bibliothèque, s'empilaient sur une table de bois blanc. Au mur, des portraits de famille, ne ressemblant en rien à celui du défunt de Mme Henry et dépouillés de leurs cadres, regardaient avec consternation cette détresse; et la même consternation apparaissait sur le jeune visage tourné vers la sœur Alexandrine, un joli et doux visage, une fine et expressive figure de brune aux yeux bleus, avec un je ne sais quoi de charmant que ni la souffrance morale ni la souffrance physique n'étaient parvenues à effacer.

Un peignoir de batiste bleu pâle aux larges garnitures de dentelle, — une épave encore, — dissimulait la taille de la jeune femme. Elle se traînait avec peine et elle semblait n'avoir pas même la force de questionner cette inconnue dont la présence l'effarait, évidemment.

— Mon Dieu, Madame, dit sœur Alexandrine, combien j'ai à m'excuser de vous déranger ainsi!...

Son ton était tout changé. Ce n'était plus ce ton doucement autoritaire, comme chez les Bréchet, ni ce ton encourageant et familier, comme avec Mme Henry. Au lieu de la sœur populaire et secourable, une autre femme, d'essence plus raffinée, se révélait soudain, et la « jeune dame » dressa l'oreille, comme lorsqu'on entend vibrer une note connue.

— Asseyez-vous donc, ma sœur, je vous en prie, murmura-t-elle de sa voix basse, comme brisée.

— Je craindrais d'être plus indiscrète encore en ne traitant pas tout de suite la petite affaire qui m'amène, reprit la sœur, avec son sourire, toujours le même et partout de mise. Nous avons en ce moment quelques petits travaux de broderie à exécuter, et j'ai cru comprendre que vous pourriez nous aider...

Les grands yeux bleus de Mme Quantin eurent une lueur de joie enfantine, presque aussitôt éteinte.

— Je ne demanderais pas mieux, ma sœur, je crains seulement de ne pas faire aussi bien ni aussi vite qu'à l'ordinaire, dans l'état où je suis.

Elle-même abordait le sujet, et il était aisé de remarquer l'anneau de mariage brillant à son doigt menu, le seul bijou qu'elle eût gardé.

— C'est un temps un peu pénible que vous traversez, dit sœur Alexandrine, d'autant plus que, probablement, l'expérience vous manque.

— Oui, ma sœur.

— Et que vous vous effrayez de l'épreuve qui vous attend...

— Oui, je l'avoue. Je me sens très mal, et cela m'inquiète...

— Toutes les jeunes femmes dans votre cas ont de ces idées...

— Oh! ce n'est pas pour moi que j'ai peur, ce me serait bien égal de mourir...

Il était déjà tard. De l'autre côté de la cour, la maison voisine jetait son ombre sur les étroites fenêtres. A contre-jour, le visage de la sœur s'estompait. La guimpe blanche et la robe grise, se détachant seules, dessinaient une silhouette qui n'était plus exclusivement la sienne. Sa personnalité s'effaçait. Elle cessait d'être sœur Alexandrine pour être « la sœur », le type, la représentante d'une catégorie ou plutôt d'une élite. « La sœur » incarnait ce qu'il y a de surhumain dans l'humanité : abnégation de soi, don de son âme à Dieu et de sa vie aux autres. « La sœur », la gardienne de l'espérance et de la charité, comme le prêtre est le gardien de la foi.

Et Mme Quantin ne vit plus que « la sœur ». Elle l'avait aimée et respectée dès son enfance. Elle la retrouvait quand tout se dérobait. Ses vingt ans, sa misère, sa souffrance, défaillirent, et tombée, à côté de la visiteuse, sur une de ces misérables chaises de paille, livrant, du premier coup, le secret d'angoisse traîné depuis le jour, peut-être, où sa maternité lui avait été révélée :

— Je voudrais bien m'en aller de ce monde, avoua-t-elle, mais je ne peux pas me faire à l'idée de laisser mon pauvre petit enfant à son père!

. . . .

Il n'y avait plus là deux étrangères. Il y avait la douleur et la charité qui se reconnaissaient. Comme tout à l'heure les mains sèches de la petite Bréchet ou les mains décharnées de Mme Henry,

sœur Alexandrine pressait entre les siennes ces petites mains impuissantes et blanches qui suffisaient jadis à dénoncer les aristocrates à la guillotine. Sœur Alexandrine ne s'enquit pas du début de ce roman de femme malheureuse; elle le prit où il en était, ne songeant qu'à prévenir un dénouement fatal.

— Vous n'avez plus votre mère, n'est-ce pas? Eh bien, permettez-moi de vous dire ce qu'elle vous dirait. Il ne faut jamais rien s'exagérer. Mon Dieu, dans les ménages, il suffit de si peu de chose pour que l'on souffre beaucoup, et de si peu de chose aussi pour que l'apaisement se fasse et même que le bonheur revienne! Il n'y a pas bien longtemps que vous êtes mariée, et le seriez-vous depuis longtemps que vous ne connaîtriez peut être pas encore tout à fait votre mari. Vous attendez votre premier enfant. Vous ne savez pas le changement qui peut s'opérer chez un homme devenu père!

— Il ne changera pas, ma sœur, et la situation ne changera pas non plus.

Mme Quantin avait repris cet accent morne où plus un espoir ne semblait pouvoir vibrer.

— La situation! Ce n'est pas tout en ce monde que la situation, s'écria sœur Alexandrine avec ce bel entrain de jeunesse dont elle magnétisait encore les âmes affaissées. Combien de gens ont traversé de mauvais jours et se sont tirés d'affaire, néanmoins, avec cette aide que la Providence ne marchande jamais, croyez-moi, à ceux qui ont confiance en elle et qui sont énergiques.

— Il n'a ni confiance, ni énergie.

— Mais vous en avez, vous!

— Il m'a tout ôté.

— Votre enfant vous rendra tout.

La jeune femme ne répondit rien. L'âme trop brusquement ouverte se refermait. La sœur Alexandrine connaissait ce phénomène, et elle n'insista pas, se bornant à reparler des travaux à faire qu'elle apporterait demain.

Mme Quantin ne la retint pas, et quand elle se leva la reconduisit sans mot dire.

Puis, la main sur la porte :

— Ma sœur...

La voix s'étrangla. Le silence de la jeune femme n'avait été que le recueillement précédant l'effort trop violent qu'elle s'imposait maintenant, et, toute pâle dans le peignoir bleu garni de valenciennes :

— Vous voulez me faire la charité demain?... Si vous me la faisiez tout de suite. Pas de pain ce matin, et pas de pain pour ce soir.

II

LES PETITS OISEAUX

Les établissements connus sous le nom de « Providence » ont tous entre eux une analogie, quel que soit l'ordre qui les administre; ou plutôt, tous les ordres chargés de ces maisons prennent entre eux une ressemblance, façonnés qu'ils sont aux mêmes besoins de la misère et aux mêmes obligations de la charité.

A la Providence du quartier, se concentraient, selon l'habitude, les bonnes œuvres de la paroisse.

La maison, vieille et sans caractère, formée de plusieurs corps de bâtiments ajoutés les uns aux autres par des acquisitions successives, était assez pauvre pour ne pas effaroucher les humbles clients et assez vaste pour les contenir.

La crèche, l'école, le dispensaire y trouvaient place. Les sœurs avaient aussi, comme elles disaient, des « pensionnaires », une vingtaine de vieilles femmes, plus ou moins infirmes, parmi lesquelles il n'y en avait que deux en état de payer la fameuse pension de trois cents francs. Quatre ou cinq autres vieilles, incapables de gagner leur vie ailleurs, étaient employées au balayage, au récurage, à la lessive. L'une d'elles servait de concierge, ouvrant tour à tour aux visiteurs les plus différents, depuis les miséreux en guenilles jusqu'aux messieurs, aux dames descendant de voitures armoriées.

En passant devant la maison qui portait ce nom mystérieux de Providence, un dernier espoir s'éveillait en certaines âmes obscures, un remords en certaines âmes troublées, et, à cette porte aujourd'hui ouverte, l'un s'arrêtait pour solliciter le secours qu'ici seulement on lui devait, l'autre pour payer la dette qu'ici seulement il songeait à se reconnaître, la dîme de son luxe, l'arriéré de ses aumônes.

Bien des secrets avaient passé sous cette voûte basse, par cette allée étroite sur laquelle ouvraient la cuisine et les dépendances d'un côté, de l'autre, les fenêtres du parloir. Ici se montrait, dans toute sa simplicité, la vie modeste, laborieuse et pauvre.

Car, à la Providence, on avait été, on serait toujours pauvre, la misère environnante drainant sans cesse les ressources : subvention de la paroisse, fêtes au profit de l'œuvre, dons particuliers, et autres secours aléatoires. Tout le petit monde qu'elle abritait vivait au jour le jour, mais il vivait paisible et heureux même. Dès le matin, un bourdonnement de ruche animait la vieille bâtisse : murmure enfantin des petits de la crèche, voix des sœurs enseignantes et des écolières récitant leurs leçons, conversations des vieilles, allées et venues des visiteurs.

A certains moments, à certains jours, le bourdonnement s'accentuait. Des cris joyeux montaient de la cour pendant les récréations, et, le dimanche, c'étaient les chants, les rires, l'animation gaie des patronages. Mais toujours, la nuit tombée amenait l'apaisement, et cette heure de repos avait aussi son charme. Les sœurs de l'asile, des classes et du dispensaire avaient achevé leur tâche quotidienne. Les sœurs rentraient, et, après avoir fait souper les vieilles pensionnaires, premières servies, on se retrouvait entre soi au réfectoire.

Les dernières rentrées, ce soir-là comme d'habitude, furent sœur Alexandrine et sœur Laurence, sa collègue. Elles ne reçurent toutefois pas de réprimande, car, si l'ordre était soigneusement maintenu dans la maison, la ponctualité rigide des ordres cloîtrés ne pouvait y être de mise. On commença le *benedicite*, et l'on s'assit devant les assiettes de grosse faïence et les couverts de fer battu, gaiement, en se souriant avec ce même petit regret accoutumé que la règle prescrivît le silence pendant les repas.

Les couvents ont une double particularité. On y est antique, et l'on y reste jeune. De ces dix-huit religieuses, portant des guimpes d'il y a deux cents ans, beaucoup avaient encore des figures enfantines, comme celle de la petite sœur Cécile, la benjamine du couvent; aucune n'était tout à fait vieille, pas même la doyenne, la supérieure, sœur Stéphanie, dont les rides d'octogénaire s'éclairaient d'un regard limpide et dont le rire était aussi facile que celui d'une novice.

De sa place, elle surveillait maternellement ses filles, craignant toujours que leur zèle n'eût excédé leurs forces.

Cette sollicitude était désormais tout ce qu'elle pouvait donner à sa chère communauté, elle, si active autrefois et qui, pour avoir sans doute monté trop d'escaliers de mansarde, se voyait maintenant privée presque entièrement de l'usage de ses jambes. Les supplications de toutes l'avaient décidée à conserver sa charge, et, béquillante, elle se traînait encore partout, adorée des petits de la crèche, un peu redoutée dans les classes pour la vivacité de son esprit et l'infaillibilité de sa mémoire, et menant à la baguette les garçons, déjà grands, du patronage.

Mais, ces pauvres de l'extérieur, qu'elle avait visités si longtemps, restaient sa grande préoccupation. Il lui tardait d'avoir de leurs nouvelles, et, le repas fini, prenant le bras de sœur Cécile, elle se hâtait de passer dans le parloir, sommairement meublé de quelques sièges, d'une table ronde, avec, pour ornement, le portrait du pape en chromolithographie et une statuette de la Vierge en plâtre sur le marbre noir d'une vieille pendule qui ne marchait pas.

Dès que sœur Stéphanie fut assise, les conversations, toutes à la fois, commencèrent.

La règle donnait une demi-heure de récréation avant la prière et le coucher, et l'on en profitait. On s'était groupé suivant les sympathies. Sœur Cécile venait de rejoindre sœur Alexandrine pour lui conter les événements de sa journée, exploits, sottises ou bons mots de ses bambines de la petite classe, et sœur Alexandrine y prenait intérêt. Sa première mission, à elle aussi, jadis, avait été de diriger cette petite classe, et, dans la gravité candide de sœur Cécile, quelque chose de sa propre jeunesse revivait.

Elle l'aimait beaucoup, cette petite religieuse de vingt ans, une de ces filles du peuple au corps frêle et à la nature délicate, que leur simplicité fait plus touchantes ; qui, dans le parterre des âmes, sont les fleurs des champs. Sœur Cécile s'était trouvée, d'ailleurs, préservée des contacts vulgaires, n'ayant passé que son enfance au village. Son père, gros paysan normand, devenu veuf, l'avait mise au couvent et, remarié, l'y avait laissée. Revenue à la maison paternelle pour y être malmenée par une belle-mère, effarouchée par tout ce qui l'entourait, elle était bien vite retournée « chez les sœurs », non pas cependant chez celles qui l'avaient élevée. L'amour des malheureux s'emparait de son cœur vierge. Enfant, éprouvée par l'abandon des siens, elle voulait devenir la mère d'autres enfants abandonnés et, personne ne s'y opposant, à dix-sept ans, elle était entrée chez les sœurs de la Providence de Bernay, celles qu'elle voyait le plus près d'elle réaliser son idéal.

Depuis, elle suivait sa vocation sans un instant de regret, sans penser même qu'il pût être d'autre bonheur au monde que le sien, douce, joyeuse, jolie, blanche et rose, sa taille svelte sous les lourds plis de sa robe de bure, égayant de son pur rayon de jeunesse dédaigné par les siens, les chères sœurs, les chers enfants devenus sa famille.

Elle s'était attachée surtout à sœur Alexandrine. La supérieure, indulgente et protectrice, mais un peu en dehors de la vie commune par ses infirmités, faisait l'effet d'une aïeule. C'était sœur Alexandrine qui pouvait tenir lieu de mère, avec cette expérience que lui donnait son âge et cette chaleur de cœur propre à sa nature. Elle avait apprivoisé, la première, la petite sœur arrivant un peu dépaysée d'Evreux à Paris, comme elle savait attirer la jeunesse, gagner la confiance des pauvres qui la préféraient même à sœur Laurence, une sainte pourtant !

Ce soir encore, après avoir causé avec sœur Laurence, la supérieure se hâtait d'appeler sœur Alexandrine :

— A votre tour, sœur Alxandrine, parlez-moi un peu de vos petits oiseaux.

Ces petits oiseaux, c'étaient ceux que chaque jour on dénichait ; les pauvres oiseaux humains auxquels la charité donnait la becquée,

les oiseaux grelottants et meurtris qu'elle abritait, les oiselets qu'elle ramassait sans plumes, jetés hors du nid, et cette appellation enfantine dans la bouche de la douce octogénaire avait sa poésie aussi bien que sa vérité. Elle les voyait comme on doit les voir peut-être attendrissants et purs, ces miséreux dont les faiblesses humaines sont déjà rachetées par la souffrance. Elle les aimait; elle voulait de loin s'associer le plus possible à leur vie et elle écoutait le récit murmuré, attentive, les paupières baissées, un soupir ou un sourire traversant les rides de son visage, suivant que sœur Alexandrine parlait des misères entrevues ou des secours apportés.

Puis, quand ce fut fini, ses vieilles mains eurent un geste soucieux.

— Aurons-nous ce qu'il faudra pour tous ces pauvres gens?

Son front se plissa. Elle calculait.

— Les remèdes, les provisions, les loyers... Et, pour cette pauvre Mme Quantin, que faudra-t-il? Beaucoup sans doute. Il faut toujours beaucoup pour ceux qui ne demandent rien. Notre liste est déjà si longue, surtout avec cette saison morte! sans compter que c'est la saison morte pour nous aussi! Enfin, Dieu y pourvoira.

Le vénérable visage se détendit. Les mains se rejoignirent, cette fois, pour la prière, et, comme la cloche sonnait, la vieille supérieure reprit ses béquilles et se dirigea vers la chapelle. Ce coup de cloche faisait taire dans les âmes dociles les préoccupations terrestres. Les voix ne s'élevèrent plus que pour l'oraison. Les pensées, jusqu'à ce que vînt le sommeil, montèrent vers Dieu. On lui consacrait la dernière heure de la journée, comme demain, on lui en offrirait les premières.

La charité se retrempait en sa source pour pouvoir s'épandre, vive, abondante, inépuisable sur la misère jamais désaltérée.

III

LES BIENFAITEURS

Les passants matineux se hâtaient sous le ciel bas d'où tombaient de larges gouttes tièdes. C'était la première heure, l'heure terne, tranquille et modeste des petites gens. Les magasins restaient fermés. Seuls, les boulangeries, les crémeries, les débits s'ouvraient, et les petites voitures commençaient à circuler, chargées de fruits humides et de légumes flétris.

Déployant leur parapluie de cotonnade, sœur Alexandrine et sœur Laurence sortirent du couvent.

C'était leur heure aussi, l'heure où les misères éveillées crient au secours, où l'on doit soigner les malades qui ont trouvé la nuit

longue, débarbouiller les enfants pour l'école, venir en aide aux travailleurs appelés à leur besogne.

Les deux religieuses firent quelques pas ensemble, puis, à un tournant de rue, elles se séparèrent, chacune pressée d'aller à sa tâche.

Avant huit heures, sœur Alexandrine eut fait le ménage de la pauvre femme en couche de la rue de Buci; donné, en passant, un coup de main à la vieille voisine impotente; balayé un escalier rue de l'Echaudé-Saint-Germain.

Puis, comme il lui restait encore un peu de temps, elle songea à sa jeune malade de la rue de Seine, une jeune poitrinaire qui n'en avait plus pour bien longtemps et à laquelle il fallait se hâter de porter « de petites douceurs ».

Elle aussi s'arrêta près d'une petite voiture, acheta de jolies cerises que le marchand ne lui vendit pas cher, et marchanda un bouquet de roses qu'il voulut lui donner pour rien.

— Ça me portera chance d'être étrenné par vous! dit-il avec une conviction naïve qui avait résisté au scepticisme de la rue.

Elle s'en fut, toute contente, sous l'averse.

Ces marques de sympathie populaire lui allaient toujours au cœur, bien qu'elle ne s'illusionnât pas sur leur portée.

— Presque partout, on nous aime, ou, du moins, on nous respecte, ce qui n'empêchera pas ces braves gens de voter pour les députés qui nous font la guerre. Bah! c'est l'inconséquence humaine! Il ne faut pas s'en affecter.

Elle entra chez sa petite poitrinaire et y resta longtemps. Lorsqu'elle en sortit, les rues avaient repris leur physionomie ordinaire, la journée de tout le monde était commencée.

Elle réfléchit.

« Il est encore de bonne heure pour ceux chez qui je vais, mais qui sait, après celle-là, combien de courses j'aurai encore à faire? et l'on n'a que la matinée pour trouver les gens chez eux! »

Quittant ses parages familiers, elle prenait le boulevard Saint-Germain, se dirigeait vers les beaux quartiers, allant remplir encore un des devoirs de sa vocation, non le moins pénible.

Quand les ressources de la charité étaient tout à fait à bout seulement et les nécessités par trop urgentes, comme à l'approche de ces malheureux termes, comme aujourd'hui, Sœur Alexandrine se décidait à faire cette tournée des riches, plus rebutante souvent que celle des pauvres; et, non sans inquiétude, elle remarquait ce matin les appartements fermés presque à tous les étages des maisons riches. Pourvu que les départs pour la campagne n'eussent pas fait trop de vides!

Sœur Alexandrine avait eu raison de compter avec les déceptions.

Rue de Grenelle, à l'une des portes où elle frappait avec le plus de confiance, on lui répondit que tout le monde était parti la veille. Mais, si ma sœur voulait l'adresse de Mme la marquise, en son château?

La sœur secoua la tête. De vive voix, en dépeignant les misères toutes proches, on obtenait difficilement déjà. Une lettre n'aurait aucune chance. Mme la marquise avait ses pauvres à la campagne qui, naturellement, faisaient du tort à ceux de Paris.

Absent aussi le protecteur de toutes les œuvres, le bon M. Duché, appelé auprès de sa fille qui venait de le rendre grand-père. On ne pouvait aller troubler les joies du baptême.

Sœur Alexandrine voyait se briser les deux meilleures cordes de son arc. Il lui en restait d'autres heureusement.

A deux pas, rue de Varenne, Mme de Clamereux.

Une bien excellente personne encore; sans famille, celle-là, âgée, délicate, ne quittant plus guère son vaste appartement, au premier d'un vieil hôtel de grand style, entre cour et jardin.

Madame était chez elle, en effet, mais ne recevait pas, souffrante, alitée depuis plusieurs jours. Peut-être, cependant, ferait-elle une exception...

Après quelques pourparlers, la religieuse fut introduite.

— Ah! ma bonne sœur, vous pouvez me mettre au nombre de vos malades! gémit Mme de Clamereux, dolente, au fond de son grand lit d'acajou orné de cuivres et surmonté d'un baldaquin de soie verte.

Longuement, elle fit l'historique de sa maladie, appelant sa femme de chambre en témoignage de ses souffrances et des pronostics de ses médecins. Car elle en avait appelé plusieurs et il y aurait ce soir une consultation. Non qu'elle se sentît très mal, mais enfin, certains symptômes l'inquiétaient et on ne peut jamais prendre trop de précautions, n'est-ce pas?...

Possédée comme elle l'était du souci de sa santé et ravie de s'en ouvrir à une personne compétente, elle se laissa difficilement amener à un autre sujet. La tentative dut même lui sembler indélicate, mais, comptant parmi les bonnes âmes, elle ne se montra pas choquée, et finit même par s'attendrir sur l'asthme de Mme Henry.

— Rien de plus horrible que cette sensation d'étouffement. Moi aussi, je l'éprouve un peu. J'ai oublié de le dire ce matin au docteur... Je le dirai ce soir. Cela tient peut-être aussi à ce temps. J'ai eu beau faire, mettre des carreaux perforés pour que l'air se renouvelât nuit et jour, on suffoque aujourd'hui. Ne trouvez-vous pas qu'on suffoque?

— Non, pas ici.

Sœur Alexandrine, habituée à l'atmosphère des mansardes,

sourit un peu en parcourant des yeux la vaste chambre empire et en regardant à travers les deux hautes fenêtres la verdure du jardin.

— J'ai eu tort, achevait Mme de Clamereux avec un élan de repentir. Dès les premières chaleurs, j'aurais dû prendre mon courage à deux mains et partir pour Evian. C'est ce que je ferai, dès que je serai sur pied. Je louerai une maison et j'emmènerai mes domestiques, puisque je ne suis pas de force à supporter la vie d'hôtel. On ne peut regarder à rien quand on est malade. Ces médecins me ruinent. Ceux que j'ai appelés : cent francs la visite! Je ne suis guère en fonds aujourd'hui, vous le devinez, ma sœur. Cependant, je veux faire quelque chose pour votre pauvre asthmatique...

Mme de Clamereux regarda du côté de son secrétaire, hésita...

— ... Je ne peux pas me lever. Tenez, ma sœur, prenez ce qu'il y a dans mon porte-monnaie.

Deux louis et quelques pièces blanches tombèrent dans les mains de la sœur. Puis, à un coup de sonnette qu'elle reconnut pour celui du médecin, Mme de Clamereux cessa absolument d'écouter, oublia tout ce qui venait d'être dit, ne sut même plus s'il y avait des pauvres sur la terre. Il s'agissait d'elle aujourd'hui. Une fois guérie, elle redeviendrait charitable.

— Où vais-je m'adresser encore? se demande sœur Alexandrine, en descendant l'escalier ancien et sévère, déroulant entre des murs stuqués les volutes Louis XIV de sa rampe en fer forgé.

Un nom lui vint, sonnant l'espoir.

— Mme Doynel.

Sans plus hésiter, elle grimpa dans un tramway qui passait.

Mme Doynel avait quitté le faubourg Saint-Germain, mais, tout en secourant les pauvres de sa nouvelle paroisse, elle pouvait continuer ses anciennes libéralités. Fille d'un richissime industriel du Nord, mariée à un agent de change, elle possédait une des grosses fortunes de Paris, fortune longtemps discrète, et qui, aux mains d'une jeune et jolie femme, commençait à jeter un peu de lustre.

En s'installant dans l'hôtel qu'ils venaient de faire construire avenue d'Iéna, les Doynel s'étaient mis à mener grand train. La bure grise de sœur Alexandrine passa à travers des antichambres somptueuses, frôla les livrées bleu et or de toute une valetaille pour venir enfin s'étaler sur la soie Pompadour d'un fauteuil du boudoir; ce boudoir Louis XVI, le triomphe de Mme Doynel, où chaque meuble, chaque bibelot était authentique, — oui, au dire de tous les experts de Paris, — et valait une petite fortune. Rothschild avait offert dix-sept mille francs des chenêts, et, à dix-huit, on les lui avait soufflés.

Mme Doynel ne pouvait s'empêcher de citer ce haut fait à tous les amateurs.

Elle n'eut aucune tentation de s'en vanter devant sœur Alexandrine.

Après avoir fait attendre assez longtemps la visiteuse, elle arrivait, bienveillante, gracieuse, comme à son ordinaire, mais affairée, pressée, dans l'huile bouillante.

— Je suis enchantée de vous voir, ma bonne sœur! Quel dommage que je n'aie pas un peu plus de temps pour causer avec vous! Ce matin, nous avons du monde à déjeuner... Non, ne vous levez pas encore. On n'arrivera que dans dix minutes, pas plus tard, par exemple. Ce sont des diplomates que nous attendons..., une légation entière que mon mari a invitée...

Pour se lancer, M. Doynel n'avait pas trouvé mieux que de se faire inscrire à l'Aéro-Club; et c'est en effet à travers les airs qu'il avait noué ces hautes relations exotiques dont Mme Doynel ne pouvait se défendre de se targuer avec une satisfaction bourgeoise et un snobisme parisien.

Sœur Alexandrine distinguait ces petites nuances. On l'aurait dite aussi peu dépaysée ici, dans ce luxe, que là-bas, chez ses pauvres; capable de servir de trait d'union entre tous les mondes, moins éloignés l'un de l'autre qu'on ne le pense en général.

Et soudain, ce visage rayonnant de Mme Doynel évoquait pour la religieuse une ressemblance.

Grande, élégante, avec sa tête fine sous de lourds cheveux, ses yeux azurés aux longs cils bruns, vêtue de cette robe de dentelle bleue couverte de dentelle blanche, la riche Mme Doynel ne rappelait-elle pas un peu la pauvre Mme Quantin? Toutes deux se coiffaient de même; toutes deux portaient leur toilette avec la même aisance naturelle de femme habituée aux chiffons fragiles et coûteux. Elles devaient appartenir au même milieu; elles s'y étaient peut-être rencontrées. Ce serait bien à celle-ci de secourir l'autre.

— Vous devinez un peu ce qui m'amène, avait commencé sœur Alexandrine.

— Oui... et vous avez joliment raison de venir ici. Permettez-moi seulement d'aller quêter un peu mon mari, car...

— Encore faudrait-il savoir à qui vous vous intéressez...

— Pourquoi donc?... ce qu'on vous confie est bien placé...

Sœur Alexandrine tenait à placer son histoire. Il lui semblait devoir provoquer ainsi mieux qu'un don banal.

Mais Mme Doynel n'était pas en état de la suivre.

— Une jeune femme qui est près d'accoucher... Je vous enverrai des petits objets de layette. Je suis justement en train d'en faire... cela m'amuse et j'y ai une superstition. Il me semble qu'à force d'en confectionner pour les autres, j'obtiendrai du bon Dieu la joie de

travailler pour mon propre compte. C'est si triste de ne pas avoir d'enfants!

Une ombre passa sur le joli visage, puis se dissipa.

Une voiture roulait sous la porte cochère.

— Voilà mon monde... Il faut encore que je happe mon mari...

Mme Doynel s'enfuit en courant.

Une minute après elle reparut, agitée, un peu confuse.

— Jacques n'avait que cela sur lui, mais je vous enverrai... vous reviendrez... Ah! mon Dieu, on entre.

Elle se précipita dans le salon voisin pour recevoir les invités, tandis que sœur Alexandrine s'évadait discrètement par un couloir, serrant en soupirant dans sa grosse bourse le don des millionnaires, un billet de cinquante francs, auquel s'ajouterait certainement une aumône plus large, mais qui viendrait, Dieu sait quand, le jour où, en outre de la fortune et de la bonne volonté, on aurait ici une chose plus rare : le temps de s'occuper des pauvres.

« Comment aussi les gens qui sont pris dans la vie du monde ne se laisseraient-ils pas absorber par ce qui les entoure et penseraient-ils constamment à des misères qu'ils n'ont peut-être jamais vues de leurs propres yeux »! pensa sœur Alexandrine, indulgente, tandis que le tramway la ramenait vers le couvent, à travers des torrents de pluie.

Malgré cette grosse dépense de six sous, elle arriva en retard encore. Tout le monde se trouvait déjà au réfectoire.

Pressée d'entrer, elle essuyait sur le paillasson ses gros souliers couverts de boue, quand un appel de la concierge la fit se retourner.

— Ma sœur, ma sœur, on vous demande.

Derrière la bonne femme, un jeune homme à barbe blonde s'avançait, son chapeau haut de forme à la main, l'air correct, très élégant, n'ayant pas eu évidemment à affronter l'averse, venu en voiture dans ce coupé de maître qui stationnait devant la porte.

Sœur Alexandrine eut un heureux pressentiment.

— Entrez donc, Monsieur.

— J'ai mal choisi mon heure..., je ne voudrais pas vous déranger, ma sœur, mais je crains de ne pouvoir revenir.

— Ne vous excusez pas. Par ici, je vous prie.

Face à face, dans le petit parloir austère, ils se dévisagèrent une seconde, sentant vaguement l'étrangeté du hasard qui les mettait en contact.

Le jeune homme ne paraissait pas être un habitué des couvents.

De lui-même, il sentit le besoin d'une introduction.

— Si je me suis permis de vous demander, ma sœur, c'est que votre nom m'est resté dans la mémoire pour l'avoir entendu

prononcer par ma mère. Vous vous souviendrez d'elle sûrement : Mme du Plessis...

— La pauvre Mme du Plessis! Ah! je crois bien, Monsieur. Ceux qui l'ont connue ne l'oublieront jamais.

Parmi les morts de date récente, sœur Alexandrine revoyait cette douce figure en deuil de femme blessée dans toutes ses tendresses, épouse malheureuse, puis veuve inconsolable, pleurant deux enfants qui lui avaient ressemblé, et ne trouvant guère de consolation auprès du seul survivant, héritier qui ressemblait à son père.

C'était donc là ce petit Robert, si souvent recommandé à ses prières par Mme du Plessis, qui se tenait devant sœur Alexandrine, et elle le considéra avec un intérêt affectueux.

— Vous pouvez alors, reprit-il, comprendre la perte que j'ai faite?

Il baissa les yeux vivement et eut une petite contraction de la bouche; il avait envie de pleurer. Sœur Alexandrine s'en réjouit. Ses prières n'avaient pas été perdues; un homme qui pleure sa mère est capable de tous les retours.

— Mme votre mère m'a parlé souvent de vous, reprit-elle doucement. Elle vous aimait tant!

— Peut-être trop .., plus que je ne le méritais.

Robert du Plessis laissa échapper ce mot comme l'aveu d'un remord secret, puis, se reprenant vite :

— Je ne vous retiendrai pas, ma sœur; moi-même je prends le train; je pars pour Deauville et, avant de partir, j'ai tenu à passer ici. Mon Dieu, ce qui m'amène est très simple. Ma mère aimait les pauvres, il ne faut pas qu'ils soient oubliés aujourd'hui.

La vieille figure au regard maternel, tournée vers lui, semblait exercer sur l'orphelin une fascination particulière.

Ses confidences venaient presque de force.

— ... Aujourd'hui, c'est le jour de naissance de ma mère. J'avais l'habitude de lui faire un cadeau. Je ne veux pas employer l'argent que je mettais à ce cadeau à autre chose qu'à ce qui lui eût fait plaisir. Alors, comme je ne connais pas de pauvres et que vous en connaissez...

Il posait sur la table un billet de mille francs.

— Ah! Monsieur, vous êtes bien le fils de votre mère et, certainement, vous venez de lui donner une joie.

— Si cela pouvait remplacer toutes celles qui lui ont manqué!

Avec son même effort pour refouler une larme, Robert du Plessis se dirigeait vers la porte, accompagné par sœur Alexandrine.

Elle regrettait, la vieille religieuse, de le voir partir ainsi, ce grand enfant, qui n'avait plus de mère et que tant de dangers devaient menacer. Si l'on pouvait, mon Dieu! l'aider à trouver une

sauvegarde! Si l'on parvenait, pour combattre les passions mauvaises, à raviver ces inspirations du cœur auxquelles il n'était pas inaccessible, il venait d'en donner la preuve.

Sous la voûte d'entrée, elle essaya de le retenir :

— Je voudrais vous montrer le bien que ceci va faire, dit-elle, le billet entre ses doigts; des malades auront des remèdes, de pauvres gens ne seront pas chassés de chez eux... Si vous voyiez de près tout ce qu'il y a de misères!... et il y en a de si frappantes, parmi les pauvres honteux surtout. Grâce à vous, je vais pouvoir secourir un jeune ménage, des gens du monde. C'est le mari, je crois, qui a mangé la fortune.... et ils sont là sans rien, absolument rien, abandonnés de tous. Hier, ils n'avaient pas à dîner.

— Ma sœur, disposez à votre gré, j'aime mieux ne pas savoir.

Avec une sorte de crainte, Robert du Pessis se rejetait dans son coupé, ne tenant pas à se souvenir qu'un viveur peut fort bien manger sa fortune ou la laisser manger aux autres, et qu'un scrupule l'avait fait soustraire le prix du cadeau de sa mère à Mlle Huguette, des Variétés, qu'il accompagnait à Deauville; il n'aurait peut-être pas la même énergie pour défendre contre elle et ses pareilles les restes de son patrimoine déjà fort écorné.

Ne leur avait-il pas abandonné davantage? Plût à Dieu qu'il n'eût sur la conscience que ces folies de jeunesse qui passent et ne laissent pas de traces ineffaçables dans la vie.

Mais jamais il ne se relèverait de cette lâcheté commise, inexcusable, presque inexplicable pour lui-même, dont le souvenir le hantait, que sa mère lui avait reprochée et que, maintenant qu'elle n'était plus là, il se reprochait doublement sans pouvoir la réparer.

Sœur Alexandrine ne savait rien de tout ceci, et pourtant une vague tristesse l'oppressa tandis qu'elle revenait sur ses pas, gardant le don, mais ayant vu, pour toujours peut-être, le bienfaiteur se dérober.

Les impressions recueillies à toutes les étapes successives de sa matinée s'amalgamèrent. Une réflexion s'en dégagea :

« Et cependant, que deviendraient les malheureux s'il n'y avait pour les secourir que des gens ordinaires, des gens ayant une famille, des intérêts, des ambitions, des affections, des passions, quelque chose qui les absorbe toujours et qui passe avant la charité? Ceux-ci ont besoin d'un absolu dévouement, ceux-là ne peuvent pas le leur donner. Comment se résoudrait le problème, si nous venions à manquer! »

CHAMPOL.

La suite prochainement.

L'EMPIRE DU SAHARA

I

Au cours de cette année deux hommes quittaient la France.

L'un d'eux, bravant les glaces flottantes, les tourmentes de neige et l'horreur déprimante de la nuit polaire, s'élançait à l'attaque de ce pôle antarctique[1] plus mystérieux encore que le pôle de notre hémisphère.

L'autre atterrissait sur une côte inhospitalière, hantée seulement par des peuplades hostiles, exposée aux feux d'un soleil implacable, balayée par le vent desséchant du Sahara.

Le premier avait pour but de chercher quelque brèche pour son navire dans le continent qui entoure au sud l'axe de la terre; de fonder un poste d'hivernage d'où pourraient rayonner les explorations en traîneau; de laisser des dépôts de vivres où viendrait plus tard se ravitailler le baleinier égaré; de rapporter quelque algue nouvelle cueillie sous la croûte de la banquise, quelque morceau de quartz arraché sous la neige aux flancs du continent mystérieux; de combler enfin un des vides de la carte, par quelque cap Charcot, quelque pic Victor-Hugo.

Beaucoup de peine et de danger, comme on le voit, la mort peut-être et, en retour, un peu de gloire.

Le second se proposait de fonder un établissement sur le littoral du Sahara; d'y construire une ville, Troja; d'y appeler ceux que tente la vie libre loin des entraves d'une civilisation vieillie; d'y creuser un port sur une côte sans abri naturel; d'en faire un centre d'exploration vers les rivages de l'Erg, cette mer houleuse de sable, vers ce Djouf, mystérieux lui aussi, qui recèle à des altitudes inférieures au niveau de l'Océan les gisements salins d'une Caspienne desséchée.

Là encore, beaucoup de peine et de danger, et ajoutons : beaucoup de frais pour peu de profit. Car si le premier était aidé par

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1903 : « L'attaque du Pôle Sud », par M. A. de Lapparent, de l'Institut.

de larges et justes subventions, le second agissait par ses propres moyens.

Tous deux ont déjà leurs martyrs : ici un matelot tué par une manœuvre au sortir du Havre, là un matelot mort des suites de sa captivité chez les tribus sahariennes.

D'où vient que, tandis que l'un s'éloigne, poussé dans son sillage par un vent de sympathie bien justifiée, l'autre est l'objet de l'hostilité des gouvernants et de la risée des foules?

Les raisons sont multiples. Le premier, prudent, s'est placé sous le patronage des puissances officielles.

L'autre a oublié qu'en France toute initiative individuelle, troublant la quiétude du fonctionnaire, est vouée à l'impuissance si elle ne porte l'estampille du gouvernement. Il a oublié aussi que la réclame, pour être nécessaire dans un pays où il faut forcer l'attention distraite, doit être mesurée, afin de ne pas éveiller l'envie, ce gros défaut de la France contemporaine.

Pour tuer son entreprise, il a suffi d'un bout de carton inventé peut-être par quelque mauvais plaisant et portant ces mots :

JACQUES Ier
Empereur du Sahara.

Sur ce thème, il était trop aisé d'exécuter des variations dans le mode comique; de faire de la *Frasquita* le dérivé, — sinon le dérivatif, — de « frasques »; d'inscrire sur la carte la Baie Trojaque à côté de l'oued Lebaudy et de tirer des rapprochements, sinon raffinés du moins malicieux, du voisinage des Canaries.

Malheureusement, l'entreprise se poursuivit sur le mode tragique. Quelques matelots pris par les Maures furent durement molestés; l'un d'eux mourut, de cela peut-être; un gros navire vint remplacer la *Frasquita* en quête de secours aux Canaries; des coups de canon furent envoyés

in campos ubi Troja *fiet*,

et l'empire du Sahara, à peine baptisé par le feu, est menacé aujourd'hui de s'effondrer sur les bancs du prétoire.

Faut-il en conclure que l'entreprise était, *a priori*, condamnable? Un gouvernement avisé n'aurait-il pas dû tenter de canaliser les efforts d'une énergie sans doute un peu incohérente, mais indiscutable, et dont, après tout, il ne payait pas les frais?

Le torrent endigué fit tourner le moulin.

Un peu d'aide matérielle et morale, et le gouvernement français se fût épargné, non sans profit peut-être, les quelques obus qui ont facilité la délivrance des quatre matelots prisonniers. Il eût épargné en même temps à l'un des fougueux apôtres de l'antimilitarisme, le chagrin cuisant de voir son propre frère, brillant officier de vaisseau, aller cueillir quelques lauriers dans une action militaire sur la côte d'Afrique. Par contre, il a peut-être échappé, par son hostilité envers l'empire naissant, au danger d'éveiller les susceptibilités royales d'un ami de fraîche date.

Lorsqu'un homme, appartenant à certain milieu social ou riche et indépendant, s'avise de sortir du moule convenu ; lorsque, las des soupers, des petites dames, des chasses de basse-cour et du yacht-villa, il prétend se lancer dans une voie obstruée par les professionnels, il devient immédiatement suspect.

S'il aborde l'art ou la littérature, il est et restera toujours un amateur, à moins de s'imposer soit par des ovations sur les scènes étrangères comme Vincent d'Indy, soit par quarante ans d'efforts comme Puvis, ou de mourir pauvre comme l'Isle-Adam.

S'il se voue à l'industrie, il lui faudra l'énergie d'un Dion pour forcer l'attention de la clientèle.

S'il entend enrichir le domaine de la science de quelque découverte lointaine, fût-ce au prix de sa vie, les dangers courus et les résultats acquis lui vaudront, chez le plus grand nombre, le nom dédaigneux de *globe-trotter :* tel le prince Henri d'Orléans.

Si, enfin, profitant des circonstances ou des dons de la fortune, il rêve d'imiter ces *conquistadores* du quinzième siècle qui allaient planter au loin le drapeau de la mère-patrie, le nom d'aventurier les guette.

Aventurier, c'est bientôt dit !

> L'aventurier Colomb, grand homme un jour plus tard,

écrivait Casimir Delavigne.

N'était-il pas quelque peu aventurier, ce Dupleix, qui fit pour nous la conquête des Indes dont les Anglais surent si bien savourer le fruit? Aventurier, ce Benyowski qui fut plus heureux que Courbet à Formose et qui fut le précurseur des Duchesne et des Galliéni à Madagascar. Aventurier, ce malheureux Raousset-Boulbon, payé par douze balles dans le corps d'avoir voulu donner à son pays, avec la Sonora, un port sur le Pacifique. Aventurier, cet avoué de Tonneins qui succomba sous le ridicule de la couronne d'Araucanie. Et voici que l'Araucanie se révèle comme un

des plus beaux apanages du Chili, comme un pays du plus grand avenir : Norwège australe, elle en possède les forêts, les fiords et les mines.

Mais pouvait-on se dire Araucan et peut-on se dire Saharien? Huron, soit!... Du moins, depuis M. de Voltaire.

Et d'abord, où prenez-vous ce cap Juby ou Djobeh près duquel, dit-on, s'élèverait Troja, la future capitale de l'empire saharien?

Lors des troubles de Salonique, quelqu'un exprimait en présence d'un député, — on le dit du Bloc, — la crainte de voir l'événement prendre des proportions graves, avoir des répercussions considérables : « Salonique! s'écria l'honorable, Salonique! Je m'en... moque! D'abord, je ne sais pas où c'est. » Puis, après un temps : « D'ailleurs, tout ça, c'est des pays à missionnaires! »

Eh bien! nous allons faire voir que le région du cap Juby n'est pas seulement « un pays à missionnaires » et à martyrs.

II

Jetez les yeux sur une carte de l'Afrique nord-ouest. Tracez une ligne joignant l'Etna et le pic de Ténériffe, ces deux pylones volcaniques de plus de 3,000 mètres d'altitude. Votre ligne suivra la direction d'une chaîne allongée, l'Atlas, qui va s'élargissant, de la Tunisie au Maroc central, en un large plateau de 500 à 1,000 mètres d'altitude, creusé çà et là de cuvettes stagnantes appelées, les unes chott, les autres sebkha.

A l'ouest du chott Tigri, célèbre par un fait d'armes de notre armée d'Afrique, le plateau se resserre, les chaînes qui l'encadraient se rejoignent et forment un massif puissant aboutissant à l'Océan près du cap Noun et laissant encore émerger ses hauts sommets dans le groupe des Canaries.

L'Atlas est recoupé au Maroc par un autre soulèvement que l'on retrouve en Espagne. C'est ce soulèvement qui aurait fait de la Méditerranée un lac, s'il avait surélevé de quelque cent mètres de plus le fond du détroit de Gibraltar.

Comme il arrive souvent, — le mont Blanc en est un exemple, — on trouve à l'intersection des lignes de soulèvement qui forment l'ossature du Maroc, un énorme sommet, le Djebel Aïachi, haut de 4,500 mètres, qui le cède à peine en altitude au géant des Alpes (4,810 mètres).

On conçoit qu'autour d'une pareille assise, le pays offre quelques difficultés plus sérieuses que le Bled tunisien, où les montagnes ne dépassent pas 1,500 mètres. Et lorsqu'on parle de renouveler au

Maroc la promenade militaire sur quatre colonnes que nous avons faite, avec une centaine de mille hommes, en Tunisie, on se prépare certainement quelques mécomptes, comme durée, comme pertes et comme carte à payer.

Le soulèvement de l'Atlas marocain est doublé d'une avant-chaîne analogue à celle qu'on rencontre presque toujours dans les soulèvements géologiquement récents, au point où l'écorce primaire, en émergeant, a renversé les roches de sédiment.

Il est séparé par une plaine montueuse d'un soulèvement côtier appelé le Rif.

Chaîne, avant-chaîne et massif côtier sont habités par des populations pillardes, turbulentes et souvent quasi indépendantes.

A l'orée du couloir qui sépare l'Atlas de l'anti-Atlas, couloir où viennent se décharger les vents marins du sud-ouest, on trouve une région fertile, peuplée, industrieuse, d'une altitude variant de 400 à 1,200 mètres, appelée le Tafilelt, Tafilalet ou Tafilet.

Cette région confine au Sahara dont elle constitue en quelque sorte un des ports les plus fréquentés. Là commencent des gisements de *nitrates* que l'on retrouve échelonnés en suivant les pentes de l'anti-Atlas et dont la richesse, encore mal définie, serait cependant suffisante pour mériter la plus sérieuse attention. Assurément, ce n'est pas sur quelques échantillons choisis qu'on peut établir une certitude quant à la teneur; mais il y a un fait incontestable, c'est que le précieux engrais existe sur de nombreux points dans la région avoisinante.

Au sud de l'Atlas la descente est brusque et la roche s'enfonce rapidement sous les vagues sablonneuses de cette mer de dunes qui se nomme l'Erg.

Au centre cependant, presque à mi-chemin entre l'Atlantique et le golfe de Gabès, un plateau allongé et relativement fertile, le Mzab, pénètre comme un coin dans l'Erg, s'étrangle vers Goléa et se relie plus loin au plateau de Tademaït, c'est-à-dire au Gourara, au Touat, à la région d'In-Salah.

Les eaux de l'Atlas oriental, de Laghouat à Gabès, sont drainées vers la Méditerranée par l'oued Djeddi, le chott Melr'ir et la ligne des choutt tunisiens; ceux-ci reçoivent en outre les eaux souterraines descendues de plateaux plus lointains, voisins du Tropique.

Les eaux de l'Atlas central, de Laghouat au Tafilalet, descendent vers le sud et finissent par se perdre sous les sables ou dans les bas-fonds du Djouf. Celles qui viennent de la région du Figuig réussissent à percer les dunes de l'Erg sous le nom d'oued Saoura, facilitant ainsi l'accès de nos oasis sahariennes. Cette ligne de points d'eau est jalonnée par des postes et des étapes aux

noms devenus récemment célèbres : Moungar, Igli, Beni-Abbès. D'autres, plus à l'ouest, évoquent les souvenirs glorieux de la campagne qui précéda la guerre de 1870 : Aïn-Chaïr, Dribina.

Enfin les eaux de l'Atlas occidental sont drainées au sud par l'oued Draa, et l'oued Draa, notons bien ceci, se jette dans l'Océan à moins de 200 kilomètres au nord du cap Juby.

Notre politique africaine, lorsqu'elle a été sage, peut se résumer ainsi :

En plaine, se rendre maître des communications entre les sédentaires et les nomades, et réduire ceux-ci par la famine, en occupant les oasis et les passages conduisant sur les hauts plateaux nécessaires à la transhumance du bétail.

En montagne, investir les massifs en en tenant les débouchés, bloquer les montagnards et les réduire par le fractionnement au moyen de la pénétration routière.

Lorsque le nomade-pasteur ne trouve plus à échanger les produits de ses troupeaux contre les céréales et les fruits du sédentaire-agriculteur, il lui faut venir à composition ou reculer plus loin dans le désert.

Lorsque le montagnard pillard, traqué dans ses hautes vallées, a perdu le suprême espoir de débucher en plaine; lorsque le cercle qui le bloque dans ses repaires va chaque jour se rétrécissant; lorsque des postes fortifiés s'élèvent aux nœuds de communication et disloquent l'unité de résistance, alors la soumission n'est plus qu'une œuvre de temps, de patience et de contreguérilla.

Là où nous avons appliqué ces méthodes les insurrections ont disparu.

Voyez vers l'est. Depuis que de longs efforts nous ont donné les oasis situées aux débouchés de l'Atlas oriental, Zaatcha, Biskra, Gafsa, Gabès; depuis que routes et chemins de fer ont assuré l'investissement et la pénétration des massifs, Zakar, Kabylie, Kroumirie, Makteur, etc., aucune insurrection n'a plus même été tentée, car les troubles qui ont éclaté naguère à Margueritte ont été sans lendemain.

Au centre, l'occupation des plateaux du Mzab et de la Chebka, celle des oasis de Ouargla, Goléa, du Touat, la création de quelques postes intermédiaires, ont forcé les nomades dissidents à reculer presque jusqu'au Tropique et nous pouvons prévoir le moment où, refoulés par une patiente et persistante pénétration sur nos postes du Niger ou de la région du Tchad, il leur faudra se transformer ou disparaître.

A l'ouest seulement nous éprouvons des difficultés permanentes

et nous trouvons chez les dissidents une audace toujours croissante. Là, en effet, les nomades peuvent presque impunément braver nos poursuites. Leur ravitaillement gêné au Figuig s'opérera au Tafilalet. Pillards de la montagne et pillards du désert peuvent se donner la main sous l'œil bienveillant ou tout au moins impuissant de l'autorité chérifienne. La solution de la question n'est donc ni sur la côte ni à Fez, elle est dans l'application à l'ouest de la tactique qui nous a si bien réussi à l'est; elle est au Tafilet et sur l'oued Draa.

Le jour où, continuant l'œuvre ébauchée au Figuig, nous aurons des postes sur l'oued Guir, au Tafilalet, et plus tard sur l'oued Draa, nous aurons atteint le double objectif de rompre les communications entre les nomades du Sahara et les sédentaires des pentes de l'Atlas et nous aurons commencé l'investissement du grand massif marocain.

Alors seulement il sera temps de compléter, s'il y a lieu, cet investissement et de procéder à celui du massif côtier du Rif. Lorsqu'on franchira la Molouïa pour marcher sur Fez, la résistance sera à moitié vaincue par avance, car nos adversaires sauront que la retraite sur le Sahara est coupée, sinon aux isolés, du moins à leurs familles, à leurs troupeaux, à leurs biens de toutes sortes.

III

Or, dans les projets de M. J. Lebaudy, l'empire qu'il prétend fonder, tout en se trouvant réduit à des proportions bien modestes par rapport à l'immensité du Sahara, n'en comporte pas moins des visées sur Tendouf, point reconnu par Lenz, en 1886, et par le malheureux Camille Douls, en 1887. Ce point est situé à une journée de méhari de l'oued Draa, sur une des deux routes de caravane, reliant le Maroc au Niger à l'ouest du Touat.

Si l'on considère que l'autre route, partant du Tafilet et touchant également l'oued Draa, finit par se confondre avec la précédente, on admettra bien que l'occupation de la région de Tendouf ne soit pas dépourvue d'intérêt pour nous dans l'avenir.

Il faut d'ailleurs reconnaître que le fait de débarquer sur la côte africaine aux environs du cap Juby, ne donne nullement l'assurance de pouvoir occuper Tendouf. Il s'agirait, en effet, de remonter la vallée de l'oued el Hamra pendant 400 à 500 kilomètres et de s'assurer une ligne de ravitaillement sur cet énorme parcours. Ce n'est certes pas chose facile, même avec les puissants moyens financiers que pourrait procurer l'espoir d'exploiter, directement

ou par voie de trafic, les salines du Djouf et les nitrates du Sahara occidental.

Néanmoins, le fait seul de trouver sur la côte une base possible de débarquement, quelques installations même sommaires, des marchandises de traite, des guides et dans l'intérieur quelques postes échelonnés, ne serait pas un avantage négligeable dans le cas où l'on voudrait envoyer par la côte ouest un détachement au-devant d'une colonne chargée de déblayer définitivement les pentes sud de l'Atlas marocain. Cette éventualité est à prévoir dans l'hypothèse dont nous avons parlé précédemment, c'est-à-dire si nous sommes décidés à couper les communications entre le Maroc et les nomades sahariens. Toutefois, même dans cette éventualité, l'embouchure de l'oued Draa ou mieux celle de l'oued Sous serait sans doute à préférer à la future Troja, parce que le trajet à effectuer depuis la côte serait considérablement réduit. Mais alors il faudrait débarquer en plein territoire marocain et il n'est pas sans intérêt d'observer que l'opération de police que nous venons d'esquisser, peut à la rigueur se faire sans soulever d'une façon aiguë la question marocaine, si l'on se maintient sur les marges de l'empire chérifien.

Par contre, ce qui n'est pas douteux, c'est le danger qui résulterait pour nous de la mainmise d'une nation hostile ou mal disposée sur l'entreprise Lebaudy.

La possibilité pour cette nation d'armer et d'encadrer sur notre flanc les nomades du Sahara occidental nous ferait perdre tous les bénéfices de l'investissement du massif marocain et pourrait même rendre cette opération impossible, en constituant une menace permanente pour nos possessions de l'extrême-sud Oranais. A un degré plus grave encore, mais non sans analogie, l'occupation de la Tripolitaine par une nation hostile ou malintentionnée rendrait des plus précaire notre situation dans le sud Tunisien.

L'entreprise Lebaudy mérite donc la plus sérieuse attention.

Tôt ou tard, soyons-en persuadés, nos possessions du nord de l'Afrique auront besoin d'un débouché sur l'Océan.

Si nous sommes amenés à occuper le sud du Tafilet, ce qui est logique, si nous arrivons à nous étendre dans la vallée de l'oued Sous, ce qui serait profitable, ne fût-ce que pour empêcher les autres de nous y devancer, le drainage de ces régions, surtout si l'on y exploite les nitrates, sera suffisamment rémunérateur pour justifier l'établissement d'une ligne ferrée. Ce tronçon sera le similaire, à l'ouest, de celui qui relie, à l'est, les gisements de phosphates de Gafsa au port de Sfaks.

A quel port aboutira ce tronçon? Peu importe. Mais le jour où il existera, il n'est pas possible que nous acceptions de n'être pas les maîtres, sous une forme ou sous une autre, d'une ligne ferrée qui prendrait à revers nos possessions africaines.

Par la force des choses, cette ligne viendra se souder au réseau algérien, dont le terminus actuel est aux environs de Figuig. Ce jour-là, le blocus maritime de notre Afrique du nord sera devenu des plus difficiles, et le véritable empire du Sahara nous reviendra sans contestation possible.

Mais nous laissera-t-on établir ou occuper sur l'Atlantique un port qui nous permette d'éviter les fourches caudines de Gibraltar? Il semble que certains pourparlers récents auraient eu trait à cette éventualité. Si ces pourparlers n'ont eu d'autre effet que de nous reconnaître le droit de pousser des pointes sur le territoire marocain, d'y lancer une grande expédition militaire, d'occuper même certaines provinces, telles que l'Amelik d'Oudjda ou le Tafilet, mais avec prohibition de nous étendre jusqu'à l'Atlantique, nous aurons fait un marché de dupes. Le droit de poursuivre les maraudeurs et les pillards nous est reconnu par le traité de la Tafna; le droit d'occuper certaines positions stratégiques serait la conséquence de l'impuissance du sultan de Fez à faire la police de ses frontières; une grande expédition, sans le gage d'un port sur l'Atlantique, n'aurait d'autre effet que de nous annihiler militairement pendant la solution de certaines questions européennes.

Comme il a été dit déjà ici même[1], ce serait gratter la coquille de l'huître marocaine, avec défense de toucher aux parties savoureuses.

En tout état de cause, la création d'un établissement français aux environs du cap Juby, avec l'aide tacite de notre gouvernement, avait l'avantage de réserver l'avenir. C'était un jalon oblique, mais le jalon était posé.

Or, c'est avec des jalons de cette nature que les Anglais ont conquis les meilleurs coins de notre planète. Nous leur avions montré la manière dans des temps plus heureux; ils ont largement profité de la leçon. Presque toujours ils ont eu pour pionniers des particuliers aventureux, dont le type le plus moderne est M. Cecil Rhodes.

Derrière l'aventurier heureux arrive la Société financière; derrière la Société arrive la Compagnie à Charte de souveraineté octroyée par l'État, et derrière la Compagnie à Charte arrive l'Etat lui-même, qui liquide et se substitue.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1903 : *Les Armées italiennes au nord des Alpes.*

Chez nous, qui avons oublié la manière, les choses vont tout autrement. Le particulier entreprenant trouve mille entraves qui l'usent, le découragent ou l'exaspèrent, à moins qu'il n'emporte dans son bagage un lot de conceptions politico-religieuses en harmonie avec celles du fonctionnaire colonial généralement doublé d'un politicien. Il en résulte que les Compagnies auxquelles on octroie concessions et privilèges, au lieu de trouver le terrain déblayé et reconnu, les jalons posés, une base existante à développer, ont à faire de coûteuses écoles, végètent et souvent se ruinent. Trop heureuses quand elles ne sont pas obligées, le couteau sur la gorge, d'abandonner à d'autres des établissements qu'un peu d'aide eût rendu prospères et que le gouvernement français a dédaigneusement refusés.

C'est l'histoire des établissements de Rhins sur la Bénoué, qui ont été cédés à vil prix aux Anglais et ont servi de noyau à l'empire de la Nigeria. Aussi les énergies françaises n'ont-elles souvent d'autre ressource que d'aller s'exercer sous pavillon étranger, en pays libre, loin des tracasseries du syndicat d'exploitation des Français. Ce sont des forces perdues pour la France et gagnées pour l'étranger. Chacun y trouve son compte : l'étranger, qui féconde ainsi et met en valeur certaines de ses colonies, telles que le Canada ; le gouvernement, qui se débarrasse ainsi des plus énergiques de ses adversaires.

On conçoit que nos voisins aient tout intérêt à nous voir persister dans de pareils errements, et il n'est pas téméraire de penser que la défaveur qui a accueilli dans le public l'entreprise de M. Jacques Lebaudy, le silence gardé sur ses avantages éventuels, l'insistance apportée à mettre en relief ses côtés ridicules, sont dus en partie à un coup d'archet de cet invisible chef d'orchestre qui cherche toujours à assourdir les Français pour les empêcher d'entendre la cloche d'alarme.

En résumé, malgré l'incident fâcheux qui a coûté la vie à un pauvre garçon, il eût été plus sage, à notre avis, de laisser M. Jacques Lebaudy reconnaître et féconder avec quelque argent cette zone côtière du Sahara et y installer un embryon de colonie française, fût-ce au prix de quelques fantaisies innocentes, telles que battre monnaie, mettre son effigie sur des timbres-poste et prendre un titre pompeux.

***

DE SIDI-FERRUCH A FACHODA

LA RIVALITÉ FRANCO-ANGLAISE DANS LE CONTINENT NOIR

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

France et Angleterre : cent ans de rivalité coloniale, par Jean DARCY
Paris, Perrin, 1903, 480 pages in-8°.

Voici un livre qui, dans certains cercles politiques et diplomatiques, sera traité de trouble-fête. Depuis quelques mois, nos rapports officiels avec nos voisins d'outre-Manche sont empreints, non pas précisément de cette franche et simple cordialité qui est le signe des solides amitiés, mais de ces démonstrations empressées qui caractérisent les manèges de coquetterie, disons les *flirts*, puisque le mot est en situation. Visites royales et présidentielles, tournées parlementaires, traité d'arbitrage, les manifestations décoratives et sonores se succèdent, où s'échangent les formules de politesse et les paroles de sympathie. Rappeler en un pareil moment les querelles passées des deux peuples, n'est-ce point manquer à la délicatesse comme à la courtoisie, et jouer le rôle de ces mauvais amis, qui dans un ménage réconcilié viennent évoquer le souvenir des vieilles brouilles conjugales?

Tel sera, à n'en pas douter, le langage des anglomanes forcenés, ou encore de ceux de nos compatriotes en qui la haine de l'armée a suscité le culte de la paix à tout prix — à moins que, mieux avisés, leur tactique ne consiste à organiser autour du livre de M. Jean Darcy la conspiration du silence. Nous croyons au contraire que notre collaborateur a fait œuvre aussi opportune que patriotique, en profitant de la compétence acquise par ses précédents travaux d'histoire coloniale pour retracer la rivalité de la France et de l'Angleterre hors d'Europe pendant le cours du dix-

neuvième siècle. Un premier volume, qui vient de paraître, traite de l'Afrique continentale : encore l'auteur a-t-il laissé de côté le Maroc et l'Egypte, considérant peut-être que la question marocaine n'était pas ouverte et que la question égyptienne n'était que trop définitivement close. Madagascar et les autres parties du monde feront l'objet d'un second tome. Mais ce qui, de 1830 à 1898, s'est passé dans le continent noir, offre une suffisante matière à nos réflexions.

*
* *

Au dix-huitième siècle, l'Angleterre nous avait arraché la plus opulente des colonies d'exploitation, l'Inde, et d'admirables colonies de peuplement, le Canada et les territoires voisins. Après des péripéties dramatiques[1], les guerres de la Révolution et de l'Empire lui avaient attribué presque tout le reste de notre empire colonial, et l'avaient surtout libérée de ce cauchemar d'une invasion qu'entretenait dans les imaginations britanniques la présence d'une flotte française à Anvers.

Dans l'exaltation de ce double triomphe, l'équité comme l'habileté eussent conseillé, semble-t-il, de laisser en toute liberté les vaincus dépenser le trop-plein de leur énergie en des entreprises plus ardues, et se reconstituer un domaine colonial dans des parages jusque-là négligés ou inexplorés. Mais c'eût été compter sans cette insatiabilité qui s'empare des victorieux, peuples comme individus, et surtout sans deux traits du caractère anglais. Le premier était défini ainsi qu'il suit par une grande revue britannique, dans un jour de sincérité : « Tout ce que nous autres Anglais ne pouvons ou ne voulons pas faire par nous-mêmes, nous prétendons empêcher les autres de le faire. » En second lieu, c'est de l'autre côté du détroit un axiome de politique courante, que la prospérité nationale est intéressée à ce que l'essor maritime et colonial de la France soit constamment entravé : au dix-huitième siècle déjà, dans des circonstances mémorables, lord Chatham énonçait cette prétendue loi en plein Parlement, et elle n'a cessé d'inspirer depuis lors la politique du gouvernement comme l'attitude et les opinions des particuliers. Au lendemain de Waterloo, quand les survivants

[1] A cette occasion, nous devons signaler à nos lecteurs, avant de leur en reparler en détail, un nouveau volume, le sixième, du magistral ouvrage de M. Albert Sorel sur *l'Europe et la Révolution française*. C'est le tableau, saisissant et imagé comme on peut l'attendre de l'auteur, de la période comprise entre le lendemain du coup d'Etat de brumaire et la veille de la bataille d'Austerlitz : au dedans, l'organisation de l'autocratie napoléonienne; au dehors, les traités précaires de Lunéville et d'Amiens, et la reprise de la lutte sans merci contre l'Angleterre.

de la *Méduse* venaient prendre possession de quelques comptoirs du Sénégal, solennellement rétrocédés à la France par le traité de paix, les officiers anglais, au mépris du droit et de l'humanité, refusaient de leur céder la place, et même de leur offrir l'hospitalité, dans l'espoir qu'ils quitteraient la partie et que les revendications françaises seraient ainsi périmées. Désavoués, mais non réprimandés, ces subalternes inauguraient une tactique qui devait être suivie pendant tout le cours du dix-neuvième siècle.

Disons encore, pour n'y plus revenir, qu'à travers cette longue série de contestations l'Angleterre eut l'avantage de l'unité dans la direction gouvernementale et de l'homogénéité dans l'opinion publique : quelque ardentes que pussent être les luttes des partis, tous les ministères observaient sur ces questions une attitude identique, et l'opposition faisait cause commune avec la majorité, dans la presse comme au Parlement, de sorte que le pouvoir avait l'inappréciable avantage de s'appuyer sur l'unanimité de la nation. Au contraire, nos révolutions quasi périodiques ont abouti à ce déplorable résultat que même en matière coloniale et diplomatique, il n'y a plus ni solidarité entre nos gouvernements successifs, ni accord entre les partis : bien loin de là, depuis la Restauration jusqu'à nos jours, la politique coloniale a été le terrain préféré des manœuvres de l'opposition, empressée à y dénoncer des diversions aux embarras de l'intérieur, des spéculations inavouables, des ambitions égoïstes. Dans ces conditions, nous devions forcément avoir le dessous; c'est merveille que notre domaine africain ne nous ait point totalement échappé, exposé qu'il était à pâtir de l'envieuse rapacité de l'Angleterre, et davantage encore de nos misérables dissensions.

*
* *

L'expansion française en Afrique a pourtant débuté par un incontestable succès, que l'opposition du gouvernement britannique a rendu plus net encore : il s'agit de la conquête et de l'occupation de l'Algérie. Dans des pages animées, presque émouvantes, M. Darcy a montré comment Charles X et le prince de Polignac, si inhabiles à prévoir et à maîtriser les événements intérieurs, avaient, dans la préparation de cette entreprise, fait preuve tout à la fois de finesse, de réserve et de dignité. A ces deux noms, faut-il joindre celui du baron d'Haussez, ministre de la marine? Une part lui revient sans doute dans la remarquable organisation matérielle de l'expédition : quant à ses conversations avec l'ambassadeur d'Angleterre, nous n'en avons d'autre témoignage que ses très piquants Mémoires, chef-d'œuvre de méchanceté et de suffisance,

où il s'est attribué après coup nombre de reparties foudroyantes et de prévisions prophétiques.

Lorsque, aux justes réclamations de la France, le dey d'Alger eut répondu par un redoublement d'insolences et d'attentats, l'Angleterre fut prompte à se préoccuper de ce qui allait s'en suivre. Devenue puissance méditerranéenne par la possession de Gibraltar, de Malte et des îles Ioniennes[1], elle se déclarait intéressée à maintenir « l'équilibre de la Méditerranée », et soutenait que la régence d'Alger faisait partie de cet équilibre. Par une de ces contradictions dont la politique a le secret, le même pays qui menait bruyamment la campagne philanthropique contre la traite des noirs prenait intérêt à la conservation d'un repaire de pirates, où depuis des siècles les Européens étaient outragés, brutalisés, réduits en esclavage. Un homme à l'esprit élevé et au cœur noble, comme lord Aberdeen, tout en reconnaissant que la survivance des Etats barbaresques était une honte pour l'humanité, n'hésitait pas à ajouter que l'Angleterre devait en empêcher la disparition, pour prévenir une atteinte fatale à son commerce et à son hégémonie maritime.

Charles X et son ministre des affaires étrangères eurent le grand mérite de ne pas plus reculer devant cette opposition que devant l'incontestable tiédeur qui se manifestait en France au sujet de l'expédition, même dans les milieux militaires et marins : une légende qui remontait à l'échec de saint Louis devant Tunis, à celui de Charles-Quint devant Alger même, représentait les citadelles barbaresques comme imprenables. Mais il convient d'ajouter que le gouvernement anglais, mal inspiré par son humeur, s'engagea dans une suite de fausses démarches qui contribuèrent au résultat tant redouté par lui.

Ainsi Wellington et Aberdeen (bien qu'ils s'en soient défendus plus tard), abusés par les alliances de famille que Polignac avait contractées en Angleterre et par son indéniable admiration pour les institutions britanniques, travaillèrent de leur mieux à le pousser au ministère. Leurs illusions furent de courte durée : le prince eut précisément à cœur de prouver qu'il n'était pas au pouvoir le protégé d'un cabinet étranger; son obstination naturelle, son aristocratique et hautaine dignité, qui contribuaient à le rendre impopulaire en France, le servirent à merveille pour écarter les objections, les questions, les tentatives d'intimidation que prodiguait la diplomatie anglaise. Au bout de quelques mois, Wellington en était réduit à déplorer son erreur en termes hyperboliques : « Ni Bona-

[1] Cet archipel, transmis à l'Angleterre par les traités de 1815, fut plus tard cédé par elle à la Grèce.

parte, ni le Directoire ne se sont jamais plus mal conduits que ce gouvernement. »

Désireux, avant tout, d'empêcher l'entreprise, les ministres de Georges IV ne surent point, en se résignant à l'inévitable, saisir les occasions qui s'offraient à eux d'atténuer le caractère français de la victoire et de la conquête. Assez inquiet du succès final, le gouvernement de Charles X avait, à un certain moment, fait des ouvertures en vue de la coopération d'une flotte anglaise : le cabinet de Saint-James laissa tomber ces offres, commettant ainsi la faute que nous devions renouveler en 1881 dans les affaires égyptiennes, et se privant du meilleur argument pour intervenir après l'événement. Un peu plus tard, le gouvernement français, hésitant à engager cette grosse partie, songea à faire envahir les régences par Méhémet-Ali, dont l'aventureuse ambition se trouvait déjà à l'étroit en Egypte : ce fut l'Angleterre, par l'énergie de son opposition, tant à Constantinople qu'au Caire, qui fit échouer ce projet. Sans s'en rendre compte, elle acculait la France à une action directe.

Quand il fut évident que l'expédition allait mettre à la voile, le mécontentement britannique ne connut point de bornes. Maussades remontrances, demandes de garanties, menaces à peine dissimulées, tout fut tenté et tout échoua, car le gouvernement français eut assez d'adresse pour éluder tout engagement compromettant, assez de sang-froid pour comprendre que le mauvais vouloir de l'Angleterre s'exhalerait en paroles, et qu'elle ne commettrait pas cette monstruosité de faire la guerre pour défendre le dey.

Après le débarquement de Sidi-Ferruch et la prise d'Alger, les interrogations reprirent, plus inquiètes et plus hargneuses; la révolution de Juillet fit une diversion inattendue. Sollicités par des problèmes autrement graves, portés d'ailleurs à ménager la nouvelle monarchie, les hommes d'Etat anglais laissèrent sommeiller la question algérienne. Chaque année qui s'écoulait, chaque campagne surtout où, du prince au simple soldat, le sang français était prodigué, consolidait notre conquête, et il apparut bientôt qu'une demande d'évacuation serait absurde autant qu'insolente. Mais le gouvernement anglais et ses agents, tout en s'inclinant devant le fait accompli, s'obstinèrent à ne point le reconnaître officiellement. Le consul Saint-John, accrédité avant 1830 auprès du dey, refusa toujours de demander un nouvel *exequatur* à la France, et c'est seulement un quart de siècle après la conquête, sous Napoléon III, que son successeur, Bell, consentit à observer, à cet égard, les formes d'usage.



La conquête de l'Algérie n'était point encore achevée, qu'il apparaissait à tous les hommes compétents que, pour en assurer la sécurité, nous devions, sous une forme quelconque, faire prédominer notre influence en Tunisie. Si nous avons attendu jusqu'en 1881, c'est que les gouvernements de Louis-Philippe et de Napoléon III ont hésité à donner un nouveau sujet de plaintes à l'Angleterre, et qu'après 1870, l'opinion publique, hypnotisée par l'idée de la revanche ou plutôt de la défensive continentale, s'était désintéressée de toutes les questions d'outre-mer. Pour décider l'établissement du protectorat, il fallut la menace d'une occupation italienne et surtout les suggestions de l'Angleterre.

Tunis est, en effet, par une anomalie unique dans les relations franco-anglaises, la seule possession que nos voisins aient pris l'initiative de nous procurer. On pense bien qu'en cette affaire leur générosité ne fut pas désintéressée. C'était au congrès de Berlin, en 1878 : il s'agissait de dénouer les premiers liens de l'alliance franco-russe et de décider notre diplomatie, non seulement à demander la revision du traité de San-Stefano, mais à accepter la cession de Chypre à l'Angleterre. Prenant mystérieusement à part M. Waddington, lord Salisbury, en échange de son concours et de son acquiescement, lui promit que le gouvernement de la reine Victoria n'entraverait pas notre installation à Tunis. Notre diplomatie eût-elle mieux fait de refuser le marché et de soutenir les prétentions russes? Ce n'est point ici le lieu de débattre ce délicat problème. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'il quitta Berlin après la clôture du congrès, M. Waddington put dire à un confident, en frappant sur sa poche : « Mon cher, je rapporte là-dedans la Tunisie. »

Après des antécédents si significatifs et si rapprochés, l'Angleterre aurait eu mauvaise grâce, en 1881, à s'opposer à notre protectorat. Elle ne s'y prêta pourtant que fort imparfaitement : si les ministres s'abstinrent de protester, l'opinion publique, qui ne connaissait point les pourparlers de Berlin, s'émut de cet accroissement de la puissance française. Pour lui complaire, le gouvernement sollicita de nous l'engagement de ne point créer de port militaire à Bizerte : notre ministre des affaires étrangères, M. Barthélemy Saint-Hilaire, plus ferré sur la philosophie hellénique que sur la diplomatie, fit à cet égard des concessions temporaires, qui ont été pour beaucoup dans le retard par nous apporté à fortifier l'admirable position de Bizerte.



A Alger et à Tunis, l'Angleterre n'avait opposé à nos entreprises qu'une mauvaise humeur plus ou moins accentuée. Sur les autres points du continent africain, c'est sa concurrence acharnée que nous allions rencontrer. Le propre de ce continent est de n'offrir le long des côtes que des ports assez rares et des embouchures de fleuves plus rares encore. Avec l'instinct commercial qui est une de ses forces et de ses maîtresses qualités, l'Angleterre a convoité le plus grand nombre possible de ces points de relâche et de pénétration : de là de fréquents conflits, dans les plus retentissants desquels elle a eu affaire à la France.

Pendant les trois premiers quarts du dix-neuvième siècle, l'intérieur des terres demeurant impénétrable et inconnu, les puissances européennes se bornèrent à entretenir sur le littoral des « comptoirs », qui, beaucoup plus que des colonies proprement dites, étaient des lieux de commerce et de troc. Créés non point d'après un plan d'ensemble et une délimitation scientifique, mais le plus souvent au gré des initiatives individuelles, ces comptoirs constituaient un étrange enchevêtrement de nationalités. A plusieurs reprises, pour rendre chaque domaine colonial un peu plus homogène, les gouvernements métropolitains négocièrent des échanges de territoires. C'est ainsi qu'en 1876 on avait projeté de nous céder la Gambie anglaise, à peu près enclavée dans notre Sénégal, en échange de ce qu'on appelait alors le Gabon : l'accord échoua devant la résistance du Parlement de Westminster, ému des protestations de quelques colons de la Gambie.

Ce fut pour nous une fortune imprévue, et pour nos voisins une source de cuisants regrets. Quelques années, presque quelques mois après l'abandon du traité, les explorations de Stanley et de Brazza révélaient que ce Gabon si dédaigné avait pour *hinterland* (selon le mot à la mode) le vaste et riche bassin du Congo. C'est du Gabon que partit M. de Brazza pour découvrir et annexer à la France une partie de ce bassin.

Il avait travaillé pour son pays d'adoption, et déployé des prodiges de persévérance, de patience, d'humanité. Stanley, tenant à la fois du sportsman moderne et du *conquistador* de la Renaissance, avait accompli ses exploits sans but politique bien défini, par dévouement à la science et par griserie de cette vie d'aventures. La première pensée du gouvernement anglais, pour réparer sa faute de 1876, fut d'enrôler l'explorateur américain et d'annexer les territoires découverts par lui. Stanley n'était point éloigné de se prêter à cette combinaison, mais la résistance vint du roi Léo-

pold II de Belgique, que l'*Association internationale africaine* avait proclamé souverain de l'*Etat indépendant du Congo;* avec l'appui de la France et surtout de l'Allemagne, ce prince déjoua des combinaisons qui auraient placé l'Etat prétendu indépendant dans une étroite servitude économique et commerciale par rapport à l'Angleterre. La tactique changea alors à Londres : puisqu'on n'avait pas su s'assimiler l'Etat indépendant, on tâcha du moins de s'en servir pour entraver le développement de la colonie du Congo français et contrecarrer nos entreprises dans la région des lacs intérieurs; on ne désespérait point d'ailleurs, à l'expiration de la souveraineté personnelle et viagère du roi Léopold, de reprendre les idées d'annexion. — Plus récemment, la politique anglaise paraît s'être une fois encore modifiée, depuis que Léopold II a manifesté l'intention de faire don du Congo à son pays, et de le transformer en une colonie belge. La presse britannique a entamé, contre les « atrocités » dont les indigènes du Congo seraient victimes, une de ces campagnes où elle excelle, et où des développements humanitaires dissimulent un but très réaliste : il s'agirait de supprimer un Etat dont les mœurs administratives sont proclamées incompatibles avec la civilisation du vingtième siècle, et d'en partager les dépouilles entre les puissances voisines : il est superflu d'ajouter que la part du lion serait adjugée à l'Angleterre.

*
* *

A peu près à la même époque où Stanley découvrait le bassin du Congo, différents explorateurs rectifiaient des légendes erronées sur le cours du Niger; on apprenait que ce grand fleuve, coulant presque en arc de cercle, avait sa source à peu de distance de la mer, et servait d'artère centrale à des contrées généralement salubres, peuplées et fertiles.

La possession de l'embouchure du fleuve, le droit de navigation sur son cours prenaient immédiatement une importance capitale. Depuis longtemps, plusieurs comptoirs, tant français qu'anglais, vivaient ou plutôt végétaient à l'embouchure du fleuve, se faisant entre eux une concurrence plus commerciale que politique. Ils furent absorbés par deux Compagnies, porte-drapeaux des deux nationalités rivales; la Compagnie française soutint d'abord vaillamment la lutte, grâce à l'appui gouvernemental qui lui fut ménagé par l'influence de Gambetta : cet homme d'Etat, dont la politique fut néfaste à bien des égards, était ardemment partisan du prestige extérieur et de l'expansion coloniale de la France. Mais, après sa mort, la Compagnie française du Niger fut abandonnée à ses pro-

pres forces, tandis que la Compagnie anglaise, soutenue, subventionnée, encouragée, engageait une guerre de tarifs. La société française dut bientôt capituler, c'est-à-dire céder à vil prix ses comptoirs, son matériel et sa clientèle.

Seule maîtresse de l'embouchure du fleuve, pourvue d'une charte qui lui concédait l'exercice de certains droits de souveraineté, la *Royal Niger Company* étendit sur une partie du bassin le cercle de ses opérations et de ses annexions. Les conflits étaient incessants, non seulement avec nos commerçants, entravés dans leurs opérations, mais avec les officiers et les agents coloniaux qui travaillaient alors à constituer notre domaine du Soudan. Pour prévenir une crise aiguë, les deux gouvernements décidèrent de conclure un accord.

Le traité de 1890 fut négocié de notre côté par un orateur de premier ordre, qui du temps de son adolescence, où la mode était d'exalter les institutions anglaises pour fronder le gouvernement de Napoléon III, a conservé une confiance quelque peu naïve dans la loyauté britannique. Il commit la double erreur, de laisser mêler à la question du Niger celles de Zanzibar et de Madagascar, et de circonscrire la négociation entre diplomates, sans consulter les coloniaux. Usant d'une tactique empruntée à l'un de leurs jeux favoris, les Anglais firent des prodiges de *bluff*, c'est-à-dire qu'ils payèrent d'audace, et représentèrent comme des droits acquis les simples prétentions de la Compagnie du Niger. Eblouis par des assurances si formelles, mal renseignés sur une lointaine et incertaine topographie, nos négociateurs abandonnèrent à nos rivaux de riches territoires, où l'occupation anglaise n'avait eu jusque-là aucun caractère effectif. En échange, on daignait ne pas nous contester certaines parties presque désertiques du Soudan. C'est à cette occasion, et à peine le traité signé, que lord Salisbury se vanta cyniquement, dans un discours public, d'avoir donné à gratter au coq gaulois une vaste étendue de terres légères.

Ce malencontreux accord n'eut même pas le mérite de mettre un terme aux contestations. Il proclamait le principe de la libre navigation du Niger : par une interprétation toute pharisaïque, la Compagnie anglaise soutint que ce droit ne comportait point celui de faire escale sur les rives; l'explorateur français Mizon, traité de pirate, fut victime d'inqualifiables brutalités.

D'autre part, le traité de 1890 ne parlait point de la rive droite du Niger, c'est-à-dire de la région comprise entre le fleuve et l'Atlantique. Les Anglais prétendaient prolonger sur cette rive la limite tracée sur la rive gauche, de façon à nous exclure du bief navigable jusqu'à la mer. Nous soutenions au contraire que dans

cette contrée limitrophe des colonies du littoral, chaque pays devait posséder l'*hinterland* de ses possessions maritimes. Comme toujours en pareil cas, chacun s'efforçait d'étayer ses raisonnements théoriques par des arguments de fait. A peine avions-nous mis fin à la sanguinaire tyrannie de Behanzin, que le Dahomey nous servait de point de départ pour une nouvelle pénétration vers le Niger. Inversement, pour susciter des diversions ou retarder notre marche en avant, l'Angleterre soutenait presque ostensiblement et ravitaillait ouvertement des chefs de bande esclavagistes comme Rabah et Samory.

Il apparut bientôt qu'à moins d'en venir aux hostilités déclarées, il fallait préciser et compléter le traité tout ensemble léonin et obscur de 1890. Cette fois encore, les négociations furent mal engagées de notre côté; si on n'en était plus, au quai d'Orsay et au pavillon de Flore [1], à ajouter foi à toutes les assertions anglaises, on se troublait outre mesure des récriminations et des menaces venues de Londres; de plus, si nous n'avions pas, comme du temps de Figaro, un danseur là où il aurait fallu un calculateur, la direction de notre diplomatie était confiée à un chimiste, ce qui ne pouvait produire des résultats pratiques beaucoup meilleurs. Le cabinet Bourgeois eut la faiblesse d'ordonner l'évacuation du poste d'*Arenberg*, que nos soldats avaient occupé sur le bas Niger et baptisé du nom du président du comité de l'Afrique française. En vain MM. Hanotaux et André Lebon, arrivés aux affaires peu après et décidés à soutenir une politique plus énergique, essayèrent-ils de réparer cette fausse manœuvre : le traité du 14 juin 1898 nous écarta du cours inférieur du Niger, en nous donnant en dédommagement la pleine liberté de navigation et la concession à bail de deux emplacements sur cette partie du fleuve; de plus, notre domination était reconnue sur une portion notable du haut Niger. Mais la frontière était placée en amont des cataractes qui interrompent la navigation, et nos possessions demeuraient privées de communication naturelle avec la mer. Pour remédier à cet isolement, un chemin de fer sera nécessaire; on ne peut en espérer le prompt établissement, moins encore en raison des difficultés matérielles que de l'état des esprits dans la métropole, où la timidité des capitalistes égale l'incurie gouvernementale.

* * *

Malgré les rodomontades de la presse *jingoë* et les sorties menaçantes de M. Chamberlain, la question du Niger n'a jamais

[1] On sait que c'est là que le ministère des colonies est installé *provisoirement* — c'est-à-dire jusqu'au prochain incendie du Louvre.

été sur le point d'entraîner une guerre européenne : le bon sens public s'y serait opposé des deux côtés du détroit. L'incident de Fachoda risquait au contraire de donner naissance à des complications qui auraient été acceptées avec résolution par toute l'Angleterre et avec enthousiasme par une notable partie de l'opinion britannique. C'est pour cela qu'on a pu qualifier cette affaire de *symbolique*, parce qu'elle a révélé l'intensité des passions auxquelles nous nous heurtions, et aussi parce qu'elle a marqué le définitif effacement de notre influence dans la vallée du Nil et dans toute l'Afrique du nord-est.

Deux cas de conscience se posent ici, que nous n'avons point la présomption de résoudre au courant de la plume, mais qu'il est nécessaire d'indiquer, car faute de les aborder franchement, nous avons laissé s'envenimer la querelle de Fachoda sans trouver les concours nécessaires pour la terminer à notre avantage. Si les Anglais ont été exaspérés de l'apparition de Marchand sur le haut Nil, c'est moins encore peut-être parce qu'il menaçait leur fameux rêve de domination ininterrompue « du Cap au Caire » que parce que nous semblions vouloir ainsi rouvrir de manière détournée le débat sur leur occupation en Egypte : or, du moment que notre abdication de 1881 les a rendus maîtres du delta du Nil, ne vaudrait-il pas mieux en prendre virilement notre parti, et nous faire payer notre acquiescement à un état de choses que nous sommes impuissants à modifier, au lieu de nous éterniser dans la tactique des « coups d'épingle », indigne d'un grand pays comme la France? En second lieu, puisque la politique d'expansion coloniale doit nous mettre fatalement en contact et en conflit avec l'Angleterre, il serait d'une élémentaire prudence de nous assurer sur ce terrain la bienveillante sympathie des principales puissances européennes : pourquoi donc, aux avances à peine déguisées de l'Allemagne, opposer des bouderies que nous croyons dignes et qui ne sont que puériles? Entre la revanche et la colonisation, il faudrait choisir, et ne pas renouveler l'impéritie du gouvernement de Louis XV, qui se lançait dans le conflit indien ou canadien en même temps que ses armées guerroyaient en Allemagne et aux Pays-Bas.

Pour n'avoir point su nous décider sur ces deux questions essentielles et préliminaires, nous avons ameuté l'Angleterre et nous n'avons pas été assez forts pour lui imposer silence. Mais la préparation même de l'expédition Marchand a été viciée par de nombreuses erreurs. Notre conception très spéciale de la responsabilité parlementaire nous condamne à envelopper d'une sorte de clandestinité nos entreprises coloniales : nous n'y avons point

manqué en cette occasion, et le premier résultat de tant de mystère a été de retarder le moment du rassemblement et du départ. Si on l'avait écouté, Marchand serait arrivé à Fachoda un an plus tôt, tandis que les Anglais en étaient encore à remonter péniblement la vallée du Nil : il eût été singulièrement difficile alors de contester la priorité de son occupation dans un pays en proie aux barbares mahdistes. D'autre part, on avait projeté de le faire appuyer par plusieurs missions parties de l'océan Pacifique ou de l'Abyssinie : par suite de la maladresse ou du mauvais vouloir de notre représentant auprès de Ménélick, aucune de ces missions ne put parvenir jusqu'à Fachoda. L'expédition Marchand se présentait comme une admirable exploration géographique, comme un chef-d'œuvre de courage et d'endurance, mais comme une démonstration militaire vraiment insuffisante, en face de l'armée anglo-égyptienne qui venait d'exterminer les madhistes.

La responsabilité de l'échec remonte donc aux incohérences de l'opinion publique française, aux imprévoyances des cabinets antérieurs, à l'étrange conduite de certains agents, bien plus qu'au gouvernement qui, menacé d'un ultimatum, se résigna à ordonner l'évacuation de Fachoda. Nos arsenaux étaient démunis, nos côtes désarmées, nos colonies sans défense : c'était la défaite plus assurée qu'en 1870, sans la médiocre excuse de l'emballement national dont le vertige en 1870 se communiqua aux gouvernants.

Cette leçon du moins, comme celles du Niger et de l'Algérie, ne devrait pas être perdue pour l'avenir. Le livre de M. Darcy est la démonstration irréfutable de ce dont bon nombre de personnes se doutaient depuis longtemps : dans la politique *mondiale*, qui paraît devoir absorber de plus en plus l'attention des peuples européens, c'est avec l'Angleterre que nous nous trouvons presque exclusivement en concurrence, et de sa part, cette concurrence est âpre, rogue, exempte de scrupules dans le fond comme dans la forme. A cet état de choses, visites et discours, pavois et illuminations ne sauraient rien changer. A nous donc, sans nous égarer en de dangereuses utopies, sans nous dépenser non plus en bravades ni en épigrammes, sans prendre des airs de rodomont, aussi contraires à la courtoisie qu'à la modestie, à nous de ne pas oublier le passé et de préparer l'avenir, non pas nécessairement un avenir de victoires sanglantes et de luttes meurtrières, mais un avenir où, comme en 1830, notre résolution, notre force, l'étendue de nos alliances, imposeront à nos éternels rivaux le respect de nos droits acquis et de nos ambitions légitimes.

L. Dufougeray.

DEUX ALLEMANDS

DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Arthur Chuquet, membre de l'Institut : *Etudes d'histoire*. Paris, Fontemoing, 2 vol. in-8° écu de 289 et 255 pages. — Cf. les *Etudes de littérature allemande* du même auteur (Plon, 2 vol. in-18).

La Révolution française, dont le contre-coup bouleversa si profondément l'organisation politique et sociale de l'Allemagne, n'eut point dans ce pays un moindre retentissement parmi les esprits. L'anecdote peut être controuvée ou arrangée, du philosophe Kant modifiant, à la stupéfaction des habitants de Kœnigsberg, l'immuable itinéraire de sa promenade quotidienne pour aller au-devant du courrier de France : elle demeure exacte comme symbole de la commotion apportée par les événements de Paris dans le monde intellectuel allemand. Bien peu, parmi les penseurs et les écrivains marquants du temps, échappèrent à cette impression, comme bien peu en 1808 surent ou purent se soustraire à la convocation qui les groupa à Erfurt autour du dictateur révolutionnaire couronné. C'est Gœthe, le plus grand de tous, qui participe un peu contre son gré à la campagne de Valmy, et y puise, non seulement la matière de curieuses et assez fidèles réminiscences, mais l'inspiration du plus parfait de ses poèmes, *Hermann et Dorothée*. C'est un rêveur comme Klopstock, dont l'œuvre lyrique, à partir de 1789, est dominée par la Révolution française, soit qu'il l'exalte ou qu'il la vilipende. Son enthousiasme du début va jusqu'à organiser à Hambourg, le 14 juillet 1790, une fête où les assistants s'unissent de cœur et de paroles aux fédérés du Champ-de-Mars, jusqu'à dédier à Louis XVI une ode où ce prince est appelé *Louis le plus*

Grand, car les hauts faits de Louis XIV doivent pâlir devant la convocation des états généraux. Bientôt, et dans un style aussi hyperbolique, il maudit les excès de la Révolution : ni les épithètes ne sont assez énergiques, ni les images assez horribles, pour flétrir les massacres des prisons, les noyades de Nantes, les fournées du tribunal révolutionnaire. On sent pourtant que le poète conserve une secrète admiration pour ce peuple dévoyé dont les forfaits le frappent d'épouvante : malgré les instances d'amis plus gallophobes encore que lui, il refusa toujours, même au plus fort de la Terreur, de renvoyer le diplôme de citoyen français que l'Assemblée législative lui avait solennellement octroyé au lendemain du Dix-Août. Sa dernière ambition fut de voir la *Messiade* popularisée en France par une bonne traduction.

A côté des Allemands que la Révolution préoccupa ou inspira dans un sens ou dans l'autre (et ce fut la presque universalité de ceux dont l'opinion comptait), il y en eut beaucoup qu'elle attira matériellement, et qui s'expatrièrent pour prendre leur part soit du spectacle, soit de l'action, soit plus prosaïquement du profit. Parmi eux se trouvaient de simples badauds, comme ce Schlabrendorf qui débarqua à Paris dans l'été de 1789 et prit, pour un court séjour, une petite chambre dans un hôtel de la rue de Richelieu : vingt-cinq ans plus tard, lors de l'entrée des alliés, Schlabrendorf était toujours campé dans son auberge. D'autres étaient des utopistes, comme ce millionnaire d'Anacharsis Cloots, qui finit par se faire guillotiner à force de multiplier les professions de foi exaltées, ou des déclassés comme ce prince de Hesse qui prit le nom de « citoyen Hesse » et qui, accentuant de plus en plus ses opinions et ses accointances, échoua dans le babouvisme, ou dans quelque chose d'approchant.

Dans cette foule, deux personnages se détachent, qui méritent de fixer quelques instants notre attention. Venus ensemble à Paris, tous deux ne tardèrent point à y trouver une mort prématurée. Mais l'analogie n'est complète ni entre leurs caractères ni entre leurs destinées : l'un tient davantage de l'idéalisme allemand, et l'autre du réalisme cosmopolite; l'un est tout de premier mouvement, l'autre hésite et réfléchit avant de prendre une décision d'importance; l'un finit martyr de ses convictions, l'autre de ses chagrins intimes et de ses déceptions d'amour-propre; si l'on nous permet d'emprunter à l'argot moderne des qualificatifs expressifs, si tous deux sont pénétrés de la sentimentalité germanique, l'un est plutôt un « emballé » et l'autre un « arriviste ».

Pour esquisser leur physionomie, nous n'aurons qu'à résumer, en modifiant peut-être quelques appréciations, deux des remar-

quables *Etudes d'histoire* de M. Arthur Chuquet[1]. L'éminent membre de l'Institut est, on le sait, un des Français qui possèdent le mieux le détail de l'histoire révolutionnaire et de la littérature allemande. Cette double et indiscutée compétence a permis à M. Chuquet de tracer des portraits où l'exactitude le dispute à la vie.

*
* *

L'effarement fut grand à Mayence, au mois d'octobre 1792, quand on apprit que l'ex-marquis de Custine, devenu chef d'une armée républicaine et surnommé par ses soldats le *général Moustache*[2], se dirigeait vers la ville. L'exode des classes riches prit des allures de débandade : on citait telle rue où deux maisons seulement conservaient leurs habitants. L'archevêque-électeur, Frédéric-Charles d'Erthal, avait donné le signal en s'éloignant avec les dignitaires de son clergé et les membres des principales familles nobles. Ce personnage était pourtant tout le contraire d'un « fanatique »; réputé pour sa tiédeur ecclésiastique et pour son amour des « lumières », il avait au cours de sa souveraineté sécularisé force couvents, pensionné et hébergé maint philosophe. Mais pour les Jacobins français, peu experts à raffiner sur les nuances, il n'était plus qu'un « despote mitré », bon à détrôner et à dépouiller.

Tous les éléments de résistance s'étant ainsi spontanément éliminés, Custine entra sans coup férir dans Mayence le 21 octobre, et fut même traité de libérateur par ceux d'entre les habitants qui étaient demeurés. On arbora à foison cocardes et écharpes tricolores, on planta et on arrosa en musique des arbres de la Liberté, et faute de gibet à démolir, on détruisit comme emblème de la tyrannie une pierre qui au marché donnait l'officiel étalon des mesures. Une idée aussi puérile, mais plus singulière, fut d'ouvrir deux registres, le *livre noir* et le *livre rouge*, et de convier tous les habitants à s'inscrire sur l'un ou sur l'autre, suivant qu'ils étaient partisans de l'esclavage ou de la liberté. Il est inutile d'ajouter que le courage des opposants ne dépassa pas les limites de l'abstention, et que le *livre noir* demeura blanc.

[1] Le tome II, où il est question d'Adam Lux et de Klopstock, est sous presse : une obligeante communication m'a permis d'en utiliser les bonnes feuilles.

[2] La moustache de Custine était une originalité très marquée; on sait que les maréchaux de l'Empire avaient tous la face rasée ou portaient de très courts favoris; la moustache ne fit guère son apparition dans l'armée qu'à la fin de la Restauration.

Les Français venaient à peine de s'installer dans la ville, qu'on vit arriver un jeune propriétaire des environs, nommé Adam Lux. C'était un fils de paysan, qui à force d'application avait obtenu à l'Université de Mayence le grade de docteur en philosophie, avec une thèse sur l'enthousiasme, *De enthusiasmo*. Rarement conformité plus parfaite avait existé entre un auteur et son sujet, car l'enthousiasme dominait l'âme de Lux au point d'en absorber les autres facultés; il professait que le sentiment était « non seulement plus nourrissant, mais plus utile pour former un homme que le savoir ». Il faut dire qu'il avait fait de cette utilité l'épreuve personnelle : entré comme précepteur dans une maison de riches négociants, sa générosité de cœur avait touché la jeune tante de ses élèves, et un mariage avantageux lui avait permis de s'établir à la campagne, où il partageait son temps entre l'étude et l'agriculture.

Mais il idolâtrait Rousseau, et les débuts de la Révolution lui causèrent des transports d'exaltation. Dès qu'il sut Mayence « affranchie », il considéra comme un devoir de s'arracher aux douceurs de la famille et du foyer pour collaborer à cette grande œuvre. En vain des amis plus terre à terre lui représentèrent-ils qu'il risquait de se compromettre inutilement : « La postérité », répliqua-t-il, « blâmera ceux qui demeuraient oisifs lorsqu'il fallait agir, et ce blâme, je ne veux pas le partager avec vous. » Il agit donc, et surtout il parla : inscrit des premiers au club qui s'était fondé à Mayence à l'instar de Paris, il fut chargé d'aller évangéliser le pays d'alentour, et notamment d'endoctriner les bourgeois de Spire, qui se montraient plutôt réfractaires.

Respecté pour sa loyauté, aimé pour ses qualités de cœur, Adam Lux n'exerçait pourtant pas d'influence prédominante sur les révolutionnaires mayençais. Son rôle fut bientôt primé par celui d'un homme qui avait pris son parti moins délibérément que lui, mais qui jouissait d'une bien autre notoriété.

George Forster touchait alors à la quarantaine : son existence antérieure avait été singulièrement nomade. Né en Pologne, et fils d'un pasteur allemand très versé dans les sciences naturelles, il avait habité enfant les provinces russes du Volga, puis l'Angleterre, et accompagné le célèbre capitaine Cook pendant trois années de ses voyages d'exploration. La relation de ce tour du monde lui avait valu un succès marqué : professeur à Cassel, puis à Vilna, il était enfin, depuis 1788 et grâce à la particulière bienveillance de l'électeur d'Erthal, bibliothécaire de l'Université de Mayence.

Il était franc-maçon et s'était même, à Cassel, fait affilier à la secte particulièrement exaltée des rose-croix. Mais, n'en déplaise

aux gens qui prétendent expliquer par la franc-maçonnerie toute l'histoire de la Révolution, il s'était promptement dégoûté des pratiques maçonniques, protestant très haut que tout cela n'était qu'une duperie dirigée contre la bourse et l'intelligence des adeptes. Ce qui est vrai, c'est que ses sympathies intellectuelles le portaient du côté des philosophes et des prétendus réformateurs. Il célébra, comme un triomphe des « lumières » et de la « raison », les vexations dirigées par Joseph II contre le clergé belge. Grand admirateur de la Révolution française, il réfuta, non sans vigueur, le célèbre pamphlet de Burke. Témoin, en 1791, des folles fanfaronnades des émigrés, il prophétisait, entre amis, que le flot révolutionnaire, loin de se laisser endiguer, déborderait sur l'Allemagne.

A l'approche des Français, Forster ne s'éloigna point : mais il ne fut pas non plus de ceux qui les accueillirent avec des ovations. Ses perplexités se prolongèrent durant une quinzaine de jours : il lui répugnait sans doute de se prononcer contre l'électeur son bienfaiteur, et de se condamner à la familiarité de ces clubistes dont son raffinement intellectuel lui faisait mieux mesurer la pauvreté d'idées et la vulgarité de langage. Il était sollicité en sens inverse par les instances de son entourage, les suggestions de son ambition, l'état embarrassé de sa fortune. Les jours de l'Université paraissaient comptés, et son patrimoine menacé, comme celui de toutes les institutions « féodales » : le plus simple et le plus sûr moyen d'existence n'était-il pas de servir le nouveau gouvernement populaire, et surtout de le diriger?

Sa décision une fois arrêtée, Forster alla loin, très loin, dans la voie qu'il avait choisie. Au club, il fit un grand discours en faveur de la réunion de Mayence à la France; cette solution à laquelle Lux se résignait, pour éviter les maux de l'anarchie ou le rétablissement de l'ancien régime, Forster la prônait allègrement, prétendant que les anciennes querelles de races ne devaient point survivre au despotisme dont elles étaient issues, et que sous le drapeau français, un brillant avenir de gloire et de prospérité était réservé aux habitants de la rive gauche du Rhin.

La récompense ne se fit point attendre : l'ancien bibliothécaire fut nommé vice-président de l'*Administration générale provisoire*, qui, sous le contrôle de Custine et des agents français, centralisait tous les pouvoirs. Il y montra de grandes aptitudes à l'organisation et au maniement du pouvoir; par là, comme aussi par la violence de son langage et l'énergique brutalité de certains de ses actes, il se révéla le digne émule des représentants en mission qui, dans les départements de l'intérieur, accomplissaient alors une besogne analogue. S'il sut parfois protester contre les réquisitions

dont l'armée d'occupation accablait ses compatriotes, il n'eut point scrupule à déclamer contre l'électeur, à qui il consacrait naguère des dédicaces pompeusement louangeuses; non seulement il mit tout en œuvre pour intimider les opposants, mais il fit l'apologie ouverte des mesures de proscription : « C'est par des vomitifs et des amputations qu'on chasse du corps la maladie ou qu'on en sépare la chair morte! » Une autre fois, il représentait ses compatriotes comme des mineurs, incapables d'agir par eux-mêmes, et à qui la tutelle française était indispensable pour leur propre bonheur.

Il faut dire à sa décharge que Forster était alors en proie à de cruels chagrins domestiques, qui enfiévraient son imagination et aigrissaient son caractère. Mari médiocrement fidèle, il était pourtant fort épris de sa femme Thérèse, fille du célèbre philologue Heyne. Thérèse au contraire ne l'aimait pas ou ne l'aimait plus, depuis surtout qu'il lui avait présenté son collaborateur Huber, jeune sophiste qui après l'égorgement de Launay, Flesselles, Berthier et Foulon, déclarait que c'étaient là des « exécutions extrêmement remarquables par l'ordre et l'observation des formes juridiques, sans la moindre teinte d'atrocité et de barbarie ». A cette école, Thérèse Forster se forma aux révoltants paradoxes; elle écrivait plus tard en toute sérénité : « Quand la Révolution abolit pour nous autres exaltés les considérations bourgeoises, je suivis la grande morale au lieu de la petite, je rompis une union indigne... »

L'anecdote, quoi qu'elle en dise, n'a rien jusqu'ici que de bourgeoisement banal : ce qui en fait le relief, c'est que Thérèse et Huber, avec une inconscience où la naïveté germanique le disputait au cynisme, entreprirent d'endoctriner Forster pour le faire consentir de son plein gré au divorce, que leur mariage à eux devait suivre sans délai. Brisé de douleur, le malheureux fit bonne contenance, et crut se montrer « philosophe » en donnant l'acquiescement qu'on sollicitait de lui. « La sensibilité qui l'avait dirigé durant le cours de sa vie », écrit un contemporain, « lui inspira un de ces efforts sublimes que les âmes froides ne sauraient approuver ni même concevoir. » Ce jugement est de l'éditeur Pougens, mal qualifié peut-être par sa naissance irrégulière pour disserter sur l'indissolubilité du lien conjugal... Aussi bien, nous aurions tort de trop nous indigner ou nous moquer : du train où marche autour de nous le dérèglement des idées et des mœurs, tout nous présage la résurrection de scandales analogues, salués de même par de complaisants et imbéciles applaudissements.

Cependant, à la suite d'élections plus ou moins sincères, une *Convention nationale des Allemands libres* s'était réunie à

Mayence : Forster et Lux en faisaient naturellement partie. Tous deux préconisèrent la réunion pure et simple à la France, qui fut votée par acclamation le 21 mars 1793. Tous deux figurèrent également au nombre des députés chargés de porter ce vote à Paris.

*
* *

Ce fut Forster qui au nom de la députation prit la parole à la barre de la Convention nationale : sa harangue fut courte, chaleureuse, ampoulée, mais à la mode du temps et du lieu; il s'écria en terminant : « Les Allemands libres qui vous demandent la réunion sont ambitieux de partager la gloire qui attend le nom français! » Le lendemain soir, au club des Jacobins, il parla plus longuement, avec un succès au moins aussi vif; il soutint que le Rhin devait être la frontière et Mayence la citadelle avancée de la France [1] ; il compara avec esprit et modestie le tempérament de ses compatriotes à celui de son auditoire : « Nous ne possédons pas cette vivacité d'esprit, cette fougue qui vous caractérise; nous sommes plus lents, mais quand nous avons pris un parti, nous nous y tenons jusqu'à la mort. »

Le projet des membres de la députation rhénane était, après quelques jours d'ovations et d'accolades, de regagner leur pays officiellement annexé à la France, et d'y présider à la nouvelle organisation administrative et politique. Ils en furent empêchés par la marche des événements militaires : Mayence en effet était investie par les alliés, puis capitulait après d'infructueuses tentatives de débloquement, qui devaient valoir l'échafaud à Custine. Force fut donc aux députés de demeurer à Paris, où la Convention leur alloua un subside quotidien. Ils eurent tout le loisir d'observer de près la marche de cette Révolution que jusque-là ils n'avaient admirée et célébrée qu'à distance. C'était pendant ce printemps de 1793, où la lutte entre Montagnards et Girondins en vint à son paroxysme, et où la Terreur s'établit.

La désillusion fut profonde chez nos Mayençais. Toutes leurs sympathies étaient pour la Gironde, et le brutal attentat du 31 mai, où la Commune parisienne imposa cyniquement sa volonté à la Convention apeurée et mutilée, bouleversa leurs idées sur la majesté de la représentation nationale. De plus, nécessairement assidus dans les coulisses de la scène politique, ils y furent témoins d'assez d'intrigues, de rivalités personnelles et de marchandages, pour se convaincre que la « régénération » solennellement proclamée avait

[1] C'est à cause de discours et d'écrits de ce genre que les Allemands d'aujourd'hui sont si durs pour la mémoire de Forster.

bien peu changé le fond des choses et encore moins celui des âmes.

La correspondance intime de Forster à cette époque abonde en cris d'indignation et d'écœurement, dont plusieurs sont empreints d'une véritable éloquence. Ce Paris révolutionnaire qu'il exaltait dans ses discours de Mayence n'est plus que « le dégoûtant labyrinthe où toutes choses s'enroulent et s'enlacent ». S'il se prend encore à espérer que le résultat définitif de la Révolution sera bienfaisant pour la postérité, il confesse que « l'impression immédiate est vraiment horrible, et le spectacle souvent trop fort pour les contemporains ». Il en vient à regretter de n'avoir pas quitté Mayence lors de l'arrivée des Français, au lieu de prendre la direction de leurs partisans. Son inaction et sa détresse lui inspirent des appréciations cinglantes sur le gouvernement terroriste : « L'individu qui ne sait pas se faire valoir et qui n'est ni importun ni effronté, se voit englouti dans cet immense tourbillon de Paris... Si l'on ne peut persécuter, dénoncer, faire guillotiner, on n'est rien. »

Mais ces confidences étaient limitées à un petit cercle d'amis sûrs et discrets. Tout en plaignant les Girondins, Forster ne se sentait aucune velléité de s'associer à leur catastrophe. Quoique la Révolution ne tournât point au gré de ses vœux, cet homme avisé comprit qu'il était désormais compromis dans la cause révolutionnaire, et que, pour ne pas être décapité à Paris ou pendu en Allemagne, pour ne pas mourir de faim tout au moins, il lui fallait servir la faction dominante. Comme il subsistait en lui un fond d'universitaire allemand, il éprouva le besoin de colorer sa capitulation de conscience d'une théorie philosophique, d'ailleurs ingénieuse et même grandiose : les iniquités et les atrocités de la Révolution n'en altéraient point le caractère fatal ou providentiel; une bourrasque, un orage de grêle, malgré les désastres locaux qu'ils causent, rentrent dans l'économie du plan de la nature; ainsi des épisodes sinistres ou honteux contribuent indirectement à l'amélioration générale et à l'affranchissement du genre humain. S'étant ainsi mis en règle avec ses scrupules, Forster n'hésita plus à demander un emploi au Comité de salut public.

*
* *

Cette casuistique ne pouvait convenir à l'âme candide et impressionnable d'Adam Lux. Plus prompt encore que Forster à se désillusionner, il avait fait infiniment moins de mystère de ses déceptions. Deux séances du club des Jacobins avaient suffi pour

l'édifier, et il s'était gardé de remettre les pieds dans une réunion qui répondait si peu à son idéal du caractère républicain renouvelé de la Grèce et de Rome. Fraîchement accueilli par les Girondins, qui jugèrent sans doute son exaltation compromettante, il ne put pourtant se consoler de leur chute. Bientôt une idée qu'il jugeait sublime, et qui n'était que folle, prit corps dans son esprit : il demanderait sous un prétexte quelconque à être admis à la barre de la Convention, et il exhorterait les représentants, avec toute la chaleur dont il était capable, à renoncer à leurs dissensions pour ne plus s'occuper que du bien public et de la défense de la liberté; puis, pour mieux attester son désintéressement, pour donner à son appel le caractère sacré d'un testament, il se brûlerait la cervelle séance tenante.

Il se mit incontinent à rédiger son discours. Mais si déséquilibrés que fussent alors les esprits, quelques amis, prévenus de ses intentions, entre autres le girondin Guadet, lui remontrèrent que la Montagne ne le laisserait jamais aller au bout de sa mercuriale, et que son suicide ne serait qu'un incident de séance un peu plus dramatique, dans une assemblée qui n'en chômait guère. Il abandonna à son corps défendant le projet du coup de pistolet, mais, bien décidé à être le Curtius de la République française, et à se dévouer pour la réconciliation des citoyens, il fit imprimer et distribuer (en juillet 1793 !) une brochure où il soutenait la nécessité de châtier les massacreurs de Septembre et d'arracher la France à la domination des Jacobins, en faisant appel aux contingents armés des départements. Il terminait en se déclarant prêt à braver les cachots et la guillotine.

La brochure valut à son auteur une algarade du prudent Forster : mais l'attention du public, celle des gouvernants aussi, en fut détournée par l'assassinat de Marat, commis sur ces entrefaites. Adam Lux tout le premier (rare mérite chez un écrivain) fut absorbé par son enthousiasme pour Charlotte Corday. On a prétendu qu'il en était subitement tombé amoureux, et l'on a allégué des phrases de ce genre : « Yeux charmants qui auraient dû émouvoir des rochers; regards d'un ange qui pénétraient intimement mon cœur, qui le remplirent d'émotions violentes, inconnues jusqu'alors... » Je suis porté à croire avec M. Chuquet qu'il s'agit là d'une adoration toute platonique, j'oserais presque dire toute *spirituelle*, à la façon des mystiques, dans la famille intellectuelle desquels il faut incontestablement ranger Adam Lux. En Charlotte, c'était l'héroïne qui le transportait d'admiration : c'était son sang-froid, son calme, sa sérénité au tribunal et sur la charrette, son irréligion aussi qu'il prisait, qu'il enviait même peut-

être. Lui qui méditait depuis un certain temps de donner sa mort en leçon à ses nouveaux concitoyens, il éprouvait quelque humiliation de se voir devancé par une jeune fille.

Aussi, au lendemain de l'exécution, publia-t-il une nouvelle brochure, signée de son nom, et portant pour titre *Charlotte Corday*. Tout en blâmant pour la forme le meurtre de Marat, il exaltait le courage de Charlotte, ses idées politiques, son dévouement patriotique, et la proclamait « plus grande que Caton, plus grande que Brutus ». Comme dans son précédent libelle, il concluait en sollicitant « l'honneur de la guillotine », dont le supplice de Charlotte Corday avait fait la plus glorieuse des apothéoses.

Adam Lux était peu connu. Certains lecteurs, ne pouvant croire à une telle soif du martyre, furent persuadés que ce nom assez étrange était un pseudonyme. La plupart de ses amis l'évitèrent comme un pestiféré; les plus courageux inspirèrent des articles de journaux où on le déclarait atteint d'aliénation mentale, ce qui n'était peut-être point inexact. Sans prendre le change, le Comité de sûreté générale le fit écrouer à la Force.

Il y demeura plus de trois mois, aimé de ses compagnons de captivité, qui lui trouvaient « la candeur, la pureté d'un homme qui n'aurait jamais habité qu'au milieu des forêts ». Il pouvait enfin causer à cœur ouvert avec ceux d'entre les Girondins qui étaient détenus avec lui; cité comme témoin dans leur procès, il eut le bonheur de s'entretenir quelques instants avec Mme Roland.

Le temps pourtant lui paraissait long : moins assuré peut-être de l'efficacité politique de sa mort, il désirait plus que jamais mourir, par découragement de la vie, par goût du sacrifice, par une sorte (il faut le redire) de vocation du martyre. Il imposait des rectifications aux journalistes bien intentionnés qui parlaient de sa folie; dans la crainte d'être oublié, il écrivait au président du tribunal révolutionnaire pour demander que son tour fût hâté; il poussait le raffinement jusqu'à prendre un pseudonyme pour se dénoncer lui-même à Fouquier-Tinville, et protester, en style soi-disant montagnard, contre le retard scandaleux qu'on mettait à faire justice de l'apologiste de Charlotte Corday.

On finit par déférer à ce singulier empressement, et le 4 novembre 1793, Adam Lux comparut devant le tribunal. Conséquent avec lui-même, il fit tous ses efforts pour être condamné, se vanta de ses liaisons avec les Girondins, et protesta avec indignation contre une insinuation du vice-président Dumas, qui, peut-être pour le sauver, disait qu'il n'était sans doute pas le véritable auteur de la brochure. Il eut le sourire aux lèvres tant que dura le trajet sur la charrette, escalada avec un joyeux empressement les

marches de l'échafaud, et embrassa les exécuteurs avant de se livrer à eux.

De la prison, il avait écrit à sa femme, qui était restée à Mayence : « Dans quelques jours je serai encore plus près de toi que depuis six mois, car mon esprit, délivré de l'enveloppe terrestre, ne tardera pas à planer autour de toi et de nos enfants. » Cette touchante prédiction se réalisa d'une autre manière que ne le supposait son spiritualisme quelque peu teinté de spiritisme. L'âme ardente et l'imagination exaltée d'Adam Lux revécurent dans l'aînée de ses filles, dont la carrière eut pareillement un dénouement dramatique. A vingt-cinq ans, Marie-Anne Lux se prit de passion pour l'écrivain quinquagénaire Jean-Paul Richter, qu'elle n'avait jamais vu, mais dont elle avait dévoré les livres; désespérant de lui appartenir ici-bas, elle résolut de hâter, en ce qui la concernait, le moment où leurs âmes pourraient s'unir, et alla se jeter dans le Rhin ; retirée vivante encore, elle se déroba à tous les soins, refusa tous les remèdes, et expira au bout de quelques heures, avec cette physionomie d'extase qu'avait son père en face de la guillotine.

*
* *

Au regard de ces prodiges d'exaltation, la fin de Forster apparaît bien mesquinement prosaïque. Pendant que son collègue était emprisonné et montait à l'échafaud, Forster « vivait », comme Sieyès, et par des moyens analogues, en flattant ou en servant le parti triomphant. On s'aperçut que sa connaissance approfondie des langues étrangères, sa promptitude d'intelligence, sa facilité d'élocution et de rédaction, en faisaient un agent fort utile. Le Comité de salut public l'employa à diverses reprises, soit dans des missions diplomatiques plus ou moins occultes (il n'y avait alors que celles-là), soit pour travailler à l'organisation et à la francisation de territoires récemment annexés. Forster, dont l'existence antérieure avait été cosmopolite, et qui n'avait pas le tempérament intellectuel foncièrement allemand, gagna rapidement à ce métier l'état d'âme d'un patriote français : ce fut une naturalisation morale, aussi radicale qu'expéditive; il en vint, de la meilleure foi du monde, à parler des Allemands comme d'étrangers et à apprécier les événements au point de vue exclusivement français. Pareil fait s'est vu plus d'une fois dans notre histoire : ces assimilations complètes et rapides témoignent en notre faveur, et compensent bien un peu notre prétendue inaptitude à coloniser.

Ce qui était moins sincère et moins à l'honneur de Forster, c'étaient ses brochures, fort différentes de celles d'Adam Lux.

Destinées à concilier le public allemand au gouvernement révolutionnaire, elles contredisaient la propre correspondance intime de l'auteur, en exaltant ou en excusant tous les excès de la Terreur. Malgré tout, la supériorité d'esprit de Forster s'y révélait, et le lecteur moderne y trouve, semées au milieu de ces vilenies, des observations profondes, des prévisions que l'avenir a vérifiées.

Cet avenir ménageait sans doute à Forster des dédommagements d'amour-propre et d'intérêt. Léger de scrupules comme nous le connaissons, il eût obtenu du Directoire de fructueuses tutelles auprès des républiques italiennes. Napoléon l'eût sûrement employé dans la diplomatie ou dans la haute administration. Le *comte* Forster aurait conservé la nationalité française après 1814, se serait tenu pendant la Restauration sur une réserve prudemment frondeuse, et aurait terminé sa carrière sous Louis-Philippe, membre de la Chambre des pairs « régénérée » et de l'Académie des Sciences morales ressuscitée...

Mais malgré ses attitudes de mari philosophe, il n'était pas parvenu à oublier Thérèse, et sa santé était profondément minée. Une imprudence lui fit contracter une pleurésie, qui le laissa dans un inquiétant état d'affaiblissement; le 10 janvier 1794, il était emporté par une crise de goutte.

Ses contemporains avaient coutume de le surnommer le « noble » Forster : l'épithète était sans conséquence, à une époque où on proclamait « vertueux » les gens en brouille ouverte avec le Décalogue, et « éclairés » les fanatiques d'irréligion. Ce qui est plus déconcertant, c'est que M. Chuquet ne se montre pas éloigné de prendre à son compte cette appellation traditionnelle. Malgré l'autorité de l'éminent historien, malgré l'éloquence et la vigueur de raisonnement dont témoignent les écrits de Forster, nous ne saurions pour notre part reconnaître et saluer la noblesse d'âme chez un personnage qui par ambition a médit de son bienfaiteur, qui par peur a renié ses amis et maquillé ses convictions.

L. de Lanzac de Laborie.

---

quables *Etudes d'histoire* de M. Arthur Chuquet[1]. L'éminent membre de l'Institut est, on le sait, un des Français qui possèdent le mieux le détail de l'histoire révolutionnaire et de la littérature allemande. Cette double et indiscutée compétence a permis à M. Chuquet de tracer des portraits où l'exactitude le dispute à la vie.

*
* *

L'effarement fut grand à Mayence, au mois d'octobre 1792, quand on apprit que l'ex-marquis de Custine, devenu chef d'une armée républicaine et surnommé par ses soldats le *général Moustache*[2], se dirigeait vers la ville. L'exode des classes riches prit des allures de débandade : on citait telle rue où deux maisons seulement conservaient leurs habitants. L'archevêque-électeur, Frédéric-Charles d'Erthal, avait donné le signal en s'éloignant avec les dignitaires de son clergé et les membres des principales familles nobles. Ce personnage était pourtant tout le contraire d'un « fanatique »; réputé pour sa tiédeur ecclésiastique et pour son amour des « lumières », il avait au cours de sa souveraineté sécularisé force couvents, pensionné et hébergé maint philosophe. Mais pour les Jacobins français, peu experts à raffiner sur les nuances, il n'était plus qu'un « despote mitré », bon à détrôner et à dépouiller.

Tous les éléments de résistance s'étant ainsi spontanément éliminés, Custine entra sans coup férir dans Mayence le 21 octobre, et fut même traité de libérateur par ceux d'entre les habitants qui étaient demeurés. On arbora à foison cocardes et écharpes tricolores, on planta et on arrosa en musique des arbres de la Liberté, et faute de gibet à démolir, on détruisit comme emblème de la tyrannie une pierre qui au marché donnait l'officiel étalon des mesures. Une idée aussi puérile, mais plus singulière, fut d'ouvrir deux registres, le *livre noir* et le *livre rouge*, et de convier tous les habitants à s'inscrire sur l'un ou sur l'autre, suivant qu'ils étaient partisans de l'esclavage ou de la liberté. Il est inutile d'ajouter que le courage des opposants ne dépassa pas les limites de l'abstention, et que le *livre noir* demeura blanc.

[1] Le tome II, où il est question d'Adam Lux et de Klopstock, est sous presse : une obligeante communication m'a permis d'en utiliser les bonnes feuilles.

[2] La moustache de Custine était une originalité très marquée; on sait que les maréchaux de l'Empire avaient tous la face rasée ou portaient de très courts favoris; la moustache ne fit guère son apparition dans l'armée qu'à la fin de la Restauration.

Les Français venaient à peine de s'installer dans la ville, qu'on vit arriver un jeune propriétaire des environs, nommé Adam Lux. C'était un fils de paysan, qui à force d'application avait obtenu à l'Université de Mayence le grade de docteur en philosophie, avec une thèse sur l'enthousiasme, *De enthusiasmo*. Rarement conformité plus parfaite avait existé entre un auteur et son sujet, car l'enthousiasme dominait l'âme de Lux au point d'en absorber les autres facultés; il professait que le sentiment était « non seulement plus nourrissant, mais plus utile pour former un homme que le savoir ». Il faut dire qu'il avait fait de cette utilité l'épreuve personnelle : entré comme précepteur dans une maison de riches négociants, sa générosité de cœur avait touché la jeune tante de ses élèves, et un mariage avantageux lui avait permis de s'établir à la campagne, où il partageait son temps entre l'étude et l'agriculture.

Mais il idolâtrait Rousseau, et les débuts de la Révolution lui causèrent des transports d'exaltation. Dès qu'il sut Mayence « affranchie », il considéra comme un devoir de s'arracher aux douceurs de la famille et du foyer pour collaborer à cette grande œuvre. En vain des amis plus terre à terre lui représentèrent-ils qu'il risquait de se compromettre inutilement : « La postérité », répliqua-t-il, « blâmera ceux qui demeuraient oisifs lorsqu'il fallait agir, et ce blâme, je ne veux pas le partager avec vous. » Il agit donc, et surtout il parla : inscrit des premiers au club qui s'était fondé à Mayence à l'instar de Paris, il fut chargé d'aller évangéliser le pays d'alentour, et notamment d'endoctriner les bourgeois de Spire, qui se montraient plutôt réfractaires.

Respecté pour sa loyauté, aimé pour ses qualités de cœur, Adam Lux n'exerçait pourtant pas d'influence prédominante sur les révolutionnaires mayençais. Son rôle fut bientôt primé par celui d'un homme qui avait pris son parti moins délibérément que lui, mais qui jouissait d'une bien autre notoriété.

George Forster touchait alors à la quarantaine : son existence antérieure avait été singulièrement nomade. Né en Pologne, et fils d'un pasteur allemand très versé dans les sciences naturelles, il avait habité enfant les provinces russes du Volga, puis l'Angleterre, et accompagné le célèbre capitaine Cook pendant trois années de ses voyages d'exploration. La relation de ce tour du monde lui avait valu un succès marqué : professeur à Cassel, puis à Vilna, il était enfin, depuis 1788 et grâce à la particulière bienveillance de l'électeur d'Erthal, bibliothécaire de l'Université de Mayence.

Il était franc-maçon et s'était même, à Cassel, fait affilier à la secte particulièrement exaltée des rose-croix. Mais, n'en déplaise

troublé, avec un sourd mécontentement de lui-même, une grande lassitude du cœur.

Alors du clocher presque effacé monta, joyeux et pressé, un carillon de baptême. Cet appel tira Jean de sa rêverie; et vivement, tandis que le tintement léger martelait le rythme de sa marche, il se mit à dégringoler le long des sentiers de chèvres qui serpentaient en innombrables lacets. A cette hauteur, pas un arbre ne voilait la paroi rocheuse de la montagne, et Jean s'imaginait que tout le village suivait les mouvements de son ombre sur le schiste aux reflets d'argent. Il atteignit l'extrême pointe des bois, s'enfonçant peu à peu dans la forêt plus vivace et plus dense, le long du sentier déjà noir; et voici les premières cultures. Au-dessous de lui surgit la masse isolée des châtaigniers que leur ombre élargissait encore; des pacages s'étalaient autour des sources; puis des clôtures apparurent, séparant des prairies et des champs; les arbres n'étaient plus ramassés en futaies, mais soigneusement alignés le long des tertres; bientôt le sentier élargi, corrigé aux plus mauvais endroits, devint un chemin praticable où l'on devinait que M. le maire passait quelquefois.

Derrière Jean, le trot d'un cheval résonna soudain. Au-dessus de la haie qui masquait le détour du chemin, une tête bleuie par le crépuscule glissait, comme une ombre chinoise, parmi les aubépines et les houx. Le jeune homme n'eut que le temps de se ranger pour livrer passage. Sa masse noire, collée contre le tertre, parut suspecte au cheval qui s'élança en avant d'un bond vigoureux.

— Du calme, mon vieux camarade, dit une voix claire, tu seras bien avancé quand tu rentreras à la maison sans ton maître.

— Je vous fais mille excuses, Monsieur le Marquis, cria Jean, je ne me croyais pas si terrible.

Le cavalier parvint à maîtriser sa monture et revint sur ses pas. L'étudiant s'avançait également vers lui, et les deux hommes se rejoignirent dans la clarté d'un carrefour.

— Je ne me trompe pas, dit le nouveau venu, c'est le cadet des Cayrol. Mon cheval se met donc à avoir peur des amis!

Jetant les rênes sur le cou de la bête complètement pacifiée, il lui appliqua une tape en guise d'amical reproche, puis tendit ses deux mains à Jean.

— C'est qu'il y a longtemps qu'on ne m'a pas vu par ici, répondit le jeune homme.

— C'est vrai, mon garçon. Te voilà donc de retour de Paris?

— Oui, depuis quelques heures, et pour plusieurs mois, je pense. Comment se porte Mme de Cabran?

— Dieu merci, tout va à peu près, et je n'ai pas trop à me

plaindre, sauf que je suis seul au château, en ce moment. Ma femme a dû se rendre auprès de sa fille qui est sur le point de me rendre grand-père; les médecins n'ont pas permis qu'on la transporte ici.

— Le château de Flanhac doit vous paraître bien grand, et les distractions sont rares.

— Bah! je suis satisfait tout de même. J'ai de bons amis, ton père, le curé et bien d'autres. Je lis, j'écris, je me promène. On a mille choses à faire à la campagne, mille riens auxquels il faut savoir s'intéresser. Le sage est celui qui ne se croit pas obligé de mesurer son plaisir à l'importance du sujet.

Jean regardait son interlocuteur. Malgré les moustaches grises qui trahissaient son âge, sa tournure restait élégante et souple, et dans cette silhouette aristocratique triomphaient l'harmonie de la ligne et la finesse de la race.

— Oui, dit le jeune homme, d'un ton sincère, vous communiquez aux plus petites choses un peu de la supériorité qui est en vous.

— Tais-toi, flatteur, et laisse tranquille ma vieille personne. Approche donc qu'on te regarde, là, en pleine lumière. Qu'est-ce que me chantait ton père, en me disant que tu étais malade : tu sembles avoir bon pied, bon œil; un peu pâli cependant. C'est égal, tu as raison de venir respirer au pays : le grand air, l'exercice, il n'y a que cela pour faire du bien au corps et à l'âme; j'en sais quelque chose. A bientôt, mon garçon, ajouta-t-il, tandis que son cheval impatient l'entraînait du côté de l'écurie. Personne plus que moi ne sera content de te revoir.

« Si c'est l'air de la vallée qui le conserve, il faut avouer que le remède est souverain, » pensa l'étudiant en voyant le marquis s'éloigner au galop, leste et droit comme à vingt ans.

Maintenant il percevait distinctement les mille bruits qui accompagnent la chute du jour : le beuglement des bestiaux rentrant de l'abreuvoir, le concert aigre des troupeaux de moutons, mêlé à l'aboiement des chiens, aux cris d'impatience des bergers. Puis ce fut l'appel des ménagères sur le seuil de leurs portes, pour réunir la volaille éparse et les porcs toujours indisciplinés, la voix des travailleurs attardés dans les prés à charger du foin ou à abattre l'herbe pour le soleil du lendemain, le déchirement des lames qu'on aiguise et le martellement sec et monotone du faucheur ajustant son outil.

Dans l'ombre épandue deux voix s'élevèrent, deux voix d'homme, jeunes et vibrantes, se répondant d'une colline à l'autre, à travers l'espace. Elles chantaient une mélopée traînante qui se continuait en des roulades lentes et soutenues, en des ondes sonores indéfini-

ment liées les unes aux autres : chant mélancolique à la fois et triomphal, il disait la faiblesse de l'homme devant les grandes forces de la nature, au pied des sommets altiers; mais il s'enflait aussi de la joie du devoir rudement accompli, de l'exaltation de l'énergie humaine poursuivant sa lutte contre les éléments mystérieux et jetant son défi au lendemain.

Jean traversa un hameau, mais l'obscurité devenue complète le dissimulait aux regards : au-dessous de lui les feux du bourg s'allumèrent. Il pressa sa marche, et, comme il atteignait la première maison, les cloches de l'église, sonnant l'Angelus, lui souhaitèrent la bienvenue. En même temps, un grand gaillard l'accosta et rudement l'étreignit :

— Enfin, te voilà, Jean. Nous étions inquiets et le père m'envoyait au-devant de toi, car nous avons appris par les femmes, en rentrant de la prairie, que tu n'étais pas arrivé.

C'était le frère aîné, celui qui restait à la maison pour seconder le chef de famille et lui succéder.

— Tous seront bien contents de te voir, ajouta-t-il en l'entraînant; viens vite. On ne veillera pas tard, ce soir, car chacun est las d'avoir travaillé depuis la pointe du jour. Il y a du foin dehors, et dame, tu sais, par cette chaleur, on craint toujours qu'il survienne un orage.

— Certainement, mon bon Raymond, et je regrette bien de ne pas être arrivé à temps pour vous donner un coup de main.

— Oh! toi, le Parisien, tu nous aurais dérangé en nous racontant des histoires; la saison des récoltes, c'est notre coup de feu à nous autres, comme pour toi la période des examens. Mais pourquoi as-tu tant tardé à arriver?

Jean raconta sa promenade à pied, et tout de suite :

— Dis-moi comment se porte la maisonnée : le père?

— Il est solide comme un châtaignier et a payé de sa personne toute la journée.

— Et ta femme? Et les petiots?

— Tous se portent à merveille, merci. Tu vas les voir.

Ce disant, il souleva une lourde barrière de bois à peine dégrossie, introduisit Jean dans la cour, et ouvrant brusquement la porte de la maison :

— Bonne nouvelle, vous autres. Je ramène le voyageur.

II

La salle était vaste et haute, pavée de dalles de granit avec des murailles nues, blanchies à la chaux, mais jaunies par la fumée. Elle était partagée dans sa largeur par une longue table de bois

massif, sur laquelle s'étalait dans un désordre éloquent la vaisselle du souper : écuelles bariolées, assiettes creusées à souhait pour recevoir de copieuses portions de soupes, saladiers d'étain, bouteilles aux airs lamentables abandonnées près des verres vides; et, tenant le milieu de la table, une petite lampe en porcelaine avec des fleurs peintes en couleurs âpres, telles que les marchands ambulants en vendent dans les foires aux ménagères que fascine le coloris. Sa lumière chétive, ramenée vers le sol par un abat-jour large comme un feutre auvergnat, vacillait doucement de la haute cheminée de pierre aux bahuts solides dont les portes largement sculptées au cœur même du noyer ou du chêne, se détachaient avec des motifs en pointe de diamants. Tour à tour, un coin de la salle s'éclairait ou retombait dans l'ombre, découvrant la huche à pain grillagée de fines colonnettes en fuseaux, ou le vaisselier énorme bizarrement taché par l'étalage des ustensiles aux formes variées, aux couleurs disparates. Dans cette demi-obscurité tout apparaissait gigantesque et flottant; et les larges solives, se détachant par places et bossuant d'une lumineuse saillie le plafond tout noir, avaient un mouvement d'oscillation qui faisait rêver les marmots.

Le souper venait de s'achever dans une sorte de recueillement qui n'avait rien de l'excitation tapageuse d'une fin de festin. Un à un, tous les hommes s'esquivaient discrètement par la porte du fond ou par l'escalier de bois qui occupait un coin de la pièce, impatients d'un sommeil vaillamment gagné, dont les heures sont mesurées strictement en été.

Près de la table, un grand vieillard restait assis, renversé lassement sur le dos de sa chaise, tandis que sur ses genoux deux bambins aux airs effarouchés se pressaient contre lui, affectueux et timides à la fois. C'était le père et le maître, incarnant en lui le type du chef de famille, tel qu'on le concevait dans l'organisation ancienne de la société. Droit comme un chêne et, comme lui, inflexible, il avait ses vieilles idées, ses vieux principes, ses vieilles routines qui faisaient corps avec lui, autant que son collier de barbe, sa figure rasée, éclairée par un regard énergique, et le franc sourire de sa solide mâchoire largement étalée. Très bon et très autoritaire, il savait se faire aimer et craindre à la fois, tenant en laisse son fils Raymond, l'héritier présomptif qui, jusqu'à sa mort, ne devait être auprès de lui qu'un premier domestique investi de la confiance du maître. Aussitôt après son veuvage, il avait marié son aîné, jeune encore, pour avoir une femme qui l'aidât à tenir la maison et, suivant l'usage du pays, avait empoché lui-même la dot de sa belle-fille, moyennant une garantie donnée sur le bien. Ronde et fraîche, de cette fraîcheur spéciale à la campagne, faite de hâle et

d'incarnat, la bru accomplissait avec exactitude et sans bruit son devoir de ménagère, aidée par deux servantes que son beau-père lui donnait, car il n'était ni rude ni avare et voulait que la maison fut bonne et bien tenue à la mode campagnarde. Le ménage vivait donc sous la tutelle absolue du père; et cela pouvait durer longtemps ainsi, peut-être jusqu'à la vieillesse, tant était profonde chez eux l'empreinte des antiques vertus familiales.

— Vite, vite, cria le père, quand les premières effusions de l'arrivée furent un peu calmées, qu'on serve à manger à ce garçon. Le voyage a dû lui ouvrir l'appétit.

Tandis que Jean faisait consciencieusement honneur au repas, toute la maisonnée, rangée en cercle autour de lui, lui posait en même temps vingt questions diverses; et chacun, sans attendre la fin de la réponse, lui demandait autre chose encore, avide de tout savoir d'un seul coup.

Pour faire plaisir à sa belle-sœur, que ces détails intéressaient, l'étudiant racontait ce qu'il venait de voir; et, s'exaltant à son propre récit, il magnifiait ses descriptions :

— Il faudra demander à votre mari de vous mener à Paris dans le courant de l'été : tout le monde voudra avoir vu ce spectacle unique.

— C'est cela, dit la jeune femme joyeusement : nous irons là-bas en ménage après la moisson.

— Convenu, approuva Raymond. Nous profiterons d'un train de plaisir; et nous écrirons à ton oncle pour qu'il nous donne un gîte chez lui. On se serrera un peu, et comme cela ces vampires de Parisiens auront le moins possible de notre argent.

— Quant à moi, dit Jean, je resterai ici pour garder les marmots. Je serai le rural de la famille.

Ils rirent à l'idée de cette interversion des rôles.

— Tu suivras l'exemple du marquis, dit le père Cayrol, celui-là en a eu de la ville par-dessus les oreilles : c'est le plus campagnard de nous tous.

— Et ça lui réussit à merveille, dit Jean. Je l'ai rencontré tout à l'heure se promenant à cheval. Je crois, ma parole, qu'il rajeunit.

— Le docteur Pressac prétend bien en effet que M. de Cabran serait une réclame magnifique pour notre pays, aujourd'hui que la mode est d'envoyer les malades respirer l'air de la montagne.

— M. Pressac se porte bien? interrogea Jean.

— Oui, pas mal, répondit le père. Je trouve cependant que mon vieux camarade a baissé de pied cette année. Ah! dame, tout le monde n'a pas mon coffre, ajouta-t-il, en étalant avec complaisance sa large carrure.

— Et sa fille, la petite Marinette?

— Marinette..., non plus, mais Marie; si tu la voyais : c'est à présent une jeune personne accomplie qui est revenue transformée du couvent. Un beau brin, intelligente, et douce, et bien élevée, et qui fera une rude ménagère.

— En voilà assez sur le compte des autres, interrompit l'étudiant. Parlez-moi maintenant de ce qui nous intéresse. Etes-vous contents du résultat de vos travaux? Les récoltes s'annoncent-elles bien cette année?

Il insista sur ce chapitre, sachant que par là il frappait au cœur même de la famille, heureux de voir s'allumer dans le regard du père une flamme que le récit des merveilles de l'Exposition n'avait pu faire jaillir. Mis en belle humeur, le vieux terrien supputait champ par champ, prairie par prairie, la récolte probable. Il expliquait cela comme un père de famille qui parle des siens, mettant en relief ceux qui ont réussi, trouvant des excuses pour les autres, n'ayant pour les paresseux que des reproches voilés de tendresse. Et Jean s'échauffait à son tour au contact de cette chaleur qui brûlait encore le vieux sang dont il était sorti, en écoutant cette chanson de sa jeunesse, dont les accents passionnés et sincères faisaient oublier la monotonie. Il but une large rasade d'un vin transparent et rose, et, le dégustant en connaisseur, il en fit compliment au père.

— Ah! répondit le vieillard, nous n'en avons malheureusement plus beaucoup, car il y a beau temps que j'ai été moi-même le chercher au vignoble. Cela date de ma jeunesse. Nous partions toute une caravane de bouviers, emportant des tonneaux vides sur nos chars et nous descendions en Quercy ou dans les ravins du Rouergue, que rôtit le soleil. Là-bas nous puisions le vin à même, comme on fait de l'eau à la fontaine.

Au retour, c'était fête au pays, et, les dimanches suivants, plus d'un se grisait abominablement. Cette ivresse-là n'était ni malsaine ni mauvaise conseillère : on sortait de l'auberge, titubant parfois, mais le bouquet sur l'oreille, et l'on prenait le chemin de sa maison en lançant aux étoiles les roulades d'une chanson. Aujourd'hui, on rencontre rarement un ivrogne qui chante; car il boit une drogue falsifiée qui l'abrutit.

Vois-tu, mon fils, ajouta le vieux en guise de conclusion, il n'y a que ce qu'on récolte chez soi dont on puisse être sûr par le temps qui court... Sans compter, s'écria-t-il tout à coup, rappelé au sentiment de la réalité, que notre foin ne se rentrera pas tout seul. On ne se douterait guère qu'il nous faut être levés demain aussitôt que le soleil. Bonsoir, mon garçon; ta chambre est toujours là-haut, et tu y retrouveras les paperasses que tu y a laissées.

Jean la connaissait bien, sa chambrette, blottie sous le toit, au bout du grenier immense et désert. Pour que l'étudiant pût travailler à l'aise, sans être dérangé, son père avait fait, en quelque sorte, clôturer un coin de ce grenier au moyen d'une cloison en planches, comme, dans les étables, on ménage un compartiment spécial pour le jeune bétail. Mal éclairé par un lumignon fumeux, Jean heurta le tas de blé, obstacle sérieux encore, malgré l'approche de la récolte; il trébucha sur quelques glands épars, quelques noix oubliées de la saison dernière, et, riant de sa bruyante maladresse, entra gaiement dans son réduit. Nul souvenir inquiet, nul regret, ne troublait sa belle humeur, reconquise par la douceur des choses familières : il s'endormit d'un sommeil paisible, sans rêve, comme s'il eût été l'hôte ordinaire de ce lieu. Et, sous les chevrons de la toiture, les chauves-souris, un instant troublées par cette apparition inusitée, recommencèrent leur éternel balancement, tandis que des bandes de rats, dégringolant de leurs retraites, se poursuivaient, se battaient, grignotaient, sautillaient, sans souci du dormeur impassible, et, brusquement, dans une galopade lourde, éperdue, s'enfuyaient; car, dans l'ombre, l'œil d'un chat, comme un éclair, s'était allumé.

III

L'effroyable tapage par lequel la volaille accueillit le lever du soleil ne troubla pas le sommeil de Jean plus que le profond silence de la nuit, qui réveille, dit-on, en sursaut les citadins fourvoyés à la campagne. Il n'entendit ni le pas lourd des domestiques, faisant sonner, sur le plancher de l'escalier et sur le pavé de la cour, la cadence de leurs sabots; ni le grincement des portes de l'étable; ni la bousculade des bestiaux, qui se pressaient vers les abreuvoirs et répondaient par des mugissements rauques aux appels claironnants des coqs et à l'aigre fausset des brebis. Pourtant, les pâtres ne se gênaient pas pour jeter aux animaux indociles leurs pittoresques et bruyantes invectives; les femmes, en préparant la soupe, mêlaient sans précaution le tintement de la vaisselle qu'on étale au crépitement de la flamme parmi les fagots de châtaignier. Bêtes et gens s'ébrouaient à leur aise dans la fraîcheur de l'aurore; des groupes de travailleurs passaient, s'interpellant; des attroupements bavards s'arrêtaient devant la porte; et, du haut en bas de la maison, de la cour à la grange et le long des rues du village, s'élevait, comme un remous de la brise matinale, la cacophonie de ce patois de la montagne, rude et sonore, qui ne saurait se parler bas.

Enfoncé dans son lit, le nez tourné vers la muraille, Jean ne bougeait pas, et le soleil était déjà haut sur l'horizon quand il se

décida à ouvrir les yeux. Il repoussa les volets qui maintenaient l'obscurité dans sa chambre et recula, ébloui, devant le flot de lumière.

Sous ses regards, au premier plan, s'étendait l'immense prairie, richesse du domaine, dont les Cayrol étaient si fiers. Longue, large, plate, sillonnée de canaux, émaillée d'écluses, elle passait pour être la plus belle du canton, et sa bonne renommée était encore supérieure à sa belle mine.

Tout au fond, une escouade de faucheurs formait une ligne droite de taches blanches. Ils oscillaient avec un mouvement de balancier, courbés vers le sol, se soutenant de leur mutuelle énergie, de la monotonie de l'effort commun, et semblaient, de loin, un jouet d'enfant mû par un invisible ressort. Sous la morsure de leurs faulx, des bandes d'herbe abattue s'allongeaient parallèlement les unes aux autres, avec une régularité presque mécanique. La ligne blanche, dans ce mouvement d'oscillation, descendait insensiblement et s'éloignait de Jean, entamant davantage chaque fois la masse des hautes herbes, l'usant de son frottement obstiné, comme la scie ronge le bois, jusqu'à ce que le premier faucheur, parvenu au bord du canal, ait, d'un dernier coup de tranchant, précipité dans l'eau la dernière touffe ; alors, d'une même impulsion, d'un pas lent et réglé, comme pour une parade, la blanche théorie remontait à son point de départ, pour descendre encore ; et Jean reconnaissait à leur tête son frère Raymond donnant l'exemple et marquant la mesure de l'éclair de sa faulx.

Non loin des faucheurs, des tas de foin symétriquement disposés donnaient l'illusion d'autant de fourmilières. Une troupe de femmes s'occupait à les détruire à grands coups de râteaux pour les faire sécher tout à l'aise. A chaque fois, on voyait s'écrouler la masse du foin rassemblé la veille par crainte de l'orage, et les brins soulevés, retournés, étalés, voletaient autour des faneuses et les enveloppaient d'une nuée légère, d'une sorte d'auréole que dorait le soleil. Comme ce travail n'exigeait pas une grande tension d'esprit, ni un effort bien fatiguant, les langues, encore déliées au début de la journée, s'en donnaient à cœur joie ; et de ce nuage éparpillé, pareil à des tourbillons de poussière, sortait un babillage perlé d'éclats de rire.

Dans la portion de la prairie qui avoisinait la maison, les faucheurs n'avaient point passé encore, et Jean voyait s'étaler jusque sous ses fenêtres la végétation puissante des herbes multiples et entrelacées, trèfle sauvage, légumineuses aux larges feuilles, tiges minces et frêles, ou plates et aiguës comme des dards. Toutes ces plantes se pressaient, s'entassaient, trouvant la place trop étroite pour leur

besoin d'expansion, étouffant les essences inutiles sous la brutalité de leur âpre verdure qu'aucune fleurette n'égayait. De cette masse herbeuse, impénétrable aux rayons du soleil, se dégageait une fraîcheur tardive, une buée à peine perceptible qui, dans l'air transparent, s'élevait jusqu'aux fenêtres de la maison, pareille à des fumées d'encensoir; et la brise, imprégnée des subtils aromes des foins coupés, s'alourdissait à ce contact humide et s'arrêtait, flottante.

Jean respira avidement ces effluves grisants, ces parfums ailés qui s'envolaient de là-bas, sous les râteaux des faneuses, dans le remous des herbes sèches. Alors je ne sais quelle honte l'envahit soudain d'être à sa fenêtre, spectateur inutile du travail des siens. Il s'imagina qu'en remontant dans la direction de la maison, à chaque reprise du travail, les faucheurs avaient les yeux fixés sur lui et s'étonnaient de son inaction; car c'est une souffrance pour l'homme adonné aux travaux de l'esprit, de sentir peser sur lui le regard ironique, dédaigneux, envieux parfois comme d'une injustice, de ceux qui rentrent du travail, suants, moulus, épuisés. Et tel est le prestige instinctif, la sainte beauté de l'effort physique, de cette loi du travail imposée à l'homme pour son châtiment et sa rédemption, et dont le labeur du corps est l'expression la plus vivante, que l'écrivain, le penseur ou l'artiste, s'il n'est pas cuirassé de suffisance, se trouve quelquefois diminué et mal à l'aise devant un paysan qui peine, acharné sur le sol natal.

Jean s'habilla rapidement et sortit pour rejoindre les travailleurs; en traversant la cour, il vit la porte de la grange ouverte : il entra avec un battement de cœur. C'était là que s'entassait la richesse de la maison.

Que de fois il avait vu les bœufs s'y engouffrer avec leur chargement, gravir en soufflant la montagne de foin empilée vers le fond et s'en retourner effarés d'apercevoir bien loin, au-dessous d'eux, tout au bout du couloir interminable, briller par l'ouverture béante de la porte la clarté fascinante du jour. La grange n'était encore qu'à moitié pleine; et depuis la fenêtre ronde qui, tout en haut près des solives, en éclairait le fond, jusqu'au seuil de la porte, la masse d'herbes sèches s'abaissait en pente douce. Jean mesurait de l'œil l'espace vide qui restait à combler jusqu'au moment où le flot toujours montant atteindrait et submergerait les chevrons de la toiture. Et, comme son père ou son frère, un frisson de joie orgueilleuse le saisit, en songeant que ce résultat était proche et que la fortune des Cayrol, entassée dans ce gigantesque coffre-fort, ne serait pas cette année encore inférieure à elle-même.

Puis il descendit par l'escalier en bois, aussi raide qu'une échelle, qui donnait accès dans l'étable. Soutenu par des poutres énormes,

telles que n'en fournissent plus les chênes d'aujourd'hui, le plafond si bas qu'on pouvait presque le toucher de la main, fuyait à perte de vue et semblait glisser sur deux lignes parallèles de mangeoires et de crèches. Dans le demi-jour des volets clos la solitude de ce lieu avait quelque chose d'impressionnant : nul mugissement, nul bruit de chaînes secouées, pas même le frottement timide et monotone d'un animal qui rumine : seul un essaim de mouches bourdonnait dans un rayon de soleil. Jean sentit alors sur son enthousiasme peser une inquiétude mélancolique, et ce malaise que nous éprouvons en retrouvant inhabités les lieux dont les vivants souvenirs vibrent encore dans notre âme. En effet, l'été, qui est la période animée des travaux, est aussi la saison où les domaines importants, comme celui des Cayrol, sont le plus dégarnis d'animaux. Le troupeau de vaches laitières, avec la suite de jeunes animaux qu'il comporte, séjourne dans les pâturages de la haute montagne, où se fabrique le fromage du pays. Jean le savait bien; et, par la pensée, il repeuplait l'étable telle qu'elle devait l'être en hiver, regorgeant jusqu'en ses recoins d'une masse vivante et confuse, mugissante, vagissante et grouillante, dans une buée chaude, mais douce et saine, comme toutes les choses de la nature, que n'a pas viciées le contact des foules humaines.

L'esprit encore plein de cette vision réconfortante, l'étudiant sortit et dans le jardin rencontra sa belle-sœur qui, un panier au bras, s'occupait à ramasser des fraises, tandis que tout autour ses enfants croquaient les plus belles.

— Bonjour, Louise.

— Bonjour, Jean. Eh bien, paresseux, n'êtes-vous pas honteux d'avoir dormi si tard?

— Une fois n'est pas coutume : j'avais un arriéré à regagner; mais désormais vous verrez que je ne suis pas homme à faire grasse matinée ni à bouder à la besogne.

— En ce cas, venez me donner un coup de main, voulez-vous? Ou plutôt, non : cueillez-moi un bouquet de fleurs pour mettre sur la cheminée : c'est un travail qui convient à un monsieur de la ville.

Mais Jean s'excusa, ne voulant pas s'attarder à des mignardises alors que l'ouvrage pressait; car le sang de toute une lignée de cultivateurs bouillonnait maintenant dans ses veines, bourdonnait à ses oreilles, l'exaltait, le poussait à s'en aller bien vite prendre sa part des travaux champêtres. Quand il rejoignit les siens, les faucheurs avaient déposé leurs outils et, réunis aux femmes, s'occupaient à faner, amusés de cet effort facile, condescendant à ce travail réservé aux faibles. Sans se déranger de leur besogne, son père et son frère lui souhaitèrent la bienvenue, le sourire affectueux

et goguenard; et lui, piqué au vif, saisit aussi un râteau de bois à la double mâchoire, et s'escrimant à droite et à gauche, ajouta à la nuée fauve qui les enveloppait tous un léger tourbillon.

IV

Jean passa les semaines qui suivirent dans un enchantement véritable. Pour ce fils d'une race séculairement terrienne, la nostalgie de la ville n'avait été qu'une impression à fleur d'âme, que la brise de la montagne dissipa avec les ombres de la première nuit. Il vivait délicieusement de l'existence champêtre, se levait dès l'aube en même temps que les gens du domaine, et le cœur alerte et gai, s'en allait devant lui, à l'aventure, dans la transparence du matin, où les rayons du soleil faisaient miroiter la vie.

Un soir, au moment du coucher, il vit son père entrer dans sa chambre :

— Ne t'absente pas demain, dit le vieillard, il faut que j'aille tout au fond de la vallée, à Meyrens. Tu m'accompagneras, et nous en profiterons pour rendre visite à mon ami le docteur Pressac. Nous nous mettrons en route dans l'après-midi, quand la grosse chaleur sera tombée.

Un tête-à-tête avec son père était chose nouvelle pour Jean, car, depuis son retour, il n'avait guère causé avec lui que pendant les repas. Cette perspective le remplissait d'une curiosité inquiète, presque craintive. Le chef de famille ne se montrait communicatif qu'à ses heures; et son ascendant était à ce point naturel, son autorité si incontestablement établie, qu'elle s'exerçait, pour ainsi dire, sans qu'on s'en aperçut : ainsi l'être vivant subit l'incessante et mystérieuse pesée de l'atmosphère qui l'environne. Jean portait à son père une affection sincère, mais surtout respectueuse; il avait eu beau grandir, prendre de l'aplomb et de l'importance, malgré tout, au fond de l'âme, il demeurait petit garçon vis-à-vis de cet homme tout d'une pièce et ne se sentait jamais parfaitement à l'aise auprès de lui.

A l'heure dite il descendit dans la cour, et prit place dans la carriole que son père conduisait.

— A propos, lui dit celui-ci, quand ils furent à moitié chemin, tu vas voir là-bas la fille du docteur : c'est un gros parti depuis la mort de l'oncle qui était médecin aux colonies. Je crois bien que Pressac veut abandonner le métier et cherche un gendre à qui passer sa clientèle, cela ferait bien ton affaire. Regarde et tâche qu'on te regarde.

— Mais alors, fit Jean en riant, cette promenade, c'est un piège que vous me tendiez.

— Mon garçon, répliqua sentencieusement le vieux, le renard ne se prend au piège que lorsqu'il veut bien manger l'appât. Ce mariage comblerait mes vœux ; j'en ai déjà touché deux mots au docteur auquel le projet semble sourire. D'ailleurs, je suis sûr que la fille ne te déplaira pas.

Tout de même Jean pensa qu'on l'avertissait un peu tard, lui, le principal intéressé ; mais il était trop soumis pour que l'idée lui vint de faire de l'opposition *a priori*.

Le docteur, averti sans doute, somnolait doucement à l'ombre d'un gros tilleul, chose rare pour un médecin de campagne. Il crut devoir simuler la surprise à la vue du père Cayrol et de son compagnon.

— Comme c'est aimable de venir me voir : car c'est bien en qualité d'amis que je vous reçois, non en qualité de malades, vous n'en avez pas l'air.

— Je voulais simplement te serrer la main en passant et t'amener ton jeune confrère pour qu'il te présente ses devoirs.

— Eh ! le gaillard a bonne mine : la santé est une belle enseigne pour qui prétend guérir les autres.

— Je fais une cure d'air, dit Jean.

— Et puis, c'est gentil à toi de ne pas oublier les anciens. Je vois que tu es tel que doit être un rejeton de bonne souche. Il faut que j'avertisse ma fille de votre visite. Holà, Rose, cria-t-il à la servante, allez prévenir Mlle Marie que M. Cayrol et son fils sont ici.

Un instant après, la jeune fille faisait son apparition, vêtue avec une élégance sobre, parfaitement appropriée à sa condition.

« Voilà, se dit l'étudiant, une petite personne très pondérée. »

Telle fut la première réflexion qui lui traversa l'esprit, mais la seconde fut moins louangeuse.

« Ce n'est point une beauté », pensa-t-il.

En cela Jean avait raison. Ni petite ni grande, Mlle Pressac avait le visage trop rond et les joues trop pleines ; sa taille ne se moulait pas dans un corset étroitement serré, à la mode de la ville, et l'ensemble de sa personne gardait l'aspect un peu lourd qui sied aux robustes filles de la campagne. Mais, sous la masse de ses cheveux châtains, qui s'enroulaient en torsades amoncelées, des dents blanches, des lèvres rouges, un teint frais, répandaient un air de santé, et des grands yeux noirs, très gais et très francs, éclairant cette physionomie, faisaient oublier la banalité des contours.

D'ordinaire, lorsque les hommes rencontrent de telles femmes, ils ne reçoivent pas le coup de foudre et continuent leur chemin, indifférents, sans se douter qu'ils passent à côté de leur bonheur Mais si, conseillés par le bon sens ou influencés par leur heureuse

étoile, ils s'arrêtent à causer, peu à peu la séduction de la femme charmante, qui n'est pas jolie, les envahit et les enchaîne par des liens solides, forgés lentement.

— Marie, dit le docteur, il faut que je te présente Jean Cayrol, et réciproquement. Car vous êtes de trop vieilles connaissances pour avoir gardé un bien vif souvenir l'un de l'autre.

Très simplement elle tendit la main à l'étudiant avec un sourire amical.

— Je n'ai pas oublié M. Jean, qui était un personnage important à mes yeux de petite fille, quand je suis parti pour le couvent. Quant à lui, c'est différent, sans doute.

— Vous vous trompez, Mademoiselle, je me souviens parfaitement de la petite Marinette, et je compte sur elle pour obtenir bon accueil de la grande jeune fille que je retrouve aujourd'hui.

— Ah! dame, je ne suis plus la gamine d'autrefois. M'avez-vous assez fait gronder? Un jour, j'ai été condamnée au pain sec pour avoir jeté de l'eau sur un livre que vous lisiez. Pourtant, l'intention était bonne : je voulais vous forcer à jouer avec moi.

— Excusez-moi, je suis devenu plus galant aujourd'hui.

— Mais je ne me fâchais pas de vos rebuffades, je vous appelais « mon grand ami ».

Ils riaient en se rappelant ces souvenirs d'enfance et, tout de suite, entre eux la glace se trouvait fondue.

— Petite, dit le docteur, voici l'occasion de montrer que tu es bonne maîtresse de maison : nous gardons nos amis à dîner.

Le père Cayrol s'excusa d'abord pour la forme et finit par accepter, à condition qu'il n'y aurait rien de changé à l'ordinaire :

— Faites vite, dit-il, car je ne veux pas rentrer tard.

— Si c'est ainsi, monsieur Jean, s'écria la jeune fille, venez me donner un coup de main.

Ils entrèrent dans la maison, en bavardant comme deux camarades qui se sont retrouvés.

— C'est toujours mon petit lutin, la gaieté du logis! dit le docteur, en souriant à son ami. Tout de même, comme ça pousse les enfants : une année a suffi à la pensionnaire pour devenir une femme.

— Une femme comme j'en souhaiterais une à mon garçon, approuva le père Cayrol.

Et les deux vieux se dévisagèrent d'un air entendu.

Cependant, après avoir jeté un coup d'œil à la cuisine et donné ses ordres à la vieille domestique, Mlle Pressac se mit en devoir de préparer la table. Ouvrant les buffets, elle tirait soigneusement de leur boîte les couverts de ruolz, étalait nappe et serviettes, cristaux et porcelaines, et força Jean à mettre le couvert.

— Il faut savoir vous rendre utile, dit-elle en riant.

Quand tout fut prêt :

— Maintenant, venez faire le tour du propriétaire. Vous verrez que tout est bien en ordre, et j'en suis assez fière. Depuis la mort de ma pauvre mère, les choses allaient cahin-caha. Mon père passe sa vie dehors, et l'intérieur du logis ne l'occupe guère.

Elle le promena de la maison à la basse-cour et de la basse-cour au jardin, lui faisant remarquer chaque chose avec une joie d'enfant qui montre ses joujoux :

C'est moi qui ai arrangé tout cela. Si vous aviez vu dans quel état c'était l'an dernier.

— Mais, à votre âge, ces distractions ne peuvent vous suffire. N'êtes-vous pas un peu isolée? Ne trouvez-vous pas cette vie monotone?

— Nullement. D'ailleurs j'accompagne souvent mon père chez ses malades. Dans un pays aussi pittoresque que le nôtre, tout est un but d'excursion. Mais regardez donc comme c'est joli!

Tout en causant ils arrivèrent sur une terrasse qui dominait la plaine, à l'angle du jardin. Là s'élevait une tonnelle où le docteur et sa fille venaient en été respirer la fraîcheur du soir. De ce point la vue était magnifique et le regard embrassait à la fois la vallée et les montagnes. La journée touchait à sa fin, et déjà le soleil s'abaissait jusqu'à toucher les plus hautes crêtes. C'était l'heure défaillante où la nature, échappant peu à peu à la lumière crue et brutale du jour, se parait de ses reliefs, de ses proportions, de la variété de ses coloris; l'heure, où par delà la tache d'or des blés, l'étendue mauve des bruyères, la verdure nuancée à l'infini des prés, des genêts et des bois, par delà les ravins déjà noirs, les crêtes encore lumineuses et l'escarpement flamboyant des parois de schiste, on apercevait des étages de montagnes avec des sommets lointains et superposés qui découpaient l'horizon de leurs silhouettes et, suivant que le soleil se jouait dans leurs replis ou sur leur surface tourmentée, apparaissaient roses ou violacées, ou grises ou bleuâtres et parfois d'une si éclatante blancheur que l'on croyait à la venue de la première neige.

Après être resté quelques instants absorbé par ce merveilleux spectacle, Jean regarda Marie. Elle lui parut transfigurée. Son œil brillait fasciné par l'extase, et la lueur rose dont le couchant baignait son visage semblait un reflet de la poésie qui débordait de son cœur.

— Comment ne pas aimer passionnément ce pays? dit-elle tout à coup, la voix vibrante. S'il me prend parfois quelque envie de voyager, je monte sur cette terrasse, et j'en redescends rassasiée.

Car j'estime que la nature rassemble ici sous mes regards toutes les beautés qu'elle éparpille ailleurs.

Elle s'arrêta subitement, honteuse de son enthousiasme :

— Je vous demande pardon, monsieur Jean, car je dois vous paraître ridiculement sentimentale et quelque peu oublieuse de mes devoirs de maîtresse de maison. Pourvu que Rose n'ait pas laissé brûler le rôti!

Elle s'échappa en courant avec un petit cri d'oiseau effarouché :

— Sapristi, quelle hâte! Attendez-moi au moins, criait Jean.

Mais avant qu'il ait pu la rejoindre, la petite personne romanesque de tout à l'heure était retournée à ses fourneaux.

. . . .

— Eh bien, mon garçon, interrogea, deux heures plus tard, le père Cayrol, tandis que le trot lourd de la jument secouait la carriole sur la route, que penses-tu de la poulette que je t'ai montrée?

— Je pense que plus je demeure au pays, plus j'aime ce qui peut m'y attacher.

V

Souvent, dans l'après-midi, le curé de Flanhac, un contemporain du père Cayrol, venait chercher Jean pour l'emmener visiter les malades. Il avait enseigné les premiers éléments du latin au jeune homme, dont il était le parrain, et qu'en secret il destinait à l'état ecclésiastique. Quand le garçon eut glissé entre ses doigts et que les leçons, données en vue du séminaire, eurent abouti à l'Ecole de médecine, le bon abbé se dit en matière de consolation : « Je veux du moins faire profiter les pauvres du travail que j'avais entrepris pour la plus grande gloire de Dieu. » Et chaque fois qu'il menait Jean au chevet d'un malade, il lui adressait ce remerciement, toujours le même : « Tu viens encore de diminuer ta dette envers ton vieux professeur. Mais je ne suis pas disposé à te donner si tôt ta quittance. »

On ne trouve plus guère que dans la montagne ce type de prêtre profondément enraciné au sol natal, comme les châtaigniers centenaires au pied desquels se passe son existence tout entière. L'abbé Méral (ainsi se nommait le curé), ne connaissait pas Paris et prétendait n'avoir ni assez de temps ni assez d'argent pour dépenser l'un et l'autre sur les grandes routes. Dans sa jeunesse, son rêve eût été d'aller à Rome saluer le Pape; mais aujourd'hui, il ne s'en souciait plus : et quand on le taquinait sur ce revirement, il ne manquait jamais de répondre, moitié rieur et moitié convaincu : « J'aurais trop peur que là-bas on veuille me forcer à aimer la répu-

blique. » Evidemment, cette obligation eût effarouché le brave homme, moins toutefois que celle de quitter, ne fussent que quelques semaines, son cher Flanhac. La force de l'habitude doublait pour lui la force d'attraction du sol natal.

— L'amour du pays, disait le prêtre en entraînant son jeune ami dans l'ombre des chemins creux, le long des haies fleuries, c'est le sentiment qui doit, avec la religion, dominer notre vie. Garde l'impression des chères vertus de famille, des vieilles idées de ton village, qui te paraissent sans doute un peu surannées, mais qui seront la source fraîche où tu tremperas l'exaltation de ta pensée.

Alors quand les deux promeneurs redescendaient les collines pour rentrer au logis, le jeune homme, gagné par l'enthousiasme de son parrain, épris du même rêve, voyait les châtaigniers se pencher vers lui; le long du sentier, les grands rochers s'alignaient pour lui faire escorte; dans les champs, dans les prés, sur son passage, les fleurettes sentaient bon tant qu'elles pouvaient; à l'extrémité d'un vallon étroit, la plaine, subitement apparue, semblait largement ouvrir les bras à l'enfant du pays. Et Jean souriait à toutes ces choses comme à des amies...

Cependant entre M. de Cabran et le père Cayrol une conspiration s'ourdissait pour mettre Mlle Pressac et Jean en présence. Un soir que celui-ci rentrait de sa promenade avec son compagnon habituel, il trouva le marquis qui l'attendait pour l'inviter à dîner avec toute sa famille :

— Vous aussi, mon cher curé, vous serez des nôtres, ainsi que le docteur et sa fille.

L'idée de revoir la jeune fille fit plaisir à l'étudiant, car depuis que les choses de la campagne l'enveloppaient de leur mystérieuse influence, l'image de la petite amie d'autrefois s'associait à toutes ses visions d'avenir.

— Je ne serai pas le dernier au rendez-vous, répondit-il.

Le soir, à l'heure dite, le châtelain vit arriver tous ses convives. Mlle Pressac représentait seule l'élément féminin : la marquise était absente, et la belle-fille des Cayrol ne quittait pas le logis. Car dans les familles montagnardes, où s'est conservée la tradition du vieux temps, le mari emmène rarement sa femme avec lui. Elle est à ses yeux la gardienne naturelle du foyer : peut-être aussi ne la considère-t-il pas comme tout à fait son égale, bien qu'elle conduise souvent son seigneur et maître par le bout du nez.

Outre les Cayrol et le curé, ses hôtes ordinaires du dimanche, le marquis invitait parfois deux ou trois paysans de moindre importance. Il aimait leur gros bon sens, leur finasserie têtue, et excellait à ces plaisanteries de terroir qui soulèvent de larges rires et n'ont

de saveur qu'en patois. Une simplicité familiale régnait dans ces réunions. Car le marquis avait pour principe de prendre ses domestiques parmi les habitants de la commune : et il n'était pas rare qu'à sa table le père ne fût servi par son propre fils, l'oncle par le neveu.

Vieillard aimable et encore très vert, M. de Cabran s'était retiré depuis quinze ans à Flanhac. Longtemps à Paris il mena une existence brillante, enfant gâté des salons et des cercles. Mais tout cela coûtait cher. Le bel oiseau s'aperçut un jour qu'il laissait trop de plumes aux barreaux de la volière dorée. Sa femme le supplia de restreindre leur train. Si bien qu'une année, à la fin de la saison mondaine, le ménage sous-loua son luxueux appartement et quitta la capitale, pour s'installer définitivement à la campagne. Depuis lors le marquis remettait rarement les pieds à Paris. Ses deux fils étaient officiers de cavalerie; il venait tout récemment de marier sa fille. Sa femme et lui s'absentaient peu de Flanhac et jamais pendant la saison d'été. La montagne était si belle alors, si fraîche, si saine, si vivante! Et fallait-il avoir l'esprit bizarrement tourné pour s'enfermer dans les rues des villes, dans les chambres d'hôtel des plages et des villes d'eau, quand la campagne offrait spontanément tout ce qu'à prix d'argent on parvient à peine à se procurer ailleurs : le grand air, la santé, la beauté des spectacles, le bien-être et la sensation délicieuse et reposante d'être chez soi et bien à soi.

Tout d'abord M. de Cabran s'occupa de politique avec succès, et fut longtemps conseiller général. Mais un jour il cessa de solliciter le renouvellement de son mandat, fatigué d'une besogne ingrate où le bien qu'on désire faire, le devoir qui s'impose sont trop souvent contrariés par des obstacles d'un ordre mesquin et même peu avouables. Il lui suffisait de conserver sa place dans le conseil municipal de Flanhac; et son influence était prépondérante dans cette assemblée que présidait le père de Jean.

— A table, dit M. de Cabran en introduisant les convives dans la vaste salle à manger. Je suis heureux de célébrer en famille le retour de notre futur docteur. Savez-vous qu'il est devenu tout à fait beau gars votre fils! mon cher Cayrol. De la prestance, la moustache conquérante et les manières aisées des gens de la ville! Vous pouvez en être fier, car on a dû le reluquer plus d'une fois dans la rue.

— Cette vanité, dit le père en riant, est son affaire plutôt que la mienne. Pour moi, je tiens moins à ce qu'il soit un beau garçon qu'un brave garçon.

Le marquis continua, s'amusant à taquiner son vieil ami :

— D'ailleurs, si son physique avantageux lui fait jamais faire des sottises, il ne faudra vous en prendre qu'à vous, mon bon, car il vous ressemble diablement, bien que vous ne veuillez pas en être fier.

— De grâce, Monsieur le Marquis, dit Jean, ne me mettez pas sur la sellette.

— Prends-en ton parti, puisque tu es l'homme du jour. Voyons, Monsieur le Curé, avez-vous sondé le cœur et les reins de ce jeune homme? C'est votre rôle.

— Jusqu'ici, répondit l'abbé Méral, je lui ai reconnu une passion, une passion fougueuse.

— Diable! c'est grave.

— Oui, la passion de la campagne.

— M. le curé a raison, dit Raymond, Jean aime la campagne plus qu'aucun de nous. C'est un amour plein de poésie et d'extase, une vraie lune de miel. Mais c'est trop beau, ça ne durera pas.

— Par exemple, protesta Jean, j'espère bien que c'est pour toujours! Je passe, il est vrai, trop de temps à rêver en ce moment parce que je n'ai rien à faire. Mais quand je serai définitivement établi au pays...

— Alors c'est décidé, interrogea le marquis, tu vas venir exercer la médecine ici?

— L'exemple que je suis vient de haut, il vient de vous, Monsieur le Marquis. Je puis bien revenir au pays, puisque vous y êtes revenu vous-même.

— Ah! mon enfant, s'écria M. de Cabran avec émotion, que tu me donnes de joie! Ainsi, mon petit apostolat n'aura pas été inutile.....

— Mais non, quoique vous ne fassiez guère de réclame autour. C'est le plus naturellement du monde que vous exercez dans le pays votre salutaire influence.

— Une influence pacifiante, voilà surtout celle que j'ambitionne.

— Ça, dit le père Cayrol, c'était bon du temps de l'Empire. On pouvait alors tenir réellement son monde.

— Aujourd'hui, approuva le curé, la République a tout gâté. Il n'y a plus d'autorité, et ce sont les exemples pernicieux qui seuls ont du poids.

— Prenez garde, l'abbé, dit gaiement le marquis, on vous supprimera votre traitement. D'ailleurs, c'est moins aux gouvernements qu'aux hommes qu'il faut s'en prendre. De nos jours, la société se tient debout sur un pied, comme le génie de la Bastille, au haut de sa colonne. Tombera-t-elle à gauche ou à droite; se cassera-t-elle le nez ou les reins? Cela seul peut faire l'objet d'un

doute. Mais sa chute est inévitable, à moins qu'une main ferme ne la rassoie brutalement. Le malheur est que chacun veut sortir de sa sphère.

— C'est la raison pour laquelle la jeunesse émigre tant, remarqua Raymond.

— Comment lui en faire un crime, quand les gros propriétaires, ceux qui devraient donner l'exemple de la stabilité, sont souvent les premiers à déserter la campagne? Si les riches restaient dans leurs habitations, au lieu d'aller s'entasser dans la capitale, la province aurait conservé sa vie d'autrefois et le pays ne serait pas rongé par le mal mortel qui aspire le sang de ses membres : la centralisation.

— Rester chez soi, approuva le docteur Pressac, c'est le seul moyen de conserver sa situation politique.

— Quant à la politique, c'est autre chose : j'y ai renoncé parce qu'elle m'écœurait. Elle fausse notre manière d'entendre et surtout d'agir. Le souci de la popularité ne peut s'accorder avec l'esprit de justice. Pour que le peuple n'ait pas de méfiance, il faut qu'il voie en nous autre chose que des politiciens, et notre influence ne sera efficace que le jour où nul soupçon d'ambition ne l'altérera.

— Je ne m'étonne pas, dit Jean, que le canton de Prades demeure paisible et satisfait, puisqu'il possède des hommes comme vous !

— Tu me flattes. Mais je ne me fais guère d'illusions. Jusqu'ici dans notre petit coin la concorde règne et les brouillons se tiennent coi. Cependant, le premier ambitieux qui surgira peut troubler profondément cette quiétude. Je connais la scène électorale où j'ai assez longtemps joué mon rôle, et je crois bien apercevoir dans la coulisse certain personnage qui prépare son entrée.

— Qui donc ? demanda le curé.

— C'est ce richard qui a construit à Prades une si jolie villa.

— M. Lagarrigue, dit Raymond. Je l'ai vu dans deux ou trois circonstances, il me déplaît.

— Tâche de t'y habituer, car il se pourrait bien qu'il devînt quelque jour l'homme du canton, à moins que d'ici là Jean ne lui coupe l'herbe sous le pied.

— Je crois, ma parole, que mon fils songe à cela, s'écria le père Cayrol. Figurez-vous qu'il s'est mis en tête de visiter les malades avec M. le curé, et comme pour ses débuts il a eu la main heureuse, c'est à qui, parmi les ménagères, lui demandera des conseils pour son mari souffrant, pour sa vieille mère, pour ses enfants.

— Mais c'est très bien cela, fit l'abbé.

— En théorie, peut-être, s'il s'agit de faire du sentiment, mais

non dans la pratique. Mon fils n'est pas assez riche pour vivre de ses rentes et le métier qu'il a appris doit être son gagne-pain.

M. de Cabran s'adressa à la jeune fille :

— Vous ne nous avez pas donné votre avis, Mademoiselle. Peut-on le connaître.

— Oh moi, je trouve qu'il faut toujours saisir l'occasion de faire le bien.

— Sans doute, dit le père Cayrol, mais à la condition de ne pas laisser abuser de la jeunesse de son cœur.

— Il n'y a pas à cela autant de mal que vous pourriez le croire, mon cher monsieur, car tout en faisant une bonne œuvre, votre fils se taille pour l'avenir une réclame de premier ordre.

Gentiment elle rit au nez du vieillard et son œil noir se fixa sur celui de Jean avec une expression de gaieté malicieuse qui illumina sa physionomie.

— Bien riposté, approuva le marquis. Et maintenant, allons prendre le café sur la terrasse.

La nuit était tiède et sereine, et la lune épanouie plaquait sur l'ombre des massifs la blancheur majestueuse du château.

Un peu à l'écart des autres, l'étudiant et la jeune fille se promenaient lentement dans cette clarté.

— C'est très bien d'avoir pris ma défense tout à l'heure, disait Jean.

— Je devais cette politesse à mon grand ami d'autrefois, puisqu'il ne m'a pas tout à fait oubliée. Mais au fond, je suis de l'avis de votre père.

— Comment, vous que je croyais une âme tendre...

— Je suis aussi une personne raisonnable. Si vous vous laissez entortiller par M. le curé à ne faire de la médecine que pour l'amour de Dieu, les hommes s'habitueront bien vite à ce désintéressement, et le jour où vous tenterez de vous faire payer, vous vous créerez des ennemis qui se plaindront hautement de vous, tandis qu'aucun de ceux auxquels vous aurez prodigué vos soins gratis n'élèvera la voix en votre faveur.

— Quel septicisme précoce!

— Croyez-moi, ce n'est qu'une expérience bien réfléchie. Soyons très bon, mais gardons-nous d'être dupes : telle doit être la maxime fondamentale de quiconque est par sa position en état de gouverner ou d'obliger les autres.

Jean voyait sur le sol blafard l'ombre de la jeune fille grandir démesurément, tandis que la sienne se faisait petite.

— Arrêtons-nous, voulez-vous, dit-il.

Un banc était près d'eux, ils s'y assirent et bavardèrent long-

temps, entremêlant les sujets sérieux aux gais souvenirs de leur enfance. Peu à peu ils se turent, rêveurs, et leurs pensées s'envolaient vers les flocons de nuages qui se rencontraient là-haut dans le grand ciel mystérieux. Au milieu de ce silence, Jean s'imaginait qu'elle et lui remplissaient seuls ce coin du monde et que l'atmosphère pâle qui les entourait était faite de la réunion de leurs deux âmes.

Tout à coup, un brouhaha s'éleva dans le groupe des hommes à l'autre bout de la terrasse. Une voix de femme se mêlait à leur conversation. C'était la bru qui accourait effarée annoncer un malheur.

— Le père François, notre vacher, vient de mourir à la montagne.

— Que dites-vous, comment le sait-on?

— C'est un des bergers qui vient d'apporter la nouvelle.

Ces paroles jetèrent la consternation parmi les convives. Depuis plus de trente ans qu'il était au service des Cayrol, le brave homme n'avait pas manqué une année pendant la belle saison d'accompagner le troupeau dans les lointains pâturages. Il partait à la fin de mai, et jusqu'au commencement d'octobre, on ne le revoyait pas à Flanhac. Avec cela honnête et dévoué, prenant l'intérêt de ses maîtres et jaloux de leur bien, comme s'il lui appartenait : une perfection de serviteur sur lequel les Cayrol se reposaient entièrement. Aussi le chagrin et l'embarras étaient-ils peints sur leurs visages.

Très ému, le père se leva :

— Je vous demande pardon de vous quitter, Monsieur le Marquis, il faut que sans retard, je prenne les dispositions nécessaires.

— Je ne vous retiens pas, mon pauvre ami, un bon serviteur mérite d'être pleuré comme un membre de la famille. Que comptez-vous faire?

— Je vais envoyer cette nuit une voiture qui ira stationner au point le plus élevé de la route sur la montagne. Quant à toi, Raymond, tu monteras à cheval dès l'aube pour arriver au buron par le plus court chemin.

— Je t'accompagnerai, cria Jean qui avait entendu.

En voyant le couple se rapprocher, la bru sourit malgré sa tristesse.

— Eh bien, vous avez renouvelé connaissance, interrogea-t-elle?

— Oui, répondirent en chœur les jeunes gens.

Mais ils s'arrêtèrent aussitôt confus de cet instinctif élan de leur cœur, et tous deux bénirent la nuit discrète qui dissimulait leur rougeur. Il y eut parmi les assistants une seconde de silence qu'une pensée commune remplissait.

— J'y songe, dit le docteur pour faire diversion, il faudra que

vous passiez par Meyrens pour revenir de la montagne. Nous vous attendrons sur la route, Marie et moi.

— C'est convenu, au revoir donc, fit Jean.

Et le cœur plus léger, ils se séparèrent.

VI

On ne marche pas vite en montagne, et lorsque les deux frères, levés avant le jour, atteignirent le sommet des défilés, le soleil les inondait depuis longtemps de ses chauds rayons. Ils dépassèrent la région des grands sapins au feuillage noir qui enserrent les crêtes rasées et lumineuses, comme une couronne de cheveux autour d'une tête chauve, et rencontrèrent enfin les paturages. Devant eux, à perte de vue s'étendaient les plateaux de gazon, véritable océan de verdure, tantôt calme et plat, tantôt tourmenté, creusé, bondissant, comme si cette contrée eût été figée subitement à l'heure où se déchaînait sur elle quelque cataclysme ignoré.

Ils longeaient les murs de pierres sèches qui séparent les pacages et le bruit de leurs pas s'étouffait sur le tapis de gazon. Quand ils passaient, les troupeaux de vaches rouges levaient la tête, l'œil fixe et dédaigneux, sans interrompre leur pâture, et les petits bergers les regardaient d'un air tranquille et moqueur : un vacher qu'ils croisèrent, répondit à peine à leur bonjour. Evidemment ils étaient des intrus sur ces plateaux, bien que Raymond ne parut pas hésiter un instant au milieu de ce dédale de murailles, ni s'embarrasser de l'uniformité des herbages; car il apportait presque chaque quinzaine à la montagne la provision de pain. Enfin il mit pied à terre, ouvrit une barrière qu'il referma soigneusement derrière son frère. Les Cayrol entraient sur leur domaine.

Au-dessous des deux cavaliers, dans un repli de terrain, des amas de pierres basaltiques couverts de dalles grises ou de tuiles rouges, tachaient la verdure; c'était la capitale du royaume dont le souverain venait d'expirer. Au centre s'allongeait la bâtisse principale, le buron, à demi enfoui dans la terre, la croupe adossée à la montagne, tel un blaireau sortant de son trou.

Devant la porte entr'ouvrte, un groupe d'hommes stationnait déjà, quelques vachers voisins et le curé de la paroisse venu avec son petit clerc pour faire la levée du corps. Les frères Cayrol attachèrent leurs chevaux et entrèrent. La bière où dormait le vieux François était posée sur deux étais au fond de la pièce, à l'entrée de la cave. Tout autour ses ustensiles familiers, les seaux à lait, les baquets, l'appareil à briser la pâte, et la presse monstrueuse, où deux blocs de fromage frais, les deux derniers que le pauvre homme avaient fabriqués, achevaient lentement de s'égoutter

sous le poids d'un quartier de roc. Pour faire honneur au mort, deux bougies brûlaient au pied de la bière. Et vraiment cette simplicité avait une majesté impressionnante sous la voûte allongée et basse qui semblait être déjà le caveau mortuaire.

Le second du vacher raconta à Jean que le père François avait été pris pendant la nuit d'une fièvre maligne; le mal parut si grave que dès le matin on descendit dans la vallée chercher M. le curé. Le soir, le délire commença. Le pauvre homme se croyait au milieu de ses vaches; il les appelait toutes par leur nom, adressant des compliments aux unes, de tendres reproches aux autres : vraiment il conversait avec elles, et, au moment de rendre le dernier soupir, il s'imaginait qu'elles étaient rangées en cercle autour de lui.

— Il les aimait tellement, Monsieur, conclut le jeune garçon, c'est dommage que les bêtes ne puissent pas comprendre.

Un char attelé de deux vaches venait de s'arrêter devant le buron : le curé mit son surplis. Tout était prêt pour le départ. Les porteurs pénétrèrent sous la voûte.

On déposa le corps sur le char, et le cortège se mit en marche précédé par l'enfant de chœur qui tenait haute et ferme la grande croix d'argent, où se mirait le soleil. Alors se produisit une scène inoubliable. Au moment où le groupe, gravissant les pentes, côtoyait le troupeau des vaches, l'une d'elles, une vieille, qui portait une clochette, tendit le cou, renifla l'air, et, poussant un mugissement lugubre, vint se ranger derrière le char. A cet appel toute la vacherie leva la tête, et docilement rejoignit la doyenne. Une à une, à petits pas, le mufle allongé vers le cercueil, avec cet œil douloureux et caressant des bêtes, elles suivaient gravement sans se bousculer. Jamais mort n'eut derrière son char funèbre une assistance plus sincèrement, plus dévotement recueillie; et je vous jure que personne n'avait envie de rire de ce spectacle extraordinaire : car chacun dans son cœur d'homme vicié par tant de bas calculs, se sentait bien petit devant cette manifestation spontanée de l'instinct, devant la simple grandeur de cet adieu, auquel ne se mêlait pas de mensonge officiel.

Ce fut bien autre chose quand on atteignit le mur de clôture du domaine. Après que le cercueil eut franchi la barrière, les hommes la refermèrent et se mirent en ligne pour empêcher les animaux de passer. Il y eut d'abord dans le troupeau un frémissement de colère, un tournoiement, les mufles hérissés, les jarrets contractés, les cornes basses : puis sous les coups et sous les jurons le calme se rétablit peu à peu, et toutes ces pauvres bêtes, serrées les unes contre les autres, le corps allongé, la queue droite, le cou tendu par dessus la muraille vers le char qui disparaissait au loin,

beuglaient lamentablement, comme des pleureuses antiques. Dans le silence des plateaux les cris parvenaient de plus en plus effacés, à mesure que s'éloignait le cortège : on eût dit une réponse de l'écho des montagnes aux psalmodies du prêtre ; et du buron vide jusqu'au cercueil du vacher, un souffle passait sur tous ces hommes, qui fondait la glace de leur cœur et les enveloppait d'un effluve mystérieux où flottait l'âme du sol natal.

Au bout des pâturages une carriole attendait sur la route. On fit la translation du cercueil, et le cortège s'étant dispersé, la voiture partit au pas, escortée des deux frères Cayrol. Le plus court chemin était de passer devant la maison du docteur Pressac ; et à mesure qu'on s'en rapprochait, Jean songeait que, pour faire diversion aux émotions funèbres de cette journée, il serait agréable de rencontrer certaine figure rieuse, dont le voisinage de Meyrens éveillait en lui le souvenir. Bientôt à un détour de la route, il aperçut le docteur et sa fille qui venaient au devant d'eux. A la vue de la voiture et des cavaliers, les promeneurs firent halte, puis l'homme s'inclina, la tête nue, tandis que sa compagne, agenouillée sur le talus, se signait dévotement. Jean poussa une exclamation de plaisir et franchit au trot la distance qui les séparait.

— Eh bien! demandèrent-ils.

L'étudiant raconta l'événement avec force détails. Il était encore si vivement impressionné qu'il trouva, pour décrire la scène de la montagne, des mots vibrants et de touchantes images. Ayant mis pied à terre, il menait son cheval par la bride à petits pas, en causant avec Mlle Pressac. Devant eux, le docteur et Raymond marchaient d'une allure plus rapide.

— Jamais, disait le jeune homme, je n'ai assisté à un spectacle plus beau ni plus réconfortant, quelle vie une telle mort nous révèle : vraiment cet homme était bien dans sa voie, et l'accomplissement de son devoir devait être pour lui une source de satisfactions entières. Que ne donnerait-on pour posséder cette sérénité de l'âme?

— Mais vous n'avez rien à donner pour cela; car vous n'êtes pas de ces esprits inquiets que le doute tourmente.

— Je me l'imagine cependant parfois en me comparant aux miens.

— Bah! il n'y a pas grand mal si quelques préjugés très respectables, sur lesquels votre père et votre frère ne transigent pas, se brouillent un peu dans votre esprit. Mon père, qui s'y connaît, disait, ce matin, en parlant de vous : « Ce garçon est resté nôtre de la tête jusqu'au cœur. »

— Oui, les éducateurs de ma jeunesse ont enduit mon âme de principes solides comme d'une peinture à triple couche.

— Et vos airs de Parisien un tantinet sceptique (oh! si peu!) ne sont qu'un mince vernis qui fait briller la peinture, mais ne la cache pas.

— Voilà, dit Jean en riant, que nous nous exprimons par symboles.

— Eh bien! parlons plus clairement. N'avez-vous pas, devant vous, une carrière que vous aimez?

— Sans doute.

— Dans ce cas, quelles préoccupations pouvez-vous avoir? Peut-être l'incertitude de l'endroit où vous vous établirez?

— Il y a un mois, j'hésitais encore. Mais, depuis mon retour au pays, depuis que je suis enveloppé de ses séductions et nourri de ses grandioses leçons, il me semble que mon choix est indiqué, nécessaire.

— Ainsi, vous êtes décidé...

— A demeurer dans nos montagnes, oui.

— Vous avez donc tout lieu d'être satisfait.

— Evidemment. Mais si j'aime mon métier, trouverai-je une compagne qui partage mes goûts? Il me faudrait une femme de ce pays, élevée dans les idées de nos familles. Mon Dieu, une femme comme...

Il se tut subitement, embarrassé, n'osant lever les yeux sur elle qui rougissait. Un silence se fit, pendant lequel leurs deux âmes conversaient ensemble et se comprenaient. La jeune fille s'aperçut alors qu'ils étaient loin de leurs compagnons.

— Voulez-vous que nous pressions le pas? dit-elle.

— Me permettez-vous de venir vous voir quelquefois, Mademoiselle? demanda l'étudiant.

— Je ne demande pas mieux, si mon père y consent. Mais je vais m'absenter pendant quelques jours pour aller voir une sœur de ma pauvre mère, assez loin d'ici.

— Tant pis, dit Jean, votre voisinage va me manquer.

Elle le regarda de ses yeux espiègles :

— Je ne vous en dirai pas autant parce que je suis une jeune fille bien élevée. Mais je prévois que ma tante ne me gardera pas chez elle longtemps.

— En attendant il faudra nous écrire, Marie?

— Je veux bien, mais c'est vous qui commencerez, mon bon Jean.

Oubliant l'étiquette, ils s'appelaient par leurs petits noms, tout simplement, comme autrefois. Et dans la poignée de main qu'ils se donnèrent en se quittant passa l'émotion joyeuse de leurs deux cœurs.

En descendant le long des innombrables lacets de la route, Jean se retourna plus de vingt fois du côté de Meyrens, il lui semblait toujours apercevoir sur la terrasse du jardin une silhouette amie.

Mais bientôt le cortège s'enfonça dans la forêt de châtaigniers qui tapissait les pentes, et la vision s'évanouit. Raymond sortit alors de son mutisme :

— Regarde, dit-il à son frère, comme ces arbres sont beaux et vivants! Quelle superbe indifférence des forces ennemies qui les menacent! Sais-tu quel est le secret de la vitalité de ces grands corps? C'est qu'ils croissent sur le sol nourricier de leur race, et que leur sève est faite de la sève de leurs devanciers.

En effet, à cette heure, où déjà tombait le crépuscule, le spectacle de la forêt était saisissant. Robustes ou difformes, jeunes ou vieux, on sentait que dans la sève de ces arbres, comme dans un sang généreux, coulait une volonté puissante de vivre. Leurs têtes, parées de longues aiguillettes d'or, semblaient être des bouquets prestigieux que la terre offrait aux astres. Mais sous cette parure de fête leur vigueur éclatait toute entière : pareils aux athlètes antiques couronnés de fleurs, ils se raidissaient dans la lutte, creusant leur torse, les muscles saillants, les bras tordus en une étreinte, décidés à ne céder ni à l'âge ni à la tempête, habiles à panser leurs blessures, et retrouvant dans les désastres de la tourmente une énergie nouvelle : de ci, de là, tel un pan de muraille ruinée, une mince carcasse se dressait sous laquelle la chair de l'arbre était tombée en poussière; mais ce squelette ne pouvant plus s'élever lui-même demeurait du moins un piédestal contre lequel les générations nouvelles étayaient leurs jeunes audaces, et se survivait en une branche puissante qui sur l'aïeul affaissé posait une aigrette victorieuse.

Jean s'arrêta, respirant à longs traits l'arome troublant de la châtaigneraie en fleurs. Je ne sais quel souffle vivifiant exaltait ses sens, faisait bouillonner son sang, et, mêlé aux palpitations de son cerveau et de son cœur, bourdonnait à ses oreilles un hymne triomphal. C'était une apothéose de son être jeune et fort qui se réveillait et s'élargissait, la révélation d'une énergie inconnue qui le pénétrait et l'enveloppait dans l'atmosphère embaumée. Sa nature hésitante et molle qu'il avait vainement tenté jusqu'ici de dégager des brouillards des villes se manifestait à lui en pleine lumière avec une fougue qu'il ignorait, une conscience de supériorité qui le stupéfiait. Ce cadre était le sien, cette terre était celle de sa race : et les arbres géants, les ravins sans fond, les sommets éperdus, loin de l'écraser de leur immensité, le remplissaient d'une joie presque brutale, enfiévrant son cerveau d'un orgueil de possession.

Vicomte DE MIRAMON-FARGUES.

La suite prochainement.

CORRESPONDANCES DE MUSICIENS

BEETHOVEN ET WAGNER[1]

L'une des sonates de Beethoven porte cette épigraphe : *Durch Leiden Freude* (*à la joie par la douleur*). Les deux recueils de correspondances, l'un de Beethoven, l'autre de Wagner, que l'on vient de traduire en français, et qui nous montrent au naturel l'âme de ces génies, ne sont guère que l'illustration de ces trois mots. Si vous revenez d'entendre au concert la *Symphonie pastorale* ou la *Symphonie héroïque*, des fragments de *Siegfried* ou de *Parsifal*, et si, le cœur élargi par l'enthousiasme, initié par l'art à la beauté de la vie, vous lisez au hasard l'une ou l'autre de ces lettres qui sont dépourvues de valeur littéraire, mais rendent un son humain, vous vous demanderez comment de telles extases purent naître de tant de disgrâces et de déboires, et quelle fut la force de ces maîtres pour s'évader hors des soucis matériels et continuer de nous en délivrer. L'homme, disait Alfred de Musset,

> L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
> Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.

On peut dire que celui qui n'a pas souffert ignore tout de la vie; il ne sait même pas en goûter les joies; la volupté de sentir lui est inconnue. Les convalescents seuls frissonnent jusqu'aux moelles de la douceur d'exister. Les poètes, qui devinent le sens caché de la vie, ne se sont pas trompés en célébrant la douleur comme une amie, en la déclarant sainte et sacrée. Homère, plus d'une fois, se sert de cette forte expression : *jouir de sa douleur*. Dans la scène tragique où il montre Achille et Priam pleurant tous deux, l'un du souvenir de Patrocle, l'autre de la mort de son fils Hector,

[1] *Lettres de Beethoven*, publiées avec une introduction par Jean Chantavoine (Calmann-Lévy, édit.) (sous presse). — *Lettres de Richard Wagner à ses amis*, publiées par Georges Khnopff (Juven, édit.).

il nous dit qu'ils se soûlent de leurs larmes comme de quelque breuvage délicieux. Dans Lucain, nous voyons Cornélie, après la mort de Pompée, embrassant étroitement sa cruelle douleur : elle aime son deuil à la place de l'époux qu'elle a perdu : *amat pro conjuge luctum*. Saint Augustin, pleurant un ami, nous dit ces paroles presque semblables à celles du poète latin : « Mes pleurs seuls m'étaient doux et avaient succédé à mon ami dans les délices de mon âme. »

Ainsi la douleur « est en quelque sorte l'artiste du monde qui nous fait, qui nous façonne, nous sculpte à la fine pointe de son impitoyable ciseau [1] ». Elle surexcite extraordinairement l'activité de nos sentiments, elle éclaire pour nous notre cœur et l'humanité générale par de brusques clartés semblables à ces lueurs rapides de la foudre qui, durant les nuits orageuses, révèlent soudain d'immenses paysages.

Beethoven et Wagner aimaient pareillement la vie. Il n'est guère de grand artiste sans cet amour démesuré. Leur génie immobilise encore pour nous la beauté changeante du monde et le charme passager des jours. « C'est si beau de vivre mille fois la vie! » s'écriait le premier, et Wagner préférait à la durée de l'existence son cours impétueux : « Si tu veux que je sois heureux tout le temps de ma vie, écrivait-il, ne mesure pas cette vie d'après sa longueur, mais d'après son contenu. Le temps, c'est l'absolu néant; seul, ce qui nous le fait oublier, ce qui l'annihile, c'est quelque chose. Désires-tu une vie simplement noire et blanche, tu peux l'avoir aussi longue que tu le veux; mais si tu désires de la vraie couleur en elle, ne t'occupe plus de sa longueur... »

Ainsi doués pour sentir, pour épanouir leur don créateur à l'heureuse lumière du jour, les deux maîtres de la musique ne rencontrèrent, l'un jusqu'à la mort, l'autre jusqu'au seuil de la vieillesse, que la gêne et les embarras domestiques, l'étroitesse du milieu, l'insuccès, la maladie, toutes les entraves physiques et les tristesses morales. Prométhée mérita d'être enchaîné pour avoir ravi le feu du ciel. N'est-ce point un sort pareil qui trop souvent attend le génie? Et même ne sommes-nous point tentés de nous le représenter plutôt sous les traits d'Homère aveugle, de Dante exilé, de Shakespeare malheureux, que sous l'aspect triomphant d'un Titien ou d'un Rossini? Nous réclamons d'eux ce que la vie nous refuse presque toujours, ces instants d'ivresse durant lesquels nous pensons offrir dans notre cœur une place généreuse à l'univers entier, et la vie leur fut amère à eux-mêmes. Nous leur demandons de

[1] Michelet.

nous soustraire à la poursuite des soucis quotidiens, et ils ne purent s'y soustraire. Ou plutôt, ils furent grands précisément parce qu'ils forcèrent la destinée, parce que, d'une existence ordinaire, ils composèrent une œuvre de puissance et d'enchantement, parce qu'ils surmontèrent les obstacles comme on gravit un piédestal.

« Toujours du Beethoven, Wilhelm! — disait Taine à son ami Kittel, lorsqu'il voulait s'exalter en se reposant, — toujours du Beethoven! mais longuement et tout ce qui te viendra. » Avec la musique qui se prête et s'adapte à notre rêverie, — joie, mélancolie ou désir, — les minutes se transforment. Elles coulent dans notre mémoire, comme l'eau glisse entre nos doigts lorsque nous voulons la saisir, et du temps qui s'enfuit nous ne retenons que sa fraîcheur et sa douceur. De quelle tendresse n'aimons-nous pas ceux qui nous font ainsi délirer? Nous les avions crus des héros, et voici qu'ils ne sont que des hommes, de pauvres hommes, plus frappés que les autres parce que plus sensibles. Leurs lettres nous les livrent sans réticences, comme sans défense. Leur défense, c'est leur génie. Ne l'oublions point, car c'est le danger de ces publications trop intimes. De leur vivant, ils rencontrèrent de ces dévouements obscurs, de ces admirations invincibles qui les protégèrent, qui les aidèrent. A ces humbles qui les comprirent les premiers, à qui nous sommes peut-être redevables de bien des œuvres écrites parmi des soucis qu'ils atténuèrent, efforçons-nous de n'être pas inférieurs.

I

Plusieurs recueils de lettres de Beethoven ont été publiés en Allemagne. Présentés sans discernement, ils contenaient bien des détails dont un biographe, — un Nohl, un Thayer, — peut faire son profit, mais qui n'apprennent rien au grand public. M. Jean Chantavoine, qui porte un nom cher aux lettrés, s'est montré plus judicieux dans le choix de la correspondance qu'il se prépare à nous livrer, précédée d'une excellente introduction. Cependant, j'aurais voulu cette introduction plus complète encore, et qu'elle fût elle-même une petite biographie assez achevée pour permettre au lecteur de relier les lettres du compositeur aux différentes phases de sa vie, sans recourir à d'autres textes. La mode n'est plus, et je le regrette, aux notices et aux préfaces qui, avant d'aborder l'ouvrage, en recréaient déjà l'atmosphère. Pour les auteurs étrangers, pour les volumes de mémoires ou de correspondances, ces préliminaires n'étaient point sans raison.

Les lettres de Beethoven ne nous apprennent rien, ou si peu, sur ses idées esthétiques et morales, sur ses procédés de travail,

sur sa vie intellectuelle. Elles ont trait à d'humbles faits, elles renferment d'humbles plaintes. D'où vient qu'elles sont si profondément émouvantes, qu'elles nous arrachent par moment un cri de pitié? Il y eut une disproportion constante entre la nature du grand compositeur et sa destinée. Il avait à peine cinq ans, et déjà le génie visitait cette petite âme confuse. Déjà germait en lui une harmonie instinctive, vague, obscure. Il entendait un concert perpétuel que la terre lui chantait. Il était comme au centre d'une immense symphonie. Précoce comme Mozart, il fut aussitôt exploité par son père ivrogne et cupide, et « condamné au métier d'enfant-prodige ». A vingt-huit ans, quand la gloire lui venait, quand il pouvait ordonner à son gré ces harmonies instinctives qui berçaient son enfance, il perdait brusquement l'ouïe et connaissait la solitude et le désespoir. Séparé du monde, il demandait à son art le courage de vivre : « Il faut que tu te crées tout en toi-même, se disait-il; dans le monde idéal seulement tu trouveras des amis. » Et, ailleurs, bénissant la musique consolatrice, il s'écriait : « Il n'y a rien de plus haut que de s'approcher de la divinité plus que les autres hommes et de là répandre les rayons de cette divinité sur la race humaine. » Cependant, il aimait ardemment la vie et les joies qu'elle peut donner. Son caractère exubérant s'accommodait mal de l'isolement. Ses lettres nous disent ce qu'il endura. Il vécut dans un cercle d'amis médiocres, dans un milieu de famille hostile. Son frère Johann ne fut jamais qu'un bas parvenu. Son autre frère, Karl, lui laissa en mourant le soin d'élever son fils et de le soustraire à l'influence d'une mère indigne. Beethoven accepta cette charge courageusement : elle lui valut toutes sortes d'ennuis domestiques, de querelles, de procès, et nulle reconnaissance. Sa dernière lettre fut pour son neveu : il remplit jusqu'au bout la tâche qu'il avait assumée.

Jeune, il désirait être plus grand comme homme que comme artiste et, pour y parvenir, il voulait se rapprocher des pauvres. Il eut l'occasion de montrer cette double grandeur, car le pain de chaque jour lui fut amer. A la vérité, il faut savoir découvrir cette grandeur. Il donnait un jour le conseil à son neveu de porter à la maison de vieux habits pour épargner les neufs, et lui-même ne se présentait guère qu'en costume râpé. De même, dans sa correspondance, il ne se met jamais en frais. Tout ce qui est extérieur lui est indifférent. Il lui importe peu de paraître, et c'est, dans le monde, ce qui importe le plus. A ceux qui affectionnent les élégances et les décors, il ne réserve guère que déception et déconvenue. Gœthe lui-même le dédaigna parce qu'il ne lui trouvait pas assez de distinction. Il ne voulut pas le comprendre, parce que le pauvre

Beethoven n'avait pas les manières de la cour. Un jour, Beethoven joua devant lui la sonate en ut dièze mineur (la sonate *au clair de lune*), et comme Gœthe demeurait silencieux, il poussa vers lui cette plainte de détresse : « Mais, si vous ne me dites rien, maître, qui donc alors me comprendra? » L'auteur de *Wilhelm meister* ne comprenait que ce qu'il voulait comprendre. Beethoven prit sa revanche sur l'homme de cour. Il le raconte lui-même ingénument dans une lettre assez fière qu'il adresse à Bettina d'Arnim, l'amie oubliée de Gœthe (1812) :

« Très chère bonne amie,

« Rois et princes peuvent bien faire des professeurs, des conseillers intimes et y accrocher titres et rubans, mais ils ne peuvent faire des grands hommes, des esprits qui s'élèvent au-dessus de la tourbe du monde; il leur faut laisser à d'autres cette affaire, et c'est par là qu'il faut les tenir en respect. Quand deux hommes tels que Gœthe et moi se trouvent ensemble, ces grands seigneurs doivent remarquer ce qui, chez nous autres, peut passer pour grand. Hier, en rentrant, nous rencontrâmes toute la famille impériale; nous les voyions venir de loin, et Gœthe se dégagea de mon bras pour se mettre de côté; j'eus beau dire tout ce que je voulais, je ne pus le faire avancer d'un pas; j'enfonçai mon chapeau sur ma tête, boutonnai mon paletot, et je donnai, les bras derrière le dos, en plein milieu du tas : princes et courtisans ont fait la haie, le duc Rodolphe m'a tiré son chapeau, Madame l'impératrice m'a salué la première. Ces messieurs me *connaissaient;* je vis avec une vraie joie la procession défiler tout du long devant Gœthe, il se tenait de côté, chapeau bas et profondément courbé; alors je lui ai lavé la tête, je ne lui ai pas donné son pardon; je lui ai reproché tous ses péchés, surtout contre vous, très chère amie, de qui nous avions justement parlé... »

Il se vante peut-être un peu. Lorsque la famille impériale se fut éloignée, Gœthe reprit sans doute son air supérieur. Et Beethoven, dans la même lettre, après lui avoir donné cette leçon de dignité, ne peut se tenir de l'envier :

« Dieu! dit-il encore à Bettina, si j'avais pu passer auprès de vous un aussi long temps que lui, croyez-moi, j'aurais produit beaucoup plus de grandes choses. Un musicien est aussi poète, il peut se sentir transporté soudain par deux yeux dans un monde plus beau, où de plus grands esprits se jouent de lui, et lui imposent des devoirs vraiment sérieux. Qu'est-ce qui ne m'est pas venu en tête, lorsque je fis votre connaissance, sur le petit observatoire, pendant cette superbe averse de mai qui a été si fertile pour

moi? Les plus beaux thèmes glissaient alors de vos regards dans mon cœur... »

Non, il n'était pas un homme de cour, mais il aimait la société, surtout celle des femmes, et son infirmité, qui le retranchait du monde et le vouait à l'interprétation intérieure de son art préféré, lui était si cruelle que dans les premiers temps il songea au suicide. Sa foi, et la volonté de remplir malgré tout sa destinée, le réconfortèrent. Dans une lettre adressée à son ami Wegeler, il confesse, il crie sa souffrance, — et c'est la seule fois peut-être qu'il la livre toute, sauf encore dans cette page qui ne devait être lue qu'après sa mort, et qu'on a appelée le *Testament d'Heiligenstadt.*

« Je peux dire, écrit-il à Wegeler, en 1800 (il avait alors à peine trente ans) que je passe misérablement ma vie; depuis presque deux ans j'évite toutes les réunions, parce qu'il ne m'est pas possible de dire aux gens : je suis sourd. Si j'avais n'importe quel autre métier, cela irait encore, mais dans le mien, c'est une situation terrible; et avec cela, mes ennemis, dont le nombre n'est pas mince, que diraient-ils? — Pour te donner une idée de cette étrange surdité, je te dirai qu'au théâtre je dois me pencher tout contre l'orchestre pour comprendre l'acteur. Les sons élevés des instruments, des voix, si je suis un peu loin, je ne les entends pas; dans la conversation, chose étonnante, il y a des gens qui ne l'ont jamais remarqué; comme j'avais très souvent des distractions on croit que c'est cela. Parfois aussi, j'entends à peine si l'on parle doucement, et encore, rien que les sons, pas les mots; pourtant, sitôt que quelqu'un crie cela m'est insupportable. Qu'en adviendra-t-il? Le ciel le sait. Vering (son médecin) dit que cela ira mieux, sinon tout à fait bien; j'ai souvent maudit mon existence et le Créateur; Plutarque m'a conduit à la résignation. Je veux, si je ne puis faire autrement, braver mon destin, bien qu'il doive y avoir des moments de ma vie où je serai la créature la plus malheureuse de Dieu. Je te prie de ne rien dire de mon état à personne; c'est un secret que je te confie... Si mon état doit durer, j'irai te trouver au printemps prochain. Tu me loueras une maison n'importe où, dans un bel endroit, à la campagne, et alors je deviendrai pour six mois un paysan. Peut-être que, de la sorte, cela changera. Résignation! Quel misérable recours, et c'est pourtant le seul qui me reste... »

Le testament d'Heiligenstadt, qui fut publié en France pour la première fois par Castil-Blaze, fut écrit en 1802, soit peu de temps après cette lettre. Il n'est guère de lecture plus émouvante. En voici le commencement :

« Hommes qui me croyez haineux, intraitable ou misanthrope, et qui me représentez comme tel, combien vous me faites tort!

Vous ignorez les raisons secrètes qui font que je vous parais ainsi. Dès mon enfance, j'étais porté de cœur et d'esprit au sentiment de la bienveillance; j'éprouvais même le besoin de faire de belles actions. Mais songez que depuis six ans je souffre d'un mal terrible qu'aggravent d'ignorants médecins; que, bercé par l'espoir d'une amélioration, j'en suis venu à la perspective d'être sans cesse sous l'influence d'un mal dont la guérison sera fort longue, impossible peut-être. Pensez que, né avec un tempérament ardent, impétueux, capable de sentir les agréments de la société, j'ai été obligé de m'en séparer de bonne heure et de mener une vie solitaire. Si quelquefois je voulais oublier mon infirmité, combien j'en étais durement puni par la triste et douloureuse épreuve de ma difficulté d'entendre! Cependant il m'était impossible de dire aux hommes : « Parlez plus haut, criez : je suis sourd. » Comment me résoudre à avouer la faiblesse d'un sens qui aurait dû être chez moi plus complet que chez tout autre, d'un sens que j'ai possédé dans l'état de perfection, et d'une perfection telle qu'elle s'est rencontrée chez peu d'hommes de mon art? Non, je ne le puis pas. Pardonnez-moi donc si vous me voyez me retirer en arrière, quand je voudrais me mêler à vous. Mon malheur m'est d'autant plus pénible qu'il fait que l'on me méconnaît. Pour moi, point de distraction dans la société des hommes, dans leur ingénieuse conversation; point d'épanchement mutuel. Vivant presque seul, sans autres relations que celles qu'une impérieuse nécessité commande, semblable à un banni, toutes les fois que je m'approche du monde, une affreuse inquiétude s'empare de moi; je crains à tout instant d'y faire apercevoir mon état... Si, malgré les motifs qui m'éloignent de la société, je m'y laissais entraîner, de quel chagrin j'étais saisi lorsque, à la campagne où j'ai passé les derniers six mois, quelqu'un entendait de loin une flûte, et que je n'entendais rien; quand il entendait chanter un pâtre, et que je n'entendais rien! J'en ressentais un désespoir si violent que j'étais tenté de mettre fin à ma vie. L'art seul m'a retenu; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire. C'est ainsi que je continuais cette vie misérable, oh! bien misérable, avec une organisation si nerveuse qu'un rien peut me faire passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible. Patience! c'est le nom du guide que je dois prendre et que j'ai déjà pris : j'espère que ma résolution sera durable jusqu'au dernier moment. Peut-être éprouverai-je un mieux, peut-être non; n'importe, je suis résolu à souffrir. Devenir philosophe dès l'âge de vingt-huit ans, cela n'est pas facile, moins encore pour l'artiste que pour qui que ce soit. Dieu! tu vois d'en haut mon cœur, tu le connais, tu sais

qu'il ne respire que l'amour des hommes et le désir de faire du bien... »

Cette lettre et ce testament sont une lecture indispensable à qui veut connaître la vie et le caractère de Beethoven. Il vécut vingt-cinq ou trente ans avec son mal; la plus grande partie de son œuvre fut composée dans son état de surdité. Il entendait sa musique en lui-même, et ne pouvait assister à son exécution. Cependant cette musique contient toutes les ardeurs d'une âme qui aime, sent et connaît la vie, toute la force d'une âme énergique et tendre, et parfois toute la sérénité d'une âme apaisée. En elle nous découvrons, avec le sentiment de la beauté universelle, les élans, les désirs de l'homme que cette beauté ne satisfait pas encore, et aussi cet état supérieur et presque divin où les artistes, les saints et les héros peuvent seuls parvenir, comme à quelque plateau élevé d'où la vue est sublime. Faut-il croire à la parole désolée de Feuerbach : *Celui qui n'a jamais crié: Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? celui-là n'a jamais senti Dieu en lui!* et que d'un abîme de misère les étoiles, moins dispersées, nous apparaissent moins lointaines?

Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Lorsque l'espérance de guérir abandonna Beethoven, et qu'il la vit tomber comme ces feuilles desséchées à l'automne, il s'enfuit dans la solitude de l'art, et seul, il peupla son désert. De quelles pathétiques images, ses œuvres nous le disent encore, ses œuvres le diront toujours. « O Providence! dit-il dans un accès de désespoir, laisse une seule fois un pur jour de *joie* m'apparaître... » C'était méconnaître la Providence qui lui avait donné en partage l'exaltation artistique et le don sacré de créer.

Mais, hors de l'art, il est vrai que Beethoven ne connut guère de joie. Ses lettres nous révèlent la médiocrité de son entourage, et de la famille il n'eut que les charges et les tracas domestiques. Son frère Johann fut pour lui un mauvais frère : on l'accuse même formellement d'avoir provoqué la mort de Beethoven, en lui refusant sa voiture fermée pour rentrer à Vienne; le grand compositeur dut faire le trajet dans une voiture ouverte, et contracta le mal qui devait l'emporter. En 1815, il perdit son frère Karl qui lui laissa la tutelle de son fils. La femme de ce frère était une créature abominable, perdue de mœurs, et qui intrigua jusqu'à la fin pour lui arracher la garde du jeune Karl. Elle fit à son beau-frère procès sur procès. Beethoven se défendit par devoir. « Je n'ai pas besoin de

mon neveu, a-t-il dit justement, mais lui a besoin de moi. » Il s'occupa de ce neveu léger et inconsidéré avec une tendresse paternelle. Nous le voyons dans ses lettres veillant à lui faire élargir des bottines trop étroites, lui commandant des pantalons, lui faisant donner des leçons de piano, et surtout s'efforçant de lui façonner une âme active et vertueuse. Malgré la gêne, il refusa toujours de se défaire de quelques actions de banque qu'il désirait lui laisser par héritage, et qu'il lui laissa en effet. Une des lettres qu'il lui adresse se termine ainsi : « Adieu, celui qui sans doute ne t'a pas donné la vie, mais te l'a certainement conservée, et qui a pris soin de la culture de ton esprit plus que de toute autre chose, paternellement et plus que cela, te prie instamment de marcher dans le seul vrai chemin de tout ce qui est bon et droit. »

Peu favorisé dans son intérieur, il ne le fut pas davantage dans la vie matérielle. Les détails de cette vie matérielle l'irritaient, l'énervaient. Il avait besoin de peu de chose, et ce peu lui causait mille ennuis. Il souhaitait, pour simplifier l'existence des artistes, la fondation d'un magasin d'art « où l'artiste n'aurait qu'à livrer ses œuvres et à prendre ce dont il aurait besoin ». Sa correspondance contient des requêtes adressées à la direction des théâtres impériaux et royaux de la cour, pour lui demander d'assurer sa vie : il s'engagerait, en échange, à donner, chaque année, un total d'œuvres qui eût demandé un travail exorbitant. La direction refusa : ainsi l'on traite le génie. En 1809, le roi de Westphalie lui fit offrir la place de maître de chapelle à Cassel. Beethoven, contraint par la nécessité, était sur le point d'accepter, lorsque trois hommes passionnés pour l'art, l'archiduc Rodolphe, depuis cardinal-archevêque d'Olmutz, les princes Lobkowitz et Knowsky s'entendirent pour lui constituer une rente de 4,000 florins, à la seule condition qu'il en dépenserait les revenus dans les Etats autrichiens. Mais, par suite du malheur des temps, cette rente ne put lui être servie plus de quelques années dans son intégralité. Il dut chercher dans son art des ressources qui lui manquaient. Nous le voyons quémander tristement, et toujours dignement, une aide qui lui est parfois refusée. En 1823, il s'adresse à l'heureux Cherubini, directeur du Conservatoire en France, pour obtenir la représentation, en France, de l'une de ses œuvres. Cherubini, qui méprisait sa musique, ne daigna pas répondre. Combien grotesques nous apparaissent certains hommes dans l'histoire qui, avec le concours du temps, remet chacun à sa vraie place!

Une autre anecdote, dont l'ironie est cruelle, est celle-ci : Beethoven avait fait demander au roi de Prusse de souscrire à l'édition d'une messe; le roi de Prusse lui donna à choisir entre

une décoration et une bague précieuse; Beethoven, gêné, choisit la bague dont la pierre fut reconnue fausse.

Les soucis matériels ne l'abandonnèrent jamais. Dans sa dernière maladie, qui dura trois mois, comme il pensait se remettre, il dut envisager la misère qui l'attendait avec la guérison, et il écrivit à Ignace Moschelès, musicien hongrois, qui était directeur-adjoint de la Société philharmonique de Londres, pour lui demander d'organiser un concert à son bénéfice. La Société philharmonique organisa aussitôt le concert, et, avant même de le donner, se hâta d'envoyer à Beethoven 100 livres sterling. Beethoven les reçut à son lit de mort, et put rembourser un emprunt qu'il avait dû contracter. Il remercia Moschelès qui lui épargnait une dernière inquiétude, et, croyant encore à la vie, lui promit de composer une symphonie en témoignage de gratitude.

Ainsi le pain quotidien lui fut amer. Et non seulement le pain quotidien, mais aussi, mais surtout, la nécessité de l'accommoder. Il se contentait d'une médiocre nourriture, encore fallait-il la préparer. Il habitait un modeste logis, encore fallait-il le balayer. Il ne put jamais s'accoutumer à ses servantes. Il en eut d'innombrables et ne fut satisfait d'aucune; il y vit une persécution du sort qu'il ne se résigna jamais à subir. Son mal le rendait irritable, mais pour son service il était intolérant et despotique. Je ne puis transcrire toutes les épithètes rageuses dont il flétrit sa gouvernante ou sa cuisinière; leur seul souvenir lui échauffe la bile. Il les désigne sous le nom générique de Satan, car le diable seul peut leur dicter leurs méchants tours. Quand il s'est bien fâché, il s'exhorte lui-même à la patience : « Assez, dit-il, assez de ces objets diaboliques!... Assez de cette racaille! Quel reproche pour notre civilisation que nous en ayons absolument besoin et qu'il nous faille savoir si près de nous ce que nous méprisons! » Leur turpitude n'est pas naturelle : ce ne peuvent être que des sorcières.

Castil-Blaze nous raconte que, ne pouvant plus tolérer de fille de cuisine dans sa demeure, il résolut de conquérir enfin son entière indépendance et de se servir lui-même. Et voilà Beethoven allant au marché, choisissant la viande, les légumes, les fruits; ses servantes le volaient peut-être, les marchands l'exploitèrent bien davantage. Il apprêta lui-même ses repas. Ce fut à la mauvaise fortune du pot. Comme il ne composait plus rien, ses amis voulurent le détourner de ces basses besognes : il les invita. Car il estimait fort ses connaissances culinaires. Il leur servit des brouets mélancoliques et des ratas innommables, après leur avoir infligé une attente de deux heures. Affamés, ils lapèrent vainement une soupe trop claire et attaquèrent avec une vigueur inutile un rôti

brûlé capable de résister à tous les efforts. Beethoven seul, sans doute formé par l'habitude, mangeait laborieusement mais victorieusement. Au dessert, il consentit à rire, et, désarmé, à quitter ses fonctions. Un nouveau démon fut attaché aux fourneaux, pour l'humilité et la patience du maître.

J'ai parlé de ses amis. Ils furent peu nombreux, et, pour la plupart, peu intelligents. Schindler lui fut fidèle et dévoué, mais il avait la fidélité sans grâce et le dévouement désagréable. Holz, accusé par Beethoven de lui faire perdre son temps au café, l'accusa à son tour, contre toute vérité, de se livrer à la boisson. Wegeler fut le meilleur peut-être, mais, éloigné de lui, ne lui fut pas d'un grand secours. Les femmes, inclinées vers lui par le sentiment de sa grandeur et la pitié de son mal et de sa solitude, s'efforcèrent plus d'une fois de l'attirer vers le monde et de lui donner, avec leur charme, un peu de goût à vivre. Dans sa jeunesse, deux ans après les premières atteintes de son mal, — deux années qu'il passa dans l'isolement, — on le vit revenir parmi les hommes. « Ce changement, écrit-il plus tard à Wegeler, est l'œuvre d'une chère, d'une magique enfant qui m'aime et que j'aime; depuis deux ans j'ai de nouveau quelques instants de bonheur et pour la première fois, je sens que le mariage pourrait me rendre heureux. Malheureusement, elle n'est pas de mon rang, et maintenant je ne pourrai certainement pas me marier; pour le moment, je n'ai qu'à faire gravement ma besogne. »

Cette *magique enfant* était Giulietta Guicciardi. Est-ce à elle, ou bien à Thérèse Brunswick qu'est adressée la seule lettre d'amour de toute la correspondance? On n'a pu le déterminer avec certitude. Celle qu'il appelle son *immortelle bien-aimée* garde un voile mystérieux. Parce qu'elle aida le grand artiste à croire à la beauté de vivre, nous lui devons notre reconnaissance. Et nous voudrions savoir que sa tendresse fut un sûr réconfort. « Si fort que tu m'aimes, lui écrivait Beethoven, je t'aime plus fort. » Et encore : « Ma poitrine est pleine de choses à te dire. » Dans son amour, il respirait le bonheur. Délivré momentanément de son mal, il se sentait de force à étreindre le monde. L'inconnue a-t-elle disparu bientôt de cette vie douloureuse : nous le pouvons deviner au ton amer des lettres qui ne changera guère jusqu'à la fin.

D'une petite fille, il reçut un jour un témoignage touchant. C'était une enfant de huit ou dix ans, petite pianiste précoce, qui déjà s'était éprise de ses compositions. Elle s'appelait Emilie M. de H... Elle écrivit secrètement à Beethoven en 1812, et joignit à sa lettre un portefeuille brodé de sa main qu'elle le priait d'accepter. La réponse de Beethoven nous le montre exaltant vers l'art le

cœur de cette enfant : pour elle, il révèle dans sa profondeur son amour de la musique dont il ne faisait guère confidence :

« Ma chère et bonne Emilie, ma chère amie, lui dit-il, ma réponse à ta lettre vient bien tard; qu'une foule d'occupations et que mon indisposition persistante m'en excusent. Ma présence ici (Teplitz), pour le rétablissement de ma santé prouve la véracité de mes excuses. N'arrache pas à Haendel, Haydn et Mozart leur couronne de laurier, c'est à eux qu'elle appartient et pas encore à moi.

« Je garde ton portefeuille entre autres signes de l'estime que m'ont témoigné beaucoup de gens, et qui, de longtemps encore, ne sera pas méritée.

« Continue, n'exerce pas seulement ton art, mais pénètre dans son intimité; il le mérite, car, seuls, l'art et la science élèvent l'homme jusqu'à la divinité. Si jamais tu devais, ma chère Emilie, désirer quelque chose, écris-moi en toute confiance.

« Le véritable artiste n'a point d'orgueil; il sait, hélas! que l'art n'a point de limites; il sent obscurément combien il est éloigné du but, et tandis que peut-être d'autres l'admirent, il déplore de n'être pas encore arrivé là-bas où un génie meilleur ne brille pour lui que comme un soleil lointain. Peut-être irais-je plus volontiers chez toi, chez les tiens, que chez bien des riches en qui se trahit la pauvreté de leur être intime. Si jamais je vais à H..., j'irai chez toi, chez les tiens; je ne reconnais pas dans un homme d'autres supériorités que celles qui permettent de le compter au nombre des gens meilleurs; là où je les trouve est mon foyer.

« Si tu veux m'écrire, chère Emilie, adresse ta lettre ici, où je passerai encore quatre semaines, ou bien à Vienne; tout cela revient au même. Considère-moi comme ton ami et celui de ta famille.

« LUDWIG VAN BEETHOVEN. »

A une toute petite fille inconnue qu'il ne devait jamais rencontrer, Beethoven consent à parler de l'art infini qui brille *comme un soleil lointain* au delà même des limites de l'expression. A cette étrange confidence, nous pouvons comprendre ce que fut pour lui la solitude du cœur.

Toute cette correspondance, qui paraîtra peut-être à un lecteur superficiel bien banale, bien monotone, écrite avec lourdeur, sans aucune élégance, est grosse de tristesse et chargée de douleur, mais d'une tristesse courageuse et d'une forte douleur, comme il convient à un homme qui a su dominer la vie et ses maux et arracher de son âme terrassée par le destin ces chants divins qui nous soulèvent de terre.

II

Les lettres de Wagner, publiées à Leipzig avant de l'être à Paris, sont adressées à trois amis de Dresde : Uhlig, Fischer et Heine.

Théodore Uhlig faisait partie de l'orchestre du Théâtre Royal de Dresde dont il devint chef en 1852. Il mourut l'année suivante. Excellent musicien, il possédait, en outre, les plus précieuses qualités de critique. Sa collaboration à la *Neue Zeitschrift für Musik* était fort appréciée : il y donna de remarquables études sur les symphonies de Beethoven. Pour Wagner, il fut un disciple enthousiaste et dévoué; il comprenait les œuvres du maître avec une force d'analyse et une lucidité qui émerveillaient celui-ci.

Wilhelm Fischer, après avoir été basse-bouffe au théâtre de Leipzig, devint, en 1831, directeur des chœurs et régisseur au théâtre de Dresde. La mise en scène de *Rienzi* le fit entrer en rapports avec Wagner, et il ne cessa dès lors de défendre sa musique et de propager son influence.

Enfin, Ferdinand Heine appartint, comme les deux autres, au Théâtre Royal de Dresde, où il était comédien et dessinateur de costumes. *Le bon vieux petit père Heine*, comme l'appelle Wagner, fut, en effet, « un bon père de famille, paisible, honnête et dévoué, que son grand ami traite avec une familiarité spéciale et amusante dans ses lettres. Certaines d'entre elles dégagent un parfum d'intimité profonde et de bonne petite vie bourgeoise saxonne d'où tout à coup jaillit un intérêt plus élevé et digne du signataire[1] ».

Ces lettres, dont le plus grand nombre est adressé à Uhlig, nous renseignent sur la vie de Wagner pendant une période de dix années environ, entre 1845 et 1855, c'est-à-dire à l'époque de ses luttes désespérées en faveur de la nouvelle formule d'art qu'il apportait. Nous n'avons pas à chercher ici le Wagner triomphant qui régentait la cour de Bavière, son théâtre, son orchestre et ses spectateurs, car les spectateurs eux-mêmes étaient sa chose. Les apothéoses sont loin encore; le succès même n'est venu qu'incertain et lointain, sur de petites scènes, non point dans les villes qui distribuent la gloire, les honneurs et l'argent.

L'auteur de *Tannhauser* erre à travers le monde, ne sachant où se fixer. Il écrit tantôt de Suisse, tantôt de Paris où nous le voyons successivement logé rue Jacob, puis rue de Provence; mais c'est principalement à Zurich qu'il réside. Là il trouve le repos, une nature fortifiante et heureuse, et des amis simples et frustes mais sûrs. Ses lettres sont toutes pleines des soucis de la vie : « C'est le nom, vous le savez, dit-il, que l'on donne aux difficultés d'argent. »

[1] Henri Boucher.

Pour lui, il le sait de reste. Par le récit copieux de ses infortunes matérielles et de ses vastes projets artistiques, la correspondance de Wagner à ses amis ressemble à celle de Balzac à Mme de Hanska. Mêmes embarras financiers, même cerveau toujours en ébullition. Il est des hommes que le malheur abat. Ceux-ci, qui sont robustes, retroussent les manches et se mesurent avec lui. — Ah! chaque jour m'amène un nouveau créancier, un nouveau déboire, de nouvelles tribulations! Chaque jour m'apportera donc en même temps le plan d'un nouvel ouvrage, l'énergie de le réaliser, la force de l'exécuter. Nous verrons qui triomphera, du destin ou de moi. Par ma persévérance, par ma volonté, je lui ferai bien toucher les épaules. Et si la mort survient avant ma victoire, la mort aidera mon nom à triompher du temps. —

L'entourage de ces grands génies pâtit quelquefois de ces luttes, mais en vérité nous ne saurions le plaindre, puisqu'il eut l'honneur de les aider. Comme Balzac, Wagner saignait ses amis. Le brave Uhlig, le bon Fischer, l'excellent Heine furent mis à contribution. Ils firent les commissions du maître et vidèrent plus d'une fois leurs poches. Mais, grâce à eux, le maître pouvait composer. Il oubliait ses soucis, en attendant de les faire oublier aux autres dans le fracas de sa musique. Les affaires d'argent avaient d'ailleurs le don de l'exaspérer. Une légende de Forain met en présence un pauvre diable de peintre qui travaille et son propriétaire qui lui vient réclamer les termes échus. « *Ah ça, mais vous ne pensez donc qu'à ça!* » C'est assez l'habitude des propriétaires. Leur point de vue est différent. Les hommes qui ne s'entendent pas ont généralement des points de vue différents. Wagner, lui, ne pensait jamais *à ça*. Convenons qu'il avait mieux à faire. De bonnes âmes y pensaient pour lui. Tel est l'ascendant du génie que presque toujours il suscite autour de lui le dévouement désintéressé, l'amitié fidèle qui ne demande jamais rien en échange de ce qu'elle donne généreusement. Le génie se contente d'autoriser ces concours sans en être humilié, et c'est la plus grande récompense qu'il leur peut accorder. « A celui-là seul qui me respecte et m'aime je permets de m'aider », écrivait noblement Richard Wagner à son ami Ferdinand Heine qui comptait parmi ces privilégiés. Et ces privilégiés furent toujours fiers de leurs privilèges, et c'est pourquoi, dans sa misère, Wagner trouvait toujours une aide à point nommé. Ces obscurs sacrifices ont plus de prix que la munificence du roi de Bavière : aucun snobisme, aucun orgueil ne les inspira, mais seulement le culte de l'art, et aussi la divination admirable de ce nouveau génie qui allait infuser à la musique un sang généreux.

Les lettres de Wagner fourmillent ainsi d'allusions à ses embarras d'argent. Il y traite comme ils le méritent ces « sales directeurs de théâtre qui le laissent dans la panade ». On monte un jour le *Vaisseau-Fantôme* à Zurich, et le directeur lui laisse les musiciens à payer. « C'est un Juif », ajoute Wagner, qui se dispense de plus amples explications. Mais il ne tient pas à être joué, s'il doit être mal interprété. « Il m'est absolument indifférent, écrit-il, de voir mes œuvres représentées; mon seul souci, c'est que la représentation ait lieu selon mes instructions. »

Par les petits détails intimes, cette correspondance se rapproche de celle de Beethoven. Comme celle de Beethoven, elle est simple et familière, jamais guindée. Par là elle nous renseigne mieux sur le caractère de son auteur. On y trouve des développements longs et précis sur sa nourriture et son hygiène, et même sur son habillement. « Ma femme, écrit-il à Uhlig, m'a confectionné une très commode robe de chambre. Communique la nouvelle à la tienne. » Comme Beethoven encore, il se plaint de la médiocrité de son entourage et de la monotonie de son existence. L'exaltation qu'il rapporte d'un voyage dans l'Oberland et au bord des lacs de Lombardie nous montre néanmoins l'importance de la joie et de la liberté dans une vie d'artiste : loin de tous soucis, dans une nature miraculeusement belle et diverse, Wagner sent sa jeunesse s'épanouir et lui remonter au cerveau. Le retour, après cette indépendance et ces jours de félicité, le désole au point qu'il s'écrie : « C'est fini, j'ai perdu ma jeunesse! » Notre jeunesse, est-ce autre chose que le sentiment de notre pouvoir et de notre durée, dans le temps et dans l'espace, contre les obstacles et contre les jours qui fuient? Tant que nous la sentons en nous-mêmes, rien ne nous est impossible, et le monde peut, à notre fantaisie, devenir enchanté. Les échecs et les années nous apprennent à douter d'elle. Mais il suffit parfois d'un peu d'amour, d'un voyage, d'une émotion d'art ou de nature pour nous en restituer la fleur et nous permettre d'embaumer hâtivement quelques heures avec son parfum. Certes, la douleur fait une sélection utile : elle sépare les faibles des forts; à ceux-ci, elle donne conscience de leur vitalité, de leur résistance. Mais la joie est nécessaire à une âme d'artiste, si l'art, en même temps qu'il nous éclaire sur notre humanité, nous doit encore offrir ses charmes et ses consolations.

Les infortunes matérielles de Wagner se peuvent comparer à celles de Beethoven, mais il n'eut pas à supporter ce mal terrible qui bannit presque celui-ci du monde des vivants et le rejeta dans sa solitude. Aussi garde-t-il, parmi ses déboires, une inaltérable verve et une constante bonne humeur. Il a dans son avenir la plus

absolue confiance, et il guerroie volontiers contre les compositeurs et l'art à la mode. Il n'a pas, dans son art, la dignité et cette sorte de respect pieux dont Beethoven ne se départit jamais. Il est combattif et agressif, et la guerre lui est agréable.

Rénovateur, il a hâte de démolir ce qui existe, pour rebâtir son propre temple. Il déteste tous les gens en place et les bafoue volontiers, avec ce mauvais goût allemand qui prolonge un peu trop la plaisanterie. « Tenons bien avec la jeunesse, s'écrie-t-il, laissons les vieux crever, il n'y a rien à en tirer. » Il houspille, il maltraite Meyerbeer, Mendelssohn, et les directeurs qui ne jouent pas ses opéras, et les Parisiens qui ne sont jamais occupés que d'eux-mêmes et de leurs affaires. Il s'échauffe et il est content. Car il ne doute point de son génie. *Le Vaisseau-Fantôme*, *le Tannhauser*, *Lohengrin* le lui attestent, et bien davantage encore les œuvres qu'il porte en son cerveau. Il y entasse déjà et *les Maîtres-Chanteurs*, et *l'Or du Rhin*, et *la Walkyrie*, et *Siegfried*. La tétralogie tout entière est composée dans sa tête. Seuls, *Tristan*, œuvre de flamme, et *Parsifal*, œuvre de paix et de sérénité, ne lui apparaissent pas encore. Un tumulte infini emplit sa pensée. Comment ne sentirait-il pas en lui toutes les ambitions, toutes les espérances? « Je ne fais point parade, écrit-il à Uhlig, de la solitude en laquelle je me trouve, mais je voudrais de toutes les forces de mon âme pouvoir me perdre dans tout un million d'êtres aussi illuminés de clairvoyance et d'aspiration que moi. » Et à Fischer : « Espérons! celui qui porte son cœur à sa place est sûr de l'avenir ; celui dont le cœur est faible a sa part et il la transporte toujours avec lui, je veux dire dans ses talons. Dès que je n'aurai plus l'enthousiasme du cœur, je pourrai faire mes adieux au monde. Mieux vaut alors la mort que la vie! » Il n'est pas près de perdre l'enthousiasme du cœur, celui qui connaît de telles ivresses de travail. A l'intelligent Uhlig, le plus capable de le comprendre, il explique *la Walkyrie* où il fera *tenir sa conception du monde*, ou bien il développe tout le plan de la tétralogie, et comme il avoue que l'exécution réclamera des années de sa vie, il ajoute fièrement : « Mais alors... ce sera quelque chose! »

L'avenir lui appartient. On dirait qu'il le prévoit. Peu de génies apportèrent en naissant une telle confiance en eux-mêmes. Chez un autre, ce contentement serait inconscient et présomptueux. Mais il expose ses projets avec une tranquillité qui désarme : *Si tous les théâtres d'Allemagne tombent en ruines*, écrit-il en 1851, *j'en érigerai un nouveau sur les bords du Rhin, inviterai tout le monde là-bas et ferai représenter l'œuvre entière dans le cours d'une semaine*. Prophétie étrange, et que rien, sauf l'imperturbable

conscience de son propre génie, ne pouvait lui révéler, car il vivait alors dans les embarras et les échecs. Vingt ans d'avance, Louis II de Bavière et Bayreuth tiennent dans cette phrase. Il voulait un théâtre à lui, et un théâtre populaire; jamais il n'a songé à composer sa musique pour quelques snobs et quelques raffinés. En prêchant l'amélioration sociale, non point comme Tolstoï, par le retour à la simplicité des champs, mais, au rebours de Tolstoï, par la *culture* qui conduit l'humanité à un maximum de vie, — et nous avons vu qu'il préfère l'intensité de la vie à sa longueur, — il pense attirer vers l'art un plus grand nombre de sensibilités. Son art, à lui, ce sera l'union de tous les arts, car tous les arts poursuivent différemment le même but de beauté et doivent s'associer pour la conquête finale de cette beauté. Il ne faut pas séparer ce qui doit être uni. « Quiconque, dit-il, en jugeant ma musique, sépare l'harmonie de l'instrumentation, m'est aussi injuste que celui qui sépare ma musique de ma poésie, mon chant des paroles ! »

Dans une lettre à Uhlig, il explique d'une façon assez curieuse comment sa musique procède de celle de Beethoven, ou plutôt de l'interprétation nouvelle qu'il donne de la musique de Beethoven. Cette lettre, trop longue, vaut d'être cité en partie, car elle explique son esthétique, basée sur l'union de la poésie et de la musique, du drame et du chant, de la conscience et du geste. « C'est seulement, dit-il, le musicien non professionnel qui a ouvert la voie à la compréhension des œuvres de Beethoven par son désir involontaire de savoir quelle idée spéciale avait influencé le compositeur dans sa musique. Mais ici se présentait le premier obstacle. L'imagination, s'efforçant vers la compréhension, s'attachait à toutes sortes de concepts arbitraires, de scènes romantiques et de pittoresques aventures. Le grotesque et, le plus souvent, la trivialité de telles interprétations, furent bientôt percés à jour et rejetés par des esprits de compréhension plus raffinée. Comme de telles représentations étaient discordantes, on se dit que le mieux était de se passer une fois pour toutes de n'importe quelle explication. Pourtant, dans l'impulsion qui conduisait à ces tentatives d'interprétation, il y avait un sûr instinct; mais il n'était possible que pour ceux qui avaient le sens absolument intime des traits caractéristiques de l'œuvre musicale de désigner son sujet, tel qu'il s'était, — même inconsciemment, — présenté à la vision du compositeur lui-même. De nouveau, la grande difficulté de ces interprétations gisait dans le caractère du sujet même, qui ne nous est présenté par le compositeur que dans son tableau musical; et celui-là seul qui avait pesé exactement cette difficulté pouvait, avec succès, tenter de provoquer une vraie compréhension de la façon qui convenait... »

Interprétation bien délicate, puisqu'elle a pour mission de préciser ce que le musicien a jeté d'émotions imprécises dans l'âme des auditeurs. « L'exécution des œuvres de Beethoven par Mendelssohn, continue Wagner, a été toujours basée sur le seul point de vue musical et non sur leur contenu poétique, lequel il ne saisissait pas du tout; autrement il eût mis au jour de toutes autres choses. La direction de Mendelssohn, malgré sa grande finesse technique, m'a toujours laissé insatisfait au fond: on avait toujours l'impression qu'il n'osait pas laisser dire ce que Beethoven voulait dire, parce qu'il n'était pas sûr lui-même que quelque chose devait être dit, et, si oui, quoi? En conséquence, il s'en tenait toujours à la lettre avec une habileté musicale des plus raffinées et ressemblait ainsi à nos philologues qui, expliquant les poètes grecs, ne s'occupent jamais que d'insister sur le texte littéral, les particules, les diverses façons de lire et non sur le contenu réel... Ainsi il se révéla à moi comme le plus ordinaire des fabricants de musique et je reconnus tout de suite la raison pour laquelle il ne put jamais lui-même créer autre chose que ce qu'il créa... » Sa formule d'art est déjà indiquée dans cette interprétation de la musique de Beethoven. Il faut élever, fortifier développer la musique là où elle se développe dans la direction de l'art poétique. Elle exprime, elle doit exprimer directement toutes les émotions, toutes les nuances d'émotion de l'âme humaine. Son domaine est ensemble infini et précis. Elle reflète les sensations générales, mais aussi les particulières. Elle n'est pas simplement une suite de sons harmonieux, elle est un langage clair autant qu'émouvant.

Mais cette lettre est presque la seule où Wagner expose ses idées esthétiques. Sa correspondance, comme celle de Beethoven, exprime bien mieux l'homme que l'artiste. De ces deux recueils de lettres, dont beaucoup sont longues et ennuyeuses et qui sont toutes familières et encombrées de détails domestiques, les deux compositeurs ne sortent point rapetissés comme il arrive trop souvent à la lecture de ces publications intimes. Ils furent grands, Beethoven surtout, par le courage, par l'endurance, par leur foi dans l'art, comme ils le furent par le génie.

Ces biographies sont une leçon d'énergie Elles nous prouvent, une fois de plus, que si l'homme est enfanté dans la douleur, il enfante lui-même son œuvre dans les peines et les tribulations et que ceux-là seuls furent grands qui, inspirés par leur confiance en Dieu et dans leur mission, portèrent une main hardie sur la destinée et la forcèrent, malgré les épreuves, à leur laisser leur part de gloire.

Henry BORDEAUX.

REVUE DES SCIENCES

Art de l'ingénieur : La ventilation des grands tunnels. — Une visite au tunnel du Saint-Gothard. — En suivant la route du Pont-du-Diable. — Château d'eau sur la Reuss. — L'erreur des touristes. — Pour faire fonctionner des turbines. — Un barrage et un déversoir. — Une force de 800 chevaux. — A la bouche du souterrain. — Ventilation mécanique, système Saccardo. — Une tempête sous le tunnel. — Un vent à décorner les bœufs. — Extinction brusque des lanternes et des lampes des wagons. — De Gœschenen à Airolo sous le Gothard. — L'air du tunnel. — Détérioration des rails et des traverses. — Progrès accomplis. — Histoire naturelle : Les perles fines. — Huîtres perlières vivantes sur le Bureau de l'Académie des sciences. — Bon voyage. — De Tunisie à Paris. — Les pintadines du golfe de Gabès. — De la mer Rouge dans la Méditerranée par le canal de Suez. — Contamination des huîtres et maladie perlières à volonté. — Production industrielle des perles fines. — Aéronautique : Prouesses récentes. — Les records en ballon. — En Allemagne et en France. — Les gros ballons allemands. — Les petits ballons français. — Ballonnet à air. — Les ascensions du *Saint-Louis* et du *Djinn* !

Parmi les innombrables touristes qui, chaque été, envahissent la vallée du Gothard pour faire la tournée devenue classique du Pont-du-Diable et du Glacier du Rhône, il en est beaucoup qui vont de Gœschenen à Andermatt à pied. L'effort n'est pas bien grand ; la distance à franchir n'est que de 11 kilomètres et la différence de niveau de 300 mètres environ. Gœschenen est à 1109 mètres et Andermatt à 1400. L'excursion en vaut la peine. La vallée est de toute beauté, impressionnante même par son aspect grandiose et la Reuss que l'on côtoie sur tout le trajet forme un torrent blanc d'écume que l'on passe des heures à regarder. A 800 mètres de Gœschenen, les touristes s'arrêtent souvent devant une sorte de château d'eau établi sur le torrent. D'une petite construction en granit sort une énorme gerbe d'eau et dessous s'étale une large nappe d'eau qui se précipite aussi dans la Reuss. L'effet est saisissant de magnificence. Beaucoup de touristes s'imaginent qu'il s'agit d'une curiosité naturelle que l'on a un peu modifiée en l'embellissant par quelques travaux d'art pour le plus grand plaisir des voyageurs. Il est de fait que cette chute d'eau, quand on la voit en plein soleil, constitue un des plus jolis spectacles que l'on puisse rêver de rencontrer sur sa route. C'est très beau. Mais le touriste se trompe, en général, sur son origine. Ce château d'eau a été construit par l'ingénieur et non pas pour être simplement

agréable aux touristes qui visitent la vallée du Gothard; il a une toute autre destination.

On a établi là, sur la Reuss, une prise d'eau considérable, un barrage et une canalisation souterraine. C'est le trop-plein du réservoir qui s'échappe en gerbes et en nappes et forme, par contre-coup, un vrai château d'eau qui appelle l'attention des passants. L'eau captée descend par un gros tuyau de 60 centimètres de diamètre jusqu'à la bouche du tunnel du Gothard situé 90 mètres plus bas. Là, elle est reçue dans une turbine qui donne le mouvement à deux grands ventilateurs. Le volume d'eau tombant de 90 mètres de hauteur peut produire une force motrice de 840 chevaux-vapeur.

Pourquoi ce travail hydraulique considérable? Les touristes ne s'en doutent guère. On a emprunté au torrent pour ventiler le tunnel. Et, jour et unit, la chute fait fonctionner des ventilateurs de 5 mètres de diamètre qui projettent de l'air dans ce souterrain du Gothard qui a 1480 mètres de longueur. C'est une très grosse question soumise à l'habileté des ingénieurs que celle de la ventilation des tunnels. On étouffe quelquefois à l'intérieur de ces galeries interminables. J'ai souvent vu, au début de l'exploitation, des femmes se trouver mal dans leur wagon par suite de la viciation de l'air et de l'élévation rapide de la température.

Souvent j'ai constaté qu'un thermomètre qui marquait 17° à la station de Gœschenen indiquait dans le tunnel un peu avant la sortie à Airolo jusqu'à 31°, soit 14° d'élévation en moins de 30 minutes que dure le trajet souterrain. En général, l'air restait stationnaire et était vicié par la fumée des locomotives au point que les agents de l'exploitation ne pouvaient souvent séjourner dans le tunnel pour faire leur service quotidien. Au début aussi, le trafic était réduit; on n'expédiait que deux trains de nuit; quand il fallut en augmenter le nombre, on reconnut que tout travail d'entretien devenait impossible; le personnel de chaque train et les voyageurs étaient incommodés. Il fallut aviser. Mais si le problème est déjà complexe pour des souterrains de longueur réduite, il devenait ici difficile à résoudre. Au tunnel de l'Arlberg, où l'air était particulièrement vicié, on essaya de remplacer les locomotives à charbon par des machines chauffées au pétrole. Le résultat fut insuffisant. On étudie en ce moment l'emploi des locomotives électriques.

Au Gothard, le trafic était devenu si grand qu'on dut chercher une solution rapide. On dosait jusqu'à 15 pour 10,000 d'acide carbonique et relativement beaucoup d'oxyde de carbone. Les rails eux-mêmes étaient attaqués par les gaz des machines; chaque rail

perdait quelquefois au bout de trois ans de service 19 kilogs. Tout le matériel subissait une destruction analogue. La direction du Gothard se décida à ventiler artificiellement la galerie pour remédier à ces inconvénients graves. Mais comment? On était alors en 1898.

Au tunnel du Mont-Cenis, qui n'a que près de 12 kilomètres de longueur, on s'est contenté d'envoyer de l'air sous pression dans une conduite souterraine qui longe les parois de la galerie et qui est percée de trous. L'air s'échappe par ces orifices. Le procédé manque d'efficacité. A la même époque, un ingénieur italien, M. Saccardo, venait d'établir un système nouveau pour ventiler la galerie de Pratalina sur la ligne de Florence à Tarenza. Les essais furent bons. L'administration des chemins de fer de l'Adriatique appliqua le système Saccardo au tunnel de l'Apennin, à Pracchia, sur la ligne de Bologne à Pistoja. Le tunnel de 2,727 mètres à voie unique, à grand trafic, était inabordable et des accidents nombreux s'y étaient produits. Depuis que le système Saccardo a été appliqué, la ventilation est devenue très suffisante. En présence de ces résultats satisfaisants, l'administration des chemins de fer du Gothard résolut de mettre en expérience le système Saccardo.

En principe, l'invention est toute simple. A l'entrée du tunnel, dans les dix premiers mètres de la galerie, on incruste en quelque sorte dans la muraille, au plafond comme aux murs, une large couronne métallique qui fait corps avec la maçonnerie. Cette couronne porte à son pourtour toute une série d'ajutages coniques par lesquels s'échappe violemment de l'air sous pression. L'air est envoyé par des ventilateurs dans des chambres latérales d'où il s'échappe par les ouvertures circulaires de la couronne distributrice. L'air est chassé en avant dans le tunnel avec une violence inouïe.

J'ai eu la curiosité d'aller voir sur place et je n'engagerais personne à rester quelques instants à la bouche du tunnel. Les voyageurs garantis du courant d'air dans leurs wagons ne se doutent pas du vent qui règne à l'entrée du souterrain. Les chapeaux sont enlevés avant qu'on ait eu le temps de les assujetir sur la tête; on ne peut avancer, on est rejeté en arrière, c'est une tempête! Et dont il faut se défier, car on sort de là avec un rhume de cerveau, quand on ne contracte pas un refroidissement plus grave. Je suis convaincu aujourd'hui de l'énergie du système Saccardo.

L'air est projeté en avant de Gœschenen vers Airolo avec une vitesse d'environ $4^m,50$ et cette vitesse n'est réduite qu'à $3^m,50$ à la sortie du tunnel à Airolo. On a dû diminuer un peu la rotation des ventilateurs, parce que l'ouragan ainsi déchaîné éteignait, à l'entrée du souterrain, les lanternes des locomotives et même les lampes

des wagons. Les premiers essais remontent au mois d'avril 1898. On avait installé une locomobile de 150 chevaux qui faisait fonctionner deux ventilateurs à des vitesses supérieures à 120 tours. On dut diminuer successivement ces vitesses considérables et ne plus guère dépasser 80 tours. En 1900, l'essai ayant été reconnu bon, on adopta le système définitivement. Et à la locomobile, on substitua la force hydraulique empruntée à la Reuss.

C'est alors que l'on construisit la retenue et la canalisation qui apporte l'eau de la Reuss à des turbines installées à la bouche du tunnel et qui font fonctionner les deux ventilateurs. La canalisation part de la cote 90 mètres au-dessus de Gœschenen, et s'en va en longeant la route du Gothard sous terre jusqu'au petit bâtiment des turbines sur une distance de 800 mètres. L'eau qui a servi rejoint ensuite, par un déversoir, la Reuss qui continue son chemin capricieux jusqu'au lac des Quatre-Cantons, à Fluelen. La prise d'eau que l'on admire sur la route du Gothard peut fournir 800 chevaux-vapeur, que l'on est loin d'utiliser, car, en général, on n'emploie guère plus de 100 chevaux à la bouche du tunnel. Le volume d'air projeté dans le tunnel par les ventilateurs est d'environ 50 mètres cubes par seconde. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, si la vitesse à l'entrée de Gœschenen atteint $4^{m},50$, elle est encore environ de $3^{m},50$ à Airolo; la perte par frottement est donc très petite. La ventilation s'effectue toujours du nord au sud, de Gœschenen à Airolo. Cependant, quand le fœhn (vent violent du sud) souffle, les ventilateurs deviennent impuissants et le courant d'air est retourné; on les arrête même pour faciliter la ventilation en sens inverse.

En somme, le système Saccardo a réussi au Gothard et l'on s'en contente. Ce qui n'empêche pas qu'occasionnellement et vers le milieu du tunnel, l'air est encore quelquefois largement vicié par la fumée de la locomotive, selon les vents. Les employés en sont quittes pour quitter momentanément leur service. Mais les voyageurs enfermés dans les wagons ne se plaignent généralement pas de l'atmosphère au sein de laquelle ils restent, d'ailleurs, un temps très réduit. On n'a pas fait, depuis l'installation des nouveaux travaux hydrauliques, d'analyse de l'air, opération très difficile à réaliser dans les conditions où l'on se trouve. On admet que la ventilation actuelle suffit du moment où le personnel s'en contente.

M. Raphaël Dubois, le savant professeur de l'université de Lyon a montré à l'Académie des sciences, ces jours derniers, deux huîtres, bien vivantes, renfermant des perles fines. L'intérêt de cette présentation est double. Il est démontré ainsi que l'on peut

faire voyager des huîtres perlières, par conséquent les amener de loin sur notre littoral, et provoquer chez ces mollusques, par contamination la maladie qui a pour résultat la formation de la perle. Ces huîtres venaient du golfe de Gabès, en Tunisie, et on les avait obligées à fabriquer ces perles.

Il importe de remarquer qu'il s'agit, cette fois, de perles fines et non pas de ces perles nacrées que l'on sait produire en introduisant dans le manteau du mollusque des corps étrangers. On en fabrique ainsi sur les côtes de France ; il suffit de placer dans l'huître entr'ouverte une perle de verre, un petit gravier, etc. L'objet gêne l'animal et pour se préserver de son contact, il l'entoure assez vite de sécrétions calcaires, d'une véritable nacre. Quelques-unes de ces perles atteignent un gros diamètre.

M. Raphaël Dubois, sachant qu'il existe dans le golfe de Gabès des pintadines, *Margaritifera vulgaris*, une espèce semblable aux pintadines perlières de Ceylan, s'en est allé, pendant les vacances, étudier de près la formation des perles. Les huîtres de Tunisie ont pénétré dans la baie de Gabès par la mer Rouge et par le canal de Suez. Elles sont les mêmes que celles que l'on pêche à Ceylan et qui sont réputées pour leurs très belles perles. Cette espèce se rencontre d'ailleurs dans le sud de la mer des Indes, aux Maldives, à l'île Maurice, dans la Malaisie, l'Australie, la Nouvelle-Guinée, le golfe Persique, la mer Rouge, Alexandrie et Malte... En Tunisie, on en trouve qui fournissent quelques perles, très régulières, mais petites, et très rares, puisque M. R. Dubois a dû en ouvrir environ 1,200 à 2,500 pour rencontrer enfin une perle.

Mais, puisque la *margaritifera vulgaris* est une huître perlière renommée, il est clair que contaminée largement, elle doit largement aussi fournir des perles fines. Tout le problème revient à rendre les huîtres malades. C'est un petit ver parasite du genre Distome qui pénètre dans les huîtres, cause la maladie et provoque la sécrétion du mollusque. Or, M. R. Dubois a découvert un moyen simple de donner aux huîtres la maladie perlière. Il a constaté que la moule *mytilus gallo provincialis* est un foyer de contamination parasitaire ; elle est riche en perles. Il a donc suffi de placer les pintadines dans le même milieu naturel ou artificiel que celui des moules pour produire assez vite la maladie. Et, en effet, en ouvrant trois pintadines vivant au milieu de ces moules, on a trouvé dans chacune d'elles deux petites perles. Ce sont ces pintadines ainsi contaminées dans le laboratoire de Sfax que M. Dubois a apportées de Tunisie à Paris. Les perles sont, il est vrai, très petites, mais la contamination est de date récente. On va les renvoyer au laboratoire et M. Dubois espère que les petites perles grandiront.

Aussi bien, ce savant a observé que les eaux du littoral méditerranéen sont très favorables à l'accroissement des mollusques; ces animaux se développent là si vite que l'on peut espérer que leur nacre deviendra un jour utilisable pour l'industrie.

Conclusion naturelle. On peut apporter et faire très bien vivre sur le littoral français les huîtres perlières de la baie de Gabès qui ne sont, en somme, que les huîtres de Ceylan. On peut facilement leur communiquer la maladie. Par suite, il semble bien possible de créer en France même toute une industrie nouvelle de fabrication de perles fines. Ce ne sont encore que des espérances. Mais avec de la persévérance on y parviendra sans doute. Nous ne croyons pas, cependant, que d'ici des années, les propriétaires de belles perles fines aient à s'effrayer de la concurrence.

Prouesses aérostatiques! Depuis que M. le comte de la Vaulx détient le record de la distance en ballon, c'est à qui le lui enlèvera. On se rappelle qu'en 1900, MM. de la Vaulx et Castillon de Saint-Victor ont franchi d'une seule traite la distance énorme de 1,925 kilomètres entre Paris et les environs de Kiew en Russie. C'est l'Allemagne qui détient le record de la hauteur, M. Besson s'est élevé à 10,800 mètres. On cherche à nous enlever de même le record de la distance en construisant un ballon gigantesque le *Deutschland*. La durée d'une ascension dépend, en effet, du volume, parce qu'il permet d'emmagasiner beaucoup de lest. C'est vrai, mais on peut tout aussi bien avec un volume moyen assurer la stabilité dans la verticale de l'aérostat sans emporter tant de lest, comme nous l'expliquerons en quelques mots. Quoi qu'il en soit, le *Deutschland* a été fait avec un cube énorme de 11,000 mètres cubes. Nos ballons à gaz les plus volumineux sont trois fois plus petit; celui d'André était moitié moindre. L'aérostat allemand gonflé au gaz pur possédera une force ascensionnelle de 14,000 kilogrammes. On pourra emporter 5,000 kilogrammes de lest. La nacelle est munie de sept lits. Il sera possible d'emmagasiner des vivres pour un mois. Il y a encore des accumulateurs pour assurer un éclairage intermittent pendant 20 heures, etc. M. Zekeli, le propriétaire de ce géant, compte rester à bord jusqu'à épuisement complet de la force ascensionnelle. Il a tout prévu, même la chute en mer. Pour éviter le naufrage, la nacelle en osier est recouverte d'une étoffe imperméable et fixé à un flotteur composé de quatre réservoirs en aluminium d'une force flottante permettant de soutenir le ballon avec tout son contenu. On verra bien quelle course fournira le *Deutschland!* En général, je me défie des gros cubes qui sont difficilement maniables.

En France, on fait tout autrement. On s'est souvenu à propos

d'une invention remontant à 1783 et que personne, depuis plus d'un siècle, n'avait eu l'idée d'utiliser, du moins dans les ballons sphériques. C'est, en effet, au lieutenant du génie Meusnier, qui devint le général Meusnier, qu'est dû le ballonnet compensateur. Un diaphragme d'étoffe cousu suivant un parallèle de l'enveloppe sphérique partage le ballon en deux compartiments. En haut de l'hydrogène, en bas de l'air que l'on peut insuffler au moyen d'un ventilateur. Résultat, constance de gonflement. Quand l'aérostat est bien gonflé, le diaphragme s'appuie inférieurement sur l'enveloppe et le gaz emplit toute la capacité. Si le ballon se dégonfle pour une cause ou une autre, on insuffle de l'air et il reprend sa forme. Bien mieux, l'air injecté a la densité qui correspond à la hauteur; le poids de l'air déplacé par le ballon reste constant, et le ballon lui-même ne tend ni à monter ni à descendre. Et l'emploi du lest devient très limité. Le voyage peut se poursuivre entre deux niveaux assez rapprochés et durer très longtemps.

C'est M. Balsan qui, le premier, le 28 janvier 1903, remit en honneur, le ballonnet du général Meusnier dans son ballon *le Saint-Louis* de 3,000 mètres cubes. Il conduisit des passagers du parc aérostatique de Saint-Cloud à Modosca en Hongrie. M. de la Vaux suivit en adoptant le ballonnet dans son ballon *le Djinn*; il s'en alla jusqu'au Rhin. Le 26 septembre dernier, toujours avec le *Djinn*, M. de la Vaux, accompagné du capitaine du génie Voyer et de M. Saint-Oultremont, traversa la Manche après être resté sur le continent plus de quatre heures et avoir parcouru 200 kilomètres. Il abordait la côte anglaise, près de Douvres, ayant encore à bord 240 kilos de lest. La traversée se fit à 100 mètres au-dessus des vagues. Et le ballon cube seulement 1,600 mètres avec un ballonnet à air de 500 mètres cubes.

Enfin, on connaît le résultat de la dernière ascension du *Djinn*. MM. H. de la Vaulx et Castillon de Saint-Victor partirent de Saint-Cloud le vendredi soir. Ils s'élevèrent à 2,500 mètres. Mais là-haut, bourrasques de neige, puis brouillard épais. Il fallut redescendre, et le *Djinn* atterrit à la montagne du Doubs, à quelques kilomètres de Pontarlier. Les aéronautes souffrirent extrêmement du froid. Le ballon était surchargé de glace et de neige. Il pesait plusieurs centaines de kilogs de plus à l'arrivée qu'au départ. Il restait pourtant à bord plus de 200 kilogs de lest, ce qui permettait de se maintenir longtemps encore dans les airs. On recommencera l'expérience au beau temps et l'on peut espérer, cette fois, que le *Djinn* accomplira un vrai voyage au long cours. Les petits ballons doubles nous paraissent pleins d'avenir.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1903.

Nous savions bien que l'ordre du jour de confiance, que M. Combes s'était fait voter par le Parlement au commencement de la session, ne signifiait rien. C'était un de ces certificats de complaisance qu'on ne refuse pas d'habitude, même au subalterne qu'on va mettre à la porte. M. Combes a fait évidemment le possible et l'impossible pour échapper à ce triste sort. Il a répété aux députés qu'il était leur indispensable. Il leur a promis sur tous les tons, tantôt larmoyant, tantôt menaçant, qu'il leur serait bien soumis; qu'il ne ferait que leur volonté; qu'il attendrait leurs ordres pour penser. Un peu plus, il aurait, séance tenante, signé entre leurs mains un papier copié textuellement, sauf quelques variantes de circonstance, sur celui que Ruy Blas avait signé entre les mains de don Salluste :

> ... Moi, Combes, le vrai roc
> Qui porte à lui tout seul et la Loge et le *Bloc*,
> En toute occasion, ou secrète ou publique,
> M'engage à les servir comme un bon domestique.

Non pas qu'il n'y ait, avec quelque ressemblance, de grandes différences entre les deux héros. Moins heureux que Ruy Blas, nous doutons que M. Combes devienne jamais la coqueluche d'une reine. Sauf la reine Ranavalo, nous ne voyons guère dans quel cœur royal la passion pourrait s'allumer. Il ne veut être aimé que de sa majorité. Nous doutons encore plus que, pris d'un beau zèle à la Ruy Blas, M. Combes, n'y tenant plus de dégoût et d'indignation, éclate soudain, devant ses collègues du ministère et du Parlement, assis autour de l'assiette au beurre, par la vibrante tirade qui couronnerait si bien les galas monstres de la semaine dernière :

> Bon appétit, Messieurs! ô ministres intègres,
> Conseillers vertueux, voilà votre façon
> De servir, serviteurs qui pillez la maison!
> ... Soyez flétris, devant votre pays qui tombe,
> Fossoyeurs qui venez le voler dans la tombe!

Et ainsi de suite, jusqu'à ces vers que rediraient tous les échos :

> L'Etat s'est ruiné dans ce siècle funeste;
> Et vous vous disputez à qui prendra le reste?
> Ce grand peuple français, aux membres énervés,
> Qui s'est couché dans l'ombre et sur qui vous vivez,

Expire dans cet antre où son sort se termine,
Triste comme un lion mangé par la vermine.

Assurément, M. Combes n'aura pas de ces échappées, il est encore meilleur domestique que Ruy Blas. Il est plus mâtiné, plus déprimé. Gageons que si quelque fâcheux de la Chambre des députés revenait souffler mot de ce million des Chartreux sur lequel nous attendons encore la lumière d'un débat judiciaire pour savoir s'il y a eu un corrupteur ou s'il y a eu un calomniateur, notre président du Conseil serait de l'avis de don Salluste :

Cela sent son pédant et son petit génie
Que de faire sur tout un bruit démesuré :
Un méchant million, plus ou moins dérobé,
Voilà-t-il pas de quoi pousser des cris sinistres!

Mais voilà où, tout bons domestiques qu'ils aient promis d'être tous deux, Ruy Blas a un incontestable avantage sur M. Combes. Il n'avait qu'un maître; lorsqu'il recevait de ce maître l'ordre de ramasser son mouchoir, il n'avait qu'un mouchoir à ramasser. Tant au Palais-Bourbon qu'au palais du Luxembourg, — sans compter la fourmilière des loges *maçonniques*, — notre président du Conseil a une moyenne de cinq à six cents maîtres auxquels il a juré une obéissance égale. Il ne lui suffit pas de les satisfaire en bloc, il faut qu'il leur plaise en détail. Songez à la quantité de mouchoirs qu'il aurait à ramasser, si un signe quelconque lui disait : Va chercher et rapporte! Tout au plus se tirerait-il d'affaire en sollicitant, comme grâce, de n'avoir à ramasser que les mouchoirs des chefs de groupes, qui représentent tous les éléments de la majorité : celui de M. Jaurès, qui doit être rouge pour servir au besoin de drapeau, et celui des trois autres dont les noms nous échappent.

Embarras plus grand encore, que ne connut pas Ruy Blas! Dévotement soumis à ses cinq ou six cents maîtres, M. Combes a l'intention la plus sincère de les servir; il a pour le Bloc une docilité dont il pourrait dire encore avec le poète :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entière!

Féroce comme un dogue pour ne pas lâcher son portefeuille, il est, pour le garder, le plus malléable des chiens couchants; avant d'avoir un avis, il dit à ses maîtres : « A vos ordres, Messieurs! » ou bien, comme le tonsuré vit toujours sous le défroqué avec ses anciennes formules : « Seigneurs, que vos volontés se fassent et non la mienne! » Mais ces cinq à six cents maîtres ne sachant pas toujours ce qu'ils veulent, et ne voulant pas toujours la même chose, le président du Conseil ne sait plus lui-même ce qu'il doit vouloir, et il reste comme écartelé. Nous venons d'avoir un échan-

tillon de cette représentation à la fois tragique et comique. Le collègue de M. Combes, — collègue choisi par lui-même, — M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, avait déposé un projet de loi, délibéré et accepté en conseil de cabinet, qui, excluant le monopole universitaire, maintenait en principe la liberté de l'enseignement. Un sénateur, du nom de Thézard, trouve que ce n'est pas assez; il rédige un contre-projet qui supprime purement et simplement la liberté de l'enseignement. S'il ne s'était agi que de changer d'idées comme on change de chemises, M. Combes aurait lestement jeté à l'eau le projet Chaumié pour prendre le projet Thézard. Par malheur, le bloc se divise : les uns font savoir qu'ils sont pour le monopole; les autres qu'ils sont contre. Parmi ces derniers, il y a de gros bonnets, — gros bonnets rouges, — qui font du bruit; à leur tête, M. Clémenceau qui eut longtemps une maîtrise de main pour renverser les ministères. M. Combes devient soucieux; il ne s'engagera ni à droite ni à gauche; il n'a que l'âcre souci de rester en place.

Qu'il y ait, même dans les rangs du radicalisme le plus avancé, une certaine hésitation à rétablir le monopole de l'enseignement, nous le comprenons. Ce serait par trop se démentir, par trop se taxer soi-même d'imposture. La liberté de l'enseignement n'est pas une œuvre de la réaction, elle est une des promesses et une des formules de la Révolution. Sous la première République, ce fut la Convention elle-même, avec sa majorité de régicides, qui la décréta; elle la libella ainsi dans la Constitution de l'an III : « Article 300. — Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, ainsi que des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts. » Les hommes qui, dans cette question, conseillèrent la Convention, avaient tous les titres possibles pour rassurer l'anticléricalisme de M. Combes; c'étaient, en général, des défroqués parmi lesquels Daunou et Lakanal, dont les noms ont été officiellement donnés à l'une de nos rues et à l'un de nos lycées.

La liberté de l'enseignement ne figurait ni dans la Constitution de l'an VIII ni dans la charte de 1814; se soumettant à la loi qui régissait le pays, la Restauration maintint, à son corps défendant, l'Université impériale que, sans la dénaturer, elle aurait voulu améliorer. Ce furent des libéraux, comme Benjamin Constant et La Fayette qui, les premiers peut-être, s'élevèrent contre le monopole; ils y dénoncèrent un produit du même esprit qui, après le 18 Brumaire, avait bâillonné la presse, confisqué l'opinion publique et enrégimenté la France. L'émeute victorieuse en 1830 proclama la liberté de l'enseignement comme elle avait proclamé le jury, la garde nationale, et d'autres institutions du même genre. Personne

n'a plus stigmatisé le monopole que le chef de l'extrême-gauche sous le gouvernement de Juillet, M. Ledru-Rollin; les socialistes faisaient chorus avec lui, et l'inventeur du phalanstère, M. Victor Considérant, à qui le maréchal Bugeaud offrait bénévolement des terres en Algérie pour y essayer son système, se déclarait partisan de la liberté de l'enseignement, tout comme M. de Montalembert. Lorsque la deuxième République fut sortie des barricades de Février, la liberté de l'enseignement ne fut pas emportée dans les bagages des vaincus, elle était parmi les trophées des vainqueurs; et, sans combat, elle eut une place d'honneur dans la constitution de 1848. Tout en retenant la surveillance de l'Etat, l'Assemblée constituante mit dans sa loi fondamentale ces mots courts et pleins : « L'enseignement est libre. »

Aujourd'hui, ce n'est plus, comme disent les persécuteurs de l'Eglise et les oppresseurs de toute liberté, ce n'est plus de l'abrogation de la loi Falloux qu'il s'agit, puisque cette loi loyale et bienfaisante a été mise en pièces. Il s'agit d'un principe reconnu par deux Républiques, que la troisième République ne pourrait arracher de nos codes, sans témoigner que toute l'histoire de ses auteurs et fondateurs ne fut qu'un long mensonge, aboutissant à une immorale banqueroute et à une monstrueuse iniquité.

Nous ne sommes donc pas étonné que des révoltes partielles se produisent dans les esprits contre la politique où M. Combes, encore plus poussé que poussant, et encore plus servile que sectaire, s'enfonce. Il n'y a pas encore deux ans que, déposant devant la commission d'enquête présidée par M. Ribot, — après M. Poincaré qui disait son respect pour la liberté de l'enseignement, « jusqu'à se refuser même (ce sont ses expressions textuelles) à ruser avec elle et à lui porter atteinte par voie détournée », — M. Léon Bourgeois s'exprimait en ces termes : « Mon ami, M. Poincaré, a dit qu'il ne croyait pas possible, et, en tout cas, bon de porter atteinte au principe de la liberté de l'enseignement. Je m'associe à ces paroles. » Lorsqu'on se rappelle que ces deux hommes, MM. Poincaré et Bourgeois, ont été ministres de l'Instruction publique, et qu'ils ont vu de près cette Université dont des membres, incontestablement autorisés et impartiaux, comme MM. Lavisse, Monod et Bréal, n'ont pas montré une répulsion moindre contre le monopole, — on s'explique que, dût M. Combes y tomber et y rester, plus d'un membre du Bloc répugne à sauter un fossé au fond et au delà duquel il n'y a que de la boue.

Mais M. Combes, qui s'inquiète peu de la boue, s'inquiète beaucoup de son portefeuille qui branle. Pour boucher la lézarde du Bloc, il avait imaginé ou favorisé une cote mal taillée par laquelle, le principe de la liberté de l'enseignement étant passé sous

silence, on se contenterait provisoirement de le violer contre tout ce qui sera reconnu ou censé congréganiste. Comme des malfaiteurs qui, prêts à se disputer, se mettent un instant d'accord en dévalisant et en égorgeant quelque innocent qui passe sur la route, on s'accorderait mutuellement un répit en faisant souffrir une nouvelle catégorie de nos concitoyens, pris parmi les plus bienfaisants et les plus justes. Ce serait toujours autant de gagné; si tout le mal rêvé n'était pas consommé, il serait bien avancé : avec cette infamie, la fissure du Bloc serait momentanément bouchée; et le ministère de M. Combes pourrait vivoter encore.

C'est ce qui s'appelle aujourd'hui le gouvernement parlementaire; ce vil marchandage réussira-t-il?

De quelque côté, sous quelque face qu'on examine la combinaison proposée, le marché en cours, on ne peut qu'exprimer cette indignation dont le ministère actuel a fait le sentiment le plus commun de l'heure présente. Lorsque la loi des associations a été discutée, un des thèmes de M. Waldeck-Rousseau et de ses amis, qui sentaient l'effroyable gravité de leur initiative, était de dire que, si quelques congrégations non autorisées devaient disparaître, celles qui seraient désormais autorisées auraient l'existence régulière et incommutable des congrégations dûment autorisées dans le cours du dix-neuvième siècle; qu'identifiées au clergé séculier, elles seraient aussi inviolables que lui. Ce thème, M. Waldeck-Rousseau le développait au Sénat qui faisait afficher son discours. Ce qui s'est fait montre que tout cela était faux; que les congrégations autorisées sont aussi menacées que celles qui ne l'étaient pas; que le clergé séculier le sera, d'un jour à l'autre, autant que le clergé régulier; et qu'au fond nous sommes en présence d'un plan méthodique d'extermination du catholicisme, du christianisme, même de l'idée de Dieu, qui n'a pas eu son pareil dans l'histoire.

Nous ne prétendons pas que M. Waldeck-Rousseau, — avocat bercé par ses phrases, — ait joué la comédie en faisant ces déclarations. Mais il doit comprendre que la comédie tourne au tragique; et si, — après avoir fait tout ce qu'il a fait, — après avoir inventé des complots imaginaires pour lesquels il a jeté en prison, avec les fers aux mains, les plus honnêtes gens et infligé les tortures d'un interminable exil à quelques généreux Français, — après avoir mis la tête en bas au gouvernement de la République, fait nommer par la plus cynique des pressions officielles la Chambre actuelle, livré l'armée au général André, le pouvoir à M. Combes, — il croit s'amnistier en répétant à tous qu'il n'avait ni voulu ni prévu cette queue de son ministère, M. Waldeck-Rousseau se trompe. Il a des devoirs à remplir pour expliquer ou excuser son œuvre et pour décharger sa mémoire. Tout ce qu'il a eu d'activité et

d'adresse pour faire le mal qu'il désavoue, il doit le renouveler pour le défaire. Etre le complice de M. Combes serait d'un criminel; mais être son complice sans le vouloir, être (qu'on nous passe la vulgarité de l'expression) le dindon de cette ignoble farce, serait d'un sot.

L'acte par lequel, sur l'initiative de M. Waldeck-Rousseau, l'*Union républicaine* du Sénat a signifié son refus de se prêter à une délibération extra-parlementaire avec les autres groupes des deux Chambres pour mâcher à M. Combes sa besogne et pour achever « l'anarchie dans l'Etat », est un symptôme qui, nous l'espérons, annonce une politique suivie d'effet! Le discours en faveur de la liberté de l'enseignement, que M. Dupuy, ancien ministre de l'Instruction publique, à la fois universitaire et républicain, a prononcé, mériterait de hâter ce réveil moral et libéral de la haute Assemblée.

Si, comme il apparaît d'après une proposition radicale d'un sénateur de Carpentras, l'interdiction de l'enseignement aux congréganistes visait particulièrement les Frères de la Doctrine chrétienne, tout se réunirait pour la rendre particulièrement odieuse. L'excellence de ces instituteurs qui, les premiers, au milieu des splendeurs littéraires du dix-septième siècle, ont songé à organiser par une fondation durable l'instruction du peuple, est si notoire qu'au lendemain de la Révolution, c'est le gouvernement Consulaire lui-même qui, leur faisant des avances, les a appelés et reconnus pour le service public où ils étaient maîtres. Loin d'être en conflit ou en dissidence avec l'Etat, l'Etat les encourageait à multiplier les établissements pour lesquels ils ont fait d'énormes sacrifices, et que, sous des noms déguisés, on leur volerait. Nous avons entendu M. Cousin raconter qu'après 1830, aux jours les plus incontestés du monopole universitaire, il se faisait plaisir et devoir de pousser les Frères à passer les examens et à obtenir les brevets de Sorbonne. La dernière Exposition universelle a témoigné, par l'éclat exceptionnel des récompenses, en quelle estime, pour le plus grand bien de la France, ces éducateurs populaires sont tenus dans le monde entier. Un juge peu suspect, M. Berthelot, sénateur du Bloc, grand chimiste et libre-penseur, pensait aux Frères lorsque, devant la commission d'enquête présidée par M. Ribot, il reconnaissait que, par une adaptation habile de leurs écoles primaires supérieures, ces congréganistes avaient su résoudre un problème où l'Etat ânonne encore : « Aujourd'hui, disait-il, ils arrivent au niveau du baccalauréat et au développement de l'enseignement moderne, d'une façon plus simple, plus rapide et tout aussi fructueuse que notre enseignement actuel. Peut-être même leurs élèves savent-ils mieux les langues vivantes que les nôtres. »

On doit le reconnaître; pour que des propositions comme celles qui sont aujourd'hui en discussion, aient pu même affronter le

jour, il a fallu, par suite des attentats répétés et impunis, un travail de décomposition morale qui a fait que des hommes qui, sans se piquer de religion, se piquaient d'honnêteté, ont considéré tranquillement ce que, la veille, ils auraient rejeté par un sursaut de dégoût. Un libre-penseur, qui était aux fêtes athées de Tréguier, à côté de M. Combes, un partisan déclaré de M. Renan, de M. Dreyfus, de tous ces héros en vogue, M. Louis Havet, exprimait, il y a quelques années, dans une enquête universitaire dirigée par la *Revue bleue*, ce qui, même dans son monde, était le jugement presque unanime sur les projets auxquels M. Combes demande le salut de son portefeuille: « Contre le cléricalisme, c'est par la liberté que la France doit se défendre. C'est la seule arme correcte; car de quel droit interdirait-on aux prêtres d'enseigner le grec ou l'algèbre? De quel droit fermerait on Saint-Cyr à un jeune homme mineur sous prétexte que son père l'avait placé chez les Jésuites? C'est aussi la seule arme efficace. Qu'on laisse donc l'Eglise en paix, mais qu'on laisse libres les citoyens, y compris ceux qui sont prêtres... Qu'on établisse, par exemple, la vraie et complète liberté d'association; — par liberté, j'entends tout le contraire des tolérances précaires; — que le pays se couvre de sociétés philosophiques et religieuses, de sociétés d'éducation, de sociétés scientifiques, philanthropiques, politiques. Au point de vue scolaire, et sans molester les écoles rivales des siennes, — sans interdictions, sans pénalités, sans contentieux, — l'Etat peut quelque chose pour fortifier les esprits. C'est, pour lui, une façon de se protéger qui en vaut bien une autre. »

Ce n'est pas la loi Falloux qui est en question, ce sont les principes dont la République avait prétendu faire sa raison d'être et sa propriété exclusive, c'est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est l'égalité des Français. Dans l'Assemblée législative de 1849, en défendant la loi sur la liberté de l'enseignement, M. Thiers avait eu raison de dire, sans qu'une contradiction se soit élevée à la Montagne : « Faculté pour tout le monde d'enseigner, qu'on soit prêtre ou non; il n'y a pas de prêtre devant la loi. » Le procès verbal du *Moniteur officiel*, du 13 février 1850, constate même qu'une voix, partie de la gauche, interrompit M. Thiers par ces mots : « C'est vrai! » Mais, avant l'Assemblée législative de 1849, l'Assemblée constituante de 1848, foncièrement républicaine, avait formulé le même axiome; au nom d'une commission où siégeaient M. Jean Raynaud et les réformateurs les plus hardis, M. Jules Simon avait ainsi établi le droit moderne de la société laïque : « La République n'interdit qu'aux ignorants ou aux indignes le droit d'enseigner; elle ne connaît pas les corporations, elle ne les connaît ni pour les gêner ni pour les protéger, elle ne voit devant elle que des professeurs. »

Lorsqu'on songe que, d'une part, l'Etat n'a pas le droit, après avoir reconnu des congrégations enseignantes, de déposséder de leur droit d'enseigner des catégories de citoyens qui, sur la foi des engagements pris par lui-même, ont fait des sacrifices de toute sorte, renoncé à toute autre carrière, consacré leur vie entière à un objet unique et spécial; — et lorsque, d'autre part, on réfléchit que l'Etat lui-même n'a aucun intérêt à commettre ce forfait, puisqu'on le voit, à Marseille notamment, faute d'argent, de local et de maîtres, ajourner indéfiniment la fermeture d'écoles libres qu'il avait ordonnée pour le 31 octobre dernier, et qu'il est dans l'impossibilité absolue de remplacer ce qu'il détruit, — on se demande comment un Parlement pourrait poursuivre une politique qui n'est qu'une folie furieuse inspirée par un calcul bas. Ne serait-ce qu'au point de vue financier, M. Rouvier aurait, lui aussi, des responsabilités à prendre ou à repousser; il n'aurait qu'à dire tout haut, en plein Parlement, de la politique de M. Combes, ce qu'il clame à tous les échos. Nous nous rappelons quelques pages du roman, *les Morts qui parlent*, où M. Eugène-Melchior de Vogüé dessine avec un puissant relief le portrait de M. Rouvier, de cet homme à qui la gauche, simulant une indignation vertueuse contre des tripotages où elle-même s'est vautrée, ferme la bouche sous les hurlements. Aujourd'hui la gauche est muette et plate devant lui; elle sent que, si M. Rouvier sortait de son ministère de honte, le public financier, à tort ou à raison, y verrait entrer la banqueroute. Que M. Rouvier, subi et jalousé par la gauche, ait donc le courage de son opinion : non par conscience scrupuleuse, mais par comptabilité aux abois, il arrêterait toutes ces ineptes dépenses de laïcisation qui n'ont de ragoût pour les politiciens que par leur odeur de sacrilège; et l'argent qu'économiserait la trêve contre la religion, le ministre des finances ne serait pas obligé de le prendre dans la caisse de l'agriculture, et on pourrait enfin le consacrer au peuple.

Si nous cherchions le vrai coupable dans les scènes sanglantes de révolution qui, succédant à celles d'Armentières, d'Hennebont, de Dunkerque et d'ailleurs, ont éclaté à Paris, nous indiquerions le gouvernement. Plus que personne, c'est lui qui a créé l'état d'esprit où elles devaient se produire; les meneurs de l'émeute contre les bureaux de placement étaient fondés à dénoncer dans « leurs placards » Combes l'assassin. Lorsque, pendant de longs mois, dans toutes les manifestations officielles, les chants de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*, qui ne sont que des excitations au pillage et au meurtre, ont accompagné et salué les ministres comme la pure expression du régime, croit-on que les multitudes ne les aient pas pris au sérieux et ne se soient pas crues autorisées à les mettre en action? M. Combes, lorsqu'il était au séminaire, répétait à pleine bouche :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?

Ses nouveaux néophytes, les ouailles auxquelles il avait donné pour cantiques la *Carmagnole* et l'*Internationale*, ont donc agi. Ils ont saccagé les maisons, attaqué les personnes, assommé les agents de l'autorité. Le même esprit qu'une abominable politique leur a soufflé, fait assassiner des prêtres et apporter des engins incendiaires dans les églises à Paris. Nous saluons avec respect les soixante-douze gardiens de la paix qui ont été blessés, beaucoup grièvement, pour le maintien de l'ordre; nous félicitons le préfet de police d'avoir fait son devoir. Mais avaient-ils réfléchi que, pour empêcher des crimes, ils en commettaient un qui, aux yeux du gouvernement, était pire? Lequel? Ils compromettaient le portefeuille de M. Combes; ils mettaient le trouble dans sa majorité; qu'importe qu'ils se laissassent tous écraser sous les pavés, pourvu que le Bloc restât intact! M. Combes, qui fait enfoncer les portes des couvents, des chapelles, des maisons privées, a blâmé ceux que, par justice, et au besoin par pudeur, il devait couvrir, ceux qui, pour maintenir l'ordre, avaient risqué leur vie; il les a blâmés de s'être permis d'entrer dans la Bourse du Travail où régnait l'insurrection et d'où partaient les projectiles; il a blâmé ces défenseurs et ces martyrs de la loi; et, dès le lendemain, il faisait relâcher la plupart de ceux qui avaient été arrêtés en flagrant délit. La Chambre des députés lui a octroyé encore l'aumône d'une majorité dont elle s'est empressée de lui faire sentir la méprisante inanité en votant, coup sur coup, une proposition d'un membre de la droite, le comte Lanjuinais, qui, très opportunément, signifiait la suppression presque complète des sous-préfectures où le gouvernement case à nos frais ses courtiers d'élection.

M. Combes a annoncé au monde par l'*Agence Havas* qu'il était « chagriné ». Quoique la majorité lui ait encore voté ses fonds secrets, il voit le balai qui approche, il le sent déjà sur son dos; et l'urne des votes lui apparaît vaguement comme la boîte aux ordures qui, un de ces matins, emportera son ministère. S'y laissera-t-il fourrer? ou bien l'esquivera-t-il en s'en allant de lui-même? Tout « chagriné » qu'il se dépeint, il pense à tout : son fils Edgard, que le million des Chartreux a rendu fameux, allait se trouver sans place! il le bombarde prudemment conseiller d'Etat avec 15 à 18,000 livres. Voyez donc comme cela va mettre du pain dans le ventre des ouvriers! Les socialistes seraient bien ingrats s'ils se plaignaient encore! M. Combes les comble en la personne de son fils! Et voyez aussi comme le prestige du Conseil d'Etat en sera rehaussé! Le Conseil d'Etat représente la justice administrative : M. Combes fils jugera les procès au contentieux que suscitera l'application des mesures et règlements de M. Combes père. Les

justiciables auront, n'est-ce pas? toutes les garanties désirables d'impartialité; n'est-ce pas, d'ailleurs, pour cela que la Révolution de 1789 s'est faite, et que les grands ancêtres ont guillotiné?

En apparence, il y a loin de ce ministère moribond au ministère chamarré de croix et bourré de truffes, qui paradait, il y a quelques jours à peine, autour des souverains d'Italie. Et cependant qui est-ce qui faisait attention à tout cela pour le relèvement de la France? On raconte qu'incertain encore si, dans son voyage en Italie, il sollicitera l'honneur d'être reçu au Vatican, M. Loubet a déjà envoyé au Quirinal une collection de poupées mécaniques pour amuser les jeunes princesses. Nous aimerions mieux, pour notre chef de l'Etat, une autre image parlante qu'une poupée mécanique. Et puis, quel que soit son désir bien naturel de plaire, il faudrait que M. Loubet se rappelât la maxime : Pas de zèle! Il a lu dans l'histoire qu'un jour l'ambassadeur d'Espagne trouva notre Henri IV, au lendemain d'une victoire, jouant avec ses enfants qu'il promenait sur son dos; si, voulant faire le bon papa avec les petites princesses, il se livrait à cet exercice, il aurait l'air de faire marcher la République à quatre pattes.

L'empereur de Russie a eu l'esprit d'écrire à notre président de la République qu'il estimait pour le mieux la visite que nous avait faite le roi d'Italie. Pourquoi, en effet, s'en serait-il ému? Il ne pouvait y voir que la garantie de l'un de ses plus chers désirs, la confirmation de la paix en Europe; sa politique, qui la maintient dans les Balkans, est non moins intéressée à ce qu'elle soit solide sur le Rhin ou sur les Alpes. L'Allemagne est pacifique; son gouvernement renonce à l'augmentation projetée de son effectif militaire : la raison qu'en donnent les journaux officieux de Berlin, c'est que le service de deux ans établi en France nous donnera encore une infériorité numérique plus grande. Avec juste raison, l'empereur de Russie est satisfait que l'Italie ne veuille plus jouer le rôle qu'avait souhaité M. Crispi, celui du brûlot mettant le feu à l'Europe, en commençant par la France.

Mais il n'est pas moins certain qu'une orientation nouvelle se fait dans les tendances du cabinet de Saint-Pétersbourg; sans se détacher de la France, sans renoncer à la couvrir contre une agression qui, d'ailleurs, ne la menace pas, il se rapproche de l'Allemagne et de l'Autriche. Si ce n'est pas une alliance, une Sainte-Alliance, c'est une entente cordiale. Les entrevues successives de Nicolas II avec les empereurs François-Joseph et Guillaume ont une signification capitale. L'action commune de l'Autriche et de la Russie, manifestement soutenues par l'Allemagne, pour faire l'ordre dans la Macédoine, montre une politique très concertée. Est-elle désintéressée? Entraînera-t-elle, pour chacune des deux

puissances, des avantages territoriaux que leur amie de Berlin reconnaîtra par des compensations équivalentes en Europe ou ailleurs? Toujours est-il que, momentanément, l'accord est complet entre une partie de la Triplice et une partie de la Duplice : les populations de l'Europe orientale le sentent; la Hongrie s'accommode avec Vienne par un ministère de transaction; les élections au Sobranié bulgare, qui viennent d'avoir lieu, donnent une majorité raisonnable et pacifique. La Turquie, qui ergote et ruse contre la note austro-russe qui soumet son administration à une surveillance préventive et répressive, exercée par des commissions dont la plupart des membres sont chrétiens, ne paraît ni d'humeur ni de force à ne pas s'exécuter tout en rechignant et trichant le plus qu'elle pourra.

Un signe non moins caractéristique du rapprochement de la Russie avec ses deux voisins du Nord, c'est son attitude dans l'Extrême-Orient où, très décidée à ne pas évacuer la Mandchourie, elle paraît non moins décidée à ne pas laisser le Japon s'établir en Corée. Le Japon est-il sincère dans ses démonstrations belliqueuses? Il peut être tenté par le désir de ne pas attendre que la Russie soit absolument prête, pour lui infliger un échec naval que la qualité excellente de sa marine et de ses marins ne rendrait pas impossible. Il céderait peut-être à la tentation si l'Angleterre, qui l'excite, avait la moindre velléité de l'assister. Mais l'Angleterre ne le fera pas : elle ferait volontiers du Japon la torpille qui, se glissant sous les vaisseaux russes, les ferait sauter; elle ne mettra pas en branle ses escadres pour un duel formidable qui, du golfe Persique, irait jusqu'aux Indes, et où l'empire des tsars aurait contre elle l'inépuisable réservoir de ses gros bataillons. En tout cas, la Russie a pris ses sûretés en Europe; sans s'occuper de la France et encore moins de l'Italie, elle s'est fait des appuis à Berlin comme à Vienne. On a beaucoup remarqué un article récent du journal russe, le *Novi Krai*, qui passe pour l'organe officieux de l'amiral Alexeieff, le vice-roi de l'Extrême-Orient; c'est une peinture très exacte de l'état des esprits et de l'état des choses : « Si l'empereur pacifique Nicolas II n'était pas tellement opposé à toutes sortes de projets fantastiques, il ne lui serait pas impossible, à l'heure qu'il est, de combattre le Japon en Extrême-Orient avec la presque certitude du succès, et en même temps de mener une campagne victorieuse contre les Indes. L'Allemagne et l'Autriche nous couvriraient dans l'Occident contre la Turquie. L'attitude de ces deux puissances est beaucoup plus importante que l'attitude de la France, en cas de guerre entre l'Angleterre et la Russie. Il nous semble que les Anglais ne se rendent pas tout à fait compte de cela. »

Dans cet article, il est peu question de la France, du fonds que

notre allié fait sur nous. Pourquoi ne pas le dire, puisque tout le monde le sait? L'asservissement de notre gouvernement aux socialistes et aux démagogues décourage nos meilleurs amis, il nous isole en Europe. Le refus que le tsar a fait d'aller à Rome au moment même où Victor-Emmanuel III venait à Paris, la fierté hautaine avec laquelle il n'a pas voulu exposer Sa Majesté à un charivari révolutionnaire, nous sont un avertissement à nous-mêmes; et puisque nous proposions à M. Combes de méditer quelques vers de Ruy Blas, nous lui offrons encore ceux-ci :

. . . . . . Du ponant jusques à l'orient,
L'Europe, qui vous hait, vous regarde en riant.

Les Belges, que César appelle, dans ses *Commentaires*, les plus forts des Gaulois, *fortissimi Gallorum*, viennent, comme nous l'avons déjà dit, de nous donner par leurs récentes élections municipales un exemple de vitalité virile que nous devrions imiter. Peut-être contribuons-nous un peu à leur sagesse, comme l'esclave ivre de Lacédémone enseignait la sobriété aux jeunes Spartiates? Le parti conservateur a remporté sur ses adversaires souvent coalisés, radicaux, socialistes, et même parfois démocrates chrétiens, un éclatant triomphe qui affermit le pouvoir entre ses mains. Les socialistes, en particulier, ont été battus. Dans l'arrondissement de Liège, surtout dans les communes industrielles de la banlieue de Liège, ils étaient les maîtres des administrations municipales, et ils soutenaient leurs candidatures avec la brutalité qui les caractérise. La poussée nationale a été tellement irrésistible qu'ils ont été presque partout, non seulement évincés, mais écrasés.

Sans doute la Belgique est dans de meilleures conditions électorales que nous; elle a mis, dans l'exercice du droit de suffrage, plus d'équilibre entre les droits et les intérêts en présence; avec plus de respect de la liberté dans ses habitudes et dans ses institutions, elle a placé au centre de son organisation politique un pouvoir modérateur, un principe de stabilité et de continuité, un trône héréditaire qui, même lorsqu'il est occupé par un roi peu résidant, n'est pas moins un garde-fou contre les surprises populaires. Mais, à défaut de ces biens, ce que nous pouvons lui emprunter, c'est ce qui nous manque le plus : Savoir nous unir et savoir agir.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

TROIS ANS D'EXIL A SAINT-SÉBASTIEN

FEUILLES DÉTACHÉES

Uccle-les-Bruxelles, 1903.

Me voici de nouveau dans cette aimable et accueillante Belgique, où plusieurs fois déjà j'ai cherché et trouvé un tranquille et sûr refuge contre les orages de la vie. J'y reviens en murmurant le refrain reconnaissant des *Chants du soldat :*

Salut, petit coin de terre,
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité.

Devant la maisonnette où je vais vivre s'étend la pente douce d'une prairie humide plantée de peupliers et d'acacias. C'est une vieille école désaffectée. Au-dessus de la porte d'entrée est une petite niche vide où manque la statue de la Vierge. A côté, sur un terre-plein, se dresse, dans l'orgueil de ses bâtiments neufs, la nouvelle école. Elle domine de haut sa modeste devancière, mais, enserrée dans ses froids préaux sablés et dans ses monotones murs de briques, peut-être regrette-t-elle les buissons fleuris, les gazons verts, les rosiers grimpants et les vignes vierges qui entourent et égayent la vieille maison. Au bas du jardin, par dessus la haie, j'aperçois, à travers les grands arbres d'une large avenue, les toits et le clocher de la petite ville d'Uccle qui profilent leurs silhouettes rouges sur un ciel pâle et gris. Dans l'avenue passe, en faisant tinter son timbre clair, le tram électrique qui monte vers Bruxelles.

Ici, c'est la paix reposante de la campagne flamande; là-bas, c'est le mouvement fiévreux de la grande ville. J'irai me mêler

demain à cette activité laborieuse et chercher dans le travail un réconfort et un oubli; mais, avant de me mettre à la tâche, je jette un regard en arrière sur les trois années qui viennent de s'écouler, et, comme dans un cinématographe, je vois défiler les images mouvantes et variées de ces journées d'exil déjà lointaines, mais toujours prêtes à surgir de ma mémoire qui en conserve les empreintes ineffaçables.

DEVANT LA HAUTE COUR

C'est d'abord mon retour en France à la fin de l'année 1899, quelque temps avant les fêtes de Noël.

Le jour même de la condamnation de Dreyfus à Rennes, j'avais quitté Paris, où j'étais resté, caché chez un ami, pendant quatre semaines, guettant une occasion d'agir, pendant que la police faisait de vains efforts pour retrouver ma trace. La détente produite dans les esprits par l'arrêt du conseil de guerre rendait ma présence sur place inutile. Il était impossible désormais de provoquer, en faveur de nos amis prisonniers, un mouvement populaire. La foule parisienne était lasse des agitations de la rue, et les derniers groupes que je savais encore capables d'une action énergique étaient hypnotisés et immobilisés par la diversion du fort Chabrol. J'étais alors venu rejoindre Galli et Georges Thiébaud en Belgique, et de là, nous suivions au jour le jour, frémissants d'une colère impuissante, les incidents du procès de la Haute Cour.

La perfide instruction a pris fin; la Haute Cour s'est réunie. Les sénateurs, déguisés en juges, accumulent injustices sur forfaitures. Au mépris de tout droit, ils se sont déclarés compétents pour juger le prétendu complot qui leur est déféré, alors que la loi ne leur permet de juger que les attentats consommés. Au cours des audiences, ils manifestent à haute voix leur opinion; ils interrompent les accusés et les dénoncent aux réquisitions du procureur général. Ils s'autorisent eux-mêmes à quitter la salle d'audience quand il leur convient et n'y rentrent que de temps à autre pour rejeter des conclusions ou pour appliquer des peines, sans avoir suivi les débats, sans avoir pu même en lire le compte rendu, puisque, pour éviter qu'il ne soit gardé trace de leurs incorrections et de leurs illégalités, ils ont eu soin de supprimer la sténographie officielle des séances. Ils écoutent les témoins avec impatience, refusent d'entendre ceux qui leur déplaisent et coupent la parole à ceux qui les gênent. Les défenseurs des accusés, même ceux qui sont accoutumés, comme le vénérable

bâtonnier Falateuf, à l'attention respectueuse des magistrats devant lesquels ils plaident, sont accueillis, quand ils se lèvent, par des murmures hostiles, leurs paroles sont étouffées par le bruit des conversations; leurs protestations couvertes par des ricanements. D'ailleurs, en foulant aux pieds chaque jour les règles élémentaires du droit et de la procédure, la Haute Cour affiche la prétention de rester dans la légalité, son pouvoir étant, d'après elle, souverain et ses décisions sans appel.

Déroulède est malade. Sa robuste nature souffre d'être resserrée entre les murs étroits de la prison; sa blessure ancienne s'est rouverte. Il ne peut même plus assister à ces monotones audiences qui, après avoir longtemps traîné dans des minuties sans intérêt, se précipitent maintenant dans un désordre hâtif, les sénateurs n'ayant plus que le souci de prononcer leur arrêt de condamnation avant le 4 janvier, date fatale pour le tiers d'entre eux du renouvellement de leurs mandats et, par conséquent, de l'expiration de leurs pouvoirs.

Car la condamnation est, depuis le premier jour, prononcée dans l'esprit de la majorité. Ni les dépositions des témoins, ni les plaidoiries des avocats ne modifieront rien au résultat prévu et au parti pris à l'avance. La Haute Cour a été convoquée pour condamner, elle condamnera. Le Luxembourg n'est pas un tribunal, c'est un lieu d'exécution; les sénateurs ne sont pas des juges, ce sont des bourreaux. Aucun argument ne les touche, aucune discussion ne les ébranle, aucune prière ne les émeut. Hommes politiques, ils accomplissent froidement la besogne politique pour laquelle ils sont convoqués.

Mais depuis que leur volonté de condamner quand même s'affiche avec plus d'*impudence;* depuis que leur attitude est devenue plus *insolente* et plus *cynique*, j'ai senti l'impatient désir de traverser la frontière pour aller revendiquer ma place au banc des accusés. C'est en vain que Déroulède ne cesse de me donner, au nom du parti, la consigne de rester à l'étranger; je sais que mon devoir est d'être à côté de lui à l'heure de la condamnation. Seul je puis répondre à certaines accusations et réfuter certaines calomnies, puisque seul j'ai été le témoin de tous ses actes, le confident de tous ses secrets et le gérant responsable de tous ses comptes politiques.

Je suis curieux d'ailleurs de contempler de près les juges et la justice parlementaires. Ma résolution est donc prise, mes dispositions arrêtées, il ne me reste plus qu'à chercher un prétexte qui justifie mon retour.

Or justement, il y a moins d'une semaine, un huissier s'est présenté à Nanterre devant la porte de ma maison. Il était accompagné

d'un joueur de trompe qui, péniblement, a fait sortir quelques rauques mugissements de cet instrument préhistorique. Puis il m'a fait sommation solennelle d'avoir à comparaître dans le délai de huitaine devant la Haute Cour, faute de quoi mes biens seront séquestrés et je serai déclaré contumax.

Le séquestre de mes biens ne me préoccupe guère, et pour cause, mais puisque je suis résolu à me livrer moi-même, l'occasion est bonne et j'en profiterai. A la date fixée par le sonneur de trompe, je répondrai à son appel et je me présenterai devant les sénateurs. Il ne me reste plus qu'à trouver le moyen de parvenir jusqu'au Luxembourg sans être reconnu. Car il ne me convient pas d'être traîné devant la Haute Cour par des agents de police. C'est librement que je me livre, c'est donc libre que je veux comparaître devant mes juges.

Un matin, au point du jour, je quittai Bruxelles. Comment et par quelle route? Je ne le dirai pas, car le chemin déjà pris peut se reprendre. Qu'il suffise de savoir qu'à la tombée de la nuit je passai la frontière. Il gelait à pierre fendre, j'étais enveloppé dans un épais manteau; le gendarme de service auprès duquel je passai et qui montait sa faction sous la neige ne se doutait pas qu'il manquait une arrestation sensationnelle. Bientôt j'étais confortablement installé dans un express qui m'emportait à toute vitesse vers Paris. Dans mon coin, je faisais semblant de dormir la tête tournée vers la portière. Sage précaution, car dans mon wagon est monté un commerçant de Rambouillet qui peut sans le vouloir, en me reconnaissant, donner l'éveil. Après avoir changé de train plusieurs fois dans la nuit, j'arrivai enfin dans une station de banlieue, où mes amis Foursin et Le Menuet m'attendaient avec un fiacre. Quelques minutes après, nous roulions vers la barrière d'octroi, où des douaniers transis de froid nous arrêtaient pour nous demander si nous n'avions rien à déclarer. J'avais beaucoup de choses à déclarer, mais pas à la douane, et une seconde plus tard la barrière était passée. J'étais dans Paris, le plus fort était fait; le plan que j'avais tracé était exécuté sans un accroc. Une fois de plus, j'avais la preuve qu'il n'est pas bien difficile de se jouer de la police.

Le lendemain, Bertron et Reullier, mes deux chers défenseurs devant le jury, sont auprès de moi. Ils me disent que certains de mes amis voudraient que je me rendisse à la Chambre des députés où le coup de théâtre produirait, d'après eux, plus d'effet. Mais je ne suis pas rentré pour faire un coup de théâtre; je suis rentré pour répondre à l'appel de la Haute Cour, c'est devant la Haute Cour que je dois me présenter.

Je me fais donc conduire au Sénat en voiture fermée, avec Bertron et mon jeune parent, Désiré Fillau. Le cocher a reçu l'ordre d'entrer dans la cour du palais du Luxembourg, il nous dépose au pied de l'escalier réservé aux avocats et à leurs secrétaires. Nous montons. En haut des marches, des huissiers nous arrêtent. Ils s'adressent à Fillau et lui demandent sa carte d'entrée. Je lui prends des mains ma serviette d'avocat et, payant d'audace, je lui dis en me dirigeant vers la porte : « En effet, mon ami, vous n'avez pas de carte, vous ne pouvez entrer. » Et je franchis le seuil à la barbe des huissiers qui ne songent pas, me voyant si sûr de moi, à me demander la mienne.

J'étais dans la place; devant moi, derrière une porte vitrée, au bas de quelques marches recouvertes d'un tapis, s'ouvrait la salle d'audience. Mais je ne devais pas y pénétrer ce jour-là. Par un nouveau déni de justice, la Haute Cour allait me refuser le droit de prendre ma place au banc des accusés après m'avoir pourtant sommé d'y comparaître par ministère d'huissier et à son de trompe. J'insistai d'abord pour être jugé avec mes prétendus complices; j'insistai ensuite pour être au moins entendu en témoignage, mais les singuliers juges de ce singulier tribunal s'y refusèrent. (Ils estimèrent sans doute eux-mêmes qu'il valait mieux ne pas éclairer d'une lumière trop vive les ténèbres de leurs consciences). En vain les avocats firent valoir les raisons de droit, en vain Déroulède qui s'était fait porter à l'audience essaya de fléchir l'entêtement des sénateurs. Tout fut inutile.

Alors il s'emporta et, dans un mouvement superbe d'éloquence, il cracha à la face de ses juges tout le mépris qu'il ressentait pour leur indignité. Une condamnation à trois ans de prison immédiatement prononcée contre lui par les sénateurs furieux ne fit qu'enfoncer le trait plus avant dans la poitrine de ceux qui l'avaient reçu et qui s'en vengeaient si bassement.

On ne m'avait pas laissé pénétrer dans la salle d'audience. J'attendais dans une des cellules provisoires édifiées dans les couloirs du Sénat le résultat de la délibération. Je n'avais donc pu être témoin de la scène; mais je pus juger immédiatement de l'impression qu'elle avait faite, en constatant l'extraordinaire exaltation de tous ceux qui, après y avoir assisté, vinrent à la suspension d'audience me rejoindre dans ma cellule. Bertron était hors de lui, Reullier, mon pauvre et cher Reullier, qui devait s'éteindre deux ans plus tard après de douloureuses épreuves, ne pouvait prononcer une parole, la voix étranglée par l'émotion. Les agents qui avaient ramené les prisonniers dans leurs cellules avaient oublié, dans leur trouble, d'en fermer les portes et, dans le long

couloir de bois, tous étaient réunis, frémissant encore de l'émotion qui les avait secoués.

Dans la foule, l'impression ne fut pas moins forte. Et, chose curieuse, de ces longues audiences de la Haute Cour, de tout cet interminable défilé de témoins, de tous ces incidents de procédure, de toutes ces plaidoiries et de tous ces réquisitoires, elle n'a guère retenu que les invectives de Déroulède aux sénateurs. Et en cela, une fois de plus, la foule a vu juste, car les juges de la Haute Cour ne méritaient rien de plus.

La faute capitale des défenseurs des accusés fut de considérer comme un véritable procès criminel un coup de force politique et de perdre leur temps à rédiger d'inutiles conclusions et à prononcer d'inutiles plaidoiries. On discute devant des juges, on ne discute pas devant des bourreaux; aussi je m'étonne encore de la naïveté de ces avocats qui croyaient pouvoir opposer des textes de loi à la passion d'hommes de parti. Est-ce qu'un tribunal politique se soucie de la loi? Est-ce que des juges politiques se préoccupent de la procédure? Leur loi, c'est la raison d'Etat; leur procédure, c'est l'arbitraire. « En politique, il n'y a pas de justice! » a dit, un jour, l'un d'eux dans un accès de franchise; et cet aveu cynique n'est que la constatation d'un fait évident. Ce dont il faut s'étonner et s'indigner, ce n'est pas que les tribunaux politiques violent et outragent le droit et l'équité, mais c'est qu'il existe encore des tribunaux politiques, qui, tant qu'ils existeront, seront condamnés à rendre les mêmes arrêts passionnés et haineux dont le poète a pu dire :

> Cette justice-là sort de ces juges-là
> Comme du tombeau la vipère.

La violente apostrophe de Déroulède a eu l'avantage de renverser les tréteaux sur lesquels la Haute Cour essayait de parodier la justice, et, dépouillés de leurs robes de juges, les sénateurs sont apparus aux yeux de tous sous leur véritable aspect d'hommes politiques exécutant sans pitié les adversaires qu'on leur avait livrés.

A dater de ce jour, le procès de la Haute Cour était terminé et la condamnation de Déroulède, d'André Buffet et de Jules Guérin, prononcée quelques jours plus tard, ne fut qu'une formalité prévue et réglée longtemps à l'avance.

CONDAMNATION ET DÉPART

C'était le 4 janvier 1900 que la Haute Cour avait condamné au bannissement et à la détention Paul Déroulède, André Buffet et

Jules Guérin. Moins de deux mois après, j'étais traduit à mon tour devant le même tribunal diminué d'un tiers de ses membres. Les départements soumis au renouvellement partiel de janvier, et en particulier le département de Seine-et-Oise, dont j'étais le député, n'étaient pas, en effet, représentés dans la Haute Cour qui se réunit pour me juger. Peu m'importait d'ailleurs; en bloc comme en détail, c'était toujours le Sénat, c'est-à-dire une assemblée d'adversaires politiques, devant lequel j'allais comparaître pour entendre prononcer mon inévitable condamnation.

Car mon acquittement était impossible puisqu'il aurait été le désaveu de l'inique condamnation de Déroulède. Arrêté, en effet, avec lui dans la caserne de Reuilly, acquitté avec lui par le jury de la Seine, je devais nécessairement être, après lui et comme lui, condamné par la Haute Cour. L'admirable et savante plaidoirie de mon défenseur et ami Me Chenu, aussi bien que mes propres déclarations, acculaient, nous le savions bien, les sénateurs à cette conclusion inéluctable. Tous deux nous avions affirmé que la Haute Cour, liée par le principe de la chose jugée, ne pouvait, sans forfaiture, après l'acquittement prononcé par le jury, ni examiner à nouveau une question qu'un verdict souverain avait tranchée, ni condamner ceux que la justice populaire avait absous. Or, cette forfaiture, elle l'avait déjà commise, puisque c'était dans les mêmes conditions et au mépris du même verdict qu'elle avait condamné Déroulède le 4 janvier.

Lorsque j'étais entré pour le rejoindre, le 23 février 1899, dans la caserne de Reuilly, où il s'était jeté à la suite du général Roget, je m'étais volontairement lié à sa bonne comme à sa mauvaise fortune, et lorsque j'étais revenu de Belgique, en décembre, pour revendiquer ma place à ses côtés sur le banc des accusés, je savais que la condamnation qui devait le frapper m'atteindrait par contre-coup.

J'étais donc sûr d'avance du résultat et quand je rentrai à la prison de la Santé, le 23 février 1900, frappé de cinq ans d'exil, mes préparatifs de départ étaient déjà faits.

Le directeur de la prison, l'excellent M. Renouard, qui cachait sous une apparence un peu bourrue beaucoup de bienveillance et même de sympathie, avait autorisé ma femme à partager dans ma cellule mon dernier repas de prisonnier.

Ce n'était pas sans une certaine émotion que je quittais ce logis cependant peu récréatif, et que ses locataires habituels abandonnent d'ordinaire sans regret. Si triste demeure que soit une prison, c'était encore une demeure française. L'air que je respirais dans ma cellule, c'était l'air de Paris; mes amis, mes parents, m'y

pouvaient venir voir chaque jour; mes gardiens étaient d'anciens soldats français; et le bruit sourd qui me berçait la nuit, c'était l'écho des rumeurs parisiennes. Mon gîte de demain sera sans doute plus confortable; mon lit sera plus doux; ma fenêtre aura des rideaux et ma table sera couverte d'une nappe; mais qui sait si je ne regretterai pas bientôt les barreaux de ma lucarne, mon lit de fer et ma table de bois.

Pendant que je rêve ainsi, on vient m'avertir que le chef de la sûreté est en bas et qu'il est temps de partir. Je fais mes adieux à nos gardiens et je descends. Je ne savais pas encore vers quelle frontière je serais dirigé; mais je me doutais bien que le gouvernement m'expédierait en Belgique, puisque, malgré son désir nettement formulé, c'était en Belgique qu'il avait fait conduire Déroulède malade, l'obligeant ainsi à tourner tout autour de la France et à traverser la mer pour gagner l'Espagne et rejoindre Saint-Sébastien où il avait décidé de fixer sa résidence.

Comme je ne tenais pas à donner au gouvernement le plaisir de renouveler cette mesquine vexation, j'avais déclaré qu'il m'était parfaitement indifférent d'être dirigé sur une frontière ou sur l'autre, mais j'appris sans surprise de M. Cochefert qu'il avait l'ordre de me conduire à la gare du Nord. Nous montons en voiture; en route, je rappelle au chef de la sûreté qu'un an auparavant, jour pour jour et presque heure pour heure, nous étions comme aujourd'hui enfermés dans un fiacre qui, le soir du 23 février 1899, nous conduisait de la caserne de Reuilly au Dépôt. Cette nuit-là, notre voiture avait longé les quais presque déserts où passaient seules de temps à autre des patrouilles de cavalerie qui semblaient attendre ou chercher quelque chose.

Que d'événements dans cet intervalle d'une année! La mort du président Félix Faure et l'élection du président Loubet, la révision du procès Dreyfus, notre acquittement, le retour du commandant Marchand, la chute du ministère Dupuy, l'arrivée au pouvoir de Waldeck-Rousseau, le procès de Rennes, l'arrestation de Déroulède, la Haute Cour, la nouvelle condamnation de Dreyfus, enfin notre condamnation et notre bannissement!

Tout un drame politique s'est joué dans ce court espace de temps. Mais la dernière scène est jouée et le rideau se baisse sur notre défaite. Combien de temps devrons-nous attendre la revanche?

Voici la gare du Nord. Le commissaire spécial, un Alsacien, monte avec moi dans un compartiment réservé, je serre la main de quelques amis et de quelques journalistes parmi lesquels le pauvre Chincholle, le train s'ébranle, nous voilà partis.

Je fais semblant de dormir et, les yeux fermés, je pense.

Je pense à tout ce que je quitte, à tous ceux que je laisse derrière moi. Je pense à ma carrière d'avocat peut-être à tout jamais brisée, à ce palais de Justice où j'ai passé le meilleur temps de ma vie, à ces audiences dont j'aimais les luttes, à ces confrères qui étaient autant d'amis et dont la sympathie et l'affection m'ont soutenu jusqu'au dernier moment.

Je pense à ma vie politique interrompue; à cet arrondissement de Rambouillet si difficilement conquis en 1893, et qui, l'année d'avant, m'avait, après quatre années d'épreuve, si généreusement manifesté sa confiance; je pense à ces braves électeurs de l'Ile-de-France, si patriotes et si démocrates, qui peut-être vont maintenant se détourner de celui qui n'est plus pour eux qu'un banni.

Je pense enfin à mes amis, à mes parents, à ma mère, loin de qui je vais chercher une résidence étrangère. Je pense à ceux que je ne reverrai plus. Déjà, depuis que j'ai quitté la France, la mort impitoyable a frappé des êtres qui m'étaient chers et qui sont partis sans recevoir mon dernier adieu. Combien d'yeux seront fermés, combien de mains seront glacées avant que je ne revienne prendre ma place vide dans le cercle de famille?...

Mais voici la frontière. Le commissaire spécial descend, je suis seul, je suis libre, mais je suis en exil.

EN ROUTE

Je ne suis resté à Bruxelles que quelques jours; le temps de régler quelques affaires personnelles et d'examiner les diverses combinaisons entre lesquelles je dois choisir pour occuper utilement mes cinq années d'exil. On m'offre notamment de partir pour l'Asie mineure et de m'associer à une entreprise de chemin de fer. Mais avant de répondre à cette proposition, qui m'écarterait de la politique active, je veux rejoindre Déroulède à Saint-Sébastien et le consulter sur la décision que je dois prendre.

Au moment de me mettre en route, je sens, pour la première fois, ce contact désagréable de la police secrète qui est à coup sûr l'une des plus insupportables vexations de la vie d'exil. Un journaliste, qui se disait attaché au *Petit-Bleu* de Bruxelles, s'était présenté à l'hôtel où j'étais descendu sous prétexte de m'interviewer. N'ayant trouvé le lendemain dans ce journal aucune trace des réponses que j'avais faites à ses questions, je fus immédiatement fixé sur la véritable qualité du prétendu reporter. Je résolus alors de m'amuser un peu à ses dépens.

Chaque fois que je le rencontrais, je lui parlais librement comme si je l'avais pris pour un vrai journaliste. Un jour, je lui confiai,

sous le sceau du secret, que j'étais obligé de me rendre à Paris pour donner une signature chez un notaire. Je lui promis de l'avertir du jour de mon départ et de l'itinéraire que je comptais suivre pour dépister la police. Effectivement, je lui révélai confidentiellement, la veille de mon départ, que je quittais Bruxelles le lendemain matin pour aller rejoindre la ligne de Liège à Paris, à la station frontière d'Erquelines, où je prendrais l'express venant de Cologne.

Il était exact en effet que je devais, le lendemain matin, aller jusqu'à Erquelines au-devant de Galli qui venait chercher ma femme pour la reconduire à Paris. Cette combinaison nous permettait de dîner tous les trois ensemble à Namur et de retarder de quelques heures une séparation qui m'était fort pénible.

Arrivé à Erquelines, en attendant le train qui devait amener Galli, j'allai faire un tour de promenade jusqu'au poteau-frontière qui marque la limite de la commune française de Jeumont. Ne voyant personne dans le terrain découvert qui s'étend jusqu'aux premières maisons du village, je franchis la frontière, je m'avançai de quelques mètres sur la route et me décidai enfin à pousser jusqu'à la grande rue de Jeumont où je me promenai quelques instants. Aucun incident ne vint troubler mon excursion en terre française, mais je me doutais bien que mon pseudo-journaliste ne devait pas être loin et guettait mes mouvements avec l'inquiétude du chasseur qui craint de voir sa proie lui échapper. Il était, en effet, caché dans la gare, derrière des sacs de marchandises.

A dire vrai, je n'avais pas ressenti en franchissant la frontière l'impression que je m'attendais à éprouver. C'était plutôt la crainte vague du danger couru, la satisfaction intime de la défense violée qui m'avait fait battre le cœur un peu plus vite, mais il n'y avait rien là de l'émotion que l'on doit ressentir à la vue d'un être cher que l'on croit perdu ou dont on est séparé par une longue absence. J'ai compris plus tard le pourquoi de cette demi-déception.

Le simple fait de poser le pied sur le sol de la patrie n'interrompt pas l'exil d'un banni. Il m'aurait été facile depuis quatre ans de revenir, en me dissimulant un peu, soit en France, soit à Paris même. Mais que sert de revenir dans le pays où l'on a vécu si l'on y revient sans personnalité, sous un déguisement et à l'abri d'un faux nom? Ce n'est pas seulement pour y dormir, pour y manger et pour y boire que l'exilé veut rentrer dans sa patrie; c'est pour y vivre, pour y agir, pour y lutter, en un mot pour la servir, or c'est cela qui nous est interdit.

Aussi, n'ai-je pas renouvelé mon escapade de Jeumont et l'aspect trop proche, le contact trop immédiat de la frontière m'a toujours

été depuis plutôt désagréable, car j'y sentais plus que partout ailleurs la contrainte et le poids de l'exil.

Cependant le train de France arrivait; Galli, qui en descendit, me raconta qu'il avait vu monter à la frontière française un commissaire de police accompagné de plusieurs agents. Il eut vite compris le but de cette mobilisation policière quand je lui racontai le tour que j'avais joué à mon faux journaliste. Quelques instants après, nous remontions ensemble dans le train qui l'avait amené, et au moment où il quittait Erquelines pour se diriger vers Namur, nous avions la satisfaction de contempler la mine déconfite du commissaire, des agents et du journaliste-policier qui, plantés sur le quai, nous regardaient partir. Je sus d'ailleurs plus tard qu'ils s'étaient vengés de leur déconvenue en bouleversant quelques heures après les bagages de Galli et de ma femme dont ils avaient guetté le retour.

Pendant ce temps, je filais à toute vapeur vers l'Alsace-Lorraine que je traversai de nuit, ce qui m'épargna l'amertume d'apercevoir, dans ses gares, le casque prussien. Le lendemain matin, nous étions en Suisse et tout le jour je voyais défiler devant les glaces de notre wagon ces merveilleux paysages alpestres, qui, depuis Bâle jusqu'à Lucerne, et du lac des Quatre-Cantons jusqu'au Saint-Gothard, déroulent l'infinie variété de leurs sites incomparables. Quand le soir vint, nous descendions les contreforts italiens des Alpes, en contournant les grands lacs qui dorment au fond de leurs vallées. Le temps de changer de train à Milan et, au milieu de la nuit, j'arrivais enfin à Gênes. Au réveil, je fis transporter mon léger bagage à bord de l'*Orione* et, à deux heures de l'après-midi, nous quittions le port par un temps superbe. De vives acclamations saluèrent notre départ, mais je dois avouer qu'elles ne s'adressaient ni à moi, ni même au ministre de la République Argentine qui se trouvait à bord, mais bien à une troupe de comédiens français qui se rendaient à Buenos-Ayres.

La courte traversée se passa gaiement en cette aimable compagnie. En arrivant à Barcelone, j'esquivai les insupportables formalités de la douane espagnole, grâce à la courtoisie du ministre argentin qui voulut bien m'emmener avec lui dans la chaloupe du croiseur *Sarmiento* qui l'attendait pour le conduire à terre. A peine débarqué, je me fis mener à la gare et, une heure plus tard, je roulais vers Saragosse. Au milieu de la nuit, je passai de mortelles heures à la petite station de Casetas, en attendant dans une écurie glaciale, décorée du nom de salle d'attente, le train omnibus qui, au petit jour, me fit lentement remonter la vallée de l'Ebre. A midi, nous étions à Pampelune, la neige couvrait le plateau et les montagnes environnantes où bientôt notre train s'engageait pour

atteindre, à la tombée de la nuit, le point culminant d'Alsasua; peu après, nous descendions, à travers des gorges étroites, les pentes rapides des monts de Navarre.

A huit heures et demie, le train entrait en gare de Saint-Sébastien. Sur le quai, je vois une haute silhouette bien connue. C'est Déroulède qui est venu m'attendre. Je saute de wagon et nous échangeons une étreinte silencieuse, car des individus, d'allure suspecte, s'approchent de nous, prêtant l'oreille. Rapidement, à travers la nuit, un landau nous emporte. J'aperçois de longues files de lumière, un pont monumental, de larges avenues, puis l'allure des chevaux se ralentit, nous gravissons lentement une côte assez rude. Enfin la voiture s'arrête, nous sommes arrivés au seuil de la villa Alta ou Mlle Jeanne Déroulède nous accueille avec son bon sourire.

Quelques instants après, nous étions assis dans une petite salle à manger simplement meublée, autour d'une table ronde. Un feu clair brillait dans la cheminée. Suspendus aux murs, je reconnaissais des cadres familiers. La vieille Victorine est là; elle nous sert sans bruit, et, dans le fumet des plats qu'elle apporte, je reconnais la main experte de l'excellente Prudence. Et, un instant, il me semble que je suis à Croissy, dans l'intimité de l'hospitalière petite maison où Déroulède nous a tant de fois reçus.

C'est bien, en effet, sa maison, son foyer, sa table familiale, ce sont bien ses vieux serviteurs. Mais nous sommes en Espagne; c'est sur un sol étranger que cette maison repose, et je ressens une infinie tristesse en pensant que cet homme au noble cœur, dont toute la vie a été consacrée au culte de la patrie, et dont la seule passion est l'amour de la France, est condamné à vivre en terre étrangère, et que la maison de Déroulède n'est plus une maison française.

SAINT-SÉBASTIEN

Le soir de mon arrivée, après avoir quitté Déroulède, vers minuit, je suis descendu par un étroit escalier et par des ruelles obscures jusqu'à la large rue, brillamment éclairée, où se trouve l'Hôtel Continental. La nuit était sombre et pluvieuse, et j'avais gagné ma chambre sans avoir rien vu de la ville. Seul, le bruit régulier des vagues brisant sur le rivage m'avait annoncé la mer toute proche.

Au matin, un rayon de soleil me réveilla; j'ouvris ma fenêtre, et un spectacle éblouissant s'offrit à mes yeux.

L'hôtel donne sur une longue terrasse plantée de tamaris dont

la courbe gracieuse contourne la baie de la Concha. Une rangée de riches et élégantes villas la borde d'un bout à l'autre.

A l'extrémité droite, derrière les arbres d'un jardin public, le casino allonge sa blanche façade. Tout à côté, on aperçoit les mâts de quelques navires abrités par la digue étroite d'un petit port. Derrière s'élève brusquement la pente rapide et boisée du mont Urgull, sur lequel se dresse le Castello de la Mota, l'ancienne prison de François Ier, la citadelle de Saint-Sébastien, le réduit imprenable où l'héroïque général Rey se défendit en 1813.

Du côté gauche, sur un petit monticule, j'aperçois le grand cottage anglais aux toits pointus qui sert de résidence d'été à la famille royale, et dont le jardin en terrasse descend jusqu'à la mer. Sous la route passe un tunnel, et au delà, la petite plage de l'Antigo se prolonge jusqu'au pied du mont Igueldo, haute pyramide rocheuse que surmonte une vieille tour de guet.

Entre le mont Igueldo et le mont Urgull, l'îlot de Santa Clara, qui semble un bloc de rocher tombé dans la mer, ferme presque complètement la baie de la Concha, qui s'arrondit en un lac d'émeraude. Deux passes étroites, dont une seule est navigable, la mettent en communication avec le large. L'océan, toujours agité, toujours dangereux, brise sur les rochers qu'il couvre d'écume. Des barques de pêcheurs posent la tache blanche de leurs voiles sur la surface de la mer. A l'horizon glissent les fumées des grands navires qui de Bilbao font route vers la France.

Du côté de la terre, la baie de Saint-Sébastien est entourée d'un cirque montagneux dont les gradins s'échelonnent depuis les basses collines, couvertes de villas et de jardins, qui enserrent la plage, jusqu'aux masses lointaines des monts de Navarre, dont les hauts sommets sont souvent blanchis par la neige.

Dans cet admirable paysage, Saint-Sébastien étend chaque jour un peu plus loin ses rues en damier, bordées de maisons neuves et de brillantes boutiques. Car la ville est toute moderne; la cité ancienne a été complètement détruite au commencement du siècle, dans des circonstances qui valent la peine d'être rappelées.

C'était à la fin de la guerre de l'Indépendance. L'armée française avait évacué l'Espagne, ne laissant derrière elle, dans Saint-Sébastien, qu'une petite garnison commandée par le général Rey, et qui fut bientôt bloquée du côté de la terre par les alliés, et du côté de la mer par la flotte anglaise. Le général Rey se défendit pied à pied. Après avoir perdu ses forts avancés et ses redoutes, il s'était enfermé dans la ville, alors entourée de fortifications et de fossés profonds où pénétrait la mer à marée haute, lorsque l'explosion d'une poudrière ouvrit une large brèche aux assaillants.

La garnison française n'eut que le temps de se réfugier dans la citadelle du mont Urgull; la ville fut prise et livrée au pillage. Sauf une rue adossée à la montagne, tout fut incendié. C'était pourtant une ville espagnole, et ceux qui l'avaient brûlée et mise à sac étaient des Anglais et des Portugais, alliés de l'Espagne et accourus pour délivrer la ville du joug des Français.

Une inscription rappelle aux visiteurs surpris comment, en 1813, les alliés s'y prenaient pour secourir les villes. Une autre inscription célèbre l'énergie des habitants de Saint-Sébastien. Réfugiés dans un village de la montagne, à Zubieta, ils jurèrent de reconstruire immédiatement la ville et tinrent leur serment. Elle compte aujourd'hui près de quarante mille âmes, et est, après Madrid et Barcelone, la ville d'Espagne la mieux construite.

Mais, sauf deux vieilles églises sans grand caractère, elle n'a sauvé de l'incendie aucun monument intéressant, aucune maison pittoresque. C'est une ville de luxe et de plaisir, élégante et correcte. Sa population ouvrière est reléguée dans les faubourgs et même au delà. Son port de commerce est à Passages, à 6 kilomètres; les usines qui l'enrichissent sont encore plus loin, à Renteria.

Saint-Sébastien a deux plages principales, qui sont séparées l'une de l'autre par la pointe avancée du mont Urgull. A gauche, la plage arrondie de la Concha; à droite, la plage rectiligne de Colon, qui, battue par le flot du large, est séparée de la ville par la rivière Urumea, et se butte, à l'autre extrémité, contre la masse du mont Ullia.

La ville de Saint-Sébastien vit de ses plages. La cour et les nombreux baigneurs qui envahissent en été ses hôtels, ses villas et ses appartements meublés, lui apportent deux mois de richesse et d'animation; tout le reste de l'année, elle se repose et s'endort d'un demi-sommeil. C'est alors une retraite calme et tranquille qui convient à merveille à ceux qui cherchent une résidence agréable et paisible pour vivre à l'écart, loin du bruit et de l'agitation. Mais pour ceux qui, comme nous, souffrent de l'inaction forcée à laquelle l'exil les condamne, le séjour de Saint-Sébastien offre de graves inconvénients.

Nous sommes à une journée de chemin de fer de Paris, le voyage est aussi long que coûteux; on perd, en outre, près de deux heures à la frontière, dans les insupportables formalités de la douane espagnole; les communications télégraphiques sont onéreuses et lentes : nous n'avons même pas le téléphone avec la France.

Pourquoi donc Déroulède a-t-il choisi comme résidence Saint-

Sébastien de préférence à d'autres villes plus proches et plus commodes? Les raisons qui l'ont déterminé sont multiples : voisinage de la Charente, souvenir du séjour de Gambetta en 1871, avis des médecins qui ont conseillé le Midi, désir de s'éloigner des pays où le zèle dreyfusard s'est manifesté avec trop d'intempérance, enfin et surtout volonté très nette de s'écarter ostensiblement des lieux d'exil choisis par les exilés monarchistes.

D'ailleurs, il faut bien reconnaître que les inconvénients très réels au point de vue politique de notre séjour à Saint-Sébastien ont été amplement compensés par l'accueil que nous y avons reçu.

Nous ne pouvions trouver nulle part une hospitalité plus cordiale et plus discrète. Dans toutes les classes sociales, nous avons rencontré des amis. Les fonctionnaires de la ville ont été plusieurs fois déplacés pendant notre séjour; ces gouverneurs et alcades suivent en Espagne la fortune de leur parti et s'en vont quand le ministère tombe. Mais tous, libéraux ou conservateurs, ont toujours fait preuve de la même courtoisie. On sent qu'une volonté supérieure et permanente protège les exilés et assure la tranquillité de leur séjour.

A qui sommes-nous redevables de cette attitude sympathique du monde officiel? Il ne nous est pas difficile de le deviner. Les relations amicalement courtoises qu'ont tenu à lier avec Déroulède le duc de Sotomayor, grand-maître du palais de la reine; le général d'Aguirre de Tejada, précepteur du roi; le marquis de Torac, le général de Artiche et bien d'autres personnages de la cour, sont des indices assez significatifs. Et lorsque nous saluons dans les rues de Saint-Sébastien la reine régente qui passe, accompagnée de son fils, ce n'est pas seulement au grand caractère de cette femme supérieure que nous rendons hommage, c'est encore à l'influence généreuse de la souveraine à qui des républicains bannis doivent la sécurité et l'indépendance de leur exil.

A tous les degrés de la hiérarchie, nous retrouvons le même accueil, auprès des fonctionnaires civils comme auprès des chefs militaires, auprès des représentants de la province comme auprès des représentants de la ville. Partout où nous conduisons nos amis de France, au palais de la place de Guipuzcoa où siège la députation provinciale, comme à la maison consistoriale où l'alcade préside le conseil communal; au musée municipal comme au cercle des Bellas Artos, ce sont des amis qui nous reçoivent et qui nous en font les honneurs.

Mais, à côté de cette hospitalité officielle et pour ainsi dire protocolaire, ce qui nous réchauffe surtout le cœur, ce qui adoucit mieux l'amertume de notre exil, c'est la sympathie vive et sérieuse

de cet admirable peuple basque au milieu duquel nous vivons.

Premiers habitants de l'Espagne, refoulés par vingt invasions successives dans les montagnes où ils habitent maintenant, ils ont gardé, à travers les siècles, leur langue et leurs traditions originales. Ils constituent, dans les cantons limitrophes de France et d'Espagne où ils sont rassemblés, un peuple de race pure qui ne s'est pas confondue avec ses conquérants.

Peu de temps après notre arrivée, un de nos amis de France qui habite au pied des Pyrénées, vint nous voir à Saint-Sébastien. « Comment vous trouvez-vous chez nous »? nous dit-il en nous serrant la main. « Chez vous, hélas! non, répondit Déroulède, ici, malheureusement, nous sommes en Espagne. » Et notre ami de s'écrier : « Si! vous êtes bien chez vous, puisque vous êtes en pays basque. »

Et nous avons bientôt vérifié que cette boutade était, en somme, une vérité. C'est bien la même race qui vit des deux côtés de la Bidassoa; la même race de travailleurs sobres et honnêtes, la même race de jeunes gens alertes et vifs, aussi habiles à écarter les bœufs qu'à lancer la pelote; la même race de jeunes filles aux beaux cheveux à qui l'habitude de porter les fardeaux sur la tête donne cette démarche souple et cette élégance robuste de canéphores.

Très jaloux de leur nationalité, les Basques aiment peu les étrangers, et se montrent d'habitude, vis-à-vis des touristes et des hôtes de passage, défiants et réservés. Mais leurs luttes traditionnelles pour la liberté leur ont inspiré une instinctive sympathie pour tous ceux que frappent l'injustice et l'oppression. Bien qu'il soit fier de son ancienne aristocratie dont les blasons de pierre font encore saillie sur la muraille des vieilles maisons seigneuriales, ce petit peuple a l'âme républicaine. Comme le peuple suisse, auquel il ressemble par tant de côtés, c'est au prix de son sang qu'il a défendu son indépendance, et si, à la suite des guerres carlistes, il a perdu la plupart des *fueros* qui lui garantissaient autant de privilèges, il compte non sans raison sur le puissant mouvement fédéraliste qui agite l'Espagne contemporaine pour légalemeut les reconquérir.

Aussi ne nous traite-t-on pas à Saint-Sébastien comme des étrangers, mais bien comme des hôtes venus dans un pays de liberté checher un refuge contre l'arbitraire et la haine politique. Quand Déroulède passe dans les rues, les femmes du peuple le saluent d'un sourire, les hommes touchent le bord de leur béret plat et les enfants le poursuivent en criant à tue-tête : « Viva Francia! Viva Roulède! » Manifestation sans doute un peu inté-

ressée, car la main du proscrit s'ouvre souvent pour laisser tomber des bonbons ou des piécettes, mais qui n'en est pas moins une douceur et une caresse, et contre la tristesse pesante de l'exil, c'est encore l'affection chaude et vibrante du peuple basque qui nous aura le mieux protégés.

Une seule note discordante nous rappelle à la triste réalité. Cette note, c'est la police qui la donne. Non pas la police locale, discrète et prévenante, mais cette ignoble police secrète qui ne nous laisse pas un moment de répit, qui nous suit dans nos promenades, épie nos conversations et trouble jusqu'à notre sommeil. Dans la rue, dans les boutiques, dans les tramways, dans la campagne, partout enfin nous rencontrons ces odieux personnages. Une nuit, Déroulède en surprenait un qui avait escaladé sa terrasse et se cachait derrière un massif. Un autre, qui nous suivait dans un sentier du mont Ullia, et que j'ai obligé à déguerpir, se promenait le lendemain ostensiblement, armé d'un gros bâton ferré, dont il me menaçait de loin, et je fus obligé de sortir mon revolver pour lui montrer le cas que je fais de ses fanfaronnades.

Leur chef, un ancien sous-officier de réputation équivoque, dissimule, sous un nom d'emprunt à particule, son vrai nom, qui est celui d'un conventionnel célèbre, rapporteur du procès de Louis XVI. Il promène dans les cafés et les mauvais lieux de la ville son type de bellâtre de garnison. Il s'est fait passer au début pour un agent diplomatique et a essayé de nouer des relations avec les officiers espagnols, et Déroulède a dû l'exécuter publiquement pour faire cesser ce scandale. Il s'est alors entouré de quelques jeunes gens sans fortune qu'éblouit son élégance d'estaminet et qui font la fête avec l'argent de la Sûreté générale. A sa solde, il a des agents subalternes grossiers et impudents qui se fourrent dans nos jambes avec une maladresse qui nous ferait rire si elle n'était pas à la longue exaspérante.

Une nuit, en revenant de conduire un ami à l'hôtel Continental, Déroulède trouva devant sa porte un de ces tristes personnages, qui, feignant l'ivresse, le bouscula. En repoussant le faux ivrogne, il le fit rouler dans la boue. L'affaire fit du bruit, la presse s'indigna et le gouverneur informé, n'osant prendre sur lui d'interdire complètement cette odieuse persécution organisée par le gouvernement français, prescrivit cependant aux policiers de ne pas s'approcher à plus de 100 mètres de nous. Quelques jours plus tard, le plus grossier d'entre eux, une sorte de brute nommée Navarro, se plantait en pleine rue en face de Déroulède et refusait insolemment de lui céder la place. Du bout de sa canne, Déroulède l'écarta et passa. L'homme s'éloigna alors en criant qu'il va porter plainte au

gouverneur. Tout cela ressemblait beaucoup à un coup monté, et semblait avoir pour but d'indisposer contre nous les autorités espagnoles que l'on trouvait sans doute trop conciliantes.

Déroulède coupa court, cette fois, à la manœuvre, en se rendant directement chez le gouverneur : « Est-il vrai, lui demanda-t-il, que les policiers ne doivent pas me suivre à moins de 100 mètres? — Parfaitement, répond le gouverneur. — Alors, reprend Déroulède, si l'un d'eux se plaint à vous d'avoir reçu de moi des coups de canne, comme ma canne que voici n'a pas 100 mètres de long, vous voudrez bien constater que c'est lui qui est dans son tort. »

Le gouverneur reconnut en riant la justesse de l'observation et l'affaire n'eut pas de suite, mais l'espionnage continua, tâtillon, incessant, insupportable. Nos correspondances étaient toutes lues, quand elles n'étaient pas volées; on alla jusqu'à fouiller, après les avoir forcées, les valises de Mlle Déroulède, au cours d'un voyage qu'elle fit à Madrid avec son frère.

Ces mesquines et inutiles tracasseries, ces répugnants procédés de crocheteurs et de filous, qui donnent bien la mesure morale d'un gouvernement qui les ordonne ou qui les tolère, sont d'ailleurs d'inutiles aggravations de notre peine, car ayant cessé d'être secrète, la surveillance a cessé en même temps d'être efficace. C'est donc une pure vexation, mais une vexation qui, à la longue, se transforme en souffrance réelle, lasse les patiences les plus résignées, et met à vif, par sa persistante pression, la cruelle blessure de l'exil.

MAISONS D'EXILÉS

Villa Oterza. — Après avoir traversé l'Urumia sur le large pont de pierre de Santa Catalina, qui relie l'avenue de la Liberté à la plage de Colon, on entre dans un faubourg de création récente conquis sur les sables et les dunes de la mer, à travers lequel passe la route de France. Sur la droite, se détache la route d'Ernani qui, après avoir passé sous la voie ferrée, longe les collines basses parallèles à l'Urumia et d'où les alliés ont bombardé la ville et le fort en 1813. De vieux arbres plantés en quinconces forment en cet endroit une belle et longue promenade qui porte le nom de parco d'Atocha. C'est là que tous les dimanches les jeunes gens de Saint-Sébastien se donnent rendez-vous. Ils y trouvent un vélodrome, une pelouse de foot-ball et un ponton de pelote avec ses hautes murailles blanches. Tout au bout de l'avenue s'élève la vieille plaza de Toros que va bientôt détrôner la nouvelle et splendide rivale que l'on est en train de construire sur une hauteur proche de la mer.

Les jours de courses de taureaux, le parco d'Atocha est noir de monde, les équipages élégants et les voitures de louage se succèdent sans interruption dans la poussière de la route, les picadors montés sur leurs maigres chevaux de corrida, les espados et les toreros, assis dans de riches landaus, passent brillants et fiers. Tous les habitants de la ville sont alors rassemblés là, les uns regardant les autres passer. En semaine, au contraire, le parco est désert, sauf quand les recrues viennent y faire l'exercice.

A l'angle de l'avenue, à côté de l'asile des vieillards indigents et des enfants abandonnés, une longue grille à demi cachée par des massifs de lilas sépare de la route un jardin où fleurissent des roses. Dans le fond, s'élève un pavillon d'un étage, flanqué d'une petite tourelle carrée que surmonte un mirador. C'est la villa du señor Oterza, ma maison d'exil. Avec sa terrasse en demi-centre où grimpent les chèvrefeuilles, son balcon de bois et son toit découpé, elle me plairait infiniment si elle était située dans la banlieue de Paris au lieu d'être bâtie dans un faubourg de Saint-Sébastien.

De mes fenêtres, on ne voit cependant ni la mer ni la montagne et les arbres du parco d'Atocha forment mon seul horizon; mais je ne m'en plains pas, car j'ai l'illusion d'habiter l'une des grandes avenues qui conduisent à Versailles. J'ai arrangé mon jardin à ma guise. J'y ai semé et planté des fleurs de France qui, sous le ciel espagnol, croissent avec une exubérance extraordinaire. Je les arrose moi-même avec un grand diable d'arrosoir espagnol au bec interminable.

Mais, malgré mes soins, mes fleurs pâlissent à côté des roses qui envahissent tout. Il y en a de toutes les espèces et de toutes les couleurs, elles grimpent au mur, au balcon, aux fenêtres et embaument toute la maison.

Dans les pièces très claires, de vieux meubles de famille ne donnent pas trop l'impression de la maison garnie; aux murs sont accrochés de nombreux tableaux religieux. Des amis trop prudents m'avaient conseillé de les retirer pour ne pas être taxé de cléricalisme, mais je me suis gardé de suivre ce piteux conseil. Je garde la maison telle que je l'ai trouvée et telle qu'elle m'a reçu. Je n'y suis d'ailleurs qu'un hôte de passage, toujours prêt à partir du jour au lendemain, et je n'ai ni le cœur ni le goût d'en transformer les arrangements pour les disposer à ma guise.

Dans ce calme logis d'exil, j'aurais pu patiemment attendre l'heure du retour en France si la fatalité ne m'y avait encore poursuivi. A peine y étions-nous installés que la fièvre typhoïde frappait ma femme à mes côtés. Mal remise, après une convalescence très

lente, de cette terrible secousse, elle était ensuite victime d'un accident grave qui la clouait au lit de nouveau, cette fois pour plus d'une année, en proie à des souffrances atroces. Si j'avais tenu exactement le journal de mon séjour à Saint-Sébastien, il m'aurait ainsi fallu noter que la moitié de mon temps d'exil s'est passé dans une chambre de malade et que l'hôte le plus assidu de ma maison a été l'aimable et dévoué docteur Vic qui, hélas! venait encore plus souvent nous voir comme médecin que comme ami.

Villa Alta. — De la plage on aperçoit facilement la villa Alta plantée à mi-côte sur la colline qui forme autour de Saint-Sébastien un amphithéâtre de jardins et de villas. Blanche et rouge, elle paraît assez vaste avec ses trois étages de hautes fenêtres, ses miradors suspendus à un corps de bâtiment central qui fait saillie sur la façade, ses trois terrasses et ses escaliers de pierre. Mais, comme dans beaucoup de maisons espagnoles, la réalité est plus simple que l'apparence.

La route rapide qui, derrière la villa Alta, grimpe à flanc de coteau, la coupe à la hauteur du second étage; si bien que son rez-de-chaussée n'est qu'une cave et que son premier étage se trouvant en contrebas de la route ne peut servir que de cuisine ou de remise. Seuls les deux étages supérieurs servent à l'habitation. De la route, par les quelques marches d'un escalier en fer à cheval jeté sur une sorte de fossé, on accède à une porte assez étroite qui ouvre sur un petit vestibule.

A droite de ce vestibule, un escalier à rampe de bois conduit à l'étage supérieur. A gauche se trouve la salle à manger éclairée par deux fenêtres sur la route. Elle est trop petite pour les nombreux amis que Déroulède, souvent à l'improviste, convie à s'asseoir autour de la table ronde invariablement garnie d'un bouquet d'œillets rouges. Dans un angle, sur un haut piédestal, est placé un buste de Gambetta. Du vestibule et de la salle à manger on pénètre par deux portes à double battant dans le grand salon qui occupe toute la largeur du bâtiment central. Quatre larges fenêtres, et un grand mirador qui fait saillie sur la façade, l'inondent de clarté. De tous côtés la vue s'étend librement sur un panorama merveilleux.

Au premier plan, la ville toute blanche s'étend en éventail. En face, l'îlot de Santa Clara et le mont Urgull ferment la baie de la Concha dont les vagues se déroulent en demi-cercle et viennent mourir sur le rivage. Au delà jusqu'à l'horizon la mer étale sa robe verte aux reflets changeants; tandis qu'à droite et à gauche, à partir du mont Ullia et du mont Iguelta, des chaînes de montagnes s'étagent.

L'œil ne se fatigue pas de contempler ce décor qui varie à chaque

heure du jour. Eblouissant de gaieté par un temps clair quand le soleil l'illumine, sombre et terrible quand le vent souffle en tempête et que la maison, violemment secouée, chancelle sur sa base, pittoresque et romantique quand, au déclin du jour, les derniers rayons du soleil descendant sur les flots, teignent de pourpre et de sang la ville, la mer et la montagne.

Sur la droite, derrière les massifs de montagnes que domine la masse imposante des Trois Couronnes, un pic lointain dessine un triangle à l'horizon. C'est le Rhune, la montagne française qui de l'autre côté de la frontière signale au proscrit la direction de la F rance.

Le salon de la villa Alta était presque vide quand Déroulède s'y est installé; aux murs étaient accrochées quelques gravures sans intérêt; mais une attention délicate d'un groupe d'artistes français a bientôt transformé la maison de l'exilé en un petit musée intime. Des tableaux, des dessins, des aquarelles venus de France ont couvert les murs. Gérôme, Harpignies, Carolus Duran, Dagnan-Bouveret, Montenard, Madeleine Lemaire, Jean Béraud, Louise Abbéma, Forain Job, Caran d'Ache et cinquante autres d'égal talent ont tenu à remplir d'œuvres d'art françaises la maison de leur ami chassé de France. Une admirable composition symbolique de Luc Olivier Merson occupe la place d'honneur. C'est la justice frappée à mort, un poignard dans le dos. Çà et là des bronzes, des objets d'art, souvenirs chers de parents et d'amis, le lion de Belfort, le zouave de Frémiet, une épée ciselée par Froment Meurice, un drapeau tissé par les femmes de la Charente et dont la hampe supporte une petite Charentaise d'argent modelée par Lucien Pallez. Du même Pallez, aux deux extrémités du salon, se détachent, sur un fond de tentures rouges et de plantes vertes, le buste de Déroulède qui fut achevé la veille de son arrestation, et l'épreuve originale en terre brute du buste de la République qui présida le banquet des conseillers municipaux; enfin, dans une gaine de cuir qui est un bijou d'art décoratif, le bas-relief en bronze argenté offert à Déroulède en souscription publique par l'*Echo de Paris*.

Sur une grande table carrée, placée au centre de la pièce, l'épreuve originale de la statue de Strasbourg, de Pradier, rappelle aux visiteurs que l'exilé de la Haute Cour reste quand même le président de la Ligue des Patriotes.

C'est dans ce grand salon si plein de souvenirs que chaque jour, dans l'après-midi, Déroulède reçoit les nombreux visiteurs qui viennent frapper à la porte de la villa Alta. Cette porte reste fermée jusqu'à deux heures. A six heures, chaque matin, Déroulède se lève et s'installe à sa table de travail. Il s'est imposé la règle absolue

de ne se laisser déranger par rien ni par personne dans sa besogne matinale et quotidienne. La vieille Victorine, cerbère incorruptible, veille impitoyablement au respect de cette consigne et défend à tous l'entrée du cabinet de travail.

Ce cabinet est situé à l'étage supérieur de la maison, il est installé dans une petite pièce aux murs blancs, dont la fenêtre donne sur un balcon triangulaire qui domine la mer. On y parvient en traversant une autre pièce dont les murs également blancs sont garnis de planches de sapin surchargées de livres. Près de trois mille volumes composent ainsi au proscrit une bibliothèque soigneusement choisie et méthodiquement classée.

Près de sa table de travail, à portée de sa main, il a placé quelques portraits intimes et quelques souvenirs familiers ; à côté d'une petite fenêtre qui donne sur un mirador, M[lle] Jeanne Déroulède apporte sa légère table à ouvrage, prête à disparaître quand survient un visiteur.

C'est là le réduit favori de l'exilé. Seuls les intimes y sont admis. Il y retrouve la tranquille et laborieuse solitude de son cher Langely, et il y pourrait reprendre facilement ses travaux littéraires interrompus. Mais jamais il n'a voulu partager sa vie entre les lettres et la politique. S'il revenait aux lettres, c'est qu'il aurait renoncé à la politique, et, pour le moment, elle le tient tout entier. Tous les jours un important courrier lui arrive de France ; à chaque lettre il veut répondre lui-même et il met dans chaque réponse toute sa foi et toute son ardeur de chef de parti. Aussi peut-il à peine suffire à la tâche, souvent l'heure du déjeuner sonne sans qu'il se décide à quitter la page commencée, et quand il se décide à descendre il est près de deux heures et déjà les visiteurs arrivent.

Amis comme adversaires, intimes comme inconnus, partisans dévoués comme simples curieux, tous sont reçus avec la même affabilité, la même cordialité. Il a vite fait de mettre à l'aise ceux qu'une très réelle émotion a saisi en entrant dans cette maison d'exil ; car, pourquoi le cacher, j'ai vu bien des fois des mains trembler et des yeux se mouiller de larmes au spectacle de cette souffrance injuste si noblement supportée. Mais la vaillante humeur du proscrit a vite fait de dissiper ce voile de tristesse, et, montant droit à son but, il ne tarde pas, quels que soient ses interlocuteurs, à essayer de les convertir à ses idées et de les gagner à sa cause. Et avec une vivacité et une ardeur inlassable, une variété et une abondance d'arguments qui surprennent et étourdissent d'abord l'esprit, puis finissent par l'envahir et le pénétrer, il développe son système plébiscitaire, dépensant autant de force et d'éloquence pour persuader trois ou quatre personnes que pour séduire,

enlever et enthousiasmer des milliers d'auditeurs dans une réunion publique.

Cet homme possède en vérité un exceptionnel tempérament d'entraîneur de foules. Depuis plus de trente ans, il dépense sans compter, pour la propagande de ses idées, toutes les richesses de sa double nature d'apôtre et de soldat. De 1870 à 1889, il a prêché la revanche sans se laisser détourner par aucune diversion de sa tâche patriotique. Le jour où il a compris que le régime parlementaire était un obstacle insurmontable à la réalisation de ses rêves, il a tourné contre le parlementarisme la même volonté persévérante et la même inlassable ardeur. Avec une ténacité, une persistance, un entêtement que rien ne décourage, il continue, en dépit des résistances et des échecs, à marcher droit vers le but qu'il s'est fixé.

Ceux qui n'ont pas étudié de près Déroulède, ne le connaissent pas. Sur la foi de la légende, les uns se le représentent comme un emballé, comme un impulsif, dont l'énergie bouillante et désordonnée est toujours à la merci d'un coup de tête, et d'autres, ne voulant voir en lui qu'un poète, s'imaginent qu'il ne se laisse guider que par le sentiment, et que son cœur l'emporte toujours sur sa raison.

Or, sur ces deux points, la légende est dans l'erreur.

Tout d'abord, loin d'être un impulsif, Déroulède est un calculateur qui ne prend jamais une décision sans l'avoir longtemps à l'avance mûrie et pesée dans son esprit. Ce qui trompe sur son vrai caractère ceux qui le connaissent mal, c'est que ses actes publics surprennent généralement parce qu'ils ne sont ni prévus ni attendus. Mais ce qui est imprévu et inattendu pour tout le monde était depuis longtemps conçu et préparé par lui et la surprise que ses actes provoquent, le plus souvent est la conséquence nécessaire de sa très prudente discrétion et de son excessive défiance. Car ce grand parleur n'est pas un bavard, et cet homme, en apparence si confiant et si ouvert, est plutôt renfermé et presque soupçonneux. Les plans qu'il forme, les projets qu'il médite, il ne les soumet presque jamais à personne; moi qui fus l'un de ses plus proches collaborateurs, je n'ai souvent connu les plus graves de ses décisions qu'à la veille du jour où il devait les exécuter; mais je sais que, pendant des semaines et des mois, il y avait longuement réfléchi avant de s'y arrêter.

Et de même qu'il n'est pas un impulsif, Déroulède n'est pas un sentimental. Rien n'est plus contraire à sa nature que la sensibilité. Il n'y a pas de place dans son âme pour un autre amour que l'amour de la France, et cette passion exclusive a absorbé en lui

toutes les sources du sentiment. Si son admirable sœur a seule su prendre dans sa vie et dans son cœur une place privilégiée, c'est qu'il la sait, depuis longtemps, prête comme lui et avec lui à tout sacrifier au même idéal patriotique. Tout autre peut attendre de lui du respect, de l'estime, de la confiance, de la sympathie ou de la pitié, mais ne doit pas lui demander de la tendresse.

Ni coups de tête, ni coups de cœur, les actes de Déroulède sont toujours des coups de raison et de volonté.

Maurice Barrès l'a un jour comparé à un rocher que l'on retrouve toujours immobile et intact à la place où on l'a laissé. La comparaison n'est juste que depuis qu'il est exilé, car son immobilité forcée n'est que la conséquence de l'exil. En réalité, Déroulède est une force vive qui ne se conçoit qu'en mouvement, et s'il fallait absolument le comparer à quelque chose, je le comparerais plus volontiers à une puissante machine de fer placée sur des rails rigides et suivant implacablement sa route sans se préoccuper des obstacles.

L'exil a brusquement arrêté cette force en marche, mais elle reste sous pression et on la sent prête à se remettre immédiatement en route et en action dès que la voie sera libre. Ceux-là le savent bien qui refusent de lui rouvrir les portes de la patrie, précisément parce qu'ils craignent que cette volonté tenace et résolue ne groupe et n'entraîne d'un seul bloc derrière elle les éléments d'opposition épars et désorganisés auxquels il ne manque qu'un moteur et une direction.

C'est dans ce double sentiment des services qu'il pourrait rendre et de l'impuissance où l'exil le réduit, que consiste surtout la souffrance du proscrit. Des missionnaires, des voyageurs, des commerçants, des industriels, des savants, des fonctionnaires résident de longues années hors de la France sans en souffrir; c'est qu'ils l'ont quittée volontairement, c'est qu'ils ont le droit d'y revenir quand ils le veulent; c'est qu'ils peuvent au loin lutter, travailler, mourir pour elle.

La peine du banni c'est d'être inutilisé, c'est de se sentir sans forces pour servir la patrie, sans armes pour la défendre. Bientôt elle sera en proie aux pires déchirements, tous ses enfants seront à leur poste de combat, luttant pour leur foi, pour leurs convictions, pour leur idéal; nous seuls nous ne pourrons courir où nous appelle le devoir et nous devrons assister, impuissants, au triomphe d'un parti qui mène la France à la ruine, à la déchéance et à l'abdication.

Cette souffrance muette sera toute l'histoire de mes trois ans d'exil.

Marcel Habert.

La suite prochainement.

L'EXPANSION JAPONAISE

Depuis quelques mois les bruits les plus contradictoires sont mis en circulation au sujet du Japon. Tantôt on nous annonce que le gouvernement du mikado fait de belliqueux préparatifs contre la Russie et menace notre alliée d'une guerre au cas où satisfaction ne lui est pas donnée en Corée et en Mandchourie, tantôt nous apprenons que de hautes personnalités politiques du Japon, telles que le baron Shibusawa, et des journalistes connus, comme M. Shimada, prônent les avantages d'une entente avec Saint-Pétersbourg et désapprouvent publiquement le traité avec l'Angleterre, qu'ils estiment être le résultat d'une politique inconséquente et dangereuse.

C'est que le Nippon, où les luttes politiques ont atteint un degré d'acuité extrême, bien que le régime parlementaire y soit d'introduction toute récente, est divisé, au point de vue de la politique extérieure, en deux partis irréconciliables.

Le parti impérialiste ou conservateur entretient avec soin la haine séculaire de la nation contre la Russie, « l'ennemi du Nord », dont les vaisseaux venaient déjà, il y a deux siècles, forcer la réclusion volontaire dans laquelle se confinait le Japon et commercer avec ses habitants malgré la défense du mikado. Déjà à cette époque de nombreux écrivains dénonçaient à la nation les vues agressives du gouvernement du tsar.

Le parti libéral, moins puissant que le premier, recrute surtout ses partisans dans la classe intellectuelle et parmi les grands industriels du pays. Il est dirigé par une nouvelle génération d'hommes politiques, de littérateurs et de journalistes qui consacrent leur talent à démontrer qu'un conflit avec la Russie exposerait le Japon à un désastre financier et économique dont les conséquences seraient incalculables. « Pour quelles raisons, disent-ils, nous engagerions-nous dans une guerre avec l'empire moscovite que soutiendrait certainement la France, son alliée? Chacune de ces deux nations possède, en Extrême-Orient, un vaste domaine colonial qui assure, pour de longues années encore, des débouchés importants à notre industrie et à notre commerce. Nous avons trouvé en Indo-Chine et en Sibérie des marchés où nous écoulons une partie de nos produits. Un conflit nous les fermerait. La Corée menace de nous échapper, mais la Russie n'a aucune raison pour lui interdire toutes relations commerciales avec nous. Quel intérêt aurait également la France à empêcher l'Indo-Chine de nous expédier les cargaisons de riz que nous demandons à sa colonie?

« Nos véritables rivaux sont bien plutôt les Anglais et les Américains des Etats-Unis qui, avec leurs capitaux, leur puissante main-d'œuvre, leur énorme production à bon marché, prétendent accaparer tout le commerce d'Extrême-Orient et verraient sans déplaisir l'empire du Soleil-Levant entreprendre une guerre longue et difficile qui paralyserait son commerce, absorberait toutes ses ressources et le ruinerait pour longtemps. En admettant même que l'appui de la Grande-Bretagne ne nous fasse pas défaut dès le début, cette puissance ne manquerait pas de nous abandonner au cours des hostilités et de signer séparément la paix avec la Russie et la France pour occuper les positions économiques délaissées momentanément par nous et pour s'enrichir ainsi de nos dépouilles.

« Nos jeunes entreprises industrielles, nos compagnies de navigation à peine créées, sombreraient fatalement au cours de cette guerre. Pour mobiliser l'armée et la marine, le gouvernement, qui est toujours à court d'argent, se verrait dans la nécessité de s'emparer de tous les fonds disponibles des caisses d'épargne et de la totalité des réserves métalliques de la banque du Japon. Finalement, il serait acculé à la banqueroute. Alors même que le succès nous resterait, notre pays subirait, grâce à la folle témérité du parti impérialiste, un recul de plus d'un demi-siècle. Qui sait s'il se relèverait jamais d'une aussi désastreuse victoire! »

Aveuglés par les succès de la campagne de Chine, les impérialistes ne veulent pas reconnaître la valeur de ces arguments. L'alliance anglaise, disent-ils, a rendu le Nippon invincible. Mais comme sa durée n'est que de cinq ans, il faut en tirer, avant son expiration, tout ce qu'elle peut donner. Ils ne se sont pas aperçus de l'obscurité de certains articles du traité qui leur inspire tant d'arrogance, et ils négligent assez les leçons de l'histoire pour s'imaginer que leur nouvelle alliée en exécutera scrupuleusement toutes les clauses. D'après eux, dès le début des hostilités, les forces navales de la France et de la Russie seront anéanties ou obligées de fuir devant la flotte anglo-japonaise, qui détruira Vladivostock et Port-Arthur avant l'arrivée des renforts russes. Puis les steamers nippons, mobilisés pour la circonstance, porteront en quinze jours, sous la protection des escadres alliées, cinquante mille soldats en Indo-Chine et autant en Corée. La première armée aura facilement raison des quelques milliers d'hommes chargés de défendre l'Indo-Chine, et la France se trouvera impuissante à les secourir, attendu que la flotte anglo-japonaise sera maîtresse de l'océan Indien. Quant aux troupes russes, elles camperont impuissantes sur les côtes sibériennes, et celles qui tenteront de pénétrer en Corée seront facilement arrêtées dans les

défilés des montagnes par l'armée japonaise. La France et la Russie devront se résigner à abandonner au mikado la Mandchourie, la Corée et l'Indo-Chine, qui formeront l'empire colonial nécessaire au développement de l'empire du Soleil-Levant.

Les impérialistes espèrent que le Japon, ainsi débarrassé de ces deux adversaires, réussira plus tard à chasser les Anglais d'Extrême-Orient, et à affranchir complètement l'Asie du joug des « barbares de l'Ouest ». C'est dans ce but qu'ils ont fondé la ligue nationale *Kokumin domei kdai*, dont le journal le *Thoyo* (l'Orient) prétend « soustraire l'Extrême-Orient aux appétits de conquête de l'Europe et rendre l'Asie aux Asiatiques ». Dans son premier numéro, il a déclaré que « le Japon est aujourd'hui un puissant Etat à qui se trouve dévolu le rôle de défenseur de la Chine, de la Corée, du Siam, et même de l'Inde. »

Tels sont les principaux arguments que les impérialistes et les libéraux développent dans leurs journaux. Malheureusement, les belliqueux discours des premiers trouvent plus d'écho dans la population nipponne que les exhortations à la prudence des seconds.

C'est que le Japon, où le régime féodal n'a guère disparu que depuis une trentaine d'années, est encore un pays essentiellement militaire. Les luttes de seigneur à seigneur ont pris fin à une époque trop récente pour que l'ancienne classe des guerriers, les *Samouraï*, ait perdu tout son ancien prestige. Les sentiments belliqueux sont restés en grand honneur chez ce peuple. Aussi accueillit-il avec de véritables transports de joie la déclaration de guerre au Céleste-Empire. Et il faut reconnaître que les soldats du mikado ont montré, sur les champs de bataille, un entrain et un courage dignes des antiques prouesses dont sont remplis les ouvrages des poètes japonais.

La majorité de la nation, convaincue par la presse impérialiste que, depuis la réorganisation de son armée et de sa marine, le Japon peut tenir tête en Extrême-Orient à n'importe quel Etat européen, se montre favorable à une guerre contre l'empire moscovite, qui la débarrasserait de son plus vieil adversaire et lui permettrait de devenir le défenseur des peuples de race jaune dans le concert des grandes puissances.

A la différence du Chinois, le Nippon est extrêmement patriote. Il est prêt à sacrifier ses biens et sa vie pour son pays. Par suite, le gouvernement, qui redoute les conséquences d'un conflit avec la Russie, est tenu à la plus grande circonspection dans ses pourparlers avec Saint-Pétersbourg pour ne pas heurter le sentiment national. Un de mes amis de Tokyo, qui m'adressait, il y a quelques jours, une curieuse relation de la récente visite faite au

mikado par le général Kouropatkine, ministre de la guerre de Russie, après son inspection d'Extrême-Orient, admire sans réserve l'habileté du ministère japonais qui a su assurer une courtoise réception à son hôte, sans trop mécontenter les belliqueux patriotes de l'empire du Soleil-Levant.

La haine de la Russie a trouvé un nouvel aliment dans les difficultés que cette puissance a suscitées aux Japonais lorsque ceux-ci ont voulu s'étendre à l'extérieur et ouvrir des débouchés à une population qui s'accroît dans des proportions inquiétantes. Tard venu à la civilisation, le Nippon a trouvé toutes les places prises autour de lui quand il a eu besoin de colonies. Il ne restait plus que la Corée, qu'il a été longtemps seul à exploiter et sur laquelle il prétend avoir des droits historiques. Des milliers de ses nationaux émigrent chaque année dans le pays du Matin-Calme et s'y établissent comme commerçants ou comme industriels. Actuellement, il y a environ quarante mille Nippons en Corée. A Séoul, il existe tout un quartier construit par eux autour du magnifique palais de la légation japonaise On trouve là des magasins, des usines, des banques, des écoles, voire même une caserne et un hôpital japonais. Récemment, l'ambassadeur nippon a inauguré un bel hôtel des postes sur lequel flotte le pavillon blanc avec un soleil rouge.

Fousan, Mokpo, Chemoulpo doivent en grande partie leur prospérité aux sujets du mikado qui se sont établis dans ces ports, où ils détiennent tout le commerce. Ils expédient surtout dans leur patrie des quantités considérables de riz. En 1901, les importations et exportations de la Corée ont atteint le chiffre de 16 millions de yen, c'est-à-dire de 40 millions de francs, dont 29 millions pour le commerce avec le Japon seul.

Sur 65 fonctionnaires étrangers au service de l'empereur de Corée, on comptait, à la date du 1er janvier 1903, 40 Japonais, parmi lesquels il faut citer le financier bien connu, Kato Matsouo, chargé de réorganiser les finances de ce pays.

La société *Chosen Kyokai*, fondée par le comte Okuma, le marquis Saïgo, le prince Shimazzu, etc., a puissamment contribué au développement du commerce entre le Nippon et la Corée, en même temps qu'elle entravait de toutes ses forces l'action du remuant ministre de Russie à Séoul, M. Pavlow.

Le Japon se croyait donc en droit d'espérer qu'il allait trouver dans l'empire du Matin-Calme la colonie dont il avait besoin lorsque la Russie vint s'y installer et prétendit substituer son influence à celle du gouvernement du mikado.

A cette nouvelle, l'indignation fut extrême dans l'empire du Soleil-Levant. Il fallut faire garder par les troupes l'hôtel du ministre

du tsar à Tokyo, pendant plus d'une semaine, de crainte qu'il ne fût attaqué par le peuple.

Nul doute qu'un conflit eût éclaté à ce moment si le Japon avait eu à sa disposition l'armée et la flotte qui lui inspirent tant de confiance aujourd'hui. Mais l'effort gigantesque qui devait mettre ce pays au niveau des grandes puissances n'avait pas encore porté ses fruits, et il fallut bien entamer des pourparlers avec Saint-Pétersbourg. La partie ouest de la Corée, la plus fertile en rizières, paraissait devoir être attribuée à l'empire du Soleil-Levant lorsque la guerre sino-japonaise vint tout remettre en question. Les négociations interrompues ne purent être reprises. Depuis lors, l'influence de chacune des deux puissances rivales a passé, en Corée, par des phases diverses. Elles se sont supplantées à tour de rôle auprès du faible empereur. Aujourd'hui leurs positions sont à peu près égales et elles s'empêchent réciproquement de mettre la main sur cette contrée. C'est une situation d'attente, grosse de menaces et de dangers. Il suffirait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres et provoquer une conflagration générale en Extrême-Orient. Le gouvernement du mikado ne peut permettre aux Russes de s'emparer de la Corée qui se trouve à quelques heures seulement des côtes du Japon. Ce voisinage serait une menace constante pour l'empire du Soleil-Levant. D'autre part, la Russie a trop ouvertement affiché ses prétentions sur la Corée pour l'abandonner à son rival. Cette reculade serait un triomphe pour le Japon. Et cependant le gouvernement du tsar a commis une véritable imprudence, qu'il regrette aujourd'hui, en cédant à son insatiable appétit territorial qui l'a amené jusqu'à Séoul. Cette faute peut avoir et pour lui et pour la France les conséquences les plus graves. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur les difficultés intérieures du Japon, qui ne peut plus nourrir tous ses habitants et se trouve contraint de conquérir un empire colonial pour y installer l'excédent de sa population. En 1887, il comptait déjà 40 millions d'âmes. En 1900, il dépassait le chiffre de 48 millions, soit une augmentation de 20 pour 100 en treize ans et une moyenne de 140 habitants par kilomètre carré, alors qu'en France la densité est deux fois moins forte. Dans certaines parties de l'empire particulièrement fertiles elle s'élève à 300 habitants. Dans l'île de Shikokau, elle atteint jusqu'à 390 habitants par kilomètre carré.

Si le Japon était un pays plat, facile à cultiver, il produirait peut-être assez de riz pour sa nombreuse population dont la sobriété est connue. Par malheur, c'est une contrée très montagneuse, où l'on ne rencontre que d'étroites et longues vallées. Pas un

pouce de terrain n'est perdu. Parfois même le voyageur voit avec étonnement les rizières s'étager sur les flancs des montagnes et atteindre une altitude élevée. Mais tout l'intérieur est occupé par de hauts massifs où les agriculteurs les plus audacieux ne peuvent songer à créer des rizières. 20 millions d'hectares couverts de forêts restent ainsi inutilisés, alors que 6 millions et demi à peine ont pu être mis en culture.

Or, en France, 21 millions d'hectares plantés en céréales, pommes de terre, vignes, etc., sont insuffisants pour nourrir une population sensiblement inférieure en nombre, et nous sommes obligés d'avoir recours à l'étranger. Cependant, nous consommons beaucoup de viande, à la différence des Japonais qui se nourrissent surtout de riz bouilli à l'eau. Parfois ils y ajoutent un peu de poisson. Ils ne mangent de la volaille et du gibier que dans les grandes circonstances.

Leur boisson habituelle n'est pas le thé, comme en Chine. Ils boivent du *saké*, encore un produit de la distillation du riz, dont ils consomment environ 12 millions d'hectolitres par an.

Aussi malgré la fertilité du sol, qui est formé de terres d'alluvions mêlées de débris de poissons, d'herbes marines et de poussières volcaniques, malgré le labeur incessant de l'agriculteur, qui fait donner à ses champs tout ce qu'ils peuvent produire, le Japon se voit contraint de demander le riz dont il a besoin à d'autres contrées plus favorisées.

Le koku de 180 litres, qui se vendait 8 yen en 1890, vaut aujourd'hui 15 yen. Si l'on considère que le riz entre pour les trois quarts dans la somme de 8 yen qu'une famille d'ouvriers ou de paysans dépense mensuellement en moyenne pour sa nourriture, on se rend aisément compte que cette énorme augmentation a été une véritable calamité pour la classe populaire. Et cependant les importations du riz vont sans cesse en augmentant. Elles s'élevaient à 1 million de quintaux en 1890, à 4 millions en 1896, à 5 millions et demi en 1900. Le chiffre de 1902 n'est pas encore connu, mais il sera certainement beaucoup plus élevé, car la récolte a été très mauvaise [1].

Pour subvenir aux besoins de leur population, les Nippons songèrent d'abord à coloniser la grande île d'Yezo, qui termine au nord le chapelet des Kuriles, mais les immigrants, qui s'y installèrent, durent renoncer presque partout à la culture du riz à cause

[1] Malgré l'insuffisance de sa production, l'empire du Soleil-Levant exporte des quantités assez considérables de riz. Cela tient à ce que le riz du Japon est d'une qualité supérieure à celui des autres pays producteurs de riz. En Europe, il se vend beaucoup plus cher que celui de l'Indo-Chine, par exemple.

de la rigueur du climat. Ils voulurent alors s'emparer de la Corée et de la Mandchourie méridionale, où le riz pousse si bien qu'avec l'Indo-Chine ces deux régions fournissent à l'empire du Soleil-Levant presque tout le riz qu'il tire du dehors. Et cependant les neuf dixièmes du sol susceptible d'être mis en rizières sont encore incultes en Corée et en Mandchourie! La colonisation de ces immenses espaces aurait suffi pendant de longues années aux sujets du mikado et les aurait empêchés de convoiter nos possessions d'Indo-Chine. Nous savons qu'ils furent déçus de ce côté.

La conclusion du traité de Shimonosaki en avril 1895, avec le Fils du Ciel, allait leur ouvrir de nouveaux horizons en les mettant en possession des Pescadores et de Formose, sur lesquels ils se jetèrent avec avidité.

Les Pescadores forment, entre le sud et le nord des mers de Chine, un point stratégique dont les Japonais ont vite reconnu l'importance. Elles leur seraient d'un inappréciable secours en cas de conflit avec une puissance européenne. Dans l'île de Formose le riz pousse très bien à cause de la chaleur et de la fertilité du sol. Les nombreux immigrants japonais, qui sont venus s'y installer, ont mis en culture les meilleures terres et envoient déjà d'importantes cargaisons de riz dans leur patrie. Malheureusement Formose n'est pas assez étendue pour suffire aux besoins de l'empire du Soleil-Levant. De plus, elle se trouve dans un état perpétuel d'insurrection. De longues années s'écouleront avant que les troupes du mikado aient réduit les belliqueux indigènes de l'intérieur. La conquête de cette île, qui coûte chaque année des sommes considérables à sa métropole, a simplement mis les Japonais en appétit. Ce résultat était à prévoir, Formose se trouve à deux pas du Fokien et du Kouang-tung, où les industriels nippons envoient aujourd'hui d'énormes quantités de filés de coton et font une sérieuse concurrence aux importateurs d'Angleterre et des Etats-Unis. Là commence à se livrer la plus grande lutte économique que le monde ait vue jusqu'ici.

Formose est encore voisine du riche groupe des Philippines qui songeaient déjà à secouer le joug de l'Espagne lors de la guerre sino-japonaise. Aussi le gouvernement du mikado n'était-il pas éloigné de voir dans la possession de Formose une première étape vers la conquête des îles espagnoles, lorsque l'installation des Américains aux Philippines vint brutalement anéantir ces espérances.

Toutefois l'inéluctable nécessité où se trouve le Japon d'acquérir un empire colonial, devait bien vite l'amener à porter ses vues sur le Siam et sur notre colonie indo-chinoise qu'une assez faible distance sépare de Formose.

Voilà le danger auquel nous expose aujourd'hui la politique inconsidérée qui nous a fait rétrocéder Formose et les Pescadores à la Chine, malgré l'amiral Courbet.

La possession de ces îles n'aurait pas seulement assuré des débouchés au commerce de l'Indo-Chine vers la partie méridionale du Céleste-Empire, elle aurait encore mis notre colonie à l'abri des convoitises du Japon. Privés des deux points d'appui des Pescadores et de Formose, les Japonais n'auraient jamais songé à la conquête de cette immense presqu'île dont le Siam fait physiquement partie et que l'on nomme avec raison le grenier à riz de l'Extrême-Orient. C'est elle, en effet, qui possède la plus grande étendue de rizières après la Chine et l'Inde. Mais tandis que ces deux régions ne parviennent pas à nourrir leur énorme population, l'Indo-Chine exporte des quantités considérables de riz, après avoir suffi aux besoins de la sienne. En 1895, les exportations ont atteint 680,000 tonnes; en 1900, près de 1 million de tonnes, qui ont fait entrer dans notre colonie plus de 100 millions de francs.

Certes, si la densité de sa population égalait celle de l'Inde ou de la Chine, elle se trouverait également exposée aux épouvantables famines qui enlèvent les Hindous et les Célestes par centaines de mille et transforment en déserts des régions plus vastes que la France. Mais l'Indo-Chine possède à peine trente millions d'âmes. C'est seulement dans les deltas du Mékong et du fleuve Rouge que les indigènes sont vraiment nombreux. Ces deltas sont d'ailleurs les régions les plus fertiles de nos possessions d'Extrême-Orient. La Cochinchine seule possède 4 millions et demi d'hectares d'excellentes terres, sur lesquels 1,500,000 sont encore incultes. Au Tonkin et en Annam, on trouve également de vastes territoires qui pourraient devenir des rizières de premier ordre. Les colons français qui ont créé des établissements dans cette partie de l'Indo-Chine, où ils cultivent le riz en métayage avec les Annamites, réalisent chaque année de sérieux bénéfices.

Restent encore les terres de réserve de la vallée du Mékong, tout le Cambodge, le bas, le moyen et le haut Laos depuis Vien-tian, qui présentent pour l'avenir des ressources presque inépuisables,

Le Siam est aussi fertile que la Cochinchine. Et cependant, il n'est guère peuplé que de huit millions d'habitants environ, bien que sa superficie égale presque celle de la France. Assez convenablement cultivé aux environs de Bangkok, à cause de l'importance de cette cité, dont la population atteint le chiffre de six ou sept cent mille âmes, il offre de vastes espaces en friche aux yeux des voyageurs qui remontent le Menam. S'ils s'enfoncent dans l'Est, c'est-à-dire dans la région soumise à l'influence française, ils

n'aperçoivent des rizières qu'autour des villages, souvent fort éloignés les uns des autres.

C'est que les Siamois sont extrêmement paresseux. Ils ne cultivent guère que le riz dont ils ont besoin pour se nourrir et pour payer l'impôt. Les Européens qui veulent se procurer de la main-d'œuvre dans ce pays parviennent difficilement à arracher les indigènes à leur indolence naturelle. Il faut dire que celle-ci est fortement encouragée par les exactions des mandarins, qui dépouillent les Siamois de tous leurs biens. Aussi les sujets de S. M. Chula-long-korn ont-ils pris le sage parti de vivre au jour le jour sans faire jamais aucune économie. Il en résulte que, dans cette contrée où l'on pourrait récolter assez de riz pour nourrir une population dix fois plus nombreuse, les famines ne sont pas rares.

Dans les années moyennes, les exportations de riz s'élèvent à 15 ou 20 millions de francs. C'est le seul commerce important que fasse le Siam, avec celui du bois de teck, malgré la fertilité de son sol, qui se prête à diverses cultures riches, comme le poivre, le café, etc.

Les Japonais ne pouvaient manquer d'être attirés par les richesses naturelles du Siam et de notre colonie indo-chinoise. Ces laborieux insulaires, qui mourraient lentement de faim dans leur pays si le reste du monde venait à leur être fermé, devaient inévitablement établir une comparaison entre leurs six millions d'hectares cultivables et les immenses territoires de la presqu'île indo-chinoise qui pourraient recevoir des milliers de colons et produire assez de riz, non seulement pour suffire aux besoins de l'empire du Soleil-Levant, mais encore pour empêcher le retour des terribles famines qui désolent la Chine.

Il faut bien avouer que nous devons passer pour de piètres colonisateurs aux yeux des Japonais qui nous voient tirer un si maigre parti des ressources de notre empire indo-chinois. Eux qui se montrent des agriculteurs si habiles et ne perdent pas un pouce du terrain dont la nature s'est montrée si parcimonieuse à leur égard, ne peuvent admettre que nous n'obligions pas les Annamites à améliorer leur mode de culture et à transformer en rizières les terres encore vierges.

De là à penser que cette riche contrée prospérerait bien mieux entre leurs mains, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas, ils l'ont franchi. Pendant plusieurs années, le gouvernement du mikado a envoyé en Indo-Chine des missions commerciales et militaires qui ont reconnu les côtes et l'intérieur de notre possession. Elles ont sillonné la presqu'île en tous sens, avec notre autorisation, remonté le fleuve Rouge et le Mékong, visité les principaux centres, les postes militaires importants, relevé les

routes, etc. Les Japonais possédaient bien avant nous une excellente carte de notre colonie.

La presse indo-chinoise avait depuis longtemps signalé le danger de ces excursions où les envoyés du mikado trouvaient toujours le meilleur accueil auprès des autorités. Il fallut l'intervention de certains grands journaux de la métropole pour obliger notre gouvernement à décliner l'honneur de ces visites suspectes. Mais les Japonais sont tenaces. Ils viennent officieusement au lieu de venir officiellement. A l'heure actuelle, l'Indo-Chine est littéralement envahie par une nuée de sujets du mikado dont un certain nombre appartiennent à l'armée comme sous-officiers, voire même comme officiers. Les uns sont commerçants et surtout coiffeurs dans les grandes villes, les autres parcourent les campagnes en qualité de commis-voyageurs, offrent aux indigènes les produits du Japon et achètent les récoltes de riz au grand désespoir des Célestes qui avaient jusqu'ici le monopole de ce commerce et servaient seuls d'intermédiaires entre les agriculteurs annamites et les gros exportateurs. Bien entendu, ces Japonais se tiennent au courant de tout ce qui se passe et notent soigneusement les ressources des provinces qu'ils traversent. Nos colons indo-chinois demandent avec instance qu'une active surveillance soit exercée sur les agissements de ces commis-voyageurs qui rappellent ceux des Allemands à la veille de la guerre de 1870.

Au Siam, l'influence japonaise n'a cessé de grandir depuis 1895, et surtout depuis la conclusion du traité anglo-japonais. Aujourd'hui, S. M. Chula-long-korn ne prend aucune décision importante sans l'assentiment du mikado. Cette entente était à prévoir. Le Siam est le seul pays de l'Extrême-Orient méridional qui soit resté indépendant. Mais il se rend bien compte des dangers de la politique de bascule qui l'a protégé jusqu'à ce jour contre les entreprises de la France et de l'Angleterre. Aussi s'est-il empressé de répondre aux avances de l'empire du Soleil-Levant qui se présentait à lui comme le défenseur des peuples de race jaune. Il a accepté sans discussion une légende forgée de toutes pièces que les Japonais ont introduite à Bangkok, et suivant laquelle la dynastie actuelle du Siam descendrait d'un exilé japonais qui organisa une armée et écrasa les ennemis du Siam [1]. Mais qu'importe l'authenticité des légendes quand elles concordent avec l'intérêt des peuples.

En 1899, le gouvernement de Tokyo installa une légation à Bangkok pour surveiller les intérêts de ses nationaux, précé-

[1] Cette légende ne repose sur aucun fondement sérieux. La dynastie actuelle descend d'un métis chinois, Phaja-tack, qui délivra le Siam d'une invasion birmane et s'empara du pouvoir, il y a trois siècles.

demment confiés au représentant de la France. Le titulaire de ce poste, M. Inagaki, homme fort distingué, a immédiatement marqué sa présence par la création d'une société anonyme japonaise qui a obtenu d'importantes concessions de terres dans les environs de la capitale et fait des prêts hypothécaires à un grand nombre d'agriculteurs indigènes dont les propriétés lui reviendront certainement un jour.

Au mois de décembre dernier, on voyait se former également, sous les auspices de ce diplomate, une société amicale siamo-japonaise qui a déjà sollicité la révision du traité de commerce actuellement en vigueur avec l'empire du Soleil-Levant et la création à Bangkok d'une école où l'on enseignerait le japonais.

Le mikado a lui-même donné l'ordre d'envoyer à son cousin, le roi de Siam, d'habiles sériciculteurs pour développer dans ce pays l'industrie de la soie qui y existait déjà, mais que l'ignorance ou l'apathie des indigènes n'avait pas su perfectionner.

Deux hauts magistrats japonais remplissent actuellement les fonctions de conseillers juridiques auprès de S. M. Chula-long-korn.

Les Allemands, Suédois, Danois, etc., qui commandaient précédemment l'armée siamoise, font place peu à peu à des instructeurs japonais. On peut se demander si nous avons sagement agi le jour où nous avons ouvert aux sujets du mikado les portes de nos écoles militaires. Nous nous sommes exposés à trouver un jour devant nous, soit au Siam, soit ailleurs, des troupes dressées à l'européenne par des officiers japonais ayant acquis à Saint-Cyr leur science militaire. Lors de l'incursion que les Siamois ont faite l'année dernière sur les bords du Mékong et qui a failli amener un conflit, ils avaient parmi eux des officiers japonais.

Le commodore danois, Richelieu, qui, depuis fort longtemps, commandait la flottille de S. M. Chula-long-korn, s'est retiré devant les officiers de marine du mikado, qui vont tenter, à leur tour, de transformer en bons marins les indolents pêcheurs du Ménam.

Enfin, il y a quelques mois, M. Inagaki a obtenu du gouvernement siamois l'envoi de l'héritier présomptif à Tokyo. Ce voyage officiel avait certainement pour but secret de solliciter la protection du mikado et de jeter les premières bases d'un traité d'alliance défensive. L'accueil empressé qui a été fait à ce jeune prince, les honneurs extraordinaires qui lui ont été prodigués, son union projetée avec une fille du mikado prouvent surabondamment que le plan de M. Inagaki a réussi et qu'une attaque contre le Siam pourrait être suivie à bref délai de l'intervention du Japon.

Le gouvernement de Tokyo a autorisé l'émigration de ses sujets dans le bassin du Ménam. Chaque navire nippon, qui vient cher-

cher à Bangkok une cargaison de riz, amène des émigrants qui s'établissent dans la capitale ou dans les principaux centres. Ceux qui manquent de capitaux s'adressent à une société financière créée spécialement pour venir en aide aux Japonais qui fondent des maisons de commerce au Siam.

M. Inagaki estime que, dans quelques années, les nouveaux venus se seront substitués aux Chinois qui détiennent actuellement tout le commerce du pays. Je doute que cette espérance se réalise, car les Célestes sont tenaces et ils n'abandonneront pas facilement l'importante situation commerciale qu'ils ont su acquérir à Bangkok. Mais, si l'avenir venait à donner raison au représentant du mikado, la disparition des négociants chinois nous enlèverait tout ce qui nous reste d'influence dans le bassin du Ménam.

En effet, les Célestes, qui n'ont pas de consul à Bangkok, se trouvent placés sous la protection du ministre de France. Ce dernier doit fréquemment intervenir en leur faveur, parce que les hauts mandarins siamois ne résistent pas toujours à la tentation d'extorquer de l'argent aux gros commerçants chinois, dont quelques-uns ont acquis une fortune considérable. Il en résulte que les Célestes sont sincèrement attachés à notre légation. Comme ils détiennent toute la richesse du pays, le gouvernement de S. M. Chula-longkorn se trouve obligé de compter quelquefois avec eux et, par suite, avec notre représentant. En dehors de la faible influence exercée par son missionnaires sur les Siamois, c'est le seul moyen d'action pacifique dont nous disposions dans la vallée du Ménam.

Et cependant nous avons été tout-puissants à Bangkok! Sous le prédécesseur du roi actuel, le Siam demandait à la France tous les officiers et fonctionnaires européens qui lui étaient nécessaires. Un ancien cuisinier français, Lamache, devenu, grâce à son intelligence et à son énergie, général des troupes siamoises, ne négligeait aucune occasion d'appeler ses compatriotes à Bangkok.

La mort de Phra-maha-mongkut, et surtout nos désastres de 1870, modifièrent profondément cette situation. Lamache fut destitué et les Français remplacés par des Allemands, des Anglais, des Danois, etc. L'influence de la Grande-Bretagne devint prépondérante, si bien qu'en 1898 il y avait à la cour 80 Anglais sur 130 Européens. Les Japonais n'étaient alors qu'en fort petit nombre. Aujourd'hui, ils ont relégué la Grande-Bretagne au second plan. Aussi le Foreign-Office regrette amèrement d'avoir favorisé leur installation au Siam pour jouer un mauvais tour à la France. Nous en avons une preuve dans la tension des rapports entre les représentants de la Grande-Bretagne et du Japon à Bangkok.

En ce qui nous concerne, l'ancien état de choses était préfé-

rable. Les Anglais ne facilitaient pas précisément nos relations avec le Siam, mais leur voisinage était beaucoup moins dangereux pour nous que celui des Japonais.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que rien ne protège notre colonie indo-chinoise contre une attaque sérieuse venant du Siam. Il y a bien le Mékong, mais un fleuve, quelle que soit sa largeur, n'a jamais été une ligne de défense efficace. La frontière déterminée par le traité de 1893 est purement idéale. Aucun fort n'y a été élevé. Pnom-Penh même n'a pas été fortifié. Une armée ennemie peut arriver presque sans coup férir jusqu'au cœur de la Cochinchine. Elle ne trouverait devant elle que les poitrines de nos soldats. Cette défense pouvait être suffisante tant que nous n'avions pas d'autres adversaires que les Siamois. Mais la situation serait toute différente si notre brigade de Cochinchine, dont l'effectif est si réduit, se trouvait en face des troupes de S. M. Chula-long-korn, commandées par des officiers japonais et soutenues par un corps d'armée du mikado. Depuis longtemps, tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre empire indo-chinois demandent au gouvernement de le mettre à l'abri d'un coup de main. M. le Myre de Vilers, ancien gouverneur et député de la Cochinchine, signalait tout récemment l'absence de tout moyen de défense à l'embouchure du Mékong : « Les autorités compétentes, disait-il, songent uniquement à fortifier le cap Saint-Jacques pour protéger Saïgon, comme si l'on ne pouvait pas pénétrer en Cochinchine par une autre voie. Après quarante années d'occupation, on n'a pas encore voulu se rendre compte que la colonie courrait les plus grands dangers si des navires de guerre ennemis, d'assez faible tirant d'eau, pénétraient à marée haute dans le Mékong, s'emparaient de Mytho et y débarquaient des troupes? De quelle utilité seraient les forts du cap Saint-Jacques, si ces troupes ennemies s'avançaient contre Saïgon, qui est une ville ouverte? »

Il est incontestable que la concentration au cap Saint-Jacques de tous les moyens de défense de la Cochinchine est une erreur stratégique. Si nous étions attaqués, à la fois, par les Siamois et par une flotille remontant le Mékong, nous nous trouverions dans une fâcheuse posture. Les faibles effectifs, stationnés en Cochinchine, soutiendraient difficilement le choc d'ennemis aussi nombreux, et il ne faudrait guère compter sur le secours des troupes du Tonkin, qui seraient vraisemblablement retenues dans le nord de notre immense possession par des attaques simultanées.

Lors de la conclusion du traité anglo-japonais, les coloniaux ont poussé un cri d'alarme qui a déterminé notre gouvernement à améliorer quelque peu les défenses de l'Indo-Chine. Malheureusement

cet effort a été de courte durée. On feint de croire aujourd'hui que cette fameuse alliance est trop fragile pour être dangereuse et on s'endort dans une trompeuse sécurité. De crainte que le réveil ne soit trop douloureux, dotons immédiatement notre colonie de tout ce qui lui est nécessaire pour qu'elle puisse se suffire à elle-même en cas de guerre. Ce n'est pas après l'ouverture des hostilités qu'il faudra songer à envoyer des troupes et des approvisionnements dans une possession aussi lointaine dont la route risque d'ailleurs de nous être fermée. Le corps d'occupation est tout à fait insuffisant. Il faut en Indo-Chine une division européenne de trente mille hommes au minimum et une division indigène au moins égale. L'expérience a démontré que les Annamites, bien encadrés, pouvaient faire d'aussi bons soldats que les cipayes de l'Inde, dont le concours est si précieux aux Anglais. Constituons donc, à leur exemple, une armée indigène avec des réserves sérieuses. Ce sera peut-être un jour le salut de notre empire indo-chinois. L'artillerie de campagne a également besoin d'être complétée par l'envoi d'un certain nombre de batteries. L'escadre autonome d'Extrême Orient vient d'être reconstituée; il faut espérer qu'on ne se débarrassera plus à son préjudice des bâtiments de rebut de notre flotte, comme on l'a fait si longtemps. Pour protéger l'immense étendue des côtes de notre colonie, il importe de posséder uniquement des bâtiments de premier ordre et surtout des croiseurs à grande vitesse, capables de se porter avec rapidité sur un point menacé et de lutter de vitesse avec les meilleurs bâtiments des escadres japonaise et anglaise. Il faut enfin compléter la protection de nos points les plus importants tels que Haïphong, Along et Saïgon, en dotant chacun d'eux d'un groupe de torpilleurs de haute mer, choisis parmi les types les plus récents, et d'un ou deux sous-marins dont le concours pourra seul permettre à notre escadre de résister victorieusement à un ennemi bien supérieur en nombre. Il y a quelques années, Saïgon ne possédait que trois vieux torpilleurs d'un modèle depuis longtemps abandonné. Il faut espérer que ces inoffensifs engins, qui constituaient alors toute la défense mobile de la Cochinchine, ne sont plus en service. Ils tenaient si mal la mer qu'ils faillirent couler bas avec leur équipage dans le golfe de Siam, au cours de la campagne de 1893.

Non seulement il n'y a pas en Indo-Chine un arsenal pour la fabrication des armes et munitions nécessaires au corps d'occupation, mais encore, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par plusieurs officiers, les approvisionnements de guerre venus de la métropole seraient insuffisants pour une campagne de quatre mois.

Cependant la conquête de cette colonie nous a coûté assez de

millions pour que nous n'hésitions pas à en dépenser quelques-uns de plus aujourd'hui afin de la conserver. Alors même que les difficultés pendantes entre le Japon et la Russie recevraient provisoirement une solution pacifique, comme l'affirment des notes officielles émanant de Saint-Pétersbourg et de Tokyo, la plus élémentaire prudence nous fait un devoir de protéger notre riche possession contre les entreprises dont elle sera certainement l'objet dans l'avenir. Si nos finances, trop obérées par suite de l'imprévoyance du Parlement, ne peuvent supporter ce surcroît de dépenses, il semble que les travaux nécessaires pour assurer la protection de l'Indo-Chine auraient pu être dotés sur les emprunts dont l'émission a été récemment autorisée. Certes nous devons contribuer, par tous les moyens possibles, au développement et à l'embellissement de notre possession, mais il faut d'abord songer à la soustraire aux convoitises qu'elle excite. A mon avis, la construction de tout un réseau de chemin de fer, dont l'utilité n'est incontestable qu'au point de vue stratégique, devait coïncider avec la mise en état de défense complète de l'Indo-Chine.

Il faut espérer que le gouvernement ne restera pas sourd aux appels des coloniaux et qu'il prendra, à bref délai, toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de notre empire indo-chinois. Nous attendrons alors avec moins d'inquiétude les événements qui pourront se produire en Extrême-Orient. A l'heure actuelle, notre rôle doit se borner à observer une attitude à la fois prudente et énergique, et à éviter autant que possible un conflit où nous aurions tout à perdre et rien à gagner. En ce qui nous concerne, le danger ne peut guère venir que du Siam. Abstenons-nous de tout empiètement susceptible d'éveiller les inquiétudes de ce pays, mais exigeons en même temps que notre territoire soit respecté. Les concessions que le quai d'Orsay avait cru devoir faire récemment, dans l'espoir de supprimer les causes de difficultés, avaient produit un déplorable effet en Extrême-Orient. Aussi, ne saurait-on trop louer MM. Etienne et Deloncle d'avoir combattu aussi énergiquement le projet de convention soumis à la ratification du Parlement. Il faut, en effet, n'avoir jamais vécu avec ces peuples asiatiques pour croire qu'ils pouvaient être sensibles au désintéressement de M. Delcassé. L'abandon des avantages que nous avaient accordés les traités précédents constituait, à leurs yeux, une reculade inspirée par la peur. Ils ne connaissent que la force. La générosité est un sentiment qui n'existe pas chez eux. Le redoublement de vexation dont nos protégés ont été l'objet à partir du moment où le gouvernement de S. M. Chulalong-korn a cru que la France acceptait les propositions de son envoyé a bien

prouvé que nos concessions étaient mal interprétées. La situation, au contraire, s'est immédiatement améliorée lorsque la cour de Bangkok a vu qu'elle s'était trompée.

Toute politique tracassière serait également dangereuse parce qu'elle pourrait servir de prétexte à une intervention du Japon en faveur de ses nouveaux alliés et, par suite, compromettre la sécurité de notre empire indo-chinois.

Reste l'éventualité d'un conflit russo-japonais, qui peut se produire d'un moment à l'autre. Il ne dépend pas de nous de l'empêcher. Le traité qui unit la France et la Russie nous autorise seulement à donner à notre alliée des conseils de prudence. En cas de guerre, notre attitude dépendrait de celle de la Grande-Bretagne. Si nos voisins s'abstenaient d'aller au secours de l'empire du Soleil-Levant, il semble que nous n'aurions pas à intervenir, et, cela, dans l'intérêt même de la Russie. Notre alliée peut, en effet, lutter avec avantage contre le Japon. Son escadre d'Extrême-Orient, qui n'est pas inférieure à la flotte nipponne, contrarierait fort les envois de troupes du mikado sur les côtes d'Asie, et les Russes, qui ont déjà près de 100,000 hommes en Mandchourie, seraient solidement établis dans la presqu'île coréenne avant que leurs adversaires aient pu y débarquer une armée suffisante.

L'intervention de la France, qui serait suivie inévitablement de celle de l'Angleterre, changerait la face des choses. Les escadres russe et française ne pourraient résister aux flottes anglo-japonaises, bien supérieures en nombre. La situation de la Russie serait compromise en Corée et en Mandchourie, et nous nous exposerions, sans utilité pour nos alliés, à perdre nos riches possessions d'Extrême-Orient.

Il est malaisé de deviner ce que fera la Grande-Bretagne si le conflit redouté vient à se produire. Elle ne le sait probablement pas elle-même. Certes, elle serait tentée de profiter de cette excellente occasion d'affaiblir la Russie, dont l'ambition territoriale l'inquiète. Mais le rapprochement qui vient de s'opérer avec la France à la suite des voyages d'Edouard VII et de notre Président, l'accueil empressé que nos parlementaires ont reçu à Londres, le projet d'arbitrage permanent entre les deux pays, peuvent nous permettre de croire que l'Angleterre ne désire guère, à l'heure actuelle, s'engager dans une guerre où elle nous trouverait devant elle. Son intérêt même, qui a toujours été l'unique principe directeur de sa politique ne l'incite-t-il pas à laisser la Russie et le Japon vider seuls leur querelle? Ne connaît-elle pas aussi bien que nous l'ambition du Nippon qui, depuis ses victoires sur la Chine, caresse les projets les plus grandioses, rêve de conquérir la prépondérance en

Extrême-Orient, et prétend affranchir tous les peuples de race jaune du joug des barbares de l'Ouest? L'orgueil de l'empire du Soleil-Levant serait sans bornes le jour où il aurait vaincu une de ces grandes puissances d'Occident, ses éducatrices d'hier. Cette victoire ui donnerait sur les Célestes et sur tous les Asiatiques une influence et une autorité telles qu'il parviendrait peut-être à galvaniser ces masses d'hommes et à les arracher à leur torpeur séculaire pour les précipiter dans un élan irrésistible contre les Européens.

La Grande-Bretagne, qui aurait favorisé le succès du Japon, ne saurait espérer aucune reconnaissance de ce pays. C'est un sentiment inconnu, comme la générosité, des peuples d'Extrême-Orient. Elle se trouverait, au contraire, exposée, elle aussi, à être chassée d'Asie par ses alliés de la veille.

C'est là une éventualité que l'on ne saurait trop signaler à l'attention du Foreign-Office. Avec son bon sens pratique, il estimera sans doute que ce serait payer bien cher le plaisir de voir humilier et affaiblir la Russie, dont il n'a rien à redouter sur le terrain économique. Et, en cas de conflit, il s'abriterait vraisemblablement derrière quelque clause ambiguë de son traité pour refuser au gouvernement du mikado l'appui de la flotte anglaise, dont la victoire pourrait être plus préjudiciable qu'une défaite aux intérêts britanniques.

Quant à la Russie, il est visible qu'elle désire un règlement pacifique de ses difficultés avec le Japon. Des complications peuvent encore survenir dans les Balkans et nécessiter son intervention. Or la situation financière de nos alliés n'est pas assez brillante pour leur permettre de mener de front deux guerres, l'une en Europe, l'autre aux confins de l'Asie.

Enfin, n'est-ce pas le tsar de toutes les Russies qui a pris l'initiative de la conférence de La Haye et préconisé le règlement pacifique des questions qui divisent le monde? Il lui serait difficile de se donner aujourd'hui un éclatant démenti, en montrant par sa propre conduite qu'il n'avait fait qu'un rêve chimérique. Il lui appartient, au contraire, de trouver un terrain d'entente pour calmer l'irritation des Japonais.

Il obtiendrait sans doute ce résultat en cédant à l'empire du Soleil-Levant quelques bribes de son domaine colonial, moyennant certains avantages commerciaux que le gouvernement du mikado ne lui refuserait pas. Le tsar Nicolas ne peut hésiter, pour assurer la tranquillité du monde, à faire le sacrifice de territoires sans grande importance pour lui, mais dont la cession suffirait, au moins provisoirement, aux impérieuses nécessités territoriales du Japon.

Francis Mury.

NAPOLÉON II

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION

Napoléon et son fils, par Frédéric Masson, de l'Académie française : Paris, Goupil et Cie, 285 pages grand in-4°, avec de nombreuses illustrations (sous presse, ne sera tiré qu'à mille exemplaires numérotés).

A deux reprises déjà, M. Frédéric Masson avait interrompu ses travaux d'ensemble sur la famille de Napoléon pour tracer à part le portrait des deux impératrices et le tableau du monde qui les avait entourées. Aujourd'hui qu'il a conduit jusqu'au printemps de 1811 l'histoire des orageux rapports de l'empereur avec les siens [1], il s'en détourne encore une fois pour raconter la dramatique destinée de l'enfant dont la venue au monde avait été saluée par un si prodigieux concert de salves d'artillerie et de sonneries de cloches, de harangues ampoulées et de soi-disant impromptus soi-disant poétiques.

La première édition de ce nouveau livre sera ornée d'illustrations dont le caractère hautement artistique nous est garanti d'avance par le nom et les précédents des éditeurs, et aussi par le goût de l'auteur, qui en a choisi lui-même et en partie fourni les sujets. Quant au texte, une gracieuse communication nous permet d'en parler en pleine connaissance de cause. M. Masson y a prodigué, à son ordinaire, les vues profondes et originales, les descriptions colorées, les commentaires éloquents, les appréciations enflammées; il a utilisé, et corrigé à l'occasion, tous les travaux antérieurement publiés sur le roi de Rome et le duc de Reichstadt, en y joignant les documents inédits dont il possède une si ample collection. Son livre peut comporter certaines réserves ou certaines contradictions (que nous ne nous ferons point faute de marquer au passage) : il n'en constitue pas moins la définitive biographie de l'enfant impérial. Est-il besoin d'ajouter qu'à ceux mêmes qu'il risquera de choquer dans leurs convictions ou leurs prédilections, il s'imposera par ce mélange de philosophie et de dévotion quasi mystique, d'érudition et de large généralisation, d'ironie et de passion, qui constitue la manière propre de M. Frédéric Masson [2]?

[1] Je me permets de renvoyer le lecteur à mon article du 25 mars dernier.

[2] Citons dès à présent, de peur que l'occasion ne s'en présente pas plus

*
* *

Pour nous autres qui analysons, à un siècle de distance, l'œuvre napoléonienne, il apparaît clairement que cet empire colossal, réalisé par le génie d'un homme, avait un caractère tout personnel et que la durée en était subordonnée, non pas même à la vie, mais à la fortune militaire du fondateur. De cette fragilité, les contemporains eurent l'intuition plus ou moins confuse, à l'exclusion du principal intéressé. S'il désira passionnément transformer le titre extérieur de sa dictature, et muer le consulat viager en un empire héréditaire, ce n'est pas seulement parce que, grandi dans une France et une Europe monarchiques, les titres de *Sire* et de *Majesté* lui semblaient mieux couronner ses rêves d'ambition et le mettre sur un pied de plus complète égalité avec les potentats des nations voisines; ce n'est pas non plus dans la seule pensée qu'aux yeux des Français sa domination en serait plus respectable et presque plus sacrée. Il considérait encore et surtout l'hérédité comme un moyen de perpétuer son entreprise, et d'assouvir cette soif de survivance dont tous, ici-bas, célibataires ou patriarches, riches ou pauvres, célèbres ou obscurs, nous sommes également tourmentés: « On cherche », dit excellemment l'historien, « on cherche la fissure par où évader du tombeau un peu de ce qu'on a été, de ce qu'on a aimé, fait ou pensé, et c'est à poursuivre un tel rêve qu'on emploie les heures les plus souhaitables de la vie. »

Napoléon n'avait pas d'enfants quand il prit le titre impérial, et il croyait alors que tout espoir de paternité lui était interdit : il ne s'abusait point, d'autre part, sur la médiocrité et l'impopularité des trois frères qui n'avaient pas rompu avec lui. Sa première pensée fut donc, pour s'assurer un héritier, de recourir au procédé romain de l'adoption. Mais je ne sais quelle timidité ou quel préjugé l'empêcha d'aller jusqu'au bout de cette idée et de ressusciter la véritable adoption romaine, celle d'un étranger adulte, celle qui avait valu à l'empire des Césars son âge d'or avec la dynastie des Antonins. Au lieu d'Eugène, qui, à défaut du génie, avait la bonne

loin, une page d'une belle envolée sur la série des médailles impériales, « ... cette suite incomparable par qui la gloire de Napoléon se trouvera assurée alors que les livres auront disparu, que les monuments seront en poussière et que les derniers débris de l'œuvre gigantesque, dispersés au vent des barbaries, seront abolis de la mémoire des hommes... On déchiffrera les noms de ces capitales, pour la première fois réunies sous un même sceptre; on épellera les vocables des Bonnes-villes qui, comme des points lumineux, illumineront cette carte d'Europe sur laquelle Napoléon a répandu son empire, et, devant ce témoin irrécusable, à la face d'or, d'argent et de bronze, l'antiquaire devra confesser que cela ne fut pas une fable et que le dix-neuvième siècle eut aussi son Alexandre. »

grâce, le zèle et la loyauté; au lieu de tel jeune général qu'il eût pu successivement initier aux secrets de sa stratégie et de sa politique, il préféra fixer son choix sur un enfant au berceau, qui possédait le double mérite, à ses yeux, d'être issu du sang des Bonaparte et d'avoir, en même temps, Joséphine pour aïeule, puisque c'était le fils aîné de Louis et d'Hortense, Napoléon-Charles. Peut-être pensait-il concilier ainsi les deux systèmes romain et français de l'adoption et de la consanguinité; peut-être cédait-il simplement, et sans s'en douter, aux sollicitations de sa femme, au désir de dédommager Hortense du triste mariage dont il se sentait bien un peu responsable. Quoi qu'il en soit, le petit Napoléon-Charles ne parut pas d'abord indigne d'une si redoutable destinée; sa nature s'annonçait aimable et réfléchie, courageuse et volontaire, autant qu'on peut présager le caractère d'un enfant de quatre ans. Contre le gré d'Hortense, contre les préférences de l'empereur, Louis exigea que son fils vînt le rejoindre à La Haye : non acclimaté aux brouillards de la Hollande, mal soigné par des médecins qui perdirent tout sang-froid, le pauvre petit, au printemps de 1807, succomba à une attaque de croup.

Il laissait un frère, et de plus Hortense allait, l'année suivante, donner le jour au futur Napoléon III : mais sur ces entrefaites, la naissance d'un bâtard vint achever de changer le cours des idées de l'empereur; enfant pour enfant, n'était-il pas plus convenable, plus glorieux, plus doux, de laisser son héritage à un fils qu'à un neveu? Dès cette époque, le principe du divorce fut irrévocablement résolu : ce furent des raisons politiques qui en différèrent de deux ans la publication.

Mais si l'espoir d'une postérité décida la répudiation de Joséphine, Napoléon, dans le choix d'une seconde femme, se laissa dominer par ces illusions d'amour-propre dont la prise allait grandissant sur son esprit. Le parti le plus sûr et le plus digne à la fois eût été d'appeler au trône une jeune fille de vieille souche française, en prenant soin que sa famille ne fût ni trop avide ni trop encombrante. Si cette idée fut soumise à l'empereur, il la rejeta dédaigneusement : s'allier à l'une de ses sujettes, ne serait-ce point déroger? Il lui semblait au contraire qu'en épousant une princesse de race souveraine, en contractant un lien de parenté avec ces rois qui mettaient peu de bonne grâce à lui donner du « Monsieur mon frère », il participerait à leur légitimité; que tous en Europe et en France le considéreraient désormais comme un fondateur de dynastie, et non plus comme un parvenu couronné. Entre les maisons princières, il s'adressa à la plus illustre, la plus ancienne, la plus entichée de ses origines huit ou

neuf fois séculaires, à celle qui avait le plus fréquemment dans le passé mêlé son sang à celui des Capétiens, Valois ou Bourbons. Cette vanité l'absorba à un tel point, qu'il en vint à admirer chez sa fiancée certaine difformité physique, comme un irrécusable témoignage de son impériale origine. Quand un aide de camp de Berthier, Lejeune, apporta à Compiègne le croquis qu'il avait esquissé à Vienne des traits de l'archiduchesse, Napoléon s'exclama avec ravissement : « Voilà bien la lèvre autrichienne! »

Que ce mariage avec la fille des Habsbourg-Lorraine fût une conception politique non seulement vaine, mais dangereuse, parce que dans les moments critiques il devait en résulter de néfastes illusions, c'est ce qu'un prochain avenir allait démontrer, et ce qui d'ailleurs sort du cadre de cette étude. Mais au point de vue non moins important auquel s'était tout d'abord placé Napoléon en contractant un second mariage, au point de vue de la continuation de sa race et de son nom, ce choix était-il également fâcheux? M. Frédéric Masson l'affirme, il prétend même le démontrer par la brève mais expressive récapitulation des parentés et des ascendances de Marie-Louise; après quoi, par une conclusion d'une brutalité toute médicale, il qualifie cette princesse de « dégénérée que désigne le stigmate de son atavisme paternel et qui, de son atavisme maternel, apporte la tuberculose et l'imbécillité ».

On peut objecter d'abord que ces grands ou gros mots ne faisaient point partie en 1810 du vocabulaire médical, et encore moins du vocabulaire des enquêtes matrimoniales. La seule chose dont on s'inquiétât, quand il s'agissait de négocier le mariage d'un souverain ou d'un prince héritier, c'était des chances de maternité que présentait la future, d'après les antécédents de ses parentes; or, la réputation des archiduchesses à cet égard était passée en proverbe. Quant aux lois de l'hérédité physique et de la dégénérescence, que la science du dix-neuvième siècle a ébauchées plutôt que définitivement formulées, il serait assurément téméraire d'en contester le principe : mais à les prendre au pied de la lettre, on ne devrait ménager ni conclure aucun mariage, de peur de préparer des générations de rachitiques ou de crétins. En fait, si ces lois manifestent souvent leur influence, souvent aussi elles reçoivent d'éclatants démentis, et dans un tel ordre d'idées, la part de l'inconnu demeure encore prépondérante. Dans combien de familles princières ou seulement illustres, un sang qui semblait appauvri n'a-t-il pas réapparu généreux et bouillant comme au temps des ancêtres féodaux, sans que la science ni la chronique puissent donner le mot de l'énigme!



Au bout de quelques mois, la grossesse de Marie-Louise fut officieusement annoncée au personnel de la cour, puis officiellement déclarée. Ce fut l'occasion d'un redoublement de ces adulations dont chaque événement renouvelait et accentuait la platitude : odes et mandements, distiques latins et couplets prétendus poissards, toute cette littérature est écœurante à relire, tant on y sent le travail imposé ou rétribué, l'absence totale de spontanéité. A l'Opéra, on profita de la présence du couple impérial pour insérer dans l'*Alceste* de Gluck des stances du policier-poète Esménard : l'administration poussa l'attention jusqu'à faire distribuer aux spectateurs des bouquets de laurier rose et de myrte, qu'ils devaient au moment psychologique agiter vers la loge impériale; mais les Parisiens, nés frondeurs, se dérobèrent à cet enthousiasme de commande, et quelques douzaines de mouchards furent seuls à exécuter le mouvement.

Dès lors, définitivement reconquis par cette paternité dont l'espoir se précise, ardent comme d'habitude à devancer l'avenir, l'empereur consacre une grande partie de ses méditations et de ses travaux à régler le titre, le train de vie, l'éducation non seulement de l'enfant dont la venue au monde est proche, mais de ceux qui naîtront ensuite. Pour assurer des couronnes à sa postérité, qu'il désire et qu'il prévoit déjà nombreuse, il laisse percer l'intention de détrôner ses frères et sœurs. Le titre traditionnel de *roi des Romains* lui paraît trop germanique, trop platonique aussi pour le futur prince impérial; afin que cet enfant puisse en toute vérité s'appeler *roi de Rome*, il confisque définitivement le domaine temporel du Saint-Siège, en abrogeant les donations de Constantin et de Charlemagne. — Dans un ordre d'idées très différent, c'est la même préoccupation qui dicte la réorganisation de la Société de Charité maternelle : fondée ou plutôt restaurée par la charité privée, cette œuvre d'assistance des femmes en couches est transformée en une institution gouvernementale, pour le recrutement de laquelle on pratique la conscription des femmes de fonctionnaires et de candidats.

Les empressements de la lune de miel n'avaient point empêché Napoléon de se montrer autoritaire dans son nouveau ménage comme dans l'ancien, ni de régler sa vie à son gré plutôt que selon les goûts de Marie-Louise. Mais la peur de compromettre la vie ou la santé de l'enfant attendu en fit le plus prévenant, le plus docile des époux : pour éviter à l'impératrice des contrariétés dont

les suites eussent pu être funestes, il s'interdit tel déplacement presque indispensable à la bonne administration ou à la défense de l'empire, comme un voyage en Hollande, en Italie, en Espagne surtout. Il trompait son impatience par les classiques divertissements de cour, et aussi par des décisions relatives au futur héritier. En attendant la définitive installation des enfants de France au pavillon de Marsan, on disposa provisoirement, au rez-de-chaussée des Tuileries, un appartement évacué d'urgence par le grand-maréchal du palais Duroc. Le trousseau et la layette furent également commandés : les lectrices de M. Masson en priseront la somptueuse énumération; quant aux lecteurs, ils admireront surtout une compétence si diversifiée, qui d'un problème de psychologie historique passe avec la même aisance à un compte de fournisseur, un enthousiasme qui ne dédaigne pas de célébrer « cette lingerie de miracle, cette lingerie où excelle l'ouvrière de Paris, où les hautes valenciennes en garniture mettent comme une finition de rêve..., où tout est de goût, de rareté, d'élégance, sans nulle brutalité de luxe criard, tel qu'on doit l'attendre d'une époque où la perfection du métier manuel est encouragée par la grande dépense que font les dames du régime ».

Plus encore qu'aux détails d'installation et d'aménagement, Napoléon donnait son attention à la composition du personnel qui allait entourer son héritier, à la *Maison* du prince à venir. Comme un an plus tôt, lors du mariage, son grand souci fut de rechercher et d'imiter le plus possible ce qui avait été en usage dans les derniers temps de la monarchie bourbonienne. Le grand-maître des cérémonies reçut le mandat exprès d'ouvrir une enquête à cet égard. Mais si Ségur-Cérémonies [1] avait figuré avec distinction et succès à la cour de Louis XVI, il n'y avait fait que de courtes apparitions, entre deux commandements ou deux ambassades, et ses souvenirs personnels étaient assez imprécis sur les détails d'étiquette. Il ne manquait pas de subalternes pour lui offrir des renseignements plus ou moins suspects : les témoins vraiment qualifiés avaient disparu ou ne se souciaient pas d'aider à ce qu'ils considéraient comme une contrefaçon sacrilège. Ségur avait peut-être encore sur le cœur le mot de la princesse de Chimay, qui, consultée pour l'organisation de la maison de Joséphine, avait répondu : « J'ai tout oublié, hormis les bontés de mes anciens maîtres et leurs infortunes! » En ce qui concernait particulièrement le rôle exact, les droits et les attributions de la gouvernante,

[1] On lui donnait volontiers ce surnom, surtout depuis que son frère, l'ex-vicomte ou Ségur cadet, non rallié à l'Empire, lui avait joué le tour de se faire annoncer dans un salon : « Ségur sans cérémonie. »

comment oser questionner Mme de Tourzel, sans cesse en butte aux vexations de la police impériale, ou les fils de Mme de Polignac, détenus dans une maison de santé !

On forma néanmoins tant bien que mal un recueil de précédents, sur lesquels on calqua la nouvelle organisation. Les amendements imposés par Napoléon procédèrent de deux idées maîtresses. Il réduisit d'abord la plupart des chiffres, et tout en assurant à son fils un train grandiose, prévint le retour de ces gaspillages tant reprochés à la cour de Versailles. En second lieu, il supprima, par une sorte de fierté de parvenu, tout ce que l'étiquette de Louis XIV avait laissé subsister de vestiges de contact populaire autour des enfants de France. Qunad on lui dit notamment que de temps immémorial la naissance des princes avait eu lieu en public, que ce jour-là les portes du château étaient ouvertes à tous, et que Marie-Antoinette avait accouché au milieu d'une foule où les Savoyards coudoyaient les cordons bleus, sans comprendre le touchant symbolisme de cette traditionnelle licence, il déclara tout net que les consignes ne seraient pas modifiées aux portes des Tuileries, et que le personnel de la cour lui-même, sauf de rares exceptions, serait tenu à distance de l'appartement impérial.

Tout revu et rogné qu'il eût été, le budget de la maison du futur roi de Rome allait encore à plus d'un million. Cela faisait nombre de places bien dotées, pour lesquelles les compétitions ne manquèrent pas. Soit avidité, soit enthousiasme impérialiste, il se trouva des bourgeoises fort cossues pour postuler jusqu'à la place de nourrice, malgré la rigoureuse claustration qui attendait les élues : il y eut, en effet, pour parler en style d'examen, une première admissibilité, à la suite de laquelle trois des candidates, femmes du peuple toutes les trois, furent désignées par la Faculté et placées dans une « maison de retenue »; l'une d'elles devait être choisie pour nourrice en titre, et les deux autres servir de suppléantes. — De même, sur les trois *premières femmes*, que leur costume et leurs attributions classaient plus près de la domesticité que du service d'honneur, une était veuve d'un membre du Corps législatif et une autre, femme d'un agent de change.

En nommant le baron de Canisy premier écuyer des enfants de France, Napoléon voulut obliger un galant homme et sauver un mari malheureux de ce désagrément ou de ce ridicule de demeurer sous les ordres de son rival Caulaincourt. Pour l'une des deux sous-gouvernantes, Mme de Mesgrigny, née de Rambuteau et sœur du futur préfet de la Seine, cette désignation fut une sorte de réparation, car l'empereur l'avait vainement poursuivie de ses assiduités. L'autre sous-gouvernante, Mme de Boubers, femme d'âge et

d'expérience, avait fait ses preuves en commençant l'éducation des enfants de la reine Hortense.

Le poste de gouvernante était naturellement le plus envié, malgré l'effrayante sujétion qu'il entraînait, et dont la très simple et presque bourgeoise éducation des princes d'aujourd'hui ne peut plus nous donner l'idée. Attachée de jour et de nuit à la personne de ses élèves, couchant dans leur chambre, présidant à leurs repas, la gouvernante était traditionnellement obligée de renoncer non seulement à ses relations de société, mais même à ses devoirs de famille. A une époque où la rigidité de l'étiquette était déjà bien détendue, la vicomtesse[1] de Gontaut se vit refuser par Charles X, pourtant le plus débonnaire des souverains, l'autorisation d'aller fermer les yeux à son mari qui se mourait à Toulouse, et toute la cour, à commencer par la principale intéressée, trouva ce refus très normal. En revanche, comme Louis XVIII le disait à la même Mme de Gontaut, c'était « la première place du royaume » que le poste de gouvernante : en même temps que l'existence de ses élèves, la gouvernante partageait les honneurs qui leur étaient rendus; elle réglait, commandait, haranguait même en leur nom; elle n'avait de comptes à rendre qu'au souverain, chez qui elle pouvait se faire annoncer à toute heure. A moins de commettre quelque faute invraisemblable, elle était à peu près sûre d'obtenir immédiatement des faveurs pour tous les siens, et plus tard, pour elle-même, une retraite très dorée. Il y avait là de quoi tenter quiconque se sentait assez d'ambition et de dévouement pour faire le sacrifice de son indépendance : c'est dire que les postulantes ne firent point défaut.

Napoléon arrêta son choix cinq mois avant la naissance de l'enfant. Accentuant l'évolution qui le portait alors à s'entourer presque exclusivement des membres de l'ancienne noblesse, il écarta les duchesses d'Empire, femmes de ministres et de maréchaux, dont beaucoup pourtant étaient des personnes d'une haute valeur, pour prendre la comtesse de Montesquiou, née Le Tellier de Louvois.

C'était sans doute elle aussi une épouse de haut dignitaire, puisque son mari venait de succéder à Talleyrand comme grand-chambellan et à Fontanes comme président du Corps législatif. Ses fils servaient avec distinction dans l'état-major. Elle était belle-fille de ce marquis de Montesquiou qui avait siégé à la Constituante dans les rangs de la noblesse libérale et conquis la Savoie presque sans coup férir en 1792. Mais si tout cela la rattachait au

[1] C'est l'auteur des charmants *Mémoires*, elle fut créée personnellement duchesse quand le duc de Bordeaux passa aux mains des hommes.

nouveau régime, ses autres liens de parenté étaient avec la partie irréconciliable du faubourg Saint-Germain, et pour ne citer qu'un nom, l'oncle de son mari, l'abbé de Montesquiou, était connu pour le chef des partisans du comte de Lille, comme on appelait le futur Louis XVIII. Elle-même, d'ailleurs, à une époque où les relations étaient singulièrement tendues avec le Saint-Siège, faisait profession d'une piété austère et intransigeante. Quelques semaines plus tôt, à Trianon, appelée à l'improviste à dîner un vendredi à la droite de l'empereur, elle avait mangé du pain et du beurre jusqu'au moment où, de la table de service, on lui avait apporté deux plats maigres. Les assistants s'étaient regardés effarés, et le maître ne s'était point départi d'un silence inquiétant : mais par une de ces contradictions qui abondaient en lui, lui qui reprochait durement à Fesch de prêcher à l'impératrice l'observation de l'abstinence, il eut dès lors une haute idée du caractère de Mme de Montesquiou, et sans jamais lui reparler directement de l'aventure de Trianon, il lui recommanda, en recevant son serment, de faire de son élève « un bon chrétien [1] ».

Le choix était d'ailleurs excellent. Si la vertu de Mme de Montesquiou n'était pas toujours souriante, elle possédait, avec le don du commandement et l'entente de l'éducation, une très noble conception du devoir. Ses scrupules ne se bornaient point à l'accomplissement d'observances extérieures : à une époque où tant d'hommes traitaient un serment comme une formalité sans conséquence, elle crut sa conscience engagée à ne point déserter la mission librement acceptée.

*
* *

Les détails de la naissance du roi de Rome sont bien connus, car Napoléon lui-même a pris soin de les publier dans une note du *Moniteur*, que l'historien avait précédemment comparée à un bulletin de victoire. Mais de même que dans les bulletins de la Grande-Armée, l'impérial rédacteur, sans reculer devant les détails réalistes, a gazé ou corrigé certains points qui ne cadraient point avec l'impression d'ensemble qu'il voulait produire. En rétablissant la vérité tout entière, M. Masson a tracé un tableau bien autrement prenant et vivant. C'est la foule des courtisans, accourant dès sept heures du soir en grandes toilettes et costumes d'apparat,

[1] C'était le même homme qui, à la même époque, terminait une de ses improvisations au conseil d'Etat par cette apostrophe aux auditeurs : « Vous verrez, jeunes gens, ce qui vous attendra quand vous aurez un empereur qui ira à confesse ! » Notre éminent collaborateur le cardinal Mathieu avait bien raison quand il conseillait aux apologistes de n'user qu'avec précaution des mots de Napoléon.

jouant d'abord l'empressement, puis, à mesure que l'attente nocturne se prolonge, se laissant aller à l'ennui, à la somnolence, quelques-uns au débraillé, jusqu'à six heures du matin où l'événement semble ajourné et où l'empereur permet qu'on se retire. Une heure plus tard, une complication se produit : l'accoucheur s'affole; Marie-Louise, persuadée qu'on veut la tuer pour sauver son enfant, se prend à pousser, de frayeur bien plus que de douleur, des hurlements qui mettent Napoléon en fuite. Occupé qu'on est à la rassurer, on néglige l'enfant, qui resterait abandonné sur un tapis, si Mme de Montesquiou n'avait la présence d'esprit de le prendre et de le frictionner : il fut sept minutes avant de pousser son premier cri.

Dès le soir même, les théâtres commençaient à donner des « pièces de circonstance » : les directeurs les plus avisés, pour être prêts à tout événement, avaient commandé et fait répéter deux « impromptus », l'un pour un garçon et l'autre pour une fille. Puis, stimulés par les encouragements et les promesses du ministre de l'intérieur, tout ce que l'empire comptait de poètes, et le nombre en était effrayant, se mirent à accorder leurs lyres. Il en résulta, non point un concert, mais une cacophonie de *treize cents* pièces, de tout rythme et de toute langue; la plupart des auteurs prodiguèrent les fleurs de rhétorique les plus fanées, firent intervenir les personnages mythologiques les plus ridés, supposèrent, par exemple, des dialogues entre les divinités du Tibre, de la Seine et du Danube, ou plutôt de l'*Ister*, terme qui avait le double avantage d'être plus « noble » et d'éviter une rime incommode.

Tout cela porte trop visiblement l'estampille officielle pour être pris au sérieux. On peut en dire autant des votes des assemblées locales, conseils généraux ou conseils municipaux des grandes villes, qui envoyèrent des adresses, dotèrent des jeunes filles, organisèrent des fêtes. Non seulement les membres de ces assemblées étaient alors nommés par décret, mais les bureaux du ministère de l'intérieur avaient poussé la manie de la discipline et de la centralisation jusqu'à indiquer d'avance à chaque préfet ou à chaque maire quel vote il devait proposer. Le ministre Montalivet croyait avoir sauvé les apparences en ajoutant naïvement : « Cette mesure paraîtra spontanée. »

Des historiens (et je parle ici des mieux informés et des plus autorisés) ont cru pouvoir attacher plus d'importance aux démonstrations populaires, dont le détail se retrouve dans les rapports et bulletins de police. Sans contester la réalité des faits, M. Frédéric Masson en réduit la signification à sa juste valeur : « Il se trouve toujours », écrit-il, « de ces gens qui dansent aux violons qu'ils ne paient pas, après avoir bu le vin de la préfecture. » Et dans

une de ses plus fortes pages, il montre comment l'événement, qui semblait mettre le comble aux fortunes de Napoléon, suscita dans la foule plus d'ébahissement que de profonde émotion : « Elle regarde un peu cet événement comme le tirage d'une loterie où elle n'aurait pas pris de billets, mais où, tant le lot est gros, elle porte quand même intérêt au gagnant... Cette vie passe tellement les existences communes qu'elle en devient surnaturelle. Elle confond plus qu'elle n'émeut. On se demande quels bonheurs l'attendent encore; on la suit avec curiosité, avec étonnement, avec admiration, mais on s'en détache[1]. »

Aussi fut-ce une erreur capitale de la part de Napoléon que de ressusciter pour son fils les rites les plus surannés et les plus pompeuses formules de l'ancienne royauté. Au temps où la France avait professé la religion monarchiste, les enfants de ses princes avaient été pour elle un objet tout à la fois de culte et de tendresse; elle trouvait tout naturels les honneurs prodigués à leur berceau, et elle réclamait avidement, sur leur santé physique, ces sortes de détails qui n'intéressent d'ordinaire que les grands-parents ou les oncles des nouveau-nés; c'étaient en effet, dans toute la force du terme, ses propres enfants que les « enfants de France ». Mais après l'envahissement des Tuileries et l'échafaud de la place de la Révolution, ce sentiment, fait de tradition et d'instinct bien plus que de raisonnement, était mort ou engourdi dans les âmes, et les paroles comme les rites de l'ancien culte risquaient de n'être plus qu'un objet d'étonnement ou de raillerie.

Si ces objections se présentaient à l'esprit de Napoléon, il s'obstinait à les écarter, et son nouvel entourage, confiant dans la vertu des mots et des gestes traditionnels, n'aurait eu garde d'accueillir des blasphèmes aussi subversifs. A peine donc l'acte de naissance signé, l'huissier de service annonça : « Le roi de Rome ! » et les deux grands-chanceliers vinrent passer au cou du petit être vagissant les cordons de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. Puis l'accoucheur Dubois, devenu le *baron* Dubois et doté d'armoiries où figurait la louve allaitant Romulus, se mit à rédiger des bulletins dans lesquels la solennité des termes, par un contraste ridicule, accusait les misères physiques inséparables de toute enfance, plébéienne ou princière : « Sa Majesté, qui a pris avec avidité et plusieurs fois dans la journée le sein de sa nourrice...

[1] Victor Hugo a admirablement exprimé ce sentiment populaire de 1811, sans doute d'après les confidences des contemporains :

> Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme
> Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,
> Absorbe dans son sort le sort du genre humain?

Sa Majesté a passagèrement éprouvé quelques tranchées, qu'on sait être inévitables à l'époque de sa vie... »

Toujours en vertu de la tradition, « Sa Majesté » reçut les hommages des corps constitués, qui s'inclinaient très bas devant le berceau, pendant que leurs présidents débitaient une harangue, et que la gouvernante répondait au nom de l'enfant dont elle était censée exprimer les sentiments. Quand vint le tour du Corps Législatif, la scène atteignit les dernières limites de la bouffonnerie, car le président, nous l'avons dit, n'était autre que Montesquiou, et l'échange de compliments fut un dialogue conjugal : il paraît que le mari et la femme s'en tirèrent en gens d'esprit, mais on n'osa pas cette fois publier les discours.

Le baptême, ajourné au mois de juin et coïncidant avec l'ouverture du concile national, servit d'occasion à de nouvelles largesses, distribuées pour la plupart à l'ancienne noblesse ralliée [1], et aussi à des raffinements d'adulation. La palme en ce genre appartint au cardinal Maury, acharné alors à dégrader son passé de courage et d'indépendance; il osa bien proposer d'ériger à poste fixe, dans le chœur de Notre-Dame, un trône impérial, devant lequel les membres du clergé, et l'archevêque tout le premier, ne passeraient jamais sans faire un profond salut. Le malheureux n'allait-il pas jusqu'à alléguer, à l'appui de son projet, qu'il en était ainsi à Sainte-Sophie, du temps du Bas-Empire byzantin! — Napoléon, qui commençait à trouver Maury encombrant et compromettant, rejeta l'idée du trône permanent. Contrairement aux usages français, l'enfant eut plusieurs parrains et marraines, et le baptême se fit solennellement à Notre-Dame. Mais le soir, le seul dôme illuminé fut celui du Val-de-Grâce, à l'exclusion des Invalides, de la Sorbonne et de l'Institut : l'intention était évidente, d'évoquer le souvenir du vœu de Louis XIII.

*
* *

Pendant les trois années qui suivirent, les Parisiens purent apercevoir de temps à autre, aux Tuileries, aux Champs-Elysées, à Saint-Cloud, un enfant rose et blond, dont il nous est difficile à présent de nous figurer l'exacte physionomie, car les peintres courtisans ont volontairement exagéré sa ressemblance avec son père, et substitué à la réalité un type de convention. Ce qui paraît certain, c'est qu'il était vigoureux, vif, ardent, et que sur cette petite âme d'enfant l'amour-propre avait déjà une forte prise. Mme de

[1] M. Masson va jusqu'à dire, à propos des nominations faites alors dans la Légion d'honneur : « C'est la promotion de l'armée de Condé. »

Montesquiou recourait de préférence à ce moyen pour venir à bout de ses caprices ou pour calmer ses accès de colère.

Autant qu'on peut porter un jugement sur une éducation à peine ébauchée et brusquement interrompue, la gouvernante mit une égale vigilance à fortifier le tempérament physique de l'enfant et à former son caractère. Naturellement aimant, il se prit de passion pour celle qu'il appelait « Maman Quiou ». Napoléon ne se contenta point d'accorder à la gouvernante de son fils les grâces qu'elle sollicitait pour des parents, des amis, des clients, et de la combler elle-même de somptueux présents; lui qui n'avait pas coutume d'exagérer les témoignages de sa satisfaction, il lui écrivit un jour une lettre telle qu'aucun de ses sujets n'en avait sans doute reçu de ce ton : « C'est moi qui vous suis tout à fait redevable pour les soins que vous prenez du petit roi; j'en suis très reconnaissant. »

« Maman Quiou », malgré sa sévérité, prit dans le cœur de l'enfant une place prépondérante, au détriment de la vraie mère. C'était comme un résultat fatal de cette étiquette qui condamnait tout à la fois la gouvernante à s'identifier à la vie des petits princes et la mère à n'avoir avec eux que des relations presque cérémonieuses. Pour reconquérir la haute main sur l'éducation de ses enfants, Marie-Antoinette avait dû faire une sorte de coup d'Etat et imposer la nomination de sa favorite, Mme de Polignac. Marie-Louise eût-elle été tentée de se permettre les impérieuses audaces de sa grand-tante, Napoléon n'était point un Louis XVI, et il aurait rudement réprimé toute velléité d'infraction à la règle. Mais la vérité est que chez l'impératrice, le sentiment maternel fut dès l'abord assez tiède : sans doute, elle avait grandi à Vienne dans une simple et cordiale intimité de famille, mais elle avait à peine connu sa mère, et naturellement très docile, elle se fit sans difficulté à cette conception française de la maternité princière, d'après laquelle la souveraine devait demeurer à peu près étrangère au développement physique et moral des enfants qu'elle avait matériellement mis au monde. « Elle se contente », dit l'historien, « en le sachant bien portant, en le voyant de temps en temps, en lui donnant parfois des jouets, en le faisant peindre à tout propos et en se faisant peindre avec lui. » Mais les séances de pose ne sont même pas une occasion de rapprochements entre la mère et l'enfant, car le peintre doit s'en passer. Certaine commande est malignement et très fidèlement résumée ainsi par M. Masson : « De Vichy, Isabey exécutera, de l'impératrice qui est à Mayence et du roi de Rome qui est à Saint-Cloud, un groupe sympathique, et cette ressemblance suffira parfaitement à Marie-Louise. »

Un autre motif arrêta les velléités d'expansion que l'impératrice se sentait peut-être au cœur, comme toutes les jeunes mères. Elle ne pouvait voir son fils hors de la présence de la gouvernante, puisque celle-ci avait non pas le droit, mais le devoir étroit de suivre partout son élève. Or, la personne qui avait le plus d'influence sur l'esprit de la souveraine, c'est-à-dire sa dame d'honneur, la maréchale Lannes, duchesse de Montebello, professait à l'égard de Mme de Montesquiou une de ces haines féminines qui s'établissent dans les cours entre personnes que leurs fonctions mettent en présence et en balance. Nous n'avons pas besoin de nous excuser de placer ici encore une citation : « Avant même qu'il y eût un roi de Rome, la lutte était ouverte entre la dame d'honneur et la gouvernante, quelle que fût la titulaire de l'office. Celle-ci prend le rang que perd celle-là, et c'est assez, mais c'est bien pis avec Mme de Montesquiou. Elle est de la plus ancienne noblesse, et Mme de Montebello hait à la mort quiconque n'est point noble à sa façon ; elle est de belle et haute tenue, de vertu sévère, de langage châtié, de piété sincère et affirmée ; Mme de Montebello croit peu, parle gras, fait jaser, brusque les gens et remplit sa place au plus mal. C'est ici un épisode, et le plus frappant, de l'antagonisme entre les deux sociétés, l'une que la gouvernante incarne avec toutes les vertus et aucun des vices qu'elle eut jadis ; l'autre que la dame d'honneur représente avec tous ses défauts d'origine et tous ceux qui ont pu lever d'une aussi brusque fortune. » Marie-Louise, qui ne voyait que par les yeux de la maréchale, épousa son antipathie pour la gouvernante, et de peur de rencontrer trop souvent cette figure qu'on lui disait sèche et hautaine, espaça insensiblement et raccourcit les visites de son fils.

Napoléon avait d'autres raisons pour peu voir le roi de Rome : les préparatifs de la campagne de Russie, puis l'habituelle inexpérience des hommes, même des pères, à s'occuper d'enfants aussi petits. Mais, ardent comme toujours à disposer de l'avenir, il ébauchait pour son fils des plans d'instruction et d'installation, plans gigantesques, comme tous ceux que ruminait son esprit à cette période de l'apogée et du vertige. Pour imiter et dépasser la vieille collection des classiques *ad usum Delphini*, il songeait à faire imprimer, *ad usum Regis*, une bibliothèque de *quatre mille* volumes, « comprenant les meilleurs ouvrages dans tous les genres des connaissances humaines ». — Au débouché du pont d'Iéna, sur les hauteurs qu'on appelait alors *montagne de Chaillot* et que depuis la Restauration nous nommons *Trocadéro*[1], Fontaine et

[1] Cf., dans le *Correspondant* du 10 juillet 1903, l'article signé Dufougeray, sur le *Passé du Nouveau Paris*.

Percier jetaient les fondations du *Palais du roi de Rome*, qui devait dépasser en splendeur comme en étendue toutes les résidences princières de l'Europe. Sur un vaste périmètre, par sollicitations et intimidations, tous les propriétaires furent amenés à vendre leurs terrains. On affecta de s'incliner devant la résistance obstinée de l'un d'entre eux, pour donner un pendant au moulin de Sans-Souci; mais tel autre, qui avait commis l'impertinence de se ressaisir et de poursuivre devant les tribunaux la rescision d'une vente conclue à un prix dérisoire, put constater qu'il n'y avait pas plus de juges à Paris contre Napoléon que le meunier n'en aurait trouvé sans doute à Berlin contre Frédéric; la censure supprima même les mémoires judiciaires où le malheureux exposait son affaire [1].

Quand, au cours de la désastreuse retraite, Napoléon reçut la nouvelle de l'équipée de Malet, il fut moins mécontent de l'imprévoyance de la police qu'indigné de l'apathie dont avait fait preuve le préfet Frochot, et avec lui une partie de la population parisienne. Que des conspirateurs eussent répandu le bruit de sa mort, passe encore; mais qu'à cette nouvelle on eût tâtonné, flotté, au lieu de proclamer Napoléon II d'un élan spontané et unanime, voilà ce qui le déconcertait. Parce que le principe de l'hérédité impériale était inscrit dans la Constitution, il le croyait ancré au cœur de tous les Français, et d'un ton de reproche, il dit au Sénat dès son retour : « Nos pères avaient pour cri de ralliement : *Le Roi est mort. Vive le Roi!* Ce peu de mots contient les principaux avantages de la monarchie. »

Il tira de cet incident une conclusion inattendue. Lui qui venait d'éprouver la vanité des serments, il se persuada que pour faire revivre cette religion monarchique, dont il invoquait si naïvement le bénéfice pour son héritier, il suffirait d'une cérémonie à Notre-Dame et d'une parade au Champ-de-Mars. Par une réminiscence qui n'était ici qu'un anachronisme, il voulut recourir, pour consolider la quatrième dynastie, au moyen dont avaient usé les premiers Capétiens, et résolut de faire couronner son fils de son vivant. Pour que ce sacre eût tout son éclat et tout son prestige, il fallait, comme en 1804, que l'officiant fût le pape en personne : de là les pourparlers de Fontainebleau et l'accord prématurément publié, puis annulé par la rétractation de Pie VII. Cette rétractation fut incontestablement due aux remontrances des

[1] Cette mésaventure fut celle d'un fonctionnaire des relations extérieures, Philippe Nettement, père du publiciste; cf. le livre de M. Edmond Biré sur *Alfred Nettement* et, aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, le registre des rapports du censeur Artaud.

cardinaux : mais pourquoi accuser ces derniers d'avoir obéi aux suggestions venues de Vienne ou de Londres? Leur conscience, leur éducation traditionnelle suffisait à leur faire regretter l'abandon par le Pape de cette libre institution des évêques, que le Saint-Siège revendiquait depuis des siècles et qui avait, vis-à-vis d'autres Césars, suscité la querelle des investitures. — Quoi qu'il en soit, le couronnement solennel, gage donné aux catholiques de la réconciliation entre les deux pouvoirs, dut être abandonné : on se contenta d'instituer en faveur de Marie-Louise une régence d'apparat, et de montrer davantage le roi de Rome aux soldats et aux Parisiens. Tous admiraient ce bel enfant souriant, sans que le sentiment dynastique en fût sensiblement fortifié. Cependant, les caricaturistes anglais, perçant à jour la pensée impériale, s'acharnaient à ridiculiser toutes les manifestations où le petit roi était mêlé.

*
* *

Les scènes de 1814 sont légendaires : Napoléon confiant aux officiers de la garde nationale la femme et le fils qu'il ne doit plus revoir; puis, le 29 mars, le départ précipité, l'enfant résistant, s'accrochant aux meubles et tenant ce langage étrange sur les lèvres d'un bébé de trois ans : « Restons ici; je ne veux pas quitter ma maison; je ne veux pas m'en aller; puisque papa n'est pas là, c'est moi qui suis le maître! » La débâcle commence, suivie des étapes de l'exil. A Orléans, l'enfant, très en colère contre « ce Louis XVIII qui lui a pris tous ses joujoux » et qu'il se représente sans doute comme un petit garçon de son âge, se console un peu avec les plus jeunes d'entre les pages, qui lui font manœuvrer une armée de bâtons de bois dans la cour de l'évêché. Mais ces compagnons ingénieux et empressés lui font bientôt défaut, et les réflexions recommencent, dont la précoce mélancolie déconcerte ses interlocuteurs : « Ah! je vois bien que je ne suis plus roi, je n'ai plus de pages! » Après la première entrevue avec l'empereur d'Autriche, le bambin candide et confiant reparaît : « Maman Quiou, il n'est pas beau, grand-papa! »

En effet, Mme de Montesquiou, toute convaincue qu'elle fût que la chute de Napoléon était un châtiment providentiel, quelque sympathie intime qu'elle éprouvât pour un gouvernement où son oncle devenait ministre et la plupart de ses parents titulaires de charges de cour, Mme de Montesquiou considérait que l'abdication de Fontainebleau ne la libérait point de ses devoirs. Engageant une lutte suprême contre l'influence de Mme de Montebello, elle fit, aidée de Mme de Luçay, de vains efforts pour déterminer Marie-Louise à aller rejoindre le vaincu. Considérant alors que les défail-

lances de l'épouse présageaient les négligences de la mère, elle prit avec quelques fidèles le chemin de Vienne, et y demeura plus d'un an. Comme son mari la pressait de retourner en France, elle lui adressa une réponse admirable et navrante, qui nous a été conservée par le cabinet noir : « ... Si cet enfant avait une mère, à la bonne heure, je le déposerais entre ses mains et je serais tranquille; mais ce n'est rien moins que cela; c'est une personne plus indifférente à son sort que la dernière étrangère qu'il a à son service, sans compter que ce qui l'a suivi me suivrait encore si je voulais le quitter, faute de moyens de pouvoir y rester; tant que j'y suis, elles ont quelqu'un pour les consoler; moi de moins, elles ne sauraient plus que devenir et ce serait le pauvre enfant qui en souffrirait... Nous sommes une troupe qui pleurons souvent autour de ce berceau, non pas pour les avantages qu'il a perdus; car, selon moi, il sera beaucoup plus heureux qu'il ne l'aurait été, mais c'est ce qui lui manque d'ailleurs et qui est pour tous les autres le premier bien. »

C'est Napoléon qui mit indirectement fin à la persévérante et généreuse faction montée auprès de son fils, en engageant l'entreprise désespérée des Cent-Jours. Après avoir résumé les motifs qui déterminèrent le souverain de l'île d'Elbe à ce coup de folie, M. Masson a mis en lumière, plus vivement peut-être qu'aucun de ses devanciers, le malentendu qui se révéla avant même que le « vol de l'aigle » n'eût atteint Notre-Dame : Napoléon acclamé et conduit à Paris par ces mêmes passions démagogiques, irréligieuses, antinobiliaires, qu'il s'était naguère attaché à mater; l'empereur restauré réduit à faire un choix entre la bourgeoisie libérale et la plèbe révolutionnaire, qui lui étaient également antipathiques; l'homme de Brumaire se liant les mains par l'Acte additionnel, pour ne pas devenir le dictateur d'une jacquerie.

Comme ses proclamations officielles parlaient du retour de son fils, la cour de Vienne, pour prévenir toute velléité d'enlèvement, se crut en droit d'éloigner successivement les derniers Français qui demeuraient auprès de l'enfant. La douleur de celui-ci se traduisit par des nuances singulièrement expressives : au départ de Mme de Montesquiou [1], ce fut une scène de violent désespoir; un peu plus tard, quand Méneval vint lui demander s'il n'avait pas de commissions pour son père, le prince garda le silence devant sa gouvernante autrichienne, puis prenant un prétexte pour entraîner

[1] Talleyrand, dans sa correspondance avec Louis XVIII, justifia ce départ imposé avec les mêmes phrases solennelles qui lui avaient servi jadis à faire l'apologie de la Révolution, du Dix Août et de l'assassinat du duc d'Enghien.

le visiteur vers une fenêtre, il lui murmura à l'oreille : « Monsieur *Méva*, vous lui direz que je l'aime toujours bien. » Le jour enfin où M[me] Soufflot dut s'éloigner à son tour avec sa fille, comme s'il eût compris que c'était le dernier lien qui se rompait avec la France, l'enfant de quatre ans remit gravement à la petite Fanny, avec les quelques jouets qu'on lui avait emportés des Tuileries, ses décorations et les médailles frappées pour sa naissance.

Son père cependant voguait vers le rocher de Sainte-Hélène. Pendant les six années que dura l'agonie, au cours des interminables conversations par lesquelles il essayait de tromper son accablement, le nom du roi de Rome revint fréquemment sur ses lèvres. Le plus souvent, il détournait alors la conversation, comme s'il avait eu peur de s'attendrir ou de profaner un sujet sacré entre tous. Parfois pourtant, il laissait éclater son indignation d'être laissé dans l'ignorance de ce que devenait son fils... Si torturante qu'elle parût, cette ignorance était pour lui un moindre supplice que n'eût été la révélation de la vérité.

*
* *

C'est une triste besogne, quoiqu'elle ait été souvent entreprise de bonne foi, par attachement à une conviction ou par soumission à une consigne, c'est une triste besogne que d'effacer en une âme d'enfant l'empreinte de l'éducation paternelle et que de la repétrir sur un modèle tout opposé ; ces déformations, dans lesquelles la violence matérielle ou morale joue toujours un rôle prédominant, ne sauraient se justifier par aucun sophisme politique ni religieux; ce serait un blasphème que de les comparer aux conversions d'adultes, dont elles ne sont que la détestable parodie.

Napoléon n'était pas exempt de reproches à cet égard, lui qui avait plus d'une fois placé d'autorité dans ses lycées des enfants dont la famille mettait trop peu d'empressement à se rallier à l'Empire ou à la France. Mais l'entreprise a quelque chose de plus révoltant, sinon de plus coupable, quand elle s'adresse à un enfant mis en vedette par sa naissance. La postérité a depuis longtemps fait justice de ce couple de grossiers savetiers, s'évertuant à faire du dauphin de France le sans-culotte Capet. Elle ne doit pas ménager les courtisans autrichiens qui, avec des façons plus raffinées et des procédés plus pharisaïques, se sont appliqués à transformer le fils de Napoléon en un prince allemand.

Dans ces parties inégales, l'éducateur a presque fatalement le dessus : malgré leur indignité, les Simon eux-mêmes n'avaient eu au Temple que trop de succès, comme il résulte des révélations de M. Lenôtre. Sans avoir besoin de recourir à la violence, par la

seule pression de leur volonté sur une âme malléable, les gouverneurs et précepteurs autrichiens triomphèrent également. Pendant des mois, des années peut-être, l'enfant tenta de se dérober à leur étreinte : il était inévitable que sa personnalité finît par succomber. Il faut ici écarter la légende, tout embellie qu'elle ait été naguères du double prestige de la scène et de la poésie, et envisager la réalité, qui a bien son côté dramatique elle aussi.

A l'heure donc où il arrivait à l'âge d'homme, le fils de Napoléon avait non seulement l'extérieur et le costume, mais les habitudes d'esprit et les sentiments d'un archiduc ou d'un prince médiatisé. Au physique, l'atavisme maternel l'avait nettement emporté chez lui : ses yeux à fleur de tête, sa lèvre proéminente, ses cheveux blonds rappelaient le type traditionnel des Habsbourg; sa taille était haute et mince, trop mince, car l'étroitesse de la poitrine préoccupait les médecins. Sauf peut-être la largeur du front, rien n'évoquait le masque ni la silhouette du père.

De cela, l'éducation n'était nullement responsable, et d'ailleurs la ressemblance physique n'implique pas nécessairement la similitude de caractère. Mais le duc de Reichstadt était Autrichien aussi de langage et de pensée : s'il parlait et écrivait le français, c'était avec des tournures germaniques; on sentait qu'il avait d'abord pensé en allemand, puis fait mentalement un thème. Sachant que son père avait été un grand général, il était passionné pour les choses militaires, mais à la façon des princes qui jouent au soldat, et non à la manière de ceux qui sont naturellement hommes de guerre : il avait le goût des revues minutieuses, des détails infimes, du *bouton de guêtre*, de tout ce qui n'avait été pour Napoléon qu'un accessoire sans intérêt, sinon sans utilité.

Bien plus : l'atmosphère morale dans laquelle il vivait et les leçons de ses maîtres l'avaient pénétré du culte de la légitimité, non seulement en Autriche, mais dans toute l'Europe et même en France. A la nouvelle de la révolution de Juillet, il conjura son grand-père de l'envoyer, à la tête d'une armée autrichienne, relever le trône de Charles X; il affecta de faire grise mine au premier ambassadeur de Louis-Philippe; s'il rechercha avidement la conversation de Marmont, c'est sans doute parce qu'il ignorait les griefs de son père contre le maréchal, c'est aussi parce que celui-ci était exilé de France comme défenseur de la branche aînée.

Faut-il accuser Metternich d'avoir, pour inquiéter et intimider la monarchie de Juillet, poussé le duc à faire un service militaire très actif, alors que les médecins avaient déclaré que toute fatigue serait dangereuse? Nous ne croyons point à tant de machiavélisme, ni surtout à un machiavélisme aussi maladroit, car alors le chan-

celier aurait eu intérêt à prolonger l'existence de Reichstadt, pour continuer à peser sur les décisions du gouvernement français. Combien de jeunes malades, sans avoir besoin d'être des prétendants, voient leur entourage accéder à leurs caprices ou à leurs désirs, contre les expresses recommandations des médecins! Officier supérieur dans l'armée autrichienne, le duc de Reichstadt brûlait d'exercer un commandement effectif, de diriger une manœuvre; son grand-père, lassé ou touché de ses supplications, inquiet peut-être de le voir se consumer dans une fiévreuse impatience, finit par consentir. Mais c'étaient les médecins qui avaient raison : de graves accidents se manifestèrent du côté des bronches, et après avoir langui durant plusieurs mois, Charles-François (car on lui avait retranché son prénom héréditaire de Napoléon) mourut de consomption dans l'été de 1832. C'était vraiment un prince autrichien qui succombait, un prince en complète opposition avec les idées maîtresses de Napoléon, et surtout avec cette légende napoléonienne qui achevait alors en France de s'emparer des imaginations populaires.

* * *

Pourquoi M. Frédéric Masson ne s'en est-il pas tenu à la mélancolie de ce dénouement? Pourquoi a-t-il ajouté à son récit historique une conclusion qui fait surtout honneur à la fidélité de ses attachements politiques? Pourquoi a-t-il évoqué sur la tombe du fils la figure du neveu, à qui le lecteur était bien loin de penser, et soutenu qu'à défaut du roi de Rome, Louis-Napoléon s'annonçait dès 1832 comme le digne héritier du programme impérial et de la légende napoléonienne? Assurément, les égards dus à l'infortune, comme aussi le spectacle du régime actuel, nous commandent l'indulgence à l'égard du Second Empire. Mais puisque aussi bien c'est d'histoire qu'il s'agit ici, n'est-il pas évident que par ses qualités autant que par ses défauts, par sa bonté confinant à la faiblesse, par son idéalisme souvent chimérique, par son horreur du sang versé, par sa prédilection bien mal récompensée pour les classes ouvrières, la physionomie morale de Napoléon III présente un complet contraste avec celle de son terrible et glorieux devancier? Plus fortement, plus lumineusement que personne, M. Masson a démontré qu'en prétendant fonder une dynastie, Napoléon avait entrepris une tâche irréalisable. En ligne collatérale comme en ligne directe, l'échec était également certain.

L. de Lanzac de Laborie.

SOEUR ALEXANDRINE[1]

IV

LA RÉCOMPENSE

Régine Bréchet gardait une préoccupation.

Ce n'était plus le souci du terme, puisque l'argent était là, caché où le père n'irait pas le chercher, sous le matelas de la petite Madeleine. C'était quelque chose de nouveau, d'anormal, qui faisait travailler son esprit peu habitué à pareille gymnastique; et, brusquement, la grande fille se décida à demander une explication :

— Est-ce que c'est vrai ce qu'on dit, ma sœur : que vous allez y passer comme les autres?

Sœur Alexandrine se troubla un peu :

— La loi est dirigée surtout contre les religieuses enseignantes. On fermera probablement nos écoles, mais je ne crois pas qu'on puisse faire plus.

— Expliquez-la-moi donc cette loi, une bonne fois, que je comprenne?

— C'est que, ma pauvre Régine, je ne la comprends pas bien moi-même.

— Vrai? fit Régine, incrédule.

— On exige que toutes les congrégations soient autorisées, reprit la sœur. Et puis on refuse l'autorisation à celles qui la demandent, on la conteste à celles qui l'ont. Enfin, quand même les congrégations sont reconnues autorisées, certaines de leurs maisons sont considérées comme ne l'étant pas, et on les ferme...

— En voilà un mic-mac!

Régine médita, et, allant lourdement à la conclusion pratique :

— On vous cherche des histoires, quoi! pour se débarrasser de vous, et il n'y a rien à faire puisque le gouvernement est le plus fort. Il ne se gênera pas plus avec les unes qu'avec les autres. Seulement, comme Mme Cottard l'a vu sur ses journaux, ils ne veulent pas tout supprimer d'un coup. Ça ferait trop de chahut! et puis il faut pouvoir boucher les trous. Ils ne renvoient les sœurs que lorsqu'ils ont trouvé à les remplacer.

— A ce compte, nous serions sûres qu'on ne nous renverrait jamais, interrompit vivement sœur Alexandrine.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1903.

— Pourquoi ça?

— Parce que nous ne sommes pas bien faciles à remplacer.

Et comme Régine demeurait interloquée :

— ... Oui, bien ou mal, on remplacera les sœurs enseignantes par des institutrices, les sœurs des hôpitaux par des infirmières. Bien ou mal, des mercenaires feront, pour de l'argent, une tâche qu'on peut leur assigner. Mais, notre tâche à nous, qui la prendra? Qui s'en ira chercher les pauvres chez eux, qui les aimera assez pour les soigner comme s'ils étaient siens, pour partager toutes leurs peines, pour trouver moyen de les soulager, fallût-il aller mendier pour eux? Qui saura faire cela? Qui voudra le faire? le faire pour rien? Seront-ce ceux qui les chassent ou ceux qui voudraient les voir chasser?

— Ce ne sera toujours pas Mme Cottard, grommela Régine.

Une colère subite, brutale, la prit contre Mme Cottard dont elle avait subi malgré tout l'ascendant, parce que Mme Cottard était plus instruite, plus riche, plus mauvaise que ses locataires; parce qu'à force de la craindre on se laissait aller à la respecter; et, enhardie aussi par cet argent du terme qui lui servait de bouclier :

— Je lui dirai son fait, cria-t-elle, à cette vieille vaurienne qui voudrait voir tout le monde mis à la porte; comme elle serait contente de nous y mettre! Qu'elle fasse donc seulement bien attention à ses écus! Son jour pourrait venir...

... Pour rendre Régine à son naturel, il suffit de quelques mots de la sœur, mais celle-ci, en s'en allant, emporta la vision de cette grande fille, douce et bonne enfant au fond, qui, pendant une minute, avait ressemblé à une pétroleuse.

Sœur Alexandrine se les rappelait, les pétroleuses, et, le cœur étreint d'une nouvelle appréhension :

— Pourvu, mon Dieu, se dit-elle, qu'à force d'agiter ce pauvre peuple, on ne provoque pas chez lui une de ces crises de folie que personne ne serait plus maître d'arrêter.

Mais la sœur n'avait jamais beaucoup de temps pour philosopher.

Le bruit d'une porte, refermée brusquement en haut, attira son attention.

Un homme, un monsieur, celui qui venait de sortir avec fracas d'un des logements du quatrième, descendait l'escalier. Il passa rapidement à côté de la Sœur, son bras levé pour saluer masquant son visage; il dégringola l'escalier très vite, sans se retourner, la tête enfoncée dans les épaules, du mouvement naturel aux gens qui ne tiennent pas à être reconnus.

Sœur Alexandrine le reconnaissait néanmoins, bien qu'elle le vît pour la première fois.

Elégance râpée, jeunesse fanée, distinction douteuse, la personne entière donnait l'impression de la déchéance : un sportsman ruiné qui tournerait au bookmaker, un viveur taré qui pourrait bien finir en aventurier.

Avec cela, comme seul trait caractéristique, une mâchoire proéminente faisant dure la physionomie banale.

C'était bien ainsi que sœur Alexandrine s'était représenté le mari de Mme Quantin.

— Pauvre petite!

Sa pitié pour la jeune femme s'accrut encore.

Une inquiétude s'y mêla :

— Pourvu qu'il ne lui ait pas fait une scène avant de sortir! Il avait une mauvaise figure!

Quoiqu'elle commençât à se faire vieille et à trouver les étages durs à monter, sœur Alexandrine ne prit pas le temps de souffler sur le palier du quatrième.

Mais, à son coup de sonnette chez Mme Quantin, personne ne répondit.

Alors, elle tourna le bouton de la serrure. On n'avait pas tiré le verrou derrière M. Quantin, et la porte s'ouvrit.

Sœur Alexandrine s'avança.

Dans la pièce où elle entrait, le désordre était encore plus lamentable que lors de sa visite précédente. Les quelques sièges avaient été rejetés de ci de là, des objets lancés à terre, des meubles bousculés comme par le passage d'une trombe, et l'immobilité silencieuse qui régnait dans l'appartement donnait l'impression de la stupeur succédant à une explosion.

Oui, il y avait eu une scène, une scène terrible.

Sur le petit lit de fer, sœur Alexandrine apercevait Mme Quantin étendue. Sentant probablement une défaillance la prendre, elle était allée tomber là; et, maintenant, après le départ de son mari sans doute, elle venait de s'évanouir tout à fait, ses petites mains crispées, ses paupières closes avec de grosses larmes encore au bout des cils, si apitoyante que, tout en lui donnant les premiers soins, sœur Alexandrine ne put s'empêcher d'évoquer avec indignation la figure de bellâtre entrevue tout à l'heure.

— Abandonner ainsi une pauvre petite malheureuse! une femme dans cet état. Quel mari! Quel père!

Mme Quantin rouvrait les yeux.

Vite, sœur Alexandrine reprit son calme et retrouva son sourire.

— Là, mon enfant, c'est passé, ce n'est rien!

Mme Quantin se soulevait, tout étonnée de sentir sa tête appuyée sur une épaule secourable, caressée doucement par une main amie.

Sa physionomie exprima une incompréhension stupéfaite de ce qui se passait, puis se détendit en un soudain abandon. D'un geste éperdu de noyée, elle jeta ses bras autour du cou de la sœur, et, reprise de l'émotion violente qui avait dû provoquer son évanouissement :

— Vous ne savez pas? dit-elle en sanglotant. Il m'a frappée. Voyez, ma sœur...

La sœur tressaillit.

La joue mince de la jeune femme était marbrée d'une plaque rouge, la trace d'une main de brute, doublement sacrilège, s'attaquant à une femme et à une femme qui allait être mère!

. . . .

Ce n'était pas la première fois que la sœur était témoin de pareils attentats. Dans ces pauvres ménages du peuple, parmi ces misérables créatures esclaves d'ivrognes, de fous alcooliques, que de martyres obscures, elle avait eu à exhorter et à soutenir!

Mais cette pauvre petite martyre-là ne souffrait pas seulement le supplice. Il y avait encore la honte et l'étonnement d'un être délicat habitué aux raffinements, et l'impuissance à se défendre, à exhaler même sa plainte, abandonnée de tous, tombée d'une sphère supérieure dans ce monde inconnu, livrée sans défense à l'indigne compagnon devenu son bourreau.

Le cas était si particulier qu'on ne pouvait, au hasard, essayer des encouragements et des consolations ordinaires. Mais on pouvait toujours enlever à cette pauvre enfant le bâillon qui l'étouffait, la laisser crier sa peine; et, par elle, on apprendrait peut-être ce qu'il y aurait à faire pour la soulager.

Maternellement, sœur Alexandrine étreignit les frêles épaules secouées de sanglots.

— Laissez-vous aller, ma chère petite, si cela vous fait du bien. Ah! il n'y a pas à se gêner avec nous! Nous sommes tellement habituées à tout entendre et à tout garder! Une sœur, vous le savez, ce n'est personne.

— Oui..., je crois qu'il faut que je parle à quelqu'un. Sans cela, je deviendrais folle, et je n'en ai plus le droit. Je ne peux plus avoir des idées comme l'année dernière... L'année dernière... vous ne me croirez pas... j'ai été tentée d'en finir.

Les beaux yeux troubles de Mme Quantin fixèrent la sœur qui demeura paisible.

— Non, vous n'auriez pas fait cela, affirma-t-elle avec un sourire.

— Oh! si... Ne croyez pas que j'exagère. Il le sait bien, lui aussi, et il me dit que je suis folle. Je crois qu'il m'a rendue folle exprès, pour que je ne puisse plus lui échapper.

L'écluse était ouverte. Le flot impétueux du désespoir s'écoulait.

— ... Car enfin, si j'étais comme les autres, j'aurais demandé la séparation, le divorce... Je vous scandalise...? mais, tout, plutôt que la vie que je mène. Vous me direz que bien des femmes ont de mauvais maris et supportent leur sort. C'est qu'elles ne souffrent pas ce que je souffre. Elles ne sont pas malheureuses, comme moi, de toutes les façons, déchues de tout, réduites à se cacher, à ne plus oser même porter leur nom. Elles ne sont pas maltraitées comme je l'ai été aujourd'hui, par le père de leur enfant!

Un spasme secoua la jeune femme. Sœur Alexandrine n'essaya pas de contredire à la triste évidence.

— Oui, ma pauvre petite, vous êtes dans les plus affligées! oui, votre croix est lourde à traîner. Il y a pourtant un moyen de l'alléger. S'il ne vous suffit pas de songer que vous souffrez pour votre devoir, eh bien, songez que vous devez patienter, essayer de vous soutenir, d'avoir du courage pour le petit ange qui va venir; et, lorsqu'il sera là, c'est lui qui vous consolera.

— Vous ne savez pas ce que dit mon mari? : « Qu'est-ce que nous ferons encore de ce nouvel embarras? N'est-ce pas déjà assez que d'avoir une femme à traîner dans sa vie? » Ah! mon Dieu, n'est-ce pas abominable à un homme de se marier quand il a de pareils sentiments? Et je n'ai pas même le droit de me plaindre : j'ai fait aussi mal que lui. Tout est de ma faute. Je savais bien, quand je l'ai épousé, que je ne l'aimerais jamais.

Assise sur son lit, les yeux secs et fiévreux à présent, Mme Quantin voulait achever de décharger son pauvre cerveau des idées fixes qui le hantaient.

Elle attendait la question que, doucement, la sœur lui fit :

— Mon enfant, pourquoi donc avez-vous épousé votre mari, puisque vous ne l'aimiez pas?

— Parce que j'en aimais un autre qui, lui aussi, mon Dieu, a été si indigne pour moi!...

Mais cette indignité ne provoquait pas, chez la jeune femme, le même sursaut de révolte et de dégoût que celle de son mari.

Elle avait comme une âpre joie à revivre ces souvenirs.

— ... Alors, je me suis dit que c'en était fini de ma vie, qu'il ne me restait qu'à sauvegarder ma fierté en me mariant tout de suite. Des idées de jeune fille... J'ai accepté le premier qui se présentait, sans même demander un renseignement, sans même me dire que j'achevais de gâcher ma vie...

— Mais, vous n'aviez donc pas vos parents?

— Non..., ni père ni mère. Rien qu'une famille éloignée, pressée de se débarrasser de moi. Je n'avais que ma tante..., et il a fallu que

je me trouve séparée d'elle. Sans cela, elle ne m'aurait jamais laissée faire ce mariage. Mais elle était la dernière à pouvoir élever une objection. Il faut que je vous explique... L'autre, celui qui est cause de tout, c'était son fils!

A mesure que Mme Quantin parlait, son excitation semblait diminuer. Ce seul travail de coordonner ses pensées et de les formuler, rendait un peu de calme à son esprit.

— ... Pour comprendre, il faut tout savoir. Je ne peux raconter ces choses-là à personne; mais, vous l'avez dit, une sœur, ce n'est personne. Je vais tout vous raconter. Si j'ai aimé mon cousin, c'est à cause de sa mère, d'abord. Elle avait été si bonne pour moi, si différente des autres! Pendant tout un été, elle m'avait prise chez elle, à la campagne, me traitant comme sa fille. Aussi, lorsque mon cousin est venu nous rejoindre, il m'a semblé tout naturel qu'il me montrât de la sympathie, et bientôt davantage. Lui, qui était toujours pressé de s'en retourner à Paris, il restait..., et j'ai vu qu'il restait à cause de moi. Il a fini par me le dire, par dire qu'il m'aimait, que nous passerions notre vie ensemble. J'ai compris que nous étions fiancés, et ma tante le comprenait comme moi, et elle consentait, et elle était heureuse. De mon côté il n'y avait personne pour faire de l'opposition. N'est-ce pas que je pouvais me croire sûre de mon bonheur?

Elle s'arrêta, avec ces mêmes yeux interrogatifs de créature angoissée, qui n'ose plus s'en fier à son jugement, qui sollicite l'intervention des autres.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda la sœur.

— Rien. Il n'est plus rien arrivé. Voilà tout.

Mme Quantin eut un bref éclat de rire qui finit en un sanglot.

— ... Je suis retournée chez mon tuteur pour lui annoncer mon mariage. C'était un très beau mariage pour moi, et on en était un peu jaloux. On s'étonnait qu'après la vie qu'il avait menée jusque-là, mon cousin se fût si vite décidé. Moi, je n'avais pas un doute. Sa dernière parole avait été pour me dire : « Je vais vous apporter votre bague de fiançailles. » Je l'attendais..., et puis, il n'est pas venu! Plus de nouvelles..., pas même de réponse quand mon tuteur lui a écrit. A Paris, il s'était laissé reprendre; il avait cédé à une autre influence. Cette velléité d'être heureux honnêtement lui avait passé. Ne trouvant pas de prétexte honorable pour m'abandonner, il se taisait et disparaissait. Peut-être ne s'est-il pas rendu compte de son infamie tout entière. Il ne m'aimait plus et il a oublié que je l'aimais. Sa mère a certainement fait l'impossible auprès de lui, et, si elle a échoué, c'est que personne ne pouvait réussir. Elle est morte de chagrin, je crois, quelques mois après, sans avoir eu le

courage de me donner d'explications. Ce sont les autres qui se sont chargés de ce soin. Ils ne m'ont rien épargné. Ah ! comme on a tort, pourtant, de dire aux jeunes filles certaines choses qu'elles croient comprendre, dont elles ne peuvent juger et qui les affolent... ! Si on m'avait laissée dans l'ignorance, j'aurais gardé une illusion, je ne me serais pas désespérée, j'aurais continué à l'attendre ! Si j'avais eu de l'expérience comme aujourd'hui, eh bien, je l'aurais peut-être attendu aussi, et, peut-être, me serait-il revenu...

— Non, mon enfant, il ne faut pas vous dire cela. Il n'y a pas à regretter un homme qui manque de loyauté. Celui-là est inférieur encore à un homme brutal.

La jeune femme saisit la comparaison que la sœur voulait établir, et, avec son même rire douloureux :

— Croyez-vous donc que mon mari, lui aussi, ne manque pas de loyauté ?

Son irritation la reprenait. Elle accentua violemment chaque phrase :

— C'est une infâme comédie qu'il a jouée avec moi, d'un bout à l'autre. J'étais loyale, moi ; je l'ai même été trop ! Il n'ignorait rien quand il m'a épousée, mais il passait sur tout, à cause de ma fortune, lui qui n'avait plus que des dettes, lui que jamais, dans des circonstances ordinaires, une autre jeune fille n'eût accepté. Il était un peu parent de la femme de mon tuteur. Il gênait sa famille, lui aussi. On a vu en nous deux épaves qu'on a trouvé commode de réunir pour les rejeter au fil de l'eau. Ah ! il ne nous a pas fallu longtemps pour faire naufrage. Notre ménage était un enfer dès le premier mois. Toutes les trahisons, toutes les turpitudes, avec, en plus, d'ignobles scènes de jalousie. A peine avais-je seulement le temps de m'apercevoir, au milieu de tout cela, de ses dépenses folles et de prêter attention aux signatures que je devais lui donner. Puis, un beau jour, les papiers timbrés ont commencé à pleuvoir. Je ne connaissais rien aux affaires. En six mois, ç'a été fini. Expropriation, saisie, vente des propriétés. Tout y avait passé. C'était l'année dernière. Mon mari a prétendu alors qu'il avait une place à Paris, et nous sommes venus à Paris. Je ne sais pas ce qu'il y fait, mais il est plus fou, plus méchant, plus misérable chaque jour. Il nous a suffi de cette année pour tomber où nous sommes, et je ne sais pas où nous allons. Bien entendu, tout le monde nous a tourné le dos, et cela vaut mieux. Si les gens qui m'ont connue auparavant me voyaient telle que je suis ! Je passe mes journées seule dans cette chambre, sans pouvoir rien faire, tant je suis malade, et à sentir ma tête qui s'en va ! Si j'étais seulement tranquille ! Mais, j'ai toujours cette appréhension de voir rentrer mon mari ou arriver un huissier. Il paraît qu'on

va encore nous saisir... pour les gages que nous devions à notre maître d'hôtel. Nous avions un maître d'hôtel il y a dix-huit mois. N'est-ce pas ironique? Il me servait à table! Aujourd'hui, c'est un créancier, et il nous poursuit. Si on nous met hors d'ici, je ne sais pas où nous irons. Est-ce que je ne pourrais pas entrer à l'hôpital?... pour que mon enfant ne meure pas, au moins, faute de soins?

— Vous ne manquerez pas de soins, ma chère petite, car je serai là. Et vous n'êtes pas abandonnée de tout le monde non plus. La situation n'est pas aussi désespérée que vous le croyez.

— Mais, où donc y a-t-il un espoir?

L'esprit prompt de la sœur avait déjà cherché et trouvé :

— Chacun a toujours au moins une qualité. Votre mari ne fait pas exception à la règle. Voyons. Est-il intelligent?

— Intelligent?... oui, beaucoup trop pour l'usage qu'il fait de son intelligence...

— On pourrait l'amener à la mieux employer! Vous disiez qu'il songeait à une place.

— Mais il ne l'a pas eue.

— Il ne serait pas impossible de lui en retrouver une autre. Nous allons nous mettre en quête. Il a fait toutes ses études, bien entendu? A-t-il une aptitude particulière?

— Pour les chiffres...

— Eh bien..., c'est parfait... Chiffrer, c'est la grosse affaire du jour. Nous verrons dans les administrations, dans les banques! Nous arriverons à le caser. Et son travail ne sera pas qu'une aide matérielle, ce sera encore la paix qui rentrera dans votre ménage. Un homme occupé est préservé déjà de bien des tentations, sans compter la détente morale qui provient toujours de l'accomplissement d'un devoir. Se cramponner à son devoir, il n'y a que cela pour se maintenir ou pour se relever.

Mme Quantin baissa la tête. Cette parole était pour elle aussi.

— Et, reprit rapidement la sœur, en attendant mieux, il y aura bien moyen de parer aux difficultés présentes. Ce créancier, on lui donnera un à-compte. Puis, — excusez-moi, — mais vous m'avez l'air de ne rien entendre au ménage, — vous n'êtes pas, d'ailleurs, en état de vous en occuper, — je vais vous envoyer une brave femme qui ne vous demandera pas bien cher. Ne vous inquiétez pas. Le bon Dieu m'a envoyé ce qu'il faut pour vous faire une petite avance.

Sœur Alexandrine tirait de sa poche sa grosse bourse de cuir, déjà un peu dégonflée depuis l'autre jour que le donateur providentiel était venu la remplir.

Le visage pâle de Mme Quantin se couvrit d'une vive rougeur sous laquelle disparut la marbrure de sa joue.

Une nouvelle humiliation faisait oublier l'autre honte.

— Vous m'avez déjà secourue une fois. C'est encore l'argent des pauvres que je prends! dit-elle avec un geste de détresse. Mais, au fait, est-ce que je ne suis pas devenue une pauvresse moi aussi?

Son regard parcourut, avec cette expression de surprise, toujours la même, l'intérieur misérable autour d'elle, puis chercha le sourire encourageant de la sœur.

— Ne suis-je pas la plus pauvre de toutes? dit sœur Alexandrine, gaiement, et pour toujours, puisque j'ai fait vœu de pauvreté? Quant à cet argent, on peut l'accepter sans scrupule. S'il fait du bien à ceux qui le reçoivent, il en fait autant à ceux qui le donnent, et parfois davantage.

La jeune femme arrêtait encore la main prête à l'aumône.

— Il ne faut cependant pas que vous puissiez me prendre pour une aventurière. Vous le pourriez, si vous étiez comme les autres. Je ne vous ai donné aucune preuve de ce que je vous racontais, pas même mon nom. Je veux que vous sachiez qui je suis. Je ne m'appelle pas Mme Quantin; du moins, Quantin n'est qu'un nom patronymique de mon mari : baron Quantin de Virolles. Cela ne vous dit rien... La famille n'est connue qu'en Provence, mais vous aurez peut-être connu à Paris quelqu'un de ma famille à moi. Ma tante habitait votre quartier... et elle s'occupait beaucoup de bonnes œuvres : Mme du Plessis?...

— Mme du Plessis!

Sœur Alexandrine ne put retenir un mouvement que l'attention avide de la jeune femme ne laissa pas échapper.

— ... Vous la connaissez? Vous savez peut-être mieux que moi ce qui la concerne?

— Je n'ai été en rapport avec elle que pour ses charités.

— Ah!...

L'intense curiosité qui avait éclairé les traits de Mme Quantin s'éteignit.

Avait-elle espéré apprendre quelque chose de celui qu'elle ne parvenait pas à oublier?

Sœur Alexandrine se taisait. Mais, à elle aussi, la vision était présente de ce jeune homme à l'air doux et au regard incertain qui, l'autre jour, l'avait inquiétée.

Robert du Plessis! C'était ce petit Robert qui avait fait tant de mal! un mal qu'il ne mesurait sans doute pas, qu'il serait, en tout cas, incapable de réparer.

Mais, on pouvait peut-être réparer pour lui un peu... oh! bien peu!

N'importe, ce serait toujours cela de moins sur sa conscience, au dernier jour.

La sœur venait de glisser tout ce que contenait encore sa bourse dans un pauvre petit porte-monnaie, abandonné, comme un objet inutile sur la cheminée, et, le doigt sur ses lèvres pour arrêter les remerciements, elle s'enfuyait :

— Chut... ne pensez plus à cela! Pensez plutôt à tout ce que je vous ai dit...

... Le soir, en regagnant son couvent, sœur Alexandrine vibrait encore de pitié attendrie et d'ardeur secourable :

— Le bon Dieu m'a envoyée à temps! Cette pauvre femme était à bout. Qu'elle se soutienne seulement jusqu'à la naissance de cet enfant, qu'il vienne à bien, et elle aura retrouvé un but et un espoir. Elle ne risquera plus de perdre la tête. Il faut absolument caser le mari. Je vais retourner chez M. Doynel. Quand les gens sont si riches, une recommandation d'eux obtient tout. Ah! la pauvre Mme du Plessis! comme elle a souffert en ce monde! Dans l'autre, elle prie pour son fils. C'est elle qui me l'a envoyé! Que de misères différentes, mon Dieu! Si seulement on avait le pouvoir, si on avait le temps, dans sa vie, de venir à l'aide de toutes!

Le crépuscule d'été, lumineux et tiède, enveloppait de bien-être les travailleurs fatigués par leur tâche. Sœur Alexandrine, avant de rentrer, jeta un coup d'œil paisible sur la rue paisible où s'ébattaient les enfants, où, sur le pas des portes, les boutiquiers venaient respirer les premières bouffées de l'air du soir, et, levant un peu plus la tête, elle se donna le luxe de considérer des arbres qui dépassaient un mur voisin, puis les grands rayons rouges du couchant sur les toits et, par une échappée, les tours de Saint-Sulpice à l'horizon. Après quoi, elle poussa la porte, jamais close, de la Providence.

La vieille gardienne de la loge la laissa passer sans un mot. Dans l'allée, personne ne se montra. Pas une tête ne s'avança aux fenêtres.

Comme elle entrait, elle vit la petite sœur Cécile qui l'avait guettée et qui venait au-devant d'elle.

— Ah! ma sœur, venez, nous sommes là, toutes...

— Mais qu'y a-t-il donc?

— Un grand malheur.

Les religieuses n'ont plus aucun intérêt particulier en ce monde. Un seul malheur pouvait les atteindre toutes à la fois.

Ce malheur était arrivé.

Dans la salle de communauté, la vieille sœur Stéphanie était assise au milieu de ses filles consternées. Sans un mouvement, en silence, elle pleurait, elle qu'on n'avait jamais vu pleurer. De grosses larmes coulaient sur ses joues parcheminées. Elle tenait à la main la lettre reçue de la maison-mère.

Muette toujours, elle la tendit à sœur Alexandrine, qui, prise à l'improviste, ne put pas se taire :

— Notre décret de tutelle jugé insuffisant!... fermeture de toutes nos maisons!... la dissolution de l'ordre!...

En ce moment, où sa vie de religieuse s'anéantissait, quelque chose du passé revint à sœur Alexandrine. L'âme ancienne, généreuse et forte, mais sujette aux mouvements de la nature, reprit le dessus sur l'âme monastique, toute de paix et de douceur; et, en face de cette octogénaire qui avait usé son existence au service des pauvres, de ces petites sœurs, comme sœur Cécile, immolant gaiement, héroïquement, chaque jour, leur jeunesse, de toutes ces vaillantes compagnes qui allaient être déchues de leurs droits, chassées de leur demeure, traitées en parias, sœur Alexandrine oublia un instant la résignation pour invoquer la justice.

Elle se souvint des sacrifices accomplis, des services rendus, des misères soulagées : et, les yeux rivés à ce papier qui venait de fixer leur sort :

— Voilà, dit-elle à voix basse, voilà notre récompense...

V

LA JUSTICE

Ils entrèrent, sans que personne leur barrât le chemin.

Cependant, on les avait reconnus, avant même que le commissaire n'exhibât son écharpe. On les attendait d'ailleurs.

Mais cette porte de la Providence avait toujours été ouverte à tous. La douleur, la misère, la honte avaient passé par là. La persécution pouvait bien entrer aussi.

Ce fut sœur Alexandrine qui vint les recevoir.

— Que demandez-vous, Messieurs?

— Nous désirons voir Mme la Supérieure.

— Notre mère ne peut pas descendre. Elle a quatre-vingt-cinq ans et elle est presque paralysée des jambes. Mais je vais vous conduire auprès d'elle. Si vous voulez bien me suivre...

Ils avancèrent silencieux, leur chapeau à la main, groupe sombre entre les murs blancs qu'éclairait le soleil déjà radieux de ce matin d'août. Ils étaient une demi-douzaine, silhouettes banales et veules de ces fonctionnaires dont un régime arbitraire a fait des gens de métier pliés à toutes les exigences; types modernes où l'âme sans puissance n'a pu imprimer de caractère aux traits.

Quelques nuances entre eux. Le commissaire, un homme grand, aux moustaches retombantes, portant beau, jouant l'homme du monde; un autre, en veston, sans gants, le visage carré dans une

barbe noire; le plus âgé, un magistrat probablement, grisonnant, décoré, correct, la figure douloureuse, qui avait, lui, conscience de ses actes, qui marchait tout de même.

A la suite de sœur Alexandrine, ils traversèrent le parloir vide.

Tout était ouvert devant eux. Au lieu de les conduire par un couloir et par un escalier de service, comme ils y eussent discrètement consenti, on leur faisait traverser le vaste rez-de-chaussée, allant jusqu'au coin de la rue pour revenir sur la cour, divisé et aménagé selon les besoins multiples; le réfectoire des sœurs, simplement badigeonné à la chaux, avec des bancs de bois autour de la table, les cuisines, le dispensaire, les patronages, les classes, la salle d'asile.

Et chacune de ces choses qui allaient disparaître gardait encore son aspect coutumier. Les condamnées, avec une tranquille énergie, continuaient leur tâche jusqu'à ce qu'on vînt les en arracher. Les sœurs cuisinières se tenaient autour des fourneaux où, dans les marmites géantes, cuisait la soupe des pauvres qu'on distribuait chaque matin depuis quarante ans, qu'on distribuerait ce matin encore, si on en avait le temps; la sœur pharmacienne restait devant son armoire; une des sœurs du dispensaire pansait le pied inguérissable d'une pauvre enfant scrofuleuse, une autre enroulait une bande autour du poignet d'un grand garçon hâve et minable. Cette maison, livrée aux policiers comme une maison suspecte, révélait ses mystères; sa vie pure, bienfaisante, lumineuse de charité éclatait au dehors. Les choses se défendaient d'elles-mêmes; et il n'y avait pas d'autre réponse à faire, pas d'autre défi à jeter aux persécuteurs.

On traversait à présent les classes.

Les sœurs enseignantes occupaient leur chaire en face des élèves, dont pas une ne manquait à son rang. Les livres et les cahiers étaient ouverts sur les pupitres, et, dans la classe des petites, des voix enfantines achevaient d'épeler sur la grande ardoise où, de sa belle écriture, sœur Cécile avait tracé cette phrase, peut-être de circonstance : « Il faut plaindre les méchants et prier pour eux. »

Le magistrat avait baissé la tête. Tous passaient, renfrognés, nerveux, ne sachant où poser leur regard, gênés par ces figures calmes des sœurs, par ces yeux terrifiés des écolières, même par les mines surprises des tout petits de la salle d'asile.

L'aisance de sœur Alexandrine accentuait leur malaise. Elle les avertissait charitablement :

— Faites attention..., il y a ici une marche.

Après avoir monté un escalier et longé un couloir, elle les avertit de nouveau :

— C'est là...

Une vaste pièce s'ouvrit encore devant eux, la pièce la plus confortable de la maison, l'infirmerie.

Plusieurs des vieilles pensionnaires y étaient domiciliées. Trois d'entre elles ne quittaient plus leur lit. Sur les oreillers blancs, des têtes parcheminées se soulevèrent. Des yeux troubles, qui croyaient avoir vu toutes les misères de la vie, se tournèrent, effarés, vers ces nouveaux venus, représentant un malheur et un crime encore insoupçonnés.

Et une vingtaine d'autres femmes, d'autres vieilles, se tenaient là; les victimes les plus lamentables de la catastrophe, les septuagénaires, les octogénaires, incapables de se suffire et qui, au sortir d'ici, n'auraient plus un refuge, pas même, comme les malades un lit d'hôpital pour y mourir...

Depuis qu'elles envisageaient leur sort, elles ne cessaient de se lamenter; elles s'abandonnaient à des désespoirs de vieillards, à des fureurs d'enfants, et sœur Stéphanie avait voulu rester auprès d'elles pour les calmer; peut-être aussi avec un fragile espoir qu'à voir de près, sous son côté le plus odieux, le forfait qui allait s'accomplir, on aurait pitié, on surseoierait, on ne serait pas assez inique, assez lâche, assez absurde pour aller jusqu'au bout.

Elle se levait à présent, toute petite en face de ce grand homme aux moustaches tombantes et à l'écharpe officielle, et elle attendait ce qu'il allait lui dire; elle était prête à lui répondre.

Au fond de la pièce, un groupe d'hommes : deux ou trois prêtres, un avocat, quelques amis ou bienfaiteurs de la maison. Mais ceux-ci n'étaient là que pour protester par leur présence et servir de témoins impartiaux à ce qui allait se passer.

Le commissaire s'était incliné devant la supérieure.

— Madame, un devoir pénible m'incombe...

A ce mot de « devoir », son interlocutrice eut un jeu de physionomie si expressif qu'il se sentit ridicule.

Il aima mieux devenir brutal tout de suite :

— ... J'ai le regret de vous rappeler la signification déjà faite à votre maison-mère du rejet de sa demande d'autorisation, et, par suite, de vous prier d'évacuer cette maison et de dissoudre votre communauté, les délais, accordés par la loi, étant expirés depuis hier minuit.

— Monsieur le commissaire, vous n'avez pas le droit de me signifier cela...

— Nous ne sommes pas ici pour discuter, Madame, dit le commissaire avec un sourire gêné que les figures de ses acolytes reflétèrent, qui sur la face de l'homme à barbe noire devint un ricanement.

Le magistrat, les lèvres serrées, regardait par la fenêtre.

— Messieurs, reprit la vieille supérieure dont la force factice s'épuisait déjà, je proteste, je tiens à protester, puisque je ne puis faire davantage. J'ai acheté cette maison, je l'ai payée. Mes titres sont en règle. Vous pouvez les demander à Monsieur...

Elle fit un geste du côté de son avocat, qui acquiesça.

— ... Une loi ne peut pas vous autoriser à prendre mon bien sans contredire toutes les autres lois garantissant la propriété.

Le commissaire, ainsi qu'il l'avait annoncé, s'abstint de toute discussion.

Il se borna à un conseil :

— Madame..., que gagnerez-vous à la résistance?

— Et que gagnerai-je à la soumission?

Il resta sans réplique.

La supérieure fit un dernier effort.

— Et ce n'est pas nous seulement que vous spoliez, ce sont les pauvres... Ce n'est pas seulement à notre liberté individuelle que vous portez atteinte en nous empêchant de continuer nos œuvres, c'est à la vie de ces malheureux que nous secourons. Si vous pouvez faire cela, c'est qu'il n'y a plus de droit, plus de justice, plus même d'humanité..., que nous sommes ici pire qu'en pays sauvage. J'ai été dans les pays sauvages, Messieurs, chez les païens. Ils ne m'ont pas défendu de soigner les malades ni de nourrir les affamés. Ils m'ont laissé les abandonnés, repoussés de partout. Et vous allez me les prendre!

Des larmes, ces larmes qui, depuis le jour fatal, ne pouvaient plus s'arrêter, la suffoquèrent.

— Abrégeons..., murmura le commissaire, prenant avantage de tout.

— Pardon, Monsieur. Mais un point reste à régler.

Sur un signe de la supérieure, sœur Alexandrine parlait à son tour, la voix énergique, l'attitude vaillante ; et les officiels sentirent qu'ils n'en avaient pas encore fini, tandis que les lamentations des vieilles s'arrêtaient, que, sur les faces à demi mortes des malades, repassait une lueur de vie.

— Vous prenez tout ce que nous possédons, vous nous jetez hors de chez nous, Monsieur. Nous sommes vingt-trois religieuses sans ressources et sans asile désormais. Il vous plaît que nous souffrions la persécution, passons. Vous chassez les enfants de nos écoles. Vous les envoyez à l'école sans Dieu pour en faire un jour des anarchistes et des apaches. Tel est le but que vous poursuivez, passons. Mais, nos vieillards?... nos malades?... qu'en ferez-vous? Nous avons six octogénaires ici, Monsieur, sans compter notre mère, et deux paralytiques, sans la compter non plus. Nous avons cette

pauvre hydropique, que vous voyez là. Qui soignera ces malheureuses? Qui les nourrira demain, ce soir, quand vous nous aurez chassées?

— Vous avez dû y pourvoir, Madame.

— Veuillez m'expliquer, Monsieur, comment il nous eût été possible d'y pourvoir? Tant que nous avions un asile et du pain, nous pouvions partager l'un et l'autre. Vous ne nous laissez rien. Nous sommes dans la rue. Nos malades, nos mourantes vont y être avec nous.

— Mais c'est abominable! s'écria le commissaire. C'est inhumain ce que vous faites là, Madame.

— C'est vous, Monsieur le commissaire, qui parlez d'abomination et d'inhumanité?

Il y eut une telle ironie dans l'accent de la sœur, que le commissaire fut atteint sous sa cuirasse officielle. Son calme céda :

— Il faut que force reste à la loi. Il faut en finir.

— Eh bien, finissez-en. Voilà notre mère, voilà nos malades. Usez de la force contre elles. Mettez-les dehors, à la porte de l'asile que vous leur fermez. C'est ce que vous avez décidé. C'est ce que vous faites. Faites-le donc de vos propres mains, au grand jour, devant tout le monde, devant tous ceux qu'après cela, au moins, vous ne tromperez plus, à qui vous n'oserez plus jamais parler de liberté et d'amour du peuple! Le peuple, le voilà! Ce sont ces femmes, c'est nous. Montrez comment vous le traitez...

S'écartant brusquement, elle démasqua la vieille supérieure, debout, appuyée au lit d'une des paralytiques.

Le commissaire s'avança et mit la main sur l'épaule de sœur Stéphanie.

Un murmure hostile s'éleva, puis une voix se détacha, stridente, celle d'une des pensionnaires, une grande vieille courbée, tout en noir.

— Je suis de Mulhouse. J'ai déjà été chassée une fois, mais, au moins, c'était par les Prussiens!...

Le commissaire lui tourna le dos. Alors, elle répéta sa phrase à un vieux monsieur, tête militaire et rosette rouge, qui se mit à jurer comme un forcené, comme il n'avait peut-être pas juré depuis Gravelotte.

Puis, subitement, on se tut. On s'écarta.

Se traînant d'un lit à l'autre, sœur Stéphanie avait embrassé celles qui ne pouvaient pas la suivre.

Maintenant, appuyée sur sœur Alexandrine, la vieille supérieure sortait, accompagnée de son pitoyable troupeau de pauvresses, chassées avec elle.

Dans le couloir, les autres religieuses l'attendaient. Un cortège se forma. Les guimpes blanches et les robes grises défilèrent entre

les murs blancs, descendirent l'étroit escalier pour ne plus le remonter, pour ne plus revenir. C'était comme un flot vivant qui se retirait, laissant derrière lui, à tout ce qu'il avait jusque-là fécondé, la stérilité et la mort. C'était la retraite des braves trahis et livrés qui n'avaient pu se défendre, qui s'en allaient mourir ailleurs. Le vieil officier tordait furieusement sa moustache.

Il avait été de l'armée de Metz.

Il se souvenait.

A moitié chemin, les forces de la supérieure la trahirent. Même soutenue, elle ne put avancer.

Alors, on la plaça sur une chaise que deux hommes enlevèrent. Ce fut ainsi qu'elle franchit le seuil de ce qui avait été, quarante ans durant, sa maison, c'est-à-dire celle des pauvres.

. . . .

Dans le vaste rez-de-chaussée, si peuplé tout à l'heure, le vide s'était déjà fait, les choses seules demeurant en l'état, les livres ouverts devant les places inoccupées, les marmites abandonnées sur les fourneaux, attestant l'interruption brusque de la vie.

Dans la cour, en revanche, une animation singulière.

Devançant l'apposition des scellés, à laquelle le liquidateur et ses aides procédaient là-haut, on achevait un déménagement sommaire. Quelques meubles avaient été descendus à la hâte. On avait jeté par les fenêtres les matelas des cellules et du dortoir. On s'en allait à présent aux cuisines décrocher les ustensiles de ménage, vider les armoires à provisions.

Pâle, avec ses grands yeux noirs un peu exaltés, sœur Laurence, de qui l'idée était venue, avait rassemblé autour d'elle les clients du dispensaire, les assistés, les miséreux du quartier, et elle appelait ceux-là au partage, elle les excitait au pillage de la Providence.

— Ce que nous avions, c'était pour vous le donner. Prenez ce qui vous appartient, ce dont vous avez besoin. Emportez-le chez vous.

Elle avait puisé son inspiration dans les livres saints, dans les Actes des martyrs, de son patron, le saint lévite Laurent, distribuant aux pauvres les biens menacés de son église; et c'était bien une scène de l'histoire des persécutions qui revivait, en dépit de l'étroitesse du cadre et des vulgarités de détail, des têtes de gavroches amusés de l'aventure, des attitudes gauches ou grotesques de ces gens chargés d'objets hétéroclites, des gestes avides et sournois de quelques-uns. C'était une scène de Rome, jouée avec des masques de Paris, conservant néanmoins quelque chose de sa grandeur primitive; une scène qui pouvait faire sourire quand on voyait le père Bréchet, titubant, empiler sur une voiture à bras une charge de literie à laquelle il ne parvenait pas à donner l'équi-

libre dont lui-même était dépourvu; une scène à faire pleurer, pour peu que l'on considérât l'horreur de l'attentat consommé en ce jour, les misères et les menaces du lendemain.

Les religieuses traversaient la cour, tenant à la main leur bagage, un petit paquet de linge et d'effets, tout ce qu'elles emportaient.

Sœur Laurence abandonna alors sa besogne, laissa le partage s'achever au hasard. La discipline la reprenait. Elle rejoignit ses sœurs.

Toutes sortirent ensemble.

A présent, dans la rue, elles se trouvaient au milieu d'une foule: les amis, les protégés, les voisins, attirés par le mouvement insolite, les passants qui s'arrêtaient, les curieux, renforçant les indignés, s'échauffant à leur contact. Cette masse, où dominait l'élément populaire, avait débordé les quelques agents chargés du service d'ordre, arrêtait la circulation, s'accroissait sans cesse.

A la vue des expulsées, les protestations éclatèrent : murmures, cris, acclamations.

— Vivent les Sœurs!

On avait apporté des fleurs. On les offrait aux religieuses, on en jetait sous leurs pas. Des enfants de l'école se précipitèrent pour dire adieu à leurs maîtresses. Sœur Cécile, l'une des plus aimées, avait, suspendue à elle, une grappe de petites filles en pleurs. Les parents des élèves, les employées de la maison, les protégés, tout ce misérable petit monde qui perdait son appui ou son gagne-pain entoura les proscrites. Des mains agrippèrent les robes de bure grise.

— Ne partez pas! Qu'est-ce que nous ferons sans vous?

Le soleil d'été montait à l'horizon, chauffait les têtes. L'intérêt personnel commençait à s'éveiller. Un boucher, accompagné de ses garçons bras nus, se fit un passage dans la foule. C'était le fournisseur de la maison à qui ce départ enlevait sa meilleure clientèle. Sa voix irritée se mêla aux gémissements et aux acclamations.

— Vive la liberté!

Plus haut encore, une vocifération retentit, comme un appel de clairon.

Au bord du trottoir, échevelée, avec un geste violent de ses grands bras, Régine Bréchet hurlait :

— A bas les tyrans!

C'était le signal fatidique, marquant le début de toutes les crises, quand le peuple déchaîné, soulevé, ne sachant à qui s'en prendre, s'en prend à ces êtres abstraits, « aux tyrans » synthétisant ses rancunes ou sa souffrance.

L'écho révolutionnaire se répercuta le long de la rue, frappa les murailles de ces vieilles maisons qui avaient peut-être vu, cent ans

plus tôt, passer, sur des charrettes successives, « les tyrans » de la veille : de Louis XVI à Danton et à Robespierre...

Mais des agents de renfort arrivaient. Avec des « circulez » énergiques, ils dispersèrent les groupes, rejetèrent la foule sur le trottoir, dégagèrent la chaussée, firent avancer des fiacres. Les sœurs y montèrent deux à deux.

— Où voulez-vous aller?

Certaines ne répondirent pas tout de suite.

Quelques personnes, appartenant à la société pour la plupart, ceux qui avaient assisté là-haut à l'expulsion, les dames de charité, le bon M. Duché, les Doynel, Mme de Clamereux, étaient parvenus à se rapprocher et les assaillaient de nouveau :

— Venez chez moi..., venez chez nous. Pour quelque temps..., pour cette journée au moins !

L'élan généreux fut sincère. L'horreur de l'injustice, la pitié pour les opprimés gonflèrent tous les cœurs.

Cependant les sœurs déclinaient les offres. Leur sort à toutes, presque, était réglé d'avance.

Les unes donnèrent l'adresse d'un parent, les autres se firent conduire à une gare. Des agents en bourgeois, mêlés aux groupes, notaient soigneusement ces indications diverses.

A chaque voiture s'ébranlant, des chapeaux se soulevaient, des mouchoirs s'agitaient. On criait « au revoir »! L'ovation ininterrompue s'égrenait le long du parcours.

— Les braves gens! Les pauvres gens! murmura la vieille sœur Stéphanie, voyant à peine, entendant vaguement, à demi morte dans le fiacre où on venait de la hisser, sensible encore pourtant à la douceur d'avoir été la bienfaitrice de tout ce pauvre monde, à l'amertume de ne pouvoir plus l'être.

Sœur Alexandrine était montée à côté d'elle. Sœur Cécile s'assit sur le strapontin. La sympathie seule ne les réunissait pas.

La vieille supérieure avait survécu à toute sa famille. Sœur Alexandrine ne parlait jamais de la sienne... Au fait, en avait-elle une? On n'en savait rien. Depuis si longtemps qu'elle était « sœur Alexandrine », on ne songeait plus à s'informer du nom qu'elle avait porté dans le monde. Pour la petite sœur Cécile, la maison paternelle était la dernière où elle pût frapper.

Quand on leur demanda à leur tour où les conduire, elles s'entre-regardèrent.

Alors, une petite vieille polie et timide, qui s'était effacée pour laisser passer le beau monde, se faufila jusqu'à la portière.

— Si ces dames voulaient nous faire l'honneur de coucher chez nous? L'appartement n'est pas beau, mais c'est propre; ma sœur

Alexandrine connaît bien... Nous avons un lit que nous pouvons monter, et puis celui de ma fille qui ne se couche plus depuis quinze ans. Ma sœur Alexandrine le sait.

Elle s'adressait à sœur Alexandrine, chargée évidemment de décider pour l'infirme et pour l'enfant confiées à ses soins, et sœur Alexandrine n'hésita plus. Cet asile honnête et pauvre était celui qui leur convenait.

Remerciant la mère de Mme Henry par un serrement de main, elle donna au cocher l'adresse :

— Rue de Buci.

La dernière voiture partit, emmenant les dernières religieuses.

Alors, comme si, le fait accompli, on en comprenait mieux la gravité, une clameur violente s'éleva. La foule dispersée se reforma plus nombreuse, plus audacieuse et, rompant de nouveau les barrages, se porta au-devant des expulseurs qui, les religieuses parties, croyaient pouvoir sortir à leur tour.

De part et d'autre, on avait perdu le calme relatif gardé jusque-là. Le commissaire, accueilli par des huées, n'essayait plus de jouer à l'homme du monde. Il se démenait, donnait des ordres précipités, faisait de grands gestes furieux auxquels les agents obéissaient.

Ils foncèrent, poings en avant, à travers cette foule, bousculant, renversant, frappant au hasard, n'épargnant que quelques contre-manifestants qui criaient : « A bas la calotte! Vive la sociale! »

En un moment, les abords du couvent furent dégagés, presque déserts, tandis que des femmes, des enfants, des gens paisibles s'enfuyaient dans les rues adjacentes, poursuivis encore par les agents dont la fureur semblait ne pouvoir s'assouvir.

Un d'eux surtout s'était distingué, un hercule à tête de bouledogue. Il revenait, ne trouvant plus qui assommer, le sang aux yeux, ivre encore de brutalité.

Soudain, il aperçut le commissaire devant lui, tournant le dos. Sa figure se démonta, laissa transparaître une expression nouvelle de révolte et de mépris, et, fixant celui dont il venait d'exécuter les ordres :

— Ah! grogna-t-il entre ses dents, ah! canaille!...

. . . .

L'automobile des Doynel remontait les Champs-Elysées.

Ici, on pouvait se croire à mille lieues du drame obscur déroulé là-bas, dans ce quartier pauvre. Ici, rien ne troublait la vie élégante déjà commencée. Ici, c'était l'animation gaie, la richesse, la splendeur d'un pays paisible et prospère, de la plus belle ville du monde, et, sous ce ciel bleu, avec la gaieté des fleurs, des arbres, des jets d'eau irisés, on se laissait aller plus facilement encore à l'illusion

de la sécurité. Ceux mêmes qui s'apitoyaient sur le sort d'autrui ne songeaient pas qu'une menace pût peser sur eux.

— Ces pauvres sœurs ! dit Mme Doynel avec un dernier petit soupir, comme on dépassait le rond-point, qu'est-ce qu'elles vont devenir?

Mais déjà l'indignation du premier moment s'était un peu refroidie. Le sentiment d'avoir si largement rempli son devoir en se dérangeant, en se fatiguant, en courant quelques risques, apaisait les consciences.

— Elles ne se sont pas laissé prendre au dépourvu ; la preuve, c'est qu'elles ont refusé l'assistance qu'on leur offrait, fit observer M. Doynel, excellent homme et homme d'affaire, à la fois, qui, pour n'avoir à violenter ni son cœur, ni sa bourse, aimait à croire les autres au-dessus du besoin.

Cette assurance, fournie par quelqu'un de compétent, tranquillisa la jeune femme. Elle se permit un premier petit éclat de rire :

— Tout de même, Jacques, ç'aurait été drôle si nous étions rentrés à la maison avec une vingtaine de religieuses ! C'est que j'étais toute prête à les ramener ! Elles n'ont pas voulu.

— Elles ont plus de bon sens que vous, heureusement, constata M. Doynel qui avait été très chevaleresque, ce matin ; qui avait hautement affirmé ces principes, mais qui, ne se souciant pas de renouveler ses exploits, jugeait prudent de jeter une douche d'eau froide sur les exaltations généreuses de sa femme.

— « Est-ce que vraiment je manquerais de bon sens ? » se demanda Mme Doynel, frappée.

On ne se faisait pas faute de le lui dire dans son monde :

— Vous êtes vieux jeu. Vous gobez tout. Vous croyez toujours que « c'est arrivé... »

Une jeune femme, une jolie femme ne pouvait cependant pas se rendre ridicule.

C'était vrai. Elle avait cru tout à l'heure que c'était arrivé. Elle commençait déjà à ne plus le croire autant.

. . . .

Tous ceux qui manifestaient ce matin devant le couvent se dispersaient ainsi à travers Paris. Le père Bréchet avait achevé la journée au cabaret.

Les pensionnaires cherchaient un gîte. On avait emporté les malades à l'hospice.

Dans la maison, plus un être vivant. Plus personne ne s'arrêtait même au portail. La Providence était fermée. Il n'y avait plus de Providence...

Et, comme mémorandum de la douloureuse journée, resta seulement, dans la classe obscure et déserte, le grand tableau noir d'où

l'on avait omis d'effacer les mots doux et mystérieux, résumé du drame accompli et de sa morale céleste :

« Il faut plaindre les méchants et prier pour eux. »

VI

CHEZ LES AUTRES

Les garçons de l'emballeur cessèrent de clouer leurs caisses. Un employé de la compagnie du gaz, qui venait vérifier les compteurs, s'arrêta dans la cour. Régine Bréchet descendit l'escalier en quelques sauts, traînant le petit Louis d'une main, portant Madeleine sur l'autre bras, et Mme Legrand elle-même, si réservée d'habitude, ne put s'empêcher de se mettre à la fenêtre pour assister à la scène : Mme Cottard qui « attrapait » la mère de Mme Henry.

La propriétaire prenait le frais, arcboutée à sa porte du rez-de-chaussée, les coudes écartés pour tenir son journal qu'elle essayait encore de déchiffrer aux dernières lueurs du jour, ne se gênant pas pour prendre de la place, quand la locataire était arrivée de sa petite allure discrète de souris, pressée de rentrer chez elle, sa pèlerine jointe sur un filet à provisions qu'elle essayait de dissimuler.

Au lieu de se reculer pour livrer passage, Mme Cottard était restée malhonnêtement à sa place; elle avait jeté sous la pèlerine un regard indiscret et, tout aussitôt, s'était mise à quereller. « Qu'est-ce que c'était que tout ce trafic? Une jolie heure pour faire le marché! Ne savait-on pas que dans les maisons bien tenues, on ne jette plus d'épluchures dans les escaliers passé midi, et que les propriétaires tant soit peu regardants mettent cette clause dans le bail? »

La mère de Mme Henry avait d'abord fait la sourde oreille, ce qui ne lui était pas difficile, puis, sa malice réveillée tout de même, elle s'était excusée de ne pas savoir encore que la maison fût une maison bien tenue, et avait exprimé un regret ironique qu'on n'eût pas introduit dans les baux les réserves nécessaires : interdit, par exemple, aux chiens de traîner des os partout, et à certain locataire de passer la nuit ivre-mort sur le palier.

— Ce n'est pas à vous de parler des autres, avait crié Mme Cottard, brandissant son journal dans un geste de malédiction. Les autres ne se permettraient pas ce que vous vous permettez!

— Quoi donc, s'il vous plaît?

— D'introduire chez moi des personnes qui n'ont pas le droit d'y être.

— Chez vous... Je pense bien que quand on paie, on est chez soi et qu'on a le droit d'y recevoir ses amis.

La mère de Mme Henry se montait, devenait toute rouge sous son bonnet noir.

— Non! C'est à vous que j'ai loué! Ce n'est pas à ces personnes! Cinq dans deux chambres! Si c'est permis!

— En bas, ils sont bien huit, et qui mènent plus de train que n'en feraient vingt comme nous.

— Du train! Vous n'avez peut-être pas fini d'en mener!

La mère de Mme Henry n'entendit pas bien.

Elle poursuivit, glorieuse de l'approbation qu'elle lisait sur les visages autour d'elle, même là-haut sur la figure un peu chipie de Mme Legrand :

— On ne se mêle pas de vos affaires, Mme Cottard, et ça ne vous regarde pas de mettre le nez dans celles des autres!

— Faites pas tant la fière! Ce qui mettra le nez chez vous, c'est peut-être bien la police!

Mme Cottard rentra sur ces mots, lancés à pleine voix et qui frappèrent le tympan rebelle de l'adversaire.

Celle-ci, de rouge qu'elle était, subitement devint pâle, courba l'échine et, sans s'attarder à commenter les faits avec son auditoire, remonta prestement ses quatre étages.

Elle était encore toute troublée lorsqu'elle rentra dans la pièce où, depuis le matin, se trouvait installée la dernière communauté des sœurs de la Providence.

C'était une installation singulière et qui rappelait les débuts pittoresques des fondateurs d'ordre; le réduit où sainte Chantal, Mlle Legras, Jeanne Jugand rassemblèrent leurs premières compagnes et les premiers indigents qu'elles recueillirent.

Une différence cependant : la différence entre ce qui commence et ce qui s'achève, l'enfance et le déclin. Cette grande chambre nue et pauvre n'était pas le modeste berceau d'une communauté, mais son dernier refuge. Depuis un mois déjà, la maison-mère et toutes les maisons de province étaient fermées. L'ordre, exclusivement français, ne possédait aucun établissement à l'étranger, et, seules, la supérieure générale et de rares privilégiées avaient pu obtenir d'être employées aux missions. Encore n'était-ce qu'une tolérance provisoire. Pour les autres, plus de place, même sur le sol lointain, même dans le désert où avait été planté le pavillon de France. Elles s'étaient séparées, dispersées, sans espoir de reprendre jamais la vie commune.

— Nous sommes parmi les plus heureuses! avait dit vaillamment sœur Alexandrine, lorsque, avec ses deux compagnes, elle avait franchi le seuil de Mme Henry.

Sœur Stéphanie reposait à présent dans le grand lit de noyer, à

courte-pointe de guipure, et elle voyait en face d'elle le portrait de ce bon défunt qui lui donnait l'hospitalité. Elle pourrait le reconnaître dans l'autre monde où elle ne tarderait pas à s'en aller, maintenant qu'elle se trouvait tout à fait inutile en celui-ci. Elle ne regrettait rien, sinon de n'avoir pu partir deux ou trois jours plus tôt, mais, puisqu'il ne lui avait pas été accordé de mourir dans son cher couvent, elle aimerait à mourir dans une maison comme celle-ci, une maison de pauvres, et elle s'était déjà préoccupée de ces pauvres, dont elle se trouvait rapprochée. Sœur Alexandrine, qui lui avait si souvent parlé d'eux, les lui ferait connaître. On les lui amènerait demain.

Demain! Elle se sentait si lasse... Est-ce qu'elle serait encore ici, demain?

La nuit tombait. Un bout de bougie, au fond d'un chandelier, éclairait seul la pièce où l'on n'entendait que la respiration haletante de Mme Henry.

Dans le cabinet attenant, sœur Alexandrine et sœur Cécile cuisinaient sur le petit fourneau à gaz, et leur vieille hôtesse, qui venait de rapporter les provisions, les regardait faire, n'ayant déjà plus son activité joyeuse et cordiale de ce matin, plongée en une rêverie inquiète.

Si c'était vrai, pourtant, qu'à cause des sœurs on vînt lui chercher noise? Si on lui retirait les médecins de l'Assistance publique et les dix francs par mois obtenus avec tant de peine? Les sœurs ne seraient plus là pour remplacer ce qui manquerait...

On resterait seul en face du gouvernement, et qu'est-ce que c'était pour lui que deux pauvres créatures comme elle et sa fille! Les religieux, les religieuses, il n'en avait fait qu'une bouchée. Une grosse imprudence, tout de même, que de s'être insurgée contre le gouvernement.

Elle sentit défaillir son pauvre esprit timide et son vieux petit corps usé. La peur la prenait. Elle eut besoin de s'étayer d'un conseil. Il ne fallait pas le demander à Mme Henry, une sainte qui ne voyait que le bien, sans jamais s'arrêter aux conséquences! Et puis, Mme Henry, toujours clouée sur son fauteuil, n'en savait pas plus long qu'elle.

Mieux valait user de cette éternelle ressource : les voisins.

La bonne femme s'évada discrètement, de manière à ce que sa fille ne la vît pas sortir. Sur le palier, une hésitation l'arrêta. Mme Quantin serait peut-être bonne à consulter, une jeune dame instruite, distinguée..., trop distinguée pour prendre les choses du côté pratique.

Mieux valait s'adresser à M. Legrand, un comptable, un commerçant, presque... un peu orgueilleux, mais brave homme.

Il devait être rentré pour dîner. L'exactitude même, M. Legrand.

Elle arrangea les brides de son bonnet, et descendit chez le voisin.

. . . .

Sœur Alexandrine avait ouvert le bec de gaz placé près du fourneau et, à la dérobée, elle considérait le visage de sœur Cécile, émergeant subitement de l'ombre.

Cet examen la satisfit. Les émotions récentes, bien faites pour bouleverser une jeune fille, n'avaient guère eu de prise sur la petite sœur. Elle gardait son expression de physionomie ordinaire, un peu attristée, mais sans aucun trouble.

Dès ce soir, on pourrait lui parler :

— Sœur Cécile, nous avons eu tant à faire aujourd'hui, que je n'ai pas encore eu le temps de vous donner votre lettre.

Sœur Alexandrine tira de son corsage une enveloppe jaune.

— ... C'est arrivé ce matin, comme nous partions.

La jeune sœur n'avait pas avancé la main vers le pli cacheté.

— Pourquoi me donnez-vous ceci? C'est pour notre mère.

— Notre mère n'est pas en état de s'occuper de vous; et puis, mon enfant, il vous faut comprendre une chose...

Sœur Cécile leva ses yeux limpides vers celle qui avait été son initiatrice à la vie religieuse et qui ne perdait rien de son autorité dans ce milieu nouveau.

Sœur Cécile, d'ailleurs, ne se trouvait pas dépaysée ici. Elle n'était qu'une petite paysanne; auprès de sa mère, elle aurait fait le ménage, comme elle le faisait en ce moment, volontiers et avec dextérité. Si sa vocation ne l'avait appelée au couvent, il y aurait eu en elle l'étoffe d'une femme d'intérieur.

Sœur Alexandrine songeait peut-être à cela, en continuant :

— ... Vous êtes relevée de tous vos vœux, du vœu d'obéissance comme des autres. Vous pouvez, vous devez même désormais agir d'après votre propre impulsion.

Sœur Cécile ne discuta pas.

Elle dit simplement :

— J'aime mieux que vous lisiez cette lettre, d'autant plus que je vois qu'elle vient d'Encarville. Je ne connais là qu'une seule personne.

— Qui donc?

La petite sœur ne s'embarrassa pas le moins du monde.

— ... Joseph Berthaud, un jeune homme de chez nous, celui qui, autrefois, avait voulu m'épouser.

— Mais pourquoi vous écrirait-il?

Avec cette simplicité que, dès le noviciat, on enseignait aux sœurs de la Providence, sœur Cécile dit :

— Il aura su qu'on nous chassait et il pense que je vais rentrer dans le monde.

Sœur Alexandrine ouvrit la lettre et lut tout haut :

« Mademoiselle Marguerite,

— C'est singulier, remarqua incidemment la petite sœur, je suis si habituée à mon nom de Cécile, je l'aime tant, que j'oublie toujours m'être appelée Marguerite.

« Mademoiselle Marguerite, continua sœur Alexandrine.

« Vous m'en voudrez peut-être de vous écrire, mais je vous assure que je ne crois pas manquer ainsi au respect que je vous dois. Ç'aurait été pire d'aller vous trouver, et, cependant, je ne peux pas m'abstenir de la démarche que je fais ; je ne peux pas la remettre non plus, car, lorsque vous aurez quitté votre couvent, je n'aurai plus votre adresse et je ne saurai à qui la demander. Je n'ose pas espérer vous revoir chez vous, car votre père est plus que jamais gouverné par sa femme, et elle ne s'est pas adoucie depuis votre départ, tout au contraire. En apprenant la fermeture de votre couvent, elle a déjà dit, paraît-il, qu'il ne faudrait pas vous aviser de revenir à la maison, qu'elle ne vous laisserait pas même passer la porte.

« Mademoiselle Marguerite, pardonnez-moi de vous avertir : c'est pour vous éviter de nouveaux chagrins, et pardonnez-moi encore ce que je vais ajouter. Vous savez comme j'ai fait effort pour me résigner à votre volonté, et cet effort aurait duré autant que ma vie si vous étiez restée religieuse. Mais vous ne pouvez plus l'être ; on vous rend votre liberté de gré ou de force et il faut bien que vous vous refassiez une autre vie. Vous m'avez dit, un certain jour, il y a six ans, que, si vous n'aviez pas été attirée ailleurs, vous auriez pu vous marier, qu'en ce cas, vous ne m'auriez pas jugé plus indigne qu'un autre de ce que je vous demandais. Je n'ai pas à insister ; ce que je veux que vous sachiez, c'est que, depuis ce jour-là, rien n'est changé dans mes sentiments, que rien ne changera jamais. Je suis de ceux qui ne peuvent pas reprendre ce qu'ils ont donné. Je reste ce que j'ai toujours été et serai toujours, votre dévoué et votre fidèle, « Joseph BERTHAUD. »

P.-S. — Mon adresse est, comme par le passé, au château d'Encarville. Je continue à régir la propriété de M. le comte ; on m'a donné, en outre, la surveillance de coupes aux Vignaux, ce qui augmente pas mal ma situation, et j'ai à moi maintenant tout le pavillon avec un jardin autour. Il y a beaucoup de fleurs. »

Sœur Alexandrine avait replié la lettre, écrite sur papier quadrillé d'une écriture correcte et naïve d'élève des Frères ; et elle

croyait voir d'ici celui qui avait tracé ces lignes, un Normand, calme et tenace, brave garçon, un peu au-dessus de sa classe paysanne, dont il gardait les qualités de modestie et de labeur, fait pour occuper un poste de confiance, et pour y réaliser honnêtement des profits; un bon chrétien, sans doute, car il avait, dans ses sentiments un peu frustes, cette droiture et cette délicatesse qui vont de pair avec les principes solides.

Elle se représentait jusqu'au pavillon, perdu dans la verdure, participant de loin au luxe fleuri du château, et où il ne manquait plus qu'une jeune femme accorte pour créer un de ces intérieurs rustiques et aisés, heureux entre tous. Une pensée maternelle lui vint pour cette enfant de vingt ans, rejetée hors de sa voie, et dont l'âme même pouvait subir le contre-coup de cette intervention brutale dans sa destinée. Elle allait, la pauvre petite, se trouver sans asile assuré, peut-être sans protection, peut-être sans pain...

Sœur Alexandrine interrogea encore le jeune visage se profilant sous la cornette que demain il faudrait ôter.

Plus grave que tout à l'heure, la petite sœur réfléchissait, mais sans cesser pour cela de surveiller les casseroles.

Puis, ayant achevé ses réflexions, elle releva vers sœur Alexandrine ses grands yeux bleus attristés.

— Cette lettre m'a fait de la peine. J'espérais qu'il ne pensait plus à cela, qu'il s'était marié. Il faudra lui répondre tout de suite pour que ces idées ne lui restent pas dans la tête.

— Et comment lui répondre?

Sœur Cécile ne pensa pas que le fond de la réponse pût être débattu. La forme seule était à trouver.

— Oh! j'ai la phrase toute faite! s'écria-t-elle vivement, sa phrase à lui... Ainsi, il ne pourra pas se choquer. « Moi non plus, je ne suis pas de ceux qui peuvent reprendre ce qu'ils ont donné. A plus forte raison quand c'est à Dieu qu'on se donne. »

Une joie, — la première joie depuis bien des jours, — fit tressaillir sœur Alexandrine.

En cette enfant si simple, elle retrouvait une âme pareille à la sienne, franchement vaillante, toute droite, ne s'effarouchant d'aucune attaque, ne reculant devant aucun sacrifice.

On pouvait pousser plus loin l'épreuve.

— Mais, ma chère petite, comment resterez-vous religieuse hors du couvent, obligée de quitter votre habit et probablement de vous séparer de nous?

— Je n'aurai qu'à faire comme vous, repartit sœur Cécile avec un peu de malice. Pourrez-vous donc être jamais autre chose que religieuse?

— Moi, je suis vieille!

Sœur Cécile se redressa :

— Qu'on soit mariée depuis un an ou depuis cinquante ans, on est aussi bien liée. Pour nous, ce doit être la même chose.

Et, répétant encore, inconsciemment cette fois, un de ces mots de Joseph Berthaud, son « pays », de race et de tempérament identiques aux siens :

— Moi, je serai toujours fidèle!

. . . .

La mère de Mme Henry était rentrée en chattemite, mais si agitée qu'elle ne put rester longtemps sans confier ce qui la mettait ainsi en émoi, et tandis qu'on dînait sur la petite table carrée, recouverte, en l'honneur des hôtes, d'une serviette blanche et éclairée par le bout de bougie pour éviter la chaleur du gaz :

— Ah! soupira-t-elle, si mes sœurs savaient ce qui est arrivé à ce pauvre M. Legrand! Il n'y a donc personne d'épargné, avec ce gouvernement! Où allons-nous tous, mon Dieu? J'ai vu bien des choses dans ma vie, je me souviens des barricades de 48. Le monde était peut-être plus fou qu'aujourd'hui, mais pas si mauvais encore, et pas si bête!

— Qu'est-ce donc qui est arrivé à M. Legrand? interrompit sœur Alexandrine.

La mère de Mme Henry se remit à soupirer :

— Ce soir, il est rentré comme un fou. Il travaille vous savez, dans un grand magasin de draperie. Il paraît qu'on fournissait surtout les maisons religieuses, les orphelinats, les pensions, et, depuis qu'il y en a tant de fermés, ça ne marchait plus. On avait déjà renvoyé du monde. Cependant, on ne croyait pas que les choses fussent si bas. Tout à l'heure, on a réuni le personnel et on lui a annoncé qu'on liquidait. Trente-cinq employés sur le pavé! M. Legrand, qui était là depuis l'âge de quatorze ans, comme les autres! Où retrouvera-t-il jamais une place pareille? Sans compter que ses économies sont restées dans la maison! Savoir ce qu'il en retirera! Sa femme, qui était si fière! Elle pourrait bien connaître les mauvais jours, elle aussi!

A la pitié, se mêlait une involontaire satisfaction égoïste. On avait souffert pareille déchéance; on ne serait pas seul de son bord.

— Il y aurait peut-être moyen de caser M. Legrand, dit sœur Alexandrine avec sa vivacité coutumière. Mais il faudrait que j'aille parler à M. Duché, et je ne sais pas trop quand je pourrai sortir

Elle se tourna, inquiète, vers le lit où sœur Stéphanie continuait à somnoler. On n'avait rien pu lui faire prendre depuis le matin.

Son pouls était très faible et, tout à l'heure, on l'entendait à peine respirer.

Sœur Alexandrine acheva plus bas :

— Je n'ai même pas osé traverser le palier pour voir où en est Mme Quantin.

— La pauvre dame! Elle aurait pourtant bien besoin d'un peu de secours. Son mari ne tient pas plus de compte d'elle que d'une chèvre morte! Voilà deux nuits qu'il n'est pas seulement rentré!...

On ne parla pas davantage, à cause de sœur Stéphanie. Le modeste repas achevé, il fallut s'occuper des préparatifs pour la nuit, monter le lit de sangle pour sœur Cécile. On avait heureusement deux paires de draps, ceux que les sœurs avaient donnés l'hiver dernier.

— Moi, je suis comme Mme Henry, je dors très bien sur un fauteuil. C'est déjà un luxe pour les sœurs gardes-malades! avait déclaré gaiement sœur Alexandrine.

. . . .

La lueur falote venait de s'éteindre dans le chandelier de cuivre. En revanche, un beau rayon de lune bleu passait par la fente de la fenêtre entr'ouverte, et, avec cette lumière pure, un peu de l'haleine fraîche de la nuit.

Sur son étroite couchette, sœur Cécile dormait de tout son cœur, sans rêves, toute calme, rajeunie encore, dans l'auréole de ses cheveux blonds coupés courts, échappés de la coiffe de toile.

Mme Henry s'était laissée aller sur le dossier de son fauteuil, trouvant un de ses rares moments de repos, tandis que sa vieille mère ronronnait discrètement au fond de l'alcôve.

Sœur Alexandrine, assise près du lit de sœur Stéphanie, l'avait veillée pendant les premières heures. Puis, la voyant tranquille, à son tour elle se laissait gagner par le sommeil.

Alors, les yeux de la vieille supérieure se rouvrirent. Elle ne sut pas bien d'abord où elle était, chercha en vain autour d'elle les murs blancs de la cellule habitée pendant quarante ans, et fixa le rayon de lune sur le sol carrelé.

Peu à peu, les souvenirs revinrent. Oui, c'était ici la maison des pauvres. Elle venait chez eux, ne pouvant plus les avoir chez elle. Cela lui importait peu, mais, pour eux, quelle différence!

Elle s'agita faiblement sous les couvertures trop épaisses. Les malades, ses pauvres pensionnaires, où étaient-elles? qui les avait reçues? Comment les soignait-on? Et les petits enfants de l'asile et de l'école, où les enverrait-on demain? et que leur apprendrait-on là où ils iraient? Et ces grands garçons du patronage? Jusqu'aux plus mauvais garnements qu'elle regrettait. Elle regrettait même

ceux-là plus que les autres, parce que la bonté, l'affection protectrice qui les sauvegardaient leur manqueraient davantage.

Deux grosses larmes mouillèrent son oreiller. Il ne faudrait pas recommencer à pleurer. Elle n'avait plus de force. Ce serait sa vie qui s'en irait avec ses pleurs. Mais à présent, puisque cette vie ne pouvait plus servir aux autres, n'était-ce pas le moment de la rendre à Dieu?

Ses paupières ridées retombèrent et, le long des joues parcheminées, les gouttes tièdes recommencèrent à couler, lentes, très lentes. L'effort pour les retenir était devenu impossible, et sœur Stéphanie ne s'y essaya plus.

Elle cessait de se rendre bien compte des choses. Elle cessait aussi de souffrir, comme elle avait souffert tout le jour. Une langueur douce l'enveloppait. La paralysie, qui déjà avait pris ses jambes, envahissait son cerveau.

Tout à coup, ses facultés presque anéanties eurent un brusque réveil. L'instinct, qui l'avait dominée et guidée toute sa vie, la galvanisa encore.

Redressée, elle tendit l'oreille.

Dans cette nuit silencieuse, un cri avait retenti, un cri de souffrance qui allait encore à son cœur, que personne autre n'avait entendu.

Cela ne venait pas de l'appartement, mais d'un logement voisin, à travers les cloisons minces, les portes et les croisées mal jointes, et, ce même instinct qui rendait l'ouïe à la vieille supérieure, rappela aussi sa mémoire, son raisonnement lucide.

Tout de suite, elle imagina ce qui pouvait bien se passer.

— Sœur Alexandrine! murmura-t-elle.

A l'instant, la religieuse fut debout.

— Qu'y a-t-il?... Vous souffrez, ma mère?

— Non... pas moi... Avez-vous entendu?

Sœur Alexandrine crut à une hallucination.

Mais, voilà qu'elle percevait à son tour ce gémissement faible et lointain.

Elle eut la même idée que sœur Stéphanie :

— C'est probablement cette pauvre jeune femme d'à côté....

— Oui... allez voir...

La supérieure se retrouvait, avec sa décision prompte et ferme :

— Allez vite. Ne vous inquiétez pas de moi. C'est à elle qu'il faut porter secours.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES DE PRÉSERVATION

ET DE RÉHABILITATION

Quand un siècle dûment terminé franchit le seuil de l'histoire, il est d'usage de chercher par quelle épithète méritée on le distinguera des siècles précédents ou à venir. C'est ainsi que successivement le seizième siècle prit le titre de siècle de la Renaissance, le dix-septième, celui de siècle de Louis XIV, le dix-huitième, celui de siècle des philosophes ou de l'Encyclopédie. Pour le dix-neuvième, on a déjà proposé de le baptiser le siècle des inventions scientifiques. Certes, nous ne nions pas les merveilleuses découvertes qui ont révolutionné le commerce, rapproché les distances, décuplé les forces industrielles, mais il semble que le dix-neuvième siècle mérite autant un qualificatif plus beau encore à notre avis : celui de siècle de la Bienfaisance.

En aucune autre époque, en effet, la bienfaisance ne s'est exercée d'une manière plus large, plus complète et plus rationnelle. Qu'on lui donne le nom chrétien de charité ou celui, plus philosophique d'apparence, de philanthropie, peu importe le terme. Ce qui nous intéresse, c'est que le dix-neuvième siècle, particulièrement en ses trente dernières années, ait cherché à connaître tous les maux des sociétés modernes pour mieux les panser et les guérir; que, dans son ardent désir de régénération, il ait voulu descendre jusque dans les extrêmes bas-fonds de la civilisation, pour y faire pénétrer un rayon d'espérance et de tendresse. Jamais le précepte évangélique : « Aimez-vous les uns les autres » ne fut peut-être mieux compris et appliqué.

Ceux mêmes, qui semblaient les moins dignes de cette sollicitude par suite de leurs méfaits, vagabonds professionnels, enfants vicieux, filles perdues, voleurs, criminels ont vu l'ardente charité se pencher vers eux et leur tendre une main secourable. Ni les horreurs du banc d'infamie, ni les promiscuités des maisons de correction et des prisons n'ont rebuté ces âmes dévouées qui voulaient oublier la gravité des fautes commises pour ne considérer en leurs auteurs que des frères malheureux dont la faiblesse réclamait un appui. Des écrivains de haute valeur, ont décrit magistralement les œuvres admirables qui ont été créées de nos jours pour soulager la misère et la maladie. Hôpitaux, dispensaires, asiles, sociétés de

secours mutuels, caisses de prévoyance sous toutes les formes, se sont organisés à l'envi, répondant chacun à un besoin différent, réparant une à une les injustices résultant de l'inégalité des conditions.

Beaucoup plus modestement, nous voudrions nous occuper des seules œuvres ayant pour but le patronage de prévoyance ou de réhabilitation à l'usage des mineurs ou des adultes. L'augmentation inquiétante de la criminalité, la discussion des théories de Lombroso, surtout la noble émulation qui règne entre les apôtres du bien ont fait, qu'en ces derniers temps, la bienfaisance s'est attachée de façon toute particulière à sonder les plaies morales de ces misérables pour tenter de les arracher de leur funeste milieu et les remettre dans le droit chemin. De plus en plus s'est répandu cet axiome que la société n'a pas rempli tout son devoir quand elle a puni le coupable, mais qu'elle doit en même temps le moraliser. Les pouvoirs publics sont eux-mêmes entrés dans cette voie, en reconnaissant, par la loi du 14 août 1885, l'existence des sociétés de patronage et en leur concédant certains privilèges.

Ainsi des préoccupations qui, il y a un demi-siècle, ne hantaient que quelques âmes particulièrement généreuses, sont venues à l'ordre du jour de l'armée tout entière de la charité. Ce mouvement en avant s'est tellement dessiné qu'en 1893, à la suite du congrès national du patronage des libérés, les œuvres qui y avaient pris part ont senti la nécessité de se grouper et ont fondé l'Union des sociétés de patronage de France, dont le siège social est à Paris, 14, place Dauphine.

L'Union et son bureau central ont un triple objet : 1° Grouper toutes les sociétés en vue de faire profiter chacune d'elles de l'expérience des autres, et faciliter, par l'établissement de rapports réguliers entre elles, le placement des libérés; 2° Provoquer la fondation d'une Société de patronage dans tous les centres qui en sont dépourvus et, à cet effet, mettre à la disposition des initiateurs de ces œuvres, les renseignements, documents et secours quelconques de nature à faciliter leur tâche; 3° Représenter et défendre les intérêts généraux du patronage devant l'opinion et les pouvoirs publics. En outre, chaque année, l'Union organise un congrès qui permet aux œuvres d'échanger leurs vues sur les moyens de préservation ou de relèvement dont elles disposent. On y discute même les projets de loi et les mesures administratives qui pourraient faciliter l'action des Sociétés. Les comptes-rendus de ces congrès, auxquels participent de nombreuses personnalités, forment une mine de documents de la plus haute valeur pour tous ceux que ces questions intéressent.

Aujourd'hui, l'Union des Sociétés de patronage de France

comprend plus de cent vingt sociétés fonctionnant tant à Paris qu'en province. Il importe de remarquer qu'en dehors de ce groupement il existe d'autres sociétés qui, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, ont préféré jusqu'ici garder leur complète indépendance. De sorte que nous n'exagérons point en disant qu'en France les prévenus, condamnés et libérés des deux sexes et de tout âge ont actuellement, à leur disposition, cent cinquante sociétés qui ne demandent qu'à les secourir et viennent même souvent leur offrir les premières leurs bons offices.

Certes, nous ne prétendons pas faire passer ici, comme dans un kaléidoscope, ces cent cinquante sociétés avec leur historique, leur fonctionnement, leurs bilans moraux : plusieurs livraisons du *Correspondant* suffiraient à peine à une telle énumération qui deviendrait, d'ailleurs, fastidieuse. Nous nous proposons simplement d'en choisir quelques-unes des plus typiques, tant à Paris qu'en province, afin d'analyser les idées maîtresses d'après lesquelles elles procèdent. Sans aucun parti-pris, sans nous préoccuper de l'étiquette confessionnelle de l'œuvre, ou des opinions politiques des directeurs, nous désirons nous tenir à égale distance de l'admiration perpétuelle et de la critique systématique. Nous voulons raconter en toute sincérité ce que nous avons cru observer dans la longue promenade que nous venons d'accomplir à travers ces sociétés de patronage, et les endroits divers où elles recrutent leur clientèle. Aidé par ces souvenirs, et aussi par les documents qu'elles ont publié, il nous plairait de ne pas nous en tenir à une nomenclature forcément restreinte, mais d'essayer de tirer des conclusions motivées. La bienfaisance, a-t-on dit, s'est élevée en notre temps à la hauteur d'une science. Eh bien, toute science ne progresse que par les expériences et les observations. A l'édifice philanthropique qui, chaque jour, s'élève un peu plus haut, comme pour tâcher d'atteindre jusqu'à l'idéale perfection, n'est-il pas bon que les plus humbles, comme les plus qualifiés, apportent leur pierre?

De cet émotionnant mouvement de pitié pour les misérables et les indignes, que des hommes et des femmes irréprochables ont réussi à étendre sur toute l'étendue de notre pays, n'est-il pas vrai, se dégager un enseignement? Peut-être sera-t-il permis à quelqu'un qui n'appartient à aucune de ces œuvres, mais qui admire profondément la pensée généreuse qui les fit naître, comme les efforts constants auxquels elles doivent leur développement, de chercher impartialement à déterminer les résultats *réellement* obtenus et les conditions dans lesquelles ceux-ci pourraient grandir encore!

Ce qu'il faut tout d'abord noter, c'est que les propagateurs du mouvement que nous allons étudier ne s'y sont pas lancés par aventure. Il ne s'agit nullement de gens du monde ou de bourgeois retirés des affaires, soucieux les uns et les autres d'occuper leur désœuvrement. Ce n'est pas davantage le fait d'une sentimentalité exagérée, entretenue par la lecture de romans-feuilletons, ou le spectacle de drames de l'Ambigu, où si souvent, pour la plus grande joie des titis du poulailler, triomphe le forçat honnête homme.

La caractéristique de ces sociétés, ce qui montre leur utilité, ce qui justifie leur extension, c'est que la plupart d'entre elles ont eu comme fondateurs des hommes connaissant à merveille, par profession, la clientèle à laquelle ils allaient s'adresser et sachant pertinemment jusqu'à quel point elle était digne de leur sollicitude : des magistrats, des avocats, des avoués, des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Ces hommes, ayant déjà presque tous une longue carrière, ne pouvaient plus avoir conservé d'illusion. Si donc ils n'ont pas hésité à consacrer une partie de leur temps et de leur fortune au soulagement des misérables qu'ils étaient à même d'approcher chaque jour, c'est que l'idée n'était pas seulement séduisante en théorie, mais encore qu'elle présentait, dans la pratique, de sérieux avantages.

Règle presque absolue, les adhérents d'une œuvre de bienfaisance, quelle qu'elle soit, ne participent pas tous de même façon à ses charges. Sur quarante à cinquante membres, cinq ou six supportent le poids du travail, les autres se contentant d'apporter l'appui moral de leur nom et celui non moins efficace des cotisations. Or, ce sont généralement des hommes de robe qui constituent les chevilles ouvrières des sociétés qui nous intéressent, et si des dames, gagnées par la contagion du bien, visitent des prisonniers, organisent des vestiaires, dirigent des maisons de patronage, huit fois sur dix elles sont épouses, filles, sœurs, de magistrats ou d'avocats.

Il n'y a qu'à prendre la liste des principales œuvres pour vérifier ce fait symptômatique. Parmi les présidents des œuvres de patronage, nous voyons figurer des conseillers à la Cour de cassation, comme M. Charles Petit, aujourd'hui président honoraire, M. Félix Voisin, qui est en même temps vice-président du conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris ; des conseillers aux Cours d'appel : MM. Flandin, à Paris ; de Telna, à Angers ; Calvé et Marcillaux de Bussac, à Bordeaux ; Isnard, à Bourges ; Lavaux, à Douai ; Eugène Rigot, à Lyon ; Fachot, à Orléans ; Gassan, à Poitiers ; Dormand, à Toulouse ; des juges aux tribunaux civils : MM. Bonjean, Lalain-Chomel, à Paris ; Moisy, à Caen ; Paul Pépin,

à Langres; Charles Bernard, à Dijon; Emile Labiche, à Chartres; Léonce Conte, à Marseille; Weber, à Nancy; Van Iseghem, à Nantes; Charles Maurice, à Tours; Parmentier, à Soissons; Charlier, à Vouziers; Charles Berthault, à Laon, etc.

Le Parquet est largement représenté. Des procureurs généraux, comme M. Beaudouin, de la Cour de cassation, M. Cazenevette, de la Cour d'appel d'Angers, se rencontrent avec des procureurs de la République : M. Léon Come, au Mans; M. Monnot des Angles, à Pontoise; M. Roberjot, à Wassy, et des juges d'instruction : MM. Albanel et André, à Paris; Louis Clerc, à Valence, etc.

Nous ne mentionnons là que des présidents d'œuvres; c'est par centaines que l'on compte des magistrats sur les listes des membres.

Quant aux avocats, ils sont légion, les sommités du barreau rivalisant de zèle et de dévouement avec les jeunes stagiaires. Pour ne pas allonger indéfiniment cette nomenclature, citons seulement ceux qui se sont particulièrement distingués à la tête du mouvement : MM. Joret-Desclosières, de Corny, Rollet, Ernest Passez, Louiche-Desfontaines, Bessières, à Paris; Bouchez-Leheurtre, à Charleville; Bégouen-Desmeaux et Franck Basset, au Havre; Houdoy et Carpentier, à Lille; Ancel, à Troyes; Boivin-Champeaux, avocat près la Cour de cassation à Lisieux; Albert Sarrazin, à Rouen. Il serait injuste de terminer sans signaler deux hommes qui ont beaucoup fait pour la propagation de ces idées et leur application : M. Vidal Naquet, avoué à Marseille, et M. Georges Vidal, professeur à la Faculté de droit de Toulouse.

A quel mobile attribuer la sympathie ressentie par tant de magistrats pour les œuvres de patronage? Faut-il y voir, comme nous l'affirmait récemment un médecin, imbu des théories de l'école italienne, la preuve flagrante de l'inanité et de l'injustice de la répression instituée par la société moderne? « Ces hommes, nous disait-il, savent bien qu'ils ont affaire à des malheureux et non à des coupables; que c'est l'hérédité, l'atavisme qui, chez ces derniers, est la seule fautive; que leurs jugements sont iniques, presque immérités. Et c'est parce qu'ils sentent tout cela que, l'audience finie, ils s'empressent d'aller à la prison pour consoler l'individu qu'ils ont frappé une heure plus tôt, cherchant ainsi à atténuer la rigueur de ce code barbare que leur fonction les oblige d'appliquer! »

Notre interlocuteur, comme on voit, n'y allait pas de main morte; pour un peu, il eût ajouté que, sous leur apparence charitable, les sociétés de patronage n'étaient qu'une véritable duperie, puisqu'elles avaient pour but de conseiller le sentier de la vertu à des gens qui, de par leur nature, étaient contraints de suivre une voie tout opposée.

Voici un point qu'il importe d'élucider de prime-abord. S'il était vrai, ainsi que l'ont prétendu Lombroso et son plus brillant disciple, M. Enrico Ferri, que l'on naît criminel comme l'on naît cul-de-jatte ou sourd-muet, les sociétés de patronage n'auraient plus de raison d'exister. Bien mieux, il faudrait fermer sur-le-champ tous les tribunaux de France, licencier les magistrats et les remplacer par des conseils de médecins, chargés d'examiner les malheureux irresponsables et de les diriger sur des hôpitaux ou des maisons de retraite, organisés à leur intention. Plus de délit, partant plus de répression; un assassin serait aussi à plaindre que sa victime, et l'honnête homme ne mériterait pas plus d'estime que le fripon, puisqu'ils ne devraient tous deux leurs qualités ou leurs vices qu'au hasard de la naissance.

Dieu merci, il faut en rabattre de ces théories, séduisantes d'apparence, mais si désespérantes en réalité. Jean-Jacques Rousseau déclarait naguère que l'homme naissait bon; plus près de nous, Proudhon affirmait que l'homme naissait mauvais; la vérité est entre ces deux généralisations extrêmes. Nous venons au monde avec un contingent d'aptitudes bonnes et mauvaises; à l'éducation, à la volonté de développer les unes et d'éliminer les autres.

Nous ne nions pas que certains dégénérés ne deviennent des criminels et que leur état mental et physique ne les prédispose à mal agir. Ceci, M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, et le docteur Garnier, médecin en chef du Dépôt, qui furent, lors des derniers congrès d'anthropologie, les contradicteurs victorieux des théories lombrosiennes, l'ont formellement reconnu, mais, de là à généraliser, à prétendre que tout criminel n'est qu'un dégénéré, il y a loin.

« Dégénérescence et criminalité, disait récemment le docteur Garnier dans un cours de médecine légale, sont deux phénomènes qui devaient fatalement avoir des points de contact, mais ne sont pas, pour cela, une seule et même chose.

« Et d'abord, s'il est vrai que les dégénérés fournissent, du fait même de leur instabilité mentale et des lacunes de leur organisation psycho-morale un fort contingent à la criminalité, il s'en faut que le dégénéré soit voué à la délinquance et ceux qui délinquent sont encore, fort heureusement, l'exception par rapport au nombre si considérable des héréditaires. Un premier point est donc celui-ci : le dégénéré est plus disposé que l'homme réputé normal à la délinquance, mais celle-ci n'est pourtant qu'un accident dans ses manifestations, à part quelques conditions très spéciales réalisées par des obsessions impulsives, et le crime n'est, en conséquence, nullement fonction de la dégénérescence.

« Un second point est celui-ci : bon nombre de criminels se

réclament d'une hérédité pathologique et sont porteurs de stigmates de dégénérescence; cela, disons-nous, est incontestable, mais, beaucoup d'autres ne présentent, ni cette hérédité, ni ces déformations dégénératives.

« Et l'on n'a pas manqué de faire cette remarque, à savoir, que la vertu avait parfois *mauvaise figure*, passez-moi l'expression, alors que le vice coexistait avec une forme extérieure autrement plus séduisante; en un mot, les plus hautes qualités morales se rencontrent chez des hommes au visage tourmenté, asymétrique, au crâne bizarrement conformé; tandis que la perversité la plus accusée se trouvera chez un autre individu incomparablement plus régulier [1]. »

Voilà donc qui est entendu, les criminels sont parfaitement conscients de leurs actes. S'il s'en rencontre dont la responsabilité soit atténuée ou même réduite à néant par des tares héréditaires ou accidentelles, c'est au médecin légiste, c'est au tribunal d'apprécier.

Du reste, il faut qu'on le sache, de ces magistrats, de ces avocats dont nous venons de citer les noms, il n'en est pas un qui ne soit convaincu que le droit de punir que s'arroge la société ne soit légitime et nécessaire. Toute faute mérite une répression, proportionnée à son degré de gravité et aux circonstances dans lesquelles elle a été commise. Mais une fois que l'avocat a accompli son rôle de défenseur ou d'accusateur, que le magistrat a rempli celui de juge, ces deux hommes se rencontrent dans une même pensée : empêcher le délinquant de récidiver, s'efforcer de le rendre à la vie normale. De là, sont nées les œuvres de réhabilitation.

Mais, bientôt, on est allé plus loin : on s'est dit que la meilleure de toutes les médecines, c'était la médecine préventive. Lutter contre la récidive, c'était bien, mais venir au secours de l'être faible, à la conscience chancelante, avant qu'il ne tombe, de façon à lui éviter même la première condamnation, c'était beaucoup mieux. Et à côté des œuvres de réhabilitation apparurent les œuvres de préservation; plusieurs sociétés de patronage pratiquent d'ailleurs simultanément les deux modes de sauvetage.

Sans nier l'utilité des œuvres de réhabiliation, il n'est pas besoin de s'étendre sur l'excellence de celles qui ont trait à la préservation pour en démontrer la grande utilité. L'expérience est là pour démontrer que l'on sauve bien plus aisément l'individu qui n'a pas encore fauté, qui n'a pas connu les camaraderies dangereuses de la prison, qui ne s'est pas familiarisé avec les rouages de l'instruction, la mise en scène du jugement. Le Dépôt, le parquet, le cabinet du juge, l'audience publique du tribunal, autant de choses qui lui

[1] Cours de médecine légale psychiatrique, professé par le docteur Garnier, mars 1903.

inspirent une terreur salutaire, quand elles n'ont pas encore fonctionné pour lui-même; or, souvent la crainte chez ces gens-là devient le commencement de la sagesse. La société de patronage aura donc toujours une action plus certaine et plus féconde, sur celui qui n'a pas encore eu maille à partir avec la justice.

Quant à l'intérêt que l'Etat et les particuliers doivent porter aux œuvres de patronage, il se justifie même en dehors de toute question d'humanité, au point de vue strictement égoïste. Notre extrême civilisation, les grandes agglomérations urbaines, sans parler des autres causes, ont créé des populations entières sur lesquelles, grâce à la misère, au manque de moralité, à l'irréligion, aux fréquentations déplorables, le mal a facilement prise. Que l'on ne fasse rien pour contrebalancer ces tendances indéniables et il faudra rapidement augmenter les fonctionnaires de tout ordre qui font mouvoir l'appareil de la justice; de même devra-t-on bâtir de nouvelles prisons, maisons d'arrêt ou de correction. 100,000 francs employés intelligemment par les pouvoirs publics à subventionner ces œuvres, empêcheront donc des dépenses trente fois supérieures!

Il en est de même pour les particuliers. Il n'est jamais agréable, ni bien sûr de vivre au milieu de bandes d'escarpes ou de malandrins. De plus, les nouvelles charges de l'Etat, des départements ou des communes, n'atteignent-elles pas directement les contribuables? Si nous n'avons que peu de part au gouvernement, nous pouvons, en modifiant légèrement un mot fameux, affirmer que quand il s'agit d'impôts : L'Etat, c'est nous! En aidant de leur mieux les œuvres de patronage sagement conçues et dirigées, les particuliers feront donc une bonne opération, en même temps qu'ils accomplissent une action louable.

Nous allons entrer maintenant dans l'étude des œuvres de patronage pour la réhabilitation ou la préservation des adultes ou des enfants. Pour plus de méthode et aussi plus de clarté, nous avons classé ces œuvres en deux catégories : celles qui s'occupent de l'enfant et celles qui s'occupent de l'adulte.

LES ŒUVRES DESTINÉES A L'ENFANCE

Environ les deux cinquièmes des œuvres de patronage ont pour unique but le sauvetage de l'enfance. Encore certaines autres œuvres sont-elles mixtes et s'occupent-elles des enfants en même temps que des adultes. Cela n'a rien de surprenant. L'enfant, par lui-même, attire tant de sympathies, dégage tant de charme, que, même avili, même dégradé, il intéresse encore. Et puis, son degré de responsabilité est bien atténué. De l'homme qui a commis une

faute, il est assez difficile d'obtenir le repentir sincère, suivi d'un retour définitif à une vie meilleure, car c'est presque toujours possédant son libre arbitre qu'il a agi. Tel n'est pas le cas de l'enfant.

Les mères qui choient de petits êtres adorés, trouvant dans leur cœur le secret de toutes les tendresses, s'ingéniant à former leur esprit, à élever leurs sentiments, en même temps qu'à fortifier leur corps, ne savent pas, ne peuvent s'imaginer, ce qu'est le début de l'existence pour des milliers d'enfants que la dure loi du destin fit naître dans les bas-fonds de la société. Il n'est plus question pour ceux-ci de berceaux douillets, de soins attentionnés, de caresses maternelles; plût au ciel qu'ils ne fussent privés que de cela! Dès les premiers jours, c'est le froid, la faim, le dénuement, l'isolement!

Ici, le père travaille trois jours sur sept et sa paye passe presque entière au cabaret; la mère, anémiée par les fatigues de la maternité et les privations, n'a pas la force de soigner son petit et lui donne à grand peine un lait insuffisant et vicié. Et quand le père rentre, pris de boisson, il faut que le bébé se taise, sinon gare les coups. Là, c'est plus hideux encore : le père a disparu, la mère se conduit mal. L'amant change presque à chaque trimestre et voit d'un mauvais œil l'enfant qu'elle a eu d'un autre. Tel était le cas de ce garçonnet de cinq ans qui, rencontré mendiant par une dame charitable, et interrogé sur sa famille, répondait naïvement : « Je n'ai jamais le même papa plus d'un mois de suite! » Partout où la paresse et le vice font des intérieurs misérables, l'enfant en est la première et innocente victime!

Que l'on ne croie pas que nous assombrissons le tableau par plaisir. Faut-il rappeler, entre cent histoires qui défrayèrent les chroniques judiciaires, celle du petit Pierre Grégoire, cet enfant de deux ans, journellement frappé par son père, brûlé, supplicié par lui, privé de nourriture et de soins, puis abandonné la nuit sous le porche d'une maison et succombant à une pneumonie? Du moins, ce crime odieux émut-il la France entière et les pouvoirs publics, au point de provoquer le vote d'une loi (avril 1898) sur la répression des violences, voies de fait et cruautés à l'égard des enfants. Mais, pour quelques parents indignes, punis justement de leurs méfaits, combien échappent à l'action de la justice!

Prenons un exemple moins tragique. Me Henri Rollet, du barreau de Paris, qui s'est spécialisé dans ces questions, nous conte avec verve l'aventure de Paul L..., abandonné à l'âge de douze ans par son père, qui s'était remarié. La belle-mère ne devait pas être un ange de douceur, car elle a fait de la prison pour avoir battu la sœur du petit Paul. A douze ans, comment vivre, sinon en volant? C'est ce que Paul L... a fait, et il a été arrêté au moment où il

dérobait à la devanture de l'épicerie Damoy un bocal de cerises à l'eau-de-vie. Les magistrats, en présence de l'âge du coupable, ont voulu le rendre à sa famille, mais le père a refusé de le reprendre.

Comment voulez-vous qu'un enfant dans le cas de Paul L... ne cède pas aux mauvais instincts et aux mauvais exemples? Sur quoi s'appuiera-t-il pour résister? La religion, on ne lui a jamais parlé de Dieu; sa conscience, sait-il seulement qu'il en possède une; ses parents, ils font souvent pis qu'on ne lui propose. Combien de fois ne sera-ce pas même ces derniers qui, pour en tirer profit, lui conseilleront, si c'est un garçon, de voler, si c'est une fille, de se vendre? Et cela commence parfois très tôt, à un âge où, même pour les êtres les plus vils, l'enfance devrait être sacrée. Il n'est pas un juge d'instruction qui n'ait constaté l'exploitation méthodique de fillettes au-dessous de sept ans, par leurs propres auteurs!...

Chose extraordinaire, il se rencontre de ces enfants chez qui le sens moral s'est naturellement développé et qui résistent. M. Bonjean qui, avant de faire partie du tribunal civil de la Seine, fut longtemps juge d'instruction, nous a raconté plusieurs anecdotes de ce genre; prenons-en une au hasard.

« Un jour, dit-il, on m'amène, sous l'inculpation de vagabondage, une fillette d'une douzaine d'années, voulant bien dire son nom, mais refusant avec obstination de donner son adresse.

« Il n'y avait pas là de quoi surprendre. Mais ce qui était moins ordinaire, c'est que cette enfant s'était présentée d'elle-même au poste de police, et qu'elle apparaissait avec des vêtements lacérés, le visage et les bras meurtris et ensanglantés.

« Qu'y avait-il au fond de tout cela? Une criminelle ou une victime? La mère se chargea de me l'apprendre, car, par un singulier hasard, elle vint me trouver pendant l'interrogatoire auquel je procédais. A peine entrée, elle se précipite sur sa fille qu'elle reconnaît, la couvre d'injures et de coups avec une telle furie que la force armée peut à grand peine la maîtriser.

« — Comment, me dit-elle alors, vous prétendez m'empêcher de corriger ma fille, quand c'est la désobéissance et l'obstination personnifiées! Comment! j'ai peiné pour elle pendant douze ans et elle refuse aujourd'hui de me récompenser de mes sacrifices! Je lui ai déjà trouvé plusieurs amants riches, et toujours elle refuse de leur céder! »

Du reste, si l'on veut se rendre compte de la perversité de certains parents, il n'y a qu'à se rendre à l'hôpital des Enfants Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau. C'est là que se trouvait autrefois le fameux tour où l'on déposait les enfants abandonnés. Le tour a été supprimé, mais le service d'abandon fonctionne toujours. Dans

une salle étroite, derrière une table de bois blanc noircie, une surveillante attend la pratique et ne chôme guère. Les amateurs d'émotions peuvent venir là, ils en auront plus, en deux heures, qu'en un an au théâtre. Filles-mères, abandonnant par lâcheté leur enfant, au sortir de la Maternité, femmes voulant se débarrasser d'une fillette ou d'un garçonnet qu'elles détestent ou qui les gêne, on en voit défiler de toutes sortes. « Il est trop difforme, dit l'une d'elles, en apportant un bébé bossu, je ne pourrais pas le regarder sans rire. » — « Moi, dit une autre, je l'aurais bien élevé, mais mon ami n'en veut pas. »

Et quels cœurs secs se révèlent, au moment de la séparation! « Vous ne verrez plus jamais votre enfant, annonce solennellement la surveillante, jamais vous ne saurez où il se trouve. Tous les trois mois, vous pourrez vous présenter à l'Administration centrale et l'on vous répondra : il vit ou il est mort et ce sera tout. » Quelques-unes s'effarent à cette perspective et reprennent le petit, mais le plus grand nombre ne sourcille même pas. Une femme vient abandonner une fillette de douze ans, sous prétexte qu'elle est méchante. « Maman, maman, embrasse-moi! » s'écrie l'enfant en pleurs, au moment où l'infirmière va l'emmener dans les services de l'hôpital. La mère reste debout, sans broncher, et répond simplement : « Ce n'est pas la peine! »

Des gens mariés fréquentent aussi l'hôpital des Enfants assistés, et, il faut l'avouer à la honte de notre temps, des gens aisés. Souvent l'homme est honteux et attend à la porte que la femme ait fini l'opération; quelquefois, il entre. Voici deux bourgeois, ils expliquent tranquillement qu'ils ont eu leur petit garçon très tard, alors qu'on n'y comptait plus. Maintenant, ils se retirent du commerce et veulent prendre « du bon temps ». L'enfant les gênerait, il a six ans!

La surveillante n'a, du reste, aucune remarque à faire : elle recueille les renseignements qu'on veut bien lui donner, et l'Assistance publique compte un pupille de plus. Cette grande famille de quarante mille garçons et filles s'accroît de cette manière de quinze à vingt unités par jour.

Pour être juste, reconnaissons que, de temps à autre, c'est poussée par la nécessité qu'une femme vient déposer son petit, rue Denfert-Rochereau. Elle ne gagne pas assez pour deux et préfère le voir heureux là que dénué de tout chez elle. Pour celles-là, on demande un traitement moins rigoureux. M. Ambroise Rendu, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique, et M. Henri Rollet notamment, voudraient que la mère sût pendant trois années où se trouve son enfant, qu'elle eût même de

temps à autre le droit d'aller l'embrasser. Ce serait lui donner du courage, empêcher que le lien maternel ne se rompe, l'amener par là-même, quand sa situation s'améliorerait, à reprendre son petit. Il nous semble qu'en limitant cette faveur aux mères qui s'en montreraient vraiment dignes, l'Administration ne risquerait pas grand chose. D'ailleurs, ce système se pratique à Lyon, sans que l'Assistance publique de cette ville ait eu à s'en repentir.

De tout ce que nous venons de dire, une conclusion s'impose, c'est que, plus que les autres, les enfants méritent d'être soutenus et relevés. Certes, ce ne sont pas toujours des petits saints, certains montrent même une perversité précoce qui effraie, mais on ne peut s'empêcher de leur tenir compte du milieu dans lequel ils ont vécu.

Il se rencontre évidemment des enfants qui, nés dans des familles très honnêtes, élevés avec soin, se montrent néanmoins vicieux. Mais ce ne sont là que des exceptions; de par le manque d'éducation, les conseils et les exemples pernicieux, l'immense majorité des enfants délinquants méritent les circonstances très atténuantes.

Persuadés de ces vérités, des magistrats et des avocats de Paris décidèrent, en 1890, de venir au secours de ces pauvres êtres, de rendre la législation plus humaine à leur égard, d'éviter que, par la dureté de la répression, une première faute ne les perdît à jamais. C'est ainsi que naquit au Palais *le Comité de défense des enfants traduits en justice*, dont le président est le bâtonnier en exercice, M. Bourdillon, et le secrétaire général, M. Flandin, conseiller à la Cour de cassation, et auteur de remarquables rapports auxquels nous ferons de fréquents emprunts. Tous les mois, sauf pendant les vacances judiciaires, ce comité se réunit dans la salle des délibérations du Conseil de l'ordre des avocats de la Cour d'appel. Les hommes de haute valeur qui le composent discutent avec l'expérience et la science juridique qui leur sont propres, la question à l'ordre du jour, que l'un d'eux est chargé de rapporter. A la fin de la séance, des conclusions sont votées et transmises aux pouvoirs compétents.

Les résultats obtenus par cette action continue et raisonnée sont surprenants. Le Comité de défense a collaboré efficacement à toutes les lois qui, depuis treize années, ont été adoptées en faveur de l'enfance; c'est sous son inspiration directe qu'ont été prises les mesures administratives améliorant le sort des enfants au dépôt ou à l'instruction.

Afin de mieux indiquer le caractère des œuvres et leur utilité particulière, nous allons faire suivre à nos lecteurs le chemin parcouru par l'enfant délinquant, depuis son arrestation, jus-

qu'après le jugement qui le condamne ou le libère. A chacune des étapes, nous ferons intervenir l'œuvre type au moment même où elle agit dans la réalité et selon le but qu'elle se propose; nous indiquerons également au fur et à mesure les réformes dues à l'heureuse initiative du Comité de défense.

En droit criminel, au point de vue de la responsabilité pénale, la majorité est fixée à l'âge de seize ans accomplis (art. 66 et suivants du Code pénal). La majorité pénale commence donc avant la majorité civile. Cette différence s'explique par cette considération que la notion du bien ou du mal moral se manifeste avant la notion de l'utile. L'homme a plutôt conscience d'un délit que de ses intérêts.

Actuellement, un courant d'opinion qui grossit de jour en jour demande le recul de la minorité pénale de seize à dix-huit ans. Là-dessus, tous les directeurs d'œuvres sont d'accord, le Comité des enfants en justice et les derniers congrès des œuvres de patronage ont émis des vœux significatifs. On fait observer, non sans raison, que cette fixation de l'âge de la responsabilité pénale est forcément arbitraire. Tel enfant, à la veille d'avoir seize ans et que la loi reconnaît comme ne possédant pas la faculté de discerner le bien du mal, ne l'acquerra pas par le fait qu'il entre dans sa seizième année. Il faut compter de plus avec les enfants qui, faute d'instruction et d'éducation, ne se développent qu'assez tard. Enfin, tout en restant suffisamment armé pour la répression des délits, le juge pourra n'user qu'à la dernière extrémité de la sévérité de la loi. Avant dix-huit ans, on n'est pas un homme; c'est même dans les deux ou trois dernières années qui précèdent cet âge que la conscience, que la volonté se forment et se dessinent. L'intérêt bien entendu de cet adolescent, comme celui de la société, sera de le soustraire, au moment de cette crise redoutable, au milieu qui le pervertit, et, presque toujours, on n'obtiendra ce résultat qu'en l'envoyant, jusqu'à sa majorité civile, dans une maison de correction ou de patronage.

La belle avance, dans la plupart des cas, d'octroyer à un gamin de seize à dix-sept ans un ou deux mois de prison! Sa peine purgée, il se retrouvera dans la rue, livré, comme par le passé, à ses mauvais instincts, jusqu'à ce qu'un nouveau délit, le ramenant en prison, il ne devienne, en dépit de son jeune âge, « un cheval de retour ». Or, c'est une telle éventualité qu'il faut éviter avant tout!

On doit donc espérer que la minorité pénale sera prochainement reculée jusqu'à dix-huit ans. En attendant cette précieuse réforme, tout ce qui va suivre ne concernera, à peu près, que des enfants âgés de moins de seize ans.

Le petit délinquant comparaît tout d'abord devant le commissaire de police; soit qu'une plainte ait été adressée à ce magistrat par la victime d'un fait délictueux, soit que l'enfant ait été appréhendé sur la voie publique, en flagrant délit de vagabondage, de mendicité, de vol ou d'un autre méfait, tombant sous l'application de la loi pénale.

Le commissaire se livre à un interrogatoire sommaire, relatant les faits qui ont motivé l'arrestation et la défense du prévenu. Dès cette première rencontre de l'enfant avec la justice, le Comité de défense a obtenu une modification importante. A présent, l'enfant n'est plus enfermé au poste, avec les autres détenus adultes; il est placé dans un local à part. De même, pour le conduire au dépôt, on ne lui fait plus prendre place dans la voiture cellulaire. Il s'y rend soit en voiture publique, soit à pied, accompagné d'un inspecteur habillé en civil.

Ce sont là de menus faits qui ont grosse importance. Puisqu'on veut empêcher cet enfant de tomber à jamais, il importe de ne pas le confondre, dès l'abord, avec ce qu'on est convenu d'appeler du gibier de prison. Le mineur s'apercevra de cette différence de traitement et, pour peu qu'il réfléchisse, il s'en sentira relevé à ses propres yeux.

D'autant plus que la conduite de l'enfant en prison par des agents en uniforme avait des résultats désastreux. En province surtout, à la campagne ou dans les villes où il n'existe pas de voitures cellulaires, l'enfant devait traverser à pied, menottes aux mains, entre deux gendarmes, la localité ou le quartier qu'il habitait. Accueilli par les huées et les lazzi de peu charitables voisins, sa fierté se révoltait de cette ignominie et dans cette jeune tête, vierge encore d'émotions, prenait place un sentiment de haine. Après une telle exhibition, il pouvait bien être acquitté ou même renvoyé le soir même sans poursuites; pour tout le pays, il restait celui qui avait été emmené par les gendarmes. On se le montrait au doigt et les parents défendaient à leur progéniture de le fréquenter. On créait ainsi un paria, sans se rendre compte qu'on risquait fort d'en faire un révolté.

Voici l'enfant introduit au dépôt; là encore, le Comité de défense a obtenu pour ses protégés un traitement à part. On a même organisé deux sections à leur intention. La première, contiguë à l'une des voûtes supportant l'édifice de la Cour de cassation, est composée d'un préau et d'un rez-de-chaussée, où se trouvent le dortoir et le réfectoire. C'est là qu'on recueille les enfants perdus sur la voie publique ou égarés volontairement par leurs parents. On les garde deux à trois jours les uns et les autres, pour donner

à leurs parents le temps de venir les réclamer, puis on les envoie à l'hôpital des Enfants Assistés.

La seconde section est réservée aux mineurs de moins de seize ans, ayant commis une faute. Les garçons sont dans les locaux de l'ancienne infirmerie, les filles au quartier des femmes, mais à part. Autant que possible, ces enfants sont placés en cellule.

Au Palais de Justice, il y a deux manières de procéder vis-à-vis des délinquants. Ou bien le petit parquet les traite comme des *flagrants délits*, en les dirigeant directement au tribunal de police correctionnelle qui les juge sur l'heure, ou bien il transmet l'affaire à un juge chargé de l'examiner : c'est ce qu'on appelle la grande instruction.

Il y a quelques années, toute cette population de jeunes malfaiteurs était envoyée à l'audience des flagrants délits, et comme il ne s'agissait pas de faits bien graves : vagabondages, mendicité, vol à l'étalage, rixes, dégradations aux monuments publics, injures aux agents, le tribunal statuait immédiatement. A vue de nez, avec un dossier incomplet, sans contrôler les dire des accusateurs et du prévenu, on décidait deux ou trois semaines d'emprisonnement, quelques mois de correction, ou l'acquittement avec la remise de l'enfant à des parents indignes ou incapables de l'élever. Les deux premières solutions ne résolvaient rien; quant à la troisième, elle était souvent plus dangereuse encore!

Grâce au Comité de défense, cette procédure si insuffisante a vécu; désormais, toute affaire concernant un mineur est envoyée à la grande instruction. Ainsi, rien ne presse, et le juge désigné a tout le temps pour prendre des renseignements sur l'enfant, ses antécédents, sa famille, connaissances indispensables pour pouvoir agir vraiment au mieux de ses intérêts.

Cette enquête est du reste singulièrement facilitée par une décision que le Conseil de l'ordre des avocats a prise en juin 1903 et qui fait le plus grand honneur aux membres qui le composent.

On sait qu'à Paris le Conseil de l'ordre est très pointilleux et voit fort mal les innovations qui peuvent modifier en quoi que ce soit les règles strictes de la profession d'avocat.

Or, à Bruxelles, depuis 1890, il existe un comité d'avocats qui constitue un véritable conseil de défenseurs pour les enfants. Une circulaire de M. Lejeune, ministre de la justice, a déclaré, en 1892, que ces avocats devenaient les auxiliaires des juges d'instruction pour ces sortes d'affaires et qu'ils étaient chargés de les renseigner sur la situation matérielle et morale des mineurs poursuivis. Grâce à l'appui du gouvernement royal, le Comité est arrivé à vaincre les hésitations manifestées, au début, par quelques

magistrats et l'œuvre fonctionne aujourd'hui admirablement.

Le Comité de défense des enfants traduits en justice avait senti les multiples avantages que l'on devait tirer d'une telle organisation. Il pria donc le Conseil de l'ordre de lui permettre de former un sous-comité de défenseurs avec des attributions semblables à celles de leurs confrères belges.

Une telle proposition allait à l'encontre d'un principe d'ordre professionnel : l'avocat ne doit pas sortir de son bureau. Néanmoins, le Conseil pensa que les règles de la profession, si strictes fussent-elles, ne pouvaient faire obstacle à ce que des avocats apportassent leur concours à une œuvre de charité et de justice. En conséquence, il a admis que, sans qu'une liste spéciale et permanente de membres du sous-comité de défenseurs fût dressée, comme à Bruxelles, le bâtonnier pourrait désigner un certain nombre de jeunes confrères autorisés à faire les enquêtes de la nature de celles qui viennent d'être indiquées, et destinées, si besoin était, à compléter les renseignements recueillis par le juge d'instruction.

Deux fois par mois, ces avocats se réunissent sous la présidence du bâtonnier, en une séance à laquelle assiste également le secrétaire général du comité qui tient registre des affaires concernant les enfants. Un à un, tous les cas sont examinés, les renseignements pris par le défenseur soumis au sous-comité, lequel émet un avis officieux qui est transmis au juge d'instruction en même temps que les résultats de l'enquête.

Cette réforme est des plus importantes, surtout en ce qu'elle indique un état d'esprit nouveau. Pour les mineurs, il n'y a plus à l'instruction un juge chargé de découvrir et de préciser tous les méfaits commis par le prévenu, en face d'un avocat cherchant à ruiner le système de l'accusation. Ce sont deux hommes, mus par un même sentiment de pitié, s'efforçant, en bons pères de famille, de protéger l'enfant et de l'amender. Nous croyons en l'excellence de la méthode, mais peut-être y aurait-il danger à aller plus loin et à proclamer, comme dans certains pays étrangers, l'enfant *à priori* irresponsable. Garder les sévérités de la loi, avec de tels tempéraments, n'a rien d'excessif.

C'est sans doute par crainte que l'on en arrive à cette théorie extrême, que quelques juges d'instruction ont accueilli avec une certaine défiance la nouvelle organisation. Aussi, le Comité de défense voudrait-il compléter la victoire. A Bruxelles, les séances du sous-comité sont présidées à la fois par le bâtonnier en exercice et par le procureur général du roi. La présence de ce haut magistrat, discutant avec les jeunes avocats les meilleures mesures à prendre en faveur de leurs protégés, ne constitue pas seulement

un titre de gloire pour le sous-comité, elle est encore la meilleure assurance que tous les membres du parquet prendront en sérieuse considération des travaux auxquels participe leur chef hiérarchique. Le Comité de défense est persuadé que s'il obtenait du procureur général une collaboration aussi active, l'effet serait le même à Paris qu'à Bruxelles.

Cette sorte d'enquête parallèle poursuivie par le juge et l'avocat peut amener deux solutions : l'ordonnance de non lieu ou le renvoi devant la huitième Chambre correctionnelle, généralement chargée des affaires d'enfants.

Supposons que ce soit l'ordonnance de non-lieu qui intervienne. Ou bien le mineur sera rendu à sa famille et, pour venir à bout de sa tâche, celle-ci pourra recourir au *patronage familial*, dont nous parlerons plus tard; ou bien, si la famille n'est pas capable d'assumer la garde de l'enfant, on le confiera à une œuvre comme celle de M. Henri Rollet : *le patronage de l'enfance et de l'adolescence.*

Les magistrats ont la plus grande confiance dans l'œuvre de M. Rollet, et ce n'est que justice. Pour les tendances qui règnent aujourd'hui au Palais en faveur de l'enfance coupable, M. Rollet a été un précurseur. Pendant longtemps, c'est à lui seul qu'est incombé le dur labeur de défendre tous les enfants échouant sur les bancs de la correctionnelle. Quand le président de la huitième Chambre apercevait un mineur au milieu des prévenus, il envoyait chercher M. Rollet. Celui-ci accourait en hâte, causait quelques minutes avec ce client improvisé et le défendait avec toute l'ardeur de sa conviction et de son talent. Il a mérité au Palais le beau titre d'avocat des Enfants et c'est son zèle dévoué qui donna naguère l'idée de la création du Comité de défense.

Il arriva même que des juges d'instruction firent appeler M. Rollet pour lui indiquer un enfant auquel ils voulaient éviter la comparution devant un tribunal, et qu'ils craignaient cependant de rendre à sa famille. Que faire de cet enfant, à une époque où la pléiade d'œuvres protectrices n'existait pas? Le charitable avocat eut vite trouvé, il fonda le Patronage de l'enfance et de l'adolescence.

Au début, le Patronage recevait les garçons et filles qui, pour des causes dépendant ou non de la volonté de leurs parents, se laissaient entraîner ou risquaient d'être entraînés au vagabondage, à la mendicité ou à de plus graves délits. L'œuvre, après un examen attentif de chaque cas, plaçait, suivant leur âge, leur caractère, leurs aptitudes, les uns dans des établissements religieux ou laïques, les autres chez des particuliers, dans des villes ou dans des campagnes.

Toutefois, M. Rollet a dû renoncer à recueillir des filles en danger moral, afin d'éviter des rencontres avec des garçons de

même âge et de même origine. Pour ces derniers, un avocat, membre du Comité de défense, M. Marc Réville, a fondé un asile, boulevard de Vaugirard.

L'œuvre n'est pas confessionnelle, mais, depuis la création de la colonie de Sainte-Foy pour les mineurs protestants et du refuge de Plessis-Piquet pour les mineurs israélites, il n'y a plus guère, par la force des choses, que les enfants d'origine catholique qui s'adressent chez elle. Sans qu'il y ait pression le moins du monde, on s'efforce cependant de donner aux enfants des sentiments religieux : n'est-ce pas là, en effet, le meilleur frein que l'on ait encore trouvé contre les passions? Il y a une courte prière le matin et le soir, un crucifix est apposé au dortoir, enfin M. Rollet fait faire la première communion à ceux qui sont d'âge à accomplir ce grand acte.

Le Patronage de l'enfance, que, faute de ressources, M. Rollet, à son grand regret, ne peut développer davantage, se compose maintenant de deux parties distinctes : rue de l'Ancienne-Comédie est le bureau et la maison de travail; 149, rue de Rennes, se trouvent le réfectoire et les dortoirs.

L'atelier de travail a pour but d'amener une sélection entre les bons et les mauvais sujets. Des enfants qui se trouvent là, les uns ont été découvert par M. Rollet au petit Parquet ou chez les juges d'instruction, ou encore ont été amenés d'office par les agents de la préfecture; les autres se présentent d'eux-mêmes ou sont amenés par les parents. Il y a enfin des enfants, envoyés par les tribunaux, en application de la loi du 19 avril 1898. Dans tout ce monde, un peu hétéroclite, il s'agit de choisir ceux qui méritent d'intéresser l'œuvre et peuvent être placés à la campagne, sans trop de craintes de récolter des ennuis. C'est le travail qui sert d'étalon pour arriver à ce tri moral.

Ce travail est des plus simples : confection d'étiquettes pour compagnies de chemins de fer, écritures, courses, etc., il ne dure jamais plus de huit heures par jour. Quant aux garçons âgés de moins de trois ans, ils vont en classe.

En échange du travail, l'œuvre nourrit et loge ses jeunes hôtes. De plus, les notes données par les surveillants, d'après la conduite et le travail de chacun, sont relevées le soir et des gratifications accordées. La note *très bien* donne droit à un bon de 0 fr. 50 en vêtements ou chaussures ou à 0 fr. 20 en monnaie; la note *bien* à un bon de 0 fr. 25 ou à 0 fr. 10 en monnaie; la note *assez bien* à un bon de 0 fr. 25. De cette façon, M. Rollet habille proprement et assez vite les bons sujets. Quant aux autres, ils quittent volontiers une maison où ils trouvent, il est vrai, nourriture et logement, mais dans laquelle aussi il faut se montrer raisonnable pour être habillé

et où l'on est constamment surveillé et sollicité par de bons conseils.

La durée du séjour n'est pas limitée, le Patronage ne croyant avoir accompli son devoir que quand il a placé convenablement ses protégés.

Pour que l'on se rende mieux compte du mouvement de l'œuvre, voici le bilan moral d'un mois pris au hasard : Juin 1903.

83 enfants se sont présentés pendant ce mois. Sur ce nombre, 16 étaient envoyés par des magistrats (11 du tribunal de la Seine, 2 de celui de Villefranche de Rouergue, 1 de Lille, 1 de Troyes, 1 de Versailles) ; 20 par des œuvres privées ou des services d'Assistance publique; 10 par la préfecture de police; 20 par des parents; 12 par des personnes charitables; enfin 5 s'étaient présentés d'eux-mêmes.

Au point de vue de la situation de famille, ils se divisaient ainsi : 18 orphelins de père et de mère; 38 n'ayant qu'un parent; 27 ayant leurs parents.

Au point de vue de l'âge, on comptait 18 enfants de huit à treize ans; 6 de treize à quatorze; 19 de quatorze à quinze; 12 de quinze à seize; 11 de seize à dix-sept; 13 de dix-sept à dix-huit; 4 de plus de dix-huit ans.

Enfin 44 étaient originaires de Paris; 39 des départements; 2 de l'étranger.

Voici ce qui a été fait pour eux : 3 ont été placés à Paris, 40 dans les départements, principalement en Haute-Marne, sous la surveillance d'un dévoué correspondant, M. Dormont, professeur au lycée de Chaumont; 2 ont été placés en Tunisie par l'entremise de la société d'Economie sociale; 8 ont été rendus à leurs parents; 5 sont partis d'eux-mêmes. Il en restait 24, le 30 juin, à l'œuvre.

La Maison de travail reçoit chaque année environ 1,000 enfants et en place au moins 700. Son budget est de 45,000 francs, soit 45 francs par enfant. Il est difficile de faire autant de bien à meilleur compte.

Seulement, le travail des protégés de l'œuvre ne produisant que 4,000 francs en moyenne, il faut demander par année 40,000 francs à la charité privée. Est-ce que l'Etat, est-ce que le département, est-ce que Paris ne devraient pas atténuer ces lourdes charges par de fortes subventions? Ce qui coûte 40,000 francs à des particuliers dévoués, l'expérience le démontre chaque jour, reviendrait au moins au double entre les mains de l'administration. Etant donné l'utilité de l'œuvre, véritable contre-école des malfaiteurs, 10,000 francs de subventions feraient en réalité pour la société 70,000 francs d'économies! Presque toutes les œuvres de patronage sont dans le même cas que celle de M. Rollet et souffrent, comme Panurge, mais pour de plus nobles causes, du mal d'argent.

Or, pressurée de trop de côtés, la charité privée parfois se lasse ou rend moins qu'il ne faudrait. C'est le devoir des pouvoirs publics de se préoccuper de cette situation, et d'y porter remède. Avec ce qu'une œuvre entretenue par eux leur reviendrait, ils peuvent en soutenir une dizaine. A eux d'ailleurs de contrôler, pour que ces libéralités n'aillent qu'aux sociétés de patronage vraiment utiles et correctement gérées!

Le Patronage de M. Rollet publie une petite revue mensuelle : l'*Enfant*, où les questions d'assistance sont traitées avec intérêt et qui mériterait d'être plus connue!

Entre les deux solutions extrêmes : ordonnance de non-lieu, renvoi du prévenu devant le tribunal correctionnel, il arrive que le juge d'instruction hésite. Les parents sont suspects, ils ont été plus que négligents. L'enfant ne semble pas responsable en raison des mauvais enseignements qu'il a reçus; accidentellement égaré, il paraît susceptible de bien se conduire, s'il est changé de milieu. Tout au moins faut-il en faire l'essai!

Pour cela le magistrat emploie un moyen ingénieux. Il suspend l'information et envoie pendant quelques semaines l'enfant à l'hôpital de la rue Denfert-Rochereau. Si ce stage est satisfaisant, l'enfant devient pupille de l'Assistance publique, s'il est orphelin ou abandonné; au cas contraire, il peut être remis à une œuvre. Que l'épreuve, par contre, dénote un vilain caractère, des habitudes vicieuses, l'Assistance retournera au juge son pensionnaire provisoire, avec des notes de conduite à joindre au dossier correctionnel. Cet essai est favorable aux deux tiers environ des mineurs pour lesquels il est tenté.

Quelque parti qu'il veuille prendre, le juge doit envisager la possibilité de l'application de la loi du 24 juillet 1889 sur la déchéance de l'exercice de la puissance paternelle. Cette loi prévoit la déchéance, tantôt de droit, à la suite de certaines condamnations, tantôt facultative, dans d'autres cas nommément indiqués.

La majorité des enfants arrêtés appartenant à des familles indignes ou incapables, le juge a souvent intérêt à provoquer la déchéance, qui est prononcée par la première Chambre du tribunal. L'utilité de cette mesure est si évidente que les substituts des Chambres correctionnelles de Paris ont l'habitude de transmettre à leur collègue siégeant au ministère public de la première Chambre tous les dossiers pouvant donner lieu à une instance en déchéance. Ce substitut étudie chaque dossier et s'il y a lieu requiert la déchéance d'office.

L'Assistance publique et les œuvres de patronage sollicitent fréquemment des jugements de déchéance. C'est là leur seul moyen

de défense contre des parents dangereux qui, autrement, auraient le droit, au jour qui leur plairait, de reprendre l'enfant et de le replacer sous leur funeste influence.

On voit, quand il s'agit des mineurs, comme la besogne du juge d'instruction est compliquée, combien elle soulève de problèmes délicats, surtout si l'on songe que la décision peut faire de l'enfant un honnête homme ou un dévoyé! Aussi demande-t-on, de divers côtés, que le service de l'enfance soit spécialisé au parquet. M. Flandin, notamment, a fait un rapport très documenté à ce sujet au Comité de défense.

D'autres redoutent cette spécialisation. « Si l'on tombe sur un magistrat, partisan déterminé ou de l'envoi en correction, ou de la remise aux parents, nous disait M. Rollet, cela ne donnera-t-il pas des résultats fâcheux? » On peut aussi bien supposer que le magistrat ne sera pas partisan déterminé d'un système, mais que, conscient de son devoir, connaissant les mérites et les dangers de chaque solution, il ne les appliquera qu'à coup juste. Le procureur général n'aurait qu'à choisir, pour ce poste difficultueux, des hommes qui soient à la hauteur de la tâche.

Nous avouons d'ailleurs que la question nous semble moins sujette à controverses depuis la création du sous-comité de défense. A supposer même que le juge, préoccupé d'affaires plus sensationnelles ou insuffisamment documenté sur la législation de l'enfance, n'apporte pas au cas qui lui est soumis tout l'intérêt qu'il faudrait, l'avocat, un spécialiste, lui, qui a réclamé ses fonctions par goût, serait là, avec l'aide du sous-comité, pour rétablir l'équilibre. N'oublions pas que le sous-comité envoie au juge, sur chaque cas, son avis qui, pour être officieux, n'en aura pas moins de poids.

Voyons maintenant ce qui se passe si le juge estime nécessaire d'envoyer l'enfant au tribunal correctionnel. Généralement, il prévient M. Joret-Desclozières ou M. Christian de Corny, l'un président l'autre secrétaire-général de la *Société de patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés du département de la Seine*, 9, rue de Mézières, qui a pour but de les préserver du danger de la récidive et de les rendre aux habitudes d'une vie honnête et laborieuse.

Désirant que les enfants lui soient signalés le plus tôt possible, de façon à pouvoir les étudier et prendre un parti en connaissance de cause, la Société distribue des bulletins dont voici le texte aux présidents des Chambres et aux juges d'instruction :

« Avis d'ordonnance rendue,

« En exécution de l'article 10, paragraphe 2, de la loi du 8 décembre 1897, il est immédiatement donné connaissance à

M. de Corny, avocat à la Cour d'appel, que M..., juge d'instruction, vient de rendre contre N..., en date de ce jour, une ordonnance de renvoi en police correctionnelle. »

Le magistrat n'a plus qu'à inscrire le nom de l'enfant et à retourner le bulletin.

Sitôt la Société prévenue, son dévoué agent général, M. Charles Zusatz, se rend à la Petite-Roquette pour faire connaissance avec son nouveau client. Grâce à l'obligeance de M. le Préfet de police, nous avons pu l'accompagner dans une de ces visites.

La Petite-Roquette ne reçoit que des enfants. Naguère, elle voisinait avec la Grande-Roquette, de sinistre mémoire. A présent, la Grande-Roquette est démolie et sur son emplacement s'élèvent des maisons de rapport qu'habiteront, sous peu, de paisibles bourgeois.

Il paraît qu'un même sort attend la Petite-Roquette, qui doit être transportée hors Paris. Ce sera de l'argent bien inutilement dépensé. Cette prison, que nous avons visitée en détail, est admirablement comprise et en parfait état de conservation. Le Conseil général de la Seine a vraiment là une belle occasion d'épargner la bourse des contribuables.

Les enfants enfermés à la Petite-Roquette appartiennent à deux catégories : ceux qui sont à l'instruction : les prévenus; ceux qui sont condamnés : les détenus. Cette dernière catégorie se subdivise elle-même en deux sections : les enfants, condamnés à la correction jusqu'à leur majorité et qui restent là quelques semaines avant leur départ pour les colonies pénitentiaires, et les enfants de seize à vingt ans, condamnés à moins d'un an et un jour d'emprisonnement. Pour une peine supérieure, ils sont conduits à Fresnes.

A la Petite-Roquette, on ne pratique que le régime cellulaire. Au travail manuel, à l'école, à la chapelle, au parloir, même à la récréation, l'enfant ne voit jamais aucun de ses camarades. Ce système, contre lequel on s'est tant élevé, donne les meilleurs résultats. Livré à lui-même, sans compagnons qui puissent conter leurs exploits ou railler sa faiblesse, l'enfant doit faire un retour sur lui-même. Les seules personnes qui l'entretiendront : le gardien, le directeur, l'aumônier, les agents des œuvres, ne pourront lui donner que des conseils salutaires. Il n'y a que les parents à craindre. « Ah! si l'on pouvait fermer le parloir, nous disait dernièrement un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire, voilà qui relèverait le pourcentage des enfants ramenés au bien! »

M. Zusatz est autorisé à se rendre directement dans chaque cellule des détenus qu'il a besoin de voir. Il est muni d'une fiche relatant les faits retenus par l'instruction et ce que l'on sait au Palais du *curriculum vitæ* du sujet. La Société, qui veut se docu-

menter avant de prendre une décision, fait procéder à une double contre-enquête par son agent général. D'une part, celui-ci interroge l'enfant, comme s'il n'était au courant de rien, et, d'autre part, il tâche, près des parents, des amis ou par les plaignants, de contrôler les renseignements déjà obtenus. Nous allons commencer la visite par un nommé T..., un garçon de treize ans, condamné d'hier à la correction.

Nous pénétrons dans la cellule, très simple, mais très propre : un lit en fer, une chaise, une petite table, une tablette et un crucifix de bois, auquel append une branche de buis, composent l'ameublement. T... est occupé à un petit travail de verroterie; on lui a donné une leçon ce matin, il réussit déjà assez vite le travail, et s'en montre très fier. Il se lève, un peu étonné; que lui veut-on?

« On t'a signalé à la Société de patronage des jeunes détenus, comme n'étant pas un mauvais enfant, lui dit M. Zusatz. Il paraît que ce sont des camarades qui t'ont entraîné. Raconte ce que tu as fait. »

T... narre sa petite histoire. Il a volé au *radin*, avec trois autres gamins. On sait en quoi consiste ce genre d'industrie. Des enfants s'introduisent à quatre pattes dans une boutique, font main basse sur des marchandises ou de l'argent et tâchent de sortir, en rempant le long des comptoirs, sans être vus. T... a été arrêté par un passant, au moment où il franchissait le seuil de la boutique.

« Est-ce bien tout ce que tu as à te reprocher? reprend son interlocuteur.

« — Non, répond l'enfant. »

Il y a quatre mois, il a déjà été arrêté pour vol de pommes chez un épicier. Il a été relâché, l'épicier n'ayant pas maintenu sa plainte.

T. sait lire et écrire, il a l'air intelligent. On nous montre la fiche qui le concerne : ses parents ne s'occupaient pas de lui et sortaient toute la journée, ne lui laissant que du pain pour nourriture. T. volait pour améliorer l'ordinaire. Ce qu'il a dit concorde avec les renseignements pris dans son quartier.

« La Société de patronage, dit M. Zusatz, s'occupera de toi, si tu promets d'être sage. Tu seras placé en apprentissage et tu n'auras plus besoin de voler pour être bien nourri. Voilà ce que je te propose, sinon tu iras en correction. Qu'est-ce que tu préfères?

« — Venir avec vous, Monsieur!

« — Eh bien, il faut prouver ta bonne volonté. Tu resteras quelques semaines ici et tous les huit jours je viendrai savoir comment tu te conduis. Si l'on est content de toi, nous demanderons ta libération conditionnelle. »

Passons à un autre. Celui-là, Georges M., a seize ans. Il a été

vu déjà plusieurs fois. Il proteste d'ailleurs de son désir de bien se conduire et d'être recueilli par la Société de patronage; on n'aura qu'à se louer de lui. Georges M. dit tout cela d'un air véritablement contrit, en baissant modestement les yeux.

« Trop d'humilité, nous dit M. Zusatz en sortant, c'est qu'avec nos petits bonshommes, il ne faut pas toujours se fier aux apparences. »

Et il nous communique la fiche de Georges M. Transcrivons-la pour montrer avec quel soin ces enquêtes sont poursuivies.

« Georges M. — Envoyé en correction pour vagabondage. Père remarié. A quitté ses parents à la suite d'une réprimande.

« Il a voyagé quatre mois avec le cirque Lambert, nettoyait les chevaux. A été quatre autres mois peintre en bâtiments, puis cartonnier.

« Interrogé par nous, le père dit : « Mon fils a quitté la maison « une première fois à l'âge de quatorze ans, il a été absent huit « mois. Je l'ai repris, mais il n'a pu rester dans aucune place. Il est « encore reparti depuis trois mois. Ne pouvant rien en faire, je « demande son envoi en correction. »

« Georges M. a été placé en observation à l'hôpital des Enfants Assistés, il a été renvoyé avec cette note : Garçon vicieux et fort indiscipliné.

« S'est évadé en allant chez le juge d'instruction. A été repris.

Suivent maintenant les notes inscrites à la suite de chaque visite hebdomadaire.

« 28 juillet. 1re visite. — M. paraît mauvais, n'a pas le regard franc, a menti en me racontant son histoire.

« 4 septembre. — Rien à faire, mauvais renseignements du gardien.

« 11 septembre. — S'est fait punir.

« 18 septembre. — A été puni en classe pour n'avoir pas voulu répondre au professeur.

« 25 septembre. — Ne travaille pas assez en cellule.

« 2 octobre. — A des habitudes vicieuses. Très mal noté à la Petite-Roquette. »

La Société réservera évidemment sa sollicitude pour d'autres plus méritants.

Chaque enfant a une fiche semblable, ce qui permet d'un coup d'œil de suivre au jour le jour la vie du détenu, avec ses faits caractéristiques. Il est donc facile de prendre une décision réellement motivée.

M. Zusatz nous emmène encore dans la cellule de Louis F., treize ans et demi. Celui-là a été arrêté pour vol peu grave et condamné à un mois de correction. Sa mère le réclame, il va bien falloir le lui rendre.

« C'est un grand malheur pour lui, nous dit l'agent de la Société. La sœur de Louis se conduit mal, de connivence avec sa mère. Cet enfant n'est pas foncièrement mauvais, mais comment voulez-vous qu'il ne se pervertisse pas dans un tel milieu? Et cependant, si sûr que je sois de ce que je vous raconte, je ne possède, hélas! aucun fait précis permettant de demander la déchéance maternelle.

L'élimination étant ainsi pratiquée entre les candidats au patronage de la Société, M. de Corny choisit ceux dont il croit pouvoir faire quelque chose. Si l'enfant ne lui a été signalé qu'une fois condamné, il adresse au ministère de l'intérieur une demande de libération conditionnelle, à moins que, la peine étant de courte durée, il n'attende la libération définitive. Si un juge prévoyant lui indique l'enfant au cours de l'instruction, M. de Corny se documente par avance, et, le jour du jugement, il vient au tribunal réclamer, non pas l'acquittement, comme on pourrait le croire, mais l'envoi en correction.

La chose peut sembler singulière de prime-abord. Il paraît même que certaines fois, à la troisième Chambre, un public trop sensible s'indigna de la férocité de cet avocat réclamant une condamnation pour l'enfant auquel il prétendait s'intéresser.

Il n'y a pourtant là qu'une contradiction apparente. Même quand ils montrent de la bonne volonté, il n'est pas toujours aisé d'amender définitivement ces enfants plus ou moins pervertis. L'acquittement des enfants, leur condamnation à quelques jours de prison ne constituent pas une solution suffisante. S'ils se conduisent mal, s'ils ne travaillent pas dans la maison où la Société les a placés en apprentissage, s'ils se sauvent, M. de Corny n'a aucun recours contre eux. Ils reprendront leur vie de vagabondage, jusqu'à ce qu'un autre délit, les fasse arrêter derechef : la situation sera alors pire qu'auparavant.

Qu'au contraire, l'enfant soit envoyé en correction jusqu'à vingt ans et qu'on le libère conditionnellement, la colonie pénitentiaire reste suspendue sur sa tête comme une épée de Damoclès. Il sait que s'il ne satisfait pas ses protecteurs, la sanction sera immédiate. Entre temps, il apprendra un métier et quand, à vingt ans, il sera libéré définitivement, l'enfant vicieux d'hier, devenu un homme, aura pris goût au travail et ne se laissera plus tenter par son ancienne vie!

Sitôt la libération conditionnelle obtenue, la Société de patronage des jeunes détenus les habille et les place en apprentissage, selon leurs aptitudes, car elle a dans chaque corps d'état des patrons prêts à se charger de ses protégés, à les nourrir et à les loger.

Le dimanche, les enfants viennent à l'asile, rue de Mézières. Ils

arrivent le matin avec leur paquet de linge sale et présentent leurs livrets qui sont vérifiés et visés; ils déjeunent d'abord, changent de linge, assistent à la messe et prennent part aux cours de musique, de gymnastique, d'instruction militaire, qui se font à l'asile. Le soir venu, ils emportent leur petit paquet de linge propre pour la semaine et retournent chez le patron.

Les bons points donnent droit à des récompenses en menue monnaie; de plus, chaque année, la Société organise une exposition se composant uniquement d'objets fabriqués par des patronnés. Tous ces objets portent le nom de leurs auteurs et un jury distribue des prix qui vont de 30 à 10 francs.

Telle est cette œuvre, dans ses grandes lignes. La récidive parmi ses protégés atteint à peine 10 pour 100, alors qu'elle va de 25 à 39 pour 100 dans les colonies pénitentiaires. On pourrait objecter, peut-être, que cette différence s'explique parce que la Société s'empare précisément des meilleurs sujets; nous croyons cependant que les chances de relèvement de l'enfant sont plus grandes rue de Mézières que dans les colonies pénitentiaires. Donnons, pour terminer, une preuve manifeste des cures morales accomplies par la Société de patronage des jeunes détenus et des libérés du département de la Seine : c'est que certains patrons qui acceptent les enfants en apprentissage sont eux-mêmes d'anciens patronnés!

Puisque nous n'aurons plus, dans cette partie de notre étude consacrée à l'enfance, l'occasion de parler du tribunal, il nous faut dire ici quelques mots de la publicité des débats relatifs aux mineurs. Beaucoup de bons esprits se choquent de voir de jeunes enfants assis sur le banc des prévenus côte à côte avec des adultes. Le *maxima debetur puero reverentia* du poète leur revient en tête, et ils demandent que les affaires d'enfants soient jugées, non en audience publique, mais en chambre du Conseil. Plusieurs vœux ont été émis en ce sens, notamment par le Comité de défense des enfants traduits en justice.

Cependant, d'autres personnes, également bien intentionnées, se déclarent opposées à une telle mesure. « Je suis un adversaire résolu du huis-clos, nous a dit M. Rollet, à qui nous demandions son avis, et je considère la publicité comme une garantie indispensable de la défense. Malgré ses inconvénients, que je ne méconnais pas, je reste partisan de la publicité de l'audience dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille. »

M. Rollet et ceux qui pensent comme lui trouvent d'ailleurs fâcheux que les délinquants mineurs soient mélangés avec les prévenus adultes et qu'ils puissent assister à des affaires d'adultes. Ils voudraient que l'on prît l'habitude de juger les enfants au

début de l'audience, en les plaçant au banc des prévenus libres. Cela se fait souvent en province, à Dreux, par exemple, où le procureur, M. Sauteraud, a établi cette coutume.

Nous avons vu des sociétés intervenir en faveur des mineurs traduits en justice, soit pendant l'instruction, soit après le jugement. Mais que deviennent les enfants enfermés à la Petite-Roquette ou à Fresnes jusqu'à l'expiration de leur peine? En 1895, un homme de cœur, M. l'abbé Milliard, aumônier de la Petite-Roquette, songea au bien que l'on pourrait faire en s'occupant d'eux au sortir de la prison et trouva de précieux concours pour fonder la *Société de patronage des jeunes adultes libérés*, dont le président actuel est M. Passez, avocat à la Cour de cassation, et le secrétaire général, M. Baillière.

Certes, cette société ne s'intéresse pas qu'aux mineurs punis de prison et subissant l'intégralité de leur peine; certains de ses patronnés ont bénéficié de la libération conditionnelle; mais c'est la première catégorie de ces enfants qui la différencie de l'œuvre de la rue de Mézières et lui donne sa caractéristique.

D'ailleurs, remarquons-le en passant, aucune des œuvres de patronage ne limite strictement son action à une classe spéciale de prévenus ou de détenus; la charité n'est pas, Dieu merci, si formaliste, nous avons cherché simplement à les présenter dans les occupations qui constituent le but principal de chacune d'elles.

Les membres de la Société, fondée par M. l'abbé Milliard, visitent les jeunes détenus de seize à vingt et un ans, au cours de leur peine, et quand ils sortent sans ressources et sont jugés dignes d'intérêt, elle leur offre un asile et du travail dans un atelier qu'elle entretient, 22, rue Pétion.

La société recueille aussi les jeunes gens, internés par voie de correction paternelle et que leur famille ne veut pas reprendre dès leur sortie de prison.

Rue Pétion, les enfants sont occupés à faire le travail à façon dont le patronage s'est assuré l'entreprise. Ils reçoivent une allocation quotidienne minimum de 1 fr. 50, de sorte que l'inexpérience des premiers jours ne les prive pas des ressources indispensables. Mais, comme ils ont droit à la totalité de leurs gains, ils dépassent bientôt ce minimum et peuvent économiser une petite réserve pour l'avenir. L'an dernier, 40 de ces enfants possédaient chacun un livret de Caisse d'épargne de 25 francs, 42 de 35 francs, 30 de 50 francs, 12 de 75, 1 de 100 et 1 de 150 francs. Résultat excellent, car, quand il n'est pas poussé à l'extrême, il n'y a pas de sentiment plus moralisateur que celui de l'épargne.

Après une certaine période d'épreuves, qui peut durer plusieurs

mois, le Patronage s'occupe lui-même de recommander ses protégés et de leur trouver une situation. En tout cas, ils reçoivent un certificat qui leur permet de se caser assez facilement. Depuis 1895, le Patronage a reçu près de 1,500 individus, 700 ont été placés ou se sont placés eux-mêmes.

L'originalité de ce patronage, c'est qu'il ne couche ni ne nourrit les enfants. Ce n'est pas tant par mesure d'économie que parce qu'il entend leur faire faire l'apprentissage de la vie libre. Tenus le jour à l'atelier, les enfants sont libres le soir et à l'heure des repas!

L'idée certes est ingénieuse, mais nous nous demandons si, pour ces jeunes gens, la transition n'est pas un peu brusque. Voici un mineur qui a vécu de six mois à un an en cellule; du jour au lendemain, cette claustration absolue cesse, et il se trouve, non seulement en compagnie de camarades aux repas et à l'atelier, mais encore entièrement livré à lui-même les soirs de semaine et la journée du dimanche. Dans le quartier populeux et mélangé où se trouve la rue Pétion, ce changement si radical d'existence ne peut-il être dangereux pour des caractères faibles, en amenant des rencontres funestes?

N'est-ce pas là la raison de la courte durée de séjour que la moyenne des enfants sortant de prison font à l'atelier du Patronage, ce dont M. Paul Baillière se plaignait à la dernière assemblée générale de l'Œuvre?

Sont restés en 1902	de 1 à 6 jours.	72
—	de 6 jours à 1 mois. . . .	66
—	de 1 mois à 4 mois. . . .	28
—	plus de 4 mois.	7

Les deux tiers restent donc moins de deux semaines rue Pétion, ce qui est manifestement insuffisant et coûte très cher, les libérés les premiers jours ne produisant presque rien et recevant cependant 1 fr. 50.

Il semble que l'idéal serait un dosage plus méticuleux de la liberté accordée, et nous ne voyons pour cela que deux méthodes. Ou bien, les pouvoirs publics augmentent leur subvention, pour que l'Œuvre puisse loger ses pensionnaires, pendant un mois ou deux. Après ce temps, s'ils s'étaient bien conduits, on pourrait leur accorder, à titre de récompense, la faveur de coucher en ville.

Ou, encore, l'administration pénitentiaire autoriserait les détenus de la Petite-Roquette à aller travailler rue Pétion, les dernières semaines de leur détention, et cela également à titre de récompense.

Les enfants partiraient de la prison à l'heure du travail, reviendraient déjeuner, retourneraient rue Pétion et rentreraient définitivement sitôt l'atelier fermé. Le moindre retard les ferait replacer au régime cellulaire le plus absolu. De la sorte, l'enfant, au jour de sa libération, serait familiarisé déjà avec l'atelier et n'aurait pas à se rebuter d'un travail inconnu. La liberté ne lui arriverait pas à flots, mais, pour ainsi dire, goutte à goutte, peut-être cela le griserait-il moins !

Nous avons dit plus haut que les protestants et les israélites avaient leurs œuvres particulières. Pour les protestants, le patronage modèle est la colonie de Sainte-Foy (Gironde). A la fois répressive et préventive, elle reçoit les enfants âgés de moins de seize ans, envoyés en correction par les tribunaux, ainsi que les enfants vicieux remis par leurs parents ou leurs protecteurs. Pour ces derniers, il doit être payé une petite pension que le Conseil d'administration peut réduire à une somme presque insignifiante, en cas de nécessité.

La colonie ne ressemble en rien à un pénitencier ; point de hautes murailles, point de lourdes portes. Une simple haie vive entoure le domaine qui, encadré par la riante vallée de la Dordogne, a plutôt l'air d'une honnête propriété de campagne.

Les enfants sont divisés en trois sections, selon leur âge, là-bas, on dit trois familles. La vie est partagée entre le travail et l'étude. Celle-ci a naturellement la plus faible part ; il s'agit de faire, non des savants, mais des ouvriers habiles, quatre ou cinq heures par jour pour les petits, une ou deux heures pour les grands ; le reste du temps est consacré au travail manuel.

L'agriculture occupe le plus de bras, n'est-ce pas la plus salubre et la plus bienfaisante des occupations, et puis, le superbe domaine de Sainte-Foy, qui contient 63 hectares, permet tous les genres de culture.

Néanmoins, la colonie ne forme pas que des jardiniers et des agriculteurs. Elle possède des ateliers où l'on apprend divers métiers ; elle comptait, en 1902, sur un effectif de 112 enfants : 10 tailleurs, 3 menuisiers, 3 cordonniers, 2 forgerons, 3 tonneliers, 2 boulangers, 2 cuisiniers. La direction prend soin de ne placer dans les ateliers que des enfants pouvant exercer ces métiers dans leurs pays d'origine, où tout les pousse naturellement à retourner. D'ailleurs, pour plus de précaution, on prend soin de les envoyer aux champs au moins une fois par semaine et, en outre, chaque jour, lorsque la moisson ou les vendanges réclament l'aide de tous.

Veut-on savoir quels étaient les antécédents judiciaires de ces enfants, en 1902, en voici le tableau :

Sans antécédents	67
Condamnés pour la première fois	35
Une fois récidiviste	5
Deux fois récidivistes	5

Sans cesser d'être paternelle, la discipline est assez sévère, chose nécessaire avec une clientèle aussi mélangée. Le dimanche, il y a exercice militaire, sous la direction d'un sergent.

Nous avons parcouru le règlement intérieur de la colonie, il prévoit les moindres cas et donne très simplement de fort bons conseils. Citons-en deux exemples :

« Art. 3. — Les colons doivent le salut aux personnes étrangères qui visitent la colonie; ils ne doivent pas, à moins d'autorisation spéciale, leur adresser la parole. Il leur est également défendu d'en recevoir de l'argent, des lettres, papier, comestibles et autres objets.

« Les colons se souviendront qu'ils doivent toujours saluer les premiers; qu'un salut honore autant celui qui le fait que celui qui le reçoit, et qu'une politesse donne toujours une idée favorable des mœurs de l'enfant et de la famille à laquelle il appartient. »

. . . .

« Art. 9. — Les cris, les disputes sont interdits pendant le travail, comme les conversations qui pourraient distraire ou faire négliger la tâche donnée. Il est permis d'échanger quelques paroles ou de chanter à demi-voix : l'autorisation peut être retirée, si le chef le juge bon. Les questions dont le but est de s'instruire sur les divers travaux d'agriculture ou d'ateliers sont recommandées. »

La colonie de Sainte-Foy est complétée par une œuvre de patronage, chargée de suivre ses pupilles lors de leur libération. La proportion des récidivistes parmi ceux-ci varie de 2 à 5 pour 100.

Le refuge des israélites de Plessis-Piquet a été inauguré en 1891. Il est installé à quelques kilomètres de Sceaux, dans un ancien château de Colbert, entouré d'un vaste parc et formant un magnifique domaine. Une cinquantaine d'enfants y sont reçus et s'y adonnent aux travaux du jardinage. Plessis-Piquet possède aussi des ateliers où les métiers annexes de l'horticulture, comme la serrurerie et la bourrellerie, sont également enseignés aux élèves. Pour récompenser les enfants, on leur donne un petit emplacement où ils peuvent semer et cultiver des fleurs.

Nous regrettons que le défaut de place nous oblige de ne parler que brièvement de nombreuses œuvres de province destinées surtout à la réhabilitation de l'enfant. Signalons, tout au moins, les comités de défense des enfants traduits en justice de Montpellier, d'Orléans, de Rouen, de Toulouse. A Marseille, c'est

le Comité de défense, qui, lorsqu'un mineur est envoyé en correction, adresse une demande de libération provisoire au ministère de l'intérieur, et, afin de prouver au ministre que la décision qu'il va prendre est loin d'être une critique du jugement, il a l'habitude très louable de faire viser ladite demande par le tribunal ou par le parquet. Au Havre, le Comité de défense se subdivise en deux sous-comités : un sous-comité de défense et un sous-comité de protection; le second se chargeant du placement des enfants défendus par les soins du premier. Il existe, en outre, un comité de dames qui se charge de la correspondance et de l'organisation d'un vestiaire pour habiller les enfants nécessiteux.

Le Comité de défense du Havre a eu une louable influence sur les décisions des juges d'instruction et du tribunal de police correctionnelle. En 1900, 36 condamnations, allant de 24 heures à 6 mois de prison, avaient été infligées à des mineurs de l'arrondissement. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de l'inutilité et même du danger de ces envois en prison, qui ne résolvent rien et qui, loin d'amender l'enfant, le rendent incorrigible. Grâce à l'intervention du comité, les peines d'emprisonnement se sont abaissées, en 1901, à 8 allant de 3 jours à 2 mois. Par contre, les envois en correction montent de 14 à 27. Nous ne pouvons qu'applaudir à cet heureux changement de jurisprudence.

Citons également la Société caennaise de sauvetage de l'enfance et celle très importante de patronage des enfants abandonnés et libérés du département du Nord. Cette dernière, dont le siège est à Lille, avec sections à Tourcoing et à Roubaix, s'est occupée, en 1902, de 700 affaires concernant des mineurs. Elle a payé la pension de 78 enfants à des hôpitaux, des orphelinats ou même à des parents trop pauvres pour les élever.

Nous en avons fini dans cette étude, qui, malgré sa longueur, n'est que succincte en raison des multiples problèmes qu'elle soulève, avec les Sociétés s'occupant plus particulièrement de la réhabilitation des enfants. Passons maintenant rapidement en revue celles qui veulent atteindre le mal dans ses premiers germes par la préservation.

Paul Delay.

La suite prochainement.

LES PÈRES BLANCS

DANS LES POSSESSIONS AFRICAINES FRANÇAISES [1]

« *Journal de voyage*, 8 septembre 1895. — Que faisons-nous à Tombouctou? Une école qui compte une quinzaine d'élèves, dont le fils du chef de la ville au moment de l'arrivée des Français, enfant très énergique, un peu sombre, nous avait-on dit, mais qui s'ouvre tous les jours mieux, très appliqué et intelligent. Ce sera un fort en thème. Un dispensaire où se présentent tous les jours de trente à cinquante malades de toutes les conditions. J'ai eu l'honneur d'y extirper un ver de Guinée au chef actuel de la ville, d'y soigner les cadis et des esclaves en quantité. Pour ces derniers, il faut trois remèdes : de bonnes paroles, le remède à leur mal et le remède à leur faim. L'un d'eux me disait l'autre jour : « Voilà « pour mon bras, c'est bien, mais mon pauvre ventre qui est vide, « ne le soignes-tu pas? » Une jeune captive me contait ses misères, les mauvais traitements, etc. Je l'encourage à la patience et je profite de l'occasion pour lui faire remarquer comment les traitent les musulmans et ce que fait pour eux la charité chrétienne. Je lui promets de prendre des informations, et si je trouve qu'elle mérite une pareille faveur, de la racheter, de l'établir et de lui apprendre à connaître Dieu et à le prier comme nous. La pauvre fille avait les larmes aux yeux. Une demi-heure plus tard, elle revenait avec une grosse courge, qu'elle m'offrait timidement. « Non, ma pauvre enfant, lui dis-je, reprends cette courge, je te « suis aussi reconnaissant que si je l'acceptais; ta bonne intention « me touche beaucoup, mais nous ne recevons rien de personne, « nous sommes venus pour secourir les malheureux. — Oh! « fit-elle d'un air navré, vous ne recevez rien de personne! Les « autres, soit, mais moi, tu m'as dit que tu serais mon père, tu « m'as dit des paroles qui m'ont fait tant de bien, il faut que je « vous donne quelque chose. » Et, sans attendre, elle pose la courge à mes pieds et disparaît à toutes jambes.

« Vous allez me trouver bien enfant avec ces historiettes. J'avoue que j'en suis heureux comme un roi; on dit tant que ces pauvres gens ne méritent pas d'intérêt, qu'ils sont incapables d'un bon sentiment! Ah! si on les provoquait!

[1] Voyez le *Correspondant* du 25 septembre 1903.

« Le dispensaire est une école des langues soudanaises : l'arabe, le tamachek, le song-haï, le poular, le bambara, le haoussa, tout y passe. L'arabe suffit les trois quarts du temps. Avec les captifs des Touareg, je me débrouille encore; j'essaie un peu de song-haï, encouragé par mes clients, qui applaudissent chaque fois qu'ils m'entendent dire un mot nouveau. Pour le reste, j'ai un domestique qui sert d'interprète.

« *Sainte-Marie de Tombouctou*, 15 septembre 1895. — Une reconnaissance chez une tribu de Touareg ennemis a ramené un gentil petit esclave de trois à quatre ans, que j'ai demandé au commandant et obtenu; nous l'avons à la maison, il est charmant. Il sait déjà faire le signe de la croix, faire une toute petite prière à la Sainte Vierge, dire : « Merci, papa », et manger comme un ogre; il vient avec moi à la pharmacie et caresse les enfants pendant que je soigne les papas et les mamans, et quand il bouge, il n'y a qu'à le menacer de le rendre aux Touareg pour le faire rentrer dans le devoir. Une autre reconnaissance a ramené trois esclaves adultes, un homme et deux femmes, dont une vieille comme les pierres; on me les a donnés aussi en me prédisant qu'ils se sauveraient; pas de danger, ils sont heureux comme des rois et travaillent, les deux plus jeunes au jardin, la vieille, à piler le mil, faire la cuisine et soigner le petit Pierre. Pierre est un petit captif d'une dizaine d'années qui, étant malade, a été jeté sur la rue par son maître; nu comme un ver, il était comme un petit squelette, couvert de plaies et mourant de misère, dans un coin du marché; je l'ai ramassé et gardé chez nous pendant huit jours; puis, comme il allait mieux, je l'ai confié à la vieille qui le tient à peu près propre et je vais le faire manger cinq fois par jour. Ces quatre derniers sont logés dans une des maisons voisines de la nôtre; les deux autres attendent des locataires de la même provenance, ce qui ne tardera pas. D'ici là, j'y laisse gratis les pauvres gens qui y sont logés et qui comblent les chrétiens de bénédictions. C'est un prétexte pour aller chez eux et leur dire quelques bonnes paroles et préparer le terrain à l'Evangile.

« La pharmacie, c'est encore un prétexte pour venir chercher l'aumône. Ah! si vous aviez le temps de visiter l'une après l'autre toutes les perles de mon écrin! Je veux au moins vous présenter la plus belle : c'est un grand gaillard d'une trentaine d'années, captif des Touareg jusqu'à ce qu'il devint aveugle; alors, on l'a laissé libre d'aller mourir de faim ailleurs. C'est mon meilleur ami; il vient deux fois par jour à l'heure des repas; je prends un morceau de viande et le lui porte. Il s'est annoncé en m'appelant : « Fakih « Abdallah, Abdallah le jurisconsulte (!!) »; nous faisons un bout

de causette, lui au dehors, moi au dedans; il attrape d'abord son morceau de viande, puis ma tête, mes mains, puis mes genoux et chacun reçoit une bénédiction et trois petits crachats, les plus fins de son édition. « Abdallah! je suis aveugle, mais je te vois; « depuis que je viens à ta maison je vois un peu, pas les autres « personnes, mais toi, je te vois, c'est sûr, et tous les jours mieux; « je crois qu'en venant souvent un de mes deux yeux guérira. » Je compte, sans le lui dire, sur une autre guérison autrement salutaire pour lui.

« Voilà un de mes amis; si je vous parlais de mes amies, donc! Mais je vous scandaliserais; si vous aviez vu le jour où j'ai amené nos deux captives à la maison, d'abord leur appréhension, puis quand je leur ai donné une ration de riz et de viande, si vous aviez vu ces pauvres créatures me prendre chacune d'un côté et m'embrasser comme du pain bénit! Elles étaient si sales, les malheureuses, mais si touchantes, que je les ai laissées faire, mais en me promettant une vengeance. Deux jours après, je les avais habillées et installées chez elles. J'y conduisis le commandant et comme il ne comprend pas un mot de leur langue, je leur expliquai que si elles étaient si heureuses elles le devaient à ce grand chef qui les avait mises entre nos mains. Alors ce fut son tour de recevoir les marques de reconnaissance; j'en riais de tout mon cœur, sans écouter le commandant qui, les larmes aux yeux pourtant, me suppliait de le délivrer, tout en disant : « Mais c'est un plaisir « de voir ces brutes ainsi transformées, c'est un vrai plaisir! Mon « Père, dites-leur qu'en voilà assez! » Et il le leur disait lui-même dans toutes les langues qu'il connaît : cochinchinois, annamite, malaké, malgache, excepté dans celle qu'elles comprenaient. Quant au bonhomme, il est plus calme, il n'a qu'une parole pour exprimer sa pensée : « Moi, je suis dans le Paradis. » Je lui ai demandé l'autre jour s'il n'avait pas l'intention de retourner chez son ancien maître. « Moi? Tu peux bien me couper la tête, va! je ne bouge « plus d'ici! Si seulement les soldats qui m'ont pris me rame- « naient ma femme dans leur prochaine expédition, il ne me man- « querait plus rien. »

Au commencement de janvier 1896, après avoir établi sous les plus heureux auspices la mission catholique de Tombouctou, le P. Hacquard partait avec la mission hydrographique du Niger. Dans le beau livre où le chef heureux de cette mission a fait le récit de ce long et fructueux voyage, il n'a point manqué de rendre le plus complet hommage au caractère, à l'intelligence, à tous les loyaux services du missionnaire. Celui-ci, de son côté, faisait le plus parfait éloge de ses compagnons de route.

« *Marseille*, 6 décembre 1896. — Les journaux ont raconté ou raconteront tout au long notre aventureuse expédition. Je vous dirai donc seulement qu'à mon point de vue personnel de missionnaire, j'en suis tout à fait content. J'y ai souffert, je m'y suis instruit, j'y ai pu faire un peu, et peut-être préparer beaucoup de bien, tout ce qu'il faut pour satisfaire une ambition. Mes compagnons de voyage sont parfaits, et pas un instant je n'ai eu à regretter de m'être joint à eux. Quand on sait comment se passent ordinairement ces missions au cœur du pays noir, ce n'est pas un petit éloge que je fais de ces messieurs. Ce sont de bien braves gens, le bon Dieu les en récompensera. Voyage des plus banals, la platitude même, pas un coup de fusil de Tombouctou au Dahomey, pas une attaque; rien d'intéressant, en un mot. Il y a des gens qui le regretteront; j'avoue que je n'en suis pas, et que j'ai fait tous mes efforts pour qu'il en soit ainsi : là où nous avons passé, on peut se présenter sans crainte de représailles ou de mauvais souvenirs. »

Le R. P. Hacquard, rentré en France à la fin de cette même année 1896, repartait bientôt avec une caravane nouvelle pour le Soudan; nommé vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, il revenait se faire sacrer à Paris le 28 août 1898, et, en octobre, s'embarquait avec une quatrième caravane de missionnaires. Les deux années qui suivirent furent celles de sa plus grande activité. Il parcourut les diverses provinces du Soudan soumises à sa juridiction spirituelle et se préparait à visiter les pays de notre troisième territoire militaire pour y fonder de nouveaux postes de missionnaires, quand la mort vint le surprendre en pleine maturité, dans les eaux du Niger, le 4 avril 1901, à l'âge de quarante ans.

Dans son rapide passage au Soudan, au commencement de 1898, après la visite du poste de Ségou, il exposait ainsi ses vues sur l'évangélisation du pays :

« Si les missionnaires ambitionnent pour leurs pupilles d'en faire de simples Noirs chrétiens, vivant du travail de leurs mains, comme faisaient leurs ancêtres il y a deux cents ans, avec la seule différence de la religion, c'est évidemment une illusion que les faits ne permettent pas de garder. Pour le Soudan aussi le temps marche avec rapidité, et dans le trouble qui accompagne une occupation militaire, une conquête, on perçoit déjà les indices d'une transformation même matérielle, qu'on n'empêchera pas en fermant les yeux pour ne pas la voir. Aujourd'hui le contact des Blancs s'arrête au bord du fleuve et à quelques kilomètres des postes; mais avant cinquante ans le pays sera sillonné en tous sens par des agents de l'administration, des commerçants, etc. Dans la population indigène, l'influence, la prépondérance seront à ceux que leur éduca-

tion aura initiés au nouvel état du pays, ils deviendront les intermédiaires nécessaires entre les chefs et la masse. Les enfants de la Mission seront donc d'autant plus privilégiés qu'ils seront plus solidement instruits, selon leur condition, et perfectionnés dans leur méthode de travail. Ce serait une souveraine maladresse de prétendre les tenir, de parti-pris, en dehors du mouvement, puisque, au contraire, ils peuvent être appelés à le diriger. De population noire isolée, vivant dans la simplicité primitive, il n'y aura bientôt plus au Soudan; il faut renoncer à cette chimère et former, pour les différents degrés de l'échelle sociale, selon l'aptitude de chacun, des hommes cultivés, à l'esprit largement ouvert, et par dessus tout foncièrement chrétien. J'ai dit aussi sur ce point ma pensée aux missionnaires de Ségou, en les engageant à donner dans une plus large mesure l'instruction à leurs enfants; même les plus médiocrement doués peuvent apprendre, en conversation familière, beaucoup de faits d'ordre naturel, l'explication des phénomènes physiques, etc., qui serviront en leur temps à la propagation de notre foi en détruisant par la base les préjugés, les superstitions : c'est grâce à cette ignorance que les Noirs sont les victimes des sorciers, fabricants de talismans, et autres, qui les exploitent; ceux qui seront soustraits à cette influence seront déjà des hommes supérieurs au vulgaire, ils pourront entraîner à leur suite; et si, comme je l'ai déjà exposé, il faut surtout des catéchistes, il faudrait que chacun des enfants élevés chez les missionnaires soit à l'occasion un catéchiste : il le sera si on l'y a préparé, si ses connaissances même humaines le font dominer sur les Noirs ordinaires, si dans la formation une sage réserve est alliée à une certaine hardiesse. Pour préparer l'avenir, c'est en avant qu'il faut regarder et renoncer à des regrets peut-être déplacés et en tout cas superflus.

« De toutes les entreprises du poste de Ségou, la plus immédiatement apostolique est certainement celle des catéchismes dans les villages avoisinants. Elle peut s'étendre indéfiniment dans leurs environs, et si les visites des missionnaires ne sont pas trop espacées, tout fait croire qu'elles porteront de grands fruits. C'est à cette prédication directe que je donne la préférence parmi toutes les œuvres de la Mission; c'est celle dont je désire surtout l'accroissement et en vue de laquelle il faut dès maintenant former pratiquement des catéchistes : les jeunes gens qui accompagnent le missionnaire pourront faire sous sa direction leurs premiers essais et acquérir l'autorité et l'ascendant nécessaires pour remplir seuls ce ministère quand ils en seront capables. L'apostolat, pendant longtemps encore, s'appuiera beaucoup sur l'accueil personnel fait

aux indigènes : on ne les reçoit jamais mal à la Mission, mais il est à souhaiter qu'on les reçoive davantage, je veux dire qu'on s'enquière de ce qui les amène, qu'on les expédie rapidement, à moins qu'ils ne viennent pour parler avec les missionnaires, et alors il faut les accueillir avec bonté et patience, aussi longtemps qu'il est opportun de prolonger l'entretien : il est certain que si quelques-uns reviennent, mus par un simple sentiment de curiosité, d'autres viennent avec un véritable intérêt, quelques-uns sous une impulsion de la grâce : se refuser à ces derniers, serait encourir l'anathème dont se menaçait l'apôtre : *Væ mihi si non evangelizavero*. Pour les autres, ils doivent tous emporter de la Mission l'impression de l'intérêt qu'on leur porte, de la bonté, de la charité chrétienne : qui sait de quel procédé insignifiant en soi dépend peut-être leur conversion? Se montrer affable vis-à-vis de tous, savoir donner un rien, mais à propos, c'est convaincre tous les Noirs que nous les aimons, c'est s'en faire aimer, s'en faire écouter; l'esprit surnaturel des missionnaires et la grâce de Dieu, à qui seul appartient la transformation des âmes, feront le reste. »

« *Ouagadougou*, 20 mars 1899. — Je me trouve en exploration apostolique à près de 700 kilomètres de Ségou : je ne connaissais pas cet intérieur de la boucle du Niger : c'était bien mon devoir de la visiter pour faire des plans : or mon plan est tout fait. Si j'ai du monde l'année prochaine, comme je l'espère, j'enverrai au Mossi : mais, quelle triste route! Les Bobos et les Samos sont bien les races les plus dégradées qui soient : de vrais sauvages! Pas un brin de vêtement, si ce n'est une ficelle comme ceinture : ils errent dans la brousse avec leur hache, leur arc et leurs flèches, cherchant des fruits, des feuilles, des racines à manger. C'est la misère noire. L'année dernière, les sauterelles ont mangé leur récolte et ils n'ont plus rien de rien. Au Mossi, c'est un changement radical; belles petites cases proprettes, semées sous les grands arbres; aisance, politesse, hospitalité. Vous arrivez à un village, le naba vient vous recevoir, vous offre moutons ou bœufs, lait, œufs, poulets, colas, miel, tout ce qu'il peut imaginer vous être agréable, donne à manger à vos hommes, même des moutons pour faire l'étape suivante, si vous le désirez. Ouadagoudou est la résidence royale du naba des nabas; arrivé d'hier, je ne me risquerai pas à apprécier; cependant l'impression est bonne. Le souverain est monté à cheval avec sa cour, sa garde, sa musique, pour venir à notre rencontre. Ce matin, il a déjà fait sa visite que je lui rendrai tout à l'heure. Je l'ai amené à demander des missionnaires. Ces gens-là ne sont pas musulmans; ils ont le mépris de l'islam,

représenté par les Foulbé, qui sont en très petit nombre et subissent une sorte de servitude. Avec l'organisation du Mossi, qui est en pleine féodalité, gagner la cour serait gagner tout le pays.

« 21. — Hier, j'ai interrompu ma lettre : le capitaine qui administre le Mossi est venu me demander de bénir la tombe du lieutenant Grisart, tué le mois dernier par une flèche empoisonnée; et puis j'ai eu la fièvre. Ce matin, nous sommes donc allés au cimetière, donner une absoute et bénir la tombe : le naba y était. Après cela, de retour au poste, nous avons célébré un service funèbre, auquel il a assisté aussi : je lui demanderai son impression quand j'irai le voir ce soir.

« J'ai été chez le naba. Depuis Saint-Louis, dans tout le Soudan, il n'existe rien de pareil : ici, au cœur de la boucle, à l'abri des invasions, le pays garde son ancienne organisation intacte. Il y a un souverain très considéré, une sorte de personnage fétiche, indispensable en tant que possesseur de puissance occulte (sans qu'il joue au sorcier). C'est en lui que réside la vertu des talismans. Il a une cour, des pages, des gardes, des dignitaires, une étiquette, un petit lever, etc. Le Monsieur, en lui-même, est bien insignifiant, sans autre valeur que la conscience de ce qu'il est. Il avale des compliments gros comme une montagne, en frétillant sur son coussin et en répondant : « C'est vrai, c'est bien cela. » Il est pourtant sans morgue : nous aurions trinqué ensemble s'il avait eu deux verres; mais, comme il n'en a qu'un seul (il est fêlé, le malheureux !), nous avons bu dans le même, chacun sa moitié. Voilà une fraternité au dolo bien établie. J'espère qu'il en naîtra d'autres plus élevées entre nous. Je vais m'enretourner à Ségou. J'y serai dans vingt-cinq jours, si mon cheval reste brave, et moi aussi. Vous nous y aiderez de loin, en nous envoyant la fraîcheur de votre souvenir ! »

« *Ségou*, 31 juillet 1899. — Ici, nous allons assez lentement, mais solidement, je crois. Les Bambaras n'ont pas l'élan des Banganda; ce sont des natures moins fines, moins droites; très attachées à leurs pratiques superstitieuses, ils ont pourtant grande confiance dans les missionnaires; tout en faisant les fêtes des Noirs, ils commencent à faire aussi les nôtres. Pâques et la Pentecôte ont été particulièrement brillants : prière, instruction, banquet, jeux, courses, cavalcades, rien n'y manquait, ni personne, car ce ne sont pas seulement les catéchumènes qui y viennent, mais la population de plusieurs villages au complet. Ce sont de bonnes dispositions, et les endroits que l'on peut visiter accueillent toujours bien le missionnaire. Nous avons fondé, à 25 kilomètres d'ici,

dans l'Est, une nouvelle station, Banankourou, où sont des Pères et des Sœurs, sur une concession de 100 hectares, à quelques minutes de plusieurs villages : c'est là que nous établissons les familles présentes et futures que nous ne pouvons garder ici, où, à cause de la nombreuse population de Ségou, les terres à cultiver sont très éloignées, et puis, les Noirs sont toute leur vie de grands enfants qu'il faut garder près de soi, autant que possible et sous son influence, sous peine, surtout dans les débuts, de voir cette influence disparaître graduellement et les vieilles erreurs reprendre le dessus. »

« *Fada N'Gourma*, 2 février 1900. — Je vous ai écrit, pour la dernière fois, de Ouagadougou, capitale du Mossi; aujourd'hui, c'est de la capitale du N'Gourma, dans le haut Dahomey, où je suis arrivé hier; j'erre de royaume en royaume, de cour en cour, plutôt en Jean-Baptiste qu'en courtisan. Dieu veuille que ce soit en précurseur! On m'a fait la charité, cette année, de huit nouveaux missionnaires, dont deux pour combler les vides, et six pour de nouvelles fondations. J'ai donc pris la clef des champs et j'en ai amené trois au Mossi, où ils sont en train de s'installer : les autres sont près d'eux, attendant que je leur fasse signe pour venir au N'Gourma, et je vais les placer à la capitale même. Le brave roi Banchandé m'a déclaré gentiment que si les premiers missionnaires s'installaient ailleurs que chez lui, on nous croirait brouillés ensemble; il a promis de faire le nécessaire pour la construction des cases; tout sera fait en deux mois au plus, avant l'hivernage; cela va plus vite et coûte moins cher qu'en France : de plus, on est beaucoup mieux; tous les avantages sont pour le N'Gourma, comme vous voyez, et je me demande comment il reste encore du monde en France, dans une infériorité aussi notoire. Pauvre humanité, toujours dominée par des préjugés! »

Lettre à S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, 8 novembre 1900. — « La station du Mossi est à trois jours seulement, à l'est de Fada-N'Gourma, dans une bourgade nommée Koupela, où réside un naba, chef de province. L'autorité de ces chefs est sans limite, même sur les biens de leurs sujets : il est donc indispensable d'être en bons termes avec le naba, puisque, au commencement du moins, tout doit passer par son intermédiaire. Un indigène donnera, sans s'étonner, sur l'ordre du naba, ce qu'il ne se serait pas permis de vendre à l'étranger qui passe. Cet état de choses aurait été bientôt onéreux, et même odieux, s'il avait duré; heureusement, il fut bientôt admis que les missionnaires n'étaient plus des étrangers, et que les indigènes pouvaient leur vendre

directement leurs denrées ou leur travail. Les bonnes grâces du naba n'en furent pas diminuées, et l'établissement du poste se fit, sinon sans peine, du moins avec le concours bienveillant de tous. Dès le mois de mai, l'école s'ouvrait, et à la fin de septembre elle comptait plus de cent vingt élèves, non pas de Koupela même, mais de toute la province. Le supérieur de la mission, accompagné du naba en personne, en avait fait le recrutement lui-même, en parcourant les villages et en choisissant parmi les familles influentes les enfants les mieux doués. Les parents n'ont éprouvé aucune répugnance à nous les confier. Il est juste d'ajouter que M. le résident du Mossi nous appuie de toute son influence et a voulu contribuer pour sa part à l'installation de la station : il a fait dire au naba qu'il lui saurait gré de tous les efforts qu'il ferait pour rendre la mission florissante. Nous avons aussi été secondés très efficacement par les jeunes catéchistes amenés avec nous dans les nouvelles fondations. J'exposais l'année dernière à Votre Eminence que nous tenions prêts deux jeunes gens de vingt et quelques années, originaires l'un du Gourma, l'autre du Mossi, pratiquant parfaitement notre sainte religion et capables de donner à leurs compatriotes une instruction primaire. Rachetés autrefois au Sahara, ils ont été élevés en Algérie et à Malte, lisent et écrivent convenablement le français et ont conservé l'usage de leur langue maternelle. Leur concours est des plus précieux aux Pères pour apprendre eux-mêmes la langue et se mettre en rapport avec les indigènes. L'un d'eux a eu la bonne fortune de retrouver des membres de sa famille : quelle joie et quel étonnement ce fut! Je n'essaie pas de le décrire, et, ce qui est plus important, quelle excellente impression sur tous, et quel heureux début!

« Au Mossi, que j'ai parcouru à peu près en entier, surtout les centres importants, j'ai trouvé partout la même race énergique, assez intelligente, des chefs bienveillants dont plusieurs m'ont demandé de leur donner aussi des missionnaires. Quoiqu'il y ait parmi eux un certain nombre de colonies de Haoussas et de Foulbé, les Mossi eux-mêmes ne sont point entamés par l'Islam : les exceptions sont très rares et absolument individuelles. On peut dire que l'action mahométane est encore nulle. Mais qui pourrait assurer que l'immunité dure encore longtemps? Les Mossi ont toujours été ennemis des musulmans, parce qu'ils voyaient dans la pénétration de ceux-ci la perte de leur indépendance; ils faisaient acte de sagesse. Aujourd'hui, l'indépendance du Mossi, sous le protectorat de la France, n'est plus que nominale; les chefs indigènes n'ont plus la même autonomie, ils ne peuvent pas chasser de chez eux celui qui n'est pas reconnu comme un malfaiteur de droit commun,

la liberté de tous est protégée. Cette mesure, humanitaire en soi et libérale, a pour contre-coup fâcheux de donner aux prédicants musulmans les coudées plus franches. Les Mossi n'ont pas, si j'ose m'exprimer ainsi, « le tempérament musulman » : pas de pose chez eux, pas d'allure contemplative, de prière faite avec ostentation, de vertu affectée; mais l'Islam est si souple, si complaisant, si accommodant, qu'il trouverait bien moyen de leur tolérer même leur chère bière de dolo. Le marabout se préoccupe peu que Dieu soit connu et la loi observée; l'important pour lui est d'avoir des adeptes qui l'entretiennent grassement, et des gens qui, au besoin, obéissent à un mot d'ordre; il ne cherche pas des conversions, mais des enrôlements : il n'est pas le représentant d'une religion, mais d'une affiliation.

« Quelque bien disposé que soit un gouvernement, et tous ne le sont pas, on trouve parfois difficile d'empêcher une propagande tant qu'elle n'est que religieuse; on mettra bien en prison, on expulsera un marabout trop remuant, trop peu discret; mais que dire à l'homme paisible qui marmotte ses invocations, égrène son chapelet dans sa case? Sans doute, si l'on saisissait l'enseignement, les conseils qu'il donne à ses disciples; mais il ne se livre qu'à bon escient et sait longtemps paraître impeccable. La véritable barrière à opposer à l'Islam, c'est que la vérité catholique s'empare des esprits, qu'elle soit largement répandue dans ces cœurs tout neufs et qui, s'ils ne la désirent pas encore, parce qu'ils l'ignorent, l'accueillent pourtant avec déférence d'abord, puis avec un véritable intérêt. Il faudrait multiplier les missionnaires et les appuyer d'un nombre considérable de catéchistes indigènes. On peut espérer que l'école de Koupela en fournira quelques-uns, mais leur préparation sera longue, car il faudra du temps aux missionnaires pour traduire convenablement le catéchisme et les prières, juger leurs élèves et choisir ceux qui seront des auxiliaires zélés et utiles.

« La famine qui désola le Soudan pendant une bonne partie de l'année 1900 procura aux missionnaires l'occasion d'exercer la charité et de combattre l'esclavage sous une forme nouvelle, celle des « engagements ». Lorsqu'une famille se trouve dans la gêne, elle peut emprunter de l'argent en donnant un gage au prêteur, soit un esclave, soit un enfant en âge de travailler; jusqu'ici, rien qui ne soit admissible. L'abus ne tarde pas à paraître : si l'emprunteur est pauvre, au lieu de lui offrir 30 francs, on lui en offrira 50 ou 60; la tentation est forte, et le malheureux y succombe presque toujours sans songer qu'il ne pourra jamais rendre l'argent; au besoin, même, on provoquera des accidents qui l'empêcheront de dégager son enfant, et le prêteur se trouvera, de la sorte, pos-

sesseur d'un véritable esclave qu'il aura payé la moitié ou le tiers de sa valeur, et qui, par son travail, lui rapportera chaque année davantage, à mesure que ses forces se développeront. Combien de jeunes hommes ou de jeunes filles ont été sacrifiés, cette année, pour procurer à leurs parents la nourriture qui leur manquait. Il était de notre devoir d'en préserver le plus grand nombre possible, et nous en avons reçu cinquante-huit à Ségou et à Banankourou, non pas dans les conditions ordinaires, mais en les rendant à leurs familles dès que celles-ci pouvaient les nourrir; on peut compter que, tombant en d'autres mains, une quarantaine au moins seraient restés captifs : ce sont donc autant de rachats préventifs opérés au profit de la population qui nous avoisine, au profit aussi de l'évangélisation; car, après avoir passé quelques mois à la Mission, et revenus dans leurs villages, ces jeunes gens forment un excellent noyau de catéchumènes et secondent efficacement l'action des missionnaires qui les visitent. »

« *Say*, 25 décembre 1900. — Le colonel, qui est un vieux Soudanais, vient actuellement du Tonkin et de l'Annam, tout plein des services que les missionnaires lui ont rendus là-bas par leur connaissance du pays, de la langue, des habitudes, de l'esprit des indigènes, et rêve de recevoir de nous les mêmes bons offices en retour de l'appui moral et matériel qu'il nous donnera. Je repars donc via Gourma-Mossi, sur Ségou, attendre le moment propice. Sauf votre ratification et votre aide, j'ai promis au colonel, ne pouvant vraiment faire autrement. Avant tout le colonel veut, pour lui et ses officiers, la possibilité des secours religieux. Il veut ensuite, pour la dignité du nom français, que le culte catholique et ses ministres soient installés chez lui en face du culte musulman, sans aucune infériorité. Il prend la mission et son installation à sa charge, et veut la mettre, église et école, sur le pied qui convient aux vainqueurs du pays, imposant à tous le respect par le respect dont ils entourent leur religion et tout ce qui la traduit à l'extérieur. Il veut que les missionnaires le renseignent, l'éclairent, le conseillent; et j'ai éprouvé ici que ce ne sont pas de vaines assurances. Je reviendrai donc ici pour le moment voulu et partirai avec le colonel faire avec lui l'étude de son territoire. Cela durera bien six mois ; l'idéal serait d'amener avec moi le personnel de la nouvelle mission, en vue de laquelle je vous supplie de me faire une avance sur le personnel de l'année 1901. Il faudrait que ces missionnaires partent avec l'indispensable, c'est-à-dire trousseau personnel, tente pour eux et une pour moi, leur chapelle et leur petit ménage, enfin chacun une selle. Ils viendraient

par le Dahomey vers Say et le poste qui va être installé sur la rive gauche du fleuve (probablement Sorbo) où nous nous retrouverons. Partant de Marseille en avril, ils seraient ici à temps. L'occasion est telle que j'ai pensé que vous ne me désavoueriez pas ; contre un service qu'on nous demande, on nous en offre qui sont à apprécier, et il est bien certain que le retentissement nous en sera encore favorable à d'autres endroits; j'y ai compté, je l'ai escompté, puisque j'ai promis et que je vous demande seulement une avance et un choix de personnel pour un poste délicat et appelé à produire un excellent effet contre l'Islam : arrêter le mal, c'est déjà faire du bien.

« Lorsque Votre Grandeur aura cette lettre, je serai à Ségou. Je serai reconnaissant de recevoir par câble l'assurance que vous m'aidez et que je puis préparer l'exécution immédiate. J'ai recommandé cette intention, pendant la messe de Noël dite à Say solennellement, à l'Enfant-Dieu abrité sous les plis d'un faisceau de drapeaux français : l'armée lui faisant une sorte d'avance et d'invitation, qu'il vous inspire d'y répondre pour sa gloire et celle de notre chère et charitable patrie. J'ai prié aussi près des cendres de notre cher colonel Klobb que j'ai bénites ce matin. Vous m'exaucerez donc, Monseigneur et vénéré Père, merci d'avance de tout mon cœur : je ne crois pas vous avoir jamais demandé une chose à laquelle je tienne davantage. »

A Son Excellence Monsieur le Ministre des colonies.

« *Ségou,* 1er mars 1901.

« M. le gouverneur général de l'Afrique occidentale estime que nous ne propageons pas suffisamment les connaissances pratiques, pouvant servir la cause de la colonie : je reconnais sans hésiter que cette plainte est fondée, et nous la faisons nous-mêmes, car nous serions les premiers à bénéficier, — pour nos installations et pour le profit qu'y trouveraient nos pupilles, — de la présence d'artisans et d'ouvriers pouvant former de jeunes indigènes. Pour cela, il faudrait des hommes de métier, c'est-à-dire des frères et non des prêtres. Or le recrutement de ces frères est devenu très difficile en France, presque impossible, à cause des exigences du service militaire. Il y a bien un remède au mal, c'est d'avoir des frères de nationalité étrangère, mais j'ai vu dans d'autres missions cet expédient apprécié sévèrement, presque blâmé, et ni mes supérieurs ni moi n'avons osé y recourir jusqu'à présent. Ce n'est pas que nous regardions un menuisier ou un forgeron hollandais comme dangereux pour l'influence française : ces hommes sont des modestes qui donnent leur dévouement partout où on le leur

demande, sans autre préoccupation que de se rendre utiles : si Votre Excellence et M. le Gouverneur général nous disaient qu'ils n'y sont pas défavorables, nous emploierions volontiers ce moyen. »

Depuis la mort de Mgr Hacquard, la séparation qu'il n'avait cessé de réclamer entre les deux parties de son immense vicariat apostolique s'est enfin réalisée : la partie nord est devenue la préfecture apostolique du Sahara, l'autre partie forme le nouveau vicariat apostolique dû Soudan. Désormais, le chef de chacune d'elles étant plus à portée de chacun des postes de missionnaires peut, plus facilement, leur donner sa direction, des décisions rapides, faire sentir son influence et assurer l'unité de vues et de méthodes.

Et il semble que déjà les heureux effets de cette mesure se soient manifestés de toutes parts, mais surtout parmi les postes du Sahara.

Ghardaïa est actuellement le centre de la mission du Sahara et la capitale de la confédération du Mzab. Cette confédération composée de sept villes, très rapprochées les unes des autres, a une population d'environ 40,000 habitants. Les Mzabites, doués d'aptitudes très remarquables pour le commerce, l'exercent avec intelligence et succès dans toutes les villes du littoral algérien, mais, dans leur pays, ils affichent un hautain mépris et une rare aversion envers les Européens. Enfin, étant les plus fanatiques sectateurs de Mahomet, ils semblaient offrir à l'évangélisation des obstacles presque insurmontables.

Mais depuis quelques mois, les dispositions de la population de Ghardaïa envers les missionnaires se sont considérablement modifiées. Les Mzabites, qui ne leur témoignaient jusqu'à présent qu'indifférence ou mépris, commencent à se montrer pleins de sympathie et de respect. Les enfants entourent volontiers les Pères et un certain nombre d'adultes les fréquentent d'une manière suivie, s'intéressant vivement à toutes les questions religieuses.

Quelques familles, et non des moins importantes, ont pris sur elles de rompre avec les préjugés de leurs coreligionnaires et envoient des élèves à l'école des Pères : une soixantaine de garçons et autant de filles forment le noyau de leur population scolaire; l'application et les succès de ces élèves permettent de sérieuses espérances pour l'avenir.

Déjà, l'amélioration qui s'est produite dans les rapports avec les Mzabites a permis de transférer l'école en plein centre indigène, dans un quartier jusqu'alors impénétrable, où cependant les Pères ont reçu le meilleur accueil. C'est ainsi qu'un Mzabite, qui leur était tout à fait inconnu, vint trouver l'un d'eux en lui disant : « Père, voici mes deux fils, je te les confie; depuis plusieurs

années que je vous observe, vous, marabouts, je ne vous ai jamais vu faire que le bien; vous devez être certainement dans la voie de Dieu, et c'est pour cela que je vous conduis mes deux fils. »

Le dispensaire a été transféré également dans la rue la plus animée de la ville, et ce changement a aussitôt triplé sa clientèle.

A Ouargla, le milieu est bien différent, et soit les Ksouriens sédentaires, soit les nomades Chaamba qui ne viennent camper près de la ville que durant la cueillette des dattes, tous témoignent depuis longtemps aux missionnaires une franche sympathie.

L'école a une moyenne de trente élèves, ce qui est un beau résultat pour une première année. Les sédentaires ont été naturellement les plus nombreux et les plus assidus; les nomades cependant, durant le temps qu'ils ont campé près d'Ouargla, y ont envoyé plusieurs de leurs enfants. Tel petit « Chaambi », dont le père a été l'un des plus grands coureurs du désert, et qui semble porter dans son sang le même instinct de vagabondage, est venu régulièrement en classe durant trois mois, alors que sa tente se trouvait à 4 kilomètres de l'école.

Autre résultat à remarquer : plusieurs familles indigènes ont consenti à laisser leurs enfants chez les Pères, comme demi-pensionnaires. On se figure difficilement en Europe ce que ce succès, en apparence insignifiant, suppose de préjugés vaincus et de sympathie acquise aux missionnaires, ceux-ci pouvant exercer sur leurs jeunes élèves une influence très sensible. Par prudence cependant, les Pères s'abstiennent de tout prosélytisme intempestif et se contentent d'enseigner la religion naturelle, les devoirs sociaux et l'histoire sainte si goûtée des musulmans.

A El-Goléa les missionnaires se plaisent à constater aussi parmi les Chaamba Mouadhis, réputés la terreur du désert, une sympathie chaque jour grandissante pour leurs personnes et pour leurs écoles.

Leur confiance en nous, écrit l'un d'eux, croît de jour en jour, et ils se plaisent à nous répéter : « Vous êtes de meilleurs musulmans que nous; vous irez certainement au ciel, vous nous faites tant de bien. »

Et, tandis que l'étranger est impitoyablement écarté de la tente, il n'en est pas de même du missionnaire : « Entrez sans crainte, nous dit-on, vous êtes nos frères. »

L'école a été assidûment fréquentée par une quarantaine d'élèves. Trois jeunes Chaamba, libres jusqu'à présent comme les gazelles du désert, ont demandé à être admis comme internes et se sont pliés aux exigences d'un règlement. Leur bonne volonté, leur respectueuse docilité et leur acheminement progressif vers l'amour du travail donnent pleine satisfaction à leurs maîtres.

On a dit parfois que, exclusivement occupés des intérêts spirituels des âmes, les missionnaires catholiques négligeaient trop souvent le progrès matériel. Ce reproche est immérité, car il est impossible de travailler au salut des individus sans améliorer, par le fait même, l'état temporel des sociétés et sur cette question du progrès et du bien-être matériel, Mgr Hacquard entendait bien que ses missionnaires et lui seraient des « précurseurs ». Si la mission du Soudan est trop jeune encore pour qu'on puisse y chercher des exemples, il est facile d'en trouver dans d'autres missions plus anciennes de ces mêmes Pères Blancs. Les merveilles qu'ils ont accomplies là bas, dans les régions équatoriales, se préparent et bientôt seront réalisées dans notre Afrique occidentale française. Au Tanganyika, par exemple, ils ne se contentent pas de prêcher les vertus d'ordre, de justice, de travail et d'économie, mais encore, pour arracher les indigènes aux dangers de l'oisiveté et les mettre à l'abri des famines si fréquentes en ces régions, ils font à l'organisation et à la vulgarisation du travail une part presque aussi grande qu'à l'apostolat proprement dit.

Il fallait apprendre aux Noirs à tirer un meilleur parti de la terre tropicale, si féconde quand elle est cultivée, mais presque toujours abandonnée à elle-même. On a dit avec raison que « l'introduction des espèces nourricières dans ces pays est l'un des plus grands bienfaits des Européens, et que, dans la balance générale, elle faisait plus que compenser la vente de la poudre, des fusils et des liqueurs ». Au lieu d'armes et d'alcools, les missionnaires ont introduit les cultures vivrières propres à améliorer l'ordinaire aussi misérable que peu varié de l'indigène; aux sempiternels semis de sorgho et de manioc, ils ont ajouté presque tous les légumes et toutes les céréales de l'Europe, ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers jusqu'alors inconnus dans le pays : papayers, goaviers, palmiers, mandariniers, manguiers, etc. Toujours pour moraliser le Noir par le travail et augmenter son bien-être matériel, les Pères Blancs ont implanté les plantes arborescentes de grande culture : le caféier, le vanillier, le cotonnier et le caoutchouquier. Et l'un d'eux, ingénieur avant d'entrer dans la Société, se propose en ce moment d'apprendre le tissage aux indigènes, en mettant à la portée de chaque famille des instruments de travail d'un maniement facile. Des essais sont faits également pour la fonte et le travail du minerai.

La mission de l'Afrique du nord compte actuellement 19 écoles avec 1,032 élèves et 22 établissements de charité dont plus de 200,000 malades ont bénéficié. L'hôpital des Attafs compte, depuis

sa fondation, plus de 22,000 hospitalisés, et le nombre de ses lits, 150, s'est doublé en temps d'épidémie. La moyenne des malades est de 200 par mois. Elle est de 125 à l'hôpital des Beni-Mengallet. Celui d'Arris, chez les nomades Chaouïas est déjà, quoique de fondation récente, très fréquenté. Enfin celui de Biskra a hospitalisé plus de 1,500 malades en deux ans.

C'est surtout par les œuvres de bienfaisance et d'enseignement que les Pères Blancs, secondés çà et là par les Sœurs Blanches, s'efforcent de faire aimer aux indigènes la religion et la patrie française. S'ils ont parfois la consolation de gagner à Dieu quelques âmes isolées, ce résultat est, en réalité, moins important pour l'évangélisation des pays que l'influence exercée sur la masse de la population. Donc, chercher avant tout à diminuer et autant que possible, à faire tomber entièrement les préjugés qui éloignent les musulmans de la civilisation chrétienne, gagner leur confiance et leur sympathie par les bienfaits de la charité, et préparer ainsi les âmes à recevoir l'Evangile, tel est le programme tracé aux missionnaires par leur éminent fondateur le cardinal Lavigerie, et suivi par eux dans toutes nos possessions africaines.

En Tunisie, les Pères Blancs n'ont pas de mission proprement dite, la liberté de conscience n'y existant pas. Malgré le protectorat français, les indigènes restent les sujets du gouvernement beylical et la loi musulmane, — encore en vigueur, — interdit les conversions au christianisme sous les plus graves peines. Cependant, à 120 kilomètres, sud-ouest de Tunis, les Pères Blancs ont ouvert l'orphelinat professionnel et agricole de Saint-Joseph de Thibar. Une soixantaine d'indigènes algériens y apprennent le métier qui sera plus tard leur gagne-pain. Les plus âgés d'entre eux se sont établis à proximité de la station, dans les dépendances de la Mission, et une douzaine de ménages chrétiens inaugurent ainsi un nouveau village d'Arabes chrétiens. Loin d'en prendre ombrage, les musulmans des environs se montrent très sympathiques à cette œuvre et se plaisent à rehausser l'éclat des fêtes chrétiennes par leurs brillantes fantasias.

Mais si les Pères Blancs ne peuvent se livrer aux travaux ordinaires de l'apostolat, ils ont entrepris une œuvre scientifique incomparable, demeurée longtemps unique et qui fait le plus grand honneur à leur esprit d'initiative et à leur intelligence.

Le cardinal Lavigerie en envoyant dès 1875 ses missionnaires à Carthage pour être les gardiens de la chapelle de Saint-Louis, leur recommandait dans ses instructions écrites de joindre à la charité envers les indigènes l'étude de l'antiquité. Il croyait en effet que

des prêtres ne pouvaient résider sur un sol aussi célèbre sans s'intéresser à ses ruines et sans tirer le meilleur parti des découvertes scientifiques qui auraient lieu. Telle fut la pensée qui présida aux recherches du P. Delattre et à la création du musée qui porte aujourd'hui le nom de musée Lavigerie.

Dès le principe, le P. Delattre traça le cadre de ses recherches, et c'est d'après ce plan d'étude que les fouilles furent pratiquées et le musée organisé. En visitant ces ruines ou les monuments découverts, en parcourant les salles du musée, le touriste doit rattacher chaque objet à la Carthage punique, à la Carthage romaine ou à la Carthage chrétienne. Telles sont les trois grandes divisions dans lesquelles viennent se classer les monuments ou les objets découverts. Chaque période a ses subdivisions et une quatrième période comprend le temps qui s'est écoulé depuis la destruction de Carthage par les Arabes. C'est, on le voit, la méthode vraiment scientifique.

Dans l'étude des ruines, celle des nécropoles apporte les données les plus précieuses. Signalons la découverte des nécropoles puniques sur Byrsa, sur la colline de Junon, dans le terrain appelé Douïmès, et sur la colline voisine de Sainte-Monique.

Dans ces diverses nécropoles, datant, les plus anciennes, des huitième et septième siècles avant Jésus-Christ, les moins anciennes des quatrième et troisième siècles, des milliers de tombes ont été explorées.

Chacune de ces nécropoles offre des différences très caractéristiques, dans leur forme et dans le mode de sépulture et la composition du mobilier funéraire.

Les cimetières romains découverts datent du premier siècle avant Jésus-Christ et vont jusqu'aux troisième et quatrième siècles de notre ère. Là aussi on peut suivre, suivant leur antiquité, les variantes dans la forme et le mode de sépulture, dans les formules funéraires, les lampes et les poteries.

Les cimetières chrétiens qui ont fourni des milliers d'épitaphes ne sont pas moins intéressants. On y a trouvé les titres d'évêque, de prêtre, de diacre, de sous-diacre, d'acolyte, de lecteur, de vierge consacrée à Dieu, etc... Cette énumération peut être complétée dans le résultat des recherches par un marbre portant le mot métropole, par un sceau d'archevêque, par plusieurs d'évêques et par celui d'un archidiacre.

Les diverses nécropoles puniques romaines et chrétiennes ont bien délimité le champ d'exploration pour l'étude de la cité. Disons de suite que jusqu'à présent on n'a retrouvé aucun vestige certain des temples et des palais de la Carthage punique. Pour la Carthage romaine, les Pères Blancs ont pu étudier plusieurs monuments.

L'amphithéâtre a été l'objet d'un travail de fouilles considérable : L'arène a été entièrement déblayée et on a pu constater qu'elle était aussi grande que celle du Colisée; de nombreuses inscriptions ont été exhumées.

Sur Byrsa, mentionnons la découverte de thermes, d'une galerie du portique du temple d'Esculape, d'un long et épais mur fabriqué à l'aide d'amphores estampillées et portant le nom ainsi que l'âge du vin qu'elles avaient contenu, marques qui vont de l'an 43 à l'an 15 avant Jésus-Christ. Mentionnons encore sur Byrsa un énorme mur d'enceinte, les restes du temple Capitolin, avec ses magnifiques statues de la Victoire et de l'Abondance, la découverte d'inscriptions se rapportant au temple de Jupiter et à celui de la Concorde, le mur de Théodose construit avec des débris de statues, une habitation romano-byzantine, une chapelle souterraine avec fresque offrant l'image d'un saint, enfin un très ancien cimetière arabe à tombes de forme très caractéristique.

Près du Carmel, les Pères ont reconnu l'existence de thermes, ceux de Gargilius, célèbres dans les Annales de l'Eglise. Le P. Delattre a établi que les citernes du bord de la mer que l'on croyait puniques étaient de construction romaine, que le quartier de Dermèche devait son nom aux ruines de thermes, que le sable aurifère de la mer ne renferme pas de l'or, mais des débris de bijoux.

Sur la ligne de remparts du côté du nord, il indiquait la porte du Vent et dans le quartier de la Malga, non loin de l'amphithéâtre et des cimetières des officiales, il déblayait l'importante villa de Scorpianus, avec son *balneum*, ses fresques et ses belles mosaïques. Près de là, dans la direction d'Utique, il désignait un monticule, comme étant l'emplacement de la basilique des martyrs scillitains.

Mais, dans ce genre, la plus belle découverte fut celle de la vaste basilique de Damous-el-Karita, avec ses neuf nefs, son baptistère et son immense cimetière.

Terminons en citant la nécropole de Gamart, qu'aucun savant n'avait soupçonné être une nécropole juive.

Toutes ces découvertes que nous pouvons à peine mentionner ont fait chacune l'objet de rapports consciencieux formant aujourd'hui plus de 120 brochures.

Tant de travaux ont grandement facilité, on le comprendra sans peine, les fouilles officielles entreprises dans ces dernières années.

Telle est, en ses grandes lignes, l'œuvre scientifique réalisée à Carthage par les Pères Blancs et cela sans budget régulier. Ils ont fourni le local, et le P. Delattre s'est chargé des fouilles, de l'organisation des salles, des frais de vitrines et de publication, comptant sur le concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et

sur la générosité des touristes. Ce serait ne pas connaître le P. Delattre que de s'imaginer qu'il a fait de ses recherches une affaire d'argent. Personne n'a plus que lui l'amour de la science, et le moindre tesson venant ajouter quelque chose à ce que l'on savait auparavant, a pour lui plus de valeur et de charme qu'un objet en or, si cet objet n'apprend rien de nouveau pour l'histoire de l'art ou de l'industrie.

On peut juger, par l'exposé qui précède, ce que doit être le musée Lavigerie. Le jardin qui entoure la chapelle de Saint-Louis est rempli lui même d'antiquités de toutes sortes, mais il faut avoir visité le musée intérieur pour se faire une idée exacte des collections. La grande salle punique renferme des séries on ne peut plus instructives pour l'histoire de la religion, des mœurs, de l'écriture, de l'art, de l'industrie et du commerce. C'est dans cette salle que sont exposés les sarcophages anthropoïdes. Celui de la prêtresse en est la pièce principale et incomparable.

L'épigraphie est représentée par des hiéroglyphes égyptiens, une inscription étrusque (la seule trouvée dans le nord de l'Afrique), et quantité de stèles puniques sur stèles votives, pierres tombales, amphores, et autres objets. Ces inscriptions sont gravées, estampillées, peintes à l'encre ou tracées à la pointe sèche.

Les séries de terres cuites ioniennes, proto-corinthiennes, grecques ou étrusques, ou encore de fabrication locale, offrent de délicates statuettes, comparables aux figurines de Tanagra et d'autres précieux spécimens de plastique. On y voit des représentations de divinités particulières à Carthage, telles que la déesse assise, à la poitrine couverte de colliers et la déesse debout les bras étendus.

La série des bronzes renferme de superbes œnochoés précédant de plus de deux mille ans ce qu'on appelle aujourd'hui l'art nouveau, une collection unique de rasoirs en forme de hachettes, à double face couverte de fines ciselures, des miroirs, des cymbales, des monnaies, etc.

Les sceaux en or et à chaton de pierre dure offrent une grande variété de gravure. A signaler un cheval se grattant la tête, pièce de glyptique, d'un art inimaginable, puis un sceau en agate, en forme de tonnelet, de style assyrien, et un autre de forme cylindrique tout couvert de figures égyptiennes et roulant sur son axe dans une monture en or. La collection des bijoux est d'ailleurs étonnante. Il en est de même de celle des scarabées et autres amulettes dont étaient formés les colliers.

La salle qui renferme ces antiquités allant du huitième au deuxième siècle avant notre ère est des plus intéressantes, surtout à cause de la méthode qui a présidé au classement des objets.

La salle romaine a bien aussi son intérêt. La Carthage païenne y figure par de belles mosaïques et des fresques, par une série de têtes de statues, par une belle collection de poteries et de lampes, de camées, et surtout d'intailles, par des verres d'une irisation admirable, par des statuettes, des monnaies, un choix d'épitaphes à formules étranges et de lamelles de plomb, couvertes d'inscriptions magiques. Un petit orgue en terre cuite mérite d'attirer tout particulièrement l'attention, comme document pour la place que doit tenir cet instrument dans l'histoire de la musique.

La Carthage chrétienne offre aussi de curieuses inscriptions funéraires en mosaïque, et sur pierre ou sur marbre, une riche collection de lampes à sujets historiques et symboliques, des briques avec des représentations du sacrifice d'Abraham, de Jonas, et avec l'antique invocation à la Sainte Vierge : *Sancta Maria, adjuva nos.*

D'autres pièces mériteraient une mention spéciale. Il faut nous borner. Signalons cependant un petit ivoire ciselé portant la scène de Daniel dans la fosse aux lions. Il forme avec les bas-reliefs de l'apparition de l'Ange, et de la Vierge avec l'Enfant-Jésus, de superbes spécimens de l'art chrétien à Carthage.

Disons en terminant que la croisade de saint Louis occupe une place particulière dans les vitrines de la seconde salle du musée Lavigerie. Les souvenirs du passage de saint Louis sont surtout des monnaies et des boucles fleurdelysées. D'autres monnaies rappellent aussi l'occupation espagnole au seizième siècle.

Bien des pièces, arabes ou autres, ne formant pas encore des séries, occupent leur place respective dans les grandes lignes que nous venons de tracer. Une réserve comprend les objets d'origine ou de date indéterminée, les objets douteux, en attendant que le P. Delattre soit fixé sur leur valeur historique ou artistique. Ils n'ont entrée dans une catégorie spéciale qu'autant que le Père est convaincu de leur authenticité et s'est formé une opinion raisonnée sur leur âge. Mais les objets de ce genre, trouvés dans les déblais ou apportés à Saint-Louis par les Arabes, sont en petit nombre.

Tel est, dans son ensemble, le musée Lavigerie. Il fait honneur, comme on le voit, à son fondateur. Il rend chaque jour et est appelé à rendre encore des services incalculables à la science. Et, comme l'écrivait récemment, au retour d'une visite à Carthage, un membre de l'Institut de France, la variété infinie des objets « appartenant à tous les âges de la cité punique, et notamment au quatrième siècle avant notre ère, forme, au musée des Pères Blancs, une collection qui n'a ni analogue, ni rivale dans les deux mondes ».

E. Marin.

LES ŒUVRES DE MER

La Société qui porte ce nom a son siège social 18, rue La Trémoille, à Paris, et elle est présidée par M. le vice-amiral comte de La Jaille, sénateur de la Loire-Inférieure. Son organisation est due aux efforts de M. le contre-amiral Mathieu, de M. le lieutenant de vaisseau Bailly et de M. le vice-amiral comte Lafont qui, aidés par le R. P. Grosjean et les RR. PP. Assomptionnistes, ont résolu de venir au secours des marins de la grande pêche et jeté, en 1895, les bases de la Société. Elle a pour but de porter des *secours matériels, médicaux, moraux et religieux* aux marins qui passent des mois à la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve et dans la mer d'Islande, et plus tard aussi, quand les ressources le permettront, à nos pêcheurs du large dans la mer du Nord, ainsi que dans le golfe de Gascogne.

Ces marins, au nombre de vingt mille environ, moins heureux que les ouvriers mineurs qui ont tant fait parler d'eux depuis quelques années, seraient encore ignorés du monde sans la publication de quelques volumes récents parmi lesquels *Pêcheurs d'Islande*, de Pierre Loti, a eu un retentissement bien mérité. Une petite brochure du R. P. Grosjean, *Et nos marins!* a résonné en 1894 comme un cri d'alarme. Et des études très émouvantes, notamment celles de l'abbé Giquello, publiées dans le *Correspondant*, ont captivé l'attention et remué les cœurs.

Je ne saurais. après de tels écrits, tenter d'égaler l'émotion qu'ils ont su produire. Je devrais présenter le pêcheur au moment où il quitte le quai du port, s'arrachant aux bras enlacés de sa pauvre famille, pour aller lui gagner du pain sur des mers lointaines et périlleuses; puis le suivre à bord de sa goélette, sur les bancs de pêche, et dans l'esquif minuscule qui s'en détache au milieu de l'Océan, dans la brume comme dans la tempête, pour aller jeter les lignes et ramasser le poisson. La vie rude, silencieuse et morne de ces pauvres gens, dont l'alcool consume les jours monotones, est une série de tableaux sans grands reliefs. Un coup de vent, un abordage par un gros navire, ont vite raison de la misérable coque de noix qui les emporte. La goélette ne voit pas toujours rentrer les canots qu'elle a détachés d'elle. La mort a pris ainsi sa part, la Société des Œuvres de Mer réclame ceux qui survivent. Ils sont errants sur ces mers funestes pendant six longs mois, de mars à septembre, logés dans les avant-ponts des goélettes, dans un espace étroit, divisé en petits compartiments, dans lesquels chaque pêcheur se glisse pour dormir dans ses vêtements toujours mouillés. La dure fatigue, l'âpreté du vent,

le froid de la nuit brumeuse, le poison de l'alcool et l'absence de pensées, autant que l'insouciance découragée du miséreux de la mer, l'ont bientôt endormi. Ne l'éveillez pas, il rêve peut-être qu'il est heureux, que sa femme et ses petits ont du pain; et ce matelot brutal et débauché de la côte, ce malheureux homme que les flots tourmentent, que le travail a blessé et dont les mains calleuses sont crevassées de plaies que l'eau salée avive sans cesse, ce maudit de la mer qui donne sa vie pour quelque monnaie chèrement gagnée, ne l'éveillez pas!...

Un vieux proverbe breton, qui sait sans doute les souffrances morales et matérielles des marins, dit avec compassion que, quoi qu'ils fassent, ils vont au ciel. Dieu en soit loué!

Deux fois je suis allé à Terre-Neuve en quarante ans, au début et à la fin de ma carrière. Rien ne m'avait paru changé dans la destinée de ces marins de la grande pêche. C'était à croire vraiment qu'il devait en avoir été ainsi dès les premiers temps, quand les premières flottilles de pêche vinrent exploiter le grand banc. Aucun changement, aucun progrès. Si, pourtant, l'alcool, car je pense bien que sous Louis XIV on n'en buvait pas encore. Mais l'installation rudimentaire des abris, leur immonde malpropreté, l'odeur farouche du poisson dont le bateau est imprégné, l'absence de soins pour les plaies si fréquentes, le manque de tout secours en cas de maladie, l'éloignement si prolongé de la famille et de l'église, épreuve cruelle aux âmes mystiques des Bretons, toutes ces peines existaient comme il y a quarante ans, faites pour créer ici-bas une sorte de purgatoire pour les marins!

La Société des Œuvres de mer, en 1896, est apparue sur le grand banc et en 1899 en Islande. Malheureusement, deux, parmi les premiers bâtiments qui portaient son pavillon, se sont perdus; ils ont fait naufrage. La Société ne s'est pas découragée; elle a envoyé en 1901 le *Saint-François-d'Assise*, navire à vapeur, à Terre-Neuve et un second, le *Saint-Pierre*, à voiles, en Islande. Mais en 1903, ses ressources n'ont pas permis d'armer le *Saint-François-d'Assise*, et le *Saint-Pierre* seul a été expédié à Terre-Neuve. En effet, jusqu'à l'année dernière, le gouvernement, voulant aider la Société dont les ressources restaient insuffisantes malgré les dons exceptionnellement généreux qu'elle reçoit trop rarement des particuliers, accordait une subvention de 20,000 fr., — réduite à 15,000 en 1902. Cette année 1903, il n'a rien donné; aucune réponse n'a été faite à l'appel adressé par la Société au ministre actuel, qui ne semble pas vouloir reconnaître ainsi les services rendus à la marine. De plus, il a refusé de prêter ses médecins de marine qui, jusqu'à présent, avaient été mis à la disposition des Œuvres de mer.

Est-il donc nécessaire de démontrer l'importance nationale de la

Société reconnue d'utilité publique par décret du 7 septembre 1898? Cette importance échappe-t-elle à l'intelligence du ministre, ou bien quelque raison tenue secrète lui fait-elle désirer de réduire à l'impuissance une Société qui donne à la fois aux matelots des secours matériels et religieux? Faut-il chercher à la fin de cette dernière phrase le véritable mot de l'énigme? C'est probable. Les armateurs de Fécamp, moins mal instruits des choses de la mer, ont offert 100 francs par navire sortant de leur port, pour armer le *Saint-François* et l'envoyer à Terre-Neuve. Les armateurs de Granville ont donné une certaine somme. Mais la subvention du gouvernement ayant fait défaut, il a été impossible d'armer le *Saint-François*. Et des milliers de marins sont restés en Islande sans secours pour leurs bâtiments, pour leur santé, comme pour leurs âmes.

L'incendie de l'église de Saint-Pierre de Terre-Neuve est venue aggraver encore la situation. La Société a donné à la paroisse les objets nécessaires à la célébration du culte. Elle visitait et secourait tout récemment quatre-vingt-sept bâtiments sur le grand banc, soignait quarante malades, distribuait ou recueillait des milliers de lettres. En rade de Saint-Pierre, elle a secouru, dans une seule des relâches du navire-hôpital, quatre-vingt-un bâtiments sur cent vingt-cinq, et soigné cent trente malades, dont soixante-six atteints de la fièvre typhoïde.

Sous l'influence exclusivement persuasive des exemples donnés par les Œuvres de mer, la situation matérielle et morale s'est notablement améliorée sur les navires de la grande pêche. Cependant beaucoup de progrès restent encore à réaliser, malgré des prescriptions officielles fort sages qui veillent sur la santé et le régime des hommes, et les primes de propreté instituées pour les pêcheurs les plus méritants.

Quant aux secours à terre, elle a fondé une maison de refuge, un cercle, à Terre-Neuve, où les marins sont attirés par l'agrément du repos dans une salle bien tenue, où des jeux sont mis à leur disposition ainsi que du papier pour écrire à leurs familles. Elle a contribué à soutenir, sur la côte d'Islande, un hôpital à Faskrudsfiord tenu par deux sœurs de Saint-Joseph. M. Victor de Valence a visité récemment ces établissements. Mais, nous dit le capitaine de vaisseau Magnon Pujo, administrateur de la Société, des ressources financières insuffisantes ne peuvent faire vivre ces œuvres, et un concours de tous les ports armant pour la pêche à la morue, imitant Granville et Fécamp, est indispensable, à défaut du concours de l'Etat.

Or, l'Etat, gouverné par le ministère actuel, ne se soucie guère de la marine, ni des besoins matériels et surtout religieux des

gens de mer. Il les ignore, et ne veut ni les connaître ni les comprendre. La nation n'en sait guère plus long, tenue dans l'ignorance des choses de la mer. Si elle savait! Mais qui donc lui en parle jamais? Elle ignore que les vingt mille hommes qui croisent sur les bancs de pêche presque toute l'année sont la réserve la plus importante pour l'armement de nos escadres, et que, les préserver de leurs misères, de leurs maladies, de l'alcool meurtrier, et de l'oubli de Dieu surtout, c'est faire une œuvre vraiment utile et nationale; que leur vaillance en dépend devant l'ennemi, et qu'en dépendent aussi la sécurité et la grandeur de la France. Son gouvernement prétend se passer du prêtre, la nation ne peut se passer de lui.

Laissez moi vous conter une anecdote du grand banc. Nous étions à Saint-Pierre, mouillés sur rade; je commandais le bâtiment amiral, le *Dubourdieu*. Je vois monter à bord un de ces vieux loups de mer de la grande pêche, un morutier, à la face brunie par l'embrun de mer et couturée par les fatigues. Il demande au garde à parler à notre aumônier. On court l'avertir et un matelot du bord conduit l'homme de mer jusqu'à l'escalier. L'homme était grave et silencieux. Il disparut dans l'échelle. Ce ne fut pas long. Cinq minutes après, il reparaît, tout changé, l'air assez content et communicatif. Il s'avance lourdement dans ses brayes enduites d'huile de poisson et va faire connaissance avec les camarades de la marine de guerre, où il a navigué comme tous les pêcheurs. On lui fait fête, il rit, il s'amuse et s'en va au bout d'une heure. — « Eh bien, monsieur l'abbé, vous avez eu la visite d'un paroissien? » — Que s'était-il passé? Vous allez voir comme les marins n'ont pas besoin de prêtre. Le vieux morutier était tout simplement porteur, depuis plus d'un mois, de la confession d'un camarade mort à bord de sa goélette; celui-ci l'avait choisi pour confesseur, en lui recommandant de voir le premier prêtre qu'il rencontrerait et de lui réciter sa confession, sans en manquer un mot, afin que son âme fût alors délivrée. Et l'aumônier avait dû, devant cet ambassadeur inattendu, réciter la prière pour le mort et lui envoyer son absolution avec son dernier pardon. Et sans doute, à ce moment-là, le pauvre marin avait pu franchir la porte du ciel. — La voilà, la foi des marins!

Pauvre peuple de France, tu vois ce que l'on fait à tes frères, les gens de mer, qui souffrent pour la grandeur de la patrie, et puisque tu es le plus fort après tout, ordonne qu'on leur vienne en aide pendant la navigation, pendant le travail, pendant la maladie, et surtout à l'heure de la mort. Les Œuvres de mer ont été fondées pour cela.

Donnez, donnez aux Œuvres de mer! Dieu vous le rendra!

Marquis DE FRAYSSEIX.

TERRE MATERNELLE [1]

VII

Le dimanche suivant, Jean et son frère se rendirent de bon matin à Prades, où régnait une grande animation, à l'occasion de la fête patronale. De toutes parts, affluaient fidèles ou promeneurs : car le patron de la ville, le bon saint Roch, est, par excellence, le saint populaire dans ces campagnes.

Les cloches, à toute volée, appelaient les paysans. Par les routes, par les sentiers de la montagne, par les chemins marécageux de la plaine, ils dévalaient en groupes, toute une famille ou tout un hameau. Les hommes portaient la veste de bure sombre, fendue sur les côtés, avec un pantalon de même étoffe et parfois un gilet à fleurs ; sur leur tête, malgré la chaleur, de larges feutres, souples et velus, s'étalaient, débordaient. Bon nombre de femmes avaient la coiffe, la chaîne d'or, les bijoux en pierres du pays, le corselet extérieur qui bâille sur un fichu de couleurs voyantes. Mais d'autres, les jeunes filles surtout, s'habillaient comme des demoiselles : et les chapeaux à fleurs, aux retroussis galants, et les robes de nuances tendres étaient d'un voisinage fâcheux pour les teints hâlés. On sentait là un signe des temps, une discordance, un envahissement des influences extérieures qui commençait par la forme avant d'atteindre le fond.

Sans s'arrêter dans les rues du bourg, tous ces paysans endimanchés se dirigeaient vers un énorme rocher basaltique au pied duquel s'entassaient les maisons : car l'usage voulait que ce jour-là on célébrât la grand-messe dans un petit sanctuaire consacré à saint Roch qui, là-haut, occupait l'emplacement de l'ancien château féodal.

Parvenue sur la plateforme, la foule s'entassait autour de la chapelle, s'adossait au ravin, ou se dispersait çà et là dans les ruines. Les plus recueillis faisaient cercle devant la porte : les plus hardis s'étaient perchés parmi le lierre, les acacias et les trembles, sur des éboulis de muraille, et sur les pointes du rocher. Pour ne rien perdre du spectacle, Jean prit place bien au centre. Le service divin venait de commencer dans le sanctuaire où le clergé seul avait pénétré. Au dehors, les chants éclataient, graves et sonores,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1903.

lancés à pleine gorge par les larges poitrines des montagnards. Puis le silence se fit sur la voix chevrotante du vieux curé récitant l'Evangile. Un prêtre se détacha du groupe et gravit les marches d'un calvaire près de la chapelle. Alors la foule s'assit, docile et recueillie, au hasard du gazon, des rochers et des ruines, dans un pêle-mêle pittoresque, et l'abbé parla : c'était un jeune, dont l'œil ardent disait la conviction sincère.

Après avoir prononcé le panégyrique du patron paroissial, et rappelé les pieuses légendes qui faisaient de lui le bienfaisant protecteur de Prades :

« Savez-vous, s'écriait-il, pourquoi saint Roch s'est tout particulièrement attaché à notre pays? C'est parce que rien n'est plus captivant que nos montagnes, parce que nulle part on ne rencontre plus de grâce alliée à plus de majesté. »

Partant de ce thème, l'orateur discourait, décrivait, s'échauffait. Et son éloquence était le langage même de son cœur, et le poète emportait le prêtre au delà de son sujet, transformant son sermon en un hymne à la nature, en un chant d'allégresse et de reconnaissance au Créateur entrevu dans la prestigieuse beauté des choses. Debout sur les marches de la croix, il voyait se dérouler autour de lui le plus beau des panoramas, et, la main tendue successivement vers chaque détail du tableau, il les offrait à l'admiration de la foule. Il montrait derrière lui la gorge sauvage où pointaient, au-dessus des bouleaux et des hêtres, les rochers formidables et noirs, où le torrent grondait en roulant son écume blanche sous l'éclaboussure des cascades. Dans un ample geste, il étalait, sous les yeux des assistants, la vallée immense tachée de vert et d'or, avec ses gais hameaux, ses cours d'eau étincelants au soleil. Sa voix se faisait caressante, harmonieuse. Il déplorait que les générations nouvelles ne comprissent plus le charme puissant de la campagne, que leur cœur se détachât du village. Et, tout à coup, il les supplia de ne pas déserter la terre, de ne pas détourner leurs yeux de ce grand livre de la nature que Dieu tenait largement ouvert devant eux.

« Le mal dont nous mourons, s'écria-t-il en terminant, le détachement de la terre, la fascination des villes, ce mal moral, ne peut être guéri par les remèdes des hommes. C'est vous, c'est votre influence, saint Roch, que j'invoque pour faire revivre dans les jeunes cœurs l'amour du pays qui élève et qui vivifie. »

L'auditoire vibrait à l'unisson de l'orateur, conquis par cette âme ardente, enveloppé dans un sentiment commun, où la foi religieuse et l'instinct de la race terrienne étaient mêlés, confondus.

Puis, on fit la quête du reinage, sorte de criée où chacun annonce tout haut, pour qu'on l'inscrive, le montant de sa libéralité. Quelle

était l'origine de cette coutume bizarre, usitée seulement dans la montagne? Nul ne le savait exactement. L'abbé Méral prétendait qu'autrefois on mettait aux enchères la cire destinée aux cérémonies du culte : et celle des ménagères qui s'engageait à fournir le plus grand nombre de livres de cire était proclamée reine. D'où le nom de *reinage* qui est demeuré à cette quête. Le curé passait dans les rangs :

— A soixante-cinq livres, proclamait-il, le reinage en l'honneur de saint Roch, à soixante-six, à soixante-sept, à soixante-dix.

Le total montait, montait toujours, tantôt lentement, graduellement, et tantôt par des bonds brusques, suivant les largesses des fidèles. L'abbé arpentait la plate-forme, escaladait les ruines, contournait les murs de la chapelle, furetait dans les coins, relançait dans leurs cachettes les paroissiens économes et malins.

— A cent cinquante, disait la voix affaiblie par l'éloignement.

Alors, près de Jean, quelqu'un cria bien haut :

— A deux cents!

Le quêteur s'arrêta, ébahi, et fit répéter :

— Mais oui, je prends cinquante livres, veuillez venir ici que je vous paye, Monsieur le Curé.

Et tandis que celui-ci s'avançait, fendant la foule, Jean voyait se dresser, sous un chapeau de paille, pimpant et fleuri une mignonne tête blonde.

Tous les regards s'étaient tournés vers la généreuse donatrice qui, adossée à une pointe de rocher, à l'écart, mais bien en vue, jouissait sans embarras de l'effet produit. L'abbé prit l'argent et s'inclina, l'air contraint. Jean se demandait comment il n'avait pas aperçu tout d'abord cette jolie personne. Evidemment, elle venait seulement d'arriver pour ce petit coup de théâtre, et l'étudiant pensa en lui-même que tout cela manquait un peu de simplicité. Mais, comme la femme était charmante, il ne cessa de jeter sur elle des regards à la dérobée, ce qui troubla un peu son recueillement pendant la messe.

Et lorsque le prêtre, à l'élévation, leva l'hostie, rayonnante, au-dessus de la plaine prosternée, et la présenta à la double chaîne de montagnes, debout autour de la vallée comme une garde d'honneur, Jean dut faire un effort pour retrouver en son âme l'émotion sainte dont il était pénétré tout à l'heure.

La messe terminée, il chercha à voir sa jolie voisine. Elle avait disparu avant la fin, pour éviter la cohue. Il aperçut son frère et s'informa auprès de lui. Comme tout le monde, Raymond avait remarqué la jeune femme et surtout la façon dont elle attirait l'attention sur elle :

— Il paraît, dit-il, que c'est la fille de ce Lagarrigue dont le marquis parlait l'autre jour, un marchand de toile enrichi qui est revenu tout dernièrement s'installer au pays : rien de fameux, dit-on. Tiens, voilà la procession qui se forme, suivons-la en descendant.

C'était l'usage, en effet, de rapporter processionnellement dans l'église du bourg les reliques du saint patron. Au-devant marchaient les fillettes des écoles, toutes blanches, les petits garçons vêtus de rouge, avec des croix, des bannières, des banderoles et corbeilles de fleurs effeuillées qu'ils répandaient en tourbillon sur leur passage : puis la foule bariolée des fidèles, et, pour fermer la marche, les prêtres silencieux et graves, sous leurs chasubles d'or. Au-dessous d'eux, dans les rues du bourg, les façades des maisons, voilées de draps blancs, décorées de fleurs et de verdure, attendaient la venue du cortège, cependant que la procession, déroulant ses anneaux le long des chemins tortueux, enlaçant la plate-forme d'une guirlande de serpentins multicolores, descendait avec lenteur. Le rocher en était pavoisé, enrubanné ; et sa paroi, couleur de rouille, tailladée de fentes grisâtres, semblait, sur ses rides moroses, esquisser comme un sourire.

VIII

Dans l'après-midi, les deux frères flânèrent dans les rues, et avisant le principal café de l'endroit, ils y entrèrent pour se rafraîchir. La salle était pleine de consommateurs altérés et bruyants : et l'excitation, née pendant le repas, allait grandissant. Pourtant, l'entrée des Cayrol ne passa pas inaperçue, car ils étaient l'un et l'autre populaires. Ils distribuaient à droite et à gauche des poignées de main et les invitations à boire ne leur manquèrent pas. Ils choisirent un groupe d'hommes assis dans un coin et se mêlèrent à eux. La conversation aussitôt s'engagea, amicale et très libre, comme il convient entre parents et voisins qu'un même esprit anime.

A la table voisine, Jean remarqua un gros homme brun, vêtu avec une recherche cossue, bagues aux doigts et breloques au gilet ; sous l'accablement de la chaleur, sa masse charnue semblait effondrée : sa tête et sa barbe roulaient dans les plis d'un veston noir jeté sur le corps comme une housse. Mais ses yeux avaient une vivacité extraordinaire et sa langue restait agile tandis qu'il pérorait en s'épongeant.

Autour de lui, une bande de jeunes gens, bouche bée, écoutaient ses discours et riaient bruyamment à chacune de ses saillies, ainsi

qu'il est séant de le faire quand un supérieur condescend à plaisanter, tout en payant généreusement à boire. Raymond poussa le coude de Jean.

— Tiens, lui dit-il, voilà le père de la jolie blonde. Ecoutons ce qu'il raconte à ces imbéciles. Pour les faire rire ainsi, je parie qu'il leur débite des insanités.

— Eh bien, Bérard, disait le gros homme en s'adressant à un des jeunes gens, je pense que c'est fini maintenant de vos projets d'émigration vers Paris?

— Et pourquoi cela, M. Lagarrigue?

— Parce que, paraît-il, le prédicateur vous a tous convertis là-haut. Il est donc bien éloquent ce mâtin-là? Ma fille, en descendant, déclarait qu'elle ne voulait plus bouger d'ici. Moi, je lui ai répondu simplement : L'orateur t'a-t-il promis qu'il y aurait à Prades, cet hiver, des théâtres et des grands cafés inondés de lumières et des boulevards fourmillant de luxueux équipages, de jolies femmes, des étalages somptueux et des plaisirs? Non! Eh bien, ma chère amie, hyptonise-toi, si cela te plaît, à regarder la belle nature pendant la saison d'été : c'est peut-être bon pour la santé, mais, passé les beaux jours, je n'en veux plus entendre parler. A la campagne, on ne vit pas, on végète, parmi les préjugés et la routine.

Il parlait ainsi, avec une emphase ironique, les stupéfiant moins par la hardiesse des idées et l'évocation alléchante des plaisirs de la capitale que par le prestige de ses grands mots et de ses phrases arrondies.

— Je ne veux pas dire du mal des curés, continuait-il. Vous les connaissez mieux que moi, qui ne les fréquente guère et qui m'en trouve bien. Mais, croyez-moi, ils ont trop d'intérêt à vous garder au pays pour que leurs conseils ne soient pas suspects.

— Pourtant, objecta un des auditeurs, on ne fait pas toujours fortune à Paris?

— Allons donc, rien n'est plus facile. Moi qui vous parle, j'étais sans le sou quand j'ai quitté le pays, et me voilà maintenant riche à souhait. Croyez-vous que je me sois tué de travail? Je suis encore assez jeune et gaillard pour jouir longtemps de mon bien-être, et je n'ai pas dépéri là-bas, ajouta-t-il avec un rire épais comme lui.

— Je vous assure, insista l'interlocuteur, que beaucoup sont revenus de là-bas malades et plus pauvres qu'avant; il y en a qui sont morts de misère, sans compter ceux qu'on ne sait pas.

— Ça, c'est vrai, approuvèrent les buveurs d'une voix unanime.

Alors le gros Lagarrigue changea de tactique.

— Et quand ce serait vrai! Quand, de temps à autre, quelque individu se noierait là-bas, le beau malheur! On ne gagne pas de

bataille sans faire tuer des soldats. Les malchanceux servent de marchepied à l'escalade des autres.

Il s'aperçut que sa philosophie macabre n'était guère du goût de cette vivante jeunesse.

— Vous ressemblez, continua-t-il, à vos grands bœufs que vous tenez asservis par l'habitude sous un faible joug. Ah! s'ils connaissaient leur force, quel magnifique usage ils en pourraient faire, au lieu de tracer l'éternel sillon!

Cette conversation, tenue à voix très haute avec l'intention évidente de dominer les autres, agaçait depuis un moment déjà l'aîné des Cayrol. Il intervint :

— Je ne sais, Monsieur, si nos bœufs sont mécontents de leur sort, car, en récompense de leur labeur, ils sont assurés de trouver, en rentrant, une étable chaude et une crèche pleine. Mais vous, qu'offrez-vous à ces jeunes gens en les poussant vers la ville? Un mirage de fortune avec quelques phrases ronflantes pour duper les malheureux : merci de cette viande creuse!

— Monsieur, répliqua Lagarrigue, je vous rends grâce de m'avoir interrompu, car je m'oubliais à bavarder et je tardais à expliquer à ces jeunes gens la seule chose pratique que j'aie à leur dire. Non, mes amis, vous ne seriez pas isolés et sans appui, en débarquant à Paris, car je suis là pour vous aider. J'ai passé ma vie là-bas, j'y ai fait fortune, j'y ai des relations nombreuses et considérables. Et, ajouta-t-il en enflant la voix, toute mon influence et tout mon dévouement sont acquis aux habitants de ce canton.

« Où veut-il en venir, pensait Raymond, de plus en plus nerveux, et quelle peut être la pensée de derrière la tête de ce diable d'homme? »

Et d'un ton où la colère perçait sous l'intention ironique :

— Puisque vous voulez être la providence de ces futurs Parisiens, vous vous engagez, je pense, à leur procurer, à l'arrivée, le souper, le gîte...

— Et le reste, continua gaiement le gros homme.

— Sur cet article, riposta Raymond, on sait bien que vous trouverez votre bénéfice : ce sera une façon de vous rembourser.

Il faisait allusion à un bruit qui courait dans le pays sur la source principale de la fortune de Lagarrigue : on le disait héritier d'une vieille parente, matrone peu respectable, qui s'était enrichie dans un commerce louche. Dans la salle, où, depuis un instant, le public s'intéressait à la discussion, il y eut un silence; chacun avait compris et attendait la riposte. Le paysan était debout, les bras croisés, toisant dédaigneusement l'homme de la ville. Celui-ci se pencha vers son voisin pour demander le nom, et apprit que son

interlocuteur était le fils du maire de Flanhac, l'homme le plus influent du canton. Alors, très calme, mielleux, d'un ton de reproche attristé :

— Je ne veux pas me fâcher contre vous, Monsieur, car vous ne me semblez pas maître de vous-même en ce moment. Quand vous aurez repris votre sang-froid, vous serez le premier à regretter votre phrase. Laissez à la canaille ces basses calomnies; un homme bien élevé ne doit pas s'en faire l'écho.

Mais Raymond avait brûlé ses vaisseaux; le calme de son adversaire ne fit que l'irriter davantage.

— Je ne m'inquiète pas de votre passé, quel qu'il soit; mais je ne puis supporter que vous veniez au pays détourner la jeunesse. Pérorez ici, si vous voulez, je vous laisse la place. Mais je vous défends de mettre les pieds dans les auberges de Flanhac. Je serai là pour vous expulser, s'il le faut!

Et il sortit, farouche, entraînant son frère.

— Le misérable, grondait-il, une fois dans la rue, quel intérêt peut-il avoir à dauber ainsi sur la terre et sur la religion? Et sa fille qui s'exhibe à l'église et fait insolemment la généreuse!

Jean marchait à côté de lui sans colère, mais l'âme attristée. C'était la première note discordante qu'il entendait depuis son retour au pays. Il se réveillait comme d'un rêve, avec la sensation d'une réalité qu'il avait oubliée. Ce qui résonnait le plus douloureusement en lui, ce n'était pas la rhétorique du gros Lagarrigue; il la connaissait dès longtemps, celle-là, pour l'avoir entendue dans les cafés de la capitale, aux tables d'hôtes et dans les réunions publiques. Mais il constatait avec inquiétude combien l'oreille des paysans était prête à l'écouter. Il devinait que la semence jetée dans ces jeunes âmes y rencontrait un terrain tout préparé et, tôt ou tard, devait y germer. La fascination que la campagne exerçait sur lui demeurait entière; mais il commençait à douter de son irrésistible puissance, puisque, autour de lui, d'autres tendaient à s'en affranchir.

Pour secouer ses pensées, il se mêla à la fête.

Sur la place, des marchands forains avaient établi des boutiques et invitaient les passants à essayer leur adresse ou leur leur chance pour gagner quelque objet de l'étalage. La foule s'entassait, se bousculait, écoutant leur boniment. Afin de faire plaisir aux filles, les garçons jetaient hardiment des pièces de deux sous dans l'escarcelle des marchands; des roues grinçaient en tournant; de grosses balles de peau heurtaient d'un choc mat des poupées grotesques qui chaviraient sur leur pivot en de drôles de culbutes; des jetons de cuivre s'entassaient dans la gueule ouverte

d'un crapeau monstrueux ou, rebondissant sur le corps de la bête, dénonçaient le maladroit d'un tintement métallique. C'étaient des éclats de rire bruyants, des cris aigus chaque fois qu'on gagnait un lot; et l'objet, passé de main en main, prolongeait dans la foule compacte une traînée de murmures joyeux. Sur un autre point de la place, la joie tenait du délire : des petits bergers, avec des contorsions horribles du visage, se disputaient le prix du concours de grimaces; d'autres tentaient, avec leurs dents, de détacher une pièce blanche collée au fond d'une poêle bien graisseuse et bien noire, ou de pêcher quelque menue monnaie dans un bain de farine. Leurs frimousses de ramoneurs ou de pierrots, moitié rieuses et moitié fâchées, sortaient de là drôles au possible. Et vraiment c'était un plaisir de voir les spectateurs se divertir de ces choses simples.

Au milieu de la bousculade et du brouhaha, Jean paraissait radieux; il allait d'un point à un autre, s'amusait comme un enfant, ranimant l'entrain des jeux par ses applaudissements et par des encouragements plus persuasifs que sa bourse lui fournissait. Sur son passage, la foule s'écartait, sympathique, car plus d'un déjà connaissait ce grand garçon à la physionomie ouverte et avenante, et l'on parlait, un peu partout dans le canton, de sa bonté d'âme et de son dévouement aux malades. Autour de lui commençait à se créer une légende et, comme l'avait prédit son père, la réputation de ce nouveau venu était si bonne et si flatteuse qu'elle ne pouvait manquer de le gêner quelque jour. Profitant de l'aubaine, certaines personnes lui demandaient discrètement, au cours d'une conversation, des conseils de santé; d'autres, plus effrontés, l'arrêtaient sur la place et, l'attirant à l'écart, lui extorquaient une consultation.

Mais Jean se contentait d'en rire.

« A l'an prochain les affaires, » pensait-il.

Le bruit de l'altercation survenue entre les Cayrol et Lagarrigue s'était répandu dans la rue :

— Il paraît que vous l'avez rudement remis à sa place, disaient quelques-uns.

Mais lui :

— Ce n'est pas moi, c'est mon frère. Je passe trop peu de temps au pays pour avoir le loisir de me quereller.

Le président de la fête le rencontra et, pour lui faire honneur, le pria de donner le départ de la course en sacs. La chaleur était extrême et l'air si insupportablement lourd qu'on oubliait la morsure du soleil. Derrière la montagne quelque chose de noir et de grondant montait, quelque chose qui, là-bas, sur les plateaux lointains, devait être effroyable, car la lumière soudain avait pâli et la vallée s'était tue, apeurée.

Jean brusqua l'organisation du concours pour que les autres jeux inscrits au programme pussent trouver leur place avant l'orage. Et quand, dans un saut suprême, le vainqueur de la course eut roulé à ses pieds comme une balle de farine, il se retira avec quelques camarades dans l'auberge voisine pour y prendre des rafraîchissements.

IX

Dans la grange on dansait. Avant l'invention du chemin de fer, la route nationale traversait Prades, et les diligences bourrées de voyageurs, et les charrettes des camionneurs ne manquaient pas de s'y arrêter. Aussi les hôtelleries bâties à cette époque de prospérité étaient-elles très grandes, avec des écuries et des greniers capables de loger et d'approvisionner tout un régiment. Aujourd'hui, de cette animation passée il ne restait plus qu'un souvenir et des bâtiments désormais trop vastes, témoins attristés de la décadence de Prades. Mais les jours de fête, les granges, que le foin n'encombrait guère, devenaient d'admirables, de grandioses salles de bal.

Jean entra dans une pièce un peu basse, aménagée aux dépens de l'ancienne écurie. Au-dessus, c'était le plancher de la grange, que les épaisses semelles des danseurs frappaient en ce moment d'une cadence lourde, pareille à celle des fléaux battant les gerbes de blé. Au travers des madriers grossièrement assemblés, parvenaient les sons violents et criards de la musette qui secouait sur la foule une mesure imperturbable, irrésistible, presque brutale.

Après avoir choqué une dernière fois leurs verres, Jean et ses amis montèrent à l'étage supérieur et fendirent le flot descendant des danseurs assoiffés. Là-haut, la place ne manquait pas pour évoluer à l'aise, et, quand la musique acharnée faisait trêve un moment, les couples, bras dessus, bras dessous, pouvaient longuement poursuivre une promenade sentimentale : rien n'empêchait les garçons, en risquant des cavaliers seuls, de bondir par-dessus les tables, de pirouetter, de faire la roue : car la salle n'avait d'autre plafond que la toiture même qui fuyait au-dessus d'eux, en pointe, à toute hauteur. De larges toiles d'araignées, triplement tissées et saupoudrées de poussière, pendaient aux chevrons, comme des draperies, et se balançaient dans la cadence qui, du haut en bas du bâtiment, entraînait les gens et les choses.

Le musicien dominait la foule sur un escabeau supporté par une table massive. Coiffé d'un large feutre, le visage embroussaillé d'une barbe noire, un verre de vin rouge à ses côtés, il regardait, attentif, mais impassible, la cohue qu'il gouvernait à sa guise.

L'instrument dont il se servait était une sorte de biniou auquel, en Auvergne, on donne le nom de *cabrette*. Sous son bras, il pressait la poche en peau de bouc où s'emmagasinait la provision d'air; ses doigts agiles couraient sur les notes; et, quand le bal s'échauffait, les lourdes bottes du musicien entraient, elles aussi, en danse : les grelots dont ses jambes étaient garnies s'agitaient furieusement; ses talons écrasaient la table de formidables bourrades, et sa forte voix de montagnard lançait, par dessus le tumulte, les paroles d'un refrain connu. Alors redoublaient, d'un bout de la salle à l'autre, les appels de pieds et les cris gutturaux; une sorte d'excitation folle passait sur les couples, enfiévrait la mesure, mais ne la troublait jamais, car, sur les planchers raboteux et mal joints des granges, les pas ne peuvent être glissés et, du choc de leurs semelles, les danseurs habiles marquent impérieusement la cadence aux timides et aux maladroits.

Jean entra dans le bal, et comme il était élégant et bon danseur, les succès ne lui manquèrent pas; à peine lui laissait-on le temps de souffler. Tout à coup, dans un groupe de jeunes gens qui pénétraient sous la porte, escortant une femme, il reconnut Mlle Lagarrigue. Mignonne, toute blonde, avec de grands yeux bleus, et sur les lèvres une moue d'enfant gâté, elle aurait eu l'aspect d'une jolie poupée, si, dans ce regard limpide de petite fille, on n'avait surpris par instants un éclair de volonté impérieuse, une flamme singulière. Gentiment elle plaisantait, en bonne camarade, avec les hommes qui l'entouraient, fonctionnaires du chef-lieu ou fils d'émigrants. Il sembla à Jean qu'elle le regardait avec insistance et le suivait tandis qu'il valsait. Une fois, ils se rencontrèrent dans la même contredanse, et l'œil bleu fixé sur celui du jeune homme avait une expression d'étonnement et de reproche, comme s'il lui semblait étrange que ce visage ne fût pas celui d'un ami. Jean se sentait flatté, mais plus troublé encore. Pour la seconde fois dans la journée la rencontre de cette étrangère lui causait une émotion qu'il ne s'expliquait pas. Certes, la femme était jolie, mais l'étudiant en avait vu bien d'autres. Puis, tout les séparait en apparence, jusqu'à la dispute avec le père. Même, en recueillant ses souvenirs, il se rappelait que l'apparition de Mlle Lagarrigue pendant la messe n'avait pas éveillé d'abord sa sympathie. Quelque chose d'un peu théâtral l'avait choqué en elle.....

Malgré tout, sans trop s'en rendre compte, Jean s'arrêta pour la regarder danser. Légère et gracieuse, elle était vêtue très simplement d'une robe en toile blanche; une large ceinture de cuir jaune moulait sa taille svelte, et, sur son corsage, une rose piquée rappelait la fraîcheur du visage. Un chapeau de paille à brides, en forme de

cabriolet, encadrait sa frimousse ébouriffée. Et toujours son regard, au passage, s'arrêtait sur celui de Jean.

L'homme, le premier, se sentit mal à l'aise devant cette insistance et se retira à l'écart. Quelqu'un posa sa main sur son épaule, il se retourna : c'était un de ses cousins qu'il avait remarqué dans le cortège de la jeune femme.

— Te voilà en extase devant Mlle Lagarrigue, mon gaillard, dit le nouveau venu. Le fait est qu'elle est diablement jolie.

— Oui, approuva Jean, tout à fait séduisante.

— Veux-tu que je te présente à elle?

— Impossible, mon cher, tu sais la scène qui s'est passée aujourd'hui entre son père et nous?

— Bah! qu'importe! d'ailleurs, je ne te dissimulerai pas qu'elle-même a manifesté le désir de te connaître.

— Qu'à cela ne tienne, elle ne me mangera pas.

Vraiment, Jean eut honte de lui-même et ne comprit plus rien à ce qui se passait dans son âme, car il rougit jusqu'aux oreilles lorsqu'on le présenta à Mlle Lagarrigue.

Elle lui tendit la main, la figure radieuse, sans paraître remarquer son embarras :

— Votre cousin a eu une idée excellente, dit-elle gaiement, je suis heureuse de connaître des compatriotes que je puis retrouver à Paris. C'est si triste d'avoir à faire deux parts de ses amis, ceux de la campagne et ceux de la ville...

Et comme Jean balbutiait quelques phrases polies :

— Nous avons, d'ailleurs, reprit-elle, des connaissances communes, certains pauvres que vous soignez et qui sont aussi les miens.

Il se souvint, en effet, que, chez les Eyraud, famille nombreuse et sans ressources, on lui avait parlé des visites d'une dame charitable. Puis, après quelques instants de conversation sur ce sujet :

— Nous avons là, dit-elle, un terrain sur lequel nous ne nous disputerons pas. Je sais que votre frère et mon père ont échangé, cet après-midi, des paroles un peu vives, mais je serais désolée que nous restions sur cette mauvaise impression. Entre voisins et braves gens, comme nous, ce serait dommage de ne pas s'entendre.

Elle disait cela d'une voix presque émue; ses lèvres, dans un sourire mutin, découvraient une rangée de dents blanches et croqueuses. Et Jean n'en revenait pas que cette charmante femme, avec la grâce d'un bibelot et la fraîcheur d'un bonbon, fût la fille de ce Lagarrigue, épais et graisseux.

— Il ne faut pas en vouloir à mon père, continua-t-elle. Il n'a pas été élevé dans les mêmes principes que vous. C'est un homme de la ville; il connaît toutes les ressources qu'un émigrant peut y

trouver pour faire fortune et croit sincèrement rendre service aux jeunes gens en les poussant vers Paris. Mon père est un homme fort intelligent et un excellent cœur.

L'éloge du gros homme déplut à Jean. Jamais il n'aurait pu s'imaginer que deux êtres aussi dissemblables physiquement pussent avoir des points de contact et surtout s'apprécier : ça le mettait un peu en défiance. Involontairement, il fit la moue, et la jeune fille s'en aperçut, car elle reprit aussitôt :

— Je ne suis pas toujours aussi gaie que je le parais. Je souffre beaucoup des idées de mon père. Mais je fais mon devoir de fille dévouée, en cherchant à le ramener. Ah! si je pouvais parvenir à l'entourer de braves gens, de gens de votre espèce, au lieu de...

Elle esquissa un geste de colère, sans achever sa phrase. On eût dit qu'elle faisait effort pour retenir ses larmes et que son cœur, trop gros, cherchait un ami à qui confier sa peine. Embarrassé de son personnage et ému en même temps, le jeune homme offrit un tour de valse pour faire diversion. Elle le regarda d'un œil très doux, presque humble, comme pour le remercier de ne pas repousser son chagrin. Puis, brusquement, secouant la tête : « Soyons gais! dit-elle », et elle prit le bras de son danseur. Mais, au moment où ils s'élançaient tous deux, un coup de tonnerre sec éclata et un grand éclair s'en vint jusqu'à la porte de la grange jeter le désarroi. Dans l'animation du bal, on n'avait guère fait attention à l'orage qui approchait. Et, maintenant, il était au-dessus de Prades, hâtant la fin du jour. Le vent secouait furieusement les banderoles et les oriflammes, et de larges gouttes tachaient les dalles sèches.

— Il faut que je me sauve! s'écria Mlle Lagarrigue. J'ai à peine le temps de rentrer chez moi avant l'averse. J'espère, mon cher monsieur, que nous nous verrons souvent à présent que la glace est fondue. Venez nous demander à déjeuner quand vous voudrez. J'y compte, n'est-ce pas? Cela me fera grand plaisir.

Elle serra la main de son cavalier, un peu longuement peut-être, et il sembla à Jean que son sourire d'adieu s'accompagnait presque d'une œillade.

Quand la robe blanche disparut au tournant du chemin, Jean se sentit isolé subitement au milieu de la foule. Un malaise vague, une sorte d'angoisse lui serrait le cœur. Les danses ne l'attiraient plus; toute cette excitation lui parut insipide, la musette criait trop haut, ses camarades l'importunaient de leur conversation oiseuse, sa pensée était loin de la fête : il eut le désir de s'en aller. Mais la tourmente faisait rage, le ciel était en feu, et d'effroyables détonations secouaient l'air et broyaient l'écho.

Tout à coup, un crépitement significatif résonna sur les toitures,

espacé d'abord, sec, métallique; puis, les coups se rapprochèrent, s'alourdirent, se confondirent en un formidable tapage, comme si, de là-haut, on avait vidé, sur les maisons du village, des tombereaux de gravier. C'était la grêle destructrice des moissons, le fléau et la terreur des campagnes.

En un instant, l'animation joyeuse de la salle de bal était tombée : le musicien quittait son estrade, et tous, entassés autour de la porte, regardaient s'effondrer, sous la violence de l'orage, l'espoir de leurs labeurs. Le sol se couvrait de grêlons aussi gros que les billes dont s'amusent les enfants; maintenant, il en était tout blanc, et les glaçons, amoncelés en une couche épaisse, achevaient d'écraser sous leur poids, de flétrir de leur contact mortel, tout ce que, dans la chute, leur choc avait épargné. Des éclairs, pareils à des flammes, se succédaient sans interruption, illuminant la vallée, tandis que des grêlons isolés rebondissaient sur le seuil et venaient flageller, comme par ironie, le visage des assistants.

Puis, les grêlons devinrent plus rares et se fondirent en eau. Une trombe de pluie remplaça l'avalanche meurtrière, et le tonnerre s'éloigna avec des roulements de plus en plus sourds. Pendant une demi-heure, les toits devinrent des cascades et les rues des torrents.

Enfin, tout se calma : un rayon de soleil dissipa la brume, comme un sourire efface les pleurs sur le visage d'un enfant. Déjà la foule s'était dispersée : chacun courait aux nouvelles ou rentrait au logis. Jean restait le dernier dans la grange. Il consulta sa montre, qui marquait six heures et demie. Alors il pensa au chagrin de sa famille et résolut de retourner aussitôt à Flanhac. Son frère était rentré vers le milieu du jour dans la voiture d'un voisin, lui laissant la carriole pour qu'il pût rester tout à son aise. Il attela donc en hâte et partit.

Tout le long du parcours, le spectacle était lamentable. Les feuilles jonchaient le sol; les récoltes étaient brisées, écrasées; les ruisseaux débordés avaient ensablé les prairies; la route rongée par les eaux, et pour ainsi dire écorchée, montrait à nu son ossature ou se couvrait par endroits d'une nappe de boue gluante. La voiture passa près d'une grange incendiée par la foudre. Le toit s'était écroulé, et le foin humide se consumait lentement en des tourbillons de fumée noire, sous les yeux des propriétaires consternés. Ils expliquèrent que ce malheur entraînait leur ruine : au dedans, au dehors, il ne leur restait plus rien, car l'habitation, contiguë à l'étable, avait été ensevelie dans la chute de la toiture.

Alors Jean eut une impression de désillusion douloureuse. Ainsi, la terre, l'*alma mater*, pouvait devenir une marâtre. A Paris, ces pauvres gens n'auraient pas été affligés d'une calamité plus grande.

Ça le révoltait comme une injustice. Il en souffrait dans son amour-propre de campagnard soucieux du bon renom de son cher pays, car il entendait la voix moqueuse du gros Lagarrigue lui crier :

« N'avais-je pas raison? Est-ce la peine de s'évertuer à travailler un sol ingrat pour obtenir une telle récompense? A Paris, on gagne plus, sans risquer davantage. »

Et Jean se désespérait de ne trouver maintenant rien à lui répondre.

X

La semaine suivante, le gros Laguarrigue, confortablement étendu dans un fauteuil, en sa maison de Prades, savourait un cigare après son déjeuner. Il n'était pas triste du tout et s'égayait précisément des choses sur lesquelles Jean s'apitoyait, car il songeait que le cataclysme dont la vallée était victime survenait à point pour servir ses intérêts.

Après avoir mené dans sa jeunesse une existence de labeur et d'aventures, parti du pays avec un mince pécule, il s'était trouvé, un beau matin, à la tête d'une fortune honnête, mais on n'aurait pas pu en dire autant des moyens qu'il avait employés pour y parvenir. Un héritage inespéré mit le sceau à sa chance et, du coup, se trouvant très riche, il songea à se reposer.

Alors il se souvint qu'il possédait une fille élevée quelque part, autour de Paris, dans un pensionnat tenu par des vieilles demoiselles. Ne l'ayant entrevue que de loin en loin, depuis la mort de sa femme, il se la représentait toujours comme une enfant. Il fut donc stupéfait de se trouver en présence d'une jeune fille. Jeanne Lagarrigue allait avoir dix-sept ans et rongeait impatiemment son frein. Par dégoût du milieu un peu trop étroit et suranné dans lequel elle se sentait moisir, elle avait pris exactement le contre-pied de toutes les idées saines qu'on cherchait à lui donner. Aussi faillit-elle devenir folle de joie quand son père lui annonça du même coup qu'elle était libre et riche. Elle sauta au cou du gros homme qui fut ému de cette expansion et flatté de voir que sa fille était jolie. Aussi, dès ce jour, se mit-il à la traiter en enfant gâtée. Pendant deux ans, la petite personne put se passer toutes ses fantaisies. Pourtant, elle n'était pas satisfaite, et se désolait en songeant que sa fortune ne lui procurait ni position, ni même des relations. Le père connaissait peu de monde, et les rares amis qu'il avait ne flattaient guère la fille. En vain s'ingénia-t-elle à forcer quelques portes : la réputation douteuse de son nom la fit toujours éconduire.

Comme elle ne manquait ni d'esprit ni de décision, elle ne s'obstina pas à tourner dans le même cercle et son plan fut vite

arrêté : « Il faut, pensa-t-elle, faire peau neuve et reprendre l'édifice par la base. »

On émigrerait à la campagne, on choisirait, pour s'y installer, une vallée lointaine de l'Auvergne, d'où son père tirait sa vague origine. Là, leur réputation n'étant pas connue, ils joueraient aux châtelains ou se feraient un piédestal de la politique. Le site de Prades leur plut ; ils trouvèrent à acheter, à la porte du bourg, un bel enclos, planté d'arbres séculaires, et y construisirent une villa coquette et confortable : la villa des Fleurs.

C'est là que, depuis deux ans déjà, ils venaient passer la belle saison, menant grand train, s'étudiant à paraître généreux et bons enfants.

La jeune fille ambitionnait pour son père le mandat de conseiller général, et, comme elle était habituée à ce que tout pliât devant sa volonté, elle ne mettait pas en doute le succès de son entreprise.

Le parti conservateur, qui dirigeait le canton de Prades, était représenté, depuis la retraite du marquis, par un vieux notaire, homme considéré et populaire.

C'était donc du côté opposé qu'il fallait se rejeter, rallier les mécontents, créer une agitation. Lagarrigue s'occupait à cela depuis deux années, adroitement et en sous-main : il s'attaquait principalement aux jeunes, les réunissait, les chapitrait, les éblouissait.

« Si je puis les détourner du sillon héréditaire, disait-il à sa fille, ils seront à moi. »

Celle-ci avait adopté une autre ligne de conduite, jugeant inutile de rompre entièrement avec le parti au pouvoir, car l'élection ne devait avoir lieu que l'année suivante, et d'ici là savait-on ce qui pouvait se passer? Aussi s'attachait-elle à pallier la mauvaise impression que pourraient produire les théories de son père. Elle cherchait à se concilier les bonnes grâces du curé-doyen de Prades et de ses confrères, assistait dévotement aux offices et faisait de fréquents cadeaux aux églises. Petit à petit, elle se mettait en relation de visite avec les familles notables du pays, et l'on n'osait faire mauvais accueil à cette charmeuse, qui enchantait les jeunes et cajolait les vieux.

On la disait très secourable aux malheureux, assidue au chevet des malades. Elle s'entourait d'une auréole de charité, et sa conduite portait ses fruits, car, parmi les plus solides conservateurs de Prades, elle comptait des admirateurs ; les moins séduits prenaient tout au moins sa défense et l'on était indulgent pour le père en faveur de sa fille. L'adroite personne comptait ainsi, au jour décisif, ne pas avoir à lancer l'un contre l'autre deux partis irréconciliables. Sachant bien que le parti tout neuf, créé par son père, était le

plus faible et serait enfoncé au premier choc, elle amenait doucement des défections, s'assurait des neutralités bienveillantes, pratiquait en un mot l'éternelle politique de la femme : « Diviser pour régner. »

Ainsi, par des moyens opposés, tous deux travaillaient au but commun, et la réussite de leur plan apparaissait de jour en jour moins improbable.

Lagarrigue songeait à cela en s'étirant sur son fauteuil; et les pensées les plus optimistes s'envolaient vers le plafond dans la fumée de son cigare. A ce moment, sa fille entra.

— J'ai à t'annoncer une nouvelle importante, papa; le docteur vient de me dire que Sirac ne passerait pas la nuit. (C'était le nom du conseiller général dont Lagarrigue convoitait la succession.)

— Tant mieux, répliqua joyeusement le gros homme; l'occasion n'a jamais été plus favorable. Sacré orage de l'autre jour! je l'aurais commandé exprès que je ne serais pas servi plus à point! Au plus fort de la tourmente, mon digne concurrent est frappé d'une attaque d'apoplexie; la grêle ruine mes bons électeurs de demain; au lieu de gens satisfaits et disposés par conséquent à conserver l'ordre établi, je ne trouve plus que des esprits chagrins, ne sachant à qui s'en prendre. Or, quand on se plaint, on est mûr pour tomber dans l'opposition. Sirac et les siens représentent l'état actuel; moi, je suis n'importe quoi, mais je suis autre chose. C'est donc moi qui tiens la corde. J'exploite leur mécontentement et je pêche en eau trouble.

— Voilà qui est admirable, tacticien en chambre; mais, pour ma part, j'appréhende beaucoup le champ de bataille.

— Laisse-moi donc être gai un peu. Dieu est avec nous depuis que tu fréquentes les curés. Il nous a envoyé son tonnerre, comme autrefois au peuple juif, pour frapper un coup en notre faveur.

— C'est trop tôt et nous ne sommes pas encore prêts. Dans un an j'aurais attiré à nous la moitié des partisans de Sirac.

Mais le père était en veine de fronder :

— Qu'importent tous ces fossiles! Nous avons pour nous l'administration, grâce au sous-préfet. Puis, comptes-tu pour rien nos partisans?

— Peuh! toute la canaille!

— Eh bien, oui, la canaille, c'est une force, entends-tu, une force d'autant plus grande que, dans ce canton, on l'ignore; on ne s'en méfie point. Je veux que mes partisans fassent un tel tapage qu'on les suppose légion. Je veux qu'ils assourdissent les autres et entraînent avec eux la foule des badauds qui vont où va le bruit.

— Moi, j'avais rêvé un triomphe plus paisible qui nous aurait solidement posés dans le pays.

— Oui, auprès des honnêtes gens, je sais. Ah! candeur! t'imagines-tu qu'ils nous adopteront jamais! Tu peux bien les retenir un instant, paralyser leur mauvais vouloir par ton manège de femme; mais, aussitôt loin de toi, ils s'évaderont de tes filets. Te souviens-tu du soir de la fête de Prades? Tu rentras triomphante, quoique trempée de pluie : « Je viens de réparer ta gaffe, me criais-tu, tu nous avais brouillé avec les Cayrol, qui tiennent la plus grosse commune du canton. Heureusement j'ai repêché le cadet. » A t'entendre, ce garçon était entièrement conquis; dès le lendemain, il devait être suspendu à notre sonnette. Voilà plus de quinze jours de cela, et, sœur Anne, tu ne vois rien venir. Ton influence n'a pas été de longue durée.

— Je m'en suis inquiétée, papa, répondit vivement Mlle Lagarrigue, car je considère que ce jeune homme serait un des plus gros atouts de notre jeu. J'ai dépêché vers lui notre ami Laplanche, qui est son cousin et me l'a présenté à la fête de Prades. Il paraît que ce garçon meurt d'envie de venir ici, mais il a peur des foudres paternelles. Aussi suis-je décidée, par quelque moyen que ce soit, à le revoir.

. . . .

XI

Le cousin Laplanche n'avait pas trompé Mlle Lagarrigue en lui disant que Jean pensait à elle sans cesse. Depuis la fête de Prades, le pauvre garçon n'était plus le même.

Le sentimentalisme vigoureux développé en lui par le contact de la belle et grande nature, faisait place à une mélancolie défaillante, irrésolue. Le souvenir de la jolie blonde lui trottait par la tête.

La vision s'était insinuée dans son esprit comme une chose agréable et sans conséquence, qui occupe et distrait une minute, mais ne retient pas. Peu à peu, Jean y prit plus plaisir qu'il ne se l'avouait au début. D'abord, il se contentait de ne pas la chasser; bientôt il l'évoqua lui-même. Alors la vision devint une hantise; c'est elle qu'il promenait à travers la vallée, dont la beauté maintenant le trouvait insensible, elle surtout qui s'était installée à son chevet, lui contractait le cœur et l'agitait d'une fiévreuse insomnie. Le pauvre garçon s'apercevait trop tard que sa nature impressionnable était en proie à une influence moins douce à la fois et moins profonde que celle du sol natal, mais plus vivante et plus tyrannique.

En se retournant, la nuit, rageusement sur son oreiller, il envoyait promener à tous les diables l'obsession troublante, grondait, geignait, faisait le fanfaron, tentait de se moquer de lui-

même; et quand il s'était bien agité, bien démené, quand il avait suffisamment pesté ou ri d'un rire qui sonnait faux, alors il s'allongeait à son aise pour dormir, et, dans le silence du repos convoité, pesait à nouveau sur lui l'envoûtement magique, la sorcellerie d'un sourire.

Il est juste de reconnaître que Jean, quand il eut reconnu le danger, fit de louables efforts pour le conjurer. Il pensa qu'il demeurait trop inactif, qu'il avait besoin de distractions bruyantes et mouvementées. Aussi s'étudiait-il à ne pas laisser un instant de sa journée abandonné au hasard de la flânerie. Il se créait, le soir pour le lendemain, des programmes très compliqués, prenait part aux travaux du domaine, entreprenait plus que jamais des promenades très longues et très fatigantes. Son père avait mis à sa disposition un jeune cheval, le chargeant d'en compléter le dressage. De bonne heure, il enfourchait la bête, grimpait sur les plateaux de bruyère et galopait follement en tous sens, heureux de sentir la brise matinale lui fouetter le visage, de se lancer à toute vitesse avec la sensation de se fuir lui-même, l'espoir de laisser derrière lui, sur les étendues solitaires, les souvenirs tenaces qui s'accrochaient à lui. « Il faut, pensait-il, que je fasse secouer tout cela par le vent de la montagne. »

Le bon curé, avec lequel il s'en allait visiter les malades, n'avait pas été long à remarquer l'état d'esprit anormal de son jeune ami. Il s'en inquiétait, retournait mille raisons dans sa cervelle, sans pouvoir en trouver une qui lui parût concluante. Pourtant, il entendait en dedans de lui-même une voix qui chuchotait : « Ce garçon s'ennuie parmi nous : c'est la nostalgie de la capitale qui le tient. » Mais il faisait taire cette voix, car ce qu'elle lui disait lui faisait trop de peine.

Il circonvenait Jean de son mieux, pour tâcher d'obtenir de lui quelque confidence. Mais celui-ci se gardait bien de le mettre sur la voie, car il se sentait ridicule avec cette passion vague que son imagination créait de toutes pièces dans son cœur. A peine avait-il entrevu Mlle Lagarrigue. Savait il seulement s'il lui plaisait? Que peut-on conclure de quelques phrases aimables, d'un regard un peu trop prolongé? Il y a des femmes qui ont perpétuellement sur les lèvres un sourire accueillant, dont l'œil lance pour tous la même flamme, enveloppe tous les hommes dans la même langoureuse caresse; et cela sans arrière-pensée aucune, par un manège de coquetterie innocente, si naturelle qu'elles ne s'en rendent compte qu'à demi.

Aussi Jean s'efforçait-il de détourner les soupçons de son parrain :

— Ce n'est pas moi, Monsieur le Curé, qui suis changé, mais

plutôt ceux qui m'entourent. Quand je suis arrivé à Flanhac, tout était radieux. Je me rappelle de quel enthousiasme j'étais transporté devant cette nature si puissamment belle, dans l'atmosphère vivifiante du pays natal. Je ne voyais autour de moi que des visages heureux, des floraisons luxuriantes, des moissons superbes; la terre semblait sourire à la confiance des hommes : et moi je me laissais entraîner dans ce courant d'amour et d'allégresse qui enveloppait les gens et les choses. Mais, depuis le grand orage de l'autre jour, quelle transformation! La terre offre un aspect lamentable et les paysans des mines renfrognées. On ne voit que des ruines, on n'entend que des doléances. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que je sois mélancolique, comme les autres?

Sans avoir grande confiance dans la sincérité de cette réponse, l'abbé en fit part à la bru, personne sensée qu'il prenait volontiers comme confidente.

— Jean vous conte des sornettes, Monsieur le Curé, lui dit-elle. Il est tout simplement amoureux : ça crève les yeux.

— Mais de qui? Ce n'est pas, je suppose, en l'honneur de Marinette qu'il prend ces airs navrés?

— Mais si. Il a le cœur pris et elle est absente : ça suffit à le rendre triste. Seulement, il ne veut pas l'avouer, parce qu'il est un peu fiérot, comme tous les garçons, et son secret lui pèse. Tenez, j'ai une idée. Je vais lui conseiller d'écrire à la petite.

Le jour même, elle lui porta l'antienne.

— Vous n'êtes guère poli, Jean. Voilà une jeune fille qui semble avoir de l'inclination pour vous et qui ne vous déplaît pas. Or, vous la laissez plus de trois semaines sans nouvelles. Pourtant, vous vous étiez promis de vous écrire, m'avez-vous dit.

— Bah! pense-t-elle seulement à moi? Son écriture est aussi rare que la mienne.

— C'est à vous de commencer. Allons, montez dans votre chambre et mettez-vous en frais d'un joli style.

Ainsi pris de court, l'étudiant obéit. Il s'enferma chez lui, machinalement ouvrit son encrier, étala devant lui une belle feuille de papier, trempa son porte-plume et... resta près d'une heure à regarder fixement au-dessus de sa tête les solives du plafond. Mille pensées l'assaillaient, dont pas une ne se rapportait à la fille du docteur, et la page restait toute blanche au-dessous de la formule : « Ma chère Marie », qui l'agaçait par son ironique banalité. Enfin, las de s'agiter sur sa chaise et de se mordiller les doigts, mécontent de lui-même et les joues enfiévrées, il ferma son buvard et sortit précipitamment. Il traversa le bourg, désert à cette heure de la journée, et suivit la route dans la direction de Prades. Il marcha

longtemps, la tête basse, sans se rendre compte de l'heure, absorbé dans de vagues imaginations.

Tout à coup, à un détour de la route, le bruit d'une voiture lui fit lever les yeux. A cinquante mètres, une charrette anglaise lui apparut, venant au grand trot à sa rencontre. Une jeune femme la conduisait et Jean eut au cœur un soubresaut violent, comme un arrêt de la vie : il venait de reconnaître M[lle] Lagarrigue. Son premier instinct fut de fuir, mais il était trop tard pour opérer honorablement une retraite, et la route à cet endroit, suspendue entre le ravin et une haute falaise de rochers, ne permettait pas de se dérober sur les côtés. C'était un de ces passages où il ne fait pas bon se rencontrer face à face avec son ennemi, où les gens craintifs passent en se signant, la nuit. D'ailleurs, Jean n'eut pas le loisir de délibérer longuement : déjà la voiture le croisait et brusquement s'arrêtait.

— Bonjour, monsieur Cayrol, cria une voix gaie... Je suis ravie de vous rencontrer. Vous n'êtes pas venu me voir depuis notre rencontre à Prades. C'est mal à vous de ne pas avoir tenu votre promesse.

Jean balbutia quelques excuses banales.

— C'est bon, c'est bon, dit-elle en riant, ne mettez pas votre cerveau à la torture pour inventer des prétextes polis. Vous m'aviez oubliée, voilà tout.

Jean protestait avec embarras, mais l'émotion de sa voix prouvait que ses paroles étaient sincères. Ses yeux disaient tout ce qu'une respectueuse réserve lui commandait de dissimuler ou du moins d'atténuer. Il ne pouvait détacher ses regards du visage de la jeune femme et s'étonnait de la trouver plus séduisante encore qu'elle ne lui était apparue la première fois. Les jours d'héroïques efforts où il cherchait à se tromper lui-même, à rejeter bien loin l'ensorcelante vision, il s'était répété qu'une première impression est trompeuse, que souvent l'imagination s'exalte et pare la réalité d'un prestige factice.

« Quand je la reverrai, pensait-il, j'aurai sûrement une désillusion. »

Cependant, il n'avait pas osé tenter l'épreuve. Et voilà, sans qu'il la cherchât, qu'elle se présentait d'elle-même, et, du coup, mettait à néant tous ses sophismes. C'était bien toujours la sémillante blonde dont la rencontre, deux fois déjà, l'avait profondément troublé. Cependant, aujourd'hui, il croyait découvrir en elle une femme nouvelle, aussi gracieuse, mais plus imposante, avec, dans le regard, une lueur d'énergie, et sur son visage ardent un air de décision qui la grandissait.

Elle portait un cache-poussière de nuance sombre, au-dessus duquel sa chevelure d'or flamboyait.

— J'étais venue, expliqua-t-elle négligemment, pour rendre visite à ces pauvres gens dont la maison a brûlé le long de la route, vous vous en souvenez, le jour de l'orage.

— Et vous avez continué votre promenade jusqu'ici?

— Oui, la route est si jolie en se rapprochant de Flanhac, que je m'y promène souvent rien que pour le plaisir des yeux.

En réalité, elle venait rôder de ce côté dans l'espoir de rencontrer Jean.

— Ces infortunés, continua-t-elle, me font réellement de la peine. Depuis l'incendie, ils ont un enfant en fort mauvais état de santé. Vous qui êtes médecin, vous devriez aller voir cela. Je fournirais les remèdes que vous m'indiqueriez.

— Je serais enchanté, Mademoiselle, de m'associer à cette charité, répondit Jean avec empressement.

— Eh bien, je vous prends au mot, montez à côté de moi : ma femme de chambre se placera derrière. Je vous emmène là-bas.

Jean n'osa refuser; et quelques minutes plus tard la voiture s'arrêtait devant une masure, à peine couverte, qui servait momentanément d'abri aux malheureux incendiés. L'enfant était un être chétif et pâlot que l'anémie consumait. Pourtant, en voyant entrer Mlle Lagarrigue, il sourit presque gaîment, et l'on eût dit qu'avec cette chevelure blonde un rayon de soleil pénétrait dans le taudis. Cet accueil, la façon maternelle dont la jeune fille donnait ses soins au petit malade, les mots affectueux qu'elle savait trouver pour lui, toute cette mise en scène émurent l'étudiant et dissipèrent ses dernières préventions. Aussi, lorsqu'en les reconduisant la mère s'écria : « Dieu vous bénira, Mademoiselle, car vous êtes aussi bonne que belle », Jean s'aperçut que la paysanne interprétait exactement sa propre pensée.

— Peut-on vous ramener chez vous, Monsieur? interrogea Mlle Lagarrigue.

Jean eut la vision soudaine de l'effet déplorable que produirait sa rentrée au logis en semblable compagnie. Il refusa poliment, alléguant l'obligation d'une course à travers les champs, car il n'était pas mûr pour un pareil état.

Mais les précautions que le brave garçon prenait pour cacher son escapade devaient être inutiles. Le curé avait vu de loin son filleul passer en voiture, en compagnie de deux femmes. Aussitôt rentré à Flanhac, il alla trouver la bru et lui conta la chose :

— Surveillons-le, conclurent-ils ensemble, car il doit y avoir quelque anguille sous roche.

Vicomte de Miramon Fargues.

La suite prochainement.

PRIÈRE SUR UNE CIME

Me voici sur le point culminant. Je domine
Les plus glorieux pics, les sommets les plus fiers,
L'église et son clocher, le pâtre et sa chaumine,
L'orage et ses éclairs.

Je domine l'amas des granits titaniques,
Les blocs pétrifiés, les cratères éteints,
Les fièvres, les rumeurs, les sanglots, les paniques,
Les haines, les instincts.

Je domine les bruits sinistres, les huées
Du forum ou de la bataille, et tous les maux
Qui frappent, sous la fuite horrible des nuées,
L'homme et les animaux.

Et tandis, ô soleil, que tu montes et gagnes
Le précipice obscur, l'invisible chemin,
Je contemple, inspiré, le chaos des montagnes
Et le chaos humain.

Mais, plus haut que la neige étincelante et vierge
Qui dévale en torrents fougueux, plus haut encor
Que l'Océan d'azur d'où l'orbe rouge émerge
Comme un navire d'or;

Plus haut que la dernière étoile, ma pensée
Atteindra l'âpre Enigme en quelque essor fatal,
Et, jusqu'à l'inconnu redoutable élancée,
Comme d'un piédestal,

Mêlée aux firmaments qu'un souffle transfigure,
Heurtera de son aile infime au seuil sacré,
Et saura mesurer son vol à l'envergure
De l'Esprit libéré.

O Dieu, qui m'avez mis sur la terre, j'ignore
L'origine aussi bien que le terme, et ne sais
Si mes aïeux vivaient sous la tente sonore,
Dans les siècles passés.

Je vois que l'homme lutte et halète et s'agite
Et s'épuise, comme un esclave entre ses murs,
Pour un morceau de pain qu'il dévore en un gîte
Hanté de deuils obscurs.

Mais la tentation torturante, infinie,
D'apprendre quels tourments et quels combats nouveaux
Succéderont, après la mort, à l'agonie
Lente de nos cerveaux!

Mais l'implacable faim, mais l'angoisse obstinée
De savoir quel soleil jadis nous éclaira,
Et quels astres luiront sur notre destinée,
Quoi donc l'apaisera?

Le ruissellement frais du froment qui s'égrène,
Intarissable source aux mystiques douceurs,
Suffit-il à laisser radieuse et sereine
L'âme ample des penseurs?

Non. A ceux-là qu'obsède une vaine chimère,
A ceux-là que fascine un mirage qui ment,
Il faut, pour concevoir l'existence éphémère,
Un plus noble aliment.

O Dieu, puisque à mes pieds les moraines, les faîtes,
Les gouffres, les glaciers s'allument tour à tour,
Puisque immuablement l'homme erre et pleure, faites
Que je sois tout amour.

Veuillez que cet amour de rien ne s'importune,
Et qu'il s'exhale avec d'harmonieux élans
Sur la moindre détresse et la moindre infortune
En rythmes consolants.

Faites qu'il soit ému d'une telle tendresse,
Qu'il reste au fond de tant d'extase évanoui,
Que toutle désespoir qui devant lui se dresse
En demeure ébloui.

Et qu'enfin, triomphal comme une aube divine,
Il effleure ici-bas de rayons caressants
La souffrance qu'on voit et celle qu'on devine
Sur le front des passants.

Veuillez que, disparu parmi les choses mêmes,
Il ondule et frissonne avec les champs de blé,
Et qu'il gémisse aussi dans les plaintes suprêmes
De l'arbre mutilé.

Qu'il soit l'humble soupir des angélus, qu'écoute
Le laboureur courbé sur son sillon amer;
Le cri du soc lassé qui déchire la route,
Et l'hymne de la mer.

Qu'il soit l'appel vibrant des troupeaux lamentables
Sentant planer sur eux les fantômes du soir,
Et beuglant de désir vers les tièdes étables
Ou le clair abreuvoir.

Qu'il soit un chant d'oiseau dans l'ouragan farouche;
La voix d'un souvenir dans l'insondable oubli;
L'illusion du mort que l'on a dans sa couche
Funèbre enseveli.

Qu'il soit, quand la tempête affreuse se lamente,
Le verbe d'or fondu dans la clameur d'airain,
Le phare altier qui, dans l'écume et la tourmente,
S'exhausse souverain.

Qu'il soit l'apôtre dont la parole désarme;
La patrie attendue après le sombre exil;
Le sourire qui boit et qui sèche une larme
Eclose au bord d'un cil.

Qu'il soit l'appui du faible, et qu'il soit la lumière
De l'aveugle, et qu'il soit la grâce du maudit,
Et le ciel où dans son innocence première
Toute âme resplendit.

Et qu'ayant balayé du souffle de ses ailes
La fange où rampe encor l'être crucifié,
Il érige devant les peines éternelles
L'éternelle pitié.

Léonce Depont.

UNE « VIE » NOUVELLE DE MGR DUPANLOUP [1]

Très prochainement doit paraître une *Vie nouvelle de Mgr Dupanloup*, à la Librairie des Saints-Pères, dans la collection intitulée : *Les Grands Hommes de l'Eglise au dix-neuvième siècle* [1]. L'auteur, M. Michel Salomon, a demandé une préface à notre collaborateur et ami, M. le comte H. de Lacombe, comme à l'un des contemporains qui ont le plus approché et connu le grand évêque d'Orléans, et nous sommes heureux de reproduire ce nouvel et éloquent hommage à une glorieuse mémoire.

Le temps, avec la paix et le lointain qu'il amène autour d'une mémoire, agit inévitablement sur les jugements des hommes : il les fixe, les tempère, les corrige; parfois il les affermit et les exalte; parfois aussi il les change et les renverse. Il est des renommées qui subissent des déchets : au milieu des qualités saillantes, les parties faibles apparaissent; ce qu'il y eut d'inférieur dans les mobiles, perce à nu; et, après avoir été trop indulgent pour le vivant, on se reproche d'être trop sévère pour le défunt. Rien de pareil ne s'est produit en moi pour Mgr Dupanloup : voilà vingt-six ans qu'il est sorti de l'arène de ce monde, vingt-six ans qu'il n'est plus; j'ai toujours senti croître, par le souvenir et la réflexion, l'extraordinaire respect qu'il m'avait inspiré. La science assure qu'on ne voit le ciel que la nuit. Sur le grand fond immobile de la mort, les vertus d'un homme se détachent mieux, comme les étoiles sur l'immensité silencieuse et noire.

Il avait reçu du ciel une âme généreuse et noble s'il en fut. Ce qui frappait tout d'abord dans son commerce, c'était la hauteur naturelle de ses pensées. Honoré de sa bienveillante amitié, l'ayant vu de près dans les circonstances les plus diverses et souvent les plus graves, je n'ai jamais remarqué en lui aucune trace de préoccupation personnelle, jamais une ombre d'orgueil, d'envie,

[1] Chaque volume : 2 francs.

de rancune, de calcul humain, d'ambition terrestre. Il a pu se tromper sur des questions de conduite ou sur des points de détail; il a pu excéder dans ses réprobations et dans ses résolutions : la flamme qui l'animait était toujours pure, toujours allumée à quelque foyer sacré, Dieu, la religion, la patrie, le bien des âmes, la paix des sociétés dans l'équité et le droit. Loin d'être impatient de la contradiction, il la provoquait et la supportait avec une facilité singulière. Il consultait beaucoup, et des côtés les plus différents : même lorsque sa conviction était faite, il l'éprouvait encore par le choc des avis. Une fois sa décision prise, elle revêtait à ses yeux l'impérieuse majesté d'un devoir à remplir; il l'exécutait simplement, sans souci des obstacles et des périls, avec une intrépidité tranquille où le sacrifice lui était un attrait de plus. Examinez-le à quelques-unes des époques qui firent date dans sa vie, au lendemain de 1830 lorsque la monarchie tombe, ou bien au lendemain du 2 Décembre lorsque l'Empire s'élève, ou encore à la veille du concile; qu'on approuve ou qu'on désapprouve ce qu'il fit alors, force sera de reconnaître qu'entre les voies qui s'offraient à lui, il choisit celle qu'aurait déconseillée l'égoïsme attentif à se ménager et à se pousser. Tel il se montra jusqu'à la fin; dans les derniers mois de sa vie, on vint lui dire que le ministère de M. Dufaure, qui, d'accord avec le Pape Léon XIII nouvellement élu, désirait son élévation à la dignité de cardinal, lui saurait gré de ne pas faire d'éclat public contre le centenaire de Voltaire dont il regrettait, mais dont il ne pouvait empêcher la célébration presque officielle. L'évêque répondit qu'il n'avait pas à entrer dans cet ordre de considérations; et il lança ses lettres qui portèrent coup.

Dans un chapitre de votre ouvrage où vous étudiez avec beaucoup de finesse et de sagacité l'instituteur dans Mgr Dupanloup, vous dites, d'un mot très heureux, qu'à son Petit-Séminaire de Paris il avait inauguré l'éducation par l'honneur. L'honneur, le respect de soi-même, la délicatesse suprême et l'exquise pudeur de l'homme! Mgr Dupanloup compléta sa méthode par son exemple, il fut un type achevé d'honneur. Dans cet art difficile de l'éducation, il avait eu pour inspirateur et pour collaborateur un maître que vous ne me semblez pas estimer à son incomparable valeur, Fénelon, ce limpide et merveilleux esprit qui eut presque autant de génie que Bossuet et bien plus d'intelligence que Voltaire. Le *Télémaque* dont vons parlez avec un demi-sourire est une imitation originale de l'antique et un chef-d'œuvre, unique en son genre, de la littérature moderne : beau vase grec où fut versée la divine liqueur de l'Evangile. Au milieu des fictions, et même, si vous le voulez, des chimères, le moraliste, le connaisseur des âmes, le

directeur des consciences s'y révèlent à chaque instant par des traits profonds. Un des anciens élèves du Petit-Séminaire de Paris, Mgr Coullié, le vénérable archevêque de Lyon, se plaît à raconter l'effet prodigieux que, dans ses entretiens de la lecture spirituelle, l'abbé Dupanloup produisit sur son jeune auditoire en lui expliquant, d'après le *Télémaque*, les âges de la vie.

Fils d'un siècle agité, Mgr Dupanloup eut, plus encore que Fénelon, né en des temps plus sereins, l'âme vibrante. Elle passait dans sa parole. Elle faisait son éloquence d'une pénétrante puissance. Peu d'orateurs l'ont égalé, et il n'y a que M. Berryer qui l'ait dépassé dans le pathétique, dans les cris familiers et sublimes. Sa sensibilité ardente, sa fraîcheur d'impressions ne surent jamais vieillir. Il les gardait sous ses cheveux blancs. Il aimait avec ravissement un beau paysage, et plus encore une belle œuvre, et plus encore une belle action. Il s'attendrissait jusqu'aux larmes devant l'héroïsme. Il n'avait rien du Pharisien. Ses entrailles s'ouvraient à toutes les misères et à toutes les douleurs humaines. Il avait la passion et la compassion. Dans ses récits de jeunesse, M. Ernest Renan, qui n'est pas sans critiquer son ancien maître, s'interrompt pour s'écrier : « Quel bon et grand cœur! » De ce bon et grand cœur, n'avait-il pas un souvenir qui était comme attaché à sa vie? L'abbé Dupanloup, qui l'avait distingué enfant, venait le voir au séminaire de Saint-Sulpice où il était entré. Un jour il crut sentir, dans quelques paroles embarrassées du séminariste, le doute qui couvait, prêt à faire explosion. « Mon enfant, lui dit-il, si vous êtes troublé à ce point, pourquoi continuez-vous à communier? » Le jeune homme répondit que, s'il ne communiait pas, il devrait quitter Saint-Sulpice, et que, s'il quittait Saint-Sulpice, il ne saurait où aller. « Avant tout, reprit le prêtre, le vrai prêtre, cessez ce sacrilège, ne mettez pas sur vous cette malédiction. » Tristement, avec une douceur affectueuse, il lui glissa dans la main les ressources qui lui permettraient de sortir au plus vite de la pieuse maison et d'orienter sa vie ailleurs. A cette scène ineffaçable, Mgr Dupanloup fit une allusion rapide dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille* où, prenant à partie M. Renan à l'occasion de ses attaques sans merci contre cette Eglise qui l'avait nourri, il écrit : « Je ne puis me défendre d'ajouter que, parmi les choses saintes que M. Renan devrait respecter et qu'il ne respecte pas, il en est une dont il devrait lui être à jamais impossible de parler : c'est l'Eucharistie. Il m'entend, et je sais ce que je dis. »

Même pour nous autres profanes, il offrait ce caractère attachant qu'en lui les qualités naturelles de l'homme et les vertus surnatu-

relles du prêtre se fondaient dans une forte et aimable harmonie. Il avait l'enthousiasme dans l'imagination et la règle dans les pensées. Tout ce que son siècle avait conçu de meilleur frémissait dans ses généreux instincts, mais apaisé et ordonné, au sein d'un idéal vivant. On le sentait sympathique et supérieur aux aspirations où s'agitaient ses contemporains. Il les comprenait assez pour être entendu d'eux; ce n'était pas un étranger, encore moins un ennemi, c'était un homme du pays, du même pays intellectuel et moral, arrivé plus vite et plus haut. Il attirait et imposait. Les foules comme l'élite venaient à lui. Je l'ai vu dans des réunions brillantes où il passait et ne s'arrêtait pas, parmi les princes de la naissance, de la fortune et de l'intelligence; leur pair à tous, il se distinguait de tous par sa prééminence d'homme de Dieu. Jamais négligé, toujours simple, sans la vaine pompe qui enfle et amoindrit, n'ayant d'ornement que sa croix d'or sur sa poitrine, il avait grand air et une sorte de rayonnement.

C'est qu'en effet, chez Mgr Dupanloup, le prêtre n'avait pas étouffé l'homme; il l'avait épanoui dans sa richesse native. Le grand homme sortit du bon prêtre. Prêtre, il l'était avec un soin jaloux, non seulement par l'onction sainte, mais par ses pratiques minutieuses, par ses habitudes de séminariste, par l'austère règlement de ses journées; au milieu de ses travaux et de ses affaires, son feu sacré brûlait toujours, — ce feu qu'il répandait dans les cœurs en lumière chaude, et qui remettait sur bien des lèvres les paroles des pèlerins d'Emmaüs après leur rencontre du Christ ressuscité. Que de personnes ont trouvé, depuis la mort de Mgr Dupanloup, qu'il s'était fait un froid dans leur vie!

Il fut évêque comme il était prêtre, sans réserve, sans partage, tout entier à sa mission divine. Lorsqu'ils le voyaient engagé dans des combats aux quatre coins de l'horizon, quelques gens du monde se demandaient si son diocèse ne souffrait pas. La réponse est dans la variété presque infinie des œuvres qu'il a fondées, dans les maisons d'éducation qu'il a instituées, dans les églises qu'il a élevées ou relevées, — le tout avec une gestion si vigilante qu'après trente années de l'épiscopat le plus fécond, il n'a pas laissé à ses successeurs un sou de dette, et qu'il leur a même laissé (pour ne citer qu'un exemple) de quoi doter leur cathédrale d'orgues, de cloches et de splendides vitraux où l'épopée de Jeanne d'Arc, que son éloquence avait chantée, étincelle dans la couleur et la lumière. Le P. Gratry, dans ses *Sources*, disait que ce que Massillon avait composé de plus beau, c'étaient ses discours synodaux pour ses curés d'Auvergne. Sans aller jusque-là pour Mgr Dupanloup, on peut dire que ses instructions, même administratives, à ses

doyens et à ses prêtres, se lisent avec admiration, même après ses panégyriques de la libératrice d'Orléans, ses adieux au P. de Ravignan, aux martyrs de Castelfidardo, à Lamoricière, ses discours de Malines et de Versailles. Dans ses amertumes et dans ses fatigues, en butte à l'ingratitude, à l'abandon, à des soupçons douloureux et à d'effroyables injures, il répétait avec bonheur le mot de l'un de ses prédécesseurs sur le siège d'Orléans, qui, jeune prêtre, avait été, sous le Directoire, déporté à la Guyane : « Une bonne messe console de tout. » Vieux, malade, infirme, à cet âge où ceux qui ont le plus agi se découragent d'avoir fait si peu, et où « le rien de tout », dont parle Bossuet, se montre avec une intensité poignante, il était toujours le même, vaillant, la croix ou l'épée en main, invaincu même dans la défaite. Cet intarissable flot de vie qu'il portait en lui, Mgr Dupanloup l'alimentait à la source éternelle qui est Dieu dans les sacrements de son Eglise.

Si j'avais à marquer la figure historique de Mgr Dupanloup, je ne sais si je ne lui appliquerais pas le nom de médiateur qui fut donné au soldat devenu évêque, l'un des fondateurs de la France, notre apôtre national, saint Martin. Comme l'évêque de Tours du quatrième siècle, l'évêque d'Orléans du dix-neuvième a été un médiateur entre un monde qui finissait et un autre qui commençait. Venu au confluent de deux sociétés, il a cherché, sans qu'il y eût ni vainqueurs ni vaincus, à les unir dans la justice. La Révolution française avait ressemblé à cette Réforme que Bossuet appelait « le point sanglant de la rupture ». La façon dont elle s'était faite était en désaccord avec les lois de l'expérience et de la science, telles qu'à la veille de 1789, le génie de Linné les avait formulées dans l'adage : « La nature ne fait pas de sauts », et telles qu'à la même époque, un poète qui parlait comme le botaniste, les avait exprimées, à son tour, dans une autre sphère :

Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.

En une ère de révolution, Mgr Dupanloup fut un homme d'évolution. Il prouva, par son propre exemple, qu'individus et peuples peuvent se transformer sans se renier, sans se couper en deux, et sans se déshonorer. Il présentait un échantillon superbe de la manière dont l'Eglise, à jamais posée sur son axe immuable, enseigne et pratique la maxime inspirée de Dieu, qui recommande, non d'innover, mais de renouveler : *non nova, sed nove !*

Dernier né de l'antique clergé de France qui, sorti des prisons et des catacombes, se ressouvenait des jours tranquilles où ses privilèges étaient compensés par ses bienfaits, il avait eu quelque peine à se détacher de cette belle vision du passé qui charmait ses yeux

et satisfaisait son cœur. Lorsqu'il eut reconnu que c'était fini, bien fini, il ne s'attarda pas dans d'inutiles regrets; il se rendit compte que l'esprit d'égalité, qui n'est pas toujours l'esprit d'équité, était maître sans retour, et que le violenter, ce serait livrer bataille à un colosse brutal pour un fantôme vain. Les catholiques, un peu plus tôt, un peu plus tard, seraient humainement perdus dans le monde entier, s'ils ne se jetaient pas résolument à la nage dans la liberté commune.

Réservant ce qui est antérieur et supérieur à toutes nos idées courantes, l'homme de Dieu ne chicana, ni ne tourmenta, ni ne provoqua la société moderne : il lui prit ses armes licites pour l'amener et, au besoin, la contraindre à la paix. La paix! Ce fut sa devise. Il eut occasion de le dire, un jour, dans une circonstance mémorable, où il était traduit devant les tribunaux pour avoir jugé sans miséricorde ce qu'il considérait comme la pire des hontes : un évêque servile. Il confessait très haut que, par sa flétrissure terrible, il avait voulu fermer une brèche où nul ne fût tenté de passer. Il continuait : « Je suis et j'ai toujours été l'homme de la paix. C'est l'histoire de ma vie. Ma pauvre vie ne mérite pas d'histoire; mais enfin, c'est l'histoire de ma vie. Et si j'ai trouvé en ce monde de nobles amitiés et aussi de violents adversaires, c'est parce que j'ai toujours été l'homme de la paix. » Il appelait en témoignage cette loi de 1850, qu'on nomme la loi Falloux, et qu'on pourrait appeler la loi Thiers, — loi qui, déchirée par l'intolérance et la haine, ne fut pas moins, comme il s'en vantait noblement, une loi « de liberté et de justice pour tous ».

Cette ferme intelligence de son temps lui ôtait elle l'ardeur, avec l'espérance? Non; elle lui était un stimulant d'action. Connaissant mieux la société, il défendait mieux la vérité. Par des déclamations contre les périls imaginaires, il ne créait pas les périls réels. Il ne se faisait pas des adversaires partout. Par delà les neutres et les indifférents qu'un peu de sagesse et de mesure change en alliés, il discernait et visait l'irréconciliable ennemi, celui qui est le mal, celui qui est Satan. Quoiqu'il fût d'un tact théologique très sûr, que l'étude et la méditation avaient confirmé, ce n'était pas un de ces théologiens de cabinet qui légifèrent hors de terre; il était évêque, avec charge d'âmes. Il allait au plus pressé. S'il attacha tant de prix et mit tant de passion au maintien du pouvoir temporel, c'est qu'il voyait la politique folle, qui, en Italie et en Allemagne, ébranlait les assises de la grandeur française, enfermer peu à peu l'Eglise dans le dilemme qu'un observateur récent exposait en ces termes d'une incontestable gravité : « La chute du pouvoir temporel a créé pour la Papauté une situation inextricable. Si elle

l'accepte résolument tout en restant à Rome, elle devient une institution italienne; si elle quitte Rome, elle perd sa base historique à laquelle est dû tout son prestige[1]. »

Au dedans de la France, Mgr Dupanloup vit, s'il est possible, plus clair encore. Les événements lui ont donné raison, plus peut-être qu'il ne le croyait lui-même. Tandis que plusieurs rêvassaient de Charlemagne et de son bras vengeur, il montrait, dans un délai qui se rapprochait sans cesse, les temps durs où il nous faut vivre. Dès 1864, il dénonçait dans la Ligue de l'enseignement une conspiration contre la liberté religieuse et la foi nationale. Une de ses brochures, — dont le titre *l'Athéisme et le péril social* étonnait, il y a quarante ans, — éclata, au milieu des prospérités de l'Empire, comme une prophétie qui, bientôt scellée par les horreurs de la Commune, n'a pas encore dit son dernier mot dans le sang. L'évêque avait déjà prévenu son pays par son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*. Il ne s'y était pas attaqué à quelques enfants perdus, à quelques subalternes sans crédit; il avait frappé à la tête les vrais coupables, les hommes, fussent-ils rentés, décorés, courtisés, honorés, dont les doctrines allaient couler en crimes. Comme on le conjurait de ménager ces puissances en vogue, il avait refusé par ces fières paroles : « On m'a loué, on m'a blâmé d'aimer la liberté. Sans répondre ni au blâme ni à l'éloge, je dirai simplement ici aux hommes à qui la liberté est chère, que je la trahirais en même temps que la vérité, si je ne parlais pas. C'est précisément parce que je n'invoque aucun bras séculier, que c'est pour moi un devoir impérieux de parler. Sans cela, la liberté serait vraiment trop commode; elle deviendrait la porte ouverte d'une citadelle désertée. La vérité se passe d'être protégée; mais il faut qu'elle soit toujours défendue. »

Ainsi se dessina, dans le contraste et l'harmonie, la physionomie de Mgr Dupanloup : il a plongé dans deux mondes; au passé il appartient par ses vertus qui étaient de tous les temps, et à l'avenir par ses aspirations qui étaient bien de son temps. C'est pourquoi son influence n'est pas morte avec lui; sa renommée n'est pas allée s'enfouir dans les oubliettes des musées et des bibliothèques : elle rayonne toujours. Comme la châsse de saint Martin qu'on portait dans les batailles, sa vaillante mémoire présidera longtemps encore à toutes celles où, dans les deux hémisphères, la liberté des consciences chrétiennes sera l'enjeu. Les derniers évêques de la vieille France qu'avait baptisée saint Remi, les Quélen, les Frays-

[1] G. Monod, membre de l'Institut, dans la *Revue historique*, mars-avril 1901.

sinous, les Rohan, les Borderies l'avaient béni comme leur fils de prédilection; et, il y a quelques années, au nom de la jeune Eglise de la libre Amérique, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, le saluait comme un ancêtre, dans sa cathédrale d'Orléans, devant son tombeau, près de la bannière déployée de Jeanne d'Arc.

Je vous félicite, Monsieur, d'avoir entrepris l'histoire de cet évêque qui, de toutes les qualités, eut d'abord celle qui les suppose ou les vaut toutes, la grandeur. J'avais déjà lu vos savantes études sur quelques célèbres penseurs abstraits, comme MM. Comte et Taine; j'avais été frappé de l'aisance avec laquelle vous aviez mis un peu de clarté dans des élucubrations philosophiques, souvent épaisses, et porté le flambeau dans ces nuits à peine sillonnées de lueurs. Avec Mgr Dupanloup, vous abordiez une existence de plein jour qui s'est passée au soleil, dans le labeur, la lutte et l'action. Votre talent s'en est bien trouvé, et il a gagné au contact de cette gloire faite de lumière et de vie.

Un ancien vicaire général de Mgr Dupanloup, Mgr Lagrange, mort évêque de Chartres, a écrit une histoire complète du prélat qu'il aimait. A côté de ce monument durable de fidélité, de sincérité et de vérité, votre livre, mince de volume, riche d'idées et de vues, fera bonne figure. Ce sera la statue en réduction d'un évêque immortel; et je souhaite que, perpétuant son nom, elle participe de son immortalité.

H. de Lacombe.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

L'événement du mois. — Petite cause et grands effets. — Le mort saisit le vif. — A quoi s'occupent nos maîtres. — Le *Mariage forcé.* — Révision démocratique du Jeu de cartes et du Calendrier. — Le Crucifix. — Souvenir de Lamartine. — A bas les pièces de cent sous cléricales? — La logique des sectaires. — Toujours des suppressions. — Ventre creux. — La Fête de la Raison. — Strophes ironiques. — Une jolie perspective. — La campagne des bombes. — 600;000 enfants sur le pavé. — Encore Thérèse. — Le dossier secret. — Les intimités de l'Elysée. — Souvenir d'Arton. — De Fresnes à Rennes et à Thouars. — Un volume du joyeux Romain. — Un mariage sensationnel. — Les 80 ans de M. G. Boissier. — Les comédiens à l'Institut. — Le Salon d'automne. — Une Exposition originale. — Dans l'air et sur l'eau. — Ballon et cerf-volant. — Le Rapide de Paris-Pékin. — Sarah Bernhardt dans l'Inde. — Nos Théâtres. — Coquetterie mélancolique. — Les *Sentiers de la vertu.* — Les Revues de fin d'année. — Trop de poivre. — L'Oncle d'Amérique.

Quel événement du mois s'impose, avant tout, à cette Chronique légère? — Est-ce l'expulsion des Sœurs de nos hôpitaux maritimes, avec insultes grossières d'un Pelletan à la face de ces saintes filles? Est-ce la chaude discussion du Sénat sur la liberté de l'enseignement avec les discours de Waldeck et de Clémenceau? Est-ce le décrochage des Crucifix de nos prétoires, voté par les sectaires du Bloc? Est-ce l'enquête ordonnée sur les dossiers secrets de l'affaire Humbert? Est-ce le duel tragique qui a ému nos clubs et nos salons? — ou la Fête de la Raison, sous le pontificat de Charbonnel? — ou la révolution du Panama venant tout à coup réveiller les scrupules de M. Loubet? — ou la rentrée de notre nationale Sarah dans son empire? — ou la candidature sensationnelle de Mounet-Sully à

l'Institut? — ou la recherche enfiévrée des Trésors de nos feuilles de boulevard? — ou l'intronisation savante et progressive de Mme Loubet dans les pompes du Protocole?...

Non, rien de tout cela n'a frappé les esprits, saisi l'opinion, impressionné, troublé, absorbé l'attention du monde aussi dramatiquement, aussi profondément qu'une toute petite chose, plus petite que les grains de blé du fameux Litre d'Or, à peine visible et saisissable : — l'infime, la minuscule granulation découverte dans la gorge de Guillaume II et tranchée par l'acier...

Oui, voilà l'événement énorme, stupéfiant, plein de sombre inconnu, qui a dominé tous les autres, attiré tous les regards, provoqué l'émoi universel. Cette pustule quasi-microscopique est soudainement apparue, grosse des plus incalculables conséquences, en rappelant aussitôt le mot de Bossuet sur le grain de sable dans la vessie de Cromwell; — et encore le kaiser allemand tenait-il, la veille de cette révélation terrible, plus de place dans le monde que le Protecteur de la République d'Angleterre?

Une heure avant l'opération des chirurgiens, dont la nouvelle a éclaté comme ue coup de foudre, Guillaume II semblait à tous l'arbitre suprême de l'Europe, le maître absolu de la paix ou de la guerre, l'homme tout-puissant dont les calculs ambitieux ou les simples caprices pouvaient, à toute minute, bouleverser le monde. On se demandait anxieusement si, dans son activité turbulente, il ne rêvait pas de se jeter dans les plus formidables aventures, s'il ne lancerait pas brusquement ses armées vers les Vosges ou la Vistule, s'il ne s'ouvrirait pas, par le fer et le feu, un chemin vers la Méditerranée, s'il ne tenterait pas de renouveler, pour sa gloire, les entreprises grandioses de ses ancêtres du moyen âge?...

Et, tout à coup, la petite pustule est apparue, et le géant botté et cuirassé de la veille, a dû s'étendre, impuissant et terrassé, sur un lit de douleur, pour laisser le chirurgien taillader sa chair et en extirper la granule empoisonnée qui le menaçait d'une mort fatale, — de la même mort prématurée que celle de son malheureux père!...

Quel tragique revirement des choses! Et comme l'événement a montré une fois de plus à quoi tiennent les grandeurs humaines et le destin des empires! — Se figure-t-on Guillaume II succombant à ce mal imprévu? Quel écroulement immédiat de la puissance armée dont il était l'âme! Quel désarroi dans cet empire d'hier, d'une cohésion douteuse encore, avec la main débile d'un enfant pour porter le globe d'or et l'épée lourde des batailleurs épiques!... — Au lieu de la désorganisation de l'Autriche, attendue comme une proie par l'avidité prussienne, c'eût été, au contraire, une secousse mortelle pour l'agglomération mal équilibrée sur qui pèse la dure

hégémonie de Berlin. La Triplice disparaissait du coup; ce qui reste de petits Etats respirait; le vieux continent se sentait affranchi d'un cauchemar; les horizons de l'avenir s'éclairaient d'une lumière fortifiante et pacifique...

Au dire de la Science, la catastrophe est évitée; le tranchant de l'acier, fouillant le larynx impérial, en a extirpé la granulation menaçante, le polype mystérieux, la tumeur maligne, la pustule venimeuse, le « je ne sais quoi » qui avait brusquement abattu le colosse; et les bulletins assurent que la cautérisation s'accomplit avec les lenteurs conseillées par la prudence. — Admettons-le, quoique le fond des choses ait une apparence plus inquiétante. Les chirurgiens ne quittent pas le palais; chaque jour la partie contaminée est l'objet d'une révision méticuleuse, le malade est condamné au plus absolu silence; tout aliment, tout breuvage pouvant produire la moindre inflammation, sont interdits, et les médecins, après avoir pronostiqué au début que la guérison ne serait que l'affaire d'une semaine, laissent entendre aujourd'hui qu'il convient, pour plus de sûreté, d'attendre un mois ou un mois et demi...

Et que pense le patient lui-même, sur sa couche douloureuse? Sans doute, il se rappelle avec angoisse les mauvais symptômes de sa jeunesse, les maux d'oreilles ayant nécessité déjà l'ablation de tumeurs inquiétantes, — l'agitation maladive de son tempérament, — les nervosités et les soubresauts de sa nature emportée... Il se rappelle surtout, invinciblement, la maladie de l'empereur Frédéric, — commencée exactement de la même manière, et les bulletins des médecins affirmant, alors comme aujourd'hui, l'entière innocuité de la tumeur, ce qui n'empêcha pas le dénouement fatal à brève échéance...

Quels rapprochements! Quels hallucinants souvenirs! — Sans doute, le malade lutte et se débat contre eux; mais le passé d'hier est là qui se dresse et l'accable! Il voudrait écarter la sinistre image, mais le spectre demeure implacable, et, comme une main de fer, l'étreint à la gorge!...

On avait dit que le kaiser irait passer l'hiver dans le Midi, afin d'y achever, sous un ciel plus clément, la cicatrisation de ses plaies, et les journaux allemands avaient même ajouté que les médecins devaient l'installer dans la villa de San Remo jadis habitée par son père. — Non! non! écartez cet obsédant fantôme! Guillaume ne veut pas revoir les lieux où le Marc-Aurèle germanique a traîné ses derniers jours, où tout ferait surgir devant ses yeux épouvantés la face pâle et la plaie béante de son père agonisant!...

Aussi, la nouvelle a-t-elle été hâtivement démentie : non, Guillaume n'ira pas à San Remo! Qu'on éloigne de lui ce calice, avec tout ce qui pourrait lui en rappeler l'amertume...

Ses intimes, paraît-il, le savaient hanté de l'idée fixe qu'il mourrait de la même maladie que son père, et c'est pour conjurer cette sombre perspective qu'il s'était jeté avec ardeur dans les violents exercices de la vie au grand air, avec l'espoir d'y retremper sa nature et de vaincre le mal héréditaire.

Mais voilà qu'en dépit de tout, le sang vicié prend le dessus, et semble pousser inflexiblement le fils au tombeau du père...

Vainement, pour donner le change à l'esprit public et rassurer l'opinion, a-t-on fait partir le prince héritier pour des chasses de parade, pendant que l'impératrice affecte de sereines promenades en voiture; l'angoisse plane sur le palais de Potsdam comme dans tout l'empire, et la presse allemande laisse assez clairement voir ses appréhensions.

Sans doute, il est impossible de sonder le prochain avenir, et même de risquer le moindre pronostic pour demain, mais, au moins, nos gouvernants se sont-ils préoccupés des éventualités redoutables qui nous touchent peut-être?

Rien ne l'indique, et durant que se déroule à Berlin cette tragédie poignante, M. Loubet continue de chasser quotidiennement avec béatitude; ses ministres s'appliquent uniquement à détruire ce qui reste encore des croyances nationales et des libertés publiques.

Si la situation n'était pas aussi grave et menaçante, on rirait vraiment de la façon dont nos maîtres passagers traitent les intérêts du pays! — Après avoir bataillé à la Chambre autour de la question palpitante de la chasse au faisan, ils ont réclamé, contre les chasseurs, la protection des petits oiseaux. — Expulser des milliers de religieuses, soit! mais il faut prendre garde de toucher aux passereaux! — En matière d'enseignement, ils frappent d'interdit tout homme ayant fait vœu de célibat. Seul, le célibataire viveur, qui se rattrape sur le fond commun par l'adultère, recevra toute licence d'enseigner la jeunesse! Quant à celui que retient dans la morale un frein religieux, il devient, par le fait même de sa foi, indigne de toute œuvre d'éducation!

Pourtant, est-ce que Napoléon, quand il a organisé l'Université impériale, n'entendait pas que tous les maîtres, afin de se dévouer plus complètement à leurs élèves, fussent célibataires? — Mais nos modernes législateurs, ô Molière! veulent le *Mariage Forcé!*

Et, en même temps qu'une circulaire des Loges maçonniques de Paris invitait tous les FF.·. à se concerter pour établir dans

les mairies une fête de *Première Communion Civique*, la Chambre des Députés entendait un rapport sur la réforme du Calendrier, réforme proposée par un instituteur-modèle qui, choqué des appellations surannées de notre vieux Calendrier, demande qu'on y remplace le nom des Saints par celui des grands hommes, en donnant au dimanche le qualificatif de *Septennal*... Et ce même instituteur inventif, sympathiquement écouté par les Solons du Bloc, réclame, en outre, la réforme du jeu de cartes, dont il voudrait voir changer les figures réactionnaires. N'est-il pas étrange, en effet, d'y maintenir des rois et des reines?... Ce pétitionnaire demande qu'on substitue aux quatre rois l'image des quatre premiers présidents de la République, et, quant aux reines, expulsées à leur tour comme de simples religieuses, elles seraient remplacées, trois par des Mariannes au bonnet phrygien, et la quatrième par... Jeanne d'Arc! de sorte qu'en faisant, le soir, une partie de piquet, les joueurs pourraient échanger ces propos : — Trois Présidents! — Ils ne sont pas bons. — Voulez-vous d'une quatrième à Marianne? — Elle ne vaut rien : j'ai une quinte à Jeanne d'Arc. — Alors, je joue Thiers... Je le coupe avec Mac-Mahon...

Vous croyez peut-être que je plaisante? — C'est tout au long, dans les comptes-rendus de la Chambre, où M. Gentil, ancien notaire et député radical des Deux-Sèvres, a lu gravement son rapport sur ces importantes questions; — et il a conclu, en terminant : « La commission des pétitions verrait *avec plaisir* changer les noms des Saints par celui des grands hommes ayant rendu des services au pays et contribué par leurs talents à sa grandeur. »

Comme on voit, le vœu est formel, de sorte que, au lieu de Saint Pierre, de Saint Louis, de Saint Paul, nous aurons peut-être avant peu les noms glorieux de Combes, de Trouillot, de Pelletan, de Tourgnol, de Merlou, de Rabier, et autres illustrations du régime...

Voilà quelles insanités humiliantes occupent nos parlementaires pendant que l'Europe tremble sur sa base, que les plus redoutables problèmes nous enserrent, et que, demain peut-être, un vaste incendie peut embraser le vieux monde!

Il y a encore cette haineuse et sacrilège bassesse du décrochement des Crucifix dans nos prétoires, qui, en soulevant le dégoût de toutes les âmes, a rappelé, comme une protestation vengeresse, les admirables strophes de Lamartine :

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante,
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,

Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu !

. . . .

Voilà le souvenir et voilà l'espérance !

. . . .

Jusqu'au jour où, des morts perçant la voûte sombre,
Une voix dans le ciel les appelant sept fois,
Ensemble éveillera ceux qui dorment à l'ombre
De l'éternelle Croix !

Et notez que ces brutes, en jetant à la voirie les images peintes ou sculptées du Christ atteignent l'Art en même temps que le sentiment religieux, car on cite des Jouvenet, des Philippe de Champagne et autres œuvres maîtresses ainsi vouées à la destruction, à moins que quelques musées ne se fassent mal noter en les recueillant. Mais qu'importe l'Art à ces Vandales! Dès qu'il s'illumine de foi, il n'est plus digne que des gémonies et du ruisseau!

S'ils étaient logiques, ils devraient repousser du même geste haineux tout ce qui porte le nom détesté de Dieu ou le rappelle, à commencer par les pièces de cent sous et les louis d'or qui arborent l'inscription cléricale : *Dieu protège la France!* — et que, cependant, ils empochent tant qu'ils peuvent! — Ils devraient encore, pour ne pas se mettre en contradiction flagrante avec leurs principes, interdire aux prêtres de nos paroisses de chanter le *Domine, salvam fac Rempublicam!* puisqu'ils nient et rejettent le Dieu auquel, en même temps, ils exigent que le clergé adresse cette supplication!...

On l'a dit souvent : la bêtise humaine est insondable! Mais il faut ajouter que, souvent, celle de nos républicains dépasse les bornes!...

Cette Chronique énumérait dernièrement les suppressions et destructions qui constituent toute la politique des jacobins. Fidèles à cette besogne, ils viennent d'en allonger la liste par la suppression du serment religieux devant la Justice, — et ils réclament, à la suite, la suppression des aumôniers, la suppression de toute école chrétienne, la suppression du sabre des agents de police à raison de l'usage qu'ils en ont fait dans les dernières bagarres de la Bourse du Travail; puis, la suppression des bureaux de placement, la suppression des sous-préfets, la suppression de l'Ecole Normale, dont la transformation décrétée équivaut à un véritable anéantissement; enfin, la suppression des Pères de Famille, auxquels on dénie le droit de s'occuper de l'éducation de leurs enfants, devenus désormais propriété exclusive et absolue de l'Etat!

Et, pour mettre le comble à toutes ces belles choses, on nous annonce la reprise très prochaine de l'affaire Dreyfus!

Mais tous les affamés ne se contentent pas d'un tel régime, même dans le camp des sectaires, et l'un d'eux, adjoint socialiste au maire de Lille, impatienté de cette viande creuse, vient de réclamer, en termes aussi nets que pittoresques, une alimentation un peu plus substantielle : — « On nous fait *bouffer* beaucoup de curés, mais cela ne nous emplit pas le ventre; ça ne peut pas durer... »

Ce n'est pas, à coup sûr, « la grande *Fête civique de la Raison* », organisée au Trocadéro, — Notre-Dame n'étant pas encore désaffectée, — ni le bal offert par les Libres-Penseurs, sous le même patronage, dans les salons du Palais d'Orsay, qui ont pu donner satisfaction aux estomacs vides. Ils rediraient volontiers, avec le fabuliste :

Le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire...

Et, pourtant, l'a-t-on claironnée assez tapageusement, cette Fête de la Raison, où officiait le chimiste Berthelot, grand-prêtre du nouveau culte!... — En dehors de l'avalanche des discours — (toujours du son, du vent, et rien de solide!) — la musique et les hymnes ont retenti sous les voûtes, et c'est à la fête révolutionnaire de 1793 que les organisateurs avaient emprunté leur programme. Mais, par une singulière ironie des choses, et par une piquante inadvertance des Delpech, des Buisson et des Bérenger, il s'est trouvé que ces hymnes de la grande époque, chantées sous M. de Robespierre, donnaient un original démenti aux doctrines de nos sectaires, et souffletaient les Charbonnel d'aujourd'hui par l'organe des jacobins d'autrefois!

C'est ainsi que les artistes de l'Opéra-Comique ont chanté, en face et au nom des partisans du Divorce et de l'Union Libre, l'*Hymne des Epoux*, paroles de Ducis et musique de Méhul :

Dieu qui créas nos cœurs, tu les a faits sensibles;
Nous te devons l'amour, le plus doux des penchants;
Rends par le chaste hymen nos mœurs incorruptibles,
Notre bonheur plus pur, nos devoirs plus touchants!

Charbonnel et Bérenger n'avaient donc pas lu, avant la fête, les strophes flagellantes qui désavouent si cruellement leurs théories?...

Mais ce n'est pas tout. — Le programme musical du Trocadéro comportait encore l'*Hymne à la Raison*, de Chénier, orchestré par Méhul, et dont la dernière strophe a dû tomber, comme une douche froide, sur la nuque des défroqués et des athées :

Sous ton nom, de l'Être suprême
On osa renier l'autel.

Le crime seul prêche un système
Couvert d'un opprobre éternel.
Ta voix annonce la puissance
D'un Dieu maître de l'univers...

Renier l'autel, c'était à l'adresse de Combes et de Charbonnel! Et les athées n'ont pas été moins désagréablement saisis d'entendre proclamer à leur barbe, dans cette fête anti-religieuse, « la puissance d'un Dieu, maître de l'univers!... » — De telles incohérences les mettaient en fâcheuse posture devant l'auditoire où, dit-on, s'épanouissait malicieusement plus d'un sourire...

C'était vraiment à se demander où l'on se trouvait, et si les assistants ne s'étaient point, par mégarde, égarés dans quelque réunion pieuse?...

Un spirituel critique a dit avec raison : « Etrange pays où tout est laïcisé, l'enseignement, la charité, la justice, où les couvents sont fermés, les églises prises d'assaut, livrées aux bombes et au pillage, et où, pour entendre chanter Dieu, il faut aller, un dimanche laïque, chez ceux qui font état de le supprimer! »

Mais l'incohérence n'est-elle pas l'essence même de tout ce qui se passe sous nos yeux?...

L'organe de l'ex-abbé Charbonnel a reçu, nous apprend-il lui-même, des lettres de ses lectrices exprimant le regret que la manifestation n'ait pas copié jusqu'au bout la fête de 93, en personnifiant la Raison dans quelque jolie femme, à demi-nue, sur l'autel de la Libre-Pensée. — La réponse du défroqué mérite d'être notée.

Son confrère Combes disait dernièrement à ceux qui lui reprochaient ses persécutions religieuses : « De quoi vous plaignez-vous? On ne vous guillotine pas... » — Charbonnel, plus net, écrit cette phrase tranchante : « L'histoire est un perpétuel recommencement : 93 aussi recommencera... »

N'en est-ce pas déjà le prélude que ces bombes qui explosionnent dans nos églises, à Belleville, à Montpellier, à Clermont-Ferrand, ailleurs encore, — indice expressif d'une campagne qui se caractérise elle-même en placardant cet *Avis* sur les piliers du temple : « Premier avertissement. »

Mais ces attentats, si criminels qu'ils soient, semblent encore trop bénins au désoutané Charbonnel, écrivant avec cynisme : « Les incendiaires des églises sont encore bien gentils de ne mettre le feu que la nuit, quand les églises sont vides, et non pas à l'heure où les dévotes sont à la messe... » — Ingénieuse excitation à la dynamite et au pétrole!...

Et, en attendant des explosions nouvelles, on vient de pétroliser

au Sénat le peu qui restait de la loi Falloux, de manière à permettre au hideux Combes de fermer bientôt les dernières écoles religieuses, en expulsant de l'enseignement les Frères de la Doctrine chrétienne et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Six cent mille enfants vont être ainsi jetés sur le pavé, et une centaine de millions imposés aux contribuables, pour assouvir la haine des sectaires! Mais peut-on rien refuser à la bande de fripons et de scélérats qui nous gouverne?... Quand la Chambre aura sanctionné cette nouvelle et infâme loi, vous verrez que le Président Signe-Tout la promulguera d'une main docile, malgré le droit contraire que lui attribue formellement la Constitution...

Après la tragédie, — la comédie.

Pour étouffer le cri des indignations et distraire bien vite l'opinion publique, le gouvernement a saisi l'occasion de remettre sur le tapis l'affaire Humbert, dont les dessous mal connus pourront, par l'éclat de nouveaux scandales, détourner les esprits de tout ce qui menace le cabinet actuel.

La Cour de Cassation, en rejetant le pourvoi de Thérèse et de Frédéric, avait réduit à son piètre épilogue cette colossale aventure, et les deux réclusionnaires allaient partir obscurément pour une maison centrale quand l'indiscrète interpellation de M. Georges Berry sur le dossier secret fit décider une enquête parlementaire. Ce dossier, paraît-il, ne comprend pas moins de 280 scellés dont il n'est peut-être pas sans intérêt de pénétrer le mystère, bien que certaines personnalités compromises se soient hâtées, pour créer bien vite une impression préventive, d'assurer que les fameux scellés ne contenaient rien de sérieux.

Il n'y a guère, en effet, à mettre en doute que le dossier, soigneusement épluché par ceux qui avaient intérêt à y mettre la main, n'ait été expurgé de toutes les pièces essentielles. — Ne sait-on pas qu'après sa communication au procureur général, il a séjourné toute une semaine chez le garde des sceaux, puis à l'Elysée, où M. Loubet l'a eu dans son tiroir, comme il avait eu jadis les listes du Panama?... Tout ce qui pouvait être grave en a donc disparu, comme avaient disparu déjà les clichés photographiques des principaux hôtes du château des Vives-Eaux et de l'avenue de la Grande-Armée... Néanmoins, et malgré cette épuration méticuleuse, il est encore resté, — car il fallait bien laisser quelque chose! — assez de lettres, documents secondaires et indications diverses, pour éclairer d'une lumière significative les obscurités de l'affaire.

Il est bien évident que l'auguste famille n'a pu inspirer confiance aux gogos qu'à cause de ses intimes relations avec le haut per-

sonnel gouvernemental; qu'elle dédaignait plaintes et menaces et n'obtenait tous ses succès de procédure, renvois, ajournements indéterminés, gains de causes momentanées, qu'à raison d'influences exceptionnelles dans le monde judiciaire; qu'elle n'était parvenue à faire admettre et consacrer, par des jugements et des arrêts, l'existence des chimériques Crawford qu'à l'aide de complicités puissantes; qu'elle n'a pu, durant vingt années, prolonger cette escroquerie grandiose, en obtenant du pouvoir des grâces et des faveurs pour ses protégés, qu'au moyen de complaisances aveugles ou coupables. — Aveugles, c'est invraisemblable, car il faudrait d'abord admettre que gardes des sceaux, premiers présidents, procureurs généraux, conseillers d'Etat, magistrats de haut rang, ministres, sénateurs, députés, étaient tous des imbéciles; — donc complices et coupables.

Il s'agit moins de savoir s'ils ont dîné ou chassé chez les Humbert, paradé dans leur loge à l'Opéra ou villégiaturé dans leurs châteaux, que de découvrir et de préciser quelle part ils ont prise dans les actes divers qui ont établi et maintenu le crédit extraordinaire à l'aide duquel Thérèse a pu faire tant de dupes... Et, de même que Cuvier reconstituait tout l'organisme d'un animal antédiluvien avec un simple fragment d'os, de même l'enquête parlementaire, si elle le veut bien, pourra remonter, à l'aide de petits indices, — cartes, billets de remerciements, échanges de cordialités, — jusqu'à la source et au vrai caractère des relations...

Mais, en attendant, les désaveux pleuvent; tous les anciens commensaux renient Thérèse, comme saint Pierre reniait jadis son maître dans la cour du prétoire. — « N'étiez-vous pas de la suite de cet homme? — Nullement, je ne le connais point!... — Mais ne vous a-t-on pas vu à sa table? — Je n'ai jamais mis les pieds dans sa maison! »

Puis, le coq chantera, et, confondus, les habitués de Thérèse baisseront la tête avec quelque honte...

Le *Figaro*, ami de la Présidence, en publiant le résumé atténuatif du dossier, a glissé brièvement sur cette note anodine au sujet de l'Elysée : — « *M. et M*me *Emile Loubet*. — Cinq invitations de chasse, acceptées ou refusées. Le 21 novembre 1895, remercie pour une loge à l'Opéra dont il n'a pu profiter. — Deux cartes. »

Assurément, cela paraît bien inoffensif, mais il y a là, tout de même, le témoignage de relations assez intimes, et on se demande curieusement comment l'homme politique qui était alors président du Sénat avant de devenir Président de la République, a pu, dans ces deux situations, lui, si fin matois, nouer et entretenir pendant

des années des relations aussi étroites avec « les plus grands escrocs du siècle?... »

Et l'enquête aussi devra rechercher les brusques raisons qui ont fait décider la fuite précipitée des Humbert, et encore le motif de la sécurité accordée à leur séjour en Espagne, alors que le gouvernement, simulant chaque jour l'envoi de policiers dans les directions les plus fantastiques pour les saisir, les savait installés à Madrid et les y laissait jouir d'une liberté reposante...

Comment oublier, à ce propos, l'odyssée d'Arton, que M. Loubet, ministre de l'intérieur et président du Conseil, déclarait impossible à trouver, malgré les incessantes recherches de ses plus fins limiers, et qui, à l'heure même où ces assertions se produisaient à la tribune, dînait tranquillement, dans un hôtel de Venise, avec l'agent même de M. Loubet, le policier Depas, chargé de négocier avec lui les conditions de son retour?...

Tous ces mystères appellent la lumière, et il faut espérer que l'enquête voudra dissiper les ténèbres que tant d'intéressés vont, au contraire, s'efforcer d'épaissir. — On dit que la Commission, où figurent quelques indépendants, aurait l'intention de convoquer Frédéric et Thérèse, qui seraient extraits de leur prison et amenés au Palais de Justice pour répondre aux interrogations des députés. — Allons-nous enfin recueillir quelques lambeaux de vérité?

Provisoirement, Thérèse et Frédéric ont quitté la molle Capoue de Fresnes, l'une pour le pénitencier plus sévère de Rennes, l'autre pour la maison centrale de Thouars. — Régulièrement, c'est dans la geôle de Melun que l'ex-député de Seine-et-Marne eût dû accomplir sa peine; mais il a paru d'une ironie trop cruelle de l'écrouer dans la région même qu'il avait représentée naguère à la Chambre, et de le clouer ainsi au pilori devant ses anciens électeurs. Il séjournera donc en Vendée, sans avoir le crève-cœur, dont il eût souffert à Melun, d'apercevoir, à travers les barreaux de sa prison, le parc et le château dont il faisait les honneurs, il y a si peu de temps encore, aux ingrats qui le renient aujourd'hui...

En quittant Fresnes, le couple a dû revêtir le costume des condamnés : pour Thérèse, la robe de bure, avec jupon de droguet, — (vous souvenez-vous de la vente sensationnelle de ses toilettes princières à l'hôtel Drouot?) — tablier gris, chemise de coton, gros bas de laine, paire de sabots pour la chaussure, et mouchoir à carreaux pour envelopper les cheveux. — C'est dans cette tenue sans prestige que l'ex-amie de Jacquin devra confectionner des objets de lingerie vulgaire ou de petites boîtes en carton, en observant un mutisme absolu, — règle sévère qui, parfois, devra lui paraître singulièrement dure...

Quant au régime alimentaire, il ne lui rappellera que de fort loin les menus fastueux auxquels prenaient part tant d'adulateurs et de grands personnages!...

Frédéric, vêtu de bure également, devra laisser la rime et le pinceau pour des occupations moins artistiques, et quel que soit le nombre de chaussons de lisière qu'il arrive à confectionner, il est douteux qu'il parvienne jamais à désintéresser, avec le produit de cette industrie, les créanciers qui viennent de faire déclarer sa faillite au tribunal de la Seine..., même en y ajoutant le prix du domaine de Tunisie qui va être livré aux enchères, — car ces habiles gens avaient des propriétés de tous les côtés, jusque dans nos colonies, de manière à s'assurer partout un confortable refuge, — sans prévoir, hélas! l'asile un peu différent où se sont dissipés leurs beaux rêves!...

Pour en finir avec cette intéressante famille, sait-on que Romain Daurignac, le joyeux fêtard, qui a promené jadis ses aventures et ses amours jusqu'aux rives de la Plata, a publié, lors de son retour en France, un gros volume in-quarto où il raconte ses impressions d'outre-mer sous ce titre : *Trois ans chez les Argentins* [1] ? — Je me borne à le signaler aux curieux, le temps me faisant aujourd'hui défaut pour en parler avec détails.

Mais quelle famille! Thérèse, femme d'affaires de premier ordre et financière consommée; Frédéric, poète, peintre et législateur; Romain, noceur, explorateur et littérateur!

Et penser qu'avec tant de spécialités géniales, ces trois êtres, combinant leur valeur et leur force, ne sont arrivés... qu'à une cellule de prison!...

Heureusement, la Chronique de ces dernières semaines a eu des distractions plus souriantes, mariages, anniversaires, candidatures académiques, nouveautés théâtrales, expositions de tout genre.

Au premier rang des mariages de la saison a figuré discrètement celui de Mlle Lucie Félix Faure, fille de l'ancien Président de la République, avec un écrivain qui a marqué sa place parmi les plus distingués de la génération présente, M. Georges Goyau, — rapprochés l'un de l'autre par une étroite communauté d'aspirations élevées et d'idéal chrétien.

On connaît les écrits de M. Goyau, tous consacrés à la défense de l'Eglise et des intérêts religieux, et qui publiait une belle *Vie de Léon XIII* à l'heure même où il recevait du successeur de ce grand Pape une bénédiction nuptiale accompagnée de ses vœux de bonheur.

[1] Librairie Plon, — sans date.

Déjà, la compagne de sa vie avait signalé sa haute valeur intellectuelle par des œuvres marquées de la même empreinte. Après avoir étudié les *Femmes dans l'œuvre de Dante* [1], ces « soixante Florentines, jeunes et belles, fraîches ou pâles, roses ou lis, aimées ou délaissées, oubliées ou pleurées », de Primavera à Béatrice, et appris de ces symboliques figures que « l'âme ne doit jamais replier ses ailes », l'auteur a retracé, dans la *Vie de Newman* [2], le mouvement de renaissance catholique en Angleterre; et, dans un dernier volume tout récemment paru sous le titre complexe de *Méditerranée* [3], résumé ses impressions et souvenirs d'Egypte, de Terre-Sainte et d'Italie, « herbier (qu'elle qualifie de modeste) où la sincérité des émotions d'art, d'histoire et de paysage a conservé quelques palmes de Judée, quelques asphodèles de Grèce, quelques roses de Pæstum »...

« Méditerranée, s'écrie l'auteur dans une Introduction pleine de poésie, mer retentissante au bord de laquelle pleuraient les héros d'Homère, enchâssée de rivages glorieux ou semée d'îles souriantes, dont les vagues entendirent battre le cœur du vieux monde, qui fut le premier lien des races et le théâtre des plus grands drames de notre histoire, mais dont tous les souvenirs s'effacent quand se dessinent aux regards les escarpements de Patmos, l'île de l'*Apocalypse*. Le murmure des flots y a bercé les nostalgies de l'Infini... Les apôtres en ont suivi les courants; les eaux ont refermé leurs moires violettes pointillées d'or, mais chacun des pas apostoliques y a laissé sa marque; le sillage de Pierre, de Paul, de Jean, après tant de siècles, vit et rayonne pour l'éternité dans cette mer plus profonde qu'est une âme immortelle! »

Ces quelques lignes ne suffisent-elles pas à donner une idée des qualités littéraires et de l'élévation d'âme de l'auteur? Et n'est-il pas superflu de la suivre davantage des bords du lac de Tibériade et du Jourdain aux rives de l'Arno et du Tibre pour savoir vers quels horizons lumineux s'orientent ses admirations et ses espérances?...

Après les mariages, — les anniversaires; et l'Institut vient d'en célébrer un bien insoupçonné, auquel s'est associé avec une sympathie empressée tout le monde de l'érudition et des lettres. — Il paraît que M. Gaston Boissier a quatre-vingts ans! Qui s'en serait douté, à le voir toujours alerte de corps et d'esprit, toujours éclairant de ses savants commentaires, les textes et les leçons des

[1] Librairie Perrin.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

maîtres de l'antiquité latine? Tacite et Cicéron n'ont plus de secrets pour lui; il connaît comme personne la Religion des Romains, et s'il avait moins d'aménité dans le caractère, il pourrait gêner beaucoup M. Combes en lui rappelant certaines pages du philosophe de Tusculum. Mais M. Boissier n'est pas moins aimable que docte, et il se contente de charmer toujours ses auditeurs dans ces rapports élégants qui, chaque fois, sont un délicat régal.

On l'entendra demain, analysant de sa plume fine et judicieuse, les œuvres couronnées sous la coupole, et décernant le laurier académique à un jeune poète déjà classé au Parnasse, et dont nous avons plaisir à publier, dans cette livraison même, des strophes d'une belle inspiration idéaliste.

A propos d'Académie, tout le monde à présent convoite l'habit à palmes vertes, et ce n'a pas été sans quelque stupéfaction que l'on a brusquement appris, un matin, la candidature inattendue qu'un tragédien exubérant, Mounet-Sully, posait à l'Académie des Beaux-Arts.

« Je veux savoir, disait le doyen de la Comédie-Française, si, oui ou non, un acteur honorablement connu peut prétendre à entrer à l'Institut aussi bien qu'un peintre ou un musicien. J'en fais une question de principe. »

Et, à l'appui de sa prétention, M. Mounet-Sully, invoquant des précédents, rappellait qu'autrefois Préville, Molé et Monvel, acteurs comme lui, ont été admis à siéger au Palais Mazarin.

En vérité, ces comédiens deviennent bien encombrants. Non contents de la place exorbitante qu'ils occupent dans la presse, où tout ce qui les touche prend aussitôt des proportions épiques, ils réclament sans cesse des faveurs nouvelles. Pour se relever d'un vieux préjugé déjà tombé en désuétude, ils ont réclamé la croix de la Légion d'Honneur. On la leur a donnée, puis la rosette, et on les devine en quête d'une cravate de commandeur, alors que leur plus glorieux ancêtre, Talma, n'a même jamais eu le simple ruban rouge.

Mais, qu'importe! ils ambitionnent tout désormais, et, après les croix et les cordons, il leur faut des fauteuils sous le célèbre dôme! — Et à quel titre, s'il vous plaît? — Parce que, affirment-ils, ils sont *au moins* les égaux des auteurs dont ils interprètent les œuvres, lesquelles resteraient lettre morte sans eux, et auxquelles leur art seul donne la vie...

Si l'on ne savait de longue date que la modestie n'est pas la qualité dominante des gens de théâtre, on s'égayerait fort de la prétention! — Quoi! Entre Corneille, Racine, Voltaire, Hugo,

Dumas, et leurs interprètes, il n'y aurait aucune différence, si ce n'est peut-être en faveur du phonographe qui leur prête un instant sa voix?... — Quoi! le chanteur serait l'égal du compositeur; et l'encadreur l'égal du peintre?... — Mais le poète et le musicien sont *créateurs*, et leurs œuvres vivent si bien par elles-mêmes et en dehors de leurs interprètes d'un jour, que le *Cid* et les *Horaces*, qu'*Andromaque* et *Britannicus* font depuis plus de deux siècles l'admiration de la postérité sans que l'histoire ait gardé le moindre souvenir des interprètes qui traduisirent autrefois leurs passions, leurs colères, leurs cris d'amour ou de vengeance! Est-ce que *Ruy Blas* ne vivra pas indépendamment de M. Mounet-Sully, *Faust* en dehors des ténors qui l'ont chanté, *Don Juan* sans Mario, *Guillaume Tell* sans Duprez, *Othello* sans Alvarez, le *Tannhauser* et *Lohengrin* sans Van Dick?

Mais, à ce compte, c'est Frédéric-Lemaître, c'est Paulin Ménier, c'est Ligier qu'il aurait fallu mettre à l'Institut à la place des dramaturges dont ils n'ont été que les échos; et c'est Coquelin qui devrait siéger à l'Académie à la place du poète de *Cyrano* et de l'*Aiglon*...

Mounet-Sully, d'ailleurs, oublie, dans son étonnante revendication, un point capital : c'est que, au sujet des précédents qu'il invoque, c'est-à-dire l'admission de Préville, de Molé et de Monvel, à l'Institut, il y avait alors une classe de Déclamation qui justifiait leur présence, et qui a disparu depuis. Cette classe a été supprimée en 1816, lors de la réorganisation de l'Institut, et, depuis un siècle, personne n'a eu l'idée d'en demander le rétablissement. La déclamation reste transférée au Conservatoire, où ses professeurs attitrés reçoivent les distinctions appropriées à leurs mérites.

De toute cette campagne tapageuse, il n'y a qu'un mot à retenir, mot de spirituel bon sens, dit par M. Sylvain, le distingué sociétaire de la Comédie-Française : « Pour moi, a-t-il écrit, j'estime que la place d'un acteur est sur les planches, et qu'il vaut mieux jouer les académiciens que d'être joués par eux. »

Autre distraction d'automne. — Il paraît que nous n'avions pas assez d'expositions et que le besoin d'un nouveau Salon se faisait vivement sentir. — Nous possédions bien déjà, outre « la Nationale » et les « Artistes français », c'est-à-dire les deux grandes Sociétés rivales qui se tenaient naguère au Palais de l'Industrie et au Champ-de-Mars, et qui se partagent à présent le Grand-Palais en se tournant le dos, — nous possédions bien encore les expositions spéciales des Aquarellistes, des Pastellistes, des Orientalistes, des Alpinistes, des Marinistes, des Femmes peintres et sculpteurs, de l' « Epatant », du cercle Volney, des Indépendants, des Déca-

dents, même des Employés de chemins de fer, sans compter celles des galeries Georges Petit, de la rue Laffitte, etc., etc. En dépit de tant d'exhibitions, il paraît qu'il nous manquait un Salon d'automne, et quelques amateurs ont pris à tâche de combler cette regrettable lacune...

Il s'est ouvert aux derniers jours d'octobre et ne fermera que le 6 décembre. Disons-le tout de suite : il n'est pas banal. Son originalité est même très piquante : elle consiste à l'avoir établi dans les ténèbres, de façon à ce qu'on n'en puisse rien voir. D'habitude, on recherche le plus beau jour pour les peintures, dessins et statues. — Cette fois, les novateurs ont préféré l'ombre et même la nuit; c'est dans une cave, dans les sous-sols obscurs du Petit-Palais, qu'ils ont étalé leurs œuvres. — Peut-être, après tout, ont-ils eu raison, si l'on considère la valeur artistique des toiles égarées dans ces catacombes.

C'est principalement le soir, de huit heures à minuit, qu'on visite ces caveaux funèbres, à la lueur du gaz ou de quelques jets de lumière électrique, et l'on a peine à comprendre la théorie qui a fait choisir, pour juger une toile, une lumière toute différente de celle où elle a été peinte...

Toutefois, on s'en rend vaguement compte quand on apprend que cette exposition bizarre est un « Salon d'avant-garde », imaginé par « des Jeunes », impatients d'attirer sur eux l'attention, trop lente à venir, et qu'ont bien voulu protéger de leur nom quelques, artistes arrivés, tels que Carrière, Albert Besnard et Franz-Jourdain. De là, les audaces et les étrangetés de l'ensemble, avec l'incohérence de l'organisation qui, au lieu de classer les toiles dans une salle, les pastels dans une autre, les sculptures dans une troisième, les bijoux dans une quatrième, a fait du tout un amalgame, en jetant pêle-mêle pastels, eaux-fortes, marbres, peintures, croquis, bibelots, caricatures, dans le désordre le plus déconcertant!

C'est le paysage qui domine en ce mélange informe, mais seulement avec des essais dont la plupart sont plutôt des ébauches et de simples études que des tableaux, et où le naturalisme s'épanouit en des brutalités et des excentricités criantes. Le titre seul de certaines œuvres suffit d'ailleurs à en donner une idée : les *Bons Bougres*, — *A Charenton*, — *Voyou*, — une *Marchande de sabots*, — une *Femme qui rend la monnaie*, — une *Bacchante*, dont les spectateurs disent avec compassion : Peut-on faire prendre de pareilles positions à un modèle!...

Le portrait de Naquet et celui du lieutenant-colonel Picquart sont bien placés dans un pareil milieu, à côté de l'*Homme Hirsute* où l'on croit reconnaître Pelletan!...

L'exposition, d'ailleurs, est internationale, et l'élément étranger y domine avec des Américains, — en très grand nombre, — des Anglais, des Espagnols, des Belges, des Allemands, des Autrichiens, des Suédois, des Norwégiens, des Russes, des Danois, des Suisses, des Ottomans, des Roumains, des Hongrois, des Hollandais, des Irlandais, des Italiens, des Bavarois, des Polonais, des Luxembourgeois, des Arméniens! et, pour qu'aucune race n'y manque, un Monténégrin!

Comment s'étonner que, d'un pareil mélange, soient sorties des œuvres discordantes, baroques, hétéroclites! Une toile, involontairement symbolique, résume bien l'ensemble et le lieu ; elle s'appelle : *Dans l'Obscur*, et c'est le cas, en sortant de ces souterrains, de répéter le cri de Gœthe expirant : « De la lumière! De la lumière!... »

C'est pour la trouver plus belle, plus pure, plus radieuse, que nos aéronautes s'élancent avec un redoublement d'ardeur dans l'espace pour y découvrir le secret des courants atmosphériques et des directions de l'infini. Les tentatives se renouvellent sans relâche et chaque expérience constate un progrès. Le *Jaune*, de M. Pierre Lebaudy, semble même approcher du succès, et la foule se presse à la Galerie des Machines pour se rendre compte de ses curieux aménagements et assister à ses évolutions préparatoires.

La légende raconte que, dans les rues de Florence, les enfants se montraient Dante du doigt, en disant avec une sorte de terreur : « Voilà l'homme qui revient de l'Enfer!... »

Quand notre génération admirative pourra-t-elle dire, en sens contraire, du vainqueur des ascensions aérostatiques : « Voilà l'homme qui revient du Paradis?... »

En attendant, une nouvelle et originale tentative de traversée de la Manche vient d'être faite au moyen d'un canot remorqué par... un cerf-volant! — Oui, le cerf-volant de notre enfance, un peu dédaigné des écoliers d'aujourd'hui, est en passe de devenir un auxiliaire utile pour la navigation marchande et même, assure-t-on, pour la marine de guerre. L'intrépide capitaine qui a réalisé ce tour de force manœuvrait, selon le vent, son appareil aérien comme un canotier ordinaire manœuvre sa voile, et c'est avec autant d'ingéniosité que d'audace qu'il est parvenu à franchir la distance qui sépare Calais de Douvres, en treize heures de patience et d'efforts. — C'est incontestablement un exploit; reste à en dégager les conséquences pratiques, et c'est là-dessus que persistent des doutes...

Sans être sceptiques, on peut se demander si c'est le cerf-volant qui nous conduira victorieusement un jour à l'invasion de l'Angleterre...

Pourtant, ce qui, dans un autre ordre de progrès, semblait bien chimérique, est à la veille de s'accomplir : le voyage, par voie ferrée et en wagons capitonnés, de Paris à Pékin!

Vous souvenez-vous de ce voyage de La Fontaine, qui, partant de Paris le matin pour l'Auvergne, arrivait le soir, après douze heures de route et de fatigue, sur les hauteurs de Meudon pour y coucher!

Grâce au Transsibérien, le billet de Paris à Pékin n'est plus un rêve. Le voyage, confortablement accompli en voitures à l'américaine, avec lits, restaurants, salons, poste, télégraphe, et tout ce qu'exigent les commodités de la vie, se fera en quatorze jours, pour le prix, en première classe et en express, de 1,015 francs.

Le trajet, en train omnibus, naturellement plus long, coûtera 490 francs en seconde classe, et 340 en troisième!

N'est-ce pas merveilleux! Et de quel ébahissement ne serait pas saisi, devant ce prodige, le pauvre Vasco de Gama, auquel il fallait une année pour gagner à voile, et à travers mille périls, les lointaines mers des Indes par le cap des Tempêtes!...

Sarah Bernhardt, l'éternelle Sarah! m'offre une transition toute naturelle pour passer de ce progrès surprenant de la Vitesse aux choses de théâtre, en nous annonçant, dès aujourd'hui, qu'elle sera l'une des premières voyageuses du train Paris-Pékin. Et cela devait être, en effet! Après avoir parcouru les deux mondes et promené la *Dame aux Camélias* de Stockholm à Madrid et de New-York à Moscou, il ne lui restait plus — (l'Afrique n'étant pas encore mûre) — qu'à monter dans le Transsibérien pour aller exploiter l'Asie, où elle déballera *Phèdre* avec l'*Aiglon*.

C'est par les grandes cités de l'Inde qu'elle voudrait commencer, Calcutta, Lahore, Madras, Bombay, Mysore, Bénarès, avant d'aborder Pékin et les villes chinoises. Elle rêve des opulents rajahs, couverts d'or et de pierreries, qui lui semblent plus riches et plus princiers que les mandarins Célestes; mais, quand elle y sera, elle s'accommodera volontiers des taëls comme des roupies, en confondant les deux dans sa bonne cassette...

En attendant le départ, elle joue une espèce de mélodrame dont elle s'est éprise au cours de sa dernière tournée en Allemagne, *Jeanne Vedekind*, qui obtient, paraît-il, beaucoup de succès chez nos voisins, et qui, chez nous, serait à peine digne de l'Ambigu. C'est la simple histoire d'un honnête caissier, accusé d'avoir volé vingt mille francs à son patron, et, malgré son innocence, condamné aux lieu et place du vrai coupable, le fils de la maison. C'est par amour maternel, pour sauver l'honneur de son enfant, que Jeanne

laisse le pauvre caissier pourrir dans l'infamie, en cherchant tout de même à lui adoucir les souffrances morales de son bagne immérité.

L'intérêt du spectacle est beaucoup moins dans le développement de l'action que dans l'art raffiné avec lequel Sarah, pour la première fois de sa longue carrière, a paru en scène sous les traits d'une vieille femme décrépite. Elle a même mis, par une sorte d'affectation et de coquetterie où se mêlait, peut-être, une mélancolie secrète, un soin particulier à se vieillir plus que ne l'exigeait la pièce. — Quoi qu'il en soit, elle est touchante ainsi, mais il ne faudrait pas tout de même, pour les recettes, faire trop attendre la *Sorcière* de M. Sardou.

A côté du drame, — le rire, et c'est aux Nouveautés qu'on le trouve, dans les *Sentiers de la Vertu*. Je n'ose dire que ces *Sentiers*-là ne sauraient être trop fréquentés; la vraie vertu pourrait aisément s'y perdre; mais ils n'en sont pas moins très amusants, avec d'incessants feux d'artifice d'esprit.

Il en est de même de la *Revue à Poivre* de la Scala, où défilent, dans un étourdissant diorama, le nouvel uniforme de nos fantassins, les Midinettes, l'empereur du Sahara, et toutes les curiosités de l'année, qu'on retrouve, d'ailleurs, plus au large, dans la *Revue* habituelle des Variétés. Le poivre y est bien un peu violent parfois, mais il ne s'adresse là qu'à des palais blasés.

Faut-il mentionner ici le Moulin-Rouge, avec des facéties du même genre, où l'on voit un agent de change prendre part à la course des boursiers, et un instituteur, vêtu seulement d'un pardessus mastic, les pans de sa chemise flottant au vent, — pour tout dire, en bannière, — et sollicitant une audience du ministre de l'Instruction publique, en disant : « Je suis instituteur... On m'a assuré que je serais reçu si j'étais sans culotte... »

Et il est reçu, en effet, avec empressement...

On rit également à l'Odéon, mais de façon plus douce, avec l'*Héritier*, comédie ingénieuse d'un nouvel auteur, où l'esprit et l'observation se mêlent, et qui nous ramène agréablement à cet ancien théâtre de Madame, honnête et familial, qui repose des hardiesses, des scandales et des excentricités du jour.

Il y aurait bien à citer encore l'*Oncle d'Amérique*, du Châtelet, mais l'oncle véritable et bienfaisant qu'il nous faudrait, venant providentiellement de l'autre côté de l'Atlantique, ce serait Théodore Roosevelt, pour nous relever un peu d'Emile Loubet; et, malheureusement, cet oncle-là reste dans le Nouveau-Monde!

Louis JOUBERT.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1903.

Au milieu de nos misères et de nos hontes, l'allocution que le Pape Pie X a prononcée dans le Consistoire du 9 novembre a comme purifié l'air par sa sérénité et sa charité : « Nous sommes fermement résolu à diriger tous nos soins et toutes nos pensées vers ce but, conserver d'une manière inviolable et sacrée le dépôt de la foi et pourvoir au salut éternel de tous, et pour cela à ne fuir aucun labeur, à ne refuser jamais aucune épreuve. »

Le Saint-Père apporte et demande la paix au monde. Mais, au nom même de cette paix, il ne peut pas ne pas renouveler d'abord la déclaration solennelle « qu'il est nécessaire et qu'il importe au plus haut point à la société chrétienne que le Souverain-Pontife, dans le gouvernement de l'Eglise, soit et paraisse libre ». Il est donc obligé de répéter les paroles de ses prédécesseurs : « Nous protestons contre la très grave injustice qui, à ce point de vue, a été faite à l'Eglise. »

Après la mort de Léon XIII, dont le génie était un fardeau pour le tas des médiocrités, quelques personnes allaient répétant qu'il ne fallait pas un Pape s'occupant de politique. Pie X, religieux s'il en fut, écarte cette théorie un peu niaise, qui, sous prétexte d'honorer le Siège apostolique, l'amoindrirait et l'affaiblirait : « Quiconque, dit-il, juge équitablement les choses voit bien que le Pontife, en vertu même du magistère dont il est investi, ne peut nullement séparer les affaires politiques de ce qui concerne la foi et les mœurs. Il est, en outre, le chef et le guide suprême de cette société parfaite qui est l'Eglise, société composée d'hommes et établie parmi les hommes. Il doit donc certainement vouloir conserver de bonnes relations avec les princes et avec les gouvernements des Etats, s'il veut que, dans tous les pays du monde, la sécurité et la liberté des catholiques soient protégées. »

N'est-ce pas l'évidence même? Ce qu'a été Léon XIII, Pie X le sera avec son tempérament particulier : « Tout restaurer dans le

Christ, voilà notre programme », a-t-il répété encore à la vénérable assemblée. Il y emploiera, selon les temps, la force et la douceur, la patience longanime et la résistance magnanime. D'après des conversations plus intimes qui ont été prêtées au Souverain-Pontife et qui semblent authentiques, il entrevoit bien des épreuves pour l'Eglise, des épreuves plus dures encore que celles que nous traversons, il les affrontera avec confiance dans l'issue finale. Il donne les plus sages conseils aux enfants de l'Eglise, il les invite à combattre, non pour la domination, mais pour la liberté; et il est contraint de constater ce douloureux contraste que, dans les pays protestants, Angleterre, Allemagne, Etats-Unis, là où ils sont en minorité, les catholiques, couverts par le droit de tous, sont plus libres que dans la plupart des pays où ils ont la majorité. Est-il besoin de dire que la France apparaît la première, avec sa politique *déicide*, à la tête des nations persécutrices?

A peine le Pape avait-il fait entendre aux hommes ces fortifiantes vérités, qu'une autre voix s'élevait de l'autre côté de l'Atlantique pour convier la plus puissante démocratie du monde à s'agenouiller devant Dieu dans la prière et dans l'action de grâce. Le jeudi 26 novembre prochain, tous les citoyens des Etats-Unis devront s'abstenir de vaquer à leurs occupations habituelles; et dans leurs foyers ou dans leurs églises, ils remercieront Dieu pour les bénédictions nombreuses qu'il leur a accordées durant l'année écoulée. Ainsi, par une proclamation solennelle, vient de l'ordonner le président Théodore Roosevelt; il ne demande pas seulement à ceux dont il est le chef librement élu, de remercier Dieu pour le passé. Ils auront aussi des supplications à lui adresser pour l'avenir : « Nous devons prier, leur dit-il, pour que Dieu nous donne la force et qu'il nous éclaire, afin que, dans les années à venir, avec confiance, sans peur et avec le plus grand désir, nous remplissions sur cette terre le rôle qu'il nous a confié, et prouver ainsi que nous ne sommes pas indignes des bénédictions qu'il nous a données. »

Pauvre France qui, ne te contentant plus de passer la Manche pour importer chez toi la monarchie constitutionnelle, as entrepris encore de passer l'Atlantique pour en ramener la République, — tâche au moins que ton gouvernement ne fasse pas horreur à ceux que tu as voulu gauchement imiter! A Rome, c'est un vieillard sacré qui parlait de Dieu, le représentant d'un pouvoir ancien et d'une doctrine éternelle. Mais à Washington, c'est un peuple né d'hier, un peuple en pleine jeunesse et en pleine liberté, qui en appelle à Dieu; et, il faut bien le dire, si, à l'heure qu'il est, on demandait au monde entier de répondre ce qui représente le mieux

l'avenir, la force et la vie, de la République croyante et tolérante du président Roosevelt, ou de la République athée et méchante du président Loubet, même agrémenté du président Combes, — la réponse n'aurait même pas le temps de se formuler, elle se perdrait dans un éclat de rire universel qui ferait trembler les pôles.

Il y a là, pour nous, une leçon qui, après nous avoir humiliés, devrait nous instruire; elle nous arrive de tous les côtés à la fois. Les élections qui viennent d'avoir lieu en Hollande, en Belgique, hier encore en Prusse, témoignent que la vieille société fondée sur le respect du Décalogue ne se sent pas prête à désarmer devant la société sans foi ni loi qui se montre en France; et elles prennent un caractère de plus en plus conservateur. L'Angleterre a eu beau nous envoyer son roi que M. Loubet a hébergé de son mieux; on sait ce que le ministère de M. Balfour qui est un philosophe spiritualiste et chrétien, pense de nous. Un de ses collègues, le nouveau marquis de Salisbury, nous l'avait dit cet été avec une rudesse qui pouvait violer les usages diplomatiques et légitimement froisser notre amour-propre national, mais qui était utile à méditer. La plupart des journaux anglais avaient déjà dénoncé notre politique intérieure comme une rupture avec les principes de liberté et d'égalité qui sont devenus peu à peu la Charte indiscutée des sociétés modernes. Le *Tîmes*, sous des influences dont le secret était plutôt à chercher à Paris qu'à Londres, avait été le seul à plaider les circonstances atténuantes pour le ministère Combes; vraisemblablement entraîné par la poussée croissante de l'opinion publique, il s'est décidé à signaler les dangers où ce ministère engage la France et la République elle-même. Une élection sensationnelle a eu lieu, ces jours-ci, chez nos voisins, qui est très caractéristique de l'état d'esprit où les laissent les questions par lesquelles une secte nous déchire nous-mêmes; un membre du cabinet unioniste, lord Balcarres, était soumis à la réélection dans la circonscription de Chorley qui fait partie du Lancashire. Une formidable opposition, dirigée par un concurrent très populaire, s'était formée pour faire battre, sur le dos de l'un de ses collègues, M. Balfour. Les associations radicales et ouvrières, fortement coalisées, exploitaient contre le ministre, non seulement la crise économique née de la guerre du Transvaal et l'agitation protectionniste de M. Chamberlain, réputée la campagne du pain cher, mais le principe de l'école confessionnelle et libre que le gouvernement avait fait prévaloir, à côté de l'école d'Etat, dans la nouvelle organisation scolaire. L'Eglise anglicane avait naturellement pris parti dans la lice pour lord Balcarres; et même, usant de leurs droits de citoyens, les prêtres catholiques séculiers et réguliers, l'évêque de

Leeds en tête, avaient embrassé la cause du candidat de l'école confessionnelle et libre. C'est ce candidat qui a triomphé, et avec lui, la politique largement tolérante de M. Balfour à laquelle même le démocrate M. Chamberlain avait donné son adhésion.

Il nous faut redescendre bien bas pour rentrer dans nos tristes affaires de France. Il y a quinze jours, nous avions laissé M. Combes en désarroi; c'était au lendemain de la séance de l'Union républicaine du Sénat où M. Waldeck-Rousseau avait fait signifier par son groupe sa résolution de ne pas accepter une assemblée plénière de tous les groupes de gauche, chargée de rédiger une espèce de guide-âne obligatoire à l'usage de ce misérable ministère qui, tiraillé en sens contraire, a toujours peur de se casser dans un faux mouvement et reste en plan pour rester en place. Le ministre de l'instruction publique, M. Chaumié, engaillardi par le coup de fouet de M. Waldeck-Rousseau, avait même, — aux oreilles de son chef, M. Combes, embarrassé, inquiet et penaud, — henni assez crânement en faveur du projet où était inscrite, au moins nominalement, la liberté de l'enseignement.

Mais qu'allait dire le Bloc? Qu'allait-il devenir? Qu'allait devenir M. Combes lui-même qui, après avoir accepté la liberté de l'enseignement formulée dans le projet du gouvernement, l'avait reniée à la première sommation radicale-socialiste, et était prêt à la jeter aux orties, tout comme il avait fait de sa soutane? Notons bien que M. Combes n'est ni pour ni contre la liberté de l'enseignement, il n'est que du parti de son portefeuille à perpétuité. Pourquoi alors, me direz-vous, n'aurait-il pas été satisfait qu'une majorité quelconque adoptât, avec le principe de la liberté de l'enseignement, le projet gouvernemental? M. Combes est un finaud qui discerne très bien le péril, son propre péril. Il est devenu président du conseil par une sorte d'invraisemblable raccroc dans l'histoire parlementaire. Rien, absolument rien ne l'indiquait pour ce poste; son avènement a-t-il été une criminelle facétie de M. Loubet qui a voulu se donner à lui-même une sorte de prestige par le repoussoir d'un premier ministre de la dernière catégorie? A-t-il été une marque suprême de dédain de M. Waldeck-Rousseau pour ces Parlements qu'il se flattait de conduire en les avilissant de son indifférence impérieuse et hautaine? M. Combes, qui a rapporté du séminaire l'habitude des examens de conscience, a vite compris qu'homme de paille, il n'avait quelque chance de durer qu'en s'agglutinant au Bloc; que, dans le Bloc, la partie solide où il pouvait s'appuyer, c'était la gauche la plus avancée parce qu'elle était la plus adéquate à lui-même par sa grossièreté et sa bassesse; que si jamais le gouvernement remontait de quelques crans dans l'ordre

de l'intelligence et du talent, il était perdu, à jamais perdu, à jamais replongé dans ce néant d'où il n'était sorti que par une bouffonnerie du hasard. Il a cherché sa force là où son instinct lui disait qu'il pourrait la trouver. Il n'est ni un dompteur ni un charmeur de majorités; il n'est que le manœuvre des sales et mauvaises besognes, de celles qui répugnent à ceux-là mêmes qu'elles servent.

Tout cela n'était ni mal raisonné ni mal calculé. Quoi que l'on pense de M. Gambetta ou de M. Ferry, de M. Challemel-Lacour ou de M. Goblet et de M. Floquet, même de M. Bourgeois et de M. Doumer, il est certain que M. Combes a pu se dire, en se voyant premier ministre : *Novus rerum nascitur ordo*. Il a inauguré, dans les nouvelles couches, une arrière-couche d'une espèce particulière. Il a tellement changé les perspectives que l'homme qui était naguères le plus honni des républicains, surtout des républicains les plus purs ou les plus impurs *ad libitum*, paraît presque, dans le cabinet actuel, un personnage d'ancien régime; M. Rouvier est le membre, non seulement le plus considérable, mais le plus considéré du ministère Combes-André-Pelletan-Trouillot et le reste. M. Combes a donc une aperception très nette de la situation lorsque, voyant la partie la plus inférieure du Bloc se détacher pour faire place à des éléments un peu plus propres, il se sent menacé. C'est pourquoi il a déclaré très haut qu'il ne veut pas de majorité de rechange; il n'admet de rechange que pour ses idées, lesquelles il adaptera dans une rotation perpétuelle à ce que M. Challemel-Lacour appelait le pire dans le mauvais.

Ainsi s'explique sa déconvenue lorsque les applaudissements qui avaient accueilli M. Chaumié au Sénat ont annoncé une majorité pour le principe de la liberté de l'enseignement. Un de ses compères lui est venu en aide par la présentation immédiate d'un amendement qui, proclamant, puisque c'était la pilule à avaler, la liberté de l'enseignement, exceptait de son bénéfice tous ceux qui auraient fait vœu d'obéissance et de chasteté, c'est-à-dire tous les membres des congrégations autorisées ou dissoutes, tout le clergé séculier et régulier, tous les prêtres et même tous les Frères et toutes les Sœurs. C'était monstrueux et c'était sot; l'Etat qui ne reconnaît pas les vœux, ne les connaît pas davantage, il ne sait et ne peut savoir ce qui se passe au fond des consciences, dans un dialogue intime entre un homme et Dieu. Lorsque M. Combes voulait être prêtre, il avait, en son cœur, fait le vœu d'obéissance et de chasteté; aurait-il supporté que le pouvoir civil lui en demandât compte? Après avoir fait semblant de réfléchir, le madré a fait savoir qu'il n'acceptait pas complètement l'amendement de son sauveteur, qui n'était pas rédigé dans des termes assez juridiques;

mais qu'il en acceptait absolument les idées maîtresses. Adhérer à la liberté de l'enseignement, sous la double réserve qu'on l'interdisait dès maintenant à tout congréganiste, et, après la dénonciation prochaine du Concordat, à tout prêtre séculier ou régulier; c'est avec cette combinaison, nous pourrions plutôt dire ce truc d'hypocrisie, d'arbitraire et d'infamie que le président du Conseil a espéré ressaisir son Bloc intégral.

Est-il besoin de démontrer que nous n'exagérons pas? Une fois la liberté d'enseignement refusée aux congréganistes autorisés ou non, comment serait-elle maintenue pour le clergé séculier? L'incompatibilité tirée des vœux d'obéissance et de chasteté existe pour les uns et pour les autres; et de plus, lorsque le Concordat aura été dénoncé, l'Eglise de France, qu'aura cessé de protéger un contrat diplomatique, ne sera plus qu'une congrégation comme une autre, la plus importante et la plus dangereuse de toutes, celle contre laquelle la tyrannie épuisera ses ruses et ses fureurs. Si quelques naïfs s'imaginaient que la dénonciation du Concordat marquera l'ère de la liberté, ils peuvent voir, par la logique et par l'évidence, qu'elle sera l'étranglement dans la servitude.

Est-il besoin de démontrer aussi que, dans ces projets annoncés, tous les droits sont violés avec une sorte de rage satanique? Lorsque le clergé avait été soumis au service militaire dont même, en 1793, la Convention l'avait exempté, on avait dit que les prêtres, ayant les mêmes droits que les autres citoyens, devaient avoir les mêmes charges. Ils avaient, sans chercher à s'y soustraire, accepté la loi militaire, quoique sûrement le métier des armes ne fût pas dans leur vocation. Et voilà qu'aujourd'hui on leur dénierait, par la plus inique des déchéances, par le plus manifeste attentat contre l'égalité, l'exercice de ce qui est leur vocation même, en vertu de la parole du Christ : « Allez et enseignez les nations! »

Si l'on entrait dans le détail du plan ministériel, — que n'aurait-on pas à y relever et à y flétrir? Ces Frères, par exemple, qu'on mettrait hors la loi en les privant du droit d'enseigner qui est la raison d'être et l'objet unique de leur Institut, — l'Etat lui-même qui les a autorisés, les a poussés dans la voie où ils se sont engagés, dans les sacrifices énormes qu'ils ont affrontés, pour fonder des succursales au dehors, pour répandre notre langue, notre civilisation et notre influence à l'étranger. Ils ont été les bons ouvriers désintéressés de la grandeur française, ne chômant jamais au plus fort de nos stériles révolutions, ne faisant pas de grèves pour hausser leurs salaires, bénis par des suites innombrables de générations. Des amis de la France ont voulu la servir et l'honorer elle-même en aidant les Frères à remplir leur sublime mission; et

une grande dame italienne, la petite-fille du dernier doge de Gênes, la duchesse de Galliera, a obéi au même sentiment de gratitude lorsqu'après avoir reconnu la longue hospitalité de Paris par le don magnifique d'un musée, elle a élevé aux portes de Paris une maison de noviciat et de retraite pour les populaires éducateurs de nos jeunes gens. Sera-t-il dit que la France, se conduisant comme un malhonnête homme, aura trompé, non seulement les religieux qui avaient eu foi dans son autorisation, mais encore les tiers qui s'étaient confiés dans sa parole? Ces réflexions s'appliquent à toutes les victimes qu'une abominable politique s'apprête à faire. Pour ne citer qu'un autre exemple; il y a deux ans à peine, M. Combes mandait la supérieure de la congrégation autorisée de Saint-Paul de Chartres, il la priait d'envoyer en toute hâte vingt au moins de ses religieuses pour remplacer à la Martinique, dans l'île tremblante encore sous son volcan, celles de ses filles qui venaient d'y succomber au milieu des enfants ensevelis sous la même lave. C'eût été le bon moment pour le défroqué d'essayer là-bas le dévouement de ses laïques, fussent-elles défroquées comme lui. Il s'adressait prudemment à celles qui, devant la mort, ne refusent jamais; et tandis qu'il les envoyait au danger, il préparait dans son cabinet, pour leur retour si elles survivaient, un décret de proscription!

Car le monstre est impitoyable; en même temps qu'il annonçait son projet de retirer à ces braves gens et à ces saintes filles leur droit d'enseigner et de les changer en parias, il les injuriait, assurant qu'il fallait prendre beaucoup de précautions avec eux, ne pas se contenter de déclarations verbales, les traiter comme des êtres suspects, passés maîtres dans les restrictions mentales. Et l'homme qui parlait ainsi est le même dont un illustre avocat, Me Barboux, vient de clouer au pilori la politique par ces paroles saluées des applaudissements de la fédération républicaine : « Les brutales entorses qu'on a données à la loi du 1er juillet 1901, les versatilités doctrinales du Conseil d'Etat, la mauvaise foi scandaleuse avec laquelle le cabinet actuel a refusé de tenir la parole, — la parole de la France, — que le précédent cabinet avait engagée au Saint-Siège, ces lois qu'on fabrique si incessamment pour sortir du droit commun, pour changer la compétence des tribunaux, et qu'on fabrique à volonté pour couvrir des illégalités..., non, je ne m'étends pas sur ces choses, vous les connaissez comme moi! »

Comme si les intentions de M. Combes n'étaient pas encore assez claires, M. Pelletan est venu à la rescousse, — autre farceur à qui nous ne ferons même pas l'honneur de l'appeler un sectaire. — Le

ministre de la marine, nous le connaissons; c'est l'ancien collaborateur de la *Voie ferrée*, c'est l'ancien familier des Humbert dont il était l'avocat électoral à la Chambre des députés, c'est le personnage qui, sous le coup d'une imputation outrageante, a commencé par prétendre qu'une lettre de mise en demeure ne lui avait jamais été adressée, a fini par reconnaître son oubli, et est resté coi. Eh bien, ce même M. Pelletan, ne s'adressant pas seulement aux congrégations enseignantes, autorisées ou non, vient de chasser, comme voleuses, les Sœurs des hôpitaux de la marine. Qu'il ne croie pas lui-même à son accusation, nous n'en doutons pas; en tout cas, l'indignation générale dont les amiraux de Cuverville et de la Jaille se sont faits les nobles interprètes, suffit à les venger. M. Pelletan a fait, quelques jours avant la réouverture de la discussion sur la liberté de l'enseignement, une manifestation plus expressive encore. C'était à Troyes; selon sa pratique habituelle, qui a permis, une fois, à M. Combes de l'excuser devant le monde diplomatique en alléguant « la chaleur communicative des banquets », il a voulu se donner là, avant les débats parlementaires, comme un apéritif; et jamais, du reste, le mauvais et déplaisant dicton sur les Champenois n'a été plus vrai que ce jour-là. Il y avait, nous affirme-t-on, mille à douze cents instituteurs présents, ce qui était une façon de respecter la neutralité scolaire inscrite dans la loi. Tout était digne du ministre; un député du bloc, quelque nullité locale, avait donné le signal de l'éloquence et de la tolérance en comparant les congrégations à *un chiendent* qu'il faut arracher et le clergé, même séculier, à une *gangrène* qu'il faut extirper. Qu'a répondu le représentant du gouvernement? Le ministre Pelletan a répondu que, si sa qualité officielle ne le forçait pas à gazer un peu, il irait même plus loin; que ce qu'il avait entendu de la bouche de son harangueur, au milieu des bravos frénétiques des auditeurs, il le dirait sans phrases de l'Eglise catholique elle-même.

Voilà donc la question bien posée; et là-dessus, tout le monde sera d'accord. Comme M. le comte de Blois, M. de Lamarzelle et leurs collègues l'ont dit au Sénat, la question dépasse la liberté de l'enseignement elle-même. Nous sommes en présence d'une guerre atroce faite au spiritualisme, au christianisme, au catholicisme, et, selon les expressions du Pape Pie X, d'une *politique déicide*. Soyons sûrs que, si les honnêtes gens de toutes les conditions et de toutes les opinions ne forment pas un bloc à leur tour, un bloc qui écrase toutes les horreurs en cours et toutes les horreurs en germe, il n'y aura pas de limite au crime.

Après quelques façons où M. Chaumié s'est avachi devant M. Combes, la pensée officielle s'est condensée au Sénat dans

l'amendement Delpech, par lequel, judaïquement affirmée, la liberté de l'enseignement secondaire serait refusée, non seulement aux membres des congrégations non autorisées, mais aux membres des congrégations autorisées. Le nom du signataire de l'amendement est tout un programme. C'est le nom de M. Delpech, petit professeur en retraite d'un petit lycée du Midi, gros dignitaire de la franc-maçonnerie, qui s'écriait naguère que l'heure de la revanche était sonnée pour Julien l'apostat et que lui aussi, debout sur les ruines du christianisme à jamais abattu par le ministère Combes, allait dire au Christ : Galiléen, tu es vaincu !

La question ainsi posée, le Sénat l'a résolue à la majorité de neuf voix, dans le sens de M. Delpech. C'est bien la guerre d'extermination, non seulement contre l'éducation, mais contre l'idée même chrétienne, qui est la signification de ce vote. Sans doute l'interdiction de l'enseignement secondaire aux membres des associations religieuses n'a pas d'intérêt actuel, puisque toutes les congrégations qui participaient à cet enseignement sont déjà dissoutes. Mais, comme l'a dit M. Combes, l'important était de voter le principe de cette interdiction pour qu'on n'eût plus qu'à l'appliquer en temps et lieu aux congrégations qui, à un degré quelconque, donnent l'enseignement. Et comme M. Waldeck-Rousseau l'a démontré non moins péremptoirement, ce n'est pas seulement le clergé régulier qui allait être, par ce vote, virtuellement et logiquement déchu de ses droits de citoyen dans tous les ordres de l'enseignement supérieur, secondaire ou primaire, — c'est le clergé séculier lui-même, puisque les considérations ministérielles, tirées de l'impossibilité de confier l'instruction de la jeunesse à des célibataires qui vivent en dehors de la famille, atteignent et frappent le clergé séculier tout comme le clergé régulier. C'est l'Eglise de France mise hors la loi, et qui, si l'infernale conjuration aboutit, sera bientôt mise hors la France elle-même.

Tout s'est réuni pour accentuer le sens de ce vote sinistre. Jamais M. Combes n'avait été plus plat et bas dans son argumentation. Il faisait honte à ceux mêmes qui le suivaient. M. Clémenceau a dû intervenir pour radouber ce ministère de décomposition qui ne vit que par le mal qu'il fait. Il avait débuté en défenseur de la liberté et il a conclu en promoteur de la proscription. Cette journée pourrait s'intituler pour M. Waldeck-Rousseau l'Expiation. Joué et battu par M. Combes ! Quel affront pour l'avocat qui, hier encore, conduisait son Parlement comme une valetaille ! Il a vu se tourner contre lui M. Chaumié qui avait solennellement déclaré qu'au moindre signe de l'ancien ministre pour reprendre son portefeuille, il serait trop heureux de lui céder la place ; et maintenant M. Chau-

mié le lâche, après avoir lâché ses propres idées! Même M. de Freycinet qui, il y a vingt ans, négociait avec les archevêques de Paris et de Rouen pour sauver les congrégations religieuses des applications de l'article 7, a voté leur mort dès qu'il les a senties perdues.

Devant ce spectacle de l'Eglise livrée, on conçoit que la France ne soit pas moins trahie. Le journal de l'ex-abbé Charbonnel, — dont l'ex-abbé Combes est le grand vicaire, — l'*Action*, annonçait ces jours-ci que le général André allait faire reprendre l'affaire Dreyfus. Pourquoi pas? Tout est prêt. La magistrature ne peut plus être indépendante sans danger; sur tous les points de la France, elle rend des jugements et des arrêts qui, parce qu'ils respectent la loi et la justice, la feront casser elle-même quelque jour. Un juge, en quête d'avancemeent, peut impunément reprocher en pleine audience à son président et à ses collègues de ne pas frapper assez fort leurs justiciables; et il y a à la Cour de cassation un procureur général qui, par ses inexorables réquisitoires contre de pauvres religieux et de pauvres religieuses obligés de se séculariser pour ne pas mourir de faim, a l'air de se venger ou de se racheter d'avoir été le protégé et le protecteur de la famille Humbert.

Pendant que le gouvernement organise lui-même la division et la déchéance de notre patrie, nous voyons tous les peuples civilisés poursuivre le développement de leurs destinées. Nous avons laissé l'Angleterre prendre, avec l'Egypte, les clefs du canal de Suez, qui était notre œuvre; nous voyons aujourd'hui les Etats-Unis opérer leur mainmise sur cet isthme du Panama où tant de nos concitoyens ont mis leurs épargnes et pour lequel ils ont trouvé chez nous les flibustiers qui les ont dévalisés. C'est la France qui, la première des nations européennes, a reconnu la république du Panama, filiale très peu déguisée de l'âpre et entreprenante république de Washington; avait-elle intérêt à montrer cette hâte qui risque de blesser, sans profit apparent pour nous-mêmes, l'Amérique espagnole, très jalouse de son indépendance, et à laquelle nous attachent tant de relations d'affaires, tant d'affinités de goûts et de civilisation? Malgré la crise qu'elle traverse, les passes difficiles qu'elle rencontre dans l'Afrique du Sud où la misère est grande, les blessures de la guerre lentes à se cicatriser, la race hollandaise toujours frémissante, comme en témoignent les récentes élections du Cap, — l'Angleterre garde avec un soin jaloux le dépôt de sa fortune. Hier, le vice-roi des Indes faisait une grande démonstration pacifique et comminatoire du côté de la Perse; et aujourd'hui, c'est une véritable expédition militaire qu'il organise contre le Thibet dont il signale les tendances plutôt que les

mesures hostiles. Il se propose d'occuper les vallées qui en forment les accès. Si la Turquie résiste encore à se soumettre franchement à l'ultimatum de la note austro-russe, on doute peu du dénouement. Les élections relativement raisonnables de la Bulgarie, le discours pacifique et politique du prince Ferdinand à l'ouverture de son Parlement, enlèvent au Sultan tout prétexte d'intransigeance; et d'un autre côté les avis de modération qu'il reçoit de Berlin, le discours de M. Balfour qui, en appuyant les conditions de la note austro-russe, déclare n'y voir qu'un minimum pour les justes garanties réclamées par l'Europe, ne doivent pas laisser à Constantinople la moindre illusion sur l'isolement qui attend la Porte si elle tardait à obéir.

Dans la discussion du budget des affaires étrangères, il a été impossible aux orateurs indépendants de ne pas signaler le dommage immense que notre politique religieuse fait à notre influence nationale. M. Deschanel s'était étonné qu'à Tréguier M. Combes eût pu dire que nous n'avions aucune raison de nous occuper des choses des Balkans. Il avait indiqué d'un mot les clientèles, les institutions et les œuvres qui forment notre patrimoine historique dans tout le Levant. Ce que l'ancien président de la Chambre n'avait qu'effleuré, M. Denys Cochin l'a tiré au clair et mis à nu dans une chaleureuse et puissante argumentation; et M. le comte Boni de Castellane, dans un discours où la parole aisée et précise de l'orateur s'alliait aux vues et au tact du diplomate, a exposé notre situation qui, faite de mirages et de déceptions en Europe, est un suicide par impiété en Orient. Le gouvernement semble prendre à tâche de nous désarmer et découronner partout. Lorsque, sous le règne de Louis XV, l'ordre des Jésuites avait été supprimé, notre gouvernement, sentant la brèche faite à notre prestige, avait immédiatement fait appel aux Lazaristes pour la réparer dans la mesure du possible. Par une aberration inexplicable, quand les Lazaristes nous sont de plus en plus nécessaires, M. Combes ferme presque tous leurs établissements, ainsi que la plupart de ceux du Saint-Esprit; si bien qu'aujourd'hui, ce qui remplace à l'étranger les Français proscrits, ce ne sont plus, comme au dix-huitième siècle, d'autres Français, ce sont des Italiens.

Il a été souvent question de M. Jules Ferry dans les débats sur la liberté de l'enseignement. Ses amis protestent qu'il aurait désavoué tout ce qui se passe, tous ces développements exécrables d'une politique qu'il avait au moins ébauchée; ils rappellent que, loin de vouloir enlever aux congrégations autorisées le droit d'enseigner, il avait dit : « Qui donc empêche les congrégations non autorisées de déposer leurs statuts et de solliciter l'autorisation? »

Nous nous contenterons de citer les paroles qu'il prononçait en voyant les débuts du parti radical, ses niaiseries, ses hontes, ses coups stupides contre toutes les assises de la grandeur française : « Tout cela se poursuivra, s'aggravera si la France ne remonte pas le courant d'imbécillité et de folie où s'en vont périr son honneur et sa liberté. Le remonterons-nous? Il semble que nous touchons au fond du trou. »

Lettre à un jeune bachelier, par Léon Désers, curé de Saint-Vincent de Paul. Poussielgue.

Vive, alerte, précise, cette lettre est bien faite pour aider à se ressaisir les jeunes gens que décontenance la poussée des objections ambiantes contre la religion. Si l'on regarde bien et si l'on réfléchit, peut-on dire qu'elles aient ébranlé la notion de Dieu, la transcendance de la divinité du Christ Jésus, l'autorité de l'Eglise et de sa morale, de celle même dont le monde affranchit volontiers les adolescents? Nullement. C'est à cet examen consciencieux que le savant apologiste, dont le *Correspondant* a signalé déjà plus d'un ouvrage, provoque, en ces pages pressantes, ceux qui ne croient plus, ceux qui croient moins, et les croyants aussi, puisque, suivant sa remarque profonde, en notre temps surtout, « les vérités de la foi s'effacent peu à peu, si nous ne ravivons pas nos raisons de croire. »

Annuaire-Almanach de l'Action populaire pour 1904. (Lecoffre. — Vitte. — Bureaux de l'Action populaire à Lille.)

Nos lecteurs trouveront, encartés dans la présente livraison, le programme et le résumé de cette brochure de propagande que nous ne saurions trop leur recommander. La liste des *tracts* déjà publiés par l'*Action populaire* (15, rue d'Angleterre, à Lille) et le nom des auteurs suffiront à leur faire entrevoir le but très utile qu'elle se propose, et que l'on pourrait résumer en ces termes : « Réveiller la vie professionnelle, l'arracher au socialisme, en faire, dans chaque coin du pays, un instrument de paix, de travail, de liberté et de défense religieuse. » C'est donc là une œuvre essentiellement pratique dont il importe de favoriser le succès.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TROIS ANS D'EXIL A SAINT-SÉBASTIEN

FEUILLES DÉTACHÉES [1]

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les premières semaines de notre séjour avaient été absorbées par notre installation. Dès le lendemain de mon arrivée à Saint-Sébastien, j'avais examiné avec Déroulède la question de savoir si je devais attendre auprès de lui les événements ou chercher tout de suite une occupation. Déroulède n'avait pas voulu peser sur ma décision et m'avait laissé libre de trancher la question au mieux de mes intérêts. Tout bien calculé, je me résolus à attendre les élections de 1902 et à remettre à cette date la décision à prendre.

Nos amis étaient convaincus, en effet, que les élections nous rouvriraient les portes de France. Notre déchéance n'était d'ailleurs pas votée et ne paraissait pas devoir l'être, nous restions députés jusqu'à cette époque; de notre côté, nous étions bien décidés à hâter les événements et à profiter de la première occasion pour forcer les portes si elles ne se rouvrent pas d'elles-mêmes.

Les circonstances paraissaient favorables; tous les partis étaient encore sous les armes; la fièvre du combat animait encore nos partisans; le procès de la Haute Cour, loin de les décourager, avait, au contraire, excité leur colère et leur zèle; on pouvait donc envisager l'avenir avec confiance. Et pour nous donner encore meilleur espoir voici que les élections municipales de Paris nous apportaient une victoire éclatante.

On peut dire que ces élections étaient vraiment l'œuvre personnelle de Déroulède. C'est à la prison de la Santé qu'il avait pour la première fois lancé l'idée de livrer bataille sur le terrain municipal.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1903.

La plupart des chefs du parti nationaliste étaient hostiles à ce projet. En ce qui me concerne, je n'en étais guère partisan, car j'avais gardé le cuisant souvenir des élections municipales de 1892 qui avaient terminé par un dernier désastre la campagne boulangiste.

Mais Déroulède s'était entêté, il avait entraîné les hésitants, réuni les premiers fonds nécessaires, cherché et encouragé les candidats, et quand il était parti pour l'exil l'élan était déjà donné. La confiance dans le succès final était cependant si médiocre que, jusqu'au dernier moment, certains quartiers étaient restés sans candidats et, que dans d'autres, la Ligue des patriotes avait dû improviser de hâtives candidatures.

C'est dans ce désordre de bousculade que les élections avaient eu lieu, mais, à l'organisation peut-être insuffisante, l'élan, la vigueur de l'attaque avaient suppléé, et, après le second tour de scrutin, les assaillants qui ne croyaient, au début, enlever que quelques sièges, constataient avec une surprise joyeuse qu'ils avaient emporté la place presque toute entière.

Pourquoi dissimuler la joie et l'émotion sincère avec lesquelles nous avions accueilli cette heureuse nouvelle? Nous voyions déjà la France délivrée, la frontière ouverte; aussi lorsque, le surlendemain, le train de Paris jeta sur le quai de Saint-Sébastien vingt et un conseillers municipaux qui venaient fêter avec nous leur récente victoire, nous étions pleins de confiance dans le succès définitif d'une campagne qui s'ouvrait si brillante et si chargée d'espoir.

Pourquoi douter, en effet, du succès final? Maîtres de l'hôtel de ville, nos amis allaient nous créer à Paris un centre d'action et de propagande qui rayonnerait sur toute la France. L'exil nous semblerait moins pénible puisque, d'accord avec nous, ils pourraient parler, agir et lutter à notre place. A cette date, leur entente était intime et sincère; ils étaient bien résolus à se masser en un groupe étroitement uni, et à former ainsi le noyau solide d'une opposition fortement disciplinée.

L'Exposition était alors sur le point d'ouvrir ses portes et, d'un commun accord, nous avions décidé qu'il était impossible de la troubler par des agitations qui resteraient d'ailleurs sans écho. Mais il était bien convenu que, dès la fermeture, l'action reprendrait avec d'autant plus d'ardeur qu'on aurait eu mieux le temps, pendant cette halte forcée, de se réorganiser et de se préparer à la lutte. Malheureusement, une fois de plus, la trêve de l'Exposition ne devait profiter qu'au gouvernement.

Le licenciement momentané de l'opposition n'eut, en effet, pour résultat que de briser la discipline qui avait fait sa force, au

moment même où le gouvernement se servait des prix, des médailles, des décorations et des diplômes dont il disposait à profusion pour récompenser et réchauffer le zèle de ses partisans, ou pour s'assurer de nouvelles recrues.

L'exposition close, le bloc ministériel était formé, et quand, pour lui donner l'assaut, il fallut rallier les troupes de l'opposition, on s'aperçut qu'elles étaient débandées et que de nombreux groupes s'étaient mis en marche, chacun de leur côté, sous des drapeaux et avec des mots d'ordre différents.

Pour sauver un parti qui se laisse ainsi aller à la désorganisation et à l'anarchie, il n'est qu'un moyen de salut, c'est de lui donner un programme ou un chef unique.

Du fond de son lointain exil, Déroulède ne pouvait penser et n'a jamais pensé, je l'affirme, à être ce chef, mais il a certainement tenté de donner un programme à l'opposition désorientée. Depuis les élections municipales de 1900, jusqu'aux élections législatives de 1902, ses efforts ont tendu à rallier tous les opposants à sa formule de révision républicaine basée sur le plébiscite. Il rencontra contre cette tentative de vives et de nombreuses résistances, qui n'ont pas peu contribué à aggraver le poids de son exil.

Ces résistances, qu'il aurait pu, sans doute, vaincre ou atténuer s'il avait été sur place, ont été, au contraire, fortifiées et multipliées par son éloignement.

Des malentendus, qu'une heure de conversation amicale ou que des explications immédiatement échangées eûssent promptement dissipés, se sont à distance aigris et transformés en des conflits irréparables.

De tous ces incidents d'une lutte de deux années, le plus retentissant fut la querelle avec André Buffet.

LE DUEL DÉROULÈDE-BUFFET

Je ne veux pas revenir sur les détails trop connus de cette malheureuse affaire, et pourtant, mieux que personne, j'en pourrais parler en connaissance de cause.

C'était, en effet, en ma présence, dans mon cabinet de la Ligue, que, la veille de l'affaire de Reuilly, on avait demandé à Déroulède : « Que diriez-vous si le duc d'Orléans paraissait tout à coup au milieu de vos amis? » et qu'il avait fait cette brutale réponse : « Si le duc d'Orléans se présente demain au milieu des miens, c'est moi-même qui lui mettrai la main au collet. »

Lorsque Déroulède fit aux délégués de la Ligue, réunis à Saint-Sébastien le 23 février 1901, le récit et les déclarations qui devaient

provoquer les démentis d'André Buffet, il y avait longtemps que cette scène était connue; car lui-même l'avait déjà racontée aux journalistes espagnols qui l'avaient reçu à son débarquement à Barcelone, et, quelques jours après, j'en avais à mon tour confirmé l'exactitude aux sénateurs de la Haute Cour, devant laquelle je comparaissais.

A cette époque, aucune protestation ne s'était élevée, et personne n'avait jugé à propos de nous démentir.

J'étais également présent lorsque, dans les premiers mois de l'année 1901, l'un de nos plus sûrs amis vint à Saint-Sébastien et nous raconta la conversation qu'il venait d'avoir avec l'un des chefs du parti royaliste, conversation qui se résumait en cette affirmation : « Si Déroulède a échoué le 23 février 1899, c'est parce qu'il a refusé de marcher avec nous, et, toutes les fois qu'il essaiera de marcher sans nous, il échouera encore. »

Or, la personne qui avait tenu ce propos menaçant et dont je connais le nom, était, je le savais personnellement, parfaitement à même de faire échouer notre tentative, car elle avait été mêlée, à notre insu, à nos préparatifs les plus secrets.

Peu de temps après que cette révélation nous eût été faite, Galli arrivait à Saint-Sébastien, précédant de quelques heures les délégués de la Ligue des Patriotes qui venaient célébrer avec nous l'anniversaire du 23 février. Il fut mis au courant des révélations qui venaient de nous être faites. L'occasion nous parut bonne pour détruire définitivement la légende du complot royaliste, pour prouver le sérieux de notre tentative du 23 février, et pour établir enfin aux yeux du pays républicain que c'était la fidélité de Déroulède à ses convictions républicaines qui l'avait seule empêchée de réussir.

La déclaration que Déroulède devait faire aux délégués de la Ligue fut rédigée par lui et soigneusement examinée par Galli et par moi. Tous les termes en furent pesés et calculés, afin d'éviter qu'aucune personnalité vivante ne fût compromise.

Elle fut assez claire pour être comprise par tous. Elle fut assez précise pour exaspérer les parlementaires qui, saisis d'une terreur rétrospective, se hâtèrent de voter notre déchéance. Elle fut assez prudente pour ne compromettre personne, puisqu'aucune arrestation, aucune poursuite nouvelle n'en furent la conséquence. Mais elle provoqua, comme il fallait s'y attendre, les protestations de beaucoup de royalistes et les démentis particuliers d'André Buffet.

Je n'ai pas besoin de dire que, ni directement ni indirectement, André Buffet n'était personnellement visé et encore moins atteint par les déclarations de Déroulède. Je suis, en ce qui me concerne,

convaincu qu'il ignorait les manœuvres trop habiles dont nous avons été victimes, et je suis le premier à rendre hommage au désintéressement et à la générosité chevaleresque dont il a fait preuve en couvrant de sa parole et de sa loyauté son parti tout entier.

Mais son intervention déplaçait la question.

Il s'indignait que Déroulède eût accusé les royalistes de l'avoir trahi ou dénoncé; Déroulède n'avait rien dit de semblable.

On ne peut, en effet, trahir que des complices ou des alliés. Or, les royalistes n'étant ni les complices ni les alliés de Déroulède, ne pouvaient l'avoir trahi, et ceux qui avaient fait échouer ses projets n'avaient pas eu besoin de les dénoncer, puisque, les ayant surpris et peut-être, à son insu, facilités, il leur était facile de les entraver.

Le simple rapprochement des textes permettait de s'apercevoir que la déclaration de Déroulède et les démentis d'André Buffet ne portaient pas sur le même objet. Mais le conflit ayant vite dégénéré en provocation personnelle, il était trop tard pour essayer d'arranger les choses. L'affaire se compliquait d'ailleurs par l'éloignement des deux adversaires et risquait de dégénérer en lointaines et inutiles rodomontades. Déroulède le comprit et, avec sa décision habituelle, il y coupa court en se mettant en route pour rapprocher les distances.

Je n'insisterai pas sur ce long voyage autour de la France, à travers l'Espagne, la Méditerranée, l'Italie et la Suisse, qui devait se terminer à Ouchy, près de Lausanne, au bord du lac de Genève. Témoins et adversaires s'étaient réunis à l'hôtel *Beau-Rivage*, et il était convenu que le duel aurait lieu au petit jour sur la terrasse supérieure de l'hôtel. J'avais passé la nuit avec Dumonteil dans une auberge voisine. Je nous vois encore descendant sur la rive du lac et attendant dans l'obscurité les premières lueurs de l'aube.

Sur l'eau calme flottait un brouillard glacé qui nous enveloppait et nous faisait frissonner. A peine apercevait-on, à travers la brume, les pâles reflets des glaciers lointains que caressaient les premiers rayons du soleil levant. Nous avions l'oreille tendue, guettant la détonation légère qui devait nous annoncer que tout était fini. Des ombres de policiers se dissimulaient derrière les arbres. Peu à peu, voici que le jour se lève, le soleil apparaît, le brouillard se dissipe, emporté par le vent frais du matin, le lac se découvre brillant et clair, les montagnes surgissent de l'ombre; tout s'éveille, et cependant nous n'avions rien entendu.

Nous nous dirigeons alors vers l'hôtel *Beau-Rivage*, et dans le vestibule nous trouvons le sculpteur Pallez, arrivant de Madrid où il venait d'achever le buste de la reine, il nous apprend l'intervention de la police de Lausanne et l'avortement du duel.

J'avoue qu'au premier moment je ne pus dissimuler ma mauvaise humeur. Je craignais alors, après tout le tapage fait dans la presse, après le bruyant échange de provocations et de démentis, après ce long et inutile voyage circulaire, que cette conclusion pacifique ne parût ridicule. Mais, depuis, j'ai réfléchi ; le temps a passé, et je ne regrette pas, somme toute, que les choses se soient ainsi arrangées.

Déroulède a fait assez souvent ses preuves de courage et même de témérité pour qu'un duel manqué ne touche pas à sa réputation de bravoure. Que voulait-il en fin de compte? Creuser un fossé profond entre lui et les royalistes. Le fossé est creusé ; quelques gouttes de sang dans le fond ne l'auraient pas rendu plus infranchissable. Quel remords, par contre, si le duel avait mal tourné et si l'un de ces deux adversaires, tous deux de caractère noble et chevaleresque, tous deux victimes des mêmes passions haineuses, tous deux exilés par le même arrêt injuste, était tombé atteint mortellement ou grièvement blessé?...

Et, sans que je sache pourquoi, voici que se réveille dans ma mémoire le souvenir d'une nuit inoubliable. C'était en 1899, à la fin de décembre, je venais d'arriver à la prison de la Santé. Presque tous les accusés de la Haute Cour avaient été conduits dans les cellules du Luxembourg ; seuls, Déroulède, André Buffet, Barillier, le jeune Brunet et moi étions restés dans la vieille prison.

Par permission spéciale, nous prenions nos repas, Barillier et moi, dans la cellule de Déroulède. La veille de Noël nous avions obtenu que Brunet pût passer la soirée jusqu'à minuit avec nous. André Buffet restait donc seul dans sa cellule et nous sentions combien sa solitude devait lui peser dans ce jour des traditionnelles réunions de famille. Déroulède demanda et obtint l'autorisation de l'inviter à venir nous rejoindre. Il arriva bientôt, escorté de son gardien.

Quand il entra dans la cellule, Déroulède se leva et lui tendit la main. « C'est un républicain qui vous reçoit », lui dit-il en souriant, « car vous le savez, je ne serai jamais royaliste ». « Et moi, je le serai toujours », répondit André Buffet avec la même bonne humeur ; « s'il n'y avait plus de rois, je serais encore royaliste. »

Et c'en fut fini des conversations politiques ; la soirée se passa dans une intimité cordiale entre les quatre murs blancs de la cellule. Nous étions loin de la Haute Cour, loin des parlementaires, loin même de la prison qui nous enfermait. Chacun évoquait des souvenirs gais ou tristes. Déroulède, dont la mémoire est inépuisable, nous disait des vers de Ronsard et de Corneille, d'Hugo et de Musset ; Brunet fredonnait à demi-voix le refrain d'une vieille chanson normande.

Minuit sonna. Le royaliste et le républicain s'embrassèrent, très émus, dans un élan de fraternité française. Et tandis que dans ma mémoire s'efface, vague et déjà lointain, le souvenir du duel manqué de Lausanne, je garde, lumineuse et douce, l'impression de cette nuit de Noël dans la prison de la Santé.

LES ÉLECTIONS DE 1902

La querelle d'André Buffet et de Déroulède avait produit dans les milieux nationalistes la plus déplorable impression. Tandis que Déroulède, en effet, persistait à affirmer que la campagne électorale devait s'engager sur un terrain nettement républicain, et que, sur ce terrain, aucune concession ne devait être faite aux monarchistes, l'opinion contraire semblait prévaloir. On cherchait à rallier, dans une immense coalition de nuance indécise, tous les adversaires du gouvernement, en leur offrant comme seul but commun le renversement du ministère Waldeck-Rousseau.

Déroulède n'avait pas caché combien cette tactique lui paraissait mauvaise, et il n'avait cessé de prédire aux divers hommes politiques dont il avait reçu la visite, la défaite inévitable à laquelle ils s'exposaient en renouvelant, pour la quatrième fois, contre la masse compacte des républicains appelés par le gouvernement à la défense de la République, l'assaut désespéré qui avait trois fois échoué lors des campagnes électorales du Tonkin, du Boulangisme et du Panama. Mais il prêchait dans le désert et, malgré lui, les alliances se nouaient, les pourparlers s'engageaient, les pactes électoraux se signaient.

Le duel avec André Buffet tomba dans toutes ces intrigues comme un pavé dans une mare à grenouilles; et le bruyant concert de récriminations qui s'éleva nous fit savoir combien de résistances il faudrait briser, même chez nos meilleurs amis, pour faire prévaloir notre opinion.

Avant d'abandonner la partie, Déroulède voulut cependant tenter un dernier effort. Tous les journaux nationalistes s'étaient tournés contre lui dans l'affaire Buffet; nous ne pouvions donc compter sur eux pour appuyer notre propagande qu'ils désapprouvaient. C'est alors que Déroulède résolut de transformer le *Drapeau* en un journal quotidien. Il s'était toujours refusé, jusque-là, à prendre la direction d'un grand journal, malgré les propositions très sérieuses et très avantageuses qui lui avaient été faites à diverses reprises; mais il jugea alors que le moment était venu d'utiliser ce puissant moyen d'action et de propagande.

Seulement, les circonstances n'étaient plus aussi favorables et,

pressé d'aboutir, il dut accepter les propositions beaucoup plus incertaines qui lui furent apportées, à Gênes, par un groupe financier. Il ne s'agissait d'ailleurs pas, pour lui, de faire une affaire, mais seulement de posséder un instrument qui pût lui servir de porte-voix jusqu'aux élections. Il consentit donc à signer le traité qui lui était présenté, sous la double condition qu'il serait seul maître de la rédaction du journal et qu'il pourrait en arrêter la publication à son gré, du jour au lendemain, si les engagements pris n'étaient pas tenus.

Précaution sage s'il en fut, car, dès les premiers jours, il fut évident que les capitaux promis feraient défaut. Cette fois encore, l'exil nous fit cruellement sentir l'impuissance à laquelle il nous réduisait. Cette entreprise que, sur place, nous aurions dirigée avec tant d'ardeur et de zèle, nous devions nous borner à la suivre de loin, sans pouvoir y intervenir d'une façon efficace; constatant les fautes quand elles étaient commises, les erreurs quand elles étaient irréparables. Telle quelle, cependant, malgré les ennuis qu'elle nous causa et l'échec qui devait la terminer, la publication du *Drapeau* fut une sorte d'interruption de notre exil.

Par notre journal, nous étions rentrés activement dans la bataille, nous pouvions donner des coups comme en recevoir, et si le cheval qui nous portait bronchait à chaque pas et menaçait à chaque instant de nous jeter par terre, il avait, à l'inverse de la jument de Roland, l'avantage d'exister. Nous devions le sentir encore mieux quand Déroulède, avec une sage résolution, lui porta lui-même le coup mortel. Lorsque nous fut fermée cette *tribune des proscrits* d'où nous parlions chaque jour à nos amis, ce fut pour nous comme un nouvel exil.

Waldeck-Rousseau a dit un jour de Déroulède : « C'est une pile électrique. En l'exilant, j'ai coupé les fils qui le faisaient communiquer avec la foule. » Pendant sa courte existence, le *Drapeau* avait rétabli entre nous et nos partisans le courant supprimé. Si faible que fût ce fil, sa rupture nous fut sensible.

Personnellement, j'ai continué, par la *Patrie* et le *Courrier de Versailles*, à rester en communication avec les lecteurs français, et les lettres d'exil que chaque semaine j'envoyais en France m'ont fait paraître le temps un peu moins long et l'exil un peu moins pénible; mais, Déroulède, après la disparition du *Drapeau*, ne consentit à collaborer à aucun autre journal. Il se désintéressa même presque entièrement des élections.

Désormais, certain qu'il ne pourrait obtenir de l'opposition qu'elle voulût se rallier autour de son programme plébiscitaire, il préféra laisser à d'autres la responsabilité d'un échec qu'il pré-

voyait inévitable; et, tout en ne faisant rien pour troubler la tactique qu'il désapprouvait, il s'abstint de prendre part à une campagne dirigée contre son avis formellement exprimé.

Il laissa, d'ailleurs, aux membres de la Ligue l'entière liberté de participer, comme ils l'entendraient, à la bataille engagée, bien qu'il eût préféré qu'aucun d'entre eux ne fût candidat. Il lui semblait spécialement fâcheux de voir les conseillers municipaux de Paris se présenter à la députation et lâcher ainsi la proie pour l'ombre. Mais, sur ce point encore, il ne fut pas écouté.

Nous avions donc peu d'espoir dans le résultat final, ce qui ne nous empêcha pas de l'attendre avec anxiété, car la fin de notre exil en dépendait. Mais, comme nous l'avions malheureusement prévu, ce résultat fut déplorable. Le ministère remportait une victoire pénible, mais une victoire incontestable. Les minorités, si importantes qu'elles soient, ne sont jamais, en effet, que des minorités, et leur force relative ne fait qu'exaspérer la majorité qu'elles ont failli mettre en échec.

Aussi, comme il fallait s'y attendre, les députés du Bloc sortirent de la bataille d'autant plus unis et d'autant plus furieux qu'ils avaient senti passer plus près d'eux le vent de la défaite. Au sceptique Waldeck-Rousseau, succéda le sectaire Combes, et à la défensive républicaine fut substituée l'offensive anticléricale. Désormais, l'opposition n'aurait plus à chercher sous quel drapeau elle devait se rallier : il lui fallait, sans distinction de nuances, courir à la défense de la liberté en péril.

Pour nous, dont les prévisions pessimistes avaient été trop cruellement justifiées, nous n'avions plus qu'à suivre en témoins attristés des événements que nous ne pouvions empêcher. Réduits à ne pouvoir agir par nous-mêmes, il nous restait à savoir si nous pourrions au moins agir par nos amis. Les discussions électorales étant presque uniquement consacrées, désormais, au passionnant problème de la liberté religieuse, il y avait de graves inconvénients à les troubler en y mêlant l'exposé de la doctrine plébiscitaire. Et cependant, plus que jamais, nous étions convaincus que la régénération de la République et le salut de la France y étaient attachés.

Déroulède résolut donc de renfermer la Ligue des Patriotes dans son œuvre de propagande doctrinaire et de l'écarter autant que possible des conflits électoraux. Son intention fut admirablement comprise par notre cher et infatigable ami Galli qui, depuis notre exil, avait assumé la lourde charge de la direction de la Ligue. Entouré d'un état-major de partisans dévoués, en tête desquels se trouvaient, avec Le Menuet, Barillier et Jacques Robert, tous les élus de la Ligue au Parlement et au Conseil municipal, il réorganisa

les comités, compléta les cadres et put bientôt nous donner l'assurance que, grâce à notre vieille et fidèle association, l'idée pour laquelle nous avions sacrifié notre liberté et encouru l'exil serait defendue avec autant de zèle que de conviction.

L'action énergique de nos amis allait ainsi nous consoler de notre involontaire inaction. Et pourtant, jamais elle ne nous avait été plus pénible. Chaque jour nous apportait une blessure et une tristesse nouvelle. Ce sont des officiers que l'on frappe, ce sont des religieux que l'on expulse, c'est le drapeau que l'on insulte, c'est l'Asace-Lorraine que l'on renie. Le triple programme de la secte que depuis longtemps Déroulède avait formulé s'applique avec une implacable et méthodique persévérance ; on démilitarise, on décatholicise, on dénationalise chaque jour un peu plus la France.

Nous n'avons plus ni tribune pour crier nos révoltes, ni journal pour publier nos protestations, et nous devons assister de loin, impuissants et désarmés, à ce lent assassinat de la patrie.

LE 14 JUILLET

A Guernica. — La colonie française de Saint-Sébastien est assez importante et nous y comptons de nombreux amis. Certains d'entre eux, parmi lesquels l'érudit M. Galan, ont connu Gambetta et ont gardé de son séjour, en 1871, un souvenir encore vivant. Ils nous content sur lui des anecdotes curieuses et nous montrent l'emplacement de la maison où il a vécu.

La première année de notre séjour à Saint-Sébastien, quelques-uns de ces Français vinrent nous trouver pour nous proposer de célébrer avec eux la fête du 14 juillet. Un scrupule nous arrêta. A l'étranger, la présidence du banquet du 14 juillet revient de droit au consul de France, et le consul, représentant officiel du gouvernement, ne pouvait s'asseoir à la même table que des bannis.

Pour écarter tout prétexte de conflit et ne donner prise à aucune critique, nous décidons de quitter Saint-Sébastien la veille, et d'aller célébrer, dans un lieu choisi par nous, la fête de la France et de la liberté.

C'est à Guernica que nous nous rendrons. Caché au milieu des montagnes de Biscaye, auprès d'un cours d'eau qui porte les barques de ses pêcheurs jusqu'au petit port de Pedernales, le vieux bourg de Guernica est le berceau des libertés basques. Là se dresse, aujourd'hui desséché, l'arbre historique sous l'ombre duquel les *fueros* du peuple basque ont été plusieurs fois jurés et garantis par les conquérants espagnols.

De grand matin nous quittons Saint-Sébastien en compagnie de

don Pedro de Sora Luce, le savant archéologue, nous laissons à Zumarraga la ligne de Madrid et, sur les rails d'un petit chemin de fer aux courbes audacieuses, nous nous glissons dans les étroites vallées de ces montagnes sauvages où les guerres carlistes ont déroulé leurs plus violents épisodes. De Zumarraga à Bilbao, chaque village, chaque rocher, chaque détour de la montagne rappelle un incident glorieux ou sinistre de ces luttes sans pitié.

En 1884, Déroulède faisait à Eusebio Plasco les honneurs du premier concours de tir, et il lui vantait l'utilité pour un peuple soldat de ces exercices volontaires, par lesquels, en temps de paix, les futurs combattants s'habituent au maniement des armes.

« Cela serait inutile chez nous », répondit négligemment l'Espagnol, « nos concours de tir ce sont les guerres civiles ».

Cette ironique réponse, aiguë comme un poignard, me revient involontairement à l'esprit en traversant ces gorges sombres, imprégnées de tant de souvenirs sanglants.

Don Pedro de Sora Luce me montre du doigt le sentier escarpé qui monte en lacet au flanc de la montagne et par lequel un attelage de bœufs ramena le cadavre du président du conseil, Canovas del Castillo, lâchement assassiné par l'anarchiste Angiolillo.

Plus loin, c'est Vergara, le dernier réduit de la résistance carliste, puis, à mesure que l'on s'approche de Guernica, le paysage change d'aspect; la nature moins sauvage devient plus majestueuse. La petite ville est assise sur une colline basse, au milieu d'une vaste plaine entourée de hautes montagnes. Ses maisons, cuirassées du haut en bas de grands miradors dont les vitres étincellent aux rayons du soleil, ressemblent à d'immenses cages que des fillettes aux yeux noirs animent de leurs cris et égayent de leurs chansons.

Mais ce n'est pas pour admirer les montagnes, les maisons, les miradors, le soleil, ni même les filles de Biscaye que nous sommes venus à Guernica. Nous sommes venus accomplir un pèlerinage au temple de la Liberté, et, conduits par le savant bibliothécaire du petit musée historique, nous nous dirigeons vers le vieux palais de la junte de Biscaye. Une sorte de petit temple grec de style médiocre, un vieil arbre mort conservé sous un vitrage, un jeune arbre, son rejeton, qui pousse auprès de lui, tout cela ne dit pas grand chose au passant mal renseigné. Mais quand on sait que, groupé autour de cet arbre, un peuple libre a, pendant des siècles, victorieusement défendu son indépendance et su conserver, à travers les invasions, les conquêtes, les guerres et les révolutions, la pureté de sa race, de sa langue et de ses mœurs, on s'incline avec respect et émotion devant ce vénérable symbole.

Encore aujourd'hui, le peuple basque vibre et frémit quand une voix fière entonne le chant de l'arbre de Guernica, grave et large mélopée où s'exprime ardemment l'amour de la patrie et de la liberté. En 1795, lorsque le général Moncey conduisit à travers les Pyrénées les troupes victorieuses de la Révolution française, il crut devoir arrêter son armée devant ce noble débris et faire rendre les honneurs militaires au premier des arbres de liberté qui ait poussé dans le monde.

Après avoir visité la riche bibliothèque où sont conservés les textes authentiques et curieux des *fueros* basques, nous sortions très réellement impressionnés par cette visite, mais un spectacle désagréable nous rappelle vite à la réalité. Un commissaire de police français, escorté d'agents espagnols, était là qui nous guettait et qui surveillait tous nos mouvements. Agacés de cette inepte persécution, nous nous décidons à nous débarrasser de cette ennuyeuse escorte. Nous sautons dans une voiture qui, sur notre ordre, se dirige d'abord dans la direction du port de Pedernales; nos policiers suivent naturellement dans une autre voiture; mais, prévenu à l'avance, notre cocher s'arrête, sous prétexte de rattacher un trait; l'attelage policier nous dépasse; nous profitons d'un coude du chemin pour lui fausser compagnie, et, par une route détournée, nous gagnons la vallée de Mundaya où se trouve un petit château de style romantique jadis, offert par les provinces basques au prince impérial.

Restaurée par Viollet-le-Duc, garnie de meubles et d'objets d'art, la coquette demeure n'attendait plus que la visite de son jeune maître; mais le petit prince n'y devait jamais venir. Pendant que son corps mutilé était ramené par un navire anglais des terres tragiques de l'Afrique du Sud, les portes de son château de Biscaye se fermaient pour toujours; et cet édifice, vide et silencieux, abandonné au milieu d'un parc inculte, semble aujourd'hui, au pied de la haute muraille de rochers rouges qui le domine, triste et froid comme un tombeau.

Fontarabie. — C'est à Fontarabie que nous avons, l'année suivante, fêté le 14 juillet. Ici, la France est tout proche. Entre le vieux château de Jeanne la Folle et la moderne petite ville d'Hendaye, la Bidassoa, paresseuse, s'écoule vers la mer et forme la frontière. Mais, de la rive espagnole on distingue les moindres détails de la rive française, et lorsque, assis sur la blanche terrasse de l'hôtel Miramar, nous contemplons le paysage ensoleillé qui se déroule devant nos yeux, ce sont des maisons, des bois, des prairies et des montagnes françaises sur lesquels notre vue se repose.

Là-bas, au coin du pont international, ce petit navire qui déploie

le pavillon tricolore, c'est le stationnaire que commandait autrefois Pierre Loti; et voici, en face de nous, plongeant dans les eaux de la Bidassoa ses assises de pierre blanche, la maison même où habite l'auteur de *Ramoncho*. Barrant l'horizon, la Rhune dresse son orgueilleuse pyramide; sur une colline plus proche, le château de M. d'Abadie se cache dans une épaisse frondaison de vieux arbres; au revers, sur la pente qui regarde la pleine mer, on distingue les toits rouges de la maison de convalescence, où les enfants de la ville de Paris viennent respirer l'air pur du large, se fortifier et se guérir.

Doux et reposant spectacle, qui pourrait nous faire oublier pendant quelques instants que nous sommes en exil, s'il ne fallait pas bientôt reconduire jusqu'à la barque du passeur les amis de France qui vont traverser cette Bidassoa, pour nous, hélas! toujours infranchissable.

Parfois, cependant, nous remontons avec eux dans la même barque jusqu'au poste de Santiago, qui se trouve au delà du pont international, en prenant bien garde, toutefois, de passer sous les arches espagnoles, car les arches françaises nous sont interdites. Un jour, un batelier, ignorant ou enfreignant la consigne, nous a fait frôler bord à bord le stationnaire français, et, sous le pont, nous avons touché la pile de pierre où sont sculptées les armes de France; je regardais Déroulède, une larme glissait sur sa joue.

Une autre fois, sur cette même Bidassoa, l'alcade de Fontarabie conduisit Déroulède, Syveton et plusieurs autres Français jusqu'à l'île des Faisans et leur fit visiter l'ilôt historique de la Conférence.

Cet incident insignifiant mit cependant les diplomates en émoi. Des notes furent échangées, et un projet de traité nouveau fut rédigé pour transformer la neutralité de l'île des Faisans en communauté. Le but de cette modification était bien petit. Dans une île neutre, aucun gendarme français ou espagnol ne pouvait pénétrer; dans une île commune, les agents français pourront désormais verbaliser comme les agents espagnols, et les proscrits n'y pourront plus mettre le pied.

Ce petit trait indique à quels mesquins raffinements peut s'abaisser la haine de parti. Nous n'irons plus à l'île des Faisans, c'est une mince privation, mais une piqûre d'épingle est sensible dans une plaie à vif.

UNE SOIRÉE VILLA ALTA

Déroulède n'a voulu nouer à Saint-Sébastien aucune relation mondaine. Systématiquement, il a décliné les invitations qui lui

ont été faites au début de son séjour et il s'est obstinément refusé à sortir de chez lui. On ne l'a pas vu aux fêtes brillantes données pendant la saison au casino et au cercle Cantabrique; il n'a assisté que rarement aux courses de taureaux et ne s'est mêlé presque jamais à la foule élégante qui, par les beaux jours d'été, se presse sur les promenades à la mode.

Par contre, il a ouvert largement les portes de la villa Alta, et de nombreux Espagnols de tous les mondes et de tous les partis aiment à se rencontrer dans ce milieu hospitalier où les artistes et les lettrés dominent.

Quand viennent de France ceux de nos amis qui ne nous ont pas oubliés, Déroulède convoque pour les recevoir ses nouveaux amis d'Espagne; et c'est ainsi que nous passons parfois, dans le vaste salon de la villa, d'artistiques et douces soirées où la musique et la poésie nous font oublier la politique.

Je me souviens encore de certain soir de la Saint-Paul où tout un groupe d'amis, parmi lesquels Archdeacon, Labille, le Dr Devillers et Lucien Pallez, étaient venus apporter au proscrit des souhaits et des fleurs de France. Les gerbes et les plantes vertes qui remplissaient le salon de la villa prouvaient qu'à Saint-Sébastien même on n'avait pas oublié l'anniversaire.

L'alcade de la ville, l'aimable et spirituel comte de Torre Muzquis, avait tenu à apporter à Déroulède l'expression d'une sympathie que l'on sentait sincère. Grand propriétaire terrien, agronome distingué, exploitant lui-même de superbes forêts et de riches vignobles, il donne, comme beaucoup de membres de la noblesse espagnole, l'exemple intelligent du grand effort de travail d'où doit sortir une Espagne régénérée. Nombreux, en effet, sont aujourd'hui, de l'autre côté des Pyrénées, les grands seigneurs qui n'hésitent pas à prêter leurs noms et leurs capitaux à la renaissance industrielle, agricole et commerciale de l'Espagne. Leur orgueil de race, loin de les écarter de ces luttes pacifiques, leur inspire le noble désir d'y tenir le premier rang, et, de même qu'ils conduisaient autrefois les bataillons espagnols à la guerre et à la victoire, ils veulent aujourd'hui conduire les ouvriers et les agriculteurs d'Espagne sur les champs de bataille où les travailleurs du monde entier se disputent la suprématie.

Auprès de l'alcade, deux notabilités industrielles de Saint-Sébastien, MM. Lizarriturri et Orbea. Le premier, esprit vif et remuant, à la tête des entreprises les plus florissantes de la région, sans cesse à l'affût des idées et des inventions nouvelles, si Français de langage, d'allure et d'aspect que lorsqu'il dirigeait la municipalité de Saint-Sébastien, ses administrés, au lieu de le nommer

señor alcade l'appelaient malicieusement *monsieur le maire;* le second, l'un des meilleurs jurisconsultes de la province, associé avec ses frères dans la direction de l'une des puissantes usines d'Eibar, vivante et moderne cité industrielle, cachée dans une étroite vallée des monts de Biscaye, où d'habiles ouvriers, avec le fer extrait des mines voisines, forgent des canons et des fusils ou cisèlent des bijoux d'acier incrustés d'or.

Dans un coin du salon, causant amicalement, M. Laffitte, le délicat lettré, directeur du journal conservateur *la Union Vascongada*, et M. Castell, dont la fine tête blonde semble détachée d'un cadre de Vélasquez, le mordant rédacteur en chef de la *Voz de Guipuscoa*, organe du parti républicain. A côté d'eux, se tiennent don Pedro de Sora Luce, conservateur du musée municipal, dont la mémoire inépuisable nous renseigne sur les mœurs et les traditions basques, et son frère, don Innocencio, critique d'art distingué, dont les études sur le wagnérisme en Espagne et sur Tolède ont été remarquées.

Le colonel Aranzabe, brillant et savant officier, qui porte avec élégance l'uniforme du régiment de Sicile, caserné à Saint-Sébastien, s'entretenant avec le général Aguirre de Tejoda, comte d'Andino, directeur des études du roi Alphonse XIII; le général est un poète de mérite, et tout à l'heure, après avoir un peu résisté, il nous dira quelques pièces de vers de très fière allure, inspirées du même souffle patriotique qui anime *les Chants du Soldat.*

Mais, du groupe de femmes et de jeunes filles qui entoure Mlle Jeanne Déroulède, voici que se détache Mme Aranzabe. C'est une musicienne de race, et quand elle s'approche du piano où vient de s'asseoir le maestro Echeverria, l'auteur inspiré de tant d'œuvres charmantes, tout le monde fait silence pour l'écouter. Après plusieurs airs classiques, elle nous chante quelques-unes de ces romances andalouses au rythme si nonchalant, à l'expression si passionnée, où se reflète l'âme ardente et voluptueuse de l'Espagne africaine.

Le compositeur Larrocha nous donne ensuite, avec son collaborateur Echeverria, la primeur des morceaux les plus réussis d'un opéra-comique en trois actes qu'ils ont écrit pour le théâtre des *Bellas Artes*; enfin nous écoutons le petit Usandisaga, un enfant merveilleusement doué, dont les doigts légers ont déjà un mécanisme surprenant.

La porte du salon vient de s'ouvrir, livrant passage à la Société chorale ouvrière de Saint-Sébastien. Tous ces jeunes gens sont des travailleurs attelés pendant le jour à leur rude besogne, et quand ils sortent de l'atelier, de l'usine ou du magasin, au

lieu d'aller s'abrutir dans quelque basse taverne, ils préfèrent se réunir pour chanter ensemble. Les voix des Basques sont d'ailleurs généralement sonores et justes ; nous sommes ici dans le pays natal des Gayarre et des Sarasate ; et les Sociétés chorales de Pampelune et de Bilbao comptent parmi les premières du monde.

La Société chorale ouvrière de Saint-Sébastien est plus jeune et moins expérimentée que ses sœurs aînées, mais elle a déjà de l'ensemble et du goût. Successivement nous entendons des chansons populaires, de marins ou de montagnards, des *zorzicos* basques, sorte d'airs de danse, dont la mélodie lente est appuyée sur une mesure à cinq temps ; enfin le chant célèbre de l'arbre de Guernica.

. . . .

UNE JOURNÉE D'EXIL

Nous avons dû, pour empêcher nos cerveaux et nos muscles de s'engourdir dans la torpeur de l'exil, nous créer des occupations artificielles et nous astreindre à une gymnastique régulière du corps et de l'esprit.

Chaque jour je consacre quelques heures à trois études différentes : le droit, la langue espagnole et la musique.

J'ai fait venir de France quelques ouvrages de droit et quelques traités de science financière, et je me suis remis aux études spéculatives qui étaient autrefois l'ennuyeux devoir de ma vie d'étudiant et qui sont aujourd'hui l'attrayante distraction de ma vie d'exilé.

Pour changer, je m'exerce à lire quelques pages de *Don Quichotte* ou d'un roman nouveau de Perez Galdos.

Nous ne savions pas un mot d'espagnol quand nous sommes arrivés à Saint-Sébastien. Avec une audace que j'ai admirée, Déroulède s'est risqué presque tout de suite à utiliser tant bien que mal les premiers mots qu'il avait appris ; au bout de trois mois, il parlait très correctement, et pouvait soutenir une conversation sur n'importe quel sujet. Son exemple m'a encouragé et, avec un peu d'effort, j'ai vite rattrapé le temps perdu. L'espagnol est si proche du latin que nos souvenirs classiques reviennent en foule et nous font faire de rapides progrès. Mais, pour nous perfectionner, il nous manque la pratique de la conversation courante ; on parle trop le français à Saint-Sébastien, et nous nous serions plus vite accoutumés à la langue et surtout à l'accent espagnol, si nous avions vécu plus loin de la frontière. Heureusement, nous avons trouvé dans le petit théâtre municipal de Saint-Sébastien une précieuse ressource. Des troupes de passage y jouent le drame et la comédie, et nous donnent une leçon de diction en même temps qu'elles nous font connaître le répertoire ancien et moderne

du théâtre espagnol. Il y a souvent peu de monde dans les loges et au parterre, seules les galeries populaires sont toujours bondées. Le théâtre est encore suspect à une grande partie de la bourgeoisie espagnole. Les pièces modernes ont d'ailleurs presque toutes une tendance socialiste et même révolutionnaire. C'est par le théâtre que se fait l'éducation politique de ce peuple, qui sait à peine lire, et ce théâtre a des audaces que les scènes censurées de notre République ne connaissent pas.

La musique est ma troisième ressource. J'ai trouvé dans le salon de la villa Oteiza un vieux piano aux touches jaunies, qui est pour moi un cher et précieux compagnon, auprès duquel je viens souvent m'asseoir.

Ici, d'ailleurs, tout le monde est musicien. La société des *Bellas Artes* donne d'intéressants concerts classiques, auxquels contribuent des jeunes gens de la ville qui reçoivent, sous la direction très intelligente d'éminents professeurs, une très forte éducation musicale. Pendant la saison, un orchestre excellent se fait entendre au casino. Enfin, dans les derniers temps de mon exil, j'ai rencontré dans le port de Passages, à bord du vapeur *Bidassoa*, le plus aimable des capitaines au long cours de la marine française. Il est obligé de rester chaque semaine trois jours à Passages. Très bon musicien, il joue agréablement du violon. Nous associons nos infortunes, et, le plus souvent possible, je vais rejoindre mon ami Warluzel dans une petite auberge au bord de la mer, où nous faisons de la musique en parlant de la France.

Le reste de mon temps est consacré aux exercices physiques, je le partage entre la salle d'armes, la mer et la montagne.

Le cercle d'escrime est installé au rez-de-chaussée du casino, dans une coquette petite salle dirigée par le jeune maître français, Gabriel Bourdette, qui a été pour moi le meilleur des professeurs et le plus aimable des compagnons. Entre deux reprises de fleuret ou d'épée, nous causons chaque jour amicalement en lisant les journaux de France, et dans ce petit coin si français, loin des bruits du dehors et des échos de la ville espagnole, j'ai souvent oublié que j'étais en exil.

Quand le temps le permet, je m'embarque avec Carlos Dubois. C'est un aimable cousin de notre ami le commandant Tournade, qui vit à Saint-Sébastien. Il m'emmène au large dans sa barque de pêche, et, si je ne prends pas de poissons, je respire au moins à pleins poumons la brise de mer. En été, chaque matin, en sortant de la salle d'armes, je me jette dans la Concha et je nage vers l'île de Santa Clara.

Mais c'est surtout la marche qui est notre exercice favori.

Presque chaque après-midi, soit en compagnie de Déroulède, soit avec des amis venus de France, nous gravissons les montagnes qui entourent Saint-Sébastien. Les paysages basques peuvent supporter sans faiblir la comparaison avec les contrées montagneuses les plus réputées, et ils leur sont supérieurs par le voisinage de la mer, qui double leur beauté. Nous avons, dans nos promenades quotidiennes, parcouru presque tous leurs sentiers, et chaque fois le nouveau site découvert nous paraissait plus beau que celui que nous avions admiré la veille.

Tantôt nous remontions le cours de l'Urumea, en suivant la sinueuse et large vallée au bord de laquelle le vieux fort d'Hernani dresse ses ruines croulantes. Tantôt nous passions par les gorges étroites où l'Orio coule rapide et se brise contre les roches luisantes qui parsèment son lit. Tantôt de la rive espagnole de la Bidassoa nous contemplions les crêtes couvertes de sapins qui bordent sur l'autre rive la frontière de France. Parfois nous poussions plus loin nos excursions; jusqu'à Oyarzun, au pied des Trois-Couronnes, dont la muraille de roches grises ferme l'horizon; jusqu'à Andoïn, où de vieux ponts mousseux traversent la rivière devenue torrent; jusqu'à Zaraus la coquette, qui baigne dans la mer le pied de ses blanches terrasses; jusqu'aux confins de Navarre, dans les replis d'un massif montagneux dont les contours dessinent le profil d'un dieu assyrien. Parfois, enfin, nous contournions la corniche merveilleuse qui, jusqu'à Bilbao, déroule l'enchantement de ses surprises, et qui, avec ses falaises à pic, ses baies étroites et sauvages, ses forêts croulant jusque dans la mer, ses ports de pêche aux maisons blanches, offre une telle variété de tableaux pittoresques que la célèbre Côte d'azur pourrait à bon droit se montrer jalouse de sa sœur mal connue, la Côte d'émeraude.

PASSAGES ET LA MAISON DE VICTOR HUGO

En moins d'une demi-heure, le tramway qui suit la route de France conduit de Saint-Sébastien au port de Passages. Sur le quai, de jeunes et robustes batelières, debout en haut de l'escalier qui descend à l'embarcadère, s'offrent à conduire les passagers de l'autre côté de la baie. Et bientôt la brune Pepa, la blonde Marcelina, ou les sœurs Otero font glisser de leurs bras vigoureux la lourde barque sur la mer immobile. Car jamais, dans la baie de Passages, on ne sent le mouvement des vagues. Une ceinture hermétique de collines et de montagnes la protège contre le vent du large. Assez profonde et assez étendue pour contenir et abriter les

plus grands navires de guerre, elle ne communique avec la haute mer que par un étroit passage qui lui donne son nom.

En traversant la baie, on parvient aux deux villages de San Pedro et de San Juan qui, de chaque côté de la passe, sont couchés en demi-cercle au pied de la montagne. Une seule rue étroite et sombre, souvent enjambée par une voûte qui la traverse, sépare les maisons dont le pied baigne dans la mer et celles qui, par derrière, s'appuient contre les rochers. Des écussons de pierre font saillie sur les vieilles murailles. De place en place, entre deux maisons, l'œil, glissant dans un couloir étroit, aperçoit la tache lumineuse des flots verts qui scintillent aux rayons du soleil, tandis que, de l'autre côté, des escaliers de pierre aux marches disjointes, escaladent les flancs de la montagne.

A San Juan, dans une vieille chapelle, une antique inscription glorifie les Basques, vainqueurs de Charlemagne à Roncevaux. Plus loin, la rue s'élargit en une vaste place largement ouverte du côté de la mer, et dont les maisons aux balcons de bois peint ont pour piliers des arbres fourchus grossièrement équarris. La rue se prolonge encore un peu, puis s'arrête à l'endroit où la passe commence. Un sentier rocailleux la continue et s'accroche en zigzag à la montagne. Il domine et contourne des maisons de pêcheurs pittoresquement groupées autour d'un petit lavoir et court ensuite, suspendu aux flancs boisés d'une vallée étroite dont le fond est un bras de mer. Sur les deux versants aux pentes rapides, les ancolies bleues, les bruyères rouges et les genêts d'or jettent leurs taches éclatantes. A mi-chemin, un vieux château-fort en ruines barre la route; ancien refuge de pirates, autrefois, aujourd'hui logement de douaniers. Puis, le sentier qui s'élève brusquement, court à même sur le roc; le goulet s'élargit en une sorte de lac fermé par des récifs sur lesquels la mer brise. Sur la pointe d'une grande pyramide rocheuse qui plonge à pic dans la mer, un phare blanc semble un palais de fées. Auprès d'une cascade argentée, un lavoir surplombe l'abîme; des filles battent et lavent le linge en chantant, les jambes dans l'eau jusqu'aux genoux. Et le sentier continue de grimper à travers les blocs de grès qui s'écroulent en avalanches. Encore un effort, et, debout sur la crête étroite et glissante, on voit se dérouler à perte de vue un immense panorama de mer et de montagnes. A droite, on aperçoit les côtes françaises. Une colossale muraille rocheuse s'arrondit en demi-cercle, de Saint-Sébastien à Fontarabie; au centre, la trouée de Passages semble une brèche ouverte par la hache d'un géant.

Ce paysage splendide méritait d'être chanté par un grand poète. Victor Hugo a vécu un mois dans la solitude de Passages.

Personne ne savait alors ce qu'il était devenu. Il logeait dans une petite maison de pêcheur du village de San Juan, où le servait une jeune et jolie fille que l'on appelait la Pepa Bousquetz; toute la journée il parcourait les sentiers de la montagne ou s'asseyait sur les rochers qui dominent la mer, méditant, en face de cette nature sublime, les futures *Contemplations*.

C'était au lendemain de la publication du *Voyage aux bords du Rhin;* il préparait alors les matériaux d'un voyage en Espagne. Sur un album, il jetait des notes rapides et griffonnait des dessins étranges. A peine avait-il quitté Passages, qu'en cours de route il apprenait la catastrophe de Villequier et la mort tragique de sa fille. Pendant deux ans il se tut, plongé dans le désespoir. L'album fut jeté au fond d'un tiroir; il n'en devait sortir qu'après sa mort. Il a été publié, comme œuvre posthume, sous le titre d'*Alpes et Pyrénées*. Jamais, peut-être, Victor Hugo n'a écrit de pages plus vivantes et plus inspirées.

Il a peint, avec une vigueur de pinceau et une sûreté de touche incomparables, le paysage, la mer, le village, la vieille rue et jusqu'à la maison qu'il habitait. De sa main, il a dessiné le plan du logis, il en a décrit minutieusement la façade ancienne, l'escalier branlant, la porte à guichet, les volets de bois sculptés et le balcon de fer où il aimait s'asseoir pour travailler en regardant la montagne et la mer.

Nous avons eu l'idée de rechercher la maison du poète, et après de longues recherches nous l'avons enfin retrouvée. L'alcade et le curé de Passages et don Pedro de Sora Luce, le savant conservateur du musée municipal de Saint-Sébastien, ont signé avec nous le procès-verbal. Grâce au concours de la Ville de Paris et de M. Paul Meurice, grâce au zèle de Pallez, Déroulède a pu installer dans la chambre où a vécu Victor Hugo un petit musée où son buste par David d'Angers occupe la place d'honneur. Nous avons retrouvé aussi la vieille table carrée à tapis vert sur laquelle il écrivait, et notre ami Labille, de Saint-Jean de Luz, l'aimable et érudit voisin qui vient souvent partager volontairement et distraire de son amitié nos journées d'exil, a découvert à Bayonne la Pepa Bousquetz, la jolie fille dont Victor Hugo admirait la fine taille et les beaux yeux en 1846; hélas! elle est aujourd'hui vieille et cassée, et se souvient à peine de ces temps lointains.

Le sculpteur Bernstamm, qui se trouvait à Saint-Sébastien, a modelé un médaillon du poète, qui sera scellé dans une roche en vue de la mer. Une fête champêtre a été organisée pour l'inaugurer. Au milieu d'une foule de pêcheurs et de bateliers basques, pittoresquement groupés sur les flancs de la montagne, des orateurs ont

célébré en français, en basque et en espagnol la mémoire de notre grand poète, et la voix chaude du chanteur Tabuyo a lancé aux échos de la montagne les strophes célèbres de l'arbre de Guernica.

Depuis, la maison de Victor Hugo est devenue pour nous un lieu de pèlerinage. Nous y conduisons tous nos amis de France. Un jour Mounet-Sully y est venu et, dans la chambre du poète, devant la mer où se balancent les barques de pêche, il nous a dit *les Pauvres gens* avec une intensité d'émotion qui nous a arraché des larmes.

D'autres ont passé après lui, et le registre, placé sur la petite table où écrivit Victor Hugo, se couvre de leurs signatures, car nombreux sont les Français qui viennent nous apporter la consolation de leurs trop courtes visites. Pendant qu'ils sont là, nous ne sentons plus la chaîne qui nous attache à la terre étrangère, et la joie que leur présence nous communique dissipe pour un instant l'amertume de notre exil; mais l'heure vient trop vite où ceux qui nous ont si généreusement apporté un peu de vie française doivent reprendre le chemin de cette France où ils peuvent, eux, librement rentrer. Nous les reconduisons jusqu'à la gare, nous échangeons sur le marchepied du wagon une dernière étreinte, puis le train s'ébranle, commence à rouler dans la direction de la France, et nous le regardons s'enfuir, le cœur serré, vers cette frontière qui pour nous seuls reste fermée...

LE DÉPART

Au lendemain des dernières élections législatives, je songeai déjà à quitter Saint-Sébastien. Le délai que je m'étais fixé était expiré, l'heure était venue de prendre une résolution ferme. Déroulède avait d'abord pensé à entreprendre avec moi un voyage en Amérique, où nous aurions étudié sur place les constitutions des diverses républiques d'outre-mer, qui, toutes, s'appuient directement ou indirectement sur la base du plébiscite républicain. La maladie de ma femme vint ajourner tous nos projets.

A la fin de l'été, Déroulède partit avec sa sœur pour l'Italie et la Suisse, et fit, à son retour, un assez long séjour à Madrid. Pendant son absence, je sentis qu'il m'était décidément impossible de vivre plus longtemps dans cette inaction stérile. L'amnistie avait été systématiquement repoussée par la majorité toutes les fois que nos amis avaient cru devoir la proposer. J'étais donc sûr de rester plus de deux années encore en exil, et, ces deux années, je ne voulais plus les passer à ne rien faire. Or, je ne pouvais songer à trouver à Saint-Sébastien une occupation, et je ne pouvais même pas y pousser plus loin mes études juridiques, faute d'une bibliothèque

où je pûsse consulter les ouvrages qui me manquent. J'étais donc presque décidé au départ lorsque Déroulède revint à Saint-Sébastien. Il me fit part, en arrivant, d'une déception nouvelle.

Au cours de son voyage, il avait rencontré plusieurs personnalités politiques de nuances diverses. Un instant il avait pensé que l'agitation et l'émotion provoquées dans les milieux libéraux et catholiques par l'application brutale des nouvelles lois antireligieuses pourraient peut-être servir de point d'appui à une action plus énergique, il se déclara prêt à intervenir et à prendre part à la lutte pour la défense de la liberté menacée. Mais, dans la crainte que son intervention ne nuisît à la cause qu'il offrait de servir, il se résigna à demeurer le témoin immobile des efforts tentés.

Dans ces conditions, il me conseilla, lui-même, de ne pas perdre ma dernière année d'exil dans un désœuvrement inutile, et il m'engagea à chercher, en Espagne de préférence, l'emploi de mon activité.

J'orientai donc mes premières recherches du côté de l'Espagne, et, dans ce but, je me rendis à Madrid, mais je dus bientôt m'arrêter. Les seules propositions sérieuses qui m'aient été faites venaient de Malaga. Si je les acceptais, je devrais m'installer à trois jours de chemin de fer de Saint-Sébastien. A ce prix, je préfèrai retourner dans cette Belgique active et industrieuse où l'on parle français, où les tribunaux appliquent encore dans leurs grandes lignes nos lois et nos codes, et où je pourrais trouver tous les matériaux indispensables à l'achèvement des études que je poursuivais.

Enfin, pourquoi ne pas le dire, je serais là plus près des miens, et j'aurais plus souvent la joie et la consolation d'embrasser ma mère, qui ne peut plus supporter la fatigue d'un long déplacement.

La décision prise, je l'exécutai brusquement, car je sentais que tout retard rendrait plus pénible la séparation. Je ne voulais pas reprendre le chemin que j'avais suivi pour venir, et recommencer à travers l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, le long et coûteux voyage circulaire que j'avais déjà fait. Cette fois, je résolus de contourner la France du côté de la mer.

Un soir, donc, je m'embarquai à Passages sur un vapeur appartenant à une compagnie française dont les bateaux font escale à Anvers. Quelques instants après, nous quittions le port, et, pendant que nous glissions lentement entre les deux murailles verdoyantes qui forment les parois du goulet, je jetai un dernier regard sur ce paysage merveilleux où, tant de fois, j'étais venu rêver. Puis, ce fut la pleine mer, et, accélérant sa vitesse, le navire nous emporta vers le large. J'étais assis à l'arrière et je regardais la côte dont l'aspect se modifiait peu à peu. Le relief des falaises

rocheuses qui bordent la mer confondit d'abord dans la masse obscure des montagnes plus lointaines; celles-ci s'abaissèrent et s'étalèrent à leur tour en un long ruban sombre qui fermait l'horizon et dont la hauteur décroissait à mesure que nous nous éloignions. Seules, les hautes cimes des Trois-Couronnes et de la Rhune détachaient encore leurs purs contours sur le ciel empourpré par le soleil couchant.

De même dans ma mémoire se confond et se mêle le souvenir des incidents divers de mes trois ans d'exil, tristesses fugitives, contrariétés sans lendemain, froissements sans importance, et seule m'apparaît, grandie encore par l'éloignement qui en efface les ombres, la noble image du patriote proscrit que je laisse à Saint-Sébastien.

La France est donc trop riche en intelligences et en caractères qu'elle n'éprouve pas le besoin de rappeler d'exil je ne dirai pas le meilleur de ses enfants, mais, à coup sûr, un de ceux qui l'ont le plus passionnément aimée.

Pendant que je rêvais ainsi, la nuit était tombée. Le ciel était sombre, la mer obscure, et, dans le sillage du navire qui commençait à rouler sur les vagues plus fortes, une lueur pâle tremblait avant de s'éteindre : c'était le dernier éclat du phare de Saint-Sébastien.

MARCEL HABERT.

LES SUPPRESSIONS

DE TRAITEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Le problème, délicat d'apparence, fort simple en réalité, qui, du fait des suppressions de traitements ecclésiastiques, se pose en ces temps troublés devant les consciences soucieuses de justice et les esprits curieux de vérité, n'est, à vrai dire, qu'un « à côté » de l'angoissante et vitale question religieuse. Bien d'autres problèmes, plus graves, plus obscurs, d'intérêt plus général, sollicitent en cette matière l'attention des bons citoyens.

D'ailleurs, l'on peut dire que jamais cette attention n'a été aussi facile à appeler sur de si hauts sujets, puisque jamais l'intelligence française ne s'est tournée vers les choses de religion avec plus de passion qu'aux jours mêmes où nous sommes !

La religion se meurt ! l'esprit religieux s'en va ! dit-on. De fait, chacun peut constater que l'on ne s'est jamais autant qu'aujourd'hui préoccupé de religion. Les haines mêmes qui la pourchassent si furieusement témoignent d'éclatante manière qu'elle n'est ni morte ni moribonde, et la « renaissance catholique » est mieux qu'une heureuse formule.

C'est, tout d'abord, ce que la religion a de plus haut et d'essentiel qui, manifestement, hante les cerveaux contemporains ; le besoin de croire sollicite les intelligences, la soif d'aimer dévore les âmes. Tous les jours l'on voit d'éclatantes conversions et de surprenants retours ; tous les jours l'on entend, au milieu des clameurs d'un monde moins fier de ses progrès que lassé de ses maux, s'élever le cri du poète :

... Malgré moi l'infini me tourmente !

Cela est incomparablement attachant, et tout l'intérêt des choses purement humaines s'effondre devant la curiosité passionnée de suivre cet impétueux retour à la foi des ancêtres, l'irritante angoisse de le voir se heurter aux formidables digues qu'on essaie de lui opposer, l'anxiété de savoir qui sera le plus fort, mais aussi, il faut bien le dire, cela est d'un domaine absolument réservé.

Pour oser dire son mot dans cette décisive et auguste querelle, la « foi du charbonnier » ne suffit point, — à défaut de la vertu des saints ou de la science inspirée des docteurs, il y faut la sagesse du philosophe, les lumières de l'homme de science, la maturité du

penseur, — en un mot, si l'on n'est pas une âme sainte, il faut être un grand esprit.

Non cuivis homini contingit adire Corinthum...

Il est, en revanche, toute une part des choses de religion dont l'examen demeure permis aux hommes de bonne volonté.

Tout ce qui touche aux manifestations extérieures de la foi, de la propagande et du culte, au temporel de l'Eglise, à la nature et à l'histoire de ses rapports avec les Etats, aux droits et devoirs respectifs du pouvoir civil et du pouvoir religieux, tout cela, et tout ce qui ressemble à cela, n'est plus de domaine réservé.

Il suffit, pour asseoir une conviction et pouvoir émettre un avis, d'apporter à de telles études, avec un peu de travail et de réflexion, du bon sens et de la bonne foi.

C'est pourquoi, sans être un sociologue patenté, ni un docteur en droit canon, ni un politique blanchi sous le bât, l'on peut s'intéresser à cette question, très actuelle, de la « suppression des traitements ecclésiastiques », et tâcher d'y intéresser les autres.

* * *

Deux mots, deux épithètes, devront suffire à caractériser la mesure, si souvent prise de nos jours par le gouvernement à l'encontre d'ecclésiastiques dont il estime avoir à se plaindre, et par laquelle ces ecclésiastiques sont intégralement privés de leurs traitements.

Une telle mesure est *inique*, et elle est *illégale*.

La présente étude a pour objet de justifier sommairement l'emploi de ces deux épithètes et de montrer qu'effectivement le sens commun, le sens moral et le sens juridique doivent être d'accord pour établir, en fait et en droit, l'iniquité et l'illégalité d'un procédé devenu cependant aujourd'hui de pratique courante.

En premier lieu, et en thèse générale, est-il moralement permis à qui que ce soit de ne point payer une dette quelle qu'elle soit? Et l'Etat peut-il, de sa propre autorité et pour son seul bon plaisir, se déclarer libéré d'un engagement quelconque envers un créancier quelconque?

La réponse n'est pas douteuse. Or, toute la question est là.

L'Eglise et le clergé catholiques se considèrent, en effet, comme rigoureusement « créanciers » de l'Etat français, ils soutiennent qu'en subvenant aux besoins des ministres du culte, l'Etat ne fait qu'acquitter une dette, et même l'acquitter à peu de frais.

La prétention est-elle donc outrecuidante, et devra-t-on passer pour un ultramontain si l'on adopte cette manière de voir?

C'est le grand malheur des temps présents qu'on ne puisse soutenir une thèse qui heurte certains préjugés ou gêne certains scrupules sans être aussitôt taxé d'intransigeance, et la violence des polémiques s'est, à notre plus grand dommage, exaspérée chez nous jusqu'à un point tel que toujours l'on suppose, de prime abord, chez un contradicteur, au moins du parti-pris, sinon de la mauvaise foi.

Dans la question qui nous occupe, c'est pourtant, en droit et en fait, logiquement et historiquement, une pure vérité que cette thèse de « l'Etat débiteur », et il ne devrait point y avoir là prétexte à tant d'indignations ou de colères!

L'on sait ce que fut au juste la remise à la nation des biens ecclésiastiques, et tous les historiens impartiaux ont eu soin de dégager nettement ce caractère d'immolation « volontaire » qui, dans le principe, marqua d'un trait si fort l'attitude des représentants du clergé à la Constituante. L'Eglise française *offrit* à la France, pour combler un effroyable déficit et pour sauver la patrie, la quasi-totalité de ses revenus, voilà le fait historique, simple et clair, n'est-il pas vrai?

Que, par la suite, très rapidement et très radicalement, le sacrifice ait perdu toute spontanéité, que la confiscation lui ait vite succédé, nul ne le conteste..., mais nul ne peut prétendre non plus que la dette de l'Etat se doive trouver par là prescrite ou seulement diminuée.

Aussi bien, la reconnaissance de la dette est tout au long dans la Constitution de 1791, laquelle déclare expressément que « sous aucun prétexte les fonds nécessaires à l'acquittement de la dette nationale ne pourront être ni refusés ni suspendus. Le traitement des ministres du culte fait partie de la dette nationale. » Je veux bien que, depuis 1791, la France ait fait l'expérience d'un tel nombre de constitutions successives que celle-là en particulier ait depuis longtemps perdu toute force légale. Il n'en reste pas moins la solennelle affirmation du principe et la très formelle reconnaissance de la dette.

Mais, dira-t-on, c'est une dette « morale »; et l'on paraphrase cette affirmation à l'aide de quelques aphorismes de ce genre-ci : — On ne revient pas sur un fait accompli, surtout quand ce fait a les proportions du cataclysme révolutionnaire. — L'Eglise a été dépouillée, à tort ou à raison, mais elle n'a pas été la seule; avec sa puissance temporelle, tout un régime a sombré; avec ses richesses matérielles, toute une époque a disparu. — Il n'est pas de progrès qui ne se paie et qui ne fasse des victimes. — L'on ne fait pas, enfin, de finances avec du sentiment!

Nous avons tous entendu cette antienne, et, quelques réserves

que nous lui opposions en droit, nous sommes, en fait, trop de notre positive époque pour ne pas avouer qu'elle contient, avec beaucoup d'ingratitude et pas mal de cynisme, une part de vérité.

Admettons par suite, sur ce point, la thèse favorite des représentants de l'Etat républicain, et, sur la spoliation des biens ecclésiastiques, passons philosophiquement l'éponge.

Allons-nous, par là, effacer aussi la dette? Jamais de la vie! Quelque bonne envie qu'il en puisse avoir de nos jours, l'Etat français, qui nie l'engagement « moral », ne peut pas nier l'engagement « légal », et dans la loi française la dette ecclésiastique est inscrite au clair et tout au long; voilà le fait, contre lequel rien ne saurait prévaloir, car ce n'est plus ici de sentiment ou de conscience, mais uniquement de légalité, qu'il s'agit!

L'article 14 du Concordat ne prête, en effet, à aucune ambiguïté. Il dit expressément et précisément que « le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés ». L'engagement est pris, il est formel et encore une fois il est *légal*.

Il se trouve par surcroît que, du fait d'une conjoncture qui n'est aucunement l'effet du hasard mais bien celui d'une volonté réfléchie, l'article en question succède immédiatement dans le texte du Concordat à celui qui enregistre la solennelle renonciation de l'Eglise à des biens temporels? Il n'est pas permis à un esprit tant soit peu logique et loyal de nier l'étroite corrélation qui fait ainsi de l'article 14 moins la suite que la conséquence de l'article 13; et le caractère « d'indemnité » que revêt ainsi l'engagement concordataire est implicitement évident.

Comme cependant il n'est pas « explicitement » exprimé, on peut bien ne pas tabler sur une notion toute morale; mais cela n'enlève quoi que ce soit à la valeur d'un engagement qui, par lui-même et indépendamment de ce qui peut le précéder ou le suivre, conserve toute sa force.

Dès lors, tant que le Concordat sera en vigueur, l'engagement devra être respecté; et, à moins de banqueroute, pas plus qu'il ne peut avoir la fantaisie de retenir tout ou partie des revenus de l'un quelconque de ces très formels créanciers qui sont les « rentiers », l'Etat ne peut retenir ou supprimer le traitement de l'un quelconque de ces non moins formels créanciers qui sont les évêques et les curés.

Et donc, en niant sa dette, l'Etat commet un acte arbitraire et de bon plaisir, une illégalité caractérisée.

*
* *

Mais, dira-t-on encore, ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire! Oui, sans doute, et si, dans notre législation, il se trou-

vait un texte détruisant les effets de l'acte concordataire, nous dirions bien encore *summum jus, summa injuria* et je crois bien que nous ne nous inclinerions pas tout à fait, mais du moins ne parlerions-nous plus « d'illégalité ». — Nous en pouvons parler toujours aussi hardiment, car un pareil texte *n'existe pas.*

Mgr Touchet prétend même qu'un texte de ce genre est inadmissible et inconcevable, parce que : « il y a je ne sais quoi de répugnant à écrire dans une loi : Le ministre des cultes est investi de la faculté de supprimer, quand ça lui plaît, le traitement de tout ecclésiastique qui lui déplaît. Ça se fait, ces choses-là, ça ne se codifie pas. »

Je ne sais trop s'il n'y a pas là quelque peu d'une illusion bien naturelle à un esprit généreux et je crois bien qu'on a codifié ou réglementé des prescriptions ni plus ni moins cyniques que celle-là.

Dans tous les cas, possible ou non en théorie, concevable ou non en principe, de fait et pratiquement le texte, qu'il faudrait avoir pour légaliser les spoliations, n'existe nulle part dans nos Codes : c'est ce qu'il importe le plus de savoir — et de prouver.

La preuve nécessaire a été faite, lumineusement et définitivement, par l'évêque d'Orléans, dans la lettre adressée par lui aux souscripteurs qui lui avaient rendu son traitement supprimé en décembre dernier. Elle avait été précédemment indiquée dans le remarquable ouvrage de dom Chamard sur « le Concordat et la liberté religieuse ». Elle avait aussi fait l'objet d'une pénétrante étude de M. Georges Picot sur « la Pacification religieuse ».

On ne saurait mieux faire que se reporter à ces démonstrations, aussi éloquentes que décisives, et, plus ou moins, les reproduire.

« Les ministres du culte sont créanciers de l'Etat. — Ils doivent au public leurs services, — l'Etat leur doit le traitement. » Voilà ce qui résulte d'une législation, partout et toujours, depuis le Concordat, semblable à elle-même.

Loi concordataire, décrets de l'an XII, ordonnances de 1816, de 1817, de 1828, charte royale de 1830, charte républicaine de 1848, établissent surabondamment ou enregistrent solennellement les titres qu'ont les ministres du culte à recevoir un traitement de l'Etat.

A cette loi, à ces traités et à ces chartes, les tenants du droit de saisie ou les défenseurs du droit de suppression opposent trois groupes de textes législatifs.

Aucun de ces textes n'est valable.

Le premier est extrait du Code pénal et comporte les articles de ce Code compris entre le n° 199 et le n° 208. D'après ces articles, les critiques, censures, provocations par discours ou écrit pastoral contre l'autorité publique seraient punissables et pourraient faire encourir à leurs auteurs les peines, soit d'emprisonnement, soit de

bannissement, *soit d'amende*. Voilà nos « étatistes » triomphants..., mais bien à tort, car, l'amende fût-elle illimitée, et le montant en pût-il absorber la totalité du traitement du délinquant, que la suppression de traitement, telle qu'elle est couramment pratiquée de nos jours, serait encore formellement illégale, puisque le Code pénal *défère dans tous les cas le délinquant aux tribunaux*... On n'a pas traduit un seul prêtre devant un seul tribunal, c'est toujours un arrêté ministériel qui a prononcé, et je ne sache pas qu'un arrêté ministériel ait la valeur d'un jugement motivé, ni puisse lui être aucunement assimilé.

Le Code pénal prévoit donc bien l'amende, l'amende peut donc bien priver en fait un ecclésiastique de son traitement, mais *il faut qu'un tribunal ait prononcé;* la substitution du bon plaisir ministériel aux garanties des formes judiciaires constitue donc une confusion de pouvoir caractérisée, une illégalité flagrante, — et le premier argument des jacobins se retourne tout droit contre eux.

On se rabat alors sur les décrets publiés par Napoléon I[er], le 17 novembre 1811 et le 6 novembre 1813; la manœuvre n'est guère plus heureuse; car, en premier lieu, ces décrets ne sont pas applicables; en second lieu, ils avaient un caractère essentiellement temporaire et de circonstance; enfin, fussent-ils applicables et demeurés d'intérêt actuel, même alors, ils ne permettraient de justifier ni le principe ni le procédé.

Les décrets ne sont pas applicables parce qu'ils visent exclusivement le cas de l'*absence* du titulaire d'un traitement ecclésiastique et de son remplacement par un suppléant; or les évêques ou les prêtres frappés par le ministre des cultes et ses prédécesseurs sont bien réellement « présents » et fidèles à leurs postes.

Les décrets ont un caractère essentiellement temporaire et exceptionnel, parce qu'ils visaient cette situation, toute spéciale, de prêtres ayant abandonné leurs postes pour ne point prendre parti entre leur Pape et leur empereur alors en état d'hostilité déclarée. — Il y a bien actuellement hostilité, au moins latente, entre le Saint-Siège et le gouvernement français, mais elle n'a pas encore eu, que nous sachions, pour effet de vider les cures ou les évêchés.

Les décrets ne justifient aucunement la suppression de traitement parce que, tout uniment, ils ne la prévoient et ne la prononcent dans aucun cas; ils stipulent seulement qu'en cas d'absence du titulaire d'un poste prébendé, l'on constituera le traitement du remplaçant en prélevant sur celui du titulaire une part *qui ne pourra d'ailleurs jamais excéder la moitié du revenu de ce dernier*.

Où est-il question, dans tout cela, de « traitements supprimés », et comment a-t-on pu songer à invoquer dans ces dispositions je ne sais quel prétexte ou quel précédent légal?

Il faut trouver autre chose!

On a cru faire la nécessaire trouvaille dans la loi de finances de 1833, — l'invention n'est pas plus brillante, il est facile de s'en rendre compte.

En 1832, quelques prêtres des provinces de l'Ouest avaient, à la suite de l'effervescence légitimiste, quitté leurs postes, vraisemblablement pour rejoindre les bandes insurrectionnelles de Vendée; les traitements de ces prêtres avaient été supprimés par mesure de police. — Même dans ces conditions, singulièrement plus graves, on en conviendra, que les écarts de paroles ou autres peccadilles reprochées à nos prêtres d'aujourd'hui, la mesure avait paru contestable et avait été, à la Chambre, passionnément attaquée. — Pour répondre à ces attaques et se donner une arme légale, le gouvernement de Louis-Philippe fit insérer dans la loi de finances qui, en 1833, suivit ces débats, une disposition nouvelle par laquelle il était autorisé à suspendre le traitement de tout ecclésiastique *ne résidant pas* dans la commune qu'il est réputé desservir.

L'on ose invoquer cette disposition légale, toute exceptionnelle, toute spéciale, s'appliquant à un seul cas bien défini, pour justifier les suppressions de traitement prodiguées par la Défense républicaine, et prodiguées à des prêtres dont pas un ne songe à déserter son poste. Vraiment, la plaisanterie est un peu trop forte!

Ce qui est grave, et très heureux, c'est qu'il n'y a pas dans le droit moderne, en dehors des trois précédentes, une seule loi dont les sectaires se puissent réclamer; « aucun des articles de nos codes n'est assez audacieusement servile pour livrer un citoyen, même en question fiscale, au bon plaisir d'un autre citoyen, celui-ci fût-il ministre! »

Donc, dans notre société contemporaine issue de la Révolution, un pouvoir, qui se dit fidèle gardien de la tradition révolutionnaire et ne peut, en conscience, invoquer que des dispositions légales postérieures à la Révolution, ne trouve dans tout l'arsenal des lois modernes *aucune* arme qui le mette légalement en droit de saisir ou de supprimer un traitement ecclésiastique.

*
* *

Qu'à cela ne tienne, on trouvera, pour une fois, que l'ancien régime avait du bon et, avec cette tranquille audace qui, chez de farouches républicains, est tout de même un peu déconcertante, on prétendra demander au droit ancien ce que le droit moderne n'a pas su donner.

Sérieusement, n'a-t-on pas l'impression de se battre contre des moulins à vent, quand on prend à tâche de démolir des arguments aussi poudreux et vermoulus? Il faut pourtant bien suivre nos

paradoxaux « jacobins » dans le maquis des procédures « féodales »... Si l'antithèse est savoureuse, c'est bien leur faute et non la nôtre.

Le droit féodal, tel qu'il résulte en particulier de l'ordonnance d'Orléans (1560) et de l'ordonnance de Blois (1579), établissait en faveur du pouvoir royal la faculté de « saisir le temporel ecclésiastique » en certaines circonstances bien déterminées.

Quand un évêque, un abbé, un bénéficiaire, ou bien résidait ailleurs que dans son diocèse ou son abbaye, ou bien gérait mal son bénéfice et tondait de trop près ses vassaux, ou encore participait à une révolte contre le roi, le pouvoir royal saisissait le temporel de l'absent, de l'incapable ou du révolté. — Donc trois cas seulement bien définis et nettement spécifiés permettaient la saisie du temporel. — Où voit-on, dès l'abord, une assimilation possible entre l'un de ces trois cas et celui d'un prêtre de nos jours privé de traitement par l'arbitraire ministériel?

L'assimilation fût-elle possible, au demeurant, qu'il resterait encore ceci : le pouvoir royal, qui était un pouvoir « absolu » comme chacun sait, ne prononçait pas lui-même la confiscation d'un bien ecclésiastique, *il déférait le délinquant aux tribunaux;* de nos jours le régime radical, qui est un régime « de liberté », on ne l'ignore pas, ressuscite à l'encontre des « prêtres indisciplinés » la lettre de cachet et supprime leur traitement parce que tel est son bon plaisir!

Et puis quelle ressemblance et quel rapprochement peut-il y avoir entre, d'une part, les riches bénéfices et les grasses prébendes dont jouissait, sous l'ancien régime, le titulaire d'une abbaye ou d'un évêché, et, d'autre part, le traitement d'un de nos curés de campagne, voire les 500 louis d'un de nos évêques? Les immenses avantages temporels que donnait jadis au clergé l'organisation sociale pouvaient bien trouver quelque contre-partie dans une certaine dépendance vis-à-vis du pouvoir séculier. N'est-ce vraiment pas un peu trop fort, aujourd'hui que tous les avantages sont supprimés, que de vouloir maintenir ou aggraver la dépendance?

Enfin, — et ceci doit suffire, — nous ne sommes plus sous l'ancien régime, et la Révolution, n'en déplaise aux jacobins, a été faite pour tout le monde! Le droit féodal a sombré dans la tourmente; nous avons montré, d'irréfutable manière, que, même s'il en subsistait quoi que ce fût, on n'y pourrait rien trouver qui justifiât les suppressions de traitements, — mais, encore une fois, il n'en subsiste rien, absolument rien, moins que rien. — C'est tout de même un peu comique que ce soit nous, catholiques libéraux, qui soyons obligés de dire cela, et de le dire à ces Messieurs du Bloc!



Aussi bien, évadons-nous de ces grimoires qui sentent le moisi, et, après avoir montré que nos gouvernants ont la légalité contre eux, proclamons et prouvons que nous avons pour nous, ce qui vaut mieux encore, et le simple bon sens, et la stricte justice! — S'il est, en effet, tout d'abord, au fondement du pacte social, un principe imprescriptible, non seulement de légalité constante, mais aussi d'élémentaire justice, c'est le droit qu'a tout accusé « de se défendre ».

Nul ne peut être condamné sans avoir été entendu, — voilà qui ne saurait être discuté, n'est-il pas vrai?

L'Inquisition et le tribunal révolutionnaire, s'ils ne les écoutaient guère, entendaient, du moins, leurs victimes avant de les condamner! Notre ministre des cultes frappe, lui, sans avoir entendu... cela est invraisemblable, mais cela est vrai, et je demande au plus fanatique des anticléricaux si cela n'est pas une énormité?

Quand un évêque est frappé, quand un curé est privé de son traitement, on ne leur communique pas une seule pièce de leur dossier; non seulement ils ne sont pas admis à se défendre, mais ils ne sont pas interrogés, et le coup qui les frappe est un coup de foudre dont rien ne les pouvait prévenir.

J'entends bien que ce procédé, si furieusement arbitraire, n'est pas en honneur depuis très longtemps, et que, jusqu'à l'avènement politique du Bloc, on questionnait plus ou moins vaguement les prêtres incriminés avant de les frapper. — C'était sans doute trop de libéralisme, car, depuis quelque deux ans, la Direction des cultes n'a plus de tels scrupules. Il faut pourtant bien que nous prenions le temps et les hommes non pas comme ils ont été, mais, hélas! comme ils sont; et cette négation cynique des droits de la défense est une première monstruosité.

En second lieu : les ecclésiastiques, frappés sans avoir été entendus, sont aussi frappés « sans appel », et voilà qui n'est pas moins surprenant.

Quand un citoyen quelconque a été condamné à une peine quelconque, par exemple à l'amende puisque c'est d'amende, qu'il s'agit, il peut toujours en appeler[1] et porter à nouveau sa cause, soit devant la justice civile ou criminelle, soit devant la justice administrative. Les tribunaux ou le Conseil d'Etat offrent toujours les garanties d'une juridiction de second degré.

Dans le cas qui nous occupe, les tribunaux se sont, toujours et partout, déclarés incompétents. L'indépendance des magistrats

[1] Sauf dans certains cas bien définis, dont aucun ne peut être assimilé à celui des ecclésiastiques privés de traitement.

qui les composaient n'est pas en cause, et l'on n'est pas en droit de les accuser de complaisance ou de servilité, puisqu'aussi bien il est, au point de vue légal et juridique, parfaitement possible qu'ils n'eussent point à en connaître.

Mais, alors, restait la juridiction administrative, et le recours au Conseil d'Etat devait demeurer possible ! On en avait toujours ainsi jugé, et Dalloz, qui n'était pas un clérical, écrivait qu' « il serait véritablement étrange que la suppression de traitement fût abandonnée au pouvoir discrétionnaire du ministre ». Pour étrange que cela puisse être, cela est cependant, et le Conseil d'Etat s'est, lui aussi, déclaré incompétent. Il a prononcé que les décisions prises par le ministre des cultes en matière de suppression de traitement « ne sont pas susceptibles d'être discutées devant la haute assemblée ».

Enfin, le tribunal des conflits a tout récemment déclaré qu'il ne pouvait être saisi d'un conflit de ce genre par personne autre que le ministre lui-même... et cela est une plaisanterie assez délectable !

Voilà donc qui est entendu, et contre les décisions de la direction des cultes, les prêtres et les évêques n'ont aucune voie d'appel.

Il n'est pas mauvais que l'on sache ces choses dans un pays républicain, qui vit originellement de la liberté et nominalement pour l'égalité !

Accordons cependant, puisqu'il le faut bien, que l'ecclésiastique ne soit pas absolument un citoyen comme les autres, et que son traitement ne lui soit acquis et délivré qu'autant qu'y veut bien consentir le ministre des cultes. Même alors, même en s'en remettant ainsi les yeux fermés au pouvoir discrétionnaire d'un homme qui se trouve par surcroît être un ennemi, la « suppression de traitement » demeure une monstruosité, et devrait, aux temps où nous vivons, être une impossibilité.

Beaucoup de bons esprits se sont élevés, en effet, sans se préoccuper de questions d'espèce et en thèse tout à fait générale, contre le principe même de l'*amende* pénale ou disciplinaire.

Pour considérer d'abord l'amende en tant que peine afflictive, le nombre augmente tous les jours de ceux qui voudraient voir rayer de nos codes une pénalité qu'ils ne trouvent ni très équitable, ni assez absolument personnelle, ni suffisamment efficace.

Cependant, le caractère « pénal » de l'amende ainsi considérée, le fait même qu'elle a été prononcée par un tribunal, après enquête, après débats contradictoires, après audition de témoins et de défenseurs, offrent des garanties telles que pas un citoyen n'y peut voir une menace contre ses droits ou contre sa liberté.

Il en va tout autrement quand l'amende prend un caractère

« disciplinaire », quand elle est prononcée, directement et d'autorité, par un homme contre un autre homme, par un chef contre son subordonné.

Ce n'est certes pas céder aux entraînements d'un humanitarisme nébuleux que trouver quelque chose de répugnant et de foncièrement injuste dans une pratique naguère si fort en honneur, et l'on peut bien soutenir que, par exemple, un patron ne devrait point avoir le droit de punir disciplinairement un ouvrier en opérant une retenue sur son salaire.

Un homme est engagé à un certain prix pour faire une certaine besogne? Si cette besogne est faite (et si, par ailleurs, le salaire n'est pas partiellement grevé d'engagements ou de créances), l'homme ne peut pas ne pas être intégralement payé[1]! Si la besogne est médiocrement faite, on peut s'engager, par un contrat établi sur de *nouvelles* bases, à payer dorénavant l'homme moins cher; si elle est mal faite, ou point faite du tout, on peut le révoquer ou le renvoyer, mais il faut d'abord lui payer le salaire sur lequel il était en droit de compter. Pas plus qu'on ne peut le châtier en lui donnant des coups de bâton, on ne peut le punir en le privant, lui *et les siens*, de la plus faible parcelle du pain gagné à la sueur de son front. En un mot, une amende disciplinairement prononcée et subie, c'est presque toujours un contrat violé, c'est toujours, en principe, la force qui prime le droit.

Voilà ce que disent des théoriciens qui ne sont ni des rêveurs, ni des anarchistes, et voilà une notion qui pénètre de plus en plus dans le domaine des faits et des réalités présentes. Rares sont aujourd'hui les administrations, rares les chefs et les patrons qui usent encore de l'amende disciplinaire à l'égard de leurs employés ou de leurs ouvriers. Il faudra bien que cet abus disparaisse définitivement de nos mœurs, dans lesquelles il doit entrer, tous les jours, et malgré tant de tristesses ou de violences, un peu plus de justice et d'humanité.

Si quelqu'un n'a pas le droit de s'inscrire en faux contre les assertions qui précèdent, c'est bien assurément quiconque se réclame de l'idéal républicain; et cela est si vrai que, dans les conflits s'élevant si souvent de nos jours entre patrons et ouvriers, la « suppression des amendes » a toujours été la première revendication ouvrière. Nos bons députés radicaux, tous plus ou moins commis-voyageurs en grèves, n'ont pas assez d'indignations contre les patrons qui ne souscrivent pas immédiatement à une réclamation si juste et si justifiée!

Il faut croire que le point de vue change bien radicalement

[1] A moins que le contrat qui l'engageait n'ait expressément prévu les amendes et fixé dans tous les cas leur taux.

quand le citoyen soumis à payer l'amende porte sur les épaules, au lieu d'une cotte ou d'un bourgeron bleus, une robe noire! Aux yeux de la légion anticléricale, le fait de porter une soutane constitue bien évidemment une sorte d'indignité civique, les garanties et les libertés communes à tous les citoyens ne sont pas faites pour les prêtres, et toutes les objections de principe et de fait tombent, comme par enchantement, dès que c'est un curé qui doit payer l'amende.

Et quelle amende!

Quand un fonctionnaire d'un ordre quelconque s'est exposé à une *retenue de traitement*, quand, pour prendre un exemple frappant, un officier a des oppositions sur sa solde, la retenue à opérer ne porte jamais que sur une part, une très faible part, du traitement total. La proportion courante est seulement du quart; pour les petits traitements ne dépassant pas 2,000 francs, elle ne peut légalement pas être de plus du cinquième, et je ne crois pas que, dans les cas les plus défavorables, elle atteigne jamais le tiers. Dès qu'il s'agit d'un prêtre, c'est beaucoup plus simple, ce n'est plus d'une part qu'il s'agit, c'est le traitement *tout entier* qui, bel et bien, est confisqué d'un trait de plume...; il ne devrait y avoir qu'une voix pour proclamer qu'une aussi surprenante exception est une honte et un scandale!

Ne nous arrêtons pas à cette objection, qui n'en est pas une, et d'après laquelle les évêques ou les prêtres frappés d'une suppression de traitement retrouveraient toujours, et au delà, du fait de la générosité des fidèles, ce que l'Etat leur retient. Cela peut être de la polémique de basse presse, cela n'est pas un argument de discussion sérieuse.

Le fait fût-il exact, d'ailleurs, et la générosité des ouailles d'un ministre frappé fût-elle toujours et partout aussi assurée qu'on veut bien le dire, le procédé en serait-il donc plus défendable? Un contribuable qui a payé l'impôt a, par cela même, versé à l'Etat *tout* ce qu'il doit pour l'entretien des ministres de son culte; l'Etat, en revanche, *doit* à *tous* ces ministres leurs modestes traitements; si l'Etat ne paie point, les conditions élémentaires du pacte sont violées; si le contribuable ajoute à sa contribution forcée une contribution volontaire, il paie deux fois pour le même objet et c'est bien là ou jamais qu'on est en droit de dire : *non bis in idem*; il est enfin certain que ce don volontaire, et anormal, est une façon de vol fait aux pauvres et que le budget de la charité privée s'en trouve diminué d'autant; rien de tout cela ne se peut raisonnablement défendre.

De plus, rien n'est moins prouvé que cette générosité si légèrement admise en principe. Toutes les paroisses n'ont pas sur leur

territoire un « château » (sans compter que les châteaux ne sont pas tous « donnants »); il ne manque pas de villages savoisiens, morvandiaux ou bretons, dans lesquels les paroissiens sont tous pauvres comme Job; et plus d'un curé de campagne, privé de son traitement, risque tout uniment de mourir de faim! Cela s'est vu, ou peut se voir, et, même pour le plus forcené des libres-penseurs, j'imagine que cela ne prête pas à rire!

Enfin, s'il est possible que le bon curé meure de faim, il est très certain qu'il mourra à la peine..., car, — c'est là le dernier trait, peut-être le plus fort de tous, — il ne cessera ni n'interrompra son ministère et continuera, *gratis*, à s'acquitter des fonctions pour lesquelles il était légitimement et légalement rétribué.

Si la vocation et l'esprit d'holocauste ne sont pas de vains mots, le prêtre ainsi frappé goûtera sans doute dans toute leur plénitude les graves et âpres joies de son pastorat, il bénira peut-être ceux qui le font souffrir pour la justice et pour la foi et ne verra dans un tel surcroît de peines qu'un abondant surcroît de mérites. Cela est bel et bon, mais, en admettant même que les persécuteurs puissent comprendre un pareil état d'esprit, ils n'ont pas le droit de faire entrer dans leurs calculs un élément qui appartient si manifestement au domaine de la vie intérieure; il leur faut bien rester sur la terre, et de telles spéculations, qui ne leur sont point familières, leur demeurent ici absolument interdites.

Ce qui est palpable et constant, c'est la nécessité où ils maintiennent le prêtre de continuer un métier pour lequel ils ne le paient plus. Jamais la prétention de tenir tout exprès l'ecclésiastique en dehors du droit commun et de lui enlever les garanties assurées à tout autre citoyen ne s'est affichée avec plus de cynisme. Quand un salarié quelconque a cessé de plaire, on peut le révoquer ou le renvoyer, c'est-à-dire lui supprimer son salaire, mais, en même temps et nécessairement, le libérer de sa tâche; quand un prêtre déplaît au pouvoir, le pouvoir ne le paie plus, mais le force à travailler comme devant, voilà qui est véritablement inouï et inconcevable!

J'entends bien qu'il y a ceci de particulier que les prêtres, que du moins certains prêtres, sont inamovibles et irrévocables, et que l'autorité administrative n'a pas la faculté de les dépouiller de leurs titres ou de leurs fonctions. L'objection n'est pas sans valeur, en ce sens que ces ecclésiastiques forment bien une classe de fonctionnaires tout à fait spéciale[1]..., mais, s'il est vrai qu'il faille trouver contre eux des pénalités également spéciales, celle à laquelle on s'est arrêté l'est vraiment un peu trop!

[1] Les magistrats aussi sont inamovibles, et l'on n'a jamais eu l'idée de supprimer leurs appointements!

Sans compter qu'il n'était besoin de rien inventer et que le pouvoir civil n'était en aucune façon désarmé vis-à-vis d'écarts ou d'abus possibles de la part des ecclésiastiques. Le Code pénal prévoit expressément tous les cas où le gouvernement peut redouter et réprimer des délits de ce genre et définit, par le menu, les pénalités applicables; il est vrai qu'il défère également, dans tous les cas, les délinquants aux tribunaux réguliers, c'est là, sans doute, ce dont on ne veut point.

Ce qu'on veut et ce qu'on fait n'est donc pas seulement illégal, arbitraire, despotique et inique, c'est aussi et c'est surtout absurde. Ne serait-il plus vrai qu'en France le ridicule tue?

*
* *

En résumé, les suppressions de traitements ecclésiastiques constituent, à la charge de ceux qui les prononcent :

Un acte contraire à l'honnêteté parce qu'ils laissent délibérément une dette impayée;

Un acte contraire à la loi parce qu'ils violent le pacte concordataire et parce que les textes postérieurs sur lesquels ils s'appuient sont inapplicables et n'infirment en rien la force du texte concordataire;

Un acte contraire au droit parce qu'ils condamnent leurs victimes sans les entendre et sans leur laisser aucun moyen d'appel;

Un acte contraire à la justice parce qu'ils font des prêtres de véritables parias et leur refusent les garanties communes à tous les citoyens;

Un acte contraire au sens commun parce qu'ils exigent des ecclésiastiques qu'ils frappent, sous peine d'emprisonnement ou de bannissement, la continuation de services pour lesquels ils ne les paient plus.

Et tout cela, qui serait inadmissible sous un régime de tyrannie avouée, est simplement monstrueux sous un régime de liberté.

Cependant, à l'heure qu'il est, dans la plus noble et la plus généreuse terre qui soit sous le ciel, sous un régime qui revendique glorieusement cette incomparable grandeur, de ne voir en tous les citoyens que des frères libres et égaux, onze évêques et deux cent cinquante prêtres sont mis hors la loi, plusieurs centaines de mille francs sont iniquement détournés de leur légitime destination. Voilà qui n'est bien glorieux ni pour la France, ni pour la République!

Georges Noblemaire.

SOEUR ALEXANDRINE[1]

VII

DEUX OU TROIS

Lorsque, à l'aube, M. Quantin rentra chez lui, le nouveau-né, emmailloté de langes prêtés par les Legrand, reposait sur les genoux de sœur Alexandrine, près du poêle qu'on avait dû allumer en dépit de la saison.

Sur le seuil de cette chambre surchauffée, où évoluaient trois ou quatre commères vulgaires et secourables, l'arrivant s'arrêta avec un mouvement d'hésitation marquée. Il tombait mal; il était bien fâché de n'avoir pas fini sa nuit là où il l'avait commencée.

A cause de tout ce monde qui était là cependant, il ne pouvait prendre la tangente.

Il ôta son chapeau, passa machinalement la main sur ses cheveux, sur sa barbe, sur sa cravate, et avança.

Sous cette lueur grise et désavantageuse du premier matin, il apparaissait râpé, fripé, l'allure incertaine, cherchant à retrouver d'anciennes façons, oubliées, très oubliées, d'homme du monde et d'homme de foyer.

La mine hostile des commères le rebuta. Il aima mieux se rabattre du côté de la guimpe blanche, et la vue du petit paquet que sœur Alexandrine berçait entre ses bras, fixant ses dernières incertitudes :

— Comment, s'écria-t-il d'une voix qu'il essaya de rendre émue, comment..., déjà... Et ma femme?

— M[me] Quantin a beaucoup souffert. Mais, grâce à Dieu, tout s'est bien passé. Elle repose à présent.

M. Quantin parut charmé de ce repos opportun qui simplifiait son rôle, et, comme il considérait le maillot de son même air gêné :

— La petite fille est bien délicate, ajouta sœur Alexandrine, présentant l'enfant au baiser de son père.

Celui-ci accomplit la formalité, mais sans enthousiasme.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1903.

— Pas même un garçon! maugréa-t-il, cessant déjà de se contraindre.

Il se laissa tomber sur la chaise la plus proche, et sœur Alexandrine eut cette sensation de l'abêtissement, de la dégradation, du vice, à côté d'elle.

L'aube d'été montait, rapide; et, maintenant, dans l'embrasure de la fenêtre, le profil tourmenté et fatigué de M. Quantin se détachait. Il soupira.

— Quelle chaleur! c'est intenable !

Renversé sur sa chaise, il réprimait des bâillements. La fatigue l'écrasait. Sa santé, pas plus que sa moralité, ne résistait au genre de vie devenu le sien. C'était un homme fini, de toutes les façons.

Resté riche, il eut encore conservé certains dehors. Pauvre, il s'abandonnait, n'ayant pas la force d'être digne; descendu, faute de mieux, aux plaisirs les plus bas, s'amusant à bon compte lorsqu'une aubaine quelconque le lui permettait, ne rentrant au logis que son dernier sou dépensé, pour y dormir comme une bête, y tempêter comme un fou, y trouver quelqu'un à plier encore à son caprice.

Sœur Alexandrine sut toute son histoire, rien qu'à l'avoir là quelques minutes près d'elle, sentant le tabac et la parfumerie, roulant ses yeux éteints, et contractant d'impatience sa mâchoire brutale que la maigreur accentuait. Il y a aussi des animaux domestiques qu'en les affamant on rend féroces.

Somme toute, cet homme faisait pitié.

Il se leva.

— Je vois que je suis inutile, et plutôt embarrassant. Je reviendrai un peu plus tard.

Sœur Alexandrine crut devoir le retenir.

— Il faudra penser à déclarer votre enfant à la mairie...

— Dans la journée..., cela ne presse pas.

— Attendez au moins que Mme Quantin se réveille.

Il ne voulait pas attendre.

La sœur eut une inspiration.

— Peut-être prendriez-vous quelque chose. En ces occasions, les maris sont forcément négligés, et cependant l'émotion et la fatigue se font sentir... Je crois que nous avons ici un peu de café.

— Oui, du café, je veux bien...

Il se rassit.

Sans lui laisser le temps d'un mouvement, la sœur lui mit entre les bras le paquet blanc d'où émergeait une toute petite tête de nouveau-né chétif.

— Tenez votre fille pendant que je m'occupe de votre déjeuner, dit-elle de ce ton rude qu'elle prenait parfois à bon escient.

Il resta ahuri, gardant malgré lui ce dépôt.

A la dérobée, la sœur le surveillait avec un dernier espoir.

Mais il n'approcha pas de ses lèvres cette pauvre petite créature, sienne malgré tout. Il la posa sur ses genoux, la regardant d'un air vague, plutôt ennuyé. Elle n'était pour lui que ce qu'était sa femme désormais : une charge sans compensations, sans agrément, et qu'il n'avait pas les moyens de soutenir.

Peut-être encore, s'il eût été riche, eût-il pensé différemment; mais la misère lui avait rongé l'âme. Rien ne restait en lui, décidément. Autant valait qu'il s'en allât, que l'accouchée ne le vît pas ce matin.

Sœur Alexandrine vint lui reprendre l'enfant. Il avala à la hâte le café qu'on lui apportait, s'approcha du lit où reposait sa femme, ouvrit au passage un meuble où il prit quelque chose, décrocha son paletot suspendu à une patère et sortit de la chambre, comme il y était entré, sous l'œil fulgurant des commères silencieuses.

« Quand reviendra-t-il? » se demanda sœur Alexandrine, berçant plus tendrement le petit être auquel une affection et une protection naturelles semblaient déjà faire défaut.

Et, devant la tâche nouvelle qui lui incombait, elle sourit de son bon sourire.

— Penser qu'hier matin, quand on nous a chassées de notre pauvre maison, je me demandais ce que j'allais faire et à quoi je pourrais m'occuper!

. . . .

A midi elle était encore là.

Un coup fut frappé à la porte, suivi d'un appel discret.

— Ma sœur!

Elle reconnut la voix et alla aussitôt rejoindre sœur Cécile qui l'attendait sur le palier.

Sœur Cécile avait déjà quitté l'habit. En robe noire, toute simple, un petit bonnet blanc sur ses jolis cheveux blonds, elle était redevenue la jeune villageoise de naguère, une villageoise aux traits affinés, à l'expression idéalisée, telle qu'on représente certaines petites saintes du temps passé.

— Ma sœur, il faut venir, dit-elle de son air tranquille, voilà qu'on est encore là pour nous déloger. Il paraît qu'à nous trois nous formons une congrégation. J'ai rencontré ces messieurs en bas et je les ai empêchés de monter, pour ne pas donner d'émotion à notre mère, qui est bien faible ce matin..., de plus en plus faible...

Sœur Alexandre descendit.

Dans la cour, les témoins de la querelle d'hier se retrouvaient autour des deux Messieurs, que les locataires regardaient d'assez mauvais œil tandis qu'au contraire Mme Cottard, toujours debout devant sa porte, son éternel journal à la main, s'éclairait d'un sourire de bienvenue.

Avec sa franchise un peu militaire, sœur Alexandrine marcha droit à l'ennemi, et, s'adressant à celui qui devait être le commissaire, — elle commençait à se connaître en policiers :

— Monsieur, nous avons été expulsées hier de notre maison. Notre ordre est dissous. Tout ce que nous possédons est sous séquestre. Nous ne sommes pas même chez nous, mais chez des amies qui nous ont donné provisoirement asile. Que peut-on exiger de plus? Pourquoi vient-on encore nous pourchasser?

Ce commissaire-là était moins distingué que l'autre : un gros bonhomme habitué à se débattre avec les pick-pockets et à terroriser les vagabonds.

Il n'y mit pas de formes. Il déclara :

— Vous vivez en communauté, contrevenant ainsi à la loi de 1901 sur les associations non autorisées.

— Notre communauté est dispersée.

— Elle s'est reformée. Combien êtes-vous ici?

— Sommes-nous donc sous la surveillance de la police pour avoir à rendre compte personnellement de nos actes?

Les plâtriers et les blanchisseuses qui rentraient pour déjeuner s'étaient joints aux autres locataires attroupés. Les Legrand, moins fiers que la veille, étaient descendus comme les Bréchet.

M. Legrand, beau parleur, voulut même intervenir.

— Ça, c'est vrai. La liberté individuelle est sacrée.

— Taisez-vous, dit rudement le commissaire. Veuillez me dire, Madame, combien vous êtes ici de religieuses?

— Nous ne sommes plus religieuses, puisque notre ordre n'existe plus et qu'on nous a même relevées de nos vœux.

— Alors, qu'est-ce que c'est que ça?

De sa grosse main, ornée d'une large bague, le commissaire touchait la guimpe de sœur Alexandrine.

Elle se recula d'un mouvement hautain. Elle eut une expression de visage que personne ici, pas même sœur Cécile, ne lui avait jamais vue, qui, pendant un instant, fit d'elle une autre personne.

— Je n'ai pas eu le temps de quitter mon habit, Monsieur, dit-elle. J'ai passé ma nuit à secourir des malades et ma matinée à bercer un nouveau-né. Si c'est encore une contravention à votre loi, dressez votre procès-verbal.

Le commissaire ne releva pas cette contravention-là.

Il revint au premier grief.

— Toute réunion de plus de deux personnes tombe sous le coup de la loi sur les associations. Or, Madame, vous êtes trois, ici.

— Oui, nous sommes trois : cette jeune fille, à qui je tiens lieu de mère, notre supérieure qui se meurt, moi qui la soigne. Laquelle faut-il chasser?

Le commissaire s'abstint encore de se prononcer. Il replia les papiers qu'il avait exhibés, fit un salut sec, et, remettant son chapeau :

— Tout ce qui peut vous être accordé, Mesdames, c'est un délai de vingt-quatre heures pour vous conformer à la loi. Veuillez donc prendre vos mesures d'ici là.

Les deux officiels se retirèrent.

C'était la queue de la meute qui s'était hier abattue sur le couvent, mais il n'en avait pas fallu davantage pour jeter le trouble ici.

— Pourvu qu'on ne nous retire pas les secours de l'assistance publique, rabâchait la vieille mère Henry, toute tremblante.

M. Legrand était réprimandé par sa femme :

— Tu vas aller te faire mal noter par le gouvernement, quand peut-être demain tu devras lui demander une place, si tu n'en trouves pas ailleurs!

Régine Bréchet toisa avec dédain « ces froussards ».

Et, dans l'escalier, laissant traîner majestueusement ses jupes effilochées :

— Ah! ce que je m'en fiche du gouvernement! C'est pas lui qui m'a fait vivre jusqu'ici. Moi, je suis indépendante.

... Sœur Alexandrine et sœur Cécile avaient déjà regagné leur gîte précaire et Mme Cottard put se replonger dans son journal.

Elle n'en était encore qu'à l'article de tête, qu'il fallait lire lentement et avec réflexion pour s'en bien pénétrer :

— « Le complot clérical ». C'est pourtant raide que ça continue après tout ce qu'on a fait pour se défendre! se dit-elle, chagrine.

Au paragraphe suivant, elle s'arrêta, frappée d'un aperçu nouveau.

— C'est peut-être vrai qu'on s'est trompé..., les Jésuites n'étaient pas les plus dangereux. Les religieuses sont pires. Ça va partout; ça s'insinue dans le peuple en faisant le bien. Plus ça fait de bien, plus ça devient nuisible.

Et, par un singulier phénomène d'optique, Mme Cottard oublia cette figure si connue : la femme à la robe de bure qui, tant de fois, avait passé près d'elle, modeste, généreuse, vaillante, avec un secours ou, du moins, un sourire pour chacun. Elle oublia les

paroles qu'elle venait encore d'entendre, les œuvres accomplies si souvent, et cette nuit même, sous son propre toit. Ce journal s'interposa entre elle et la réalité. L'odieuse caricature, tracée par une main inconnue et suspecte, lui masqua l'original. L'idée ne lui vint pas d'en appeler au témoignage de ses yeux et de son bon sens.

Elle se borna à répéter, dans l'espoir de la mieux saisir, cette définition profonde :

— Plus les religieuses font de bien, plus elles deviennent dangereuses. Plus il est urgent de les proscrire...

Son front soucieux s'éclaira.

Ici, le danger serait conjuré bientôt. Par chance, elles étaient trois, ce qui permettait de les pincer... et ça ne traînerait pas. Une affaire de vingt-quatre heures !

. . . .

Mais cette journée ne devait pas s'achever sans complications.

Vers le soir, deux visiteurs se présentèrent encore, bien différents des visiteurs de la matinée, mais qui venaient pour les sœurs aussi : un vicaire de la paroisse, suivi d'un homme à tournure de sacristain.

Si peu versée qu'elle fût pour son propre compte dans les pratiques religieuses, Mme Cottard savait ce que signifie la venue du prêtre ainsi accompagné.

— Est-ce que la vieille là-haut serait plus mal? Est-ce que je vas encore avoir les croquemorts chez moi? se demanda-t-elle, scandalisée de ce nouvel abus.

Auprès de sœur Stéphanie, la besogne du prêtre avait été bientôt terminée. Tout est simple chez les filles de la Providence. Elles se sont données aux autres; ce qui les concerne tient peu de place dans la vie ou dans la mort.

Il ne leur est même pas permis de se réserver, ne fût-ce qu'un jour, à une affection, à une douleur unique. Ce serait faire tort à quelque misère qui les réclame.

— Monsieur l'abbé, dit sœur Alexandrine, accompagnant le prêtre qui sortait, vous avez pu avoir l'autorisation nécessaire pour ondoyer le petit enfant de notre voisine?

De cette mourante à ce nouveau-né, l'atmosphère morale ne changeait pas autant qu'on aurait pu s'y attendre. L'une quittait doucement la vie ou, tristement, l'autre venait d'entrer, et la première, sans doute, n'était pas la plus à plaindre.

M. Quantin n'avait pas reparu. Pour suppléer à la famille, aux amis, aux serviteurs, il n'y avait que les voisins, comme dans le peuple, comme chez les pauvres. Une vieille voisine, garde improvisée, relayait sœur Alexandrine auprès de l'accouchée.

Celle-ci semblait n'avoir pas encore pris le dessus sur la terrible secousse physique qu'elle venait d'éprouver. Tout le jour, elle était demeurée silencieuse, prostrée, acceptant les soins qu'on lui rendait, ne demandant rien, comme inconsciente de ce qui se passait et n'ayant même pas semblé s'apercevoir de l'inexplicable absence de son mari.

A bout de forces, laissait-elle se reposer sa pensée? Sœur Alexandrine ne le crut pas; la nature de Mme Quantin lui était déjà connue, une de ces natures tenaces, passionnées, qui ne peuvent rejeter les angoisses, même inopportunes, chez qui une souffrance corporelle ne fait pas trêve aux souffrances morales. La jeune mère devait plutôt s'absorber dans les souvenirs et les comparaisons pénibles naturellement évoquées par les circonstances, et dans cet effrayant problème du lendemain.

Il suffit, en effet, d'un mot pour la raviver.

Comme on parlait d'ondoiement :

— Mon enfant est donc en danger? s'écria-t-elle avec un sursaut.

— Non, et nous allons au contraire le préserver de tous les risques. Il fait très chaud dehors, les églises sont froides.

Ces ménagements ne trompèrent pas Mme Quantin. Elle avait repris sa figure farouche, tandis qu'elle serrait dans ses bras le nouveau-né fragile, son seul bien, déjà menacé, et lorsqu'elle dut le remettre à sœur Alexandrine pour qu'on procédât à la courte cérémonie :

— Son père même n'est pas là! dit-elle avec un sourire amer.

Toutes les déchéances devaient lui apparaître à la fois. Ce baptême hâtif et lugubre, à la nuit, dans ce cadre de misère, avec des étrangers charitables pour toute assistance, lui faisait mesurer la différence cruelle entre son existence ancienne et ce que le sort avait fait d'elle, de ce pauvre enfant, aussi misérable et plus malheureux qu'aucun enfant d'indigent, qu'aucun enfant d'abandonnée.

Il fallait la bonne humeur vaillante de sœur Alexandrine pour essayer encore de réagir.

— Quel nom lui donnerez-vous, à cette petite chérie?

— Je n'y ai guère pensé... Je ne sais pas encore.

Le prêtre attendait.

— Eh bien, le vôtre, Yvonne; un si joli nom!

— Oh! pas le mien...; je crois que c'est un nom qui porte malheur...

— Celui de votre mère, alors?

— Elle s'appelait comme moi. Elle est morte toute jeune... Vous voyez...

Sœur Alexandrine n'essaya pas de combattre cette superstition.

Elle crut devoir aussi s'abstenir de chercher un nom dans la famille de M. Quantin.

La jeune mère, d'ailleurs, avait trouvé.

— J'aimerais qu'elle s'appelât Jeanne..., comme ma tante du Plessis.

Ses joues se colorèrent et, pour la première fois, elle eut un sourire.

Le prêtre avait versé l'eau purificatrice sur la petite tête. La nouvelle chrétienne s'appelait Jeanne, comme Mme du Plessis.

On l'avait remise à sa mère, et, en les considérant toutes deux, sœur Alexandrine se ressouvint de cette plaisanterie naïve et vieillotte de la supérieure octogénaire, au sujet de ses petits oiseaux.

C'en était bien un qui venait d'éclore, un de ces pauvres petits oiseaux des galetas, et il n'aurait pas fallu que sœur Stéphanie le vît. Il n'aurait pas fallu qu'elle vît sa mère, si faible, et ce nid sans protecteur. Elle qui avait passé sa longue vie à soulager la misère, elle aurait trop souffert en songeant qu'après elle cette misère humaine serait plus grande encore, n'aurait plus de consolatrices.

C'était de cela, au fond, qu'elle se mourait. Le médecin ne lui avait pas trouvé de maladie, n'avait pu lui prescrire de remèdes. Un choc trop violent avait brisé sa vie fragile, qu'on prolongerait peut-être un peu, à force de soins, qui pouvait aussi s'éteindre tout d'un coup.

Sœur Alexandrine devait aller reprendre sa veillée, peut-être la dernière.

Sur le seuil, avant de sortir, elle se retourna.

Mme Quantin parlait à mi-voix :

— Jeanne... Jeanne...

Un peu de fièvre avivait le teint de la jeune femme, et ses yeux, ramenant le charme de jeunesse éclipsé durant les longs mois de souffrance, le sourire qui, depuis le nom de Mme du Plessis prononcé, ne quittait pas ses lèvres, surtout, la transformait.

A quoi souriait-elle ainsi? Ce ne pouvait être à la réalité.

Profitant de sa faiblesse, le rêve était venu la prendre.

Elle rêvait que sa vie n'avait pas dévié. Elle rêvait l'accomplissement normal des espoirs et des promesses d'autrefois. Ce qui devait être avait été.

Elle ne se trouvait plus abandonnée dans cette mansarde; elle vivait aimée et heureuse au foyer jadis entrevu comme le sien; elle ne s'en était jamais éloignée. M. Quantin n'avait jamais existé. Les morts, en revanche, n'étaient pas morts. Mme du Plessis était là pour la chérir et chérir cette petite Jeanne qu'elle venait de l

donner : non plus seulement sa filleule, mais lui tenant par des liens plus directs.

Inconsciemment, Mme Quantin laissait échapper son secret; le secret qu'elle n'avait pas livré dans ses plus intimes confidences; qu'à elle-même, peut-être, elle n'osait s'avouer. Ce nom de Jeanne, elle l'avait choisi pour les chers souvenirs rappelés, pour l'illusion d'à présent. La fille de Robert se serait appelée Jeanne, comme sa mère.

« Elle aime toujours ce Robert malgré tout, elle l'aimera toujours, se dit sœur Alexandrine.

Toute la nuit, au chevet de sa vieille compagne agonisante, ce beau visage halluciné la hanta; elle entendit ce murmure :

— Jeanne... Jeanne...

La désolation l'environnait. Elle avait vu, en ces derniers jours, tout ce qui pouvait affliger et révolter son âme : la vieillesse persécutée, l'enfance abandonnée, le droit méconnu, le malheur sans refuge.

Et fut-ce un ressouvenir ou la compassion immense d'un cœur paisiblement fixé en Dieu pour l'angoisse effroyable des cœurs en péril? Mais la religieuse ne jugea pas comme les gens du monde auraient probablement jugé. Ce qui l'émut le plus, entre tant de douleurs, ce fut la mystérieuse et inguérissable souffrance d'amour.

. . . .

... Le commissaire fut exact au rendez-vous. Il arriva vers midi, comme la veille.

Cette fois, on le laissa monter, on le laissa entrer chez sœur Stéphanie, sans crainte qu'il troublât son repos.

Sœur Alexandrine et sœur Cécile se présentèrent, et, d'un geste, lui montrèrent le fond de la chambre.

Deux cierges brûlaient près du lit. Dans un coin, à côté du fauteuil de Mme Henry, Régine Bréchet sanglotait de tout son cœur; le petit Louis et la petite Madeleine, ses inséparables, l'imitaient, sans bien savoir pourquoi : probablement par un mystérieux effet de solidarité humaine; parce que celle qui avait tant pleuré les pauvres qu'on lui enlevait, méritait à son tour d'être pleurée par eux.

— Vous constatez, Monsieur le commissaire, dit sœur Alexandrine, nous étions trois. Nous ne sommes plus que deux!

VIII

LE LENDEMAIN

Les jours sublimes ou douloureux ont, comme les autres, un lendemain : et il faut vivre ce lendemain, et on le vit malgré tout.

Une semaine après leur départ de la Providence, les sœurs déménageaient pour la seconde fois. Elles avaient trouvé, un peu plus bas dans la même rue, un logement non moins modeste que celui de Mme Henry, où, du moins, elles ne gêneraient ni ne compromettraient personne. Les avertissements discrets, glissés à travers les phrases révérencieuses de leur vieille hôtesse, ne leur laissaient aucune amertume. Il n'y a que les gens du monde pour se forger des chimères ou pour spéculer sur la reconnaissance humaine.

Une seule chose fut sensible à sœur Alexandrine : cette phrase, échappée à la petite sœur Cécile lorsqu'il s'agit de leur nouvelle installation :

— Nous resterons donc à Paris?

— Et où irions-nous? Que ferions-nous, si nous quittions Paris?

Paris! c'était pour sœur Alexandrine ses œuvres, sa vie tout entière. Elle n'aurait pas plus songé à quitter Paris qu'un vieux laboureur ne songerait à déserter le champ sur lequel il peine depuis quarante ans, par les bonnes ou les mauvaises saisons; et même, plus le temps est inclément, plus le sol est stérile, plus il s'acharne à ce labeur qui doit tout compenser.

Dans cet immense champ de Paris, jamais d'arrêt ni de chômage. Toujours de nouveaux sillons à tracer, des semences à jeter, une récolte en perspective. Et, d'une tâche à une autre, la vie se passe; d'un malheureux à un autre malheureux, le cœur reste pris; et il n'y a pas moyen de le reprendre sans injustice. On appartient également à tous. On s'est lié pour toujours à l'éternelle misère humaine. Lui faire défaut, ce serait une désertion, une félonie, un divorce.

— Bien sûr, nous resterons tant que nous pourrons, se hâta de dire sœur Cécile de ce petit air avisé, rapporté de son village et qu'elle reprenait quelquefois.

Sœur Alexandrine ne tint pas compte de la réserve. Est-ce qu'on ne peut pas tout ce qu'on veut d'une volonté droite pour l'amour de Dieu? Et, sans cela, quelle eût été la pensée des fondateurs d'ordre, et leur œuvre?

Les avait-on douées d'autre chose que de cette volonté intrépide, toutes ces pauvres filles, sœurs de Charité ou de la Providence, Petites sœurs des Pauvres, chargées depuis des siècles de cette formidable entreprise : soulager, recueillir, aller partout chercher les orphelins, les vieillards, les infirmes, les malades, tous ceux que le monde rejette, que les riches sont trop pauvres pour secourir, les gouvernements impuissants à faire subsister?...

A la Providence, s'était-on jamais demandé ce qu'on pouvait?

Avait-on jamais songé à l'avenir, même pour les œuvres? Allait-on s'en préoccuper pour soi, maintenant?

— Dieu y pourvoira, répondit, selon la coutume, sœur Alexandrine quand sœur Cécile, promue à l'emploi d'économe, l'avertit que les fonds baissaient déjà. Ce qui m'inquiète, mon enfant, c'est ce pauvre père Bréchet avec sa sciatique, et notre petite amie, Mme Quantin... Ah!... celle-là, surtout... Il me faut encore trouver le temps de passer chez elle, ce soir.

Les journées étaient aussi pleines qu'autrefois et plus fatigantes. Après avoir dépensé largement son activité à l'extérieur, on ne retrouvait plus, en rentrant, la paix du couvent; on n'avait plus la règle pour guide et pour soutien. On continuait à travailler de son mieux, mais isolément, péniblement, sans ce tremplin puissant de la communauté; et les tentatives faites pour se rejoindre ne procuraient pas même l'illusion momentanée de la vie passée.

C'était une lassitude et un désenchantement croissant que sœur Alexandrine rapportait chaque fois de ses courses à travers Paris, de ces rendez-vous furtifs que l'on se donnait chez l'une ou chez l'autre, ou dans une maison amie, s'astreignant, pour ne pas attirer l'attention de la police, à des minuties puériles, qu'exagérait encore la naïveté de quelques-unes.

Ces dissimulations, ces mesquineries, dénaturaient les allures franches et braves des sœurs de la Providence, sans qu'on eût même pour compensation le revif du danger. On ne s'exposait, on n'exposait les autres qu'à des désagréments : assez pour rebuter, pas assez pour exalter les énergies, et c'était bien ce qu'avaient voulu les organisateurs de cette persécution à coup d'amendes et de papiers timbrés. Ils escomptaient les effets déprimants d'une lutte quotidienne contre des taquineries harcelantes, l'entrave mis à la pensée et à l'action, la gêne, la pauvreté, bientôt la misère, et enfin l'amoindrissement devant en résulter.

L'expérience de leurs ancêtres de 93 leur profitait. Ils savaient que les martyrs sont des gens dangereux avec lesquels on n'en finit jamais, et que la guillotine, une fois mise en train, est sujette à d'étranges distractions, capable de trancher, après les têtes des condamnés, celles des juges. Avec la civilisation, tout progresse, s'affine et s'anémie. La violence fait place à l'ingéniosité. Ceux dont on veut se défaire sûrement et sans péril, on ne s'en prend plus à leur vie. On leur ôte d'un coup leur liberté et leurs ressources, et peu à peu leur prestige et leur courage.

La fermeture de la Providence n'avait été que le début de l'épreuve. C'est à présent que cette épreuve devenait difficile à supporter.

Non, certes, qu'aucune défection volontaire fût à craindre. Celles qui avaient été les sœurs de la Providence donnaient, au contraire, chaque jour, à l'envi, les plus nobles exemples. Mais ces trésors de foi et de charité n'avaient plus, comme jadis, leur emploi déterminé et se gaspillaient souvent. Une fois délié, le faisceau qui les avait si longtemps réunies et maintenues, les âmes reprenaient chacune leur inclination naturelle. Certaines s'abaissaient sous le poids des préoccupations vulgaires, tandis que d'autres, dégagées des devoirs quotidiens, montaient comme des ballons sans lest, au hasard, dans les nuées du mysticisme.

Emaciée, les yeux ardents, sœur Laurence passait de longues heures prosternée dans l'ombre des églises, implorant avec fougue la justice divine, tandis que d'autres religieuses, des jeunes surtout, prises par l'inquiétude de l'avenir, cherchaient déjà des places d'institutrices ou de gouvernantes. Celles qui étaient retournées dans leur famille y vivaient mal à l'aise, subissant néanmoins l'influence de leur entourage, et les anciennes compagnes, en se retrouvant, commençaient à éprouver les différences de milieu, d'éducation et de caractère, si longtemps fondues dans l'esprit de l'ordre.

Cet admirable esprit de droiture, de simplicité, de solidarité parfaite, de dévouement et d'héroïsme paisibles, cet esprit de la Providence, partout reconnaissable, s'adaptant aux natures les plus diverses et les faisant se ressembler, se réunir en un groupement homogène, devait nécessairement se perdre et se perdait déjà. On échappait forcément à cette uniformité de vues et d'idées imposée par la règle et favorisée par la vie commune. Les âmes aussi avaient quitté l'habit.

Sœur Alexandrine voyait tout, souffrait de tout et s'attendait à souffrir davantage, car ces symptômes de désagrégation qui la frappaient, ne pouvaient que s'aggraver jusqu'à l'issue fatale. Il y avait en perspective pire que la dissolution officielle de l'ordre : son effondrement moral. Sans doute, des vaillantes comme sœur Cécile, comme elle, comme beaucoup d'autres, resteraient jusqu'à la fin sur la brèche, mais ce ne serait que pour y mourir.

« Cela suffit bien si nous mourons bravement après avoir trouvé à employer ce qui nous restait de vie », songeait-elle non découragée encore, comme elle sortait du Métropolitain et se retrouvait à l'air et à la lumière, au retour d'une de ces réunions mystérieuses à l'autre bout de Paris.

En passant le pont, elle aspira largement la brise qui s'élevait de la Seine.

Toujours, il lui tardait de se retrouver dans son vieux quartier.

Là, son temps ne se perdait pas comme dans ces courses longues, fatigantes, stériles au fond. Elle avait ses clients, ses amis, son monde à elle, et partout où elle se présentait, on la connaissait. Elle restait « sœur Alexandrine » en dépit des lois, des décrets et de cette sorte d'abdication que constituait son changement de costume.

De cela, comme du reste, elle souffrait. Cette jupe et cette jaquette noire qui ne se faisaient pas à son corps, ce chapeau-bonnet mal assujetti sur sa tête, lui paraissaient un déguisement gênant et un peu ridicule. Elle perdait sa personnalité sans arriver à avoir l'air de tout le monde; elle s'en était aperçue au coup d'œil des passants, à la mine étonnée ou attristée de ses amis lorsqu'ils l'avaient revue sous son nouvel aspect.

Une seule personne sembla n'attacher nulle importance à cette transformation.

Ce fut Mme Quantin.

Et, lorsque sœur Alexandrine plaisanta elle-même sur sa toilette et sa coiffure :

— Bah, vous êtes toujours vous, ma sœur! Cela suffit! avait dit la jeune femme avec ce regard tendre qui allait toujours au cœur de sœur Alexandrine.

L'affection, le respect, elle n'en avait pas manqué dans sa longue vie religieuse, mais la tendresse avait rarement fleuri sa route ardue. Depuis son entrée au couvent, elle ne l'avait trouvée que sur la physionomie mobile des enfants et dans les baisers dont ils sont prodigues : tendresse inconsciente, passagère, superficielle, dictée trop souvent par un intérêt ou une habitude.

Chez Yvonne Quantin, c'était autre chose. C'était l'expression affinée d'un sentiment profond, longtemps comprimé, qui osait enfin se faire jour. Cette éclosion ne datait pas de loin.

L'âme de la jeune femme s'était laissée engourdir et glacer par le malheur. Son enfant y avait refait le printemps.

Ce renouveau paraît jusqu'au logis où sœur Alexandrine venait d'entrer. Le découragement n'ajoutait plus à la pauvreté. L'ingéniosité, l'élégance d'une femme se faisait sentir dans l'ordre minutieux qui régnait, dans l'arrangement habile de toutes choses, la mise en valeur des quelques épaves restées du passé; et, sur le mur, les portraits de famille ne semblaient plus égarés ni dépaysés. A présent, ils se reconnaissaient ici, la marquise, coiffée à la frégate, disant à son vis-à-vis le marquis, poudré, en habit gris à parement rose de Royal-Marine : « Nous revoilà donc en émigration. »

Et c'était bien une petite émigrée qui se trouvait là, assise dans cette vieille bergère de tapisserie, fine et svelte dans son simple

peignoir clair, sa jolie tête penchée avec application, et, sur les genoux, un fouillis de soie blanche et de dentelle.

Jamais on n'eût espéré pour Mme Quantin un rétablissement aussi prompt et aussi complet. La jeunesse semblait s'être plue à affirmer son pouvoir, ramenant non seulement les forces, mais la beauté, avec cet éclat de pleine floraison que donne souvent une première maternité.

— On vous permet de vous lever; on ne vous permet pas de travailler encore, remarqua sœur Alexandrine pour l'acquit de sa conscience.

Puis, radoucie et s'asseyant :

— Qu'est-ce que vous faites donc là, si je ne suis pas trop curieuse?

— Je fais deux choses : la première toilette de ma fille et un essai. Je veux voir si je ne suis pas devenue trop maladroite depuis tant de mois que je suis restée inoccupée, et si je serai bonne à quelque chose de pratique.

Une note grave vibra dans la voix de Mme Quantin. Ce n'était pas seulement un enfantillage de jeune mère qui remettait l'aiguille et les ciseaux dans ses petites mains encore mal assurées. Une volonté nouvelle s'était éveillée en elle, l'avait aidée à se rétablir, lui faisait dompter toutes les angoisses, toutes les douleurs. Là, tout près, dans ce berceau, reposait le bébé malingre qu'on élèverait avec peine, que cependant on avait maintenant chance d'élever, et cet espoir lui suffisait.

La nature l'emportait sur les conventions.

Ruinée, déchue, délaissée, elle s'épanouissait, malgré tout, dans la joie de sa maternité, et sœur Alexandrine, bien qu'elle eût suivi jour par jour le miracle, continuait à en ressentir le même attendrissement.

Mme Quantin montra les dentelles blanches rajustées sur le transparent soyeux formant un long fourreau avec deux manches minuscules, et, toute fière, sans une arrière-pensée :

— Savez-vous d'où j'ai tiré cela? D'une vieille robe de bal, une de mes robes de jeune fille.

Les lambeaux de soie blanche gisaient à terre, une guirlande de roses ponpon encore attachée à l'étroit corsage, et sœur Alexandrine crut revoir Yvonne telle qu'elle était dans cette toilette, avec ces fleurs encore fraîches; Yvonne, jeune fille, ayant au moins l'illusion de l'amour et du bonheur.

Pour Mme Quantin aussi, l'évocation se faisait peut-être maintenant.

Elle repoussa du pied les débris inutiles, les vains ressouvenirs, et répéta :

— Il faut être pratique. Il faut me mettre à même de gagner la vie de ma fille, à présent surtout que je suis sûre d'être seule pour la gagner.

Elle appuyait sur les derniers mots.

Sœur Alexandrine comprit.

— Est-ce que vous avez enfin des nouvelles?

Cette question ne se posait plus depuis près d'un mois, depuis cette extraordinaire disparition de M. Quantin, dont sa femme se montrait peut-être moins surprise que tout autre. Il l'avait habituée à toutes les patiences, et c'était encore avec calme qu'elle allait prendre dans son tiroir une lettre et la tendait ouverte à sœur Alexandrine :

— Vous pouvez lire. Lisez, je vous en prie! J'ai besoin de ne pas avoir de secrets pour vous.

Ses yeux clairs fixaient sœur Alexandrine, tandis que celle-ci parcourait la lettre et la lui rendait avec un soupir. C'est, qu'hélas! il n'y avait pas à s'y méprendre. Elle était empruntée, cette lettre-là, au parfait secrétaire où semblent puiser tous les exploiteurs de la charité, de la pitié ou du sentiment, retrouvant d'instinct les mêmes formules de mensonge : redondances creuses, attendrissements faux, rebutantes simagrées, s'évertuant inutilement à singer le vrai, à jouer du pathétique.

M. Quantin s'accusait et se plaignait dans le vague. Il confondait ses torts et ses malheurs. Il parlait d'une occasion exceptionnelle de refaire sa fortune, d'un exil lointain, d'un sacrifice au bonheur des siens, d'une fierté blessée l'empêchant de préciser davantage.

Pas une vraisemblance; moins encore un mot du cœur. Une tentative pour éviter les recherches, grossière et ridicule qui, aux plus naïfs, n'aurait pu donner le change.

— Vous croyez comme moi qu'il n'a pas quitté Paris? dit posément la jeune femme.

— J'en ai bien peur!

— En tout cas, il ne veut pas revenir ici.

Une hésitation, et, plus bas :

— ... Je ne sais plus ce que je pense, ma sœur! si c'est un malheur ou si cela vaut mieux ainsi, ni où est mon devoir... J'ai toujours voulu remplir mon devoir, je vous le jure. Ma seule faute a été de me marier comme je l'ai fait, et je l'aurais réparée s'il l'avait voulu. A défaut de mieux, j'aurais eu tant d'affection, tant de dévouement à donner?

Cette pauvre petite Yvonne était une de ces femmes qui ont la pudeur du sentiment. Ses douleurs, ses regrets, ses colères, elle

avait tout confié avant d'ouvrir la réserve de son cœur où les trésors étaient encore cachés. Sœur Alexandrine ne les avait devinés que dans l'intimité de ces dernières semaines. Aujourd'hui, seulement, on les lui livrait.

— J'ai toujours eu tant besoin d'aimer, reprenait la jeune femme de cette même voix basse et ardente. Mes parents m'ont manqué de si bonne heure! Je m'attachais à mes maîtresses du couvent, à mes compagnes, il fallait les quitter; et c'était une secousse à chaque fois! Puis, ç'a été le grand brisement, vous savez... Eh bien, mon pauvre cœur aurait voulu se donner encore d'une autre façon et j'ai été repoussée. Tout ce que j'aurais aimé s'est fatalement dérobé, toujours...

Et voulez-vous savoir pourquoi je revis? Parce que cette enfant ne peut pas m'empêcher encore de la chérir, que plus tard elle consentira peut-être à se laisser aimer par moi. Enfin, c'est possible, c'est probable, n'est-ce pas? Elle est ma fille. Elle peut tenir de moi aussi. J'aurais tant aimé ma mère!..

Elle avait pris la petite Jeanne, la couvrait de baisers, et sœur Alexandrine, en les considérant, ne redoutait plus pour la jeune femme la faiblesse ni le découragement, mais, plutôt, cette force latente, prête à faire explosion, cette intensité débordante d'ardeur et de vie. Du même coup, ses appréhensions au sujet de M. Quantin grandissaient. Y avait-il encore quelque chose à espérer de l'homme qui ne s'était pas laissé au moins apitoyer par cette douceur, qui était parvenu à lasser cette ardeur de dévouement...

— Comment ne vous a-t-il pas aimée? murmura-t-elle.

— Ce serait peu de chose encore. Comment n'a-t-il pas aimé sa fille?

La jeune femme se redressait, une flamme revenue dans ses yeux.

— ... Oui, je lui pardonnerais le passé, je lui pardonnerais encore ce qu'il vient de faire, de m'abandonner froidement, lâchement, parce qu'il ne veut plus avoir de charges, pas même supporter la gêne matérielle de la souffrance à côté de lui, si seulement il avait fait cela plus tôt; mais ce que je ne peux lui pardonner, c'est d'être entré ici, d'avoir vu cette enfant, son enfant à lui, de l'avoir tenue entre ses bras et d'être parti et de n'être pas revenu...

— Il faut pouvoir tout pardonner, dit la sœur.

Et, comme la jeune femme ne répondait pas :

— Savez-vous, reprit-elle, où est M. Quantin?

— Je n'en ai aucune idée. Sa vie a toujours été séparée de la mienne sans que je tente d'en rien pénétrer, non par négligence, ne le croyez pas, ma sœur, par devoir, je n'ose dire : par respect.

Sœur Alexandrine soupira encore.

Ses charitables efforts de réconciliation devaient néanmoins persister.

— Et il n'y a personne qui ait de l'influence sur lui, qui puisse vous le ramener?

— Personne, que je sache. Après mon mariage, il a rompu avec les quelques parents qui me restaient. Il était déjà brouillé avec les siens. Là-bas, en Provence, j'ai passé trop peu de temps pour avoir des amis. Je ne sais pas où il allait. Je ne pouvais pas sortir, et, vous exceptée, je ne voyais pas une âme. Je n'avais jamais habité Paris. Je n'y avais que ma tante...

La jeune femme s'interrompit. Pouvait-elle faire autrement que de se rappeler un nom et un visage...

Quelqu'un était là encore, tout près d'elle, matériellement, malgré la barrière morale élevée entre eux, quelqu'un de sa famille, le seul parent qui lui restât, celui qu'elle avait affectionné, puisqu'elle avait aimé de toute la fougue de son premier et de son seul amour.

Elle l'avait maudit ensuite et méprisé. Dans son indignation de jeune fille candide, elle avait voulu l'oublier, rompre même avec son souvenir. N'était-il pas à craindre que son expérience de femme malheureuse la rendît moins sévère, que la comparaison ne s'établît entre l'infidélité du fiancé et la trahison du mari, du père, et qu'une sorte de réhabilitation n'en résultât, imméritée, soit, mais naturelle...

— Si elle se reprenait à penser à ce pauvre Robert! Si le hasard les remettait en présence... S'il la revoyait, jolie comme elle est, et dans ce malheur! songea sœur Alexandrine anxieuse.

Et avec cette brusquerie dont elle usait parfois :

— Voulez-vous que j'essaie, moi, de retrouver M. Quantin, de lui parler, de le ramener? Enfin, cette petite Jeanne a besoin de son père?..

La jeune femme avait reposé le bébé dans son berceau, ses mains se remettaient à chiffonner les dentelles, et, répondant sans irritation, sans parti-pris égoïste :

— Il sera un mauvais père..., c'est prouvé, n'est-ce pas! Ma petite Jeanne souffrirait de lui comme j'ai souffert. Je ne veux pas cela. J'ai le droit de ne pas le vouloir. Et puis, à moi aussi, il me faut mes forces et mon calme. J'ai mon enfant à faire vivre maintenant.

« La tâche ne sera pas aussi facile qu'elle le croit, marmottait sœur Alexandrine en sortant de cette demeure qui ne lui semblait pas encore à l'abri de tout péril. Si peu qu'il vaille, ce Quantin est le mari, est le père, le protecteur indispensable. Si je savais donc où aller le prendre, fût-ce par les oreilles! »

Et, continuant à penser à Mme Quantin :

« Elle est du même âge que sœur Cécile, on la croirait son aînée. Quelle différence entre les deux, cependant ! »

Sœur Cécile l'occupait maintenant, cette autre fille de son cœur, si jeune et déjà à l'abri des passions humaines, aussi ancrée qu'elle-même, vieille religieuse, dans la paix sereine de sa vocation, ne se souvenant de ses vingt ans que pour la gêne qu'ils lui étaient.

Avec sa jolie figure encadrée de ses cheveux dorés coupés court, sœur Cécile attirait trop l'attention pour qu'il lui fût aisé de sortir seule, ou même d'accompagner sœur Alexandrine dans ses expéditions...

De préférence, elle restait à la maison, cousant, brodant, faisant le ménage, toujours le sourire aux lèvres, et, ce soir-là plus que jamais, sœur Alexandrine se réjouit de retrouver ce sourire au retour.

Encore une déception !

L'accueil fut le même qu'à l'ordinaire, doux et empressé, mais la physionomie de sœur Cécile était altérée, sa voix incertaine.

Le jour baissait. Sœur Alexandrine attira la jeune fille près de la fenêtre et la regarda bien en face.

— Vous avez pleuré aujourd'hui ?

Sœur Cécile ne savait pas mentir.

Elle se tut.

Un déchirement se fit dans l'âme de sœur Alexandrine. Cette enfant de prédilection, dont rien encore n'avait ébranlé la bravoure sereine, se troublerait-elle aussi ? Allait-elle se buter aux obstacles contre lesquels les autres chancelaient ?

Cependant sœur Cécile avait pensé que, pour être franche et obéissante tout à fait, il fallait répondre :

— J'ai pleuré... C'est très sot... parce que j'entendais, en bas, deux petites filles réciter leurs leçons, et que cela m'a rappelé mes petites de la classe. Je me suis dit que je n'aurais plus cette tâche que j'aimais, d'instruire des enfants, de les élever pour le bon Dieu. J'ai eu un peu de peine... C'est passé.

— Non, ce n'est point passé, dit tristement sœur Alexandrine, et cela ne passera pas. On ne se console jamais d'être empêché de suivre sa vocation !

Vocation commune ou sublime, la souffrance est égale. La vocation, c'est la voix de l'amour, divin ou humain, et tous les cœurs se brisent qui ne peuvent obéir à son appel.

De cela, sœur Stéphanie était morte ; de cela, Yvonne Quantin avait failli mourir. L'âme angélique de sœur Cécile était atteinte à son tour.

« Et moi ? se demanda sœur Alexandrine, quand je ne pourrai plus suivre ma vocation, est-ce que je n'en mourrai pas ? »

IX

L'ÉCHÉANCE

Dans le brouillard d'une veille de Toussaint, tout était triste, même les fleurs. Elles ne semblaient destinées qu'à se faner dans le jardin des morts; ils n'évoquaient que des idées de deuil, ces chrysanthèmes qu'on voyait partout, aux vitrines des magasins, comme dans les petites voitures, dans les paniers, aux mains des pauvres, des vieillards, des femmes en deuil, de ceux qui n'achètent de bouquets qu'une fois l'an, ce jour-là.

Et cette tristesse ambiante voilait les visages, engourdissait jusqu'aux esprits. Une bise froide apportait le premier souffle de l'hiver. Il paraissait infiniment long et dur, cet hiver, entrevu ainsi à son début. Ces gens, à l'aspect minable qu'on rencontre bien plus nombreux dans la froide saison, s'en allaient par les rues, l'échine courbée déjà sous les frissons à venir. C'était une journée déprimante et sœur Alexandrine voulut croire que de ces impressions extérieures seules venait cet alanguissement, cette fatigue inusitée qui la gagnaient.

« Pas de quoi se décourager, se répétait-elle, non, pas de quoi! Il n'est encore que deux heures. J'ai toute une journée devant moi. Je m'en tirerai. »

Elle se remit en route. Elle avait ainsi battu le pavé de Paris le matin, et la veille, et l'avant-veille, sans compter les jours précédents, et encore se reprochait-elle de ne pas avoir pris plus tôt l'alarme et de se trouver aujourd'hui acculée à l'extrême délai.

« C'est que je n'avais jamais eu autant de malechance, s'avoua-t-elle. Les gens absents... ou bien des refus... Qu'y a-t-il donc? »

Elle sortait de l'hôtel des Doynel. M. Doynel chassait la grouse en Ecosse et Mme Doynel, jugeant ce passe-temps fort aristocratique, grelottait avec patience au bord de tous les lacs. On ne pouvait même donner l'adresse précise des excursionnistes.

— Où vais-je aller maintenant? se demanda sœur Alexandrine hésitante, sur le trottoir, tandis que la rafale faisait tourbillonner les feuilles mortes autour de chacun des arbres de l'avenue.

Mme de Clamereux se soignait dans une clinique autrichienne. Le bon M. Duché, plus sérieusement atteint, se mourait à la campagne. Les châtelains, les chasseurs, tout ce qui touchait à l'aristocratie ou au sport, villégiaturait encore. Et, dans certaines des maisons où l'on ne disait pas en bas : « Tout le monde est absent », on répondait là-haut : « Tout le monde est sorti », de ce ton implacable qui, à quelque heure que le visiteur revienne, ne s'adoucira jamais pour dire : « On est rentré. »

« Qu'y a-t-il? Mais qu'y a-t-il donc? » se répétait sœur Alexandrine, sentant peser sur elle, outre les difficultés ordinaires, une fatalité insolite.

Les avenues s'allongeaient, indéfinies, devant ses pas fatigués, tandis que les horloges allaient plus vite qu'à l'ordinaire. Elle se donna encore le luxe d'un tramway.

Il n'y avait de place que sur la plate-forme, mais, en pareil cas, de l'intérieur, un homme se levait et la priait d'entrer. Cette fois, personne ne bougea. Elle resta debout, heurtée par les cahots contre les voisins, le vent lui jetant au visage la fumée des cigares, tandis que, sous sa jaquette usée, le froid la cinglait.

« Tiens, pensa-t-elle, c'est que je n'ai que des habits d'été! Je ne suis pas près d'en acheter d'autres... »

Sœur Cécile avait fait depuis deux mois des prodiges d'économie, rendus nuls par la charité. Pouvait-on se réserver quelque chose quand on voyait tant souffrir autour de soi?

Ainsi, les quelques personnes généreuses qui, dans un bel élan, s'étaient chargées de subvenir aux besoins des religieuses, se lassaient-elles de verser dans ce trou sans fond. Elles n'avaient pas compté avec les besoins du cœur!

Mutuellement, on ne pouvait guère se porter secours. La moitié, au moins, des sœurs de la Providence avait quitté Paris, et les autres subsistaient péniblement. Sœur Laurence, les privations aidant, ressemblait de plus en plus aux ascètes du désert. Deux vieilles sœurs avaient dû se laisser hospitaliser dans des maisons religieuses encore existantes. Celles qui avaient retrouvé leurs familles, même riches, n'avaient retrouvé ni fortune personnelle, ni indépendance.

Et jamais peut-être la misère n'avait été plus lamentable. La crise financière qui suit toute crise politique sévissait en général sur les affaires qui languissaient, et en particulier sur plusieurs petites industries auxquelles la fermeture de certains établissements importants, la ruine et l'exil de milliers de religieux, portaient un coup fatal.

Dans la clientèle de sœur Alexandrine, en outre, les catastrophes privées s'étaient multipliées. Rien que, dans la maison de la rue de Buci, un des plâtriers, tombé d'un échafaudage, avait laissé une veuve et des enfants sans ressources, une des blanchisseuses avait attrapé une mauvaise fluxion de poitrine; la maladie de Mme Henry, si longtemps stationnaire, s'aggravait brusquement, sans que le médecin de l'Assistance publique y fît rien. Il ne faisait pas grand chose non plus à la sciatique du père Bréchet. Tout au plus l'avait-il remis en état de se traîner au cabaret.

— S'il n'aurait pas mieux fait de le laisser dans son lit! grondait Régine.

De tout cela, il résultait qu'au 15 octobre dernier, Mme Cottard avait vu revenir impayées la plupart de ses quittances, et cette unanimité peut-être l'avait seule empêchée de procéder à une exécution immédiate qui eût fait sa maison à peu près vide. Quinze jours de délai avaient été accordés aux retardataires, concession dont elle se rattrapait en scènes et en injures constantes. Son antre du rez-de-chaussée était une niche de chien de garde, toujours prêt à aboyer et à mordre, et la vieille mère de Mme Henry ne s'enhardissait plus à passer là devant, qu'absolument forcée d'aller chez le boulanger ou le pharmacien.

Cette dernière échéance tombait le 1er novembre, demain, et bien des yeux, depuis bien des nuits, ne s'étaient pas fermés. Cent francs ici, cinquante là, il fallait au moins cinq cents francs pour apaiser la mégère, et pour que, dans quarante-huit heures, il n'y eut pas de misérables malades errant dehors, au froid, à l'aventure, dans l'impossibilité presque de trouver un autre logement, les meubles saisis, ces pauvres meubles achetés avec tant de peine et dont on était si fier, qui représentaient tant de travail, avec lesquels, parfois, la fierté, le courage, la bonne volonté s'en vont; témoins disparus de la vie laborieuse et honnête, elle-même difficile à reconstituer! Ce marteau de l'huissier, frappant sur le noyer ou le pitchpin des armoires, sur les chaises de paille, sur le fer des machines à coudre, sur le petit service de porcelaine décorée et sur la nappe à bordure rouge des grands jours, de combien de ménages d'ouvriers, de combien de vertus et de bonheur il a sonné le glas, et quel gouvernement vraiment libéral et ami du peuple abrogera cette loi barbare, entreprendra de sauvegarder au pauvre le nécessaire, plutôt que de le pousser à désirer et de lui promettre le superflu!

Et cette pauvre Yvonne Quantin, elle aussi, pensait la sœur, grelottante sur cette plateforme de tramway fendant le brouillard...

La vaillance de la jeune femme n'avait cependant reculé devant rien. Tout le jour, tout le soir, jusqu'au milieu de la nuit souvent, elle avait travaillé à un ouvrage d'aiguille, si long, si mal rétribué, vers lequel se tendent néanmoins tant de mains, fines et aristocratiques, tant de mains qui ne semblaient pas faites pour le labeur quotidien. Et ce gain dérisoire ne suffisant pas à leur subsistance à toutes deux, aux soins réclamés par l'enfant débile, elle n'avait pas hésité devant ce qui lui coûtait bien plus que la fatigue, que les veilles, ce qui, pour elle seule eût été au-dessus de ses forces : elle avait écrit à son tuteur.

Quelle réponse ! Sœur Alexandrine repassait ces phrases presque aussi exaspérantes que celles de M. Quantin, et plus perfides. On affectait de confondre le mari avec la femme pour imputer à l'une les torts de l'autre et pouvoir masquer l'avarice derrière l'indignation.

Et bravement Mme Quantin avait repris sa plume, adressé ailleurs la requête ainsi repoussée ; mais partout l'accueil avait été le même. Partout M. Quantin avait passé déjà, empruntant, quémandant, trompant, accumulant les griefs qui retombaient aujourd'hui sur l'innocente. Les plus généreux envoyèrent un secours dérisoire et eurent le droit de dire : « N'y revenez plus. »

Ces aumônes généreuses, qui aidèrent à vivre, ne suffirent même pas à payer le loyer, et, la veille au soir, tandis que la petite Jeanne s'agitait et toussait dans son berceau, Yvonne avait dit tout-à-coup à la sœur avec ses grands yeux de fièvre :

— Plutôt que de la voir mise hors d'ici, je ferai n'importe quoi...

Et, de plus en plus fébrile :

— ... J'attendrai jusqu'à la dernière extrémité, mais si les huissiers sont là, s'il le faut, pour mon enfant, rien ne me coûtera plus... J'écrirai au seul qui ne me refuserait pas ... C'est horrible... Cela ne fait rien. La parenté est toujours là. Je lui dirai : « Je n'existe plus. C'est au nom de votre mère, pour ma fille... » Mais je crois qu'après cela je mourrai de honte...

Elle s'était mise à sangloter, et c'était en vain que la sœur avait cherché un dérivatif.

— Ne vous tourmentez pas ainsi... Vous viendrez chez moi.

Yvonne secoua la tête.

Le loyer de sœur Alexandrine ne lui semblait peut-être guère plus assuré que le sien.

« Et elle a raison, concluait à part elle sœur Alexandrine. Je pourrais bien être expulsée le mois prochain. Bah ! J'en ai l'habitude. L'important, c'est que les autres ne le soient pas. Je leur ai promis de les tirer de là. »

Ils avaient compté sur cette promesse. Aujourd'hui, tous espéraient encore.

« Est-ce que je vais leur manquer ? » se demanda la sœur avec épouvante.

Trois heures. Le tramway la déposait sur le boulevard Saint-Germain. Une sorte de superstition la ramenait encore dans son quartier.

Mais elle n'avait plus le loisir de tenter des expériences. Il fallait aller à coup sûr.

Elle prit le parti longtemps différé, enfila la rue du Bac, tourna à la rue de Grenelle, déjà parcourue le matin, s'arrêta devant cette

porte qu'elle avait franchie parfois l'année dernière encore, en un jour de deuil, puis entra résolument.

Le petit hôtel Louis XVI, au fond de la cour, gardait son aspect paisible. Les éternels chrysanthèmes, qu'on voyait partout aujourd'hui, se retrouvaient ici dans une corbeille ronde au centre, devant le perron.

— Rien de changé.

On ouvrit. La sœur entra.

Les choses changeaient, maintenant.

— M. Robert du Plessis ?

Un jeune valet de chambre, qui remplaçait le vieux François, dévisagea l'intruse.

— M. le comte vient de sortir.

— Le concierge m'a dit qu'il y était. Allez lui demander s'il veut bien me recevoir. Je n'ai pas de cartes. Vous lui direz que c'est sœur Alexandrine.

— Sœur Alexandrine! répéta le valet de chambre étonné, considérant la jaquette noire, le chapeau-bonnet et les gants de filoselle.

Pour bien des raisons, sœur Alexandrine avait gardé présente la physionomie de son visiteur de l'été dernier. En le revoyant, elle put même noter chez lui un léger changement. La saison à Deauville ne lui avait pas réussi.

Quant à Robert, il éprouva sous une forme plus discrète le sentiment manifesté tout à l'heure par son valet de chambre. La silhouette de sœur Alexandrine, dessinée dans son souvenir, se composait d'une cornette, d'une guimpe, d'un chapelet pendant sur une robe aux larges plis. Cette bonne femme qui ressortait rustique et pauvreteuse dans le cadre élégant de son cabinet de travail, ne lui rappela rien, et il lui fallut un effort de mémoire et de sentiment.

La loi, les décrets, l'expulsion, les persécutions, les relations de sa mère avec la Providence... Tout cela s'éloignait, prenait rang déjà dans les choses qui ne sont plus, qui apparaissent dans une brume.

Une singulière idée qu'avait eue la religieuse de tomber ainsi chez lui à l'improviste, chez un garçon!

Assise sur le fauteuil qu'il venait de lui avancer, elle tournait heureusement le dos à la gravure de Fragonard, suspendue au mur depuis la mort de Mme du Plessis, à certaines photographies installées sur le bureau depuis un an toujours!

D'ailleurs, elle ne paraissait pas s'embarrasser de ces détails, peut-être parce que bien autre chose la préoccupait. Du premier mot, elle définit la situation :

— Vous devez être un peu surpris, Monsieur, que je vienne vous rendre ici la visite que vous avez bien voulu me faire, il y a trois mois, à notre couvent.

Vous n'y pourrez plus revenir, Monsieur, à la Providence ! Notre maison est fermée, vous le savez, sans doute ?

Robert du Plessis ne voulut point avouer que, s'étant indigné en bloc des abominations commises, il ne s'était pas donné la peine de les considérer en détail.

— Oui, j'ai appris avec beaucoup de regret... Dans quel temps vivons-nous ? Et où s'arrêtera-t-on maintenant !

Il parlait d'une voix douce, distinguée, un peu froide seulement. Il s'exprimait comme il devait, ne sortant pas de la banalité toutefois. Il était bien ce qu'on appelle une « fin de race », tenant encore à ses devanciers par certaines délicatesses d'esprit et d'éducation, mais ayant échangé leurs convictions chaudes et leurs principes solides contre le scepticisme moderne, pris entre une génération forte et une génération brutale, fatalement réprouvé par les uns et écrasé par les autres, destiné à souffrir et à faire souffrir.

Sœur Alexandrine l'avait entrevu aussi à travers les confidences d'Yvonne Quantin et, à détailler dans cette lumière grise d'hiver le visage du jeune homme, morne et fatigué, en dépit d'un sourire de commande, à suivre le geste nerveux de la main tordant la barbe blonde, puis retombant, elle sentit se confirmer son opinion. Il ne semblait pas heureux ni sûr de lui-même. Est-ce qu'un vide restait dans son existence ou un regret ? Est-ce que, lui aussi, il aurait manqué sa vie.

Robert ne se doutait pas que la visiteuse fût à même de faire si bien sa psychologie tandis que, péniblement, la conversation se poursuivait :

— Nous ne sommes pas les plus à plaindre, Monsieur. Les plus à plaindre, ce sont nos pauvres. On a tari nos ressources, c'étaient les leurs. Excusez-moi de vous parler d'eux. Vous avez prouvé que vous leur portiez intérêt.

Il s'inclina froidement, appréhendant la demande et ayant la sensation d'un abus.

Sœur Alexandrine saisit sa pensée.

— Vous regrettez peut-être ce que vous avez fait pour eux en me voyant ici. C'est vrai, je n'aurais pas dû venir, mais, Monsieur, tout est relatif ; j'ai vu de telles souffrances autour de moi que j'en suis arrivée à ne pas tenir compte de la gêne que je vous impose ni de celle que je ressens...

Elle s'exprimait en femme du monde. Robert en fut frappé.

Mais l'impression passa.

Une voiture, roulant dans la cour, lui rappelait le *five o'clock* artistique et littéraire auquel il devait se rendre, dans un salon des plus éclectiques, où l'on pouvait espérer quelques étonnements, Quant au plaisir, il n'y en avait plus pour lui, nulle part. Enfin, il s'ennuierait toujours moins là-bas qu'ici, à écouter ces vieilles redites.

— Mon Dieu, ma sœur, je ne suis malheureusement pas une puissance bienfaisante, si j'ai tenu à remettre entre vos mains et du même coup mes aumônes de l'année, c'était pour les assurer contre les surprises de mon budget. Je viens de la campagne absolument dévalisé. Des charges! des réparations! des travaux! et des fermiers qui ne paient pas!

Ce couplet bucolique faisait bien.

Le jeune homme ne pouvait dire comment s'était vidée sa bourse là-bas, sous les ombrages de Deauville, sa seule villégiature.

Et, à propos aussi, arrivait l'ami qui venait le prendre, qui en ce moment parlementait dans le vestibule, et que cet imbécile de Pierre, aurait, il fallait l'espérer, le bon esprit de faire entrer.

Sœur Alexandrine prévit la manœuvre et, comme Robert du Plessis fouillait discrètement dans la poche de son gilet, pour y chercher un louis.

— Monsieur, j'aime mieux vous dire les choses telles qu'elles sont. Ce n'est pas un léger secours que je viens vous demander, c'est un sacrifice important, mais pour faire beaucoup de bien. Monsieur, il me faut ce soir cinq cents francs pour payer des loyers, sinon quatre pauvres familles vont être jetées hors de chez elle. Tous de braves gens, qui voudraient travailler, qui ne peuvent pas, des vieillards, des infirmes, des enfants. Ce sont de vrais misères, je vous l'affirme, et je m'y connais, Monsieur. C'est une extrémité telle que jamais je n'ai vu la pareille, depuis quarante ans que je m'occupe des pauvres. Nous sommes réduites à l'impuissance, vous le savez. Ceux à qui on a laissé leur liberté et leur bien doivent prendre notre place. Ils doivent subir une partie de l'injustice sous laquelle nous succombons, réparer le mal fait, non par eux, mais à côté d'eux, payer, en chrétiens, en bons Français, la dette du prochain, la dette de la France.

Sa propre émotion l'arrêta.

Mais Robert ne ressentait rien de cette émotion.

— Cinq cents francs..., je ne peux pas!

C'était vrai. Il tenait à rembourser ce soir même les deux mille francs complaisamment avancés l'autre jour par l'ami dont on entendait les pas dans l'antichambre.

Sœur Alexandrine se contraignit au suprême effort.

— Ces misères vous touchent, Monsieur, de plus près que vous ne le croyez. Il y a parmi ces malheureux des gens de votre classe, de votre monde. Il y a une jeune femme de vingt ans, abandonnée de son mari, des siens, seule avec une petite fille de trois mois, souffrant toutes les souffrances qu'un homme comme vous peut comprendre et deviner. Votre mère l'aurait secourue.

Pour un peu, le nom d'Yvonne fut venu à ses lèvres.

Maisn on! pas ici! pas dans cet intérieur d'où la pensée de l'amour trahi semblait exilée pour laisser place à d'autres pensées.

— Tout le monde doit quelquefois s'imposer un sacrifice, ne serait-ce que dans son propre intérêt, pour racheter devant Dieu et devant soi-même quelqu'une de ces défaillances dont aucun de nous n'est exempt. Souvent, j'en suis sûre, vous avez fait des générosités moins utiles. Pour tant qu'elle vous coûte, vous refuserez-vous à celle-là?

— Je vous assure qu'il m'est impossible...

Timidement, il tenait au bout de ses doigts une pièce d'or.

Sœur Alexandrine eut l'air de ne pas voir, et se levant :

— Je le regrette, Monsieur... Ah! si vous saviez comme je le regrette..., pour vous aussi, qui le regretteriez tant...

La phrase demeura inachevée. Ce n'était pas la faute de Robert s'il ignorait ce qu'elle ne pouvait lui dire. Et, cependant, comment, en face de lui, oublier le malheur dont il était le premier artisan, dont il aurait dû être responsable!

Ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme. Sans savoir pourquoi, il rougit tandis qu'elle lui disait brièvement adieu.

Elle était sortie, se croisant avec l'ami qui entrait, et celui-ci trouvait Robert debout, l'air agité.

— Quelle drôle de mine fais-tu? Qu'est-ce que c'est que cette femme?

— Une religieuse.

— Tu reçois des religieuses, à présent?

Robert du Plessis allait brusquement à la fenêtre. Personne dans la cour.

Alors il se précipita sur la sonnette.

— Pierre, est-ce que cette dame est déjà partie..., est-ce qu'on peut l'appeler?

— Elle est dans la rue, Monsieur.

— Mais qu'est-ce qui te prend? Qu'est-ce qu'il y a? répétait l'ami.

— Rien. Une idée qui me passait par la tête! Il vaut autant que cette brave religieuse s'en soit allée.

L'idée, en revanche, ne le quittait pas. Resterait-il donc ainsi, toute sa vie, comme un criminel voyant surgir de partout son remords? Chaque fois qu'on lui parlerait d'une jeune femme malheureuse, irait-il s'imaginer qu'il s'agissait de celle dont il avait fait le malheur?

Depuis peu, il avait appris la vente du château de Virolles. Il s'était informé de ses propriétaires comme il pouvait le faire, indirectement, sans montrer l'intérêt particulier qu'il prenait à leur sort, et un des innombrables mensonges que le mari d'Yvonne jetait en pâture au public, lui avait été transmis par hasard.

M. Quantin de Virolles avait trouvé une position magnifique au Canada et était parti avec sa femme.

« Elle s'est attachée à lui sans doute; elle est peut-être heureuse là-bas. En tout cas, elle m'a oublié. Je le méritais », se redit Robert une fois de plus, avec cette amertume injuste, absurde et qu'il ne pouvait chasser.

Toujours l'inconséquence dont sa vie entière portait l'empreinte.

Celle pour laquelle il avait abandonné Yvonne ne lui laissait même plus un souvenir, et le souvenir de l'abandonnée persistait, ne devenait que plus profond quand, par tous les moyens, il cherchait à s'en défaire. Tout l'y ramenait; au point qu'il avait failli se laisser prendre à ce truc de quêteuse, à ce « vous le regretteriez... », trait décoché au hasard par la religieuse, sur son cœur et sur sa bourse.

Une flèche perdue!

CHAMPOL.

La suite prochainement.

LA FEMME FRANÇAISE

D'APRÈS LA COMÉDIE CONTEMPORAINE

AVANT-PROPOS

Toutes, ou presque toutes les comédies, quand elles ne se terminent point par un mariage, nous exposent les suites du mariage. L'amour, de tous les sentiments, est celui qui touche le plus; et l'on pourrait répéter aujourd'hui les vers célèbres de Boileau :

> De cette passion la sensible peinture
> Est, pour aller au cœur, la route la plus sûre.

De là, naturellement, l'importance au théâtre des rôles de jeunes filles et de femmes.

Mais, en France surtout, où la femme est, depuis le Moyen âge, l'objet d'une sorte de culte chevaleresque, — où la vie de société s'est, plus que partout ailleurs, développée jusqu'au raffinement, — où l'éducation littéraire et artistique des femmes a presque nui à leur formation pratique, — où les théories féministes, ailleurs *exceptionnelles*, ont été accueillies avec curiosité et avec émotion par la majorité du public, — en France, donc, la comédie de mœurs doit faire à la femme une place prépondérante. Nos écrivains dramatiques (et nous ne voulons parler ici que des contemporains) ont rivalisé de zèle et d'application dans cette peinture du « sexe aimable ». Et avant d'étudier le rôle qu'ils lui ont donné, il est indispensable de nous mettre en garde contre les erreurs dont ils n'ont pu, malgré leur sincérité, se préserver entièrement : — tant leurs modèles étaient difficiles à saisir, — tant ils étaient eux-mêmes insuffisamment préparés à la plus délicate des psychologies, — tant le genre dramatique comporte en lui-même d'exagération et de convention, — tant le public, enfin, est peu soucieux, quoi qu'on

en ait dit, de trouver au théâtre une représentation réelle de la vie commune.

Songez d'abord, en effet, à la complexité décevante d'une âme de jeune fille ou de femme. La plus droite, la plus franche, si en même temps elle a de l'esprit et cette inconsciente coquetterie qui est aussi naturelle à la femme que le courage à l'homme, est une sorte d'énigme. Enigme pour autrui et pour elle-même. Non pas, expliquons-nous, qu'il faille se défier d'elle, comme on se défierait d'un homme retors et impénétrable; mais les secrets motifs de ses actions nous échappent, et souvent lui échappent aussi, par cette raison bien simple que la femme est plus intuitive que réfléchie, plus fine qu'intelligente, plus passionnée que logique. Elle se décide pour le bien ou pour le mal par « ces raisons du cœur que la raison ne connaît pas », et qui lui inspirent tout à coup, sans préparations, sans transitions, des paroles ou des actes inattendus. Bref, la psychologie féminine déroute l'observateur le plus appliqué; et si nous plaçons Racine si haut parmi les grands poètes, c'est surtout parce qu'il a, mieux que tout autre, et avec une surprenante justesse, deviné et reconstitué l'âme de la femme.

Et puis, complexe en son fond, la femme l'est encore bien davantage par son attitude et, si l'on peut dire, par son *geste*. Chez elle, trop souvent, il y a comme une gageure singulière de ne point paraître ce qu'elle est. Il est incontestable, par exemple, que la jeune fille française a le cœur très pur et très droit, et que le type créé par M. Marcel Prévost est une monstrueuse exception. Eh bien, pour un observateur superficiel, combien de jeunes filles paraissent « jouer avec le feu », semblent férocement coquettes ou hardiment provocantes? Elles ne sont ainsi que par une sorte de respect humain ou de fanfaronnade, et ignorent absolument la portée de leur conduite. — Et combien de femmes, épouses très fidèles, jeunes mères attentives et dévouées, ne sont pas fâchées de passer pour évaporées et légères? — On l'a dit bien des fois, on ne saurait trop le redire : chez certains peuples voisins, on joue la comédie de la vertu, chez nous, on joue imprudemment celle du vice. C'est au point qu'on finira par reconnaître à la décence de leur mise et à la correction extérieure de leurs manières, celles des femmes qui ont le moins de droit à la considération publique!

Comment voulez-vous qu'un auteur dramatique saisisse la vérité, devant ce spectacle bizarre, et en présence de ce monde renversé? Il lui faudrait, du moins, pour y parvenir, à la fois un grand usage de la société, et une certaine finesse héréditaire, incapable de se laisser tromper par les apparences. Or, — c'est là notre second point, — avouons qu'il y a fort peu d'auteurs dramatiques suscep-

tibles, par leurs origines et par leur genre de vie, de distinguer chez une jeune fille ou chez une femme du monde, le vrai du faux et le *geste* du sentiment réel. Prenons deux écrivains de la même époque, Octave Feuillet et Emile Augier; l'un a observé, dès son enfance, dans sa famille, puis dans le grand monde, des gens dont il connaît à fond le langage et les attitudes; l'autre, d'origine à peu près plébéienne, ne connaît ce monde que par les livres ou par les anecdotes des journaux. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'en général (il y a quelques exceptions des deux côtés), Octave Feuillet représente la jeune fille et la femme avec bien plus de finesse et d'exactitude que Emile Augier. Celui-ci ne réussit pas mal à faire agir et parler une Olympe ou une Séraphine, celles qui ont « la nostalgie de la boue » ou le vertige du vice. Mais quelle maladresse, quelle raideur chez ses honnêtes femmes! Eh quoi! une jeune fille vertueuse, c'est ce mélange d'aplomb, d'impolitesse, de pédanterie, que nous trouvons dans la Fernande du *Fils de Giboyer?* Une bonne épouse, c'est la femme de Me Guérin, cette *chiffe*, cette pauvre esclave battue et contente? Allons donc!

Et Dumas fils? Voilà un homme qui, de naissance irrégulière, traîné par son grand diable de père dans le monde le plus interlope, n'ayant presque jamais fréquenté que les cabarets et les coulisses, habitué à observer la psychologie féminine sur des Marguerite Gautier, des Albertine de la Borde et des Suzanne d'Ange, s'avise de quoi? grand Dieu! de peindre des femmes du monde, appartenant soi-disant à la plus haute aristocratie, et de nous révéler leur âme, de nous analyser leur cœur! Et c'est lui qui invente *la comédie à thèse*, celle où il plaide pour le divorce, pour les droits réciproques du père et de l'enfant, pour l'oubli et pour la glorification de certaines fautes? Mais, lui dirons-nous, vos prétendues marquises, comtesses, baronnes, sont des cabotines déguisées qui « jouent à la Madame ». Vos grands seigneurs sont des cuistres. Vos bourgeois parlent comme des concierges ou, pis encore, quelquefois, comme des instituteurs retraités. Vos *naïves* jeunes filles sont des dindes. Nous refusons de nous reconnaître, nous et les nôtres, dans ce tableau tintamarresque d'un monde qui serait drôle, s'il ne se mêlait pas de ce qui ne le regarde en aucune façon.

Et je me demande avec stupeur quelle est la société où M. Marcel Prévost a trouvé sa fameuse Maud, M. O. Mirbeau sa Germaine Lechat, et ainsi de suite. — Ce n'est pas à dire, malheureusement, que de pareils types n'existent pas, quelque part, n'importe où, mais point, en tout cas, dans les milieux où nos auteurs les placent. Surtout ils devraient leur conserver leur caractère exceptionnel, et

ne pas s'imaginer qu'ils ont peint la jeune fille ou la femme française; car, comme dit la chanson : « Je le leur défends bien!... »

Mais si pauvres psychologues qu'ils puissent être, ils ont bien fait leur métier de dramaturges. Le théâtre, il faut l'avouer (et c'est notre troisième point), représente les passions ou les ridicules, c'est-à-dire tout le contraire de la vie régulière et normale. Rien d'étonnant donc, à ce que nous trouvions rarement dans la comédie les honnêtes femmes, lesquelles n'ont pas d'histoire. — Il suffit donc de s'entendre. — Ce dont nous nous plaignons, c'est qu'on ne s'entende pas, précisément. — Si vous avouez, auteur dramatique, que vous écrivez des pièces pour amuser le public ou pour l'épouvanter, c'est fort bien : on vous passera vos jeunes filles effrontées et vos femmes détraquées. Mais nos *comiques* contemporains, et avec eux quelques critiques qui n'ont jamais vu le monde qu'au café, étalent un programme naturaliste et réaliste. « Nous donnons sur le théâtre, disent-ils, des *tranches de vie*. Voilà, Mesdames et Messieurs, une *vraie* marquise, une *vraie* bourgeoise, un *vrai* duc, un *vrai* paysan. » Dès lors, à nous d'ouvrir l'œil et d'y regarder à deux fois, et de crier bien haut, après enquête, que cette prétendue vérité est aussi conventionnelle que la fantaisie de nos pères.

D'ailleurs c'est, aujourd'hui, enfoncer une porte ouverte, que de démontrer la triple fausseté du théâtre réaliste. Les *types*, les *emplois*, les *clichés*, s'y sont rapidement formés. D'ici quelques années, il n'y aura rien de plus démodé, de plus marqué, de plus niaisement truqué, que le genre comédie-rosse de l'ancien Théâtre-libre. *La Parisienne* de Becque servira seulement à juger du degré de naïveté complaisante des spectateurs de 1885; car, Sarcey le dit très bien : « Il y a quelque chose d'aussi faux qu'une berquinade, c'est une becquinade. » Rien de surprenant à cela; c'est la loi même du théâtre. Quelque effort que fasse l'auteur, pour reconstituer le *vrai*, il a devant lui trop peu d'espace, il est trop contraint de resserrer et de simplifier, pour ne pas déformer. Le romancier prend son temps; il procède par analyses successives; il n'a pas besoin de forcer le trait, d'empâter les lumières, de créer ces violentes oppositions d'ombre et de clarté, qui, à la rampe, sont indispensables pour faire saillir en relief le personnage. En vain protestez-vous que la situation, que le langage, que le geste ont été copiés sur la réalité; la réalité était dans le mélange de ce que vous avez choisi et de ce que vous avez dû éliminer. Convenez donc que votre vérité reste *relative*, en admettant même que vous ayez contemplé et copié un modèle général et non une exception.

Ajoutez encore que les auteurs dramatiques, soucieux avant tout de se faire jouer, en arrivent très vite à écrire des rôles dans le goût du jour, et pour des actrices en vogue. On a vu, de notre temps, quelques types féminins constamment reproduits et qu'on pourrait désigner et étiqueter par le nom des actrices qui s'en sont fait une spécialité. D'abord, la jeune fille bêlante, tantôt timide et tantôt sournoise : *la Reichemberg*. On l'oppose d'ordinaire (voyez tout le répertoire de la Comédie-Française, du Gymnase et du Vaudeville) à la femme mariée. — Secondement, la grande névrosée, l'étrangère ou l'aventurière, ou quelque chose de pis, en cheveux carotte, qui tue, qui meurt, qui parle une heure durant avec un poignard dans le cœur, et qui gesticule ou se brise comme un pantin : c'est *la Sarah Bernhardt*. — Troisièmement, l'épouse incomprise, mariée à un imbécile ou à un coquin, passionnée et délaissée, et qui étudie le Code, et qui interroge des commissaires de police, et qui possède un répertoire varié de tirades contre la *loi de l'homme* et de revendications féministes : c'est *la Bartet*. — Enfin, le type de la Parisienne délurée, gamine, gouailleuse, aux intonations faubouriennes, moitié grisette, moitié *artiste : la Réjane*.

Ces quatre *emplois* ont été quelque peu influencés et gâtés, assez souvent, par l'ibsénisme; et l'on a vu des rôles commencer en *Réjane* et se terminer en *Norah* (*Maison de Poupée*). Mais vous les retrouverez presque toujours dans nos comédies contemporaines. A leur insu, nos auteurs y reviennent. Ils croient inventer ou observer : ils travaillent pour une actrice ou pour celles qui la copient.

Si la femme est, par sa complexité naturelle, difficile à observer; si les écrivains dramatiques sont, en général, mal préparés à cette délicate étude; si le théâtre, qui exige trop de relief et de simplification, n'est pas un cadre favorable à la psychologie féminine, il faut encore avouer que les spectateurs et surtout les spectatrices encouragent de toutes leurs forces la tendance de la comédie à l'exagération et à la déformation. Le public, en dépit des théories de Diderot et de Dumas fils, vient au théâtre pour se *divertir*, c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, pour oublier pendant quelques heures sa vie réelle, sa besogne quotidienne, son ménage, son bureau, et tout le reste. Vous croyez peut-être que cela est vrai seulement pour les pièces soit romanesques, soit bouffonnes, soit pathétiques? et vous demeurez d'accord qu'en effet, on est emporté assez loin de la vie courante par une tragédie de Corneille, par un drame de V. Hugo, par une comédie de Beaumarchais, et encore par *la Belle Hélène* ou *Michel Strogoff;*

« mais, la comédie *réaliste*, direz-vous, celle qui met en scène les petits bourgeois, les gens du peuple, le monde interlope, n'y retrouve-t-on pas précisément ce que l'on voit tous les jours? Le public ne saurait y goûter ce que vous appelez un *divertissement*, et cependant il y va et s'y plaît ». La réponse est aisée, et l'objection ne fait que confirmer la théorie. Car qui donc, s'il vous plaît, remplit les théâtres où l'on joue ces pièces dites *réalistes?* Les spectateurs des comédies-rosses sont, en général, des aristocrates, des financiers, des femmes du grand monde, et point du tout des gens appartenant à la catégorie de ceux qu'on a mis sur la scène.

Le *courant*, dans une salle de théâtre, n'est jamais déterminé que par le contact de deux électricités contraires : des escrocs sur la scène, des honnêtes gens sur les banquettes, — ou réciproquement. Les pièces militaires plaisent aux *pékins;* aux soldats, il faut des comédies en habit noir. Aux spectateurs de l'Ambigu, on présente, en de superbes mélodrames, des salons dorés où des marquises reçoivent furtivement la visite d'un bohémien ravisseur d'enfants; et les abonnés du Gymnase et du Vaudeville aiment à voir Réjane en *Zaza* de café-concert. Qu'est-ce à dire, sinon que la jeune fille ou la femme, telles que nous sommes habitués à les voir autour de nous, dans nos familles et à nos foyers, ne nous intéresseraient pas du tout à la lumière de la rampe. Nous sommes las, dirait-on, de l'amour fidèle, du dévouement conjugal, de la piété filiale, de l'ingénuité et de la gentillesse de nos femmes et de nos filles : nous avons besoin, pour les mieux apprécier, qu'on nous expose ailleurs les dangers de la perversité féminine, les inconvénients du divorce, les tristes effets de la passion. Nous allons donc demander au théâtre à peu près le contraire de ce que nous donne la vie courante; et les auteurs dramatiques, lesquels ne veulent pas en convenir, nous servent selon nos exigences.

Qu'on ne s'effarouche donc pas, si l'on trouve, dans la comédie contemporaine, tant de jeunes filles plus que hardies et tant de femmes révoltées. Ce qui serait bien plus inquiétant, croyez-le, ce serait de ne rencontrer sur le théâtre que des fiancées timides et des épouses filant de la laine; le jour où ces rôles-là exciteront la curiosité du public et feront recette, c'est qu'ils seront devenus bien rares dans la société!

Après toutes les raisons que nous venons d'énumérer, on ne s'étonnera pas qu'il faille considérer avec beaucoup de défiance et de précaution les types féminins de notre littérature dramatique. Mais ce n'est pas à dire que l'étude n'en soit pas instructive et curieuse. A la condition de rectifier avec soin, au nom des principes précédents, ses impressions et ses répulsions, on pourra tirer

d'un certain nombre de pièces les éléments d'une psychologie féminine à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle.

Nous examinerons successivement la jeune fille, l'épouse et la mère.

I. — LA JEUNE FILLE.

I

Le type de jeune fille le plus délicat et le moins facile à saisir est celui qu'il est convenu d'appeler l'*ingénue*, et qui, plus que les autres encore, est tout en nuances. Il faudrait pouvoir peindre l'ingénue avec les couleurs tendres et fondues du pastel; et, malheureusement, nos spectateurs contemporains, blasés et pressés, veulent des tons hardis, éclatants et criards. Molière n'a point représenté de véritable ingénue : son Agnès, inutile de le démontrer, est une petite sournoise, d'une inquiétante naïveté, dont l'intelligence n'est peut-être pas encore très clairvoyante, mais dont le cœur est bien précoce. Ce n'est pas non plus chez Beaumarchais que vous verrez une ingénue : ni Rosine, ni Suzanne, ni même Fanchette ne possèdent cette grâce inconsciente, ce regard honnête et vaguement troublé, cette franchise mêlée de timidité, qui caractérisent le rôle. Décidément il n'y a guère que Marivaux qui ait attrapé cet insaisissable et fuyant personnage. La Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard* n'est peut-être pas tout à fait une ingénue; mais *ingénue*, certainement, est Angélique, dans la charmante petite pièce intitulée *l'Epreuve*. Que ceux qui connaissent imparfaitement ce chef-d'œuvre en miniature examinent de près les répliques d'Angélique à Lucidor qu'elle aime secrètement; ils auront une idée de la véritable ingénue. Scribe nous en offrirait plusieurs, entre autres dans *la Demoiselle à marier*. Labiche, également : voyez surtout *les Deux Timides* et *les Noces de Bouchencœur*. Alfred de Musset, qui a peint tant de femmes plus ou moins romantiquement perverses, a laissé quelques types délicieux de jeunes filles à la fois naïves et passionnées, la Déidamia de *la Coupe et les Lèvres*, la Cécile d'*Il ne faut jurer de rien*, l'Elsbeth de *Fantasio*, et surtout Ninon et Ninette... Mais n'oublions pas que nous rappelons pour mémoire seulement toutes ces ingénues de la veille. Notre but est de voir surtout comment nos contemporains ont, à leur tour, conçu et figuré le même type.

Je prendrai d'abord, sans y insister plus qu'il ne sied, la comédie si fine et si discutable de M. Jules Lemaître, *Mariage blanc* [1] : on

[1] Représenté au Théâtre-Français, le 20 mars 1891.

y rencontre l'ingénue paradoxale et romanesque, à ce point que, traité par une main moins adroite, le sujet eût semblé impossible et l'insuccès inévitable. Quelque temps avant *Mariage blanc*, M. Jean Aicard avait donné une *Smilis* qui dut disparaître de l'affiche après la seconde représentation. Mais M. Jules Lemaître, trop intelligent pour s'exposer à pareille aventure, a su réussir où le félibre avait échoué. — A Menton est venue s'établir une dame veuve (deux fois veuve, pour être exact) avec ses deux filles; l'aînée, de son premier mariage, Marthe, est une ardente et robuste nature, qui ne demande qu'à vivre; la cadette, du second mariage, Simone, est poitrinaire et condamnée par les médecins. Le docteur Doliveux, qui soigne cette pauvre petite, a pour ami un certain Jacques de Tièvre, un mondain désabusé et fatigué. « Je veux me reposer, dit Jacques, ne plus voir les hommes, vivre le moins possible... Bref, je suis venu faire une retraite. » Ce blasé cherche une raison de vivre; et même, pour changer, un peu de dévouement le séduirait assez. Tels sont les personnages.

Or, la petite Simone, qui se sait très malade, essaie d'en prendre son parti. « Après tout, dit-elle, j'aurai peu vécu si l'on compte les jours, mais j'aurai beaucoup vécu par la tête, j'aurai peut-être eu des idées et des sensations que tout le monde n'a pas... J'aurai vécu sans faire de mal, et je suis bien sûre qu'on se souviendra de moi sans haine... Enfin, Dieu me traitera mieux que si j'étais morte vieille, car alors j'aurais eu le temps d'être mauvaise... » Cependant elle a un regret; elle voudrait avoir été aimée comme ses amies qui se sont mariées; elle en parle avec une touchante ingénuité. « Les autres, il y a des hommes qui les aiment, qui leur font la cour... On ne me l'a jamais faite, à moi. Je ne saurai donc pas ce que c'est que d'être aimée, d'être épouse, d'être mère... Je ne suis pas laide... J'ai rencontré plusieurs fois des jeunes gens à qui je plaisais certainement et qui, d'abord, avaient l'air de m'aimer... Et puis, tout d'un coup, leurs manières changeaient; ils cessaient de me traiter comme une jeune fille; ils venaient de s'apercevoir que ce n'était plus la peine. Cela se voit donc presque tout de suite que je vais mourir? C'est cela qui est triste. » Et elle ajoute : « J'aimerais tant qui m'aimerait pour autre chose que ma faiblesse et ma pâleur [1] ! » Jacques de Tièvre, qui a entendu ces confidences, annonce au docteur qu'il a trouvé ce qu'il cherchait : une occasion de retremper son âme dans l'amour désintéressé. Il va demander en mariage la frêle et éphémère Simone; il lui donnera l'illusion d'une vie de femme, afin qu'elle meure consolée. « C'est justement,

[1] *Mariage blanc*, act Ier, sc. v.

dit-il, parce que je ne l'aime pas comme on aime une femme, que j'aurai assez de sang-froid, d'adresse, d'intelligence, pour lui procurer exactement l'illusion dont elle a besoin. » Malgré les objections du docteur contre ce *mariage blanc*, Jacques demande à Simone si elle veut consentir à l'épouser; et celle-ci répond, dans une explosion de joie naïve : « Votre femme? Quoi, c'est vrai? C'est bien vrai? Je ne rêve pas? Ce qui m'arrive est si imprévu, si extraordinaire! Des mots que je ne croyais jamais, jamais entendre. Alors, on peut donc m'aimer comme une femme? Mais si on peut m'aimer, c'est donc que je puis vivre! C'est donc qu'on en est sûr!... — Alors, c'est entendu... Je puis parler à votre mère? — Mais oui! tout de suite, tout de suite! (*Se reprenant.*) Je veux dire, quand vous voudrez, Monsieur. Je vais l'envoyer chercher. (*A part.*) Mais, avec tout cela, il ne m'a pas demandé si je l'aimais, moi. Il le savait donc [1]?... »

Le caractère de Simone est bien celui d'une ingénue, ne sachant cacher ni ses ennuis, ni ses désirs, ni sa joie. C'est au point qu'elle oublie complètement, au moment où Jacques la demande en mariage, que sa sœur Marthe l'aime et attend anxieusement pour son propre compte le résultat de cette entrevue. Marthe est furieuse de ce qu'elle appelle la trahison de Simone, et l'on prévoit qu'elle cherchera à s'en venger.

La cérémonie du mariage a eu lieu. « Avouez que ça a été gentil, dit Jacques. Cette petite chapelle, à minuit, et ces fleurs..., rien que des roses blanches et des lys. Et la petite mariée, plus blanche que ces fleurs, avec des yeux tout brillants d'extase. » Simone va bien mieux; elle appelle Jacques son cher mari, et souhaite de lui laisser au moins le souvenir de quelques jours de bonheur; et elle l'envoie chercher sa corbeille à ouvrage... « Il y a des petits riens... auxquels je travaille quand on ne me voit pas. — Mais quoi, encore? — Il y a, ne riez pas..., un petit bonnet, une petite brassière... Dame! on ne sait pas. Quand on est mariée [2]... » Ce jeu charmant et naïf continuerait jusqu'au jour prochain, hélas! où Simone, que soutiennent seulement ses nerfs, doit s'éteindre. Mais, Marthe, par ses coquetteries, obtient de Jacques un baiser et un rendez-vous; Simone, qui a tout entendu, ne peut résister à cette émotion et meurt...

Cette pièce, malgré son *exécution* merveilleuse, a soulevé les plus vives critiques. On l'a jugée invraisemblable, enfantine, immorale même. M. Jules Lemaître s'est défendu avec autant de sincé-

[1] J. Lemaître, *Mariage blanc*, act. II, sc. II.
[2] *Ibid.*, act. III, sc. VI.

rité que d'habileté. « La morale de l'histoire, dit-il, c'est qu'un voluptueux et un curieux a bien de la peine à être tout à fait bon, à l'être avec efficacité; que ce qui perd Jacques, c'est qu'il accomplit un acte de charité proprement évangélique avec une âme qui ne l'est point; c'est qu'un ancien don Juan, ou simplement un dilettante, n'aura jamais en lui que de fort petits commencements de Saint-Vincent de Paul; c'est qu'on peut faire beaucoup de mal en étant bon avec trop d'esprit, d'artifice, de complaisance secrète... C'est que la vraie charité, toute simple, et qui entraîne l'oubli de soi, est peu compatible avec l'attitude de détachement d'un homme pour qui le monde est, avant tout, un spectacle [1]... » Pour nous, qui voulons nous arrêter seulement au rôle de l'*ingénue*, nous en signalons ici, comme nous l'annoncions tout à l'heure, l'aspect paradoxal et romanesque. Les autres écrivains dramatiques nous ont toujours présenté l'ingénue avant le mariage, et presque avant l'amour; si l'Angélique de Marivaux, si la Cécile de Musset aiment, l'une Lucidor, l'autre Valentin, c'est avec une ignorance de la vie réelle, qui, très légitime et très gentille à son heure, deviendrait après le mariage plus niaise que naïve. C'est donc le mérite de la difficulté vaincue qui a tenté M. Jules Lemaître; et son œuvre reste unique, parce que c'est la seule, en ce genre, que le public ait acceptée.

Faut-il vous parler maintenant de Bettina, l'ingénue de *l'Abbé Constantin* [2]? La Bettina du roman de Ludovic Halévy est tout à fait charmante; j'aime moins celle de la pièce que MM. H. Crémieux et P. Decourcelle ont tirée de ce roman. C'est en comparant le livre original avec la comédie qui en est sortie que l'on peut justement constater à quel point le théâtre est obligé de serrer, de simplifier, de forcer la perspective, comme pour une toile d'abord destinée à une muraille verticale et qu'on voudrait accommoder à la concavité d'un dôme : il faut non pas la copier, mais la transformer, exagérer ceci, réduire cela, bref en changer l'économie, les plans et les valeurs. L. Halévy a pu analyser à loisir l'âme à la fois tendre et raisonnable de Bettina; les arrangeurs ont supprimé une foule de nuances pour s'attacher presque exclusivement à l'action, et leur Bettina ne pense plus, ne sent plus, ne réfléchit plus : elle agit, voilà tout. Je me trompe pourtant : à la scène IV de l'acte II, Bettina explique à sa sœur, Mme Scott, ce qu'elle entend par l'amour. Trente-quatre prétendants ont demandé sa main; aucun d'eux n'a su plaire...

[1] *Journal des Débats*, 23 mars 1891 (*Impressions de théâtre*, 6e série, p. 331.)
[2] Représenté au Gymnase, le 4 novembre 1887.

Bettina. — Aucun!... Est-ce leur faute? ont-ils été maladroits? ou bien, est-ce ma faute à moi? serais-je une méchante petite créature, sèche, froide, et condamnée à ne jamais aimer?

Mme Scott. — Je ne le crois pas.

Bettina. — Ni moi non plus... Vous riez? et pourquoi vous riez, je le devine. Vous vous dites : « Voyez donc cette petite fille qui a la prétention de savoir ce que c'est qu'aimer!... » Vous avez raison, je ne le sais pas positivement, mais je m'en doute bien un peu.

Mme Scott. — Vraiment?

Bettina. — Aimer, n'est-ce pas préférer à tous et à toutes une certaine personne?

Mme Scott. — Oui, profond philosophe! Et puis, ne pouvoir se lasser de la voir et de l'entendre..., cesser de vivre quand elle n'est plus là, pour recommencer à vivre dès qu'elle reparaît, hein?

Bettina. — Précisément...

Mme Scott. — Oh! oh! Mais c'est du grand amour, cela?

Bettina. — Eh bien!... c'est l'amour que je rêve[1]!

Voilà bien la belle et bonne ingénuité de théâtre, et cet Halévy-là ressemble à du Marivaux. Tout le reste, y compris la *confession*, au dénouement [2], est bien conventionnel.

Mais nous rencontrons une ingénue plus fine, plus distinguée, dans la jolie pièce de Pailleron, *la Souris*[3]. Mme de Moisand, veuve, deux fois veuve comme Mme Aubert dans *Mariage blanc*, a une fille, la comtesse Clotilde Woïska (dont le mari est enfermé dans une maison de santé où il doit bientôt mourir), et une belle-fille, c'est-à-dire « une fille du premier mariage de son second mari », Marthe, qui vient de sortir du couvent, et que l'on appelle la Souris. Et pourquoi la Souris? « Je ne sais pas, moi, dit Mme de Moisand... Elle est petite, menue, effarouchée, on ne la voit pas, on ne l'entend pas..., elle se fourre dans les coins... — Et elle est jolie? — Oh! bien insignifiante encore, vous comprenez; c'est timide, c'est gauche, ça ne dit rien... — Ça n'en pense pas moins, allez! — Oh! ni plus, celle-là... Et malgré la supérieure qui mettait toujours au bas de ses notes « trop timide, à surveiller... », j'ai malheureusement toutes raisons de croire qu'elle n'a pas grande malice et qu'elle... (*apercevant Marthe qui est entrée sans bruit*) Eh bien, comment? vous étiez là?... Voyez-vous la Souris, hein!... Sans qu'on l'entende! toujours! je déteste cela, moi!...[4] »

[1] *L'Abbé Constantin*, act. II, sc. IV.
[2] *Ibid.*, act. III, sc. IV.
[3] Représenté au Théâtre-Français, le 18 novembre 1887.
[4] Pailleron, *La Souris*, act. Ier, sc. VI.

Comme *entrée*, rien de plus réussi; et le caractère se pose tout de suite. Or, dans la maison de Mme de Moisand, est venu, à titre de visiteur qui ne s'en va plus, le marquis Max de Simiers. Ce n'est pas un jeune homme; il frise, comme on dit, la quarantaine; il est célèbre par ses succès mondains, et il fait à la désolée comtesse Clotilde Woïska (une Bartet) une cour assidue et inquiétante.

Mme de Moisand voudrait bien détourner sur quelque autre la passion du séduisant marquis; elle ne peut compter sur la Souris, à laquelle elle réserve dans sa maison le rôle d'une petite Cendrillon, et elle accepte avec enthousiasme les « offres de services » de deux amies de Clotilde qui se promettent, avant qu'il soit huit jours, de tourner la tête à M. de Simiers. Ces deux amies, entre lesquelles Pailleron établit une antithèse forcée et banale, sont Pépa, jeune fille élevée à l'américaine, exubérante et hardie, et Hermine, jeune femme languissante, séparée de son mari : Pépa est romantique, Hermine est romanesque. La partie s'engage; c'est une sorte de gageure dont Max est l'enjeu. Eh bien, ni Pépa ni Hermine ne gagneront; la Souris, qui aime le marquis, trahira cet amour, et le marquis, après des hésitations loyales en face de cette passion qu'il partageait sans le savoir, épousera Marthe de Moisand. Je ne crois pas que, depuis Marivaux, on ait plus délicatement étudié l'amour timide et l'amour qui s'ignore; et si la pièce n'était un peu gâtée par une sorte de *parallélisme* très usé, ce serait un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain.

Ecoutez comment Clotilde analyse, devant Max de Simiers, le caractère encore mystérieux de l'ingénue.

Clotilde. — Ah! petite Souris, petite Souris, je crois que nous ne voulons plus nous faire religieuse, hein? Quel âge, as-tu, au juste?

Marthe. — Dix-huit ans! (remarquez qu'elle se vieillit; tout à l'heure, dans un entretien avec Max, elle aura dix-neuf ans : elle cherche à rapprocher leurs âges.)

Clotilde. — Déjà? je ne croyais pas!... Dix-huit ans! c'est effrayant! (*Lui touchant le front du doigt.*) Qu'est-ce qui se passe là? Mystère! Regardez-la, Max, regardez ce sphinx blanc et rose, encore enfant, déjà femme, avec ses cheveux encore fous, sur ce front déjà pensif, cette bouche encore muette aux lèvres déjà entr'ouvertes, ces yeux où rien ne se voit, mais où tout se reflète; c'est la jeunesse, mon ami, la jeunesse qui s'ignore, s'écoute et attend[1].

Ce couplet n'est-il pas joli comme une strophe? et ne sentez-vous pas chanter à votre oreille les vers de Sully-Prudhomme :

[1] *La Souris*, act. Ier, sc. x.

Tu les feras pleurer, enfant belle et chérie,
Tous ces bambins, hommes futurs,
Qui bientôt suspendront leur jeune rêverie
Aux cils câlins de tes yeux purs! [1]...

Et plus loin, comme il est question, pour la Souris, d'essayer une amazone neuve et de monter à cheval, Clotilde prie Max de l'accompagner. Celui-ci, d'assez mauvaise humeur, plaisante la jeune fille, lui demande s'il faut prendre la longe; mais Clotilde lui impose silence. « Max, ne la taquinez pas, voyons! (*A Marthe.*) Il faut t'habiller, toi, il est temps... Une amazone neuve! Vas-tu être belle!... Ah! c'est égal!... Dix-huit ans!... Tu aurais mieux fait de rester petite, tu étais bien plus gentille, bien plus... enfin... plus ma Souris (*A Max*), pas beaucoup plus bavarde, par exemple, mais dans son affection discrète, si... comment dire?... si pénétrante, si tendre [2]... »

De quelle manière, cependant, la Souris imposera-t-elle silence aux railleries du marquis de Simiers? Celui-ci a rapporté de la fête du pays, où l'on a été se promener en bande, les lots gagnés à une tombola; il les distribue à Mme de Moisand, à Pépa, à Hermine; à Marthe, il offre une poupée qui fait : couic! couic! et Marthe la jette à terre. « Eh bien! eh bien! dit-il, il ne faut pas casser ses joujoux... Vilain cela, Mademoiselle Souris! — Je m'appelle Marthe de Moisand, Monsieur! — Mademoiselle... Pardon, Mademoiselle [3]! » De là, dans les scènes suivantes, des explications, des confidences; puis on trouve, sur l'album de la Souris, le portrait de Max à toutes les pages, — et une lettre où une de ses amies lui demande des nouvelles de *son marquis*. L'aveu de cet amour se fait d'autant plus simplement que tout le trahit, sans que les deux amoureux paraissent se défier. Il faudrait citer le dernier acte en entier (quelques scènes y traînent un peu, avouons-le) pour saisir les nuances vraiment très sûres que Pailleron a notées, soit dans l'ingénuité de la Souris, soit dans l'inquiétude de Max qui craint la disproportion de l'âge. Voici comment Marthe révèle à Clotilde la découverte et le progrès de son amour : « Il avait été méchant toute la journée, plus méchant que jamais! jusqu'à me donner une poupée, figure-toi. Oh! j'étais si humiliée et si furieuse aussi, qu'à la fin je me suis révoltée. Oui, je lui ai fait des reproches, j'ai pleuré... J'ai été méchante à mon tour, et je le voulais!... J'allais, j'allais. C'était plus fort que moi. J'étais poussée par le désir, oh! mais un désir

[1] Sully-Prudhomme, *Les Vaines tendresses.* — Aux Tuileries.
[2] *La Souris,* act. Ier, sc. x.
[3] *Ibid.,* act. II, sc. vi.

furieux qu'il me regarde, qu'il m'écoute, par le besoin d'être quelqu'un pour lui, quelqu'un qui l'étonne, qui le blesse, qui l'irrite même, mais quelqu'un enfin, et pas la pensionnaire idiote qu'il croyait connaître. Et puis, peu à peu, la peur m'est revenue, une peur folle qu'il ne se fâche, qu'il ne m'en veuille, qu'il ne me revoie plus, que ce soit fini; et alors, tout d'un coup, j'ai vu clair en moi, j'ai vu qu'il pouvait tout sur moi, et que je lui appartenais; j'ai vu que ma colère était de l'amour; mon trouble, de l'amour; ma peur, de l'amour; j'ai vu... j'ai vu que je l'aimais enfin! — T'a-t-il dit qu'il t'aime? — Non, oh! non. Oh! que j'aurais peur s'il me le disait! et que j'en ai envie pourtant!... Je ne suis pas digne de lui, jamais il ne pourra m'aimer!... Ah! maintenant, vois-tu, s'il ne m'aimait pas, je crois que j'en mourrais [1]! »

Clotilde, qui est devenue libre par la mort de son mari, — mais qui ne l'avouera qu'après le dénouement, — se sacrifie donc, elle qui aurait pu raisonnablement devenir la femme de Max de Simiers; elle rapproche les deux amoureux, dissipe les malentendus, rassure les inquiétudes, et la Souris épousera « son marquis ». Max a quarante ans; Marthe en a dix-sept... Pailleron n'a songé qu'à mettre en relief la passion d'une ingénue éblouie par la distinction et par la réputation d'un élégant clubman; il y a très bien réussi. Seulement, par crainte de tomber dans l'intrigue d'opéra-comique, Pailleron, ce me semble, a manqué le vrai dénouement. La vérité, ou la vraisemblance, n'est pas dans le mariage de la Souris et du marquis. Après un « emballement » de petite pensionnaire pour cet homme à bonnes fortunes, Marthe aurait dû sentir un amour plus vif, plus naturel, d'un autre genre enfin, pour un prétendant jeune et, au besoin, naïf comme elle, timide comme elle; et Max, qui aurait rêvé d'une nouvelle conquête, eût été « volé », comme Arnolphe par Horace et Agnès. Mais nos contemporains aiment les paradoxes. Le gros bon sens de Molière qui ridiculise en Arnolphe l'amour d'un homme de quarante-cinq ans pour une petite fille de seize ans, leur paraît décidément bien démodé; et ils font la petite fille amoureuse du quadragénaire! Mettons que, là encore, il y a le mérite de la difficulté vaincue; mais ne parlons pas trop de vérité.

J'aime mieux, comme peinture de la vie réelle, l'ingénue plus ardente et jalouse du *Monde où l'on s'ennuie* [2], Suzanne de Villiers. Quelle vivacité charmante dans son *entrée* et dans sa conversation avec Roger de Céran, son jeune tuteur! Et comme ce Roger, embarrassé, confus, amoureux inconscient, est plus naturel que le brillant et superficiel Max de Simiers!

[1] *La Souris*, act. III, sc. VII.
[2] Représenté au Théâtre-Français, le 25 avril 1881.

Suzanne. — Oui, je m'étais promis qu'à ton retour tu me retrouverais aussi raide que Lucy, et ce que je m'appliquais! Voilà six mois que je m'applique. Et puis, tout à coup, j'apprends que tu arrives, et patatras! Six mois de perdus, je manque mon effet!

Roger (*d'un ton de reproche*). — Je manque mon effet!

Suzanne. — Ah! oui, je suis contente que tu sois revenu! Je t'aime tant! mais tant! je t'adore!...

Roger. — Suzanne, Suzanne, perdez donc l'habitude de vous servir de mots dont vous ne connaissez pas la portée.

Suzanne. — Comment!... Je ne connais pas!... Mais je connais très bien!... Je t'adore, je te dis. Est-ce que tu ne m'aimes pas, toi, avec ton air tout drôle?... Pourquoi as-tu un air tout drôle?... N'est-ce pas que tu m'aimes mieux que Lucy [1]?

Du moment où Suzanne croit avoir découvert que Roger a donné un rendez-vous, dans la serre, à Lucy, elle devient étourdiment jalouse; et l'auteur a su faire découler de cette jalousie d'ingénue toutes les péripéties de son intrigue. La pièce est trop connue pour qu'il soit intéressant d'en citer de longs passages. Mais relisez la scène où Suzanne, qui s'esquive pour aller dans la serre surprendre l'entrevue de Lucy et de Roger, est arrêtée au passage par la duchesse, la comtesse et Roger lui-même. Comme sa *gaminerie* est passionnée, comme ses plaintes et ses révoltes sont, si l'on peut parler ainsi, logiquement inconséquentes! « Eh bien! oui, s'écrie-t-elle, je fais des sottises!... Et je le fais exprès, et j'en ferai encore... Oui, je suis sortie avec M. Bellac; oui, j'ai parlé bas à M. Bellac; oui, j'ai un secret avec M. Bellac!... Et il est plus savant que vous, et il est meilleur que vous! Oui, je l'aime là! je l'aime! — Je veux croire, dit Mme de Céran, que vous ne savez pas la gravité... — Si, si, je la sais la gravité! Si! [2]. » Enfin, la scène de la serre entre Roger et Suzanne nous montre l'épanouissement de cet amour naïf et jaloux. « Je suis jalouse, dit Suzanne à Roger..., tu ne comprends pas ça, toi..., non, non. Oh! j'ai bien vu ce soir, quand je voulais te faire enrager avec M. Bellac... Tu ne me regardais pas seulement. Cela t'est bien égal, M. Bellac. — Lui! mais je voulais le tuer! — Le tuer! (*elle lui saute au cou*). Oh! que tu es gentil!... » Puis, aux tendres paroles de celui qui la rassure, elle se trouble, elle tremble; elle ne dit plus *tu*, mais *vous;* elle veut partir... Bref, le rôle est, du premier mot jusqu'au dernier, naturel et charmant; Suzanne de Villiers restera, je pense, la plus parfaite *ingénue-jalouse* de notre comédie contemporaine... D'ailleurs, j'en passe beaucoup, — mais non des meilleures.

[1] Pailleron, *Le Monde où l'on s'ennuie*, act. Ier, sc. xii.
[2] *Ibid.*, act. II, sc. vii.

Je ne saurais cependant terminer cette partie de mon étude, sans citer *Mademoiselle Eve*, de Gyp, à propos de laquelle M. Jules Lemaître écrit de fines réflexions.

Mlle Eve est une jeune fille un peu « mal élevée », volontaire, mais bonne, droite, loyale, courageuse. « Souvent, elle a grandi isolée, ou bien elle a été éduquée par des hommes; elle a observé et réfléchi; elle a du bon sens, une rectitude hardie de jugement sous ses airs de pouliche échappée; nulle bégueulerie, mais une pureté vraie; et, sous cette pureté de jeune fille, une honnêteté d'homme, et, sous cette apparence de ne faire que ce qui lui plaît, une âme avertie de son devoir et capable même de sacrifice. Au fond, voyez-vous, c'est un type *national*. A y regarder de près, elle procède de l'Henriette de Molière. Oui, la jeune fille de Gyp, garçonnière et cependant jeune fille, c'est Henriette « mise au point » deux siècles après les *Femmes savantes;* c'est Henriette dans un milieu mondain; Henriette plus nerveuse; Henriette parlant en prose, et en prose d'aujourd'hui. Car, ne vous y trompez pas, lorsqu'Henriette raille les prétentions, la littérature et l'hypocrisie d'Armande; quand, regardant son fiancé bien en face, de ses yeux clairs, elle lu explique son cœur avec une franchise à la fois virile et gamine; quand, pour se dérober aux baisers de Vadius, elle trouve ce mot si drôle : « Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec »; quand, Trissotin voulant l'épouser malgré elle, elle lui laisse comiquement entendre à quoi il s'expose; et quand, enfin, Clitandre lui offrant sa main après la retraite du cuistre, elle la refuse si simplement et si bravement parce qu'elle se croit pauvre, — ne vous laissez point intimider par la majestueuse cadence des alexandrins; désengoncez le langage d'Henriette, et vous la verrez telle qu'elle est, très vivace, très sans-gêne, très « farce », très bonne, et très « honnête homme » aussi; vous reconnaîtrez en elle l'aïeule directe des Loulou et des Chiffon; et toutes ces choses que dit Mlle Henriette, vous sentirez que Mlle Eve, dans les mêmes circonstances, le pourrait dire en prose, ou même un peu en argot[1]. »

En somme, Mlle Eve n'a rien de Claudine, la gamine perverse qui restera comme un très curieux document de notre époque, — et dont je n'ai point à parler, surtout au chapitre de l'*ingénue*.

II

La jeune fille ne nous est pas toujours présentée, au théâtre, comme une ingénue. Il y a aussi la jeune fille *forte*, celle qui est

[1] J. Lemaitre, *Impressions de théâtre*, IX, 315.

clairvoyante, avisée, et qui fait un mariage de raison, un mariage d'estime, un mariage de résignation.

Au premier rang des héroïnes de ce genre, il faut placer l'une des créations les plus heureuses de M. Jules Lemaître, Lia Petermann, dans *l'Aînée*[1]. Quelle jolie et curieuse comédie que *l'Aînée!* quelle mordante satire, mêlée de bonhomie! l'ensemble en est amusant comme une opérette, certaines scènes y sont *enlevées* avec la verve de Meilhac, et les principaux caractères y sont analysés avec la plus pénétrante psychologie. Le pasteur Petermann, qui exerce son ministère en Suisse, à *Vieuchâtel*, a six filles : Lia, Norah, Josabeth, Elsa, Desdémone, Dorothée. Six filles! « Six filles à marier, songez! dit le raisonneur de la pièce, Dursay; c'est une affaire. Il faut les montrer, donner des thés, des concerts, des parties de jardin, attirer les jeunes gens et les retenir. C'est ainsi que la maison du pasteur Petermann est devenue la maison des amours... Pour moi, je trouve exquis ce contraste entre la mission sacrée du bonhomme et ses préoccupations de père de famille, qui lui ont fait peu à peu transformer son presbytère en un temple du flirt[2]... » Aussi assistons-nous, dans ce premier acte, aux plus piquantes scènes; nous voyons successivement Norah se fiancer au pasteur Mikils, Josabeth à James, Elsa à Guillaume, Desdémone à Georges, et Dorothée, qui a douze ans, au jeune Harold : seules, ces dernières fiançailles ne seront pas sérieuses; à l'acte suivant, qui nous fait retrouver toute la famille cinq ans après, quatre filles, sur six, sont mariées.

Et Lia? Voici comment Dursay la définit à son ami Georges : « C'est elle qui a été la vraie mère de toutes ses jeunes sœurs, et qui tient le ménage, et qui gouverne la maison, et qui dispense M. et Mme Petermann de surveiller leurs filles. Et tout cela avec une grâce presque silencieuse, et un oubli de soi, une ignorance de son propre mérite!... Ah! la brave fille! Elle ne s'est pas aperçue, tandis qu'elle vivait pour les autres, qu'elle atteignait ses vingt-cinq ans[3]... » Or Lia se croit aimée du pasteur Mikils, un solennel phraseur, élève du vénérable M. Petermann; et justement, voici que Mikils sollicite de Lia un entretien particulier. Vous rappelez-vous, dans *Froufrou*, la scène où le comte de Sartoris demande à Louise, la « grande sœur », qui l'aime et attend avec confiance sa déclaration, la main de sa cadette, Gilberte? La pauvre Louise dévore son chagrin, et travaille au mariage de Froufrou et

[1] Représenté au Gymnase, le 6 avril 1898.
[2] *L'Aînée*, act. Ier, sc. VI.
[3] *L'Aînée*, act. Ier, sc. VI.

de Sartoris. On sait quel est le beau résultat de ce dévouement. M. J. Lemaître a repris cette situation. Le pasteur Mikils, en phrases obscures et onctueuses, semble d'abord faire entendre à Lia qu'il l'a choisie et qu'il croit à son amour; mais bientôt, il s'explique plus clairement, et c'est Norah qu'il aime, une petite étourdie, une coquette, une effrontée, une Froufrou! Voilà, pour la pauvre Lia, une première déconvenue! elle n'est pas au bout de ses souffrances. Cinq ans après, dans la nouvelle résidence des Petermann, elle est remarquée et demandée en mariage par un homme d'âge mûr, M. Muller, syndic de la ville. Elle se résignera à cette union raisonnable sur le conseil de Dursay. Mais ce pis-aller va encore lui manquer. En effet, Dorothée, la dernière des petites Petermann, qui a maintenant dix-sept ans, tourne la tête à ce brave Muller, et le bonhomme, qui n'a pas encore reçu la réponse définitive de Lia, va épouser Dorothée! Cette fois, Lia se révolte. Elle accueille la nouvelle avec amertume et ironie... Et voilà que passe, à travers la fête de famille où ces mariages se font et se défont, un jeune lieutenant, neveu de Dursay. Lia et le lieutenant se promènent ensemble, causent, flirtent, s'égarent jusqu'au pavillon du jardin; si bien que la malheureuse *aînée*, après tant de sacrifices, de renoncements, de déceptions, se trouve compromise aux yeux de tous, et presque maudite par ses parents. Elle va partir; on lui a découvert une place d'institutrice je ne sais où... Mais le jeune officier veut réparer le tort qu'il lui a causé par son imprudence; il fait demander sa main. Lia refuse. « Cette proposition, dit-elle à Dursay, votre neveu ne la fait que par devoir. Il dit m'estimer et il croit m'aimer, il se trompe... Et puis, encore une fois, je n'aime pas votre neveu, et cela répond à tout... Comme j'ai perdu le mérite de mon ancienne sagesse, j'ai perdu celui de mes sacrifices passés, du moment que j'ai pris des airs vulgaires de sacrifiée et que j'ai quêté sottement des consolations... Des consolations à quoi, je vous prie? On m'aimait bien, on me prenait très au sérieux. Mes parents me regardaient comme une perfection. J'avais une vie calme, réglée, harmonieuse. Il ne me manquait rien... Mon seul vœu, c'est, après quelques années d'exil nécessaire, de reprendre ici cette vie pâle et douce, où j'avais la lâcheté de me croire malheureuse [1]... » C'est alors que Dursay, ne parlant plus pour son neveu, mais pour lui-même, dit à Lia : « ... Nous nous connaissons depuis dix ans; j'ai pour vous le plus profond respect et la plus vive tendresse; et vous me rendriez bien heureux si vous vouliez être ma femme. — Oui, mon ami, de tout mon cœur, répond celle-

[1] *L'Aînée,* acte IV, sc. VIII.

ci. » Elle reçoit ainsi la récompense de sa vie courageuse et de son héroïsme méconnu.

Lia est donc le type de la jeune fille raisonnable et tendre à la fois, point du tout romanesque, plus honnête que naïve, aux yeux de qui le mariage est l'union de deux cœurs qui s'estiment. Pour qu'elle ait une crise de révolte, il lui faut plusieurs déceptions successives, en des circonstances particulièrement humiliantes et cruelles. Et encore, avec quelle promptitude elle se ressaisit, et comme elle accepte avec courage et sang-froid la situation fausse qu'une minute de coquetterie nerveuse lui a créée! Elle était toute prête à rester vieille fille. « Il n'est pas du tout nécessaire, dit-elle, qu'une fille se marie. Ce n'est pas pour elle un devoir, que je sache. Et même on peut dire que, lorsqu'elle en a passé l'âge, elle a généralement des raisons de ne pas le regretter; car souvent, les occasions manquées lui ont appris à connaître les hommes... Je ne suis pas malheureuse; je vous ai; j'ai deux neveux et une nièce pour qui je tricote des brassières et de petits jupons; j'ai ma classe qui m'intéresse. Toutes mes heures sont occupées : c'est comme un réseau d'habitudes qui enveloppe et protège ma vie intérieure... Etre vieille fille n'est triste, après tout, que si l'on se fait une idée délicieuse du mariage : ce n'est pas mon cas[1]. »

Je crois que Lia se distingue, parmi les innombrables jeunes filles du théâtre actuel, par sa vertu sobre et simple; rien en elle ni de l'effronterie, ni de la raideur que nous trouvons chez les autres. Et ses qualités sont justement très françaises; cette Petermann est une excellente petite provinciale de notre pays, fille d'un fonctionnaire à la nombreuse famille, et seconde mère d'une nichée d'enfants. M. J. Lemaître a dû observer de près quelqu'une de ces « grandes sœurs », cruellement et inconsciemment sacrifiées par des parents peu clairvoyants, et qui finit par trouver un honnête et intelligent philosophe auprès duquel elle réalisera enfin son rêve d'indépendance et de bonheur.

Auprès de Lia, l'*aînée*, nous pouvons placer la fière et charmante *Catherine*[2] de M. H. Lavedan. La pièce n'ayant pas été imprimée, je n'en puis parler que d'après le souvenir des représentations auxquelles j'ai assisté, et d'après les feuilletons. Catherine est, comme Lia, « sœur aînée » dans une maison où la mère manque, où le père, vieux bonhomme dans le genre du père Joyeuse de Daudet, n'a que ses maigres appointements d'organiste. Catherine s'occupe à la fois d'une jeune sœur malade et de deux frères encore écoliers qu'elle aide à faire leurs devoirs... et leurs

[1] *L'Aînée*, acte II, sc. II.
[2] Représenté au Théâtre-Français, le 27 janvier 1898.

pensums; pendant les intervalles que lui laisse son rôle de petite mère, elle va donner des leçons de piano. C'est au second acte de sa pièce que M. H. Lavedan nous a montré cet intérieur à la fois triste et gai, où les plus heureux contrastes naissent naturellement du choc des caractères.

Les plaintes de la petite Blanche, les gamineries des deux écoliers, la naïveté du père, la douce et tranquille vaillance de Catherine, tout cela forme un très joli fond de tableau sur lequel va se détacher l'intrigue. Pas un mot de révolte sur les lèvres de la jeune fille qui se dévoue aux autres : les révoltées sont celles qui s'ennuient, et Catherine a bien le temps! Rien de mièvre non plus, rien de *bêlant*; pas de tirade sur ses devoirs sacrés, pas d'allusion mélodramatique à la mémoire de sa chère mère; ici les *choses* dispensent des *mots*; ce n'est pas Catherine qui déclame sur la vertu; c'est le spectateur qui, voyant comme elle agit, la devine et la proclame vertueuse.

Je signale ce rare mérite. Il y a bien longtemps que Diderot donnait ce conseil aux auteurs dramatiques : « Ce ne sont pas vos personnages qui doivent se dire malheureux, sensibles, héroïques... C'est l'auditeur qui, d'après leurs actions, doit s'écrier : quelle souffrance! quelle résignation! quelle grandeur d'âme! » Et la plupart de nos écrivains contemporains, oubliant ce précepte essentiel, ne cessent de mettre dans la bouche de leurs fantoches les réflexions mêmes que *leurs actes devraient inspirer aux spectateurs.*

Presque tout le *caractère* de Catherine tient dans ce second acte; c'est là qu'on voit, en effet, un brave garçon de sa condition, Paul Mantel, la demander en mariage : et bien qu'elle n'ait aucun amour pour lui, elle accepte, car sa raison et l'intérêt de sa famille lui commandent d'accepter; — c'est là, également, que la duchesse de Coutras vient lui offrir d'épouser le duc son fils, dont nous avons appris l'amour au premier acte. Or, Catherine aime le jeune duc; mais elle hésite à reprendre la parole donnée à Paul Mantel, et il faut que celui-ci, qui veut avant tout le bonheur de Catherine, la dégage lui-même de sa promesse, et lui dicte le *oui* que le duc attend. Mais justement, pour le bonheur de Catherine, Mantel eût mieux fait de la sermonner et de lui persuader qu'une union disproportionnée lui réservait des déceptions, et peut-être des souffrances irrémédiables. La suite de la pièce nous le prouve bien. Le duc de Coutras est aimé lui-même par une jeune femme en instance de séparation, Hélène de Grisolles; il ne l'aime pas, tant qu'il subit le charme encore lointain et mystérieux de la jeune fille pauvre et fière; mais une fois marié, et quand il a installé Catherine dans son rôle de duchesse, quand il compare aux maladresses inévitables de la jeune

bourgeoise qui lui impose son encombrante famille, le grand air et l'aisance mondaine d'Hélène de Grisolles, il se laisse malgré lui entraîner à une passion qui n'est guère, avouons-le, qu'une communauté héréditaire de goûts et de sentiments. Là, nous voyons la comédie tourner au drame. Catherine surprend cet amour, veut partir, et c'est encore Paul Mantel qui, par son intervention quelque peu romanesque, d'un romanesque à la Corneille, réconcilie les deux époux.

On peut ne pas aimer l'intrigue, et juger, comme Sarcey et comme M. Faguet, qu'elle ne s'oriente pas dans le sens vrai[1]. Sarcey entrevoyait deux suites possibles au second acte : « Catherine est transportée dans un milieu qu'elle ne connaît pas ; elle était, dans son petit logement du quatrième étage, une jeune fille charmante ; elle ne pourra s'acclimater au monde où elle va entrer; elle y fera gaffes sur gaffes, elle perdra l'amour de son mari et se désespérera. Elle finira par s'étioler dans cet air irrespirable pour elle, à moins qu'elle n'en soit évincée. C'était la première hypothèse. — Il y en avait une autre qui, à vue de pays, m'avait séduit bien davantage. Catherine arrivait dans ce monde frivole, gâté et corrompu; elle y apportait sa nature droite, ses hauts sentiments, sa noblesse d'âme. Elle faisait, sans se l'être proposé, sans se donner pour cela aucun mal, comprendre au duc qu'il y a quelque chose qui vaut mieux que les bonnes manières du monde aristocratique, c'est la vertu aimable et fière, c'est la noblesse des sentiments, c'est la grandeur du caractère. Ce sujet, Augier n'a fait que l'indiquer dans *le Gendre de M. Poirier*. Il pouvait avoir tenté M. H. Lavedan. C'était un sujet de haute comédie. » Et Sarcey regrette que l'auteur n'ait suivi aucune de ces deux voies. Ce qui n'empêche pas le critique de saluer avec une sorte de joie le succès des deux premiers actes. « C'était, dit-il, une revanche sur la comédie-rosse. Nous avions déjà constaté avec joie que *Cyrano de Bergerac* allait chasser les brumes de l'ibsénisme. Voici que *Catherine* nous délivrait des malpropretés du Théâtre-Libre... Au fond, on était enchanté. »

Nous avons donc ici la figure très séduisante de la jeune fille pauvre et dévouée, et nous constatons que M. H. Lavedan a su la peindre, au premier et au deuxième acte de sa pièce, avec une sûreté et une délicatesse qui ont charmé le public. S'il lui eût, dans la suite, fait éviter comme une tentation mauvaise un mariage disproportionné, et épouser par raison ce brave Mantel, et s'il nous l'eût montrée à quelques années de là récompensée de son

[1] Sarcey, *le Temps*, 31 janvier 1898 (*Quarante ans de théâtre*, VIII, 99). — E. Faguet, *Journal des Débats*, 31 janvier 1898.

héroïsme par un bonheur calme et respecté, son *type* eût été plus conforme à la logique, à la nature, et, je crois, au secret désir des spectateurs. Mais il semble, ainsi que le remarque M. Faguet, s'être dit quelque chose comme ceci : « Le public est tellement persuadé que le bonheur pour une grisette est d'épouser un grand seigneur, et qu'un tel mariage peut être heureux, et il souhaite si ardemment un pareil mariage, et qu'il se maintienne, que, quoique ce soit faux, quoique ma pièce elle-même démontre à quel point c'est faux, il acceptera mon dénouement ; et même il me l'imposera ; et même il repousserait tout autre avec horreur. » Ainsi, là encore, il y aurait une sorte de gageure ! et le goût du public pour l'exagéré et l'extraordinaire aurait conduit M. Lavedan à pousser vers un dénouement romanesque un sujet si *réel* dans son exposition ? C'est M. Faguet qui le suppose ; et il se pourrait que, sans raisonner ainsi, l'auteur de *Catherine* ait voulu plaire à la fois à tout le monde, aux uns par le charme discret et réel de son héroïne, aux autres par la violence pathétique de certaines scènes, aux autres enfin par le romanesque du dénouement. Il a enfermé dans le même cadre une comédie de caractère, un drame passionnel et un conte de fées. Peu importe. Sa Catherine prendra place tout à côté de Caroline de Saint-Geneix du *Marquis de Villemer*.

III

Je voudrais maintenant montrer la jeune fille aux prises avec les difficultés que peuvent lui créer les passions ou les intérêts qui s'agitent autour d'elle. Et comme une suite naturelle, ou plutôt comme un contraste à *Catherine*, nous trouvons *Les Trois filles de M. Dupont* de M. Brieux[1]. Quel en est le sujet : « C'est à savoir, dit M. J. Lemaître, ce qu'il advient des filles pauvres dans la bourgeoisie contemporaine, où un usage abominable ne permet poin aux jeunes filles de se marier sans dot. C'est bien simple : ou elles tournent mal, ou elles ne se marient pas, ou elles se marient mal. Et, dans le fond, celles qui se marient mal ou qui ne se marient pas, ne tournent pas mieux que celles qui ont mal tourné[2]. » On connaît le talent de M. Brieux, talent robuste et fruste, naïf et amer, très original en ce sens que l'écrivain s'est formé lui-même, et qu'il aborde avec une belle furie les sujets les plus délicats, les plus insolubles, les plus scabreux. Le malheur est que M. Brieux,

[1] Représenté au Gymnase, le 8 octobre 1897.

[2] J. Lemaître, *Revue des Deux Mondes*, 31 octobre 1897 (*Impressions de théâtre* x, 78.)

qui soutient toujours des thèses honnêtes, n'est pas assez psychologue. C'est un défaut qui apparaît dans *les Trois filles de M. Dupont*, où d'excellentes choses alternent avec d'inutiles violences.

M. Dupont est un petit bourgeois, modeste imprimeur de province. L'auteur ne lui a pas donné un caractère très original : c'est un homme retors et médiocre; c'est l'ancien bourgeois du Gymnase ou du Vaudeville. Il a trois filles : deux de son premier mariage, Angèle et Caroline; une de son second mariage : Julie. Angèle, il y a déjà longtemps, a mal tourné; le père l'a chassée. Caroline, qui n'avait pas de dot, est restée fille; elle a passé à la dévotion aigre et revêche. Comme elle veut gagner sa vie, elle peint sur porcelaine. Quant à Julie, elle est encore très jeune, un peu romanesque, assez *quelconque;* mais elle deviendra la principale héroïne du drame. Elle a une petite dot de 25,000 francs; c'est peu de chose; aussi voit-elle avec ennui se marier autour d'elle toutes ses amies. Cependant, M. Mairaut, un petit banquier, demande à Dupont la main de Julie pour son fils Antonin, et les deux familles cherchent à se *rouler* réciproquement, dans des scènes qui ont rappelé à tous les critiques *la Poudre aux yeux* de l'incomparable Labiche. Le ménage de Julie et d'Antonin ne tarde pas à marcher mal. Ils se sont épousés sans se connaître et bientôt « ils se disent des choses désagréables ». Je ne connais guère, dans tout le théâtre contemporain, de scène plus violente que cette explication conjugale, et il me semble que M. Brieux y a dépassé, avec cette inconscience et ce manque de tact qui me le gâtent, les limites de la convenance dramatique. Il y a là des mots auxquels il fallait bien que le public *pensât*, des tableaux que fatalement l'imagination de ce public devait évoquer; l'art consistait, précisément, à diriger impérieusement la pensée et l'imagination des auditeurs vers ces objets sans les nommer. Mais non! *on veut tout dire!* Comme si *tout dire* était un signe de force ou de talent! Le premier venu *dit tout* et n'en est pas plus remarquable pour cela. Je vous assure que les explications de Julie et d'Antonin gagneraient beaucoup à être moins naturalistes; les femmes de Dumas fils, qui ne sont pas bégueules, parlent un langage plus mesuré, et l'effet n'est pas moindre. Qui de nous n'a admiré la vigoureuse *sortie* de la duchesse de Septmonts, dans l'*Etrangère*, contre son misérable mari? Et la confession de Denise à André de Bardannes? Et celle de Francillon? — Certes, les griefs y sont sérieux et la matière en est étrange. Mais ces femmes-là semblent ne pas oublier un instant que pendant qu'elles parlent « on écoute aux portes », je veux dire que le public est là. J'ose dire que leur *modération* est

beaucoup plus vraisemblable encore si l'on songe que, d'une part, ce sont des femmes, et que, d'autre part, entre gens qui vivent ensemble et qui se querellent, on s'entend très vite à demi mot; l'allusion, dans ce cas, et le sous-entendu, sont plus cruels et plus significatifs que la chose. Ainsi, pour vouloir faire plus *réel*, on tombe dans la pire convention : Julie et Antonin, évidemment, posent pour la galerie.

Nous n'avons pas à nous arrêter au type de la jeune fille calomniée, déjà présentée il y a plus de soixante ans, par Scribe, et assez faiblement renouvelée par M. Paul Hervieu dans une pièce relativement récente, mais presque oubliée, *les Paroles restent* [1]. M. Hervieu a donné, depuis cette époque, des œuvres de premier ordre; mais sa Régine de Vesles, son marquis de Nohan, sa Mme de Maudre, sont de bien pâles figures. Et j'avoue que je trouve bien indulgente l'analyse qu'en a donnée M. Jules Lemaître [2].

Dans *la Loi de l'homme* [3], du même auteur, nous rencontrons une autre jeune fille, Isabelle de Raguais, victime de la situation fausse de ses parents. Le comte et la comtesse de Raguais se sont séparés, à l'amiable. Tous les torts sont du côté du comte, qui aime Mme d'Orcieu. Isabelle va chaque année passer quelques jours auprès de son père; là, elle rencontre le jeune André d'Orcieu, charmant officier, digne, d'ailleurs, de toute sympathie. André s'éprend d'Isabelle; Isabelle s'éprend d'André; bref, au moment où elle vient rejoindre sa mère, la jeune fille lui avoue cet amour, et lui demande de consentir à leurs prochaines fiançailles. On conçoit la révolte de la comtesse de Raguais, son refus, les larmes de sa fille... La situation est vraiment pathétique, et vraisemblable. M. Paul Hervieu a très vigoureusement, et très finement aussi, expliqué les inquiétudes et les angoisses d'Isabelle, qui dit à André : « Vous avez eu de la chance, vous, dans votre famille, de ne pas être obligé d'apprendre à jouer un rôle. Moi, je m'en tire de mon mieux. Quand je vis auprès de mon père, je me conforme à tout ce qu'il souhaite. J'obéis à tout ce que souhaite ma mère, lorsque je suis avec elle. Il faut bien gâter ses parents. Ce n'est pas toujours aisé. — Pauvre Isabelle! lui répond André d'Orcieu, cela vous a dû faire une situation bien cruelle, que vos parents soient séparés! [4] » La comtesse de Raguais exige une rupture; mais Isabelle, qui a promis de se soumettre, est trop sensible

[1] Pièce représentée au Vaudeville, le 17 novembre 1892.
[2] *Débats*, 21 novembre 1892 (*Impressions de théâtre*, VII, 347.)
[3] Représenté au Théâtre-Français, le 15 février 1897.
[4] *La Loi de l'homme*, act. II, sc. III.

au chagrin et aux reproches d'André pour ne pas lui laisser quelque espérance. C'est donc la mère qui sacrifiera ses justes ressentiments d'épouse; Isabelle et André seront heureux. On sent que M. Paul Hervieu *est du monde*, lui; ses personnages, dans leurs emportements les plus vifs, ne disent que ce qu'ils doivent et peuvent dire. Cette manière sobre, presque sèche parfois, est d'une remarquable puissance; elle est particulièrement méritoire, quand on la compare au *pathos* romantique, et à la *purée* naturaliste.

Ed. Pailleron n'a pas été très heureux quand il a créé la Valentine de *Cabotins* [1]. Cette jeune fille de naissance inconnue, recueillie et presque adoptée par Mme de Laversée, mène l'existence frivole d'une maison où le cabotinage mondain s'exerce à l'état aigu. Mme de Laversée, jalouse de sa beauté et de sa jeunesse, la traite en public comme sa femme de chambre; les habitués du salon sont avec elle d'une révoltante familiarité; le docteur Saint-Marin veut l'enlever... Bref, Valentine n'échappe à ce milieu malsain que grâce à l'amour qu'elle a inspiré au sculpteur Pierre Cardevent, qui la recueille et qui l'épouse. Nous voyons bien en elle une jeune fille *de théâtre*, je veux dire un caractère arrangé en vue d'une intrigue, et sans intérêt psychologique. Il se peut que le type ait existé (on a cherché, et trouvé, parbleu! une clef à *Cabotins*, comme au *Monde où l'on s'ennuie*), mais s'il a vécu dans la réalité, il ne vit pas sur la scène : il confirme ce que nous disions plus haut des exagérations de nos écrivains dramatiques, en tant que peintres de femmes. Passons.

Plus intéressante à coup sûr est Madeleine, dans *l'Autre danger*, de M. Maurice Donnay [2]. Le sujet très hardi de la pièce, je suppose qu'on le connaît; il est, pour le fond, analogue à celui d'une comédie représentée en 1830, la *Mère et la fille*, de Mazères et Empis, dont j'ai signalé ici même la force et la profondeur [3]. Je veux m'arrêter seulement à la peinture de l'amour naissant dans l'âme de Madeleine, au déchirement de cette âme quand elle croit découvrir une situation qui rendrait son mariage impossible, enfin à sa *guérison*. Toutes ces nuances ont été marquées un peu rapidement par l'auteur. M. Em. Faguet [4] lui reproche d'avoir pris son sujet de trop loin; cinq ans s'écoulent entre le premier et le deuxième acte; et c'est seulement au troisième acte, tout à la fin, que la *crise* naît; reste un acte pour la traiter. Cependant, M. Maurice Donnay peut très bien défendre sa conception personnelle du

[1] Représenté au Théâtre-Français.
[2] Représenté au Théâtre-Français, le 22 décembre 1902.
[3] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1902.
[4] *Journal des Débats*, 27 novembre 1902.

sujet. Il ne s'agit pas, en effet, de Madeleine toute seule, mais aussi, et plutôt, de sa mère. La crise morale est dans le cœur de Claire Jadain, durant la pièce entière. Et le titre *l'Autre danger* nous fait songer à la mère, non à la fille. Telle qu'elle est, la pièce est donc distribuée de façon logique ; car Madeleine n'en est pas la principale héroïne.

Cette Madeleine qui voit Freydières venir fréquemment chez ses parents, le prend tout doucement en affection, et cet amour naissant est exprimé avec une délicatesse que Marivaux ou Sedaine n'eussent pas désavouée. Sa grand-mère lui demande, presque en plaisantant, si elle ne pense pas à se marier :

MADELEINE. — Mais il ne s'agit pas de se marier pour se marier; il faut pouvoir choisir.

Mme JADAIN. — Je suis bien tranquille : jolie comme tu l'es, avec la dot que tu auras, tu pourras choisir.

MADELEINE. — Oh! la dot, ne parlons pas de ça..., et puis, pour une femme, l'essentiel, ce n'est pas qu'elle soit jolie, jolie; mais qu'il se dégage d'elle un pouvoir de plaire..., comme maman, par exemple. Il est incontestable que maman, en outre qu'elle est jolie, elle, exerce sur tout le monde une grande séduction... Ce pouvoir de plaire vous donne le droit de choisir et, avec ce pouvoir-là et de la volonté, l'homme que l'on a choisi doit vous aimer. D'abord, je veux connaître celui que j'épouserai.

Mme JADAIN. — Comment, le connaître? Tu le connaîtras forcément.

MADELEINE. — Oui, mais je ne veux pas l'avoir rencontré dans un bal, et me marier par présentation ; un mariage de convenance, quelle horreur! Là-dessus, j'ai mes idées... Et puis, surtout, je veux épouser quelqu'un qui soit quelqu'un... Je ne tiens pas non plus à un homme très jeune... On est bien avancé si l'on est assorti sous le rapport de l'âge et que l'on s'ennuie ensemble. Une telle chose n'est pas à craindre avec un homme supérieur, tandis qu'un imbécile est toujours vieux.

Mme JADAIN. — Est-ce que, par hasard, tu aurais déjà quelqu'un en vue?

MADELEINE (*qui rougit subitement*). — Ah! ma foi non!

Mme JADAIN. — Tu es devenue toute rouge.

MADELEINE. — Pas du tout, c'est toi qui vois rouge... J'ai le sang à la tête, il fait très chaud ici. Et puis, c'est ridicule, c'est stupide... Je m'en vais dans ma chambre, parce qu'il n'y a pas moyen de causer sérieusement avec toi. Je croyais que nous étions entre femmes ; je me suis trompée, voilà tout[1].

[1] *L'Autre danger*, act. II, sc. III.

Quelques instants après, Madeleine a une conversation avec Freydières. Elle lui raconte, très bavarde, toutes sortes de choses; et, sans s'en douter, lui laisse deviner qu'elle l'aime. « ... Vous n'avez été absent que huit jours, et il me semble qu'il y a plus longtemps que vous êtes parti. C'est étonnant comme votre absence cause un vide ici. Je suis tellement habituée à vous voir, à causer avec vous. Alors, vous me manquez... » Elle annonce qu'à partir du 1er janvier, elle va écrire son journal. « Alors, dit Freydières, railleur, vous avez décidé qu'à partir du 1er janvier de cette année, vous penseriez, vous sentiriez? — Oui, dit Madeleine, j'ai des sensations nouvelles..., des pensées sérieuses, graves même... Je n'envisage plus la vie comme avant... Il ne faut pas sourire. Je sais bien que vous me considérez toujours comme une petite fille... Si, si, vous me traitez toujours en backfisch... C'est un mot allemand qui signifie poisson frit, et c'est par ce mot-là qu'on désigne, en Allemagne, les jeunes filles dans l'âge ingrat, ou si vous aimez mieux dans l'âge bête... Je ne suis plus cette personne-là, je peux entendre des choses graves[1]. »

L'entretien avec Freydières recommence, plus significatif, cette fois, pendant un bal où Madeleine fait son entrée dans le monde. Là, Madeleine demande des conseils à celui qu'elle aime, et, sans aucune coquetterie (c'est là le charme du rôle), le rend jaloux de ses danseurs. Freydières, qui commence de son côté à aimer Madeleine, s'excuse, et craint de l'avoir fâchée... « Oh! non, mon grand ami, vous ne m'avez pas fâchée; je vous suis reconnaissante, au contraire : vous ne m'aviez jamais parlé ainsi... Donnez-moi toujours cette preuve... d'affection, voulez-vous?[2] » Je voudrais pouvoir citer toute la scène, où le caractère de Madeleine se développe avec sincérité, avec force; on sent, dans ce cœur naïf et haut placé, une nature foncièrement honnête : et l'auteur l'a faite ainsi pour lui rendre plus sensible le coup qui doit la frapper. Au dernier acte, relevant de maladie, elle a avoué à sa mère son amour pour Freydières, et les voici de nouveau en présence, dans une scène brève et pathétique, qui rend vraisemblable le singulier dénouement de la pièce... Qu'il me suffise de renvoyer au texte, et de répéter que je loue, en Madeleine, la clarté et la droiture des sentiments, la raison déjà mûre dans une âme très naïve, le cœur pur et loyal. C'est, dans un drame des plus risqués et dont la conclusion est révoltante, une délicieuse apparition de vraie jeune fille. L'auteur devait, au prix d'un désespoir momentané, lui épargner l'éternelle douleur d'épouser ce misérable Freydières!

[1] *L'Autre danger*, acte II, sc. x.
[2] *Ibid.*, acte III, sc. IX.

IV

Enfin, ne trouvons-nous pas, dans la comédie contemporaine, la jeune fille *déclassée*, — celle qui cherche à sortir de sa condition, et qui reçoit le châtiment de son orgueil?

C'est le cas de faire observer ceci : à savoir que le *féminisme* n'a vraiment droit de cité au théâtre que sous un seul de ses aspects, les revendications de la femme contre la législation matrimoniale. *La loi de l'homme*, par exemple, est le type absolu, et pour ainsi dire le *canon* de toutes les pièces féministes; à moins qu'on ne veuille en trouver un autre dans la *Denise* de Dumas fils. Mais l'émancipation de la jeune fille par le travail, son indépendance en dehors de l'amour, une existence digne, et résignée, et douce, et bienfaisante, remplie seulement par la piété filiale, par le dévouement à une mission de charité chrétienne, par la recherche désintéressée d'un idéal quelconque, voilà ce que, paraît-il, nos spectateurs contemporains ne pourraient admettre. J'en juge par les pièces à succès, où les jeunes filles et les femmes n'ont d'*héroïsme* que pour revendiquer leurs droits civiques et naturels. On le comprendra mieux dans la seconde partie de cette étude. Dès maintenant, remarquons que, parmi tant de réhabilitations tentées au théâtre, la *vieille fille* n'a pas encore trouvé son chevalier; la vieille fille est nécessairement méchante, médisante, hypocrite, etc... De même, la jeune fille pauvre, qui veut par le travail s'élever au-dessus de son état, nous est toujours représentée comme une déclassée. Et, à moins qu'il ne lui arrive d'épouser un duc, comme Catherine, la maîtresse de piano est fatalement destinée à quelque humiliation ou à quelque honte. C'est là un des points par lesquels la comédie française se distingue absolument du drame allemand ou norvégien. Cherchez dans Ibsen : *Hedda Gabler* nous offre le type charmant de la tante Julie, vieille fille intelligente et bonne; *Solness le constructeur*, une jeune fille très indépendante et très pure, chez qui l'admiration remplace l'amour, Hilde Wangel, etc. Mais en France, depuis Molière, il est convenu, ce qui d'ailleurs est très juste en soi, que la jeune fille n'a pas d'autre but à atteindre que le mariage, sauf à démontrer, bien entendu, quand elle est mal mariée, que son ménage est un enfer.

M. Brieux, dans sa *Blanchette*, s'élève contre la folie du *brevet supérieur*, folie qui provient bien plus assurément de l'ambition mesquine des parents que de la jeune fille elle-même. Aussi, ne puis-je lire ou voir jouer cette pièce sans éprouver une vive irritation contre les personnages qu'on voudrait me rendre sympa-

thiques, et une grande pitié pour la pauvre Blanchette qui est, après tout, une victime.

Je pleure, hélas! sur ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par Judith.

Si l'on nous montrait, au théâtre, une jeune fille de quinze à seize ans, gardeuse d'oies ou bonne d'enfants, et qui, de propos délibéré, abandonne son humble et heureuse condition pour devenir une déclassée, un pareil sujet serait bien naïf, sans doute, et presque impossible; mais, du moins, cette jeune fille nous apparaîtrait comme responsable, et nous serions du côté des humbles parents qui la sermonnent, qui la chassent, et qui consentent enfin à lui pardonner. Mais quand je vois, au premier acte de *Blanchette*, cet imbécile de cabaretier qui fait la roue comme un dindon parce que sa fille est *brevetée;* qui se pâme devant ses dessins qu'on ne peut distinguer du modèle; qui est fier de ce que son Elise fréquente la jeune fille du château voisin, Lucie Galoux, son amie de pension; qui refuse la main de Blanchette à « un ouvrier » (oh! ces *ouvriers*, se méprisent-ils assez entre eux!), et qui, ensuite, s'emporte contre la pauvre enfant parce qu'elle a refusé de servir du café au cantonnier, et lui ordonne de mettre un tablier, et de « laver par terre », etc., tout cela me paraît d'une incohérence suprême. Je trouve cet homme insupportable et idiot. Sa fille, à l'acte II, lui répond des insolences; elle a tort, parce que cet imbécile est son père; mais elle a raison parce que c'est lui qui l'a rendue malheureuse, et qu'elle est, elle, logique avec l'éducation qu'on lui a donnée. Rien de pénible comme ces disputes où les enfants révoltés ont à la fois tort et raison. Au dénouement, Blanchette épouse « l'ouvrier » dont son père n'avait pas voulu : nous pouvons prévoir que le ménage ne sera pas heureux, car l'incompatibilité des caractères ne tardera pas à éclater. Et si M. Brieux nous objecte qu'il avait d'abord écrit un autre dénouement pessimiste, où Blanchette tombait au dernier degré du « déclassement », nous répondrons que c'était une autre exagération. Bref, c'est une pièce où manque trop l'*unité de sympathie*, ce qui en rend la moralité très confuse. Mieux valait traiter ce pénible sujet à la façon d'un vaudeville, comme l'ont fait Meilhac et Halévy dans *Brevet supérieur*. La spécialité de M. Brieux semble consister justement à faire des drames sérieux avec les pochades spirituelles de ses devanciers, et nous avons vu plus haut que *les Trois Filles de M. Dupont* n'étaient guère que *la Poudre aux yeux*. Mais quelle *poudre!*

D'ailleurs, pour élever un peu la question, n'est-on pas frappé

de voir que le théâtre contemporain semble détourner systématiquement la jeune fille de tout effort libérateur et de tout affranchissement par le travail. Je cherche, sans le trouver, le type de l'institutrice diligente et honnête, qui, sans arrière-pensée de mariage avantageux ou sans perpétuelles révoltes contre sa destinée, exerce simplement son estimable métier. La conclusion de toutes les pièces françaises où apparaît le *brevet supérieur* est que la jeune fille qui n'a aucune dot n'a d'autre ressource que de se croiser les bras et d'accuser la société; qu'elle ne cherche pas à travailler, elle serait partout rebutée, humiliée, ou recevrait de pires affronts. Et l'on peut juger par là de l'état du *féminisme* dans l'esprit du public! Ce n'est pas très encourageant pour les pauvres filles ruinées qui préfèrent à un mariage trop disproportionné leur indépendance... Heureusement que la réalité ne répond pas tout à fait aux préjugés des spectateurs. Nous pouvons noter ici que les mœurs sont en avance sur la littérature; observation d'autant plus importante que le contraire arrive plus souvent.

Nous n'avons pas complètement signalé les défauts et les insuffisances d'une psychologie dramatique si délicate; le cas de la jeune fille pauvre, travailleuse et résignée, nous amène à ajouter ceci : nos écrivains ne tiennent aucun compte du sentiment religieux. Parfois ils nous parlent du couvent, comme d'un refuge pour leurs héroïnes blessées par l'amour; mais rien, dans les motifs d'action de ces héroïnes, ne décèle une vie chrétienne.

Au milieu des troubles où ces jeunes âmes sont jetées par une passion naissante, jamais nous ne les voyons interroger leur *conscience religieuse;* au milieu des crises provoquées par une résistance paternelle, par une trahison, par une insulte, jamais nous ne les entendons invoquer les préceptes de l'Eglise, ni même les commandements de Dieu. Ce *caractère négatif* fausse essentiellement la plupart des jeunes filles qu'on nous présente sur le théâtre. De fait, la religion occupe une place large et essentielle dans un cœur féminin; de fait, c'est le plus souvent par un recours à la religion qu'une jeune fille échappe aux dangers de la passion; de fait, c'est dans la religion que la jeune fille non mariée trouve les consolations de la paix intérieure. En supprimant, systématiquement, tout motif et tout scrupule religieux chez leurs héroïnes, les écrivains dramatiques se condamnent à des incohérences, à des obscurités, à des impossibilités. Certes! ce n'est pas que je demande à entendre sur la scène des confessions et des entretiens de casuistique! Mais quand j'écoute les Thouvenin et les docteur Richon, plaidant d'admirables causes, — celle de la vie sérieuse chez un jeune homme, celle des devoirs maternels, — je ne puis m'em-

pêcher de sourire devant cet échafaudage de preuves *laïques*, d'arguments *positivistes*, d'appels à la dignité de l'être humain... que sais-je? Que de peine pour démarquer deux ou trois préceptes essentiels du christianisme! Comme si tout cela n'était pas dans le catéchisme! Comme si le premier venu, parmi les jeunes gens chrétiennement élevés (et ils forment la majorité, en somme), ne savait, sauf à y manquer, quelle est, en matière de *mœurs*, la morale de l'Eglise! Comme si toutes les femmes chrétiennes ne connaissaient les préceptes qui règlent les devoirs de l'épouse et de la mère! Alors, à quoi bon ces grands mots, et ces ahurissements, et ces admirations?... Je n'insiste pas; mais je crois donner ici un des arguments les plus probants de ma thèse : « Cette psychologie féminine est conventionnelle; donc elle n'explique pas les actes, et les actes ne la créent pas non plus. »

Quelle différence encore avec le théâtre étranger! Comme chez Ibsen la *raison religieuse* est vivace et absorbante! Lisez *Romersholm* ou *Brand*, pour voir avec quelle pénétration le dramaturge norvégien attribue soit à la présence, soit à l'altération, soit à l'absence du sentiment religieux, les *motifs* de ses personnages...

V

Sans analyser, évidemment, tous les types de jeunes filles du théâtre contemporain, j'ai cherché à en choisir quelques-uns qui me paraissent significatifs et essentiels, depuis l'ingénue jusqu'à la déclassée. Il y en a de charmantes, assez naturelles, après tout, et chez qui l'on peut retrouver quelque chose de nos sœurs et de nos filles. Mais, le plus souvent, — c'est la conclusion qui s'impose, — ce sont là des personnages d'*intrigue*, vrais par fragments, donc plutôt faux, et d'après lesquels nous aurions tort de juger, ainsi que le font nos bons voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin, la véritable jeune fille chrétienne et française.

Ch.-M. des Granges.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES DE PRÉSERVATION

ET DE RÉHABILITATION [1]

Après avoir étudié les œuvres de réhabilitation, il nous reste maintenant à passer en revue les sociétés qui veulent atteindre le mal dans ses premiers germes par la préservation et s'efforcent d'éviter à leurs protégés un premier contact avec la justice.

L'une des plus attachantes par son but et par les armes qu'elle essaie d'employer est certainement le *Patronage familial*, 14, place Dauphine, que le juge d'instruction, M. Louis Albanel, préside avec tant d'autorité.

Le *Patronage familial* est né du rapprochement de deux chiffres : le premier, représente l'augmentation de la criminalité des mineurs de seize à vingt et un ans depuis un quart de siècle : cette augmentation est d'un tiers. Le second n'est que la proportion des mineurs de seize ans traduits en justice et rendus à leur famille après ordonnance de non-lieu ou acquittement. Cette proportion est des six septièmes.

Sans nier qu'il y ait des familles indignes de se charger de l'éducation de leurs enfants, M. Albanel estime qu'un grand nombre, à condition d'être dirigés par des hommes expérimentés, peuvent y arriver.

Si les parents ne s'occupent pas assez de leurs enfants, la faute en est surtout au milieu social. La présence continuelle du père et de la mère à l'usine, l'augmentation des unions illégitimes, la loi du divorce, l'organisation incomplète du programme de l'école primaire, où l'éducation devrait tenir une large place, telles sont, selon M. Albanel, les causes de la désagrégation de la famille, partant de l'immoralité de l'enfant.

Pour réagir contre ces éléments de destruction, M. Albanel a voulu fonder, dans le *Patronage familial*, une œuvre de tutelle, ayant l'enfant comme but, la famille comme moyen.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1903.

Au bureau de la place Dauphine, un secrétaire reçoit tous les jours les parents qui ont à se plaindre de leurs enfants. Le secrétaire prend note des déclarations des parents, puis procède à une enquête approfondie et fait examiner l'enfant médicalement, afin de savoir s'il n'a aucune tare cérébrale. Alors seulement les parents sont de nouveau convoqués et le secrétaire leur explique ce qu'il croit devoir être tenté dans l'intérêt de l'enfant.

Le but de l'œuvre étant le relèvement de l'enfant dans son propre foyer, on ne conseille son éloignement qu'à la dernière extrémité, et s'il faut avant tout le séparer de camarades dangereux. Dans ce cas, on l'enverra soit à la campagne chez des cultivateurs, soit à l'Ecole de réforme Théophile Roussel, instituée, depuis 1901, à Montesson, par le Conseil général de la Seine.

Mais, la plupart du temps, le Patronage cherchera uniquement à aider les parents, dans la partie de la tâche de surveillance qu'ils ne peuvent accomplir eux-mêmes.

A cet effet, on désigne un tuteur moral, chargé, si l'enfant est à l'école, de se mettre en relations avec l'instituteur, de suivre ses progrès, récompensant ses efforts et punissant ses incartades. Que l'enfant soit arrivé à l'âge de l'apprentissage, le tuteur choisira, d'accord avec le père, le métier qui convient le mieux, visitera le patron. Tous les mois, le Comité central se réunira pour se mettre au courant de la conduite des patronnés et résoudre les cas particulièrement épineux.

Voilà, n'est-il pas vrai, un programme très intéressant. D'où vient qu'il n'a encore amené que des résultats appréciables sans doute, mais insuffisants, étant donné la haute compétence de M. Albanel et de ses fidèles lieutenants, M. G. Bessières, Jacques Bonzon, Adrien Oudin, Paul Lagarde, tous jeunes avocats de cœur et de talent? Que l'on n'exagère pas notre pensée, nous sommes loin de vouloir proclamer la faillite du *Patronage familial*, nous constatons simplement avec regret qu'il n'a pas rendu tout ce que l'on était en droit d'espérer.

Nous croyons en voir la raison. L'immense majorité des parents qui nous occupent ne souhaitent pas le mal de leurs enfants, nous l'admettons sans peine; mais ils sont presque tous d'une négligence qui cotoie bien la culpabilité. Quand ils se trouvent en contact avec le *Patronage familial*, si celui-ci essaie de secouer cette inertie morale, en leur démontrant la grandeur du devoir qui leur incombe en leur promettant aide et soutien, souvent il obtiendra une promesse faite en toute sincérité. Mais, hélas! les rues ouvrières de Paris sont fréquemment, comme l'enfer de la *Divine comédie*, pavées de bonnes intentions. Pendant un temps,

les parents exécutent ce qu'ils ont promis, puis ils se relâchent dans l'indifférence d'antan, découragés qu'un succès immédiat n'ait pas répondu à leurs premiers efforts.

Pour obtenir une victoire véritable, il faudrait tenir en haleine les parents, les voir, les visiter sans cesse, s'introniser le directeur laïque de leur conscience, mais une telle besogne réclame quantité de bonnes volontés. Un homme d'énergie, comme M. Henri Rollet, suffit pour faire marcher le Patronage de l'enfance et de l'adolescence, qui garde ses protégés chez lui, ou les envoie chez des correspondants. M. Albanel, pût-il consacrer tout son temps à cette œuvre de si belle conception, n'arriverait pas à visiter suffisamment la vingtième partie des parents, des instituteurs, des patrons, des enfants qui l'intéressent. Ce dont le *Patronage familial* avait besoin, et il le sait fort bien, puisqu'il l'a mis dans ses statuts, c'est de 80 sections reliées à lui et répandues dans chacun des quartiers, rien qu'à Paris. Par section, un président et plusieurs collaborateurs se chargeraient des familles habitant près de leur domicile réciproque. L'enfant, s'élevant pour ainsi dire sous les yeux de son tuteur, serait alors suffisamment protégé, le *Patronage familial* s'exercerait réellement.

Seulement, il est bien plus aisé d'obtenir des souscriptions que des dévouements. Et voilà pourquoi, en dépit de la grandeur de l'idée, de l'expérience des fondateurs, pour trois sections qui fonctionnent à merveille à Paris, et une autre, croyons-nous, en banlieue, la plupart des autres n'existent que virtuellement.

Il y a deux autres importantes Sociétés de préservation à Paris : la Société générale de protection de l'enfance abandonnée ou coupable et le Patronage des jeunes garçons protestants en danger moral.

Fondée en 1872, la Société générale de protection est une œuvre considérable qui a un budget de 200,000 francs par an. Primitivement, elle recevait un grand nombre d'enfants envoyés par les juges d'instruction ou par la préfecture de la Seine; maintenant, elle craint sans doute des contacts fâcheux pour ses autres pensionnaires, aussi préfère-t-elle s'en tenir aux enfants amenés par leurs parents ou tuteurs. Certes, elle accepte encore les mineurs venant du parquet ou de la préfecture, mais elle ne cherche pas à provoquer leur envoi. La Société envoie la plupart de ses pupilles à la colonie d'Orgeville, dont nous allons parler à l'instant.

Le Patronage des jeunes garçons protestants en danger moral n'a que sept ans d'existence. Il reçoit surtout les enfants amenés par leurs parents ou des personnes charitables. Il possède rue Fessart, 36, un petit dortoir contenant six lits, une salle à manger, un atelier et un jardin.

Les enfants ne font là qu'un très court stage, en attendant les formalités nécessaires, puis ils sont envoyés dans les Cévennes, chez de braves cultivateurs, qui consentent à les recevoir. L'agent général de la Société entreprend chaque année une tournée pour visiter tout ce petit monde. Au 30 juin 1902, le Patronage avait 155 pupilles; sur ce nombre, 6 ne donnaient pas de satisfaction, 17 étaient médiocres, 133 se conduisaient bien.

Mais il nous tarde d'arriver à une œuvre considérable et dont l'ensemble est unique peut-être au monde. Nous voulons parler de la colonie d'Orgeville et de ses filiales, qui méritent bien le titre générique d'Œuvre de la famille Bonjean.

En 1871, le premier président de la Cour de cassation, M. Bonjean, tombait sous les balles de la Commune. Il expirait, en demandant à ses fils de pardonner à ses assassins.

Ceux-ci comprirent la dernière pensée de leur père de la plus noble façon. L'aîné, M. Georges Bonjean, aujourd'hui juge au tribunal de la Seine, se mit, au lendemain de nos luttes fratricides, à recueillir les enfants des communards devenus orphelins. Il en emmena ainsi douze à Orgeville, dans l'Eure, où se trouvait une magnifique propriété appartenant à sa famille. Il installa ces pauvres petits êtres dans une maison qui existe encore et que l'on vénère aujourd'hui, comme le premier berceau d'une œuvre qui depuis s'est considérablement accru.

Car la vraie charité est insatiable. Les âmes généreuses qui y ont goûté une fois ne veulent plus d'autre nourriture, et leur appétit, leur soif de se dévouer vont sans cesse croissants.

Donc, en 1874, M. Georges Bonjean posa, au centre d'un superbe domaine de 250 hectares, les jalons de l'œuvre grandiose à laquelle il a consacré sa fortune et sa vie.

Ce que M. Bonjean voulait, c'était prendre les enfants abandonnés ou dont les parents ne pouvaient rien obtenir, leur donner une éducation morale et professionnelle, et transformer ces futures recrues de la Petite-Roquette et de Fresnes en hommes honnêtes et utiles à leur pays.

M. Bonjean n'a pas voulu séparer son père de l'œuvre qu'il édifiait en mémoire de lui. Le corps du premier président repose aujourd'hui au milieu de la colonie, en une chapelle familiale. Après la démolition de la Grande-Roquette, on a pu y reconstituer la cellule où ce bon Français, ce ferme chrétien, attendit l'heure décisive. Fréquemment, sans doute, le fils pieux vient se retremper à l'ombre du tombeau paternel et y retrouver de nouvelles forces.

La colonie d'Orgeville est divisée en plusieurs quartiers absolu-

ment isolés les uns des autres, de sorte qu'aucune communication n'est possible entre enfants d'âge différents.

D'abord, l'enfant qui arrive est placé dans un quartier dit d'observation, avant de recevoir, suivant les remarques qu'on aura pu faire, l'affectation qui lui convient.

De cinq à onze ans, les pupilles ne sont astreints à aucun travail manuel. Ils consacrent leur temps à l'étude, sous la direction de maîtresses expérimentées : c'est le quartier Saint-Maurice. A onze ans, ils passent dans le quartier Saint-Eugène, où ils resteront jusqu'à leur quatorzième année. Là, la direction est confiée à des maîtres qui continuent leur instruction primaire et commencent leur éducation professionnelle en les employant à des petits travaux de culture et en leur enseignant les principes du jardinage.

Parvenu à quatorze ans l'enfant va à la ferme qui constitue l'école professionnelle proprement dite. Il y sera initié à l'élevage des bestiaux, ainsi qu'aux mystères de la culture la plus perfectionnée. M. Bonjean a, en effet, étudié de très près les questions agricoles et sait tirer merveilleusement parti des terres qui composent le domaine.

M. Bonjean cherche avant tout à faire de ses pupilles des cultivateurs, aussi ne consent-il, que dans des cas tout à fait exceptionnels, à diriger un sujet d'élite vers une autre profession.

Cependant, il existe à la colonie des ateliers, où les enfants peuvent s'occuper, suivant leurs aptitudes, de menuiserie, de charronnage et de mécanique.

Nous avons dit que les quatre sections étaient indépendantes les unes les autres. Cette séparation est rigoureuse : il y a quatre dortoirs, quatre réfectoires, quatre salles d'études, quatre cours de récréation. Les enfants de chaque quartier sont même habillés de couleurs différentes; de cette façon, aucun intrus ne peut se faufiler parmi les pupilles d'une autre section que la sienne.

Tout est admirablement compris à Orgeville, pour que, sans luxe inutile, l'enfant rencontre l'hygiène et le confortable les plus parfaits. Les infirmeries (il y en a trois), l'une pour les teigneux, la seconde, pour les indispositions légères, la dernière pour les cas graves, sont de véritables modèles du genre. Pour éviter des accidents, le mobilier scolaire ne comporte que des angles arrondis, ne présentant aucune arête vive.

Veut-on un détail qui montrera jusqu'à quel point est poussée la sollicitude à l'égard des pensionnaires d'Orgeville? Il existe dans la colonie une cave fort spacieuse qui a été revêtue de murs étanches, et où il fait une douce température. Quand les enfants rentrent de la promenade un peu échauffés, on les fait descendre

quelques minutes dans cette cave, de peur qu'ils ne se refroidissent trop brusquement à l'air libre.

A l'établissement est attaché un aumônier. Les enfants pour qui les parents l'ont demandé reçoivent l'instruction religieuse jusqu'à la première communion. Passé cet acte, on ne les oblige plus qu'à la prière du matin et du soir et à la messe du dimanche. La pratique des sacrements est facultative. M. Bonjean veut même ignorer ceux qui les fréquentent, et quand on le questionne à ce sujet : « Je ne tiens pas à faire des hypocrites », répond-il.

Pour des raisons déjà expliquées, M. Bonjean ne reçoit que des catholiques; une fois, cependant, on lui amena un petit israélite, M. Bonjean écrivit de suite au grand rabbin de Paris pour demander des livres de religion juive et pouvoir instruire sa nouvelle recrue.

Il n'y a pas plus de clôture à Orgeville qu'à Sainte-Foix, aussi quelquefois des pupilles se sauvent-ils. Le plus souvent, leur costume, bien connu dans la contrée, les trahit et on les ramène.

M. Bonjean a un fils, jeune avocat, qui a délaissé le barreau pour aider son père, en attendant qu'il soit son continuateur.

La contagion du bien existe, d'ailleurs, dans cette famille. Ce que M. Georges Bonjean fait pour les garçons, sa fille, Mlle Françoise Bonjean, a voulu l'entreprendre pour les bébés et les fillettes. A dix-neuf ans, elle s'est retirée du monde et a ouvert à Poissy un asile dans l'ancienne maison de Meissonnier. On peut amener là tous les abandonnés du premier âge, ils sont bien accueillis. Des jeunes filles qui se sont unies à Mlle Bonjean (l'aînée a vingt-quatre ans), soignent vingt berceaux, ne reculant devant rien, se levant à quatre heures du matin, se partageant les plus basses besognes.

A l'âge de trois ans, les petits garçons quittent Poissy et vont à l'asile Crozatier, à Villepreux, encore une fondation de Mlle Bonjean, où ils resteront en attendant leur cinquième année et leur entrée à Orgeville.

Quant aux filles, on les garde plus longtemps, puis on les envoie, — c'est commencé de cette année, — à Le Plésier, dans l'Indre. Là, elles seront instruites dans les devoirs de la ménagère et de la parfaite fermière; avec le temps, elles deviendront des femmes accomplies, connaissant à fond les travaux des métairies, dignes d'être, par conséquent, les compagnes idéales des ouvriers des champs. Et alors, c'est le rêve de M. Bonjean et de sa fille dévouée, on mariera les agriculteurs d'Orgeville avec les fermières de Le Plésier, et les uns et les autres, doucement unis dans l'amour de la terre, ayant les mêmes souvenirs d'enfance, puisque ce sont les

mêmes protecteurs qui les auront élevés, formeront des familles honnêtes et laborieuses.

Avions-nous raison de dire, en commençant à parler de la colonie d'Orgeville et de ses filiales, qu'il n'existait peut-être pas au monde une œuvre plus complète et de conception plus admirable?

Seulement, il y a une ombre au tableau. M. Bonjean nous l'a confiée, et il nous pardonnera de la révéler. Cette œuvre d'Orgeville, que M. Bonjean soutient de ses propres ressources, pour laquelle, par une sublime pudeur, il n'a jamais voulu, en raison de l'idée qui avait présidé à sa naissance, accepter aucune obole étrangère, ne rend pas ce qu'elle pourrait donner!

Qu'ils soient envoyés à Orgeville par leurs parents comme vicieux, ou par l'Assistance publique comme difficiles, les pupilles n'y restent pas assez de temps. Au bout de six mois, deux ans au maximum, les parents ou l'Assistance, constatant que l'enfant s'est amélioré, que l'éducation saine et fortifiante de la colonie a produit de l'effet, se hâtent de le reprendre. De sorte que, à quelques exceptions près, M. Bonjean n'accomplit que des commencements de sauvetage. En dix ans, trois mille enfants lui passent par les mains. Chacun garde, plus ou moins profonde, l'empreinte de son séjour à Orgeville, mais il vaudrait bien mieux qu'il n'ait compté, dans ce même laps de temps, que cinq cents pupilles et que tous aient traversé le cycle des quatre sections. Pour M. Bonjean et ses collaborateurs, le mal serait moins grand; pour les patronnés, le bien serait plus intense!

N'y aurait-il pas moyen de remédier à cet état de choses, de faire rendre à cet organisme de premier ordre tout ce qu'on est en droit d'en attendre? Le Parquet ne pourrait-il pas envoyer à Orgeville des enfants arrêtés en simple état de vagabondage? L'Assistance publique surtout, qui dépense des sommes formidables pour l'entretien d'établissements spéciaux, comme l'école des filles d'Izeure, l'école maritime de Port-Hallen, l'école d'horticulture de Villepreux, ne pourrait-elle pas confier, à titre d'essai, à la colonie, et moyennant une très modique allocation, une cinquantaine d'enfants, en les y laissant jusqu'à leur majorité? Il nous semble que la cinquième commission du Conseil municipal de Paris, spécialiste en ces matières d'assistance, et son distingué président, M. Ambroise Rendu, pourraient avec avantage en faire l'expérience. Sociologues et philanthropes bataillent ferme, en ce moment, pour savoir si le placement individuel est supérieur au placement par groupes, et *vice versa*. La cinquième commission aurait là l'occasion de comparer dans la pratique ces deux modes de placement.

Elle use du placement individuel avec 40,000 enfants; que risquerait-elle à tenter, dans une colonie excellente, le placement par groupe?

D'une façon générale, d'ailleurs, nous croyons que l'Assistance publique gagnerait à confier une partie de ses pupilles aux œuvres privées. Suivant leur progrès, leur développement physique et moral, elle pourrait comparer les méthodes de chacune et faire des observations à son profit.

Ne serait-il pas, d'autre part, équitable que l'Assistance contribuât aux dépenses des enfants envoyés dans les œuvres par les tribunaux ou les juges d'instruction? Si ces œuvres n'existaient pas, c'est l'administration de l'avenue Victoria qui devrait les recueillir; or, on ne lui demande pas de prendre la totalité de la charge, mais seulement une partie. Elle gagnerait donc encore au marché.

L'administration pénitentiaire a compris cela, en allouant une somme de 0 fr. 70 par tête et par jour, au patronage de la rue de Mézières, pour les jeunes libérés conditionnels qu'il reçoit.

Dans notre pays, les pouvoirs publics n'ont jamais su se servir de la charité privée. Bien au contraire, il semble, depuis quelque temps, que, par des lois répétées, on veuille rendre son fonctionnement malaisé. En dehors des questions de principe, ce sont là des manœuvres maladroites. Il faudrait résolument prendre la voie contraire, soutenir et aider l'initiative privée en matière de bienfaisance : l'Etat, les communes, les contribuables et les malheureux ne pourraient qu'y gagner. Voilà une vérité qu'on ne répétera jamais trop!

Actuellement, un projet de loi concernant l'éducation des pupilles de l'Assistance difficiles ou vicieux est soumis à la Chambre. D'après ce projet, l'Assistance pourra, avec l'assentiment des tribunaux civils, remettre les enfants difficiles à l'administration pénitentiaire; quant aux enfants vicieux, chaque département devra, à leur usage, établir une école de préservation, à moins qu'il ne préfère traiter avec des établissements privés, autorisés et surveillés par le ministre de l'intérieur.

Le conseil général de la Seine a devancé le vote de la loi, en créant une école de réforme à Montesson, l'école Théophile Roussel. Cet établissement, ancienne colonie pénitentiaire, est transformé depuis trop peu de temps pour que nous puissions apprécier ses résultats. Il est certain cependant qu'on ne peut que gagner à sélectionner les enfants déjà grands, ayant acquis de mauvaises habitudes ou s'étant rendus coupables d'actes répréhensibles.

Mais il faudrait faire plus et s'occuper des enfants arriérés : idiots et imbéciles, hystériques et épileptiques, déséquilibrés. Avec un traitement médico-pédagogique approprié, un certain nombre d'enfants anormaux pourraient être sauvés. C'est ainsi qu'à la colonie enfantine Lecoq, près Bordeaux, on arrive à améliorer leur état et à en faire des ouvriers, sinon de choix, du moins aptes à gagner leur vie (domestiques de ferme, aides-jardiniers). La question vaut que l'on s'en occupe, car un spécialiste, le docteur Boncour, médecin de l'école Théophile Roussel, estime que, dans les écoles de Paris, les arriérés sont dans la proportion de 3 à 4 pour 100. Sur une population de 310,000 écoliers, cela compte !

Il est une autre question qui intéresse directement les œuvres de préservation : c'est celle de la fréquentation scolaire. Il importe de trouver le moyen de forcer tous les enfants à fréquenter l'école, ce qui, en dépit des lois existantes, n'a pas lieu aujourd'hui. Rien qu'à Paris, on compte 45,000 enfants ne mettant pas les pieds dans une école. Si nous insistons ainsi, ce n'est pas que nous croyions à la vertu moralisatrice du *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu* et des principes de l'arithmétique ; mais quand l'enfant n'est pas à l'école, il est dans la rue, il vagabonde. Or, du vagabondage au vol, il n'y a pas loin.

Il existe bien des commissions scolaires, mais elles ne se réunissent pas assez, ou tout au moins agissent mollement. Là où il y aurait cent parents à poursuivre pour infraction à la loi scolaire, c'est tout juste si elles en signalent deux ou trois.

M. Rack, qui était, l'an dernier, procureur général à Rouen, frappé de cette situation, avait donné l'ordre de faire ramasser dans l'étendue du ressort de sa Cour d'appel, par les agents, gendarmes ou gardes-champêtres, tous les enfants âgés de moins de treize ans, vagabondant dans les rues à l'heure des classes. Une première fois, on se contentait de prendre le nom et l'adresse de l'enfant ; la seconde fois, on le gardait et il fallait que ses parents vinssent le chercher. L'enfant était, de plus, signalé à la commission scolaire.

Ce système, qui fonctionne dans toute la Seine-Inférieure, a abaissé considérablement le pourcentage des enfants désertant l'école. Voilà une mesure qui pourrait être aisément généralisée.

D'autre part, on a parlé de l'internat primaire. Les enfants que les parents ne peuvent surveiller seraient logés à l'école, moyennant une légère rétribution, et même gratuitement quand il s'agirait d'indigents. Les partisans de cette innovation font observer que l'on pourrait aménager à peu de frais en dortoirs les combles des écoles ; quant aux repas, les enfants n'ont-ils pas déjà les cantines scolaires?

C'est là une idée intéressante, bien qu'il soit amusant de voir réclamer l'internat primaire, alors que, de tous côtés, on proclame la faillite de l'internat universitaire pour l'enseignement secondaire.

Enfin nous ne voudrions pas terminer cette partie de notre étude, sans proclamer la nécessité, pour toutes les œuvres de préservation et de réhabilitation de l'enfance, de donner, à côté de l'instruction professionnelle, l'éducation religieuse, en dehors, d'ailleurs, de toute idée de propagande confessionnelle. Cette vérité, le congrès de Patronage de la jeunesse ouvrière, tenu à Paris en 1900, sous la présidence de M. Mézières, de l'Académie française, le proclamait hautement, et il n'est pas un de ces hommes de bien, directeurs des œuvres dont nous venons de parler, qui ne la reconnaissent.

« On nous a reproché, s'écriait, dans un récent rapport, M. Carpentier, secrétaire général de la Société de patronage des enfants moralement abandonnés du département du Nord de confier trop souvent à des maisons religieuses les enfants dont les tribunaux nous remettaient la garde.

« Cette pratique se justifie, cependant, par des raisons qui ne peuvent manquer de frapper tout esprit réfléchi, fût-il dégagé de toute attache confessionnelle : ce n'est pas trop, en effet, de tous les freins moraux pour maintenir dans le droit chemin les mineurs dont les premières années ont souvent reçu les plus fâcheux exemples, et qu'une éducation ordinairement déplorable a conduits à de nombreuses variétés de méfaits. Allez donc prêcher la morale indépendante à de précoces voleurs, à des fraudeurs, à d'incorrigibles vagabonds qui ont tous un double trait commun : l'horreur du travail et l'ignorance du tien et du mien. »

M. Carpentier a cent fois raison, et c'est vraiment aux œuvres que nous venons d'étudier que l'on pourrait appliquer le vers de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer!

ŒUVRES DESTINÉES AUX ADULTES

Voici maintenant une œuvre qui tient le milieu entre les œuvres d'enfants et celles d'adultes, puisque prenant ses pupilles en pleine adolescence, elle rend des hommes au pays. C'est de la *Société de protection des engagés volontaires* qu'il s'agit. Aussi bien, par le noble but qu'elle se propose, que par le nombre considérable de jeunes gens sur lesquels elle étend son action, cette société mérite l'attention.

C'est encore un magistrat qui l'a fondée. En 1878, quand M. Félix Voisin, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, quitta les fonctions de préfet de police, il eut l'idée, après avoir vu de si près le Paris de la misère et du vice, de fonder une société qui préservât de ces deux dangers les enfants élevés par l'administration pénitentiaire ou l'Assistance publique, au moment où atteints par la limite d'âge, ils devaient être rendus à la liberté. L'œuvre s'est formée et développée pendant un quart de siècle, M. le conseiller Voisin en restant toujours l'âme et le bon génie.

Qu'il soit pupille de l'Assistance ou détenu dans une maison de correction, l'enfant devenu jeune homme doit voir, à sa majorité, les portes s'ouvrir toutes grandes devant lui. Orphelin, moralement abandonné ou, pis encore, doté d'une famille déplorable, que va-t-il faire de sa liberté, lui qui a été jusqu'ici soumis à une existence réglée en ses moindres détails? Evidemment, il n'est guère en état de supporter un changement de vie aussi radical.

C'est à ce danger qu'a pourvu M. Félix Voisin en ménageant à ces jeunes gens, comme période de transition, une existence aussi méthodique que celle qu'ils quittaient, mais leur offrant néanmoins une certaine dose de liberté. Pour préparer cet enfant d'hier, homme de demain, aux luttes de la vie, il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de le confier à notre armée nationale.

Comme le titre de son œuvre l'indique, M. Voisin n'attend pas d'ailleurs que les vingt ans révolus obligent les jeunes gens à tirer au sort : tous ses efforts portent à les faire engager dès l'âge de dix-huit ans. L'admission dans l'armée constitue ainsi pour eux une faveur accordée aux plus dignes; de plus, partant à dix-huit ans, ils sont libérés à vingt-deux ans de leur dette envers la patrie. Ils peuvent alors, à leur gré, soit rengager, soit rentrer dans la vie civile, auquel cas, s'ils se sont bien conduits au régiment, la Société est toute disposée à les aider dans la recherche d'un emploi.

Une fois le jeune homme engagé, la société ne le quittera plus. Elle remplacera pour lui la famille absente, le recommandera par l'intermédiaire de son correspondant, dès son arrivée au corps, aux officiers dont il va dépendre, le suivra de très près en exigeant de lui une lettre trimestrielle à laquelle il sera toujours répondu. En outre, de véritables tournées d'inspection à travers les villes de garnison permettront aux membres de la Société de rester toujours en communication avec leur protégés. Que le soldat commette une faute, qu'il montre un caractère dangereusement indiscipliné, tout de suite la Société intervient, s'efforçant d'éviter une catastrophe et de ramener l'intéressé à de meilleurs sentiments.

On ne va pas loin avec le sou quotidien octroyé généreusement

par l'Etat à ses défenseurs. La Société ne l'ignore point et faisant office de parents, elle agit comme ils devraient le faire, envoyant à propos, soit au jour de l'an, soit à l'obtention d'un grade, une pièce de 5 francs à son pupille. Elle décerne même des livrets d'honneur aux plus méritants. L'ensemble de ces libéralités monte chaque année à près de 20,000 francs.

Chacun d'eux a au siège de l'œuvre un dossier en règle, contenant toutes les notes et observations utiles. Citons à titre de document un dossier pris au hasard, celui de D..., mineur condamné, caporal au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

« Décembre 1900. — Est secrétaire du commandant de bataillon. L'emploi qu'il occupe et son maintien dans ce poste de confiance, prouvent qu'il donne toute satisfaction au commandant.

« Mai 1901. — Continue à bien se conduire.

« Octobre 1901. — Donne toute satisfaction, tant sous le rapport de la conduite et de la tenue, que par la manière de servir.

« Avril 1902. — Est employé au bureau du commandant d'armes comme secrétaire de la place. Remplit ses fonctions avec zèle et dévouement.

« Novembre 1902. — A été libéré le 31 octobre dernier. M'a toujours donné satisfaction et c'est avec plaisir que je l'aurais vu rester dans le métier militaire, où bien certainement, il aurait réussi.

« Un certificat de bonne conduite, blanc de punitions. »

D..., l'ancien mineur condamné, est évidemment sauvé, que serait-il devenu si l'on ne s'était pas occupé de lui?

L'organisation de l'œuvre est si bien comprise, que l'Assistance publique a pris l'habitude de lui confier, au moment de leur engagement, tous ses pupilles. L'exemple a été suivi par la plupart des Sociétés de patronage de Paris ou de province, de sorte qu'à l'heure actuelle, M. Voisin est le général pacifique d'une armée de 3,300 hommes, en activité de service : l'effectif de deux régiments en temps de paix!

Selon leur origine, ces jeunes gens se divisent en quatre catégories : les détenus (714 dont 131 gradés), les enfants assistés (1,177 dont 246 gradés), les moralement abandonnés (748 dont 145 gradés), les mineurs condamnés (661 dont 56 gradés).

Parmi ces gradés, il se rencontre des adjudants, des sous-chefs de musique, des sergents-majors et des maréchaux de logis chefs. Il y a même dans l'armée plus d'un officier sorti de Saint-Maixent qui est un ancien patronné de M. Voisin.

La société s'efforce de développer chez les jeunes soldats le goût de l'économie. Beaucoup, à leur entrée au régiment, possèdent, en effet, quelque argent. Tous les pupilles de l'Assistance de par le

produit de leur travail chez les patrons où ils étaient placés ont des sommes allant de 400 à 1,000 francs, la moyenne oscillant entre 5 et 700 francs, les détenus ont eux aussi un pécule provenant de leur travail en prison ou dans les colonies pénitentiaires, enfin certains ont fait de petits héritages. Pour ces diverses raisons, les trois quarts des patronnés de la Société de protection possèdent un livret de caisse d'épargne.

Afin d'éviter toute tentation de dépense, la moitié de ces petits capitalistes confient leurs livrets à la société. Elle en avait 1,480 en 1902, représentant une valeur totale de 173,270 francs. Bien loin d'y toucher, certains trouvent moyen, pendant leur séjour à l'armée de les grossir par des primes de rengagement, des payes de campagne, et l'un d'eux a ainsi atteint le chiffre de 8,000 francs.

La Société s'inquiète tout particulièrement de ses pupilles les plus éprouvés : ceux qui ont subi des condamnations; elles s'efforce de les rendre à la société lavés de toute flétrissure. L'an dernier, 29 de ceux-ci ont pu, par ses soins, obtenir la réhabilitation, 13 autres ont su se rendre dignes de passer des bataillons d'Afrique dans les régiments de ligne.

M. Voisin se montre d'ailleurs un président très ferme et sa bonté proverbiale ne dégénère jamais en sensiblerie. Tant que l'enfant montre de la bonne volonté, on le soutient, mais si sa mauvaise conduite est persistante, on le raye impitoyablement.

Déjà plusieurs fois, nous avons eu l'occasion d'indiquer combien la philanthropie privée coûtait moins cher que la philanthropie officielle et qu'il était de l'intérêt de l'Etat et des communes de soutenir et de subventionner la première. La Société des engagements volontaires nous fournit un nouvel argument.

Chaque année, la société envoie plus de 40,000 lettres à ses correspondants, ou à ses pupilles, soit, en déduisant les fêtes légales et les dimanches, 133 lettres par jour. Or, dans les dépenses de la Société, il n'entre en ligne de compte que les *timbres*. Le papier à lettre et la rédaction restent à la charge de ceux qui veulent bien assumer cet incessant labeur!

Se doute-t-on de ce que coûterait un tel service dans une administration? Ce ne sont pas de vulgaires scribes qui pourraient rédiger ces lettres; des conseils qu'elles contiennent dépend souvent l'avenir moral des pupilles. Avec les tournées d'inspection, c'est là la cheville ouvrière de l'œuvre. Aussi n'est-il pas exagéré de prétendre que ces 40,000 lettres qui, avec le timbre de retour, sont inscrites au chapitre dépenses pour 9,960 francs, ne pourraient pas être établies par une administration à moins de 40,000 francs. Et encore, comment des employés, même très consciencieux, assu-

reraient-ils le service avec la perfection de ceux qui s'en chargent uniquement par dévouement?

Une fois de plus, il faut avec regret nous restreindre, car nous aurions plaisir à montrer l'efficacité de l'action de cette société et combien de ces enfants qui, non soutenus deviendraient des piliers de prison, ont en eux-mêmes des trésors de délicatesse qui ne demandent qu'à être mis en valeur. Signalons simplement deux faits récents.

H..., un caporal, pupille de la société, voit dans son escouade un soldat dont la famille est plongée dans un complet dénuement. Il écrit à M. Voisin pour le prier de reporter sur cet infortuné les petites gratifications qu'il a coutume de lui envoyer.

R... est un enfant moralement abandonné, il apprend que son père est dans une complète misère. Aussitôt, oubliant les torts très réels que ce dernier a envers lui, il demande que la société envoie à ce père dénaturé, les petites sommes qui lui sont destinées.

Tels sont les résultats produits par l'œuvre, aussi n'est-il pas étonnant que la Cour de cassation, 28 Cours d'appel, 26 tribunaux de commerce et 85 tribunaux correctionnels, lui accordent une subvention annuelle!

Si nous abordons maintenant les œuvres de réhabilitation, une question de principe se pose immédiatement : les adultes ayant commis un délit peuvent-ils être amendés? Une large controverse s'est élevée à ce sujet, entre les spécialistes, à la suite d'un cri d'alarme poussé par M. Cuche, professeur de droit à la Faculté de Grenoble et secrétaire général de la Société dauphinoise de patronage des libérés. Après quatre années d'efforts constants et infructueux, M. Cuche, s'est montré sceptique et décourageant pour le patronage des adultes, réservant toute sa foi et sa ferveur pour le patronage de l'enfance.

Il est évident qu'il y a beaucoup plus de chances d'agir efficacement sur un mineur de douze à quatorze ans, que sur un homme formé au moral et au physique. Et cependant, il se rencontre encore fréquemment des individus ayant commis une faute accidentelle et chez lesquels on peut, en éveillant le remords, provoquer des regrets et des efforts sincères. Bien mieux, on cite des exemples de récidivistes, s'amendant tout à coup et modifiant radicalement leur existence. Que la proportion de ces conversions soit moins forte, nous l'accordons sans peine; là où l'on sauve cinquante enfants, vingt-cinq adultes seulement seront rénovés; mais, si la tâche est plus ingrate, elle ne sera pas pour cela inutile. Et puis, ce n'est pas tout de vouloir remettre les libérés dans la bonne voie, il faut encore avoir la manière.

Or, à Grenoble, on se contentait de les convoquer à leur sortie de prison, chez le secrétaire général de la Société. On leur remettait un peu d'argent, quelques bons de fourneau, ou bien, on leur délivrait un billet de chemin de fer pour un centre industriel. « Ces petits voyages, dit M. Cuche, offraient tellement d'attraits pour les libérés que notre société en était arrivée à inaugurer, sans le vouloir, dans nos pays de montagne, un véritable tourisme pénitentiaire. »

Rien d'étonnant qu'un pareil système n'ait pas donné de bons fruits. Avec M. Georges Vidal, professeur à la Faculté de droit de Toulouse et secrétaire d'une importante Société de patronage des adultes libérés, nous croyons qu'un asile est un élément indispensable d'un patronage sérieux. Les libérés y sont logés et soumis à un travail qui est la condition du séjour et constitue à la fois un moyen de sélection et de moralisation.

« Nous n'avons qu'à nous louer, écrivait M. Georges Vidal dans le dernier rapport de son œuvre, du système que nous pratiquons : l'hospitalisation dans l'asile à durée indéterminée, pour ceux qui se montrent dignes de notre protection, est le système qui produit le plus sûrement l'amélioration morale et le reclassement social de ceux que nous avons eu le temps d'étudier, de diriger, souvent même de transformer. »

Et M. Vidal, dans un tableau suggestif, montre la décroissance constante du nombre des vagabonds poursuivis et des pensionnaires de l'Asile de nuit, à Toulouse, à mesure que la Société de patronage prend de l'importance.

Années.	Vagabonds poursuivis.	Passagers de l'Asile de nuit.	Patronnés et assistés.
1896	97	5,330	161
1897	90	4,895	167
1898	73	5,440	137
1899	41	4,591	212
1900	22	4,193	269
1901	27	4,435	363
1902	23	4,465	338

Cette statistique si consolante se rencontre dans bien d'autres endroits. Dans une contrée tout opposée, à Dreux, la Société de patronage des prisonniers libérés établit, depuis sa création, une statistique encore plus symptomatique.

Années.	Passagers de l'Asile de nuit.	Vagabonds poursuivis.	Vagabonds obtenant des non-lieu.
1898	5,000	72	20
1899	4,483	52	16
1900	3,339	32	13
1901	3,304	26	11
1902	2,686	24	11

Nous pourrions multiplier les exemples, mais ceux-ci nous permettent déjà d'affirmer que si les patronages d'enfants donnent des résultats plus nombreux et plus faciles, les patronages d'adultes n'en ont pas moins leur raison d'être !

Parmi les œuvres de réhabilitation intéressantes, il convient de citer *la Société générale pour le Patronage des libérés*, fondée par M. de Lamarque, ancien chef de bureau de l'administration pénitentiaire et qui fut reconnue d'utilité publique en 1875. Son président actuel est M. le sénateur Bérenger.

La Société générale reçoit tous les libérés à son bureau central, 174, rue de l'Université; de là, elle envoie les femmes à son asile de la rue de Lourmel et les hommes à celui de la rue des Cévennes. Moyennant un travail raisonnable on leur accorde la nourriture, le logement et une petite gratification. Pour les femmes, il y a un atelier de brochage, pour les hommes un atelier de ligots.

La Société est admirablement administrée, son bureau, profitant chaque jour de l'expérience acquise pour amoindrir les frais généraux et accroître ainsi le nombre des patronnés. Grâce à cette sage prévoyance, avec 3,795 patronnés, les dépenses avaient subi en 1902 une diminution de 2,130 francs sur l'époque où les asiles n'en contenaient que 1,800.

On n'accueille les libérés que pour une durée déterminée; s'ils se conduisent bien, on leur permet de prolonger leur séjour en attendant qu'une solution intervienne en leur faveur.

Ces solutions sont de plusieurs sortes. Tantôt la société fait entrer à l'hôpital ceux qui sont malades, tantôt elle fait contracter des engagements militaires, tantôt encore elle procure des emplois. Etant donné l'énorme quantité des libérés qui proviennent des départements : 2,313 en 1902, contre 1,111 nés dans le département de la Seine, elle s'efforce de les rapatrier et de les réconcilier si possible avec leurs familles, ce qui n'est pas toujours commode. Il faut compter aussi avec les libérés, renvoyés pour fautes disciplinaires, ou ceux qui disparaissent sans motifs, sans doute pour reprendre leurs anciennes habitudes. La proportion des patronages utiles varie entre 42 et 50 pour 100.

Plusieurs condamnés s'adressent à la Société pour obtenir la libération conditionnelle. Celle-ci s'informe de la moralité du sujet et fait, s'il y a lieu, les démarches nécessaires. Sur 148 requêtes de ce genre formulées pendant son dernier exercice, elle en a rejeté 86 et en a fait admettre 36. Tous ces libérés conditionnels ont trouvé du travail par ses soins.

Ne quittons pas la Société générale sans narrer une anecdote, qui montre une fois de plus qu'il se rencontre parmi eux des natures capables de mouvements généreux. Récemment, le directeur de l'asile de la rue des Cévennes, M. Lasenne, fut l'objet de menaces de mort de la part d'un individu qui ne trouvait pas son travail suffisamment rémunéré. Le soir venu, ce misérable attendait M. Lasenne à la sortie de l'atelier et s'élançait sur lui un couteau à la main. Mais, au même moment, un autre patronné se plaçait devant le directeur de l'asile et recevait le coup destiné à M. Lasenne. Un homme capable d'un tel acte de courage et de reconnaissance ne mérite-t-il pas d'être amendé ?

La *Société du Patronage des libérés protestants* s'occupe exclusivement de ses coreligionnaires. Elle les visite en prison, s'efforce d'éveiller en eux de bons sentiments, tâche, à leur libération, soit de les rapatrier, soit de leur procurer du travail.

A la dernière assemblée de la Société, M. le pasteur Robin, qui en est le secrétaire général, émettait une idée intéressante. En Angleterre, les sociétés de réhabilitation ont un agent commun qui attend les libérés à la sortie de la prison et les mène directement au Patronage qui leur convient le mieux. Le pasteur Robin désirerait créer une entente entre toutes les œuvres de Paris, pour qu'elles possèdent un agent chargé d'une mission analogue.

Ceci rendrait de précieux services. Combien de détenus prennent de bonnes résolutions, pour les voir s'évanouir dès leur libération, par suite d'une rencontre fortuite, d'un arrêt au cabaret ! Généralement, d'ailleurs, rôdent à la porte des prisons des gens de mauvaise mine, attendant les *camarades*. L'agent des Sociétés ferait contre-poids par sa présence et son intervention.

La *Société centrale de Patronage pour les libérés*, dont le sénateur Decrais, ancien ministre est le président, n'a pas d'asile. Elle pratique le patronage individuel et recrute sa clientèle au moyen de visites dans les prisons. Elle entretient aussi des rapports suivis avec les Sociétés de province, surtout en vue du patronage des détenus proposés pour la libération conditionnelle. La chose lui est d'autant plus facile que son propre secrétaire, M. Léonce de Lernac, est en même temps secrétaire de la Commission de la Libération conditionnelle, siégeant au Ministère de l'intérieur.

On sait ce qu'est la libération conditionnelle. Le but à atteindre par le châtiment est surtout la réforme du coupable. Si, lors du jugement, les magistrats pouvaient déterminer la dose nécessaire à l'expiation, ils limiteraient la peine au taux indispensable. Eh bien, instruite par l'attitude qu'a prise le condamné pendant les premiers temps de sa détention, l'administration est maîtresse de décider s'il a donné des preuves suffisantes de repentir pour pouvoir, sans danger, être rendu à la société avant l'expiration de sa peine. La libération est donc, en quelque sorte, une prime offerte au détenu repentant et amendé. C'est une mesure gracieuse, absolument révocable, le jour où le condamné par sa mauvaise conduite, ou par infraction aux règles qui lui sont imposées, s'en montre indigne. Dans ce double cas, la révocation fait réintégrer l'individu dans l'établissement pénitentiaire pour toute la durée de la peine non accomplie à l'époque de la libération.

Ainsi comprise, la libération conditionnelle constitue une excellente mesure. Elle ne gracie pas le condamné qui, ne l'oublions pas, est un coupable, elle constitue simplement une récompense à titre d'encouragement, récompense qui ne durera qu'autant qu'il continuera à la mériter. Cette perspective l'aura obligé de faire un effort et lorsque le temps normal de la peine écoulé, il se trouvera libéré définitivement, on peut espérer que le pli de l'honnêteté sera pris et qu'il restera dans la bonne voie. C'est en somme une situation analogue à celle des enfants envoyés en correction et confiés provisoirement à une Société de patronage.

Mais sachant à quelles tentations peut être exposé le condamné, à sa sortie de prison, le Comité de libération conditionnelle n'accorde jamais cette faveur qu'à ceux qui sont réclamés soit par leur famille, quand elle est honorable; soit par un particulier, offrant toute garantie; soit par une Société de patronage. Neuf fois sur dix, c'est ce dernier cas qui se produit.

Ici se pose un grave problème. Quelle attitude l'administration pénitentiaire prendra-t-elle vis-à-vis des libérés conditionnels? Confiante dans le zèle et la sincérité des Sociétés de patronage laissera-t-elle ces dernières libres de les surveiller, comme bon leur semblera, et d'indiquer, s'il y a lieu, les individus indignes de se voir continuer la faveur de la libération conditionnelle? Ou bien, se regardant comptable de ces hommes, vis-à-vis de la société, qui, par l'organe des tribunaux, les a justement frappés, l'administration tiendra-t-elle, tant que la peine ne sera pas réellement terminée, à contrôler elle-même leur conduite?

Nous avons dit assez fréquemment combien nous désirions voir les sociétés privées s'agrandir, aidées du concours et des deniers

des pouvoirs publics, pour n'être pas suspect de partialité, si nous trouvons que c'est à ce second parti que l'administration doit s'arrêter dans l'intérêt commun.

Voulant savoir ce qu'étaient devenus les individus recueillis par des Sociétés de patronage, le Comité de libération conditionnelle chargea M. de Larnac d'enquêter près de trois importantes œuvres de ce genre, pour l'exercice 1901-1902.

Après avoir pris les noms des libérés conditionnels, confiés à ces trois sociétés, M. de Larnac se rendit successivement à Lyon, où les 12 libérés envoyés avaient chacun trouvé un emploi, à Chalon-sur Saône, où sur 48, 2 ne s'étaient pas présentés, enfin à Marseille où sur 67, 14 n'avaient jamais paru à la Société.

Sur 127 condamnés, qui n'avaient dû leur libération qu'à l'intervention d'un patronage, 16 avaient donc pu tranquillement prendre la clef des champs et disparaître, sans que personne pût utilement intervenir.

Et encore M. de Larnac était-il tombé sur des Sociétés chanceuses; nous en savons où la proportion des libérés conditionnels qui ne se montrent jamais est beaucoup plus forte.

A la suite de cette enquête, l'administration a invité les Sociétés de patronage à lui indiquer, dans la huitaine qui suivrait la notification de l'arrêté de mise en libération conditionnelle, si l'individu qui en faisait l'objet s'était ou non présenté au siège de la Société à laquelle il était confié.

Ce n'est pas suffisant. Il faut exiger des Sociétés une lettre mensuelle, comme le demandait, en janvier dernier, M. le Préfet de police, faisant connaître en quelques mots la situation de chacun des libérés conditionnels qui sont sous leur garde. Maintes fois, il arrive que le libéré se présente le premier jour à la Société, puis brusquement, au bout d'un ou deux mois, il ne donne plus signe de vie. Les personnes qui sont à la tête du Patronage devraient prévenir l'administration de cette situation, mais soit faiblesse, soit, il faut tout dire, négligence, parfois elles n'en font rien.

Or la bonté ne doit pas être aveugle, sous peine de devenir néfaste. Autant les individus sincèrement repentants méritent d'être encouragés, autant ceux qui ne jouent qu'une comédie doivent en être punis. Pour que l'administration puisse être avertie des faits et gestes des libérés conditionnels, de façon à pouvoir réprimer leurs moindres écarts, il importe que les Sociétés la tiennent constamment au courant et qu'elle-même de temps à autre vérifie ce qui se passe, au moyen d'inspections.

Actuellement, le libéré conditionnel s'il se voit, pour de justes motifs, retirer cette faveur, n'accomplit que la peine qui lui restait

à purger à sa sortie de prison; ce n'est pas assez. Que risque-t-il alors à ne pas remplir ses engagements? Il faudrait, croyons-nous, le frapper en plus d'une peine disciplinaire.

Nous tiendrons le même langage au sujet du casier judiciaire. Plusieurs Sociétés se plaignent de ce que, dans nombre d'administrations et de maisons de commerce, on réclame le casier judiciaire, ce qui révèle le passé de leurs protégés et leur fait souvent perdre leur place. Que faire à cela? On ne peut empêcher les patrons de se renseigner sur la moralité de leurs employés et de préférer à d'autres, ceux qui n'ont jamais commis aucune faute. D'autant qu'une récente loi a corrigé ce que la production du casier judiciaire pouvait avoir d'excessif, puisque désormais quand il ne s'agit que de délits, le condamné voit, au bout d'un certain temps, le jugement qui le concerne rayé de son casier à condition qu'il n'ait pas récidivé! Si à notre époque, les gens qui sont restés parfaitement honnêtes conservent un avantage sur les autres, il n'y a vraiment là rien que de très normal!

Disons maintenant quelques mots du patronage international dont la Société centrale de patronage des libérés prit, en 1888, l'initiative. Très fréquemment, les condamnés de nationalité étrangère sont, après leur libération, frappés d'arrêtés d'expulsion. La Société a imaginé de se tenir au courant de ces arrêtés et d'en prévenir la Société de patronage du pays de l'intéressé. Ainsi ce dernier saurait où s'adresser à son retour sur la terre natale pour trouver aide et protection.

En ce moment, la Société centrale est en relations constantes avec les Sociétés de patronage belges, suisses et italiennes. Pour les expulsés anglais, elle procède d'autre façon : elle les adresse (au Havre, qui est leur port d'embarquement), à M. Maguire, détective. Celui-ci notifie lui-même leur arrivée aux Sociétés philantropiques d'Angleterre.

La Société de patronage des libérés du département du Nord s'occupe également de patronage international. L'an dernier, elle a rapatrié 1 Argentin, 2 Autrichiens, 5 Allemands et 53 Belges.

Malheureusement, les Sociétés étrangères ne nous accordent pas la réciprocité, comme il le faudrait, à l'égard de nos nationaux. La Société du département du Nord a signalé 67 étrangers, on ne lui a indiqué en retour que 6 Français. Mieux encore, la Société générale qui s'est inquiétée de 83 étrangers ne s'est vu adresser que 5 Français! Le prochain congrès international d'Œuvres de patronage devrait bien s'inquiéter de cette situation.

Nous nous attachons surtout dans cette étude à parler des œuvres fondées par des magistrats, des avocats ou des membres de

l'administration pénitentiaire; cependant, il nous faut faire exception pour l'*Œuvre de Saint-Léonard pour les condamnés libérés repentants*, établie, en 1864, à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône), par un saint prêtre, l'abbé Tillion, mort en janvier dernier. Saint-Léonard fut, en effet, le premier patronage des libérés ouvert en France et l'on peut difficilement se rendre compte de ce qu'il fallut de courage, d'initiative et de persévérance à ce simple prêtre, d'une part, pour attirer les libérés à son asile; d'autre part, pour détruire les préjugés que l'on avait contre « ses scélérats » comme on les appelait au début. Ces préjugés ne disparurent complètement qu'après la guerre franco-allemande. En 1870, en effet, l'abbé Tillion partit lui-même comme aumônier militaire et tous ses libérés comme soldats. A l'armistice, beaucoup des patronnés, morts sur le champ de bataille, manquaient à l'appel; l'un des survivants avait gagné la croix de la Légion d'honneur à Champigny. Dès ce jour, les habitants du Rhône comprirent l'œuvre et donnèrent à l'abbé Tillion, qu'ils avaient jusqu'alors traité de fou, le beau titre de père.

Tout libéré bien portant peut être admis à Saint-Léonard à la condition de signer un engagement. Cet engagement produit, paraît-il, sur l'esprit du condamné un effet considérable. Il n'est donc plus le vaincu obstinément courbé sous un joug avilissant, on croit en sa loyauté puisque l'on passe avec lui un contrat : telles sont les pensées qui l'agitent et ce bout de papier le relève à ses propres yeux, par les considérations qu'il lui inspire.

La journée est réglée minute par minute et personne ne se plaint de la précision du règlement. « L'étude et l'expérience au contact des récidivistes, écrivait dans un rapport l'abbé Tillion, nous ont prouvé que si l'intelligence est loin de leur faire défaut, ils sont pour la plupart anémiques sous le rapport de la force du caractère. Devons-nous attribuer ce résultat au manque d'équilibre du cerveau ou à l'influence de la détention? Dans tous les cas, ils acceptent volontiers une direction ferme, soutenue, laborieuse. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en dehors du directeur, l'asile ne contient que d'anciens détenus. Ce sont des libérés restés dans la maison, qui sont chefs d'ateliers et enseignent à leur tour aux nouveaux venus ce qu'on leur apprit naguère.

Nous n'avons pu nous procurer qu'une statistique de 1899, nous la donnons néanmoins pour montrer les résultats de l'œuvre.

A cette époque, l'asile contenait 34 réfugiés, 56 ayant été admis pendant l'année. En cette même période, 50 avaient quitté l'asile pour les motifs ci-après :

24 d'entre eux ayant donné des preuves de retour à une vie

honorable avaient été placés par l'œuvre chez des particuliers;

12 étaient partis, approuvés par l'œuvre, pour se placer eux-mêmes;

5 avaient été rendus à leurs familles;

3 s'étaient engagés;

3 étaient entrés à l'hôpital;

3 seulement avaient été renvoyés pour indiscipline.

Trois renvois sur cinquante départs, c'est peu si l'on songe que la plupart des pensionnaires de Saint-Léonard sont des récidivistes et que l'on s'y montre très strict pour l'observation du règlement!

Remarquons aussi le nombre relativement restreint des pensionnaires. L'abbé Tillion était, en effet, partisan des refuges à petit effectif, comme des hospitalisations de longue durée.

En récompense de ses services, l'abbé Tillion recevait, en 1900, la croix de la Légion d'honneur et, au début de cette année, au moment même où il était frappé d'une maladie mortelle, l'Académie française lui décernait un prix Monthyon. C'est M. l'abbé Rousset, son digne collaborateur, qui a pris la suite de la direction de Saint-Léonard.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des œuvres pour les hommes; les femmes coupables, elles aussi, ont trouvé quantité d'âmes généreuses prêtes à leur venir en aide. Notons, tout d'abord, que la loi sur les associations a jeté la perturbation dans un grand nombre d'asiles destinés aux femmes, dont le service était assuré par des sœurs, et dont quelques-uns même avaient des religieuses à leur tête. Les congrégations enseignantes sont seules inquiétées pour le moment, mais qui sait ce que réserve demain?

L'*Œuvre de préservation et de réhabilitation pour les jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans* a pour président M. Guillot, membre de l'Institut et conseiller honoraire à la Cour d'appel. C'est une œuvre catholique dont l'asile est tenu par des sœurs de Marie-Joseph. On y reçoit, à la fois, les jeunes filles qui ont été l'objet d'un non-lieu, celles, condamnées avec le bénéfice de la loi de sursis, les prisonnières qui ont achevé leur peine et celles pour lesquelles le patronage a obtenu la suspension de la peine ou la libération conditionnelle. Sauf exception, les récidivistes ou celles arrêtées pour les mœurs ne sont pas admises.

En dehors de l'éducation morale, qui tient une large place, on apprend surtout aux jeunes filles à raccommoder et à travailler pour pouvoir entrer « en condition ». Aussi le produit du travail des 55 à 60 pensionnaires que contient l'asile est-il insignifiant : 4,625 francs pour le dernier exercice.

Comme à Saint-Léonard, on est partisan, à l'Œuvre de préserva-

tion, des petites unités et des longs séjours. Au 1[er] janvier 1903, l'effectif de l'asile se décomposait de la sorte : 2 étaient entrées en 1898, 2 en 1899, 9 en 1900, 13 en 1901, 28 en 1902. Quand la jeune fille donne satisfaction, on ne la renvoie jamais.

Est-ce la peine de démontrer la sagesse de ces principes? Pour que le patronage soit pratique, pour qu'il soit efficace, peu importe le nombre de ceux qui viennent temporairement s'abriter sous son toit, ce qu'il faut connaître c'est la proportion de ceux qui sont sortis véritablement amendés. Or, à moins de conversions absolument exceptionnelles, jamais un libéré ne renoncera à sa vie de débauche, de paresse ou d'aventures, si l'action du patronage ne s'est pas exercée sur lui pendant de longs mois. Une œuvre de réhabilitation n'a besoin que de quelques-unes de ces cures morales, sérieusement établies chaque année, pour justifier son existence! Le distingué président de l'OEuvre de préservation et les dames dévouées qui l'entourent n'en ont pas moins de mérite d'avoir préféré cette méthode à d'autres plus bruyantes mais moins solides.

Le *Patronage des détenues et des libérées*, 21, rue Michel-Bizot, est une des œuvres les plus considérables de ce genre qui existent en France, car il n'a pas moins de neuf sections en province. Son conseil d'administration dont la présidente, M[me] de Vitt, descend de l'illustre Guizot, ne comprend que des dames, pour la plupart protestantes. L'OEuvre accueille d'ailleurs les libérées et détenues de confession différente. En 1902 elle avait reçu 16 protestantes, 4 israélites, 105 catholiques et une négresse sans religion. Nous avons fait une enquête très sérieuse qui nous a démontré que si certaines œuvres protestantes pouvaient se voir reprocher une tendance au prosélytisme, celle-ci ne mériterait en rien une telle accusation.

Il est regrettable cependant que l'on ne puisse faire entendre la messe le dimanche aux catholiques. Evidemment, il est difficile de les conduire à l'église paroissiale, mais ne pourrait-on transformer une salle de l'asile, qui est très grand, en chapelle? On trouverait sans nul doute un prêtre disposé à rendre service. Pour ces pauvres femmes, la religion est un adjuvant considérable, ces dames le savent aussi bien que nous.

L'œuvre accueille également les mineures; si nous n'en parlons que dans la deuxième partie de notre étude, c'est que le nombre des adultes est beaucoup plus considérable.

Les dames patronesses visitent activement les femmes prévenues ou détenues au Dépôt où à Saint-Lazare. Les détenues, en 1902, se divisaient comme il suit, selon le motif de leur condamnation :

Vol ou escroquerie.	175
Vol de magasin.	122
Infanticide..	10
Coups et blessures, meurtre.	22
Filouterie, mendicité, vagabondage.	108
Excitation de mineures à la débauche. . . .	4
Détenues par voie de correction paternelle. .	13

Rien, rue Michel-Bizot, ne rappelle aux jeunes filles leurs fautes passées, on use à leur égard de récompenses bien plus que de punitions, on les accoutume au travail, à la propreté, à la possession d'elles-mêmes, on leur demande de comprendre leur responsabilité individuelle et lorsque leurs esprits sont troublés, c'est le silence et la solitude de leurs chambres qui sont chargés de les rendre au bon sens.

Mais quittons les œuvres de réhabilitation pour passer aux œuvres de préservation. Ici encore, comme pour les enfants, nous pourrions répéter que ce ne sont pas les moins utiles. On commence rarement par être un gredin et, le plus souvent, le voleur ou l'assassin d'aujourd'hui n'était hier qu'un simple vagabond. Dans le vice comme dans la vertu, il existe un entraînement presque fatal, les œuvres assez puissantes, assez habiles pour retenir le malheureux sur la pente, rendent donc de précieux services à la société.

Selon notre habitude, donnons une courte monographie de quelques œuvres typiques; nous aurons ensuite à examiner une question, qui demeure comme le nœud gordien de cet immense problème social : celle de la mendicité.

Une œuvre qui s'impose, après avoir parlé des œuvres de réhabilitation, c'est celle de la *Société de patronage des prévenus acquittés de la Seine*, fondée, dirigée et presque subventionnée uniquement depuis 1836, par des magistrats, sans qu'aucun événement politique ou social ait pu en interrompre le régulier fonctionnement.

Seuls les magistrats peuvent adresser des prévenus acquittés à l'asile de la Société, rue Broca; ils ont pour cela des lettres toutes préparées, que le patronné, en arrivant à l'asile, doit remettre au directeur.

Le but de l'œuvre, c'est d'assurer au prévenu acquitté et sans ressources le logement et la nourriture en attendant qu'il trouve une place, car autrement il se ferait arrêter à nouveau pour vagabondage.

Dès l'aube, il sort de l'asile pour chercher du travail. Au lieu de

le nourrir rue Broca, on préfère lui donner deux bons de repas de 0 fr. 40 à prendre chez un restaurateur voisin, ou mieux encore, six bons de fourneau à 0 fr. 10. Ces bons de fourneau ont l'avantage de permettre à l'assisté de faire le repas du matin, dans un quartier quelconque de Paris, éloigné du siège de l'œuvre, et où il est obligé d'aller pour chercher de l'ouvrage. Les infirmes, les femmes et les enfants reçoivent, selon leurs besoins, des bons supplémentaires de vin, de bouillon et de lait.

La distribution de vêtements a pris, depuis quelques années, un développement important. Les membres de l'œuvre ont estimé qu'une dépense de cette nature était aussi nécessaire que le logement ou la nourriture, et qu'une tenue convenable était l'une des conditions essentielles de l'admission des assistés chez un patron ou dans un atelier. Ce n'est pas dans l'état de dénuement et de malpropreté où ils se trouvent en se présentant à l'asile, qu'un grand nombre d'entre eux peuvent espérer trouver de l'ouvrage, et le fait de leur vagabondage n'a souvent pas d'autre cause.

Il est de règle de ne pas leur donner d'argent; exception est faite seulement, après contrôle, pour leur permettre de retirer des effets ou des outils retenus en gage.

La Société tâche de faciliter le placement de ses patronnés, mais les démarches ne peuvent être tentées qu'avec la plus grande réserve. Souvent les patrons ne savent pas distinguer entre le prévenu acquitté et le libéré; aussi s'effraient-ils d'une œuvre s'intéressant à des gens sortis de prison. D'autre part, certains assistés n'ont été arrêtés qu'après avoir épuisé tous les moyens de trouver de l'ouvrage parce que leur profession est en chômage.

Primitivement, on ne recevait les patronnés que pendant trois jours à l'asile; pour toutes ces raisons, on a dû se montrer plus large. Maintenant, 50 pour 100 de ceux-ci restent quatre journées et davantage rue Broca.

La Société a établi une statistique d'où il résulte que sur 5,744 individus assistés depuis dix ans, 2,991 ont eu un résultat utile, qu'ils aient été placés, rapatriés, ou qu'ils aient contracté un engagement militaire.

Toute autre est l'organisation de la *Maison hospitalière* de la rue Fessart; là, on procure logement, nourriture et travail aux assistés. Ceux-ci ne sont admis que sur présentation d'un des bons que la Société envoie au directeur du Dépôt, aux membres du petit parquet et au 2e bureau de la Préfecture de police. Il n'y a pas, du reste, rue Fessart, que des individus ayant été arrêtés; les membres de l'œuvre peuvent remettre un bon à tout ouvrier rencontré sans travail et jugé digne d'intérêt.

La plupart des patronnés ne passant que peu de jours à la maison hospitalière, il faut leur donner un travail qui ne demande guère d'apprentissage, aussi les emploie-t-on à faire des margotins, des cotrets et des bûches de différentes grosseurs, que des particuliers ou des administrations achètent directement. Ce travail donne une plus-value allant de 9 à 12,000 francs, selon les années, ce qui est loin de solder les frais généraux. En 1902, le produit de la journée d'un hospitalisé donna une moyenne de 0 fr. 75, alors que sa dépense moyenne revenait à 1 fr. 09. Or, cette même année, 938 individus ont passé 10,987 journées à l'asile; on voit combien l'œuvre a besoin d'être soutenue par la charité publique. Nous avons visité la maison de la rue Fessart, qui est très bien aménagée; l'atelier est spacieux, les dortoirs et les lavabos sont très propres, les douches chaudes, la cuisine, la buanderie où on lave le linge et où on désinfecte les vêtements des pensionnaires ne méritent que des éloges.

A chaque nouvel arrivé, on fait lire le règlement, il doit ensuite attester sur un registre qu'il en a pris connaissance. Sort qui veut, mais, bien entendu, celui qui partirait sans l'assentiment du directeur, se verrait refuser l'entrée à son retour.

L'œuvre est protestante, mais est ouverte à tous, sans distinction de culte, aussi les catholiques s'y rencontrent-ils en majorité.

Cette dualité de religions, dans une œuvre essentiellement confessionnelle, crée parfois une situation assez délicate. Les protestants convaincus qui sont à la tête de la maison hospitalière tiennent et nous les en louons fort, à donner l'enseignement religieux à leurs patronnés. Ce qui est peut-être fâcheux, c'est qu'ils les réunissent tous, le soir venu, dans une salle commune, pour leur faire chanter des cantiques protestants, ou entendre des prêches d'ailleurs excellents. Certes, personne n'est obligé théoriquement d'assister à ces exercices de piété, mais les assistés craignant d'être mal vus, n'ont garde en général d'y manquer. Il y a là, semble-t-il, un acte de prosélytisme, dont nous ne voudrions pas exagérer la gravité, mais que nous aimerions cependant voir disparaître. Pourquoi, pendant que les protestants se livrent aux exercices de leur religion, ne convierait-on pas un catholique soit laïque, soit prêtre, à exercer le même office vis-à-vis de ses coreligionnaires?

Le 1er septembre dernier, sur l'initiative de M. Louis André, juge d'instruction, le parquet de la Seine et la plupart des magistrats des chambres correctionnelles, ouvraient à Thiais, petite commune attenante à Choisy, une nouvelle maison de travail destinée aux vagabonds arrêtés sur la voie publique. Cette maison est installée sur le modèle de celle que créa à Chartres, en 1896, M. Louis

André lorsqu'il était procureur de la République dans cette ville. C'est M. Léguillon, ancien gardien-chef de la prison de Chartres et co-fondateur de la première œuvre qui a pris la direction de la maison de Thiais.

« Cette maison est destinée tout spécialement, dit l'article des statuts, aux malheureux qui veulent sincèrement du travail et dont la misère n'a pour cause que le manque de travail. »

Résumons en quelques lignes le mode de fonctionnement de l'œuvre nouvelle.

Adressé à Thiais par le petit parquet ou les juges d'instruction, l'hospitalisé n'est tout d'abor dadmis qu'à l'épreuve. Au bout de dix jours de stage, si l'on est satisfait de lui, on l'admet à titre définitif, mais il doit alors signer un engagement de séjour, d'au moins six mois.

Le lever a lieu entre cinq et sept heures, le coucher entre huit et neuf, selon la saison. Le travail a lieu jusqu'à onze heures le matin et jusqu'à sept heures le soir, en commençant à midi et demie. Les hospitalisés peuvent sortir pendant les moments de repos et les dimanches, toute la journée.

Le produit du travail de l'hospitalisé est divisé en deux parties : la première, 1 franc par jour, assure ses frais de logement, de nourriture et d'entretien, la seconde est placée à son compte, pour lui être remise, à la fin de son engagement, ou s'il trouve une place, avant cette époque.

Il peut cependant retirer quelques sous de sa masse pour s'acheter du tabac, une ration de vin, ou sous forme de prêt de sortie. Enfin, la masse peut être diminuée par des amendes disciplinaires.

L'œuvre n'a pas encore quatre mois d'existence et déjà on l'a violemment critiquée. Elle demande trop de travail, la règle est trop dure, se sont écrié de bonnes âmes ! Il faudrait pourtant s'entendre : le but d'une maison de ce genre ne doit pas être d'assurer le gîte à des vagabonds, pendant quelque temps, mais surtout de leur faire subir une épreuve, qui montrera s'ils sont dignes de rentrer dans la société ou s'ils n'ont aucune chance d'éviter la prison. L'intérêt bien entendu de l'œuvre, sa raison d'être, son avenir demandent impérieusement que l'on sache bien cela dans le public. Plus l'épreuve sera pénible, plus elle sera décisive, partant plus facilement les individus ayant passé avec de bonnes notes, leurs six mois à Thiais, trouveront de l'ouvrage dans les ateliers d'alentour.

On a prétendu encore que les vagabonds se défieraient d'une maison fondée par les magistrats et qu'ils n'y iraient pas. Le rai-

sonnement pèche par la base. Substituts et juges d'instruction sont armés pour envoyer ces pauvres diables en prison, ceux-ci le savent fort bien, ils ne peuvent donc qu'être reconnaissants aux magistrats qui, pour toute peine, les expédient à Thiais, où, sans avoir une situation aucunement infamante, ils ne seront pas plus tenus, somme toute, qu'on ne l'est au régiment.

Il est beaucoup trop tôt pour apprécier l'œuvre, qui, installée pour 300 hospitalisés, n'en contient encore que 60; nous croyons néanmoins qu'elle est établie sur de solides principes.

Donnons, à titre de renseignement, les résultats des deux premiers mois. Du 8 septembre au 9 novembre, l'asile de Thiais a hospitalisé 65 individus, dont 35 s'y trouvent encore. Parmi les autres, 3 ont été placés, 1 a contracté un engagement volontaire, 10 ont été renvoyés pour paresse ou indiscipline, les autres ont quitté l'œuvre d'eux-mêmes. Les 35 hospitalisés restés à Thiais possédaient, le 9 novembre, des pécules variant entre 10 et 20 fr.

Nous ne voulons pas terminer cette nomenclature forcément restreinte des œuvres, sans parler d'une des plus belles, comme des plus anciennes : l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare*, dont Mme Isabelle Bogelot, chevalier de la Légion d'honneur, est directrice générale.

Comme beaucoup de celles dont nous avons entretenu nos lecteurs, l'œuvre des libérées est mixte, s'occupant tout à la fois des libérées et des femmes en danger de se perdre. Si nous l'avons classée ici, c'est que ses statistiques nous ont appris que le plus grand nombre de ses clientes se recrutaient dans la seconde catégorie.

Rien d'intéressant comme de passer une après-midi au siège de l'Œuvre; toutes les misères, toutes les souffrances y sont également accueillies. Voici une jeune femme qui entre, elle vient apporter 10 francs d'à-compte pour la nourrice de sa fillette. Mme Bogelot nous raconte à voix basse son histoire : abandonnée par le père de son enfant, un peu avant ses couches, cette malheureuse ne voyait pas le moyen de l'élever et allait l'abandonner à l'hôpital de la rue Denfert-Rochereau, mais l'Œuvre de Saint-Lazare est intervenue. Elle a mis l'enfant en nourrice, promettant d'assurer le paiement et demandant simplement à la mère de donner ce qu'elle pourrait. Celle-ci s'est piquée au jeu, elle fait des travaux supplémentaires et arrive presque à tout payer. Grâce à l'Œuvre qui lui a conservé sa fille, elle a un but dans la vie.

Une autre femme arrive; celle-ci est venue à Paris pour chercher fortune avec son *homme* parce qu'au pays « ça n'allait pas fort »... A Paris, ça n'a plus marché du tout, et l'infortunée a été arrêtée tantôt

en train de mendier. Au 2e bureau de la Préfecture, on a vu à qui on avait affaire et on lui a donné l'adresse de l'Œuvre. Celle-ci la rapatriera, elle et son mari, et en attendant l'heure du train, on l'emmène boire un bol de bouillon qui sera bien accueilli.

Mais la Directrice de l'Œuvre nous emmène dans une autre pièce, où un gros garçon d'une dizaine d'années grignotte des bonbons, et comme nous manifestons notre surprise : « Eh bien, oui, nous avons aussi des garçons, nous dit gaiement Mme Bogelot. Nous nous intéressions à la mère de celui-ci qui est morte; le père, pris à l'atelier toute la journée, ne pouvait guère s'en occuper. Alors nous l'avons confié à des braves gens des environs de Paris qui me l'amènent tous les huit jours et, comme vous le voyez, en prennent grand soin. »

Et Mme Bogelot conclut avec un bon sourire : « Que voulez-vous, la femme, coupable ou non, à quelque classe qu'elle appartienne, est l'objet principal de notre sollicitude, mais la femme, ce n'est pas seulement la jeune fille, c'est encore la mère, l'épouse, donc en nous occupant de son mari et de ses enfants, nous lui rendons service à elle-même! »

L'Œuvre possède depuis peu un petit asile temporaire à Billancourt. C'est un pavillon calme et paisible, aménagé avec goût, mais sans luxe inutile; on peut y recevoir une douzaine de pensionnaires. Celles-ci sont de deux sortes : les libérées conditionnelles ou définitives, qui se reposent quelques jours de leurs émotions en attendant qu'on les place et les *liberées provisoires*. L'usage se répand de plus en plus à Paris, sauf pour des fautes très graves, de mettre en liberté provisoire les femmes retenues par l'instruction. En attendant le non-lieu et le jugement, ces malheureuses se trouvent à Billancourt dans un milieu très propre à changer leurs idées et à leur éviter le dangereux désespoir. L'Œuvre, en outre, les étudie et sait à coup sûr, lorsque la décision judiciaire est intervenue, ce qu'il convient de faire.

L'Œuvre de Saint-Lazare possède un vestiaire très important puisque, en 1902, elle a distribué 1,971 pièces de vêtements.

A côté des œuvres que nous venons de mentionner, aidant le libéré ou l'ouvrier sans travail, il en est certes d'autres, mais, en dépit de leur bonne volonté, qui est grande, toutes ensemble ne peuvent suffire à la besogne qui est plus vaste encore. En hospitalisant, à elles toutes, un millier d'individus, elles rendent un précieux service à la société, mais qu'est cela en présence des 50,000 vagabonds qui, rien qu'à Paris, errent continuellement, couchent l'hiver à l'asile de nuit ou à la corde, l'été sous les ponts ou dans le bois de Boulogne, mangeant aux soupes populaires, pratiquant les

métiers les plus invraisemblables pour avoir, de temps à autre, de quoi prendre un petit verre et un « pur moka » à 10 centimes!

Nous l'avons constaté maintes fois : sur 100 individus amenés des postes de police au petit Parquet, 80 ont commis l'unique crime de vagabonder ou de mendier sur la voie publique. Quant aux 20 autres, 10 ont voyagé en chemin de fer sans billet parce qu'ils ne trouvaient pas de travail là où ils étaient, 5 se sont payé un repas *à l'œil* dans un restaurant parce qu'ils avaient faim, 5 autres enfin ont commis des fautes plus graves. Voilà donc 95 prévenus sur 100 qui ne sont, en somme, coupables que de peccadilles : on ne peut pourtant songer à les envoyer tous aux Œuvres de préservation, celles-ci crieraient grâce avant la fin de la journée.

On dirige donc au moins les 80 vagabonds sur la maison départementale de Nanterre. Suivons-les, puisque aussi bien cette maison entre dans le cadre de notre étude.

Située en hauteur sur la lisière de la commune, la maison départementale de Nanterre dresse au loin sur l'horizon ses sombres bâtiments qui s'alignent parallèlement les uns aux autres. Une muraille énorme enserre le tout. C'est que Nanterre fut primitivement une prison : peu après sa création, on imagina d'y installer à côté du quartier des détenus des ateliers pour ouvriers sans travail; de jour en jour, ceux-ci gagnèrent sur ceux-là, jusqu'à ce que, en janvier 1902, en exécution d'une délibération du Conseil général de la Seine, les derniers prisonniers qui s'y trouvaient émigrassent à Fresnes. Nanterre n'est donc plus, le public ignore encore cette transformation totale, qu'une maison destinée à recueillir les malheureux.

Le recrutement se fait uniquement par les soins du petit Parquet. Celui-ci indique au 2e bureau de la Préfecture de police les individus qu'il ne veut pas déférer à la grande instruction ou aux flagrants délits et, si ces individus sont sans ressources, le 2e bureau les envoie à Nanterre.

Ce ne sont pas des détenus, il importe de le préciser. Munis de leurs feuilles de route, ces vagabonds se rendent librement à Nanterre; s'il y a un omnibus quotidien, c'est uniquement pour leur éviter la fatigue et le prend qui veut.

Les vagabonds arrivent à Nanterre beaucoup plus propres qu'ils ne l'étaient lors de leur arrestation. Au Dépôt, en effet, la règle est formelle, tout individu, n'y restât-il qu'une heure, passe à la douche et ses habits à l'étuve à désinfection.

A destination, les vagabonds revêtent l'uniforme de la maison, pantalon, vareuse de cotonnade bleue, casquette de même couleur; le linge même, du luxe pour la plupart, leur est fourni gratuite-

ment, puis on les répartit selon leur force physique et leurs capacités dans les ateliers.

Ceux-ci sont en grand nombre, car la population de Nanterre est celle d'une petite ville; en 1903, elle aura oscillé entre 2,000 et 3,000 hospitalisés; en 1904, l'aménagement de nouveaux bâtiments permettra de porter ce nombre à 5,000!

Les pensionnaires sont divisés en cinq sections : les mendiants libérés, dont la peine est accomplie, les hospitalisés ayant des antécédents judiciaires, les individus sans antécédents, les vieillards au-dessus de soixante-dix ans et les infirmes, les malades. Cette division est purement théorique pour les trois premières sections qui, en réalité, vivent ensemble.

Pour les ouvriers intelligents et experts, il y a des ateliers de papeterie, de brochage, de reliure, de bijouterie en imitation, de serrurerie, puis viennent la fabrication des porte-monnaie, celle des sacs, la confection des clous, celle des paillassons et enfin, en dernière ligne, pour les vieux, le triage des poils de lapin.

On travaille une moyenne de dix heures par jour, mais généralement c'est sans entrain, pour tuer le temps et se donner une contenance. Comme dans tous les asiles de ce genre, deux parts sont faites du produit de ce labeur modeste, l'une qui devrait payer une notable partie de la journée de l'hospitalisé, l'autre qui devrait lui constituer un petit pécule, de façon à lui permettre sous peu de quitter Nanterre pour aller à la recherche d'une place.

Hélas! la réalité ne répond guère au programme. En s'appliquant à sa tâche, l'hospitalisé de Nanterre arrive à toucher entre 10 et 50 centimes, selon les ateliers. Le département n'est pas mieux partagé, jusqu'en 1902, il a reçu des entrepreneurs pour les travaux exécutés en régie : 157,400 francs. Or, le budget de la Maison de Nanterre s'élevait pour cette même année, à 1,359,539 francs. C'est-à-dire que l'hospitalisé ne paie pas par son travail le huitième de ce qu'il coûte!

Il n'est pas une œuvre privée, le Conseil général devrait y songer, qui accuse une proportionnalité aussi lamentable. Généralement, elles soldent avec le travail de leurs hospitalisés (nous parlons des hommes, bien entendu, car, à Nanterre, les femmes sont un nombre infime) entre 35 et 50 pour 100 des dépenses, y compris les frais généraux. Rappelons, entre autres, la Maison hospitalière de la rue Fessart, qui compte le revient de la journée moyenne de chaque pensionnaire à 1 fr. 09, son rapport moyen fournissant 0 fr. 75. En portant le coût de la journée à 1 fr. 50, pour compter les frais généraux (loyer, traitements, contributions), l'hospitalisé, tout en y gardant un pécule, paie encore 50 pour 100

de ce qu'il coûte. A Nanterre, il a rapporté, en 1902, 7,33 p. 100! N'est-ce pas dérisoire?

D'autant plus, qu'opérant en grand et grâce à la multiplicité de ses ateliers répondant mieux aux aptitudes de chacun, Nanterre devrait avoir une proportion de rapport bien plus forte que dans les œuvres privées.

La vérité brutale, il faut bien la proclamer, c'est que dans l'organisation actuelle, les subventions du département, comme le plus clair du travail des hospitalisés, ne profitent qu'aux entrepreneurs!

On le sait bien dans l'administration, mais pour obvier à cet inconvénient, il faudrait rompre avec de grosses maisons commerciales, peut-être supprimer le travail en régie, prendre des responsabilités. Quel est le fonctionnaire qui osera les assumer, dût-il économiser un demi-million au département?

Nanterre actuel n'est donc qu'un trompe-l'œil, une grosse machine administrative qui coûte très cher, pour ne pas donner grand chose. « Si ces gens-là n'étaient pas hospitalisés, ils voleraient! » nous objectera-t on. Peut-être, mais s'ils ont de l'aptitude pour le vol, on ne perdra rien pour attendre. Quand, après avoir passé un mois à Nanterre, ils sortiront avec 10 francs dans leur poche, quelques stations au cabaret, une ou deux journées de flânerie auront vite raison de ce maigre pécule, et alors, que feront-ils? Ils voleront ou se feront arrêter derechef pour vagabondage et... retourneront à Nanterre.

Car, comme pour les figurants de féerie, ce sont toujours les mêmes qui reparaissent en scène. A peine un dixième passe-t-il à Nanterre accidentellement, le reste se compose d'habitués, vivant sans souci. A quoi bon prendre un labeur dur, opiniâtre, pourquoi entrer dans l'âpre lutte pour la vie, Nanterre n'est-il pas, avec sa légère besogne de tout repos, sa vie assurée, dont on rompt la monotonie, de temps à autre, par des petites fugues pratiquées au bon moment?

Et qu'on ne nous taxe pas d'exagération, on nous a montré un hospitalisé qui revenait à Nanterre pour la quarante-cinquième fois! Celui-là était la gloire de l'établissement, mais ceux qui comptent de vingt à trente séjours sont légion!

Il faudrait donc trouver autre chose, mais quoi? Nous croyons qu'il n'y a qu'une solution : l'envoi aux colonies.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de prendre tout ce monde en bloc, de l'embarquer, pour l'expédier pêle-mêle dans un pays lointain, où il devra se débrouiller au petit bonheur, mieux vaudrait alors garder Nanterre et l'agrandir!

Il ne s'agit même pas de recommencer ce que firent les Anglais, à la fin du dix-huitième siècle, pour peupler l'Australasie, en y envoyant des convois de déportés.

Il faudrait poser, tout d'abord en principe, que l'on n'enverra dans les colonies que des individus sans condamnation ou qui, ayant commis un premier délit sans gravité, l'auraient suffisamment expié par une conduite exemplaire.

Des maisons comme Nanterre pourraient alors recevoir les *prétendants aux colonies*, pour les tenir en observation pendant trois ou quatre mois, s'assurer de leurs forces physiques et morales, les exercer dans le métier qu'ils devront prendre dans la colonie, de façon qu'ils partent complètement armés et sûrs d'eux-mêmes.

Des sociétés de colonisation spéciales, appuyées par l'Etat, pourraient se mettre en rapport avec les fonctionnaires et les particuliers de nos diverses possessions, de façon à n'y envoyer les hospitalisés qu'au fur et à mesure des besoins et avec la certitude que ceux-ci trouveront à s'employer dès leur arrivée. Pour les frais de transport, l'achat des outils, on obtiendrait des prix spéciaux, ils seraient d'ailleurs couverts par les sociétés, les subventions des pouvoirs publics et même, en partie, par les colonies auxquelles ces envois, bien compris, sagement mesurés, pourraient rendre service.

Quant aux hommes valides qui n'accepteraient pas cette solution, et continueraient néanmoins à vagabonder, certaine de leur mauvais vouloir, la société pourrait se montrer sévère à leur égard. Ce n'est pas au labeur tranquille de Nanterre ou des maisons centrales, qu'il faudrait les condamner, mais à un véritable *hard labour*. Et qu'on ne crie pas à la barbarie, on n'agit pas autrement avec les mauvaises têtes des compagnies de discipline!

Ce plan est-il chimérique? Evidemment non, puisque la Société centrale de patronage pour les libérés est à la veille de le réaliser à Madagascar pour ses protégés!

Notre étude serait incomplète si nous la terminions sans dire quelques mots des vieillards. Les chroniques judiciaires des quotidiens relatent de temps à autres la présence sinistre à l'audience d'un homme à cheveux blancs, usé, flétri par l'existence, coupable de mendier, alors qu'il ne peut plus vraiment faire autre chose. La répétition fatigue le lecteur, sans quoi il n'est pas de jour où les chroniqueurs judiciaires ne pussent raconter des scènes semblables.

On commence au Palais de Justice à s'émouvoir de cette situation et, depuis mai dernier, un jeune et déjà distingué avocat, M. Pierre Mercier, a pris la résolution de se faire le défenseur des vieillards. L'initiative mérite d'être louée, mais quand M. Mercier

les ferait tous acquitter, ceci ne leur donnerait pas un gîte assuré pour leurs derniers jours!

Un projet de loi déjà voté par la Chambre et concernant l'Assistance aux vieillards est, en ce moment, à l'étude au Sénat. D'après ce projet, les communes seraient astreintes à l'Assistance des vieillards, des infirmes et des incurables sans ressources.

C'est fort bien, mais où les communes prendront-elles les ressources? Beaucoup ont déjà des hôpitaux de vieillards qui grèvent terriblement leur budget; Paris, entre autres, serait incapable de créer les cinq ou six nouveaux asiles de mille lits chacun qui seraient nécessaires, pour obéir à la loi nouvelle.

On se préoccupe déjà d'ailleurs au Conseil général de la Seine, comme au Conseil municipal de Paris de la situation, car il est incontestable que l'Assistance ne secourt pas la moitié de ceux qui le mériteraient.

Le distingué président de la 5me Commission M. Ambroise Rendu a, là-dessus, un projet qui donnerait satisfaction aux intérêts, sans trop charger le budget. Ce serait, imitant ce que fait la Commission administrative de l'hospice de la Rochelle, de placer les vieillards non dans des maisons spéciales, établies à grands frais, mais dans leurs familles, si elles voulaient les recevoir, ou chez des particuliers de bonne volonté, comme cela se passe pour les pupilles de l'Assistance. Avec une pension annuelle de 300 francs en province, 400 francs à Paris, on arriverait aisément à caser ces malheureux.

Plus récemment encore, M. Henri Galli, conseiller du quartier de l'Arsenal, déposait à l'Hôtel de Ville une proposition qui pourrait se souder avec celle de M. Rendu. D'après cette proposition, on accorderait une pension représentative de 30 francs par mois à tout vieillard nécessiteux âgé de soixante-dix ans et ayant travaillé dix ans à Paris, comme ouvrier ou comme employé. Ce vieillard devrait de plus être de nationalité française et habiter Paris depuis quinze ans.

D'après des calculs auxquels M. Galli s'est livré, cette pension accordée à tous les vieillards remplissant ces conditions ne surchargerait le budget de l'Assistance publique que d'une dépense supplémentaire de 160,000 francs.

M. Galli agit sagement en exigeant la durée du séjour. Combien d'individus de tout âge et de tout sexe viennent à Paris uniquement pour profiter des multiples organisations charitables qu'ils ne sauraient rencontrer dans leur pays. Le fait se produit souvent pour les vieillards et quand ils ne partent pas de leur plein gré, c'est leur famille qui les y force. Un haut fonctionnaire du chemin

de fer d'Orléans nous assurait naguère qu'il ne se passe pas de semaine où les employés de la gare d'arrivée ne trouvent blotti dans un compartiment un pauvre diable impotent ou infirme. Lasse de le nourrir, sa famille lui a pris un billet pour Paris et l'a hissé dans le wagon, sachant fort bien qu'une fois arrivé là-bas l'Assistance publique se chargerait de lui...

Il importe donc que la capitale déjoue ces calculs!

Nous avons fini la tâche que nous nous étions imposée, trop heureux, si le lecteur a bien voulu s'y intéresser jusqu'au bout. De cette étude globale, il ressort, croyons-nous, que les idées d'humanité et de justice, en leur sens intrinsèque, ont fait depuis cinquante ans des progrès énormes dans notre pays. On parle trop, de nos jours, de l'augmentation continuelle de la criminalité, pour qu'il ne soit pas consolant et reposant d'y opposer de temps à autre cette belle floraison d'œuvres destinées à la combattre! Que tout n'y soit pas toujours parfait, nous avons osé parfois le dire, sachant combien les hommes éminents, les femmes dévouées qui sont à la tête de ces œuvres, cherchent avant tout à mieux faire et pensant qu'ils ne nous tiendraient pas rigueur d'en avoir avec eux étudié les moyens!

Paul Delay.

TERRE MATERNELLE[1]

XII

Quatre jours après cette rencontre, les Cayrol rentrèrent pour déjeuner une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Le père et l'aîné venaient d'assister, à Prades, à l'enterrement du conseiller général. Ils rentraient fort animés, et pendant le repas la conversation s'en ressentit. En effet, comme il arrive aux obsèques des hommes politiques, on avait parlé de la succession du défunt, plus que du défunt lui-même; le nom de Lagarrigue se mêlait à toutes les conversations. Sans doute, les partisans du nouveau venu formaient encore le petit nombre, mais on sentait que sa candidature était inévitable, et les Cayrol s'étonnaient que l'annonce seule de cette chose inouïe ne soulevât pas un tolle universel. Le père, bonapartiste ardent, demeurait sous la République un autoritaire dans toute la force du terme. Il tenait en mains sa commune comme sa famille, et, par là, exerçait dans le canton une grosse influence. Il n'avait jamais voulu s'en servir pour lui-même, mais il n'admettait pas qu'un candidat eût l'effronterie de s'y présenter aux suffrages sans avoir reçu l'approbation des personnes, d'ailleurs fort honorables et sages, qui dirigeaient de tout temps, avec lui, l'opinion. Quant à Raymond, il ne décolérait pas, car il avait une rancune personnelle et vivace :

— Quelle honte! s'écriait-il, qu'un forban, comme ce Lagarrigue, puisse être mis en avant : un homme dont on sait toutes les turpitudes!

— Ces turpitudes, quelles sont-elles? interrogea Jean doucement.

Du coup, Raymond fut démonté et pataugea en cherchant ses preuves... Il ne savait pas au juste; mais c'était une chose de notoriété publique. On ne pouvait nulle part faire allusion au passé de Lagarrigue sans voir poindre sur les physionomies un sourire qui en disait long...

— Et sa fille! En voilà une à qui je ne donnerais pas le bon Dieu sans confession, malgré ses airs de sainte nitouche! Le cousin Girbal, qui est arrivé de Paris, prétend en connaître de drôles sur son compte...

— Tout ça, remarqua Jean, ce sont des insinuations vagues, et peut-être des calomnies.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1903.

— Allons donc, il n'y a pas de feu sans fumée!

Jean commençait à s'aigrir.

— Mon bon, quand on attaque quelque chose d'aussi sacré que l'honneur d'une femme, il faut savoir ce qu'on dit.

— Quand on défend des gens peu estimables, on ne sait pas ce que l'on fait.

— Mais je t'assure que Mlle Lagarrigue est une jeune fille parfaitement élevée, qui cause posément de choses sérieuses.

— Tiens, tu la connais donc?

Jean n'eut pas la présence d'esprit de se dérober à cette question, adressée à brûle-pourpoint; il raconta ce qui s'était passé à la fête de Prades et comment il avait été présenté à Mlle Lagarrigue. Il omit pourtant de mentionner la dernière rencontre.

— Parbleu! s'exclama Raymond, rien ne m'étonne plus! vous autres, gens de Paris, vous aimez les femmes qui ont des airs de grues!

Jean, rouge jusqu'aux oreilles, allait relever l'impertinence, quand le père Cayrol intervint :

— Tais-toi, Raymond, commanda-t-il, tu n'es pas assez maître de tes paroles! Quant à toi, Jean, tu as eu tort d'entrer en relations avec des gens qui ne sont pas de notre bord. Sur ce, ajouta-t-il, en se levant de table, retournons à nos occupations.

Jean demeura un instant abasourdi sur sa chaise, aussi mécontent de lui-même que furieux contre son aîné. Il alluma une cigarette, réfléchit un instant, puis s'agita en suivant le cours tumultueux de ses pensées; et, soudain, il se prit à parler tout haut, sans remarquer sa belle-sœur, qui, dans un coin, le regardait avec une curiosité affectueuse en berçant son dernier-né.

Enfin, il jeta sa cigarette éteinte dont il mâchonnait le bout, se leva rapidement et sortit.

Alors, tandis que la porte se refermait sur lui, la bru, demeurée seule, murmura, toute songeuse :

— Voilà donc le secret de ce pauvre garçon!

Très excité, Jean arpentait la cour de long en large. Tant d'injustice de la part de son frère l'exaspérait, et il n'entendait pas que celui-ci en fût quitte à si bon compte.

— Parbleu! s'écria-t-il tout à coup, je sais un moyen de le faire entrer dans une belle rage. Je vais de ce pas faire aux Lagarrigue la visite que je leur dois.

Il monta dans sa chambre, revêtit ses plus beaux atours et se mit en route d'un pas assuré. Vers la fin de la journée, il se présentait à la villa des Fleurs.

La jeune fille était à ce moment en tête-à-tête avec un monsieur

qu'il ne connaissait pas. Il crut remarquer que son entrée gênait les interlocuteurs : et ce lui fut une impression désagréable, car les amoureux s'imaginent volontiers qu'à toute heure ils sont les bienvenus. Mais l'accueil empressé de la jolie blonde dissipa aussitôt cette ombre légère.

— Il faut que j'appelle mon père, dit-elle; il désire beaucoup vous connaître. Je vous laisse ensemble, Messieurs. Excusez moi, je ne vous ai pas présentés l'un à l'autre : M. Cayrol..., M. Florval, notre excellent sous-préfet de Saint-Floret.

— Mademoiselle m'a parlé de vous, Monsieur, dit le fonctionnaire, avec un sourire de condescendance aimable. Je sais que vous êtes un philanthrope; laissez-moi vous remercier au nom de mes administrés qui souffrent.

Jean ne goûta pas ce compliment emphatique; il regarda l'homme qui, du premier coup, lui déplut. C'était un grand bellâtre, aux favoris blonds, à la chevelure frisée; un lorgnon s'étalait majestueusement sur son visage; le parler était grasseyant et le geste bénisseur.

La maîtresse de maison rentra aussitôt :

— Vous avez fait connaissance? interrogea-t-elle en voyant les deux hommes l'un près de l'autre. M. Cayrol est un ami de fraîche date, mais je suis sûre que nous aurons en lui un ami excellent, qui ne sera pas trop avare de ses visites.

Elle souriait à Jean d'un air malicieux et tendre, les yeux dans ses yeux. Et comme si elle eût voulu corriger l'effet de cette expansion trop particulière, elle se retourna vers le sous-préfet :

— C'est comme vous, mon cher Monsieur, vous savez que je ne vous vois jamais assez.

Cette fois, son œil flambait.

Lagarrigue arrivait tout essoufflé, suivi de Laplanche, ce cousin des Cayrol auquel semblait dévolu le rôle d'entremetteur. C'était un vieux garçon, bon vivant et parfaitement sceptique. Jadis employé dans une administration quelconque de l'Etat, il avait pris sa retraite à Prades et goûtait fort l'hospitalité de la villa des Fleurs, dont il usait largement.

Le gros homme se précipita vers Jean, lui prenant les deux mains :

— Je suis heureux, Monsieur, que vous ne me gardiez pas rancune. Dites bien à votre frère que non seulement je ne lui en veux pas de sa mauvaise humeur de l'autre jour, mais que je suis même au désespoir de l'avoir provoquée. Vous restez à dîner avec nous, n'est-ce-pas?

— Oh! non, vous êtes mille fois aimable.

— Un bon mouvement : M. le sous-préfet et votre cousin sont des nôtres, et nous nous mettons à table dans une heure.

— Merci encore, je n'ai pas prévenu que je dînerais dehors, on serait inquiet à la maison.

Au fond, il mourait d'envie de rester, mais hésitait par crainte de son père.

Laplanche comprit ce qui se passait en lui :

— Accepte, lui dit-il à l'oreille, tu diras que c'est moi qui t'ai gardé.

Puis, tout haut :

— Allons, petit cousin, n'aie pas peur, je plaiderai ta cause auprès de ton papa pour qu'il ne te gronde pas...

On rit, et Jean, rasséréné, dit :

— J'aurais mauvaise grâce à me faire prier plus longtemps.

Le repas fut très gai. Trois ou quatre jeunes gens de la ville grossissaient le nombre des convives, et l'amphitryon était en verve. Ses histoires un peu grasses, assaisonnées d'épithètes triviales, ne donnaient sans doute pas une haute idée de sa délicatesse morale; mais il les racontait d'un air si bon enfant que Jean se sentait pour lui plein d'indulgence! D'ailleurs, toute son attention était concentrée sur la jolie blonde, dont il buvait les paroles. Par contre, le sous-préfet acheva de lui porter sur les nerfs avec son verbiage pompeux; mais Jean eût été embarrassé de dire ce qui l'agaçait le plus, des allures prétentieuses de ce personnage ou de la façon satisfaite et conquérante dont son regard se posait parfois sur celui de la fille de la maison.

— Ecoutez tous, s'écria à un moment Mlle Lagarrigue, en frappant des mains pour obtenir le silence, voici ce que je propose : A la fin de la semaine, nous irons faire une partie de pêche dans le ruisseau de la petite vallée de Saint-Laurent; il paraît que les écrevisses y abondent; et, pour que la partie soit plus amusante, nous commencerons par un déjeuner sur l'herbe. Jurez tous d'être fidèles au rendez-vous?

— Nous le jurons, répondirent en chœur les convives.

Alors le sous-préfet prit la parole :

— Oubliez un instant, Mademoiselle, que vous êtes la fée qui préside aux frivolités charmantes de l'existence, et redevenez la femme d'esprit supérieur. J'ai une requête à vous adresser. Il faut que M. Lagarrigue accepte de représenter le canton de Prades au Conseil général. Son intelligence, son habitude des affaires, ses relations nombreuses, sa grosse fortune, tout le désigne au choix des électeurs. Rangez-vous de notre côté, Mademoiselle, et je suis assuré que notre hôte se laissera fléchir.

Lagarrigue eut la mine embarrassée d'un homme pris de court qui n'a pas le loisir de choisir ses réponses.

— Mon cher sous-préfet, je vous en prie, je vous ai déjà dit que je n'avais d'autre ambition que mon repos.

— Il ne s'agit pas d'ambition, mais, je le répète, d'un devoir social à remplir.

La jeune fille intervint :

— Mon père, dit-elle, en jetant à celui-ci un regard affectueux, a travaillé vaillamment toute sa vie; il a rempli sa tâche d'homme utile. Laissez-le jouir en paix de la retraite qu'il a bien gagnée.

— Que dites-vous, Mademoiselle? admettre que les hommes sages et expérimentés se désintéressent des affaires publiques, c'est abandonner aux ignorants et aux écervelés la direction du peuple. Allons, mon cher hôte, un bon mouvement, que diable!

— Mais je ne suis pas un combatif; je hais le tumulte, les tracas, les injures qui accompagnent fatalement la période électorale...

— Soyez sans inquiétude. Tout vous sera facilité, puisque le gouvernement désire votre succès.

Lagarrigue jeta sur les convives le regard éperdu d'un homme qui se noie et ne sait à quoi se raccrocher; mais sur tous les visages il lut une approbation complète des paroles du sous-préfet. Sa fille prit la parole :

— Il faut accepter, mon père. Mais, puisqu'on te contraint en quelque sorte, je pose pour toi, d'avance, tes conditions : si jamais tes occupations de conseiller général devenaient une charge trop lourde, je veux que tu puisses te retirer sans scrupule. Préviens-en bien ces Messieurs.

— Nous saurons nous incliner, Mademoiselle, devant un sentiment si légitime et si respectable, répliqua gracieusement le fonctionnaire; en attendant, Messieurs, je vous propose de boire au futur conseiller général de Prades!

— Bravo! approuva l'assistance.

Pendant toute cette scène, Jean Cayrol s'était senti fort embarrassé de son personnage. Un instinct secret l'avertissait qu'on jouait devant lui une comédie et qu'il était tombé dans un piège. Quelle situation pour lui d'assister à ce souper de conspirateurs, d'être malgré lui enrôlé comme complice! Bien sûr, aux yeux de tous, il allait passer pour un des promoteurs de la candidature de Lagarrigue.

Il regarda la maîtresse de maison; elle avait la mine embarrassée et émue, une si vive rougeur colorait ses joues que le pauvre amoureux ne put croire plus longtemps à une ruse. Ses soupçons tombèrent, et même il se rasséréna tout à fait en songeant que la présence du sous-préfet s'expliquait par des raisous politiques.

Néanmoins, cette nuit là, en rentrant fort tard à Flanhac, il ouvrit

avec mille précautions la porte de la maison, et, au pied de l'escalier, ôta ses chaussures pour passer devant la porte de son père, comme un écolier en rupture de ban.

XIII

Jean attendit avec impatience la fin de la semaine; et, au jour dit, il enfourcha sa monture pour gagner le rendez-vous par les chemins de traverse de la montagne. La nature, ce matin-là, lui parut de nouveau fraîche et épanouie, car il avait au cœur un rayon de soleil; la joie débordante de son âme, l'expansion de sa jeunesse égayaient pour lui toutes choses et paraient à ses yeux la campagne d'un charme vivant. Il remisa son cheval dans une auberge à l'entrée du bourg de Saint-Laurent, et descendit à pied dans le fond de la gorge. Il arrivait le premier à l'endroit convenu.

C'était une large pelouse, retirée bien à l'écart sous l'abri des chênes séculaires; des rochers énormes, roulés en formes de boules ou aigus comme des dents de loups, entouraient le gazon mystérieux, et le torrent, qui mugissait au travers, semblait accueillir de ses imprécations les profanes assez osés pour violer cette solitude.

Un mois plus tôt, Jean eût été saisi d'une émotion sainte en présence de ce site merveilleux; mais aujourd'hui il ne voyait plus rien qu'au travers du voile de sa passion. Il se dit simplement que, dans ce lieu si frais, la jeune fille serait bien en place, et que sa grâce et sa jeunesse feraient, avec ce cadre majestueux et sauvage, un contraste qui la rendrait plus piquante.

Enfin, elle apparut derrière les rochers de granit, vêtue de blanc à son ordinaire, telle une prêtresse gauloise. A sa suite, la bande bruyante de ses compagnons portaient les paniers de provisions. Jean remarqua avec plaisir que le sous-préfet n'y était pas. Elle s'avança vers lui, les deux mains tendues avec un bon sourire :

— A la bonne heure, on peut compter sur vous du moins : figurez-vous que M. le sous-préfet s'est excusé ce matin par dépêche; c'est un lâcheur !

— Oh ! maintenant, je vous appartiens tout entier, balbutia Jean, emporté par son émotion.

Il eut peur d'en avoir trop dit, et, timidement, leva les yeux sur elle; mais elle ne parut pas avoir entendu; tournée vers le groupe des porteurs, elle frappait dans ses mains :

— Allons, mes amis, criait-elle, à l'ouvrage; déballez les provisions, débouchez les bouteilles, étendez la nappe. Voici un plateau de granit qui nous fera une table commode. Je meurs de faim !

Tandis que chacun s'employait de son mieux à mettre le couvert, Lagarrigue arrivait le dernier, luisant, essoufflé.

— A table, messieurs, dit la jeune fille, et tâchez tous d'être gais!

— Oui, oui, dit Lagarrigue; c'est la dernière fois que je m'amuse, il va falloir que je m'attelle à ma candidature, que je fasse tous les jours des visites électorales...

— Voyons, papa, ne parlons pas politique, ce n'est pas amusant.

— Pas plus que de passer de maison en maison pour mendier des voix. Je voudrais bien t'y voir! Tiens, au fait, pourquoi ne nous partagerions-nous pas la besogne?

— Ma foi, dit le cousin Laplanche, ce serait de la fameuse propagande! Sans vous fâcher, mon cher candidat, il y a bien des électeurs qui trouveraient plus agréable de recevoir la visite de votre fille que la vôtre...

— Mon intention est bien de faire une petite campagne moi-même, dit Mlle Lagarrigue en passant en revue du regard tous les convives; et ceux de vous qui seront bien sages, je les prendrai comme chaperons.

Alors ce fut une explosion de gaieté, de propos câlins, chacun s'ingéniant à attirer l'attention sur soi, à obtenir un regard, à jeter dans la conversation une note personnelle, dont un sourire de la jolie blonde était le prix. Dans ce cercle d'hommes qui palpitaient de sa présence, où toutes les volontés étaient tendues vers cet unique but : lui plaire, elle demeurait simple et rieuse, jouissant de son triomphe, et trop sûre de sa puissance pour la gâter par la moindre affectation de coquetterie.

— Messieurs, messieurs, criait-elle gaiement, la fortune est femme. Elle a besoin qu'on la gouverne. Ce n'est pas en me débitant des fadaises que vous la fixerez, mais en vous employant par une action vigoureuse.

— Mademoiselle, répondit Jean, complètement emballé, les électeurs sont hommes, et vive Dieu! pour vaincre, vous n'aurez qu'à vous montrer!...

Le déjeuner terminé, les convives s'installèrent en rond autour d'un grand chêne; et la conversation se poursuivit joyeuse, coupée de temps à autre par un de ces petits jeux dits « jeux de société » qui seraient bêtes à pleurer, si on n'était convenu d'en rire. Puis, lorsque le soleil se fut suffisamment incliné vers l'horizon, la partie de pêche commença.

Mlle Lagarrigue s'amusait franchement de ce sport facile, et s'en donnait à cœur joie. Elle courait d'un point à un autre sans relâche, car chaque fois qu'une pêchette bien remplie d'écrevisses était signalée quelque part, on appelait la jeune fille pour qu'elle eût le plaisir de la relever. Qui donc aurait pu soupçonner que ces enthousiasmes, ces petits cris d'enfant amusé, cette fraîcheur du

visage et cette douceur du regard où semblait se refléter la jeunesse du cœur, cachaient une âme astucieuse et sans scrupules, que sa seule fantaisie remplissait? Jean la regardait courir, animée et légère; et ses souvenirs classiques lui chantaient à l'oreille les vers du bon La Fontaine à la duchesse de Bourgogne : « Une fleur n'aurait pas porté l'empreinte de vos pas. »

— Monsieur Cayrol, lui dit-elle tout à coup, j'ai grande envie d'aller voir la cascade qui est un peu plus haut, voulez-vous m'accompagner?

Il se mirent en marche, sautant par dessus les rochers, les ruisselets, s'empétrant dans les ronces et les fougères. Bientôt un grondement s'éleva, grandit, devint formidable; ils contournèrent un repli du ravin et la cascade apparut devant eux. Pour contempler de face toute l'ampleur de la nappe d'eau, il fallait s'avancer sur une plate-forme au milieu du torrent. Un homme leste pouvait assez facilement y parvenir en sautant de rocher en rocher, mais une femme, gênée par ses jupes, devait forcément s'engager dans l'eau, d'ailleurs peu profonde.

— Comment faire? s'exclama Mlle Lagarrigue.

Puis, prenant une brusque résolution :

— Bah! il fait chaud, et, d'ailleurs, à la guerre comme à la guerre!

Elle s'assit sur la mousse, ôta ses bottines et ses bas, et, relevant à deux mains ses jupes d'un geste gentiment effronté, elle entra dans le ruisseau. Jean vit sur le sable de granit blanc et frais se poser un pied mignon, et sur un mollet rose l'eau glisser transparente et nacrée. Il s'élança le long des rochers, arriva aussitôt près d'elle et lui donna la main pour l'aider à escalader la plate forme. Devant eux se dressait en hémicycle une muraille cyclopéenne, avec des blocs formidables que le frottement de la cascade avait polis et taillés en assises régulières; la nappe d'eau s'élançait du sommet, s'étalait large et toute blanche dans un vacarme étourdissant; et les arbres, hissés dans les anfractuosités des rochers ou les pieds dans le ruisseau, se penchaient vers elle, trempaient leurs branches dans son écume, formaient tout autour une cour de spectateurs avides et jaloux.

— Que c'est beau! s'écria Mlle Lagarrigue. Dire que bientôt peut-être quelque industriel voudra utiliser cette force; ce sera grand dommage! Bah! ajouta-t-elle, c'est le progrès. Qu'importent les protestations des poètes : l'homme doit asservir la nature à ses besoins et à ses plaisirs. Avec de la poésie et des scrupules, on ne fait rien dans la vie... Allons-nous en..., voulez-vous?

De nouveau, elle voulut passer le torrent, mais elle glissa sur le revers d'une grosse pierre et demeura suspendue au-dessus d'un remous de profondeur inquiétante.

— A moi! Monsieur Cayrol, s'écria-t-elle, je vais tomber...

Sans hésiter, Jean sauta dans l'eau et l'enleva dans ses bras vigoureux; puis, tout d'une traite, au travers du courant qui le couvrait jusqu'à mi-corps, il la porta sur la rive opposée.

— Mais, Monsieur Jean, criait-elle, ce n'est pas nécessaire! Je ne courais pas grand risque, et vous voilà trempé jusqu'aux os...

— J'avais si peur qu'il ne vous arrivât quelque accident!

— N'exagérez pas : vous ne tenez pas tant que cela à ma petite personne...

L'exaltation de son quasi-sauvetage avait mis l'étudiant en état de tout oser; et d'une voix ferme, regardant bien en face la jeune fille, il laissa échapper cet aveu qui lui brûlait les lèvres :

— Vous êtes tout pour moi, car je vous aime!...

Un éclat de rire lui répondit :

— Non, c'est trop drôle!... Une déclaration..., comme cela..., sans préambule..., au sortir de l'eau... J'aurais cru que ce bain glacé...

Jean la regardait, un peu honteux de son personnage, mais résolu à brûler ses vaisseaux.

— Oh! ne vous moquez pas de moi, supplia-t-il, vous me feriez tant souffrir...

Sa voix tremblait d'émotion, et sur les lèvres de la blonde le sourire s'arrêta :

— Vous aussi, Monsieur Jean, vous me faites de la peine, dit-elle. Je vous croyais supérieur aux autres, et voilà que vous vous montrez aussi banal qu'ils pourraient l'être...

— Qu'importent les autres et ce qu'ils vous disent! Pour moi, je suis sincère en vous jurant à deux genoux que je ne vis plus que pour vous...

Elle ne répondit pas tout de suite et parut réfléchir :

— Alors c'est une demande en mariage que vous m'adressez ainsi à brûle-pourpoint? fit-elle.

L'étudiant demeura un instant abasourdi devant cette réflexion si naturelle. Il n'avait pas médité bien sérieusement sur l'aventure dans laquelle il s'engageait : et l'énormité de sa prétention lui apparut tout à coup. Comment lui, fils de paysans, osait-il songer à cette Parisienne élégante et jolie, élevée dans un milieu de bourgeois cossus?

— Hélas! murmura-t-il, je suis bien audacieux.

— Et mon père, poursuivit Mlle Lagarrigue, vous êtes-vous informé de ses intentions? C'est un point important, il me semble. On n'attaque pas une citadelle avant d'avoir reconnu les abords...

Piteusement, Jean avoua qu'il s'était laissé entraîner par une impulsion irréfléchie; il n'avait songé à rien :

— Je vous demande pardon, et ne puis que vous répéter pour toute excuse : Je vous aime ardemment...

Elle le rasséréna d'un sourire :

— Ne croyez pas, du reste, que je vous en veuille; j'ai, au contraire, pour vous beaucoup de sympathie.

— Alors je puis garder de l'espoir?...

— Ne vous découragez pas. Soyez aimable pour mon père et faites en sorte qu'au besoin il vous doive un peu de reconnaissance : en un mot, sachez me mériter.

— Que ne tenterais-je pour y parvenir!...

— Faites d'abord la conquête du père.

— Et celle de la fille?...

Elle l'examina un instant d'un petit air futé et moqueur, fit la moue devant sa mine anxieuse; puis, satisfaite sans doute de sa gaminerie, elle lui tendit gaiement la main en disant :

— Allons, vous êtes en bonne voie!...

En ce moment, un tumulte d'exclamations joyeuses retentit, et la bande des pêcheurs fit irruption à travers le feuillage :

— Eh bien, où êtes-vous donc? Nous vous cherchions partout.

— Que s'est-il passé, Jean? dit le cousin, tu as un drôle d'air?...

Mlle Lagarrigue éleva la voix :

— Messieurs, je vous présente mon sauveur. Grâce à lui je viens d'échapper au péril des flots : mais il s'est mouillé pour deux.

— Le fait est, mon vieux, que tu feras bien d'aller te sécher au plus vite, dit Laplanche en regardant le pantalon de Jean tout ruisselant encore.

— Du reste, fit observer Mlle Lagarrigue, le soleil s'abaisse et nous sommes loin de nos voitures. M'est avis qu'il faudrait songer à rentrer.

Jean prit les devants. Chacune des paroles de la jeune fille s'était gravée dans son esprit : « La mériter... Se faire bien venir du père..., au besoin, lui rendre service..., parbleu! songeait-il, l'occasion n'en est pas éloignée! » et, tout ragaillardi, il grimpait lestement les pentes. Il entra dans l'auberge du bourg et fit allumer une grande flambée de fagots. Une heure après, ses vêtements étaient secs. Il se disposait à se rhabiller, quand on vint l'avertir que Mlle Lagarrigue le priait de venir la rejoindre au plus vite dans une maison proche du village. Il s'agissait d'un accident, d'un gamin qui s'était laissé choir d'un arbre sur le passage de la bande des pêcheurs. On l'avait transporté dans la maison et, tandis que les voisins couraient chercher la mère, Mlle Lagarrigue procédait doucement au déshabillage. On attendait Jean avec impatience pour connaître son diagnostic. Il constata que l'enfant avait le poignet foulé, quelques côtes enfoncées, des contusions sur tout le

corps. La jeune fille déclara alors qu'elle prenait le malade sous sa protection et donna le lendemain rendez-vous à Jean pour examiner les effets du premier pansement.

L'étudiant vint à ce rendez-vous, et à bien d'autres encore, car la guérison ne s'effectuait que lentement. Comme aucun chemin direct ne reliait Flanhac à Saint-Laurent, il prit l'habitude d'aller rejoindre Mlle Lagarrigue à la villa des Fleurs, afin de profiter de sa voiture. Régulièrement, tous les deux jours, il arrivait à Prades. Et le couple se mettait en route, tantôt escorté du père, tantôt sous la garde de la femme de chambre, quand Lagarrigue faisait ses tournées ailleurs. La réputation de bienfaisance de la jeune fille et de son compagnon se répandit dans la commune de Saint-Laurent. On guettait leur passage pour les emmener vers de nouveaux malades. Jean était en passe de devenir très populaire, bien qu'il se dérobât parfois, en disant : « Vous allez me faire poursuivre pour exercice illégal de la médecine !... »

En effet, le corps médical des environs commençait à murmurer contre la concurrence de ce jeune homme, auquel, pour tout paiement, il suffisait d'entendre dire, quand il passait en voiture avec Mlle Lagarrigue : « Les braves jeunes gens ! Cela ferait un beau et bon ménage ! »

Au cours de ses longues promenades avec Mlle Lagarrigue, il s'était enhardi à lui déclarer de nouveau sa passion. Peu à peu, ce sujet était devenu le thème habituel de leur conversation. Elle l'en écoutait parler comme d'une chose naturelle qu'elle n'encourageait pas, mais qu'elle admettait, et se laissait bercer par ce langage d'amour comme par une musique, occupée seulement à modérer les éclats du musicien. Elle jouait adroitement la comédie de la fille pieusement soumise à la volonté paternelle.

— Je vous le répète ! Vous m'êtes apparu, parmi tous ceux que j'ai rencontrés dans ce pays, comme le plus distingué d'esprit et de cœur, le plus capable d'aimer et le plus digne de l'être. Mais je ne m'appartiens pas. Et, vraiment, mon pauvre Jean, vous n'avez pas de chance de tomber sur une femme qui ne peut se décider à passer par dessus le vieux préjugé de l'obéissance filiale. On dit que c'est si rare !

Ainsi, l'adroite personne menait le jeune homme en laisse, le tenait en haleine par sa tactique et l'enchaînait chaque jour plus étroitement à son char. Imitant le procédé prudent des pêcheurs à la ligne, elle promenait le poisson au bout de l'hameçon, et, doucement, le noyait pour mieux le capter.

XIV

Depuis que Jean fréquentait les habitants de la villa des Fleurs, une sorte de malaise régnait dans l'intérieur des Cayrol. Il y avait

dans l'air un orage toujours prêt à éclater. Raymond était agressif et le père dissimulait à grand peine sa mauvaise humeur sans vouloir se fâcher encore, dans l'appréhension d'une scène pénible et peut-être inutile. D'ailleurs la bru et l'abbé Méral s'employaient de leur mieux à calmer les esprits ; la première, mue par ce tendre instinct qui rend les femmes indulgentes aux amoureux, le second par une confiance naïve dans l'efficacité de ses raisonnements. Mais le pauvre homme dut s'avouer bientôt qu'il n'était pas grand clerc dans cet ordre de choses.

Jean écoutait avec déférence ses affectueuses remontrances, répondait par des monosyllabes, ou s'enfermait dans un silence farouche. Au bout d'un instant, le curé, las de prêcher dans le désert, embarrassé de cette résistance passive, sentait tarir son éloquence ; et, côte à côte, ils continuaient leur promenade, muets et rêveurs tous deux. Jean ne cherchait même pas à prendre devant l'abbé la défense de Lagarrigue, sentant qu'il était aussi impuissant à le convaincre que celui-ci à le détourner de son amour. Ainsi, ces deux convictions têtues en étaient arrivées à s'intimider mutuellement et se cotoyaient maintenant sans s'aborder.

Mais le père Cayrol s'effrayait et s'énervait chaque jour davantage. En chef de famille avisé, il craignait que cette aventure ne s'ébruitât et que le docteur Pressac ne renonçât au projet de mariage de sa fille avec Jean, ce projet que depuis longtemps les deux pères caressaient entre eux. Sa diplomatie de campagnard finaud lui suggéra l'idée de brusquer les choses et il invita les Pressac à déjeuner pour le dimanche suivant, car il savait que la jeune fille était de retour. Le curé, auquel il fit part de son plan, hocha la tête d'un air de doute. Le moyen était dangereux et médiocre ; le terrain mal préparé. En attirant Jean dans un piège, on risquait de l'indisposer pour longtemps. Si on allait lui faire prendre en grippe Mlle Pressac, c'est pour le coup que le mal serait irréparable !

Mais le père Cayrol tint bon.

— Voyez-vous, l'abbé, je n'entends rien à ces subtilités. Pour moi, il n'y a qu'un moyen, c'est de prendre les devants et de couper l'herbe sous le pied des autres. Et puis, si Jean ne veut pas m'obéir, je lui montrerai que je suis le maître, et je le chasserai de chez moi ; vous entendez, Monsieur le Curé !

Le prêtre lut dans les yeux du vieillard une volonté si inébranlable qu'il jugea inutile d'insister.

— Mon pauvre Jean, soupirait-il en se retirant, tu es bien perdu pour nous.....

En traversant la cour, il rencontra la bru et lui fit part des projets de son beau-père :

— En voilà une maladresse! s'écria-t-elle. On a beau être du métier, on ne se laisse pas imposer de force une femme, comme on ordonne aux autres une médecine.

— C'est bien mon avis, mais le père s'est mis cette idée-là en tête et n'en démordra pas. Que résoudre?

— Il faudrait, dit la jeune femme, faire agir quelqu'un qui serait tout neuf dans cette affaire, quelqu'un dont les conseils n'auraient pas encore été entendus.

— Votre mari, par exemple.

— Ah! bien oui! Raymond est plus enragé que son père; il serait homme à souffler sur le feu.

— Qui donc, alors?

La bru réfléchit un instant :

— Eh bien, et le marquis? dit-elle. Il aurait de l'autorité sur tout le monde, sans parler de son expérience.

— Ma foi, s'écria l'abbé, dont le visage s'illuminait, il n'y a encore que les femmes pour découvrir les bons moyens; je cours au château.

— Attendez une minute, Monsieur le Curé; je fais un peu de toilette et je vous accompagne. Puisque vous dites que j'ai des idées, je veux les défendre moi-même.

Une demi-heure plus tard, M. de Cabran voyait entrer dans son cabinet le curé et la bru, tous deux ayant la mine embarrassée de gens qui tentent une démarche insolite.

— En voilà une surprise! s'écria-t-il. Quel motif assez sérieux a pu décider notre bonne Louise à quitter le logis un jour de semaine? Vous avez des airs de conspirateurs?

Le curé aspira l'air bruyamment et, tout d'une traite, pour ne pas faillir en route :

— Voilà l'affaire, dit-il : nous venons vous demander à la fois conseil et aide. Une femme a mis le grappin sur Jean. Depuis longtemps déjà j'avais remarqué qu'il était rêveur, n'ayant plus de goût à rien. Cela me paraissait louche. Un jour, à force de le presser de questions, j'ai réussi à lui faire avouer et à lui arracher la promesse de ne plus revoir cette femme. Mais, les serments d'amoureux, ça ne compte pas; je sais que souvent depuis lors il s'est trouvé avec elle.

— Et pas plus tard qu'en ce moment, interrompit la bru, il est à Prades. Je l'ai vu partir dans la carriole; il avait mis ses plus beaux habits; c'est là, bien sûr, qu'il allait.

— Et chez qui va-t-il comme cela? demanda M. de Cabran.

— Chez M[lle] Lagarrigue, la fille du Parisien.

— Parbleu! je la connais; c'est une petite blonde, fort jolie, ma foi. Mais où diable ont-ils fait connaissance?

— A la fête de Prades, répondit le curé. Depuis ce jour, elle l'attire. Peu à peu, elle nous le prend : une vraie sirène. D'ailleurs, Jean est si faible! il a les défauts de ses qualités. C'est une nature sensible et généreuse, une pâte tendre sur laquelle toutes les impressions laissent une trace, mais la dernière efface la précédente.

— Je tremble à tous moments, interrompit la bru, qu'il n'y ait quelque discussion entre mon beau-frère et mon mari. L'autre jour déjà, à table, quand ils sont revenus de l'enterrement de M. Sirac, j'ai cru qu'ils allaient se prendre aux cheveux. Car il paraît que Lagarrigue veut se mêler de politique, ce qui met mon beau-père hors de lui. Mais, si cette femme le veut, Jean se tournera de leur parti; j'en mettrais ma main au feu. Ah! Monsieur le marquis, continua-t-elle d'un ton suppliant, aidez-nous à le tirer de ses griffes!

— Mais que puis-je pour cela? Je suis sûr, Monsieur le Curé, que vous avez dû déjà faire quelque tentative.

— C'est précisément parce que j'ai échoué que nous avons recours à vous.

— Diable! ne vaudrait-il pas mieux laisser sa flamme s'éteindre d'elle-même? Cette poupée ne saurait retenir longtemps un garçon de cœur. Il ne peut y avoir là qu'une passionnette à laquelle vous risquez de donner de l'importance en la combattant avec trop d'ardeur, comme ces bobos qu'on exaspère en versant dessus des drogues fortes.

— C'était bien tout d'abord mon avis, répondit le prêtre. Mais le temps presse maintenant, à cause de l'imminence de la période électorale.

— Dieu sait alors les paroles qui s'échangeront à la maison, dit la jeune femme, les querelles qui s'élèveront entre les deux frères, si Jean continue à être sous le charme! Vous savez comme mon beau-père est entier dans ses idées, et jaloux de son autorité. Que son fils lui résiste, il le brisera!...

— Le fâcheux, dit M. de Cabran, est que je suis obligé de m'absenter. Ma femme m'écrit ce matin que ma fille peut accoucher d'un moment à l'autre. Aussitôt la nouvelle reçue, je me mettrai en route, car je suis le parrain; et, comme c'est fort loin, j'en profiterai pour séjourner trois semaines là-bas. Je veux bien parler à Jean avant de partir; mais, croyez-moi, c'est une affaire qui demanderait à être menée doucement et en longueur.

— Dans ce cas, suggéra la bru, si vous essayiez de parler aux Lagarrigue?

Le marquis sursauta :

— Mazette, comme vous y allez! je ne m'attendais guère à cette proposition!

— Dame, continua-t-elle, vous pourriez leur représenter qu'ils risquent de briser l'avenir de Jean, puisqu'il est presque fiancé. Pourquoi aussi ne leur feriez-vous pas entendre qu'ils ne peuvent rien gagner à indisposer contre eux les bonnes familles du pays? Si cette fille a besoin d'avoir des garçons autour de ses jupes, elle en trouvera bien assez d'autres, car il n'en manque pas.

— C'est fou ce que vous me demandez!

— Monsieur le marquis, supplia la jeune femme, faites cela pour mon beau-père, votre vieil ami?...

— Ma chère Louise, dit M. de Cabran, je ne veux rien vous refuser. Mais je n'ai pas la moindre confiance dans le succès de cette démarche. Nous risquons de ne pas nous en tirer avec les honneurs de la guerre.

— Essayez toujours, insista le curé, puisque c'est pour nous une chance de salut.

— Soit, dit M. de Cabran vaincu. Je n'ai pas encore rendu aux Lagarrigue la visite qu'ils nous ont faite à leur arrivée. J'attendais le retour de ma femme. Mais, dès demain, j'irai.

XV

« Fichue commission, pensait le marquis le lendemain, tandis que, dans sa victoria, il roulait vers Prades; je ne sais comment m'y prendre pour leur dire cela. Ma foi, à la grâce de Dieu : l'inspiration me viendra peut-être sur le champ de bataille. »

Il trouva le père et la fille en tête à tête : et la conversation se traîna d'abord parmi des banalités. Peu à peu, on en vint à parler de l'existence à la campagne, de sa monotonie...

— Pour ne pas s'ennuyer à la campagne, dit le gros homme, il faut avoir beaucoup de monde autour de soi, ou bien se créer une occupation. Le difficile est d'en trouver une.

— Ne murmure-t-on pas que votre choix est fait, Monsieur, dit le marquis, et que vous ambitionnez les fonctions de conseiller général?

— Oh! moi, je n'ambitionne rien : c'est ma fille qui me pousse. Puisque vous n'en voulez pas, Monsieur, et que la place est libre, j'espère que vous ne trouverez pas mauvais qu'un autre y prétende.

— C'est votre droit, répondit le marquis, qui ne voulait pas s'aliéner ses interlocuteurs. Mais n'appréhendez-vous pas d'être battus, n'étant pas encore entrés suffisamment dans les habitudes du pays? Pourquoi n'attendriez-vous pas quelques années? Vous êtes assez confortablement installés ici pour qu'il vous soit loisible de prendre votre temps tout à votre aise?

Ce disant, il se levait et faisait le tour de la pièce.

— Permettez, Mademoiselle, que j'admire. Bien que je ne sois plus

qu'un campagnard, j'ai assez longtemps vécu dans la capitale pour reconnaître dans ces élégances de bon goût la main d'une Parisienne. C'est un cadre charmant pour votre beauté !

— Venant de vous, Monsieur le marquis, le compliment me flatte beaucoup. Mais à quoi nous servent les agréments de notre maison ou de ma petite personne? Tout au plus à nous rendre suspects à quelques-uns et à nous créer des ennemis...

— Je crois, Mademoiselle, que vous exagérez. J'ai ouï dire que la villa des Fleurs était la maison la plus agréable du pays, un centre aimé et fréquenté de la jeunesse. Votre père a la réputation d'un homme très cordial. Quant à vous, votre seule présence fait l'éloge de votre personne mieux que tout ce qu'on pourrait en dire.

— Je suis vraiment confuse...

— Ne me remerciez pas trop tôt. Car mon compliment sera suivi d'une critique, une critique que mon grand âge et mon expérience m'autorisent à risquer. Je crains que votre influence sur ce petit monde qui vous entoure ne soit pas très... salutaire.

— Comment cela?

— Vous êtes des citadins, c'est-à-dire des gens très séduisants, très brillants, mais qui avez de la vie une conception toute différente de celle des campagnards. L'atmosphère de votre maison est essentiellement parisienne, toute vibrante des souvenirs de là-bas. Prades est un lieu de villégiature où vous venez retremper dans l'air de la montagne une santé éprouvée par les agitations de la capitale. Que vous le veuillez ou non, votre conversation comme votre pensée s'oriente toujours vers ce grand Paris qui est véritablement votre patrie. Les évocations d'une existence charmeuse fascinent votre entourage et jettent le trouble dans les âmes les plus foncièrement terriennes.

— Croyez-vous?

— J'en suis sûr. Et c'est très fâcheux. Je vous le dis en toute franchise, car vous avez les meilleures intentions du monde; vous assumez des responsabilités. Faut-il vous citer des exemples? Le fils de mes bons amis, les Cayrol...

— M. Jean?

— Oui. Ses parents désirent beaucoup son mariage avec une jeune fille de ce pays, et, tout d'abord, Jean la trouvait à son goût. Mais, depuis qu'il vous a rencontrés, ses idées semblent avoir pris un autre cours, et mes amis tremblent que leur rêve ne s'évanouisse...

— Savez-vous qu'il y a de quoi nous rendre très fiers?

— Vous le voyez, Mademoiselle, bien que vous soyez des étrangers parmi nous, je vous traite comme des amis de nos familles, presque des confidents. Eloignez un peu ce garçon. Peut-être ne

vous a-t on pas accueillis partout à bras ouverts, car on est méfiant et peu policé à la campagne. Il faut nous donner ce petit gage pour conquérir pleinement votre droit de cité.

En disant cette phrase, M. de Cabran avait pris un ton de bonhomie parfaite. Il jetait son appât négligemment, sans en avoir l'air, ne voulant pas éveiller les soupçons.

— En effet, dit Lagarrigue, on n'est guère prévenant pour nous dans le pays. Je sens que les formules de politesse, dont on est bien forcé d'user vis-à-vis de nous, cachent des réticences hostiles.

— Je vous offre une occasion de dissiper toutes les préventions.

— Il n'y a pas ici une femme avec qui je puisse causer agréablement, fit à son tour la jeune fille. Je suis forcée de me rabattre sur la société de quelques hommes qui me font la cour, assez pauvrement, je l'avoue.

— Bah! quelques mois sont vite passés. Imaginez-vous que vous faites une retraite à la campagne.

— Il y aurait bien Mme de Cabran, insista l'astucieuse personne, mais je n'ai pas l'honneur de la connaître.

« Aïe, aïe, pensa le marquis; on voudrait se lier avec nous!.. Ma foi je porte grand intérêt à Jean; mais si, pour le tirer de là, je suis obligé d'admettre dans mon intérieur cette blonde suspecte, je trouve le prix de la rançon trop élevé. »

— Ma femme, dit-il, vit fort retirée et ne fait guère de visites.

— Mme de Cabran accomplirait une œuvre de charité en me faisant l'aumône d'un peu des agréments de son esprit.

— Ce serait faire l'aumône à plus riche que soi, répliqua galamment le marquis. Mais, cette année, du moins, ma femme ne demeurera guère à Flanhac.

— En un mot, interrompit brutalement le gros homme, il faut en faire notre deuil. On ne vient nous trouver que le jour où l'on a besoin de nous...

— Ce n'est pas pour moi que vous dites cela? Mme de Cabran a bien l'intention de vous rendre votre aimable visite. Si je l'ai devancée aujourd'hui...

— C'est que vous vouliez tenter une démarche en faveur des Cayrol, dit Mlle Lagarrigue. Vous agissez en grand seigneur qui épouse l'intérêt des maisons clientes de la sienne. C'est beau, c'est noble, et cela fait regretter de ne pas être du nombre de vos amis.

— Mademoiselle, je vous répondrai avec une respectueuse liberté : Mon amitié est un appui solide, parce qu'elle n'est pas chose banale. Il vous est facile cependant de la mériter.

— ... En nous privant de la société d'un garçon qui nous est utile et agréable! C'est bien cela, n'est-ce pas? Mais de quel droit

nous demande-t-on ce sacrifice? Pour quelle raison suppose-t-on que nous veuillions faire plaisir aux Cayrol? Est-ce parce qu'ils s'en vont partout racontant sur nous les choses les plus offensantes?

— Allons, Mademoiselle, fit le marquis, ne vous montez pas ainsi la tête; tout cela est fort exagéré.

— Exagéré! cria Lagarrigue, me prenez-vous pour un innocent? Leur fils ne m'a rien caché de ce qu'on dit de nous dans sa famille. Ma parole, il faut que ces gens-là soient bien peu fiers ou bien aux abois!

Rien ne saurait rendre l'accent de dédain superbe avec lequel il disait « ces gens-là », ni l'expression de dignité blessée que reflétait son visage! M. de Cabran le regardait avec une curiosité ironique, s'intéressant en dilettante à la petite comédie qu'on jouait pour lui. Puis, ayant laissé passer la tirade, il prit sa canne et son chapeau.

— Il ne me reste qu'à prendre congé, et à remercier tout spécialement Mademoiselle votre fille des quelques instants que j'ai passés en sa spirituelle compagnie. Je regrette toutefois que nous n'ayons pas trouvé un terrain d'entente, cela nous privera des occasions de nous revoir.

Voyant que le marquis lui échappait, la blonde voulut profiter des dernières minutes pour tenter un coup hardi. Sa nature impérieuse la poussait toujours à jeter le masque, lorsque sa diplomatie avait échoué.

— Tenez, dit-elle, jouons cartes sur table. Je sais que votre parti s'apprête à nous combattre aux élections, et que parmi vous les Cayrol seront nos plus acharnés adversaires. Nous ne leur demandons pas de faire campagne pour nous; qu'ils promettent seulement de se désintéresser de l'élection, de nous laisser agir autour d'eux : et nous leur rendrons leur Eliacin.

— Mais c'est un marché!

— Oui, Monsieur, c'est un marché. C'en était bien un, d'ailleurs, que vous nous proposiez indirectement tout à l'heure. J'ai du moins le mérite d'être franche...

— Malheureusement pour vous, les Cayrol n'accepteront pas, dit le marquis d'un ton sec.

— Dans ce cas, je garde mon otage.

— Vous vous faites des illusions, Mademoiselle; Jean n'est pas devenu à ce point votre chose; et si je m'en mêle...

— Essayez; je suis bien tranquille! Et, si c'est ma fantaisie, je vous montrerai que je suis de force à opposer le fils à son père. On a donc tout intérêt à nous ménager.

— Vous ménager? que non pas! Ce serait presque reconnaître que vous êtes des nôtres; et vous venez de dire une parole qui vous ferme à jamais nos portes.

— Alors, c'est la guerre?

— Que voulez-vous, ce sera la guerre!

— Et allez donc, je n'ai pas peur de vous! s'écria le gros homme, en accompagnant cette phrase d'un geste trivial où tout son passé semblait revivre.

Le gentilhomme lui tourna le dos en haussant les épaules, puis il ouvrit la porte du salon et, avant de sortir, s'inclina devant la jeune fille avec une politesse hautaine, où celle-ci lut un mépris si évident qu'elle eut envie de lui sauter à la tête pour le griffer.

— A nous deux! cria-t-elle, en montrant au dehors son visage empourpré de colère.

— Soit, à nous deux! fit le marquis, un pied sur le rebord de sa voiture.

— Et, vous savez, jouez serré, car je ne suis pas manchot! cria à son tour le père.

— Rentrons, dit M. de Cabran à son cocher, sans prendre la peine de répondre.

Les chevaux partirent au trot, soulevant entre les interlocuteurs un nuage de poussière.

XVI

« J'ai perdu la première manche, pensait le marquis, mais cette femme avait vraiment trop d'atouts dans son jeu. Maintenant s'engage la partie sérieuse. Il faut que, sans tarder, je m'assure de la personne de l'amoureux. »

— Jules, commanda-t-il au cocher, si par hasard vous apercevez sur la route M. Cayrol, le cadet, vous arrêterez.

Consciencieusement, l'excellent homme ruminait son petit plan : « Il est nécessaire que, d'ici à demain, j'aie frappé un coup décisif, car je ne peux partir en laissant cette aventure traîner derrière moi. Personne ici n'est capable de lutter contre ce petit démon, et mon protégé est un homme perdu si je ne réussis à le tirer tout de suite de ses griffes. »

Les chevaux ralentirent leur allure, et le cocher se tourna du côté de son maître :

— Voici M. Jean qui vient de ce côté, dit-il.

C'était lui, en effet. Quand il vit la voiture s'arrêter, il s'avança vers M. de Cabran pour le saluer.

— Où vas-tu? lui demanda celui-ci.

— A Prades.

— J'en reviens. Si j'avais su, je t'aurais évité la course.

— Cela vous aurait trop retardé, j'en ai pour un moment là-bas.

— Et tu fais la route à pied?

— Cela me promène; d'ailleurs, en rentrant, je prendrai la voiture du messager.

— Bah! tu n'es pas pressé. Monte à côté de moi, j'ai à te parler.

— Excusez-moi, je suis attendu à Prades.

— Et moi je te répète que je tiens à avoir un entretien avec toi sur l'heure; demain, je serai sans doute parti.

— Je suis désolé...

— Monte, je le veux.

L'étudiant n'osa pas résister. Le marquis et son père étaient les deux autorités devant lesquelles sa volonté ne manquait jamais de fléchir. Il craignait l'une davantage parce qu'elle pesait directement et continuellement sur lui, mais l'autre l'enveloppait d'une influence plus pénétrante par la séduction d'une nature affinée, l'instinct d'une supériorité morale et héréditaire. Il s'assit donc dans la voiture et consentit à rentrer à Flanhac.

— Je sais ce que tu allais faire là-bas, dit M. de Cabran, tu voulais rendre visite à M[lle] Lagarrigue.

— Ma foi non.

— Ne nies pas, je viens de chez elle.

— Dans ce cas, Monsieur le marquis, quel mal y trouvez-vous?

— Aucun, si tu ne considères pas comme un mal de risquer ton avenir et ton bonheur pour une fantaisie.

— Ce n'est pas une fantaisie.

— Oui, je sais, c'est plus sérieux que cela. Tu le crois, du moins. Tous les amoureux s'imaginent qu'ils aiment pour la vie.

— Puisque vous connaissez M[lle] Lagarrigue, Monsieur le marquis, avouez qu'il n'est pas de femme plus séduisante, ni plus digne d'être aimée?

— Séduisante, j'en conviens, surtout pour un garçon sans expérience. Mais c'est tout, et là doit s'arrêter ton éloge. Tu es tombé entre les mains d'une rouée, qui te meurtrira le cœur si tu n'écoutes pas mes sages conseils, lorsqu'il en est temps encore.

— Vous jugez mal M[lle] Lagarrigue, comme l'abbé Méral d'ailleurs, parce que tout autour de vous il y a des préventions contre elle. La malheureuse est enveloppée d'une atmosphère de jalousie, et l'on vous a sûrement débité des horreurs sur son compte.

— Crois bien, mon petit Jean, que je ne me laisse nullement influencer par le jugement des autres. Les partis-pris, les rancunes, et autres sentiments de cette espèce, sont choses rampantes qui ne s'élèvent pas jusqu'aux régions sereines où je m'efforce de maintenir mon âme. Quand on m'a parlé de ton amourette avec cette jeune fille, j'ai voulu aller moi-même juger les choses sur place.

— Et alors?

— Alors, j'ai reconnu que ta Dulcinée n'était pas digne de toi.

— Ainsi, il vous a suffi de quelques minutes pour vous faire une telle opinion, tandis que moi, qui la fréquente presque tous les jours, je n'ai trouvé en elle que des qualités, des grâces et des vertus.

— Aussi ne t'ai-je pas dit que ce ne fût pas une comédienne de premier ordre.

— Et qui joue admirablement bien son rôle; car, depuis que je la connais, pas un mot, pas un geste ne l'a trahie. Non, je vous le répète, ce n'est pas possible. Monsieur le marquis, je vous en supplie, ne continuez pas à vouloir me tromper pour faire plaisir à ma famille. Cela me ferait trop de peine, car j'ai grande confiance en vous.

— Jean, je suis pressé, réponds-moi franchement. Tu espères épouser Mlle Lagarrigue?

— Je le souhaite bien plus que je n'y compte.

— Rassemble tes souvenirs. On a bien dû te laisser entrevoir une possibilité quelconque. Que diable, on ne t'a pas, du premier coup, ôté tout espoir?

— Elle m'a dit : « Jusqu'ici mon père est irréductible, mais l'avenir est à nous, et, qui sait, une femme peut-elle répondre qu'elle n'obéira pas quelque jour à l'impulsion de son cœur? »

— C'est bien cela. On te tient en réserve et sous pression. Tiens, si tu veux être édifié sur la sincérité de ses beaux sentiments, mets-lui le marché à la main, exige une réponse immédiate.

— Ah! si j'étais sûr qu'elle m'aimât assez pour craindre de me perdre?...

— Elle craindra de te perdre, en effet, non parce qu'elle t'aime, mais parce qu'elle a besoin de toi. Je la vois d'ici pataugeant pour se tirer d'affaire. Et si tu sais t'y prendre, tu la forceras bien à se démasquer. Vois-tu, mon petit, en temps ordinaire je penserais : « Puisque ce garçon est féru de son caprice, qu'il aille jusqu'au bout : c'est le moyen le plus sûr pour l'en guérir. » Mais, cette fois, l'heure est tout particulièrement périlleuse. Le chagrin que ta conduite causera à ton père va s'envenimer de l'ardeur des luttes électorales.

— Oh! je tiens à rester à l'écart de tout cela.

— Tu ne le pourras pas, mon pauvre enfant. Quand le cheval est attelé dans les brancards, il faut qu'il aille où on le mène. Ce sera la brouille avec ta famille, l'effondrement de tes projets. Voyons, ne ferais-tu pas mieux de t'occuper sérieusement, une bonne fois, de cette petite Pressac? C'est là qu'est pour toi le bonheur et la sécurité.

— Oui, si la raison seule gouvernait notre cœur.

— Tu ne peux pourtant pas te faire l'illusion de croire que la vie

sera pour toi un roucoulement perpétuel aux pieds de cette blonde? Tu ne tarderas pas, j'en suis sûr, à t'apercevoir que tu gâches ton avenir pour une aventure sans issue?...

— Hélas! murmura le jeune homme.

— Crois-moi, mon garçon, épouse la petite Pressac, qui est, ma foi, très gentille et que l'amour épanouira et rendra chaque jour plus séduisante à tes yeux! Tandis que ta poupée parisienne, dont l'existence est totalement étrangère à la tienne, pourrait bien t'échapper quelque jour...

— Vous avez peut-être raison en théorie...

— Oui, parbleu! j'ai raison, et tu le sens bien toi-même. Fais seulement un effort. Oppose à la blonde de Prades la brune de Meyrens. Et pourvu que tu y mettes de la bonne volonté, tu verras combien le détachement te sera facile. Tu ne peux me refuser la seule chose que je t'aie demandée de ma vie. Eh bien, jure-moi, sur l'honneur, qu'avant quinze jours tu ne reverras pas Mlle Lagarrigue?...

« D'ici là, pensait M. de Cabran, je serai de retour, et alors j'en fais mon affaire. »

— Je ne puis consentir à cela, balbutia Jean.

— Ce n'est vraiment pas gentil.

— Mais songez donc que je l'aime!...

— Il faut que tu sois bien peu sûr d'elle et de toi pour t'effaroucher d'une si courte séparation!

Cette réflexion piqua l'étudiant au vif; d'ailleurs, il ne savait comment se défendre contre l'insistance du marquis. Il résista encore quelques instants pour l'acquit de sa conscience, et comme la voiture atteignait les premières maisons de Flanhac, il se laissa arracher la promesse demandée.

— Tiens, dit M. de Cabran, j'aperçois ta belle-sœur sur le pas de sa porte. Je veux lui annoncer moi-même la bonne nouvelle. Elle ne sera pas la dernière à s'en réjouir.

En effet, la bru eut un mouvement de joie en voyant l'étudiant assis dans la victoria aux côtés du marquis.

— Je vous ramène, dit celui-ci, un frère reconquis aux affections de sa famille.

En guise de réponse, la jeune femme sauta au cou de Jean.

— Que je suis heureuse! C'est la paix de la maison que vous nous rapportez. Vilain, pour lequel nous nous sommes fait tant de mauvais sang...

— Ma bonne Louise...

— Je vous aime bien, voyez-vous, Jean. Et de penser que peu à peu vous vous détachiez de nous, cela me faisait trop de peine!

L'étudiant était tout ému de cet accueil ; et ses larmes, qu'il retenait à grand peine, fondaient dans son cœur les raisonnements du marquis.

— Nous avons justement à déjeuner dimanche le docteur Pressac et sa fille, dit la bru. J'espère que vous leur ferez bonne figure.

— Mais oui, répondit Jean qui eut grand peine à dissimuler une grimace.

Alors la jeune femme se tourna vers M. de Cabran.

— Merci, Monsieur le marquis. Le bon Dieu vous a récompensé déjà, puisqu'il vient de vous donner un petit-fils.

— Que voulez-vous dire ?

— Comment, vous ne le savez pas ? Au fait, c'est juste, vous étiez à Prades. Il est arrivé une dépêche annonçant la nouvelle. C'est la buraliste qui en a fait part à tout le monde.

— Dans ce cas, mes enfants, je vous fais vite mes adieux. Cette journée me procure deux grandes joies. Demain matin, je me mettrai en route.

La voiture s'éloigna ; et Jean rentra en causant gaiement avec sa belle-sœur.

XVII

Le surlendemain, qui était un dimanche, l'étudiant se leva tard et procéda gaiement à sa toilette. Depuis deux jours il avait mûrement réfléchi et il convenait en lui-même que les raisons et les conseils de M. de Cabran étaient marqués au coin de la sagesse : « Qu'est-ce, après tout, que cette petite épreuve qui m'est imposée ? Une retraite telle qu'il est sain d'en faire avant de prendre une détermination dont dépend l'existence entière. D'ailleurs, si, grâce à cette concession, je puis me concilier l'appui du marquis et désarmer ma famille, ce sera m'en tirer à bon compte. »

Pourtant, quelques phrases du vieux gentilhomme lui restaient sur le cœur : « On t'attire parce qu'on a besoin de toi. Cette poupée parisienne, dont l'existence est totalement étrangère à la tienne, se détachera de toi quelque jour. »

Ces réflexions pesaient sur son esprit de tout le poids de leur logique, et instinctivement il comprenait combien, d'après les conventions sociales, il était naturel que la jolie blonde épousât quelqu'un comme le sous-préfet plutôt qu'un petit médecin de campagne. Par contre, Mlle Pressac était bien réellement son affaire à lui...

« Bah ! songeait-il, les mariages qui réussissent ne sont pas toujours les plus indiqués. Nous verrons bien. »

Et, tranquillement, il faisait son nœud de cravate en sifflotant un

air de romance. Heureux de se sentir en paix avec sa conscience, il chassait sans trop d'effort les réminiscences fâcheuses pour sa quiétude. Il n'avait, d'ailleurs, pour cela, qu'à se laisser aller à l'influence de la dernière impression ressentie.

On partit en famille pour assister à la grand-messe. Les cloches sonnaient à toute volée, et leur chant de fête trouvait un écho dans le cœur du jeune homme. Il se sentait léger et satisfait, avec des envies d'aborder les braves gens qui saluaient son passage de bonjours affectueux, pour montrer à tous l'énergie joyeuse de son âme affranchie.

A l'entrée de l'église, il se trouva face à face avec le cousin Laplanche :

— Je t'attendais, dit celui-ci, pour te remettre une lettre de M[lle] Lagarrigue. Elle te prie de venir la voir aujourd'hui.

Un flot de sang monta au visage de l'étudiant.

— Aujourd'hui, cela ne m'est pas possible.

— Alors demain?

— Je ne sais pas... Je ne puis promettre...

— Qu'as tu donc tant à faire?

— Mon Dieu, un tas de choses.

— C'est-à-dire rien du tout : tu es libre comme l'air. Ne fais pas de façons, et je dirai qu'on peut compter sur toi demain sans faute. Je me sauve, car j'ai promis à Lagarrigue de l'accompagner ce soir dans une tournée.

Jean restait immobile sur la place, regardant la lettre d'un œil vague. Ce papier lui brûlait les doigts, comme un talisman maudit. Il eut l'idée de le jeter sans le lire. Mais la curiosité l'emporta, et il décacheta l'enveloppe en tremblant un peu. Voici ce qu'elle contenait :

« Mon cher Jean. Vous n'êtes pas venu me voir depuis deux jours et j'en ai été tout attristée. Malgré moi, je rapproche votre abstention d'une visite que m'a faite avant hier M. de Cabran précisément à l'heure où je vous attendais. A ses avances insidieuses et finalement à ses menaces, j'ai compris qu'on tramait contre moi quelque odieuse machination, qu'on voulait mettre tout en œuvre pour me noircir à vos yeux. Cette appréhension m'est insupportable, car je sens mieux chaque jour combien votre amitié me tient au cœur. Si vous éprouvez réellement pour moi les sentiments que vous m'avez tant de fois affirmés, vous viendrez sans retard, par une bonne visite, rassurer une amie inquiète. »

Au banc des hommes, où il avait pris place, le jeune homme demeurait rêveur. Qui trompait-on, ici? Cette lettre n'était pas la protestation d'une effrontée cherchant à payer d'audace : c'était la plainte discrète d'une pauvre femme isolée au milieu des calom-

nies, qui, timidement, appelait son défenseur. Une âme tendre et délicate pouvait seule s'exprimer ainsi.

Alors un soupçon traversa son esprit, s'y fixa, ne tarda pas à prendre corps. Il eut l'intuition bien nette d'un complot dans lequel on l'enveloppait. Après l'avoir habilement circonvenu, endoctriné, on ne lui laissait pas le temps de se reconnaître, et, tout de suite, on lui jetait à la tête l'autre, la fille du docteur. Cette hâte seule dénonçait la manœuvre. Jean leva les yeux ; il reconnut Mlle Pressac dans la foule des fidèles, et, sur-le-champ, sentit qu'il la prenait en grippe.

A la porte de l'église, l'entrevue fut froide. L'étudiant avait un air compassé que sa belle-sœur eut vite fait de remarquer. Elle n'était pas, du reste, sans défiance depuis qu'elle avait surpris la conversation de Laplanche et de Jean avant la messe. Elle crut devoir en faire part à son mari et à son beau-père. « Je crois même, ajouta-t-elle, qu'il lui a remis une lettre. » Cette révélation eut pour résultat de mettre tout le monde mal à l'aise : chacun, comprenant qu'une partie décisive s'engageait, se sentait nerveux et ne pouvait tenir en place.

Pendant le repas, le père, le frère et jusqu'à la belle-sœur rivalisèrent de prévenance et d'entrain, se battant les flancs pour soutenir une conversation animée, pour donner l'illusion d'une gaieté cordiale. Mais tout cela sonnait faux, trahissait une préoccupation secrète, la crainte d'un de ces silences qui pèsent parfois lourdement d'un bout de la table à l'autre comme un inexplicable malaise.

Jean aurait voulu être aimable afin de mériter les bonnes grâces de son père. Mais la situation était trop anormale pour qu'il n'en fût pas irrémédiablement troublé. Placé à côté de Mlle Pressac, il ne trouvait, malgré sa bonne volonté, rien à lui dire. C'était la première fois qu'il la revoyait depuis leur rencontre derrière le cercueil du vacher.

Quand il songeait aux aveux discrètement échangés entre elle et lui ce jour-là, le rouge de la honte lui montait au visage ; et il enrageait du personnage ridicule qu'on le forçait à jouer. En vain la bru faisait des efforts héroïques pour fondre la glace entre eux.

Tout à coup, la jeune fille se tourna vers l'étudiant qui, d'un geste fébrile, émiettait son pain en silence.

— Il y a longtemps que nous ne nous sommes vus, dit-elle à mi-voix.

— En effet, depuis près de deux mois.

— Ce n'est pas gentil à vous d'avoir été si avare de vos lettres ! Nous étions convenu pourtant de nous écrire, et vous deviez commencer ?

— C'est que, balbutia-t-il, je pensais que vous m'auriez oublié...

— Pourquoi cela? Je ne suis pas une girouette, moi!

Jean eût voulu disparaître sous la table. Quelles explications donner, ou plutôt comment éviter de répondre? Ses nerfs s'agaçaient, le sang enfiévrait ses joues; et il pensait à sortir coûte que coûte de cette impasse, dût-il par un éclat brusquer les choses. Justement, le docteur lui fournit la diversion qu'il cherchait. Le brave homme s'était lancé dans une dissertation politique et déchirait à belles dents les Lagarrigue. Jean s'empressa d'intervenir.

— Vous avez tort, mon cher Monsieur, de traiter ainsi des gens aimables et de dignes gens.

— Aimables, c'est possible, je n'en sais rien, puisque je ne les fréquente pas; mais dignes gens... C'est une plaisanterie de ta part, je suppose?...

— Point du tout; je les connais; et vous me feriez infiniment de peine en continuant à dire du mal de mes amis.

Il parlait d'un ton très sec, comme un homme énervé qui, pour se soulager, cherche à casser quelque chose. Cela fit un grand silence. Chacun piqua le nez dans son assiette, appréhendant une discussion; et, jusqu'à la fin du repas, la conversation se traîna péniblement comme une flamme qui s'éteint.

Pourtant Jean, apaisé par son algarade, cherchait à faire l'aimable auprès de Mlle Pressac; il plaisanta et voulut raconter une histoire. Mais ce fut son tour, à elle, de ne pas répondre; et le jeune homme eut un remords en remarquant que son œil d'ordinaire gai et presque moqueur, brillait maintenant d'une transparence de larmes.

XVIII

Le roulement de la voiture qui ramenait les Pressac chez eux résonnait encore dans la rue du village, quand le père Cayrol se retourna vers Jean les bras croisés, et le toisant de la tête aux pieds d'un air sévère :

— Mes compliments, tu es vraiment un garçon aimable! Ton aîné, qui n'est pourtant qu'un homme des champs, se met plus en frais pour les dames que toi!

— Mon père, excusez-moi, je n'étais pas en humeur de causer aujourd'hui.

— Le fait est que Mlle Pressac a dû te trouver du dernier galant! Où veux-tu en venir avec tes façons de rebuter les gens?...

— Mais je ne veux rien de plus que ce que j'ai, mon père : je suis très heureux comme cela.

— Oui, je sais, continua le vieux en s'animant, tu désires que

je te laisse la bride sur le cou. C'est très commode... Tu loges chez moi et tu fréquentes chez des gens qui, d'instinct je le sens, sont ennemis de tout ce que je respecte! Mon fils, mon Jean, il faut que tu renonces à retourner chez eux...

— Je vous en supplie, mon père, ne me demandez pas cela.

— Viens avec moi demain chez les Pressac. La jeune fille te trouvait à son goût; on peut la faire revenir sur la mauvaise impression d'aujourd'hui. Et puis, mon gaillard, tu ne serais pas si à plaindre dans cette maison; on t'y gâterait du matin au soir. Cette petite n'est pas mal du tout; je la regardais aujourd'hui : elle a des yeux superbes.

— Mon père, suppliait Jean, je ferai ce qu'il vous plaira, mais, cette année encore, laissez-moi ma liberté : je suis jeune, je n'ai pas encore conquis mes grades.

A ce moment, Raymond rentrait du village, tout rouge, brandissant un journal :

— Ecoutez ce que publie le *Progrès montagnard*, ce sale journal!

Et d'une voix frémissante de colère, il lut :

« On nous écrit de Prades : « Un pénible accident a répandu « l'autre jour la consternation dans le bourg de Saint-Laurent. Un « garçon de quinze ans, fils d'un journalier, est tombé du haut « d'un arbre, si malheureusement que, dans sa chute, il s'est fait les « lésions les plus graves. Il eût été en grand danger de périr si « Mlle Lagarrigue, la fille du sympathique candidat au conseil « général, n'avait passé sur la route en ce moment. Elle rentrait « d'une partie de pêche en compagnie d'un jeune homme déjà popu- « laire dans le canton pour sa philanthropie et qui est sur le point « de recevoir le grade de docteur en médecine, M. Jean Cayrol, fils « de l'honorable maire de Flanhac. Tandis que M. Cayrol recon- « naissait les blessures et indiquait les remèdes, Mlle Lagarrigue « elle-même faisait les pansements avec un dévouement de sœur de « charité, servi par des doigts de fée. Ce n'est pas tout : l'un et « l'autre, depuis, ont pris la peine de revenir presque chaque jour, « jusqu'à ce que le malade ait été hors de danger. Les gens d'ordre « voient avec plaisir le nom de Cayrol s'associer à celui de Lagar- « rigue dans les mêmes œuvres de bienfaisance, et en tirent les « conclusions les plus heureuses pour la pacification du canton. Ils « espèrent que les divergences d'opinion que ces deux noms symbo- « lisent ne vont pas tarder à s'effacer, et que les deux partis n'en « feront bientôt plus qu'un sous le drapeau de la charité. Les braves « gens sont faits pour s'entendre. »

— Eh bien, mon père, pensez-vous qu'on se moque assez de nous là-dedans? Que Jean courre après les jupons de cette coquette,

il n'y aurait encore que demi-mal, si cela ne nous éclaboussait pas, mais...

— Raymond, interrompit Jean tout pâle, je te défends de parler ainsi.

— Tu n'as le droit de me faire aucune défense. Nous as-tu demandé la permission de nous rendre ridicules?

Jusque-là le père s'était contenu, espérant tirer profit de la situation pour ressaisir son fils.

— Jean, dit-il alors, ton frère est jeune et son amour-propre est chatouilleux : il s'emporte, mais il dit vrai. Ecoute-moi, car tu vois que je suis resté calme :

— Je ferai comme vous, mon père; mais je désire que Raymond ne me rende pas la tâche trop difficile.

— Je m'adresse à ton cœur, mon enfant. Tu nous dois une compensation, car non seulemnt par ta conduite tu me chagrines, mais tu risques de nous faire passer, ton frère et moi, pour des transfuges ou des imbéciles. Heureusement rien n'est perdu. Jure-moi seulement sur l'honneur que tu ne reverras pas les Lagarrigue. Puis nous ferons paraître un petit article rectificatif pour expliquer que, malgré le fait divers rapporté par le *Progrès*, nous ne fusionnons nullement avec le parti adverse.

— Mon père, répondit Jean résolument, pour la première fois de ma vie, souffrez que je ne vous obéisse pas.

— Parbleu! s'exclama Raymond, cela ne m'étonne pas : à vivre avec la canaille on en prend les sentiments!

Cette nouvelle sortie fit perdre à Jean tout sang-froid. Insulté pour la deuxième fois dans ce qui lui tenait le plus au cœur, il sentit un souffle de folie lui traverser l'esprit : un tremblement agita ses lèvres, et l'on eût dit qu'il sanglotait tandis qu'à la face de l'aîné il jetait cette apostrophe :

— La canaille, où donc se trouve-t-elle? A Prades ou à Flanhac? La canaille, n'est-ce pas plutôt les gens comme vous qui couvrez de boue une jeune fille pour satisfaire vos préjugés stupides? Vous ne savez rien d'elle et lâchement vous la calomniez! Eh bien, je vous déclare, moi qui ai vécu auprès d'elle, que cette femme pour l'honnêteté vaut bien vos femmes à vous autres; mais elle est plus jolie, plus instruite, mieux douée, plus femme en un mot, et c'est cela que vous ne lui pardonnez pas! Je ne sais si son père a toutes les délicatesses de sentiment dont vous croyez avoir le monopole; mais ses idées sont autrement larges que les vôtres. Là-bas on respire, on étouffe chez vous!...

— Jean, dit la voix du père, je t'ordonne de te taire.

— Non, je ne me tairai pas, poursuivit le jeune homme, complè-

tement emballé, car c'est trop injuste à la fin! Il faudrait entendre vilipender ses amis sans pouvoir les défendre! Oui, je le sais bien, on projetait de me mettre sous le boisseau, de m'enterrer dans un trou au milieu des partis pris et des rengaines. Grâce au ciel, je me suis repris à temps : vous ne m'aurez point!

De nouveau, le père parla, mais, cette fois, sa voix grondait comme un orage :

— Jean, demande-moi pardon immédiatement, ou je te chasse!

— Chassez-moi donc! J'en ai assez de vivre ici comme un mouton à l'étable!

— Eh bien, s'il en est ainsi, je te renie, fils indigne! Retourne à Paris, où les vauriens de ton espèce trouvent l'atmosphère qui leur convient. Demain, tu quitteras cette maison...

— Non pas demain, tout de suite! surenchérit Jean.

— A ton aise! Nous n'en serons que plus tôt débarrassés de toi! Raymond, cria le vieillard à l'aîné (et la colère donnait à son large et rude visage une physionomie terrible de justicier), va chercher un des domestiques, et dis-lui qu'il attelle pour emmener ton frère sur l'heure.

Ils étaient tous les trois dans la cour, criant et gesticulant comme des fous, sans souci des gens attroupés sur la route, trop violemment secoués par leur passion pour se préoccuper de sauver le décorum. Les passants considéraient avec plus de tristesse que de curiosité cette scène inouïe d'un Cayrol résistant ouvertement aux volontés de son père; et plus d'un vieux entraînait bien vite son fils, en maudissant ce siècle de bouleversement social.

Raymond s'éloigna pour aller chercher le domestique.

— Où faudra-t-il lui dire de conduire mon frère? interrogea-t-il d'un ton ironique. Suis-je bête! A la villa des Fleurs : il y a là un lit tout préparé pour lui...

Jean s'élança, la main haute, dans la direction de son frère qui disparaissait derrière le mur; mais il se retint et rentra en courant dans la maison. Il traversa le grenier solitaire, poussa la porte de sa chambre, et fiévreusement se mit à faire sa malle. Il décrochait, emballait avec hâte, sans soin, bourrant ses effets à coups de poing pour les faire entrer plus vite; de temps à autre il s'arrêtait pour gesticuler et se parler à lui-même, puis il se remettait à l'ouvrage, le visage congestionné. Pas un instant, l'idée ne lui vint de s'humilier devant son père, d'adoucir du moins sa résistance, afin de lui enlever l'aspect farouche de révolte qui l'aggravait d'une injure. Peut-être eût-il été temps encore, avec quelques paroles affectueuses, quelques concessions habiles, de fléchir ce chef de famille dont le cœur était moins rude que la volonté.

Mais Jean ne songeait vraiment pas à cela; seuls les moyens extrêmes lui semblaient bons; il voulait brûler ses vaisseaux, et dans son cerveau bouillonnaient des idées de vengeance. Un moment il se demanda avec angoisse où il irait coucher ce soir-là, mais aussitôt il se souvint que son cousin Laplanche lui avait dit :

— Tu sais, mon petit, si jamais le vieux se fâche, rappelle-toi que ma maison est à ta disposition. Au cas où tu resterais trop longtemps, tu me paierais une pension, voilà tout.

Cette perspective rassurante détendit ses nerfs; il se frotta les mains et rit en pensant au bon tour qu'il allait jouer à sa famille.

A ce moment, sur le plancher du grenier résonnèrent les pas du domestique qui venait chercher les malles. En un tour de main, Jean acheva ses préparatifs; puis, malgré lui, il donna à sa chambre un coup d'œil circulaire. Il vit, de chaque côté de la cheminée, se détacher les portraits de son père et de son frère. Mille impressions confuses, des détails, des riens assaillirent sa mémoire.

Que de joies intimes il avait goûtées là, les meilleures de sa vie peut-être! Que de rêves s'étaient envolés vers ce plafond! L'air qu'il aspirait lui parut lourd de souvenirs et son cœur se serra.

Brusquement, il remarqua l'homme qui attendait sur le seuil et il lui fit signe. A eux deux, ils enlevèrent la caisse la plus lourde et l'emportèrent au travers du grenier en la tenant chacun par un bout. Cette grande maison, que tout à l'heure encore, secouait une tempête de colère, était maintenant, de la cave au faîte, silencieuse et morne.

Alors, devant les yeux de Jean passa une vision funèbre : il lui sembla que cette caisse était un cercueil, où quelque chose de lui dormait du sommeil de la mort, et que, sur le point d'entrer dans une vie nouvelle, il menait le deuil de son passé...

Dans la cour déserte, la voiture stationnait; nul être humain n'assistait au départ de l'enfant fuyant sous la malédiction paternelle. Jean, écrasé par ce silence, s'assit dans la carriole, et fouetta le cheval sans jeter un regard en arrière. Cependant, comme il franchissait la porte de la cour, il aurait pu voir à une des croisées apparaître le visage de la bru qui pleurait.

Vicomte DE MIRAMON-FARGUES.

La suite prochainement.

MGR DUPANLOUP
ET M. GABRIEL MONOD

I

M. Gabriel Monod, membre de l'Institut, personnage considérable de l'Université, vient de publier une page très curieuse de ses *Souvenirs d'adolescence* [1]. Il l'a intitulée : *Mes relations avec Mgr Dupanloup*. Après avoir salué dans l'évêque d'Orléans « l'un des grands éducateurs du dix-neuvième siècle », M. Monod ajoute : « Il m'a écrit des lettres qui m'ont paru mériter d'être conservées, car elles nous le montrent dans son rôle de directeur de consciences et d'apôtre. »

M. Monod avait dix-neuf ans lorsque les relations du jeune homme avec le vieil évêque commencèrent. Il était entré quelques mois auparavant, en novembre 1862, à l'Ecole normale. Il nous a peint lui-même son état d'âme. Issu d'une famille protestante où régnaient la foi fervente dans la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et, avec cette foi, les habitudes sérieuses et les fortes vertus qu'elle engendre, — il avait senti peu à peu les vents du siècle soulever l'imperméable cuirasse d'airain dont une rigide orthodoxie avait ceint et comme fermé les esprits, souffler pêle-mêle dans ses croyances, les ébranler, les amollir, les décomposer. Le travail de dissolution qui s'opérait dans sa pensée solitaire, il l'avait remarqué chez la plupart de ses coreligionnaires, souvent les meilleurs. Il avait vu, au sein de sa communion, le protestantisme, qui n'avait jamais eu que des arrêts faits de main d'homme, poursuivre et accélérer l'interminable histoire de ses variations, muer toujours, muer selon le tempérament ou les dispositions de chacun, dogmatique et traditionnel avec les uns, imaginatif et rationaliste avec les autres, ou bien encore essayant de se tenir dans une sorte d'équilibre entre ceux qui affirmaient et ceux qui niaient le surnaturel du christianisme.

Que, même avant d'avoir fait son choix, M. Gabriel Monod, qui n'était pas encore majeur, fût déjà troublé par ces voix discordantes qui s'élevaient de son Eglise, par ces appels en sens con-

[1] *Souvenirs d'adolescence. — Mes relations avec Mgr Dupanloup*, par Gabriel Monod. — Paris, librairie Fischbacher, 1903.

traire vers une vérité qui n'était pas la même; y a-t-il lieu de s'en étonner? L'inquiétude qui saisit tout homme, digne du nom d'homme, devant la grande ombre des problèmes éternels, l'avait visité. Il n'en est pas de plus noble que celle-là; elle est de ces souffrances qu'il est beau de souffrir. C'est elle qui a donné à l'Eglise catholique plusieurs de ses plus illustres enfants, depuis saint Augustin jusqu'à Pascal, et depuis Chateaubriand jusqu'à Gratry.

Bientôt tout se résuma pour M. Gabriel Monod dans la question unique, d'où la solution de tout dépend : le Christ est-il Dieu? Ne l'est-il pas du tout? Ne l'est-il qu'à demi? Et s'il ne l'est qu'à demi, que peut-il en rester? N'est-il pas plus simple d'adorer en Lui, selon sa parole pure d'imposture, — telle que ses apôtres qui moururent pour la certifier, l'ont rapportée dans les évangiles, et que les Juifs, qui le crucifièrent pour l'avoir dite, l'ont consignée dans leurs livres, — le Dieu vivant qui, répondant à l'attente mystérieuse et désespérée des hommes, s'est fait homme pour les éclairer, les consoler et les sauver? Sans la divinité du Christ, le christianisme est bien plus incompréhensible qu'avec sa divinité; nous dirons même qu'il ne s'explique que par sa divinité. Lorsqu'on veut le réduire à un fait d'histoire, cette histoire, — dont le fond serait une mystification, qui, durant depuis deux mille ans, et encore pleine de vie, crée partout et toujours la civilisation, — déroute le sens commun; le christianisme ne serait plus qu'un mauvais roman que chacun referait à sa manière et sur lequel chacun broderait à sa guise.

II

C'est vers un christianisme dépouillé de la divinité du Christ que, poussé par les courants du siècle, M. Gabriel Monod avait incliné vite. Peut-être ne tendait-il, sans trop se défendre, à cette conclusion que parce qu'elle est, en apparence, celle qui donne le moins de mal et met le plus à l'aise? Il avait senti dans le christianisme le divin s'en aller petit à petit, de partout, un jour de ceci, un autre jour de cela, des dogmes, des sacrements, des miracles, des mystères, des prophéties, de l'Ancien et du Nouveau Testament où la voix de l'homme avait fini par couvrir celle de Dieu; puis ce Dieu lui-même mourir dans sa religion inanimée.

Avec ses Confessions et ses formulaires qu'on touche et retouche à volonté, avec ses barrières de convention que le libre examen, selon son droit, place et déplace, le protestantisme n'était guère fait pour empêcher cette révolution de conscience. A Dieu ne plaise

que nous ayons un mot amer contre nos frères séparés! Tout en constatant leur fondamentale lacune, nous avons souvent admiré leurs qualités vaillantes, le ton viril et moral qu'imprime à leurs sociétés la nourriture des livres saints, la tenue grave de leurs croyances qui ne s'évaporent pas dans le décevant mirage des dévotions superficielles et des manifestations extérieures. Mais enfin, il faut reconnaître que, même lorsqu'il adore le Christ, le sec protestantisme a toujours été une forme de christianisme éventé, sans le divin arome qui fait la vie et la fécondité. Ce qu'il a montré de consistance au milieu des perpétuelles incertitudes qu'il tire de la nature même de sa loi, et qu'augmentent les tempêtes croissantes du doute, il l'a dû presque entièrement au bienfaisant voisinage de l'Eglise catholique qui, gardienne immuable du dépôt sacré, le piquait d'émulation et le raffermissait par son exemple. Otez Dieu du Christ : le protestantisme n'est plus rien; le christianisme lui-même, le christianisme intégral qui s'incarne dans le catholicisme, tombe au rang d'un système de philosophie, plus ou moins perfectionné et plus ou moins stérilisé. Si, pauvre homme comme nous autres, le Christ n'est pas Dieu; si le Crucifié du Golgotha n'est pas l'éternel Ressuscité du troisième jour; ce n'est pas son tombeau qu'il a laissé vide, c'est notre âme à tous, l'âme de l'humanité que, descendant du ciel pour y remonter, il avait remplie de foi, d'espérance et d'amour.

M. Gabriel Monod fut long à se détacher sans retour de tout ce qu'il avait cru, à briser, pour s'en forger d'autres, les vieux moules de sa pensée. Il voulait transformer, non détruire. Il parlait encore en chrétien quand il ne l'était plus; alors que le christianisme avait cessé d'être à ses yeux la surnaturelle vérité, il y voyait toujours la sublime beauté. Il écrivait à son père cette page que tout fidèle aurait signée : « Qu'il serait beau de montrer, dans l'histoire, la préparation de l'âme humaine déchue, pour recevoir le christianisme; puis le Christ apparaissant pour répondre à toutes les aspirations de nos âmes, pour consoler toutes nos douleurs, pour effacer tous nos péchés, et l'humanité régénérée passant de la justice à la grâce, de la foi à l'amour, marchant vers son but, l'union avec Dieu en Jésus-Christ, pour être un avec Dieu, comme Jésus-Christ est un avec lui! Si Dieu m'accorde la grâce de posséder un talent capable de toucher à ces hautes vérités, je voudrais faire accorder l'histoire et la révélation, montrer que la vraie philosophie de l'histoire, c'est la philosophie de la Rédemption. C'est bien ambitieux, je l'avoue, mais ce serait bien beau. »

Ces lignes sont du 13 février 1862. Celui qui les écrivait alors, et qui les rapporte aujourd'hui, ajoute : « Mon père, plus clair-

voyant sur moi que moi-même, prévoyait qu'après avoir abandonné la théopneustie, le péché originel, la divinité absolue de Jésus-Christ, le dogme de l'expiation, j'arriverais à considérer la Rédemption comme un fait historique, psychologique et moral, non comme un fait surnaturel. » C'était d'un père bien avisé; qu'est-ce, en effet, qu'une Rédemption de l'homme dont Dieu ne se mêle pas? Qu'est-ce qu'une Rédemption qui, n'ayant plus l'univers pour autel où la victime sans tache meurt pour tous, n'a pour symbolique théâtre que le huis-clos d'une conscience ou d'un cœur, que le for intérieur de l'individu isolé? Le Rédempteur de cette sorte n'est qu'un fantôme : non pas le fantôme que les apôtres virent marcher sur les eaux soulevées du lac de Tibériade jusqu'à ce que, s'approchant de lui dans leur détresse, ils eurent reconnu sous son incognito le maître du ciel et de la terre; mais quelque spectre indistinct du Dieu évanoui dans le Christ, qui irait s'amincissant toujours, sur les flots changeants et troubles, dans la nuée décolorée et blême du doute. A mesure que la divine image du Christ achèverait de s'effacer à l'horizon désert, — tomberaient un à un, par lambeaux, dans l'abîme fuyant, tous les trésors qu'à pleines mains, — de ses mains percées de clous, — il avait jetés parmi les hommes : le repos dans la lumière, la joie dans le sacrifice, la paix dans l'angoisse, l'intelligence de la douloureuse énigme à deux faces dont l'une est la vie et l'autre la mort.

III

En pleine crise religieuse, M. Gabriel Monod désira connaître Mgr Dupanloup. Sa renommée, ses qualités généreuses et fières, sa dignité devant César l'attiraient. En l'abordant, il était moins qu'un néophyte et plus qu'un curieux. Il voulait, non se convertir, mais s'enquérir. Sa famille protestante s'inquiéta des relations du jeune normalien avec le plus grand évêque de l'Eglise romaine. Comme son parti, encore confus, était déjà pris, il ne rassura sa mère qu'en changeant son anxiété : « Ce n'est point, lui répondit-il, de ce côté-là que tu dois craindre de me voir verser. »

Se destinant à l'enseignement, M. Monod avait une entrée toute naturelle auprès du maître incomparable dans l'art de l'éducation, dont l'un des plus acharnés persécuteurs d'aujourd'hui, M. Ferdinand Buisson, a écrit dans son *Dictionnaire de pédagogie*, qu'il avait « des vues d'une justesse et d'une profondeur que peut seule donner l'expérience d'un prêtre [1] ». Mais sa pensée dépassait de

[1] Dans sa déposition très ferme pour la liberté de l'enseignement, devant la commission d'enquête présidée par M. Ribot, M. Monod s'est honoré en rendant pleine justice aux établissements d'éducation ecclésiastiques : « Dans

beaucoup le cercle pédagogique, elle allait bien au delà : « M'éloignant du protestantisme, confesse M. Gabriel Monod, je me reprochais de n'avoir vu le vrai christianisme que dans la Réforme, de n'avoir pas donné sa place légitime, dans mes conceptions, au catholicisme, de n'y avoir pas vu l'héritière naturelle et bienfaisante de l'Eglise des trois premiers siècles. » Telle était sa préoccupation qu'il ne l'avait pas dissimulée à sa mère elle-même dont la piété était en éveil et en défiance : « Mendelssohn, lui avait-il écrit, a senti dans toute sa profondeur l'antique sentiment catholique, ce grand souvenir du temps où le drame entier de la vie de l'homme et du monde se passait dans l'Eglise ; je ne sais rien de plus grand que l'Eglise du moyen âge, du sixième au treizième siècle; voilà le plus beau moment du christianisme. Au quatorzième siècle, le monde et l'Eglise se séparent; la Réforme elle-même ne les réunit pas, et la scission, dès lors, devient de plus en plus profonde, la foi devient opinion. On a des opinions religieuses comme on a des opinions littéraires ou politiques. »

M. Gabriel Monod fut franc avec Mgr Dupanloup. Il lui déclara, en se présentant à lui, que, s'il désirait mieux connaître les doctrines du catholicisme, il ne cédait pas à un attrait; qu'homme de bonne foi plutôt qu'homme de foi, il en était plus éloigné encore que des doctrines protestantes. C'était en 1863, dans le feu des luttes pour l'indépendance pontificale; accablé de soucis et d'affaires, l'évêque fut tout entier au jeune homme qui venait à lui.

M. Monod n'a pas publié ses lettres à lui-même : lettres qui, à en juger par le ton affectueux et intime des réponses, faisaient lire bien avant dans le travail tumultueux de sa pensée, dans les combats de son esprit. Nous n'avons que celles de l'évêque; elles sont admirables de tact et de bonté. Le prêtre de Jésus-Christ y parle tout seul, avec la foi ardente qui fait sa force, et avec le respect le plus délicat et le plus jaloux de la liberté de cette âme qu'il voudrait gagner à son propre bonheur.

Touché de la loyale confiance de ce jeune homme en peine de Dieu, Mgr Dupanloup lui écrit le 5 juin 1863, de ce château de Lacombe où, quinze ans plus tard, il devait mourir : « Il faut que je vous dise tout de suite ce qui sera un peu avec vous l'embarras, non de mon esprit, mais je dirai de mon cœur. Je me reprocherais, non point d'abuser, je ne m'en crois pas capable, mais même d'user

ces établissements ecclésiastiques, disait-il, on peut librement essayer mille idées nouvelles, soit en matière d'enseignement, soit en matière de régime d'éducation. On attire ainsi les familles; les établissements ont une individualité, une vie propre qui attache à eux leur personnel, au lieu d'avoir les cadres immuables et uniformes d'une administration publique. »

de votre bonne amitié. Je ne veux point dire que le fond de ma pensée vis-à-vis de vous, comme vis-à-vis de toute âme que Dieu me fait rencontrer, ne soit pas de souhaiter pour cette âme la vérité pure; non point pure de toute faiblesse chez les hommes qui en ont reçu, pour le transmettre, le dépôt; mais enfin, la vérité de Dieu, pure, complète, la pleine lumière. Vous ne vous étonnerez pas sans doute que le vœu d'un évêque catholique soit celui de saint Paul devant Agrippa : *Opto... etiam omnes... fieri qualis ego sum, exceptis his vinculis* (Act., xxvi, 29). Mais, malgré ce vœu que je ne puis cacher, ce que je puis dire, c'est que j'ai toujours eu le respect le plus profond pour la liberté des âmes; et plus ce respect est mêlé, comme ici, d'estime et d'affection, plus il prend un caractère tendre et fort, qui le rend inviolable.

« Maintenant que je vous ai dit le fond de ma pensée, je vous dirai volontiers que je vous verrais avec plaisir chaque jour, si vous vouliez, car la vérité est que, par votre franchise noble et généreuse, vous avez gagné mon âme et je sens que je vous aime. Mais jamais, soyez-en sûr, je n'irai plus loin que vous-même et que la grâce et la lumière dans votre âme.

« Je me borne donc à vous redire ce que je vous disais, en répondant à votre première lettre et à votre propre parole : Demeurez croyant et chrétien, dans cette époque sceptique; chrétien le plus ferme et le plus pur, le plus chaste, le plus généreux, le plus magnanime. »

M. Monod raconte qu'en remerciant l'évêque de son vœu : *opto omnes fieri qualis sum*, il lui avait répondu qu'il était précisément arrêté par ces *vincula* dont parle saint Paul; qu'il ne pouvait accepter aucun lien pour sa pensée. L'évêque lui écrivit : « L'état d'âme que vous me révélez, ce contre-coup involontaire du scepticisme qui vous entoure et vous menace, en ce siècle de peu de foi, n'a rien qui m'étonne. L'ancre qui vous retient, c'est cette confiance en Dieu, cette foi implicite que la bonté divine a conservée en votre âme. C'est beaucoup, cela, à votre âge, et dans le milieu où vous vivez. C'est ce que dit l'apôtre : *Accedentem ad Deum credere oportet quia est, et inquirentibus se remunerator sit* (Hæbr., xi, 6). Mais ce n'est pas tout, ce n'est que le premier degré : aussi vous voyez les paroles qu'ajoute l'apôtre : *Inquirentibus se remunerator sit.* Et si la foi implicite a quelque puissance pour garder du mal l'âme qui s'y retranche obstinément, comme dans son suprême abri, vous sentez vous-même qu'elle a peu de vertu pour donner une conviction profonde et efficace; et il est bien manifeste que la croyance explicite est autrement puissante et féconde. Or, vous craignez que dans un siècle sceptique,

une âme sincère et courageuse soit exposée à chercher toujours sans trouver jamais. Oh! non, non, mon ami, il n'en est pas de la sorte. Quand on cherche, on trouve, c'est la vérité éternelle qui l'a dit, non pour les époques de transition seulement, mais pour toujours : *Quærite et invenietis* et *Inquirentibus se remunerator sit.* Seulement il y a une manière de chercher. Il faut chercher avec sincérité, c'est ce que vous faites; avec courage et persévérance, c'est ce que vous faites aussi, j'en suis sûr. Et si vous me permettez d'ajouter ce mot, chercher ce n'est pas seulement lire, réfléchir, étudier, et quelquefois à la sueur de son front; chercher c'est encore prier, c'est-à-dire chercher avec Dieu, ne pas chercher seul : il y a donc une prière que je conseille à ceux qui n'ont rien de votre foi et que, par conséquent, votre foi chrétienne doit accepter. C'est, chaque soir ou chaque matin, une invocation au Père céleste, telle que le cœur sait la trouver, pour qu'il nous envoie sa pleine lumière; et j'ajoute, enfin, parce que vous êtes digne que je vous tienne ce langage, que la plus efficace prière auprès de Dieu, c'est encore la pureté du cœur et de la vie.

« Mon cher ami, je vous ai parlé trop longuement peut-être; vous le pardonnerez à mon affection; j'aime tant les âmes comme la vôtre! Si, du moins, j'ai pu vous faire quelque bien, et aider à ce que votre âme ne se décourage jamais, et que votre esprit reste toujours aussi chrétien que votre cœur! »

La réponse de M. Monod, dont nous n'avons que des extraits, est belle. C'est une plaidoirie, qui n'est pas sans charme, pour l'âpre plaisir de l'homme à la recherche indéfinie de la vérité; de nobles esprits l'ont goûté, et ils y ont trouvé la vertu. Le jeune normalien semble étayer sa méthode des souvenirs, bien éloignés et bien oubliés, de sa petite enfance protestante : « Chez nous, dit-il, dès que l'enfant sait lire, on lui donne une Bible. Tous les jours il la lit; il en est fier, c'est le signe de sa science; il tient à suivre chaque jour le culte de famille dans *sa* Bible, car, dès lors, ce n'est plus *la* Bible, c'est *sa* Bible. Nous vivons avec elle; à force de la lire, de réfléchir sur chaque passage, nous y trouvons un écho à toutes nos pensées; nous y trouvons tout, peut-être parce que tout y est, peut-être parce que nous y mettons tout. Toujours est-il que nous conservons dans notre jeunesse l'habitude de notre enfance. Les souvenirs les plus purs de la vie de famille, les souvenirs les plus profonds des luttes morales de notre adolescence y sont contenus; c'est un soutien, un conseiller, elle nous blâme et nous condamne, elle nous console et nous apporte la joie. » Comme chaque enfant a sa Bible à soi, chaque homme doit-il donc avoir sa vérité à soi?

Voici « la lettre d'un ton grave et simple, toujours affectueuse », qu'en réponse à la sienne, M. Monod reçut du grand évêque : « Mon cher ami, vous ne m'en écrivez pas trop long, et j'aime ces épanchements sincères, cette conversation du cœur, ces confidences de l'âme, sur des questions d'ailleurs qui touchent aux racines les plus profondes de la vie intime, et qui sont décisives pour l'éternité elle-même. Et je vous aurais répondu plus tôt si, depuis votre bonne lettre, je n'avais été constamment malade, et je le suis encore.

« Je dois vous le dire d'abord, pour répondre à un sentiment que vous m'exprimez : dans nos luttes de doctrine, dans notre défense de la vérité, nous distinguons toujours l'homme des erreurs par lui professées, et nous réservons toujours la question de bonne foi. De la bonne foi, Dieu seul est juge, juge souverainement équitable, appréciant tout dans sa justice et dans sa miséricorde, les obstacles et les secours, le malheur des temps, et la fidélité ou l'infidélité des hommes. Hélas! il le faut avouer, l'être humain est très complexe et, malheureusement, plein d'inconséquences; il y a des hommes qui valent mieux que leurs principes. Quoi qu'il en soit, c'est toujours un grand malheur, quand les lumières de l'esprit ne sont pas en rapport avec la bonté du cœur.

« Quant aux erreurs, nous ne pouvons professer pour elles ni indifférence ni complaisance; nous les croyons funestes, et nous les combattons; notre foi, en un mot, est une foi réelle, sérieuse, et non pas une opinion vaine. C'est la foi dont parlait saint Paul lorsqu'il disait : « Dieu nous a donné des pasteurs et des doc- « teurs, un corps enseignant. » Et pourquoi? « *Ut non simus sicut parvuli, ut non circumferamur omni vento doctrinæ* »

« Voilà pourquoi le vrai chrétien ne cherche plus. Et tandis que les autres chancellent au milieu du sable mouvant des opinions humaines, lui, il se repose et demeure ferme dans la lumière de la foi; et, appuyé sur la vérité, il marche d'un pas sûr vers le but de la vie.

« Sans doute, il y a *fides quærens intellectum;* car la vérité révélée, toute stable qu'elle est, progresse en un sens, c'est-à-dire que notre intelligence et notre connaissance peuvent et doivent progresser, et qu'il y a une vraie science de la foi. La vérité révélée est immuable comme Dieu même; mais comme lui aussi, elle est immense. La foi catholique n'est, en aucune sorte, l'immobilité.

« Quant à l'homme qui n'a pas la foi, c'est pour lui un devoir de chercher. Vous me demandez si cette parole que je vous citais, *quærite et invenietis*, est dite pour chaque homme ou pour l'humanité, pour la vie présente ou pour la vie future. Je vous réponds : Elle est dite à la fois pour l'humanité et pour chaque homme,

parce que Notre-Seigneur a voulu le salut de tous et de chacun; pour la vie présente, parce que, — bien qu'en un sens « notre vie immortelle, comme vous le dites, ne soit qu'un progrès infini dans la vérité et la sainteté », attendu que la vie éternelle, c'est la vision béatifique, et que dans cette vision, nous marcherons de clartés en clartés, nous pourrons puiser toujours sans épuiser la lumière; — cependant c'est la vie présente qui décide irrévocablement de la vie éternelle; l'homme ne passe point par une série d'épreuves et de vies : « De quelque côté que l'arbre tombe, il y reste. » C'est Notre-Seigneur qui l'a dit. Nous, chrétiens, qui croyons à la divinité de Jésus-Christ, nous ne pouvons pas regarder sa révélation et sa rédemption comme superflues; la vérité et la grâce qu'il a apportées aux hommes sont en dépôt quelque part sur la terre : l'homme ne peut pas être, après la venue de Jésus-Christ comme avant, laissé à lui-même, à ses incertitudes désolantes, à ses recherches sans fin; si Jésus-Christ est venu nous apprendre l'adoration, les formes de l'adoration ne peuvent pas être indifférentes et changeantes. En un mot, s'il y a eu une révélation et une rédemption, il y a une religion positive divine. Heureux ceux qui en cherchent la pleine lumière! Plus heureux encore ceux qui l'ont trouvée! Chercher, ce n'est pas avoir déjà trouvé. Mais si la recherche est aussi pure, sincère et courageuse qu'elle doit l'être, un jour ou l'autre, au moment marqué par Dieu, on trouvera. Compatissons à ceux qui cherchent et n'ont pas trouvé encore, et encourageons-les de tout notre pouvoir.

« Sans aucun doute, la Bible est *la parole de Dieu*, *la loi*, comme disait autrefois Israël : mais parole muette, loi sans interprète. Voilà pourquoi, quand on ne consulte qu'elle, on y trouve tout, parce qu'on y met tout; et voilà pourquoi aussi il y a des jours « où la lecture de la Bible semble froide », comme vous me le dites. Mais il n'y a que les catholiques fidèles pour lesquels ce soit une lumière qui ne vacille jamais et qui éclaire et fortifie toujours. Mais je touche ici le point fondamental de nos divergences. Je m'arrête. Continuez, mon cher ami, à chercher comme vous le faites, et je continuerai, moi, à prier de tout mon cœur pour votre âme. Dieu sait si vous croirez un jour comme moi. En attendant cette communion de croyance, laissez-moi embrasser toujours votre âme dans une communion de charité et d'espérance. »

M. Gabriel Monod écrit : « Il me sembla que cette lettre, si belle et si simple, appelait un simple remerciement et non une réponse, et qu'il serait indélicat d'entretenir des espérances auxquelles je ne pouvais répondre, et de prendre au grand évêque un temps qui était réclamé par des intérêts plus importants. »

Il y eut cependant un épilogue et une clôture à cette correspondance : « On peut, raconte M. Monod, imaginer ce que j'éprouvai en février 1865, quand je lus l'*Avertissement aux pères de famille*, de Mgr Dupanloup, où il attaquait avec une incroyable violence Littré, Renan, Taine, Michelet, et les dénonçait aux rigueurs du bras séculier. Je lui écrivis pour lui dire ma tristesse en lisant de lui des lignes qui me paraissaient empreintes d'un esprit si différent de celui qui animait ses lettres de 1863. Je lui parlais de Michelet en particulier, et des sentiments d'admiration et d'affection qu'il m'avait inspirés. »

Qu'il nous permette de le lui dire, l'émotion de M. Gabriel Monod était singulière, presque futile. Loin d'appeler le bras séculier, Mgr Dupanloup le déclinait; dès la première page de son *Avertissement*, il avait dit : « C'est précisément parce que je n'invoque aucun bras séculier que c'est pour moi un devoir impérieux de parler. » Puis, usant de son droit d'homme libre, il avait attaqué en face, non avec *une incroyable violence*, mais avec une irrécusable loyauté, les doctrines qu'il jugeait funestes. Il les avait moins attaquées que citées. La flétrissure des auteurs sortait, non de ses paroles, mais de leurs textes. Il avait tiré au soleil ce qui rougissait de se montrer, voilà tout. Avait-il commis quelques erreurs? Il se déclarait prêt à les rectifier. Aucune ne réclama. M. Monod, qui est un historien, affirmerait-il que, dans les derniers volumes de son Histoire de France, qui sont un pamphlet venimeux et graveleux contre notre religion et notre patrie, Michelet, objet de son culte, apporta le même scrupule pour le choix de ses sources et la critique de ses documents?

L'indulgent évêque se contenta de répondre à son jeune contradicteur : « Je ne puis qu'être touché de votre bonne lettre et de la franchise avec laquelle vous me parlez.

« Je regrette que vous ne me disiez pas quels sont les points particuliers de ma brochure qui vous font quelque peine.

« Quant au maître dont vous me dites que vous êtes devenu le disciple, je ne puis que vous en exprimer mon regret. Votre esprit, votre cœur, votre caractère m'avaient paru dignes d'un meilleur enseignement. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas oublié ce que j'ai trouvé en vous de droiture et même d'affectueuse sympathie, et je serai heureux si vous me donnez quelque jour l'occasion de vous voir. »

IV

Voilà près de quarante ans que cette correspondance sur les plus graves sujets dont puissent s'entretenir les hommes, est inter-

rompue. Est-ce que la conversation ne reprend pas quelquefois, tout bas, dans le silence de l'âme, entre le normalien d'alors, qui sera bientôt un vieillard, et le grand évêque qui l'a précédé devant Dieu?

Dans l'entrain de la jeunesse, M. Gabriel Monod avait un audacieux désir en tête : rester chrétien en ne l'étant plus. Il rêvait d'un christianisme tout pénétré et élucidé par la raison, d'un christianisme qui, sans bandelettes ni voiles, se tiendrait tout seul, dégagé de la superfétation d'un Dieu fait homme. La beauté de Jésus était si belle qu'elle pouvait se suffire; sa divinité lui était comme un luxe inutile. Agé de dix-sept ans, M. Monod écrivait à son père qui tremblait : « Si même il pouvait m'arriver de douter un jour de la sainteté de Jésus-Christ, eh bien, je te l'écrirais, plutôt que d'être caché de toi. Mais tu pourrais dire, ce jour-là, que ton fils Gabriel a le cœur brisé, et sans que pour cela je veuille juger ceux qui ont perdu cette vérité fondamentale de tout christianisme, tu pourrais dire que ma moralité sera profondément blessée, et alors je ne sais pas dans quel abîme je tomberai. »

Pour se donner du cœur, il se chantait à lui-même l'hymne de l'un de ses maîtres, les belles paroles d'Edmond Scherer où résonne, même sous leur équivoque, un enthousiasme mâle et triste qui nous émeut : « Moïse, Josué, Samuel, David, Salomon, Esdras, Isaïe, Etienne, Paul, Pierre, sont les anneaux de la chaîne sacrée qui relie la terre aux cieux, et sans laquelle notre monde irait à la dérive dans les solitudes glacées de l'irréligion et du matérialisme; et au milieu d'eux tous, se dresse, sereine et sanglante, la tête du crucifié. »

Eh bien, où en sommes-nous après quarante ans? Est-ce à une civilisation meilleure que nous marchons? Le Christ, avec ou sans Dieu, Dieu, avec ou sans le Christ, encourent la même haine; de toutes les basses profondeurs, c'est la bestialité qui monte, — bestialité où la bête fauve est moins fauve encore que bête. Comme cette neige blanche et froide qui devient si vite la boue infecte et noire de nos rues, l'idéal transcendant et faux de quelques raffinés finit dans le plus ignominieux avilissement qui ait jamais souillé une nation.

Les docteurs que M. Gabriel Monod prétendait défendre contre Mgr Dupanloup, ont eux-mêmes, chacun à sa façon, prononcé sur leurs doctrines. Le plus célèbre romancier du christianisme épuré, M. Ernest Renan, peut être appelé en témoignage, tout comme les autres. De ses fameux prospectus de science infaillible et universelle qui expliquerait tout, — que lui est-il resté? L'auteur de *la Vie de Jésus* s'en est allé à l'éternité bras dessus bras dessous avec son *Abbesse de Jouarre*, qui paraît avoir reçu le plus sûr de ses

secrets. Vivre dans la religion de M. Renan, ce peut être commode et amusant; y mourir, c'est plus scabreux. Son histoire de France terminée avec une plume qui était plutôt celle de Pétrone que de Tacite, — Michelet, le Michelet des anciens jours et des œuvres impérissables, s'est, du moins, ressaisi dans son testament. Il y a consigné ces paroles dont il n'aurait même pas eu l'idée sans la venue du Dieu fait homme, — paroles qui ne se répéteraient aujourd'hui dans nos parlements dégradés qu'au milieu des huées : « Dieu me donne de revoir les miens et ceux que j'ai aimés! Qu'il reçoive mon âme reconnaissante de tant de biens, de tant d'années laborieuses, de tant d'œuvres, de tant d'amitiés! »

La vie saine de Littré avait mérité la mort croyante qui l'a couronnée; sur la couche funèbre de l'honnête et obstiné travailleur, le vers sublime du plus grand de nos poètes s'est magnifiquement déployé :

Il a trop de vertus pour n'être pas chrétien!

Il avait humé, à travers les âmes pieuses de sa femme et de sa fille, le parfum divin du christianisme. Taine est mort en vue des rivages éternels; encore quelques coups de rame dans sa rude traversée de l'inconnu, et il touchait à la terre sacrée, à la terre de l'Evangile. Sorti des abstractions philosophiques, pays d'ombres et de mensonges, pour entrer dans cette formidable réalité qui a nom la Révolution française, il avait mieux compris le christianisme en comprenant mieux la vie. Les lois de l'une et de l'autre s'étaient mutuellement éclairées à ses yeux. La Terreur, affreux chaos d'erreurs et de crimes, lui avait donné à réfléchir sur le dogme de la déchéance originelle; du spectacle de Satan, il était remonté vaguement à l'idée du divin Rédempteur. En voyant l'homme au naturel, en le voyant tombé si bas, même au-dessous de la bête, il avait conçu l'image qu'il exprimera plus tard dans ses livres : « Le christianisme est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même. »

Mgr Dupanloup n'aurait rien à changer à ses conclusions d'autrefois. Il est des vérités démontrées que l'on confirme en faisant leur preuve par l'absurde; ce qui se passe aujourd'hui dans notre France infortunée, est la preuve par l'absurde, nous pourrions ajouter par l'immonde, de la nécessité du christianisme qui ne serait rien si le Christ n'est Dieu.

H. DE LACOMBE.

REVUE DES SCIENCES

Physique du Globe : La chaleur et la lumière sur notre planète. — Importance de la radiation solaire. — Lumière et malades. — Insolation saisonnière. — En Suisse. — Nombre d'heures pendant lesquelles brille le soleil chaque jour. — Mois de maximum et de minimum. — Transparence de l'atmosphère. — Notre enveloppe gazeuse et ses sédiments. — Ciel clair et ciel nébuleux. — Conséquence pour la transmission de la lumière et de la chaleur. — Energie de l'insolation aux diverses saisons. — Ce qui nous parvient de rayons solaires par minute sur un mètre carré de sol. — Une anomalie en 1903. — Diminution notable de la radiation solaire en janvier, février et mars. — Opacité des régions supérieures de l'atmosphère. — Coïncidence avec l'éruption de la montagne Pelée. — Les poussières en suspension. — Hypothèses nouvelles sur la cause des périodes glaciaires. — Refroidissement par défaut de transparence de l'air. — Condensation des vapeurs. — Chemins de fer : Les grandes vitesses. — En Allemagne. — Traction électrique. — De Berlin à Zoosen. — Ligne militaire. — 210 kilomètres à l'heure. — Variétés : Lilas en fleurs, à l'automne. — Double floraison des pommiers, poiriers, pruniers. — Conséquences d'un incendie. — Floraison par surchauffe.

On sait toute l'influence de l'insolation solaire sur les êtres organisés et sur l'homme en particulier. Lorsque le temps est gris, nébuleux, les névropathes principalement se plaignent de leur santé; les hypochondriaques sont tristes; les bien portants eux-mêmes éprouvent une sorte de dépression morale et physique. Quand le soleil brille, tout état maladif diminue; on est plus gai et l'on trouve la vie plus agréable. La nébulosité est un déprimant, la lumière est un excitant. Cette action de la radiation solaire n'est pas contestable. Elle a aussi une influence marquée sur la physique du globe et peut servir à expliquer les variations climatériques. Il est bien évident qu'en elle-même la radiation lumineuse et calorifique que nous envoie le soleil ne doit pas beaucoup varier. Il faut réserver la question des variations momentanées dues aux taches, aux facules et aux protubérances; il est probable que, suivant ces accidents solaires, la quantité de chaleur transmise peut osciller entre certaines limites; mais nous ne possédons encore à cet égard aucunes données. On ne connaît, quoi qu'on en ait dit, ni le rôle des taches, ni celui des facules ou des protubérances. C'est un

problème à résoudre et les physiciens s'y préparent. Nous ne voulons considérer ici que les variations d'insolation dues aux variations de transparence de l'atmosphère.

L'atmosphère constitue pour nous un véritable manteau qui protège la terre contre l'échauffement solaire et contre le froid dû au rayonnement du sol. L'air, selon sa pureté, laisse entrer la chaleur du soleil en plus ou moins grande quantité. S'il est au voisinage de la surface ou dans les hauteurs saturé de vapeur d'eau, il y a naturellement obstacle au passage des radiations solaires. Il en est de même si l'air est envahi par de nombreuses poussières : les rayons sont arrêtés en chemin. Bref, l'état de l'atmosphère réagit considérablement sur la terre elle-même. Il va de soi que, plus dure l'insolation chaque jour dans un lieu donné, et plus cette insolation est efficace, et davantage le sol s'échauffe; et l'effet antiseptique, si connu de la lumière, exerce son action bienfaisante sur les êtres organisés, végétaux et animaux. Il y avait grand intérêt à rechercher comment se comportait aussi la radiation solaire, selon les régions et surtout suivant les époques. M. Ch. Dufour, l'éminent physicien de Lausanne, a entrepris ces recherches, et bien qu'elles ne portent que sur dix années, elles mettent déjà en relief quelques faits utiles à connaître [1]. M. Dufour s'est servi des observations recueillies dans neuf stations établies dans son pays où, régulièrement, avec un héliographe on relève les heures d'insolation. Le total varie selon les saisons, selon les lieux, comme il fallait s'y attendre, mais la marche du phénomène est généralement assez parallèle.

Ainsi à Bâle, à Berne, villes de plateaux, l'insolation moyenne atteint 1,697 heures, d'après les observations de dix ans, avec un maximum de 1,998 heures en 1893 et un minimum de 1,421 heures en 1896. Notons, en passant, sans en rien déduire, que 1893 fut une année de maximum de taches solaires dont le mininum se produisit vers 1901. L'insolation, en tenant compte de la présence du soleil sur l'horizon serait pour Bâle de 4,448 heures; l'insolation possible fournie par l'instrument pourrait s'élever à 3,950 heures en raison de sa sensibilité. L'insolation réelle a donc été de 43 pour 100 de l'insolation possible.

D'après ces expériences, pour Bâle, pour Zurich et même pour Berne, il résulte que le mois relativement le moins riche en radiations est janvier, le plus riche août. L'insolation s'élève rapidement de février en avril, mais subit une dépression sensible en mai. Le fait est général pour les stations de plaine.

[1] *Archives des Sciences physiques et naturelles.* Genève.

C'est différent pour les stations du sud des Alpes, Lugano par exemple. L'insolation atteint dans cette ville du Tessin 59 pour 100 du maximum. A Davos, c'est 54 pour 100. A Londres, M. Helmuth Konig avait trouvé 26 pour 100; à Magdebourg, 36 pour 100; à Hambourg, 28 pour 100; à Vienne, 41 pour 100; à Madrid, un grand maximum de 66 pour 100.

M. Dufour a calculé pour Lausanne les valeurs moyennes de l'insolation pour tous les jours de l'année déduites de quinze années d'observations. Il tire de ce travail considérable les conclusions suivantes. Une période relativement claire s'étend du 10 décembre au 10 janvier; elle est suivie de trois semaines sombres du 25 au 15 février. Eclaircie rapide du 15 février au 10 mars suivie d'une forte dépression du 10 mars au 20 avril interrompue par de courtes éclaircies du 5 au 20 mai, suivie d'une série très sombre du 20 au 30 mai. La première quinzaine de juin est claire; elle est suivie d'une période sombre du 16 au 25. Juillet est très variable. L'insolation moyenne a lieu du 10 au 15 juillet. Maximum absolu le 9 avec 10 h. 20 m. de soleil. Une belle période de forte insolation a lieu du 16 août au 20 septembre. Puis baisse rapide et de grandes variations du 21 septembre au 25 octobre. La fin d'octobre est relativement claire. Baisse rapide de la clarté dans la première quinzaine de novembre, éclaircies du 15 au 20, puis dix jours sombres et éclaircies du 25 novembre au 10 décembre. Le minimum d'insolation a lieu du 5 au 10 décembre. Le minimum absolu survient pour le moment le 15 avec 0 h. 30 m. de soleil. Telle est la distribution des heures de soleil à Lausanne et à très peu près sur le territoire suisse.

Mais le climat solaire dépend non seulement de la durée diurne de l'action solaire, mais encore de l'intensité de la radiation. Dans ce dernier cas, les mesures sont plus délicates, et on ne les fait pas d'ordinaire d'une façon continue. M. Dufour s'est mis cependant à les déterminer depuis sept ans à Lausanne et à Clarens, avec des actinomètres Crova, et les résultats ne manquent pas d'intérêt. La radiation solaire caractéristique d'une journée est celle qui est observée entre onze heures et une heure, c'est-à-dire à son maximum. On exprime la quantité de chaleur solaire reçue en calorie-gramme par minute et par centimètre carré de surface noire exposée normalement aux rayons du soleil. En multipliant par 10, on obtient la quantité de chaleur reçue en grandes calories par mètre carré du sol. Or, en comparant tous les chiffres, on constate que l'énergie de la radiation présente deux maxima; le premier, le plus important, se montre en avril; le second, en août, cette fois avec des oscillations considérables, puisqu'il a été

observé de juin à octobre. Un fait régulier, c'est l'affaiblissement constant de l'insolation en mai, qui coïncide avec la diminution du nombre des heures de soleil pendant le même mois.

De ce que le soleil radie mieux au printemps qu'ensuite, il faut bien en déduire que l'air est, à cette époque de l'année, plus transparent. Il a été débarrassé par les chutes de neige et de pluie des germes, des sédiments et des poussières accumulées pendant l'été. Puis l'accroissement de la végétation répand de nouveau des germes et l'air s'obscurcit. M. Crova, à Montpellier, a observé les mêmes faits.

Les valeurs élevées de l'insolation sont assez rares, comme les très beaux jours. En 1896, la chaleur recueillie a été de 0 calorie 94 le 11 mai par un temps superbe. En 1897, le 7 avril, on trouvait, à Clarens, 1 calorie 03; le 14 avril 1898, à Lausanne, 0 calorie 92; le 16 juillet, 1 calorie 12; le 24 juin 1902, on observa 0 calorie 95.

En prenant pour valeur moyenne de l'intensité de la radiation 0 calorie 6 par centimètre carré et par minute, cela fait 360 grandes calories par mètre carré et par heure. Le nombre moyen des heures de soleil étant, à Lausanne, de 1900, on arrive, comme le fait remarquer M. Dufour, à une quantité de chaleur annuellement reçue par mètre carré de 684,000 calories, équivalent à un travail de 292,568,000 kilogrammètres, lequel exécuté par des machines travaillant 10 heures par jour, pendant 300 jours, correspond à une puissance de 27 kilogrammètres par seconde, soit 0 cheval 36. Ce chiffre prouve le peu d'avenir, sous notre climat, des machines motrices utilisant la chaleur solaire.

Autres conséquences de ces recherches. Depuis la fin de 1902 et en 1903, les observations actinométriques de M. Dufour lui ont montré que la radiation solaire était devenue très inférieure à la moyenne des années précédentes. Il en a été ainsi en janvier, février et mars. L'atmosphère fut donc beaucoup moins claire. Pourquoi? M. Dufour estime que l'air des régions supérieures a pu être pollué par les poussières de l'éruption de la montagne Pelée. En tout cas, on a relevé partout une absorption de la chaleur solaire, de la lumière solaire et même des rayons ultra-violets. Pendant l'éclipse du 11-12 avril, on a été frappé de l'obscurité exceptionnelle du disque de la lune qui a, d'habitude, une teinte rougeâtre. On a noté l'apparition du cercle de Bishop, phénomène de diffraction déjà vu à la suite de l'éruption du Krakatoa en 1883. Les astronomes ont constaté une transparence moindre du ciel.

Ces modifications dans l'état atmosphérique méritent toute l'attention, puisque nous en éprouvons sur terre les conséquences. Notre enveloppe gazeuse est plus ou moins opaque et tout autour

de nous ressent le contre-coup de ces variations. On a été, dans ces derniers temps, jusqu'à émettre l'hypothèse que la transparence ou l'aspect de l'atmosphèae rendraient compte des époques glaciaires. M. Svante Arrhenius attribue à la diminution de l'acide carbonique dans l'atmosphère les grands froids qui ont régné aux temps glaciaires. Quand le gaz était abondant, il devait amener par emmagasinement un accroissement de température; une diminution des deux tiers devrait déterminer, par 55 degrés de latitude nord, un abaissement de 3 degrés accompagné d'une nouvelle époque glaciaire sur l'Europe centrale. D'autre part, MM. Paul et Fritz ont proposé une explication analogue. Il survint à la période pléistocène de nombreuses éruptions volcaniques dont les poussières déterminèrent la condensation de la vapeur d'eau et produisirent un trouble semblable mais plus intense et plus durable à celui qui se manifesta deux ans durant après l'éruption du Krakatoa. L'atmosphère dut devenir très opaque et l'augmentation du pouvoir absorbant se traduire par un abaissement de température et une augmentation des pluies, conditions indispensables à la formation d'une période glaciaire.

N'insistons pas davantage sur ces considérations originales. L'étude de la transparence atmosphérique commence à peine. M. Dufour lui a très heureusement donné une base solide par ses belles observations. Il est à souhaiter qu'avec lui d'autres travaillent et multiplient les stations actinométriques. La physique du globe en tirera certainement un grand profit.

Impossible, impossible, ah! le mauvais mot en matière de science. Impossible d'obtenir jamais sur un chemin de fer la vitesse extraordinaire de 200 kilomètres à l'heure. Eh bien! on vient d'obtenir la vitesse de 210 kilomètres à l'heure!

Ceci se passe en Allemagne, sur la ligne militaire de Berlin-Zoosen-Marienfield. Il y a deux ans que l'on a commencé les essais. On voulait savoir à Berlin quelle vitesse on pourrait atteindre avec la traction électrique sans danger pour le personnel et pour le matériel. Cette ligne à 23 kilomètres. On s'est adressé à MM. Siemens et Halske et à l'*Allgemeine Electricitæt Gesellschaft*, qui ont livré des voitures automotrices. Ces voitures prennent le courant tout le long de la voie et leur vitesse varie en raison du courant qui leur est apporté. L'année dernière les voitures accouplées firent leur 160 kilomètres à l'heure. Mais il fallut s'arrêter parce que la voie menaçait de se disjoindre; on consolida, en posant des rails de 42 kilos en remplacement des rails de 36 kilos, on augmenta considérablement le nombre des traverses et l'on eut recours à des coussinets spéciaux, pour assujétir des contrerails à 5 centimè-

tres de distance des rails de roulement. Et cette année, on recommença à lancer les voitures à des vitesses croissantes.

Et un beau matin, on se hasarda à rouler à plus de 200 kilomètres. En huit minutes on franchit la distance. On recommença et les voitures firent jusqu'à 210 kilomètres à l'heure. Et rien ne se disloqua. On a dit que le petit train progressait à une allure fantastique au milieu d'éclairs et d'un bruit épouvantable. C'est de l'imagination! Nous n'avons guère la sensation de la vitesse. Le train ne paraît pas du tout dévorer l'espace. Sa marche ne semble pas extraordinaire, et les voitures progressent presque sans bruit et sans étincelles.

Il ressort de cette belle expérience qu'il est parfaitement possible de faire progresser sur une voie suffisamment solide et presque droite des trains à la vitesse énorme de 200 kilomètres. C'est évidemment un cas exceptionnel et il ne faut pas en conclure que sur une ligne quelconque actuelle on pourrait sans danger admettre de pareilles vitesses avec la traction électrique. Mais c'est un grand encouragement pour l'avenir. Le système pourra être appliqué sur de nouvelles lignes et peu à peu nous arriverons à circuler avec les jolies vitesses de 150 kilomètres à l'heure.

On continue les essais à Zoosen pour bien étudier les machines, pour effectuer des mesures de précision. Il sera utile pour nous de les suivre, pour savoir comment se comportera la voie pendant une exploitation un peu longue et comment se conduiront les voitures et les transmissions électriques. L'expérience allemande est, en tout cas, d'une véritable importance pour l'industrie des transports.

Singularités de saison! J'ai encore du lilas en fleur dans mon jardin. J'ai coupé des branches fleuries quand les premières neiges sont venues. Je n'avais pas encore observé cette floraison tardive. Je l'ai signalée à quelques personnes et j'ai reçu du lilas fleuri dans plusieurs jardins des environs de Paris; notamment de Ville-d'Avray, de Sèvres, de Marly-le-Roi, de Saint-Leu-Taverny, etc. Les fleurs sont quelquefois petites, peu développées, mais en plein épanouissement. Bref, les lilas ont fleuri deux fois en 1903 et pour la seconde fois de fin octobre à fin novembre. Les primevères aussi ont donné des fleurs assez ouvertes. Le 28 novembre, on cueillait encore des framboises parfaitement mûres dans la banlieue de Paris.

On peut imputer cette seconde floraison à la température très clémente d'octobre et de novembre et surtout à la saison particulièrement pluvieuse que nous avons traversée cette année et au

défaut de chaleurs exagérées pendant l'été. Nous avons eu certainement des automnes à température aussi douce qu'en 1903, depuis vingt-cinq ans, et pourtant je n'avais pas encore vu les lilas en fleur. Il convient donc d'ajouter une autre cause à l'effet de la température.

La seconde floraison est presque normale chez certains arbres; ne voit-on pas souvent à Paris les marronniers refleurir en octobre sous le climat parisien? M. Jolly annonçait dernièrement à la Société de biologie qu'il avait vu cette année des poiriers et des pommiers produire quelques fleurs en octobre. Ces arbres ont leurs bourgeons floraux constitués dès le mois d'août. Si les circonstances sont favorables, l'œuvre printanière recommence.

Il s'est produit un cas curieux de double floraison en Champagne. Un incendie éclate près de Châlons-sur-Marne et détruit une partie du village de la Chaussée-sur-Marne. Le feu est dirigé par le vent sur un verger. Les poiriers et les pruniers sont roussis; quelques-uns seulement chauffés par la flamme. Or ceux-ci apparurent en octobre couverts de belles fleurs. De même des lilas voisins de l'incendie fleurirent comme au mois de mai.

Est-ce l'influence de la chaleur qui détermina la seconde floraison? Elle ne se produisit pourtant que pendant deux ou trois heures. On a quelque droit de se demander si un chauffage rapide des bourgeons avec de l'air chaud n'amènerait pas la floraison et s'il n'y aurait pas là un nouveau mode de forçage. On sait déjà que le desséchement ou la déshydratation des bourgeons est favorable au forçage. Suffirait-il en septembre de brûler des débris de bois, des feuilles sèches dans le voisinage d'arbres fruitiers pour que l'air chaud déterminât l'épanouissement des bourgeons? C'est une question à poser et que de simples essais permettraient de résoudre. La méthode appliquée avec méthode pourrait alors constituer un procédé de forçage utile.

Dans tous les cas, enregistrons pour l'instruction des agriculteurs de l'avenir ces doubles floraisons de 1903.

Henri de Parville.

Le Muséum va se rendre acquéreur des pièces les plus précieuses de la collection Filhol.

Grâce à un don de 10,000 francs, on verra bientôt, installées dans les vitrines de la galerie de paléontologie, des pièces tout à fait intéressantes des fameux gisements des phosphates du Quercy. Entre autres curiosités, il faut signaler des grenouilles et des morceaux de serpents dont la peau a été conservée et qui remontent, dit-on, à plus de mille siècles. On pourra aussi, au moyen de cette collection, reconstituer des squelettes entiers de fauves de l'époque quaternaire, notamment du grand lion des cavernes.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

La maison de Victor Hugo, par M. Arsène Alexandre. — Un vol. in-8° jésus, contenant de nombreuses illustrations et un portrait de V. Hugo en héliogravure. — Broché, 20 fr.; relié, 30 fr.

Livre d'actualité, puisqu'il paraît peu après l'ouverture au public de la « Maison de Victor Hugo »; — mais qui restera le livre de demain et de toujours. Il n'est pas seulement le guide informé et sûr à travers les précieuses curiosités de la maison de la place Royale; il est désormais le commentaire indispensable de toute étude sur la vie et sur l'œuvre d'Hugo aussi bien que sur son époque.

Il l'est par son exacte documentation, et par son illustration abondante : on trouvera là réuni tout ce que les créations ou la personne d'Hugo ont inspiré d'œuvres caractéristiques à l'art ou à l'industrie, depuis les tableaux d'un Louis Boulanger et les dessins d'un Tony Johannot, d'un Célestin Nanteuil, jusqu'aux objets à deux sous, pipes ou cartes postales, bouteilles d'encre ou boîtes d'allumettes, que l'ingéniosité de nos petits artisans parisiens répandit à certains jours sur nos rues et nos promenades; on y trouvera surtout, au nombre de plus de soixante-dix, les dessins de Victor Hugo lui-même, qu'il faudra bien maintenant regarder comme « un artiste véritable et un grand artiste ». C'est une précieuse collection, un vrai musée.

Les Brigands, par M. Frantz Funck-Brentano. — Un magnifique vol. grand in-8° jésus, illustré de gravures en noir et de planches en couleur, par Alfred Paris. — Broché, 15 fr.; relié, 20 fr.

Quelle histoire! Véritable série de romans de cape et d'épée, où revivent les aventures dont nos aïeux frémirent et souvent souffrirent.

Voici d'abord les terribles bandes du moyen âge, *brigands* et *roturier*, mercenaires sans scrupules et sans pitié. Puis ce sont les crimes de Gilles de Rais (le *Barbe Bleue* de la légende) qui ouvrent un jour étrange sur les folies et les superstitions du quinzième siècle. Les guerres contre l'étranger donnent naissance aux romanesques exploits des *Flibustiers*, les guerres civiles aux excès du *Compère Guillery* et de la *Grande Peur*. *Cartouche* et *Mandrin* enfin, sont, dès longtemps, des héros populaires : corrigeant la légende par l'histoire, on nous les rend ici tels qu'ils ont été.

A ces étranges et véridiques récits, il n'est qu'une sorte d'illustration qui pût convenir : celle qui, grâce au talent d'un artiste plein d'entrain, en ferait ressortir le caractère éclatant. Le lecteur jugera sans doute que les planches en couleurs d'Alfred Paris ont bien rempli le programme.

La Conquête du Pôle. Histoire des Missions arctiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Charles Bénard. Un magnifique vol. grand in-8° jésus, illustré de 190 gravures. Broché, 20 fr; relié, 30 fr.

Rien n'échappe à M. Ch. Bénard de l'histoire des Missions arctiques, depuis l'antiquité, que le mystère de ces terres inconnues sollicitait déjà, jusqu'aux expéditions des Nordenslkjœld et des Nansen à la tragique et téméraire entreprise d'un Andrée. Il faut suivre avec lui les voyages des

« grands précurseurs » et des « premiers explorateurs arctiques », avec lui partager les espérances ou les angoisses des grands voyageurs de la fin du dix-huitième et de tout le dix-neuvième siècle : car, pour être précis et exactement informé, ce beau livre ne perd rien de son dramatique intérêt.

Le récit est, d'ailleurs, d'un bout à l'autre, commenté par une illustration abondante, et qui fait passer sous nos yeux, d'une part, tous les documents figurés relatifs à l'histoire elle-même, d'autre part, toute la faune, toute la flore, tous les types humains, toutes les grandes scènes naturelles des paysages polaires.

L'Etoile polaire dans la mer Arctique, par S. A. R. le duc des Abruzzes. Un vol. in-8° jésus, avec gravures. Broché, 12 francs; relié, 17 francs.

On ne saurait imaginer récit non seulement plus dramatique, mais, par endroits, plus angoissant que celui de cette expédition polaire dirigée par S. A. R. le duc des Abbruzes et que le commandant Cagni conduisit bien au delà du 86° parallèle, à 20 kilomètres à peu près en avant du point extrême où Nansen lui-même s'était arrêté.

Cette lutte de tous les instants contre le froid, la nuit et les phénomènes effrayants de la nature polaire, est une véritable épopée.

La Route de l'Inde, par E. Guénin. Un vol. grand in-8°, illustré de 138 gravures en noir et 4 cartes. Broché, 8 francs; cartonné, tranches dorées, 12 francs.

Plus intéressante qu'un roman, c'est l'histoire vécue des efforts des Européens vers l'Inde, ce pays dont le nom magique suffit à évoquer des visions enchanteresses. Les luttes sans merci, les combats où souvent l'héroïsme de nos matelots compensait leur infériorité numérique, les hauts faits trop peu connus de nos corsaires honfleurais et dieppois alternent avec les descriptions curieuses des pays lointains et la mise en relief des efforts de Richelieu, Colbert et Louis XVI pour faire triompher dans l'Inde la domination française.

A l'heure où notre patrie reconstitue son empire colonial, la *Route de l'Inde* a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse le développement de la France dans le monde.

La Jeunesse de Cyrano de Bergerac, par H. de Gorsse et J. Jacquin, avec une préface d'Edmond Rostand. Un vol. grand in-8°, illustré de 50 gravures d'après Zier. Broché, 7 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 10 francs.

Depuis longtemps on réclamait de l'Alexandre Dumas pour la jeunesse, c'est-à-dire un roman de cape et d'épée, dégagé de ces quelques scènes un peu osées que l'on ne peut laisser lire à tous les âges! Le voici. *La Jeunesse de Cyrano de Bergerac* sera, dans ce sens, espérons-le, le début d'une série aussi prodigieusement amusante que son aînée. En tous cas, nous avons avec Cyrano un frère de d'Artagnan et un frère qui ne lui cède en rien pour la bravoure, l'audace, l'intelligence... et les coups d'épée!

La Jeunesse de Cyrano, ce sont les *Trois Mousquetaires* pour les jeunes gens et... les jeunes filles, car il ne faut pas oublier que Annette, la cousine du bon Ragueneau, joue un rôle important et attachant dans cette œuvre si attrayante, qui nous fait connaître dans tous ses détails la vie de Paris sous Louis XIII et Richelieu.

La Gondole Fantôme (1797), par M. Gustave Toudouze. Un vol. in-8° jésus, illustré de 52 grav. d'après H. Vogel. Br., 7 fr.; cart. percal., tr. dor., 10 fr.

C'est à Venise que se passent les scènes les plus tragiques et les plus émouvantes du nouveau roman dans lequel Gustave Toudouze fait revivre en une action pittoresque, amusante et mouvementée les principaux épisodes de cette merveilleuse campagne d'Italie de 1797, qui mit au premier rang le jeune général Bonaparte et assura son éclatante fortune.

A côté des batailles d'Arcole et de Rivoli, des massacres de Vérone, et mêlée aux exploits guerriers, se déroule l'aventure étonnante et incroyable d'un trésor, conservé depuis Louis XIII dans les coffres de la Monnaie de Venise, revenant en héritage à un Français et qui, semblable à une invention de roman, n'est que la plus véridique des histoires.

La Fée des Iles, par Pierre Maël. Un vol. grand in-8°, illustré de 48 gravures d'après Alfred Paris. Br., 7 fr.; cart. percaline, tr. dorées, 10 fr.

Encore un livre charmant et, qui plus est, un bon livre fait pour les enfants comme pour les familles.

Dans *La Fée des Iles*, M. Pierre Maël nous raconte l'aventure, aussi simple que possible, d'une petite colonie d'orphelins établis dans un îlot désert, en face de la petite ville poétique de Roscoff.

Il serait trop long de résumer les émouvantes péripéties de cette adoption, par une fillette de seize ans, un vieux et savant prêtre et un écrivain généreux, de toute une famille de petits Bretons à qui la mer a pris leurs parents et qui font l'apprentissage d'une rude mais utile et noble existence.

La Mission de Geneviève, par B.-A. Jeanroy. Un vol. in-8°, illustré de 52 gravures d'après Tofani. Broché, 4 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 6 francs.

Roman tout intime, mais d'une infinie délicatesse. Geneviève est la fille d'un mari et d'une femme qu'ont séparés des maladresses et des malentendus. La « mission » de l'enfant, c'est, au prix même des pires souffrances, la réconciliation de ces deux cœurs. Sujet neuf autant que simple, livre touchant et qui laissera à ses lecteurs une inoubliable impression.

La Louisiane, par E. Guénin. Un vol. in-8°, illustré de 80 gravures. Broché, 2 fr. 60, cartonné, tranches dorées, 3 fr. 90.

Au moment où va s'ouvrir l'Exposition internationale de Saint-Louis, il convenait de rappeler à nos compatriotes que la Louisiane était jadis terre française et que son histoire est la nôtre.

Il fut un temps, en effet, où nous possédions toute l'Amérique du Nord. Notre empire s'étendait alors du golfe du Mexique aux glaces de la baie d'Hudson. Puissions-nous mieux garder notre empire colonial dans l'avenir que dans le passé.

Dette de Cœur, par Mlle Julie Borius. Un vol. in-8°, illustré de 42 gravures. Broché, 2 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 3 francs.

Le héros de ce roman délicat et vécu est un enfant d'humeur indépendante, qui a peine à plier sous l'autorité de son tuteur; il le trouve chiche et dur, car il le croit riche. La vérité cependant est toute autre : M. de Lancret a été riche; il ne l'est plus; il s'est appauvri pour faire face à des devoirs sublimes, et qu'il s'est volontairement imposés. Cette vérité, l'enfant, — le jeune homme maintenant, — l'apprend enfin; et la dette de son tuteur, c'est lui qui l'acquittera. Il y arrive, en effet, à force de courage, d'énergie, de travail obstiné.

L'Ouragan, par Mélandri. Un vol. in-8°, illustré de 36 gravures. Broché, 2 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 3 francs.

Voici assurément l'un des livres de jeunes gens les plus originaux qui aient depuis longtemps paru. Miss Gracie Goldenflood est la fille d'un des grands milliardaires de New-York. Avec une dot colossale comme la sienne, elle a le droit, pense-t-elle, de se montrer exigeante, et, en effet, elle n'accordera sa main qu'à celui qui aura poursuivi jusqu'au bout, en son honneur, et malgré les périls, l'aventure la plus étonnante. La vérité cependant est qu'en acceptant l'injonction de Miss Goldenflood, c'est en réalité aux suggestions de leur propre génie, de leur propre courage qu'ont obéi les deux héros.

Le Petit Léveillé, par M. Albert Cim. Un vol. illustré de 24 gravures. Broché, 2 francs; cartonné tranches dorées, 3 francs.

Le Petit Léveillé, par Albert Cim, est l'histoire des aventures tantôt comiques et désopilantes, tantôt dramatiques ou touchantes, d'un jeune orphelin, que les nécessités de la vie conduisent d'abord à Paris, puis contraignent à parcourir pédestrement plusieurs contrées de la France. Le héros de cet amusant et émouvant récit finit par trouver, en un coin de Lorraine, la fortune et le bonheur auxquels son courage, son bon cœur et son dévouement lui donnent pleinement droit.

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — Un volume in-8°, illustré de 48 gravures. — Broché, 2 fr.; cartonné en percaline, tranches dorées, 3 fr.

Si M. Servet fût resté le riche banquier que tout Paris a connu, son fils Raoul fût devenu un sot, un vaniteux et un inutile. Mais, à la suite de spéculations malheureuses, M. Servet est ruiné. Il mènera désormais une vie modeste, à condition d'aller vivre dans un trou de province. L'histoire du banquier est fort pathétique et les mésaventures de M. Coquart, le plus retors de ses créanciers, très divertissantes; la morale et la bonne humeur y trouvent également leur compte.

Le Journal de la jeunesse. Nouveau recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de 10 à 15 ans. — L'année 1903, brochée, en 2 volumes, 20 fr.; reliée, 26 fr.

C'est à ses excellents romans, romans de famille ou romans historiques, ceux-ci plus joyeux, ceux-là plus touchants, mais tous également attachants et généreux, que le *Journal de la jeunesse* doit tout d'abord sa popularité. L'année 1903 en aura fourni une nouvelle preuve : les pathétiques et vivants récits de Pierre Maël, de Gustave Toudouze, de B.-A. Janroy, de Mlle Julie Borius, d'Henri de Gorsse et Jacquin, de H. de Charlieu, forment une série incomparable, vraiment digne de tout ce que le roman intime ou le roman de cape et d'épée ont produit de plus parfait.

Mais le *Journal de la jeunesse*, sans parler de son illustration si artistique et si abondante, a bien d'autres titres encore à l'intérêt de ses lecteurs. Il n'est pas, en effet, une actualité scientifique, artistique, géographique, industrielle, militaire et sportive dont il ne les entretienne dans des articles aussi aisés et aussi vivants par la forme, qu'ils sont, pour le fond, sérieusement documentés.

Mon Journal. Recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (22e année, 1902-1903). Un volume in-8° contenant 832 pages et plus de 500 gravures en couleurs et en noir. — Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr.

Il est juste, puisque les jeunes filles et les grands garçons ont pour eux le *Journal de la jeunesse*, que les petits aient aussi « leur journal », qui est bien le plus amusant de tous les journaux, avec ses vivantes histoires et ses joyeuses images.

Sait-on combien le volume de l'année qui vient de finir contient de ces histoires? Cent pour le moins. Et combien d'images? Douze cents! Et nous ne parlons ni des comédies et des chansons; ni des découpages et des concours; ni des « petites recettes » et des « petits secrets » aussi divertissants que merveilleux.

La Prise de Pékin. — Pièce d'ombres avec de nombreux découpages. — Illustrations de R. de la Nézière, texte de J. Jacquin, musique de G. Meynard. Album in-4°, cartonné, 4 fr.

Jusqu'à présent les pièces d'ombres n'avaient pas pénétré dans les salons ; elles n'étaient pas encore la pièce de famille. Le matériel compliqué et coûteux les avait maintenues exclusivement dans le domaine théâtral. *La Prise de Pékin* va changer tout cela.

En effet, dans un album d'un prix minime, on trouvera à la fois le texte de la pièce, les personnages et les défilés d'ombres qu'il suffira de découper au ciseau, la partition qui accompagne le livret, le décor, et enfin la manière de construire très facilement le petit théâtre où défileront des scènes fort amusantes.

C'est un nouveau spectacle pour les soirées familiales qui plaira à tout le monde.

Les Animaux en pique-nique. — Texte de J. Jacquin, dessins de Thompson, avec de nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Album in-4°, cartonné, 5 fr.

Les Animaux en train de plaisir ont obtenu l'année dernière un vrai succès de fou rire auprès des enfants.

C'est donc avec joie que, cette année, ceux-ci vont retrouver leurs anciens amis, Mme Hippo, M. Latrompe, et bien d'autres encore, réunis dans un inénarrable pique-nique qui se termine par les plus extraordinaires et comiques aventures.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

Format in-16. — Broché, 2 fr. 25; cart. percal., tr. dorées, 3 fr. 50.

Je le veux! par Mme Chéron de la Bruyère. — Un volume illustré de 40 gr. d'après Tofani.

L'Oncle Bonasson, par Mlle G. du Planty. — Un volume illustré de 36 gr. d'après Zier.

Force de volonté, douceur de caractère, ce sont deux grandes vertus : C'est par la première que se distingue le jeune héros du livre de Mme Chéron de la Bruyère, *Je le veux!* et cet *Oncle Bonasson*, dont Mlle du Planty nous raconte les mésaventures, se recommande surtout par la seconde.

Mais, il n'est si belle qualité dont l'excès ne soit fâcheux, et ces deux aimables livres le montrent à merveille, non pas, comme on s'en doute, par une leçon en forme; non, la leçon sort tout naturellement du récit. Et ce récit est, de part et d'autre, charmant. *Je le veux!* a quelque chose de plus touchant; l'*Oncle Bonasson*, quelque chose de plus comique : celui-ci fera rire jusqu'aux larmes; à la lecture du premier, l'émotion sans cesse tempérera le sourire. Mais n'est-ce pas là justement le double caractère de toute cette exquise *Bibliothèque rose*?

LIBRAIRIE DELAGRAVE

On a rarement vu éclosion pareille de volumes divers pour les différents âges à l'approche d'une nouvelle année. Signalons avec quelques détails :

I. — ROMANS D'AVENTURES

La Côte d'Ivoire, par E. Salgari, illustrations de Fouqueray. Magnifique vol. in-8° relié fers spéciaux, 7 francs.

La Côte d'Ivoire, de M. Emilio Salgari, traduit de l'italien par J. Fargeau, est une pittoresque histoire d'aventures, dont l'action se déroule, quelques années avant l'occupation française, au Dahomey, le fameux pays des étranges et redoutables amazones, dont une joue là un rôle des plus intéressants. L'auteur, joignant à sa féconde et brillante imagination, une très exacte documentation sur les peuples au milieu desquels agissent ses personnages, est arrivé à produire à la fois un drame fort émouvant, très attachant, et un tableau de mœurs aussi fidèle que curieux.

Job Macaer, par Jean de la Hève, illustrations de Clerget. Magnifique vol. in-8° relié fers spéciaux, 5 fr. 25.

Ayant édifié son œuvre saine sur une forte base de vérité, l'auteur, qui

connaît admirablement le monde des gens de mer, n'oublie pas de donner aussi aux fantaisies que lui inspire son imagination un fondement solide qui est la science. Et rien n'est plus attachant que la noble figure de ce *Job Macaër* qui, fils de pêcheur, grandi par son seul courage, par ses mille exploits sur les terres et les mers, finit en gagnant la croix sur le champ de bataille — sauveteur toujours — et trouve à son chevet de héros, épargné dans l'immense tuerie, l'idéale fiancée dont l'amour sera sa récompense.

Les Jeunes Aventuriers, par M. Champagne, illustrations de Gaillard. Magnifique vol. grand in-8° relié fers spéciaux, 4 fr. 50.

Comment les deux cousins, Georges et Lucien Morgan, quittent la maison de leur abominable tuteur l'oncle Wartenz, qui voulait faire d'eux des bandits; comment ils sont secourus par le docteur Chavannes, ancien compagnon de leurs pères, comment ils partent avec lui pour Alger, Laghouat et le Sahara, affrontent les plus grands périls et finissent par retrouver leurs pères dans la région du Niger et par gagner Tombouctou que domine l'étendard français; c'est ce que nous conte M. Maurice Champagne qui sait émouvoir comme il sait faire rire, et qui intéresse toujours ses jeunes lecteurs.

Les Petits Ménétriers de Duguay-Trouin, par J. Chancel, illustrations de E. Gros. Un vol. in-8°, relié, 3 fr. 90.

Trois enfants se glissent avec la complicité d'un ami, le mousse Luc, à bord d'un navire de la flotte de Duguay-Trouin. Le célèbre corsaire leur fait bon accueil, et les enfants emploient leur talent de violoniste, de tambour et de chansonnier-poète à célébrer les incidents de la traversée et à charmer l'équipage du grand marin.

Et c'est toute une suite de légendes sur les animaux monstrueux que l'on croyait alors hanter les mers. C'est le récit des fêtes célébrées pour le « passage de la ligne », la description émouvante d'une tempête, celle d'un combat naval livré aux Portugais pour pénétrer dans la baie de Rio de Janeiro... où les petits ménétriers retrouvent leur père arraché aux mains de l'ennemi. Tout un délicieux roman d'aventures où la grêle mine des jeunes héros contraste avec la rudesse de leurs compagnons, les corsaires.

II. — HISTOIRES ROMANESQUES ET SENTIMENTALES.

Le Papillon bleu, par Eug. Muller, illustrations de Bayard. Beau volume in-8°, relié fers spéciaux, 5 fr. 25.

Le Papillon bleu est le gracieux héros d'une touchante histoire, ouvrant la série de vingt récits très variés comme sujets, mais se rattachant tous, par l'inspiration première, au genre de sentimentalité simple et franche, qui caractérise les précédentes productions de l'auteur.

Les épisodes historiques ou légendaires, les études psychologiques et les souvenirs intimes alternent pour communiquer aux lecteurs la fraîche impression littéraire qui charme l'esprit et la saine émotion qui élève l'âme.

Le Voyage de Jacques, par J. Rival, illustrations de Ch. Dufau. Un vol. in-8°, cartonné, 1 fr. 85.

Jacques Cartier, fils de pauvres paysans, est un gentil écolier que hante le désir de voir Paris. Il se cache avec sa sœur Marie dans un fourgon du chemin de fer et les voilà emportés au cœur de la capitale où ils éprouvent bien des émotions avant de retrouver le foyer paternel.

La Fortune de Betty, par E. Dupuis, illustrations de Birch. Beau volume in-8°, relié fers spéciaux, 6 fr. 50.

A la suite d'une mésaventure qui lui vaut un dur châtiment, l'héroïne, que l'on croit orpheline, fait la connaissance de miss Von Court qui la met sur les traces de sa famille. Nous la retrouvons, peu après, en possession d'une grande fortune et maîtresse d'en disposer. La fillette, qui est très

intelligente, envisage avec son caractère primesautier, un peu entêté, mais affectueux et délicat, les devoirs de sa nouvelle situation. Elle s'achète une maison... et une famille. De plus, elle s'instruit vaillamment. Mais un bonheur suprême l'attendait pour la consoler de ses épreuves passées. Elle croyait sa mère morte, elle la retrouve.

L'Orphelin de la Nouvelle-Orléans, par E. Dupuis, illustrations de Birch Beau volume in-8°, relié, fers spéciaux, 4 fr. 50.

Quiconque aura vu passer devant ses yeux le brave petit Philippe, héros principal du récit, sauvé à la Nouvelle-Orléans par sa chère « Mamy », l'excellente négresse qui l'a recueilli, la délicate et frêle Déa vendant par les rues les statuettes modelées par son père..., quiconque aura admiré dans sa délicatesse exquise la camaraderie qui unit les deux enfants dans la pauvreté, n'oubliera jamais les pages qu'il aura parcourues. Et les facéties du négrillon Lilybel! et les emportements aristocratiques de la vieille lady Ainsworth! Quelle suite originale de tableaux attrayants et délicats qui ont ce mérite suprême de donner une idée exacte de la vie avec ses joies et ses douleurs!

III. — ROMANS ET NOUVELLES HUMORISTIQUES

Philéas et son Anglaise, par Solange Pellat, illustrations par R. de la Nézière. Un vol. in-8°, relié, 3 fr. 90.

Philéas a épousé une Anglaise qui a pris l'habitude d'héberger sans compter ses innombrables connaissances qui passent à Paris. Exaspéré, il va en Suisse où il rencontre une quantité d'Anglaises inattendues qui encombrent sa route, et qu'il rend responsables de toutes ses mésaventures. Mme Philéas l'y poursuit et finit par le rejoindre. La réconciliation est difficile à opérer, mais elle a lieu pourtant, grâce à une manœuvre aussi astucieuse que psychologique.

L'Automobile enchantée, par H. Gauthier-Villars et Trémisot, illustrations de R. Pinchon. Petit in-4°, broché, 6 fr.; relié fers spéciaux, 8 fr. 50.

Le petit prince Coquelicot et la petite princesse Bouton d'Or, tous deux fort intelligents, sont paresseux terriblement! Aux reproches de leurs maîtres, ils opposent l'exemple des héros des contes de Perrault, heureux sans avoir jamais travaillé. C'est alors que la marraine des deux enfants, la bonne fée Rosenflute, leur suggère une escapade qui doit tourner à leur édification. Ils s'emparent de l'automobile en musique de l'enchanteur Merlin et se font conduire chez leurs héros bien-aimés... Le petit Poucet est devenu fermier, la princesse, épouse de Riquet à la Houppe, fait sa lessive, et M. Riquet lui-même écrit dans les journaux; le petit Chaperon rouge court les villages, montrant son loup comme une bête curieuse... Tous ceux des héros de Perrault qui sont heureux travaillent! — Et les petits princes, désabusés, reviennent au château paternel corrigés de leur paresse. Ainsi mélangés heureusement, la féerie et le réalisme de bon aloi constituent, dans son ensemble, le plus original, le plus captivant et le plus moral des romans destinés à l'enfance.

Histoires comme ça. Texte et dessins de R. Kipling. Traduction Fabulet et d'Humières. Un vol. relié, 8 fr. 50.

M. Rudyard Kipling nous présente aujourd'hui un ouvrage fort curieux où il semble être descendu dans la petite âme des enfants de quatre à huit ans pour bavarder avec eux de choses qui, tout en restant à leur portée, les initient aux derniers progrès de la science moderne, sous la forme la plus spirituelle, la plus délicate et la plus charmante. Le clou de cet ouvrage, ce sont les illustrations faites de la main de M. Rudyard Kipling, soignées avec un art et un esprit de dessinateur inattendus, et où le talent du grand poète anglais se révèle tout à coup sous une nouvelle forme.

Robert Painsec, par J. Bonconseil. Illustrations de Mancina. Un vol. relié, 2 fr. 60.

Le héros de ce roman enfantin est un cancre malchanceux, qui n'échappe jamais aux misères qu'il déchaîne contre lui-même par sa paresse et par ses facéties de mauvais goût. Il transforme son pupitre en ménagerie, y élève des lézards, des souris, des mouches, des hannetons, une tortue et même un jeune chien qui finit par s'échapper... Mais à tout pécheur miséricorde. Le cancre se prend un jour à travailler; il rattrape le temps perdu, il a tous les prix et il est heureux.

IV. — PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Demeures souterraines et aquatiques des Animaux, par Alph. Blanchon. Illustrations de Clément. Un vol. in-8°, relié, 3 fr. 90.

Ce livre, écrit par un savant vulgarisateur, nous révèle quelques-uns des plus intéressants chefs-d'œuvre construits sous terre ou sous l'onde, par des mammifères fouisseurs, des oiseaux nichant sous terre, des insectes vivant dans le sous-sol, des animaux perforant les arbres pour y habiter, des poissons construisant de véritables nids, des crustacés établissant de curieuses galeries, etc. C'est de bonne science très amusante.

L'industrie de nos jours, par Jacquemart et Bois. Un vol. de 700 pages et 500 gravures. Broché, 5 francs; relié, 6 francs.

Ce manuel est comme le bréviaire de cette science nouvelle qui participe de toutes les autres « la Technologie » : l'ouvrage est divisé en 6 parties : 1° Industries extractives. — 2° Industries préparatoires. — 3° Industries de l'alimentation — 4° Industries du vêtement et de la toilette. — 5° Industries du logement et de l'ameublement. — 6° Industries satisfaisant aux besoins intellectuels et moraux.

V. — PUBLICATIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Œuvres complètes d'Alfred de Vigny (édition définitive). Un vol. in-18 sur papier vergé teinté. Broché 3 fr. 50.

Après l'édition abrégée qui donnait, par une suite d'extraits, une idée des divers genres dans lesquels s'est illustré Alfred de Vigny, voici l'édition définitive du Recueil complet des œuvres poétiques du maître qui chanta *La maison du Berger*. Luxueusement édité, tiré sur beau papier vergé teinté, ce volume de poésies possède en outre l'avantage appréciable d'être l'édition seule véritablement correcte et la meilleur marché de celles existantes.

Pour devenir un artiste. Maximes, conseils, exemples, par Marius Vachon, illustrations de A. Hotin. Un vol. in-8°, broché, 3 fr. 50; relié toile, 5 francs.

C'est une sorte de manuel professionnel et de morale en action destinée aux jeunes gens qui sont entrés dans la carrière artistique.

Il ne contient que des maximes positives, des conseils techniques et moraux donnés par les maîtres eux-mêmes et des exemples pratiques tirés de leur œuvre et de leur vie.

VI. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles paraissant le jeudi de chaque semaine. Edition ordinaire, un an, 10 francs; six mois, 6 francs; édition en couleurs, un an, 18 francs; six mois, 10 francs. Année 1903. — Un beau vol. petit in-4° relié, fers spéciaux, tranche blanche, 14 fr.; tranche dorée, 15 fr. Edition de luxe, en couleurs, broché, 18 fr.; relié tranche dorée, 23 fr.

Le *Saint-Nicolas* qui est le journal par excellence des enfants, garçons et filles, a publié en 1903 une quantité considérable de récits, nouvelles histoires, des concours de jouets, correspondances, devinettes, etc., etc.

Saint-Nicolas organise des concours dont les lauréats sont dotés de beaux prix. Nous ne parlons que pour mémoire de la *Boîte aux lettres*, des *Jeudis de Saint-Nicolas*, par lesquels *Saint-Nicolas* se met en relation directe avec ses jeunes lecteurs. Le succès toujours croissant de ce recueil est de plus en plus justifié.

La science au XXe siècle, 1re année : 1903. Un magnifique volume in-4° de 400 pages, avec nombreuses photogravures. Relié, fers spéciaux, tranche doree, 15 francs.

Faire une revue de haute vulgarisation scientifique, sans vulgarité et sans obscurité : mettre les véritables hommes de science en communication directe avec le grand public des simples amateurs et de tous les gens cultivés; enfin, combler, par cette publication, la lacune qui existait encore en France entre les journaux de reportage scientifique, d'une incontestable utilité, mais nécessairement superficiels parce qu'ils sont hâtifs — et les recueils de travaux originaux, sources pures de la science, accessibles aux seuls initiés, tel est le but que l'on espère avoir atteint et que l'on atteindra plus sûrement encore avec le temps, avec le talent des rédacteurs, avec les bienveillants avis des maîtres et des lecteurs.

L'Ecolier illustré, journal pour garçons et filles. Année 1903 Un beau vol. petit in-4° avec nombreuses gravures, relié, tranche dorée, 5 fr. 50.

L'*Ecolier illustré* forme aussi un volume de plus de 800 pages, accompagné de nombreuses illustrations et que son prix recommande tout naturellement aux bourses modestes qui veulent néanmoins offrir un cadeau d'un aspect attrayant, utile et intéressant.

La lecture en famille en 1903. 2 vol. de 624 pages chacun. Chaque volume cartonné toile, fers spéciaux, de G. Auriol, 3 fr. 75.

Cette publication constitue à elle seule un répertoire de tous les événements politiques, littéraires et scientifiques de l'année (1er vol.), et une petite bibliothèque de famille (2e vol.).

Revue de Géographie, fondée en 1877 par L. Drapeyron (transformation complète à partir du 1er janvier 1904). Le numéro : 1 franc. Un an : Paris, 10 francs; départements et étranger, 12 francs. — Comité de rédaction : M. le général Niox, président; M. E. Levasseur, de l'Institut; M. le prince d'Arenberg, de l'Institut; M. Charles Roux, ancien député. Secrétaire de la rédaction : G. Regelsperger.

La Revue paraît par livraisons mensuelles de 6 feuilles grand in-8° qui forment chaque année 2 volumes de près de 600 pages chacun, avec Table analytique et Répertoire alphabétique.

La *Revue de Géographie* n'était pas illustrée : elle le sera désormais abondamment. Elle réalisera désormais le type de la revue luxueuse et peu coûteuse. Telle est en deux mots la transformation dont nous donnons la bonne nouvelle à ses abonnés et à ses futurs lecteurs. Car la *Revue de Géographie*, quoique spéciale, peut être lue avec intérêt par tous; ses collaborateurs s'efforçant de rendre leurs articles clairs, compréhensibles et attrayants, ce qui n'exclut pas la précision et la rigueur de la documentation.

Un article mensuel résume ou analyse régulièrement tous les événements qui intéressent la géographie dans toutes les parties du monde et donne les nouvelles les plus récentes des voyages d'exploration. La Revue rend compte des assemblées des sociétés de géographie et des principales publications géographiques.

VII. — COLLECTION VARIÉE DE VOLUMES A 3 FR. 50

Cousine Sidonie, par Debay. Illustrations de Dulac.

L'auteur a créé là un caractère dont la bonté et la vivacité forment un contraste à la fois comique et touchant. Il a su, en termes attendris, et avec

des détails amusants, évoquer l'existence simple d'une vieille fille dont les dehors brusques cachent un cœur sensible. On ne peut connaître cousine Sidonie sans l'aimer, et le grand mérite du livre est de donner la vie à un type humble et vrai, dont les moindres propos et les moindres gestes sont scrupuleusement et finement observés.

Une Etude en rouge, par Conan-Doyle. Couverture chromo.

Un détective-amateur arrive à reconstituer l'histoire d'un crime étrange perpétré au cœur de Londres, et à en saisir pour ainsi dire sous les yeux du lecteur l'insaisissable auteur.

Au moment où l'intérêt atteint son plus haut point d'intensité, M. Conan-Doyle, avec un tact parfait, transporte le lecteur en pleine Amérique, chez les Mormons, où il le fait remonter jusqu'à la source du crime et lui en dévoile une à une les étapes. L'œuvre est des plus passionnantes.

La Famille Middleton, par F. Montgomery, couverture chromo de M. Dulac.

Sans aucun recours aux artifices purement fantaisistes dont usent trop souvent les professionnels du roman, tout consiste, là, en une observation minutieuse, constante des caractères, trouvant leur relief dans les incidents coutumiers de l'existence familiale, et amenant un ensemble de tableaux pleins d'intérêt et de charme.

Dans la cité des fleurs, par J. Tremaes, illustrations de Devoux.

Brusquement les héros du livre, qui s'ennuyaient en Angleterre, se trouvent transportés en Italie dans la noble cité des fleurs, et ce sont des pages de lumière, inondées de senteurs, rutilantes de couleurs, pénétrées d'émotion tragique au moment de la mort du squire Beauchamp. Et c'est surtout l'éveil d'une âme de jeune fille au contact de la vie réelle dont la beauté l'enivre..., le goût d'Adélaïde pour la peinture devient un grand talent, et l'amour aussi vient dans son cœur et y règne en vainqueur. Tout cela est délicat, pur et vrai sans afféterie.

L'Acrobatie et les acrobates, par G. Strehly. Illustrations de Bical. Couverture en couleurs.

Cet ouvrage, où l'acrobatie est envisagée au triple point de vue esthétique, technique et historique, se recommande par son caractère documentaire et sa connaissance approfondie du sujet. Des croquis d'une rigoureuse exactitude contribuent à l'intelligence du texte et de nombreuses photographies l'enrichissent. Le grand public et les gens du métier aimeront également ce volume d'une aimable érudition.

La Locomotion autrefois et de nos jours, par A. Belloc, illustrations de C. de Burggraff.

L'auteur ne s'est pas borné à une simple et banale description des véhicules, depuis le char à bœufs des rois fainéants jusqu'à l'automobile. Il met en scène les voyageurs eux-mêmes aux différents temps, recueille leurs impressions et nous présente ainsi l'état des mœurs de chaque époque. Enfin, après nous avoir fait assister à la disparition de la diligence et de la malle-poste devant le chemin de fer, il nous montre les progrès sans cesse grandissants du cyclisme et de l'automobilisme qui nous réservent dans l'avenir de plus étonnantes surprises. Cette étude rétrospective fourmille d'anecdotes et de particularités peu connues.

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY

Une vie d'artiste, par Alexandre Dumas. Illustrations de Gaston Mélingue. — Un volume de grand luxe, in-8° colombier, imprimé avec le plus grand soin par la typographie de Philippe Renouard; 40 compositions reproduites par l'héliogravure de Wittmann; frontispice et vignette du titre en aquarelles; 30 hors-texte et 5 en-têtes ou culs-de-lampe reproduits à la sépia; 3 aquarelles sur la couverture. Tiré à 300 exemplaires. Prix : sur vélin du Marais, broché, 60 francs; sur papier du Japon, broché : 120 francs.

Dans l'œuvre d'Alexandre Dumas, la *Vie d'Artiste* est un ouvrage isolé n'ayant aucune analogie avec ses romans ou ses drames. Aussi quand parut, vers 1852, ce petit chef-d'œuvre d'humour et de sentiment, Théophile Gautier s'étonnait-il que le maître ait su rendre aussi attrayant, de la première à la dernière page, un livre « sans amours et sans crimes ». — Cela, concluait-il, m'a néanmoins charmé et attendri. Il en sera de même, nous en avons la conviction, pour les lecteurs à qui l'ouvrage se présente aujourd'hui sous une forme des plus luxueuses.

M. Gaston Mélingue avait de bonnes raisons pour mettre tout son cœur et tout son talent au service de cette nouvelle et somptueuse édition. La *Vie d'Artiste*, c'est, en effet, le récit des émouvantes péripéties de l'enfance et de la prime jeunesse de son père, le célèbre artiste dramatique Mélingue, qui fut aussi, à ses heures, peintre et sculpteur. Le grand dramaturge l'écrivit presque sous la dictée de son plus brillant interprète.

C'est donc autant par piété filiale que par reconnaissance pour l'illustre romancier que l'artiste, fils d'artiste, voulut fixer par l'image les épisodes les plus touchants et les plus pittoresques de cette véridique histoire. Ses compositions à l'aquarelle ou à la sépia sont autant de petits tableaux pleins d'attrait qui, commentant pas à pas un ouvrage spirituel et honnête, en font, en même temps qu'un livre d'étrennes pour les familles, un livre d'art pour les gens de goût.

Il est juste d'observer que, dans la production contemporaine, bien peu d'ouvrages offrent une telle beauté sobre de typographie et une telle perfection de gravure.

COLLECTION HETZEL

Les livres que la librairie d'*Education et de Récréation* J. Hetzel met, cette année, à la disposition de son fidèle public, sont de la même marque supérieure que leurs aînés. C'est toujours l'attachement strict au même programme récréatif, instructif et moralisateur, qui a porté si haut le renom de cette maison dont les bienfaits littéraires se renouvellent sans cesse, et qui réalise depuis de longues années cette devise : continuité dans le bien, recherche persistante du meilleur. *Enfance, jeunesse, famille*, voilà l'enseigne! Et, contrairement à la plupart des enseignes, tout ce que celle-ci promet, elle le tient, et largement. Les nombreux clients de la maison ne l'ignorent pas, et c'est pour cela qu'ils lui restent si étroitement attachés.

Ici, en effet, jamais de déconvenue, pas même la plus petite déception. Tout est de qualité première, en dépit de la quantité qui annuellement s'accroît, et d'une fécondité qui tient vraiment du prodige. N'est-ce pas merveilleux de voir par quels chefs-d'œuvre se traduit périodiquement l'inépuisable imagination de Jules Verne? Est-ce qu'elle n'est pas faite pour confondre les plus sceptiques et pour les contraindre à l'admiration quand même, à la constatation d'une supériorité littéraire et dramatique, pour ainsi dire unique au monde?

Bourses de voyage, son livre de l'année, est, on peut le dire, un des plus émouvants qu'il ait composés; et combien de jeunes cœurs ne palpiteront-

ils pas aux aventures si dramatiques de ces jeunes gens, jeunes garçons plutôt, tous originaires des Antilles, auxquels la générosité d'un compatriote millionnaire offre un voyage à leurs îles natales, et au bout duquel ils trouveront une somme ronde que des bandits, instruits, aussitôt convoitent, et qu'ils feront tout le possible pour s'approprier, même en songeant au meurtre collectif, pour en venir à leurs fins. N'insistons pas davantage, il ne faut pas déflorer d'avance de tels livres qui, à chaque page, offrent une émotion nouvelle.

De même *le Géant de l'Azur*, par André Laurie, où le lecteur retrouvera d'anciennes connaissances déjà mises en scène en de précédents volumes, et qui, grâce à la science où les héros sont passés maîtres, aussi à une véritable audace, se lancent à travers les airs, à bord d'un navire volant, pour arracher des victimes boers vouées à une mort presque certaine, vers un de ces camps de concentration dont les misères ont retenti dans le monde entier.

Avec *Fille unique*, de Pierre Perrault, naîtront des émotions d'une tout autre nature, non des moindres, sans doute, mais plus réelles, qui aboutissent à un dénouement extrêmement dramatique, après des péripéties nombreuses et fort habilement enchaînées. Les lecteurs connaissent Pierre Perrault, que non seulement ils ont adopté, mais qui est un de leurs auteurs préférés, comme J. Lermont, qui leur apporte, cette année, *Disparu*, une de ses œuvres les plus empoignantes et les plus adroitement construites, et qui sera sûrement la bienvenue. Ajoutons qu'il y a, dans ces deux derniers volumes, une grande part de réalité et une remarquable dose d'observation, ce qui ne nuit en rien à la puissance de l'invention et à l'intensité de l'intérêt.

Dans la *Petite Bibliothèque blanche*, cette riche collection si universellement et si justement appréciée, voici un de ces livres-bijoux, — il es, permis de les qualifier ainsi, — *Jack et ses amis*, adapté par A. Deckert d'après l'anglais de Hohler. Impossible de rien rêver de plus charmant et de plus attachant. C'est naturel au possible, naïf, de cette naïveté voulue qui est un art et trouve ici son expression parfaite, et en même temps très vivant, aventures d'un de ces tout jeunes enfants dont l'humour anglais sait faire de petits hommes, et auxquels le lecteur s'attache aussitôt, comme s'il les connaissait de longue date. Et, à côté de cela, les plus petits trouveront leur provende accoutumée, avec deux albums P.-J. Stahl, *le Voyage de Mlle Lili autour du monde*, illustré par Frœlich, et *Bébés et Joujoux*, du maître écrivain Camille Lemonnier, qui, comme beaucoup de ses confrères de marque, ne dédaigne pas de travailler pour les enfants. Cet album est orné de spirituels dessins de Geoffroy et L. Becker.

Le gros morceau de la collection, comme toujours, est cet admirable *Magasin illustré d'Education et de Récréation*, dont l'apparition, il y a nombre d'années, fut une surprise et dans les colonnes duquel on trouverait les noms des écrivains les plus marquants de ces quarante dernières années. C'est un monument littéraire qui perpétue le nom de son fondateur P.-J. Stahl, et qui aujourd'hui forme à lui seul tout une bibliothèque. Et ce n'est pas fini!

Telle est, en un résumé bien rapide, la nouvelle provision littéraire de la librairie J. Hetzel, qui éveille tant de désirs et satisfait tant de jeunes convoitises, d'ailleurs, légitimes et sans cesse encouragées. La culture intellectuelle de la jeunesse, le souci constant d'orner son esprit, d'éveiller dans son cœur de nobles préoccupations, voilà les secrets d'un long et heureux succès; et c'est le cas de dire, ou jamais, que le passé et le présent répondent de l'avenir.

LIBRAIRIE MAME

Aux pays de la Prière, par Henri Guerlin. Un vol. in-4°, orné de 135 gravures. Prix : relié percaline, tranche dorée, 8 fr. 50.

L'auteur n'a point cherché à écrire un livre d'édification, encore moins un guide du pèlerin. Il a voulu faire œuvre de sincérité, utilisant les méthodes modernes du reporter qui raconte tout uniment ce qu'il a vu, qui note ses impressions telles qu'il les a éprouvées, en laissant aux faits le soin d'instruire le lecteur, et, s'il y a lieu, de l'édifier. C'est ainsi qu'il nous fait part des guérisons dont il fut témoin à Lourdes, qu'il nous fait assister à une audience du Saint-Père, au pardon des Bretons à Notre-Dame-d'Auray, et qu'il nous conduit aux canons pittoresques de Rocamadour, autour des murailles romantiques du Mont Saint-Michel, sur les hauteurs ensoleillées de Montserrat et de Carthage. Car il a visité les lieux qu'il décrit, il a vécu parmi les gens qu'il met en scène et a fait œuvre d'artiste par le soin avec lequel il s'est appliqué à mettre en relief le caractère des choses et des hommes, la beauté pittoresque des sites. L'abondante illustration dont ce livre est enrichi en est le plus fidèle et le plus séduisant commentaire.

L'Épopée biblique, par le chanoine Boissonnot. Un vol. in-folio, orné de 50 gravures d'après Gustave Doré. Prix : relié percaline, tranche dorée, 9 francs.

Byron a défini la Bible : « l'éternel combat dans lequel Jéhovah et Satan se disputent l'empire des âmes. » Inspiré par cette définition profonde, le chanoine Boissonnot a voulu résumer dans un livre justement intitulé *l'Épopée biblique*, les phases de cette lutte grandiose. Et c'est bien l'épopée la plus magnifique qu'on puisse chanter, que cette marche séculaire de l'humanité partant de l'Éden et allant à la conquête de la céleste Jérusalem.

C'est, pensons-nous, la première fois qu'on donne aux livres divers de la Bible leur unité et leur vraie portée. Devant cette pensée, d'où est née *l'Épopée biblique*, toutes les objections contre les Écritures s'évanouissent. Elle justifie ou explique les passages inquiétants comme les massacres, les récits déconcertants comme l'épisode de l'ânesse de Balaam, qui se trouvent racontés d'une façon toute neuve. La jeunesse, pour laquelle ce livre est écrit, alimentera dans ces pages son enthousiasme. Le croyant voudra prendre en mains le livre divin, le méditer, y chercher le mot de l'énigme aux mystères de la vie, lui demander dans l'épreuve, comme faisaient les Machabées, la consolation.

En tirant, pour *l'Épopée biblique*, de ses trésors les splendides gravures de Gustave Doré, la maison Mame ajoute à ce livre lumineux de suaves clartés. Aux poétiques récits l'image mêle ses charmes. On entend, on voit les héros se mouvoir, marcher, combattre. On prend place parmi eux. Leur idée devient la nôtre, l'on se sent soldat avec eux, et on marche du même pas vers la gloire.

La Vieille France qui s'en va, par Charles Géniaux. Un vol. in-4°, orné de 78 reproductions photographiques. Prix : relié percaline, tranche dorée, 7 francs.

Voici un livre pour tous les Français qui, nés en province et habitant Paris ou de grandes villes, gardent le meilleur de leur souvenir à leur petite patrie, ses coutumes, ses fêtes locales, les costumes de ses bons paysans, son mobilier, ses petites industries et ses chères vieilles maisons où sommeillent les âmes des ancêtres.

Tout ceci, et bien d'autres trouvailles amusantes sur les rebouteurs de campagne, la procession des bœufs, la fête des mendiants, la sorcellerie, la bénédiction de la mer, la vie des petits paysans, etc., etc., l'auteur, qui n'est point un archéologue, mais un artiste, nous le dit en termes émus, sans pédanterie, sans fausse science.

Depuis de longues années, M. Charles Géniaux court les villages en

quête de renseignements inédits sur les mœurs des aïeux, leur survivance et tout ce qui, en général, témoigne d'un passé dont nous devons être fiers, puisque nos pères y vécurent, et qu'ils réalisèrent une somme de beauté et d'utilité dont nous bénéficions.

L'Année française : Un héros par jour, par Charles Ponsonailhe. Un vol. in-4°, orné de 65 gravures. Prix : relié percaline, tranche dorée, 8 fr. 50.

Montrer dans une suite de figures héroïques les qualités d'ardent courage, de loyauté, de désintéressement, de pitié qui sont les caractérisques de notre race; les donner comme exemple à la génération qui grandit, comme soutien et réconfort à la génération qui lutte pour ne pas laisser dénationaliser la France : — tel est le but poursuivi et atteint dans ce livre.

Chaque jour l'auteur dessine en quelques traits rapides mais décisifs la silhouette d'un de nos héros. Inutile d'ajouter qu'au pays de Jeanne d'Arc, les héroïnes tiennent aussi une éminente place.

L'ouvrage, en son entier, est écrit avec une émotion communicative, un charme de poésie et de couleur qui doublent son attrait.

La Lune rousse, par Champol, illustrations de René Lelong. Un vol. in-4°. Prix : relié percaline, tranche dorée, 7 francs.

Ce livre est un livre de jeunesse et de gaieté, où l'émotion, très intense, se pointe quand même d'un sourire. Il abonde en incidents pittoresques et très modernes, en types vivants et variés; un vrai livre de jeunes filles, propre à intéresser aussi leurs frères et leur famille.

Les époux Jupin n'ont pas eu de lune de miel; ils n'ont connu, les malheureux, que la lune rousse, laquelle brille depuis cinquante ans dans leur ciel orageux.

Comment leur petite-fille, Marguerite, tout en récoltant son propre bonheur, arrive à faire luire enfin sur les noces d'or de ses grands-parents la lune de miel, qui ne s'est pas encore levée pour eux, Champol nous l'explique avec la fine psychologie et le charme de sentiment qu'on lui connaît et auxquels s'ajoutent cette fois une fraîcheur et une grâce nouvelles empruntées aux dix-huit ans de la petite héroïne.

Mademoiselle Pompon, par Pierre Maël; illustrations de G. Dutriac. Un vol. petit in-4°. Prix : relié percaline 10 francs.

Mademoiselle Pompon est la simple histoire d'une orpheline bretonne, dont le tempérament un peu fantasque, un peu sauvage, mais profondément affectueux, se heurte à l'hostilité de son entourage. Ses souffrances et ses luttes ont été analysées par le célèbre romancier avec une puissance et une sincérité d'émotion qui font de ce livre une œuvre de haute portée psychologique.

Fille de Preux, par Jean Guétary, illustrations de Louis-Edouard Fournier. Un vol. in-4° carré. Prix : relié percaline, tranche dorée, 5 francs.

L'action de *Fille de Preux* se déroule au pays basque, pendant l'insurrection carliste de 1849.

Fille d'un des plus fidèles serviteurs de la cause royale, l'héroïne du livre aime en secret le prétendant, dont elle ignore le véritable nom. Le désespoir qu'elle éprouve en apprenant que son rêve est irréalisable la conduit au cloître. Il y a dans ce volume, écrit d'un style ferme et sobre, nombre de pages charmantes ou tragiques.

Signalons, — c'est l'épisode le plus amusant du livre, — le chapitre consacré à l'ambassade du prince Jérôme-Napoléon, lequel, on le sait, représenta, en 1850, la France à Madrid et fut révoqué par son cousin le prince-président.

LIBRAIRIE H. LAURENS

Les Fables de La Fontaine. — Cent fables choisies et toutes illustrées. Illustrations en noir et en couleurs de Henry Morin. Un très élégant vol. in-4° avec couverture en couleurs. Broché, 6 francs; relié, 9 francs.

Encore une nouvelle édition de La Fontaine! Cette fois-ci le Bonhomme a inspiré de la façon la plus heureuse un artiste de talent. M. Henry Morin dessine aussi bien qu'il compose; sa plume est aussi habile que spirituelle et fine; son pinceau nous charme par la fraîcheur des couleurs et aussi par la naïveté voulue des tons.

La jeunesse à laquelle cet ouvrage est destiné jouira de l'illustration avant de lire le texte. Le charme de cette publication est en effet que les cent fables choisies sont toutes illustrées. M. Henry Morin vient de faire à la fois une œuvre d'art et une œuvre de goût; ce ne sont pas seulement ses dessins qui sont jolis, ce sont ses arrangements qui sont heureux et variés.

Ce livre fera le régal de tous — grands et petits — mais il est surtout à mettre entre les mains des enfants parce qu'il ne peut que leur inspirer l'amour du beau, leur montrer comment il faut comprendre ces fables immortelles, avec quel respect on doit les traduire quand on veut les interpréter par une illustration. Rien chez le jeune artiste qui présente ce livre ne révèle la fatigue ou même l'effort, on sent en effet qu'il a aimé sa tâche et que son sujet l'a toujours inspiré. M. Henry Morin est, dans la meilleure acception du terme, « un illustrateur »; son nom est appelé à être un de ceux qui monteront et resteront.

Avec ses 12 aquarelles, ses 150 dessins, et compositions, ces *Fables de La Fontaine* auront le succès qu'ont eu jusqu'ici tous les volumes publiés par l'éditeur Laurens, dans sa collection « Les chefs-d'œuvre à l'usage de la jeunesse », que nous recommandons pour son bon goût et sa réelle valeur d'art.

Les Grands Artistes. — Viennent de paraître *Ingres*, par Jules Momméja; *Velazquez*, par Elie Faure; *Puget*, par Philippe Auquier; *Van Dyck*, par Fierens Gevaert. Chaque volume : Broché, 2 fr. 50; rélié, 3 fr. 50.

Parmi toutes les raisons qui expliquent le succès grandissant de la collection des *Grands Artistes* et la place importante qu'elle a prise aujourd'hui dans les bibliothèques, la meilleure est peut-être la suivante : que chacun de ses volumes a pour auteur l'écrivain qui, par la longue fréquentation des œuvres et par des études antérieures, était le plus désigné, le mieux placé, pour nous retracer la vie de l'artiste suivant une documentation exacte et nouvelle. Dans un temps où tout le monde prétend disserter et écrire, cette appropriation toute spéciale de l'auteur à son sujet ne manque pas de quelque originalité, et il en va ainsi pour les cinq nouveaux volumes qui viennent enrichir la précieuse collection : *Ingres* y est étudié par M. Momméja, conservateur au Musée d'Agen, avec une compréhension neuve du tempérament et de l'œuvre du maître; — le sculpteur marseillais *Puget*, par M. Auquier, conservateur au Musée de Marseille; — *Van Dyck*, par un Flamand bien connu par ses études artistiques, M. Fierens-Gevaert; — *Velazquez*, par M. Elie Faure, que ses voyages en Espagne ont particulièrement familiarisé avec l'œuvre de ce peintre. Vingt-quatre reproductions, évoquant les créations les plus célèbres de chaque maître, achèvent de faire de ces monographies un tout définitif et complet, malgré le format peu encombrant et les conditions de prix accessibles à tous.

Ravenne, par Charles Diehl, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. Un vol. petit in-4° illustré de 130 gravures. Broche, 3 fr. 50; Relié, 4 fr. 50.

Parmi les villes d'art célèbres dont l'Italie est pleine, Ravenne a un caractère spécial et offre un intérêt particulier. On l'a justement appelée

une Pompéï italo-byzantine et en effet il n'est point d'endroit au monde où l'on puisse mieux comprendre ce que fut au cinquième et au sixième siècle la splendeur de l'art chrétien.

Dans les vieilles basiliques de Ravenne parées de marbres précieux et de mosaïques étincelantes, toute une civilisation évanouie se ranime en effet et revit, tout un morceau d'histoire morte semble renaître, et l'on sait comment les mosaïques fameuses de Saint-Vital, où Justinien et Théodora apparaissent dans l'éclat de leur majesté, nous rendent la vivante image des splendeurs de la cour de Byzance.

Montrer quelle place les monuments de Ravenne occupent dans l'histoire de la civilisation et de l'art, faire comprendre tout ce qu'ils apprennent sur les origines et l'expansion de cet art byzantin si puissant et si mal connu, faire sentir surtout le charme profond de cette ville unique, qui aux vieux édifices chrétiens mêle étrangement le souvenir de Dante et de Byron, tel est l'objet du livre que M. Diehl vient de publier dans la collection des *Villes d'Art célèbres*. Une illustration excellente et bien choisie complète de la manière la plus heureuse ce volume; elle fait en quelque manière au texte de M. Diehl, — dont tout le monde connaît la compétence et que ses études antérieures ont si bien désigné pour écrire ce volume, — un perpétuel et très artistique commentaire.

Constantinople, par H. Barth. Un vol. petit in-4°, illustré de 103 gravures. Broché, 4 francs; relié, 5 francs.

Avec les événements qui se passent actuellement en Orient, on peut dire que ce livre vient à son heure; nombre de personnes liront avec intérêt l'excellent volume de M. Barth qui fait bien ressortir les beautés naturelles, l'intérêt historique, les richesses artistiques de *Constantinople*.

Placée en face de l'Asie, dotée d'un port merveilleux, *Constantinople*, vue de la mer avec ses coupoles dorées, ses minarets, ses seraïs ou palais, ses bois de cyprès, offre un aspect unique au monde.

Une ville pareille devait exciter et excita en effet de tout temps l'envie des conquérants, aussi peut-on dire qu'en ce qui concerne Constantinople « la question d'Orient » est plus vieille que la civilisation latine. Perses, Grecs, Romains, Arabes, chrétiens, mahométans, se sont successivement disputé la domination de Byzance et de Constantinople.

Depuis Constantin qui lui rendit sa splendeur et lui donna son nom, ses maîtres successifs — non contents de dépouiller pour l'embellir les villes de Grèce et d'Italie — y élevèrent les plus fastueux monuments : cirques, hippodromes, obélisques, églises, mosquées, rivalisent d'importance et de beauté. Sainte-Sophie — ancienne église aujourd'hui mosquée — qui suffirait à faire la gloire artistique d'une ville, n'est pour *Constantinople* qu'un joyau entre beaucoup d'autres, ainsi qu'en témoigne l'abondante, fidèle et artistique illustration de ce bon et beau volume.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Le Petit Français illustré, journal des écoliers et des écolières (Nouvelle série avec gravures en noir et en couleur) : année 1903. Chaque semestre, 1 vol. grand in-8°, broché, 3 fr.; relié toile, tr. dorées, 5 fr. Abonnement annuel : Colonies et Union postale, 7 fr.; France, 6 fr.

Le Petit Français illustré est le journal préféré des écoliers et des écolières. On ne saurait imaginer un choix plus varié d'histoires amusantes ou touchantes, d'articles toujours instructifs sans jamais être ennuyeux, de belles illustrations, dont un grand nombre en couleur. Et que dire de l'attrait sans cesse renouvelé de ses « Suppléments »! Un abonnement au *Petit Français illustré*, voilà les étrennes dont rêvent fillettes et jeunes garçons.

La bibliothèque du *Petit Français* nous présente cette année plusieurs nouveautés intéressantes. Chaque vol. in-18, br., 2 fr.; relié toile, tr. dorées, 3 fr.

Les malices de Plick et Plock, texte et dessins de Christophe.

Plick et Plock sont deux lutins qui, au cours de leur existence falote, s'ingénient à faire des farces, dont ils sont le plus souvent, du reste, les premières victimes, jusqu'à ce qu'ils trouvent enfin le mot magique qui doit mettre fin à leurs mésaventures. Jamais le crayon de Christophe n'a eu plus d'entrain, et ses légendes plus d'esprit uni à plus de bon sens.

La Bête au bois dormant, texte et dessins de Robida.

C'est l'histoire d'une famille de dompteurs qui, retirée des affaires après fortune faite, veut jouer à la noblesse et aux belles manières, commet dans ce rôle nouveau pour elle les gaffes les plus réjouissantes, et finalement, lasse de son oisiveté, achète d'occasion une ménagerie que l'on installe au château et qui terrifie toute la contrée. Un tel sujet, traité par Robida, devient épique!

Le Monsieur des Antipodes, par A.-J. Dalsème; illustrations de José Roy.

Curieux récit de voyage, au cours duquel le lecteur peut non seulement contenter son besoin de vivre d'une autre vie que la sienne propre, de parcourir des contrées inconnues, de s'initier à tout un monde nouveau, amusant ou terrible, mais où il a le loisir aussi de cueillir à chaque page une belle leçon d'énergie et d'endurance.

Les Mathurins du Bayard, par Gérald-Montméril; illustrations de Henriquez.

Ces mathurins ont trouvé en Crète, abandonnés ou orphelins, une jeune Turque et un petit Crétois, et les braves cœurs ont cru ne pouvoir mieux faire que d'adopter et d'élever, au milieu de toutes les complications de la vie de bord, ces deux enfants qui ne peuvent se souffrir d'abord (la différence de races!) mais finissent par devenir les meilleurs amis du monde.

Le petit Grand et le grand Petit, par Roger Dombre; illustrations de Lecoultre.

Au cours de leurs excursions dans le Midi, les « deux extrêmes » rencontrent une délicieuse enfant, Viviane. Ils se font un devoir de la recueillir, de la soigner, et se dirigent vers Paris où ils espèrent retrouver la mère de leur protégée. Mais un parent évincé, averti du fait, s'efforce de la leur enlever. Tout est bien qui finit bien : les « deux extrêmes » sortent vainqueurs de leur lutte contre le personnage indélicat et sont récompensés de leur dévouement; ils ne quitteront plus leur chère Viviane.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART

Dans la Bibliothèque de mes Petits Enfants, créée l'année dernière, et justifiant si bien son titre : *l'Esprit et le Cœur, les Bonheurs de Pauline,* viendront, après avoir distrait les enfants de sept à dix ans, prendre place en leur bibliothèque qu'ils orneront par cette ravissante reliure, blanc et or pour les garçons, rose et or pour les jeunes filles.

De dix à douze ans, dans la collection grand in-8° jésus à 4 fr. 50, *le Tour de Paris en... 280 jours*, de Mmes Degeriolles et Brosset, ainsi qu'*un fameux Gars,* de d'Agon de la Conterie.

De dix à quinze ans, dans la collection à 6 fr. 50, *Périlleuse Aventure*, de J. Talbot, *Reconnaissance*, de d'Agon de la Conterie; *la Belgique pittoresque*. de Constant de Tours; arrêtons-nous particulièrement à cet ouvrage contenant 300 illustrations, souvenirs de l'intéressant voyage que l'on fait avec l'auteur chez nos voisins. Le même auteur, dans *le Train d'Orient*, volume à 5 fr. 25, nous fait parcourir la Turquie.

Pour les plus âgés, voir une nouvelle collection à 9 fr.; dans laquelle nous remarquons *Les Enfants de la Liberté*, de Talamo; *Les Grandes Femmes de la Révolution*, de M. Dreyfous, pages d'histoires charmantes et instructives que liront également les parents.

Signalons aussi la belle publication *Les Grandes Modes de Paris*. Cette revue mensuelle contient dans chaque numéro, en outre d'un texte très illustré, huit planches hors texte en couleurs, reproduisant les créations des plus grandes maisons de Paris. — (Paris, 20 fr.; province, 25 fr.).

Nous terminerons cette courte énumération en citant le tome II de *L'Art Byzantin* (Palenzo), prix : 140 fr.; deuxième volume de l'importante publication de M. Ghrard, avec texte du grand épyptologue Gayet, qui ser acomplète en quatre volumes.

LIBRAIRIE J. ROTHSCHILD — LAVEUR, SUCCESSEUR

Mes escalades dans les Alpes et le Caucase, par A.-F. Mummery. — Ouvrage traduit de l'anglais par Maurice Paillon. Beau vol. in-8° cavalier (XL-328 p.) avec un portrait de l'auteur en phototypie, 24 illustrations hors texte et 4 cartes dans le texte. Broché, 10 francs; relié, 15 francs.

L'alpinisme est, aujourd'hui, devenu tout un art et la science que nous en avons a conduit dans son exercice à un véritable métier. Les montagnards des Alpes ont, dans cette collaboration avec des touristes entreprenants et intelligents, acquis toute une technique. Puis les alpinistes ont compris que, avec de l'entraînement physique, avec la connaissance de l'art de grimper, avec la progression dans les difficultés, ils pourraient arriver à se passer de guides.

C'est cette deuxième étape à laquelle nous arrête le livre de Mummery. Il sera caractéristique d'une époque. Tous ceux — et en France ils commencent à devenir légion — qui traversent chaque année les Alpes, qui dans un trajet circulaire autour des sommets réputés vivent dans cette atmosphère si réconfortante, qui, peu à peu s'éprennent de ce beau pays d'en haut, y trouveront quelque chose de commun à lui et à eux, l'amour de la montagne; ils auront, avec le plaisir de rencontrer de jolies descriptions, avec la gaieté des remarques humoristiques, la joie de satisfaire des curiosités nombreuses au sujet de l'état d'âme du véritable alpiniste. Tous les grimpeurs, depuis les plus exercés jusqu'à ceux dont la nature calme les retient aux ascensions faciles, y rencontreront une foule de remarques utiles, protectrices des dangers toujours possibles.

LIBRAIRIE H. LELARGE

Cartes postales d'art : — 1° L'art héraldique. Armes officielles des villes de France Etablies d'après des documents officiels, entièrement et richement enluminées à la main suivant les règles de la science héraldique, ces véritables cartes postales d'art constituent la collection la plus remarquable, l'une de celles assez rares ayant une raison d'être. Si l'on considère que chaque carte postale héraldique nécessite un travail d'artiste de 2 heures au moins, le prix de 0 fr. 50 l'exemplaire ne paraîtra pas exagéré à nos lecteurs qui pourront faire de ces petits chefs-d'œuvre dans le genre, l'objet d'un cadeau susceptible d'être très apprécié à l'occasion du jour de l'an.

A ce jour ont paru les armoiries de 90 villes de France, parmi les plus importantes ou les plus connues. Prix de faveur, 5 francs la douzaine contre mandat-poste adressé à l'éditeur H. Lelarge 41, rue de Rennes, Paris.

Les mêmes armoiries sont établies sous formes de *Menus d'art* sur papier Whatman, format allongé à 8 francs la douzaine.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les débats où M. Combes devait, il y a quinze jours, trouver sa condamnation, ne lui ont valu d'autre mal qu'une nouvelle flétrissure de ce mépris public qu'il semble ne pas sentir. Malgré les oracles, malgré le discours sarcastique et sentencieux de M. Waldeck-Rousseau, malgré la menace un instant orageuse du Sénat, malgré les secrètes querelles de la majorité même, le gouvernement de M. Combes subsiste. S'il faut en gémir, il ne faut pas cependant s'en étonner. Ce gouvernement, qui déclame avec tant de véhémence sur ses prétendus principes, sert des intérêts qui s'accommodent de tous les expédients : il sait être aussi versatile ou aussi lâche, dans le Parlement, que hardi et violent, dans le pays. Il n'en coûte pas plus à M. Combes de se contredire qu'à M. Chaumié de se démentir; M. Clémenceau ne s'inquiète pas plus de manquer de logique que M. Jaurès de se payer de mots. Quant à la masse du parti, peu lui importe de remanier, du jour au lendemain, ses lois et de composer avec ses propres volontés, pourvu qu'on laisse à ses haines et à ses convoitises la curée du pouvoir. Dans ces conditions, il se peut que le règne de M. Combes dure longtemps encore, trop longtemps, hélas! pour la paix et pour l'honneur de la France. Ce ne sera pas la première fois, dans notre histoire, qu'on aura vu non seulement un Parlement devenir le faux représentant, un faux interprète, du peuple dont il se proclame le mandataire, mais un Parlement qui tyrannise une nation, à l'égal d'une dictature. Phénomène qui se produit facilement, lorsque, dans le chef de l'Etat, cette nation n'a pas plus son gardien que le Parlement son modérateur. Car, M. Loubet, qu'est-il? Une ombre seulement qui s'amuse à parader devant la République et à jouer le souverain avec des rois et des empereurs, dans ses fêtes, dans ses chasses, dans ses voyages, comme si c'était là l'unique devoir de son droit constitutionnel.

La loi Falloux, si le Sénat persiste dans sa première délibération, aura donc été remplacée par la loi Chaumié. La différence des noms est suffisamment éloquente; celle des temps aussi. La loi Falloux (et l'illustre ami du *Correspondant* n'a jamais, nous l'affirmons, ni conçu, ni admis cette qualification) s'est appelée en réalité « la loi de 1850 » : la grandeur de l'œuvre lui avait donné, parmi les réformes du siècle, une date mémorable. On n'appellera pas la loi Chaumié « la loi de 1903 » : elle ne crée

rien pour l'amélioration de la vie sociale, comme la loi de 1850; elle restreint, avec la liberté de l'enseignement, la liberté de conscience; elle n'est, aujourd'hui, que l'instrument d'une secte qui, demain peut-être, sera une faction : non, certes, elle ne durera pas cinquante-trois ans! La seconde république avait fait la loi Falloux, dans une heure de tolérance et de sagesse; la troisième la défait, dans une heure de fanatisme et d'insanité. Des deux lois, l'une avait mérité, en vertu de l'apaisement dont elle était le gage, qu'on la considérât comme un « Edit de Nantes », dans l'ordre intellectuel et moral, et le mot a été prononcé par le P. Lacordaire mourant; l'autre en est la « Révocation », et, chose étrange, elle est signée, cette « Révocation » de 1903, par les hommes qui réprouvent, avec leurs imprécations les plus vives, celle de 1685; elle l'est par les huguenots du Sénat et le sera par ceux de la Chambre, comme si les de Freycinet et les de Pressensé de 1903 répudiaient, sans souci de leurs plus précieuses traditions, l'exemple généreux que leur léguaient, en 1850, dans le vote de la loi Falloux, le pasteur Coquerel et Arnaud de l'Ariège, tous deux aussi républicains et aussi démocrates qu'eux-mêmes. Tant il est vrai que la loi Chaumié méconnaît les leçons les plus instructives du passé, sous toutes leurs formes! Tant il est vrai qu'elle n'a rallié que des rancunes hypocrites, des tyrannies aveugles, des ignorances honteuses, et que, par là, elle est une loi éphémère!

Il y a, dans cette loi Chaumié, une supercherie et un attentat. La supercherie, c'est qu'à ceux mêmes dont elle veut bien reconnaître le droit d'enseigner, elle impose un « certificat d'aptitude », si équivoque qu'il sera tout bonnement un « certificat de civisme » à obtenir, comme a dit M. de Lamarzelle, ou même un contrat d'asservissement à subir; et Dieu sait si la police de l'inspecteur qui, sous l'empire soupçonneux et hostile de la nouvelle loi, surveillera l'école libre, sera ingénieuse à y découvrir, dans l'enseignement réputé « clérical », une offense « à la constitution » ou une atteinte « à la morale »! L'attentat, c'est que la loi Chaumié exclut de l'enseignement les congrégations autorisées qui devaient se croire garanties par la loi d'association, par celle de M. Waldeck-Rousseau lui-même. « Oh! se sont écriés les pharisiens qui ont voulu excuser cet acte déloyal de la loi Chaumié, il ne se trouve plus de congrégations autorisées qui pratiquent l'enseignement secondaire : la statistique en témoigne. » Soit! Que l'iniquité frappe dans le vide, elle n'en est pas moins l'iniquité : pour être inutile, elle n'en est qu'une brutalité plus sotte. Mais, non. Ceux qui ont décrété cette exclusion n'ont pas commis une étourderie : si, en portant ce coup inattendu aux congrégations autorisées, M. Combes a voulu contenter immédiatement, dans ses embarras

ministériels, la rage inquiète, haletante, de ses fédérés, il a voulu aussi supprimer, entre lui et le clergé séculier qui enseigne, un intermédiaire dont la disparition facilite à son plan de destruction irréligieuse le dernier effort et, pense-t-il, le suprême succès. Il rapproche ainsi du clergé séculier sa menace définitive. Laissez-en le loisir à sa politique : il ne restera plus, en France, tôt ou tard, un prêtre qui enseigne, afin que « l'unité morale » de l'enseignement soit complète dans la « vraie République »; et, l'implacable logique de la secte aidant, il faudra que, de phase en phase, on impose silence à la voix du prêtre dans l'église, après l'école. Car, ici encore, l'histoire qui, dans plus d'une de ses pages les plus tragiques, n'est que la confidente de notre génie national, a des avertissements pour M. Combes et son parti : elle leur apprendra que, depuis un siècle qu'on se dispute, en France, le droit d'enseigner, l'Etat, chaque fois qu'il l'a usurpé, a été impuissant, dans son monopole, à régenter les esprits et les âmes des générations : c'est une maîtrise qu'aucun gouvernement n'a pu exercer, et, à plus forte raison, il n'en est pas un qui le puisse désormais, après toutes les épreuves qui ont fait de la liberté, dans notre pays, une si souveraine nécessité.

En 1882, alors que la Chambre délibérait déjà sur la loi Falloux, M. Jules Ferry, invoquant sa « foi dans la vérité, dans la raison et dans la justice », s'écriait : « Vous voulez enlever aux prêtres le droit d'enseigner! Quant à moi, je ne vois jamais reparaître cette tendance sans une certaine inquiétude... C'est la persécution du clergé qui a perdu la Révolution française!... Nous avons créé les écoles laïques; mais ne touchons pas aux écoles libres... Vous vous débarrasserez du clergé enseignant, mais il faudra aussi vous débarrasser des laïques catholiques enseignants. C'est donc au catholicisme que vous aurez à faire la guerre... » Vaines paroles, puisque, si M. Combes a pu se les rappeler, il s'est lui-même contraint à les oublier. Par malheur et, de plus, par expiation, M. Jules Ferry a été le précurseur, autant que M. Waldeck-Rousseau l'initiateur, de M. Combes; et, à son tour, M. Combes a été, pour son propre personnage, un précurseur aussi. Il n'a pas médité, d'abord, contre l'enseignement secondaire, tout ce qu'il ose maintenant. Mais, si violents que ces jacobins de l'irréligion soient par tempérament et par doctrine, il y a encore quelque chose de plus fort qu'eux : c'est, à travers les conséquences de leurs actes, la violence révolutionnaire qui agit dans le tumulte du parti et dans le tourbillon des événements. Bon gré, mal gré, M. Combes va procéder contre l'enseignement primaire comme contre l'enseignement secondaire. Il se dispose à fermer, dans l'ordre de l'enseignement primaire, 3,000, peut-être 5,000, peut-être 7,000 écoles libres. Ses

journaux l'annoncent et tel de ses satellites déclare, avec une odieuse désinvolture, que, pour expulser de ces écoles les congrégations les plus dûment autorisées, M. Combes n'aura besoin que d'employer son « pouvoir de haute police », de par un certain article 13 dont M. Waldeck-Rousseau s'était ménagé la ressource arbitraire. Nous verrons si, dans son brigandage ministériel, M. Combes jouira, vraiment de cette facilité... Mais, au soi-disant ami du peuple, au soi-disant zélateur de l'instruction, au soi-disant moraliste, qui, du 2 juin 1902 au 2 juin 1903, a mis 79,139 enfants hors des écoles libres, sur le pavé, qu'importe qu'il en vagabonde une centaine de mille de plus, pourvu que ceux-ci n'aient pas l'hospitalité d'une école où il y a un crucifix, des prières, une éducation placée sous le patronage divin de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ! »

La Chambre a continué plus sérieusement, plus lentement, la discussion du budget qu'elle ne l'avait commencé. Il avait été décidé, entre les tacticiens et les moniteurs de la majorité, que, pour épargner au ministère les occasions de le mettre en danger, on abrégerait les débats, on précipiterait les votes. On l'a pu seulement pendant quelques journées : un Parlement n'est jamais si infailliblement le maître de lui-même que la discipline des partis les plus puissants ne finisse, un moment ou un autre, par céder à la passion. La majorité a eu beau hurler après MM. Lasies, Darblay, Charles Benoist, André Reille, Beauregard, l'abbé Gayraud et même MM. Lockroy et Chaumet, les critiques qu'ils ont adressées au général André, à M. Chaumié et à M. Camille Pelletan, ont été péremptoires. Une majorité honnête eût sommé M. Chaumié de destituer les instituteurs qu'on lui a dénoncés comme les courtiers des politiciens radicaux et socialistes, ou comme les policiers des préfets; elle eût flétri le général André, pour son trafic électoral des sursis militaires; quant à M. Pelletan, elle l'eût, sinon envoyé aux galères, du moins châtié à coups de garcette. M. Pelletan ! Il a fait de son ministère une sentine de scandales. Il opère des virements; il gaspille et dilapide; il mésuse de son budget, comme des emplois et des dignités, pour ses favoris, pour ses clients, fussent-ils les moins présentables; il désorganise les escadres; il appauvrit le matériel; il frappe, à l'aveugle, les amiraux et les officiers; il excite à la populacerie les travailleurs des arsenaux; il livre à des étrangers les secrets de nos sous-marins; il désobéit aux ordres du Parlement, dans l'exécution du programme naval; il amnistie les coupables qui sont à son service politique ou personnel; il diffame par de puériles calomnies les Sœurs des hôpitaux maritimes; et, lui, si studieux jadis de formalisme judiciaire, il enfreint la loi, il viole la justice, il se moque du Code, il annule l'arrêt d'un conseil de

guerre, il détruit un dossier, et, pour se défendre, il ment à la Chambre. Mais quoi! Il est plus qu'un ministre, il est ministériel; il est de la majorité radicale et socialiste; et cette majorité ne l'absout pas seulement comme s'il était irresponsable de ses actes, elle semble l'honorer comme s'il n'était responsable que de ses opinions : sur la prière d'un M. Albert Sarraut qui invoque « l'union entre républicains », on vote à M. Pelletan, par 48 voix, un bill d'indemnité! Venait le tour de M. Rouvier : il est apparu, à la tribune, heureux et optimiste, tout radieux des illusions qu'il allait répandre et qu'il n'a pas, au fond; un grand jongleur de chiffres, s'il en fut, mais un marchand d'orviétan budgétaire un peu trop connu, sur la place. Il vante superbement la prospérité de nos finances : plus de déficit, pas d'emprunt. Il étale la richesse du pays : un crédit prestigieux; un « bas de laine » où le monde entier vient puiser. M. Rouvier n'omet, dans son boniment, que les impôts qui accablent le contribuable; la pénurie du Trésor qui manque d'argent, ici, pour les travaux projetés, là, pour ses paiements immédiats; les vingt-neuf milliards et demi qui composent la dette de l'Etat; enfin, les dépenses que nécessiteront les constructions scolaires de M. Combes, le service de deux ans, la retraite des vieillards. Mais quel décompte! M. Rouvier, qui a dégrevé le sucre, veut grever le café. Sur cette question d'épicerie, la Chambre se cabre et résiste. M. Rouvier, aussitôt, capitule. D'une part, il restituera au Crédit agricole les 15 millions qu'il lui avait soustraits; d'autre part, il renonce aux 27 millions que les Compagnies de chemins de fer devaient lui verser, en 1904. Tout s'arrange : pour équilibrer son budget, il lui suffira des plus-values qu'il escompte! Et, là-dessus, la Chambre, simulant une satisfaction égale à celle du ministre, approuve le budget de M. Rouvier. Voilà les dépenses réglées. Attendons M. Rouvier au chapitre des recettes.

Dans cette cohue incertaine des hommes et des choses de la République, est-il encore un regard qui se tourne vers M. Waldeck Rousseau? Ceux qui, en le voyant réapparaître, ont cru pouvoir attacher à son étrange personnage leur confiance provisoire, une espérance momentanée, se sont trompés, ce semble. Depuis vingt ans, quelque place qu'il lui plaise de prendre, M. Waldeck-Rousseau n'intervient que par intermittence, dans le gouvernement et au Parlement. Après un jour de courage et d'éloquence, il s'est retiré de la scène, une fois de plus. Il y a une énigme dans l'âme de ce politique méditatif et taciturne, froid et hautain, tantôt cynique et tantôt réservé, tour à tour opiniâtre et indolent, qui, s'il connaît sa force, n'en laisse pas plus voir le fond que le ressort et le dessein. Est-il plus avide du premier rang

que du premier rôle? On l'ignore. Son prestige, il le doit à son talent oratoire : une parole claire et correcte, grave jusque dans l'ironie et sûre d'elle-même jusque dans l'outrage, ordinairement élégante, rarement brillante, jamais chaleureuse; un dialecticien rigoureux et, trop souvent, un avocat qui use de tous les arguments, sans la probité du choix. Tout son ascendant est dans l'énergie calme, inflexible, avec laquelle il domine et mène son parti, comme un troupeau. Mal ou bien pour son pays, il gouverne, il sait gouverner : seul, dans ces derniers temps, il a imprimé à l'anarchie parlementaire un faux semblant d'unité. Politiquement, une individualité indéfinissable : conservateur par instinct, mais sans principes; autoritaire par tempérament, mais sans scrupules; en réalité, ennemi de la démagogie, sinon pour l'indignité qu'elle dévoile, du moins pour le désordre qu'elle produit, et, toutefois, ralliant à lui les démagogues, comme si le jour d'écraser leur tourbe ne luisait pas encore pour lui. On peut, certes, supposer que, président de la République, il le serait plus que pour le décor : derrière la majesté insignifiante de la fonction, il exercerait sans doute la dictature, plus ou moins latente, d'un César républicain plus jaloux d'égaler tel ou tel souverain que de copier les princes. En attendant, quelle œuvre aura été la sienne! Il a tout livré à la majorité que le dreyfusisme lui avait fomentée; à cette majorité dont il n'a pas seulement flatté les passions, mais nourri les vices. Il a fourni à l' « anticléricalisme » révolutionnaire la loi de police la plus odieuse qu'on ait édictée depuis la Révolution. Désemparé aujourd'hui, il a rompu avec cette majorité qu'il juge, autant que qui que ce soit, vile ou imbécile. Mais la loi reste. Comment la corrigera-t-il? Le pourra-t-il? Le veut-il seulement? C'est l'énigme, toujours l'énigme, qu'il emporte à Biarritz, où il s'en va, dit-on, se reposer, désespéré peut-être, après avoir lui-même désespéré tout le monde.

Voici ensemble, remuant des hontes et réveillant des fureurs, l'affaire Humbert et l'affaire Dreyfus, l'une aussi troublante pour la République que l'autre est malfaisante pour la France. Des deux, la première revient en dépit du gouvernement; la seconde, avec sa complicité. On ne sait pas encore combien de noms et quels genres de réputations la commission parlementaire qui étudie le dossier, déjà tant expurgé, de la famille Humbert, livrera à la malignité publique. Mais, l'affaire Dreyfus, on peut en mesurer, dès ce moment, la sinistre gravité. Condamné, en 1894 et en 1899, par deux conseils de guerre; déclaré coupable par cinq ministres de la guerre, successivement; libéré, de par une grâce infamante elle-même, Dreyfus redemande une revision qui lui fut refusée par la commission consultative et accordée par le garde des sceaux,

sous le ministère Brisson : il n'est pas douteux qu'il ne l'obtienne de nouveau, alors que M. Vallé et le général André la lui garantissent. Il y a là un complot politique : M. Combes compte, par la « reprise » de l'affaire, rétablir dans le parti ministériel l'union et l'unité; que si les désordres de la rue et la perturbation du pays veulent qu'on « sauve » la République, eh bien! M. Combes la « sauvera »! Il y a aussi une conjuration judiciaire, s'il est vrai que le projet des artisans de la « reprise », ce soit de réhabiliter Dreyfus par un arrêt pur et simple de la Cour de cassation, sans recourir à un troisième conseil de guerre. Ainsi la déclaration faite par M. Loubet, le 24 août 1899, au conseil d'arrondissement de Rambouillet, ne mériterait que l'oubli; et il serait outrepassé à l'ordre du jour voté, le 7 avril 1903, par la Chambre, sur la proposition de M. Chapuis; et le général André, qui avait dit, dans cette même journée du 7 avril : « Je m'en tiens au dernier jugement du conseil de guerre », serait traître à sa parole, comme Dreyfus à la France! Le gouvernement se leurre tristement, s'il croit que l'opinion publique le laissera raturer, impunément, ces assurances solennelles. Il ne faut pas non plus qu'on se flatte de réaliser, après l'émoi patriotique de 1894 et de 1899, la réhabilitation du capitaine Dreyfus, aussi paisiblement que celle du soldat Voisin. On ignore quels tumultes peuvent agiter le Parlement, quelles révélations désespérées peuvent éclater parmi ceux qui détiennent tous les secrets de l'affaire, et si l'incident, prétendument juridique, d'aujourd'hui, ne sera pas demain un incident national, pour la plus grande vengeance des « cosmopolites », certes, mais aussi pour le plus grand mal de la France...

Pendant que la paix intérieure manque si douloureusement à la République, un groupe de parlementaires anglais, accompagnés de leurs familles, se promènent de banquet en banquet entre Paris et Bordeaux, entre Bordeaux et Nice, échangeant, avec les parlementaires français naguère reçus à Londres, nombre de discours et de toasts qui célèbrent « l'arbitrage international ». Bien qu'on sache l'inanité de cet effort pompeux, plus propre à montrer l'harmonie de deux peuples qu'à l'établir ou à la rétablir ; bien que M. Delcassé lui-même ait dû confesser que son traité exceptait précisément de l'arbitrage anglo-français les deux plus grandes causes de toutes les hostilités, l'intérêt vital et l'honneur, les parlementaires de deux nations ont péroré comme si « l'arbitrage international », après avoir assuré l'accord éternel de la France et de l'Angleterre, n'avait plus qu'à étendre ses garanties sur toute l'Europe, en commençant par le Danemark, par la Suède et la Norwège, par la Hollande, etc. Les orateurs anglais, gens positifs et fils d'une race qui excelle à bénéficier de la paix, quand ce n'est pas de la guerre,

paraissaient ne songer qu'à « l'entente cordiale »; les Français, volontiers rhéteurs et utopistes, proclamaient déjà la paix universelle, et, derrière eux, toute une école d' « humanitaristes », dont M. Jaurès et M. de Pressensé sont les doctrinaires et les tribuns, osent demander que la France, la France mutilée et appauvrie de 1870, donne à l'Allemagne et à l'Europe le philosophique exemple du désarmement. Plus de guerres, plus de frontières! Plus de patrie, plus de France!... Pardon. Ceux qui, longtemps avant 1789, firent la France, avaient entendu, la main sur leurs épées, ces paroles du vieux trouvère : « La première de toutes les couronnes est celle de France, et le premier roi de France fut couronné par les Anges en chantant : « Tu seras, lui dit Dieu, mon sergent sur « la terre, et tu y feras triompher la Justice et la Loi[1]. » Et ceux qui, après 1789, sauvèrent la France, voulurent qu'un catéchisme apprît à leurs enfants l'amour de la patrie comme une vertu naturelle et sacrée : « La Patrie est le pays où l'on est né et où l'on a ses parents, sa famille et son héritage. L'amour de la Patrie est l'attachement que l'on a pour ses parents, pour son pays et pour tous ceux qui y demeurent et sont nos frères[2]. » Libre à M. Jaurès et à M. de Pressensé d'abolir cet enseignement : le jour où ils l'auront supprimé dans les cœurs des nouvelles générations, comme sur les programmes de la nouvelle Université, ce sera la fin de cette patrie française « construite, au prix de mille ans d'héroïsme et de patience, par la bravoure des uns, par l'esprit des autres, par les souffrances de tous[3]. »

Dieu merci! Nous n'en sommes pas encore là. Quand M. de Pressensé a dit, du haut de la tribune, qu'il ne faut pas « s'hypnotiser dans l'attente d'une revanche dont personne ne veut et n'a jamais voulu »; quand M. Jaurès s'est écrié que, préférer la France à l'humanité, c'était « impie », ni l'un ni l'autre n'ont pu continuer leur tirade criminelle et sophistique, sans que la Chambre, oui cette Chambre du général André et de M. Pelletan, soulevée par un frisson du sentiment national, ne leur lançât les huées de son exécration. Elle ne leur a pas permis de prononcer la déchéance de la France; elle n'a pas voulu qu'ils pussent faire croire au monde que la France blessée se couche sur sa blessure, pour s'endormir, et que, si la fortune a pu lui amoindrir son patrimoine, elle s'y résigne. Et ce ne sont pas seulement les protestations vengeresses du colonel Rousset, de M. Leygues, de M. Motte, de M. Syveton, qui ont répondu à M. de Pressensé et à M. Jaurès;

[1] *Couronnement Looys.*
[2] *Catéchisme français à l'usage des gens de la campagne.*
[3] Renan, Discours à l'Académie française.

c'est la Chambre, par un vote qui les a non seulement honnis, mais isolés, avec une soixante de socialistes plus ou moins certains, secrètement, d'aimer « l'humanité » plus que la France. Non, Jules Favre, quand, pâle et pleurant, devant l'Assemblée qui eut la douleur de signer le traité de Francfort, il se frappait la poitrine pour avoir cru à la possibilité chimérique de désarmer la France, de licencier son armée permanente, non, Jules Favre n'eût jamais soupçonné qu'un Jaurès viendrait déclarer, un jour, qu'il fallait que la France « oubliât » l'Alsace-Lorraine et, un autre jour, que la République sacrifiât la France à l' « Humanité ». Encore M. Jaurès devrait-il nous démontrer qu'il y a une « Humanité »; que cette Humanité n'est pas une entité, la pure catégorie d'un mot; que l'Humanité, ici nègre ou malaise, là chinoise ou hindoue, ailleurs anglo-saxonne, ailleurs sémite ou slave, forme un être unique, supérieur à toutes les nations séparément; qu'elle vaut mieux que la France déchirée, derrière les Vosges, et que l'Alsace-Lorraine, captive par delà; enfin que l'Humanité qui, hier, massacrait les Arméniens ou décimait les Boers, et qui, aujourd'hui, s'empare des Philippines, mérite que la France abjure sa nationalité, pour se donner à elle, dans le moment même où les nations les plus grandes et celles qui rêvent le plus de grandir, redoublent l'activité de leur travail patriotique. Edgar Quinet a écrit : « Si la France se fait cosmopolite, elle deviendra inévitablement la dupe des autres peuples ». Cette prophétie n'est qu'à demi juste. Ce n'est pas seulement leur « dupe » que la France deviendrait, mais leur victime...

Si la politique extérieure de la France est indécise, au Maroc, et inerte, au Siam, la politique de l'Angleterre est, partout, celle d'un peuple qui sait toujours tout ce qu'il veut et qui fait toujours tout ce qu'il peut. La révolution économique à laquelle M. Chamberlain travaille avec la même fougue que si ce démagogue, doublé tantôt d'un aristocrate et tantôt d'un autocrate, tentait une révolution sociale, n'absorbe pas l'attention de l'Angleterre. En Amérique, elle demande au Panama des sûretés pour sa part de la dette colombienne; elle envoie au Vénézuéla un ultimatum qui exige que le fleuve Orénoque soit rouvert au commerce international. Ambitieusement, perfidement, elle profite des difficultés sanglantes qui occupent le sultan, dans la Macédoine : elle commence, en Arabie, à s'attribuer le Yémen, sous le prétexte que ce plateau salubre et fertile est dans l' « hinterland » d'Aden. Ailleurs, dans le Thibet, elle aventure, sous l'apparence d'une mission, une expédition qui, en faisant sentir sa force au Dalaï-Lama, contrebalancera ou contrecarrera l'influence russe. Y a-t-il un traité de l'Angleterre et de la Chine pour protéger le Thibet contre la Russie, comme il y en a un, entre l'Angleterre et le Japon, pour préserver la Corée? C'est

encore un mystère diplomatique. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, si l'Angleterre atermoie et si la Russie temporise actuellement, leur rivalité dessine ses approches, dans toute l'Asie, du Thibet à la Corée, de la Mandchourie à la Perse.

Des Parlements étrangers, trois ont été les témoins d'un fait qui paraît être la contradiction même du régime parlementaire : « l'obstruction » systématique. A Vienne, ce moyen d'opposition a été employé par les Tchèques; à Budapest, par les Hongrois, par leur parti libéral. Après des scènes de tapage et d'outrages que pourrait presque envier un club parisien, une trêve s'est établie, à Budapest, par les soins du comte Etienne de Tisza, aussi énergique qu'adroit dans le conflit, et par ceux de M. Franz Kossuth, qui, tardivement, s'alarme pour le compromis hongrois. Malheureusement, la lutte reste menaçante entre M. de Tisza et M. de Kœrber : c'est la question même du dualisme, entre la Hongrie et l'Autriche. A Madrid, l' « obstruction » était organisée par le parti républicain, aussi faible et plus hardi que jamais : or, il se trouve que c'est le parti monarchiste qui, par le mauvais vouloir de quelques-uns de ses groupes, force le ministère à retirer son budget et à donner sa démission : M. Maura remplace M. Villaverde. Le Parlement italien a entendu M. Giolitti lui lire le programme du nouveau cabinet : M. Giolitti promet « l'apaisement social » et célèbre les relations amicales que l'Italie entretient avec toutes les puissances; de ces puissances, il n'excepte pas même l'Autriche, dont les consuls, pourtant, voient le drapeau insulté, dans toutes les grandes villes de l'Italie, par les manifestations de l' « irrédentisme ». Quant au Parlement allemand, il a repris sa session; mais l'empereur n'a pas pu prononcer le discours du Trône, et, si ce discours a, par sa banalité, déçu le Reichstag, l'absence de Guillaume II, dont la maladie inquiète l'imagination du public, a causé, parmi toutes les populations de l'Empire, une tristesse et un peu d'effarement.

Bien habile serait le prophète (fût-il un ancien ambassadeur devenu journaliste), qui pourrait annoncer qu'au printemps de l'an 1904, l'Europe n'aura pas sa guerre d'Orient! Les évènements ne sont plus, cependant, en Macédoine, pleins de la même épouvante qu'il y a quelques mois. De part et d'autre, l'extermination a cessé, les coups de fusil mêmes se sont tus, et, après toutes les péripéties savantes que la diplomatie ottomane a coutume d'introduire dans ses négociations, le Sultan, morigéné, paraît-il, par l'Allemagne, a bien voulu accepter, en principe, les neuf articles du projet de réformes que l'Autriche et la Russie lui ont présenté, le 22 octobre. Les deux premiers points, c'est le choix des représentants austro-russes qui assisteront le gouverneur de la Macé-

doine, puis la réorganisation de la gendarmerie. La Sublime Porte, qui a parlementé sept semaines pour sa vague acceptation du projet, saura gagner du temps encore, avant qu'on ne mette fermement la main à l'exécution du second article. Présentement, les comités macédoniens, malgré leurs jalousies mutuelles, se réorganisent et recommencent leurs collectes. La Bulgarie ne contient pas sans peine les impatients qui voudraient induire la Russie à l'action. La Serbie est sous les armes. Il faudra des prodiges, des miracles, pour que cette situation se prolonge pacifiquement, si la Turquie ajourne ou dénature les réformes promises.

Nous avions eu la République des panamistes; il y a maintenant une République de Panama. Le département qui portait ce nom, dans la Colombie, s'est constitué, avec la connivence des Etats-Unis, en Etat indépendant. Le Sénat colombien a payé cher sa velléité de marchander aux Etats-Unis la ratification du traité Hay-Harran, qui leur assurait la possession éventuelle du canal. En trois jours, les Etats-Unis donnaient à la nouvelle République leur consécration officielle; en huit jours, ils signaient avec elle le traité Hay-Bunan qui leur accorde, à perpétuité, moyennant une somme de 50 millions et une rente annuelle de 1,200,000 francs, l'exploitation du canal, la surveillance du passage et l'occupation de la zone latérale, avec la propriété des quatre îles du golfe : c'est le complet accaparement de l'isthme. Qui disputera aux Etats-Unis cette conquête? Ce n'est pas la France. M. Delcassé s'est, d'ailleurs, empressé de reconnaître la République de Panama, laquelle, a-t-il dit à la Chambre, a pris l'engagement de respecter « les contrats intervenus entre la République de Colombie et les diverses Compagnies françaises du canal ». Il reste que l'Angleterre, qui s'indigne, et l'Allemagne, qui gronde, proposent aux Etats-Unis l'arbitrage international!... Pensons-y bien : du Mexique à Cuba, de Porto-Rico aux îles Hawaï, des Philippines à Panama, « l'impérialisme » américain a maintenant parcouru son premier cycle. Quand le monde le verra entrer dans le second, l'heure sera venue où une collision terrible jettera les unes sur les autres les puissances des deux continents.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE

DANS LES CONGRÉGATIONS
LE CLERGÉ
ET LES PRINCIPALES PROFESSIONS

D'APRÈS LES DERNIERS DOCUMENTS OFFICIELS

I. Résumé des statistiques criminelles pour la période 1864-1893, et la période 1894-1897. — II. Qu'il est impossible d'accepter de confiance les évaluations du recensement de 1896 sur la population des groupes professionnels : manière vicieuse dont le recensement a été exécuté : erreurs commises par le service central, par les signataires des bulletins individuels, par les recenseurs; inefficacité pratique des instructions; vice de la méthode elle-même qui a présidé au recensement. Ce qu'on pourrait seulement admettre des évaluations de 1896 dans les questions de criminalité comparée. — III. Statistiques criminelles : pour les professions libérales, de 1898 à 1901; pour les professions non libérales : qu'elles encourent 95 pour 100 des accusations; leur moyenne pour 1901; comparaison avec les professions libérales. — IV. Que le clergé et les congrégations sont le groupe le plus moral du pays; de l'incertitude des statistiques pour les instituteurs laïques. — V. Des statistiques mensongères contre le clergé et les congréganistes.

Dans une étude précédente, publiée ici même, il y a environ trois ans [1], nous avons établi la moralité des principales professions libérales d'après les statistiques du ministère de la justice.

Les résultats de cette étude ont été commentés, depuis, par la presse de toute opinion, et portés même plusieurs fois à la tribune de la Chambre.

Mais aucune réponse n'a été tentée, ni ne pouvait l'être, puisque nous avions pris pour base un document officiel, les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle.*

Je dis aucune réponse; car ce n'est certainement pas répondre que d'opposer à des chiffres, précis et décisifs, une phraséologie banale et des affirmations sans preuves, agrémentées d'injures et de gros mots.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1901.

S'il y a des lecteurs qui se contentent d'une telle pâture, c'est un malheur; mais il faut plaindre plus encore ceux qui s'abaissent à la servir que ceux qui se résignent à la recevoir.

A part donc de nombreuses diatribes, sans conséquence comme sans portée, fruits de mauvais goût, d'ignorance et de colère, on n'a pas même essayé d'ébranler nos conclusions.

Le lecteur se souvient peut être que nous avions conduit nos recherches, d'abord, de l'année 1864 à l'année 1893 inclusivement.

Ce fut l'objet d'un premier tableau de criminalité comparée.

Nous disions alors que, pour obtenir des résultats qu'on ne pût soupçonner d'être dus au hasard de circonstances, fortuites aussi bien que passagères, nous avions cru devoir étudier une longue période, une période trentenaire.

Cette enquête avait exigé le dépouillement des trente volumes des *Comptes généraux*, correspondant à l'époque qu'elle devait embrasser.

Si nous nous arrêtions au seuil de l'année 1894, c'est que le ministère de la justice n'avait pas encore publié ses statistiques, pour cette année, au moment où avait été dressée la nôtre.

Quels sont donc les résultats que donne, dans cette longue période, le rapprochement des chiffres, en ce qui concerne les principales professions libérales?

Le nombre de 100,000 personnes par groupe étant pris comme unité de comparaison, combien chaque groupe a-t-il commis annuellement de crimes en moyenne?

Peut-être sera-t-il utile de le rappeler, en renvoyant, pour les détails, à notre premier article.

MOYENNE ANNUELLE DES CONDAMNATIONS CRIMINELLES, DE 1864 A 1893, PAR 100,000 PERSONNES

Notaires, avocats, avoués, etc. (en chiffres ronds). .	100
Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens.	25
Artistes.	33
Professeurs et instituteurs *congréganistes*. . . .	7
Professeurs et instituteurs *laïques*.	19
Clergé et congrégations réunis (personnel enseignant compris).	4

Donc la classe qui renferme le clergé et les congrégations, rassemblés en un seul groupe, pour ne parler que des professions où la moyenne est sûre, a encouru *six fois* moins de condamnations que les médecins, chirurgiens, pharmaciens; *huit fois* moins que

les peintres, sculpteurs, tous les artistes en général, et *plus de vingt fois* moins que les gens du palais; elle est enfin, hardiment et de beaucoup, la première, au point de vue moral, parmi toutes les classes de la société française.

Voilà les résultats que l'on peut constater pour la période de 1864 à 1893!

Mais, entre la date où cette période trentenaire avait été étudiée et celle où le *Correspondant* publia notre étude, le ministère de la justice avait fait paraître ses *Comptes généraux* pour quatre années nouvelles : de 1894 à 1897.

Or ceux des journaux ennemis qui ne regardent pas au choix des armes dans la bataille, avaient donné pour ces années-là précisément, de longues listes de condamnations, destinées à produire l'impression et capables de faire croire que les membres du clergé ou de l'enseignement libre formaient la plus dépravée de toutes les classes dans notre pays.

Nous recourûmes donc aux documents *officiels*, que nos adversaires n'avaient pris la peine ni d'attendre, avant qu'ils parussent, ni de feuilleter quand ils eurent vu le jour, et, à l'aide des chiffres qu'ils nous fournirent, nous pûmes établir un tableau nouveau, le petit tableau instructif qu'on va voir.

Nous le reproduisons, un accident typographique ayant brouillé alors quelques chiffres.

CONDAMNATIONS CRIMINELLES PRONONCÉES CONTRE LES MEMBRES DES PRINCIPALES PROFESSIONS LIBÉRALES DE 1894 A 1897

PROFESSIONS		ANNÉES 1894	1895	1896	1897	TOTAL DES CONDAMNATIONS PENDANT LA PÉRIODE	NOMBRE DES PERSONNES COMPOSANT LE GROUPE	MOYENNE ANNUELLE PAR 100.000 PERSONNES
Notaires, avocats, avoués, huissiers, etc.		19	35	18	23	95	27,691	85,76
Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens.		15	8	12	17	52	42,579	30,53
Artistes.		6	13	7	6	32	23,636	33,80
Professeurs et instituteurs	Congréganistes.	2	2	0	5	9	60,625	3,71
	Laïques. . .	12	9	13	10	44	110,669	9,93?
Clergé et Congrégations réunis.		8	6	4	11	29	232,441	3,11

En ce qui regarde le groupe que des esprits injustes et violents se plaisaient à décrier, les résultats étaient plus favorables encore, on le voit, que ceux même de la précédente période : 3,11 au lieu de 4,26.

C'est-à-dire qu'étant donné toujours un nombre de 100,000 personnes de leur profession, de 1894 à 1897, les notaires, avocats, avoués, etc., ont subi, en moyenne, annuellement, plus de 85 condamnations criminelles;

Les médecins, chirurgiens, etc., plus de 30;

Les artistes, plus de 33;

Les membres de l'enseignement laïque, sur lesquels nous reviendrons, un peu moins de 10;

Les membres de l'enseignement congréganiste, moins de 4;

Le clergé séculier et les congrégations, réunis en un seul groupe, un peu plus de 3.

Voilà la réfutation triomphante que les statistiques du ministère de la Justice opposent à des assertions calomnieuses, sans bonne foi et sans pudeur!

Mais, pour le clergé et les congréganistes, la comparaison est-elle restée, depuis, aussi avantageuse?

On ne le croirait certes pas à lire les journaux sectaires : on verra plus loin quelques échantillons de leur modération et de leur justice.

Précisément, le *Compte général* pour l'année 1901 vient de paraître; on peut donc étudier une nouvelle période de quatre ans.

II

Mais une question préjudicielle, comme on dit au palais, doit d'abord être tranchée.

Depuis la publication de notre dernier tableau, le ministère du commerce a fait paraître les *résultats statistiques du recensement des industries et professions*, fait dans le dénombrement de 1896.

Ces quatre gros volumes, gonflés de chiffres, ont été lents à voir le jour; enfin, ils l'ont vu.

Naturellement, ils ne s'occupent ni des accusations, ni des crimes; c'est l'affaire des *comptes généraux;* ils ne sont faits qu'au point de vue économique et commercial.

Mais doit-on en user pour modifier à l'avenir les chiffres, adoptés précédemment, en ce qui regarde l'importance numérique de chaque groupe, élément nécessaire pour établir des moyennes comparées?

Nos chiffres ont été pris dans le dernier dénombrement dont les résultats eussent paru au moment où commençaient nos recherches, et dans l'*Annuaire statistique* de la même année, sauf pour

le clergé et le personnel enseignant, au sujet desquels les données étaient certainement inexactes, comme nous l'avons établi [1].

Le dénombrement nouveau, qui ne ressemble pas aux autres, qui a été conduit dans un dessein différent, notamment en vue de fournir des renseignements sur les établissements industriels et pour la préparation des lois sur les assurances et les retraites ouvrières, doit-il et peut-il être mis à profit dans une question de criminalité comparée?

Non, certainement, du moins en prenant les chiffres des groupes professionnels, tels exactement qu'ils sont présentés.

On va le voir, croyons-nous, avec évidence.

*
* *

D'abord, même si l'on pouvait admettre, quand il s'agit de comparer les crimes des professions diverses, la méthode qui a servi à établir ce recensement, *la manière dont il a été exécuté*, — et il ne pouvait guère l'être autrement, — ne permettrait pas d'en user sans modification.

Il faut savoir, en effet, que les statistiques d'ensemble ont été faites au centre, à Paris, d'après des bulletins dont le nombre dépassait 18 millions; ces bulletins ont été remplis sous des inspirations et avec des interprétations de termes qui différaient, malgré les instructions communes, au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, et souvent d'un département au département voisin, quand ce n'était pas d'un canton à l'autre.

C'est-à-dire qu'on a rassemblé des mots semblables, qui exprimaient des choses différentes, et encore a-t-il fallu interpréter soi-même des expressions vagues, pour classer l'intéressé dans une profession déterminée.

« Profiter, disait le programme, de toutes les indications fournies par les bulletins..., puis interpréter d'une manière rationnelle à l'aide de toutes ces indications [2]. »

Que de risques d'erreurs! Et ces risques ont porté, je l'ai dit, sur une quantité de bulletins effrayante.

Aussi le directeur de cette colossale entreprise, le *chef du service du recensement professionnel*, M. Lucien March, avoue-t-il, en tête du premier volume, qu'il ne faudra pas trop se fier à la partie du travail qui concerne les classements d'ensemble.

[1] Voy. *l'Enseignement chrétien*, 16 octobre et 1er novembre 1893.

[2] *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (*Dénombrement général de la population du* 29 *mars* 1896). Paris, Imprimerie nationale, 1899-1901, t. I, p. 43.

« Cette seconde partie, écrit-il (I, p. 43), sera sans doute de valeur inférieure à la première. »

Et il a certes bien raison. On pourrait même relever, — ce qui le surprendrait un peu lui-même sans doute, — des erreurs de chiffres, de nature à beaucoup étonner, si l'on ne se disait que les auteurs du travail, ayant voulu savoir trop de choses et en trop dire, devaient naturellement succomber, çà et là, sous la difficulté de la tâche.

Comparez, par exemple, dans le quatrième volume, d'une part les pages XVIII et XIX, et, d'autre part, les pages 198 et suivantes.

Les unes et les autres présentent un tableau récapitulatif du nombre des personnes qui composent les diverses professions.

Or, elles ne donnent les mêmes chiffres pour aucune :

Ni pour les « forêts et agriculture » ;

Ni pour les « industries extractives » ;

Ni pour les « industries de l'alimentation » ;

Ni pour les « industries chimiques » ;

Ni pour les « industries du livre » ;

Ni pour les « industries textiles » ;

Ni pour le « travail des pailles, plumes, crins » ;

Ni pour les « cuirs et peaux » ;

Ni pour les « industries du bois » ;

Ni pour le « travail des métaux ordinaires » ;

Ni pour le « travail des métaux fins » ;

Ni pour les « terrassements et construction » ;

Ni pour le « travail des pierres et terres au feu » ;

Ni pour la « manutention » ;

Ni pour les « transports » ;

Ni pour les « commerces divers » ;

Ni pour les « banques et assurances » ;

Ni pour les « professions libérales » ;

Ni pour les « soins personnels » ;

Ni pour le « service domestique » ;

Ni enfin pour quelque rubrique que ce soit parmi celles que nous avons comparées.

Ces erreurs sur toute la ligne, pour peu considérables qu'elles soient, donnent nécessairement à penser. Si les parties dont le contrôle est possible sont ainsi inexactes, on se demande naturellement quelle confiance on doit avoir à l'égard de celles qu'on est incapable de contrôler et qu'il est nécessaire d'accepter en aveugle?

*
* *

Mais à côté de ces défaillances, imputables au service central, il y a beaucoup d'autres inexactitudes, qu'il fallait fatalement attendre

de la négligence, de la vanité ou du caprice des signataires des bulletins.

Personne, assurément, n'en doutera.

La plupart du temps, on ne prend pas au sérieux ces imprimés que l'administration donne à remplir, et où aucune sanction n'oblige à répondre avec soin et conscience; et on les traite même avec d'autant moins de respect et de scrupule, qu'ils sont plus nombreux et qu'ils veulent plus savoir, comme ce fut le cas en 1896.

J'ai connu un brave homme, qui aurait pu se placer avec justice dans la catégorie des ignorants, si elle avait existé, et qui s'amusa à prendre, sur le papier administratif, le titre pompeux d' « homme de lettres ».

Si habitué qu'il fût à certaines prétentions, le recenseur trouva celle-ci un peu forte. Il hasarda donc une observation :

« — Homme de lettres!... Vous voulez peut-être dire que vous tracez des caractères d'écriture, que vous faites des copies de certaines pièces; nous allons écrire, si vous voulez, calligraphe.

« — Pas du tout, s'écria l'autre; je suis homme de lettres, et je me demande pourquoi vous vous permettez d'en douter.

« — Après tout, c'est votre affaire, conclut l'agent; va pour homme de lettres. »

D'autres ne prennent pas la peine d'y regarder et écrivent au hasard quoi que ce soit.

Il y en a, enfin, à qui l'amour-propre ou un intérêt assez mal entendu dicte leur réponse.

Nous l'avions fait observer à propos des professeurs privés. Le *chef du service du recensement* confirme ce sentiment. Il écrit (t. I, p. 17) :

« Les déclarations individuelles portées sur les bulletins sont généralement insuffisantes; souvent les termes consacrés par l'usage manquent de précision, ou bien ils sont *volontairement* détournés de leur sens propre. »

Et plus loin (t. I, p. 22) :

« En réalité, beaucoup de personnes se donnaient comme patrons, qui ne dirigeaient pas effectivement un établissement; on avait, non pas le nombre de patrons effectifs, mais le nombre des individus qui se considèrent comme patrons. »

Et, naturellement, cette observation s'étend à une multitude d'autres cas.

Le remède, dira-t-on, est dans l'intervention personnelle des recenseurs.

Sans doute; mais il faut supposer que les recenseurs ont du zèle, ce qui, souvent, n'existe pas, beaucoup de ces agents se bornant

à recueillir, par manière d'acquit, les bulletins et les renseignements qui y figurent[1].

Il faut supposer encore qu'ils connaissent bien les intéressés, ce qui n'arrive pas toujours, du moins dans les grandes villes, et enfin qu'ils entendent les termes et comprennent le recensement tous de la même manière, sur toute la surface de la France.

Rien qu'à ce dernier point de vue, que de confusions et d'incertitudes sont à prévoir!

M. Lucien March parle lui-même des « erreurs d'interprétation », et il ajoute :

« Par exemple, dans l'agriculture, les nombres fournis par le recensement peuvent être très différents, suivant que, par principe, on considère les femmes et les enfants des cultivateurs comme rattachés à la profession du chef de famille ou comme sans profession « (T. IV, p. CXXVI).

* * *

On répondra : « Mais il peut y avoir et il y a des principes communs et des instructions qui obligent à les appliquer. »

Croire à l'efficacité toute-puissante de ces instructions générales, c'est ne pas vouloir tenir compte de la négligence, du sans-souci et aussi du peu d'intelligence de beaucoup de ceux à qui elles s'adressent, et qui sont innombrables.

C'est comme si un général, ayant fait son plan de bataille, en concluait tout de suite à la défaite de l'ennemi et décrétait sa propre victoire.

A côté de la théorie, il y a la pratique : les ordres mal interprétés ou mal exécutés, et aussi ces accidents inattendus qui déroutent toutes les prévisions.

Du reste, qu'en réalité, les instructions n'aient pas été fidèlement suivies, le chef du service du recensement le reconnaît expressément, car il dit, — c'est encore à propos des cultivateurs :

« La proportion relative à l'agriculture dépend des interprétations locales quant à l'attribution des femmes de cultivateurs à la profession de cultivatrices. *D'après les instructions*, auraient dû être comptées comme cultivatrices les femmes qui consacrent une partie de leur temps aux travaux de la ferme. *Mais* (il y a un *mais*, et même plusieurs), à la campagne, la distinction entre le travail domestique et le travail économique n'est souvent pas facile. D'autre part, comme, la plupart du temps, les bulletins sont remplis

[1] M. L. March avoue lui-même qu'on ne peut guère exiger « des agents recenseurs, ou des agents chargés des autres opérations sur place, autre chose qu'un travail presque purement mécanique ». (T. I, p. 24.)

par les recenseurs eux-mêmes et non par la population, les recenseurs ont parfois adopté une solution uniforme. Cette solution n'en était pas moins *différente*, *suivant les agents*, en sorte que, pour certains groupes, toutes les femmes de cultivateurs étaient déclarées sans profession; pour d'autres, elles étaient toutes déclarées cultivatrices. » (T. IV, page LXXXIII)

Et voilà comment les instructions ont été comprises et obéies, et comment elles ont réussi à faire l'unité!

En voici, d'ailleurs, une preuve plus frappante encore que l'aveu formel qu'on vient de lire :

Un décret du président de la République, du 10 février 1896, ordonnait de compter à part certains établissements, dont les hospices, avec leur population spéciale de vieillards, d'infirmes et d'incurables. Les hôpitaux consacrés aux malades figurent dans une catégorie différente.

Or, veut-on savoir combien les hospices contiennent d'hospitalisés? Qu'on se garde bien de consulter le dénombrement de 1896! On y trouverait qu'ils en renferment 105,000, et ce nombre est très nettement erroné.

Car nous avons l'évaluation exacte dans une statistique particulière de l'Assistance publique : c'est 65,000. L'erreur est donc de 40,000!

40,000 individus portés en trop sur une population de 65,000, c'est peut-être de quoi jeter un certain discrédit sur tous ces chiffres.

Et il n'y a pas à protester : l'erreur est bien réelle; c'est le dénombrement qui se trompe, ce n'est pas l'Assistance.

L'auteur des *Observations générales* sur les résultats de recensement ne fait pas difficulté de le reconnaître. Il se contente d'ajouter :

« On doit en conclure qu'il y avait (dans les hospices) 40,000 malades *qui d'ailleurs n'auraient pas dû être compris dans la population à part.* »

Ils n'auraient pas dû l'être, mais ils l'ont été : voilà la théorie et voilà le fait!

Signalons enfin une anomalie du même genre, que l'on oserait qualifier d'énorme si son importance même n'amenait à soupçonner quelque explication mystérieuse qui la justifie peut-être, mais qui est si bien cachée que le lecteur ne l'aperçoit pas.

Dans le premier volume, parmi les règles imposées aux recenseurs, on lit (page 85), que tout « mineur (personne de moins de vingt et un an) » doit être déclaré sans profession.

Tel est le programme! Il est clair et catégorique.

Ouvrez maintenant le quatrième volume : à la page CXXVIII, vous trouverez un tableau donnant la statistique des salariés.

Il en résulte que les salariés forment un total de 9,697,000 individus.

Mais, — et voici la surprise! — dans ce total, les salariés de *moins de dix-huit ans* entrent pour un nombre considérable : les garçons pour 952,000, les filles pour 544,000, ce qui fait un ensemble de 1,496,000.

On n'indique pas séparément les salariés de dix-huit à moins de vingt et un ans. Mais ils sont certainement aussi nombreux, et plus même, on le comprend, que ceux qui n'ont pas accompli leur dix-huitième année.

Admettons qu'ils arrivent seulement, eux aussi, au chiffre rond de 1,500,000.

Voilà donc 3,000,000 de mineurs qui sont portés comme ayant une profession!

Et ce petit tableau récapitulatif n'est pas le seul qui donne ce renseignement inattendu.

La page 348 et les suivantes présentent une série de colonnes où sont rangés, par professions et par départements, les « employés et ouvriers ».

On voit ainsi combien l'Ain ou l'Yonne contiennent d'ouvriers dans les diverses sections de la pêche, de l'agriculture, des industries extractives, des industries de transformation, etc.

Or, il y a une colonne pour les ouvriers et employés de *moins de dix-huit ans*, tant du *sexe féminin* que du *sexe masculin.*

La pêche, par exemple, occupe 5,784 de ces jeunes garçons, et 425 de ces jeunes filles; les forêts et l'agriculture : 518,719 des uns, et 305,902 des autres; les industries de transformation : 285,022 et 185 005; les industries extractives : 18,358 et 1,225 (1,225 jeunes filles de moins de dix-huit ans dans les mines et carrières!). Manutention et transport : 10,399 et 3,776; commerce, spectacles, banque : 56,197 et 24,149; professions libérales : 9,594 et 2,080.

Bornons ici l'énumération.

Le lecteur se demandera peut-être quelles professions libérales peuvent exercer des garçons et des filles qui n'ont pas dix-huit ans. C'est le secret des recenseurs.

Donc, sur une population d'ouvriers ou employés de professions diverses, s'élevant à 9,697,000, trois millions ou plus, — le tiers constitue des mineurs ou, suivant l'explication que les instructions officielles avaient cru devoir donner, des « personnes de moins de vingt et un ans ».

Relisons maintenant ces instructions si précises (t. I, p. 85) : Doivent être classés *hors sections* et inscrits *sans profession* :

retraité, étudiant, etc., « mineur (personne de moins de vingt et un ans) ».

Et voilà comment tout cela s'ajuste et concorde!

L'explication, sans doute, c'est que, en dépit des programmes, on a rattaché bien des fois toute la famille à la profession de son chef. Comme le père devait donner le nombre de ses enfants, et fournir en même temps un bulletin individuel pour chacun d'eux, souvent tout son monde a été classé dans sa propre profession, par lui ou par les recenseurs, soit volontairement, par vice d'interprétation, soit par distraction et négligence.

Mais on aperçoit tout de suite, et on a vu par des exemples, à quels résultats erronés de telles pratiques doivent conduire : les nombres s'enflent démesurément.

Les prendre comme bases, tels qu'ils sont, pour établir des moyennes criminelles, alors que les statistiques du ministère de la Justice sont faites d'une autre manière et sur d'autres fondements, ce serait aller à des résultats qu'il faudrait proclamer faux d'avance.

*
* *

Mais ce qui empêche de mettre à profit, sans contrôle, les données du recensement de 1896 dans une étude de criminalité, ce n'est pas seulement la *manière* dont ce recensement a été exécuté, c'est encore, je l'ai dit, la *méthode* même qu'il a adoptée, ce sont les principes dont il s'est inspiré.

Expliquons-nous.

Dans le recensement professionnel de 1896, l'Office du Travail, qui l'a dirigé, a poursuivi un but économique : en vue des lois que l'on prépare ou dont l'idée est dans l'air, il a voulu classer le plus grand nombre possible de Français dans des professions déterminées.

En définitive, il les a un peu entassés. On a dû faire figurer, par son ordre, dans certaines professions, des gens qui, en réalité, n'y appartiennent pas du tout.

Aussi l'augmentation de la population professionnelle, à l'égard du recensement de 1891, est-elle considérable.

Cette population s'élève à 18,427,338, dépassant ainsi de 2,400,000 unités celle du dénombrement précédent, et de 3,600,000 celle du dénombrement de 1866.

Les agriculteurs passent de 6,195,329, en 1866, et de 6,535,599, en 1891, à 8,392,128, en 1896.

Quoi! l'agriculture a donc plusieurs millions de bras de plus qu'autrefois! C'est assurément ce dont on ne se doutait guère.

Il est vrai que les professions libérales ont vu leurs membres s'accroître bien plus encore proportionnellement. De 1866 à 1896,

leur population s'est élevée de 172,624 à 338,006, c'est-à-dire qu'elle a doublé; rien que cela!

Mais alors la population totale de la France est en notable accroissement?

Non, hélas! nous sommes 38,269,011 contre 38,133,385 en 1891, et même « la population masculine paraît avoir diminué ». (T. IV, p. CXXIV).

L'accroissement des groupes professionnels provient, non d'un changement réel dans ces groupes, mais d'un simple changement dans la manière de les recenser.

M. Lucien March le reconnaît lui-même très nettement (*Ibid.*).

Il trouve, cela va sans dire, que le recensement qu'il a dirigé l'emporte sur les autres.

Il faut bien avouer cependant que les principes sur lesquels ce recensement repose restent sujets à deux sortes d'inconvénients et d'inconvénients graves : ils sont, en certains cas, d'une application périlleuse pour la vérité des résultats, et, d'une manière générale, dans les attributions qu'ils inspirent, ils bouleversent toutes les idées reçues sur la signification des termes; on va le voir.

En premier lieu, la Direction a voulu que les femmes mariées fussent rattachées à la profession du mari quand elles s'occupent d'aider leur mari plus qu'elles ne travaillent à leur ménage.

Ceci devait amener et a amené d'inextricables confusions. En réalité, on a classé ou on n'a pas classé, — au hasard, — mais le plus souvent on a classé, parmi les agriculteurs, les boulangers, les épiciers, etc., les femmes des épiciers, des boulangers, des agriculteurs, etc.

Il s'en est suivi, pour l'agriculture en particulier, ce fait qui suffit à juger la méthode : les cultivatrices, de 1891 à 1896, ont augmenté d'un million — plus de la moitié; — elles sont 2,743,531 contre 1,840,885.

Les directeurs de recensement sont obligés eux-mêmes de révoquer ces chiffres en doute. Après les avoir cités, M. Lucien March écrit :

« Mais le classement des femmes est souvent affaire d'interprétation. »

Il dit ailleurs, et en plusieurs endroits, que le classement des femmes « est arbitraire [1] ».

Ne vous semble-t-il pas que voilà un aveu grave, très grave, aussi grave qu'il est fondé!

Si, dans le total de chaque profession indiqué par le recen-

[1] Il écrit par exemple (t. IV, p. CXXIII) : « En laissant de côté le sexe féminin, pour lequel les classements sont souvent arbitraires. »

sement de 1896, l'un des deux éléments qui le forment est arbitraire, ce total est arbitraire lui aussi, c'est-à-dire sans aucune autorité. On ne peut donc le prendre pour base d'un raisonnement.

La conclusion est considérable, mais elle paraît logique, nécessaire, inattaquable.

Ajoutons que l'autre élément de la somme n'est pas lui-même très sûr.

Les organisateurs du recensement ont décidé que l'on compterait parmi les membres de la profession ceux même qui n'en sont pas, les employés et les domestiques, quand ces derniers ne sont pas attachés exclusivement à la personne.

Voyez le clergé, par exemple. Le dénombrement évalue le nombre des unités qui le composent à 60,900.

Il se trompe, c'est certain; l'ensemble du clergé séculier s'élève à 72,000 [1].

Mais s'il n'indique pas tous les prêtres de France, en revanche, il introduit parmi eux bien des gens qui n'ont absolument rien de sacerdotal.

C'est ainsi que tous les bedeaux, tous les sacristains, tous les suisses des églises entrent de plain-pied dans le clergé français!

Chose plus extraordinaire encore : le clergé, j'entends le clergé catholique, est divisé en clergé masculin et clergé féminin!

Oui, il y a, pour le clergé, la colonne des femmes. Et cette colonne n'est pas vide! Ces ecclésiastiques d'un nouveau genre atteignent même un total de 5,554 (t. IV, p. XVI).

Est-ce possible? dira-t-on. D'où peut venir une erreur si étrange, si bizarre, si ridicule?

Elle vient d'abord, pour une part, des agents d'exécution. Une feuille de recensement porte le nom d'un prêtre : si celui-ci a sous son toit sa sœur ou sa mère, il arrive qu'on fait figurer ces dames avec lui dans la classe des prêtres.

Mais l'erreur est imputable plus encore à la méthode même adoptée par les directeurs du dénombrement.

D'après eux, les employés doivent être placés dans la profession même du chef de l'établissement auquel ils appartiennent.

Une église étant sous la direction d'un ecclésiastique, tous les employés de cette église, hommes et femmes, deviennent donc ecclésiastiques comme lui!

Et l'on ouvre une colonne pour le clergé féminin; par quoi il faut entendre les lingères qui s'occupent des linges d'autel et toute l'honorable corporation des chaisières.

[1] Nous renvoyons de nouveau à nos articles de l'*Enseignement chrétien* (16 octobre et 1er novembre 1898).

Puis, le compte fait, on écrit avec gravité :

« Clergé..., sexe féminin, 5,554. »

Ce n'est point se moquer du public, assurément, mais peut-être n'est-ce pas non plus en être bien loin.

Voilà le principe général de la méthode!

*
* *

Passons rapidement en revue les résultats qu'il donne pour les principales professions libérales, dont nous nous occupons dans nos tableaux de criminalité comparée.

Voici, en premier lieu, les gens du palais : avoués, avocats, huissiers, notaires. Leur nombre s'est accru démesurément : ils seraient 84,434, si l'on devait en croire le dénombrement.

Mais on ne doit pas l'en croire.

D'abord, cette classe d'hommes a aussi sa colonne de femmes.

Des femmes parmi les notaires, les avoués et les huissiers! Voilà qui va réjouir les féministes!

Les recenseurs veulent bien en compter 1,686, sans parler de celles qui, par erreur, sont passées au titre masculin dans la profession de leur mari.

Ensuite, outre les clercs, grands ou petits, et ceux même qui viennent, en amateurs, passer une heure ou deux à l'étude, il y a les employés de bibliothèques, là où il existe une bibliothèque, comme dans l'ordre des avocats, les garçons de bureau, les concierges, ceux qui font les courses, et aussi ceux qui manient le balai dans le cabinet du patron ou la salle des clercs.

Toute cette foule figure dans la profession, et comme la profession figure elle-même parmi les « professions libérales », les professions libérales s'enrichissent d'un contingent assez inattendu.

Or, ce contingent est considérable.

Sur 84,434 unités, dont se compose le groupe professionnel qui nous occupe, on distingue 68,470 employés des deux sexes, et seulement 15,324 patrons; le reste est fourni par la catégorie des individus « sans place », c'est-à-dire ceux qui ont pris le titre de notaire ou d'avoué sans emploi (je ne dis pas en retraite, car il y a une section à part pour ceux-là), et que les recenseurs ont laissés faire complaisamment.

Quels sont, dans cette cohue, les véritables « professionnels » ? Il est absolument impossible de le savoir, tout le monde en conviendra.

*
* *

Les mêmes observations sont à présenter pour la classe qui s'occupe de la santé publique : médecins, pharmaciens, etc.

En voyant leur nombre doubler et plus, par comparaison avec celui qu'on donnait jusqu'ici, nous nous demandions d'où pouvait venir ce singulier phénomène, quand l'étude des principes et des conditions du recensement nous a édifié.

Il suffit, d'ailleurs, pour comprendre ce qui paraît d'abord inexplicable, de parcourir la liste de ceux qui devaient être inscrits, d'après les instructions officielles, dans la « profession médicale ».

On y voit non seulement les chefs et employés des « maisons de retraite », avec leurs pensionnaires sans doute, non seulement ceux qui tiennent « une infirmerie d'animaux » ou un « refuge pour les chiens abandonnés » et les « hongreurs de chevaux, hongreurs-châtreurs, dentistes hippiques, langueyeurs de porcs, castreurs », mais encore tout le personnel des hôpitaux : infirmiers, surveillants, et, comme dit le texte, « employés de tout ordre », et aussi les « garde-malades, plieuses, ensevelisseuses », et aussi, ce qui est encore plus fort, les « filles de salle, garçons de salle, garde-salle, filles de parloir », et enfin les « doucheurs et ventouseurs ».

Toute cette troupe est embrigadée, bon gré mal gré, dans la « profession médicale » et par conséquent dans les professions libérales!

J'avoue que je plains un peu les « manicures, pédicures et masseurs », qui n'ont pas le même honneur que les doucheurs et les filles de salle. On se demande ce qu'ils ont fait à l'Administration pour qu'elle les relègue méchamment hors des professions libérales, dans une section inférieure, avec les « tondeurs de chevaux, de chiens et de moutons », les « coiffeurs » et les « décrotteurs » et aussi, — quel singulier amalgame! — les « dames et demoiselles de compagnie ».

Ce qu'il y a de plus drôle peut-être encore c'est que les « propriétaires des établissements de bains » sont aussi renvoyés dans cette catégorie humiliée, tandis que leurs doucheurs se prélassent dans l'autre.

Est-ce qu'il y aurait eu, par hasard, quelques doucheurs ou ventouseurs et quelques filles de salle ou de parloir dans le comité d'organisation du recensement?

*
* *

Les artistes font aussi partie, on le sait, des professions libérales. Leur groupe s'enfle encore outre mesure.

Je ne veux pas médire des « publicistes », ni même des « journalistes »; mais, enfin, je les aurais cherchés ailleurs que dans cette catégorie — et eux aussi peut-être.

Ils sont, du reste, en singulière compagnie. Ils coudoient là les « modèles pour peintres », les « chantres d'église et *clercs laïques* (qu'est-ce que c'est que cela?) et aussi les « sonneurs de cloches, adjudicataires de sonneries de cloches, carillonneurs, clocheurs », et enfin, pour que rien ne manque à la collection, les « chanteurs ambulants, sifflomanes et ventriloques ».

Tous ces ventriloques, clercs laïques et carillonneurs sont proclamés « artistes » et classés, comme tels, dans ces malheureuses professions libérales, qui ne s'y attendaient guère.

*
* *

Pouvait-on s'attendre davantage à trouver, dans la section « Enseignement, Etudes », l' « Armée du Salut », ainsi que les « employés des loges maçonniques », différents, paraît-il, des « employés des temples maçonniques », qui sont signalés expressément à leur tour?

Ajoutez que, par application du principe général, sont compris aussi dans la profession de l'enseignement, les concierges des établissements scolaires, les garçons qui balaient les salles ou les cours, comme ceux qui font les dortoirs ou qui servent dans les réfectoires.

Aussi peut-on lire (t. IV, p. 204) : « Enseignement, études, etc. 144,319. » Et il ne s'agit que de l'enseignement privé!

Si, pour rechercher la moyenne criminelle dans l'enseignement libre, nous prenions ce nombre si exagéré comme l'un des éléments de l'opération, nous obtiendrions des résultats extrêmement favorables pour les maîtres de notre enseignement, mais ils ne seraient pas justes; aussi, nous abstiendrons-nous de nous appuyer sur une telle base.

Le dénombrement (t. IV, p. 256) compte, pour l'enseignement public, 133,289 personnes, dont 73,131 hommes et 60,063 femmes.

95 sont de « sexe inconnu »; il y a de ces bizarreries dans les papiers des administrations...

Si l'on retranche les « gens de service » qui, d'après les instructions, devaient figurer dans l'enseignement public (t. I, p. 126 127), et qui sont compris et confondus dans les 73,083 hommes et 60,001 femmes, désignés comme « employés et ouvriers » de cet enseignement, on verra que nous ne sommes pas resté au-dessous de la vérité quand nous avons évalué précédemment à 105,000 le nombre des professeurs et instituteurs officiels [1].

[1] On remarquera que le dénombrement indique, pour les « employés et ouvriers » de l'enseignement public, les mêmes chiffres que ceux qu'il donne pour l'ensemble de cet enseignement (t. IV, p. 255); il n'existe ici

*
* *

Quelle conclusion allons-nous tirer des critiques précédentes, si nombreuses et qui paraissent si justifiées?

Ne pourrait-on pas, à la rigueur, pour évaluer la population des groupes professionnels divers, se servir des nombres que fournit le recensement de 1896?

Peut-être, mais à la condition de les interpréter avec logique.

Pour cela, au lieu de s'arrêter aux résultats d'ensemble, où figurent tant d'éléments disparates, il faut additionner soi-même les chiffres donnés pour chaque sous-groupe professionnel, en négligeant ceux d'entre eux qui ne rentrent pas vraiment dans la profession, comme les carillonneurs pour les artistes et les doucheurs pour les médecins.

Malheureusement, il restera toujours les « gens de service » et tous les auxiliaires qui ne sont pas des professionnels, et ceux aussi qui, appelés à le devenir un jour, ne sont encore que des étudiants.

Bref, pour les professions libérales, qui nous intéressent particulièrement dans ce travail, si l'on voulait connaître le nombre des personnes qui appartiennent vraiment à une profession, on approcherait, croyons-nous, de la vérité, en réduisant d'un quart le total des sous-groupes, donné par les tableaux du recensement pour l'ensemble des personnes qui sont dites leur appartenir, à quelque titre que ce soit.

En procédant ainsi, on obtiendrait les chiffres suivants :

1er groupe : gens du palais :

Avocats	7,273
Officiers ministériels	88
Agréés, avoués	9,075
Notaires	26,715
Huissiers	8,794
Total apparent	51,945

Mais le nombre des auxiliaires de tout genre est énorme; sur l'ensemble de 51,945, on en compte 28,360.

ni « chefs d'établissements », ni « petits patrons travaillant seuls ». Quoi! il n'y a que des employés dans l'enseignement officiel! Les proviseurs de lycées ne sont point « des chefs d'établissements »? Les instituteurs qui tiennent seuls une école dans les campagnes ne sont pas de « petits patrons travaillant seuls »? Tout cela est établi, il faut bien l'avouer, d'une manière fort singulière.

En réalité, si on les retranche, le tableau vient ainsi :

Avocats.	7,273
Officiers ministériels.	65
Agréés, avoués	2,827
Notaires.	8,734
Huissiers	4,663
Total.	23,562

Aussi, en diminuant d'un quart le chiffre d'ensemble, on donne encore au groupe une importance numérique supérieure, pensons-nous, à la réalité.

Mais, faute de pouvoir contrôler plus exactement les données de l'administration, admettons que ce premier groupe égale, en effet, 51,945 unités, moins le quart de ce nombre, soit, en chiffres ronds, 38,000.

2° groupe : profession médicale :

Docteurs en médecine, chirurgiens. . .	15,790
Officiers de santé.	135
Sages-femmes.	13,496
Dentistes	2,974
Vétérinaires	6,213
Pharmaciens	18,235
Herboristes.	1,318
Total apparent.	58,161

Nous voilà déjà loin des 99,336 membres de professions médicales que donne le tableau récapitulatif du recensement; et cependant les chiffres précédents sont empruntés au recensement même.

Mais nous n'avons compté ni les filles de salle, ni les infirmiers, ni le personnel des hôpitaux, qui, à lui seul, en dehors des médecins et des chirurgiens, des infirmiers et des garçons, comprend 30,394 personnes!

On a dû placer les malades dans la profession qui est chargée de les guérir. C'est la réconciliation et la fusion des classes.

Ici encore, le nombre des employés est considérable, du moins pour les sages-femmes et les dentistes, et plus encore pour les pharmaciens, qui en occupent à eux seuls plus de 9,000.

En réduisant d'un quart le total de 58,161, on obtient le nombre de 43,621, lequel est tout voisin de celui que nous avions précédemment adopté, d'après les documents officiels d'alors.

On peut dire à peu près de même du groupe des artistes. En voici le détail :

Musiciens	6,480
Artistes (sans autre indication). . . .	2,394
Artistes lyriques.	8,205
Danseurs	493
Artistes dramatiques.	2,958
Peintres et graveurs.	9,144
Sculpteurs.	1,513
Compositeurs de musique.	505
Total apparent.	31,692

Mais le chiffre des musiciens est douteux. Que de braves gens vont jouer de temps en temps du cornet à piston dans un bal ou ailleurs, qui se seront déclarés « musiciens », quoiqu'ils exercent une autre profession dont ils vivent!

De même pour les professeurs de violon, de flûte ou de piano, lesquels doivent, du reste, figurer déjà dans l'enseignement.

On ne s'explique pas bien non plus ce que peut être un artiste (sans autre indication), qui n'est ni artiste dramatique, ni artiste lyrique, ni danseur, ni musicien, ni peintre, ni sculpteur. Les artistes lyriques sont aussi bien nombreux; il est vrai que 400 d'entre eux ont avoué être sans emploi. Ce sont des artistes *in partibus*.

Oserons-nous dire quelque chose de semblable sur les peintres? Il doit y avoir, parmi ceux qui se sont parés de ce titre, beaucoup de peintres amateurs qui *ne vivent pas de leur peinture* et un plus grand nombre encore de peintres en bâtiment.

Il convient de redouter aussi la vanité qui a dû faire prendre à bien des gens la qualification sonore de compositeur de musique.

On ne fait donc pas tort au groupe en le réduisant d'un quart, comme les autres; ce qui le ramène à 23,765.

C'est sensiblement le chiffre adopté dans nos tableaux précédents.

*
* *

Qu'allons-nous donc faire, désormais, dans les questions de criminalité comparée, au sujet de la population des groupes?

Evidemment, nous ne pourrons prendre pour bases les évaluations mêmes du recensement de 1896.

Le lecteur est déjà convaincu, nous osons le croire, qu'on ne saurait les accepter telles qu'elles sont, à moins de vouloir se

tromper soi-même et tromper en même temps le public : car, on l'a vu, par suite de la manière dont le recensement a été *exécuté*, et par suite même de la *méthode* qui lui a servi de fondement, il s'est produit des erreurs considérables, dont l'évidence ne peut que frapper tous les yeux. D'ailleurs, à propos des forces motrices et de l'outillage industriel, qui n'ont pas été relevés, M. Lucien March a écrit lui-même :

« En France, une enquête aussi générale qu'un recensement donnerait-elle autre chose que l'*illusion de l'exactitude?* » (t. IV, p. CXXIV.)

C'est tout à fait ce qu'il faut dire, — et sans doute ce que L. March pense lui-même, — non pas seulement d'un des résultats qu'on aurait pu chercher, mais de tous ceux qu'on a recueillis sur les innombrables professions dont les recenseurs ont entrepris de compter les membres : « Une enquête aussi générale qu'un recensement » ne pouvait donner et n'a donné que « l'illusion de l'exactitude ».

Ce qu'il y a de sûr, — pour le moins, d'évident, d'incontestable, — c'est que le changement des chiffres, depuis les derniers dénombrements, ne provient pas d'une modification réelle dans la population des groupes, mais seulement d'une modification dans la manière de la recenser; M. L. March le reconnaît en plusieurs endroits [1].

Or, tandis que la méthode de compter les individus qui composent chaque catégorie changeait ainsi dans le dénombrement, la méthode de les classer, quand il s'agit de leurs crimes, ne changeait pas : le ministère de la justice est resté fidèle à ses traditions.

Il s'ensuit que c'est obtenir nécessairement une moyenne inexacte, trop favorable, que de donner pour diviseur au total des crimes attribués à une classe, un nombre représentant cette classe, non pas telle que les parquets l'entendent, mais telle que les recenseurs, s'inspirant de principes nouveaux, l'ont entendue et élargie : en somme, on comprend des choses différentes sous des mots identiques.

Nous pourrions donc nous en tenir, pour les populations des professions diverses, aux évaluations de nos tableaux antérieurs.

Mais, en cas qu'il se soit glissé quelques erreurs dans les documents anciens, ou que, malgré l'opinion de M. March et en dépit des apparences, les membres de certaines catégories soient devenus plus nombreux, peut-être est-il préférable d'adopter dorénavant les nombres que nous venons d'indiquer, d'après les statistiques

[1] Notamment t. I, p. 20; t. IV, p. CXXIV; etc.

détaillées du recensement et avec les réductions qui paraissent s'imposer absolument.

Le seul risque à courir, c'est que la moyenne criminelle soit, pour les groupes, plus favorable que ne le voudrait la vérité; voilà tout! Il n'y aura qu'à s'en souvenir.

Mais ceci ne doit s'entendre que des gens du palais, des médecins et des artistes.

Rien n'est à modifier en ce qui regarde les autres professions libérales.

Pour les congrégations en particulier, le recensement de 1896 laisse la plupart de leurs membres confondus dans les divers services où ils s'emploient, aussi n'en compte-t-il, à part, que le nombre dérisoire de 52,000.

Il se trompe aussi avec évidence sur le clergé séculier, dont il s'occupe très peu du reste.

Quant à l'enseignement, il ignore, on l'a vu, la distinction entre le personnel laïque et le personnel congréganiste que font les statistiques criminelles.

Il n'apporte donc, de ce côté, aucun renseignement nouveau, et les chiffres antérieurs demeurent acquis.

III

Telles sont les bases diverses sur lesquelles le tableau qu'on va lire se fonde, j'entends en ce qui concerne la population de chaque groupe.

Car, pour le nombre des crimes, il est fourni, on le sait, expressément et très nettement, par les *Comptes généraux de l'administration de la justice.* Nous n'avons qu'à reproduire les résultats de ce document officiel et à les additionner.

Ces résultats, d'ailleurs, sont faciles à obtenir, pour l'administration : ils viennent des parquets, dont l'enquête ne s'étend qu'à un nombre très restreint de personnes, les accusés.

Depuis qu'a paru le tableau comparé, reproduit plus haut, le gouvernement a publié, je l'ai dit, quatre volumes de comptes généraux, embrassant quatre années : 1898, 1899, 1900, 1901.

Seulement, ces statistiques judiciaires ne sont dressées, *par professions*, que pour les faits qualifiés crimes par la loi, ceux qui sont justiciables des cours d'assises.

Les autres, ceux qui mènent aux tribunaux correctionnels, n'ont pas été catalogués de cette manière jusqu'ici; mais ils le seront dorénavant. Le ministre de la justice l'annonce dans son rapport au président de la République, en tête du *compte général* de 1901 (p. VI).

Il est regrettable que cette statistique n'ait pas été faite pour les années précédentes, avant que soit tombée sur les congrégations et le clergé cette pluie de condamnations correctionnelles, pour réouverture d'écoles, qui ajoutent à l'honneur des victimes au lieu de le ternir.

La comparaison leur eût été plus avantageuse encore que celle qu'on va voir, bien que celle-ci place déjà ce groupe privilégié, en ce qui regarde la morale, franchement et de beaucoup au-dessus de tous les autres.

On se rappelle que nos colonnes présentent d'abord le nombre des condamnations annuelles, tel qu'il est donné par la publication officielle du ministère de la justice. On trouvera ensuite le total qu'elles forment dans la courte période de quatre années qui n'a pas été étudiée encore.

Nous indiquons, dans la colonne suivante, la population de chaque groupe, d'après les chiffres dont nous venons de parler; vient enfin la moyenne annuelle des condamnations, pour un nombre hypothétique de 100,000 personnes par groupe, pris, ainsi que précédemment, comme unité de comparaison.

Voici donc combien chaque profession libérale a encouru annuellement de condamnations criminelles, par 100,000 personnes, de 1898 à 1901 inclusivement.

CONDAMNATIONS CRIMINELLES PRONONCÉES
CONTRE LES MEMBRES DES PRINCIPALES PROFESSIONS LIBÉRALES,
DE 1898 à 1901.

PROFESSIONS	ANNÉES 1898	1899	1900	1901	TOTAL DES CONDAMNATIONS PENDANT LA PÉRIODE	POPULATION DU GROUPE	MOYENNE ANNUELLE PAR 100 000 PERSONNES
Notaires, avocats, avoués, huissiers, etc.	20	15	20	19	74	38,000	48,68
Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens.	7	9	7	9	32	43,621	18,34
Artistes.	2	10	5	8	25	23,765	26,30
Professeurs et instituteurs — Congréganistes	3	4	4	2	13	60,625	5,36
Professeurs et instituteurs — Laïques. . .	3	11	10	4	28	110,669	6,33
Clergé et Congrégations réunis (personnel enseignant compris). .	6	10	7	5	28	232,441	3,01

*
* *

Ces résultats appellent quelques réflexions.

Mais, avant tout commentaire, peut-être serait-il bon de faire observer que, si nous ne parlons que des défaillances morales des professions libérales, ce n'est pas que les autres professions soient plus que celle-là à l'abri de tout reproche ; c'est parce que la comparaison est plus naturelle et plus significative entre des hommes, rapprochés par l'instruction, par l'éducation et, pour beaucoup, par la société où ils vivent.

Que si l'on désirait connaître la moralité des autres groupes professionnels, un fait général devrait appeler tout d'abord l'attention : c'est que 95 pour 100 des crimes sont commis par ces groupes.

Bornons-nous, pour ne pas prolonger l'enquête, aux résultats publiés par les deux derniers volumes des *Comptes généraux*.

Voici comment se répartissent, entre les diverses classes de la société, les accusations criminelles pour 1900 et 1901 :

	1900	1901
	—	—
Agriculteurs. . . .	763	701
Industriels. . . .	1,016	997
Commerçants. . .	919	794
Domestiques. . .	117	116
Gens sans aveu. . .	289	268
Professions libérales.	175	140

Ce qui montre que, sur 100 accusations pour crimes : 23 en 1900 et 1901 concernent les agriculteurs; 31 en 1900, 33 en 1901, les industriels; 28 en 1900, 26 en 1901, les commerçants; 4 en 1900 et 1901, les domestiques; 9 en 1900 et 1901, les gens sans aveu; 5 en 1900 et 1901, les professions libérales.

Donc, parce que nous ne parlons guère dans cette étude que des crimes commis dans les professions libérales, il ne faudrait pas croire, encore une fois, que les cours d'assises ne fonctionnent que pour les membres de ces professions. En réalité, elles jugent 5 d'entre elles contre 95 des autres, 5 sur 100 !

*
* *

Faut-il aller plus loin? Peut-on essayer d'indiquer la moralité des classes non libérales, en donnant la moyenne de leurs condamna-

tions par 100,000 personnes, nombre qui serait pris, comme plus haut, pour unité de comparaison?

C'est assurément aventureux. La difficulté, dans les recherches, et l'incertitude, dans les résultats, proviennent de ce que la population de chaque corps de métier n'est connue que par les dénombrements, où chacun s'inscrit un peu à sa guise; le dénombrement de 1896, en particulier, paraît avoir gonflé les chiffres outre mesure, on l'a vu, et, en tout cas, il n'y a pas identité d'appréciation, sur les éléments des groupes divers, entre les recenseurs et les statisticiens du ministère de la justice.

Aussi, en cherchant les résultats, en obtient-on quelques-uns qui, par l'écart même qui les sépare, prouvent que la confiance doit être un peu réservée.

Cherchons cependant, sous le bénéfice de ces observations, la moyenne comparée de ces groupes, par 100,000 personnes, pour la dernière année, dont la statistique criminelle soit publiée, l'année 1901.

Touchant leur population, nous donnons à la fois celle du dénombrement de 1896 et celle du dénombrement de 1866, que les recenseurs de 1896 rappellent élogieusement, et avec les chiffres duquel ils ont comparé leurs propres chiffres.

Le lecteur trouvera donc, dans le tableau de la page suivante, deux moyennes, entre lesquelles il aura la faculté de choisir.

Nous l'avons dit, cette statistique ne saurait inspirer une confiance absolue.

On ne peut pas oublier d'ailleurs qu'elle ne concerne, pour les crimes, que les résultats d'une année, et une année peut être exceptionnelle, au moins pour quelques professions, bien que, en général, les résultats ne varient guère.

Ces réserves faites, il faut constater que quelques chiffres sont frappants, parmi ceux qu'on vient de lire.

Mettons d'abord à part le monde agricole, avec sa moyenne de 4 à 5 crimes annuels par 100,000 personnes, les industries textiles avec leur moyenne de 3 à 4, et, à l'opposé, les « industries indéterminées » (moyenne 170 à 451) et aussi les industries de manutention et distribution, du moins pour la moyenne obtenue avec la population du recensement de 1866 (721,15).

Ces chiffres paraissent devoir être attribués moins à la réalité des choses qu'aux procédés de classement. Cela semble probable pour la classe des agriculteurs; c'est à peu près certain pour les autres.

Quant au reste des résultats, en modifiant, l'une par l'autre, les deux moyennes que nous donnons pour chaque catégorie, et en rangeant les moyennes par séries, on trouve :

LA CRIMINALITÉ EN 1901 DANS LES PROFESSIONS NON LIBÉRALES

PRINCIPALES PROFESSIONS NON LIBÉRALES	CRIMES COMMIS EN 1901	POPULATION DU GROUPE		MOYENNE PAR 100.000 PERSONNES
Agriculture : culture, élevage	337	Dénombrement de 1896 :	8,430,059	4
		Dénombrement de 1866 :	6,197,986	5,44
Industries de l'alimentation.	87	Dénombrement de 1896 :	444,787	19,56
		Dénombrement de 1866 :	308,451	28,20
Industries indéterminées	35	Dénombrement de 1896 :	7,757	451,20
		Dénombrement de 1866 :	20,483	170,87
Industries du livre. .	21	Dénombrement de 1896 :	82,596	25,42
		Dénombrement de 1866 :	37,717	55,67
Industries textiles. .	34	Dénombrement de 1896 :	901,690	3,77
		Dénombrement de 1866 :	1,071,834	3,17
Travail des pailles, plumes, crins. . .	26	Dénombrement de 1896 :	34,213	75,98
		Dénombrement de 1866 :	Néant.	Néant.
Cuirs et peaux. . .	66	Dénombrement de 1896 :	334,782	19,71
		Dénombrement de 1866 :	285 616	23,11
Industries du bois. .	83	Dénombrement de 1896 :	677,629	12,25
		Dénombrement de 1866 :	671,219	12,37
Métaux ordinaires. .	132	Dénombrement de 1896 :	607,771	21,72
		Dénombrement de 1866 :	290,468	45,44
Terrassement et construction.	143	Dénombrement de 1896 :	552,591	25,88
		Dénombrement de 1866 :	443,409	32,25
Manutention, distribution	189	Dénombrement de 1896 :	290,951	64,96
		Dénombrement de 1866 :	26,208	721,15
Transports.	68	Dénombrement de 1896 :	421,660	18,13
		Dénombrement de 1866 :	237,534	28,63
Commerces divers. .	225	Dénombrement de 1896 :	1,494,666	15,12
		Dénombrement de 1866 :	858,312	26,21
Commerces forains, spectacles, agences.	74	Dénombrement de 1896 :	57,615	128,44
		Dénombrement de 1866 :	25,626	2 88,77
Mines et carrières. .	10	Dénombrement de 1896 :	226,815	144,55
		Dénombrement de 1866 :	152,326	21,66

Moyenne criminelle annuelle de 1 à 10 : Aucun groupe.
— 11 à 20 : 2 groupes, savoir :

Industries du bois (12,25 et 12,37)
Mines et carrières (14,55 et 21,66)

Moyenne criminelle annuelle de 21 à 30 : 5 groupes, savoir :

Commerces divers	(15,12 et 26,21)
Cuirs et peaux	(19,71 et 23,11)
Transport	(18,13 et 28,63)
Alimentation	(19,56 et 28,20)
Terrassements, constructions	(25,88 et 32,25)

Moyenne criminelle annuelle de 31 à 50 : 2 groupes, savoir :

Métaux ordinaires	(21,72 et 45,44)
Industries du livre	(25,42 et 55,67)

Moyenne criminelle annuelle de 51 à 100 : 2 groupes, savoir :

Manutention (recensement 1896)	(64,96)
Travail des pailles, etc.	(75,98)

Moyenne criminelle annuelle de 101 et au delà : 1 groupe, savoir :

Commerces forains, etc.	(128,44 et 288,77)

Si l'on compare ces résultats avec ceux que présente le dernier tableau consacré aux professions libérales, plusieurs faits frappent l'esprit.

D'abord, dans les professions libérales, aucun groupe n'atteint la moyenne des 51 condamnations par an sur 100,000 personnes, et dans les autres professions cette moyenne est dépassée par trois groupes ; elle monte même, pour l'un d'eux, bien au delà du double.

De plus, un seul groupe, dans les professions libérales, celui des notaires, etc., présente une moyenne entre 31 et 50, tandis que cette moyenne est atteinte par deux groupes dans les professions non libérales.

Ajoutons que, dans les moyennes de 21 à 30, on trouve 5 groupes de celles-ci et 1 seul de celles-là.

De 11 à 20 : 1 groupe des professions libérales et 2 des autres.

Enfin, de 1 à 10, c'est-à-dire au plus bas degré de l'échelle criminelle, figurent la moitié des groupes des professions libérales, portées sur notre tableau (3 sur 6), tandis qu'on n'en trouve aucun appartenant aux autres professions. J'entends parmi ceux dont la statistique offre quelque garantie.

Mais si l'on voulait tenir compte même des autres, il faudrait encore avouer, d'abord, qu'ils sont très rares et de plus, que nul n'a une moyenne aussi basse et par conséquent aussi favorable que le premier des groupes des professions libérales, au point

de vue de la moralité, le groupe *clergé et congrégations*, qui reste ainsi à la tête de tous.

La comparaison est donc en faveur des professions libérales, et le contraire eût vraiment étonné[1].

IV

Mais, dans ces professions mêmes, le tableau des résultats, pour la période de 1898 à 1901, mérite d'attirer et de retenir un moment l'attention.

On y voit, en effet, qu'étant donné un nombre de 100,000 personnes de leur profession, pris toujours pour unité de comparaison, de 1898 à 1901 les notaires, avoués, avocats, etc., ont, en moyenne, annuellement, plus de 48 condamnations criminelles.

Les médecins et chirurgiens, plus de 18.

Les artistes, plus de 26.

Les membres de l'enseignement laïque, plus de 6.

Les membres de l'enseignement congréganiste, plus de 5.

Le clergé séculier et les congréganistes, réunis en un seul groupe, à peine 3.

Ce dernier groupe, dont les adversaires se plaisent souvent à décrier la conduite, reste donc, il faut le répéter, de beaucoup le premier de tous au point de vue moral.

Il convient même de remarquer que, dans cette dernière période quadriennale, la moyenne criminelle est descendue, pour lui, plus bas qu'elle n'avait *jamais* été.

Et ce sont ses adversaires déterminés qui sont au pouvoir et

[1] L'étude de la criminalité au point de vue de l'âge des coupables n'est pas proprement dans notre sujet. Veut-on cependant quelques chiffres? On sait qu'effrayée par le nombre considérable des condamnations qui frappaient la jeunesse depuis l'application des lois sur l'enseignement laïque, l'administration a recommandé aux parquets d'*accuser* le moins possible les jeunes gens. Voici pourtant ce que l'on peut constater dans le *Compte général* de 1901.

Sur 100 accusés qui ont paru devant les cours d'assises en 1900-1901, 19, en 1900, 20, en 1901, n'avaient pas vingt ans. Ces jeunes garçons et ces jeunes filles forment donc, malgré tout, le cinquième de ceux que leurs crimes menèrent alors devant le jury. Notons aussi, en passant, que l'on compte, parmi les suicidés, en 1900 : 53 jeunes garçons et 67 jeunes filles de moins de seize ans; 372 des premiers et 409 des secondes de seize à vingt et un ans. Ainsi, en une seule année, il s'est tué volontairement 425 garçons et 476 filles au-dessous de vingt et un ans, pendant qu'à la même époque, durant la même année 1900, on voyait 627 accusés, de moins de vingt ans, s'asseoir sur les bancs des cours d'assises. Suicidés et criminels font un total significatif!

dans toutes les administrations. Voilà ceux qui mettent la justice en mouvement, qui accusent, qui nomment ensuite et trient sur le volet les jurys appelés à juger ceux qu'ils ont accusés, qui dressent enfin la statistique des condamnés et les classent par catégories!

*
* *

Certes, la partialité peut trouver sa place dans ces actes divers.

Mais si elle s'exerce, c'est évidemment *contre* les adversaires et *pour* les amis.

Aussi, quand les résultats sont favorables aux premiers, on doit les admettre sans hésitation : ils sont sûrs, trois fois sûrs.

Il n'en va pas de même s'ils favorisent les seconds : la défiance est justifiée, surtout quand, dans l'ardeur des luttes politiques, ils peuvent servir la cause du parti victorieux, embusqué dans tous les postes du gouvernement.

Rien n'est plus facile pour les hommes de ce parti, s'il s'agit d'un de leurs fonctionnaires, d'un instituteur public, par exemple, d'empêcher de naître une affaire malheureuse, qui ne peut naître officiellement sans eux, de pencher au moins pour l'indulgence dans les cas douteux, quand ils se montrent féroces alors contre les représentants du parti contraire[1].

Sont-ils obligés, par un scandale public, de déférer le coupable à la cour d'assises, ils ont encore, je l'ai dit, la ressource de choisir ses juges, lesquels prononceront l'acquittement le plus souvent qu'ils le pourront, tandis qu'ils frapperont les congréganistes sans pitié : le doute, quand il existera, profitera toujours aux uns et se retournera toujours contre les autres.

Enfin, un membre de l'enseignement laïque est-il condamné malgré tout, car il y a des condamnations que rien ne peut empêcher, il restera un dernier moyen d'échapper, pour ainsi dire, à la solidarité de sa condamnation : on ne la fera pas figurer dans la statistique de l'enseignement laïque, je ne dis pas en falsifiant les chiffres, quoique tout soit possible dans la violence de la bataille, mais du moins en classant ailleurs le condamné, hors de sa colonne naturelle, soit parmi les propriétaires, s'il est en même temps propriétaire, soit avec les gens sans profession, si l'on a pris soin de les révoquer à temps, soit enfin dans les « services de l'Etat, des départements et des communes », auxquels il appartient en réalité, et où la polémique adverse sera incapable de le découvrir.

De ces trois moyens de se dérober à la redoutable éloquence des

[1] On sait qu'un membre du parquet a osé dire un jour, en plein tribunal : « Nous poursuivons qui nous voulons. »

chiffres, le parti gouvernemental peut cacher commodément le premier et le troisième au public, quoique chacun de nous connaisse de tristes affaires dont l'opinion s'est vivement occupée, et auxquelles il a pris soin de ne donner aucune suite.

Mais il est plus facile de savoir s'il recourt au second, et la pratique de celui-ci est de nature à renseigner sur celle des deux autres.

Or, il y a des années où le jury se montre d'une rigueur extrême envers les congréganistes, accusés cependant un peu à part puisqu'ils sont envoyés devant lui par des adversaires : il les condamne tous.

Ainsi a-t-il fait trois fois sur huit, à ne considérer que les deux dernières périodes dont nous nous sommes occupés : en 1897, en 1900 et en 1901.

On cherchera vainement, dans le même intervalle, *un seul* exemple d'une pareille sévérité envers les instituteurs laïques, bien que les cours d'assises n'aient eu à se prononcer, en les jugeant, que sur des accusés qu'on leur amenait à regret et que toute la sympathie des fonctionnaires de la justice n'avait pu empêcher d'arriver devant elles.

Il n'y a pas une année où tous les accusés de cette catégorie aient subi une condamnation. C'est un fait significatif.

On trouve, au contraire, dans certaines années, de nombreux acquittements.

C'est ainsi qu'en 1894, sur 17 accusés appartenant au personnel de l'enseignement laïque, 5 sont acquittés; en 1896, sur 23 accusations, 10 acquittements (10 sur 23!) et, pour rappeler deux des années où, parmi leurs rivaux, *tous* les accusés furent frappés d'une sentence impitoyable, les membres laïques de l'enseignement ont obtenu 10 acquittements sur 19 accusations en 1897, et 4 sur 7 accusations en 1901.

Naturellement, tous les jurys n'ont pas les mêmes préventions ni les mêmes complaisances; il en est qui se prononcent, comme Tacite le disait de lui-même, à propos de ses *Annales*, sans le parti-pris de la haine ni celui de la faveur : *sine ira et studio*.

Mais enfin, il y a des exceptions caractéristiques, et dans l'ensemble, la balance n'est pas tout à fait égale entre les membres des deux enseignements, dont on a fait mal à propos des ennemis; les uns obtiennent 35 pour 100 d'acquittements, les autres 25 pour 100 seulement; pendant les huit dernières années dont nous avons présenté la statistique, l'enseignement congréganiste a eu 29 accusations et 22 condamnations, l'enseignement laïque 110 accusations et 72 condamnations.

Cette différence de traitement — devant les juges que le gouvernement choisit, mais dont la conscience échappe souvent à ses tendances, et dont les verdicts sont rendus au grand jour, — suffit à faire comprendre ce qui doit se passer dans la coulisse, là où l'administration opère seule, et loin de tout regard indiscret.

D'ailleurs, les résultats généraux de la statistique criminelle, en ce qui concerne le groupe chéri du gouvernement, sont assez éloquents par eux-mêmes. Il n'y a pas moyen de s'y méprendre, à moins de le vouloir.

Nous avons déjà signalé, dans notre étude précédente, un fait caractéristique; mais on ne saurait trop le rappeler, et, du reste, les données de notre dernier tableau nous obligent d'y revenir.

Ce fait, le voici.

La criminalité, chez les instituteurs laïques, a changé tout à coup, il y a vingt ans. Le nombre annuel des crimes, dans ce groupe, a diminué, un beau jour, *de moitié* environ et il n'a *jamais* remonté depuis, au contraire.

Or la population formée par le personnel de l'enseignement laïque, en prenant même l'évaluation la plus modeste qui nous paraît d'ailleurs la plus juste, est aujourd'hui de 110,669 personnes.

Elle a donc presque doublé depuis 1872 et plus que doublé depuis 1866.

Par conséquent, si l'on devait s'en rapporter aveuglément à la statistique officielle, il se serait produit, dans cette période, en faveur de cette profession, un événement qui n'est *jamais* arrivé pour aucune autre, un événement inouï, étrange, contraire à la nature.

C'est qu'en même temps que l'ensemble numérique du groupe devenait deux fois plus grand, le total des crimes devenait deux fois plus petit.

Et ce qui ajoute à la grandeur du prodige, disions-nous, c'est sa merveilleuse opportunité.

Il s'est produit juste au moment où ceux qui en ont profité se trouvaient en avoir grand besoin et l'appelaient de tous leurs vœux, eux et plus encore leurs patrons, maîtres du pouvoir et de la justice.

On venait de voter les lois sur la laïcisation des écoles et on commençait à les appliquer.

Les amis de l'enseignement libre, cherchant des armes contre l'enseignement laïque dont l'Etat prenait ardemment le patronage, firent bientôt remarquer qu'entre les maîtres de l'un et de l'autre, il fallait bien reconnaître, au profit des instituteurs congréganistes, une supériorité morale incontestable, dont les statistiques officielles elles-mêmes apportaient chaque année le témoignage.

« Considérez seulement, disaient-ils, les résultats de cette année même (1884) : 25 des vôtres viennent d'être condamnés aux travaux forcés ou à d'autres peines infamantes, et on n'a pu frapper, en même temps, que 3 congréganistes! »

C'est alors, c'est dans cet instant critique, qu'eut lieu le changement *instantané*, — c'est un des caractères de ce que les théologiens appellent le miracle *de premier ordre*, — la révolution soudaine de chiffres, qui combla les désirs de l'administration, déconcerta à demi ses adversaires et lui rendit la lutte plus facile en ruinant à moitié un argument importun.

Dès l'année suivante, en 1885, le nombre des condamnations tomba à 9, pour les maîtres laïques, ce qui n'était encore *jamais* arrivé depuis l'existence des statistiques, et il monta à 8 pour leurs adversaires, total qu'ils n'ont jamais atteint depuis.

Et ce qui achève de caractériser le miracle, c'est qu'une fois cette modification accomplie en faveur des membres laïques de l'enseignement, elle fut constante : ils ne revirent jamais, nous l'avons dit, les résultats des années malheureuses qui avaient précédé pour eux l'intervention de la Fortune.

Rappelons un peu ces années, le souvenir en est instructif :

Sans remonter jusqu'au delà des exercices 1870-1871, dont la statistique n'a pas été publiée, en commençant à 1872 pour s'arrêter à 1884, on voit que dans cet espace de treize ans les maîtres laïques ont essuyé 253 accusations pour crimes.

Ils deviennent deux fois plus nombreux et l'administration de la justice ne trouve plus à en accuser, en dix-sept ans, de 1885 à 1901, que 201!

201 accusations, en dix-sept ans, quand, dans les treize années précédentes le même groupe en avait fourni 253, pour un personnel moitié moins considérable!

Bref, le personnel laïque d'alors présentait, en moyenne, 19 accusations par an (nous négligeons les fractions); celui d'aujourd'hui, depuis 1885, n'en présente pas tout à fait 12, et, encore une fois, *il a doublé*.

J'ai dit que c'était un miracle, et je ne m'en dédis pas.

Seulement c'est un miracle laïque, et il ne fait vraiment pas beaucoup d'honneur à la divinité qui s'est chargée de l'accomplir.

Je ne sais plus quel instituteur de village, embouchant à ce propos sa trompette des grands jours, a répondu dans une feuille de son arrondissement :

« Comment! on ose s'étonner que nous ayons marché à pas de géants, dans la noble route des mœurs! On nous oppose notre inconduite des temps passés! On ne voit point que nous étions

courbés alors sous la tyrannie, sur qui notre immoralité retombe. La République s'est levée, comme un beau soleil; elle nous a purifiés et rendus vertueux. Notre vertu présente est l'éloge de ce grand régime qui... »

Arrêtons là cette éloquence de maître d'école.

Si elle touche de petits paysans de quinze ans, et peut-être quelques autres, elle fera simplement sourire tout homme qui a poussé la culture de son esprit au delà de la connaissance de la règle de trois et des sous-préfectures de la France.

La République ne transforme pas la nature subitement, et pour toujours, et, en même temps, la même année, chez 100,000 individus qui ne se connaissent pas.

Et puis la République durait depuis quatorze ans en 1884, et elle n'avait pas fait, en ce genre, le moindre prodige. Au contraire!

Serait-elle devenue d'autant plus moralisatrice, et jusqu'à l'invraisemblance, qu'elle devenait plus sectaire? Aurait-elle attendu d'être tout à fait impie pour faire des miracles?...

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à mesure que la lutte contre Dieu et ceux qui le représentent a augmenté de violence, les instituteurs laïques ont augmenté de vertu.

C'est un fait admirable et qui fait beaucoup penser!

De 1894 à 1897, ils avaient encouru encore 44 condamnations, et leur moyenne criminelle annuelle, par 100,000 personnes, s'était élevée à près de 10 (exactement 9,93), ce qui était déjà miraculeusement loin de la moyenne précédente qui dépassait 19, et qui était elle-même fort inférieure à celle d'avant 1885 [1].

Aujourd'hui, dans la période de 1898 à 1901, les condamnations pour crimes du personnel enseignant laïque ne sont plus que de 28 et la moyenne annuelle, pour 100,000 personnes, d'un peu plus de 6!

Si la bataille devient encore plus ardente et le gouvernement plus intolérant en religion, ce qui est peut-être difficile, il ne faut pas désespérer de voir tous les instituteurs laïques, hommes et femmes, transformés en autant de petits saints : leur moyenne criminelle tombera sans doute à trois, puis à un, puis à zéro.

Pourquoi pas, après tout? Le premier pas est fait, et c'est, on ne l'ignore point, le seul qui coûte.

Puisque, d'une part, l'administration est maîtresse des décisions des parquets, de la composition des jurys et de celle des statistiques, et que, d'autre part, elle a montré que sa conscience

[1] Pour que le lecteur puisse juger lui-même de la vérité de cette dernière assertion, partageons la période trentenaire, 1864-1893, en trois périodes décennales : il constatera le changement survenu à partir de 1885. Afin de

ne lui interdit pas d'user de son pouvoir au gré de ses sympathies et en dépit de la justice et de la vérité, les propres passions du parti qu'elle représente la pousseront encore dans la voie où elle marche depuis plus de quinze ans : elle ira jusqu'au fossé, je veux dire jusqu'à l'injustice et le mensonge, ridiculement manifestes et manifestement ridicules.

En attendant ces jours, peut-être prochains, quelles que soient ses préférences, elle n'a pu encore empêcher le groupe qu'elle abhorre, celui du clergé et des congrégations, de tenir toujours le premier rang, en morale, parmi tous les autres.

Car la moyenne annuelle, par 100,000 personnes, des condamnations de ce groupe n'atteint pas même la moitié de celle du groupe contraire, le groupe adulé, celui des instituteurs laïques (3,01 contre 6,33).

Il reste donc ce qu'il était, au point de vue moral : l'honneur du pays.

faciliter la comparaison, nous ajoutons ce qui concerne les professeurs et instituteurs appartenant aux congrégations et au clergé séculier.

CONDAMNATIONS CRIMINELLES PRONONCÉES CONTRE LES MAITRES LAÏQUES ET LES MAITRES DITS CONGRÉGANISTES

PÉRIODES		TOTAL DES CONDAMNATIONS	MOY. ANNUELLE RÉELLE DES CONDAMNATIONS POUR LE GROUPE	NOMBRE DES PERSONNES COMPOSANT LE GROUPE	MOY. ANNUELLE DES CONDAMNATIONS PAR 100.000 PERSONNES
De 1864 à 1874	Laïques. . . .	147	16,11	56.300 [1]	28,61
	Congréganistes.	29	3,22	60,625 [2]	5,31
De 1875 à 1884	Laïques. . . .	210	21	68,420	30,69
	Congréganistes.	65	6,50	60,625	10,70
De 1885 à 1894	Laïques. . . .	91 (?)	10,11 (?)	110,669	9,13 (?)
	Congréganistes.	37	4,11	60,625	6,77
Période entière 1864-1894	Laïques. . . .	438 (?)	15,64 (?)	81,484 (?) [3]	19,21 (?)
	Congréganistes.	131	4,67	60,625	7,70

[1] Ce nombre est la moyenne entre le chiffre le plus bas de la période, 52.180 (1866), et le chiffre le plus haut, 60.420 (1872).

[2] C'est le chiffre actuel. Il ne doit pas être trop élevé pour une période où les instituteurs et les institutrices congréganistes occupaient un si grand nombre d'écoles publiques, d'où ils ont été chassés depuis sans pouvoir ouvrir à côté partout — il s'en faut bien ! — des écoles libres.

[3] Ce nombre est la moyenne entre le chiffre le plus bas de la période 52.180 (1866), et le chiffre le plus haut qui est le chiffre actuel, 110.669.

V

Par où l'on voit comment il convient de juger ces statistiques scandaleuses que publient les journaux ennemis de la religion.

Elles sont nettement et audacieusement mensongères.

Voici, par exemple, une liste que nous découpons dans une des nombreuses feuilles qui pratiquent cette honnête industrie.

C'est intitulé : *Leur morale*.

Pour justifiér ses assertions sur ce qu'il appelle les « abominables » forfaits des congréganistes et prouver qu'ils « détiennent le record » des condamnations criminelles, l'auteur cite la statistique suivante :

1897. — Cour d'assises de l'Aube : cher frère Kneppert des écoles chrétiennes, en religion frère Asclépiodore, vingt ans de travaux forcés, pour attentats à la pudeur. — Cour d'assises d'Indre-et-Loire : cher frère Piffeteau, en religion frère Térencien, dix ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur sur des enfants. — Cour d'assises de la Marne : cher frère Christophe, en religion frère Bianor, d'une école chrétienne de Reims, trois ans de prison pour attentat à la pudeur. — Cour d'assises de l'Orne : cher frère Désiré Goupillat, en religion frère Alexis, dix ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur. — Tribunal de Béthune : Hippolyte Caron, ancien frère, un an de prison. — Cour d'assises de l'Aveyron : cher frère Cérès, en religion Xavier-Célestin, de l'école de Millau, cinq ans de réclusion pour attentats à la pudeur sur ses élèves. — Cour d'assises de la Seine : Pierre Brouti, ancien frère, cinq ans de réclusion pour attentats à la pudeur. — Cour d'assises de l'Isère : cher frère Jean Donat, de l'école chrétienne d'Aprien, un an de prison pour attentats à la pudeur. — Cour d'assises de l'Aisne : cher frère Klein, de l'école catholique des manufactures de Chauny, dix-huit mois de prison pour attentats à la pudeur. — Cour d'assises du Nord : cher frère Lambert Wargnier, de l'école chrétienne de Saint-Amand-les-Eaux, quatre ans de prison pour attentats à la pudeur. — Cour d'assises de l'Hérault : cher frère Chivaud, des écoles chrétiennes, vingt ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur sur ses élèves.

Ainsi, en 1897, les maîtres congréganistes ont subi 10 condamnations criminelles !

Comment le bon public pourrait-il en douter? On lui cite les noms des villes où ont été rendus les jugements, les peines prononcées et les noms mêmes des condamnés.

Eh bien, cette liste est menteuse; et le mensonge est d'autant

plus malhonnête et impudent qu'on fournit plus de détails pour tromper la bonne foi publique.

Ouvrez en effet le volume des *Comptes généraux*, qui donne officiellement les résultats de l'administration de la justice pour cette année 1897 : vous y verrez que les maîtres congréganistes n'ont pas subi *dix* condamnations, mais *cinq*, la moitié seulement[1].

Les auteurs de la liste trompeuse auraient-ils par hasard commis une distraction? Auraient-ils pris de simples accusés pour des condamnés?

Cette excuse serait mauvaise, mais ils ne peuvent même pas l'invoquer. Car, dans la même page du même *Compte général*, on voit que, en 1897, *cinq* congréganistes seulement ont été *accusés*.

Et ces sectaires osent parler, et parler même avec une précision apparente extrême, de *dix* condamnations!

Dix condamnés, quand il n'y a eu que *cinq* accusés : deux fois plus de condamnés que d'accusés!

Avions-nous tort de dire que c'était vraiment pousser trop loin l'effronterie dans le mensonge?

Mais ce n'est pas la seule statistique ennemie dont notre tableau d'aujourd'hui permette de mesurer l'exactitude et de juger la bonne foi.

En convainquant d'imposture, il y a trois ans, celle de 1897, nous disions que nous avions aussi dans les mains celle de 1898, mais que nous ne pouvions la contrôler, les résultats officiels, pour cette année, n'ayant pas encore été publiés.

Ils ont paru depuis, et le contrôle est possible.

Voici d'abord la liste, répandue de tous côtés par les journaux irréligieux; nous la copions dans l'un d'eux :

1898. — Cher frère Lys, instituteur à Mont-de-Marsan, deux ans de prison pour attentats sur ses élèves. — Cour d'assises de la Gironde : cher frère Lubès, instituteur à Libourne, dix ans de réclusion pour attentats sur dix-neuf de ses élèves. — Cour d'assises de Seine-et-Oise : cher frère Pouyaud, instituteur à Igny, un an de prison pour attentats à la pudeur sur ses élèves. — Tribunal d'Avesnes : cher frère Donat, en religion frère Landry, directeur du pensionnat Saint-Joseph, à Oisemont, quatre mois de prison pour attentats obscènes sur ses élèves. — Cour d'assises de la Dordogne : Farges, professeur de morale (!) au grand séminaire de Périgueux, sept ans de réclusion pour trente-sept attentats à la pudeur. — Cour d'assises de l'Oise : cher frère Merle, en religion frère Bertin, instituteur à Beauvais, vingt ans de travaux forcés

[1] *Compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année* 1897 (Paris, Imprimerie nationale, p. 43).

pour attentats à la pudeur sur ses élèves. — Cour d'assises d'Indre-et-Loire : cher frère Rerdrausart, en religion frère Judual, instituteur, huit ans de travaux forcés pour attentats sur ses élèves. — Cour d'assises du Gard : cher frère Toulouse, en religion frère Sébianus, directeur de l'école Bagnoles, dix ans de travaux forcés pour attentats sur ses élèves. — Cour d'assises du Gers : cher frère Elisé-Jacob, instituteur, vingt ans de travaux forcés pour attentats sur ses élèves. — Cour d'assises d'Indre-et-Loire : cher frère Garnier, en religion frère Albin Bernard, instituteur, vingt ans de travaux forcés pour attentats sur ses élèves. — Cour d'assises du Morbihan : cher frère Guyet, en religion frère Fibrien, instituteur, vingt ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur sur ses élèves.

C'est un total de 11 condamnations, dont 10 en cours d'assises.

Le mensonge est plus insolent encore qu'au sujet de 1897 ; car le *Compte général* pour 1898 porte :

Instituteurs congréganistes, accusés : 4 ; *condamnés :* 3.

Vous avez bien lu : 3 et non 10 ou 11.

N'oublions pas que ce nombre 3 est le nombre officiel, fourni par le ministère de la justice.

Un peu plus tard, comme on objectait les statistiques authentiques publiées par nous-même d'après les chiffres de l'administration, les journaux de la secte qui tyrannise et trompe le pays, prétendirent « donner aux feuilles de sacristie un démenti formel », et dire la vérité sur « les satyres cléricaux inscrits au bilan noir ».

C'est la langue de ces messieurs.

Mais au lieu de parler de ce que l'on pouvait savoir, au lieu de nous démentir à propos de ce que nous avions dit et d'entreprendre la tâche, d'ailleurs impossible, de réfuter nos chiffres à l'aide de documents, ils objectèrent les résultats de la criminalité pour l'année 1899, dont nous n'avions pas parlé encore, et qui n'étaient connus authentiquement de personne; et voici ce que l'un d'eux osa écrire, d'après des données qui couraient parmi tous ses pareils :

Lorsque l'enseignement laïque voit deux de ses membres comparaître devant les tribunaux (année 1899), l'enseignement congréganiste arrive avec vingt et un chers frères ou abbés.

Si l'on compare le nombre de crimes commis par les membres de l'enseignement laïque et ceux commis par le personnel congréganiste, on trouve que, dans le même laps de temps (pendant l'année 1899), il a été commis *dix fois et demie* plus de crimes dans les écoles avec Dieu que dans les écoles sans Dieu.

Si habitué que l'on soit à l'impudence, celle-ci étonne, car elle dépasse tout.

Relisez bien : « Alors que l'enseignement *laïque* voit *deux* de ses membres comparaître devant les tribunaux (année 1899), l'enseignement *congréganiste* arrive avec *vingt et un* chers frères ou abbés. » C'est le rédacteur lui-même qui souligne.

Malheureusement pour lui, le *Compte général de l'administration de la justice* pour l'année 1899 a paru depuis, et l'on va voir la réponse :

Instituteurs { *Congréganistes : accusés* 5, *condamnés* 4.
Laïques : accusés 15, *condamnés* 11.

Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les parquets eux-mêmes par l'organe du ministre de la justice de la République française.

Ainsi l'enseignement *laïque* a envoyé devant les cours d'assises, en 1899, non pas *deux* de ses membres, mais *quinze ;* et l'enseignement congréganiste arrive, non pas avec *vingt et un* accusés, mais avec *cinq*.

Et au lieu d'écrire : « Pendant l'année 1899 il a été commis *dix fois et demie* plus de crimes dans les écoles avec Dieu que dans les écoles sans Dieu », ce qui est un mensonge, il faut dire, d'après les documents officiels :

« Pendant l'année 1899, il a été commis *trois fois* plus de crimes dans les écoles sans Dieu que dans celles où Dieu garde encore sa place. »

Nous livrons ces simples constatations à l'appréciation de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

On rougit vraiment, pour la vieille réputation du caractère français, de voir quelques-uns de nos concitoyens descendre ainsi, de gaieté de cœur, jusqu'à l'ignominie.

Il n'y a pas d'autre nom pour caractériser leur conduite.

Que si l'on tenait à savoir comment ils peuvent arriver à mentir, au préjudice de leurs adversaires, avec cette constance et cette sorte de fureur, il faudrait supposer sans doute qu'il existe quelque officine honteuse qui les y pousse et les y aide.

C'est là que doit se fabriquer cette marchandise frelatée et vénéneuse, qu'ils servent ensuite à leurs lecteurs comme une marchandise de premier choix.

Sur la manière même dont cette usine clandestine prépare ses jolis produits, il faut se borner à des hypothèses, mais les hypothèses sont fondées.

Quelquefois les condamnations sont réelles; mais elles se sont produites, les unes l'année même dont il s'agit, les autres, cinq

ans, dix ans, vingt ans plus tôt ; on les présente toutes, en masse, comme prononcées à la même époque, pour conclure : « Voyez combien d'entre eux sont condamnés *chaque* année! »

Il arrive aussi que, pour grossir la liste, on emprunte des noms à l'Espagne, à l'Italie, au Brésil, en les habillant, au besoin, à la française.

Le second procédé de ces Messieurs consiste à tromper le public sur la profession des condamnés.

Nous voyons, par exemple, dans quelques-uns des journaux qui mènent cette odieuse campagne, figurer, parmi les ecclésiastiques frappés par les tribunaux en 1898, M. B., *élève au grand séminaire d'Autun.*

On conviendra d'abord qu'il faut être bien à court de matière pour mettre au compte du clergé la faute d'un jeune homme qui, aurait-il été ce qu'ils prétendent, n'appartenait au clergé d'aucune manière, n'étant ni prêtre, ni diacre, ni sous-diacre, ni clerc minoré, ni même tonsuré. Mais il y a plus.

Après quelques jours d'épreuve au grand séminaire d'Autun, M. B. fut jugé par les directeurs impropre à la carrière ecclésiastique et exclu de l'établissement.

Aussi, au courant du mois d'août 1898, quand il comparut devant le tribunal correctionnel, il n'était pas plus élève du grand séminaire d'Autun que d'aucun autre grand séminaire de France; il ne l'était ni en réalité ni en espérance; il ne l'était ni quand il subit sa condamnation, ni quand il commit la faute d'intempérance qui la mérita.

Et voilà comment les entrepreneurs de calomnie dénaturent, quand ils en ont besoin, la profession des coupables!

Il est vrai que s'ils mettent dans le groupe, victime habituelle de leurs attaques, ceux qui n'y sont pas encore, en revanche, et toujours dans le même dessein, ils y replacent ceux qui n'y sont plus.

Ainsi, dans la liste qu'ils publient des congréganistes condamnés en 1899, on trouve ce nom et cette mention : « Avignon : frère César Moreau, de l'ordre des Célestins de Saint-Benoît. » Or, quand les tribunaux ont eu à s'occuper de lui, ce Moreau n'appartenait ni à l'ordre des Célestins ni à aucun autre; il y avait longtemps qu'il avait été expulsé de sa congrégation. Ces statisticiens de la haine l'y ont remis pour le plaisir; ils l'ont baptisé « frère » de leur propre autorité, pour enfler de son nom la liste déshonorante dont ils voulaient régaler leur clientèle.

Mais le comble, en ce genre, c'est assurément ce qu'ils ont osé faire dans le Nord; car ils travaillent de la même manière au nord

et au midi. Il s'agit toujours de leur statistique de 1899. On y voit figurer, parmi les condamnés congréganistes, Léon V., *ancien frère*.

Vraiment, ceci dépasse tout ce qu'on pourrait croire :

Ce Léon V. a bien été frère, mais il ne l'était plus, en 1899, *depuis vingt-cinq ans*. Dans l'intervalle, il s'était marié; il était même passé dans l'autre camp, *dans leur camp à eux;* c'était un agent électoral fort zélé des comités radicaux et socialistes. Pendant vingt-cinq ans, ils ont pu à loisir le nourrir de leurs doctrines, le gonfler de leurs passions et de leurs préjugés; ils l'ont enfin élevé à leur école, ils ont fait son esprit à leur image; il travaillait pour eux, il était leur représentant, chacun d'eux voyait en lui un autre soi-même. Puis, tout à coup, il a des démêlés fâcheux avec la justice qui le condamne pour immoralité. Dès lors il redevient dans leurs écrits un congréganiste. Ils composent de beaux articles contre ces instituteurs religieux qui sont corrompus jusqu'aux moelles, comme on le voit par l'exemple de Léon V., « ancien frère [1] ».

[1] Tout dernièrement, le journal le plus antireligieux de Paris, vient de se faire prendre en flagrant délit, dans l'emploi d'un procédé analogue.

Une agence de renseignements, au sujet d'un événement italien, l'assassinat du comte Bonmartini par son beau-frère Murri, avait envoyé aux journaux les informations qu'on va lire. L'*Action* les avait reçues, comme toute la presse, mais, dans l'intérêt de ses sympathies et de ses haines, elle crut devoir, en les publiant, les modifier comme il suit. Nous plaçons les deux textes en regard, en soulignant les passages *arrangés*.

TEXTE DE L'AGENCE	TEXTE DE L'*Action*.
Tullio Murri, son père et son oncle étaient parmi *les gros bonnets de la franc-maçonnerie bolonaise*.	Tullio Murri, son père et son oncle étaient de *fervents catholiques*.
Quelques jours après l'assassinat du comte Buonmartini, Auguste et Richard Murri, le père et l'oncle de Tullio, se rendirent chez M. Nathan, *le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne*, lui avouèrent que Tullio avait assassiné son beau-frère, mais, disaient-ils, en état de légitime défense. Ils lui demandèrent son appui pour faciliter sa fuite à l'étranger.	Quelques jours après l'assassinat du comte Buonmartini, Auguste et Richard Murri, le père et l'oncle de Tullio se rendirent *chez un curé*, et lui avouèrent que Tullio avait assassiné son beau-frère, mais, disaient-ils, en état de légitime défense.
Après quelque hésitation, *M. Nathan leur promit son concours*, et il fut convenu que Tullio Murri se réfugierait à Athènes, *muni d'une lettre de recommandation de M. Nathan, pour M. Dasnaginas, vénérable de la loge d'Athènes*.	— Il faut gagner l'étranger, dit celui ci. Je vais vous donner une lettre de recommandation pour Athènes.

Non seulement il n'est plus question, dans le journal, du destinataire de la recommandation pour Athènes, *M. Dasnaginas, vénérable de la loge* athénienne, mais l'assassin et ses parents, de *gros bonnets de la franc-maçon-*

Que penseront de pareils procédés tous les hommes qui ont encore quelque loyauté dans l'âme?

Enfin le moyen le plus radical, comme le plus cynique, c'est d'inventer de toutes pièces soit le nombre des condamnations, soit les noms des condamnés.

On en a vu une application frappante un peu plus haut quand, au sujet de l'année 1899, ces statisticiens de la haine ont osé écrire que 21 congréganistes et 2 instituteurs laïques seulement avaient comparu devant la justice criminelle, alors que, en réalité, d'après les documents officiels, c'est 15 maîtres laïques et 5 maîtres congréganistes qui ont encouru une accusation, cette année-là.

Le procédé est sommaire, et il ne demande pas de génie; il y faut seulement un mépris de ses lecteurs et de soi-même, que l'on aurait cru plus rare.

Veut-on un dernier exemple de cette déloyauté effrontée?

Dans une des listes, dont nous parlons, et qui passent, d'un journal à l'autre, comme par suite d'un mot d'ordre, on voyait figurer entre autres : MM. *Bossec*, du diocèse d'Angers; *Morin* et *de Gosselin*, de Limoges; *Declère* et *Duhamel*, d'Arras; *Serré*, de Pamiers; *Trémeaux*, de La Rochelle; *Perrier* et *Poncelet*, de Tours; *Carrier* et *Moureaux*, de Besançon; *Geudon*, de Gap; *Turpin*, de Cambrai; *Garrigues*, de Toulouse; *Garsend*, de Versailles; *Belmar*, *Gay* et *Bravais*, de Rodez; *Guénot*, de Paris; *Constantin*, de Laval.

Des renseignements ayant été demandés à l'autorité diocésaine, dans chacun de ces diocèses, voici quelles ont été les réponses :

Angers — Il n'existe et n'a existé, dans le diocèse d'Angers, aucun ecclésiastique du nom de *Bossec*. (R. J., secrétaire de l'évêché d'Angers.)

Limoges — J'atteste que sur les registres du clergé de Limoges, il n'existe et il n'a jamais existé de prêtre du nom de *Morin* et *de Gosselin*. Il y a trente-trois ans que je suis à l'évêché, et depuis un tiers de siècle j'atteste qu'aucun ecclésiastique du diocèse n'a porté ce nom. (H. Ardant, vicaire général secrétaire général de l'évêché de Limoges.)

Arras. — Il est faux que le diocèse d'Arras ait deux prêtres du

nerie bolonaise qu'ils sont, deviennent de *fervents catholiques*, et au lieu de M. Nathan, *grand-maître de la franc-maçonnerie italienne*, c'est *un curé* qui se fait complice de la fuite du coupable. Allez croire ensuite des gens capables d'agir ainsi, quelques détails qu'ils vous donnent!

Notons qne depuis, et à cause de ces faits, M. Nathan a dû donner sa démission.

nom de *Declère* et *Duhamel*, infidèles à leur vocation. (M., secrétaire général de l'évêché d'Arras.)

PAMIERS. — Aucun prêtre du nom de *Serré* n'existe dans notre diocèse. (J. G., secrétaire général de l'évêché de Pamiers.)

LA ROCHELLE. — *M. Trémeaux* est absolument inconnu dans notre diocèse. (Secrétariat général de la Rochelle.)

TOURS. — *MM. Perrier* et *Poncelet* sont absolument inconnus dans notre diocèse. (Secrétariat général de l'archevêché de Tours.)

BESANÇON. — Il n'existe dans notre diocèse aucun ecclésiastique du nom de *Carrier; M. Moureaux*, défroqué, nous est également inconnu. (H. Clermont)

GAP. — Il n'y a, dans le diocèse de Gap, aucun prêtre ni aucun ecclésiastique, qui porte le nom de *Geudon*. (A. J., secrétaire général de l'évêché de Gap.)

CAMBRAI. — Nous n'avons pas de prêtre nommé *Turpin*. (A. M., vicaire général de Cambrai.)

TOULOUSE. — Dans notre diocèse, nous n'avons sûrement pas de prêtre portant le nom de *Garrigues*. (Secrétariat général de l'archevêché de Toulouse.)

VERSAILLES. — Dans notre diocèse nous n'avons jamais eu personne du nom de *Garsend*. (D. de B., secrétaire général de l'évêché de Versailles.)

RODEZ. — *Belmar*, *Gay* et *Bravais* nous sont absolument inconnus. (Secrétariat général de Rodez et de Vabres.)

PARIS. — *M. Guénot* nous est inconnu. (Secrétariat de Paris.)

LAVAL. — Le clergé du diocèse de Laval n'a jamais compté parmi ses membres aucun prêtre du nom de *Constantin*. (Secrétariat de Laval.)

*
* *

Et voilà par quelles pratiques inqualifiables on arrive à faire passer, devant de trop crédules lecteurs, pour la classe la plus corrompue de la société française, celle qui est, en réalité, la plus morale !

Je ne sais pas s'il existe un métier plus avilissant.

La conclusion de tout ce qu'on vient de voir, *c'est qu'on ne doit pas ajouter la moindre foi aux racontars des journaux sectaires, quelle que soit la précision des détails dont ils cherchent à les autoriser.*

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que des hommes intelligents, et qui ne demanderaient pas mieux que de savoir la vérité et de la dire, se laissent prendre à l'audace de ces calomnies.

Aussi ne faut-il pas se lasser de répéter et d'établir, les documents

officiels à la main, que les congrégations et le clergé forment l'élite morale de la France.

Les hommes de bonne foi seront éclairés et convaincus.

Il suffit; on n'entend pas s'adresser aux autres[1].

Georges Bertrin.

[1] L'honorable industrie, dont nous venons de montrer les hauts faits, ne fleurit pas seulement en France, elle s'épanouit dans toute l'Europe. Il existe évidemment une officine internationale qui se charge de fabriquer dans l'ombre et de jeter ensuite dans la circulation toute cette fausse monnaie.

On a fondé en Allemagne, vers 1900, un bureau central de renseignements pour la presse catholique de langue allemande (pourquoi n'en fonderait-on pas un aussi en France?) Or, ce bureau, au cours de l'année 1902, n'a pas contrôlé moins de 152 accusations, lancées et colportées dans divers journaux européens, contre le clergé, les religieux, et même les laïques catholiques influents.

Sur ces 152 accusations, il a trouvé que 124 avaient été inventées de toutes pièces ou étaient fausses sur un point si essentiel qu'elles ne comptaient plus; 15 n'ont pu être vérifiées par défaut d'indications suffisantes sur le nom des personnes ou celui des lieux; 13 seulement ont été reconnues fondées. 13 sur 152! — Pour l'année 1903, au moment où ont été fournis les renseignements que nous donnons ici, 90 accusations avaient été publiées, et le bureau central, enquête faite, en avait reconnu 10 d'exactes. 10 sur 90!

Quelle guerre honnête, et quels loyaux ennemis!

COMMENT SE FERA LE PARTAGE DU MAROC

D'APRÈS DES INDISCRÉTIONS DIPLOMATIQUES

Qu'est-ce que le Maroc? L'Arabe n'en sait rien, et, de fait, il est excusable. Ce terme, — corruption de Merrakèsch, — n'est que le nom d'une des capitales de cette fiction d'empire; quelque chose dont les géographes et les gouvernements ont fait une nation et qui n'est qu'un agglomérat de tribus, à peine unies entre elles par un lien religieux.

Un jeune sultan de vingt-cinq ans, Moulaï-Abd-ul-Aziz, préside à cet équilibre anarchique, ayant cette singulière fortune de ne jamais savoir ni sur qui ni sur quoi il règne, attendu que tous ses fonctionnaires, — les bachahs, les imams, les caïds, — passent leur temps à négocier les rentrées d'impôts, et à poursuivre des rebelles aussi changeants qu'insaisissables. Deux régions, dont l'une, officiellement soumise, se nomme le Maghsen, et dont l'autre, en état de perpétuelle révolte, s'appelle le Siba; deux peuples, l'Arabe et le Berbère, le premier pasteur et nomade, le dernier, chasseur et habitant des montagnes, celui-ci razziant celui-là; enfin dans le Maghsen, ou pays « soumis », deux capitales, Fez et Merrakesch, séparées l'une de l'autre par une suite de tribus hostiles, servent de têtes à cet empire bicéphale.

Au surplus, voici que, depuis deux ans, la rebellion endémique est devenue un mal aigu. Les tribus du Maghsen, mécontentes, paraît-il, de voir leur chef religieux accéder aux idées européennes, ou, plus vraisemblablement, pressurées par les impitoyables collecteurs d'impôts, ont fini par se révolter, imitant, à l'égard des fonctionnaires de Sa Hautesse le sultan, les procédés expéditifs du pays de Siba. Un chef leur est né : un agitateur s'est levé, coordonnant tous ces mécontentements : Mohammed-el-Rogui, surnommé Bou-Hamara, « l'homme à l'ânesse », du nom de la monture sur laquelle il parcourt les tribus. Il se dit chérif, c'est-à-dire homme saint, désigné par Allah pour restaurer l'empire vermoulu des Filali. Après avoir prêché la guerre sainte depuis les côtes du Riff jusqu'aux premières pentes de l'Anti-Atlas, il installait, au courant de l'année dernière, son quartier général à Taza. Les journaux ont raconté les péripéties diverses de sa campagne contre le sultan, l'accession enthousiaste à sa cause des tribus les plus

notables, telles que les Zeroual, les M'Tir, les Riata, les Branès, les Beni-Ouaraïm; sa marche audacieuse jusqu'aux portes de Fez; la nomination d'un favori du sultan, Menehbi, à la tête de l'armée marocaine, et la défaite, à Taza, de « l'homme à l'ânesse ».

Défaite nullement décisive, d'ailleurs, et probablement fort exagérée, car l'armée d'El-Menehbi, mal recrutée, mal payée, n'a pas tardé à se disloquer, et Bou-Hamara, retiré dans les pays montueux du Riff, attend une occasion pour reprendre les hostilités, avec de nouvelles troupes. Quant au sultan, dépourvu d'argent comme d'armée, il s'est vu réduit à emprunter 200,000 francs à la petite semaine, aux Israélites de Fez, puis à frapper aux portes des banques d'Espagne, de France et d'Angleterre qui lui ont avancé une vingtaine de millions. Tout a été dilapidé en un an, et, à l'heure présente, le Trésor marocain a besoin de 25 millions. Il est vrai que, par compensation, le sultan a disgracié El-Menehbi, lequel va s'en aller expier ses erreurs en un pèlerinage à La Mecque, après avoir été remplacé par Sidi-Guebbas, diplomate accrédité à Alger, qui, depuis longtemps, protestait de sentiments honnêtes à notre égard. Les Français n'ont-ils pas la réputation d'être bon prêteurs? Abd-ul-Aziz sait les flatter comme il convient, en leur faisant d'opportunes concessions sur les hommes et les choses.

*
* *

Il se trouve, en effet, que les Français, déjà possesseurs de l'Algérie et de la Tunisie, ont toutes les raisons possibles d'intervenir au Maroc.

Politiquement, un traité signé à Lalla-Marnia en 1845, leur accorde le droit de poursuivre les tribus pillardes qui viendraient razzier en territoire algérien. Géographiquement, le Maroc n'est qu'un complément de l'Algéro-Tunisie. Les trois chaînes parallèles de l'Atlas algérien ne traversent-elles pas le Maghreb, et ne viennent-elles pas mourir au rivage atlantique? Les productions de ces pays sont identiques. Les forêts d'oliviers, de dattiers, de chênes-liège, de cèdres rappellent, à s'y méprendre, la Kroumirie. Les magnifiques terres à blé de la plaine subatlantique répètent le Sahel et la Mitidja d'Algérie. L'élevage des moutons, des bœufs, des chevaux, des chèvres, sur les contreforts de l'Atlas, ainsi que l'industrie, encore toute rudimentaire, des tissus, des cuirs, des armes, des poteries, donnent exactement la mesure de ce qu'était l'Algérie quand les armées de Charles X bombardèrent l'orgueilleuse ville d'Hussein-Dey. L'immobilité de l'islam n'y a pas changé un iota.

Militairement, des combats récents à Figuig, à El-Moungar, à Taghit, dans tout le Sud-Oranais, ont démontré que la seule poli-

tique possible à l'égard de ces tribus turbulentes était la politique de la force répressive. Abd-ul-Aziz proteste, à la vérité, de son impuissance à réprimer ces attentats, car, à l'entendre, son autorité n'est pas reconnue par tous les nomades du Bled-el-Siba. Mais est-il si excusable? Certes, les Berabers, ou Berbères de l'Atlas, refusent de payer l'impôt à la cour de Fez. Pourtant, le Tafilet, d'où partent les harkas marocaines, n'est-il pas le berceau de la dynastie filali? N'est-ce pas un cousin germain de Moulaï-Abd-ul-Aziz qui commandait les tribus mises en déroute par l'héroïque garnison de Taghit? Enfin, cette oasis, d'où partent tous les djichs du Sud n'est-elle pas actuellement le refuge de Bou-Amama, notre irréductible adversaire de 1881? Le « maître de l'heure », comme il se nomme, n'a pas abandonné l'espoir que la sienne sonnera, même après vingt ans. En réalité, tant que le Bled-el-Siba assurera à nos ennemis une retraite impunie, nous aurons beau créer de nouvelles troupes, appropriées à la guerre des sables, des compagnies montées de la légion, des mozghranis indigènes, nous aurons beau pousser le chemin de fer de Figuig jusqu'à Ben-Zireg ou Igli, ce sera une lutte sans fin, une paix toujours remise en discussion. Alléchés par le passage de nos convois le long de la Zousfana et de la Saoura, assurés de pouvoir préparer à l'abri des contreforts de l'Atlas marocain leurs coups de force, les montagnards du Sud tomberont, à leur gré, sur nos postes et nos détachements.

Diplomatiquement, la question entre le Maroc et nous se posait avec l'alternative suivante : ou bien, les Français s'appuyant sur les clauses formelles du traité do 1845 iraient châtier leurs agresseurs jusque dans leurs retraites de l'Atlas, ou bien le sultan, ayant rétabli son autorité sur ces rebelles, serait rendu responsable, dorénavant, des attaques qu'ils tenteraient contre nous. En d'autres circonstances, Abd-ul-Aziz se fût désintéressé de tout ce qui concernait le Sud-Marocain, mais la révolte qui grondait aux portes de Fez l'obligea à tenir compte des réclamations françaises, car, qu'aurait-il fait si, par hasard, la France avait soutenu le Rogui? Il s'est donc résigné à composer avec nous. Outre le droit d'occuper certains points stratégiques à l'ouest du chemin de fer de Figuig, le sultan consent à confier à des instructeurs militaires français la mission de réorganiser ses troupes. L'affaire est plus importante qu'elle ne paraît. Il se peut que les trois ou quatre milliers de Marocains, actuellement rassemblés à Oudjda, sous les ordres d'officiers français, ne présentent pas une grande valeur militaire et soient peu redoutables aux rebelles, mais ce n'est pas là l'essentiel pour nous. L'important était de pouvoir simplement introduire le doigt dans les rouages de l'administration intérieure marocaine. C'est fait aujourd'hui.

Supposé ce point acquis, la question marocaine n'en restait pas moins fort complexe, car elle était bien plus européenne qu'africaine. Le sultan ayant besoin d'argent pour solder ses troupes, qui lui en fournirait? L'Angleterre, la France, l'Espagne ont déjà délié les cordons de leur bourse. Or, elles l'ont fait en pure perte. A moins d'être certaines que le sultan viendrait à bout des révoltés; à moins d'avoir une confiance absolue dans l'avenir de la dynastie filali; à moins d'être assurées que l'économie la plus rigoureuse présiderait dorénavant aux finances marocaines, pouvaient-elles raisonnablement s'engager d'avance à alimenter ce gouffre sans fond du trésor d'Abd-ul-Aziz? Il était à prévoir, — ce qui est arrivé, — que le sultan trouverait difficilement à emprunter, parce qu'on le savait incapable de rembourser, et parce que, pour l'y forcer, il faudrait entreprendre une coûteuse et sanglante expédition, en face de l'Europe soupçonneuse ou hostile.

Cependant, la France, voisine du Maroc par l'Algérie sur 1,200 kilomètres, régnant en Afrique occidentale et septentrionale sur plus de 15 millions de sujets musulmans, ne pouvait envisager sans appréhension ce foyer de fanatisme allumé à ses portes. Un jour ou l'autre, elle se verrait obligée de trancher, à la mode d'Alexandre, ce nœud gordien, à moins que le sultan, avouant son impuissance, ne remît de lui-même entre ses mains toute l'administration civile et militaire de son empire. Mais encore, dans cette hypothèse, fallait-il que la France eût par avance l'assentiment de l'Europe pour intervenir.

C'est pourquoi, pendant toute l'année 1902, de secrètes négociations se sont engagées entre le quai d'Orsay et les principales chancelleries d'Europe. On n'en lira pas le résumé sans quelque curiosité, et si, à la lecture des pages qui vont suivre, on se rend compte que certaines indiscrétions ont été commises, on nous pardonnera vite de les avoir recueillies. Leur divulgation nous paraît sans inconvénient au point de vue extérieur, et nous ne voyons pas pourquoi l'opinion française serait la dernière à apprendre ce qui n'est plus un secret dans toutes les chancelleries étrangères.

*
* *

Bien que menées parallèlement à Londres, à Berlin, à Rome et à Madrid, ces négociations ont présenté trois phases bien caractérisées : 1° L'exposé des prétentions allemandes au Maroc et l'accord franco-italien; 2° les pourparlers franco-anglais à Paris et à Londres, et les premières ouvertures faites par l'Espagne; 3° le protocole franco-espagnol de novembre 1902 qui a fourni une conclusion provisoire aux débats internationaux sur le Maroc.

La discussion s'ouvrit avec la diplomatie allemande. C'était la plus silencieuse, et, par là même, la plus inquiétante de toutes. M. le marquis de Noailles, alors notre ambassadeur à Berlin, fut chargé d'établir une sorte d'estimation des prétentions de l'Allemagne, de fixer pour ainsi dire un *quantum* officieux à l'étendue de ses ambitions. Le distingué diplomate posa habilement la question : « Etant supposée, dit-il, l'obligation pour la France, d'intervenir au delà de ses frontières oranaises, et l'éventuelle nécessité d'occuper tout ou partie du Maroc, dans quelles dispositions l'Allemagne considérerait-elle cette intervention française, et à quelles compensations prétendrait-elle en échange? » Devant cette précision, la Wilhelmstrasse parut, à vrai dire, quelque peu prise au dépourvu. La réponse demanda plusieurs semaines, et, finalement, M. de Bulow faisait remettre à l'ambassade de France un document qui contenait : 1° la situation des intérêts allemands au Maroc; 2° l'entrave qu'une occupation de la côte Atlantique par une seule puissance pourrait apporter en temps de guerre aux communications de l'Allemagne avec ses colonies africaines du Togo et du Demaraland; 3° la nécessité pour le commerce germanique de disposer d'une station de charbon dans un des ports de l'Ouest marocain, à Rabat, à Casablanca ou à Mogador. Mais, sans doute pour ne pas multiplier les réclamations, et convaincue que la question de Tanger serait posée par l'Angleterre, la diplomatie allemande ne fit aucune allusion à la neutralisation du détroit [1].

Le point le plus délicat était la cession d'une station navale sur l'Atlantique. L'Allemagne ne soulevait cette question que dans l'hypothèse où le protectorat français serait proclamé sur l'intégralité du Maroc, et dans l'espérance que, pour échapper à cette obligation, la diplomatie française lui proposerait certaines concessions d'un autre genre en Europe. Et l'on put comprendre immédiatement ce dont il s'agissait.

Coïncidence pour le moins singulière, en même temps que la France posait ainsi la question du Maroc, la *Société pangermanique*,

[1] D'après ce memorandum, l'Allemagne estimait ainsi l'étendue de ses intérêts au Maroc : à Tanger étaient 8 maisons allemandes, plus 3 succursales; à Casablanca, 6; à Saffi, 5; à Mogador, 4; à Mazagan, 3; à Larache, 1; à Rabat, 2. Au total 32 maisons de commerce ou succursales gérées par environ 200 sujets allemands. Le document ajoutait que le commerce germano-marocain était passé, entre 1882 et 1900, de 2,130.000 marks à 9 millions et demi. Enfin, on n'oubliait pas de mentionner que les mouvements d'entrée et de sortie des vaisseaux allemands dépassaient ceux des vaisseaux français (254,570 tonneaux contre 201,088), et que cette différence allait s'accroître encore du fait de l'entrée en scène de la *Woerman Linie* et de la *Levant Linie*.

dont le président était alors le député Hasse, émettait un vœu demandant le protectorat allemand sur la côte atlantique du Maroc. Que venait faire ici cette Société pangermanique qui, jusque-là, ne paraissait avoir en vue que l'union de tous les groupements allemands de l'Autriche, de la Hongrie et des Balkans sous le sceptre des Hohenzollern? On cherchait évidemment à lier la question marocaine aux événements hypothétiques qui doivent, selon les désirs des pangermanistes, agiter l'Autriche à la mort de François-Joseph; et l'on semblait nous insinuer ceci : « Si vous êtes raisonnables, si vous consentez à admettre la prédominance de l'Allemagne à Trieste, nous autres, Allemands, n'insisterions pas dans nos revendications sur le Maroc... »

Mais le quai d'Orsay ne se laissa pas prendre à ces présents d'Artaxerxès. Il répondit que ces événements étaient trop lointains, tandis que la situation actuelle du Maroc demandait une imminente solution. Et, prenant au mot les prétentions de la diplomatie berlinoise, l'ambassadeur de France indiqua officieusement qu'au cas où un changement s'opérerait dans le *statu quo* marocain, la France ne ferait, pour sa part, aucune opposition à l'octroi d'un port à l'Allemagne sur la côte atlantique.

Du côté de l'Italie, les négociations avançaient de façon assez satisfaisante. L'Italie reconnaissait n'avoir pas d'ambitions territoriales au Maroc. La position de la Péninsule au centre même de la Méditerranée, *l'orientation* de ses rivages, le peu d'importance du commerce italo-marocain, la nécessité où était l'Italie de se voir réserver la Tripolitaine, rendaient la Consulta assez conciliante. Ce qui retarda, toutefois, l'accord définitif, c'est que toute une série de questions métropolitaines fut liée à celle qui nous occupe (traités de commerce, écoles italiennes à Tunis, voyage de Victor-Emmanuel III à Paris, projet de conversion du 5 pour 100 italien en 3 1/2, ligne de chemin de fer de Nice à Coni par le col de Tende). C'est seulement après le règlement ou du moins après un échange de vues sur ces sujets divers, qu'il fut spécifié que « la France reconnaissait les droits de l'Italie sur la Tripolitaine, en échange de quoi l'Italie déclarait se désintéresser du Maroc ».

On était au mois de mai 1902.

*
* *

Les pourparlers franco-anglais ne prenaient ni cette simplicité d'allure, ni cette précision. Et, d'abord, ils se poursuivaient à la fois à Paris et à Londres : première cause de complication. Ensuite, à Paris, les deux interlocuteurs étaient M. Delcassé et sir Edmund Monson. Or, ce n'est un secret pour personne que, depuis l'incident de Fachoda où M. Monson montra une raideur toute britannique et

arriva même, dit-on, un jour au quai d'Orsay avec un ultimatum dans sa poche, les rapports personnels entre notre ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur du Royaume-Uni sont restés constamment un peu gênés. Les complexités de l'affaire marocaine n'étaient pas de nature à rendre ces relations plus faciles.

La discussion roula d'abord sur le commerce des deux puissances avec le Maroc. Qui, de l'Angleterre ou de la France, effectuait les transactions les plus étendues avec le nord-ouest africain? L'Angleterre présentait un chiffre d'affaires de 36 millions, réalisés par voie de mer, qu'elle opposait à un trafic français parallèle de 22 millions. Dans ce chiffre, la diplomatie anglaise négligeait les 16 millions de francs du commerce algéro-marocain, « échangé entre indigènes, disait-elle, et non comparable au commerce européen ». Le quai d'Orsay n'admit pas cette interprétation, et, après une longue et mesquine dispute de chiffres, on conclut que la France et les colonies françaises faisaient les 40 pour 100 du commerce marocain, et l'Angleterre 37 pour 100. Economiquement, aussi bien que politiquement, la France était donc, de l'aveu même de sa concurrente d'outre-Manche, la plus intéressée à intervenir. Mais la différence était peu sensible entre les deux rivales.

Le Foreign-Office était bien résolu à exploiter le fait. « Etant admis, ajouta M. Monson, le principe d'une suprématie française au Maroc, quel serait le sort du commerce anglais? Lui appliquerait-on des tarifs différentiels, comme à Madagascar, de façon à l'évincer peu à peu du pays »? Et le gouvernement anglais, par la voix de son représentant, déclarait que c'était le côté le plus important du débat, et que, si la France ne s'engageait pas à laisser la porte ouverte au commerce du monde, l'Angleterre préférait le maintien du *statu quo*. En vain M. Delcassé exposa que, la paix étant rétablie au Maroc, le commerce anglais progresserait forcément, comme il a progressé en Algérie et en Tunisie, et que c'était dur d'obliger la France aux frais d'une intervention armée, ou aux risques d'une lente pénétration pacifique, sans aucune perspective d'avantages commerciaux. Le Foreign-Office demeura inébranlable.

Restait le problème de Tanger et du Détroit. Le gouvernement français offrait de déclarer solennellement que, pour aucun motif, il n'élèverait de fortifications autour de Tanger, ni dans aucune localité du promontoire, de Larache à Tétouan. Mais ici, l'ambassadeur fut catégorique. « Jamais, dit-il, Tanger ne sera français; il ne peut être qu'anglais. » En principe, la Grande-Bretagne ne pourrait, dit-il, se résoudre à voir la clef de Gibraltar aux mains d'une puissance, fût-elle neutre. Et, en fait, quelque respect que la diplomatie anglaise attachât aux déclarations de la France, elle

ne pouvait oublier qu'à la veille de la conquête de la Tunisie, M. Barthélemy Saint-Hilaire avait fait une promesse presque semblable concernant Bizerte. — « Tanger serait britannique; ou pas d'accord possible », tel fut, à ce moment, le dernier mot du Foreign-Office.

L'Angleterre estimait avoir des motifs de se montrer difficile. Son influence était prépondérante à la cour de Fez. Deux Anglais, MM. Harris, correspondant du *Times*, et Mac-Lean, avaient gagné la confiance du sultan. Mac-Lean, un Ecossais qui vivait au Maroc depuis 1879, pourvoyait à toutes les fantaisies d'Abd-ul-Aziz. Quant au correspondant du *Times*, c'était lui qui, depuis 1889, inspirait toutes les réformes intérieures. Mais quand la révolte du Maghsen battit son plein, et qu'il devint manifeste aux yeux du sultan que la cause du mécontentement des tribus résidait dans la présence à Fez de ces deux Anglais, il n'hésita pas à leur signifier un renvoi brutal. Tombés du faîte, les deux favoris eurent toutes les peines du monde à sauver leur tête et à regagner l'Angleterre. M. Harris fut même retenu quelque temps prisonnier par des tribus rebelles autour de Tanger. Ainsi s'opérait, en un tour de main, la débâcle de l'hégémonie anglaise à la cour, tandis que, par un singulier coup de bascule, Abd-ul-Aziz, ne sachant à qui entendre, se résignait à accepter les offres et bons offices de la France.

Ce n'était pas seulement en Afrique que la transformation était complète. En Europe, l'Angleterre inaugurait cette politique de conciliation à notre égard, qui a étonné beaucoup de gens et sur laquelle on a tant épilogué. Comme il était patent que notre voisine cherchait à nous faire oublier les jours mauvais de Fachoda, le quai d'Orsay crut pouvoir, sans fausse honte, mettre à profit ces dispositions inattendues. La conversation reprit donc, en octobre 1902, et le problème de Tanger en fit tous les frais. M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, fit valoir à lord Lansdowne que : 1° les puissances admettraient difficilement une mainmise de l'Angleterre sur le rivage méridional du détroit de Gibraltar; 2° si l'Angleterre occupait Tanger, il lui faudrait dépenser une centaine de millions pour le mettre en état de défense; 3° que la situation de cette place serait toujours précaire et à la merci d'une attaque par terre venant des puissances occupant le Maroc; 4° que Tanger, situé sur le flanc occidental du promontoire, et Gibraltar, placé sur le côté oriental de la pointe espagnole, ne se complétaient pas; 5° qu'un contrôle international sur Tanger où l'Angleterre, puissance maritime de premier ordre, occuperait légitimement un rang équivalent, serait plus avantageux, même pour les intérêts britanniques.

Ces considérations produisirent-elles leur effet? Ont-elles ébranlé

la conviction contraire des impérialistes, dont sir Edmund Monson s'était fait le truchement? Nous le croyons. En tout cas, il y a du flottement à Londres. On pèse le pour et le contre. Et les échos qui viennent de Madrid, où l'on a suivi avec une attention soutenue toutes les phases du problème marocain, autorisent à penser que l'Angleterre accédera, sous certaines conditions, au principe de la neutralisation du rivage nord-marocain.

*
* *

Madrid était, au surplus, le centre du débat. De par son passé, sa situation géographique, une certaine similitude de mœurs, de langage laissés par les Maures, l'Espagne présentait, assurément, l'obstacle le plus sérieux aux projets de la France visant une annexion du Maroc.

M. Delcassé songea d'abord à mettre le plus d'atouts possible dans son jeu diplomatique. Bien que notre négociateur à Madrid fût M. Patenôtre, le ministre français annonça longtemps à l'avance que la France serait représentée à Madrid par M. Jules Cambon, l'ambassadeur de France à Washington, qu'il supposait *persona grata* auprès du gouvernement espagnol. M. Jules Cambon n'avait-il pas été le négociateur, pour l'Espagne, du traité hispano-américain? N'avait-il pas mérité, pour son zèle, les remerciements officiels du cabinet Sagasta? Malheureusement, les Espagnols ont raisonné après coup, et ils semblent assez mécontents aujourd'hui du rôle joué par l'ambassadeur de France. Ils auraient voulu que le négociateur français leur eût conservé au moins Porto-Rico, qui fut cédé aux Etats-Unis, sans avoir jamais subi le feu d'une escadre américaine. « Passe encore, disent volontiers les Espagnols, pour Cuba et pour les Philippines! Nous comprenons qu'il ait fallu les abandonner au vainqueur, mais nous devions et nous pouvions garder l'autre Antille, si une ferme diplomatie eût, comme il convient, fait valoir nos raisons. Le diplomate français, au contraire, nous a laissé dépouiller de tout. On nous vantait ses talents et son habileté. Le dernier commis d'ambassade eût aussi bien fait notre affaire, puisque nous avons tout perdu! » L'annonce de l'arrivée de M. Cambon à Madrid n'était donc pas une recommandation.

En revanche, plusieurs négociations coloniales d'importance secondaire avaient déjà été traitées avec le cabinet de Madrid. L'opinion coloniale française n'avait pas été loin de considérer comme des concessions gracieuses faites à nos voisins d'au delà des Pyrénées, la cession du petit territoire de Rio-Muni dans le Congo français et d'une bande de territoire désertique, au Rio de Oro, le long de la côte du Sahara. Dans la pensée de notre diplo-

matie, c'étaient là des avances qui devaient nous concilier les bonnes grâces espagnoles. Et, de fait, on en fut si satisfait, outre-monts, que M. de Leon y Castillo, l'ambassadeur d'Espagne, reçut le titre de marquis de Rio-Muni, pour la façon habile avec laquelle il avait conduit les négociations.

M. Delcassé s'efforça de continuer une conversation si bien commencée, en la portant sur le problème marocain. Mais la réponse ne fut plus favorable. Le cabinet madrilène objecta que le *statu quo* dans le nord-ouest africain était l'objet des désirs de tous les partis espagnols, qu'il existait en Espagne une susceptibilité latente contre toute nation qui essaierait d'y supplanter ses légitimes intérêts. Ce que n'ajoutait pas le ministre espagnol, c'est que la politique de temporisation était alors la seule qui convînt à l'Espagne. appauvrie, vaincue, hors d'état de rien entreprendre.

Cependant, il fut bientôt évident que la redoutable échéance de la liquidation marocaine approchait, et qu'en tout cas elle n'attendrait pas, pour éclater, la réorganisation complète de l'armée, de la marine et des finances de la Péninsule. Il était sage d'aviser. Habilement, M. Silvela consulta à la fois les gouvernements de Londres et de Paris. Comment envisageait-on, dans ces deux capitales, les droits de l'Espagne?

Londres répondit le premier. En substance, le Foreign-Office proposait de reconnaître la légitimité de toutes les entreprises que tenterait l'Espagne, offrant toutes facilités pour l'émission d'un emprunt espagnol au Stock-Exchange. Si même, il paraissait utile au cabinet de Madrid, de prolonger la vie à l'empire malade d'Abd-ul-Aziz, l'Angleterre ferait l'honnête courtier, au point d'avancer les sommes nécessaires à la cour de Fez. Mais il allait de soi que le sort de Tanger et des villes du promontoire nord marocain, sans excepter Ceuta, était réglé d'avance en faveur d'Albion. Si ces clauses étaient acceptées, l'Espagne n'avait plus qu'à s'entendre avec la France, et limiter ses prétentions au strict indispensable.

A Paris, la discussion avait pris un tour historique. Pendant que l'ambassadeur d'Espagne négligeait les intérêts maritimes, militaires, économiques, de l'Espagne d'aujourd'hui, pour remonter aux souvenirs des guerres mauresques, aux batailles d'Alarcos et de Tolosa, à la chute de Grenade, à Pélage et au Cid Campeador, et prétendait ainsi démontrer que l'Espagne avait vraiment reçu, à travers les siècles, la mission de briser la puissance des Maures, et d'anéantir l'une après l'autre les dynasties des Almohades, des Almoravides, des Mérinides, des Filali, partout où ces dynasties chercheraient asile; M. Delcassé objectait assez ingénieusement à son savant interlocuteur que c'était la France qui avait réellement posé la première, la question maure : « Et quand donc? s'écria

M. de Castillo. — Excellence, répondit le ministre, ce fut à la bataille de Poitiers, en 732, où Charles-Martel battit un Ommiade! »

La conversation, ainsi attardée dans les brumes du passé, menaçait de s'éterniser. Heureusement, l'Espagne avait la chance d'avoir à sa tête, un homme de valeur, M. Silvela. Rêvant pour son pays une politique extérieure active, mais comprenant qu'il serait impossible de régler cette conquête dispendieuse du Maroc, sans l'appui d'un pays riche, pourvu d'une armée et d'une marine respectables; reconnaissant que ce pays ne pouvait être l'Angleterre, endettée, épuisée d'hommes par la guerre du Transvaal, et peu disposée à envoyer ses horse-guards faire connaissance avec les tribus berbères, que le seul pays réalisant ces conditions était la France, n'ignorant pas que le quai d'Orsay avait mené parallèlement des négociations avec d'autres puissances indirectement intéressées à l'affaire marocaine, le président du conseil des ministres d'Espagne fit poser au cabinet de Paris les trois questions suivantes : 1° s'il ne semblait pas que le partage du Maroc en deux zones, espagnole et française, était le moyen le plus rapide d'aboutir; 2° si les deux pays s'associant pour une intervention éventuelle, ne la réaliseraient point à des conditions financières relativement plus favorables que si elles prétendaient s'ignorer et agir isolément; 3° si en se concertant, et unissant leurs bonnes volontés, elles ne donneraient pas une satisfaction plus facile et moins onéreuse aux demandes de l'Allemagne et de l'Angleterre.

A des questions aussi claires, aussi précises, aussi honnêtement posées, une réponse non moins loyale vint de Paris. Elle était affirmative sur tous les points. Et, deux mois après, un protocole franco-espagnol était adopté et signé, scellant l'entente.

Le voici, tel qu'il nous a été communiqué par un personnage diplomatique, qui a pu en avoir connaissance, et qui nous l'a reconstitué de mémoire, — très fidèlement quant au fond, et en termes approximatifs quant à la formule de rédaction et à l'ordre des paragraphes :

PROTOCOLE FRANCO-ESPAGNOL

Art. 1er. — Les gouvernements de France et d'Espagne, reconnaissant la nécessité de sauvegarder leurs intérêts respectifs au Maroc, s'engagent, si les circonstances l'exigent, à mettre leurs forces militaires en commun, suivant une proportion qui serait fixée ultérieurement, après entente entre les ministres de la guerre des deux pays.

Art. 2. — Les Hautes Parties contractantes, admettant les droits de contrôle de l'Europe et principalement de la puissance qui occupe Gibraltar, s'engagent à respecter, à assurer, et éventuellement à défendre la neutralité des provinces de Tanger et de Tétouan, ainsi

que de tout le promontoire, depuis le cap Spartel, au nord, jusqu'à une ligne à fixer, reliant directement El Peñon de Velhez à El-Araïch, au sud.

Art. 3. — La ville et la presqu'île de Ceuta, ainsi que les *presidios*, restent en dehors de cette délimitation.

Art. 4. — Au sud de cette ligne, qui pourrait être modifiée d'une façon plus conforme à la structure du terrain, les deux gouvernements de France et d'Espagne, s'appuyant sur un commun droit d'intervention, dérivant à la fois des intérêts et des traités, établissent, pour leurs nationaux respectifs, une zone d'expansion, dite sphère d'influence.

Art. 5. — La portion territoriale, appelée communément royaume de Fez, — sauf les districts ci-dessus réservés, — est déclarée sphère d'influence espagnole, et s'étend entre les limites ci-après, fixées d'après la carte française de Doutté :

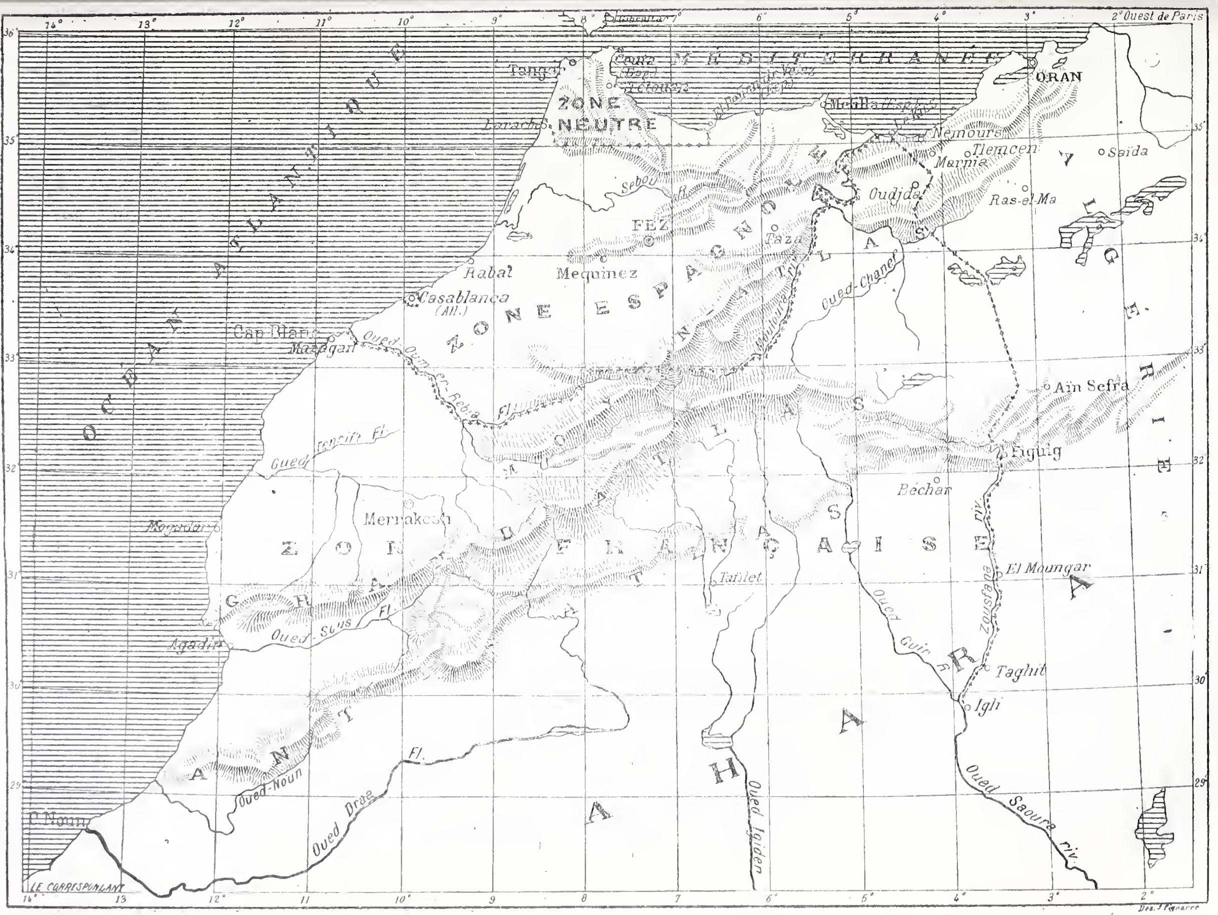
Art. 6. — Sur la Méditerranée, depuis El Peñon de Velhez jusqu'à l'embouchure de la rivière Moulouya; le cours de ladite rivière jusqu'à son intersection avec le 33e degré de lat. nord; ce parallèle jusqu'à l'endroit où il coupe le 8e de longitude ouest; le 8e degré jusqu'à son intersection avec le cours de l'Oued-Oum-er-Rebia; — ce cours d'eau jusqu'à son embouchure; enfin, la côte Atlantique jusqu'à et y compris El-Araïch.

Art. 7. — Le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne s'engage à satisfaire aux clauses restrictives suivantes : *a*) En considération des intérêts commerciaux considérables des sujets de S. M. l'Empereur allemand, et sous réserve d'un acte de désintéressement formellement stipulé du gouvernement allemand, le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne s'engage à céder à *bail*, pour un délai à déterminer, un port à l'Empire allemand sur la côte atlantique. Une entente ultérieure entre les cabinets de Madrid et de Berlin fixera ce point de la côte, qui pourra être Casablanca ou Rabat. *b*) Le gouvernement espagnol s'engage à ouvrir au commerce de toutes les nations, et sur la base de l'égalité commerciale, la portion territoriale à lui réservée. *c*) Un chemin de fer franco-espagnol pourra être construit, par emprunts faits en parts égales sur les marchés financiers de Paris et de Madrid, de façon à relier une des lignes algériennes au port de Mazagan, par Fez.

Art. 8. — La portion territoriale, dite sphère d'influence française, s'étendra : sur la côte méditerranéenne, depuis le Kiss (frontière algérienne) jusqu'à l'embouchure de la Moulouya; suivra le cours de cette rivière jusqu'à son intersection avec le 33e d. de lat. nord; ce parallèle jusqu'à l'endroit où il coupe le 8e degré de long. ouest; ce degré jusqu'à son intersection avec l'Oued-Oum-er-Rebia; le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure; enfin, la côte atlantique jusqu'aux frontières septentrionales de la colonie espagnole du Rio de Oro.

Art. 9. — Le gouvernement français s'engage à ouvrir sa zone d'influence territoriale au commerce de toutes les nations, sur la base de l'égalité commerciale.

Art. 10. — Les gouvernements de France et d'Espagne détermine-


OCÉAN ATLANTIQUE
MÉDITERRANÉE
ZONE NEUTRE
ZONE ESPAGNOLE
ZONE FRANÇAISE
ALGÉRIE
SAHARA
ATLAS
ANTI ATLAS
GRAND ATLAS
MOYEN ATLAS
Tanger
Tétouan
Larache
ORAN
Melilla
Nemours
Tlemcen
Marnia
Saïda
Ras-el-Ma
Oudjda
Taza
FEZ
Sebou
Mequinez
Rabat
Casablanca
(All.)
Cap Blanc
Mazagan
Oued Oum-er-Rebia Fl.
Oued Tensift Fl.
Mogador
Merrakech
Oued Sous Fl.
Agadir
Oued Noun
Oued Draa
C. Noun
Oued Chanel
Aïn Sefra
Figuig
Béchar
Tafilet
El Moungar
Zousfana riv.
Oued Guir
Taghit
Igli
Oued Igiden
Oued Saoura riv.
2° Ouest de Paris
LE CORRESPONDANT

ront ultérieurement si l'autorité, actuellement toute nominale du Sultan du Maroc sur les deux royaumes de Fez (sph. espagnole) et de Merrakesch (sph. française), devra être consolidée, ou s'il ne conviendra pas de la limiter à l'une ou à l'autre de ces deux zones.

Art. 11. — Ledit protocole restera secret jusqu'au jour où, par un commun accord des deux gouvernements, il sera porté à la connaissance et soumis à la ratification des Parlements de France et d'Espagne.

Fait en double à Paris, ce 11 (?) novembre 1902.

Pour la France, Pour l'Espagne,

Théophile Delcassé. Leon y Castillo, M[is] del Rio-Muni.

*
* *

En lisant ce document, d'aucuns nous poseront évidemment une objection : comment un traité, d'importance aussi manifeste, a-t-il pu rester ignoré?

En réalité, l'existence de cet accord est connue. Des discours parlementaires, à la Chambre française et aux Cortès, y ont fait allusion. MM. Ribot, Raiberti, Deschanel, et, jusqu'à un certain point, M. Delcassé lui-même, en ont parlé.

A la séance du 11 mars 1903 : « C'est déjà trop, s'écriait M. Ribot, que l'on traite de pourparlers qui auraient eu pour objet un partage éventuel du Maroc... Si l'on aborde cette question, il y aurait une difficulté que vous ne pourriez pas résoudre : c'est la question de Fez, qui est la grande ville religieuse, dans la vallée commandant le passage entre l'Algérie et l'Atlantique. Car si Taza et Fez sont une porte sur l'Atlantique, c'est aussi une porte sur l'Algérie... » Et M. Ribot invitait formellement M. Delcassé à démentir ces négociations. M. Raiberti insistait, lui aussi, sur la nécessité d'assurer l'intégrité du Maroc, mais il reconnaissait « les préoccupations de l'Angleterre au sujet de Gibraltar... les intérêts séculaires de notre voisine et amie l'Espagne sur la côte de l'Afrique du Nord ».

M. Delcassé va-t-il rassurer M. Ribot « sur la question de Fez » et M. Raiberti sur « la politique de l'intégrité marocaine? » Voici ce qu'il répond : « Messieurs, par sa côte méditerranéenne, le Maroc se trouve sur une des grandes routes du monde, et par certains points de cette côte, il la commande. Or, quelle que soit la condition intérieure du Maroc, que l'organisation actuelle se maintienne ou que l'avenir y impose des modifications, un point, semble-t-il, doit être hors de toute discussion, c'est qu'aucun changement ne peut être opéré sur la côte marocaine de la Méditerranée qui soit de nature à affecter à un degré quelconque la liberté néces-

saire du détroit de Gibraltar. » En somme, le ministre prédisait la neutralisation du détroit, mais pas autre chose.

Et pourtant, la question si formelle de M. Ribot ne pouvait le surprendre, car trois mois auparavant, M. René Millet, ancien résident de France à Tunis, ancien ambassadeur à Stockholm, insinuait déjà, dans la *Revue politique et parlementaire* (15 janvier 1903) que des bruits de partage du Maroc circulaient, que l'Espagne devait avoir la province de Fez, et la France celle de Merrakesh.

Quand, à la fin de novembre dernier, revint la discussion du budget des affaires étrangères, M. Paul Deschanel reprit la thèse de M. Ribot : « J'avais demandé en juillet dernier, dit l'ancien président de la Chambre, un *Livre Jaune* sur les affaires du Maroc, afin que l'opinion publique et le Parlement fussent tenus au courant; je n'ai pas été entendu... Je voulais m'assurer que certains pourparlers, qui ne tendaient à rien moins qu'à livrer à une puissance étrangère la ville de Fez, étaient définitivement abandonnés. »

M. Delcassé, cette fois, va-t-il démentir ou, du moins, expliquer pourquoi il n'a pas publié de *Livre Jaune?* Non, il s'étend en longues considérations sur des points de peu d'intérêt, mais il esquive la réponse à la question capitale posée par M. Deschanel.

Aux Cortès de Madrid, un député, M. de Nocedal, se proposait, il y a quelques semaines, d'interpeller le gouvernement sur la question du Maroc, mais il y renonça, dit une note Havas, après avoir reçu de M. le duc d'Almodovar, ancien ministre des affaires étrangères, l'assurance « que la France avait promis de ne prendre aucune détermination relative au Maroc sans consulter l'Espagne ». Rapprochez cette déclaration des transformations diplomatiques qui se sont produites cette année dans les relations de la France et de l'Espagne (arrivée de la flotte française à Carthagène, visite du roi à bord du cuirassé *Saint-Louis*, mission secrète de l'amiral Pottier à Madrid, visite projetée d'Alphonse XIII en France, l'an prochain, premières négociations pour un traité de commerce franco-espagnol, établissement d'une ligne téléphonique Paris-Madrid, d'une troisième ligne de chemin de fer à travers les Pyrénées centrales, malgré l'opposition des militaires espagnols; fréquentes allusions des députés Canalejas, Montero-Rios, Silvela, à une alliance franco-espagnole); nul ne pourra expliquer comment ces faits se seraient produits, coup sur coup, en 1903, s'ils n'étaient consécutifs à quelque événement capital de l'année 1902. Cet événement, que pouvait-il être, sinon une entente franco-espagnole sur le Maroc, réglant la seule difficulté qui puisse, dans l'avenir, diviser les deux peuples?

Mais il y a plus. Des plans de campagne sont prévus des deux côtés des Pyrénées dans l'hypothèse d'une intervention militaire dans le Nord-Ouest africain. On se rappelle avec quelle indignation M. Jaurès révélait tout récemment la préparation de mouvements de troupes, nécessités par une action éventuelle au Maroc, à l'état-major du 19e corps. En Espagne même, le ministère Silvela n'ordonna-t-il pas la mobilisation partielle dans le sud de la Péninsule, à l'annonce des premiers troubles au Maroc? Ce n'était pas, évidemment, pour la garde de quelques *presidios*, dont la moitié sont des îlots sans importance, que tant de soldats eussent été nécessaires. Enfin, plusieurs faits récents indiquent l'existence d'un plan français tendant à aborder le Maroc par le sud en même temps que par l'ouest, ou du moins à couper la retraite des oasis sahariennes aux Berabers marocains dont nous devrions effectuer la soumission.

C'est la constitution d'une Mauritanie occidentale au nord du Sénégal, sous la direction d'un arabisant remarqué, M. Coppolani; c'est la formation de nouvelles troupes soudaniennes, sous la direction du général Perreaux; c'est l'envoi du colonel Marchand, pour une mission encore non déterminée, « à l'ouest de Tombouctou », du colonel Bégin et de plusieurs officiers chargés de levés topographiques dans le sud du Maroc, c'est-à-dire dans la région qui, selon le traité de novembre 1902, serait réservée à la France, etc.

*
* *

Cent centièmes de preuve, — dit-on couramment, — ne constituent pas une preuve. C'est entendu, et si nous ne possédions pas l'affirmation nette et précise d'un personnage très sûrement informé, nous laisserions sur le compte du hasard tant de présomptions et de coïncidences. Mais quand nous voyons les renseignements de notre éminent informateur s'adapter si merveilleusement à des faits notoires; quand un instrument diplomatique, comme celui de 1902, est en quelque sorte l'anneau de la chaîne reliant des événements dont la coordination serait impossible autrement; quand le silence qui entoure ce document est non seulement expliqué, mais rendu nécessaire par des raisons d'ordre financier, politique, militaire, international, communes aux deux pays; nous nous demandons si l'authenticité d'un tel document dans ses termes essentiels pourrait être mise en doute. Peut-être même y aura-t-il des gens pour s'étonner que son existence n'ait pas été découverte et soupçonnée plus tôt.

***

EN AUTRICHE

L'HÉRITIER PRÉSOMPTIF

La vraie place de ces lignes serait sur ces pages qui étalent leur blancheur entre deux chapitres d'histoire : feuilles heureuses, dans leur muette pâleur de vierge, feuilles reposantes que le lecteur tourne lentement avec un soupir de satisfaction. Immaculées, elles appellent un éclair de réflexion sur le passé qui vient de se dérouler, une entrevision flottante de l'avenir qui repose de l'autre côté : lueurs intérieures qui brillent et fondent le ciel de deux tableaux divers.

J'éprouve quelque regret à les noircir ces morceaux de pages blanches. Mais je trace avec un fusain, au hasard du souvenir, des notes si légères qu'un rien aura vite fait de les effacer.

*
* *

Tout dernièrement, des journaux autrichiens ont rapporté que S. M. l'empereur et roi François-Joseph associait à ses voyages et entrevues politiques l'archiduc François-Ferdinand d'Este, l'héritier présomptif de ses couronnes. Cette nouvelle simple, semble-t-il, a surpris si curieusement en l'empire d'Autriche, que plusieurs y ont voulu voir l'indice d'une éventualité prochaine, d'un changement de règne et, pour tout dire, de l'abdication du vieux souverain.

Le royaume de Hongrie, paisible du moins en apparence depuis de longues années, satisfait en somme de se développer à sa guise et de mener l'empire entier sans en avoir l'air, avait tout d'un coup pris prétexte d'un projet militaire pour réveiller son vieil esprit d'aventure et d'indépendance... Il jetait par-dessus bord le politique habile qui, sous son enveloppe un peu commune, maniait depuis quelque dix ans, avec un doigté très délicat, les fils si embrouillés

des partis au Parlement. Il perdait malheureusement, presque en même temps, l'un de ses plus remarquables hommes d'Etat, M. de Kallay, qui dirigeait avec une maîtrise rare à la fois les finances de l'empire et les provinces bosniaques.

Le nouveau président du Conseil, à peine installé, succombait sous le poids d'un scandale qui atteignait son parti, et, dans l'état de confusion engendré par ces incidents simultanés, le choix d'un Premier capable de reformer une majorité avec les débris épars des groupes, au milieu du hurlement de la faction extrême, présentait les plus grandes difficultés. C'était plus qu'une crise ministérielle : une petite révolution intérieure qui n'a point encore dit son dernier mot.

Pourquoi, dans ces circonstances graves en vérité, semblait-il donc étrange que l'archiduc fût associé par le roi à l'apaisement des groupes et à la recherche d'une solution ministérielle viable? Qu'est-ce donc qu'un héritier?

* * *

Les princes héritiers sont généralement invités à sommeiller, en attendant l'*heure*, mot cruel, glas qui tinte mal à l'oreille de tous et plus particulièrement de ceux qui ont depuis longtemps plus ou moins disposé de la vie des autres.

Ils sommeillent donc, les héritiers, parce que c'est plus respectueux, moins compliqué; et puis on les prie d'en agir ainsi. Tous ou presque tous ont dû accepter cette situation, depuis des époques reculées. C'est devenu chez eux une pieuse habitude, et Dieu sait en quelle profonde vénération on doit les tenir, en nos temps qui brisent au lieu de respecter les pieuses habitudes du passé, ces rares joyaux qui ont échappé aux mains des barbares.

Donc, pendant que la couronne leur pousse insensiblement sur la tête, les héritiers sommeillent, mais c'est surtout d'une somnolence politique, si je puis m'exprimer ainsi, d'une léthargie amène qui ne les prive point de l'usage des plus aimables, des plus agréables de leurs facultés. Il leur est loisible de chasser, de voyager, voire de s'instruire; ils sont même appelés à représenter à l'étranger ce qu'ils ne sont pas chez eux, à paraître dans des loges, des revues et des foyers, à ouvrir des quadrilles silencieux sous des torrents de lumières; il ne leur est pas défendu de remarquer d'honnestes dames qui n'espèrent que cela, par pur loyalisme, de s'entourer de quelques amis joyeux qui deviendront plus tard de graves ministres, parfois même d'intriguer un peu, pourvu que le sanctuaire du pouvoir ne soit pas franchi. C'est un peu mieux que

d'être simple prétendant; les héritiers, diraient des jurisconsultes, ce sont des prétendants « admis à domicile ».

J'allais oublier un devoir, le seul presque qu'on leur impose, ce qui montre son importance et fait bien augurer de la difficulté qu'on rencontre à le bien remplir : se créer une postérité; travailler pour le pays en travaillant pour soi : prestige éclatant de la fonction d'héritier, dès que l'âge sonne.

Au premier abord, cela semble assez facile et même assez banal, comme tout ce que le vulgaire a l'habitude de faire couramment, et souvent si mal, du reste. En réalité, rien, — ou presque rien, — n'est si difficile, si compliqué, si embarrassant; mais j'aime mieux ne pas m'attarder à toucher ici ce point si délicat. J'y serai naturellement amené dans quelques instants et retenu longuement.

*
* *

Eh bien, l'archiduc François-Ferdinand, héritier de trois couronnes, — car il ne faut pas oublier la Bohême qui veut bien compter la République française, paraît-il, parmi ses amies, et ce n'est point si commun, — héritier, dis-je, depuis tantôt treize ans, ne fut pas invité par son auguste oncle et souverain seulement à sommeiller, mais bien à dormir, c'est-à-dire à ne pas effleurer d'un souffle le « palladium sacré » du pouvoir. Sans doute, il jouissait en pleine liberté des agréments de cette vie facile que j'indiquais tout à l'heure. Adorateur passionné de la chasse, il y montrait une supériorité incontestable : c'est un des premiers fusils du monde, sûr de son coup, presque sans viser, à des distances énormes. Chasses de plaine, chasses de montagne, il excelle dans toutes, et c'est sans doute à cette vie du plein air que sa constitution a dû de surmonter la délicatesse de poitrine qui donna de sérieuses craintes dans sa jeunesse. Actuellement robuste dans sa taille moyenne, pas trop étoffé, le cou puissant, une physionomie qui respire la santé, cette santé virile des teints bruns, il n'hésite devant aucune fatigue pour mener à bien le sport qu'il aime.

Il a sans doute demandé aux voyages longs et intéressants qu'il fit en Orient et en Extrême-Orient, il y a une dizaine d'années, cette science de la vie étrangère et des lointaines civilisations dont aucun livre ne donne la clef : les notes qu'il a publiées sur son voyage décèlent un esprit recherché, et c'est, pour le livre d'un prince, un des plus naturels sans doute, mais aussi un des plus sérieux éloges qu'on puisse en faire. Il n'a pas cherché seulement, en voyageant, à compléter une instruction que sa santé

avait fait laisser quelque peu en suspens, à une époque où sa succession au trône n'était venue à l'idée de personne. Il a, autant que mes relations de famille m'ont permis de l'apprendre, fait tout ce qui était en son pouvoir pour combler amplement ces lacunes. Il s'est adonné avec énergie à l'étude des langues étrangères, et les diplomates qui ont eu l'honneur de l'approcher ont été frappés de sa facilité à se les assimiler. Cependant ils attribuent une certaine difficulté qu'il éprouve encore à s'exprimer couramment dans ces langues à une sorte de timidité qui rend avec l'héritier leurs rapports moins faciles et moins fréquents qu'ils ne le souhaiteraient.

Mais est-ce bien la véritable raison de cette rareté des audiences du prince, et ce que l'on attribue volontiers à l'embarras d'une nature un peu renfermée ne provient-il pas du désir qu'il éprouve d'éviter, de la part de son oncle, des difficultés trop faciles à naître s'il a seulement l'apparence de frôler le pouvoir?

Il ne faut point oublier qu'avant le lamentable drame de Meyerling personne ne songeait que François-Ferdinand fût un jour appelé à recueillir la couronne impériale et royale : l'archiduc Rodolphe, bien que n'ayant qu'une fille, l'archiduchesse Elisabeth, était jeune encore et attirait seul les regards, ainsi que notre princesse royale, dans tout l'éclat de sa blonde beauté. Pour l'empereur, son neveu, tout héritier qu'il soit devenu par la tragédie des circonstances, n'est qu'un neveu ; et n'est-ce pas une angoisse constante pour ce vieil empereur de songer à reporter sur lui ces rêves que toute sa jeunesse avait concentrés sur le fils chéri si prématurément et douloureusement enlevé?

Quoi qu'il en soit, la situation faite à l'archiduc François-Ferdinand ne diffère guère de celle des autres archiducs.

Jetons un coup d'œil discret sur leur vie.

*
* *

Faute de mieux, ramassons donc des miettes de vie dorée. Les archiducs ont leurs privilèges propres, réglés par des habitudes séculaires. Ces privilèges, je me hâte de le dire, sont purement honorifiques. Et il paraît heureux qu'il en soit ainsi. Car le sang de l'impériale maison ayant été singulièrement fertile pendant bien des générations, l'Autriche possède la plus importante floraison d'Altesses qui aient depuis longtemps adorné un empire. Suivant en cela la noble tradition de la maison, ils ne songent qu'à se multiplier.

Dès sa naissance, un archiduc, ou une archiduchesse, a une Maison spéciale, et cela comporte naturellement un grand nombre

de Maisons qui fleurissent les pages du livre de la Cour, mais je dois à la vérité de dire que, jusqu'à l'âge de raison à peu près, ces Maisons ne comprennent guère qu'une sorte de grande maîtresse qui est la nourrice.

Peu à peu, avec l'âge, les privilèges réglés par la loi de la Maison impériale qui régit toute leur existence s'imposent de plus en plus aux archiducs. Je dis « s'imposent », car le prestige qui les environne dans leur vie a, comme premier résultat, de les séparer artificiellement du reste des mortels, même des représentants des meilleures familles de l'empire, avec lesquels il ne leur siérait guère de se lier d'une façon familière, tout au moins de le montrer en public. Elevés le plus souvent à part par des maîtres choisis, ils sentent rapidement naître en eux le sentiment de la hauteur de leur situation, sans que cette situation élevée ait, d'ailleurs, une place où se développer. La plupart des charges de l'Etat seraient généralement au-dessous de la situation à laquelle ils ont droit, dans une monarchie aristocratique où tout fonctionnaire, fût-il ministre, n'est encore, par sa charge, qu'un fonctionnaire. De plus, il serait fort encombrant et peut-être même à l'aventure dangereux de les rassembler trop près du trône du monarque. Aussi préfère-t-on, s'ils ne sont officiers, les laisser se perfectionner dans leurs résidences princières, en province, dans l'exercice des vertus domestiques, la gestion de leur fortune et la pratique des sports. La chasse exerce sur eux son particulier attrait.

La carrière militaire, seule digne, suivant les anciennes traditions de chevalerie, de les retenir, en compte un certain nombre : plusieurs sont généraux. L'archiduc Rénier a le grade de commandant en chef de la Landwehr des royaumes et pays représentés au Reichsrath. L'archiduc Léopold-Salvator, l'un des plus distingués d'entre les archiducs, semble appelé à tenir une des grandes situations militaires de l'avenir.

L'archiduc héritier, portant les titres de général de cavalerie, etc., paraît ordinairement dans les cérémonies officielles, sous l'uniforme blanc de général autrichien, à côté de ses frères, l'archiduc Otto portant superbement la tenue rouge vif, chamarrée d'or, des généraux hongrois, et l'archiduc Ferdinand-Charles, plus mince, avec un type plus marqué des Habsbourg, dans son dolman bleu, sobre de couleur, de chasseur tyrolien.

Et pour ne point passer sous silence, dans ce rapide tableau, ce caractère si spécial du vieil empire autrichien qui a retenu d'une surprenante manière, au vingtième siècle, les traditions de son long passé, il faut évoquer la prestigieuse apparition du grand

maître de l'Ordre teutonique, salade en tête et portant sur sa cotte de mailles le grand manteau blanc coupé d'une croix noire. C'est actuellement l'archiduc Eugène qui est dignitaire de cette haute charge.

*
* *

L'empereur, aussi bien dans les actes de la vie privée des archiducs que dans leur vie publique, conserve sa suprématie exclusive de chef de famille, appliquant la loi spéciale à la maison (*Hausgesetz*), refondue sous Ferdinand Ier, et dont les termes sont, dans leur texte tout au moins, ignorés du public. Approuvant ou désapprouvant en dernier ressort ces actes, il peut, dans ce dernier cas, les exclure même du sein de la famille. Ainsi, pour ne citer que les plus récents exemples, en a-t-il usé cette année même avec deux membres de la branche de Toscane, la princesse de Saxe et son frère. Point n'est besoin de rappeler ici des scandales présents à la mémoire de tous.

C'est l'empereur aussi qui offre gracieusement sur sa cassette un trousseau aux jeunes archiduchesses au moment de leur mariage, et c'est le plus souvent dans la chapelle de la Burg, en sa présence, que sont bénies leurs unions. Dans ce petit sanctuaire privé, d'une jolie architecture gothique, au milieu des lumières et des fleurs, dans l'éclat des ornements séculaires, apparaît alors un tableau qui semble descendre des tryptiques de nos maîtres flamands.

Dans l'auréole douce de la lumière tamisée des vitraux mélangée au rougeoiement vacillant des cierges, c'est un décor archaïque qui passe. Mêmes soies et mêmes brocarts revêtant les ministres de Dieu, mêmes vases sacrés d'origine célèbre étincelant sur l'autel et servant aux mêmes rites invariables. Dans toute cette assistance d'archiduchesses, de princesses et de dames de cour, mêmes joyaux de famille jetant leurs feux; enfin, pour compléter étrangement l'illusion de cette vision antique, mêmes broderies de la Renaissance, mêmes prestigieux points de Venise encadrant la blancheur des gorges et des épaules : et cette vivante floraison de princesses semble bien être le hochet fragile et passager appelé à faire resplendir le somptueux et immuable décor dans lequel elle se meut.

Dominant, du haut de son trône, toute sa lignée, tous les rejetons des Habsbourg réunis à ses pieds, le vieil empereur impassible complète l'évocation de cette résurrection moyenageuse.

C'est au milieu d'une pompe analogue que le souverain rend aux membres défunts de sa famille les derniers honneurs.

Dans les réceptions publiques de la cour, on n'aperçoit qu'un nombre assez restreint d'archiducs. Dans les bals de cour, qui ont lieu chaque hiver à Vienne et au printemps à Budapest, leur rôle se borne à défiler dans les cortèges, à conduire un certain nombre de danses et à s'entretenir avec quelques personnes de leur choix, pendant qu'un grand maître fait écarter d'eux la foule des assistants. Ainsi se trouve creusé autour d'eux, dans la vie vécue, ce même fossé que leur grandeur, comme je le disais tout à l'heure, crée autour d'eux dans la vie sociale.

A la cérémonie du Lavement des pieds, le Jeudi saint, ils aident l'empereur à desservir les plats que celui-ci a posés devant les pauvres choisis pour cette touchante manifestation religieuse. De même, quelques-uns d'entre eux accompagnent Sa Majesté lors de la procession de la Fête-Dieu, suivant à pied et tête nue le Saint-Sacrement au travers des rues de l'*innere Stadt.*

Parfois quelque archiduc ou quelque archiduchesse veut bien honorer de sa présence les réceptions qui ont lieu chez quelques hauts personnages de la société ou dans les ambassades. Tantôt ils expriment eux-mêmes gracieusement leur intention d'y paraître, tantôt ils acquiescent au désir de celui qui recherche l'honneur de les avoir pour hôtes, ou plus exactement, par une fiction, de devenir le leurs, pendant le temps de leur présence.

D'après un vieil usage, ils sont attendus, dans ces réceptions, à la porte d'entrée, par des gardes qui portent des flambeaux d'argent; le maître de la maison les salue au bas de l'escalier et les accompagne ainsi jusqu'à la salle des fêtes où Son Altesse préside, fait son petit cercle, et, s'il y a lieu, donne, dans les représentations, le signal des applaudissements.

Qu'on me pardonne d'avoir glané ces petites choses qui sont tout. Car tel est, en quelques traits, le cadre dans lequel évolue leur vie décorative et monotone, cadre anonyme, brillant et fuyant, comme ces roues dorées de leurs voitures qui laissent à l'œil un léger sillage lumineux sur leur passage.

Telle est aussi la vie départie à l'archiduc héritier actuel, et, s'il est, depuis quelques années, plus somptueusement logé dans ce charmant palais du Belvédère dont le prince Eugène décora la capitale impériale, s'il est appelé parfois, lors des grands événements que fêtent les cours voisines, à représenter le souverain à l'étranger, il ne lui est guère permis, dans l'empire et le royaume, de sortir du cadre passablement banal de l'existence d'archiduc, telle que je viens de l'esquisser.

*
* *

Peut-être est-ce ici l'occasion de m'élever contre une légende. Elles ont vite fait de naître, ces filles du conte, et de grandir. L'histoire, quand elle ne les adopte pas, leur reconnaît, comme aux enfants de la rue, une de ces constitutions si robustes qu'elles survivent aux plus solides réalités. Ainsi en va-t-il des courtisanes de basse extraction dont la renommée, au travers des siècles, — comme dans la vie journalière, — semble jeter un défi aux silencieuses héroïnes de l'honnêteté. Plusieurs journaux de France, et non des moindres, ont raconté, à diverses reprises, une aventure d'un goût douteux, plutôt macabre, et, sans aucune raison, en ont fait l'archiduc héritier le triste héros.

Au cours d'une chevauchée dans les plaines de Hongrie, un jeune archiduc, dit-on, se serait trouvé, au croisement de deux chemins, en face d'un enterrement de pauvre : convoi de paysans, un fragile cercueil cheminant péniblement sur les épaules des parents. Emporté par l'élan de sa monture, d'aucuns disent mû par une étrange fantaisie, le cavalier aurait tenté de franchir cet obstacle imprévu. Mais, dans la frayeur causée par cette troublante apparition, les porteurs abandonnèrent si brusquement leur funèbre fardeau, qu'il roula à terre lamentablement jusque dans le fossé.

L'aventure arriva-t-elle réellement de la sorte? Je ne saurais le dire.

Elle se raconte en Autriche, mais si l'on osa prononcer en se signant le nom d'un prince, jamais ce ne fut celui de l'archiduc François-Ferdinand, et il est déplorable de voir l'étranger endosser la paternité odieuse de cette calomnie.

Sans doute, la conduite de l'héritier ne fournit pas aux reporters suffisamment de faits divers, ou peut-être y a-t-il, de leur part, quelque raison pire que j'aime mieux ne pas sonder.

*
* *

Vivant plus ou moins volontairement dans le silence, sa figure sympathique échappe complètement à la critique.

Et il faut avouer qu'il ne doit point être tenté de sortir du silence, car s'il a, une ou deux fois, à ma connaissance, été amené à affirmer quelque idée confinant d'assez loin à la politique active, il n'a guère eu à se féliciter de ce commencement d'initiative, de cette affirmation, si petite fût-elle, de sa personnalité.

Il y a deux ans environ, à l'occasion de je ne sais plus quelle fête ou réunion, une association catholique pour l'éducation des enfants sollicita son haut patronage, qui semblait tout indiqué dans la

circonstance. Conscient ou non des conclusions que pourrait en tirer la presse, toute entière entre des mains sémites, dans la capitale de l'empire où la lutte est acharnée entre chrétiens antisémites et le parti adverse, il accepta le patronage qui lui était offert. Une campagne de presse éclata, violente en effet, contre l'attitude qualifiée de tendancieuse prise par le prince, et cette attitude, toute silencieuse en réalité, qui, pour tout autre, eût semblé parfaitement naturelle, aussi conforme à la tradition monarchique qu'aux idées de la grande majorité de la nation, fut attaquée, sévèrement jugée et discutée jusqu'au sein du Reichsrath.

Les circonstances, comme il arrive trop souvent dans la Chambre basse autrichienne, ne laissaient pas d'être difficiles : un de ces épisodes perpétuels de la querelle des nationalités soulevait au sein des députés ces manifestations houleuses où le petit groupe du pangermanisme et du protestantisme violent qu'il abrite, se rue audacieusement sur la scène de l'empire. Le ministère de fonctionnaires, ce ministère d'attente, qui dure comme tous les provisoires et qui, pour cela même, a besoin de ménager tous les partis, faiblit une fois de plus devant un orage pour en apaiser un autre, et l'héritier du trône, s'il ne fut pas désavoué formellement, eut la tristesse de constater qu'il n'était pas soutenu par le... gouvernement.

Ecarté d'une manière aussi nette de toute immixtion dans la vie de ses futurs peuples, tenu en dehors des Conseils, privé même, par une série de circonstances voulues, de la fréquentation des hommes d'Etat qui pourraient le tenir au courant de l'état social et politique particulièrement complexe des pays de la couronne, l'archiduc héritier n'est-il point, en vérité, ainsi que je le disais, condamné à dormir?

*
* *

D'aucuns chercheraient peut-être à voir dans cette interdiction d'agir faite à l'archiduc l'âpre désir d'un vieillard de rester d'autant plus maître absolu d'une puissance détenue pendant un demi-siècle passé, que celle-ci, devenue trop lourde, semble vouloir échapper à ses mains tremblantes.

Je ne veux y voir, moi, sans chercher à en juger les conséquences, que l'expression charmante de la paternelle bonté d'un pasteur de peuples ayant beaucoup souffert et s'efforçant à tenir aussi longtemps que possible son successeur dans une douce quiétude, loin de la coupe fatale.

Car si, pour l'empereur-roi, pour le « Franz Iosef » qu'entourent l'affection et la vénération de ses peuples, la couronne semble ne pas vouloir se détacher de sa tête, c'est qu'elle s'est

enfoncée, profonde, dans sa chair, comme une couronne d'épines.

On l'a dit avec assez de raison, il faut remonter aux temps légendaires de la Grèce, aux cris d'Eschyle, aux gémissements de Sophocle, qui ont traversé les siècles, pour trouver des douleurs intimes pareilles à celles qui se sont abattues sur cette tête blanche qu'illumine toujours cependant un semblable sourire étrangement affectueux et doux.

La guerre aussi s'est jointe aux deuils, et l'ennemi a pris et repris des lambeaux de son empire, comme la mort des lambeaux de sa chair.

Dès son adolescence, comme il s'asseyait sur le trône, la révolution déchaînée a tenté de l'en arracher. Il a dû rassembler les morceaux de son empire disloqué, et dans la répression sanglante, il a entendu les victimes crier et proférer des malédictions.

A peine le prestige auguste et angélique d'une femme essentiellement reine avait-il serti son trône mieux que toute pierre précieuse, à peine ses marches étaient-elles éclairées de sourires d'enfants, que la couronne de fer des rois lombards lui échappait, avec les plaines zébrées de torrents et de verdure du Milanais, avec les yeux bleus de ses lacs enchâssés dans les Alpes.

Venise s'enfuyait, elle aussi, croyant secouer son irréparable veuvage; elle n'étendait qu'un nouveau voile de crêpe sur les eaux où se balancent ses palais désormais déserts.

La plus vieille couronne de notre vieille Europe, la plus glorieuse à l'origine, celle de Charlemagne, celle de Charles-Quint, avait sombré après plus de dix siècles dans l'humiliant silence des nations, et la jeune ennemie de Marie-Thérèse reparaissait comme jadis dans un *rush* soudain et formidable, en plein cœur du royaume de Bohême, accaparait les duchés, et allait bientôt orner son casque d'une couronne impériale.

La Sainte Alliance flétrie, bafouée, était morte lamentablement; on lui découvrait plus tard une fille bâtarde qu'on nomma Triplice.

Puis, les deuils fondaient, terribles, autour du souverain, comme aux plus sombres jours du Roi-Soleil, frappant toutes les têtes chéries, tragiques, avec la brutalité assassine de notre siècle humanitaire, dans tous les coins du monde, sur les hauts plateaux ensoleillés du Nouveau, dans les vallées riantes du Wienerwald ou sur les rivages paisibles du Léman...

*
* *

Sur cette vie jonchée de morts, le soir tombe; mais ce n'est point un crépuscule paisible : l'horizon est brouillé de nuages sombres, l'air est chargé de fièvres, de malaises.

Après tant d'abattements, de déchéances, de faiblesses, l'idée de gloire s'étant obscurcie, ce sont, dans l'empire, des aspirations qui s'entrechoquent, rivales, nées de l'envie, sans grandeur, sans idée nationale qui les relève. De ce concert de voix où, comme à Babel, la sœur n'entend pas le frère, des rancœurs se dégagent et se traduisent en guerres à coup d'épingles, en don-quichottismes de clocher qui absorbent les forces vives. Chaque groupe ne vit que pour soi-même et, ce qui est plus grave, si, dans la mêlée furieuse des races au Parlement de Vienne, on peut dénombrer les hurlements, on cherche en vain les hommes.

De l'autre côté de la Leitha, dans le royaume, une race domine indiscutablement les autres, éparpillées en bordure, sans cohésion possible. Autant l'idée nationale est absente ou même discutée dans l'empire, autant ici tous les efforts sont dirigés vers la grandeur de la patrie hongroise : c'est le mot qui court sans cesse et pour tout sur les lèvres. C'est la grande force; la nation tout entière a travaillé dans ce sens, et si un certain esprit d'aventure ancestral s'est mélangé à la marche en avant, les résultats existent, politiques, sociaux, économiques; on peut les discuter, mais ils sont là.

En trente-cinq ans la Hongrie a devancé de cent ans l'autre moitié de la monarchie, et sa belle adolescence exubérante frémit de se sentir maintenue en lisières par sa voisine surannée, au point de vue militaire, diplomatique, industriel et commercial. Les desiderata tiennent en ces quatre mots qui ne sont pas peu.

En somme, la monarchie, sous un seul souverain, a deux corps aussi distincts que les petites Indiennes de Barnum et il suffit d'un coup de scalpel révolutionnaire pour les séparer.

On ne remarque pas assez, de loin, combien elles vivent à part ces deux parties de la monarchie qui se pénètrent artificiellement et ont l'éloignement de deux races distinctes de langage, de tempérament, et surtout peut-être d'aspirations, de progrès sociaux, jusqu'à l'hostilité.

L'heure arrive où la seconde en nom veut, consciente de la supériorité de son unité numérique et de sa marche en avant, ou dominer la première, ou vivre séparée, quoi qu'il en arrive. Et la première, forte de sa vieille suprématie dynastique, terriblement dissociée, moins rongée socialement, je le crois, parce que les querelles nationales absorbent la vie de ses groupes, arrive à l'accord sur ce point au moins : garder la première place.

Il ne m'appartient ni de discuter ni de prévoir l'avenir, mais le problème est posé, et peut-être le souverain qui a créé et maintenu l'équilibre est-il seul à même de le rétablir momentanément par la force de son réel prestige ou par la force d'inertie.

En tous cas, elle n'est pas banale, la succession. Peut-être est-ce de la bonté, sinon de la prévoyance, d'en tenir le fardeau loin de celui qui doit un jour la recueillir. Sa gloire ne sera pas mesurée s'il sait, dans cette confusion, rétablir l'unité et la paix.

« Le prince, tandis qu'il dormait, eut un rêve charmant... »

Ce qui va suivre n'est point un conte de fées. C'est un coin, un petit tournant d'histoire qui a son importance.

Du reste, on ne l'a pas assez remarqué, ces bonnes fées sont tout simplement d'affreuses plagiaires; elles n'ont rien inventé; elles ont seulement abusé de la naïveté bavarde des historiens. Les historiens disent tout... J'en ferai presque autant.

*
* *

Dans le parc d'un grand château seigneurial, sur les prairies festonnant le manteau des arbres séculaires et courant jusqu'aux collines bleutées de l'horizon, s'ébat un essaim de jeunes archiduchesses. Il y en a de tous âges et les claires robes de mousseline moulent depuis le corsage de la jeune fille jusqu'aux formes indécises du poupon, car, dans cette noble famille encore, on s'est lancé courageusement à la recherche de l'héritier qui, septièmement, est venu couronner les efforts réunis.

Elles ont un teint très frais, ces jeunes princesses, et portent, empreint sur leurs visages fermes, le charme de la belle santé. Elles ont de qui tenir, car leur noble mère, dans sa petite taille, symbolise augustement la force, cette force qui, sous le pinceau d'un grand maître, a fait la gloire de la partie flamande de notre race : elle est d'une grande lignée princière, qui a étendu ses rameaux glorieux dans toutes les parties du saint empire.

Leur père, qui tient fièrement depuis des années, dans la paix, son rang de général, jouit d'une immense fortune et n'en est pas moins le plus simple et le plus accueillant des princes. Dans le peuple, sa belle humeur n'est pas moins renommée que le lait crémeux de ses *molkerei*, rivales heureuses de celles des Schwarzenberg, que la flamme gaie du charbon de ses mines, et les artistes le bénissent pour les trésors de son Albertina qu'il ouvre largement à tous.

Un jeune cousin, le prince Charmant des contes de fées, en quête d'un cœur, assure-t-on, de ce cœur que toutes les mères ont à la fois hâte et regret d'offrir, est venu pour quelques jours, appelé dans la famille princière et considère les ébats des jeunes filles à

l'âme émue. Mais il a beau, par instants, se mêler à leurs jeux, partager leurs courses sous la lumineuse feuillée qui les nimbe, leur jeunesse friande laisse son cœur sans émoi.

Cependant ce fils d'une Bourbon de Naples n'est point insensible et peut-être de son père, ami et bienfaiteur des arts, a-t-il retenu l'amour des grandes et harmonieuses lignes. Son cœur vient en effet de se prendre, il y a peu d'instants, tout près, ici même, et l'élue respectée de ce jour, qui sera celle de la vie, est cette demoiselle d'honneur qui passe svelte, fière, fine et souple dans la Maison dont elle fait partie.

Elle n'a plus la jeunesse insouciante et veule de la fillette qu'on jette en appât aux bals blancs. Toute jeune, elle a beaucoup vécu et possède une grande supériorité sur la plupart des femmes de sa race et de son rang, ayant passé toute son enfance à l'école de l'étranger, et qui, plus est, à l'école de la « carrière », comme disent emphatiquement les affiliés de ce set international.

Elle a regardé en face les sociétés étrangères qui passent avec leurs singularités, leur lustre chatoyant fait d'humains caprices, de glorieuses légendes, de ridicules travers et, somme toute, de profonds enseignements; de Stuttgart où elle est née, les hasards de la carrière de son père l'ont amenée à Pétersbourg, à Madrid et enfin près de notre cour. Elle a connu les souples esprits des collègues diplomates, un peu de poussière brillante et vite emportée dans l'oubli, jetée aux quatre vents du ciel.

Elle a d'autant plus vécu, hélas! que des deuils successifs se sont appesantis de bonne heure sur sa tête; et désormais, isolée dans la vie, elle n'ignore pas la dose de sympathie et d'indulgence féminines sur laquelle elle peut compter, si quelque événement vient embrouiller la trame socialement ordonnancée de son existence, et surtout se mettre à l'encontre de quelque idée conçue en haut lieu.

Sa famille est fort loin d'être de noblesse ordinaire en pays autrichien, et, pour tout dire d'un mot, il ne lui a manqué sans doute, pour avoir obtenu un jour de jadis les bribes de souveraineté qui ont engendré les médiatisés actuels, que d'avoir été allemande ou associée quelque instant au rôle du saint empire. Marie-Thérèse ou ses successeurs n'eussent point autrement reconnu les services des Chotek si ceux-ci n'avaient été, par un malencontreux hasard, les fidèles sujets de la maison d'Autriche.

Originaires de Bohême, les Chotek ont reçu les titres de baron en Bohême en 1702, de comte en Bohême en 1723 et de comte du saint empire en 1745.

Ils sont devenus magnats de Hongrie en 1760 et, parmi d'autres

distinctions, membres héréditaires de la Chambre des seigneurs et du Reichsrath autrichien en 1879.

Depuis Marie-Thérèse, tout au moins, ils n'ont cessé d'occuper les plus hautes charges dans l'empire.

Le comte Rudolf Chotek, près de Kaunitz, à côté de Haugwitz et de Hatzfeldt, — tous d'origine slave, soit dit en passant, — fut, avec ceux-ci, chargé par la souveraine de mener à bien les grandes réformes qu'elle entreprit dans ses Etats.

Le comte Chotek dut pour sa part réformer les impôts indirects, et il se dévoua si entièrement, racontent les mémoires, à cette tâche plutôt ingrate, que sa rivalité avec Haugwitz, chargé des impôts directs, est restée célèbre. Chacun d'eux s'efforçait de ruiner les finances de l'autre aux dépens des contribuables. Il mourut avec le titre de chancelier aulique.

Son neveu, le comte Rudolf (1748-1824), continua son œuvre sous Joseph II et ses successeurs, s'occupa de la direction des affaires de Bohême et fut ministre d'Etat de 1805 à 1809.

Le comte Karl, son plus jeune fils, grand-père de la comtesse Sophie, après avoir gouverné diverses provinces de la monarchie, fut mis à la tête de la Bohême et a laissé à Prague des souvenirs impérissables; c'est à lui que cette ville doit la plus grande partie de ses embellissements et des travaux d'utilité publique qui ont entraîné son essor. Elle le reconnut en le nommant bourgeois honoraire et l'empereur en lui conférant la Toison d'or.

Il est la souche du second rameau de la famille, installé à Grospriesen, dans la partie allemande de la Bohême.

Son fils, Bohuslaf né de son mariage avec une comtesse Berchtold, après une belle et déjà longue carrière diplomatique, a, pendant des années, représenté dans notre pays l'empereur François-Joseph, et le charme de son souvenir est loin de s'être effacé à Bruxelles.

Son affabilité de grand seigneur lui aurait à elle seule marqué une place tout à fait à part dans la société belge, si sa qualité de représentant d'une cour alliée ne lui avait dès l'abord ouvert la porte et, je crois pouvoir le dire sans risquer de trop m'avancer, l'intimité des princes.

Très particulièrement appréciés de la comtesse de Flandre, le comte et la comtesse Chotek réunissaient dans leur résidence de la rue Montoyer le cercle le plus charmant et le plus choisi, et même lors des longues et chaudes soirées d'été, lorsque la ville était en partie désertée, nous étions sûrs d'y rencontrer l'aimable simplicité et la charmante causerie qui attirent et retiennent.

Les sœurs aînées de la comtesse Sophie firent tour à tour le charme de nos réunions mondaines, et furent trop tôt enlevées par

les alliances qu'elles contractèrent en Autriche avec les plus nobles maisons, les Thun-Hohenstein, les Nostitz, les Schœnburg.

La comtesse Sophie, toute jeune encore, promettait d'être ce qu'elle est devenue depuis.

Un regard net, profond et pénétrant illuminait son teint un peu mat de brune; le tressaillement d'un sourire fin et quelque peu moqueur en complétait le charme encore enfantin, et lorsque sa silhouette fine glissait sans bruit au milieu des causeurs, l'on pressentait cette remarquable élégance de lignes qui caractérise aujourd'hui sa démarche.

Par sa mère, elle appartient, au reste, à une famille où la beauté est l'apanage des femmes : rien n'égale à Vienne l'éclat de séduction des princesses Kinsky.

La mort de sa mère l'enveloppa, durant les dernières années de son séjour en Belgique, dans un long deuil, dont elle ne sortit guère que pour revenir en Bohême avec son père : il se reposa à peine quelques années de sa belle carrière et s'éteignit en 1896.

La vie désorientée de l'orpheline trouva alors une sorte de refuge dans les fonctions pleines de sujétion et plutôt ingrates de demoiselle d'honneur près d'une archiduchesse.

*
* *

Certes, c'est un malin et délicat plaisir de taquiner, corriger, diriger sa destinée sociale. Si le *vulgum pecus* y trouve une subtile saveur, celle-ci se double de l'attrait de la lutte et d'un véritable courage à déployer quand l'audacieux est un prince. Et cependant, qui plus que ceux-ci doit sentir l'âpre besoin de secouer la tyrannie imposée à ses actes par sa naissance même?

L'odieuse chose de sentir ses pas comptés, sa voie définie, ses bras liés, par cette impalpable et obsédante chose qui se nomme protocole ou loi de famille! Noms qui magnétisent, paralysent, clouent sur place, rompent bras et jambes : et pour arriver à ce résultat : mourir à la même place où l'on est né, sans avoir fait, dans sa vie personnelle, œuvre de personnalité.

Mais les princes ne s'appartiennent qu'à la condition de ne plus être princes, et ils sont, en vérité, plus sujets de leurs pays que leurs sujets ne le sont d'eux-mêmes.

Parmi ceux que ne lie pas strictement au pays un devoir social, quelques-uns ont secoué le joug; mais en disparaissant du Gotha des familles régnantes, ils ont fait preuve d'une énergie, — ou d'un caprice, — si peu en harmonie avec les aspirations de plus en plus ambitieuses de gloriole à mesure que le monde devient plus démocratique, que quelques-uns à peine les ont admirés dans

leur for intérieur. Le silence, du moins, a jeté son voile bienfaisant sur leur vie, comme ils l'avaient rêvé.

Cependant, au point de vue largement humain, de quelle sympathie n'est pas digne celui qui, jetant au vent toutes les idées de supériorité altière que la flatterie lui a soufflées dans l'oreille depuis l'âge tendre, conscient du soi-disant amoindrissement social qu'il encourt, insensible aux hochets si séduisants de gloire, d'honneurs, de fortune, choisit et impose à tous, dans la loyauté de sa jeunesse, dans le respect et dans l'amour, la jeune fille digne, à tous égards, qui est l'élue de son cœur?

*
* *

Je ne puis m'empêcher d'évoquer ici, par un saisissant contraste, l'impression déjà lointaine, et très vive cependant, que j'ai ressentie certaine soirée de la pleine *season* de Newport.

Les étoiles brillaient très pures et la terre chaude et heureuse semblait continuer la clarté du ciel, tant les richissimes villas étaient constellées de lumières. Des réunions, des réceptions grandes et petites en plein décor de nature et de luxe d'outre-mer. Des groupes de jeunes gens causaient près de moi. Ils venaient de tous les coins du globe : des diplomates, des voyageurs, débris titrés de l'ancien monde, frôleurs du nouveau. Ils s'entretenaient évidemment, comme toujours, de l'*autre* groupe glissant là-bas dans une entrevision, des fleurs de jeunesse émergeant de leur mieux de leurs vases de crêpes et de soies. Sous les phrases des jeunes hommes brèves, ardentes, inquisitrices, transpirait cyniquement le désir de la « belle affaire » à tenter, l'émotion vibrante du million de dollars à palper, à saisir, à emporter. Peu à peu, sous cette persistance obsédante de langage, une sensation douloureuse de glaciale réalité m'envahit : là-bas, sans doute, aussi, je le savais pour l'avoir entendu, les fleurs vivantes faisaient, impassibles, la contre-partie, et en rage de snobisme, déterminées au troc, discutaient la meilleure chance...

Une vision cruelle m'envahit : toutes ces chairs si gaies vues ou modelées, n'étaient plus que des paquets de banknotes, graisseuses et maculées, et leurs partners, de vieux oripeaux prêts à les emporter : un Gotha délabré dévalisant Wallstreet...

*
* *

Il m'est doux de penser que notre vieille Europe, terre des romans de chevalerie, des troubadours errant en chantant gestes et amour, des tournois où la beauté valait un trône, a tressailli de

joie et de fierté, a senti passer en elle un souffle de printemps, en entendant revivre le roman d'amour d'un archiduc et d'une fille de noble race.

Elle s'est rappelée sans doute qu'aux jours d'antan, plus jeune de quatre cents ans au moins, elle vit un cadet des Habsbourg, un preux qui tenait la Styrie en ses mains, vivre aussi dans les transes et l'ivresse une radieuse idylle d'amour.

La belle entre les belles, d'éclat de chair incomparable, dit-on, avait nom Philippine Welser. Ses parents tenaient depuis de longues années la charge de bourgmestre d'Augsbourg et par leur subtile habileté, leurs relations avec l'Orient et les Indes, par la route nouvelle de Vasco de Gama, un coin du commerce du monde. On contait même qu'un de leurs ancêtres avait été jadis l'un des fidèles guerriers de Charlemagne.

Or donc, Ferdinand de Habsbourg, fils de l'empereur, s'étant rendu aux Etats d'Augsbourg, aperçut la jeune patricienne et eut l'âme prise irrésistiblement.

Mais Philippine, fille sage et sachant la distance qui la séparait du noble fils d'empereur, par fierté, autant que pour éprouver l'amour du prince, s'enfuit très loin, en Bohême, à Breznic, et s'y cacha chez une parente. Enfin, après dix années d'angoisse et de passion éprouvée, elle s'unit à Ferdinand, devant Dieu, par un mariage secret.

Longtemps ainsi le secret d'amour fut clos et bien gardé.

Mais une heure vint où l'amour ayant peu à peu amené quatre petites têtes au foyer caché, il fallut songer, dit la chronique, à assurer à ces « enfantelets un autre sort que celui d'enfants trouvés ».

Un beau jour donc, à l'insu de son mari, la charmeuse jeune femme, l'âme éclatant d'émoi, pénétra soudain par surprise devant le vieil et sévère empereur. Au milieu de l'angoisse et des larmes, avivant sa beauté, mettant en jeu prières enchaînantes, paroles et suppliques ferventes, elle fit tant et si bien qu'elle obtint le pardon du secret et la reconnaissance de son mariage. Ses enfants furent princes : elle ne fut pas archiduchesse, mais tant aimée! et le peuple, fier aussi et amoureux d'elle, lui tressa au long des siècles une plus belle couronne de louanges que n'en a porté mainte fille et épouse d'empereur.

*
* *

La fée maligne, comme il convient, s'étant mise de la partie, sous les traits d'une princesse mère mal contente de la disconvenue « inconcevable » dont était victime l'une de ses filles, la

comtesse Chotek fut dégagée de ses liens envers la maison archiducale et alla, elle aussi, dans la vie paisible, dans la retraite des vallées de Bohême, prier Dieu que sonnât la fin des épreuves et l'heure de l'amour dont elle ne doutait pas, sachant la loyauté et la ténacité de celui qui l'avait choisie.

Quoi qu'on m'ait dit dans mon enfance, je ne sais si « l'on a vu des rois épouser des bergères », cela me semble bien antique, et nos mœurs actuelles sont trop compliquées pour une si simple aventure; mais je sais bien que les archiducs n'ont point le droit d'en agir ainsi, même avec les nobles comtesses, quand celles-ci ne font point partie d'un nombre restreint de familles que certain Justus Perthes, éditeur à Gotha, a eu le privilège de classer dans sa seconde partie de son almanach.

Cette seconde partie contient, — je cite textuellement, — « les seigneurs médiatisés d'Allemagne, maisons princières ou comtales ayant eu *qualité d'Etat* du saint-empire et qui ont les droits d'égalité de naissance avec les maisons souveraines. »

Je ne saurais, certes, me permettre ici une digression sur la « qualité d'Etat » ni entrer dans des distinctions subtiles sur le « réel » ou le « personnel »; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le saint-empire, — dont ces traditions nobiliaires sont le dernier vestige, — a usé parfois de faveurs toutes spéciales à l'égard de certains privilégiés; et bien des maisons princières ou comtales ne faisant point partie des « égaux de naissance » sont certes au moins d'aussi grande et noble race que tels médiatisés qui, dans un moment difficile, ont prêté leurs écus au saint-empire ou dirigé consciencieusement quelqu'un de ses rouages infimes.

La famille de la comtesse Chotek ne figure pas sur la liste des « égaux de naissance ». Aussi l'empereur, chef de la maison et investi du droit d'autoriser ou de refuser les alliances dans sa famille, opposa son veto, lorsque l'archiduc François-Ferdinand vint lui soumettre sa demande en mariage.

Durant son long règne, François-Joseph les avait entendues maintes fois ces sollicitations de contracter des unions en dehors des usages de la Maison : quelques-unes lui furent très pénibles.

Comment pouvait-il en aller autrement avec une si nombreuse famille? Actuellement, elle compte environ quatre vingts membres, tant archiducs qu'archiduchesses, et une vingtaine sont en âge de se marier. Songe-t-on à la difficulté que présente le choix de ces nombreuses alliances, si l'on réfléchit qu'il est peu désirable de les voir contractées entre soi, à cause de la parenté, et combien il est rare de les rencontrer au dehors de l'empire, dans les familles

souveraines catholiques, dont le nombre s'est singulièrement restreint depuis un siècle!

L'empereur-roi a dû enregistrer bien des défaillances; il a vu s'éloigner l'archiduc Henri par son mariage avec une cantatrice; l'archiduc Jean-Salvator disparut de même, sous le nom de Jean Ort; et, cette année encore, un autre Salvator...

De plus en plus, nombre d'archiduchesses s'allient, normalement sans doute, mais avec un lustre moindre que ne le désirerait le chef de la maison, avec des familles médiatisées. Presque coup sur coup, deux de ses petites-nièces sont entrées dans les familles Hohenlohe et Salm, et sa petite-fille, chérie entre toutes, a voulu élever d'un degré la noblesse des Windischgrætz.

La qualité très spéciale d'héritier de l'empire, possédée par l'archiduc François-Ferdinand, rendait la question de son mariage, dans ces circonstances, infiniment délicate à trancher; jamais semblable occurrence ne s'était présentée. Le trône tout d'abord y était intéressé, aussi bien au point de vue de la situation de l'épouse du futur empereur vis-à-vis de ses peuples et de l'étranger qu'en raison de l'hérédité de ses enfants vis-à-vis des autres membres de la famille impériale. La solution touchait à dės points fort subtils vis-à-vis des médiatisés qui s'élevaient énergiquement contre une décision affirmative, dont ils sursautaient à l'avance; et pendant ce temps, l'autre partie de la noblesse, qui ne serait pas éloignée de chercher à s'élever à leur place, pouvait devenir certain jour un élément dangereux, en tirant profit de l'alliance projetée.

Enfin, n'était-il pas nuisible, dans l'état de malaise vague qu'éprouvait la monarchie, d'ajouter un nouvel élément de discussion peut-être, en tout cas d'affaiblissement de l'autorité souveraine, susceptible de répercussion dans la situation politique générale de l'empire?

Longtemps l'empereur hésita, mais, enfin, après de longs mois, la volonté de l'archiduc restant inébranlable, de guerre lasse, — dans sa paternelle bonté, — il céda, en imposant une demi-solution, qui tout au moins sauvegardait le principe des lois héréditaires de la maison. Le mariage se ferait, mais serait morganatique : la femme de l'archiduc ne serait pas archiduchesse, donc ni impératrice ni reine, et les enfants qui naîtraient de cette union ne seraient pas aptes à succéder. L'archiduc accepta.

Par suite, l'héritier présomptif des couronnes serait, après lui, son frère cadet, l'archiduc Otto, marié à la princesse Maria-Josepha de Saxe, et père de deux garçons, dont l'aîné a aujourd'hui seize ans et est venu, en 1902 et 1903, passer une saison en France.



Vous connaissez la masse grise un peu monotone de la vieille Burg, avec ses longues séries de fenêtres alignées à fleur de mur et son passage pittoresque qui mène dans la cour de la chapelle pour rejoindre la Josephplatz. Plus loin, dans la partie qui a conservé le nom de Léopold, au delà de la salle des Trabans et des Chevaliers, est la salle du Conseil intime, presque aussi grande que celle des Cérémonies. Tout entière blanc et or, éclairée par ses quatre grandes fenêtres, elle forme un merveilleux cadre pour les précieux Gobelins qui ornent ses murs d'un sourire à la fois champêtre et divin. Dans la salle, une seule estrade surmontée du trône face aux fenêtres, et celui-ci, dans l'or de ses moulures, dans l'or du brocart qui le couvre, se détache lumineux sur le tapis rouge de l'estrade et le baldaquin de soie rouge également qui s'élève au-dessus.

Près du trône, une petite table où l'empereur dépose sa coiffure.

Un peu plus loin, à droite, pour la cérémonie de la renonciation qui va avoir lieu, on a disposé deux tables semblables vêtues de velours rouge; sur l'une, un crucifix et un Evangile, sur l'autre, ce qu'il faut pour écrire. C'est là que signera l'archiduc après avoir lu sa déclaration et juré sur les saints emblèmes.

La salle s'est remplie bien avant midi, et la palette étonnante des uniformes les plus divers resplendit dans la clarté blanche : la pourpre romaine rivalise avec le rouge de Malte et celui de la cavalerie hongroise et des trabans : le bleu côtoie l'amarante, et la Hongrie apporte l'éclat de ses bijoux médiévaux sur ses velours frappés garnis de fourrures.

Car, en cette occasion, d'une importance exceptionnelle, on ne s'est point contenté de l'ordinaire assistance des renonciations archiducales. On a mandé de tous les coins de l'empire les grandes dignités, tous les conseillers intimes, et les ministres, et les princes de la religion, en plus des hauts dignitaires de la cour.

Dans le groupe des grands seigneurs, voici les princes Liechtenstein, Lobkowitz, Kinsky, Windischgrætz, Metternich, Clary... Le cardinal prince de Vienne qui recevra le serment, le cardinal évêque de Groswardein...

Puis devant eux s'est formé le cercle des archiduchesses en grande toilette et des archiducs en leur tenue militaire : toute la descendance, à bien peu près, des Habsbourg-Lorraine est là, debout, et, dans un grand silence, l'empereur s'est assis sur son trône.

Dans le silence de ces respirations suspendues, il y a des trem-

blements émus et des pâleurs qui passent : la fête est tragique, la lame froide est tressée de fleurs : ce jeune homme qui s'avance va tout simplement sacrifier à son amour les plus nobles espérances de cet amour. Cette foule parée enregistre le coup et a pour mission de maintenir le fer dans la plaie. Il dit :

« Nous, archiduc François-Ferdinand, Charles-Louis-Joseph-Marie d'Autriche, etc., etc., déclarons que c'est notre résolution ferme, après mûr examen, de nous unir *légitimement* à la noble comtesse Sophie-Marie-Joséphine-Albine Chotek de Chotkowa et Wognin, dame du très noble ordre de la Croix-Etoilée, fille de feu le conseiller intime, et chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, le comte Bohuslaf-Chotek de Chotkowa et Wognin, et de sa femme Wilhelmine née comtesse Kinsky de Wichinitz et Tettau de l'ordre de la Croix-Etoilée, et dame du Palais, qui repose également en Dieu.

« Pour contracter cette union légitime, nous avons, en observance des coutumes antiques qui régissent l'illustre maison archiducale et des prescriptions de la Loi de Famille qui nous lie, sollicité solennellement le consentement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, François-Joseph Empereur et Roi au glorieux règne; et Sa Majesté a daigné y consentir, nous donnant ainsi une nouvelle preuve de ses sentiments hautement gracieux et bienveillants.

« Mais, suivant les termes de la Loi de Famille susmentionnée de l'illustre maison archiducale, dont nous reconnaissons complètement et déclarons obligatoires les dispositions, tout spécialement en considération du mariage que nous allons actuellement contracter; avant de conclure cette union légitime, nous nous sommes senti engagé à constater que notre mariage avec la comtesse Sophie Chotek n'est pas à égalité de naissance, mais bien un mariage morganatique et doit être considéré tel, maintenant et en tout temps; par conséquent, ni notre épouse, ni les enfants qu'avec la grâce de Dieu, on peut espérer voir naître de ce mariage, ni leur descendance, ne posséderont et ne peuvent ni ne doivent revendiquer les droits, honneurs, titres, armes, préférences, etc., qui échoient aux épouses égales de naissance et à la postérité issue des mariages contractés à égalité de naissance par Messieurs les archiducs.

« En particulier, nous reconnaissons et déclarons encore expressément que le droit à la succession du trône dans les royaumes représentés au Reichsrath et dans les pays héréditaires, aussi bien, — suivant les articles 1er et 2e de la loi de 1723, — que dans les pays de la couronne de Hongrie, n'appartient pas à nos enfants et à leur

descendance, puisque ceux-ci ne sont pas membres de la très haute famille archiducale : ils sont exclus de la succession au trône.

« Nous nous engageons sur notre parole, à reconnaître, liés par cette présente déclaration, dont nous savons l'importance et la portée, dans tous les temps, aussi bien nous-même que notre femme, les enfants à naître de ce mariage et leur descendance, à ne jamais chercher à rétracter cette présente déclaration ou à rien entreprendre qui ait pour but d'en affaiblir ou d'en supprimer la force obligatoire.

« Pour confirmer la présente déclaration dressée en double exemplaire, nous avons signé ces documents de notre main et les avons fait revêtir de notre sceau archiducal.

« Donné à Vienne, le 28 juin 1900. »

* * *

En pleine Bohême, au sein de la verdure et des rochers de grès aux formes menaçantes, enfoui dans un parc, un château qui, après avoir abrité des Lobkowitz, des Saxe, des Médicis, des Bavière, des Deux-Ponts au cours des siècles, fut un jour l'apanage illusoire de « l'Aiglon » : Reichstadt !

La chapelle est parée d'or sous le chaud soleil de juillet qui suspend sa gaieté à toutes choses, humbles ou riches. Sous ses voûtes, des rayons qui se jouent aux frêles décors appendus, courent et caressent pieusement le voile blanc d'une jeune épousée. Quelques hôtes de choix : une archiduchesse et ses deux filles, deux archiducs : la belle-mère, les demi-sœurs et les frères du marié; et puis aussi la famille de la jeune fille.

La note fraîche de poésie des cérémonies closes, avec la campagne autour, où volent en paix les appels tantôt solitaires, tantôt touffus des cloches.

Rien de l'exécrable appareil des villes où la curiosité moqueuse et malsaine tient la foule en émoi.

Un bon prêtre, tout paternel et tout simple, assisté, comme dans les décors de Van Dyck, de deux moines, échange les anneaux et lie pour la vie, le 1er juillet 1900, Son A. I. et R., l'archiduc François-Ferdinand d'Este et la comtesse Sophie Chotek de Chotkowa et Wognin.

Quelques heures plus tard, des fleurs éparses dans les rues de la petite cité de Reichstadt; fillettes et garçons en costume national aux éclatantes couleurs, chantaient, joyeux, l'hymne du pays sur le passage des carrosses emmenant loin des regards le couple princier.

Le jour même, l'empereur octroya à la jeune épouse de l'archiduc héritier et à sa descendance le titre autrichien de princesse de Hohenberg, *Fürstin von Hohenberg*, avec la qualification de *Gracieuse* Altesse; jamais épithète ne fut mieux appropriée. Son rang à la cour fut, je le crois, réglé de la manière suivante : après les princes médiatisés, mais avant ceux qui ont reçu ce titre de prince depuis les médiatisations de 1806.

*
* *

S'il vous plaît encore de connaître les armes, qui furent attribuées à la nouvelle principauté, je vous les livre dans toute leur luxueuse simplicité :

Ecartelé au 1er et 4e d'or à l'aigle éployée de sable, couronnée et armée d'or, languée de gueules; — au 2e et 3e d'azur à l'ours rampant d'or lampassé de gueules.

Sur le tout, deux écussons :

Un d'Autriche en chef, tiercé en pal : au 1er, d'or au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'azur; au 2e, de gueules à la face d'argent; au 3e, d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

L'autre, en pointe, coupé : au 1er, partie d'argent et de gueules; au 2e, de gueules à une demi-roue d'argent mouvante de la coupure. Manteau et couronne de prince.

*
* *

Cependant, en attendant de s'installer au Belvédère, à Vienne, le ménage archiducal s'établit dans la ravissante résidence de Konopischt, séjour favori de l'archiduc et ancienne possession de la famille Lobkowitz. Là, au milieu d'un admirable pays de chasse, sont entassés quantité de souvenirs; les uns proviennent des voyages du prince, les autres, du colossal héritage qu'il fit du dernier duc de Modène, et qui lui apporta, avec le titre d'Este, une énorme fortune personnelle.

C'est le séjour rêvable de la paix, où bien peu pénètrent, mais que franchissent cependant les appels et les vœux du peuple environnant, pour leur princesse, leur compatriote et leur « petite reine », puisqu'ils n'en ont point à eux, depuis que François-Joseph a retiré sa promesse de se faire, comme ses ancêtres, couronner à Prague de la couronne de saint Wenceslas.

*
* *

L'automne suivant, comme les Parlements s'étaient réunis à Vienne et à Pest, dans l'espoir de discuter, sinon de voter le

budget annuel, le gouvernement fit savoir à la Chambre basse autrichienne qu'elle eût à prendre connaissance de la renonciation du 28 juin : cela suffisait, l'Autriche n'ayant pas à discuter la volonté des Habsbourg dans leurs affaires de famille et devant, suivant un respectable usage, s'incliner devant elle. Ainsi fut-il fait.

A Pest, ce fut autre chose. La question s'y présentait sous un jour très différent, et l'esprit de l'assemblée était fort dissemblable.

La vieille aristocratie magyare a, en effet, ses traditions propres et qui n'ont rien à voir avec celles de la noblesse allemande. Chez elle, point d'empêchement dérivant de l'inégalité de naissance, mot inconnu.

Comment, dès lors, accepter l'application de cette prescription d'une autre race qu'on prétendait lui imposer, sinon pour sauvegarder l'unité dynastique?

Puis, l'esprit chevaleresque de la nation, s'il ne dominait pas la discussion, s'insurgeait à l'idée de l'exclusion d'une femme dont, après tout, la famille possédait le titre de magnat hongrois.

Aussi, à peine le président du conseil, M. de Szell, eut-il lu le projet portant enregistrement de la renonciation, que des voix s'écrièrent nombreuses dans la salle : « Elle sera notre reine. »

La discussion, opiniâtre, dura presque huit jours. Je n'en dirai qu'un mot :

L'opposition, considérable, raisonnait ainsi : la Hongrie ne connaît, comme base de son rattachement à l'Autriche, que la Pragmatique Sanction de Charles VI; la loi de famille de la maison de Habsbonrg, renouvelée en 1839, n'existe pas pour elle, et le moins qu'on pouvait faire, pour justifier la nécessité de la renonciation, acte contraire à certaines traditions du droit public et privé du royaume, était de soumettre préalablement au Parlement la loi de famille.

M. de Szell, de guerre lasse, dut donner lecture de l'article important de ce document, il est ainsi conçu : « L'empereur est le chef de la famille qui se compose des archiducs et archiduchesses nés de mariages à naissance égale. Aucun mariage n'est valide si l'empereur ne l'a autorisé. »

Mais cette lecture, réclamée par pure satisfaction d'amour-propre, ne répondait pas à l'objection principale posée, qui seule devait satisfaire la conscience de la majorité et enlever son vote : la renonciation n'est-elle pas contraire à la Pragmatique Sanction, lien fondamental de la monarchie? En sanctionnant la renonciation, ne porte-t-on pas une atteinte directe à la Pragmatique?

M. de Szell rassura les hésitants, qui ne demandaient qu'à être

rassurés, en donnant les raisons, — peut-être spécieuses, — que voici : la Pragmatique Sanction n'attribue le droit successoral qu'aux archiducs. Or, n'est pas archiduc tout fils d'archiduc.

Les enfants illégitimes sont exclus, dit la Pragmatique.

Entre eux et les archiducs, il y a les enfants nés d'union morganatique, et *ceux-ci ne rentrent pas dans la définition de la Pragmatique.*

Le rôle du Parlement se bornait dès lors, suivant le président, à faciliter un arrangement de famille... Il terminait par ces paroles subtiles : « Je serais aussi disposé que vous, Messieurs, à ne voir aucun empêchement à la succession au trône de Hongrie, car mon point de vue est libéral, mais je dois m'incliner devant un usage dont l'héritier du trône s'est fait une loi : c'est par un acte de sa propre volonté qu'il a créé l'empêchement à la succession : ce n'est pas la nation hongroise qui l'a créé. »

Le Parlement, devant cet argument et l'affirmation catégorique qui précédait, content d'avoir soutenu une longue lutte inégale, en présence de la volonté absolue de l'empereur, s'inclina.

*
* *

Le calme s'est vite fait autour de ces questions qui portent en soi une nuance pénible, mais que j'ai dû rappeler.

La quiétude douce et voulue a envahi la vie du couple princier : Partagée entre Vienne et la campagne de Bohême, elle a exclu toute représentation, toute ingérence inutile ou nuisible à l'heure présente.

Deux enfants sont nés : une princesse, puis un prince, l'an dernier, et l'on se répète que l'archiduc, très heureux chez lui, est le plus tendre des pères...

Que dire de plus... et de mieux? Sinon qu'en parcourant ce printemps les provinces de la monarchie, j'ai vu leurs images sous les toits populaires, associées dans une même vénération souriante, pleine d'espérances?

Que réserve l'avenir à l'archiduc et à la princesse? Tout est possible, et il n'y a d'impossible que ce qui n'arrive pas; mais, encore une fois, trouveront-ils mieux que le présent?

Aussi me plairait-il fort d'être prophète en terminant avec la ritournelle des vieux contes : « Ils vécurent longtemps heureux et.... .»

VAN DEN BERG.

SOEUR ALEXANDRINE[1]

X

LE RETOUR

La patache, prise à la gare, roulait, avec un bruit de ferraille, sur un chemin de campagne; et sœur Alexandrine, penchée à la portière, s'efforçait de distinguer dans le brouillard les bouquets d'arbres, les maisons isolées qui se profilaient vaguement. Bientôt la nuit tomba tout à fait. Alors, elle se rencogna dans l'angle de la voiture, et, fermant les yeux, s'abandonna à cette sensation de n'être plus à Paris; à cette sensation plus étrange de se retrouver ici.

Jamais elle n'avait songé que ce retour fût possible. Ce matin encore, elle n'en aurait pas eu l'idée; elle ne se serait pas crue de force à soutenir cette épreuve.

Au sortir de l'hôtel du Plessis seulement, l'inspiration lui était venue. Après avoir vu se fermer tant de portes et avoir cherché en vain à quelles autres portes frapper, elle avait fini par se rappeler cette maison, la seule au monde où elle fût sûre d'un bon accueil, où ce qu'elle demanderait serait accordé avec empressement, avec joie, faible retour d'un don magnifique autrefois accepté. Pour elle, seule, seraient l'effort et le sacrifice. Etait-il permis de s'y soustraire, quand ses pauvres n'avaient plus d'autres ressources? de faire comme les gens du monde tenant pour « impossible » tout ce qui est pénible ou coûteux.

Le délai expirait le lendemain. Elle avait tout juste le temps d'aller à Arcilly et d'en revenir, et, sans vouloir réfléchir davantage, elle avait pris ce train qui, en deux heures, l'avait amenée à cette petite gare, en pleine province, en pleine campagne, dans ce coin de pays chartrain où l'on se serait cru à cent lieues de Paris.

De la gare au château, on ne mettait guère qu'une demi-heure. On approchait. Le brouillard se fondait en eau. Sœur Alexandrine ne voyait plus rien. Mais cet air qui la frappait au visage rapportait à lui seul un monde de souvenirs. Elle le reconnaissait quoiqu'elle ne l'eût pas respiré depuis tant et tant d'années. C'était l'air natal! et sa pensée, courant le long de cette route obscure, découvrait ce que l'ombre cachait à ses yeux.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, et décembre 1903.

« Les grands prés où l'on faisait les foins; le petit chemin entre deux haies, glacé l'hiver, mais si fleuri au printemps! C'était le printemps quand je suis partie. Je voyais partout des lilas et des aubépines. »

La voiture tourna l'avenue.

« Comme ils vont être étonnés de me voir! Je suis un mythe pour eux! Je ne les connais pas; je sais à peine de quoi se compose la famille. Un ménage qui doit être encore jeune, des enfants probablement, songeait sœur Alexandrine étreinte d'un malaise grandissant à chaque tour de roue. »

On venait de franchir une grille. On côtoya une pelouse, des bosquets entrecoupés soudain par une masse blanche sur laquelle s'égara un furtif rayon de lune.

« Le pigeonnier! »

Sœur Alexandrine se penchait de nouveau à la portière. Des lumières apparurent et il ne lui en fallut pas davantage pour reconstruire dans sa mémoire la maison encore noyée dans l'ombre. Ici, les fenêtres de la bibliothèque, celles de la salle à manger. Tout en haut, celle de la chambre de la tour. La lueur, en bas, sortait des sous-sols.

On avait entendu rouler la voiture. Comme elle s'arrêtait devant une marquise, l'électricité s'alluma dans deux réverbères éclairant la façade brique et pierre du château.

Un domestique s'était avancé et considérait d'un air réservé la patache et la voyageuse qui en descendait. La pluie tombait à seaux. Sans rien demander sœur Alexandrine entra.

Maintenant, dans le grand vestibule très éclairé, elle s'arrêtait. Ses gros souliers pleins de boue n'osèrent avancer sur le dallage de mosaïque que pourtant elle reconnut.

Elle ne reconnaissait plus guère autre chose. Ces verres de couleur, ces tapis, ces tentures claires, ces bahuts et ces meubles art nouveau encombrés de bibelots, ces plantes exotiques s'épanouissant dans une température de serre chaude, ne rappelaient en rien la solennité austère et froide qui, de son temps, était de mise. Le vitrage voilé de soie blanche, remplaçant la porte du salon, ne semblait pas mettre une clôture aussi discrète à l'intimité de famille. Cette intimité, d'ailleurs, se répandait jusque dans la vaste antichambre transformée en hall avec des sièges aux formes excentriques groupés familièrement autour des tables.

Tout était devenu ainsi commode, élégant, peut-être, cependant, un peu vulgaire. Y avait-il là une indication? Est-ce qu'ici, comme les choses, l'esprit aurait changé?

C'est qu'en ce demi-siècle, la vieille demeure avait deux fois

changé de maîtres, passant de la branche aînée à la branche cadette, puis, du dernier représentant de cette branche, maintenant éteinte, à un neveu par alliance qui n'avait avec les propriétaires primitifs qu'une lointaine et vague parenté.

Sœur Alexandrine ne s'était jamais trouvée en rapport avec lui. C'était par hasard et indirectement qu'elle le savait héritier d'Arcilly, et ce fait l'avait jusqu'ici laissée indifférente.

L'héritage tombait en bonnes mains, disait-on. Cela suffisait.

Aujourd'hui, où des informations plus précises lui eussent été utiles, elle n'avait eu ni le temps, ni l'occasion de les prendre. Là-bas, à la gare, cette crainte puérile d'être reconnue la talonnait encore.

Son inquiétude pouvait s'apaiser. Il ne soupçonnait certes pas son identité, ce valet qui la laissait dans l'antichambre, qui n'ouvrait pas devant elle toutes les portes; et, comme il attendait :

— M. et Mme de Prielle? demanda-t-elle.

Il la regarda :

— Mme la baronne est morte depuis deux ans.

Elle se rendit compte de la singulière impression produite.

— Je voudrais voir M. de Prielle.

— M. le baron n'y est pas.

— Quand rentrera-t-il?

— On n'en sait rien, Madame. Il est en voyage depuis un mois.

Sœur Alexandrine s'était attendue à des contre-temps, mais sans prévoir un semblable désastre.

La maison cependant était habitée.

— Il y a ici quelqu'un de la famille? interrogea-t-elle.

— Oui. Ces demoiselles.

— Pourrais-je leur parler?

Elle s'enferrait de plus en plus, trahissant son ignorance totale des gens et des choses, éveillant des méfiances.

— Ces demoiselles sont à leurs leçons.

Il s'agissait de petites filles incapables d'une initiative et d'une assistance, et la figure lasse de la nouvelle venue refléta une déception telle que le domestique désarma.

Quand ce serait une quémandeuse, à son âge, après cette longue course, on pouvait lui témoigner quelque complaisance.

— Si vous voulez parler à Mme Stern, suggéra-t-il, ayant jugé superflu d'employer la troisième personne.

— Qui est Mme Stern?

— L'institutrice de ces demoiselles.

Sœur Alexandrine hésita, puis secoua la tête. Tous ses plans avortaient. Les maîtres de la maison, seuls, eussent été à même de

la seconder. En s'adressant aux autres, elle ne provoquerait que de stériles étonnements.

Mieux valait repartir.

Elle jeta autour d'elle un dernier regard.

En cet ancien temps dont elle recherchait vainement la trace, l'hospitalité ici était plus simple et plus prompte. Alors, si on eût annoncé, même une solliciteuse, même une inconnue, le châtelain eût paru sur le seuil de la bibliothèque, à droite, sa retraite favorite. Il aurait dit : « Entrez », avec ce sourire éclairant sa figure grave sous ses cheveux blancs.

Ce sourire, la jeunesse de sœur Alexandrine en avait été comme illuminée, et peut-être était-ce pour avoir admiré en cet homme d'autrefois trop de vertus chevaleresques, pour avoir reçu de lui des enseignements trop hauts et trop purs qu'elle s'était formé un idéal irréalisable dans le monde, et que le rêve héroïque commencé dans la maison paternelle avait dû se poursuivre sur le champ de bataille de la charité.

Mais, pour avoir renoncé à l'héritage, au nom même de ce père tant aimé, elle n'en restait pas moins sa fille, et la lumière de son sourire repassait encore sur le visage de la vieille femme fixant la porte close.

Brusquement, cette porte s'ouvrit. Quelqu'un sortit et vint droit à sœur Alexandrine : une femme petite, étriquée, mais qui portait la tête haute, qui semblait s'efforcer de faire du volume, de tenir de la place, de masquer sous son importance l'exiguïté de sa personne et la modestie de sa situation : Mme Stern, l'institutrice.

— Qu'y a-t-il? Qui demandez-vous, Madame?

Elle parlait avec un fort accent étranger. Le profil autoritaire et l'œil soupçonneux, elle dévisageait la nouvelle venue.

— Je croyais trouver ici M. de Prielle. J'apprends qu'il est absent...

— Ne puis-je le suppléer?

— Non, Madame. Je vous remercie. Il s'agissait d'une affaire de famille...

— Oh! je suis au courant des affaires de famille, énonça Mme Stern déjà froissée.

Un peu de curiosité se mêlait à sa morgue impérative. On ne vit pas impunément au fond des terres, sans distractions et sans relations; et, pour tirer au clair le mystère de cette visite aussi bien que pour s'affirmer :

— ... Il faut bien que je m'occupe de tout, puisque je suis seule ici auprès des enfants, remplaçant leur pauvre mère que j'avais élevée.

Elle était venue à la suite de son élève dans cette maison où Mme de Prielle n'était amenée que par le hasard du mariage, où

son mari lui-même ne se trouvait que par le hasard d'un héritage. Le passé s'éloignait de plus en plus. Rien n'y rattachait les habitants actuels d'Arcilly. On pouvait être au courant de « toutes les affaires de la famille » sans rien connaître de cette autre famille qui avait précédé ici les Prielle et leurs devanciers. On savait que le domaine avait été légué par un oncle et on n'allait pas rechercher de qui cet oncle le tenait.

— Voudriez-vous me laisser votre carte ou votre nom? demanda Mme Stern.

On ne peut pas refuser de donner son nom :

— Sœur Alexandrine!

Aucune lueur n'éclaira la mine fermée de l'institutrice. Ce nom ne lui apprenait rien.

Comme Robert du Plessis l'avait fait, le matin, elle considéra le vieux costume noir et le chapeau-bonnet.

— Mon ordre est dissous. Je n'ai plus le droit de porter l'habit religieux, expliqua doucement sœur Alexandrine.

— Ah oui! je sais! Ici aussi, on a laïcisé l'école et nous avons ouvert une école libre dirigée par des sécularisées, que M. le baron soutient.

Les sacrifices déjà faits par M. le baron devaient le prémunir contre de nouvelles requêtes.

Cependant, vu la qualité dont se targuait la visiteuse, Mme Stern lui avait désigné un des fauteuils américains du hall, s'asseyant elle-même de l'autre côté de la table; et l'interrogatoire continua :

— Il n'y a rien à dire de plus à M. le baron de votre part?

— Non. Où pourrai-je lui écrire?

L'institutrice hésita. Elle aimait à faire des difficultés pour amplifier son rôle.

Enfin, du bout des lèvres :

— M. le baron fait une croisière avec des amis. Il s'arrêtera à Gibraltar la semaine prochaine.

Dix ou quinze jours avant d'espérer une réponse! et la dernière échéance était demain.

Sœur Alexandrine se leva avec un soupir.

— L'affaire était pressante? insista Mme Stern. Vous étiez venue tout exprès pour cela, de loin?...

— De Paris.

— Je regrette... Je me serais volontiers mise à votre disposition, mais il me faudrait toujours le temps d'en référer à M. le baron. Je suis très discrète. Quoique j'aie toute latitude, je me suis fait une règle de ne rien prendre sur moi. S'il s'agissait d'une affaire d'argent, le plus prompt serait de vous adresser au notaire de M. le baron, à Chartres.

Sœur Alexandrine jugea inutile de prolonger l'entretien. Ce voyage pénible, cet effort quasi surhumain avaient abouti à lui faire faire la connaissance de Mme Stern.

Son pauvre cœur oppressé ne maîtrisa pourtant pas un dernier élan.

— Avant de partir, j'aurais été heureuse de voir les petites.

— Il est bien tard, et je ne sais vraiment pas...

Mme Stern cherchait encore à se forger un scrupule. Mais il lui fut impossible de découvrir le risque, qu'en sa présence, pouvait faire courir à ses élèves une entrevue d'une minute avec cette vieille femme ; et, de mauvaise grâce :

— ... Enfin, si vous voulez bien entrer ici, mais sans trop les déranger de leur travail... Les enfants sont si portés à se dissiper !

— Oh ! je connais les enfants...

La porte de la bibliothèque se rouvrit. Une lumière douce de lampes de travail rayonna.

Dans cette pièce, la plus confortable jadis, la plus modeste aujourd'hui, presque rien de changé.

Tout autour, des grillages abritant les livres, et au-dessus des cartonniers, des bustes de grands hommes ; un peu de tous côtés des portraits d'ancêtres, en plus grand nombre que jadis. Ils se pressaient les uns contre les autres, exclus des salons, relégués ensemble à cette place de second ordre, aïeux des anciens propriétaires qui avaient dû céder le pas à une nouvelle famille. On les conservait, par égard pour leur âge, mais on ne les connaissait plus bien et, partant, on ne les aimait plus.

Au moment où sœur Alexandrine entrait, une flamme vive jaillit de la cheminée, éclaira sur le mur un visage de jeune fille aux tresses blondes et, penchées sur la table, trois petites têtes, blondes aussi.

La flamme s'éteignit. Sœur Alexandrine ne vit plus et ne voulut plus voir que les petites têtes vivantes.

— Comme on travaille bien !.. dit-elle à mi-voix.

Les trois têtes se relevèrent. Des joues roses, des yeux clairs, des bouches vermeilles, apparurent : cinq ans, six ans, huit ans, toute la floraison enfantine s'épanouissait.

Mais Mme Stern se taisait. Le coup d'œil jeté sur la visiteuse ne révéla rien d'attractif. On était un peu sauvage, vivant toujours à la campagne. On fut bien aise d'économiser un bonjour et un baiser.

Vite les têtes se baissèrent. Les visages de chérubins s'étaient dérobés. Les boucles blondes, retombant sur les grands cols blancs, s'offrirent seules à la caresse un peu tremblante de l'inconnue.

Déjà l'amertume qu'aurait pu lui laisser cette visite se noyait dans une pitié.

N'avaient-elles pas rencontré le malheur à leurs premiers pas dans la vie, ces enfants à qui la route semblait si aplanie? N'étaient-elles pas privées de leur mère, ces trois petites filles? Plût à Dieu que la vieille maison imprégnée de tant de vertus, de tant de nobles traditions, leur fût propice, abritât leur faiblesse.

Les choses étaient bien ainsi.

Sœur Alexandrine se tourna vers les figures d'ancêtres, comme pour une recommandation et pour un adieu. Ses yeux se reposèrent sur chacune, puis effleurèrent indifféremment la jeune fille aux cheveux dorés, en toilette à la mode de 1869.

Celle-là, autant et plus que les autres, devait compter parmi les morts. Sa chevelure blonde, son éclat de jeunesse, sa grâce aristocratique, elle avait voulu que tout cela fut anéanti, parures dédaignées, accessoires inutiles, gênant l'essor de l'âme. Ici seulement cette image oubliée demeurait où l'original même ne se reconnaissait plus.

Mme Stern observait sœur Alexandrine sans pouvoir rien soupçonner encore, avec la notion vague, toutefois, d'un impair commis.

De là, peut-être, cette pensée hospitalière qui germa, enfin, dans son esprit lent :

— Vous devez être fatiguée, Madame, après ce voyage. Puis-je vous offrir de vous reposer et de vous restaurer un peu?

— Je vous remercie, mais je n'ai que le temps d'être à la gare pour le train de huit heures. Je tiens essentiellement à rentrer ce soir à Paris.

— Alors, je n'ose insister... Mais je suis fâchée de vous voir repartir ainsi et par ce mauvais temps.

...Les rafales battaient les vitres et, par les portières mal jointes, pénétraient jusque dans l'intérieur de la voiture, semant de grosses taches humides les vêtements de sœur Alexandrine.

Elle avait repris, au fond de la voiture, son attitude immobile. Pourquoi eût-elle cherché encore à s'orienter ou à se reconnaître? La poésie émue des jeunes années ne flottait plus autour d'elle. Ce retour avait, pour ainsi dire, anéanti le passé. La vision d'autrefois, si pieusement gardée, se confondrait désormais avec cette autre vision qu'elle emportait ce soir. Elle venait de donner, sans rien recevoir en échange, le dernier trésor de ceux qui se sont dépouillés de tout le reste : les saintes reliques du souvenir.

Dans le wagon de troisième classe où on l'avait poussée en hâte au moment du départ du train, cette notion du renoncement suprême la poursuivit. Il lui sembla n'être plus rien, n'avoir jamais rien été, tel un revenant qui essaierait en vain de reparaître, inconnu de tous et partout, n'éveillant nulle part une crainte, une pitié ni

même une surprise, ayant rêvé d'une existence précédente dont, pour personne, aucune trace ne demeurait.

Et ce n'était pas son ancienne personnalité seulement qui se trouvait évanouie. Sœur Alexandrine bientôt cesserait d'exister. Sa volonté n'irait pas longtemps contre les faits accomplis. Le vulgaire ne comprendrait jamais que la vocation demeurât quand l'exercice en était interdit. Religieuse, même en recourant aux autres, elle conservait vis-à-vis d'eux ses prérogatives. Ni une aumône ni un refus ne s'adressaient personnellement à elle et ne pouvaient l'amoindrir.

Aujourd'hui, dans son isolement, tout l'atteignait. Ayant toujours su être humble, elle devait apprendre à être humiliée, à se sentir dépaysée, suspecte et quelque chose de plus.

« J'ai été ridicule ce soir comme je l'avais été ce matin » ! songea-t-elle, reconstituant sa journée, car cette succession d'épreuves ne constituait qu'une journée.

Encore cette journée n'était-elle pas finie !

A mesure que le train roulait vers Paris, ces misères dont elle se rapprochait, reprenaient et torturaient à nouveau sa pensée.

— Qu'importeraient le ridicule et le reste si seulement j'avais réussi !

Mais l'échec était complet et désormais irréparable. Les dernières heures du délai venaient de se dépenser en pure perte.

— Sans compter ce que me coûte ce voyage ! soupira-t-elle. Plus de vingt francs jetés à l'eau !...

Elle ne s'attarda pas à songer que, par cette même route, si attristée pour elle aujourd'hui, une jeune fille était partie trente ans auparavant, renonçant, en un sublime élan, aux affections, aux bonheurs, aux ambitions terrestres, laissant derrière elle une fortune généreusement abandonnée à d'autres, une maison où ils avaient pris sa place... Ce qui est donné est donné... Selon le cours légitime des choses, le don était passé de main en main et les années avaient fait l'oubli. Sans rien d'étonnant ni de révoltant à cela et, par une simple ironie du sort, une subalterne, une étrangère gardait aujourd'hui la porte du vieux manoir, se refusait à y accueillir les inconnus, hésitait à leur offrir le pain de l'hospitalité, et c'était un reste d'orgueil de la part de sœur Alexandrine que d'avoir refusé ce pain dont elle aurait eu besoin et qui était fait de son froment.

Elle avait déjeuné de bonne heure, et bien sobrement, et elle n'avait pas dîné du tout. En débarquant à la gare de Saint-Lazare, elle sentit la tête lui tourner. Cependant, elle ne voulut pas prendre de voiture. Assez de dépenses inutiles pour aujourd'hui.

Le temps se rassérénait, mais une buée humide enveloppait les becs de gaz, dépolissait les devantures des magasins. Sur les

trottoirs mouillés, dans les rues boueuses, il faisait plus sombre qu'à l'ordinaire. Les gens se hâtaient. Sœur Alexandrine aurait voulu faire comme eux.

Elle ne le pouvait pas, reprise par ses essoufflements. Plusieurs fois, il lui fallut même s'arrêter pour retrouver sa respiration, et, lorsqu'après avoir suivi la rue Auber, elle se trouva devant la place de l'Opéra à traverser, elle n'osa pas, avec ce sentiment de vertige! revenant à chaque instant, s'engager toute seule dans la file ininterrompue des voitures, et attendit au bord du trottoir qu'un groupe se formât.

Justement, plusieurs personnes sortant ensemble d'un café s'approchèrent.

Par hasard, sœur Alexandrine leva les yeux.

Subitement, son vertige se dissipa. L'âme vaillante, dévouée, toujours préoccupée d'autrui, venait de reprendre le dessus.

Une occasion inespérée, unique peut-être, s'offrait là pour une tentative charitable.

Sœur Alexandrine avait reconnu cet homme qui passait devant elle, la nuque courbée, son col de pardessus relevé dissimulant mal une de ces physionomies qui ne s'oublient pas.

Après s'être demandé anxieusement si, le retrouvant, le laisser échapper ne serait pas folie, elle le rejoignit et, comme il ne la voyait ou ne la reconnaissait toujours pas, elle l'accosta délibérément :

— M. Quantin!

Il s'arrêta. Ses compagnons s'écartèrent.

— Qu'y a-t-il? Qui êtes-vous? demanda-t-il, ses yeux roulant plus hébétés que jamais dans sa figure terreuse.

Pour la troisième fois depuis le matin, elle dut répondre :

— Je suis sœur Alexandrine.

Pris à l'improviste, le mari d'Yvonne se laissait haranguer.

— M. Quantin, je dois vous paraître indiscrète. C'est mon métier qui veut cela. On ne peut pas venir en aide aux autres sans se mêler un peu de leurs affaires. Vous ne m'en voudrez pas de vous parler de ce dont vous devez être préoccupé, malgré vous peut être. Vous serez heureux, j'en suis sûre, d'avoir des nouvelles de votre femme et de votre enfant...

M. Quantin gardait sa mine penaude, cherchant une réponse.

Il n'en trouva qu'une, celle des gens qui ne savent que dire.

Tout à coup, sa mâchoire se contracta et il se mit en colère.

— Je ne veux plus entendre parler de rien! Tout est rompu entre ma femme et moi. Je n'ai de comptes à rendre à personne. Vous n'avez pas le droit de m'en demander?

— Si. J'ai le droit que vous m'avez donné vous-même, le jour où

vous êtes parti, abandonnant une femme malade et un enfant naissant, vous déchargeant sur moi des soins à leur rendre, me laissant à remplir les devoirs qui étaient les vôtres enfin ! Ce jour-là, vous m'avez permis d'intervenir. Vous devez me le permettre aujourd'hui encore, d'autant plus que j'agis dans votre intérêt aussi bien que dans l'intérêt des autres.

M. Quantin ne trouvait déjà plus la réplique.

— Pourquoi je suis parti?... Eh bien..., dans l'intérêt des autres, comme vous dites.

Un mensonge incohérent et grossier se forgeait avec peine dans ce cerveau fatigué. En ces derniers mois, échappé à la sauvegarde qu'était encore pour lui la présence d'Yvonne, M. Quantin avait fait d'effrayants progrès dans la dégradation.

Ce n'était plus qu'une ruine physique et morale, et il fallait être sœur Alexandrine pour tenter encore un relèvement.

Elle se donna la peine de discuter :

— Comment était-ce l'intérêt de votre femme et de votre enfant de se trouver abandonnés?...

— Mais si..., elles attiraient davantage la compassion...

— Pourquoi les autres auraient-ils eu pitié d'elles, quand vous n'en aviez pas pitié, vous, le mari, le père?

— Moi..., j'avais ma fierté... C'est difficile à expliquer... Il y a bien des choses entre ma femme et moi!...

— Quelles choses?

La sœur le fixait, indignée.

Il changea de ton. Devant cette sainte femme, il n'osa pas calomnier une honnête femme.

— Je ne dis pas de mal de Mme Quantin; je n'en ai pas à dire...

— Alors, pourquoi en donnez-vous à penser par votre abandon? Pourquoi ne revenez-vous pas à elle, qui vous a toujours pardonné, qui vous pardonnerait encore, et qui a tout enfin pour vous attacher, depuis la bonté jusqu'au charme?

— Je ne dis pas!... répéta-t-il de son air inconscient.

— Et votre petite fille! Si vous la voyiez! Elle se porte bien, à présent; elle est jolie, ses petits yeux s'animent, elle sourit déjà. Dans quelques mois, elle va marcher, parler, vous tendre les bras! Voulez-vous vous priver de tous ces bonheurs?

Les traits de M. Quantin demeurèrent immobiles dans leur hébétude, et comme il se détournait avec l'intention évidente de mettre fin à l'entretien et d'aller rejoindre ses compagnons :

— Vous penserez à ce que je viens de vous dire, insista sœur Alexandrine. Voulez-vous me laisser votre adresse?

Et, sur un signe de refus :

— ... Prenez la mienne. Vous aurez, un jour ou l'autre, un bon mouvement. Vous viendrez me le dire, et tout sera vite arrangé... Je m'en charge...

Il prit machinalement l'adresse.

Puis, l'irritation qu'il avait dû contenir se réveillant, en guise d'adieu :

— Vous n'êtes plus dans votre couvent. Vous n'êtes plus religieuse, ricana-t-il. Pourquoi est-ce que vous continuez à prêcher?

... Il ne reviendrait pas. Il ne l'avait pas écoutée, et lui-même disait pourquoi.

Parce qu'elle n'était plus dans son couvent, elle perdait le droit de faire entendre la bonne parole, d'être respectée au moins, sinon obéie.

Avec les cornettes et les guimpes, une influence bienfaisante avait disparu du monde. Avec cet ensemble de traditions, de vertus que représente un ordre religieux, un instrument puissant de moralisation s'était brisé que tous les efforts, tous les sacrifices particuliers ne répareraient pas.

Cette déchéance, sœur Alexandrine venait d'en sonder aujourd'hui toute la profondeur; et, rentrée enfin chez elle, où la petite sœur Cécile l'attendait angoissée de ce long retard :

— Je n'ai rien pu, mon enfant; je ne rapporte rien à ces pauvres gens. Il est trop tard ce soir pour aller le leur dire. Ce sera pour demain.

A la perspective de ce lendemain, des larmes mouillaient ses yeux.

La petite sœur Cécile se pencha, toute pâle, et filialement l'embrassa. Ces larmes lui faisaient mal. Elle ne pouvait plus voir pleurer, maintenant, depuis qu'elle avait vu pleurer sœur Stéphanie.

XI

L'EXÉCUTION

L'huissier et les recors montaient.

D'en bas, Mme Cottard écoutait le bruit de leurs pas dans l'escalier. Elle les avait fait venir. Elle les avait accueillis avec ce même clignement d'œil sympathique adressé jadis aux policiers, dont ceux-ci se rapprochaient un peu, détenteurs, eux aussi, d'un pouvoir arbitraire, mais avec cette différence qu'ils n'étaient pas au seul service des gouvernants, que les simples particuliers pouvaient les employer à de basses besognes.

Et, à songer qu'elle disposait d'une force malfaisante, Mme Cottard éprouvait cette jouissance subtile des vrais démagogues : prendre rang parmi les tyrans.

Ce triomphe intime lui était bien nécessaire pour compenser de cruelles déceptions. Tous ses termes, jusqu'ici, lui avaient été payés, avec des retards, des difficultés, des récriminations, soit, mais payés, finalement. Au bout de chaque année, elle encaissait le huit ou dix pour cent que représentait le revenu de cette vieille maison pourrie, achetée jadis pour rien et n'ayant jamais, depuis, coûté de réparations.

Cette année Mme Cottard restait à découvert. Tout au plus, la vente du mobilier de ces « sans le sou » couvrirait-elle les frais qu'on leur faisait. Il fallait se contenter d'une satisfaction morale. Mme Cottard se vengeait aujourd'hui... de quoi?... de la misère des autres? et, au guet dans le recoin obscur de l'escalier, elle suivait avec délices les faits et gestes de ses champions.

Ils étaient chez Mme Henry. Pour se mettre en train, on commençait par elle. Ce serait moins dur là que chez les Bréchet.

Mme Cottard prêta vainement l'oreille. Pas de dispute violente. Rien qui transpirât au dehors. Ces femmes se bornaient sans doute à gémir et à supplier, la porte close.

Ah! enfin! cette porte là-haut s'ouvrait. Des lamentations retentirent. Puis, dans l'escalier, une descente précipitée, légère comme si c'était un chien ou un chat qui se laissait glisser.

Son bonnet de travers, ses cheveux gris au vent, sa vieille petite figure en larmes, la mère de Mme Henry passa, sans la voir, devant la propriétaire, et, s'élançant dans l'appartement du rez-de-chaussée resté ouvert, appela d'une voix tremblante et bégayante :

— Mme Cottard! Mme Cottard!

Elle pouvait crier, chercher... La voilà qui ressortait éplorée pour s'en aller dans la cour répéter son appel, interroger tout le monde, sa fierté, si bien vaincue cette fois qu'elle ne faisait mystère de son malheur à personne.

On venait les expulser. Sa pauvre fille, qui était justement dans une crise, y passerait, pour sûr! Mme Cottard ne voudrait pas ça! On peut être dur pour l'argent sans être des assassins. Où donc était-elle, Mme Cottard, pour qu'on lui expliquât les choses, qu'on la fît s'attendrir?...

— Ai-je eu bon nez de m'éclipser! se disait la propriétaire, riant au fond de sa cachette.

Sa seule crainte était qu'on ne la découvrît. Sitôt la mère de Mme Henry repartie, comme une flèche, pour aller voir si sa pauvre fille n'expirait pas là-haut, elle rentra chez elle et, cette fois, se barricada. C'est que tout le monde était contre elle, et ça allait chauffer encore. Ces Bréchet ne se laisseraient pas exécuter en douceur. Il fallait s'attendre à un train du diable.

La grande Régine, avec ses yeux flamboyants et ses poings crispés, se représenta désagréablement à son imagination, et elle tira le verrou de sûreté, se bornant à aller de la fenêtre au trou de la serrure pour surveiller ce qui se passait.

L'huissier venait de terminer chez les Henry. L'inventaire promptement dressé, les deux malheureuses s'occupaient probablement à déménager le peu que leur laissait la loi : leurs lits, quelques provisions, pas même des habits de rechange. C'étaient des personnes correctes, incapables de rien dérober au séquestre, Mme Cottard leur rendit cette justice et ne s'inquiéta pas.

Elle vit sortir M. Legrand, congestionné, l'allure raide d'un homme qui se retient. Est-ce qu'il prenait parti pour les mauvais payeurs, à présent, ce comptable? Comptable, il ne l'était plus, d'ailleurs, et ne parvenait pas à le redevenir. S'il restait encore longtemps sans place, il allait aussi se trouver dans le pétrin, celui-là, et il ferait bien de ménager les autres, sans quoi on ne le ménagerait pas!

Tout à coup, dans ce calme relatif, un tumulte effroyable retentit, emplit la maison, fit accourir les blanchisseuses d'en bas, sortir même sur son palier Mme Quantin en émoi.

Seule, la propriétaire n'eut pas de sursaut; elle s'attendait à ce tapage.

On instrumentait chez les Bréchet, voilà tout.

Régine, la pauvre fille, malgré les sommations précédentes, avait été prise au dépourvu.

Depuis sa plus tendre enfance, passée à recevoir des coups de ses parents et à se disputer avec d'autres petites vermines de son espèce dans le ruisseau, les reproches, les injures, les menaces réciproques avaient fait le fond de ses rapports avec ses semblables. Un horion reçu de ci, de là, le pain refusé chez le boulanger, les enfants criant la faim ou le froid, tels étaient les épisodes marquant en noir dans sa vie sombre. Mais elle avait été jusqu'ici au-dessous, pour ainsi dire, des catastrophes. Née dans les ruines, elle n'avait pas connu l'angoisse de voir quelque chose s'effondrer sur sa tête. Elle gardait toujours l'espoir de voir alterner les jours de misère simple avec les jours de famine.

Plus d'espoir cette fois. Dehors, ce soir, avec les petits, de quel côté se retourner? Que faire de cette marmaille et de ce vieil ivrogne? Comment travailler même pour les nourrir, quand elle n'aurait plus une chambre où se tenir, une chaise où s'asseoir? Autant crever tous, tout de suite...

Et hurlante, échevelée, elle s'était jetée au-devant de ces hommes qui lui représentaient des bourreaux, leur jetant à la face

toutes les insultes, tous les mots ignobles ramassés dans la rue depuis dix-huit ans. Puis, comme ils ne s'émouvaient pas, cuirassés par l'habitude et dédaignaient de répliquer, elle avait saisi cette chaise sur laquelle, des heures durant, elle cousait immobile et patiente, l'avait jetée à la volée dans la chambre, après quoi, mise en goût, ivre de violence, elle continuait à vociférer, à trépigner, à bousculer les meubles, comme une furie, entourée de la meute glapissante des enfants, soutenue par les jurons forcenés du père Bréchet, tout près d'un accès de *delirium tremens*.

Les voisins accourus s'étaient interposés et tâchaient de lui faire entendre raison. Elle se démena de plus belle entre les bras qui la retenaient. Elle voulait sauter aux yeux des recors, leur cracher à la figure, et, lorsqu'on lui démontra l'inutilité et le danger de semblables manifestations :

— Qu'est-ce que ça me fait! Qu'ils nous fichent tous en prison, s'ils veulent, c'est ce qui pourrait nous arriver de plus avantageux...

L'huissier, impassible, continuait à ouvrir les placards. Mais le Mont-de-Piété les avait vidés avant lui. D'innommables loques, des ustensiles de ménage crevés ou brisés constituaient, avec l'armoire et la table de bois blanc, le plus clair de la pacotille.

Quant aux lits, on ne pouvait pas y toucher.

— Il y a cependant là beaucoup de matelas, observa l'officier ministériel sévère.

Régine bondit encore.

— Trop..., pour huit que nous sommes! Et, si nous les avons, ces matelas, cela ne coûte rien à quiconque. Ce sont les sœurs qui nous les ont donnés..., quand on les a chassées comme on nous chasse. Et si on les avait laissées en repos, nous n'en serions pas là... Mais il n'y a plus de justice. Le gouvernement, la police, les juges, les huissiers, tout ça c'est la même crapule qui s'entend ensemble contre les travailleurs.

Elle achevait de gâter ses affaires.

— Les sœurs payaient pour nous, quand nous manquions. C'est la sœur Alexandrine qui pansait Madeleine...

Un attendrissement opportun permit qu'on l'entraînât hors de la pièce. Le père Bréchet, vacillant, s'était déjà laissé emmener. On poussa devant eux le troupeau bêlant des petits. L'huissier, resté derrière, donna un tour de clé à la serrure. Leur ancien logis se fermait. Ils étaient expulsés.

Lorsque Régine eut conscience du fait accompli, elle se retourna comme une lionne, se jeta contre la porte, la secoua, essaya d'enfoncer jusqu'au mur, puis, comme tout le monde s'efforçait de conjurer cette nouvelle crise, que Mme Quantin, elle-même, son

enfant dans les bras, descendait, prodiguait les paroles d'apaisement, la grande fille se calma tout d'un coup, rejeta les longues mèches claires retombant en désordre sur sa figure tirée, rajusta ses peignes de fausse écaille et, la voix basse, enrouée à force d'avoir crié :

— Allons-nous-en !

Elle ouvrit la marche, oubliant cette fois de donner la main à Madeleine qui trébucha sur ses jambes faibles et fut relevée par Mme Legrand, singulièrement compatissante depuis ses malheurs. Les garçons de l'emballeur soutinrent le père Bréchet, rendu à peu près impotent par sa sciatique.

Farouches, étonnés par l'attention inusitée qu'on leur accordait, ne trouvant pas un mot pour y répondre, les autres enfants suivirent.

Quand toute la misérable horde fut dans la cour, les plus compatissants eurent un mouvement de recul. Le taudis au plafond noirci, aux vitres encrassées, avait fait illusion. Ici, en plein jour, apparaissaient les têtes embroussaillées et suspectes, les visages blêmes, invraisemblablement barbouillés, les guenilles tenant lieu de vêtements. Plus moyen de se dérober, de s'enfuir, de se faufiler si vite qu'on ne pût être observé au passage. Plus de refuge où se cacher. On eût dit une couvée de petits hiboux arrachés de leur nid, exposés à la lumière, révélant leur laideur morose.

Ceux qui avaient pu avoir l'idée généreuse de les recueillir y renoncèrent.

Huit personnes..., c'était trop, d'ailleurs.

Régine comprit la signification de ce silence établi soudain autour d'eux. Elle se mit à rire nerveusement, tout en rajustant du même geste machinal l'édifice ébranlé de sa coiffure, et montrant le père, affaissé et geignant sur une caisse au milieu de la cour, et ses six enfants autour de lui :

— Qu'est-ce qu'on peut faire de tout ça?... Oui! Quoi en faire?

Puis, sous sa camisole de cotonnade rouge, elle grelotta.

— Et le froid qui commence! Voilà l'hiver!...

Elle s'avança, tragique, dans ce décor lugubre que formaient, sous le ciel sombre, le carré de pavé entre les murailles grises, la vieille fontaine à la margelle verdâtre, la maison délabrée. Avec ses cheveux dorés, sa camisole rouge et cette lueur restée au fond de ses yeux, elle produisit une impression nouvelle sur les garçons d'en bas, déjà émus par la scène de tout à l'heure.

Elle-même eut peut-être conscience d'un changement amené en elle et dans sa vie par la force des circonstances. Ce serait pire..., mais, au moins, ce ne serait plus « toujours la même chose », comme elle le disait à sœur Alexandrine.

— La Cottard a eu le trac et s'est défilée pour qu'on ne lui dise

pas son fait avant de partir!... Il n'y a rien de perdu, va : on reviendra!... murmura-t-elle.

Mais avant de revenir, il fallait s'en aller. L'huissier était redescendu sans entrer ailleurs, remettant sans doute à plus tard les autres exécutions, et se bornant, pour aujourd'hui, à en finir avec la besogne commencée. Il fallait évacuer la cour, et vite. Sans quoi, le commissaire serait bientôt là.

Le père Bréchet se releva.

Cependant, avant que cette scène fût achevée, un autre drame se jouait.

Une voiture d'ambulance s'était arrêtée devant la porte. Des infirmiers parurent, entrèrent, montèrent.

— Pour qui, ça?

Les infirmiers redescendirent, portant Mme Henry, blanche comme une morte, à peu près sans connaissance.

Tandis que l'on tempêtait, que l'on vociférait en bas, on se mourait là-haut, discrètement, comme on avait vécu, avec résignation, sans déranger personne. M. Legrand était seulement allé chercher un médecin, et le docteur faisait transporter d'urgence la malade à l'hôpital.

— Ma pauvre fille, qui espérait tant mourir chez elle! sanglotait la vieille mère de Mme Henry, suivant le cortège où elle ne jouait plus aucun rôle. Sa fille, sa malade, soignée avec amour pendant tant d'années, cessait de lui appartenir, était reprise de droit par l'Assistance publique.

Elle voulut monter dans la voiture. Les infirmiers la repoussèrent. Elle n'était pas admise à l'hospice, elle! Jeudi prochain, elle pourrait venir voir sa fille.

Alors, elle essaya de suivre à la course la voiture blanche où flottait le petit étendard à la croix rouge de Genève. Au bout de deux minutes, ses vieilles jambes la trahirent. Comme une folle, elle rentra dans la maison, grimpa à son quatrième, revint une dernière fois dans sa chambre, et, se hissant sur le fauteuil de Mme Henry, le pauvre fauteuil compris dans l'inventaire, s'empara du seul objet précieux laissé par la loi en leur possession : l'image du pauvre défunt.

Tant bien que mal, elle l'emporta sous son bras. Yvonne Quantin, restée aux aguets, dans l'attente, elle aussi, de la fatale visite, la vit passer et l'appela, mais sans qu'elle tournât la tête. Elle descendit, cahin-caha, traînant ce cadre presque aussi grand qu'elle, et ne s'arrêta que sortie de la maison, dans la rue.

Elle appuya le cadre par terre et resta là, sans aucune idée de ce qu'elle allait faire ni devenir, jusqu'à ce qu'une main se posât sur son épaule.

Tout l'après-midi, sœur Alexandrine avait rôdé, angoissée, dans le quartier, n'osant paraître de peur que sa présence ne rendît Mme Cottard encore plus implacable. Elle venait d'assister à la sortie des Bréchet et de faire ses offres de service à Régine qui, dans un état d'exaltation croissante, les avait refusées.

Cette vieille femme abandonnée lui restait.

Sans mot dire, elle l'aida à porter le cadre et toutes deux se remirent en marche.

Mais, comme sœur Alexandrine se dirigeait vers sa maison, la mère de Mme Henry regimba. Elle avait à Bercy un frère qui la recevrait, chez qui le pauvre défunt serait en lieu sûr. Qu'on l'aidât seulement à monter dans le tramway.

Peut être avait-elle raison. Maintenant que la Providence n'existait plus pour offrir aux pauvres un appui stable, des ressources certaines, mieux valait, dans leur intérêt, les laisser à leur initiative.

Et pourtant...

— Savez-vous, ma sœur, ce que cette horrible Mme Cottard a osé me dire? racontait quelques jours après Yvonne Quantin, pleurant d'indignation et de dégoût. Je m'étonnais de sa patience à mon égard. Elle me l'a expliquée : « On peut bien encore vous faire crédit, vous avez des meubles qui répondent pour vous; et puis vous êtes assez jolie femme et assez raisonnable, je pense, pour ne pas rester longtemps dans l'embarras. »

XII

CHARITAS

Sœur Alexandrine n'était pas encore remise de son voyage ; elle en gardait une atteinte visible. Etait-ce le froid, la fatigue ou l'émotion, toujours est-il qu' elle semblait avoir emporté d'Arcilly un germe destructeur qui travaillait lentement en elle, s'attaquant tantôt à un organe, tantôt à un autre. Après ses palpitations et ses vertiges, une toux persistante était venue, dont les recettes si efficaces de la Providence ne parvenaient pas à la débarrasser.

— Ce qu'il vous faudrait, c'est un changement d'air, répétait avec une ténacité douce la petite sœur Cécile.

Peut-être sœur Cécile éprouvait-elle inconsciemment ce même besoin. La vie qu'elle menait depuis qu'on avait quitté la Providence ne convenait pas à son tempérament de campagnarde : presque constamment renfermée dans une vieille maison plus ou moins salubre, occupée à des travaux d'aiguille, sans exercice physique ni intellectuel, sans intérêt dans l'existence. Jamais une

plainte, mais elle maigrissait, et, par moments, sa figure si fraîche prenait des tons d'ivoire.

— Je ne dis pas. Nous tâcherons au printemps d'aller passer quelques jours à la campagne, répondait sœur Alexandrine.

— Au bord de la mer?

Les yeux bleus de la petite Normande s'éclairèrent, reflétant une vision d'azur.

« Pourquoi ne pas donner à la pauvre enfant cette joie de revoir son pays, puisqu'elle peut l'aimer encore, songea mélancoliquement sœur Alexandrine, et à quoi donc suis-je bonne ici? »

L'expulsion de ses pauvres protégés lui laissait une plaie au cœur. Fatiguée comme elle l'était toujours maintenant, elle avait cependant trouvé moyen d'aller visiter les Bréchet terrés dans une masure du quartier Saint-Antoine, un repaire de gens sans aveu, où le sang et l'âme des petits achèveraient de se vicier.

Recueillie par son frère et malmenée par sa belle-sœur, la mère de Mme Henry avait perdu sa tenue, oublié sa phraséologie, conservant tout juste assez d'initiative pour se traîner le jeudi à l'hôpital où elle allait voir mourir lentement sa fille, qui la regardait tomber rapidement en enfance. Après chaque entrevue, les deux malheureuses avaient assez à faire de pleurer l'une sur l'autre jusqu'à la prochaine visite. M. Legrand, ne trouvant pas de place de comptable, s'était résigné à accepter un emploi infime dans un petit magasin. Il partait chaque matin, tête basse, pour rentrer chaque soir plus découragé, et les cuillers d'argent, avec lesquelles Mme Legrand était si fière d'offrir à ses amis le thé du dimanche, avaient déjà quitté leur écrin.

Yvonne continuait à se défendre et à défendre son enfant contre la misère avec une énergie désespérée. Ayant fini par obtenir quelques peintures et écritures à faire, elle travaillait dix à douze heures par jour et, en outre, soignait son enfant, faisait son ménage, soutenue par ses nerfs auxquels les ignobles propos de Mme Cottard semblaient avoir donné un coup de fouet. Mais elle ne tiendrait pas longtemps à ce régime. Ses forces céderaient tout d'un coup et alors qu'adviendrait-il d'elle et de sa petite Jeanne?

« Et je serai impuissante à la secourir, » se disait sœur Alexandrine, dépourvue maintenant de sa belle confiance dans l'avenir.

Quoi qu'elle fît pour dissimuler cet abattement, ses pauvres le sentaient, et, peu à peu, par ce mouvement instinctif de l'égoïsme et de la lâcheté humaine, ne pouvant plus se cramponner à elle comme à un sûr appui, ils se détachaient d'elle. Les malades lui restaient bien; elle avait toujours à faire l'aumône de nuits de veille, de soins pénibles et rebutants, mais quelle amertume aussi, près

des lits de souffrance, quand tout manquait et qu'on ne pouvait plus aller puiser comme autrefois dans les réserves du couvent, apporter des draps, des couvertures chaudes, des remèdes, des aliments, de « petites douceurs », qu'il fallait toujours en revenir à ce refrain :

— Ah ! si la Providence n'était pas fermée !

Bien d'autres œuvres restaient, mais ces œuvres souffraient aussi de l'état de choses présent, ne pouvaient déjà suffire à leur clientèle, et moins encore songer à l'augmenter. Au premier moment, la charité privée s'était, de bonne foi, promis de suppléer à l'action des congréganistes. Ce fut en essayant de charger sur ses épaules le fardeau abandonné par les religieux qu'on en sentit le poids. On se demanda comment ils avaient fait pour le supporter, et l'on dut s'avouer incapable de faire comme eux Rien que pour les créations et la direction des écoles libres, on se trouvait aux prises avec des difficultés presque insurmontables dont on ne triompha encore que grâce aux sécularisées.

— Vous avez vos brevets, vous devriez faire ce qu'on demande à beaucoup d'entre nous, aller tenir une école, dit un jour sœur Alexandrine à sa petite compagne.

Celle-ci rougit. Elle avait pensé à cela : suivre sa vocation, sous une forme ou sous une autre et, en même temps, obéir à son instinct héréditaire, se retrouver dans un village, enseignant paisiblement de petits enfants.

Cependant, elle répondit de son air résolu :

— Je ne vous quitterai jamais.

— Et si j'allais avec vous?

— Je suis toute prête à partir, alors!

Sœur Alexandrine retint ce consentement. S'il le fallait, maintenant, elle s'en irait de Paris. Sœur Cécile était jeune, capable de travailler encore, de faire du bien. Plutôt que de l'entraver, mieux valait se renoncer tout à fait soi-même. Son temps à elle était fini; elle le sentait tous les jours davantage.

Vers la fin de novembre, elle eut pourtant une surprise. Un jour qu'elle suivait lentement le boulevard Saint-Germain, une jeune femme, très élégante, très parfumée, s'arrêta en face d'elle :

— Ma sœur, vous ne me remettez pas?

Le visage mièvre, auréolé de cheveux couleur mimosa, qui se dégageait d'un grand col de fourrure, éveilla bien chez sœur Alexandrine une réminiscence, mais si vague qu'elle dut avouer :

— Je vous demande pardon, mais je ne vous reconnais pas tout à fait.

— C'est que j'ai changé, depuis trois ans!

La jeune femme jouissait évidemment de se voir à ce point transformée. Puis, d'un mot, donnant la clef de l'énigme :

— Vous ne reconnaissez pas Mathilde?

— Ma petite, est-ce possible que ce soit vous !

Sœur Alexandrine lui avait pris les mains. Oui, elle reconnaissait à présent cette figure chiffonnée et rieuse qu'elle avait vue jadis pâle et défaite, qu'elle avait observée, tant d'heures durant, avec sollicitude, quand cette petite Mathilde était si malade dans sa chambre d'ouvrière, rue de l'Echaudé-Saint-Germain, et qu'on la croyait si bien perdue. La bonne volonté de vivre aidant, on l'avait tirée d'affaire tout de même, et pour faciliter son rétablissement par une saison dans le Midi, une bonne âme l'avait placée à Nice, à la succursale de la maison Bockay, le grand couturier. Depuis lors, sœur Alexandrine ne savait plus rien d'elle et la prospérité inattendue de Mathilde aurait pu sembler inquiétante.

Mais la petite était honnête, travailleuse, assez ancrée dans ses principes pour avoir traversé indemne les ateliers de Paris, et sa façon d'aborder son ancienne bienfaitrice donnait aux soupçons le meilleur démenti.

Après s'être bien amusée encore de l'étonnement de la sœur :

— J'ai eu une rude veine! dit-elle avec une vulgarité bon enfant. Je suis aujourd'hui Mme Bockay.

Simplement, elle conta son idylle. Le patron, un veuf, lui avait fait la cour, et, la trouvant sourde à ses avances, en était venu à parler de mariage. Ma foi, elle l'avait pris au mot, et depuis deux ans qu'ils étaient mariés, le ménage et les affaires marchaient à qui mieux mieux. Elle passait une partie de l'hiver à Paris maintenant, habitait un appartement de dix mille francs au-dessus des magasins de la rue du Quatre-Septembre, allait au Bois, au théâtre, s'attifait, se teignait, se lançait, pour plaire à son couturier et pour être dans le ton de la maison, n'ayant, au demeurant, la tête nullement tournée, l'esprit resté toujours pratique et le cœur sur la main.

— Je pensais souvent à vous et aux soins que vous m'avez donnés, sans lesquels je ne serais peut-être plus là, dit-elle gentiment. C'est ce qui m'a fait vous reconnaître, car vous êtes bien changée aussi.

Son éducation première ne lui avait pas enseigné l'art des transitions.

— Si jamais je pouvais à mon tour faire quelque chose pour vous être agréable...

— Vous le pourriez peut-être. J'ai toujours des protégés.

— Je suis payée pour le savoir. J'en ai été, de vos protégés!

Déjà sœur Alexandrine trouvait l'emploi de cette bonne volonté.

Mathilde lui rappelait une de ses pareilles, aussi malchanceuse que celle-ci avait été favorisée, à laquelle il serait urgent de tendre une main secourable.

— Vous avez une grande maison de couture. Voudriez-vous donner un peu d'ouvrage à une pauvre fille bien intéressante, l'aînée de sept enfants ?

Mme Bockay était une débrouillarde.

En deux mots, elle se trouva au fait et, tout de suite, eut réglé la chose.

— Envoyez-la-moi, votre demoiselle, demain matin, à huit heures, (vous voyez que je suis restée matinale). Je verrai ce qu'on peut faire d'elle. En tout cas, je me charge de l'occuper. Quand on a eu du bonheur, on doit quelquefois en faire profiter les autres.

Sur ces bonnes paroles, Mme Bockay prenait congé. Malgré son aplomb, un mot cependant lui était resté aux lèvres.

A voir la sœur s'éloigner avec son air las et ses vêtements pauvres, elle regretta sa discrétion, et, lui courant après :

— Ma sœur, on vous a jetée hors de chez vous, on vous a fait des misères. Si jamais vous étiez dans l'embarras, souvenez-vous que j'y ai été, que vous m'avez aidée, et ne vous gênez pas...

Sœur Alexandrine eut un léger tressaillement.

— Merci, chère enfant, mais, pour moi, je n'ai besoin de rien.

Mme Bockay s'éloigna, laissant derrière elle une traînée de parfum, et balançant à la main son petit réticule aux mailles d'or qui devait être bien garni.

Dans la poche de sœur Alexandrine, quelques sous sonnaient encore. Eh bien ! cela suffisait pour le moment. C'était assez pour prendre l'omnibus et aller faubourg Saint-Antoine porter la bonne nouvelle à Régine. Chez les malheureux, le courage et l'espoir ne rentrent jamais assez vite.

... Le galetas des Bréchet offrit à sœur Alexandrine un tableau inattendu.

Le père faisait chauffer la soupe. Un des garçons tenait la petite Madeleine sur ses genoux et essayait d'apaiser ses cris. Le petit Louis, assis par terre, jouait stupidement avec la vieille boîte renfermant les bobines, les aiguilles, les ciseaux de la grande sœur, et que, tant de fois, elle avait dérobée à ses entreprises.

Il y avait ici comme un vide, un désarroi nouveau.

— Où donc est Régine ?

Le père Bréchet eut un regard abruti.

— Ah ! non... vous ne la verrez pas... Elle en a eu assez. Elle nous a plantés là sans dire ouf, elle a filé... Avant-hier... Je ne sais pas même avec qui...

. . . .

Sœur Alexandrine restait muette, devant le terrible enchaînement des choses, l'expansion indéfinie du mal, les injustices, les misères, les désastres s'engendrant les uns les autres.

Parce que les sœurs avaient été chassées et dépouillées, les pauvres s'étaient vus dépouillés et chassés à leur tour. La puissante machine de la charité ne fonctionnant plus régulièrement, sous la main des infatigables ouvrières, les malheureux perdaient confiance, perdaient patience, se tournaient d'un autre côté, du mauvais côté!

Qu'importait alors que le secours arrivât si, comme aujourd'hui, il arrivait trop tard!

... Ce fut, pour sœur Alexandrine, le dernier coup, et, la semaine suivante, lorsqu'un prêtre de la paroisse lui transmit la demande d'un de ses confrères, un pauvre curé du Limousin, à la recherche d'une institutrice libre pour son village, elle n'hésita plus :

— Monsieur l'abbé, c'est l'affaire de sœur Cécile. Mon enfant, vous devez accepter. Six cents francs par an, sans indemnité de logement, dans un pays de montagne, à deux heures et demie de la gare, aucune laïque ne voudra de ces conditions, et il faut bien, pourtant, que les petites filles de là-bas soient élevées en chrétiennes.

— Mais l'école doit être ouverte avant la fin de l'année. On demande une réponse immédiate et nous serions obligées de partir tout de suite. Serons-nous prêtes?

Sœur Alexandrine comprit l'engagement impliqué par ce « nous » et n'essaya plus de s'y soustraire :

— Nous serons prêtes.

Sa décision n'était pas cependant tout à fait prise. Pendant les quelques jours que durèrent les négociations, elle lutta encore contre une résistance intérieure dont sa raison ni sa volonté ne triomphaient et qu'elle ne parvenait pas à définir. Il lui semblait parfois y démêler un reste d'égoïsme; parfois, elle craignait que ce fût le sentiment d'un devoir méconnu ou l'inspiration divine en contradiction avec sa propre sagesse. Ayant toujours vu son chemin si clairement tracé, elle s'étonnait de ne plus se reconnaître. Le matin, à la messe, elle priait longuement pour demander à Dieu de faire la lumière, et retournait dans la journée à l'église pour prier encore. Les ténèbres persistaient néanmoins. Tous ceux qui intervinrent, qui la conseillèrent, l'encouragèrent ou la découragèrent accrurent ce trouble inusité de son esprit.

A la première allusion faite à ce départ, Yvonne Quantin, prise à l'improviste, eut un véritable accès de désespoir.

— Vous vous en allez? Je ne vous aurai plus! Moi qui suis déjà si abandonnée, que me restera-t-il?

— Mais, je compte pour si peu!...

— Vous?...

La tête posée sur l'épaule de sa vieille amie, en une de ses expressions enfantines qui la rendaient si touchante, la jeune femme exprimait ces choses qu'on ne dit guère dans l'intimité quotidienne et qui viennent d'elles-mêmes toutes à la fois aux heures d'émotion :

— Puisque vous partez, vous ne partirez pas sans savoir ce que vous avez été pour moi. Vous êtes venue au moment où tout me semblait désespéré, où je n'aurais jamais songé à faire appel à personne, parce que personne au monde ne pouvait me venir en aide, et, vous seule, avez pu ce que vous avez fait, parce que vous n'êtes pas du monde. Etre déchue de ma classe, être en butte, comme femme, à toutes les douleurs, à toutes les avanies, je n'en avais pas honte avec vous. Vous ne voyez pas les choses comme on les voit dans le monde. La souffrance, quelle que soit la façon dont on souffre, ne vous paraît pas abaissante; au contraire, elle vous attire; vous l'aimez! et ceux qui souffrent ont besoin avant tout d'être aimés de ceux qui veulent les soulager; sans cela, l'aide qu'on reçoit n'est pas un soulagement, elle est un autre genre de souffrance, voilà tout! Et vous m'avez aimée si bien que vous avez su vous identifier à moi. Vous vous êtes faite de mon âge, vous avez pris ma nature pour pouvoir me comprendre, me juger, être indulgente... Car vous savez tout de moi, même ce que je ne vous ai pas dit. Vous savez que mon mal ne vient pas seulement de la pauvreté, ni des circonstances extérieures : qu'il est en moi aussi, et vous avez soigné ce mal-là comme mes autres maux. J'ai été peut-être un peu trop malheureuse, et je suis bien jeune. J'ai beau adorer mon enfant, cela ne suffit pas à remplir mon cœur. Je le sens qui se retourne vers le passé malgré moi, et, pour le retenir, je n'ai que votre affection. Je cherche un exemple pour me donner du courage, pour me montrer comme je suis faible et lâche. Je me dis : elle a été jeune, elle avait une nature aussi aimante que la mienne. De cet amour dont les autres se font du bonheur ou se servent comme d'excuse, elle a fait une chose sacrée, elle a fait la charité, car ce n'est qu'avec l'amour que la charité se fait. Voilà pourquoi il y en a si peu : parce qu'on ne trouve personne pour ainsi dire qui, au lieu de réserver son cœur pour soi-même, pour un autre, pour les siens, veuille le mettre dans le trésor commun, le donner à tous.

— Ma chère petite..., c'est encore le placement le plus sûr et un placement qui rapporte parfois de gros intérêts. Voyez quels profits j'ai réalisés avec vous!

Sœur Alexandrine avait pris sur ses genoux la petite Jeanne et la berçait avec une tendresse d'aïeule.

— Tenez, vous croyez que je n'ai jamais eu de défaillance?... Eh bien, cette idée de me séparer de vous m'est si dure que je n'y suis pas résignée encore, même quand mon devoir m'appelle ailleurs. Est-ce que je ne vais pas rêver à des folies?... Je voudrais vous emmener toutes les deux, là-bas, dans ce pays perdu. La vie n'y est pas chère, c'est vrai; seulement on ne peut pas y gagner sa vie. Voilà pourquoi il vous vaut encore mieux rester ici où vous trouverez du travail, où vous avez chance d'être recommandée, protégée; où, enfin, un devoir vous tient, tant qu'un espoir vous reste de voir revenir votre mari.

— Quoi! vous croyez qu'il peut revenir encore?

La voix de la jeune femme exprimait un effroi, une répugnance invincibles.

— Je n'en sais rien... Mais, enfin, Yvonne, c'est votre mari. Vous parliez tout à l'heure de charité. Eh bien, si vous ne pouvez plus avoir d'amour, ayez un peu de charité pour lui, ne serait-ce qu'à cause de sa fille. En partant, il me faut emporter cette promesse de vous?

Sœur Alexandrine ne songeait pas seulement à assurer l'indulgence au coupable. La promesse requise serait une garantie pour Yvonne surtout. Aussi longtemps que lui apparaîtrait une possibilité de reprendre la vie conjugale, sa délicatesse d'honnête femme chasserait tous les souvenirs, tous les rêves dangereux.

Yvonne le sentait et hésitait à s'engager.

— Sans cette promesse, je ne partirai pas! dit résolument la sœur.

— C'est tout ce que je désire, que vous ne partiez pas!...

D'un mouvement, la sœur venait de remettre la petite Jeanne dans son berceau, et elle allait à la fenêtre, l'ouvrait, se penchait pour respirer l'air.

Quand elle revint, Yvonne remarqua sur ses traits une altération qui aurait dû la frapper depuis longtemps.

On s'habituait à être soigné et soutenu par sœur Alexandrine, et on oubliait qu'elle était vieille maintenant, et bien éprouvée, bien usée au service des autres, souffrant, elle aussi, de cette rude vie de Paris dont Yvonne sentait déjà la fatigue. Il lui fallait du repos, et sans trop tarder.

— Mais, acheva Yvonne, ce que je désire, surtout, c'est de vous rendre un peu de ce que vous avez fait pour moi. Vous voulez que je promette? Vous devez avoir raison! Je promets. Vous pouvez partir tranquille. Pour quel jour, ce départ?

— Sœur Cécile est obligée d'être là-bas vendredi. Nous partirons jeudi par un train du soir.

Le jeudi arriva. S'abandonnant au cours des choses avec une indécision où elle ne se reconnaissait plus, sœur Alexandrine avait fait, comme sœur Cécile, ses courts préparatifs, ses adieux aux anciennes compagnes, sa prière dans le coin du cimetière où reposaient les sœurs de la Providence, et près d'elles, sœur Stéphanie.

De cette tombe, elle avait encore espéré recevoir une inspiration, mais rien n'éclaira ce trouble de son âme, rien ne lui vint, qu'une tristesse de plus à songer qu'on ne la porterait pas ici un jour; que la communauté, entre elle et ses sœurs, resterait dissoute jusque dans la mort...

Au retour, elle chemina tête basse, à travers les passants nombreux et animés.

On était entre Noël et le jour de l'An, et ce beau temps clair et froid, facilitant les courses et les visites, ajoutait à l'entrain général.

« Mon pauvre Paris! mon cher Paris! songeait sœur Alexandrine, les jambes lourdes, comme si chaque pavé l'eût retenue.

Elle n'avait jamais rien eu de cette gaieté, de ce luxe Paris; en revanche, elle avait ici beaucoup donné. C'était probablement ce qui l'attachait.

On rentra, une voiture vint chercher la malle.

« Pauvre Paris! cher Paris! » se répéta la vieille religieuse, regardant encore du seuil les maisons noires et la rue obscure étoilée de lumières.

La petite sœur Cécile se taisait par une discrétion instinctive, mais sans rien comprendre. Si elle ne se fût contrainte, elle aurait été gaie; elle se sentait si heureuse d'aller là-bas reprendre sa tâche!

Comme on se disposait à monter en voiture, un homme s'approcha qui lui fit peur. Il avait une mine singulière et une allure extraordinaire aussi. Se faufilant inaperçu tout près des deux femmes, il disait à mi-voix :

— Sœur Alexandrine?

Celle-ci se retourna. Plus expérimentée que sa jeune compagne, elle ne fut pas effrayée, mais sa prudence s'éveilla. Elle fit signe à sœur Cécile de monter dans le fiacre, et, s'éloignant de deux pas, écouta ce que l'homme lui disait à voix basse.

— Ah! mon Dieu! s'exclama-t-elle.

— Oui..., pressez-vous. Il vous demande tout de suite...

— Mais c'est Mme Quantin qu'il faut prévenir.

— Non. Il ne veut pas que sa femme vienne.

Deux ou trois phrases s'échangèrent encore.

— Nous allons manquer le train! se disait sœur Cécile, anxieuse.

Sœur Alexandrine revenait. Elle monta sur le marchepied.

— Ma pauvre petite, vous allez être bien contrariée. Il est impos-

sible que je parte ce soir. Mais vous ne pouvez pour cela manquer à votre engagement. Acceptez ce sacrifice de partir seule. Le bon Dieu le veut. Il vous fait un devoir d'aller là-bas et m'envoie un autre devoir qui me retient ici.

Sœur Alexandrine referma la portière. La douce figure de son enfant préférée, de celle qui avait été son soutien et sa joie, disparut. Elle pensa qu'elle ne la reverrait jamais. Tout ce qui était humain en elle frémit et se déchira.

Mais, dans la partie haute de son âme, une douceur infinie s'épandait. L'épreuve de l'incertitude avait cessé; tout redevenait clair. La lumière céleste était revenue. Dieu lui montrait ce qu'il attendait d'elle, par une de ces indications mystérieuses où l'on peut vraiment voir la manifestation des volontés providentielles.

Ce misérable homme, ruiné, sapé, qui s'effondrait sous la première attaque du mal, tombé dans une dégradation telle qu'il n'osait demander à sa femme de venir jusqu'à lui, la vieille religieuse pouvait le secourir et il s'était souvenu d'elle. Il obéissait à son instinct de moribond en la demandant. Elle avait tous les droits, toutes les immunités des mères, tous leurs dévouements aveugles. Elle seule ne le tiendrait pas pour un réprouvé, elle seule voudrait et saurait l'aider à mourir.

Cette nuit, durant laquelle sa fille chérie s'en allait toute seule vers un pays inconnu, sœur Alexandrine la passa au chevet de l'enfant prodigue qui avait plus besoin encore d'être secouru, car il s'en allait, lui, vers l'éternité. Elle ne regretta pas le sacrifice qu'elle venait d'accomplir et ne songea pas à en mesurer l'étendue. Rien ne la rebuta, rien ne l'effraya. Jamais semblable paix ne rayonna dans son âme; et cette paix finit par pénétrer l'âme qui se débattait dans les suprêmes angoisses

Ceux qu'assistait sœur Alexandrine cessaient d'être tout à fait malheureux.

Si troublée qu'eût été leur vie, leur fin s'éclairait d'un rayon...

. . . .

Yvonne avait eu cette nuit-là d'horribles cauchemars. Ses adieux à sœur Alexandrine, la veille, contribuaient certainement à l'état nerveux où elle se trouvait ce matin. Il lui semblait que sa seule protection venait de s'éloigner tandis qu'un danger inconnu se rapprochait, et la petite Jeanne ressentait vaguement une impression analogue, s'agitait et pleurait à chaque instant.

Il était de bonne heure encore, lorsque, sans frapper, sœur Alexandrine entra.

— Comment, ma sœur, vous n'êtes pas partie!

— Non, ma chère enfant, je n'ai pas pu partir.

Pour la première fois, sœur Alexandrine ne souriait pas, et Mme Quantin devina aussitôt un malheur.

Avec douceur, avec précaution, sœur Alexandrine lui apprit ce qu'on ne pouvait lui cacher plus longtemps. Et, comme la jeune femme pleurait sincèrement dans toute la générosité de son cœur celui dont les torts venaient de s'effacer, en qui elle ne voyait plus que le père de son enfant, comme elle pleurait aussi de n'avoir pas été là pour lui apporter le secours et le pardon :

— Il a été secouru. Il a su que vous lui pardonniez. Et puis, acheva sœur Alexandrine, la plus grande des grâces lui a été accordée. Il est mort en chrétien...

Après avoir usé auprès de la jeune veuve le peu de forces qui lui restait, sœur Alexandrine rentra dans son logis désert. Sa petite compagne n'était plus là pour l'accueillir; elle l'avait donnée, comme elle avait donné tout ce qu'elle possédait, par charité, aux pauvres, à ces petits enfants ignorants qu'il fallait élever dans l'amour de Dieu.

Elle s'assit devant le foyer sans flamme. Les visions de cette nuit la hantaient. Son frisson la reprit :

« Je crois bien, se dit-elle, que je viens d'accomplir ma dernière tâche. »

. . . .

Dès son arrivée en Limousin, Sœur Cécile écrivit pour presser d'abord la réunion désirée et pour rendre compte de son voyage et de ses impressions.

Le village n'était qu'un hameau, mais agréable, autant qu'on pouvait en juger sous la neige dans un pays absolument perdu, mais qui devait être joli l'été. La maison d'école serait très commode une fois reconstruite; les gens se montreraient accueillants et serviables lorsqu'on les connaîtrait mieux, et les enfants révéleraient à la longue leurs capacités. Somme toute, la petite sœur était contente et n'attendait que sœur Alexandrine pour se trouver heureuse.

— Maintenant, je n'irai plus là-bas, ce n'est plus la peine, décida sœur Alexandrine avec sérénité. Me voici à l'âge qu'aucun des miens n'a dépassé.

Depuis le voyage à Arcilly, elle pensait aux siens, non pas plus souvent qu'autrefois, mais d'une façon différente. Ils lui paraissaient moins éloignés d'elle, comme si elle allait bientôt les rejoindre; et mille petits détails, restés longtemps effacés, revenaient à sa mémoire avec une singulière précision. Les derniers temps de la vie de son père, surtout, lui redevenaient présents. Pendant plusieurs semaines, il avait souffert d'un malaise indéfinissable dont les médecins ne voulurent pas s'inquiéter, sur lequel il ne se fit

aucune illusion, car toutes ses affaires spirituelles et temporelles avaient été mises en ordre lorsqu'on le trouva, un soir, endormi, comme cela lui arrivait souvent, mais, cette fois, pour ne plus se réveiller, dans son grand fauteuil de la bibliothèque.

Sœur Alexandrine croyait sentir le même malaise précurseur l'envahir peu à peu, ce malaise rapporté, lui semblait-il, d'Arcilly, Dieu voulant peut-être, en ses insondables desseins, qu'elle eût trouvé la mort là même où elle avait reçu la vie.

Elle n'en continuait pas moins à sortir, à s'occuper de ses pauvres. Si elle se fût arrêtée un jour, elle n'aurait pas pu se relever le lendemain.

— Vous avez bien mauvaise mine! lui disait-on souvent.

Et sœur Laurence, venant la voir, dut être frappée de son état, car, à brûle-pourpoint, elle offrit de venir habiter auprès d'elle. Sœur Alexandrine accepta bien volontiers. Par instants, la solitude lui faisait peur.

Il fut convenu que sœur Laurence viendrait s'installer le lendemain.

Je serai bien heureuse de l'avoir ici, se dit sœur Alexandrine; je voudrais bien être à demain, songea-t-elle par ce soir neigeux d'hiver, rentrant après avoir visité un malade, moins malade qu'elle, peut-être, et regardant le lit de sœur Cécile, resté là, auprès du sien, et qui lui rappelait l'absente, cruellement parfois.

Pour reprendre un peu de courage, en attendant ce lendemain, elle voulut relire la lettre qu'elle venait de recevoir : une lettre qui avait beaucoup voyagé, expédiée de loin, adressée un peu au hasard et, en fin de compte, remise, après bien des circuits, à sa destinataire.

La lettre était de M. de Prielle. Informé tardivement par Mme Stern de la visite reçue en son absence, il avait, lui, rappelé ses souvenirs et deviné le nom de la visiteuse. Il faisait même trop d'état de ce nom, l'ayant écrit en toutes lettres sur l'enveloppe. C'était même ce qui avait encore retardé sa lettre. On ne connaissait plus la religieuse sous ce nom depuis quarante ans.

« Au fait, il faudra bien qu'on puisse le retrouver, se dit sœur Alexandrine. On en aura besoin, un jour ou l'autre. »

Elle laissa la lettre dans le tiroir de sa table, en prévision de ce jour, puis elle songea à tout ce que M. de Prielle avait trouvé de bon et de délicat à lui dire, aux offres qu'il lui faisait avec une générosité discrète et un tact parfait d'homme de cœur et de gentilhomme.

« Je pourrais lui recommander Yvonne et son enfant. Mais non. Il est jeune encore, il est veuf, il ne peut pas s'occuper d'une jeune femme. Pauvre petite! c'est un autre protecteur qu'il lui faut.

« Mon Dieu, qui sait? plus tard, il pourrait y avoir un retour de bonheur pour elle. Mais serai-je encore là?

« Non, je n'y serai plus. Qui donc alors l'aidera à refaire son existence? »

Son grand frisson, qui la reprenait, l'obligea à se mettre au lit; mais, une fois couchée, elle se refroidit davantage, se sentit malade tout à fait. Son corps s'engourdissait douloureusement, tandis que, par un singulier contraste, son esprit travaillait avec une activité sans pareille. La solution de problèmes longtemps agités se présentait tout d'un coup :

— Robert du Plessis doit l'épouser. C'est la seule compensation à sa faute à lui, à son malheur à elle. Il est faible, indécis. Il se repent, j'en suis sûre. Il réparerait si on lui disait que c'est possible et qu'il le doit, mais il faut qu'on le lui dise. Je le lui dirai. Non, je n'aurai plus le temps de le lui dire. Je le lui écrirai...

Et, dans sa fièvre, l'idée lui vint d'écrire tout de suite cette lettre-là et une autre lettre à M. de Prielles pour lui recommander certaines œuvres. Elle voulut étendre le bras pour allumer sa bougie, mais son bras lui refusa service. Son corps entier se trouvait tout d'un coup glacé, inerte, lourd, comme un bloc de plomb. Jusqu'à sa gorge, à sa langue, qui ne fonctionnèrent plus quand elle voulut appeler. Elle avait été trop souvent auprès des malades pour se méprendre sur ces symptômes.

— Je meurs...

Son cerveau et son cœur survivaient et, en ce dernier moment, la vision du passé se retraça.

Mais, au lieu des angoisses et des regrets, ce retour en arrière ne lui apporta qu'une béatitude inconnue, avant-goût des récompenses célestes.

Elle se vit sous sa parure blanche de mariée, le jour où elle s'était donnée à Dieu, où elle avait fondé sa grande famille de pauvres, de souffrants, d'abandonnés; où, témérairement, elle avait voulu prendre sur ses épaules, avec son propre fardeau, celui de la misère et de la faiblesse d'autrui. Ce fardeau, elle n'avait jamais consenti à s'en séparer, elle l'avait porté jusqu'à ce qu'aujourd'hui elle succombât sous le faix, et c'était bien la fin qu'elle avait espérée. Elle devait mourir ainsi pour rester fidèle.

Elle se vit : expulsée de la Providence, privée de son habit, de ses prérogatives, de son influence bienfaisante, persécutée par les uns, éconduite par les autres, chassée de partout, même de sa propre maison, et elle sourit à cet accomplissement parfait de son vœu d'humilité et de pauvreté.

Tout changeait d'aspect. Les douleurs se transformaient déjà en joies, les misères en apothéose.

Plus près d'elle apparut encore la dernière vision, celle de ce

malheureux qui l'avait appelée à son lit d'agonie, qui avait voulu être sauvé par elle. Et la vision, lugubre, considérée comme elle la considérait tout à l'heure encore, devint radieuse et splendide.

— J'ai pu faire encore cette œuvre. C'est peut-être ce que j'ai fait de meilleur.

Plus dépouillée que les indigents, plus délaissée que les coupables, elle qui avait assisté tant de mourants, n'aurait personne à son chevet, ne pourrait appeler aucun secours humain. C'était bien ainsi. Elle se dit encore :

— Moi, je n'ai besoin de rien!

Sa seule pensée attristée fut pour celles qui, demain, éprouveraient des regrets si amers.

— Ma chère petite sœur Cécile! ma pauvre Yvonne!...

Mais il ne fallait pas s'arrêter même à cette pensée.

Il fallait à présent penser à Dieu, à lui seul!

Et dans ce dernier élan, doucement, l'âme qui avait tant aimé ici-bas se laissa attirer plus haut, monta vers l'éternel amour.

XIII

LA DERNIÈRE OEUVRE

Ce fut chez Bockay que Robert du Plessis, par hasard, apprit cette mort.

En passant, le matin, il était entré pour payer une facture. Lorsqu'il traversa les salons du premier, Mme Doynel, revenant d'un essayage, causait, debout, près d'un mannequin, avec Mme Bockay.

Quoiqu'elle n'eût rien à faire aux magasins, Mathilde y descendait souvent, sachant, en femme pratique, que l'œil de la maîtresse vaut encore mieux que l'œil du maître, ne pouvant se désintéresser de ces choses qui lui rappelaient son ancien métier, et où elle se sentait compétente, et trouvant un plaisir plus nouveau et plus complexe à se rapprocher de sa clientèle. Quand on est une femme riche, on aimerait bien à être une femme du monde, mais il ne suffit pas, pour le devenir, d'avoir gagné une fortune, ni même un mari. Le plus sensé, puisqu'elle ne pouvait pénétrer dans ce monde aristocratique par la grande porte, était, pour la riche Mme Bockay, de tâcher d'y garder ses petites entrées; et, au lieu de faire la renchérie, de plaire à toutes ces dames qui ne l'eussent pas laissée entrer volontiers dans leur salon, mais qui se laissaient aller dans leur genre à des causeries presque intimes dans ses salons à elle, plus somptueux que ceux du faubourg.

Comme Robert du Plessis saluait Mme Doynel, qu'il connaissait,

Mme Bockay lui adressa un signe de tête bienveillant, sans pour cela interrompre la conversation avec sa cliente.

— Cette pauvre sœur Alexandrine! répétait-elle. Penser qu'elle est morte comme ça, sans secours, elle qui secourait tant de gens! Je l'avais rencontrée encore, il n'y a pas longtemps, et je la trouvais déjà bien changée. On lui en a trop fait, aussi! On a beau être religieuse, on ne peut pas supporter de se voir chassée de chez soi, obligée de changer sa vie, de renoncer à tout ce qu'on aimait, à tout ce dont on était occupée. C'est comme si, à nous autres, on nous prenait notre maison, notre mari, nos enfants...

Mme Doynel se tourna vers Robert du Plessis, qui restait là et paraissait écouter :

— Nous parlons d'une de ces pauvres religieuses de la Providence qu'on a trouvée morte dans son lit.

— Sœur Alexandrine?... je la connaissais, dit le jeune homme; ma mère l'aimait beaucoup.

Avec le nouvel intérêt qu'apportait la présence d'un auditeur, le bavardage reprit de plus belle.

— J'assistais à l'expulsion; ç'a été un spectacle inoubliable. Jamais je n'ai vu pareille foule ni pareille manifestation. Un peu plus, on se battait dans la rue, raconta Mme Doynel. N'est-ce pas singulier qu'après avoir tant acclamé les gens, protesté si énergiquement en leur faveur, on les perde de vue, on ne s'occupe plus d'eux, jusqu'au jour où on apprend qu'ils sont morts?

Elle s'aperçut qu'elle faisait son propre procès et, voulant au moins réparer pour sa part cet inconséquent oubli autant qu'elle pouvait maintenant le réparer :

— Vous dites, Mme Bockay, que l'enterrement a lieu ce matin? Où cela?

— A Saint-Germain-des-Prés.

— Savez-vous à quelle heure?

— A midi. Je vais y aller.

Mme Bockay profitait de l'occasion pour se cambrer dans sa toilette noire, très élégante, un des modèles les mieux réussis de la maison.

L'attention de Mme Doynel fut attirée. Elle remarqua le modèle, puis fit un retour sur elle-même, regarda son costume tailleur gris foncé :

— J'irais bien aussi! Seulement je n'ai pas le temps d'aller changer de robe.

— Oh! Madame, vous pouvez très bien n'en pas changer, affirma Mme Bockay, avec son autorité commerciale. Un enterrement comme celui-là, ce n'est pas comme l'enterrement d'une personne

du monde. Il y aura des gens de toute sorte... on n'ira pas remarquer les détails..., et puis, qui pourrait les remarquer? Pas de parents...

— Les religieuses, comme les autres, ont cependant une famille, fit observer Robert resté muet depuis trop longtemps, un peu embarrassé de lui-même, sans avoir toutefois l'idée très simple de s'en aller.

Comme il entrait dans la conversation, Mme Bockay se crut autorisée à s'adresser à lui :

— Sœur Alexandrine était même d'une très bonne famille : une demoiselle d'Arcilly. Je l'ai vu sur le billet de faire-part.

Robert eut un léger mouvement. Il songeait au jour où il avait reçu et éconduit « la bonne femme ».

— Sont ce les d'Arcilly qui avaient ce château près de Chartres? Un magnifique domaine où j'ai été chasser bien souvent avec les Prielle, expliqua-t-il en se tournant vers Mme Doynel.

— Oui, ce sont ces d'Arcilly, affirma Mme Bockay qui n'en savait absolument rien, mais qui jugeait la réponse avantageuse pour la mémoire de sa bienfaitrice, — pour elle aussi dont les fréquentations avaient vraiment toujours été aristocratiques, — qui, même en sa fruste jeunesse, en ses modestes débuts, rue de l'Echaudé-Saint-Germain, avait pour garde-malade une grande dame, venue d'un château de province, d'un magnifique domaine où l'on chassait à courre.

— Je vais à Saint-Germain des Prés, dit Mme Doynel, tout à fait décidée. Puisque vous connaissiez cette pauvre sœur, voulez-vous que je vous emmène, Monsieur du Plessis? Mon mari m'attend en bas, et il y a trois places dans le coupé.

Robert ne voyait jamais une personne prendre une résolution sans se trouver enclin à suivre l'élan donné, et il était aise quand cet élan se trouvait d'accord avec certaines impulsions généreuses éprouvées quelquefois, assez fortes pour agiter sa conscience, trop faibles encore pour l'emporter hors de ses habitudes, l'arracher à la vie qu'il s'était faite.

Sans résistance, il se laissa emmener par Mme Doynel, plus affecté peut-être au fond que la jeune femme, qui, en sortant de chez Bockay, donna un coup d'œil aux modèles exposés.

— C'est très chic, ce manteau. Un très joli devant.

— Et voyez donc le dos, Madame? s'exclamait Mathilde, revenue sur ses pas pour faire tourner le mannequin.

Après quoi, chacune dans son équipage, elles s'en allèrent aux funérailles de sœur Alexandrine.

Des funérailles très simples. Le corbillard des pauvres stationné

devant le vieux porche de Saint-Germain et, à l'intérieur de l'église dépourvue de tentures, cette foule de gens de toute sorte, prévue par Mme Bockay, derrière l'humble catafalque chargé de quelques petites couronnes.

Dans cette foule, peu d'ordre et point de catégories. Un maître des cérémonies eût été ici fort embarrassé. Quels étaient les plus proches de sœur Alexandrine? Les malades, les infirmes ou les indigents? les orphelins ou les vieillards abandonnés?

A gauche, des femmes aux costumes très simples, certains aussi pauvres que la vieille robe noire de sœur Alexandrine, formaient un groupe aisément reconnaissable, c'étaient les anciennes religieuses de la Providence, au milieu desquelles la place de la pauvre petite sœur Cécile demeurait vide, ses six cents francs de traitement ne lui permettant pas de refaire le voyage. Puis encore des figures d'autrefois, ce qui restait des pensionnaires et des employées de la Providence, ce que l'hospice ou la fosse commune n'avait pas englouti, puis, se coudoyant, chaise contre chaise, les amis de sœur Alexandrine, les bienfaiteurs et les protégés, dont beaucoup avaient été oublieux les derniers temps, et qui tous, brusquement, s'étaient ressouvenus, et avaient tenu à réparer, comme Mme Doynel, comme sa voisine, cette grosse dame, aux cheveux grisonnants, à la mine importante de présidente d'œuvre, comme son autre voisine, la vieille petite mère Henry, qui branlait la tête, qui avait l'air de ne plus bien savoir où elle était, mais qui s'était arrangée pour venir tout de même et qui, en regardant le catafalque, pensait au prochain enterrement qu'elle suivrait, celui de sa pauvre fille.

Et derrière les gens du monde et les indigents, cédant le pas aux uns comme aux autres, des religieuses du quartier, celles qui se trouvaient encore épargnées. Elles avaient tenu à venir et à amener ici leurs orphelins et leurs orphelines. A l'ombre de leurs cornettes, elles méditaient; elles se disaient que bientôt viendrait leur tour et cherchaient près de ce cercueil un encouragement et un exemple.

Robert du Plessis, arrivé dans les derniers, resta au bas de la nef et, psychologue par tempérament, ne put s'empêcher d'observer les types, les attitudes, de se livrer à des déductions. Puis il s'observa lui même. Mieux que personne il connaissait les étranges contradictions de sa nature.

« J'ai refusé à cette pauvre femme ce qu'elle me demandait. Je l'ai éconduite ou à peu près; aujourd'hui je viens lui rendre hommage et, pour ainsi dire, lui demander pardon. Pourquoi? Parce qu'elle est morte. La mort change donc totalement l'aspect des choses? Cela revient-il à dire que, pour les voir telles qu'elles sont, il faudrait les considérer comme si tout le monde était mort et comme

si l'on allait mourir soi-même? Certains l'ont pensé. Les religieux n'ont pas d'autre programme et pas d'autre raison d'être. C'est en pensant ainsi que cette vieille sœur Alexandrine, quand elle était jeune, a quitté Arcilly, et elle n'a pas eu à changer d'état d'âme. Si elle a supporté des peines, elle n'a pas connu cette incertitude de soi-même qui est peut-être la pire de toutes les épreuves morales. La mort même n'a rien dérangé ni rien troublé chez elle. C'est sur la mort que, toute sa vie, elle avait spéculé. Aurait-elle été dans le vrai? Je n'en sais rien. En tous cas, elle n'était pas dans le faux plus que n'y sont les autres, plus que je n'y suis, moi, par exemple. Tout est faux en moi, je le sens; je ne me fixe à rien, rien ne me satisfait; je ne tiens pas à vivre et j'ai peur de mourir... »

Cette peur le pénétra, tandis que retentissaient les accents du *Quando Judex*.

— Je n'ai tiré aucun parti de ma vie, songea-t-il. Je ne suis même pas heureux. Je suis peut-être un des êtres les plus malheureux qu'il y ait ici...

Son regard parcourut encore les rangées de têtes inclinées, puis s'arrêta sur un voile de crêpe, enveloppant une forme svelte jeune secouée par les sanglots :

— Voilà pourtant une femme qui a l'air bien malheureux! pensa-t-il. Je crois que les femmes sont encore plus malheureuses que nous. Que peut-elle avoir, celle-ci? car enfin, on ne pleure pas une religieuse avec un pareil désespoir, et on ne porte pas son deuil ainsi. Ce deuil-là, c'est un deuil de veuve.

Il considéra encore la silhouette élégante et frêle :

— Sa tournure ressemble à celle d'Yvonne.

Yvonne! toujours ce même souvenir. Et, quand ce souvenir ne revenait pas de lui-même, il le recherchait.

Que de femmes l'avaient attiré parce qu'il leur trouvait quelque chose d'Yvonne? Mme Doynel, encore, tout à l'heure, pour ses yeux bleus et ses cheveux sombres. Mais elle avait eu un jeu de physionomie vulgaire faisant évanouir la fugitive ressemblance, et déjà il se remettait à chercher cette ressemblance ailleurs, comme s'il eût été condamné, par une juste expiation, à poursuivre vainement, douloureusement, l'ombre vaine du bonheur qu'il avait laissé s'enfuir.

— C'est positif que cette jeune femme a la tournure d'Yvonne!

L'office s'avançait. Sous la voûte romane, les chants, les prières, les pensées attristées, pieuses ou distraites, flottaient dans le recueillement, autour du cercueil de sœur Alexandrine.

Robert du Plessis fixait toujours le voile de crêpe au second rang devant l'autel.

On se leva pour aller à l'offerte. En passant près du catafalque, il pensa cependant à la morte. Une petite couronne de perles attira même son attention. Sur le ruban, une inscription qui n'est pas de règle, qu'on ne voit jamais :

— Priez pour nous.

— On a raison de se recommander à ses prières. C'était une sainte femme! se dit Robert.

Et, machinalement :

— Priez pour nous.

En revenant à sa place, il côtoya les rangs de chaises réservées à l'assistance féminine.

La jeune femme, voilée de noir, se levait à son tour.

Elle ne le vit pas, mais il l'avait vue. Il avait même remarqué à son chapeau la ruche blanche que portent les veuves.

Robert du Plessis ne redescendit pas la nef. Il resta, perdu dans un groupe d'hommes, auprès du catafalque.

La morte avait-elle déjà prié pour lui? N'était-ce pas elle qui l'avait amené là?

« Vous le regretterez un jour!... »

Quand elle prononça jadis cette phrase, elle parlait d'Yvonne, mais elle ne parlait pas clairement, parce qu'alors elle vivait et que les vivants n'osent tout dire.

Les morts peuvent avoir plus de hardiesse et, à travers l'humble cercueil et le drap des pauvres, le cœur de sœur Alexandrine s'adressait librement à ce cœur qui, en ce monde, avait semblé à elle inaccessible. Elle reprochait à Robert d'avoir trahi et profané l'amour, et proclamait en même temps la puissance de cet amour qui seul pouvait le racheter. Elle lui prouvait que son bonheur avait été anéanti du jour où il avait détruit le bonheur d'une autre, et, qu'à refaire ce bonheur seulement, il retrouverait le sien. Elle lui disait tout ce qu'elle voulait lui dire, quand ses lèvres ne pouvaient plus parler, tout ce qu'elle voulait lui écrire, quand sa main s'était glacée, et elle le lui disait mieux, elle le lui disait si bien à présent qu'il était prêt à écouter et à obéir.

Soudain il tomba à genoux, et le front courbé, pleura dans l'ombre.

— Est-ce que, vraiment, je peux réparer encore?

— Oui.

La voix de l'invisible le poussait en avant. De cette flamme pure qu'avait été l'âme de sœur Alexandrine, assez de chaleur émanait encore pour réchauffer le courage et la volonté après avoir allumé le repentir.

On sortait de l'église. La foule des assistants se dispersa. Quelques rares fiacres suivirent le corbillard jusqu'au cimetière.

Quand tout fut terminé, que la pauvre Yvonne revint, ayant laissé derrière elle sa dernière amie, aveuglée de larmes sous son voile de crêpe, elle ne distingua pas, dans le brouillard d'hiver, les traits de celui qui venait à elle.

Il dut lui dire :

— Yvonne !

Alors elle le reconnut. Son saisissement fut tel qu'elle ne sut comment elle voulait l'accueillir, ni quel sentiment prédominait dans sa pauvre âme bouleversée.

— Yvonne, c'est sœur Alexandrine qui m'envoie. En son nom, je vous supplie de m'écouter et d'avoir confiance en moi, si cela vous est encore possible. Dites-moi seulement ce qui vous est arrivé, quel est le sort que je vous ai fait?...

En invoquant le nom de sœur Alexandrine, il ne pouvait mentir, chercher à la tromper encore; et elle ne refusa pas de répondre.

— J'ai beaucoup souffert. A présent j'oublie. J'ai une petite fille. Elle sera mon bonheur en ce monde...

— Moi, je n'aurai plus jamais de bonheur en ce monde.

Elle eut sur les lèvres de lui dire qu'il ne méritait plus d'en avoir. Sa fierté l'arrêta.

Puis un emportement la reprit :

— Pourquoi revenez-vous? Je ne veux plus vous connaître! Je ne suis plus celle que j'étais. Je suis une pauvre veuve, une pauvre mère, travaillant pour élever mon enfant.

Dans cette ardeur qu'elle mettait à le désenchanter d'elle, il vit ce qu'il cherchait : la preuve qu'elle n'oubliait pas.

Pauvre, n'ayant plus cette première jeunesse, cette ignorance de la douleur qui, jadis, avaient séduit Robert, elle ne le toucha que davantage.

Un peu de l'âme de sœur Alexandrine n'était-elle pas passée doucement en lui? N'avait-il pas reçu l'étincelle de cet amour, qui est charité aussi, et que la souffrance attire et exalte?

— Yvonne, dit-il, moi non plus je ne suis plus ce que j'étais. Je redeviendrai digne de vous. Je sens que, maintenant j'en suis capable. Et, alors, qu'un jour, au nom de sœur Alexandrine, vous me pardonnerez?...

CHAMPOL.

PROBLÈMES HISTORIQUES

EMPOISONNEMENTS ET LETTRES DE CACHET

D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS

Docteur A. Masson, *La Sorcellerie et la science des poisons au XVII[e] siècle.* Paris, Hachette, 1904, 342 pages in-16. — Docteurs Cabanès et L. Nass, *Poisons et sortilèges*, 2[e] série. Paris, Plon, 1903, 388 pages in-16. — *Les Lettres de cachet à Paris*, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille, par Frantz Funck-Brentano. Paris, Imprimerie Nationale, 1903, in-4°. — Diverses monographies du même auteur.

I

Que la science médicale puisse utilement intervenir dans l'étude de certains problèmes historiques, de ceux-là surtout que soulève la mort subite ou anormale des grands personnages, nul ne songe à le contester. Il faut donc savoir gré aux docteurs Masson, Cabanès et Nass d'avoir traité la question des empoisonnements politiques aux dix-septième et dix-huitième siècles dans deux livres dont les conclusions sont d'ailleurs contradictoires, mais qui ont ce trait commun de ne point se recommander à l'édification des jeunes personnes, car les mots non seulement techniques, mais crus, y reviennent plus souvent peut-être qu'il n'était absolument nécessaire.

Si la médecine est pour l'histoire une auxiliaire secourable, encore convient-il qu'elle reste une auxiliaire, et que l'histoire ne se réduise pas tout entière à des consultations médicales, à des analyses qui n'ont rien de psychologique et à des procès-verbaux d'autopsie : on sait assez en quelles aberrations l'obsession pathologique a jeté le génie de Michelet. Ce n'est pas seulement sur le champ de bataille qu'une âme d'élite demeure, selon le mot classique de Bossuet, « maîtresse du corps qu'elle anime » : l'histoire politique, religieuse, diplomatique, littéraire, abonde en exemples analogues, et nous montre constamment un grand cœur ou une noble intelligence triomphant des résistances d'une santé chétive ou des obstacles d'une hérédité morbide.

A plus forte raison, la médecine devrait-elle s'abstenir d'appréciations sommairement dédaigneuses à l'égard de l'histoire et des historiens. M. le D[r] Masson affirme que tous les annalistes d'autrefois étaient des historiographes, et qu'ils attribuaient systématiquement à des causes naturelles la mort de quiconque était haut placé, par le même motif qui a conduit de nos jours les gazettes turques à faire mourir d'apoplexie le président Carnot et le roi Humbert : la postérité aurait docilement enregistré ces mensonges officieux, qui font encore le fond de notre enseignement historique. Est-il besoin de réfuter un si énorme paradoxe, et de rappeler que la littérature française doit une bonne part de son éclat à des pléiades de chroniqueurs et d'épistoliers, qui, de Retz à Saint-Simon et de M[me] de Sévigné à Voltaire, bien loin de s'astreindre à la version gouvernementale des événements, les ont précisément rapportés et commentés au gré de leur malignité, de leur badauderie et de leur imagination? Nous savons par eux qu'à la Cour comme dans le peuple, on était convaincu au dix-septième siècle que le poison guettait les grands personnages; les lettres ont été récemment publiées, où Louis XIII recommandait à Richelieu de faire faire l'*épreuve* de tous les plats servis à sa table; Saint-Simon a tracé l'inoubliable tableau des rumeurs et des soupçons auxquels donnèrent lieu les catastrophes répétées qui décimèrent la descendance de Louis XIV. Mais nous connaissons aussi, grâce à ces historiens tant décriés, le caractère de Marie de Médicis, où de graves défauts s'alliaient à une piété tout italienne, et nous considérons comme inadmissible qu'elle ait terminé ses jours par le suicide. Si, comme on le prétend, Louis XIII avait été empoisonné par les partisans trop impatients d'une régence, le crime n'aurait-il pas été dénoncé quelques années plus tard, au cours de la guerre acharnée qui éclata entre les triomphateurs de la veille?

Comme nous avons eu occasion de le rappeler à propos des beaux travaux de M. Funck-Brentano[1], il y eut au dix-septième siècle des empoisonnements trop réels, et qui provoquèrent une émotion justifiée : mais ce furent des crimes privés, motivés par la cupidité ou l'inconduite, dont de simples particuliers furent victimes, et où la passion politique n'eut aucune part. Nous n'en exceptons pas les sortilèges suspects auxquels recourut M[me] de Montespan pour fixer le cœur de Louis XIV ou pour nuire à la fortune de la duchesse de Fontanges : la marquise agissait en amante délaissée, nullement en conspiratrice.

Il n'en est pas moins certain que nombre de princes et de per-

[1] Cf. le *Correspondant* du 10 novembre 1899.

sonnages en vue succombèrent sous l'ancien régime à des affections indéterminées de l'appareil digestif, et que l'autopsie révéla chez eux de graves désordres du côté de l'estomac ou des entrailles. On pourrait dans plus d'un cas conclure à l'empoisonnement, si nous n'étions d'ailleurs renseignés sur les monstruosités du régime alimentaire et médical qui était alors en faveur.

Louis XIII, qui mourut dans une sorte de langueur et d'atonie des fonctions digestives, mangeait, dès l'âge de *quatre* ans, sous la surveillance de son médecin qui nous a laissé la liste de ses menus : le matin, du potage et du hachis de chapon, trois ailes de perdreau, une aile de poulet et du dessert ; le soir, une panade, une tourte de hachis, de la moelle de veau, deux ailes de faisan et du dessert ! Un pareil ordinaire, adopté dès l'enfance, suffit à expliquer toutes les gastrites et entérites. Mais la médecine acheva l'œuvre de l'intempérance : en une année, ce roi, devenu homme fait à la vérité, absorba *deux cents* purgations et prit un nombre égal de fois le remède chanté par Molière, sans parler des saignées. N'y avait-il pas là de quoi débiliter, surmener, corroder les organes les plus vigoureusement constitués !

Ce double régime, de suralimentation et de médication interne à outrance n'était point particulier à Louis XIII. Tous les personnages de condition aisée étaient gros mangeurs autrefois, et tous, pour combattre les effets de leur gloutonnerie, abusaient des remèdes débilitants. *Venena sunt medicamenta mortalia*, disait un savant italien du seizième siècle. Cette définition était vraie d'une autre façon encore que ne l'entendait son auteur : les poisons les plus meurtriers et les plus répandus dans la vieille France, c'étaient les drogues, administrées sans mesure et sans discernement par l'ignorance et la routine des médecins. C'est aux exploits gastronomiques de nos pères, et plus encore peut-être aux remèdes héroïques dont ils abusaient, que nous devons nos tempéraments de dyspeptiques : dans ce sens, et dans ce sens seulement, nous sommes tous, jusqu'à un certain point, des descendants d'empoisonnés.

En guise de conclusion, MM. Cabanès et Nass affirment, avec chiffres à l'appui, que les empoisonnements même privés tendent à diminuer à mesure que l'instruction se répand, comme si c'était là une forme barbare et quasi illettrée de l'assassinat. Leur démonstration, leur statistique même nous laissent sceptiques : sans parler des sociétés où le poison était une institution d'Etat, comme la Rome des Césars et l'Italie de la Renaissance, et qui ont poussé fort loin le raffinement de la culture intellectuelle, les célèbres empoisonneurs français du dix-neuvième siècle, Mme Lafarge, le

médecin Lapommeraye, l'herboriste Moreau, possédaient tous une certaine instruction. Le savoir, comme la fortune, est une arme de plus en plus utile pour affronter la lutte pour la vie : pas plus qu'elle, il n'est un agent de moralité, et il ne saurait préserver des plus grossières, des plus meurtrières tentations. Sans nous arrêter à ce paradoxal épilogue, contentons-nous de constater que la pratique de l'empoisonnement n'est jamais entrée à l'état habituel dans les mœurs politiques de la vieille France.

II

On ne peut en dire autant des lettres de cachet, qui, après avoir, pendant deux siècles, constitué un moyen usuel de gouvernement, d'administration surtout, ont fait, avant même la Révolution, l'objet de virulentes déclamations, et ont défrayé depuis lors toute une littérature historico-politique. Peu d'institutions sont plus souvent mentionnées et peu sont moins connues au fond.

Un érudit que nous nommions un peu plus haut, M. Frantz Funck-Brentano, appelé par ses fonctions administratives à garder et à classer ce qui subsiste des volumineuses Archives de la Bastille, a été conduit ainsi à une étude spéciale et approfondie des lettres de cachet. En attendant le livre définitif que lui seul peut nous donner, le livre où le talent de l'écrivain mettra en pleine valeur les trouvailles du chercheur, M. Funck-Brentano a déjà, dans des travaux de détail, fait justice de bien des légendes et redressé bien des erreurs. Très prochainement, pour s'acquitter d'une mission à lui confiée par le Conseil municipal de Paris, il va publier, avec la liste aussi complète que possible des prisonniers de la Bastille, une dissertation très documentée sur le fonctionnement des lettres de cachet dans la capitale. De ces diverses monographies, il ne sera peut-être point sans intérêt de dégager ici les points déjà acquis, et de nous essayer à brièvement élucider une matière intéressante, mais assez obscure par elle-même, et où les ténèbres ont été encore épaissies par les passions rétrospectives des partis.

Quand il s'agit de juger les mœurs et les institutions de l'ancien régime, nous nous partageons en effet presque tous en deux camps systématiquement opposés, les iconoclastes et les fétichistes : les uns, ne voyant dans la France d'autrefois que barbarie, corruption et brutalité; les autres, dépeignant la vieille société comme un âge d'or, un paradis perdu d'où nos bisaïeux se sont eux-mêmes exclus pour avoir mordu au fruit de l'arbre révolutionnaire. Entre les deux partis, un petit groupe d'observateurs de sang-froid, presque toujours incompris et raillés, s'efforcent de

rappeler aux uns que pour les nations, pas plus que pour les individus, il n'y a profit ni dignité à renier leurs ancêtres, et qu'entre les générations successives d'un même peuple, il existe une nécessaire et féconde solidarité de gloire, de travail, de tempérament même et d'esprit patriotique; aux autres, que l'évolution des sociétés a ses lois inflexibles, contre lesquelles sont impuissantes les plus éloquentes doléances, et que si, par une métempsycose à rebours, l'un de nos traditionnalistes se trouvait soudain transporté deux ou trois siècles en arrière, les conditions, je ne dis pas seulement matérielles, mais sociales de cette existence rétrospective lui paraîtraient d'emblée intolérables. C'est à ce point de vue, qui nous paraît le seul vrai, que nous voudrions nous placer pour apprécier les lettres de cachet : explicable, utile même dans un certain état de société, cette institution fut plus contestable à mesure que les mœurs se modifiaient; ressuscitée dans notre civilisation actuelle, elle nous semblerait monstrueuse, alors que nous nous résignons à des abus peut-être pires.

Le terme de *lettre de cachet* se répandit dans l'usage et se précisa au début du règne de Louis XV, c'est-à-dire à une époque où il avait perdu sa raison d'être étymologique, et où le *cachet* de cire était absent de la plupart des missives royales ainsi dénommées. En principe, la lettre de cachet (par opposition à la lettre *patente*, destinée à être publiée par la voie de l'enregistrement et à acquérir force de loi) était un ordre clos et privé, sinon secret, contresigné d'un ministre et revêtu de la signature royale (signature imitée par un « secrétaire de la main », car le temps matériel aurait fait défaut au souverain pour signer toutes les pièces où son seing était requis). Les ordres de cette catégorie pouvaient avoir les destinations les plus diverses : convocations, félicitations, prescriptions de cérémonial, nominations à des grades militaires. Mais l'habitude prévalut, dans la conversation courante, de réserver le terme de lettres de cachet aux ordres d'exil et surtout d'emprisonnement arbitraire.

Les ordres d'emprisonnement étaient expédiés en vertu de l'autorité absolue que le souverain possédait sur la personne de ses sujets. Non seulement ils n'étaient jamais motivés, mais les dossiers qui auraient pu suppléer à ce laconisme, et qui contenaient les pièces justifiant l'incarcération, devaient demeurer rigoureusement secrets : les autorités judiciaires elles-mêmes étaient impuissantes à en obtenir communication. Il était même prescrit de les détruire dès que l'emprisonnement avait eu lieu : mais comme la monarchie du dix-huitième siècle avait déjà les habitudes paperassières dont a hérité notre administration napoléonienne,

l'anéantissement de tant de rapports parut pratiquement difficile, et on se contenta de brûler les dossiers des grands personnages; les autres furent très heureusement mis aux oubliettes dans l'endroit du royaume jugé le plus inaccessible, c'est-à-dire dans une des tours de la Bastille : c'est ainsi qu'une partie nous en a été conservée. Cet impénétrable secret, qui a contribué au mauvais renom des lettres de cachet dans l'histoire, et qui a incontestablement favorisé certains abus, était primitivement inspiré par une pensée de délicatesse et de générosité : quand une faute avait été châtiée par l'intervention du pouvoir personnel, on considérait qu'elle devenait inexistante, et que les preuves devaient en être soustraites à la médisance du monde comme à la justice des tribunaux.

Les lettres de cachet se distribuaient très inégalement entre les diverses régions du royaume. Dans les provinces, dans celles surtout qui étaient éloignées du centre, elles étaient fort rares, et conféraient une sorte de distinction à ceux qui en étaient l'objet : « Dans notre province », écrivait un gentilhomme lorrain en 1773, « il semble que les familles, en obtenant une lettre de cachet, croient acquérir un degré d'illustration. » A Paris au contraire, où les incarcérations par lettre de cachet montaient en moyenne à plus d'un millier par an, les victimes se recrutaient en majorité parmi les gens du peuple et de la petite bourgeoisie. En fait, elles étaient décernées par le lieutenant de police, dont les bureaux et les attributions avaient pris au dix-huitième siècle l'importance d'un ministère. Le secrétaire d'Etat qui avait Paris dans ses attributions (en général le ministre de la maison du roi) ne donnait sa signature que pour la forme, et ratifiait invariablement les conclusions du lieutenant de police.

Identiques quant à leur teneur, qui se réduisait toujours à ordonner arbitrairement une arrestation, les lettres de cachet proprement dites se diversifiaient beaucoup par les mobiles qui les dictaient. Les unes, procédant uniquement de la raison d'Etat, avaient pour but de châtier ou de prévenir de soi-disant crimes politiques : ces mesures de haute police allèrent en se raréfiant pendant le règne de Louis XV et furent à peu près inconnues sous Louis XVI; il y faut rattacher les incarcérations pour affaires religieuses, par lesquelles le roi, *évêque du dehors*, croyait pourvoir au maintien de l'orthodoxie, et qui furent surtout nombreuses pendant les querelles du jansénisme. — Au début de certaines instructions criminelles, la lettre de cachet n'était qu'un expédient destiné à remédier à une disposition vicieuse de la procédure : légalement en effet, et sauf le cas de flagrant délit, le « décret de prise de corps » ne pouvait être rendu qu'après d'assez longues

formalités, qui laissaient au coupable tout le temps de s'enfuir; aussi une lettre de cachet, sollicitée d'urgence par le ministère public et tenant lieu de notre « mandat d'amener », le mettait-elle en lieu sûr jusqu'à ce que la détention pût revêtir une forme juridique. — A l'inverse, et dans l'intérêt de la société, des lettres de cachet maintenaient fréquemment en prison des accusés dont la culpabilité n'avait pu être établie devant les tribunaux, mais dont l'innocence paraissait douteuse, et la mise en liberté dangereuse ou immorale. Cette pratique, qui révolte notre conception moderne de la justice, paraissait fort sage à Malesherbes : il trouvait tout simple qu'elle fût sollicitée par les juges mêmes qui n'avaient pas cru devoir porter une sentence de condamnation. L'usage devait s'en perpétuer sous le Premier Empire.

Les lettres de cachet de beaucoup les plus fréquentes étaient celles par lesquelles la police, à la demande de ceux qui en pâtissaient (en général les voisins), réprimait un désordre matériel ou moral, scandale, tapage, insolence, celles surtout qui étaient rendues à la sollicitation des familles, et qu'on appelait dans le vocabulaire des bureaux *lettres de familles*. De ces dernières, Malesherbes pouvait écrire en 1789 : « A Paris, il n'y avait aucune famille, sans excepter celles des plus sévères magistrats, qui n'en eût sollicité... C'était en quelque sorte une justice ordinaire. »

Pour comprendre comment un tel usage a pu subsister dans une société très civilisée, il faut se rappeler que les mœurs de l'ancienne France reposaient à la fois sur une organisation patriarcale de la famille et sur le sentiment très raffiné de l'honneur féodal. D'une part, le chef de famille jouissait d'une autorité étendue et incontestée; de l'autre, il existait entre les divers membres de la famille une solidarité morale très étroite, en vertu de laquelle l'opprobre d'un individu rejaillissait sur tous ses parents. Plus particulièrement développé dans l'aristocratie, ce dernier état d'esprit existait pourtant à un moindre degré dans les autres classes.

La première conséquence était qu'un père avait droit, sinon de par la loi, au moins de par la tradition, d'invoquer le concours de la puissance publique pour corriger ou même simplement pour mater un enfant vicieux, libertin, prodigue, indiscipliné, quel que fût l'âge du coupable. Si l'habitude voulait que le père indiquât les motifs de l'incarcération ainsi sollicitée, elle interdisait par contre aux dépositaires de l'autorité de discuter le bien-fondé de ces motifs. On déférait à la demande d'un avocat qui voulait faire interner son fils pour l'empêcher de devenir comédien; à celle d'un acteur, qui prétendait au contraire punir le sien de ne pas embrasser la profession paternelle. A un gentilhomme qui faisait

des démarches pour empêcher l'emprisonnement d'un de ses amis, le ministre d'Argenson répliquait sèchement : « Il est d'usage d'arrêter les enfants dont les pères se plaignent. » En termes plus arrondis et plus développés, un subdélégué de province en donnait la raison d'être : « On ne peut pas présumer que la piété et l'amitié paternelles puissent être susceptibles d'aucun préjugé [1]. »

A défaut du père disparu, l'ensemble ou la majorité de la famille requérait souvent l'arrestation d'un membre qui en compromettait le bon renom. « Il semble », écrivait Malesherbes, « que l'honneur d'une famille exige qu'on fasse disparaître de la société celui qui, par des mœurs viles et abjectes, fait rougir ses parents. » Un ecclésiastique tenait un langage plus significatif encore, à propos des frasques d'un sien neveu : « L'honneur est quelque chose de si délicat dans notre nation que la faute des parents infecte toute la famille. Il serait bien douloureux si, pour un sujet dont l'utilité est bien incertaine, on s'exposait à voir anéantir un grand nombre de gens de bien qui travaillent avec tant de courage. » Ce n'est pas là un raffinement particulier à l'aristocratie; avec des formes plus vulgaires, une mercière de Paris traduit aussi vivement la même façon de penser, quand le lieutenant de police la questionne sur une de ses jeunes parentes : « C'est une coquine qui déshonore notre famille, un membre pourri, bien qu'on ait fait tout son possible pour le rendre sain et bon. »

La « lettre de famille » ne procédait pas toujours de ce désir, quelque peu sauvage et égoïste, de sauver le corps familial en amputant le membre gangrené. Souvent on avait lieu d'espérer l'amendement du coupable; parfois même, en raison de la dureté des lois pénales, l'incarcération arbitraire était le seul moyen de lui épargner la potence ou les galères; tel jeune soldat, qui avait frisé l'échafaud, fut ainsi mis à même de reprendre honorablement sa carrière et de passer sous-officier. Fréquemment aussi, il s'agissait, non point de réprimer, mais de prévenir : la requête est loin d'être unique en son genre, par laquelle une famille réclame un internement, « pour être mise à l'abri des mauvaises actions que ce jeune homme *peut* commettre et qui *pourraient* la déshonorer ».

A la différence des demandes formées par le père, celles qui émanaient de parents plus éloignés, loin d'être systématiquement

[1] M. Funck-Brentano a cité des lettres remarquables par le respect et l'affection même que les enfants si durement traités continuent à témoigner à leur père. Si je n'en reproduis pas ici des extraits, c'est que je ne puis me défendre d'un soupçon : ces belles et touchantes phrases n'étaient-elles pas destinées avant tout à apitoyer le cœur des parents ou des fonctionnaires, et peut-on les considérer comme absolument sincères ?

accueillies, faisaient l'objet d'un scrupuleux examen de la part des autorités. Les membres de la famille étaient souvent convoqués en une sorte de conseil officieux, que le lieutenant de police ou même le ministre ne dédaignait pas de présider à l'occasion. Dans tous les cas, on faisait sur les lieux une enquête soigneuse, interrogeant les voisins, le propriétaire ou principal locataire de la maison. Cette enquête était confiée aux inspecteurs de police, à qui le célèbre lieutenant de police Lenoir, à l'exemple de son prédécesseur Sartine, adressait, en 1774, les plus sages, les plus louables recommandations : « La vérité doit toujours être employée dans vos rapports, et vous ne devez jamais l'altérer par aucun motif, même d'amour-propre, et pour paraître venus au succès de la mission qui vous est confiée. Vos actions ne doivent avoir pour principes ni la faveur ni l'intérêt. »

On ne manquait point de consulter le curé de la paroisse, dont l'avis pesait presque toujours d'un grand poids dans la décision. Parfois même, c'était lui qui, soucieux de la moralité de sa famille paroissiale, prenait l'initiative de la mesure. Certain curé de Saint-Gervais écrivait au lieutenant de police, avec des métaphores pastorales qui ne laissent pas que d'être un peu déconcertantes en pareille occurrence : « Je réclame ma brebis, et j'espère que vous aurez la bonté, Monsieur, de la faire arrêter et mettre à Saint-Martin, où elle se convertirait, puis je la mettrai dans un couvent. » Il fut fait comme il le désirait, mais la « brebis » en question, une jeune donzelle au cœur trop libéral, mit aussitôt en mouvement de puissants protecteurs, entre autres le maréchal-duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, auquel elle adressait cet appel cavalièrement éploré : « Mon cher papa (*sic*), je vous demande en grâce d'employer votre autorité auprès de M. *de* Berryer, pour me procurer mon élargissement. Si vous avez conçu depuis un temps de l'indifférence pour moi, faites-le par charité. Vous êtes le seul de qui j'attends ma destinée. » Cette dernière phrase était, en vérité, trop modeste, car nombre d'autres solliciteurs, très haut placés eux aussi, s'unirent au maréchal pour réclamer la mise en liberté de Jeanne Velvrique, plus connue sous son nom de guerre de Julie. Le pauvre curé dut transiger, et se contenter pour elle d'un séjour limité au couvent du Bon-Sauveur : « Je compte », écrivait-il avec un optimisme de résignation, « je compte sur l'influence de la supérieure pour sauver cette brebis égarée. » Ajoutons bien vite que l'intervention des curés s'exerçait beaucoup plus souvent pour faire remettre en liberté ceux de leurs paroissiens qui avaient été l'objet de lettres de cachet et qu'ils supposaient revenus à de plus sages sentiments.

Il est à peine besoin de dire qu'il se trouvait des maris pour solliciter des lettres de cachet contre leurs femmes, et réciproquement. Ségur a popularisé l'anecdote, très suspecte, d'un ménage où les démarches auraient été faites de part et d'autre avec tant d'activité et j'oserai dire d'harmonie, que les deux époux furent emprisonnés le même jour, à la requête l'un de l'autre. Les lettres de cachet de cette catégorie avaient une assez plausible raison d'être : elles prévenaient les scandaleux procès en séparation de corps, les mémoires judiciaires injurieux ou obscènes qui se publiaient impunément et se criaient à la porte des intéressés. Mais les abus étaient faciles à prévoir, et ils se produisirent en foule : « J'en ai vu », écrivait Malesherbes au sujet des maris ainsi incarcérés, « j'en ai vu qui m'ont assuré qu'on ne s'était pas donné la peine de leur dire la raison, bonne ou mauvaise, pour laquelle ils avaient été arrêtés, et il n'en restait aucune trace dans les bureaux. Le mari savait seulement qu'il était mal avec sa femme et qu'elle avait des amis. » Il arriva qu'un de ces maris doublement malheureux, en comparaison de l'enfer qu'était pour lui la vie conjugale, goûta avec délices le calme et la solitude de la prison; une note expressivement laconique en fait foi : « Michel Arny demande à rester à Bicêtre le restant de ses jours, assurant qu'il y sera plus heureux qu'avec sa femme. »

Le détenu lui-même, ou ses parents, payaient les frais de son incarcération, frais d'ailleurs très variables, car le nombre des lieux de détention était considérable, et de l'un à l'autre le régime comme la dépense étaient fort différents. On vit un père de famille, qui avait obtenu une lettre de cachet contre son fils, renoncer à la faire exécuter parce que le devis de l'opération l'effraya. Au-dessous des prisons d'Etat, dont la plus confortable et la plus dispendieuse était la Bastille, il y avait des maisons de détention tenues par des particuliers qui en faisaient un métier et une spéculation financière : sous le nom de « maisons de santé », quelque chose d'analogue subsista au début du dix-neuvième siècle, et c'est d'un établissement de ce genre que Malet s'évada en 1812 pour tenter son incroyable aventure. Mais c'étaient surtout les couvents qui recevaient les personnes incarcérées par lettres de cachet, « dans l'espérance », prétendait Malesherbes, « que les détenus y deviendront des saints ». Il est peu probable que l'autorité administrative obéît à des vues aussi édifiantes : les couvents, par la sûreté de leur clôture, par la rigidité de leur règle, lui semblaient des lieux de séquestration commodes à utiliser. Cette pratique a donné lieu aux déclamations qu'on peut supposer contre la bassesse et l'avidité des moines ou des nonnes, consentant à se

faire les geôliers des victimes de l'arbitraire. La vérité est que la plupart des couvents n'acceptaient que contraints et forcés des hôtes encombrants, bruyants, dont la conversation n'était souvent pas de nature à affermir la vocation des jeunes religieux ou religieuses. Mais quand une supérieure osait se plaindre, en alléguant que les règles de sa congrégation s'opposaient à ce qu'elle reçût des prisonnières, le lieutenant de police avait tôt fait de provoquer de la part du ministre, et malheureusement aussi de l'autorité épiscopale, une réprimande à cette sujette indocile, « préférant sa convenance particulière à l'ordre public. »

Lorsque les interventions du pouvoir arbitraire sont aussi fréquentes, dans une société fortement entamée par l'immoralité, il est inévitable que des abus se produisent, sans parler des erreurs commises de bonne foi. Malgré l'honorabilité reconnue de la plupart des lieutenants de police, malgré le soin qu'ils apportaient au recrutement de leurs agents, il y eut des incarcérations injustes et scandaleuses. Pour un grand seigneur sans scrupules, pour un petit employé colère et vaniteux, pour une femme coquette et intrigante, la tentation était bien forte d'user de son influence pour se venger ainsi à coup sûr des insolences d'un faquin, des manques d'égards d'un administré, de l'espionnage d'un jaloux. On retrouve la trace d'iniquités de ce genre dans un certain nombre des dossiers subsistants : il n'est point téméraire de supposer que la proportion en était plus forte encore dans les dossiers détruits.

Une légende, accréditée par plusieurs historiens sérieux, accuse le duc de la Vrillière, ministre de la maison du roi sous Louis XV, d'avoir fait commerce de lettres de cachet *en blanc*, par l'intermédiaire d'abord de la comtesse de Langeac, puis tout simplement de ses laquais. Pour le prix tarifé de vingt-cinq louis, le premier venu aurait pu se procurer une lettre de cachet où il inscrivait à loisir le nom de la personne qu'il voulait faire incarcérer. Sans se contenter de signaler l'invraisemblance de ce récit, M. Funck-Brentano l'a réfuté par des arguments décisifs. Sous le ministère même de la Vrillière, on condamnait à mort des fabricateurs de fausses lettres de cachet, qui auraient été bien malavisés de risquer ainsi l'échafaud si pour vingt-cinq louis il avait été loisible de se procurer une lettre de cachet authentique. On a retrouvé de plus la réponse confidentielle de la Vrillière à un intendant qui sollicitait une lettre en blanc : « Cela serait », disait-il, « contre toute règle et contre l'usage que j'ai constamment observé depuis que je suis dans le ministère. » Si huit lettres en blanc ont été expédiées en 1765 au duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, pour punir les instigateurs de la rébellion des gentilshommes de cette province, c'est ici

une délégation temporaire, faite à un grand fonctionnaire, d'une attribution ministérielle, et nullement un acte de complaisance ou de scandaleuse vénalité.

Ce qui demeure non seulement probable, mais prouvé, c'est que les lettres de cachet furent mises plus d'une fois au service de passions ou d'intérêts très peu recommandables. Quand Adrienne Lecouvreur sollicitait l'internement de sa sœur dans un couvent, en alléguant des motifs qui ne pouvaient être confiés au papier, tant de scrupules donnent à penser de la part d'une personne d'humeur et de vertu si facile. — Il est piquant, mais non surprenant, de trouver parmi les plus effrontés quémandeurs de lettres de cachet les philosophes et gens de lettres qui ont passé longtemps, qui passent communément encore pour les dénonciateurs des abus et les défenseurs de la liberté contre l'arbitraire. On savait déjà que Voltaire avait excellé à attirer sur ses critiques ou ses rivaux les foudres de la censure. En 1730, comme il demeurait rue de Vaugirard, ses domestiques se prirent de querelle avec une tripière qui était locataire principale de la maison; le philosophe, de concert avec d'autres sous-locataires en retard pour l'acquittement de leur terme, sollicita avec instance une lettre de cachet contre cette femme : par un trait de la répugnante hypocrisie qui lui était habituelle, il accusait notamment la tripière de commettre des indécences et de « blasphémer le saint nom de Dieu à outrance ». Grâce à cette puissante intervention et à une cabale montée dans le voisinage, la pauvre femme, dont le principal tort paraît avoir été la vivacité de caractère, fut enfermée à la Salpêtrière : au bout de quelques semaines, sur les pressantes réclamations de sa famille et des commerçants qui étaient en relations d'affaires avec elle, on dut reconnaître que son élargissement s'imposait. — Trente-sept ans plus tard, Beaumarchais, en contestation avec un laquais qui lui servait de prête-nom pour une de ces spéculations commerciales où il dépensait une bonne part de sa fertilité d'esprit, Beaumarchais demandait et obtenait d'emblée l'arrestation de son adversaire; au bout de quelques jours, le lieutenant de police Sartine eut le courage de reconnaître qu'il avait été induit en erreur et d'ordonner la mise en liberté. L'inventif génie du dramaturge lui fit alors susciter l'intervention de la femme du laquais, qui, se prétendant menacée de brutalités, requit l'incarcération de son époux! C'est presque tout un drame bourgeois, plus vivant et plus intéressant qu'*Eugénie*, que Beaumarchais venait alors de donner.

En 1770, la cour des Aides, par la plume ou sous l'inspiration de Malesherbes, dénonçait les abus des lettres de cachet dans des remontrances qui eurent le ton et le retentissement d'un pamphlet

politique : « ... Il en résulte, Sire, qu'aucun citoyen dans votre royaume n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance ; car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes. »

C'était déjà un symptôme significatif, qu'un tel langage fût tenu officiellement par un grand corps judiciaire : mais on pouvait l'attribuer à la contagion de l'esprit philosophique, à l'attrait de la popularité. Les dossiers de la Bastille révèlent que les lettres de cachet avaient contre elles quelque chose d'infiniment plus décisif que les éloquentes déclamations des parlementaires. Nous voulons parler de l'évolution sociale qui substituait à la famille patriarcale l'indépendance des individus, à l'étroite solidarité des vieux âges le sentiment de la conscience, de la liberté, de l'honneur personnel.

L'autorité royale n'eut garde de négliger cette évolution : ici, comme sur bien d'autres points, se vérifie cette profonde observation de Tocqueville, que les dernières années de l'ancien régime, en multipliant les réformes, rendirent l'opinion publique plus exigeante et la Révolution plus inévitable. Avant même la fin du règne de Louis XV, les agents du pouvoir se mettaient à discuter les demandes d'internement formulées par les pères, au lieu de les entériner purement et simplement : à l'un, ils objectaient que le mariage de son fils l'avait « en quelque sorte soustrait à l'autorité paternelle », ce qui était une monstrueuse hérésie dans le vieux système patriarcal; à l'autre, ils représentaient que le sot projet d'épouser une servante n'était pas un suffisant motif d'incarcération, comme si une mésalliance ne mettait pas en jeu l'honneur familial. En 1784 enfin, un ministre qui n'a point laissé un renom de libéralisme exagéré, le baron de Breteuil, contestait le principe même des *lettres de famille* dans une circulaire fameuse; il suffira d'en reproduire ici quelques lignes, qui durent paraître autant de blasphèmes aux yeux des personnes attachées à l'ancienne organisation sociale : « C'est sans doute un désagrément pour des gens d'un certain état, et ils sont, avec raison, humiliés d'avoir sous les yeux une sœur ou proche parente dont les mœurs sont indécentes, et dont les galanteries et les faiblesses ne sont pas secrètes. C'est encore un désagrément pour une famille honnête, et il est naturel qu'elle ne voie pas avec indifférence que, dans la même ville, dans le même canton qu'elle habite, un de ses membres s'avilisse par un mariage honteux, ou se ruine par des dépenses inconsidérées, ou se livre aux excès de la débauche et vive dans la crapule. Mais rien de tout cela ne me paraît présenter des motifs assez forts pour priver de leur liberté ceux qui sont, comme disent

les lois, *sui juris*. Ils ne font de tort qu'à eux; le genre de déshonneur dont ils se couvrent ne tombe que sur eux, et leurs parents, ne le partageant point, ne me paraissent avoir aucun droit à l'intervention de l'autorité. »

Dans ces conditions, les lettres de famille disparurent en fait plusieurs années avant que la Constituante n'abolît solennellement toutes les lettres de cachet, sur la motion de Mathieu de Montmorency. Comme il arrive communément aux époques de transformation sociale, cette disparition ne rencontra point une adhésion unanime; les personnes réfractaires aux nouvelles mœurs ne pouvaient oublier que, selon le mot énergique de Malesherbes, les lettres de cachet avaient été « le salut de plusieurs familles » : elles ne voulaient point admettre que ce procédé arbitraire pût être devenu un objet de réprobation et de scandale. C'est encore Malesherbes qui en 1789 en faisait la loyale constatation : « Il y a des gens très raisonnables et très bons citoyens qui pensent que les lettres de cachet de famille seraient à regretter. »

On sait assez comment fut respectée, au cours de la Révolution, cette liberté individuelle dont la Constituante avait proclamé l'intangible principe; on sait aussi que l'Empire non seulement ne ménagea point les arrestations arbitraires, mais rétablit officiellement les prisons d'Etat. Ce qui est moins connu, c'est la survivance ou la résurrection sous Napoléon des lettres de cachet de police et de famille. Presque à chacune de ses séances, le conseil supérieur de la police, dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité, prescrivait la détention arbitraire d'un certain nombre d'individus soupçonnés ou convaincus de délits de droit commun, soit que les preuves manquassent pour les traduire devant les tribunaux, soit que la peine judiciairement prononcée contre eux fût arrivée à expiration et parût insuffisante. Ces mesures, fréquentes surtout à Paris, étaient réclamées sans le moindre embarras par le préfet de police, que celui-ci fût un policier de tempérament comme Dubois ou un magistrat comme Pasquier. D'autre part, j'ai publié naguère la lettre suivante de Savary à son collègue Montalivet : « Je désire trouver disponibles à Vilvorde huit à dix chambres où soient admis par mes ordres et par forme de correction administrative quelques natifs de la ci-devant Belgique exclusivement, pour y rester depuis un an jusqu'à six mois, à la demande et au compte des parents, d'après l'avis approbatif des autorités tant judiciaires qu'administratives de l'arrondissement et du département de l'individu, sauf à récidiver la correction, si la première n'a pas réussi... Je n'ai pas d'autre moyen de satisfaire au vœu particulier des familles et des communes contre des sujets immoraux, perturbateurs, encore

susceptibles de s'amender et qui ne sont dans le cas ni d'une prison d'Etat ni de poursuites devant la loi. » C'était, avec les mêmes garanties d'une enquête administrative, faire revivre les lettres de famille de l'ancien régime.

A peine la monarchie restaurée, l'abbé de Montesquiou proposa à Louis XVIII d'organiser par ordonnance les prisons d'Etat. Le monarque eut la sagesse de rejeter les conclusions du rapport, qui est encore dans un carton des Archives Nationales : mais ce fut de sa part prudente intuition de l'état des esprits, beaucoup plus qu'adhésion enthousiaste aux revendications libérales. Quelques années plus tard, à propos d'un bal qu'avait donné une danseuse de l'Opéra, et où la présence du duc de Berry avait fait scandale, le vieux roi écrivait à son ministre favori Decazes, avec un très perceptible soupir de regret : « Jadis un ordre aurait été donné à M. Lenoir. En le recevant, il eût envoyé chercher la donzelle et lui eût dit : « Mademoiselle, si votre bal a lieu, vous irez coucher à « Sainte-Pélagie. » Et il n'y aurait pas eu de bal[1]... »

Qui de nous, dans une heure d'indignation ou d'agacement, n'a été tenté d'un regret analogue? Qui de nous, en face de l'éclat d'un scandale, de l'effronterie d'une calomnie, de la perfidie d'une attaque, qui de nous, pour la défense de ses convictions et de son idéal moral beaucoup plus que pour la protection de ses intérêts, ne s'est point laissé aller à rêver qu'il ferait bon ressusciter le lieutenant de police Lenoir, relever les murs de Sainte-Pélagie, mettre en un mot le bon plaisir au service du bon droit? S'il n'est au pouvoir de personne, en présence des ignominies qui se succèdent, d'échapper à ce genre de tentations, il est de notre devoir à tous d'y résister. Les travaux de M. Funck-Brentano nous enseignent à ne point dénigrer à la légère les pratiques de l'ancien régime, celles mêmes auxquelles s'est attachée une légendaire impopularité; ils nous montrent en même temps que l'inévitable transformation des sociétés entraîne la modification des institutions destinées à en assurer le fonctionnement régulier. Le principe de la liberté individuelle, si méconnu qu'il soit en fait, est aujourd'hui la seule garantie de nos consciences comme de nos intérêts : gardons-nous de le sacrifier à la chimérique ambition de faire revivre un passé dont l'œuvre a pu être utile, louable, honorable, mais qui a pris définitivement place dans la nécropole des civilisations disparues. C'est étrangement entendre le respect des morts que de s'épuiser en vains efforts pour galvaniser leurs cadavres.

L. de Lanzac de Laborie.

[1] J'emprunte cette citation au très curieux volume de M. Ernest Daudet sur *Louis XVIII et le duc Decazes.*

TERRE MATERNELLE[1]

XIX

Le cheval filait, indifférent, sur la route. Son trot monotone avait bercé plus d'une fois les premiers enthousiasmes de Jean; mais aujourd'hui sa lourde cadence le secouait plus rudement qu'à l'ordinaire. Une sorte de tassement se fit dans son cerveau en ébullition et les cahots du véhicule opérèrent en lui une salutaire réaction. La brise plus fraîche au passage des cours d'eau lui fouettait le visage. Jean sentit tomber peu à peu son exaltation; courbant le front, la tête vide de pensées, il regardait machinalement le sol de la route fuir le long des brancards.

Le souvenir des derniers événements filtra dans sa mémoire, confus d'abord, puis plus précis, et soudain le mit en face de la réalité. Qu'allait-il devenir? Il n'y avait pas songé encore. La maison du cousin Laplanche n'était pour lui qu'un abri temporaire. Et ses projets d'avenir, ses pauvres rêves à jamais brisés! L'idée qu'il sacrifiait tout cela à Mlle Lagarrigue lui fit plaisir. Il goûta quelque douceur à repasser l'amertume de cette journée, en songeant que ces souffrances il les avait éprouvées pour elle, que son amour aurait pour garant autre chose que des paroles vides, des déclarations éternellement banales. Ne venait-il pas d'en donner la preuve la plus éclatante? Puis il se complut à s'imaginer l'accueil qu'on ne pouvait manquer de lui faire. Il n'était plus un naufragé perdu dans l'océan, mais un homme nageant vigoureusement vers un port assuré.

Quand apparurent les premières maisons de Prades, la tourmente s'était apaisée dans son âme, et tout son être vibrait d'impatience.

— Mon maître n'est pas chez lui, dit la servante de Laplanche en ouvrant la porte de la cour. Il est parti en tournée avec M. Lagarrigue et doit revenir tard.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1903.

— C'est égal, dit Jean, préparez-moi une chambre, et s'il rentre avant moi, vous lui direz que je suis venu lui demander l'hospitalité.

Il aida à descendre sa malle et donna une poignée de main à l'homme qui l'avait accompagné.

— Adieu, mon bon Pierre.

— Au revoir, Monsieur Jean, vous reviendrez bien un de ces jours à Flanhac : ce n'est pas possible que vous nous quittiez comme ça!

Jean ne répondit pas, il était déjà dans la rue et courait vers la villa des Fleurs.

Le soleil allait disparaître derrière les sommets dorés. C'était une de ces belles soirées de la fin de septembre où l'été met toute la coquetterie de ses adieux. Les vitres de la villa flamboyaient au-dessus des massifs de géranium et de bégonias plus rouges que des taches de sang.

En voyant entrer Jean, Mlle Lagarrigue poussa un cri de joie :

— Comme c'est gentil à vous, de venir me surprendre ainsi!

Jean se précipita à ses genoux et se mit à lui raconter les évènements de la journée, les assauts dont il avait été l'objet ces temps derniers de la part du curé et de son père, sa résistance obstinée, puis la scène finale où la corde trop tendue avait rompu, où la malédiction paternelle était tombée sur le défenseur de Mlle Lagarrigue.

— Pas un instant, disait-il, je n'ai cru possible de renoncer à vous voir! Vous êtes en moi comme la source même de ma vie! Je vous aime de toute mon âme.

La jeune fille ne pouvait se défendre d'un sentiment d'amoureux orgueil en voyant à ses pieds ce grand garçon que la seule fascination de son regard arrachait au camp ennemi. Cependant cette rupture définitive ne faisait pas son affaire; elle eût préféré entretenir une division dans le parti adverse par la présence de Jean, et comptait avoir là-bas une oreille amie. Tandis que la fuite du cadet des Cayrol et le scandale qui ne manquerait pas d'en résulter pouvaient porter atteinte à son prestige, donner à sa popularité une tournure de mauvais aloi et affaiblir l'appui moral que les Lagarrigue pensaient trouver en lui.

— Peut-être, mon ami, observa-t-elle, vous exagérez-vous la situation. Tout n'est pas perdu. Dans un moment de colère on se dit souvent des choses que l'on regrette après. Ce sont les nerfs qui parlent et non le cœur. Enfant prodigue, vous retournerez chez votre père.

— Moi! s'exclama Jean, revenir dans une maison où l'on vous déteste, où votre nom seul fait sortir la calomnie de toutes les

fissures du plancher ! Je ne pourrais pas supporter cette existence ; ce qui est arrivé aujourd'hui recommencerait demain.

— Mais alors, que faire? Qu'allez-vous devenir?

— Dites-moi ce mot d'amour que j'attends. J'ai tout abandonné pour vous; vous seule me remplacez tout le reste.

— Mon pauvre Jean, vous êtes un enfant; vous savez bien que ça ne se peut pas encore.

— Cela ne se peut pas... Pourquoi donc? Celui à qui on aurait dit, le mois dernier, que le fils des Cayrol oserait braver la volonté de son père aurait répondu aussi : « Cela ne se peut pas. » Et pourtant...

— Mais mon père, Jean?

— Votre père, vous ne l'aimez pas autant que je craignais le mien.

— Jean, supplia la jeune fille, n'insistez pas.

Mais lui, d'un regard ardent l'enveloppait. Il se souvint alors des conseils du marquis.

— Si vous me repoussez, je partirai dès demain, je vous le jure. Je retournerai à Paris, car ce pays me sera odieux.

Mlle Lagarrigue tressaillit à cette menace; elle regarda le jeune homme; il était superbe d'exaltation. Un courant magnétique courut de l'un à l'autre. Elle sourit, et lui, se relevant, s'assit sur le canapé si près d'elle que leurs visages s'effleuraient.

La main dans la main, ils restèrent un moment ainsi, sans prononcer une parole. La jeune fille rompit le silence la première :

— Vous le voyez, je ne vous repousse pas. Mais, au nom du ciel, mon ami, ne brusquez rien ; de votre patience dépend notre bonheur.

— Notre bonheur ?... Vous m'aimez donc, Jeanne? Alors, soyez bonne et dites-le-moi.

Un « oui », aussi faible qu'un souffle, fut la réponse.

Triomphant, Jean se redressa.

— Maintenant, s'écria-t-il, disposez de moi à votre guise!

Elle demeurait sur le canapé domptée, anéantie. Et, les yeux songeusement baissés vers le parquet, l'habile comédienne savourait la joie de sa victoire.

XX

Sur tous les murs s'étalait la profession de foi de Lagarrigue, rouge à faire bondir les taureaux de colère. Du plus loin cela tirait l'œil et fascinait les passants, violent comme un défi, criard comme un appel de trompettes.

Le paisible canton de Prades s'éveillait en sursaut et s'affolait

devant ces placards qui flamboyaient ainsi que des lueurs d'incendie.

Le ton de cette proclamation ne le cédait en rien à la vivacité de son coloris :

« Mes chers concitoyens, était-il dit, j'aurais voulu me présenter à vos suffrages avec des paroles de conciliation, mais le programme et l'attitude de mes adversaires ont découragé mes intentions pacifiques.

« Je ne suis pas ambitieux, et lorsque je suis venu m'installer dans ce pays, je n'avais aucune velléité politique. Mais ardemment épris de liberté, de lumière et de progrès, je n'ai pu me résigner au spectacle d'une population tenue matériellement et moralement en servage par une faction dirigeante.

« On vous dupe, mes amis, on vous exploite :

« On vous prêche la sainte routine, parce qu'elle pèse sur vous comme un manteau de plomb, et vous empêche de prendre votre essor vers les espaces affranchis.

« Par la terreur religieuse et par l'ignorance on s'efforce de vous maintenir courbés vers la terre, afin qu'aucun rayon d'idéal ne parvienne à vos yeux par-dessus la barrière de vos montagnes.

« Tout autre est mon but, et mes aspirations sont plus généreuses et plus hautes. »

Suivait l'énumération des mirifiques réformes que le candidat comptait faire et au sujet desquelles, suivant la pittoresque expression des paysans, il promettait plus de beurre que de pain. Sa proclamation se terminait par cet appel :

« Electeurs,

« Fils du peuple comme vous, élevé à la rude école du travail, j'ai dû lutter et peiner longuement pour conquérir ma place au soleil. Si vous m'envoyez siéger dans l'assemblée départementale, j'aurai à cœur de vous faire profiter de mon expérience. Mais si votre verdict ne m'est pas favorable, j'aurai du moins cette consolation et cet orgueil d'avoir jeté parmi vous la semence des idées de progrès et de justice auxquels les campagnes devront leur émancipation prochaine. »

Lagarrigue avait déchiré plusieurs brouillons avant de produire ce chef-d'œuvre de pathos. Lors de la première rédaction, sa plume semblait avoir été trempée dans l'eau de rose. Il s'arrangeait pour ménager tout le monde : car c'était la période des illusions, celle où sa fille fréquentait le parti conservateur, et prétendait s'y concilier des appuis. Mais plus les Lagarrigue tâtèrent le terrain, moins ils le trouvèrent solide. Leurs relations de fraîche date n'existaient plus en dehors du cercle des politesses mondaines. Les soi-disant

amis de la fille se dérobaient devant le père, et lorsque celui-ci, parvenant à les rejoindre, posait devant eux sa candidature, ils devenaient froids jusqu'à paraître hostiles.

Le gros homme n'avait jamais douté de l'insuccès de ses négociations et n'en ressentait aucun découragement : il se connaissait trop bien lui-même, pour se méprendre sur les sentiments qu'il inspirait aux autres. Mais il était mécontent de sa fille qui, par un excès de confiance, lui faisait essuyer ces avatars.

— Une gaillarde comme toi, lui disait-il en ricanant, n'a pas le droit d'être à ce point naïve.

De cette période de tâtonnements infructeux, sortit une seconde profession de foi, moins mielleuse que la première, mais prudente encore. On n'y sonnait pas la charge, on se contentait d'exécuter en quelques phrases décisives le candidat adverse et son comité, dont on montrait l'impuissance à rendre service; puis on annonçait des réformes, en faisant appel à la bonne volonté de tous.

C'est alors que le scandale de la fuite de Jean éclata, et la cassure se produisit irrémédiable. Les Cayrol entreprirent une campagne acharnée, secondés par le docteur Pressac, car les passions de parti s'irritaient chez eux de l'ardeur de leur rancune. Jusqu'ici, ils étaient restés dans la réserve, se contentant, par la fermeté de leur attitude, d'opposer une digue à l'envahissement des influences étrangères. Aujourd'hui, leur haine les transformait en assaillants. Ils parcouraient toutes les communes du canton, vilipendant les Lagarrigue et réveillant les énergies. Ils chapitrèrent les curés, dont quelques-uns semblaient hésiter; ils firent le tour de toutes les familles influentes, démontrèrent le péril et la désorganisation imminente du canton. Devant leurs objurgations pressantes, l'état-major du parti se ressaisit et tout d'un bloc fit front contre l'adversaire. On organisa à Prades une réunion de délégués soigneusement choisis et passés au crible où la candidature du fils de l'ancien conseiller général fut acclamée.

« C'est bien, s'écria Lagarrigue, ils veulent la guerre, ils l'auront. Je vais casser les vitres ! »

Huit jours après, ses affiches tachaient de pourpre les maisons et les arbres, et jusqu'aux bornes de la route.

Jean, tout d'abord, s'était effarouché de la violence de la profession de foi. Bien qu'il sût que les siens ne le ménageaient guère, il aurait voulu les épargner pour apaiser quelque lointain remords de sa conscience. Puis il était heureux et vivait moins sur terre que dans l'azur, s'abandonnant aux premières ivresses d'une passion qu'il croyait partagée. Comment, dans cet état d'esprit, ne pas être indulgent aux autres, comment éprouver de la haine quand on est

entièrement conquis par l'amour? Il aurait voulu faire profiter les autres d'un peu de la joie qui lui débordait de l'âme et souffrait en songeant que la peine de sa famille était le contre-coup de son bonheur.

Mais un mot de la jolie blonde suffisait à le rasséréner.

— Il ne faut pas attacher trop d'importance à ces attaques, expliquait-elle; ce sont les nécessités de la campagne électorale, des mots vides comme des cartouches que l'on tire à blanc. En politique, il y a longtemps que la lettre ne tue plus personne. Puisque nous voulons renverser nos adversaires, il faut les attaquer vigoureusement.

— J'aurais pensé qu'un peu plus de courtoisie, quelques ménagements n'auraient rien gâté. N'appréhendez-vous pas la riposte? Et si la lutte s'engage avec une telle violence dès le début, que sera-ce à la fin?

— Bah! quand on va donner l'assaut, s'inquiète-t-on si le clairon sonne la charge un demi-ton trop haut ou trop bas? Toute la valeur d'une profession de foi est dans le programme exposé par le candidat. Or, notre but est excellent et nos moyens sont des plus louables. Tant pis pour cet encroûté de Sirac, s'il s'obstine à piétiner sur place, et nous laisse prendre les devants. Les réformes que mon père propose pourraient figurer dans le programme du conservateur le plus pur.

Le brave Jean ne demandait qu'à se laisser convaincre, trop heureux de pouvoir se faire illusion à lui-même. Ce garçon, aussi loyal qu'il était faible et crédule, n'admettait pas qu'on pût se donner à demi. Et comme il ne doutait pas de la sincérité de celle qu'il considérait comme sa fiancée, il se faisait un point d'honneur de lui témoigner en toutes occasions un dévouement absolu.

Pourtant son cœur était traversé parfois d'un soupçon de jalousie qu'il chassait aussitôt avec indignation, mais qui se représentait avec la ténacité des pensées mauvaises. On eût dit, en effet, qu'un nuage passait sur son bonheur chaque fois que le sous-préfet de Saint-Floret faisait une apparition à la villa des Fleurs. D'ailleurs plus la saison avançait, plus ses visites devenaient fréquentes, et M[lle] Lagarrigue trouvait alors d'ingénieux prétextes pour éloigner Jean.

Un jour celui-ci s'en plaignit :

— Que veut ce bellâtre à rôder toujours autour de vous? Et comment ne vous est-il pas aussi antipathique qu'à moi-même?

— Mais, mon bon Jean, je ne puis pas malmener le fonctionnaire le plus influent du pays, celui qui tient peut-être en mains la clé de l'élection.

— Je sais bien que vous avez raison. Mais pourquoi faut-il que cette damnée politique prime tout, même notre amour? Je souffre, voyez-vous, quand cet homme est là; il me semble que je suis obligé de vous partager avec lui. Dans ces moments-là, j'ai le sentiment que je vous gêne.

— C'est qu'alors vous faites une si drôle de figure, mon pauvre ami, que ça en devient embarrassant. Je vous sépare pour que vous ne mordiez pas mon sous-préfet avant la fin de la période électorale. Allons, vilain chat grognon, rentrez vos griffes et promettez-moi de faire patte de velours à l'autre.

Elle lui disait cela d'un petit air espiègle, avec une caresse du regard qu'elle savait irrésistible. Et Jean suivait comme un chien fidèle qui n'a grondé et fait l'important que pour s'attirer une câlinerie nouvelle.

Il l'accompagnait dans toutes ses promenades, dans toutes ses visites, comme son chevalier d'honneur; et peu à peu les autres compétiteurs lui avaient cédé la place, par une reconnaissance tacite de la préférence dont il était l'objet.

Il vivait de la présence de la jeune fille et semblait avoir auprès d'elle oublié le reste du monde. Pourtant, les regards curieux braqués sur leur passage le gênait parfois, car il n'avait pas un caractère à fronder l'opinion.

Aussi, rien n'aurait-il pu l'entraîner dans la direction de Flanhac, et M[lle] Lagarrigue elle-même avait dû y renoncer.

— Tu veux cacher ta chance, vieux jaloux, lui disait le cousin Laplanche.

En réalité, Jean appréhendait de rencontrer quelqu'un de ses anciens amis. C'est pour cela qu'il se consacrait tout spécialement à la lointaine commune de Saint-Laurent, où il n'était connu que pour sa bienfaisance, où nul souvenir de son passé ne venait troubler la joie du présent.

XXI

La belle-fille des Cayrol reçut un matin une lettre datée de Meyrens. Elle reconnut l'écriture de M[lle] Pressac, une écriture régulière et ferme de pensionnaire fraîchement sortie du couvent. « Bon, pensa la jeune femme, je serai bien étonnée s'il n'est pas question là-dedans de quelqu'un que je connais! » Et poussant un soupir, elle décacheta l'enveloppe.

« Ma chère Louise, je ne vous ai pas vue depuis le jour où nous déjeunions ensemble à Flanhac. J'ai le cœur gros et voudrais causer avec vous. Que s'est-il passé après notre départ? Mon père

m'a raconté des choses épouvantables. Mais le pauvre homme est dans un tel état d'exaspération que je veux croire qu'il exagère. Est-il vrai qu'il y a eu chez vous une terrible dispute, et que Jean s'est fait chasser de la maison paternelle? Quelles horreurs, grand Dieu! Un garçon qui paraissait si tendre, si doux, si plein de générosité, si épris de son devoir! Je suis honteuse, ma bonne Louise, de vous montrer le fond de mon cœur : car voilà ce que je pensais, ce que je pense encore de lui, malgré qu'autour de moi j'entende accoler à son nom les épithètes les plus dures. Vous ne me contredirez pas sans doute, car je ne puis croire que vous l'ayez aussi complètement abandonné que les autres.

« Mais, m'assure-t-on, c'est lui qui vous a tous reniés, c'est lui qui s'est jeté à corps perdu dans le parti des Lagarrigue!... Les Lagarrigue!... voilà un nom que j'entends répéter du matin au soir avec colère et qui m'était totalement inconnu jusqu'ici! Un nom sur lequel se jouent, paraît-il, les destinées du canton et peut-être aussi les miennes. Pourtant vous savez quels jolis rêves de bonheur je formais. C'était mieux qu'un rêve puisque tout éveillée je le poursuivais, et qu'autour de moi tant de visages souriants, tant de douces paroles, tant de solides avantages, m'en garantissaient la réalité. Le soir de l'enterrement du pauvre vacher j'ai pu pour la dernière fois causer librement avec Jean. Je m'en souviens comme d'hier. Nous marchions côte à côte sur la route, échangeant des projets d'avenir; une pensée commune nous unissait l'un à l'autre. Nous n'en parlions pas, mais nous la devinions entre nous deux. Depuis ce jour je n'ai pas cru qu'il pût y avoir pour moi d'autre mari que Jean. En déjeunant chez vous j'eus vite fait de remarquer sa froideur et son embarras. Mais vous aviez tous des mines contraintes, comme des gens qui viennent de se disputer et qui font trêve pour recevoir un étranger. Etes-vous sûre, ma bonne Louise, qu'on n'a pas exaspéré votre beau-frère par des taquineries maladroites? Je le crois doux comme un mouton; seulement il y a des moutons qui deviennent enragés, et c'est la faute des autres. Ne pensez-vous pas que chacun doit faire son examen de conscience avant de condamner Jean de façon définitive? Pour moi, je reconnais volontiers que j'ai été maladroite de lui adresser des reproches, alors que, sans doute, sa conscience délicate le tourmentait suffisamment.

« On me dit que non seulement il a pris le parti des Lagarrigue, mais qu'il s'est amouraché de la fille de la maison. On me dit cela, comme une chose qui doit à jamais m'éloigner de lui. Eh bien, vous l'avouerai-je? je n'en suis pas extrêmement émue. Un instinct m'avertit que certaines choses ne peuvent pas être. La demoiselle

ne me fait pas grand peur, mais je crains davantage mon père. Il est terrible dans sa colère! et quand dans la journée il a causé avec votre beau-père, je m'en aperçois tout de suite, car lui, le meilleur des hommes, ne parle plus que de tout briser, de châtier les renégats et la canaille... que sais-je?

« Unissons-nous, ma chère Louise, nous autres femmes, pour adoucir ces ressentiments, pour éviter, s'il est possible, un choc irréparable. Connaissez-vous quelque moyen? Auriez-vous en vue quelque intermédiaire? Répondez-moi vite, je vous prie. Surtout, donnez-moi des nouvelles de Jean, des nouvelles que je puisse croire; puisque, malgré tout, je lui suis attachée bien tristement, hélas! mais encore, et toujours.

« Marie. »

« Quelle pitié! pensa la jeune femme en remettant soigneusement la lettre dans son enveloppe. Ce serait vraiment dommage que ces jeunes gens ne fussent pas réunis un jour! »

Puis prenant sa plume elle répondit aussitôt :

« Je suis, comme vous, pleine d'espoir, ma chère petite Marie. Mais à la façon dont l'orage gronde, les choses ne s'arrangeront pas sans que la foudre tombe sur quelqu'un. Pour le moment, il nous faut prier et attendre. Ici, mes hommes sont, pour ainsi dire, affolés de rage, on ne peut rien leur faire entendre. M. le curé est découragé, et ne sait comment mettre la main sur Jean. J'ai écrit à M. de Cabran pour solliciter à nouveau son aide; car je le crois seul capable de nous tirer de là. Mais la marquise vient de me répondre que son mari est souffrant, condamné à garder le lit assez longtemps. On craint qu'il ne puisse être de retour pour les élections. Voilà une véritable malechance!

« Ne nous décourageons pas pourtant, ma chère petite amie. Vous tenez toujours à Jean : c'est l'important. Ce que femme veut, Dieu le veut. Je pense qu'il nous écoutera plutôt, nous autres, que la demoiselle de là-bas.

« Louise. »

XXII

Or la campagne électorale redoublait de violence à mesure qu'approchait le jour du scrutin; la lutte devenait acharnée et encore plus écœurante. Grâce à sa faconde, à sa bonhomie, à son train de maison, grâce surtout à sa fille, Lagarrigue avait pour lui à peu près toute la ville de Prades; en revanche, dans les campagnes, la canaille seule lui était acquise. Mais il savait en faire un instrument merveilleusement docile à ces impulsions, et dont

il jouait avec habileté. Ses partisans n'étaient pas les plus nombreux, tout le monde en convenait, mais on ne pouvait nier qu'ils ne fussent incomparablement les plus zélés et les plus tapageurs. Un seul de ses agents en valait dix de l'adversaire : on les voyait à tous les carrefours, dans tous les cafés; ils surgissaient dans les groupes des amis de Sirac et, par lassitude ou par crainte, mettaient en déroute ces gens honnêtes et, par conséquent, timides. C'étaient eux les beaux parleurs, les souffleurs de mots, les charlatans de promesses.

Les paysans ne les croyaient guère, mais restaient à les écouter, subissant malgré tout l'influence des audacieux et des forts.

Jean n'aurait jamais cru qu'à l'aurore du vingtième siècle on pût avoir l'aplomb de présenter encore aux électeurs, comme un épouvantail, la dîme et la corvée : la première fois qu'il entendit sur la place publique entonner l'éternel couplet sur les droits féodaux, il s'imagina que toutes les épluchures de légumes allaient tomber sur l'orateur; mais il s'aperçut bien vite que les plus lourdes calembredaines recevaient le meilleur accueil, et son amour-propre de paysan en fut froissé. Il se souvint de s'être scandalisé un jour, parce que Lagarrigue soutenait que les gens de la campagne devaient être menés à l'instar de leurs troupeaux.

— Ne perdons pas notre temps, disait le gros homme, à leur faire des raisonnements intelligents; mais racontons-leur quelque grosse bourde et prenons-les par l'appât de tout petits intérêts. Une fois que nous les tiendrons, il nous sera loisible de leur faire du bien, si le cœur nous en dit; mais ne croyons pas les tenir par le bien que nous pouvons leur faire.

« Après tout, pensait Jean, à mesure que s'envolaient ses illusions, j'avais été injuste pour Lagarrigue; c'est un psychologue pratique qui connaît bien son monde. »

Il finit par trouver cependant que Lagarrigue abusait un peu trop de sa connaissance du cœur humain et s'en autorisait pour ne reculer devant aucune compromission ni aucun marchandage. Quelle triste expérience de la vie cet homme avait-il donc? Il n'hésitait devant aucun moyen de corruption et frappait au point faible de chaque électeur, comme un chirurgien qui, d'une main sûre, plonge son scalpel dans l'enchevêtrement compliqué de l'organisme, pour atteindre la partie malade.

Vers le milieu du mois d'octobre, les vacheries, en descendant des hauts pâturages, avaient rapporté la fièvre aphteuse dans la plaine. L'une après l'autre, toutes les étables furent envahies par l'épidémie. Les bestiaux dépérissaient, quelques-uns succombaient, un grand nombre restaient estropiés; les travaux furent inter-

rompus, et un arrêté administratif interdit les foires. Les paysans, déjà si cruellement éprouvés par la grêle, ne savaient où donner de la tête. Ce fut pour Lagarrigue un magnifique tremplin électoral. Il prit l'initiative d'un vaste pétitionnement au ministre Grâce à son crédit et surtout à l'appui du sous-préfet de Saint Floret, un secours assez important fut alloué aux sinistrés; une pluie de pièces de cent sous tomba sur la contrée et pénétra dans les moindres demeures. Le bruit se répandit que, de tous les cantons, celui de Prades avait été le plus favorisé dans cette distribution, et l'importance de Lagarrigue s'en accrut. Car les pouvoirs publics ont toujours eu le don d'hypnotiser le paysan; les malins, en faisant miroiter à ses yeux les plus minces faveurs du gouvernement, obtiennent plus facilement sa reconnaissance et surtout sa considération que ceux qui lui consacrent leur cœur et leur argent.

Les journaux à la dévotion de Lagarrigue ne manquèrent pas de tirer parti de l'événement. Comme la personnalité du notaire Sirac était inattaquable, on tournait en dérision son parti :

« Composé d'hommes sans idées, sans influence, mal vus de l'administration, un parti de momifiés. »

Alors les feuilles conservatrices, qui, jusque-là, avaient observé une certaine réserve, se fâchèrent tout d'un coup. Elles s'en prirent, non plus aux théories du candidat, mais au candidat lui-même. C'était une mine fructueuse à exploiter, et toutes les histoires qui couraient sous le manteau de la cheminée circulèrent ouvertement grâce à la publicité de la presse. Lagarrigue, ne sachant trop quelle conduite adopter, tantôt traitait la chose par le mépris, et tantôt affectait d'en rire.

Jean ne concevait pas cette mansuétude, et s'étonnait qu'on ne confondît pas les diffamateurs. Mais son tour ne tarda pas à venir. Il y eut dans les journaux à son sujet des entrefilets pleins de sous-entendus malicieux et d'allusions discrètes qui sont les pires des indiscrétions. Du coup, il éprouva, lui aussi, le désir de se dérober devant l'orage; son ardeur batailleuse tomba, il n'ouvrit plus les journaux et, cherchant à s'isoler du theâtre principal de la guerre, se confina de plus en plus dans son fief électoral.

Il avait, d'ailleurs, pour fuir Prades d'autres raisons auxquelles la politique était totalement étrangère. Le sous-préfet de Saint-Floret multipliait ses visites, sans que Jean osât adresser des reproches à Mlle Lagarrigue, depuis qu'elle s'était moquée de lui. Il crut plus digne de ne pas avoir l'air d'y attacher d'importance et fit tous ses efforts pour se le bien persuader à lui-même. Quelles raisons pouvait-il avoir de douter de la jeune fille, sinon les calomnies répandues sur elle? Mais celles-là, il les repoussait du pied.

A force de se raisonner sur ce point délicat, et de se convaincre lui-même, il en vint à ne plus penser qu'à cela; et de même qu'autrefois l'image de la jolie blonde hantait ses rêves, celle du rival obsédait maintenant son imagination. Il passait des heures mauvaises quand l'autre était présent ou quand M[lle] Lagarrigue se rendait en visite à Saint-Floret. Alors il avait des élans de colère, puis des désespoirs dont il était honteux, car un amour comme le sien ne pouvait exister sans une estime absolue.

Mais pourquoi ces défaillances de sa pensée, injurieuses pour son cœur?

XXIII

Un jour que les Lagarrigue étaient invités à dîner à la sous-préfecture, Jean, demeuré seul dans l'après-midi, promenait au hasard sa mélancolie. Instinctivement il prit la route de Flanhac et marcha longtemps, le cœur gros et la tête vide.

Les fêtes de la Toussaint venaient de consacrer officiellement l'ouverture de l'arrière-saison. Au-dessus de l'atmosphère douce et chaude qu'inondaient encore les rayons du soleil, un air plus vif, un souffle de glace attendait son tour. Dans les replis de terrain pleins d'ombre, les arbustes, humides de la rosée, frissonnaient de ce voisinage et de l'appréhension d'un mortel baiser. La lumière triomphait dans la variété des nuances que les feuilles languissantes étalaient pour elle une dernière fois. Les buissons et la forêt sur un fond harmonieux de teintes décroissantes arboraient des taches de pourpre et d'or, et la nature, déjà mûre pour la mort de l'hiver, tentait de revivre, disputant sa fraîcheur à l'assaut de chaque journée, et lentement déclinait dans une apothéose de vie, de couleurs et de lumière.

Depuis longtemps Jean n'accordait plus d'attention au spectacle de la campagne; mais, ce jour-là, il fut frappé de cette manifestation suprême de sa beauté, de son effort vivace et grandiose pour échapper à la fatalité qui l'entraînait. Comme au temps de sa ferveur première, il lui semblait que son être se fondait dans l'universalité des choses, s'y retrempait, y puisait l'énergie de lutter, la volonté de se ressaisir aussi.

En rentrant à Prades, il rencontra l'abbé Méral. Le bon curé venait d'assister à la conférence qui, chaque mois, réunit les prêtres au chef-lieu du canton. Une émotion étrange secoua l'étudiant des pieds à la tête, quelque chose comme un souvenir des impressions si douces et si fortes de son arrivée au pays, et l'image du cher passé lui apparut s'incarnant dans les traits du compagnon ordinaire de ses promenades.

— C'est vous, mon cher parrain. Ah! je suis bien heureux!

— Quelle joie de te retrouver, mon enfant.

L'abbé, aussi ému que son filleul, lui rendait longuement étreinte pour étreinte. Puis ils bavardèrent. Jean avoua qu'il errait comme une âme en peine, et le curé en profita pour l'inviter à dîner et à coucher chez lui. D'abord, Jean refusa.

— Ecoute, insista le vieillard, puisque ces gens-là ont à Saint-Floret des amis pour lesquels ils t'abandonnent, tu peux bien, de ton côté, entretenir quelques relations avec tes amis de Flanhac.

— Evidemment, mais...

— Et, après tout, ce ne serait pas une manœuvre si maladroite! Tu donneras à réfléchir à la demoiselle. Il faut, au besoin, savoir se faire craindre pour mieux se faire aimer.

« Mon Dieu, pensait l'excellent homme, pardonnez-moi. Voilà que je donne à ce garçon des conseils de roué. Mais si je puis l'attirer chez moi, peut-être rien n'est-il encore perdu. »

Puis, s'adressant de nouveau à son filleul, avec une voix câline :

— Que puis-je te dire encore pour te décider? Tu me ferais si grand plaisir, mon enfant.

Jean fut ému de cette phrase; mais déjà l'argument si politique du curé avait ébranlé sa résolution. L'idée de jouer un tour à la blonde l'amusa comme un gamin. Il songea que l'émotion de la demoiselle serait sa revanche à lui, quand il raconterait son escapade.

— Soit, dit-il, j'accepte.

Puis il jeta sur Prades un regard moqueur et suivit l'abbé en s'écriant gaiement :

— Ah! elle voyage, eh bien, moi aussi.

— Bah! disait tout en cheminant le curé, enhardi par le succès de sa tentative, tu ferais tout aussi bien de passer trois ou quatre jours au presbytère. Justement ta belle-sœur y a déposé du linge oublié par toi.

Jean, tout au plaisir de sa petite vengeance, ne protesta pas.

Le soir, au dîner, le curé fut étourdissant de gaieté. Il avait débouché une vieille bouteille en l'honneur de son hôte et se sentait en humeur de tout entreprendre.

— Parbleu, s'écria-t-il tout à coup, il ne faut jamais remettre les bonnes choses au lendemain. Je me suis mis en tête de te réconcilier avec ton père et veux le faire dès ce soir.

— Comment cela? interrogea Jean avec inquiétude.

— Je vais aller le trouver et lui parlerai de telle sorte que, dans une demi-heure, il sera ici.

— Quelle illusion!

— Laisse faire, j'ai mon idée.

L'abbé Méral se leva en jetant sa serviette sur la table d'un geste décidé. Il prit sa canne, assura son chapeau sur sa tête.

— Comment, vous sortez? C'est donc vrai? s'écria le jeune homme.

— Attends-moi ici, et je prétends que, tout à l'heure, il n'y aura plus de brouille entre vous. Ah! mon enfant, quelle magnifique et douce embrassade! J'en pleure de joie à l'avance.

— M. le Curé, y pensez-vous? C'est une folie...

Mais le prêtre ne l'écoutait pas et déjà s'élançait vers la demeure des Cayrol. Jean le vit disparaître dans la nuit et demeura un instant stupéfié en se demandant ce qu'il convenait de faire.

« Bah! se dit-il enfin, mon père ne viendra pas. Il versera sur la tête de mon excellent parrain une douche d'eau froide, et cela me vaudra du moins quelque temps de répit. »

Et s'il allait venir?... Cette idée troubla l'âme du jeune homme; il réfléchit, roulant anxieusement mille pensées. D'un pas nerveux il arpentait la chambre, s'arrêtant pour se faire des discours à lui-même, s'échauffant, se persuadant, s'embrouillant dans un dédale d'arguments décisifs qu'il ne parvenait ni à classer ni même à retenir. Alors il se laissa tomber dans un fauteuil, près du feu, se prit la tête entre les mains et mordilla ses doigts avec rage.

Si le père demeurait intransigeant, la chose était toute simple. Jean, de son côté, serait inébranlable; on échangerait, sans doute, encore des paroles pénibles; les colères seraient ravivées, le fossé se creuserait plus profondément; mais, au moins, la situation resterait bien nette.

Jean appréhendait davantage le cas où l'on tenterait de l'amadouer par des paroles affectueuses, par des demi-concessions. Ça n'irait pas tout seul, et le pauvre garçon s'effarait de la lutte qu'il aurait à soutenir.

Le sable du jardin cria et l'on entendit battre la lourde porte d'entrée. Blotti au coin de la cheminée, Jean aurait voulu se cacher sous terre. Timidement il leva les yeux, le cœur saisi, le souffle figé, et, tout de suite, il lui sembla qu'un ressort puissant se détendait en lui, car le curé rentrait seul, et sa mine allongée rassura le jeune homme.

— Je reviens bredouille, dit-il; mais j'avais tort, je le confesse, de vouloir aller si vite en besogne. Rien n'est perdu. C'est un premier jalon de posé; demain, nous ferons une nouvelle tentative: j'ai mon idée.

Jean abonda dans le sens de son parrain et entra de moitié dans ses espérances.

L'âme allégée du cauchemar qui le hantait, il avait retrouvé sa gaieté et s'employait à remonter le moral de l'abbé, visiblement

déçu malgré les efforts qu'il faisait pour laisser croire le contraire.

Mais, lorsqu'une heure plus tard, seul dans sa chambre, il put méditer sur les événements de la journée, sa situation lui parut lamentable. Qu'était-il venu faire ici? Sa famille le repoussait. Il aurait fallu, pour rentrer en grâce, qu'il consentît à renier M[lle] Lagarrigue; et cette idée l'exaspéra. Il n'avait donc rien à gagner en restant à Flanhac, tout à perdre, au contraire, si son escapade venait à le brouiller avec la jeune fille, ou à refroidir seulement leurs relations.

« Je me suis conduit comme un enfant boudeur, songeait-il, et je fais piètre figure. Est-ce un moyen de retenir une femme d'esprit supérieur et de volonté énergique? Ma fuite lui paraîtra une faiblesse et elle se détachera de moi : car, d'instinct, les forts vont aux forts. »

Et, de nouveau, l'image de Florval, le sous-préfet, s'offrit à sa pensée, incarnant le type de l'homme audacieux et sûr de lui-même. Si ce gaillard-là ne déplaisait pas aux femmes, c'est qu'il savait s'imposer et ne s'embarrassait pas dans une sensiblerie amoureuse.

M[lle] Lagarrigue n'éprouvait pour Florval aucun tendre sentiment; ça, Jean en était bien sûr. Mais qui sait si une maladresse comme celle d'aujourd'hui ne ferait pas le jeu de ce rival?

Le jeune homme ne dormit pas de toute la nuit, retournant dans sa tête les hypothèses les plus étranges.

Quand il entendit sonner l'Angelus, à la pointe du jour, il alluma sa bougie et, déchirant une feuille de son calepin, écrivit quelques mots au crayon. Puis il s'habilla avec mille précautions, enferma de nouveau ses effets dans son sac, et silencieusement attendit. Bientôt un bruit de serrure annonça que le curé sortait pour dire sa messe et derrière lui la servante prit le chemin de l'église. Alors Jean ouvrit la porte à son tour, s'assura qu'à cette heure matinale nul regard ne le guettait, puis, hâtif et penaud, il se glissa le long de la muraille, côtoya une rangée d'épicéas touffus et disparut dans un chemin creux, avec un soupir de délivrance, comme un prisonnier qui s'évade.

Dans la matinée, quand l'abbé Méral, ne voyant pas descendre son hôte, monta dans la chambre pour gourmander ce paresseux, il trouva sur la table un mince carré de papier, dont la lecture fit prendre successivement à son visage toutes les couleurs de l'arc-en-ciel :

« Mon cher parrain,

« Je vous demande pardon de partir sans vous faire mes adieux, mais il m'aurait fallu discuter avec vous, et je ne m'en sens pas le

courage. Mon père, vous en avez fait l'expérience hier soir, ne voudra pas céder, et moi je ne le puis pas. Ma présence à Flanhac est donc pour moi dangereuse; pour vous, elle créerait une situation très fausse. Ne compromettez pas, je vous en supplie, mon cher parrain, votre influence sur mon père. Qui sait si quelque jour je ne vous demanderai pas d'en faire usage. Je retourne à Prades, n'ayant d'autre chagrin que celui de vous quitter ainsi. »

XXIV

L'élection devait avoir lieu le dernier dimanche de novembre. Le jeudi soir, aussitôt la nuit tombée, Lagarrigue donna chez lui un punch suivi de réjouissances, afin de frapper un coup suprême sur l'esprit des électeurs.

Les grilles de la villa s'ouvrirent donc toutes grandes, et les visiteurs affluèrent, habitants du bourg ou de la campagne, gens de toutes les conditions, amis de la veille ou du jour même. Ceux-là faisaient plus de bruit que les autres, et donnaient à leur ralliement de fraîche date l'éclat d'un coup de foudre. Le vestibule, les salons, la salle à manger en étaient remplis, et les Lagarrigue, refoulés dans le fond d'une des pièces, emprisonnés dans le flot montant des courtisans, ne savaient qui entendre. De temps à autre, au milieu du vacarme, la voix enrouée du gros homme tentait de lancer une phrase, dont les bribes retombaient comme des gouttes d'eau dans ce flot humain :

— Mes amis..., ma reconnaissance..., mon dévouement..., la prospérité du canton..., vos besoins..., mes promesses...

Chaque parole entendue ou devinée soulevait une tempête d'applaudissements. L'enthousiasme était déchaîné, et bientôt l'orateur dut se contenter d'une mimique expressive.

S'il y avait eu dans la salle des gens de sang-froid, les bravos se seraient terminés en éclats de rire, tant le candidat était ridicule, avec sa main posée sur son cœur, ses yeux blancs levés vers le plafond, et ses gestes de théâtre dont deux lampes placées derrière lui ne suffisaient pas à éclairer toute l'ampleur. Hissée sur un banc, sa massive personne roulait comme une épave au-dessus de la houle des têtes. Près de lui, sa fille, toute rose, comme ensoleillée, distribuait des œillades et des sourires, et même, du bout de ses doigts mignons, envoyait quelques baisers furtifs. Jean, séparé d'elle par la cohue, fit de vains efforts pour la rejoindre. Réfugié dans un coin, à l'autre extrémité de la salle, il ne la quittait pas du regard. Jamais elle n'avait été plus ensorcelante. Pourtant l'étudiant souffrait de lui voir ce soir-là une beauté nouvelle qu'il ne lui connaissait

pas, par laquelle elle semblait lui échapper. Il se souvint qu'enfant il allait à la porte de l'église quand sortait un cortège de baptême pour disputer aux camarades de son âge les dragées jetées sur la place. N'en était-il pas de même en ce moment où il se contentait de partager avec les autres une aumône de sourires et de happer au vol quelque chose de cette jolie mimique d'amour! Alors il se prit à détester cette foule qui le séparait d'elle et qui lui volait son attention.

Tout à coup, un grand garçon, l'œil et le teint enflammés, s'approcha de la jeune fille :

— Mademoiselle, s'écria-t-il, si haut que sa voix domina le tumulte, au nom de la commune, dont je suis l'adjoint, je veux vous embrasser!

— Bravo! hurla la foule.

Sans façon, la petite blonde rendit à l'homme son baiser et, tout autour de Jean, les voisins approuvèrent.

— C'est tout de même une bonne fille!

— Dites simplement : C'est une fille, riposta quelqu'un.

L'étudiant se retourna.

L'homme qui venait de parler le regardait bien en face comme s'il eût craint que ses paroles ne parvinssent pas à leur adresse.

Jean détourna la tête; mais il devinait toujours derrière lui l'œil hardi et moqueur qui cherchait le sien. Ce lui fut bientôt une si insupportable gêne que, profitant d'un moment de bousculade, il se faufila à travers la foule et gagna la porte de sortie.

La nuit était morne et froide. Les étoiles disparaissaient une à une, sous l'envahissement des nuages. Il y avait de la neige dans l'air... Une muette angoisse pesait dans l'obscurité, et il sembla à Jean que ce soir-là quelque chose agonisait.

Deux promeneurs passèrent près de lui en causant.

— Elle n'a pas l'air de craindre les hommes, la fille du candidat, disait l'un.

— Dame, ça a été élevé on ne sait où ni comment.

— Il paraît qu'à Paris elle avait la plus mauvaise tenue.

— Est-ce que tu sais quelque chose là-dessus?

— Moi, rien de plus que ce qu'on raconte, mais je ne doute pas que cela soit vrai. Elle ne se gêne pas déjà tant ici pour se faire faire la cour : le fils Cayrol pourrait en témoigner à l'occasion et on ne m'ôtera pas de l'idée que le sous-préfet...

— Pourtant tu vas voter pour le père qui ne vaut pas mieux.

— Ma foi, oui, je compte sur lui pour me trouver un emploi à la ville.

Appuyé contre un tronc d'arbre, dans l'ombre, Jean restait

atterré. Il n'attachait aucune importance aux insinuations malveillantes que les adversaires de Lagarrigue lançaient à tout propos contre la fille du candidat : car, dans cette élection, les passions s'étaient exaspérées au delà de toutes limites, et la haine explique les calomnies. Mais il ne pouvait douter que la réputation de la jeune fille ne fût mauvaise, puisque des indifférents, des amis mêmes, ne craignaient pas de se faire l'écho de tant de méchants bruits. Sans doute, on n'alléguait rien de bien précis, mais le coup d'œil du public est terriblement perspicace.

Jean n'était-il pas pour lui-même une preuve que le cœur de la demoiselle, sans être facile à conquérir, admettait bien qu'on l'attaquât. On a beau s'entourer d'illusions, il vient un moment où le raisonnement implacable nous met en face de la réalité; et le pauvre garçon se demandait pourquoi le monde qui ne se trompait pas en le nommant ne devinerait pas juste pour les autres. Une coquette! Serait-il tombé entre les mains d'une coquette?

Il s'effrayait de son propre exemple. En parcourant dans sa mémoire les diverses étapes de son roman, il se sentait devenir jaloux de lui-même comme d'un rival, et plus que jamais la pensée du sous-préfet hantait sa cervelle. Oh! ce Florval, s'il le tenait!

Comme il faisait froid, il voulut rentrer dans la maison. Mais en pénétrant dans le vestibule, il se croisa avec M[lle] Lagarrigue qui sortait suivie d'un groupe nombreux de courtisans.

— Ah! vous voilà, Jean, dit-elle, qu'étiez-vous devenu? on va allumer un grand feu de joie dehors, venez avec nous; ce sera très amusant.

— Il y a trop de monde autour de vous, ce soir, répondit Jean en baissant la voix. Ne vous verrai-je pas seule un instant?

Elle haussa les épaules et brusquement :

— Vous ne savez pas ce que vous dites. Me voyez-vous plantant là tous ces braves gens pour écouter vos soupirs! En un jour pareil, je me dois à tout le monde.

Puis, élevant la voix :

— Par ici, mes amis, cria-t-elle, et qu'on m'apporte des allumettes, je veux mettre moi-même le feu au bûcher.

Au milieu de la pelouse, un monticule de fagots s'élevait : la bande joyeuse l'entoura et bientôt une flamme pétilla au bout d'un brandon de paille, se tordit, se redressa. La jeune fille saisit le brandon et fut enveloppée tout entière de sa lueur, comme d'un manteau triomphal. L'auréole qui l'entourait épaississait l'ombre autour de ses compagnons, et l'on eût dit qu'elle seule dominait dans la nuit. On la vit faire un pas en avant, et le tas de branches sèches s'embrasa.

— Une ronde! faisons une ronde tout autour, s'écrièrent plusieurs voix.

On se prit par la main et le tournoiement commença parmi les cris et les chants. Au centre la masse du feu rougeoyait, grandissait, s'écroulait. De longues flammes dardaient dans la nuit leurs pointes acérées, et la déchiraient de blessures sanglantes. Des milliers d'étincelles s'enlevaient, comme un vol d'alouettes surprises, retombaient en pluie lumineuse sur les visages enflammés et donnaient au tourbillon de fumée une transparence fantastique. Alors sur un rocher, au bord de l'incendie, un homme brun et barbu se campa, le corps enveloppé dans une toile de sac. Il serrait contre lui une cabrette dont la poche couverte de velours rouge saignait sous son bras ainsi qu'une plaie. Un appel strident, un battement des semelles, et l'homme se redressa fièrement dans une immobilité de statue. Seuls ses doigts s'agitèrent, et sous leur pression libératrice, un flot de notes criardes s'échappa comme une meute trop longtemps enfermée et qui prend son essor. Aux éclats de l'instrument, les acclamations des danseurs répondirent. La musique endiablée lança sur eux un souffle de folie; la mesure accélérait sa vitesse, obsédante, irrésistible, entraînant cette chaîne humaine dans un tourbillon sans fin. Les poitrines haletaient, les bouches, grandes ouvertes, ne proféraient plus aucun son; seul, l'aigre fausset de la cabrette déchirait ce silence, où pêle-mêle les têtes et la ronde tournaient.

Jean ne prit pas part à la danse. Isolé dans l'ombre, il regardait passer devant les flammes la silhouette blonde, et se souvenait de leur rencontre à la fête de Prades. Cette même cabrette avait accompagné leurs premières paroles, au milieu de la fièvre du bal et du cliquetis des verres. Pourtant il conservait de cette journée-là un souvenir très profond et très doux. Quelle différence avec le spectacle qu'il avait sous les yeux! C'est bien ainsi que ses réminiscences d'écolier évoquaient à son imagination le mystère des orgies antiques. Il lui sembla que quelque chose de diabolique courait dans cette nuit et que la jeune femme empruntait les traits d'une bacchante.

Cependant le feu s'éteignait et avec lui l'animation de la ronde. Jean vit venir de son côté la bande tapageuse, qui rentrait à la villa; il eut honte d'être surpris, s'enfonça dans l'obscurité du côté de la grille du parc, et tout à coup se trouva sur le bord de la rue.

« Qu'ai-je à faire ici ce soir? pensa-t-il, ces gens-là sont trop gais pour moi, et je serai ridiculement ennuyeux avec ma figure de trouble fête. »

Alors, *machinalement*, il regagna son logis. Jamais il ne s'était

senti si triste, et jusqu'au matin les obsessions des nuits de fièvre hantèrent son cerveau et le tinrent éveillé.

Depuis longtemps déjà les coqs chantaient quand il s'endormit.

XXV

— Eh bien, mon gaillard, lui cria son hôte en rentrant dans sa chambre sur le coup de midi, as-tu donc fait la fête cette nuit, pour dormir ainsi la grasse matinée. Il me semble pourtant que tu t'es retiré de bonne heure?

— En effet, dit Jean, j'avais une épouvantable migraine, et n'étais guère en veine de gaieté.

— Tant pis, mon cher, car nous nous sommes beaucoup amusés. Quelle femme que cette petite Lagarrigue! Un esprit, un entrain, une énergie! sous sa gracieuse enveloppe féminine, elle a une nature d'homme à tout oser. Si tu l'avais vue cette nuit, c'était un vrai diable fait pour nous damner tous.

Jean procédait à sa toilette en écoutant le bavardage de son cousin. Il l'interrompit d'un ton d'impatience.

— Ne me parle pas de tout cela. Je ne sais si c'est l'effet de ma migraine, mais j'ai eu des remords toute la nuit. Le triomphe des Lagarrigue, ce serait la défaite de ma famille, un coup de massue pour mon père.

— Ah! je ne m'attendais guère à cet excès de délicatesse de ta part! Mais, mon bon ami, les tiens t'ont mis brutalement à la porte : Quels ménagements as-tu à garder vis-à-vis d'eux ?

— N'importe! la famille est encore l'abri le plus naturel et le plus sûr. Et il est pénible d'en être sorti par sa faute.

— Voyons, Jean, me prends-tu pour un enfant? Tu t'es créé chez les Lagarrigue un intérieur où l'on te reçoit à bras ouverts, tandis que l'on te repousse là-bas. Tu vas repartir pour Paris où tu retrouveras tes bons amis. Allons, petit cousin, chasse ta mauvaise humeur, et souris à l'avenir qui s'ouvre pour toi aussi rose que l'aurore!

Jean demeurait songeur et la gaieté exubérante de son hôte ne parvenait pas à le dérider. Toutefois, pendant le déjeuner, il s'efforça de paraître moins morose et, pour donner le change, allégua de nouveau un violent mal de tête.

— En ce cas, mon cher, dit Laplanche, le meilleur remède à te proposer est encore le grand air. Sortons sur la place, nous y serons à l'aise pour fumer et nous apprendrons les nouvelles.

Ils prirent leurs manteaux et s'engagèrent dans la rue. Le ciel était gris, la bise soufflait du nord et mordait les oreilles. Sur la

place, ils virent un rassemblement : c'était Lagarrigue qui pérorait, chaudement enveloppé dans une peau de loup. En apercevant Jean, il s'avança vers lui avec de grands gestes.

— Cher ami, n'oubliez surtout pas d'aller coucher dès ce soir à Saint-Laurent. Les derniers renseignements confirment que la lutte sera vive partout et les chances à peu près égales : c'est la commune de Saint-Laurent qui décidera de l'élection.

A ce moment, un des badauds interrompit et, pensant plaire à l'étudiant, lui lança à bout portant cette phrase qui lui fit monter un flux de sang au visage :

— Vous êtes le meilleur auxiliaire de M. Lagarrigue ! Pour sûr les partisans de Sirac vont vous maudire !

Cependant, Lagarrigue continuait à s'adresser à Jean.

— Je tiens mes informations du sous-préfet qui déjeunait à la villa ce matin ; du reste, il doit y être encore.

Un pressentiment douloureux envahit le cœur du jeune homme ; mais il dissimula, attendit une occasion pour s'éloigner du groupe sans être remarqué ; puis d'un pas indifférent en apparence, comme s'il flânait au hasard des rues, il se dirigea vers la villa.

Au moment de pénétrer dans l'enclos, il hésita et faillit retourner en arrière. Que venait-il faire là, quand l'autre y était ? Métier de gêneur. Non pas, car c'est un rôle ridicule. Alors, métier d'espion ? Eh oui, sans doute, métier d'espion, car il voulait en avoir le cœur net !

Il poussa la grille d'entrée, que tant de fois il avait franchie le cœur confiant et joyeux ; et la sonnette tinta à ses oreilles le même bonjour amical. Derrière l'entrelacement des branches nues, la villa gardait son aspect de recueillement confortable. Etait-il possible que dans ce cadre paisible une catastrophe menaçât le jeune homme ? Toutes ces choses familières n'auraient-elles pas trouvé une voix pour l'avertir, lui crier leur pitié ?

Mais, à mesure qu'il avançait, Jean ne pouvait plus douter que la nature même ne conservât la trace de quelque chose d'anormal. La terre des massifs et des plates-bandes que la bêche du jardinier avait soigneusement soulevée, était nivelée et battue comme le sol de la route ; une foule brutale avait piétiné le gazon ; sur l'emplacement du feu de joie, il vit une tache noire où la bise dispersait les cendres refroidies et tout autour un sentier foulé, comme une piste d'animaux, témoignait du passage de la ronde échevelée.

Alors l'image de la bacchanale nocturne se représenta nettement à lui et ses hésitations tombèrent.

Il pénétra dans le vestibule de la villa sans prévenir les domestiques, et furtivement ouvrit la porte du salon ; la pièce était vide ;

mais dans le boudoir qui faisait suite au salon, la retraite préférée de la maîtresse de maison, un bruit de voix s'élevait. Avec mille précautions, il se glissa derrière un rideau jusqu'au milieu du salon et s'arrêta en retenant son souffle. Son cœur battait affreusement, le sang enfiévrait ses joues et bourdonnait dans ses oreilles. Il s'imagina qu'une nuée de moucherons piquaient son front et ses tempes et lui voilaient la lumière. Une longue minute se passa pendant laquelle l'étudiant luttait contre lui-même. Bien qu'il fût venu pour écouter, au moment suprême il ne le pouvait pas, il ne le voulait pas. La honte de cet acte d'espionnage, l'inquiétude d'être surpris, et plus encore l'effroi de l'imminente certitude, le clouaient au sol, le réduisaient à cet état de trouble où l'œil peut regarder sans voir, où l'oreille ne perçoit que des sons vagues.

La conversation s'animait de plus en plus dans le boudoir.

— Alors, dit tout à coup le sous-préfet en se levant, j'emporte votre parole, Mademoiselle. Oserai-je vous demander quand il vous plaira que la cérémonie ait lieu?

— Mais cet hiver à Paris. Vous comprenez bien qu'après les élections je ne ferai pas long feu dans ce coin perdu de montagnes.

Jean comprit qu'elle se rapprochait de la porte et recula jusque dans le vestibule.

— Vous me voyez bien heureux, poursuivit le sous-préfet, car je n'étais pas sans inquiétudes au sujet de ce jeune homme qui tourne toujours autour de vous.

— Le fils Cayrol?

— Oui, ce beau brun!

Elle éclata de rire :

— Un paysan!... Ce n'est pas un fiancé, mais un agent électoral.

— Pourtant...

— Pensez-vous donc qu'il me convienne d'être « Madame la doctoresse! » Femme de préfet, à la bonne heure! Car j'entends que vous le soyez bientôt.

— Et moi, je n'en doute pas, puisque c'est votre volonté!

— Laissez-moi donc agir. Quant à Jean Cayrol, ça ne compte pas : j'en fais mon affaire.

Et d'un geste décidé elle ferma la porte.

Alors dans le vestibule retentit un cri de douleur et de colère, et le jardinier vit un homme passer en courant devant ses yeux effarés. C'était Jean qui s'enfuyait éperdu comme un animal blessé.

Au hasard il suivit la route. Une douleur atroce lui poignait le cœur, aiguillonnait sa fuite et s'accrochait à elle. L'œil vague, les gestes fous, sanglotant son chagrin, il courait devant lui sans souci des passants : « Pour sûr, pensaient les commères, le fils Cayrol a

la cervelle détraquée! » Mais peu à peu cette marche forcée détendit ses nerfs et il ralentit son allure. Au-dessus de sa tête de gros nuages passaient comme des ombres d'oiseaux de proie, promenant sur les champs des taches noirâtres; puis des bas-fonds le brouillard s'éleva, s'étendit, enveloppa le jeune homme dans l'universelle tristesse. Le deuil de la nature s'associait à celui de son âme, comme naguère le joyeux soleil d'été illuminait ses enthousiasmes. Sa pensée fit un retour en arrière; et, un à un, il se prit à repasser ses souvenirs : le retour à la maison paternelle, les émotions de son cœur de terrien, ses promenades avec l'abbé Méral, la majesté des châtaigniers centenaires, sa visite à Meyrens chez le docteur. C'est là que la petite Pressac lui est apparue sous les traits d'une grande jeune fille, avec des yeux rieurs qui éclairaient sa gaieté de pensionnaire bien élevée et révélaient une âme satisfaite d'être dans la bonne voie. Jamais il n'oublierait leur rencontre derrière le cercueil du vacher. Il était bien ému, elle toute souriante; sans embarras ni fausse pudeur, elle lui avait tendu la main dans la paix de sa conscience et la sécurité de son cœur.

Et voilà la femme que sottement il dédaignait pour s'attacher à une aventurière, malgré les avertissements de ses amis, malgré ses propres pressentiments, aveuglé par la plus folle des passions! Ah! si tout cela pouvait se recommencer. Mais son passé, ses traditions, tout un milieu social abandonné et bafoué par lui, se dressaient maintenant devant sa conscience pour le condamner. Et à son oreille résonnait encore la phrase qui tantôt sur la place l'avait fait tressaillir : « Les partisans de Sirac vous maudissent! » Les partisans de Sirac! c'est-à-dire sa famille, ses amis, tous ceux qui ont voué à la terre natale leurs bras et leurs volontés!

De nouveau la colère lui mordit le cœur : il pressa le pas, s'excitant à des projets de vengeance, et dans la nuit tombante son œil gros de menaces cherchait les hautes futaies de la villa des Fleurs.

— Sur ma foi, Monsieur Jean, dit une voix forte, c'est une vraie chance de vous rencontrer, je vous cherchais.

Brusquement tiré de son rêve, l'étudiant aperçut devant lui, en travers de la route, un grand gaillard à la figure énergique. Il reconnut Maxime, le garde et l'homme de confiance de M. de Cabran.

— Mon maître vous attend au château, continua le nouveau venu; il m'a dit : « J'ai à parler à ce garçon, tu me le ramèneras de gré ou de force. »

« Le marquis! » pensa Jean, suffoqué de surprise et d'émotion. Son cœur battit à se rompre et ses genoux tremblèrent Mais aussitôt un éclair joyeux traversa son regard, car son instinct l'avertis-

sait que dans le naufrage de sa vie le vieil ami de la famille ne pouvait être qu'un sauveteur.

— Le marquis! répéta-t-il tout haut. Menez-moi vite à lui, mon bon Maxime!

Chemin faisant le jeune homme réfléchit, mais il eut vite fait de prendre son parti. Car il sentait trop profondément sa détresse pour ne pas se cramponner de toutes ses forces à l'espoir du salut. « Mon existence est brisée, se disait-il, si le marquis ne me vient pas en aide. Je lui abandonnerai tout, ma fierté et ma volonté. Abdiquer entre de telles mains n'est pas une humiliation! » M. de Cabran attendait l'étudiant au coin du feu dans son cabinet de travail. Il avait préparé pour le recevoir un sermon en trois points sur le ton affectueux et goguenard qui lui était ordinaire. Mais lorsque, la porte ouverte, il vit l'altération des traits du jeune homme, il comprit que l'éloquence des événements avait devancé la sienne. Une grande pitié l'envahit, il demeura sur sa chaise, immobile et muet, la main tendue vers celui qui entrait. Effaré de ce silence, emporté par son émotion, Jean perdit contenance et se précipita en pleurant dans les bras du marquis :

— Mon enfant, mon pauvre enfant, dit le vieillard, ils t'ont donc bien fait souffrir?

Jean raconta ses malheurs et les angoisses dont son âme était torturée.

— Mon garçon, reprit alors le marquis, j'ai précipité mon retour et désobéi à mon médecin pour te tirer du guêpier où tu t'étais fourré. Tu conçois donc que j'étais décidé à tout entreprendre. Grâce au ciel, le plus difficile est fait, puisque te voilà guéri. Le reste, je m'en charge, pourvu que tu me promettes une obéissance absolue.

— Oh! de grand cœur!

— Regarde-moi en face. As-tu bien réfléchi? Ta résolution est-elle irrévocable?

— Si je suis accouru dès votre premier appel, Monsieur le marquis, c'est qu'à vous seul je pouvais me rendre pieds et poings liés.

— Bien. Tu détestes cordialement ces fourbes de Lagarrigue?

— Oui!

— Tu désires prendre ta revanche sur eux?

— Je ne pense plus qu'à ça.

— De mieux en mieux. En ce cas, nous allons parer au plus pressé. Je sais que ton père ne te pardonnera jamais ta défection, si son ami Sirac est battu. On craint beaucoup les électeurs de Saint-Laurent. Ton influence dans cette commune...

— Je suis bien décidé à ne pas mettre les pieds là-bas !

— Au contraire, il faut que tu y ailles et que tu donnes la victoire à Sirac.

— Faire ainsi volte-face du soir au lendemain ! Ce n'est pas possible ! Que dirait le public ?...

— Mon garçon, il ne peut être en ce moment question d'amour-propre ! D'ailleurs, tu auras les rieurs de ton côté. La vengeance, dit-on, est un plaisir digne des dieux. Songe combien ce plaisir sera meilleur encore, lorsqu'il se doublera de celui que procure une bonne action.

— J'ai peur d'être paralysé par je ne sais quelle fausse honte. Tout seul, j'oserai, sans doute, mais j'oserai mal.

— Aussi n'ai-je pas l'habitude d'abandonner les gens qui s'appuient sur moi. Je t'accompagnerai sur le champ de bataille. A nous deux, mon gaillard, nous serons en état de faire de grandes choses !

— Quoi, vous consentiriez ?...

— Parbleu ! Ce soir tu couches ici, demain de bonne heure, nous mettons le cap sur Saint-Laurent, et nous nous y installons jusqu'à la fermeture du scrutin. Deux jours nous suffiront pour retourner comme des gants les pseudo-électeurs de ce bon Lagarrigue. Et, vive Dieu ! cela me rajeunira de rentrer une fois encore dans la lutte électorale !

XXVI

Le dimanche soir, les hôtes de la villa des Fleurs étaient en proie à la fièvre de l'attente. Entourés d'un groupe d'amis fidèles, ils conjecturaient, calculaient, passaient par des alternatives d'espoir et d'abattement, selon les nouvelles qu'on leur apportait. C'était une de ces soirées où l'on vit au centuple, où l'on souhaiterait être plus vieux de quelques heures, pendant lesquelles on se sent vieillir de dix années.

Le premier dépouillement connu des Lagarrigue, celui de la ville de Prades, leur donnait une très grande majorité : mais les campagnes ne suivaient pas l'exemple du chef-lieu. Les résultats arrivaient lentement, à intervalles irréguliers, se contrebalançant les uns les autres, mais raccourcissant un peu chaque fois l'avance énorme prise dès le début. A neuf heures, on put faire l'addition des votes et l'on constata que le notaire Sirac n'avait qu'une faible avance. Or on était encore sans nouvelles de Saint Laurent, la commune isolée et lointaine qui devait, nul n'en doutait, donner à Lagarrigue une écrasante majorité. Aussi le gros homme, assuré de son succès, décida qu'on pouvait d'ores et déjà l'annoncer. Ses

amis se répandirent bruyamment dans les cafés du bourg, et la villa des Fleurs se remplit de tous ceux qui flairent la fortune et s'orientent de son côté.

Mais la fille du candidat ne partageait pas cette belle assurance; toute la journée on remarqua qu'elle demeurait soucieuse : « Jean est parti brusquement pour son poste, sans prendre congé de moi, pensait-elle, c'est bien extraordinaire ! » Elle interrogea doucement le cousin Laplanche, qui fit allusion à certains troubles de conscience remarqués chez son hôte. Une enquête discrète révéla que, deux jours plus tôt, Jean parcourait les rues avec des airs bizarres : « Pourtant, je ne crois pas avoir commis d'imprudences », se disait-elle. Mais à mesure qu'approchait l'instant décisif, ses soupçons prenaient corps. Avant tous les autres, elle eut l'intuition bien nette que leur sort dépendait de l'attitude de Jean. « Pourvu que rien ne l'ait choqué ! Le moindre refroidissement dans son zèle peut nous être funeste ! »

Ses nerfs s'excitaient : sa pensée battait la campagne. Elle en vint jusqu'à imaginer assez exactement la scène qui avait dessillé les yeux de l'étudiant : « C'est bien cela ! Ce ne peut être autre chose ! Triple sotte, qui perds la partie avec tous les atouts dans mon jeu ! »

Dans son impatience, elle arpentait la maison en tous sens, ouvrait vingt fois les fenêtres pour écouter dans la nuit. Et son inquiétude commençait à se communiquer à son entourage.

Les enragés des deux factions partirent en avant sur la route, pour être les premiers à connaître les nouvelles : dans l'obscurité, ils formaient des groupes mystérieux et inquiétants.

Enfin, sur le sol durci, résonna le trot lointain d'un cheval au milieu d'un tapage d'essieux et de ressorts mal joints.

Jean et son vieil ami arrivaient dans une carriole de fermier, car le marquis n'avait pas voulu prendre ses équipages dans la crainte d'attirer l'attention.

Sur la route, un homme, qui semblait placé en vedette, arrêta la voiture :

— Eh bien, Maxime ? interrogea M. de Cabran.

— Tous les résultats sont connus, sauf celui que vous apportez, répondit le garde. Jusqu'ici, M. Sirac n'a que vingt voix de majorité. Aussi les partisans de Lagarrigue chantent déjà victoire : on dirait des fous !

— C'est bien. Nous leur apportons la douche d'eau froide ! En route.

Le cheval reprit sa course, et des faubourgs de Prades on entendit de nouveau son trot monotone. D'abord, les groupes les plus

avancés poussèrent des cris incompréhensibles, qui se rapprochaient, mêlés au roulement du véhicule. Des vivats éclatèrent dans l'ombre, pareils à des fusées, de plus en plus distincts et toujours plus fréquents. Bientôt ce fut une traînée d'enthousiasme qu'on eût dit soulevée par la poussière des roues, et la voiture s'avança entre une double haie d'acclamations. Ainsi, sur le champ de course, le brouhaha de la foule annonce l'arrivée du vainqueur, et son nom vole au-devant de lui et le précède au poteau, porté par les mille voix des parieurs :

— Lagarrigue! Vive Lagarrigue, notre conseiller général! hurlait une bande haletante et enrouée qui suivait Jean au pas de course.

— Renégat! canaille! ripostaient les amis de Sirac.

Et leurs poings se tendaient vers la voiture, car ils supposaient, à la vue de ce cortège, que l'étudiant apportait avec lui la défaite de leur candidat.

Devant la villa des Fleurs, la carriole s'arrêta, suivie de la meute des criards. Au bruit, la porte de la maison s'ouvrit, et, dans un éblouissement de lumière, Mlle Lagarrigue apparut :

— Qu'est-ce? interrogea sa voix anxieuse.

— C'est moi, répondit le jeune homme, j'apporte les votes de Saint-Laurent.

Il se fit dans la foule un grand silence. La jeune fille s'avança :

— Vite, donnez-nous les chiffres.

Debout sur le siège, brandissant son chapeau, Jean cria de toutes ses forces :

— Sirac a deux cents voix, Lagarrigue cinquante.

— Vous vous trompez, Jean! c'est le contraire que vous voulez dire!

Alors le marquis sortit de l'ombre de la voiture et, saluant avec la plus exquise courtoisie :

— Mon jeune ami dit vrai, Mademoiselle. Nous avions, vous et moi, engagé une partie : c'est moi qui ai gagné.

— Je croyais être votre fiancé, tandis que vous me considériez comme un simple agent électoral, reprit Jean : nous nous trompions tous les deux. Veuillez présenter mes souvenirs à M. le sous-préfet.

Il fouetta son cheval, qui se fraya un passage à travers la foule hésitante, encore muette d'étonnement, et la voiture disparut dans l'ombre, du côté de Flanhac...

XXVII

Avec les beaux jours de l'été, Jean Cayrol revint au pays. Muni de ses diplômes, réconcilié avec les siens, il trouva sur le quai de

la gare le docteur Pressac et sa fiancée, qui l'attendaient. Car M. de Cabran, avec la complicité discrète de la jeune fille, avait tout aplani, tout arrangé.

Le jour du mariage fut un jour de fête dans la vallée.

Quand, sous l'alleluia des cloches, le jeune couple sortit de l'église, la foule accueillit cette apparition d'acclamations enthousiastes. Les musiciens ouvrirent la marche; des fillettes en blanc répandaient des fleurs sur le passage, tandis que les chênes cambraient leur haute taille, et que, spectateurs béats de cette joie, les bons gros châtaigniers faisaient la boule au soleil.

Sous leur ombrage familier, une table immense groupa autour de Jean et de Marie les parents, les amis et toute la population de Meyrens. Au dessert, M. de Cabran porta la santé des époux :

« Il est à peine besoin, dit-il, mes chers amis, de boire à votre bonheur. Car tout, en ce jour, vous sourit, comme vous vous souriez l'un à l'autre; et vos regards ne rencontrent autour de vous que ces choses, vieilles et chères, au milieu desquelles vos cœurs se sont doucement façonnés à s'aimer un jour. Mais je bois à la petite patrie qui triomphe par l'union de vos deux familles. Je bois aux vertes prairies, aux torrents grondeurs, aux forêts qui hérissent les flancs des ravins, à l'océan de nos bruyères, à ces sites merveilleux dont l'émigrant accroche en un coin de son cœur l'image sans cesse évoquée, comme un tableau de famille aux murs du salon.

« C'est vers ces lumineux souvenirs que s'orientait ta pensée, mon cher Jean, alors qu'à Paris, pour éclairer ta chambrette d'étudiant, tu allumais parfois ta lampe dès le milieu du jour. C'est dans ce cadre frais que tu évoquais l'image de ta gentille fiancée. Aussi la nature, reconnaissante à ceux qui l'aiment, se pare pour vous de ses plus beaux atours, et veut que le blanc voile de la mariée se déploie dans un cortège de verdure et de fleurs. Immuable spectatrice de nos transformations successives, mais non pas indifférente, elle associe le passé des générations à la joie du présent, en fêtant le jeune couple qui doit prolonger dans l'avenir l'amour de la vallée natale.

« Car il faut croire à l'âme des choses; car il existe une mystérieuse communication entre nos vieilles familles et la contrée dont les échos toujours ont retenti des mêmes noms. Car les lambeaux du passé demeurent accrochés aux murailles, et se remettent à flotter, ainsi que des banderoles, lorsque passe sur la maison un souffle d'allégresse! »

Alors, pour faire au discours du marquis un harmonieux accompagnement, le chœur des enfants de l'école entonna les couplets

d'un chant nuptial. C'était une vieille ronde populaire, dont le langage patois pouvait se traduire ainsi :

Terre familière,
Dieu de ta poussière
Où dorment nos pères
A pétri nos cœurs.

Et dans l'harmonie
Des choses sans vie
Une voix amie
Parle à nos douleurs.

Ce concert des êtres,
Que l'air enchevêtre,
Ce soir se pénètre
D'un rythme plus doux :

Joyeux amalgame,
Où palpite une âme,
C'est l'épithalame
Des jeunes époux.

Les couplets innombrables se suivaient, comme un cortège du vieux temps, offrant aux mariés le chant des oiseaux, des insectes et des sources, le merveilleux bouquet des fleurs éparses dans les prés : leur apportant, en un mot, l'hommage de ce coin de terre où s'enracinait maintenant leur vie. Car les familles paysannes de souche séculaire, de même que les grands chênes et les rochers de granit, sont les fruits du sol. C'est lui qui fait éclore les jeunesses tout près les unes des autres, mûrit doucement les sympathies, et se pare de l'allégresse des jours de mariage comme d'une précieuse moisson...

Ainsi disait la chanson, qui depuis des siècles, à toutes les noces, répétait dans sa forme naïve cette haute leçon. Ainsi les ancêtres druidiques, pénétrés des forces mystérieuses de la nature, associaient aux actes de leur existence les génies de la plaine et des bois.

. . . .

Et, dans l'atmosphère de chaude tendresse qui l'enveloppait, Jean Cayrol sentit qu'il tenait à sa terre natale par toutes les fibres de son cœur.

Vicomte de Miramon-Fargues.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Quelle fin d'année! — Expulsion de 250 religieuses alsaciennes. — A bas les Croix! — Cérémonie dérisoire. — Baptême d'une chatte. — Une gaffe de Cadet. — Ce que pense M. Loubet. — Tout à la chasse. — Reprise de « l'Affaire ». — La trame du complot. — Indignation d'une Française. — Portraits de nos tyranneaux. — Les dossiers Humbert. — Un Pot-de-Vin de 1,400,000 francs. — Le rôle de la magistrature. — Lettre curieuse d'un premier président. — Pauvre hermine. — Le vieil Humbert. — Pourquoi les droits de succession n'ont pas été payés au Trésor. — A l'Académie. — Les prix de vertu. — Religieuses couronnées. — Un Assomptionniste chassé et tout de même subventionné par le gouvernement. — L'exposition de l'Automobile. — Nouveautés théâtrales. — La *Sorcière,* de M. Sardou. — Le *Dédale*, de M. Paul Hervieu. — Les chants de Noël. — Paix aux hommes de bonne volonté.

Que dire de l'exécrable année qui s'achève, sous le poids des malédictions publiques, en laissant le Patriotisme, la Foi, la Liberté, l'Honneur, tous les Droits, plus meurtris encore et plus saignants qu'à la fin des tristes années précédentes?...

Il y a deux ans, nous écrivions à cette même place : « Le vingtième siècle a un mauvais début... De toutes parts se manifestent les symptômes de désorganisation et de décadence... Les scandales, les crimes, les ruines s'accumulent... Tout est remis en discussion, même l'idée de patrie; et, quant aux croyances, seules capables d'opposer une barrière au débordement des passions

subversives, elles sont attaquées et poursuivies avec fureur, comme les pires ennemies de la démocratie nouvelle... »

Et aux derniers jours de décembre 1902, nous ajoutions avec une douleur et une indignation plus justifiées encore : « Aucune période peut-être n'a charrié dans son cours fangeux autant de bassesses, d'iniquités, d'attentats, de scélératesses que celle qui expire et qui gardera dans l'histoire une flétrissure ineffaçable !... »

Que pourrions-nous dire de plus aujourd'hui? Force est donc de se répéter, puisque la situation, en restant la même, va s'aggravant sans cesse jusqu'aux dernières extrémités! L'anarchie à l'intérieur progresse avec l'aplatissement au dehors, pendant que, impassible, M. Loubet, s'amusant de voir mettre en scène, sur un de nos théâtres, le stupéfiant ministre de la marine avec sa jeune épouse, riait béatement de la cérémonie du baptême d'une chatte sur le vaisseau de l'Etat où l'académicien Pierre Loti a charge de représenter à Constantinople la dignité nationale...

Quelle dégradation! Et, à côté de ces ignominies et de ces hontes, quelles perspectives, pour l'avenir de demain, que le redoublement de haine et de rage gouvernementale contre toute idée religieuse, contre toute institution chrétienne, contre tout symbole même de croyance!

Un de nos amis, s'embarquant récemment au Havre pour l'Amérique, s'y trouvait, sur le paquebot, avec 250 religieuses alsaciennes allant chercher au delà des mers l'asile et le pain que leur refuse la France... — Au moment de l'annexion, ayant à choisir entre deux pays, ces saintes filles avaient noblement opté pour la patrie française. Aujourd'hui, celles de leurs Sœurs demeurées sur le sol allemand, y continuent en paix leur mission, tandis que celles qui avaient, avec confiance et générosité, embrassé la cause du vaincu, sont récompensées de leur attachement par la plus brutale des expulsions...

Et comme si la fureur impie des sectaires ne trouvait pas suffisamment à s'assouvir sur les personnes, elle s'acharne jusque sur les choses; elle rêve d'anéantir jusqu'aux emblèmes de la foi détestée! Elle décroche les crucifix des prétoires de justice, des murs d'écoles, des salles d'asile, en réclamant la suppression de la Croix qui semble, au sommet du Panthéon, planer au-dessus de la grande ville en défiant ses insulteurs! Comme, en raison de son poids et de la difficulté de l'atteindre, elle demeure sur son haut piédestal, on projette à présent de la scier par étapes successives, de manière à l'abattre morceau par morceau...

Arrachez cette Croix que je ne saurais voir!...

Notre savant collaborateur et ami, M. de Lapparent, prédit, assure-t-on, une période de pluie devant durer dix-sept ans... Il n'en faudrait peut-être pas moins, en effet, pour laver toutes les souillures et toutes les infamies de l'abominable régime qui nous avilit.

Nous venons de parler du baptême d'une chatte. — Cette parodie blessante d'une des plus touchantes cérémonies du culte catholique mérite qu'on s'y arrête pour en stigmatiser le caractère; et, afin d'éviter l'accusation d'en dénaturer l'esprit et d'en exagérer les détails, nous empruntons le récit à un organe dont on ne suspectera pas les intentions, au *Temps*, — car on pourrait ne pas nous croire, tant l'incident est extraordinaire :

Pierre Loti, raconte ce journal, commande le stationnaire français *le Vautour* aux rives du Bosphore. Tout récemment, un événement mémorable s'est produit dans sa maison flottante : une chatte lui est née, et il en a été si heureux qu'il a voulu le célébrer par un baptême solennel.

« Le 8 décembre, le *Vautour* était en fête : les appartements du commandant, somptueusement décorés, étaient parés des fleurs les plus rares. A l'heure dite, de nombreux canots abordent le bâtiment, et, dans la foule des invités, on signale le Consul général de France, d'autres personnages officiels, et M. Coquelin cadet. — La marraine était Mme Roux, femme du commandant de la *Mouette*, représentant la famille paternelle (encore une fois, nous n'inventons rien !), et, le parrain, le vicomte de Salignac-Fénelon (n'était-ce vraiment pas bien trouvé pour un officier ou un diplomate portant le nom de l'illustre archevêque de Cambrai?...) — Le cortège s'organise, et se dirige vers une pièce où était dressé un autel consacré à Odin.

« Pierre Loti et ses officiers ouvrent la cérémonie par l'exécution d'une symphonie de circonstance dont le chef d'orchestre était un attaché de notre ambassade, et, pendant ce temps, la petite chatte se pelotonnait douillettement dans un panier tout capitonné.

« Puis, le grand-prêtre d'Odin s'avance, tout vêtu de blanc; des rayons électriques lui font un nimbe religieux, et, après une invocation au dieu des légendes scandinaves, il baptise la chatte en lui donnant le nom de « Belkis », qui veut dire « jolie fille », puis déclame un poème sur la corbeille de la petite bête, et toute l'assistance va luncher. »

Telle est l'histoire.

N'estimez-vous pas que notre Pelletan doit être satisfait du rôle joué par sa marine en cette occasion, et que M. Delcassé ne doit

pas être moins fier de l'attitude de ses diplomates? D'autre part, la Turquie n'aura pas manqué de concevoir de cet incident une très haute idée de notre marine de guerre, et la substitution ingénieuse de grands-prêtres de mythologie païenne aux aumôniers catholiques expulsés aura tout à fait réjoui la belle âme de Tissier...

Coquelin seul a commis une « gaffe » dans cette circonstance mémorable. — Invité à enrichir la cérémonie d'un monologue de son répertoire, il en avait choisi un intitulé : *Moderne*, où, entre autres choses nouvelles, il est gaiement expliqué qu'en politique c'est être très moderne que de voter bruyamment des réformes et de s'abstenir soigneusement ensuite de les appliquer! — Cela dit, devant des fonctionnaires turcs, a paru fort irrévérencieux pour le gouvernement de la Porte, et peut-être n'en aura-t-on pas été plus ravi à la place Beauvau... Néanmoins, on n'en a pas gardé rancune à Cadet, en jugeant sans doute qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter... une chatte.

Mais que pense de tout cela M. Loubet? — M. Loubet! Il s'occupe bien de ces vétilles et de ces choquantes mascarades! — Il fait, pour son compte, baptiser ses enfants, mais il lui importe peu qu'on jette ensuite la dérision sur les croyances qu'il semble respecter!

Ah! si, au lieu d'une *chatte*, il se fût agi d'une *chasse*, il en eût été tout autrement!

Mais, à cette heure, après avoir « offert » — le budget sait à quel prix! — des chasses sans nombre à tous les corps de l'Etat, et saisi tous les prétextes d'en « offrir » aussi à tous les étrangers de passage, il ne songe qu'à perpétuer son plaisir favori au lendemain de l'imminente fermeture!

Passé le 3 janvier prochain, en effet, adieu chevreuils, lièvres et perdreaux! Mais le faisan restera, avec le lapin, déjà cher au vieux Grévy; puis avec les gibiers d'eau, canards, sarcelles, bécasses, etc., jusqu'au 31 mars. — Il y a donc encore de beaux jours pour le Président, qui n'a décidément pris au sérieux que cet unique côté de sa fonction.. Le reste ne vaut vraiment pas qu'il s'en fatigue le cerveau!...

Il ne s'émeut pas davantage de la reprise ténébreusement machinée et impudemment annoncée de l'odieuse « Affaire », de ce brandon de discorde qui a déjà fait tant de mal à la France et qui menace de la bouleverser une fois de plus. — Pourtant, les avertissements et les adjurations patriotiques ne manquent pas à l'Elysée, et peut-être conviendrait-il d'y écouter un peu la *Parole Fran-*

çaise d'une femme qui ne saurait être suspecte à la République, d'une amie de Gambetta qui a prêté naguère tout son appui à la fondation du régime et qui le sert encore par ses conseils et ses objurgations.

Les conjurés nous font audacieusement savoir que la revision de « l'Affaire » va être de nouveau soumise à la Cour de Cassation, soit à la seule chambre criminelle, soit à toutes les chambres réunies; que l'innocence de Dreyfus y serait proclamée sans renvoi à aucun conseil de guerre, et que le condamné de Paris et de Rennes serait réintégré dans l'armée avec le grade de lieutenant-colonel, de manière à lui faire rattraper d'un bond ceux de ses camarades qui ont avancé pendant la détention du traître à l'Ile du Diable. — Et l'on assure même que, par une série de mutations savamment combinées et passées inaperçues, on aurait déjà introduit dans un certain régiment d'artillerie une large majorité d'officiers juifs tout prêts à faire le meilleur accueil au revenant.

Est-ce possible? se demandera-t-on avec stupeur. — Nous voudrions espérer que non, puisque les chefs actuels du pouvoir se sont naguère prononcés contre.

M. Loubet n'avait-il pas déclaré hautement, avant l'arrêt de Rennes, que, quelle que fût la sentence du conseil de guerre, il faudrait s'incliner devant elle et qu'il la ferait respecter?

Et le général André lui-même n'a-t-il pas dit formellement, à la séance de la Chambre du 7 avril dernier : « Je m'en rapporte au jugement du dernier conseil de guerre. »

Mais certains oublient si facilement leurs paroles et leurs engagements qu'il reste permis de tout craindre de leur versatilité. — Qu'attendre, en effet, de prétendus hommes de gouvernement qui laissent arborer à leur face le drapeau rouge et enseigner publiquement que le drapeau tricolore « n'est plus bon qu'à planter dans le fumier »!... — Qu'attendre de politiciens assez éhontés pour répudier la patrie, professer la renonciation à toute éventualité de revanche, et tendre la main à l'Allemagne par dessus les champs de bataille où crie encore le sang de nos soldats?...

Ecoutez Mme Adam dans la vibrante protestation de son patriotisme :

« Comment! nous avons répandu notre sang pour faire l'unité italienne, accumulé des fautes pour faire l'unité allemande, et l'on n'admettrait pas que nous répandions notre sang pour refaire notre unité, à nous, ou que nous ne puissions profiter, un jour, des chances de la fortune contre nos vainqueurs d'occasion?... M. de Pressensé, déclarant que « personne ne veut et n'a jamais voulu de

« la revanche », nous jette la plus grave insulte que les patriotes aient reçue depuis trente ans! »

Puis, prenant à partie tous nos bas gouvernementaux, Mme Adam les portraiture d'une main vigoureuse et cinglante; — et la page vaut vraiment d'être citée :

« On peut fausser une loi humaine, faire rendre aux magistrats des verdicts criants d'injustice; on n'échappe pas aux premières lois venues qui dominent l'homme et l'estampillent pour les verdicts de la justice définitive. Et ces lois sont si démonstratives qu'un tout petit enfant, si on lui dit : « Voilà un malfaiteur! » vous répondra : « Il en a bien l'air! » Le traître a la figure d'un traître, le lâche une physionomie fuyante; les gens qui sont dans la peau d'un vilain homme ne sont pas beaux. On ne me fera jamais croire que ceux qui font le mal finissent bien. Le procès Dreyfus peut être cent fois revisé; on peut, à force de mensonges, l'innocenter des accusations qui pèsent sur lui, il continuera... d'avoir l'air qu'il a! Toutes ses causes gagnées et regagnées ne nettoieront pas son avocat, M. Émile Zola, des malpropretés au milieu desquelles il a rendu le dernier soupir. Le Veau d'or lui-même, si on le fondait, n'apporterait pas, avec toutes ses richesses, la possibilité au capitaine Dreyfus d'avoir une figure loyale et la belle allure d'un vaillant soldat.

« Les ennemis intérieurs de notre France sont laids, d'une laideur physique ou morale; leur physionomie à tous dit ce qu'ils sont. Montrez leur portrait à qui ne les connaît pas, et affirmez à ce quelqu'un que toute la personne de M. Combes respire la noblesse de cœur et d'esprit, que le général André est fait pour entretenir dans l'armée qu'il commande la conscience de sa haute valeur morale; que M. Pelletan, soucieux des intérêts qui lui sont confiés, s'applique à créer partout l'ordre dont il est amoureux et à poursuivre le désordre; ce quelqu'un, à la vue des trois personnes choisies au milieu des autres, vous rira au nez, parce que Dieu marque de son estampille aux premiers actes mauvais le mauvais, et que celui-ci, à mesure qu'il fait le mal, creuse lui-même les lignes du « cachet » imprimé sur sa figure.

« Regardez bien les têtes de nos ennemis publics et amusez-vous de ce qui console de leurs turpitudes : ils sont laids ou déplumés, ont le sourire faux, l'œil inquiet ou méchant; aucun d'eux n'attire, fût-il obséquieux; ce sont de vilaines gens, — et ça se voit! »

Comme elle les connaît!...

L'affaire Humbert, à la fois très louche et très claire, nous les

montre une fois de plus sous le même jour, et la commission parlementaire qui en épluche les dossiers donne bien l'impression d'une vaste Cour des Miracles où tous les coquins de la politique s'entendaient, comme larrons en foire, pour dévaliser les naïfs au profit de l'ingénieuse Thérèse.

Que dire de ces grâces accordées à prix d'argent, de ces faveurs de l'Etat concédées moyennant de grosses sommes dont bénéficiaient les divers intermédiaires; — surtout de ce riche déserteur, sauvé des conseils de guerre pour 700,000 francs, puis, déserteur une seconde fois, et menacé par les Humbert d'être envoyé aux bataillons d'Afrique, se laisse extorquer une autre somme de 700,000 francs, soit, au total, 1,400,000 francs, pour sortir indemne de tous ces traquenards?

Ce libéré légendaire, interrogé sur la question de savoir si des personnages politiques sont intervenus en sa faveur, répond qu'il l'ignore; mais comment en douter? — Précisément, on a découvert dans les dossiers une chaude recommandation en sa faveur, signée du fameux Jacquin, ancien président de section au Conseil d'Etat. N'est-ce pas gênant pour l'ex-adorateur de « l'éternelle fiancée »?...

Sous ce rapport, du reste, la haute magistrature paraît assez compromise : le premier-président de la cour de Paris, Périvier; le premier-president de la cour de Dijon, Cunisset-Carnot, gendre de l'ancien président de la République; des conseillers, des avocats généraux, des juges d'instruction, font là triste figure, sous leur hermine... Les documents nous les montrent aux pieds de la toute-puissante Thérèse, sollicitant d'elle un regard, un sourire et, bien entendu, empressés eux-mêmes à mettre humblement leurs arrêts à son service...

Pour avoir une idée de ces platitudes, il faut reproduire, et garder pour l'histoire du temps, une lettre typique de Cunisset-Carnot à la grande aventurière, dont il venait de recevoir quelques fleurs :

Chère Madame,

C'est la honte au front que... oui, et je ne sais vraiment comment vous aborder pour vous prier de recevoir mes plates, oh! combien, excuses!

Voilà près de dix jours que vos humbles mousses verdoient sur mon bureau et y répandent un agreste et salutaire parfum de poésie. Neuf jours par conséquent que j'aurais dû vous remercier; je courbe a tête, et puis je la relève après ce geste qui n'est qu'un hypocrite tribut payé aux belles manières, car je ne suis pas coupable!

Je rentre, et personne, depuis qu'elles sont là, ne foulait vos mousses. J'étais retourné en Normandie. Je les trouve faîrches et vertes, charmantes, accueillantes à mon retour, et brin à brin, je les savoure doucement. Merci!

Bien affectueusement à vous.

CUNISSET-CARNOT.

Est-il assez florianesque, ce Cunisset, que l'on entrevoit, galamment incliné, la bouche en cœur, et retroussant sa robe rouge pour mieux faire sa révérence à l'auguste femme actuellement occupée à confectionner des chaussons dans une maison centrale! — Et comme la Cour de Dijon doit être fière de voir à sa tête un pareil magistrat!

On a découvert aussi de jolies lettres de M. Georges Leygues, l'ancien ministre de l'instruction publique, et de sa femme, établissant les relations très amicales des deux familles; puis des paquets d'invitation à tous les bals de l'Elysée, où l'habile Thérèse pouvait ainsi introduire nombre de ses dupes en leur donnant la plus haute idée de son crédit...

Quant à Gustave Humbert, l'ancien garde des sceaux et ancien président de la Cour des Comptes, les pièces tendent à le montrer de plus en plus comme l'initiateur et le conducteur de toute l'affaire. Sa main se retrouve à chaque instant dans les dédales de l'immense escroquerie, dont, avec sa science juridique, il a agencé tous les fils, en apprenant à sa digne héritière la façon d'en jouer après lui...

La commission parlementaire s'est à juste titre étonnée du non-paiement des droits de succession sur la fortune léguée par Crawford, et elle demande à cet égard des explications au gouvernement. — Des premières constatations faites, il résulte qu'au début de l'affaire, l'enregistrement, tant à Toulouse qu'à Nice, où serait mort Crawford, se serait bien, en effet, mis en mouvement pour l'acquittement de ces droits, qui en valaient la peine, vu le chiffre annoncé de cent millions, mais que, à chaque tentative, Thérèse avait fait arrêter l'action des agents du fisc. Qui donc, quelle main puissante empêchait ainsi d'aboutir les revendications du Trésor?...

Mystère! comme celui des grattages opérés sur d'importantes pièces militaires. Mais peut-être un rayon de lumière finira-t-il, malgré tout, par percer ces ténèbres et par éclairer la caverne gouvernementale où tant de criminels trafics se sont tripotés dans l'ombre...

En attendant, l'Académie nous aura fait respirer un air plus

pur dans la séance annuelle où elle distribue ses couronnes aux actes de vertu, et la conscience française s'est aussitôt sentie soulagée au touchant récit des œuvres de dévouement et de sacrifice éloquemment louées par M. Thureau-Dangin dans son remarquable rapport.

Par une heureuse rencontre, les deux orateurs de l'Académie, le Secrétaire perpétuel et le Directeur, se sont accordés à donner d'opportunes leçons aux politiciens et aux sectaires du jour, — l'un, en montrant, avec le bel ouvrage de M. Paul Allard sur *Julien l'Apostat*, la victoire du Christianisme sur le monde païen ; l'autre, en faisant voir, par d'admirables exemples, quelles sources de consolations et de secours a ouverts ce même Christianisme, si étrangement persécuté de nos jours, à toutes les souffrances physiques et morales de l'humanité. Et, en première ligne, il a cité cette sœur Saint-Charles, qui, depuis 43 ans, soigne au Congo les pauvres noirs, malades ou infirmes, en consacrant sans relâche ses jours et ses nuits à cette sublime mission :

« Ajouterai-je, a dit l'orateur, que, cette année, en dehors des mérites exceptionnels de la sœur Saint-Charles, la requête de ceux qui nous la recommandaient si instamment se présentait avec une particulière opportunité? Pouvions-nous oublier que le courrier qui devait lui porter en Afrique la notification du prix que nous lui décernions, lui porterait en même temps le douloureux récit des épreuves subies, sur la terre de France, par ses sœurs en religion?

« Troublée, blessée par ce récit, elle se sera demandé avec angoisse en quoi la vie de dévouement à laquelle elle et ses pareilles se sont consacrées pouvait leur attirer tant de haines. Souhaitons qu'alors elle ait été un peu rassurée et consolée en voyant que d'autres hommes qui ont, ce semble, un titre plus durable que les proscripteurs d'un jour, à parler au nom de la pensée française, s'accordaient, au contraire, sans distinction d'opinions et de croyances, à lui témoigner leur reconnaissance et leur admiration. »

Un coup de sifflet, honteux et isolé, parti à ce moment-là du fond d'une tribune, n'a eu pour réponse que les acclamations prolongées de l'auditoire.

Enfin, et pour achever de mettre en relief les vrais sentiments de l'Académie, mentionnons aussi ces paroles expressives de M. Gaston Boissier, à propos d'un volume de M. Barracaud sur l'*Invasion* : « Puisqu'il y a des gens qui oublient nos désastres et qui même

proclament qu'on doit les oublier, il faut qu'il y en ait qui les rappellent ! »

Et des applaudissements répétés ont salué ces patriotiques paroles.

Le lendemain même, l'Académie des Sciences Morales se montrait animée des mêmes sentiments élevés, en décernant son grand prix à une religieuse, la supérieure des Sœurs de Marie-Auxiliatrice, et directrice de l'asile de Villepinte. — Le rapport de M. Félix Rocquain serait à citer tout entier sur cette œuvre admirable des jeunes poitrinaires, fondée naguère par Mlle de Soubiran, dont le nom a été justement associé à la récompense, et qui s'est déjà fait bénir par tant de bienfaits.

Puis, la même Académie, ayant à compléter ses rangs, faisait des choix caractéristiques en appelant à siéger dans son sein deux éminents catholiques, MM. Léon Lefébure et Henri Joly, l'un fondateur de l'Office Central des Œuvres de bienfaisance et auteur de belles études sur la charité; l'autre, philosophe et économiste; tous deux chers au *Correspondant*, qu'ils ont enrichi souvent de leurs excellents travaux.

Notre Revue, du reste, n'était pas moins fière de voir, dans la récente distribution de couronnes académiques, figurer avec distinction nombre de ses collaborateurs, historiens, romanciers, poètes, littérateurs; — et, à propos de la découverte du *Radium*, à qui vient d'être attribué le prix Nobel de 100,000 francs, nous tenons à rappeler l'attachante et curieuse étude que consacrait à cette nouvelle substance, en la révélant pour la première fois au grand public, la plume aussi lumineuse que savante de M. de Lapparent, dans notre livraison du 25 mars 1902.

Enfin, par une dernière manifestation, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rendant à son tour hommage au mérite et aux services rendus, même sous l'habit religieux, obligeait le *Journal officiel*[1] à honorer un Assomptionniste en nous faisant connaître ses remarquables découvertes géographiques et historiques en Orient, et en nous révélant que cet affreux moine était, — *horresco referens !* — subventionné par le gouvernement !...

Que vont dire les gens du Bloc? — Et n'est-il pas, à la fois, original et instructif de voir nos jacobins chasser brutalement les religieux, en même temps qu'ils sont contraints de reconnaître les services qu'ils rendent à la France en subventionnant leurs travaux scientifiques?...

[1] 26 novembre 1903.

L'espace nous manque pour parler comme nous l'aurions voulu de la 6e Exposition de l'Automobile, dans le Grand-Palais des Champs-Elysées fœriquement illuminé, et où tant de merveilleuses voitures, légères, élégantes, donnaient la vision d'une vitesse vertigineuse dans un confort idéal. Mais nous sommes réduits à constater le brillant succès, sans entrer dans le détail des perfectionnements et des innovations heureuses ; — tout comme nous nous voyons contraints d'ajourner le compte-rendu des nouveautés théâtrales : la *Sorcière*, drame de M. Sardou, où l'habileté de main du machiniste, doublée du talent scénique de Sarah Bernhardt, n'arrive pas à dissiper l'ennui du fond; et le *Dédale*, de M. Paul Hervieu, mélodrame sombre et scabreux, égaré à la Comédie-Française, dont la mère gardera soigneusement sa fille, et où Mme Bartet se brise déplorablement la voix comme à l'Ambigu...

Nous y reviendrons, en souhaitant à nos lecteurs de meilleures étrennes, et en leur souhaitant surtout un peu de cette Paix que les chants de Noël promettent aux hommes de bonne volonté, et dont nous avons, dans la crise douloureuse où nous sommes, plus besoin que jamais...

Louis Joubert.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Les chefs-d'œuvre des Grands Maîtres : 60 magnifiques estampes accompagnées de notices explicatives par M. Charles Moreau-Vauthier. Un vol. in-folio, reliure de luxe, doré sur tranches, 35 fr.

La maison Hachette s'est signalée, en ces dernières années, par plusieurs créations qui ont renouvelé l'essor de la librairie française ; mais elle vient de se surpasser avec la publication de cet ouvrage véritablement unique par l'idée supérieure de la conception, par la beauté de l'exécution et le prix relativement infime auquel il est livré. C'est à juste titre qu'on a dit, lors de la première apparition des fascicules, que le grand art est mis pour la première fois à la portée des bourses les plus modestes. Il est non moins exact d'affirmer que l'on serait désormais impardonnable de déshonorer les murs d'un appartement par des reproductions sans caractère et sans goût, quand on peut, à si peu de frais, les orner de planches admirables qui peuvent transformer la maison en musée. Du coup, c'est un des plus difficiles problèmes concernant l'éducation esthétique de l'enfance qui est résolu. En toute sincérité, il faut proclamer la haute importance pratique de cette publication qui devrait se trouver dans toutes les écoles, dans tous les collèges, dans toutes les familles, et partout enfin où l'éloignement des milieux d'art rend plus difficile la contemplation directe des chefs-d'œuvre.

Grâce à un nouveau procédé, les reproductions de ce magnifique ouvrage non seulement rivalisent avec les plus belles connues jusqu'ici, mais, pour un grand nombre, elles les surpassent par le moelleux du rendu et la perfection de la fidélité.

Toutes les écoles du reste, toutes les époques y sont représentées par leurs œuvres les plus caractéristiques, et l'on ne saurait trop insister sur l'intérêt artistique et historique des notices dont M. Moreau-Vauthier les a accompagnées. Elles sont toujours claires, justes, souvent très fines et parfois éloquentes.

C'est ainsi qu'à propos de la *Madone de Saint-François*, d'André del Sarte, l'auteur nous dévoile un coin de la Renaissance, comme il dépeint très heureusement le dix-huitième siècle à propos de l'*Innocence*, de Greuze, ou la société de la monarchie de Juillet à propos du *Bertin*, d'Ingres. Le *Printemps*, de Botticelli, lui est une occasion d'exécuter en dix lignes l'école préraphaélite anglaise, et le *Rembrandt en officier*, de nous faire savourer un morceau de psychologie raffinée. La *Vierge de la Victoire* lui fournit une page humoristique sur la fantaisie de Gonzague de Mantoue, qui avait imaginé de faire célébrer, comme une victoire, par Mantegna, la défaite que le roi de France Charles VIII lui avait infligée à Fornoue !

Le sort des tableaux d'Hobbema lui permet de railler les marchands de tableaux et le *Moltke*, par Lenbach, de montrer l'importance historique du portrait. Rien de plus exquis que le commentaire inspiré par la *Madone du Bourgmestre Meyer*, d'Holbein, et de plus vrai que les considérations sur

la vanité du pouvoir et l'immortalité du génie, inspirées par l'*Olivarès*, de Velasquez. Le *portrait de mistress Graham*, de Gainsborough, nous vaut l'histoire de cette toile ensevelie pendant cinquante ans par un mari que sa vue bouleversait, et la *Sainte Famille*, de Michel-Ange, une interprétation toute nouvelle des beaux jeunes hommes qui occupent le fond du tableau.

Watteau « qui peignait tout en rose et voyait tout en noir » amène un croquis très exact de son époque et le *Mendiant*, de Murillo, un tableau de la société espagnole au dix-septième siècle, où le duc d'Albuquerque possédait 1400 douzaines d'assiettes d'or et d'argent, etc., tandis que les gentilshommes et les demoiselles de sa suite s'adressaient aux cuisines publiques pour boire une tasse de bouillon!

Chaque notice demanderait une mention spéciale. Ici, c'est une ode à la lumière à propos de Pierre de Hoogh et de son *Intérieur hollandais*, et là, c'est un hymne au soleil à propos du *Débarquement de Cléopâtre*, de Claude Lorrain...

Ajoutons que chaque reproduction s'enlève sur un fond vert d'une austère somptuosité, et que le texte est isolé des belles marges par le sobre encadrement d'un filet noir. Nous espérons ainsi en avoir assez dit pour montrer la valeur, l'intérêt et l'opportunité de cet ouvrage pour lequel le succès, quelque grand qu'il soit, sera toujours justice. — T.

Murat, album in-4°, contenant 30 grandes planches en couleur, par Job. Texte de F. Montorgueil. Cartonné, 12 fr.

Se faire comprendre des enfants, les entraîner et, du même coup, séduire les gens de goût, les artistes et les connaisseurs les plus difficiles, c'est une gageure bien malaisée à tenir; c'est ce qu'ont fait pourtant les auteurs de *Murat* et leur essai est vraiment un chef-d'œuvre.

Job n'avait jamais été plus en verve. Il a signé là trente petits tableaux d'une allure soutenue, amusants, endiablés, héroïques, émus, où sa science du costume militaire se donne ample carrière. Mais aussi quelle épopée que celle de ce fils d'aubergiste, devenu beau-frère de Napoléon, roi de Naples, et dont la vie s'achève sous les balles d'un peloton d'exécution, parce qu'il a trébuché dans les mailles d'un filet au moment où il fuyait la plage de Calabre! Montorgueil a suivi pas à pas la vibrante illustration de Job, et, dans un style approprié, a conté cette histoire entraînante comme un roman où, sous les uniformes tapageurs, se dévoile l'âme d'un des plus vaillants soldats que la France ait connus. Une œuvre de circonstance, une bonne œuvre qui glorifie le panache quand trop de gens en oublient le généreux symbole! — T.

Le Tour du Monde, journal des voyages et des voyageurs (Nouvelle série. — Neuvième année, 1903). — Un vol. in-4°, broché, 25 francs; relié, 32 fr. 50.

Ce qui frappe, dès la première vue, quiconque jette les yeux sur un de ces beaux volumes du *Tour du Monde*, ce n'est pas seulement la perfection de l'exécution et la richesse d'une illustration aussi artistique que documentaire, c'est l'extrême variété des récits.

A ce point de vue, l'année 1903 paraîtra caractéristique. Au voyage du capitaine Lenfant à travers les rapides du Niger, qui restera comme l'une des belles pages de notre épopée coloniale, voici que succède une délicieuse étude du marquis degli Albizzi sur Assise « la patrie d'un saint ». — Sur l'histoire générale de ces dernières années, peu de documents paraîtront plus intéressants que l'instructif voyage de M. Othon Guerlac, à Cuba, qu'il étudie tour à tour sous la domination espagnole et sous l'administration américaine. Et, tout de suite après, voici la très agréable et amusante « promenade de M. Emile Deschamps à l'île de Poulo-Pinang ». — Au dramatique récit de l'expédition au pôle Nord dirigée par le duc des Abruzzes, succède

le *Journal* d'un de nos officiers du corps expéditionnaire de Chine. — Une même région, enfin, l'Afrique septentrionale, fournira, tour à tour, une série d'œuvres aussi différentes que l'étude de M. du Boscq de Beaumont sur l'irrigation de l'Egypte, le pittoresque voyage de M. Montet, au Maroc, la vivante reconstitution, enfin, de l'antique cité de Timgad, que nos archéologues achèvent, en ce moment, d'exhumer des sables.

Faut-il rappeler, en outre, que tous les renseignements qui constituent la chronique au jour le jour de la géographie, du tourisme et de l'expansion coloniale, se trouvent exactement consignés dans le Supplément hebdomadaire et gratuit du *Tour du Monde*, qui devient ainsi le plus pratique des journaux de voyages, comme il est le plus luxueux et le plus instructif.

Poésies du Foyer et de l'Ecole, par E. Manuel. Un vol. gr. in-8°, illustré de 30 gravures. Broché, 7 francs; relié, tranches dorées, 10 francs.

L'œuvre d'Eugène Manuel séduit à la fois les délicats et la foule, la jeunesse et les connaisseurs, les éducateurs et les artistes. Elle a maintes fois fourni à la récitation publique. Qui de nous n'a entendu « dire » à l'école ou dans la famille, au salon ou au théâtre *la Robe, la Chanteuse, le Berceau, le Rosier*? Quel cœur de patriote ne s'est senti touché ou réconforté de ces admirables récits en vers, *le Testament de maître Moser, le Curé de Plouizy ou la Visite au fort*? Les quinze gravures en taille-douce qui commentent le texte des poésies d'Eugène Manuel sont des œuvres hautement artistiques qui achèvent de donner un caractère définitif à cette magnifique édition.

LIBRAIRIE FURNE, COMBET ET Cie, ÉDITEURS

Jean tout petit, par Antoine Alhix. Un vol. in-4° écu, illustré par Gaston Lhuer, relié toile, tranches dorées, plaques or, argent et noir, 4 fr. 50

Voici cette chose rare, un vrai livre d'enfants! Ce public de cinq à huit ans veut des histoires gaies, simples, faciles. Ce Jean tout petit, qu'un instantané a saisi au passage, c'est l'enfance même, avec sa grâce naïve, ses candeurs, ses élans de bonté corrigeant l'égoïsme natif. Autour de sa vie enfantine, figurent, silhouettes bien enlevées, parents, frères et sœurs, domestiques, près desquels tour à tour, Jean tout petit acquiert l'expérience qui convient à son âge, chacune de ses escapades entraînant des conséquences imprévues. Puis le monde restreint de l'enfant s'élargit : le petit citadin est transporté à la campagne, dans la maison d'une vieille tante. Et l'on entend les éclats de rire des jeunes lecteurs aux aventures de ce héros de six ans, si spirituellement commentées par le crayon du dessinateur. Que de parents redeviendront enfants pour aimer ce livre où revivront leurs souvenirs d'antan!

Le Roy-Soleil, par Maurice Leloir. Un album grand in-4°, texte de Gustave Toudouze, contenant 40 aquarelles de M. Leloir, reproduites en chromotypogravure. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs, 14 francs.

C'est un superbe commentaire en 40 aquarelles de ces trois mots : *Le Roy-Soleil* dans lesquels tient toute l'histoire de celui qu'ils personnifient; d'abord la naissance, dans les tueries de la Fronde, l'éclair des coups de feu de Rocroy, Nordlingen; ensuite la montée hardie vers le zénith, avec la majorité à la Sainte-Chapelle, le ballet de la Nuit, le carrousel des Tuileries, le mariage avec Marie-Thérèse; puis l'apogée de l'astre sous les rayons duquel se développe la pléiade des grands hommes dans toutes les branches du génie humain, la victoire sur terre et sur mer, les fastes de Versailles; enfin, la descente fatale, progressive et inévitable, les premiers revers, les fautes, la disparition de ses proches, des grands hommes dont la gloire lui faisait cortège, et la chute finale dans le brouillard du crépuscule. Magnifique kaléidoscope élégamment commenté par M. G. Toudouze.

Les Cinquante, par Paul Eric. Un vol. in-4°, cavalier illustré par Flambeau, de 108 gravures tirées en deux couleurs. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs, 12 francs.

On n'a pas oublié le succès du premier volume de cette série : *La Mort de l'Aigle. Les Cinquante* ne lui cèdent en rien. Même vigueur, même patriotisme vibrant. Espérat Milhuitcent, le petit héros de la campagne de France, symbole de l'âme française à cette époque troublée, promène son dévouement, son courage, sa belle humeur, de Fontainebleau à l'île d'Elbe, aux meurtrières mêlées de Ligny et de Waterloo. En parcourant ces pages de la plus rigoureuse documentation historique, on a l'impression de sentir battre le cœur de la France.

Les Semeurs de Glace, par Paul d'Ivoi. Un vol. in-8° colombier, illustré par Louis Bombled de 115 dessins en noir et en couleurs. Rélié toile, tranches dorées, plaques couleurs, 12 francs.

Les Semeurs de Glace de Paul d'Ivoi sont une œuvre pleine de fantaisie, de gaieté et d'entrain. L'auteur ne néglige pas cependant le côté scientifique et vulgarisateur qui a fait le succès de ses œuvres précédentes : *le docteur Mystère, Cigale en Chine, Jean Fanfare,* etc. Il nous retrace la lutte étrange, surhumaine, pourrait-on dire, de deux ingénieurs ayant à leur disposition une arme terrible, l'air liquide. C'est la poursuite émouvante et acharnée à travers le bassin du fleuve des Amazones. C'est la féerie réelle de notre époque scientifique.

Bien entendu la géographie n'y perd rien, et la devise des *Voyages Excentriques*, instruire en amusant, reste vraie comme toujours.

Le zouave de Malakoff, par Louis Boussenard. Un vol. in-8° jésus, illustré par Ch. Clérice. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs, 10 fr.

Jean Brise-Tout, le *zouave de Malakoff*, a bien réellement existé et nombre des exploits que l'auteur lui attribue ici ont été réellement accomplis par lui. A côté de ce personnage principal, d'autres évoluent, des humbles et des héroïques comme lui, qui, eux aussi, ont vécu les rôles qui leur sont attribués. Mais il ne faudrait pas croire cependant qu'il ne soit question dans ce livre que de batailles et de tueries, d'assauts et de bombardements, la vieille gaîté française ne désarme pas, surtout chez ces grands enfants que sont les zouaves. Entre deux alertes, on s'amuse ferme, on joue la comédie, une douce idylle même s'ébauche entre le héros et la jolie Rose, fille adoptive du ménage Bouffarik, les cantiniers du régiment. Jean Brise-Tout est grièvement blessé, mais il ne meurt pas, et tout finit par un mariage.

Odette, par Louise Vaquette. Un vol in-8°, illustré par Louis Bailly. Relié toile, tranches dorées, plaques couleurs, 7 francs.

C'est un récit dans lequel l'auteur, qui doit bien connaître l'âme des enfants, nous dépeint, d'une touche très simple et très naturelle, les douleurs et les tristesses qui assombrissent les premières années d'une jeune orpheline, seule et désemparée comme un oiselet tombé de son nid. Après diverses péripéties qui nous montrent Odette aux prises avec les difficultés et les amertumes de la vie, l'orpheline retrouve sa mère, qui la croyait morte et qui avait encore au cœur la plaie saignante de cette cruelle blessure. Toutes les jeunes filles sympathiseront avec l'exquise héroïne de cet ouvrage spécialement écrit pour elles.

LIBRAIRIE JUVEN

Dans les sables de l'Asie, par Sven Hedin, trad. de Ch. Rabot. Un fort vol., grand in-8° jésus, illustré de nombreuses photographies. Prix : 10 fr.

Après avoir accompli, de 1893 à 1896, un beau voyage en Asie centrale, le docteur Sven Hedin reprenait en 1899 le chemin de l'Asie inconnue, et pendant trois ans appliquait son énergie à l'exploration du désert de Gobi et du mystérieux Tibet.

La relation de cette expédition féconde et mouvementée constitue une œuvre considérable au point de vue géographique, et un récit passionnant et coloré au point de vue pittoresque.

Le Gobi a, lui aussi, ses Pompéïs et, comme les ruines de la cité romaine, les vestiges de ces villes mortes éclairent le passé d'une lumière éclatante. Des dunes du Gobi, le célèbre explorateur a extrait non seulement des spécimens de l'industrie des anciens habitants de cette région, mais encore des manuscrits dont le déchiffrement a permis de reconstituer toute une phase de l'histoire. Cette transformation si extraordinaire d'un pays fertile en un épouvantable désert de sables arides est simplement le résultat des migrations du Lob-Noir et du Tarim.

La lecture de cet ouvrage présente un intérêt de premier ordre, au moment où la question d'Extrême-Orient préoccupe l'opinion publique.

Tout récemment, on annonçait que la Russie, poursuivant ses grandes entreprises de chemins de fer en Asie, songeait à construire une voie ferrée à travers le Turkestan chinois, le long du Tarim exploré par M. Sven Hedin, afin de pousser son réseau jusqu'au centre même de la Chine et à pénétrer par l'ouest jusqu'à Pékin. Sur cette question, le livre dont nous parlons est une mine de renseignements.

Trois ans de Guerre, par le général de Wet. Un très fort vol. in-4°, orné de nombreuses illustrations photographiques. Relié, fers spéciaux, prix : 12 francs.

Le héros de la guerre Sud-Africaine s'est fait l'historiographe des batailles qui donnèrent la gloire à son pays. Il nous raconte cette lutte de trois ans dans un livre passionnant et mouvementé comme un champ de bataille. C'est une succession de coups de main hardis qui resteront légendaires. Le jeune homme trouvera une leçon salutaire de volonté et de courage dans cette lecture saine et forte, pour développer les qualités et les énergies latentes de sa race.

Le Roman de Colette, par Emile Pech. Un vol. in-8° jésus, illustré de nombreuses gravures d'après les dessins de Nevil. Broché, 8 fr.; relié, 10 fr.

Un véritable roman, finissant par un mariage riche et heureux, mais après combien de chagrins pour la pauvre Colette! La mort surprend sa riche protectrice et fait tomber l'orgueilleuse fillette dans la pauvreté. Confiée aux soins d'une honnête famille, elle connaît les piqûres d'amour-propre et combien il en coûte d'être orpheline. Colette s'humilie. Mais la joie revient pour elle : Irène de Langeais, riche héritière, découvre que Colette est sa sœur, jadis enlevée par des brigands. Voilà un roman qui finit bien!

Sac-à-tout (mémoires d'un petit chien), par Séverine. Un très élégant album in-4° raisin, illustré par la photographie. Relié, 6 francs.

C'est l'histoire attendrie d'un petit griffon havanais qui, lui-même, narre à ses jeunes amis les aventures pathétiques de son existence Né dans une roulotte de saltimbanques et destiné lui-même au théâtre, il voit mourir sa mère, délaissée et maltraitée après un accident qui l'a mise hors la scène. Elle fait jurer à son fils qu'il renoncera aux vanités de la gloire pour une vie familiale, et l'engage à se rendre à Paris. Sac-à-tout se met en

route. Alors se déroulent les épisodes de sa miséreuse histoire. Il connaît toute l'odyssée du chien sans maître. Tiré de la fourrière par une main charitable, il sauvera plus tard son protecteur de l'échafaud. Enfin il trouve après tant de péripéties la joie du foyer. Aujourd'hui Sac-à-tout est mort; il lègue ses mémoires posthumes, et son exemple à ses petits amis et lecteurs.

Albums in-4° raisin, avec 200 illustrations noir et couleur, cartonnés, couvertures aquarelles. Prix : 6 francs.

La maison Juven continue la publication de ses albums illustrés pour les enfants, qui ont tant de succès chaque année. Ces albums composés par de véritables artistes sont de petits chefs-d'œuvre de bonne humeur et de gaîté. Nous signalons à nos lecteurs : *Les Mille et un Tours de Placide Serpollet* et *Les Aventures de Til l'Espiègle*, par Georges Delaw, où la fantaisie de l'artiste rend inoubliables les nombreuses farces de ses mauvais sujets; les albums de Benjamin Rabier, dont les dessins sont d'un comique irrésistible; ces albums s'appellent : *Tintin Lutin, les Aventures extraordinaires de Cadet Paquet, Fifi dégourdi, Bob et Rémy en vacances*, et un album du même auteur qui fera plus particulièrement la joie des petites filles : *Les petits Katapans de la Reine Ortie.*

LIBRAIRIE BLOUD ET C[ie]

Nous avons déjà souvent parlé à nos lecteurs de la collection intitulée *Science et Religion*, et nous la signalons de nouveau à leur plus sympathique attention, car elle nous paraît répondre plus que jamais à d'urgentes nécessités. Les calomnies, les ignorances, les erreurs au sujet du catholicisme comptent d'innombrables propagateurs, et trop souvent elles trouvent sans défense les esprits qui ne peuvent chercher la réponse à ces objections dans les graves traités ou les publications spéciales.

C'est à l'intention de ces hommes sans parti pris, que l'habileté de nos adversaires arrive trop souvent à duper, qu'est publiée la présente collection. Sans avoir la périodicité fixe d'une revue proprement dite, elle publie, au moment opportun, ces petites brochures d'un prix modique où des auteurs compétents disent, sur la controverse du jour, exactement ce qu'il faut dire, et dans les termes les mieux appropriés aux besoins des intelligences qu'ils visent.

Il est juste de rendre hommage aux initiateurs de cette œuvre très utile et très pratique. Et c'est avec une sincère gratitude qu'il faut nommer le P. de la Barre, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, M. Gondal, professeur d'apologétique au séminaire Saint-Sulpice, aujourd'hui supérieur du grand séminaire de Toulouse, et M. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris.

Depuis 1897, où parurent les premières brochures, la collection a grandi jusqu'à en compter aujourd'hui 294 qui groupent, sous douze rubriques spéciales, toutes les questions qui peuvent préoccuper le public catholique et celui qui le deviendrait s'il était mieux instruit. Il suffit de parcourir le catalogue analytique que l'éditeur (M. Bloud, 4, rue Madame) envoie sur demande, pour se rendre compte que l'œuvre a groupé les noms les plus célèbres, depuis ceux de MM. Brunetière, de Lapparent, Anatole Leroy-Beaulieu, de Nadaillac, Paul Allard, etc , jusqu'à ceux des plus compétents parmi les membres de notre clergé et de notre enseignement supérieur.

Si nous ajoutons que ces petits volumes in-12 de 64 pages compactes sont livrés au prix de 0 fr. 60, nous aurons suffisamment recommandé un instrument d'éducation et de propagande dont il sera permis de dire qu'il serait impardonnable de ne pas l'employer.

Le mouvement chrétien. Dans l'âme humaine. — Devant l'incrédulité. — Devant la science. — Devant la critique. — Devant les exigences sociales. — Conférences prêchées par M. J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris, 1 vol. in-16. Prix 3 fr.; franco, 3 fr. 50.

Ces conférences, prêchées à Saint-Honoré-d'Eylau, durant le Carême 1902, s'adressent particulièrement aux âmes, si nombreuses de nos jours, que le besoin religieux tourmente et dont le généreux élan se heurte à des barrières d'ordre intellectuel. L'auteur y aborde les plus graves questions du problème religieux, et propose des solutions, à la fois solides et éclairées bien capables de refaire le calme dans les esprits inquiets. Ces pages seront d'une lecture bienfaisante pour tous ceux qui ont besoin de se convaincre que le mouvement religieux et chrétien naît, comme une poussée de la nature, dans les profondeurs de l'âme; — que l'incrédulité dans les élites intellectuelles n'a ni l'extension ni la portée qu'on redoute; que les plus hardies, tentatives de la science contemporaine n'ont supprimé ni Dieu, ni l'âme; que le christianisme n'a rien perdu de son éclat en passant au creuset de la critique, — et qu'enfin l'Église apparaît, non comme inutile et gênante mais comme une institution bienfaisante, en face des exigences sociales contemporaines.

LIBRAIRIE GUILLAUMIN

Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme et l'évolution du socialisme depuis 1895, par M. Paul Leroy-Beaulieu. Un volume de 646 pages. Prix : 9 francs.

Voici un volume que nous souhaiterions comme étrennes à tous ceux qui se laissent séduire par les beaux parleurs du socialisme. L'auteur a ajouté à cette édition une annexe très considérable, sous le titre de l'*évolution du socialisme depuis* 1895; dans ces chapitres nouveaux, qui ont plus de 200 pages, M. Paul Leroy-Beaulieu décrit les phases nouvelles et les visages nouveaux de ce parti trop puissant, tant en Allemagne et en Angleterre qu'en France, notamment le « Socialisme réformiste » et le « Solidarisme ». Cet ouvrage est ainsi, dans sa première partie, une œuvre de doctrine et, dans la seconde, l'exposé de la situation actuelle du socialisme dans le monde.

Nous verrions, volontiers, qu'on en commençât la lecture par la Conclusion. En six pages, elle donne l'image épouvantable de la décadence fatale où nous conduirait la pratique de ces doctrines trompeuses, que l'on combat avec trop de mollesse parce qu'on ne les connaît pas assez, parce qu'on n'en prévoit pas assez nettement les conséquences et qu'on se laisse, parfois, piper aux atténuations qu'en présentent des politiciens inconsidérés ou sournois.

Ce livre mérite non seulement d'être parcouru, mais attentivement médité.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

La *Vie des Animaux illustrée* a pour but de présenter, sous une forme à la fois exacte et pittoresque, l'histoire de ceux qui sont nos commensaux, nos serviteurs ou nos ennemis, à la surface du globe.

M. Edmond Perrier, le savant directeur du Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut, a bien voulu prendre la direction de cette vaste publication; il a confié la rédaction des *Mammifères* et des *Oiseaux* à un de ses élèves, M. A. Menegaux, assistant de la chaire de mammalogie et ornithologie au Muséum, connu par de nombreux travaux de zoologie et déjà rompu aux difficultés de l'exposition d'une science aussi variée, par quinze années d'enseignement dans nos grands lycées.

Les animaux ont été classés méthodiquement d'après les dernières données

de la science, et rangés en groupes bien définis répondant à des types connus : les *Singes*, les *Chats*, les *Chiens*, les *Chevaux*, les *Ours*, les *Phoques*, les *Eléphants*, les *Bœufs*, les *Moutons*, les *Cerfs*, etc., qui forment autant de fascicules séparés.

Dans chacun d'eux on trouvera l'histoire complète d'un groupe; l'auteur donne sommairement les caractères anatomiques; il a rédigé ses descriptions d'après nature, ayant sous les yeux les magnifiques spécimens réunis dans les galeries du Muséum. Il insiste sur la distribution géographique, les mœurs, les habitudes; il indique les procédés de chasse, les produits utiles, l'acclimatation et la domestication. Il s'est efforcé de rendre le texte aussi intéressant, aussi captivant que possible, en semant le récit d'anecdotes originales et authentiques.

Les souscriptions aux deux volumes complets des mammifères sont acceptées à raison de 40 francs, quel que doive être le nombre de pages, de planches et de livraisons.

On peut s'inscrire également pour recevoir les fascicules au fur et à mesure de leur apparition, à raison de 0 fr. 20 par feuille de 8 pages de texte ou par planche coloriée.

LIBRAIRIE VUIBERT ET NONY

Les Plantes originales, par Henri Coupin. Un vol. 28 × 19 illustré d'une aquarelle et de 225 gravures, broché : 4 francs; relié toile, coins, tête dorée : 6 francs; relié demi-maroquin, coins, tête dorée : 10 francs.

L'auteur si apprécié des *Arts et Métiers chez les Animaux* et des *Animaux excentriques* nous donne cette année, dans la même collection, un ouvrage sur *les Plantes originales*. Qu'on se rassure; ce n'est pas là un de ces livres où, sous le couvert de la vulgarisation, on nous présente de sèches nomenclatures botaniques ou des descriptions arides et techniques! M. Coupin y a réuni une multitude de faits curieux et intéressants susceptibles de captiver l'attention de tous les lecteurs.

Avec l'imprévu qui caractérise les pérégrinations du botaniste, avec la fantaisie apparente qui rend si attrayante la sûre documentation de l'auteur, nous passons agréablement en revue tout ce qu'il y a d'original dans le monde des plantes.

LIBRAIRIE A. ROGER ET F. CHERNOVIZ

Tome quatrième de la Sainte Bible polyglotte. Texte hébreu, texte grec, vulgate latine et version française de M. l'abbé Glaire, approuvée par le Saint-Siège. Avec des introductions, des notes, des cartes et des illustrations, par M. F. Vigouroux, P. S.-S., secrétaire de la commission biblique à Rome. L'ouvrage formera 8 forts vol. grand in-8° à 4 col. Prix net pour les souscripteurs : le volume pris à Paris 7 fr. Chaque volume vendu séparément sans souscription 10 fr. Edition de luxe, sur papier, de Hollande; le volume 15 fr. ; sur papier du Japon (il reste peu d'exemplaires), 25 fr.

Dans ce tome, le texte grec des Septante a été revu par M. l'abbé Nau, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui a également relevé les variantes et noté les divergences qui existent entre le texte hébreu, le texte grec et la Vulgate. — Les références placées entre le texte de la Vulgate et la version française ont été colligées par M. l'abbé Martel, chanoine de Fréjus, aumônier de l'hôpital d'Hyères. — Tout ce qui regarde l'agencement du latin et du français, les divisions et annotations, est dû à M l'abbé Igonel, second vicaire de Saint-Germain des Prés, à Paris. Il suffit de dire que le travail est fait sous la haute direction de M. Vigouroux pour en faire ressortir la sécurité et la compétence.

CHRONIQUE POLITIQUE

L'année s'achève comme elle avait commencé, dans une agitation aussi stérile pour la République que destructive pour la France. Les semaines, les mois s'écoulent, sans que le gouvernement des jacobins et des sectaires dont l'étroite domination nous opprime, connaisse un autre dessein, un autre soin, que celui de la guerre religieuse dont il croit nécessaire d'épuiser toute la ressource et tout le mal, avant de mettre en œuvre son idéal de « la vraie République »; et, parmi ces attentats qui sont bien des jeux de guerre civile, le temps passe non moins vainement pour la France, qui attend un acte national capable de la réconforter. Elles sont pourtant nombreuses, les questions que le budget comporte et qui pourraient offrir au pays la satisfaction de telle ou telle amélioration économique, propre à stimuler l'activité de son industrie, de son commerce, de son agriculture, sur un sol et sous un ciel si providentiellement bénis. De même, par delà nos frontières, dans un horizon plus ou moins lointain, des questions se dessinent qui devraient éveiller, captiver, encourager notre patriotisme : il se prépare, visiblement, dans le monde entier, des entreprises qui occupent l'énergie de certaines puissances, déjà colossales, et qui peuvent remanier, çà et là, tôt ou tard, la carte des continents. Mais, nous, nous ne paraissons aux autres peuples ne nous soucier de faire, sous le regard de M. Loubet, sous la main de M. Combes, ni une France plus heureuse, ni une France plus grande; il suffit à nos gouvernants de nous faire une France moins catholique, une France plus matérialiste, sous couleur que, plus elle sera « anticléricale », plus elle deviendra « républicaine »...

Cette « crise de l'anticléricalisme », qui travaille la République tout entière et qui semble en absorber toute la vitalité, M. Goblet, un vieux républicain qui a deux fois présidé des conseils de ministres, un homme dont tous les partis honorent la probité d'esprit et la franchise, la juge tout autrement que M. Combes. Il a donné, dans la *Revue politique et parlementaire*, une nouvelle leçon de prévoyance et de modération à ceux de ses amis d'autrefois qui

s'imaginent que l'anticléricalisme est la loi naturelle de la République, le mode définitif de sa félicité, la promesse infaillible de sa durée. Il avertit les socialistes qu'en procédant par l'ostracisme contre les congrégations enseignantes, ils créent une facilité de contrainte despotique dont on pourra, un jour, mésuser contre eux-mêmes : car, s'il est loisible à l'Etat d'exclure de l'enseignement une association, un individu, non parce que les garanties de capacité ou de moralité lui manquent, mais parce qu'il professe « des principes contraires à ceux de la société française », à ceux de « la majorité de l'opinion », une circonstance peut survenir où ce genre d'interdiction prévaudra contre le socialiste lui-même, « parce que socialiste ». Puis, M. Goblet se tourne vers ces radicaux qui, par une qualification si singulière, s'appellent des « radicaux de gouvernement ». Il leur demande : « Où s'arrêtera-t-on? » Ne faudra-t-il pas interdire l'enseignement aux « prêtres », comme aux « moines »? Et, « dès lors », n'est-ce pas « l'Eglise elle-même qu'on retranche du droit commun »? M. Goblet rappelle à M. Clémenceau ces paroles qu'il prononçait naguère devant le Sénat : « Il y a trente ans que vous êtes les maîtres, et, sous le régime de cette loi mauvaise, vos majorités ont toujours été en croissant. » C'était opposer à la doctrine de M. Combes la négation même du fait. Mais M. Clémenceau a dit également : « Vous avez peur du catholicisme qui expire sous les coups de la raison. » Il est étrange que, dans cette certitude, M. Clémenceau emploie contre le catholicisme « expirant » le bras séculier, celui de M. Combes. « Pourquoi, s'il en est ainsi, lui réplique M. Goblet, ne pas se fier à la raison pour avoir raison du catholicisme? » D'autre part, M. Goblet cite à M. Buisson cette déclaration qu'il publiait, hier, sans souci des discours et des votes par lesquels il approuvait, la veille, les décrets de M. Combes : « La crise de l'anticléricalisme doit se résoudre dans le sens, non de la violence, mais de la persuasion; non de l'autorité, mais de la liberté. » M. Clémenceau est un tribun qui déclame; M. Buisson, un sophiste qui ne croit pas même à la vertu des mots. L'un, dans sa frénésie irréligieuse, se contredit, par illogisme; l'autre, dans son hypocrisie philosophique, par argutie. Chez M. Clémenceau, il y a un jacobin beau parleur, qui néglige parfois de s'entendre avec le sectaire; chez M. Buisson, un sectaire qui s'entend toujours avec le huguenot qu'il dissimule. M. Goblet aura beau leur signaler leurs contradictions, il n'obtiendra pas d'eux qu'ils accordent leurs votes avec leurs discours : il faudrait les obliger d'abord à mettre dans leur libéralisme, celui-là plus de simplicité, celui-ci plus d'honnêteté.

Certes, M. Goblet a courageusement et sagement parlé. Il n'a

qu'argumenté, cependant. Il aurait pu invoquer l'histoire, celle même de son temps. Soit dans le Parlement, soit au pouvoir, il a été un très proche témoin de cet événement qu'il regrette et que, pour ainsi dire, il accuse : « la crise de l'anticléricalisme ». On devra s'en souvenir : l'anticléricalisme n'est pas né de l'irréligion. Quels que fussent, autour du clergé, certains ombrages; quels qu'aient été les soupçons qu'on dirigeât contre lui, en lui imputant, dans la politique, une influence qu'il ne possédait pas ou une action qu'il n'exerçait pas, la nation n'aurait pas d'elle-même suscité contre l'Eglise cette querelle de l'anticléricalisme devenue, de phase en phase, un procès, un conflit, une guerre. Ce qui le prouve, c'est qu'il a fallu vingt-cinq ans de polémiques, de clameurs, de dénonciations et d'invectives, d'attaques, d'assauts, pour amener, chez le peuple même, l'anticléricalisme à ce degré de virulence. De Gambetta et de Jules Ferry à M. Waldeck-Rousseau et à M. Combes, l'anticléricalisme a été un artifice électoral, pour émouvoir les passions tantôt contre le parti conservateur faussement identifié avec l'Eglise, tantôt contre l'Eglise faussement confondue avec le parti royaliste; il a été un artifice parlementaire, pour associer, dans le parti républicain, des groupes séparés par leurs théories ou par leurs ambitions; il a été un artifice gouvernemental, pour servir de diversion à une entente impossible de la majorité ou pour ajourner l'exécution des programmes chimériques du radicalisme et du socialisme, tout en fournissant à la violence des uns un aliment, à la déclamation des autres une matière. L'anticléricalisme a été ainsi, chez ses fauteurs, un mensonge. De plus, une injustice. Oui, un jour, l'historien qui étudiera la vie du clergé de notre époque, les conditions de son existence et ses œuvres, s'étonnera du prétexte allégué, perfidement et lâchement encore plus qu'aveuglément, pour motiver ces vexations et ces persécutions de l'anticléricalisme. Jamais, comme cet impartial historien le reconnaîtra, jamais l'Eglise, terrifiée par la Révolution et maintenant apaisée par le Concordat, ne menaça moins l'Etat que dans ce siècle; jamais elle ne crut moins praticable de régenter politiquement la société moderne; jamais elle ne songea moins à instituer une théocratie; jamais elle n'en fut moins ambitieuse et n'y fut plus impuissante; jamais elle n'avait si bien compris, après tant de luttes, que son unique empire, c'était la Vérité, et son unique protection, la Liberté.

M. Waldeck-Rousseau n'a pas seulement laissé à M. Combes une loi de police religieuse qui sert contre la liberté d'enseignement aussi bien que contre la liberté d'association; il lui a légué, pour sa police gouvernementale, un instrument non moins propre aux

coups de demain que fidèle à ceux d'hier : cette Haute Cour, que le Sénat se refuse à faire oublier. La Chambre avait amnistié, il y a plusieurs mois, les grévistes, manifestement socialistes, qu'on venait de condamner à la prison, pour des délits de droit commun. Le Sénat a sanctionné cette amnistie. Mais, quand MM. Halgan et de Chamaillard l'ont prié de traiter avec une égale clémence les quatre citoyens français que la Haute Cour a condamnés à l'exil, pour un complot qui ne fut jamais organisé, pour une conspiration qui ne fut rien de plus qu'une aspiration, pour une émeute qui ne fut pas même une échauffourée, le Sénat a résisté : il s'est retranché dans la raison d'Etat, et, comme il est évident qu'il ne peut pas prétexter le péril de la République, il reste certain qu'il punit aujourd'hui, par cette seconde sentence d'exil, des hommes qui ne sont coupables, devant lui, que du délit de leurs opinions. Encore ce délit est-il commis avec une diversité qui pourrait embarrasser des juges ordinaires, dans leur logique autant que dans leur équité, puisque, si M. André Buffet et M. de Lur-Saluces sont royalistes, M. Déroulède et M. Habert sont républicains. La première république guillotinait; elle eut ses émigrés. La deuxième république n'exila personne; elle eut ses propres proscrits. L'une et l'autre durent leurs fautes et leur fin à leurs terroristes ou à leurs socialistes. C'est à ceux-là et non pas à ceux qu'elle expatrie que la troisième république ferait bien de s'en prendre, si elle tremble pour son existence. Son danger n'est pas à la frontière : il est chez elle, il est en elle-même, et, s'il faut que, ce danger, on le mesure à l'excitation de l'opinion publique, on peut affirmer qu'il s'est accru, depuis le bannissement des quatre exilés, parce que le mal politique qui règne avec M. Combes va, de jour en jour, aggravant le malaise du pays. Quand on a pour principe la souveraineté du peuple; quand on se vante d'être le maître chéri et respecté du suffrage universel; quand on dispose d'un tribunal qui, comme la Haute Cour, ne s'inquiète d'aucune illégalité constitutionnelle ou juridique, avoir peur d'amnistier quatre exilés qui ne fraternisent même pas les uns avec les autres, c'est discréditer la force qu'on affecte. Voilà, pour la République, la moralité du refus prononcé par le Sénat, à moins qu'il n'ait voulu, de préférence, enseigner aux partis, comme une loi d'airain, la nécessité de la vindicte implacable et perpétuelle...

Le Sénat a une discipline qui l'assujettit plus strictement encore que la Chambre au gouvernement. Il prétend, comme elle, garder quand même, quoi qu'il advienne demain, le ministère de M. Combes; mais c'est avec une abnégation plus consciente, avec une servitude plus volontaire, parce qu'il sait mieux tout ce qu'il sacrifie à ce

ministère indigne. Témoin le cas de M. Pelletan. Rien ne pouvait être plus simple devant un Parlement sincère, loyal, intelligent de son devoir et de son honneur. M. Pelletan a, dans l'affaire de ce matelot Kermovant qu'il traite maintenant d' « ivrogne », de « triste sire », annulé l'arrêt d'un conseil de guerre et détruit un dossier. Le colonel Rousset l'avait démontré à la Chambre; M. de Chamaillard le prouve au Sénat, plus sûrement encore; et la certitude du délit, de l'acte « illégal » et « criminel » commis par M. Pelletan, est dans tous les esprits : elle se lit, pendant que M. de Chamaillard accuse, elle se lit sur tous les visages de ces mêmes sénateurs silencieux et immobiles qui vont, tout à l'heure, par un ordre du jour pur et simple, relever M. Pelletan de son abjection ministérielle, pour sauver le ministère dans sa personne. M. Pelletan avoue la faute, en l'attribuant à un auxiliaire connu pour le régenter et pour être le désorganisateur privilégié de la marine; il annonce avec humilité qu'il vient d'adresser à la Cour de cassation le dossier reconstitué mystérieusement. Devant la Chambre, il mentait, pour se justifier; devant le Sénat, il se contente de s'excuser. Au Palais-Bourbon, c'était l'apologie honteuse; au Palais du Luxembourg, c'est la palinodie piteuse. Mais quoi! M. Pelletan est un membre du « Bloc »! En le frappant, on désagrégerait le ministère! Le Sénat épargnera donc M. Pelletan, quelque coupable qu'il soit et si funeste que sa gestion puisse être à la défense nationale. Il lui accorde même son « bill d'indemnité » par seize voix de plus que la Chambre. Après un tel vote, on se demande ce qui subsiste du régime réellement parlementaire, dans la République : ce n'est plus la liberté du débat, ce n'est plus le pouvoir de délibérer, ce n'est plus le droit d'interpeller, puisque la discussion n'est qu'un simulacre et que le vote n'est qu'un décret formulé d'avance pour une raison étrangère et occulte, secondaire et inflexible; ce n'est pas davantage la responsabilité ministérielle, puisque ce ministre qu'on absout, au mépris du bien public, on le gracie sans l'innocenter, et on lui laisse son portefeuille, non pour ce qu'il fait, non pour ce qu'il est, mais pour la part des intérêts qu'il représente dans l'exploitation de l'Etat. Les doctrinaires et les polémistes de la République ont souvent critiqué avec force, avec véhémence, la monarchie absolue où le souverain, comme ils le disent, est non seulement un potentat obéi par des courtisans, mais une idole servie par des adorateurs. La différence est-elle si grande entre cette cour de la monarchie absolue et le Parlement de notre république, entre cette idole et le ministère qui voit notre Sénat à ses pieds? Et la comparaison, s'il fallait la continuer et la détailler, ne serait-elle pas piquante?

Dès que M. Combes n'a plus eu rien à craindre du Sénat, il s'est occupé de plaire à la Chambre. Il a énoncé la loi qui sévira contre les congrégations autorisées : loi dont il n'avait fait qu'improviser la menace, dans une heure d'angoisse ministérielle, au Sénat. En dix-huit mois, il a, précédemment, mis l'interdit sur 10,049 écoles qui, sans autorisation spéciale, étaient cependant placées sous le régime de congrégations autorisées. Il s'apprête maintenant à fermer 4,269 écoles où enseignent, parmi les congrégations autorisées, quelques-unes des plus vieilles et des plus populaires de la France, comme les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et les Frères des écoles chrétiennes. Quel délire et quel pervers amour du mal, même démocratique, même social! Il faudra que M. Combes, sans miséricorde et sans discernement, expulse, de ces bancs où les fils et les filles de tant de pauvres gens sont assis, la foule des 1,300,000 enfants qui s'y instruisent honnêtement, innocemment! Les congrégations autorisées avaient, devant le Parlement, deux sauvegardes : la loi de 1901 sur l'association et la loi de 1886 sur l'enseignement; l'une de M. Waldeck-Rousseau, l'autre de M. Jules Ferry; celui-là déjà traité à l'égal de celui-ci, comme une ombre vaine. Elles avaient aussi deux garanties naturelles et sacrées de leur existence et de leur fonction : la liberté de conscience et cette liberté des cultes qui, en principe et au sens du Concordat, implique la liberté de l'enseignement. Elles pouvaient même croire à cette maxime de M. Chaumié, parlant de l'enseignement religieux, au Sénat : « L'Etat doit être neutre »; et voici que M. Combes supprime leurs écoles, précisément en raison de l'enseignement religieux qu'on y donne. Inutile protection des lois et des principes! M. Combes a décidé de forclore toutes les congrégations du droit d'enseigner, que ce soit l'alphabet ou le catéchisme, l'arithmétique ou la foi chrétienne; et cela, pour que les enfants du peuple viennent apprendre à lire dans des manuels où le nom de Dieu est raturé, à chanter l'*Internationale* et à former leur jugement civique en constatant, avec l'ancien professeur Hervé, que, si Caserio a assassiné M. Carnot, c'est tout simplement par un mouvement de vivacité humanitaire, par « impatience de justice sociale! » Pour accomplir son extermination scolaire des congrégations, M. Combes ne demande qu'une durée de cinq ans et une somme de 5 millions par an. Le calcul de ces cinq années n'est qu'une présomption; celui des 5 millions un mensonge. Il appert d'une statistique établie, en 1900, au ministère même de l'instruction publique, que l'enseignement primaire de l'Etat lui coûte 56 francs par élève : supposons que, *manu militari*, M. Combes puisse amener dans ses écoles 500,000 seulement des 1,300,000 en-

fants qui fréquentent celles des congrégations : ce serait une dépense de 28 millions, dès la première année; et, s'il prenait les 1,300,000 enfants, une dépense de plus de 72 millions. Mais qu'importent les chiffres! Moralement, pour la France, pour une nation civilisée, pour un peuple libre, l'outrage, ici, dépasse le dommage, la violence excède le rapt. La loi de M. Combes excite plus que la réprobation : elle provoque la révolte.

M. Clémenceau a dit dans un journal : « Un budget en équilibre eût été la meilleure préface à la sécularisation de l'enseignement ». Pourquoi, cette « préface », M. Rouvier « n'a-t-il pas voulu » la composer? M. Clémenceau pourra le questionner là-dessus, au Sénat. Contraint d'abandonner sa taxe sur le café et de restituer au Crédit agricole ses redevances, M. Rouvier a consenti, sans le plus léger murmure, à perdre, dans son budget, 29 millions, et, après avoir annoncé, du ton le plus terrible de sa voix provençale, qu'il lui faudrait un emprunt, pour subvenir au déficit, il a, très allègrement, déclaré que les plus-values de l'an prochain lui suffiraient. Certes, M. Rouvier est un habile homme, mais il le paraît trop et, bien que ses épreuves parlementaires dussent l'avoir rendu sérieux, on n'est jamais sûr qu'il le soit, tant il se mêle toujours de charlatanisme à sa sincérité intermittente, tant aussi sa parole est souple et son langage variable. Ce politicien, dont la modération, paraît-il, éclate dans tous ses entretiens intimes, accepte les lois les plus dispendieuses de M. Combes, comme M. Chaumié, dont le libéralisme n'est pas moins notoire çà et là, supporte, sous le même joug, les lois les plus arbitraires. M. Rouvier ne sait pas encore où il rattrapera, pour son budget, en 1904, ses 29 millions disparus, ni comment il se procurera les 25 à 30 millions que le coup d'Etat scolaire de M. Combes va le forcer à trouver. Du moins n'ignore-t-il pas qu'il lui faudra solder une dette de 383 millions de bons à court terme. Particulièrement, il connaît la pénurie du Trésor : il n'est pas une administration qui n'ait souffert des difficultés de ses paiements, durant toute cette année. Cependant M. Rouvier, au risque de se laisser qualifier de « mystificateur » par M. Henry Maret, célèbre la prospérité de nos finances! M. Antonin Dubost vérifiera sévèrement, sans doute, devant le Sénat, cette allégation glorieuse de M. Rouvier : déjà, dans son rapport, il estime à 58,058,456 francs l'insuffisance du budget. Les économistes les moins suspects d'être hostiles à la République lui ont prédit la ruine, si elle continuait son gaspillage, ses prodigalités et, ce semble, ses dilapidations. Il y a, historiquement, deux choses certaines : une démocratie déréglée étend la curée et précipite la banqueroute, autant qu'une démocratie

licencieuse, celle d'un peuple curieux de changements infinis et toujours agité, plus apte à l'obéissance que capable de respect, appelle fatalement la dictature.

S'il faut en croire les gazettes italiennes, M. Loubet, le signataire impassible de l'édit par lequel M. Combes chassera les congrégations de leurs écoles et même les spoliera de leurs biens, arrivera, le 6 avril 1904, à Rome. Il y paraîtra plus de onze siècles après Charlemagne, et il y figurera la République anticléricale, et il n'y verra pas le Pape! Nė fût-ce que pour cette raison si peu française, il y sera reçu avec des acclamations que Guillaume II pourra presque lui envier. Il y trouvera une Italie satisfaite des avantages que les négociations de M. Delcassé et le voyage du roi lui ont acquis déjà ou promis. « Dans la Méditerranée, a dit à la Chambre italienne le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Tittoni, l'accord entre l'Italie, la France et l'Angleterre est complet. » L'Espagne a-t-elle avec la France, séparément, sa part de cet accord? Oui, d'après un document authentique auquel s'ajoute la nouvelle que le roi d'Espagne, si cordialement accueilli, hier, par la Maison de Portugal, doit visiter Paris, cet été. L'Espagne est une amie naturelle de la France et cette amitié s'est affermie après la guerre hispano-américaine. Mais, certainement, ce noble peuple, qui conserve au fond de sa fierté tant de ressources et qui commence à utiliser avec plus d'activité les richesses de son territoire, regarde avec une sollicitude inquiète ses « présides » africains. Il appartient à la France de faire d'elle fermement son alliée; et combien l'Espagne aurait à se féliciter, si elle-même, assurant la paix et l'harmonie dans la péninsule ibérique, pouvait aider le Portugal à s'affranchir de la tutelle onéreuse, écrasante, de l'Angleterre!

L'Angleterre a été remuée, pendant quelques jours, par un événement purement électoral, comme par une secousse électrique. Il est vrai que, dans la double élection de Lewisham et de Dulwich, s'agitait la question qui, actuellement, la passionne le plus : la politique économique de M. Chamberlain. Le choix des électeurs serait-il un indice favorable à cette politique, un présage pour la fortune et la victoire de « Joe »? On se le demandait avec autant de sérieux et d'émotion que si les deux bourgs représentaient toute l'Angleterre; et les influences, les forces des deux partis s'étaient concentrées là, dans une lutte quasi héroïque. Les candidats que M. Chamberlain patronnait et qui, toutefois, n'avaient pas entièrement identifié leur programme au sien, l'ont emporté. Si ce n'est pas assez pour que le protectionnisme de M. Chamberlain soit maître d'évincer des tarifs de l'Angleterre le libre-échangisme de

lord Rosebery et du duc de Devonshire, c'était assez pour que M. Chamberlain triomphât, avec sa jactance familière; et, aussitôt, il a prononcé, à Leeds, un discours enthousiaste sur sa réforme douanière, sur « l'union commerciale de l'empire »; il a promis de partir, dès le printemps, pour les colonies, qu'il veut conquérir à son système; puis, très habilement, il a fait savoir qu'il proposerait de créer un comité d'industriels et de négociants, pour la rédaction de la charte protectionniste qu'il « rêve ». Fougueux, insolent, demi-homme d'Etat et demi-démagogue, doué d'une éloquence sans peur et muni d'une dialectique sans scrupule, M. Chamberlain est énergique, entraînant, infatigable. On ne peut nier qu'il n'attire la foule à lui et que sa propagande ne lui gagne beaucoup d'esprits, même parmi ses contradicteurs de la veille. S'il doit, comme il l'espère, fermer les marchés de la Grande-Bretagne à l'invasion des produits allemands et américains; s'il doit, en même temps, resserrer les liens de l'Angleterre et de ses colonies, dans une solidarité prospère de tous leurs intérêts matériels, il ne faudrait pas s'étonner qu'un jour, le peuple anglais n'érigeât à la gloire de « Joe » une statue autrement haute que celle qui couronne le mausolée de Robert Peel, sinon de William Pitt...

Le parlementarisme européen est à une épreuve difficile. M. Maura vient à peine de constituer son cabinet, en Espagne, et M. Giolitti, en Italie. M. Démètre Ralli tombe, à Athènes, après un règne de six mois, et M. Théotokis, qu'il avait remplacé, lui succède. En Serbie, le ministre des finances a donné sa démission; d'un jour à l'autre, le ministère tout entier, discrédité ou même avili comme il l'est, disparaîtra : le roi Pierre, garrotté par les régicides qui l'ont fait roi, appellera pour sa délivrance, chuchotent ses amis, M. Pachitch, qu'on prétend capable de dominer les factions et de discipliner l'armée. En Autriche-Hongrie, il semble qu'il y ait, dans les Parlements, un peu d'accalmie; mais les discussions restent irritantes : à Budapest, l'obstruction a cessé; par malheur, M. Tisza, qui connaît si savamment l'histoire de sa patrie hongroise et qui devrait, ce semble, apprendre celle de la Pologne, ne profite de son repos ministériel que pour quereller, sur le dualisme, M. de Kœrber, à qui la délégation autrichienne, de son côté, reproche d'avoir trop de condescendance pour la Hongrie. Le Reichstag, à Berlin, a ratifié la convention commerciale de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il a écouté, platoniquement, les discours de M. de Bülow et de M. Bebel, pour leur agrément oratoire; mais ce n'est pas sans une irritation douloureuse qu'il a entendu les plaintes que le régime disciplinaire de l'armée n'a que trop motivées. Un fait plus important, dans la

conjoncture, c'est la guérison de l'empereur. « Sa voix est claire », avait dit le président du Reichstag, en revenant du Palais avec les membres du bureau. Guillaume II est allé à Hanovre fêter, dans un banquet, le centenaire de la « légion allemande », et là, en accentuant son toast, en élevant le ton sur chaque mot, en clamant les trois « hourra » de la fin, il a bien prouvé que sa gorge était guérie. Voilà le pessimisme des Berlinois réprimé provisoirement!

Par delà l'Atlantique, autour de Panama, les rumeurs belliqueuses se taisent : la Colombie n'a pas attaqué la nouvelle république, comme on l'annonçait. Le débat est, pour le moment, à Washington, où le Sénat va se prononcer sur le Message par lequel le président Roosevelt justifie sa politique panamiste. En Orient, non plus, aucun bruit d'hostilités prochaines. Les petites puissances de la péninsule balkanique s'observent, grondent, brandissent leurs armes et restent tranquilles, tandis que la Turquie chicane, méthodiquement, l'Autriche et la Russie, sur l'application des réformes qu'elle a concédées, en principe. C'est du côté de l'Extrême-Orient que nous arrivent les dépêches, sinon alarmantes, du moins alarmistes. La Russie et le Japon ont des résolutions opiniâtres : la Russie, de garder la Mandchourie qu'elle occupe; le Japon, d'obtenir la Corée qu'il convoite. Au Japon, le peuple veut la guerre et la Chambre elle-même, que le gouvernement a dû dissoudre, s'évertuait à la faire déclarer. La Russie, au contraire, veut la paix : elle temporise. De la Mandchourie à la Macédoine, elle se voit dans un défilé : elle cherche une issue par un bout, avant de tenter un mouvement, à l'autre. Il est donc supposable que, dans la réponse qu'elle vient d'adresser au Japon qui la presse, elle se sera ménagé le moyen de prolonger les négociations : elle aussi, elle sait avoir, quand il le faut, une diplomatie orientale. Attendons le texte de sa note, avant d'émettre un jugement.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT TREIZIÈME

(CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
Abréviations : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1903.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT TREIZIÈME.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT TREIZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1903

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1903.

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1903.

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1903.

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1903.

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1903.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.


ETTY CENTER LINRARY